This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

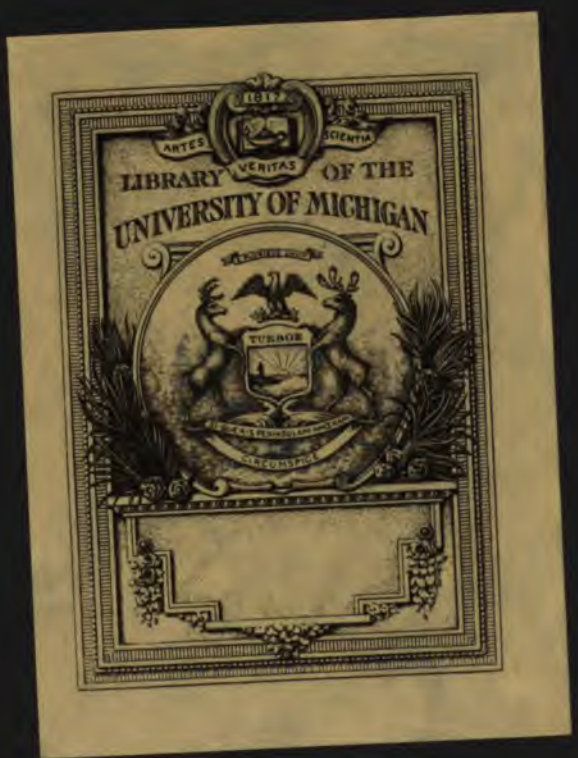
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

compl get 4 vt
1907

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JANVIER 1902. T. XCIV. 1.

IMPRIMERIE FR. SIMON, SUCC^r DE A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME CINQUANTE-CINQUIÈME

(QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS (7E)

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

5, RUE SAINT-SIMON, 5

1902

IMPRIMERIE FR. SIMON, SUCC^r DE A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME CINQUANTE-CINQUIÈME

(QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS (7E)

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

5, RUE SAINT-SIMON, 5

1902

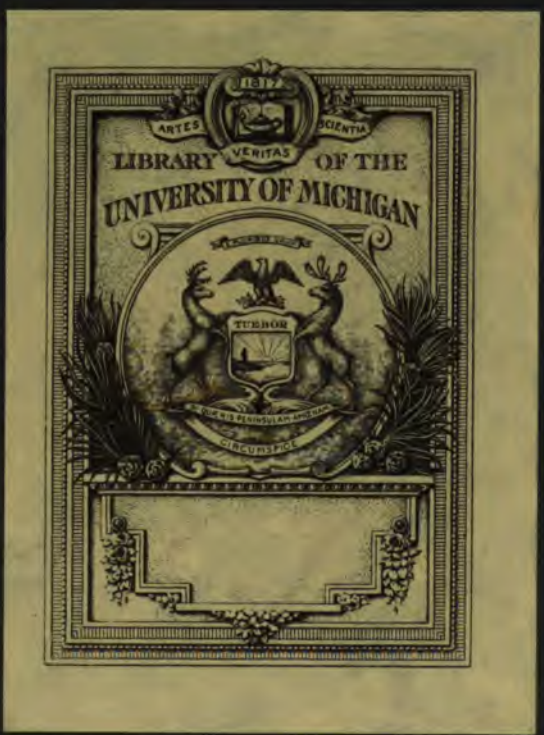
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

compl get A 8 F
Ill.
Z
1007
.P75

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JANVIER 1902. T. XCIV. 1.

IMPRIMERIE FR. SIMON, SUCC^r DE A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME CINQUANTE-CINQUIÈME

(QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS (7E)

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

5, RUE SAINT-SIMON, 5

1902

compl. sets
sets
2-14-37
33235

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DERNIÈRES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

1. *La Vieille Garde impériale*, par Maurice Barrès, Henri Houssaye, François Coppée, Jean de Mitty, Henri d'Alméras, Jules Mazé et Henri Guerlin, illustré par Job. Tours, Mame, s. d. (1902), petit in-folio de 245 p., illustré de 19 planches hors texte et de 38 grav. Cartonné en étoffe, tr. ébarbées, 20 fr. — 2. *Les Arts et métiers chez les animaux*, par H. Coupin. Paris, Nony, 1902, gr. in-8 de 423 p., illustré d'un grand nombre de grav. Broché, 4 fr ; relié percaline, 6 fr. — 3. *Dans la tourmente, récit d'une grand'mère*, par E. Daudet. Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d. (1902), gr. in-8 de 288 p., illustré de nombreuses grav. Broché, 5 fr. — 4. *Mademoiselle Flammette*, par Georges Thurner, illustré par Luc Leguey. Paris, Ducroc, s. d., gr. in-8 de XII-356 p. Broché, 7 fr. ; relié, 9 fr. — 5. *Notre Cousine Ève*, par Roger Dombre. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d. (1902), in-4 de 266 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 5 fr. 25. — 6. *L'Homme invisible*, par A. Mahlinger. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d. (1902), in-4 de 318 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 7 fr.— 7. *Le Lion de Bohême, épisode de la guerre de Trente Ans*, par M. Laubot. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d. (1902), in-4 de 302 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 6 fr. 50. — 8. *Aventures d'un Français au Klondyke*, par W. de Fonvielle, illustré par Edykc. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d, (1902), in-4 de 268 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 5 fr. 25. — 9. *Expiation*, par M. d'Agon de la Contrie. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d. (1902), in-4 de 219 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 4 fr. 50.

1. — *La Vieille Garde impériale* est un des plus beaux ouvrages illustrés de l'année. MM. Henri Houssaye, Jean de Mitty, Henri Guerlin, Jules Mazé, Henri d'Alméras, François Coppée, Maurice Barrès en ont rédigé les chapitres. Ils ont condensé l'épopée napoléonienne en ces pages vibrantes ; ils ont successivement passé en revue ces régiments d'élite dont la bravoure et l'endurance se sont affirmées sur tous les champs de bataille de l'Europe : grenadiers et chasseurs à pied, vétérans et grenadiers à cheval, dragons et chasseurs, mamelouks et lanciers rouges. Et, pour ajouter à l'intérêt, à la réalité de ces évocations militaires, le grand artiste qui se dissimule sous le pseudonyme de Job a composé une série de dessins et gravures d'une belle allure et qui reproduisent avec une scrupuleuse exactitude les uniformes du premier Empire. La reliure est à la fois sobre et riche.

2. — M. H. Coupin nous offre un livre d'histoire naturelle perticulièrement intéressant : *Les Arts et métiers chez les animaux*. Tout d'abord on est frappé par l'originalité des rubriques sous lesquelles M. Coupin a réparti les sujets étudiés tant par lui-même que par divers auteurs connus et estimés. Certains insectes ou oiseaux sont rangés sous la dénomination de « maçons », de « potiers », de « tisserands. » Les « fabricants de papier et de carton » ne sont autres que les guêpes et

compl. sets
sweets
2-14-37
33235

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DERNIÈRES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

1. *La Vieille Garde impériale*, par Maurice Barrès, Henri Houssaye, François Coppée, Jean de Mitty, Henri d'Alméras, Jules Mazé et Henri Guerlin, illustré par Job. Tours, Mame, s. d. (1902), petit in-folio de 245 p., illustré de 19 planches hors texte et de 38 grav. Cartonné en étoffe, tr. ébarbées, 20 fr. — 2. *Les Arts et métiers chez les animaux*, par H. Coupin. Paris, Nony, 1902, gr. in-8 de 423 p., illustré d'un grand nombre de grav. Broché, 4 fr ; relié percaline, 6 fr. — 3. *Dans la tourmente, récit d'une grand'mère*, par E. Daudet. Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d. (1902), gr. in-8 de 288 p., illustré de nombreuses grav. Broché, 5 fr. — 4. *Mademoiselle Flammette*, par Georges Thurner, illustré par Luc Leguey. Paris, Ducroc, s. d., gr. in-8 de XII-356 p. Broché, 7 fr. ; relié, 9 fr. — 5. *Notre Cousine Ève*, par Roger Dombre. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d. (1902), in-4 de 266 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 5 fr. 25. — 6. *L'Homme invisible*, par A. Mahlinger. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d. (1902), in-4 de 318 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 7 fr.— 7. *Le Lion de Bohême, épisode de la guerre de Trente Ans*, par M. Laubot. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d. (1902), in-4 de 302 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 6 fr. 50. — 8. *Aventures d'un Français au Klondyke*, par W. de Fonvielle, illustré par Edyke. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d, (1902), in-4 de 268 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 5 fr. 25. — 9. *Expiation*, par M. d'Agon de la Contrie. Paris, Société française d'éditions d'art, s. d. (1902), in-4 de 219 p., illustré de nombreuses grav. Relié toile, tr. dorées, 4 fr. 50.

1. — *La Vieille Garde impériale* est un des plus beaux ouvrages illustrés de l'année. MM. Henri Houssaye, Jean de Mitty, Henri Guerlin, Jules Mazé, Henri d'Alméras, François Coppée, Maurice Barrès en ont rédigé les chapitres. Ils ont condensé l'épopée napoléonienne en ces pages vibrantes ; ils ont successivement passé en revue ces régiments d'élite dont la bravoure et l'endurance se sont affirmées sur tous les champs de bataille de l'Europe : grenadiers et chasseurs à pied, vétérans et grenadiers à cheval, dragons et chasseurs, mameloucks et lanciers rouges. Et, pour ajouter à l'intérêt, à la réalité de ces évocations militaires, le grand artiste qui se dissimule sous le pseudonyme de Job a composé une série de dessins et gravures d'une belle allure et qui reproduisent avec une scrupuleuse exactitude les uniformes du premier Empire. La reliure est à la fois sobre et riche.

2. — M. H. Coupin nous offre un livre d'histoire naturelle perticulièrement intéressant : *Les Arts et métiers chez les animaux*. Tout d'abord on est frappé par l'originalité des rubriques sous lesquelles M. Coupin a réparti les sujets étudiés tant par lui-même que par divers auteurs connus et estimés. Certains insectes ou oiseaux sont rangés sous la dénomination de « maçons », de « potiers », de « tisserands. » Les « fabricants de papier et de carton » ne sont autres que les guêpes et

des espèces spéciales de fourmis que l'on rencontre à Porto-Rico ou en Malaisie. Si nous passons aux « manufacturiers en coton », nous trouvons des oiseaux tels que le cardinal et le colibri et aussi des insectes. On devine sans peine que, sous le qualificatif de « constructeurs de tumuli », les fourmis nous apparaissent en premier lieu; mais il faut de même y comprendre des oiseaux comme le flamant, et, parmi les batraciens, la rainette du Brésil. Les fournis nous reviennent encore avec les « ingénieurs des ponts et chaussées », alors que les « mouleurs de cire », sont représentés par les abeilles et les bourdons des mousses. Les « terrassiers et les mineurs » sont nombreux : là figurent le renard, le blaireau, la taupe, le rat, le lapin, etc., et divers oiseaux, reptiles et insectes. Qui donc, en lisant le chapitre consacré aux « vanniers », ne pensera pas aussitôt à toute une série d'oiseaux? Parmi les « fabricants d'habits », le jardinier et la ménagère vigilante reconnaîtront un ensemble d'ennemis auxquels ils font une guerre acharnée qui n'est pas toujours victorieuse : les chenilles, les teignes, etc. Les « filateurs » se recrutent parmi les araignées et les chenilles ; l'auteur les a répartis en sept divisions. En ce qui concerne les « charpentiers », M. Coupin nous les montre tantôt sous la forme d'oiseaux, tantôt sous la forme d'insectes et même de mollusques. Les insectes de ce genre sont fréquemment préjudiciables aux intérêts de l'homme. Voulez-vous avoir une idée suffisante de l'industrie des castors ? Lisez les « constructeurs de digues. » Mais, nous ne saurions, même sommairement, noter tout ce que renferme ce curieux volume qui donne sur les espèces observées ici des détails extrêmement attachants. Nous ne pouvons que regretter de n'avoir pas été mis à même de le signaler plus tôt comme livre d'étrennes pour la jeunesse studieuse, car son prix est fort modique, étant donnée la beauté de l'édition et le nombre considérable des gravures dont il est orné.

3. — M. Ernest Daudet connaît à fond ce drame terrible de la Révolution qui, après plus d'un siècle écoulé, exerce encore sur les esprits une véritable fascination. L'héroïne de son volume intitulé : *Dans la tourmente*, devenue grand'mère, raconte à ses petits-enfants les épisodes tragiques au milieu desquels s'est écoulée sa jeunesse. Fille d'un royaliste mort sur l'échafaud, nièce d'un terroriste émule de Robespierre, Lucille Carrel voit de près d'abord les pires excès de la Terreur, puis la réaction qui, après Thermidor, se produisit dans certaines régions du Midi, enfin la répression sévère exercée contre les auteurs de cette réaction. Rien de plus dramatique que ce récit, fondé sur l'histoire, dont l'héroïne, aussi courageuse que croyante, garde au milieu des pires dangers, sa foi en Dieu, son dévouement envers les proscrits et les persécutés et son généreux désintéressement. A côté des livres fades, incolores, sans portée morale et sans talent, qui

pullulent aujourd'hui, nous avons plaisir de signaler un volume aussi bien écrit que bien pensé, où la vérité est plus saisissante que toutes les inventions et dans lequel, comme il arrive aux époques agitées de l'histoire, les caractères se développent au contact des événements et atteignent le comble soit de la cruauté, soit de l'héroïsme.

4. — *Mademoiselle Flammette* est sauvée d'un incendie où périt son père et à la suite duquel elle perd le souvenir de sa vie antérieure, même de son nom. Adoptée par cinq jeunes Français établis au Canada, la fillette reçoit d'eux son surnom, son éducation et finalement elle les accompagne à leur retour en France. Là, ils s'occupent activement de rechercher la famille de leur pupille, tâche malaisée, l'enfant ne pouvant leur fournir aucun indice de nature à les guider. Cependant, quelques données, assez vagues du reste, attirent leur attention et suffisent pour leur faire découvrir que Flammette est la petite-fille de M. de Breuze. Circonvenu par un aventurier appelé Dartigue, ce vieillard, honorable mais trop faible, a repoussé jadis sa fille Louise, la mère de Flammette, et l'a laissée mourir loin de lui. C'est avec bonheur que, désabusé et repentant, il donne à sa petite-fille la place à laquelle elle a droit à son foyer solitaire. Quant aux cinq amis, ses « papas », Flammette ne les oublie point; mais quand tous les cinq, l'un après l'autre, demandent à leur pupille, devenue jeune fille, de les épouser, elle leur déclare, très affectueusement du reste, qu'elle leur préfère le capitaine Pierre de Sambris, jeune officier dont la sœur est son amie. L'idée des cinq « papas » adoptifs de Flammette est originale, quoique assez invraisemblable; le style du récit est vif, alerte et facile, les descriptions du Canada fort jolies et les illustrations agréables; la note religieuse et morale n'est pas accentuée, mais, cette réserve faite, il n'y a rien de répréhensible dans ce volume.

5. — Ce n'est pas une petite tâche que s'est imposée la *Cousine Ève*, autrement dit Mlle Éveline Grandidier. Par dévouement, elle s'installe au fond de la campagne normande, auprès de sa parente, Mme d'Eprêmes, qui, en l'absence de sa fille, Mme Valdenier, élève ses quatre petits-enfants. Sauf l'aînée du quatuor, la raisonnable Élisabeth, les petits Valdenier sont de véritables tyrans, qui ont abusé largement de la faiblesse d'une aïeule timide et irrésolue. La cousine Ève a fort à faire pour en venir à bout; elle y arrive cependant à force de patience et d'adresse, et quand M. et Mme Valdenier reviennent de Madagascar reprendre leurs enfants, elle a la joie de leur présenter des modèles d'éducation. Même observation à faire que pour le volume précédent sur l'absence de la note religieuse; ajoutons toutefois que l'esprit du livre est bon, les sentiments irréprochables et qu'il offre une lecture amusante aux enfants d'une dizaine d'années. Souhaitons-leur d'imiter les jeunes Valdenier dans leur conversion, plutôt que dans les mau-

vaises farces auxquelles ils se complaisaient quand la cousine Ève entreprend sa réforme.

6. — *L'Homme invisible*, de M. A. Mahlinger, n'est certes pas une composition banale. Un vieux savant musulman a trouvé par hasard le secret de se rendre invisible au moyen d'une pommade mystérieuse dont il s'enduit corps et habits. Après avoir expérimenté la vertu de sa troublante découverte dans l'île de Corfou, où il habite et où il cherche à construire une machine destinée à le transformer en homme volant, il se trouve finalement obligé, pour parachever cette dernière invention, de se rendre à la Mecque où il sait que ce qui lui manque est indiqué dans un livre sacré faisant partie du trésor de la grande mosquée. Et le voilà parti. Arrivé à la Mecque, il fait aussitôt usage de la fameuse pommade et le voilà invisible, et, par suite, en état de mettre la main sur le livre en question malgré ses vigilants gardiens. Une fois en possession du texte dont il a besoin, il songe à rompre avec son invisibilité; mais il s'aperçoit avec désespoir qu'il a oublié à Corfou l'un des ingrédients qui, combinés, doivent lui rendre sa personnalité visible. Il écrit bien à un neveu dévoué pour recevoir d'Europe la matière qui lui fait défaut; mais cette matière, l'ambre gris, se fait attendre, et notre inventeur, invisible, se voit dans l'obligation, pour subsister, de mettre en émoi toute la population de la ville sainte de l'Islam. Chacun crie au miracle : l'esprit du Prophète a visité les fidèles Mahométans. C'est inénarrable! L'auteur, à cette occasion, fait de fréquentes et longues descriptions de l'Orient, agrémentées de contes extraordinaires. Bref, tout cela serait amusant et inoffensif si M. Mahlinger avait eu le bon esprit de ne pas montrer le bout de l'oreille du sceptique : ne dit-il pas (p. 63), que les miracles de Moïse n'étaient autre chose, qu'une simple imitation des prodiges accomplis par les prêtres égyptiens. Ainsi, nos lecteurs sont fixés.

7. — Qui donc est *le Lion de Bohême* dont nous parle M. Laubot? C'est Wallenstein, ce général, qui, après avoir conduit à la victoire, pendant la guerre de Trente ans, les armées impériales créées par son génie, fut destitué par l'Empereur, puis rappelé par lui quand Gustave-Adolphe de Suède eut vaincu l'invincible Tilly. Ulcéré, ambitieux, ayant, dans sa retraite forcée, longuement calculé ses chances de poser sur son front la couronne de Bohême, Wallenstein se rendit, non sans se faire prier et obtenir des gages, aux désirs pressants de son souverain. Donc, tout d'abord, il guerroya pour l'Empire, puis, sur le point d'être congédié une seconde fois, le vieux soldat jeta le masque. Déjà il organisait la rébellion qui allait peut-être mettre à sa merci un maître ingrat, lorsque, trahi par ceux de son entourage qu'il croyait lui être le plus dévoués, il mourut assassiné dans des circonstances tragiques. Sur ce thème, l'auteur a brodé un roman tout militaire, où,

cependant, apparaissent quelques sympathiques figures féminines. On y peut suivre, à travers les sièges, les batailles, les déroutes, les victoires, les massacres et les ruines, une petite idylle qui, comme toutes les idylles qui n'avortent pas, se termine par un mariage. Très bien illustré, ce livre fera les délices des jeunes gens chez qui s'annonce la vocation militaire.

8. — Des données scientifiques exactes; une peinture vraisemblable du pays de l'or, mélangée à des réflexions sur l'esprit d'accaparement des Anglais, et l'avidité dont ils ont fait preuve dans l'Afrique australe; quelques vues peu précises sur l'avenir du Canada : tel est le fonds intellectuel des *Aventures d'un Français au Klondyke*, livre bien édité, et, en somme, attachant. Le héros, vaguement franc-maçon, rencontre des Canadiens sincèrement catholiques. Grâce au secours et à l'énergie de ces compagnons de voyage il triomphe des difficultés qui s'opposent à l'accomplissement de sa mission d'explorateur pour le compte d'une compagnie financière. Il épouse une Indienne, dont la beauté et les qualités de cœur l'ont séduit, et finalement rentre en France. Canadiens, Indiens et Français passent leur temps à se protéger mutuellement contre les embûches des Anglais. Une telle succession ininterrompue de sauvetages et d'aventures ne laisse pas que d'être un peu monotone. Dans ce récit, qui contient beaucoup de bonnes choses, on regrette de constater une affirmation trop systématique, quoique atténuée, des doctrines de la libre pensée.

9. — Tout est bien qui finit bien, tel pourrait être le titre du livre intitulé : *L'Expiation*, par M. d'Agon de la Contrie. Un Alsacien quitte son village, commence par contracter une grosse dette de jeu, que son père consent à payer en vendant sa maison. Le coupable, désespéré, part pour l'Australie, où les hasards de la brousse lui procurent, au lieu de la mort qu'il a vue de près, une fortune et une fiancée. Il revient dans son pays, et ramène le bonheur dans le foyer qu'il avait désolé. Des sentiments élevés, inspirés par une pensée un peu trop laïque, animent ce récit que viennent orner des gravures très artistiques et que pare une jolie reliure conçue dans le sentiment le plus décoratif.

VISENOT.

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

LES ANORMAUX. — 1. *Visages de décadence*, par LOUIS DUMONT-WILSON. Bruxelles, Lamertin, 1901, in-16 de 214 p., 3 fr. — 2. *Un jeune homme dans la société. Le Chaos*, par LOUIS LUMET. Paris, Stock, 1901, in-16 de 377 p., 3 fr. 50.

ROMANS-FEUILLETONS. — 3. *Les Dames de Kermor*, par THÉODORE CAHU. Paris, Flammarion, 1901, in-18 de 384 p., 3 fr. 50.

ROMANS PSYCHOLOGIQUES. — 4. *Aimante et amante*, par JEANNE FRANCE et ACHILLE MAGNIER. Paris, Société d'éditions littéraires, 1902, in-18 de 445 p., 3 fr. 50. — 5. *Seule*, par HENRI ARDEL. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-18 de 304 p., 3 fr. 50. —

6. *Héritier?* par Mary Floran. Paris, Calmann Lévy, 1901, in-18 de 364 p., 3 fr. 50. — 7. *Le Seigneur de Halleberg. Le Foyer conquis*, par Alfred von Hedenstierna; trad. de Heinecke. Paris, Hachette, 1901, in-18 de 245 p., 1 fr. — 8. *Contes amoureux*, par Charles Grandmougin. Paris, Chamuel, 1901, in-18 de 187 p., 2 fr. — 9. *Thérèse Heurtot*, par Jean Morgan. Paris, Plon-Nourrit, s. d., in-18 de 328 p., 3 fr. 50. — 10. *Mater dolorosa*, par l'auteur d'*Amitié amoureuse* et Maurice de Walleffe. Paris, Calmann Lévy, 1901, in-18 de 402 p., 3 fr. 50. — 11. *Père*, par André Lichtenberger. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-18 de 293 p., 3 fr. 50.

Romans historiques. — 12. *Les Braves Gens*, par Paul et Victor Margueritte. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-18 de 492 p., 3 fr. 50. — 13. *La Colonne*, par Lucien Descaves. Paris, Stock, 1902, in-18 de 440 p., 3 fr. 50. — 14. *Spartacus*, par Raphael Giovagnoli; trad. de l'italien par Mme Y.-W. Biensstock. Paris, Eitel, 1902, in-18 de 542 p., 3 fr. 50. — 15. *Le Déluge*, par Henryk Sienkiewicz; trad. du Cte Wodzinski et de B. Kozakiewicz. Paris, *Revue Blanche*, 1902, in-18 de 682 p., 3 fr. 50.

Romans de mœurs. — 16. *Dans la steppe, récits de la vie des vagabonds*, par Maxime Gorki; trad. et préface par S.-M. Persky. Paris, Perrin, 1901, in-16 de 270 p., 3 fr. 50. — 17. *Les Humbles*, par Fernand Martin. Clermont-Ferrand, Julliot, 1901, in-16, oblong de 174 p., 2 fr. — 18. *Foyer détruit*, par Julien Lefèvre. Paris, Perrin, 1902 in-18 de 303 p., 3 fr. 50. — 19. *L'Étrangère*, par Leroux-Cesbron. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-18 de 349 p., 3 fr. 50. — 20. *Le Nouveau Candide*, par Paul Brulat. Paris, Villerelle, 1901, in-18 de 245 p., 3 fr. 50. — 21. *Gens de robe*, par Jean Payoud. Paris, Villerelle, 1901, in-18 de 359 p., 3 fr. 50. — 22. *Le Crépuscule des dieux*, par Élémir Bourges. Paris, Stock, 1901, in-18 de 343 p., 3 fr. 50. — 23. *Les Oberlé*, par René Bazin. Paris, Calmann Lévy, 1901, in-18 de 396 p., 3 fr. 50.

Les Anormaux. — 1. — *Visages de décadence* contiennent huit nouvelles et une *Glose liminaire* en laquelle l'auteur, interpellant les héros dont il va raconter les aventures, déclare qu'il ne les reverra plus, qu'il leur dit adieu, et qu'il n'évoquera plus leurs « visages d'automne! » On ne saurait trop le louer de cette résolution, malgré le lyrisme belge de l'expression. La première de ses nouvelles nous raconte comment une damoiselle bien portante consent à faire l'aumône d'un peu d'amour à un cousin poitrinaire; la seconde, comment un médecin charitable administre à deux amants, désolés de vieillir et désireux de mourir, un remède qui les rajeunit pour quelques heures et les tue. La troisième .... je n'ai pas lu la troisième. Pour déguster un vin, il n'est pas nécessaire de boire tout le tonneau, surtout quand le vin est piqué.

2. — *Le Chaos* est un roman chaotique, dans lequel l'épisode principal, abandonné et repris vingt fois, se perd à travers d'innombrables épisodes secondaires et de non moins nombreuses dissertations politiques et socialistes. — Ce qui n'empêche pas l'auteur de nous confier que « la construction en est à la fois passionnée et logique.» — « Il y a dans ce chant, nous dit-il encore, une course désordonnée de gestes, de visages brouillés, de muscles follement lumineux! Il y a la strideur de cris éperdus sur la foule qui houle rumorante. » Vous voilà fixés, n'est-ce pas? Et vous ne tenez plus à savoir comment Louis Leblat, le héros du *Chaos*, devint socialiste d'abord et finalement sceptique, ni comment, dans l'intervalle, et pour éprouver et affirmer sa foi politique, il se fit voleur, — ni quelles étaient les dames et demoiselles qu'il rencontra à Paris et en province, — ni quels étaient « les muscles

follement lumineux. » L'œuvre est dédiée à M. Jaurès, en sa qualité sans doute de représentant de « la logique passionnée. »

ROMANS-FEUILLETONS. — 3. — La nuit tombe, un homme, monté sur sa carriole, fouette son cheval. Quel est cet homme? « un homme entre deux âges », costume d'un fermier breton. Où va-t-il? Chez la comtesse de Nantilly. Quelle est cette comtesse? Sa propriétaire! Qu'y va-t-il faire? Il ne sait pas! Il a été mandé d'urgence. Il entre dans la chambre de la dame; il y trouve un autre homme, « un homme encore jeune », costume de concierge de bonne maison. La comtesse agonise; elle a mandé ses deux fidèles serviteurs pour leur confier son fils, des papiers, sa vengeance. Quel fils? Quels papiers? Quelle vengeance? C'est ce que vous devez être impatients de savoir, si j'ai déjà allumé votre curiosité, comme je le voudrais, et c'est ce que vous apprendra la suite des *Dames de Kermor*, feuilleton de 388 pages, en trois parties, avec Prologue et Épilogue en sus, sans trop de fautes de français; la scène se passe en Bretagne, pendant la grande Révolution.

ROMANS PSYCHOLOGIQUES. — 4. *Aimante et amante*, quel joli titre! Et quel joli Avant-propos, où on nous apprend que les fragments de lettres et de « Journal intime » qui composent l'ouvrage seront reliés entre eux par quelques notes très brèves, « un fanal dans une apothéose! « Et jolie, oh! que jolie cette « apothéose » où il es t question d'une femme, d'un mari, d'un sculpteur, d'une femme qui a besoin de dépenser le trop plein de son cœur, d'un mari qui est incapable de recevoir ce trop plein, d'un sculpteur qui y suffirait très bien s'il avait autant de santé que de génie, mais qui, las! est sur le point de mourir, lorsqu'il est sauvé par l'opération de la transfusion du sang — et de quel sang? Vous le devinez, celui de la femme au trop plein, qui vide ses veines dans celles de l'objet aimé et meurt de son dévouement. — Et le style! encore plus joli, tout à fait digne du « fanal » et de « l'apothéose », tout échauffé d'exclamations, d'interjections, de ah! de oh! de hélas! — Ce qui est moins joli, ce qui est grossier, c'est le papier, et c'est aussi l'impression de ce volume : papier d'épicerie, caractère tête de clou, coquilles... Il est vrai qu'en y réfléchissant on pourrait, malgré et sous le contraste, trouver un rapport, une harmonie entre le papier et... le reste. Mais ne réfléchissons pas!

5. — *Seule*, elle était condamnée à rester seule, Ghistaine de ....., malgré son nom, sa beauté, ses vertus, son instruction, sa grâce. « Elle avait tout pour elle, excepté la fortune, » comme a dit un poète non symboliste. Orpheline de père et de mère, n'ayant pu sauver du patrimoine familial qu'une rente de douze cents francs — (l'ex-dot d'une femme d'officier pourtant) — elle entre dans « une maison étrangère » comme institutrice, pour ne pas rester seule! Et son élève l'adora, et le père de son élève en fit autant! Mais, hélas! il mourut, ce père,

et elle se maria, cette élève, et même elle se maria avec un jeune homme que Ghistaine aurait accepté pour compagnon de son existence. De sorte qu'elle se retrouva encore plus seule qu'auparavant, seule avec ses pensées, seule avec son honneur! — Récit bien conduit et pas ennuyeux.

6. — On peut en dire autant — presque — de cette autre sornette, *Héritier?* Alexis de..... était un petit employé de ministère, qui était ambitieux. Mais « son ambition qui eût dû, *par un rationnel désir de réalisation*, exciter son courage à l'étude, » (p. 5) n'excitait que son imagination. Lorsqu'il apprend que sa cousine, Mme de.... est morte sans enfant, en léguant sans doute à son mari toute sa fortune, mais sous réserve « qu'en cas de second mariage cette fortune retournerait à ses héritiers naturels, » Alexis se dit : mais c'est moi l'héritier naturel! Il faut que je pousse mon cousin à un second mariage! que je lui en donne l'envie! que je lui en fournisse l'occasion! Et le voilà qui se met en campagne : il cherche à travers Paris la femme qui pourra consoler et dépouiller le veuf légataire. Il en trouve une; elle est belle, elle est bonne, elle est parfaite, elle ressemble à la cousine défunte! Alexis s'arrange pour la mettre en présence du cousin, lequel comme c'était prévu, se laisse émouvoir et attendrir. Alexis triomphe, il va hériter. Mais patatras! toutes ses combinaisons tombent à terre, la belle jeune fille et le cousin ne s'étaient rencontrés que pour s'exciter mutuellement à la perfection chrétienne : lui se fait missionnaire, elle se fait sœur de charité, et Alexis reste petit employé, malgré tout son machiavélisme.

7. — *Le Seigneur de Halleborg* devait, au contraire du cousin d'Alexis susnommé, se marier avant le 21 août de telle année pour conserver son héritage, à savoir le château et les terres d'Halleborg; or, il avait voué son cœur à une fiancée défunte, et il s'était juré de ne jamais se donner à une autre femme. Mais cependant, le château était bien tentant, les terres d'Halleborg bien grasses, et le nommé Émile, qui devait en devenir propriétaire le 22 août, un bien désagréable personnage! Que faire? Un mariage blanc? pourquoi pas? L'héritier d'Halleborg découvre dans son voisinage une jeune poitrinaire condamnée à mort par tous les médecins du royaume; il la demande aux parents, sans rien cacher des motifs qui lui dictent sa démarche; et comme lesdits parents mouraient à peu près de faim, ils la lui accordent. Le mariage se fait, et la poitrinaire guérit, ce dont elle est navrée, parce que, elle aussi, est au courant du pacte, et qu'elle a conscience de manquer à ses engagements. Pour comble de déloyauté, elle embellit, elle est charmante, elle est ravissante. Elle se désole. Mais vous devinez que le mari n'en est pas désolé, que petit à petit l'amour est entré dans son cœur, qu'il va en faire l'aveu au portrait de la défunte fiancée, et qu'un jour, n'y tenant plus, il le fait à sa femme elle-même. La partie la plus délicate de cette

histoire, la transformation qui s'opère dans l'âme du mari, est un peu écourtée, et la crise finale, celle qui éclaire les deux époux sur leurs nouveaux sentiments, est amenée par une ficelle un peu grosse et usée, mais l'œuvre n'en est pas moins intéressante et aurait valu la peine d'être traduite dans un meilleur français.

8. — Je place ici les *Contes amoureux* de M. Ch. Grandmougin, parce que, si le premier est symbolique, le onzième fantastique, le cinquième historique et d'autres fantaisistes, le douzième et dernier est psychologique ou pourrait l'être, et parce que surtout il est impossible de les placer sous une autre rubrique. Tels qu'ils sont d'ailleurs, ils ne valent pas les vers du même auteur, lesquels pourtant... Bref, ils semblent (les *Contes*) l'œuvre d'un débutant et contiennent des promesses plutôt que des preuves de talent.

9. — Grave, triste, lent, comme accablé sous le poids de ses pensées avec des trémolos dans la voix, des halètements d'asthmatique, des gestes de somnambule, de grands mots, des phrases sybillines, M. Jean Morgan nous raconte, pardon ! nous invite à deviner la vie de *Thérèse Heurtot*, celle de son mari, le docteur, celle de son amant, Jean, et celle d'André, le plus malheureux des trois, car il aimait lui aussi, mais en dedans, et sans l'avoir jamais avoué. Ah ! les tortures d'un amour silencieux ! Oh ! le supplice de la jalousie ! Ah ! oh ! oh ! ah !! C'était pourtant une belle âme, cet André, et un licencié ès lettres ! Oh ! Il avait, dédaignant le brillant avenir que lui promettait M. l'inspecteur d'Académie, sollicité une simple place d'instituteur dans la commune où vivait Thérèse, pour vivre près du cher objet, (oh !) près de celle qui ne l'aimait pas (ah !) et qui en aimait un autre ! Parfois, il s'abandonnait à ses rêves, il voulait mettre fin à son martyre, car « les manières des martyrs ont perdu leur prestige avec la décadence des théogénies ! J'aspire, disait-il, au beau geste de conquête, au viol impétueux des vestales qui veillent le feu glorieux dont je prétends dérober une étincelle. Il faut que les yeux me fixent au front et cherchent le signe de l'élu ! » (p. 190). Ses ambitions et aspirations furent trompées et son geste ne fut point beau. S'apercevant que Jean tourmentait Thérèse et qu'il allait la faire mourir de chagrin, il prit un fusil à deux coups, tua Jean et se tua lui-même. N'allez pas croire pourtant que l'auteur approuve André ou Thérèse. « J'ai moins eu souci, nous dit-il dans sa *Préface*, (car il y a une préface) de soulever les graves questions de déterminisme atavique, du libre arbitre, de l'adultère, de l'éducation, du suicide et du meurtre, etc., etc., avec les multiples corollaires qu'elles entraînent, que d'écouter des plaintes humaines ! Il eût été au moins facile *d'épouser une thèse* parmi celles que j'effleure, » Il n'a pas épousé ! Quel sage ! Il a préféré se réserver tout entier pour ses lecteurs ! — Dont acte !

et elle se maria, cette élève, et même elle se maria avec un jeune homme que Ghistaine aurait accepté pour compagnon de son existence. De sorte qu'elle se retrouva encore plus seule qu'auparavant, seule avec ses pensées, seule avec son honneur! — Récit bien conduit et pas ennuyeux.

6. — On peut en dire autant — presque — de cette autre sornette, *Héritier?* Alexis de..... était un petit employé de ministère, qui était ambitieux. Mais « son ambition qui eût dû, *par un rationnel désir de réalisation*, exciter son courage à l'étude, » (p. 5) n'excitait que son imagination. Lorsqu'il apprend que sa cousine, Mme de.... est morte sans enfant, en léguant sans doute à son mari toute sa fortune, mais sous réserve « qu'en cas de second mariage cette fortune retournerait à ses héritiers naturels, » Alexis se dit : mais c'est moi l'héritier naturel! Il faut que je pousse mon cousin à un second mariage! que je lui en donne l'envie! que je lui en fournisse l'occasion! Et le voilà qui se met en campagne : il cherche à travers Paris la femme qui pourra consoler et dépouiller le veuf légataire. Il en trouve une; elle est belle, elle est bonne, elle est parfaite, elle ressemble à la cousine défunte! Alexis s'arrange pour la mettre en présence du cousin, lequel comme c'était prévu, se laisse émouvoir et attendrir. Alexis triomphe, il va hériter. Mais patatras! toutes ses combinaisons tombent à terre, la belle jeune fille et le cousin ne s'étaient rencontrés que pour s'exciter mutuellement à la perfection chrétienne : lui se fait missionnaire, elle se fait sœur de charité, et Alexis reste petit employé, malgré tout son machiavélisme.

7. — *Le Seigneur de Halleborg* devait, au contraire du cousin d'Alexis susnommé, se marier avant le 21 août de telle année pour conserver son héritage, à savoir le château et les terres d'Halleborg; or, il avait voué son cœur à une fiancée défunte, et il s'était juré de ne jamais se donner à une autre femme. Mais cependant, le château était bien tentant, les terres d'Halleborg bien grasses, et le nommé Émile, qui devait en devenir propriétaire le 22 août, un bien désagréable personnage! Que faire? Un mariage blanc? pourquoi pas? L'héritier d'Halleborg découvre dans son voisinage une jeune poitrinaire condamnée à mort par tous les médecins du royaume; il la demande aux parents, sans rien cacher des motifs qui lui dictent sa démarche; et comme lesdits parents mouraient à peu près de faim, ils la lui accordent. Le mariage se fait, et la poitrinaire guérit, ce dont elle est navrée, parce que, elle aussi, est au courant du pacte, et qu'elle a conscience de manquer à ses engagements. Pour comble de déloyauté, elle embellit, elle est charmante, elle est ravissante. Elle se désole. Mais vous devinez que le mari n'en est pas désolé, que petit à petit l'amour est entré dans son cœur, qu'il va en faire l'aveu au portrait de la défunte fiancée, et qu'un jour, n'y tenant plus, il le fait à sa femme elle-même. La partie la plus délicate de cette

histoire, la transformation qui s'opère dans l'âme du mari, est un peu écourtée, et la crise finale, celle qui éclaire les deux époux sur leurs nouveaux sentiments, est amenée par une ficelle un peu grosse et usée, mais l'œuvre n'en est pas moins intéressante et aurait valu la peine d'être traduite dans un meilleur français.

8. — Je place ici les *Contes amoureux* de M. Ch. Grandmougin, parce que, si le premier est symbolique, le onzième fantastique, le cinquième historique et d'autres fantaisistes, le douzième et dernier est psychologique ou pourrait l'être, et parce que surtout il est impossible de les placer sous une autre rubrique. Tels qu'ils sont d'ailleurs, ils ne valent pas les vers du même auteur, lesquels pourtant... Bref, ils semblent (les *Contes*) l'œuvre d'un débutant et contiennent des promesses plutôt que des preuves de talent.

9. — Grave, triste, lent, comme accablé sous le poids de ses pensées avec des trémolos dans la voix, des halètements d'asthmatique, des gestes de somnambule, de grands mots, des phrases sybillines, M. Jean Morgan nous raconte, pardon ! nous invite à deviner la vie de *Thérèse Heurtot*, celle de son mari, le docteur, celle de son amant, Jean, et celle d'André, le plus malheureux des trois, car il aimait lui aussi, mais en dedans, et sans l'avoir jamais avoué. Ah ! les tortures d'un amour silencieux ! Oh ! le supplice de la jalousie ! Ah ! oh ! oh ! ah !! C'était pourtant une belle âme, cet André, et un licencié ès lettres ! Oh ! Il avait, dédaignant le brillant avenir que lui promettait M. l'inspecteur d'Académie, sollicité une simple place d'instituteur dans la commune où vivait Thérèse, pour vivre près du cher objet, (oh !) près de celle qui ne l'aimait pas (ah !) et qui en aimait un autre ! Parfois, il s'abandonnait à ses rêves, il voulait mettre fin à son martyre, car « les manières des martyrs ont perdu leur prestige avec la décadence des théogénies ! J'aspire, disait-il, au beau geste de conquête, au viol impétueux des vestales qui veillent le feu glorieux dont je prétends dérober une étincelle. Il faut que les yeux me fixent au front et cherchent le signe de l'élu ! » (p. 190). Ses ambitions et aspirations furent trompées et son geste ne fut point beau. S'apercevant que Jean tourmentait Thérèse et qu'il allait la faire mourir de chagrin, il prit un fusil à deux coups, tua Jean et se tua lui-même. N'allez pas croire pourtant que l'auteur approuve André ou Thérèse. « J'ai moins eu souci, nous dit-il dans sa *Préface*, (car il y a une préface) de soulever les graves questions de déterminisme atavique, du libre arbitre, de l'adultère, de l'éducation, du suicide et du meurtre, etc., etc., avec les multiples corollaires qu'elles entraînent, que d'écouter des plaintes humaines ! Il eût été au moins facile *d'épouser une thèse* parmi celles que j'effleure. » Il n'a pas épousé ! Quel sage ! Il a préféré se réserver tout entier pour ses lecteurs ! — Dont acte !

10. — « Ton corps comme ton esprit se courbe en liane adorable et de toute la force de son instinct cherche à embrasser un tronc robuste et viril... C'est moi Daniel, qui te revendique pour mienne. » La femme à qui Daniel écrit ces lignes, c'est sa mère ! Et l'auteur qui les a rédigées, c'est l'inévitable « auteur d'*Amitié amoureuse !* » Je ne suis qu'à moitié étonné : depuis longtemps je me méfiais de cet « auteur » en domino transparent (Voir *Polybiblion*, t. XCII, p. 291, etc.). Tout de suite, sous les grossières élégances de la forme, j'avais senti le.... faisandage de.... l'idéal intérieur, et je prévoyais que, un jour ou l'autre, cette pourriture crèverait sous le fard et la poudre de riz du style. C'est fait ! *Mater dolorosa* est une œuvre putride, arrosée de tous les oppoponax, de tous les patchoulis, de tous les chypres de basse qualité; il n'y a pas au monde de narines assez intrépides pour supporter cet assaut ! Il faut fuir, après vous avoir dit, d'un mot, que le sujet n'est autre que l'amour anormal d'un fils pour sa mère et d'une mère pour son fils, que la vision de l'inceste s'y dresse dès la première page, qu'elle est maintenue implacablement sous vos yeux tout le long du livre, et qu'elle ne vous quitte qu'à la fin, lorsque les deux « héros », ayant eux-mêmes conscience du danger qu'ils courent, y échappent, la mère par la retraite au couvent, le fils par le suicide. Et quelles phrases ils ont faites avant d'en venir là, les malheureux ! De quel abominable charabia ils se sont grisés ! Je n'en donnerai qu'un spécimen : « C'est ma vie tout entière qui s'est liée à la tienne, jusqu'à faire, non plus deux âmes, mais une seule, non plus deux étoiles voisines, mais un de ces étranges systèmes astronomiques d'étoiles doubles, où l'on voit deux soleils, envoûtés l'un par l'autre, se poursuivant dans l'Infini ! » Une Philaminte de mes voisines, ancienne marchande de chaussures, trouve ce style « des plus distingués. »

11. — De celui-ci encore je puis dire : je m'y attendais ! Cet ouvrier de lettres, naïf, maladroit et entêté, devait faire « une gaffe », la gaffe sérieuse, la gaffe qui classe un homme définitivement. Je n'ai pas attendu longtemps, la voici ; elle s'appelle *Père*. C'est l'histoire d'une jeune fille découvrant que son père légal n'est pas son père naturel, lisant les lettres d'amour reçues par sa mère, revivant dans son imagination la faute de cette mère, consignant ses impressions sur un *Journal intime*, et finissant par écrire : Ma mère, je te pardonne ! — J'ai déjà dit que l'auteur, qui a débuté dans les lettres par des *Portraits de jeune fille*, avait la culture et la délicatesse d'un Trissotin. Je le répète, il ne se contente pas ici de mettre « les pieds dans le plat ; » il y tombe à quatre pattes et y patauge, en faisant des grâces.

ROMANS HISTORIQUES. — 12. — Commençons par *les Braves gens*, qui continuent *le Désastre* et les *Tronçons du glaive*, et qui les continuent pour la méthode « d'écriture » connue pour le sujet. J'ai déjà dit mon

sentiment sur cette méthode ; je continue moi aussi à la trouver mauvaise, contraire à l'intérêt comme à la beauté d'une œuvre d'art, — méthode d'officier d'état-major, non de poète. Les inconvénients en sont peut-être atténués dans ce volume par le caractère fragmentaire du sujet ; il est, en effet, partagé en sept épisodes : *Sedan*, *Strasbourg*, *le Siège de Paris*, *Sur la Loire*, *Fontenoy*, *Bitche*, *Belfort* (le premier et le septième avec des sous-titres symboliques : *La Chevauchée au gouffre*, *Quand même !*), entre lesquels il importe peu que les auteurs aient ou n'aient pas établi cette unité artificielle qui rend si pénible et si laborieuse la lecture des *Tronçons du glaive*. Toutefois, chacun de ces épisodes, traité d'après une « formule » plus artistique et moins technique, pourrait avoir une netteté plus lumineuse et plus impressionnante. Pour vous en convaincre, lisez seulement les pages 122 à 133, consacrées à la charge de cavalerie qui arracha au roi Guillaume le cri d'admiration dont les frères Margueritte ont fait le titre même de ce troisième volume ; vous y verrez à quel point l'abondance et la précision des détails peuvent nuire à la vie et à l'effet de l'ensemble. — Je me hâte d'ajouter que si ces douze pages ne sont pas ce qu'elles pourraient être (elles ne sont que très belles alors qu'on les voudrait sublimes), la cause en est aussi dans la hautaine pudeur qui a dû en dominer et en gêner la rédaction. Songez qu'elles ont été écrites par les fils du général Margueritte, le héros et le martyr de l'inoubliable charge ! Et vous comprendrez que les mains filiales aient pu défaillir plus de deux fois, et qu'à comprimer les battements de leur cœur les écrivains aient diminué la fougue et l'élan de leur plume !... Je plaide contre moi-même, je voudrais me prouver que j'ai tort de ne pas tout admirer ! Car malgré ses erreurs esthétiques, malgré quelques jugements suspects de partialité, cette œuvre, amère et salubre, mérite notre respect et notre reconnaissance.

A côté des grimauds qui se font imprimer,

et que je vais retrouver dans quelques-uns des paragraphes suivants, les auteurs de ces trois volumes sur nos désastres de 1870 font vraiment grande figure et peuvent être considérés comme des bienfaiteurs publics, — dans le sens et la mesure que j'ai essayé d'indiquer il y a trois ans.

13. — L'auteur de *la Colonne* « fait du style. » « Le 26 mai 1871, écrit-il, la Commune était moribonde et délirait. Le 16 mai, après midi, dans un effort pour se lever, elle flanquait par terre la colonne Vendôme, comme fait d'un bougeoir à portée de sa main, sur la table de nuit, un malade agité. Et, par un phénomène singulier, à peine avait-elle renversé ce lumignon, qu'une autre main invisible écartait les rideaux et que le soleil, entrant dans la chambre, mettait au

front de l'agonisante un rayon d'immortalité. » Or, M. Descaves a beau « faire du style, » il n'arrive pas à être un écrivain. C'est un « oseur » au geste brutal, à la voix criarde, à l'esprit faux, si faux, que lorsqu'il rencontre une idée juste, il la compromet et la gâte, comme dans tel de ses romans, que je n'ai pas à nommer. Que ne puis-je me taire sur celui-ci! J'en dirai du moins peu de chose. Il est dédié « à la descendance des héros de la Commune » comme « un encouragement à recommencer. » Il est mal, ou plutôt il n'est pas composé; pas de fable, pas de sujet, sinon ce sujet général : Paris en avril et mai 1871. De petits tableaux, juxtaposés, chapitre par chapitre; ici de vieux invalides s'excitant contre les insurgés, là des habitués d'un cabaret de Belleville déclamant et buvant contre les Versaillais; ailleurs, un perruquier, galonné de la Commune, se disputant avec sa femme, etc., etc., et enfin la chute de la colonne. Toutes ces « Vues de Paris » sont des images d'Épinal d'un dessin maladroit, de couleurs voyantes, formant une espèce d'album illustré pour cabarets, qui ne peut pas intéresser la critique.

14. — *Spartacus* a été loué par Garibaldi. C'est la traductrice qui nous donne ce renseignement; il ne nous apprend sans doute que peu de chose sur la valeur esthétique de ce roman ; retenons-le tout de même, d'abord pour préciser une question de date : *Spartacus* n'est pas né de *Quo Vadis* , comme d'autres romans historiques médiocres, et bien que la traductrice se serve d'une expression incontestablement *quovadiste*, quand elle nous parle des « mœurs déjà pétroniennes » qui s'y trouvent dépeintes. Retenons ensuite qu'une œuvre louée par Garibaldi ne peut pas être suspecte de cléricalisme et que, par conséquent, il serait imprudent d'y chercher des arguments en faveur de la nécessité du christianisme. Ils y sont, sans doute, dans les faits, sinon dans les intentions de l'auteur; mais n'invitez pas vos enfants à aller les y voir; ils y trouveraient autre chose, que leurs livres classiques ne cachent malheureusement pas assez. — A ces réserves près, l'œuvre vaut d'être lue; elle témoigne, en même temps que d'une érudition bien informée, d'une véritable puissance de mise en œuvre. — Elle constitue un tableau complet de la société romaine au temps de Sylla, avec ses mœurs non pas pétroniennes (Pétrone était élégant), mais grossièrement dissolues, avec ses consuls, ses gladiateurs, ses courtisanes, ses divorcées, ses philosophes et ses comédiens. Spartacus y joue le rôle dont l'histoire a consigné le souvenir, et celui dont les littérateurs modernes l'ont affublé. Il y est amoureux, non plus, comme dans une tragédie du XVIIIe siècle, de la sœur du consul Crassus, non plus, comme dans une tragédie du XIXe, de la sœur du consul Lucullus Varron, mais de la sœur de l'orateur Hortensius, femme de Sylla. — Ses amours sont d'ailleurs inutiles à l'intérêt et à l'unité de l'œuvre; la conspiration

des gladiateurs y suffisait amplement, avec ses phases si diverses et si poignantes : la préparation dans l'ombre, l'explosion au grand jour, les premières luttes, les premiers triomphes, la défaite finale. Sans dire, avec le critique littéraire que fut un jour Garibaldi, que ce « Spartacus est sculpté avec l'ébauchoir de Michel Ange, » il faut convenir qu'il l'est de main d'ouvrier. »

15. — Et nous voici encore avec un Henryk Sienkiewicz! Et ce ne sera pas le dernier! « Henryk cesse d'écrire ou je cesse de lire! » J'ai pourtant lu ce *Déluge* et depuis la première page jusqu'à la dernière, et il en a 682, petit texte! Il est vrai que c'était en chemin de fer et qu'il pleuvait! 682 pages! Et il est probable qu'il en manque; les traducteurs ont dû en couper! C'est plein de « trous », de développements brusquement interrompus, de scènes à faire qui ne sont pas faites; on dirait parfois le sommaire et la table des matières plutôt que l'œuvre elle-même. Je n'en réclame pourtant pas davantage. Le sujet et les personnages du *Déluge* sont les mêmes que dans *Par le fer et par le feu :* c'est toujours la guerre civile qui déchira la Pologne au XVIIe siècle; ce sont messire Zagloba, Jean Kretusky, Woldbraky, Mlle Annette, etc., etc. Toutefois ces héros sont rejetés au second plan; le premier est occupé par de nouveaux venus. Vais-je vous les nommer? Impossible! La liste en occuperait plus de deux pages du *Polybiblion*? Vais-je vous dire ce qu'ils font? Encore plus impossible! Je défie l'analyste le plus aigu de ramener à l'essentiel et de condenser en quelques phrases précises et claires le détail de leurs exploits et de leurs crimes. Car il y a des criminels parmi eux, des criminels odieux et des criminels sympathiques. Le plus criminel et le plus sympathique c'est André Kmita, une sorte de sauvage ingénu et superbe, qui finit par être le plus noble, le plus sublime, le plus parfait des chevaliers. C'est même l'évolution de ce caractère, avec ses fautes, son repentir, son expiation et sa triomphante réhabilitation, qui peut donner une certaine unité esthétique à cette accumulation prodigieuse d'épisodes particuliers; ce sont ses aventures personnelles qui forment le cadre — à tout moment disjoint et débordé, — où l'auteur a voulu faire tenir l'histoire entière de la Pologne, pendant une de ses périodes les plus agitées et les plus troubles, avec les intrigues de ses politiques, les délibérations et les disputes de ses grands seigneurs, les rivalités de ses ennemis, les faits d'armes de ses soldats, batailles rangées, sièges, assauts, retraites, embuscades, noyades, incendies, tout, absolument tout, et quelques autres choses encore. — Eh bien! il faut avoir le courage de dire que cette fois l'entreprise n'est qu'à moitié réussie; elle manque de clarté, parce qu'elle manque de mesure — à moins que ce ne soit, au contraire, parce que, dans la traduction française, elle n'a pas toute sa mesure, et n'ait pas été déployée dans toute son ampleur,

— « Peintre de fresque », ai-je dit (avec tout le monde) de l'auteur de *Quo Vadis* et de *Par le fer et par le feu* ; *le Déluge* est une fresque aussi, mais de dimensions exagérées ; elle ne tiendrait peut-être pas sur le mur de la Chine ! — Allez la voir pourtant ; elle vaut la visite ; mais n'oubliez pas qu'il faut au moins deux journées de chemin de fer pour en faire le tour !

Romans de mœurs. — 16. — Quant aux dix nouvelles de *Dans la steppe*, ce sont des eaux fortes ; le dessin en est un peu sommaire et haché ; mais les *noirs* en sont très vigoureux. Le sujet lui-même en est noir : c'est « la vie des vagabonds, » que l'auteur connaît bien, puisqu'il l'a vécue lui-même pendant sa jeunesse errante. Elle lui a laissé des souvenirs poignants, mais non du mépris pour les malheureux qui n'ont pas pu y échapper comme lui. Il y a plus que de la pitié, il y a de la sympathie dans tous ces portraits de mendiants, plus ou moins voleurs, de paysans ruinés ou ivrognes, de soldats déserteurs, d'ouvriers sans travail, d' « intellectuels » ratés, que l'esprit d'aventures ou les vices ont fait sortir des cadres sociaux, et que la faim ou la peur pousse à travers les villes et les steppes de l'immense Russie. Cette sympathie de l'ancien compagnon évadé aujourd'hui de ces ténèbres et de ces misères, vers la gloire et les richesses, s'affirme quelquefois par d'âpres paroles contre l'ordre social et bourgeois. C'est ce qui explique que Gorki soit si populaire parmi les socialistes et les nihilistes de son pays, mais qu'il paraisse suspect à la police impériale. Les dix nouvelles du présent volume ne semblent pas justifier ces suspicions. Justifient-elles au contraire les éloges que leur accordait naguère M. Melchior de Vogüé, lorsqu'il déclarait que, depuis Tourguenef Tolstoï, la littérature n'avait pas produit d'écrivain comparable à leur auteur? Elles laissent une impression de cauchemar très vive, et qu'on est tenté d'abord de juger inesthétique; mais comme les figures qui ont traversé ce cauchemar ne s'évanouissent pas, qu'elles restent au contraire dans l'œil, de plus en plus réelles et précises, il faut bien convenir que celui qui les y a gravées est un artiste puissant, un véritable créateur de vie.

17. — Et *les Humbles* sont des aquarelles. Le cadre en est exquis : une petite plaquette, mince, oblongue, papier glacé, couverture café au lait, impression très soignée. Le sujet en est intéressant : *le Curé de campagne*, *le Moine*, *la Petite Sœur des pauvres*, *les Bons Gendarmes*, *le Facteur rural*, *les Vieux Serviteurs*, *Premières Violettes*, etc., etc. — L'art en est très sincère, d'une ingénuité touchante. Le plus humble de ces *Humbles* c'est l'auteur. Il demande pardon à Balzac d'oser lui emprunter ce titre : *Le Curé de campagne*. « Toutes les qualités du grand écrivain me manquent, dit-il; les défaillances de mon style apparaîtront dès les premières lignes... Mais je saurai me tenir si loin du Maître que per-

sonne ne songera à m'en croire le disciple; mon manteau sera de si chétive étoffe, que pas un ne le comparera à la superbe hermine dont se parait le Roi du Roman! » Comme on le voit, ce modeste n'a pas peur des métaphores hardies! Un peu plus loin (p. 49), il dit : « Vous êtes, frères ignorantins et instituteurs, vous êtes sortis dans le même moule où l'Humanité et la Patrie coulent, pour la Postérité, leurs héros et leurs martyrs; » et au début du chapitre intitulé *In excelsis* (p. 97), il s'écrie : « J'ai gonflé le ballon de ma pensée, mon imagination s'est creusée en nacelle. Sur les ailes de cet aérostat, j'ai quitté la terre... » Il y a ainsi beaucoup d'autres figures de rhétorique dans ce petit opuscule; à vrai dire elles y sont toutes, et les figures de mots et les figures de pensée, les catachrèses, les synecdoches, les apostrophes, les prosopopées, etc., etc. Mais il y a de plus, il y a surtout de nobles sentiments; et à condition de rester du même avis que l'auteur sur son style, la lecture peut en être profitable. Il est toujours bon de vivre un moment en compagnie et dans l'intimité d'une âme délicate et élevée.

18. — *Foyer détruit* est plutôt un roman à thèse qu'un roman de mœurs. C'est un plaidoyer contre le divorce, plaidoyer partagé entre deux personnages mêlés à l'action, ou mieux figurant dans l'action, — un président de chambre et un musicien — et l'auteur lui-même, qui prend la parole pour son propre compte. Ces trois avocats, défenseurs des bons principes, parlent beaucoup, et même ils parlent bien, c'est-à-dire avec clarté, netteté, simplicité et en outre quelques négligences de style, comme il convient à des hommes sérieux, qui dédaignent d'être des puristes. A travers leurs allocutions et dissertations, et destinée à en être la preuve illustrée, une action passe, très chargée d'incidents, mais pressée et rapide dans sa marche; elle fait une halte à chaque discours, et puis repart d'un train plus accéléré, traversant les péripéties les plus variées, sans les développer, et les « scènes à faire » sans les faire, les signalant à peine d'un mot bref et brusque, — un coup de sifflet de la machine lancée à toute vapeur — et arrivant à la station terminus sans vous avoir laissé jouir du voyage. Voici le sommaire « rapide » de cette histoire « express. » Jacques Lestelle échoue à l'internat de médecine. Il décide qu'il deviendra politicien. Entre temps, il devient amoureux ou plutôt il devient le fiancé d'une jeune fille noble, mais peu fortunée. Il va s'établir à Paris médecin de quartier; il soigne quelques malades, mais il soigne surtout sa future candidature au conseil municipal; il fait des conférences socialistes parce qu'il a reconnu que le socialisme mène à tout, à la condition d'en sortir ou de paraître en sortir à l'heure opportune; il est élu conseiller municipal; il se distingue à l'Hôtel de ville; il est élu député; il se marie; il fait trop de dépenses; il a des enfants; il songe à divorcer,

pour épouser une femme riche; il est présenté par son ami le ministre à une jeune héritière; il fait des déclarations à la jeune fille, et procure des décorations au père; il est agréé; il introduit une demande en divorce contre sa femme; il échoue, mais dans des conditions qui peuvent compromettre sa réélection comme député; il éprouve le besoin de changer d'air; il se fait donner une mission en Orient, par son ami le ministre; il s'y distingue; il y gagne la croix d'honneur et des remords. Il écrit à sa femme pour lui demander pardon; sa femme va le lui apporter en personne à Constantinople; elle le rejoint, reste une semaine avec lui, lui apprend qu'elle est devenue millionnaire par suite d'un héritage, et le quitte pour aller préparer la rentrée au foyer; elle meurt en route. Et voilà comment la loi du divorce a détruit le foyer de Jacques Lestelle!

19.— Autre roman à thèse : *L'Étrangère*. L'auteur signe sa Dédicace : « Un Français qui a la prétention d'aimer la France. » Il a encore la prétention d'interdire à un Français d'aimer une étrangère et de l'épouser, un mariage entre étrangers ayant toujours des conséquences désastreuses! Et la preuve, c'est ce qui arriva au comte Georges de Traval. Il épousa une Autrichienne, très jolie, très intelligente, très honnête et très bonne; mais elle était fille et belle-sœur de deux financiers de Vienne, deux hommes de proie. Elle fut leur instrument auprès de son mari. Elle le décida à vendre ses terres, à faire « des affaires », à accepter la présidence d'une société de mines d'ardoises situées en France. Naturellement, le comte préside et ne gouverne pas; c'est le beau-père qui est le vrai directeur, et qui, sous le couvert du nom de son gendre, se livre à des manœuvres si coupables que ledit gendre se voit à peu près déshonoré. A ce moment, le « sang bleu » se révolte dans ses veines; il est prêt à tout pour se réhabiliter; il va se suicider! Mais il trouve mieux : il met le feu à une des mines de la société! Les gendarmes arrivent, il est conduit en prison, il passe en cours d'assises, et là, il dévoile son plan : s'il fut incendiaire, c'est par patriotisme, pour « bouter » l'étranger hors de France et des affaires françaises! A ce coup, la salle éclate en transports, les gendarmes pleurent sur leurs moustaches, et le jury l'acquitte — avec félicitations! — Quant à savoir ce que pensent les Français bailleurs de fonds ou actionnaires de la société, ruinés par le « crime sublime », l'auteur ne s'en inquiète pas; il s'est uniquement préoccupé de justifier sa « prétention »; il croit y être parvenu, il est content. Et, moi, je ne le serais pas si je m'en tenais à ce que viens de vous dire et de vous suggérer de cette thèse contestable et de cette démonstration bizarre, et si je n'ajoutais pas que « le peintre » s'y montre supérieur « au penseur »; quelques personnages épisodiques, notamment l'oncle et les deux tantes de Georges — (un homme à col roide et à principes rigides, une mondaine à cervelle

d'oiseau, et une vieille fille qui a le cœur d'une sœur de charité) — sont bien vus, bien rendus, et point poussés à la caricature. D'où l'on peut conclure que le jour où ce Français bornera ses prétentions à « peindre les gens », (de très grands Français n'en ont pas eu d'autres) il pourra faire des... choses intéressantes.

20. — L'auteur du *Nouveau Candide* est un sincère et un clairvoyant. Il se juge lui-même sévèrement : Mon livre, dit-il, « n'est peut-être qu'une fantaisie laborieuse, qui manque de grâce, d'esprit, de légèreté. » Laborieuse ? on la dirait plutôt improvisée, du bout de la plume, — une plume aiguë, dure, lourde, maniée par une main vigoureuse et brutale, mais qui va vite en besogne. Il n'a pas dû lui falloir plus de cinq à six matinées pour abattre ces 245 petites pages ! La composition en est clichée et scolaire : impression d'un prince barbare visitant Paris ;— l'exécution en est « bâclée. » Quant à la « philosophie » de l'œuvre, vous la devinez : le prince barbare quitte Paris, ses journalistes, ses artistes, sa Chambre des députés, ses commissaires de police, ses piliers de café, ses mondains-cercleux, ses femmes galantes, ses médecins, etc., etc., etc., en s'écriant : C'est vous qui êtes les barbares ! Il est vrai que son guide ne l'a introduit que dans la mauvaise compagnie, dans le Paris ouvert au premier venu, celui que l'étranger aperçoit d'abord en débarquant sur les boulevards, parce qu'il flotte à la surface de l'autre, comme son écume. Qu'un sauvage pense que c'est là le vrai Paris, et tout Paris, je me l'explique ; mais qu'un journaliste le dise..... je me l'explique aussi, mais je ne vous l'expliquerai pas aujourd'hui.

21. — L'auteur de *Gens de robe* est allé à l'école de « l'honorable préopinant » ; c'est dire qu'il n'y a pas développé sa délicatesse. Il nous conte grossement une grosse histoire où l'on voit une verseuse de bocks du Quartier latin enrichie brusquement par un héritage, exploitée par un notaire et autres hommes d'affaires et finalement assassinée par un Alphonse dont elle n'a pas pu se libérer. — Alphonse exécrable, certes, mais moins digne d'exécration peut-être que les « Gens de robe. » Ce n'est pas l'auteur qui formule ce dernier jugement ; c'est le cadavre de la pauvre assassinée, que l'auteur fait parler après la mort. Sévère, ce cadavre, mais pas tout à fait juste ! N'a pas le sentiment des nuances !

22. — Un commis-voyageur, officier d'académie (promotion du ministère du commerce), très au courant des choses de l'esprit, puisqu'il lit toutes les jeunes revues et qu'il passe quinze jours par an à Paris pour y vendre son vin et y voir des journalistes, me disait un jour, il y a quelque dix ans : « Mon cher, lisez *le Crépuscule des dieux*, c'est un chef-d'œuvre ! » Je l'ai lu, hier seulement (dans cette nouvelle édition), et même je l'ai lu jusqu'à la dernière page, celle où est mis à jour le sens absconse et symbolique du titre ; j'y ai eu quelque mérite. D'abord le sujet en est pénible : c'est l'histoire d'une famille de fous, un recueil

d'observations — et d'inventions — cliniques sur les tares physiques et morales, les érotomanies, mégalomanies et autres vices et manies de ce prince allemand, mort il y a quelques années, après avoir institué la ville de Genève pour son héritière, et avoir occupé Paris et l'Europe du scandale de ses aventures tragiques et comiques. — Ensuite la composition en est austère; elle n'est pas différente de celle d'un rapport de clinicien ou de commissaire de police. Les détails y sont consignés, par ordre chronologique et synchronique : à tel jour, à telle heure il se passa telle chose chez le duc: à la même date, sa fille, ses fils faisaient telles fredaines, et son favori tenait tels propos en compagnie de sa favorite, « une Italienne, de qui, si les actions étaient fort romanesque, le style n'y répondait pas toujours. » (p. 151). On peut dire de ce plan sans perspective ce que l'auteur dit lui-même du palais de son héros : *Tout* y a été bâti l'*un* après l'*autre*. » (p. 94). La matière, « louable ou non louable », comme disaient les apothicaires du temps de Molière, mais très abondante, y est disposée sans le moindre artifice esthétique. L'art a été réservé tout entier pour « l'écriture », et il faut reconnaître aussi qu'il y est abondant. Toutes les fautes de français mises à la mode par les Belges ou les Suisses de la littérature française, et par les ex-jeunes symbolistes, s'y trouvent réunies; c'est le « *modern' styl'* » avec ce quelque chose de tendu, de contourné, de morose, qui manque à l'art ancien, à l'art d'un simple Voltaire, par exemple, ou même d'un Renan. On voit que je ne dissimule aucune des qualités de ce « chef-d'œuvre. » Je ne veux pas même en taire la valeur philosophique et la signification symbolique : la dégénérescence de cette famille de princes est représentative de la fin prochaine de toutes les aristocraties : c'est *le Crépuscule des dieux !* (Trémolo à l'orchestre !) — Mais quoi? je ne suis pas ému; je crois même que je baille ! Et j'ose dire, au risque de chagriner mon commis-voyageur, que M. Élémir Bourges, « de qui, si les intentions sont hautes, et le prénom distingué, son style n'y répond pas toujours ! »

23. — J'ai gardé pour la fin et pour nous reposer des autres, l'œuvre simple, délicate, discrète et cependant dramatique qui a pour titre : *Les Oberlé*. J'avertis les lecteurs du *Crépuscule* et d'autres études d'hôpital, qu'il n'y a ici que des gens bien portants, ou du moins des âmes saines, qui ne sont pas toutes héroïques, mais dont aucune n'a de tares ni de vices. M. René Bazin les croit aussi intéressantes que les autres. A voir le succès qu'il obtient, il semble bien qu'il n'est pas seul de son avis. Le sujet des *Oberlé* est le même qu'avait traité incomplètement l'auteur de *Française du Rhin*, dont nous avons loué ici, l'année dernière, les intentions, à savoir le prolongement dans l'intérieur des familles alsaciennes des douleurs et des déchirements de la guerre de 1870. La famille des Oberlé a la moitié de ses membres obstinément

fidèle à l'ancienne patrie : le grand-père, qui a été député protestataire, la mère et l'oncle Ulrich; quant au père, Joseph Oberlé, et à sa fille Lucienne, ils se sont ralliés à l'Allemagne, l'un, parce qu'il veut sauvegarder ses intérêts industriels, l'autre parce qu'elle aime et veut épouser un officier prussien. Reste le fils Jean, qui a terminé ses études en Allemagne et qui, à la veille d'être appelé à Strasbourg, pour les obligations du service militaire, vient passer quelques jours chez ses parents. Il voit leur division, leur hostilité sourde, leurs souffrances, provoquées par les moindres incidents de la vie quotidienne, aggravées même par son retour. Il se sent pressé de prendre parti dans cette guerre plus que civile. Sa sœur, qui lui fait ses confidences, ne lui cache pas qu'elle compte sur lui pour triompher des résistances qu'elle redoute; son père, qui pense déjà à être le candidat officiel du gouvernement aux prochaines élections, espère bien que son fils ne lui créera pas de difficultés. Quant au grand-père, qui est à demi paralytique et ne parle pas, mais dont la pensée n'en est que plus vivante et vigilante, il fixe sur son petit-fils des regards scrutateurs et défiants qui semblent dire : est-il germanisé celui-là? Sa mère partage son inquiétude, et avec sa mère, une jeune fille, Odile Bastian, qui, depuis l'enfance, se sait aimée de Jean, mais qui est restée avec toute sa famille passionnément Française. On devine quel drame va éclater, (sans tapage d'ailleurs, puisque c'est au plus délicat des dramaturges que nous avons affaire) entre tous ces sentiments et ces intérêts opposés. Jean est Français comme sa mère; mais son patriotisme qui était tout cérébral, à son retour de Berlin, s'émeut et s'empare peu à peu de tout son être au contact de ces soupçons, de ces contradictions, de ces attaques. Lors de sa visite dans la famille Bastian, la mère lui adresse à peine la parole et Odile garde le silence; il est le fils du renégat, l'élève des écoles allemandes, on le traite en étranger, en ennemi. — Le cœur gonflé d'amertume, à se voir ainsi méconnu, il cherche l'occasion de s'expliquer; il la trouve, la veille de Pâques, pendant un pèlerinage à la chapelle de sainte Odile, auquel prend part la fille des Bastian — Oh! la chaste et touchante rencontre des deux jeunes gens! Ils s'avouent leur fidélité réciproque l'un à l'autre et à la patrie commune, et ils se quittent ayant échangé les promesses des fiançailles. — Pendant ce temps, le mariage de Lucienne avec l'officier prussien se prépare; le préfet allemand de Strasbourg est venu chez les Oberlé faire la demande officielle; il y est reçu avec embarras par Mme Oberlé, avec une obséquiosité empressée par Joseph Oberlé; mais le grand-père le reçoit autrement. Revêtu de sa plus belle redingote, fleurie du ruban rouge, il se fait porter dans le salon, presque devant le visiteur, et là, d'un geste bref, il tend à l'Allemand son ardoise où étaient écrits ces mots : « Je suis ici chez moi,

Monsieur ! » Et ses yeux tendus ajoutaient: « Sortez d'ici. » — La scène est dramatique, et même théâtrale ; il y en a peu de ce genre dans l'œuvre de M. Bazin ; elle n'en a pas moins été goûtée par ceux-là mêmes qui lui préfèrent — les gourmets ! la scène moins claquante, d'une émotion plus discrète et comme pudique, de la première visite de Jean chez les Bastians. — Le résultat de « ce scandale, » comme dit Joseph Oberlé, c'est la résolution que prend Jean d'opter pour la France. Il ne s'en rend pas moins, à la date fixée, à la caserne de Strasbourg ; — (pourquoi ? pour tenir la promesse qu'il en a faite à sa mère, et sans doute aussi pour fournir à l'auteur un plus beau, plus tragique et plus prompt dénouement.) — Il y revêt l'uniforme prussien, mais quelques heures après, il déserte. Poursuivi par les ordres de son capitaine, qui se trouve être le fiancé de sa sœur, il va être atteint ; au moment où il franchit la frontière, une balle le frappe, il tombe, mais il n'est pas tué.... Il vivra en France. — Et pendant ce temps sa mère achèvera de mourir en Alsace. Quant à Lucienne, elle n'épousera pas l'officier, qui n'a pas hésité à faire son devoir et qui, tel un Rodrigue, a sacrifié son amour. Son père ne sera pas député, et Odile... ils ne se reverront jamais ! Et voilà ce que la conquête a fait de l'Alsace !

Telle est la fable des *Oberlé* ; on a peut-être vu, à travers cette brève analyse, de quelle qualité, fine et rare, en sont les éléments dramatiques ; tout le pathétique, à l'exception d'une scène ou deux, en est « à l'intérieur » dans l'âme des personnages, plus que dans les événements. Les paysages qui encadrent cette succession de scènes intimes, très nombreux, très étudiés, exécutés avec une conscience et une application un peu visibles, sont animés et vivants au point d'être eux-mêmes dramatiques, et de faire de la terre d'Alsace qu'ils évoquent un personnage de l'action, et même le personnage principal. Car c'est l'Alsace qui apparait dès la première page du livre, c'est son image, endeuillée du grand nœud noir, qui en domine tous les épisodes et tous les détails. — Cette Alsace inconsolable, cette orpheline qui ne veut pas oublier et dont le regard humide est constamment tourné du côté de la patrie perdue, est-ce la vraie Alsace, telle que l'ont laissée trente années de germanisation, ou seulement une Alsace de chromolithographie ? C'est du moins la seule qui pût nous être présentée par un artiste soucieux de ne pas perdre le contact avec le public. Cette figure douloureuse est entrée dans l'imagination populaire et elle y est devenue sacrée ; elle a désormais sa place parmi les « icônes » les plus vénérés de notre culte et de notre religion patriotiques. Et c'est précisément parce qu'elle a été trop souvent reproduite et exploitée par des imagiers grossiers et des enlumineurs industriels, qu'il était nécessaire d'en avoir une nouvelle édition véritablement « artistique. » Sachons gré à M. René Bazin de nous l'avoir donnée.

CHARLES ARNAUD.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE

ÉCONOMIE POLITIQUE PROPREMENT DITE. — 1. *Le Capital*. T. III. *Procès d'ensemble de production capitaliste*, par KARL MARX; trad. française. Paris, Giard et Brière, 1901, in-8 de XXIV-522 p., 10 fr. — 2. *Le Caractère et la méthode logique de l'économie politique*, par CAIRNES. Paris, Giard et Brière, 1902, in-8 de 272 p., 5 fr. — 3. *Cours d'économie politique*, par COLSON, T. I. Paris, Gauthier-Villars ; Guillaumin, s. d., gr. in-8 de 596 p., 10 fr.

QUESTIONS SOCIALES. — 4. *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, par TH. SEIGNOBOS. Paris, Alcan, 1901, in-8 de 322 p., 6 fr. — 5. *Les Problèmes du XXe siècle*, par G. DE MOLINARI. Paris, Guillaumin, 1902, in-12 de 362 p., 6 fr. — 6. *Superstitions politiques et phénomènes sociaux*, par HENRI DAGAN. Paris, Stock, 1901, in-12 de XXIV-294 p., 3 fr. 50. — 7. *L'Évolution du socialisme*, par JEAN BOURDEAU. Paris, Alcan, 1901, in-12 de 330 p., 3 fr. 50. — 8. *Socialisme d'opposition, socialisme de gouvernement et lutte de classes*, par JOSEPH SARRAUTE. Paris, Jacques, 1901, in-12 de 144 p., 2 fr. — 9. *Le Droit de vivre et ses conséquences rationnelles*, par F. DUGAST. Paris, Giard et Brière, 1902, in-12 de 96 p., 1 fr. — 10. *Excursion dans le domaine du socialisme : dangers du socialisme, bienfaits de l'humanitarisme*, par J. FLEURY. Paris, Giard et Brière, 1902, in-12 de 180 p., 2 fr. — 11. *Dialogues socialistes*, par EDOUARD BERTH. Paris, Jacques, 1901, in-12 de X-320 p., 3 fr. 50. — 12. *L'Idée sociale au théâtre*, par ÉMILE DE SAINT-AUBAN. Paris, Stock, 1901, in-12 de 364 p., 3 fr. 50. — 13. *L'Année sociologique*, par DURKHEIM, 4e année. Paris, Alcan, 1901, in-8 de 628 p., 10 fr. — 14. *Un Coin d'étude sociale*, par PAUL FLOQUET. Paris, Marchal et Billard, 1901, in-12 de 118 p., 2 fr. — 15. *Die Frauenfrage*, von CATHREIN, S. J. Freiburg im Breisgau, Herder, 1901, in-12 de 164 p., 1 fr. 85. — 16. *Conférences sur les œuvres sociales*, par le R. P. ÉMILE PICHÉ. Paris et Poitiers, Oudin, 1901, in-12 de 346 p., 3 fr. — 17. *Catéchisme d'économie sociale*, par F. DENOËL. Liège, Cormaux, 1901, in-8 de de XVI-246 p. — 18 *L'Assurance ouvrière à l'étranger*, par JEAN ARTIBAL. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1901, in-8 de 122 p., 2 fr. 50. — 19. *Assistance sociale, pauvres et mendiants*, par PAUL STRAUSS. Paris, Alcan, 1901, in-8 de 304 p., 6 fr.

HISTOIRE ET DESCRIPTIONS ÉCONOMIQUES. — 20. *L'Œuvre sociale de la Révolution française*, par EMILE FAGUET, LICHTENBERGER, WOLFF, SAGNAC, CAHEN et LÉVY-SCHNEIDER. Paris, Fontemoing, s. d., in-12 de 460 p., 5 fr. — 21. *Les Doctrines économiques et sociales du marquis de Mirabeau*, par LUCIEN BROCARD. Paris, Giard et Brière, 1902, in-12 de 394 p., 5 fr. — 22. *L'Allemagne en 1848*, par KARL MARX. Paris, Schleicher, 1901, in-12 de 402 p., 5 fr. — 23. *Les Nouvelles Sociétés anglo-saxonnes*, par PIERRE LEROY-BEAULIEU. Nouvelle édition. Paris, A. Colin, s. d., in-12 de XVI-488 p., 4 fr. — 24. *Le Socialisme sans doctrines. Australie et Nouvelle-Zélande*, par ALBERT MÉTIN. Paris, Alcan, 1901, in-8 de 282 p., 6 fr.

La moisson, cette fois, est abondante. Nous commençons par les œuvres de doctrines ; nous verrons ensuite les études sociales, puis finalement les travaux de géographie économique et d'histoire.

ÉCONOMIE POLITIQUE PROPREMENT DITE. — 1. — MM. Borchardt et Vanderrydt ont traduit le troisième volume du *Capital*, de Karl Marx. qu'Engels avait publié en 1894 et qui est consacré au « procès d'ensemble de la production capitaliste » (Procès, dans le dictionnaire des marxistes, signifie processus.). Au reste, le sujet n'est pas épuisé. Engels ouvre le livre par une longue Préface, âpre et même grossière, contre les blasphémateurs de son prophète. Il y explique qu'il a été obligé de remanier beaucoup les ébauches de Marx, soit pour les réduire, soit pour les souder entre elles. Il y avoue aussi qu'il est « inutile de chercher dans Marx des définitions définitives, vraies

une fois pour toutes » (p. xv) : c'est le pavé de l'ours sur la tête du philosophe. — Aussi bien ce troisième volume n'ajoute-t-il rien à la gloire de Marx. Les raisonnements traînent en redites inutiles ; les choses les plus claires sont rendues inintelligibles, et Marx, qui n'a jamais su se borner, réglant tout, brouille tout, fait un art à sa mode. Les subdivisions, telles qu'Engels les a, non pas trouvées, mais faites, sont : la transformation de la plus-value en profit et du taux de la plus-value en taux du profit ; la transformation du profit en profit moyen ; la loi tendancielle de la baisse du taux du profit ; la transformation du capital-marchandise et du capital-argent en capital commercial ; enfin la subdivision du profit en intérêt et profit d'entreprise. Cette dernière partie vaut mieux, quoiqu'il n'y eût, même du vivant de Marx, rien de bien nouveau à constater qu'un entrepreneur qui gagnerait vingt, s'il opérait avec son propre capital, cède cinq à son bailleur de fonds s'il en a un. Ici, nous signalons, au sujet du prêt à intérêt, une curieuse discussion contre Luther (p. 435). — L'ouvrage entier repose sur la théorie marxiste de la plus-value : il n'y a que le travail vivant qui produise (p. xiii) ; bien plus, les marchandises fabriquées par des ouvriers propriétaires des instruments ne sont pas du capital (p. 185). Mais le sens nouveau de certains mots rend tout le volume très obscur. Ainsi le « prix de revient » n'est pas la même chose que « le coût de la production » (p. 2) ; le « taux de la plus-value » est « l'expression du rapport de la plus-value au capital variable », tandis que le « taux du profit » est « l'expression du rapport de la plus-value au capital tout entier » (p. 19) ; enfin, le « prix de revient capitaliste diffère quantitativement du prix de revient réel, et il est *toujours* plus petit que la valeur de la marchandise » (p. 3 et 173). Que signifie ce mot *toujours* ? C'est une erreur profonde, si on le prend au sens grammatical ; c'est un vulgaire truisme si on le prend dans le sens de « habituellement et normalement. » Voilà pourtant les génies devant lesquels une moitié du monde dit intellectuel se pâme dans l'admiration ! Enfin, Marx a tort de ne pas soumettre ces abstractions au contrôle de l'expérience : et quand il lui arrive de citer des faits, par exemple des statistiques sur l'hygiène des ateliers (p. 74 et s.), ce sont des statistiques empruntées à la première moitié du siècle passé. Tout cela, y compris l'hostilité contre le progrès industriel, donne au volume un air vieillot, non moins que pédantesque.

2. — Voici une autre traduction, *Caractère et méthode logique de l'économie politique*, œuvre de Cairnes. On sait que Cairnes, disciple et grand admirateur de Stuart Mill, dans lequel il voyait « un des esprits les plus distingués », avait publié sous ce titre là huit conférences faites à Dublin en 1857. Cairnes était une intelligence très philosophique, un des adeptes les plus fervents de la méthode métaphysique en éco-

nomie. C'est ainsi que nous le retrouvons dans ce travail. Pour lui, « l'économie politique se tient à part de tous les systèmes particuliers d'institutions industrielles et sociales. Elle n'a rien à voir avec le laissez-faire, pas plus qu'avec le communisme; avec la liberté de contrat, pas plus qu'avec le gouvernement paternel ou avec les systèmes des constitutions » (p. 31). Elle est, en un mot, une science froide et désintéressée, planant dans le monde des abstractions. — Deux conférences sont consacrées aux deux clous de l'économie politique anglaise, je veux dire le malthusianisme et la théorie ricardienne de la rente. Sur le premier point, Cairnes est avec Malthus : il malmène — et avec raison — Rickards, professeur à Oxford, qui, dans *Population and Capital*, avait pris comme objection au malthusianisme l'infériorité incontestable de l'accroissement virtuel des vies humaines, comparé à l'accroissement virtuel des grains de blé et en général des espèces végétales et animales (p. 191 et s.) ; mais Cairnes a tort de conclure que la solidité de la théorie de Malthus prouve, à la charge de Dieu créateur et Providence, une « erreur de calcul dans les rapports des moyens aux fins » (p. 210). La conférence sur la rente est également une discussion de ce même Rickards, qui avait attaqué, entre autres choses, la loi des *diminishing returns* (revenus agricoles décroissants), loi posée par Stuart Mill comme la proposition la plus importante de l'économie politique (p. 241). En présence des phénomènes nouveaux qui ont surgi depuis trente et quarante ans, beaucoup de ces pages de Cairnes ont quelque peu vieilli.

3. — Voici au moins du nouveau et du français : c'est le *Cours d'économie politique* que M. Colson, ingénieur en chef des ponts et chaussées et conseiller d'État, a professé à l'École des ponts et chaussées. Nous n'en avons maintenant que le premier volume. A quoi bon un traité nouveau ? se demande l'auteur. C'est que, répond-il, des ingénieurs étrangers au droit et aux affaires attendent un enseignement d'une forme un peu particulière, avec plus d'explications sur le commerce et les finances et avec des éclaircissements mathématiques sur la valeur (p. 1). Mais le plan paraît défectueux. Les six livres (dont M. Colson ne donne encore que deux) sont consacrés : 1° à l'exposé général des phénomènes économiques ; 2° au travail et aux questions ouvrières ; 3° à la propriété des capitaux et des agents naturels ; 4° au commerce et à la circulation ; 5° aux finances ; 6° aux travaux publics. En présence de cette table des matières, Adam Smith pourrait dire que la sienne est un chef-d'œuvre d'ordre et de clarté. Les questions ouvrières précèdent mal la propriété et la circulation ; discuter la théorie de la rente au premier volume (p. 78 et s.), en renvoyant au second l'étude du capital, ne vaut pas mieux. M. Colson ne tient pas non plus tout ce qu'il promet. Grâce aux mathématiques, il peut, dit-il,

« serrer d'un peu plus près qu'on ne le fait souvent toute la théorie de la valeur » (p. 1). Et après cela, il laisse ignorer tout à fait la théorie psychologique de Jevons et de Menger, quoique ébauchée déjà par Turgot et Condorcet ; il ne parle ni de valeur subjective, ni de « valeur d'usage », ce qui laisse inexplicables un bon nombre des phénomènes économiques et des contrats ; il définit tout court la valeur « l'aptitude (aptitude de quelles choses ?) à procurer par voie d'échange une certaine quantité de richesses (p. 44). Ce sont là de réelles lacunes dans un traité en plusieurs volumes grand in-octavo. M. Colson est-il bien sûr aussi que « les produits ne s'achètent qu'avec des produits ou des services ? » (p. 117). On le disait autrefois, mais on en est un peu revenu, avec les phénomènes d'émigration des capitaux. Bref, M. Colson aurait gagné à avoir un peu plus de philosophie, car si la philosophie, chez les grands esprits, s'allie fort bien avec les mathématiques, au moins ne se laisse-t-elle jamais remplacer par cette dernière. — J'ajoute que, en matière de malthusianisme, il fait un peu trop bon marché de la morale : je le loue, au contraire, de ne pas être aussi étatiste qu'on aurait pu l'attendre d'un polytechnicien et d'avoir sur le rôle de l'État une théorie qui peut fort bien être acceptée.

Questions sociales. — 4. — La méthode d'abord, dirons-nous. — Là-dessus, M. Seignobos publie ses conférences au « Collège libre des sciences sociales, » sous le titre : *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*. Il y a là, certainement, des pages fort judicieuses sur la critique historique et sur les formes diverses que l'histoire a revêtues ou traversées au cours des âges. Je note aussi très volontiers une juste défiance des statistiques officielles et des réponses aux questionnaires, réponses qu'un « employé, dérangé pour un travail qui ne l'intéresse pas, vous fait au hasard pour se débarrasser de vous » (p. 73). Voilà qui est très exact. Mais l'œuvre a beaucoup de lacunes. Ainsi, puisque M. Seignobos parlait de la méthode historique appliquée aux sciences sociales, comment a-t-il pu ne pas même nommer Le Play ? C'est que M. Seignobos, convaincu que « l'histoire est essentiellement une science de raisonnement » (p. 5), a sans doute apporté à cette étude certaines idées toutes faites qui devaient lui troubler la vue. Par exemple, il affirme que « la théologie est devenue l'histoire des religions » (p. 7) ; il place Jésus-Christ entre Socrate, Blanqui et Karl Marx, dans la même catégorie qu'eux tous (p. 267), et, examinant comment de l'histoire des guerres et des traités on est monté à l'histoire des idées et des institutions, il oublie l'histoire de l'Église, la plus ancienne pourtant des histoires de ce dernier genre, et il la dit née seulement au XIXe siècle et au sein des Universités allemandes (p. 158, etc.). N'aurait-il point péché contre un axiome fort bien exprimé par lui en vingt endroits, à savoir qu'il faut laisser de côté les partis pris avant de se mettre à l'étude

des faits historiques? Une dernière critique : pourquoi, malgré Giddings et d'autres, s'obstine-t-il à confondre la dynamique avec la cinématique, c'est-à-dire la connaissance des forces avec celle des mouvements? (p. 246.)

5. — Selon M. de Molinari, *les Problèmes du* XX*e siècle*, c'est le problème religieux, moral, économique et colonial, en même temps que celui du gouvernement individuel et collectif. Les opinions de l'auteur sont trop connues, et lui-même, dans sa longue carrière, a trop écrit pour que nous ayons à les exposer bien en détail. Le problème religieux sera résolu quand la religion aura senti qu'il lui faut abdiquer aux mains de la science et abandonner sa foi en un Dieu personnel. Malheureusement « le christianisme ne diffère pas du paganisme au point de vue scientifique » (p. 15) ; pas davantage, il « n'apportait aucune modification aux parties essentielles de la morale » (p. 22) ; et encroûté maintenant dans ses rites et ses dogmes, il n'a pas su comprendre que le monde marchait pendant que lui-même restait immobile. En économie politique, il faut s'en rapporter à la concurrence illimitée, soit entre les nations, soit entre les particuliers, mais « ce libre milieu commence à peine à se constituer » (p. 93). Le protectionnisme, le militarisme et l'étatisme sont les trois monstres qu'il faut anéantir. — M. de Molinari ne creuse rien : il se contente d'aligner des mots et des phrases, à la façon d'un causeur élégant et superficiel. L'exactitude de ses affirmations, ou simplement même leur netteté, semble le préoccuper assez peu. Le compte rendu fort élogieux que M. de Molinari a fait donner de son ouvrage dans son *Journal des économistes* qu'il dirige, va même plus loin, puisqu'il pose en principe que « la réforme morale n'a pas besoin d'un progrès qui accorde la religion avec la science, la foi avec la raison, mais qu'elle s'effectuera d'elle-même, par le libre jeu et le libre développement de nos besoins physiologiques. » Ce que dit M. de Molinari n'est pas tout à fait la même chose, mais presque.

6. — Avec ce titre : *Superstitions politiques et phénomènes sociaux*, M. Henri Dagan aurait pu refaire le livre de M. de Molinari. C'est autre chose cependant qu'il a fait. M. Dagan est un sceptique, qui voit des superstitions partout et des principes nulle part. Qu'est-ce que la justice? Qu'est-ce que la liberté? Qu'est-ce que la patrie? M. Dagan trouve fausses toutes les définitions données avant lui, et lui-même n'en donne aucune. Des pages de Machiavel, des phrases de Pascal, des discussions contre Spencer ou contre Nietzsche émaillent la trame du livre : je dirais qu'elles la coupent, s'il y en avait une. Viennent ensuite les « phénomènes sociaux » : question agraire, dépopulation, alcoolisme, chômage. Là, M. Dagan, avec l'insuffisance de sa logique et de ses observations, serait un guide dangereux. Ainsi c'est l'absence de pro-

priété chez les ouvriers de l'agriculture qui est cause de la crise agricole (p. 132 et suiv.) ; et c'est le surmenage qui est cause de l'alcoolisme (p. 236 et suiv.). La couverture du volume porte « 2e édition » : alors M. Dagan, tout sceptique qu'il est, doit croire au miracle, car c'en est un vraiment que sa première édition ait pu s'épuiser.

7. — Il est bien certain que le socialisme a évolué. Nous ne sommes plus au temps de Louis Blanc et de Proudhon, pas même au règne de Napoléon III (que l'on accusait déjà de faire du socialisme, et quel socialisme !) ou enfin au temps de Karl Marx, formulant son matérialisme historique et sa fameuse thèse de la plus-value. M. Jean Bourdeau s'est dit qu'il y avait là matière à un livre bien instructif. Il a donc écrit *l'Évolution du socialisme*, ouvrage intéressant et d'une lecture facile, suffisamment renseigné, sans être pourtant ni pédant ni ardu. Beaucoup de gens pourront le lire avec fruit. Nous citons tout particulièrement le socialisme municipal et la « fin d'une doctrine », c'est-à-dire le discrédit des pures théories marxistes (ch. III). L'auteur ne professe aucune sympathie pour les thèses qu'il expose : cependant il garde, en face des pires excès ou des théories les plus monstrueuses, un flegme que l'on pourrait taxer d'indifférence. De même, quand il discute « la nécessité d'un *modus vivendi* entre le travail et le capital (ch. VI, III) ou bien quand il étudie « le mouvement syndical depuis la loi de 1884 (ch. VII, II), nous aimerions le voir s'inspirer de certaines considérations philosophiques et morales.

8. — M. Joseph Sarraute, en rééditant sous le nom de *Socialisme d'opposition, socialisme de gouvernement et lutte de classes* deux articles parus en 1900-1901 dans la *Revue socialiste*, se défend de vouloir soutenir MM. Waldeck-Rousseau et Millerand contre les socialistes antiministériels. Il fait bien de le dire, car on aurait pu s'y méprendre et croire que cet opuscule ait été imprimé sur les fonds secrets du ministère de l'intérieur. A part cela, il y a quelques vérités dans M. Sarraute. Il observe avec raison qu'il faut de l'ordre et de l'harmonie dans toute production et que, à un certain point de vue, la solidarité économique et technique des producteurs possède un caractère social, bien que toutes les fonctions essentielles de la production reposent sur l'intérêt immédiat et sur la responsabilité personnelle, ce qui est difficile à concilier avec le collectivisme (p. 38 et s). Dans une seconde étude, M. Sarraute constate non moins justement que « le socialisme, c'est la démocratie étendue du domaine politique au domaine économique » (p. 106). D'où je conclurais, quant à moi, que la démocratie est bien dangereuse et que la pente est bien glissante, puisque son seul passage d'un domaine sur un autre réalise le socialisme. Mais M. Sarraute trouve là un nouveau motif pour embrasser chaudement la cause de la démocratie. En effet, quoique ou parce que

ministériel (sans le dire ni nommer M. Millerand), il est tout autant socialiste. Karl Marx et Engels sont les deux prophètes. Seulement, convaincu qu'il est difficile de socialiser brusquement la production et l'échange (p. 210 et s.), il ne se soucie pas d'aller plus vite que M. Millerand. Or, M. Millerand candidat demandait bien la nationalisation des mines, des chemins de fer et des usines ; mais M. Millerand ministre se contente d'exciter et d'armer les ouvriers contre les patrons.

9. — En tête du *Droit de vivre et ses conséquences rationnelles*, M. Dugast qui n'est point un inconnu pour nous, se déclare « profondément croyant » : pour lui, « les traditions de l'idéalisme chrétien sont encore, de toutes les croyances, celles qui portent dans leurs principes originels le plus puissant ferment de progrès moral et de progrès social » (p. 7). Là-dessus, le talent et la verve en moins, il réédite les doléances de l'*Organisation du travail* de Louis Blanc... En philosophie, il affirme que « l'essence de toute chose est hors notre portée » et que « nous ne connaissons rien que des relations de faits, dont nous déduisons des lois » (p. 15). En histoire il ne sait rien : la preuve, c'est qu'il en est resté à la légende du pacte de famine (p. 62), ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que la condition sociale de la multitude est inférieure à ce qu'elle était avant la Révolution (p. 14 et s.). Le remède au mal, ce serait de transformer les actionnaires en obligataires à revenus fixes ; ce serait de garantir aux propriétaires fonciers, à la fois comme minimum et comme maximum, un « revenu basé sur le capital d'achat et d'aménagement et correspondant à celui des autres capitaux mis au service du travail » ; ce serait enfin, pour « l'argent prêté à l'industrie et au commerce », de lui donner une garantie absolue au moyen d'une solidarisation générale organisée par l'État et s'imposant à toutes les industries et à tous les commerces qui offriraient une probabilité suffisante de réussite ; « les capitaux, dit ici M. Dugast, seraient placés par l'État, qui prendrait les mêmes mesures de conservation que si ces capitaux lui appartenaient à lui-même » (p. 88-90). M. Dugast a écrit tout cela sans rire : c'est un comble ; et un autre comble, c'est qu'il ne se doute pas qu'il est socialiste tout crûment.

10. — L'*Excursion dans le domaine du socialisme : dangers du collectivisme, bienfaits de l'humanitarisme*, par M. J. Fleury, est un papotage de 180 pages assez pleines, sans sous-titres, ni divisions, ni table des matières. Cela vous fait l'effet de beaucoup d'articles de journaux collés à la suite les uns des autres. Le collectivisme, au dire de M. Fleury, est irréalisable, parce qu'il manque totalement de consistance », tandis que « l'humanitarisme, se fondant sur le libre élan de la générosité, serait de droit naturel » (p. 3). Qu'est-ce que l'humanitarisme ? J'ai couru vers la fin du livre pour le savoir, mais M. Fleury n'a pas voulu me le dire. A part cela, l'auteur est antidreyfusard et antigouverne-

mental; il est même tolérant en matière de religion, pourvu qu'on le débarrasse des communautés religieuses, « superfluité encombrante à la religion » (p. 65 et suiv.), ou tout au moins pourvu qu'on oblige les religieux à prendre des femmes et à faire des enfants (p. 123). — J'ai lu le livre jusqu'au bout : plaignez-moi, mes amis, mais ne m'imitez pas.

11. — Tout le monde ne sait pas faire dialoguer des personnages comme Platon ou comme Joseph de Maistre, pas même comme Galiani dans *le Commerce des grains*. C'est la réflexion que je faisais à part moi, entre deux bâillements, pendant que je lisais les *Dialogues socialistes* de M. Édouard Berth. Voici le thème. Quatre jeunes hommes causaient autour d'une table ; l'un, épris de beauté, accusait le socialisme d'être « antiesthétique »; le deuxième, « encore mal dégagé de l'influence chrétienne », l'accusait d'être « matérialiste » ; le troisième, lui reprochant de faire trop large la part du déterminisme économique et trop faible celle de la volonté humaine, l'accusait d'être « amoral »; le quatrième, enfin, les ramenait à l'admiration et au culte du socialisme. Cinq entretiens sur le socialisme et la civilisation, sur la religion, l'art et la femme composent le volume. Quant à appeler cela des dialogues, non. Les personnages prononcent des tirades de plus de vingt pages sans même s'interrompre pour respirer ; et leurs discours ont souvent six pages sans un seul alinéa. Et des interlocuteurs qui vous débitent de mémoire, comme citations, des pages entières de Marx ! Décidément, M. Berth aurait plutôt démontré le contraire de sa thèse : à savoir que le socialisme et l'art d'écrire sont brouillés à tout jamais entre eux.

12. — M. Émile de Saint-Auban a choisi un sujet bien intéressant et bien fécond : *L'Idée sociale au théâtre*. Analyser et juger les drames de tout genre qui, dans le théâtre contemporain, se rattachent de près ou de loin aux questions sociales et aux principes sur lesquels reposent les sociétés, il y avait là de quoi tenter un critique ou un philosophe. J'ose dire cependant que la lecture m'a déçu : j'attendais mieux de l'auteur et du sujet. D'abord ce n'est pas clair : M. de Saint-Auban écrit en un français très moderne et très tourmenté, français pour lequel les livres n'ont pas les complaisances des journaux. Ensuite il faudrait souvent un exposé plus simple et plus détaillé des pièces ; Saint-Marc Girardin en avait donné l'exemple dans sa *Littérature dramatique*. Je suppose, en effet, que M. de Saint-Auban n'a pas écrit seulement pour les habitués du *Théâtre libre*. Enfin, sous prétexte de critique, il expose beaucoup trop ses idées personnelles sur la société ; et ces digressions interminables alourdissent péniblement le volume. Là, on pourrait aussi noter une regrettable ignorance des phénomènes économiques et de leurs lois. M. de Saint-Auban, esprit absolu et prime-sautier, jongle avec eux par pur dilettantisme d'originalité. Pour-

quoi, par exemple, les « bourres de fusil faites avec les feuillets des livres de M. Leroy-Beaulieu » ? Pourquoi l'aumône présentée comme un « bienfait dégradant » (p. 107 en note)? Ailleurs une sorte d'évangélisme tolstoïque répugne absolument à la vérité et à l'histoire. Je ne saurais goûter les sorties contre l'Église, où « la lettre, derechef, domina l'esprit... et qui parut négliger ses élans pour ses disciplines » (p. 147). « Jésus est Dieu, dit M. de Saint-Auban, parce que l'idée sociale que sa vie manifesta durant dix-huit siècles, dépasse l'humanité individuelle d'un apôtre de carrefour et créa le caractère chrétien, tout évident chez le plus tumultueux de nos athées. » L'auteur appelle cela une « vérité essentielle » ; et il en voit aussi une autre dans ce fait que, si « les deux principes, science et religion, divergent », c'est « par la seule faute et l'incapacité des prêtres » (p. 111-112.) J'avais donc raison de faire plus que des réserves sur le fond même et les idées.

13. — *L'Année sociologique* poursuit sa publication, sous la direction de M. Durkheim. Voici le quatrième volume (1899-1900). Il renferme trois études originales : une de M. Bouglé sur le régime des castes ; une de M. Durkheim sur deux lois de l'évolution de la criminologie (à savoir, d'une part, que les peines s'adoucissent quand le type social s'élève et quand le pouvoir central est moins absolu ; d'autre part, que la privation de la liberté tend de plus en plus à être le type normal de la peine) ; enfin, une étude de M. Charmont sur les causes de l'extinction de la propriété corporative. Le reste du volume contient, soit des analyses critiques, soit des indications très sommaires d'ouvrages de sociologie générale, religieuse, juridique, morale, criminelle et économique. Ce peut être utile comme répertoire de bibliographie. Quant aux idées, c'est dans le sens de l'hypothèse évolutionniste et du matérialisme le plus absolu. La sociologie religieuse se réduit à l'étude de la religion des peuples sauvages et à la redite des imaginations relatives au Pentateuque et aux prophètes ; l'hagiographie n'apparaît qu'à propos du livre *Die Heiligen der Merovinger*, où M. Bernouilli expliquait que les saints de la période mérovingienne sont seulement les mythes transposés des légendes germaniques. Cependant j'ai eu plaisir à voir disséquer les *Lois de la population*, de M. Cauderlier (p. 569) et *le Rôle social de l'Aryen*, de M. Vacher de Lapouge (p. 145) ; et j'ai souri malgré moi en voyant tous ces augures douter, même en public, de leur science sociologique, laquelle, disent-ils, doit « hâter de produire pour nous faire l'économie d'une réaction scientifique après laquelle tout serait à recommencer » (p. 155).

14. — Il est temps de passer à des choses mieux pensées, quoique moins vastes. L'opuscule de M. Floquet en est une. M. Paul Floquet, dans son *Coin d'étude sociale*, reprend cette question du bien de famille qui a vu déjà déposer bien des projets de loi et aucun n'aboutir. Avec la

compétence que lui donne sa qualité de sous-inspecteur de l'enregistrement, il éclaircit et vulgarise une fort bonne thèse en des termes excellents. Il n'a rien de feu son homonyme qui criait : « Vive la Pologne, monsieur ! »; il montre partout beaucoup de bon sens et de modération, et il répond avec clarté et autorité aux objections les plus ordinairement dirigées contre le bien de famille.

15. — Le R. P. Cathrein donne, en peu de pages, une œuvre magistrale sur le féminisme : *Die Frauenfrage*. Ce qu'elle a de remarquable, c'est l'élévation du point de vue chrétien, c'est l'exposition et la démonstration du rôle de la femme, soit en général, soit surtout dans le mariage (p. 14 et s.) ; ce sont enfin les développements consacrés à sa mission comme ange de charité (p. 136 et s.). Quelques lignes sur le mouvement féministe en Allemagne servent d'introduction. Bien entendu il ne s'agit que de l'Allemagne : ni Mme Maria Deraisme, ni *la Fronde* ne sont citées.— Comme conclusions pratiques, le R. P. Cathrein se prononce très résolument contre l'entrée des femmes mariées dans les manufactures. Mais ici nous devons relever une lacune de l'argumentation : si les femmes, dirons-nous, perdent en se mariant l'aptitude au travail d'usine qu'elles avaient comme filles et qu'elles recouvreront si leur mari meurt ou les abandonne, n'y a-t-il pas à craindre que cette différence de traitement ne soit une prime accordée aux unions irrégulières, si fréquentes déjà dans le monde ouvrier ? La question valait au moins la peine d'un examen et d'une réponse.

16. — Nous avons parlé avec éloge des deux premiers fascicules des *Conférences sur les œuvres sociales* du R. P. Piché, de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul. Le P. Piché a terminé son œuvre : mais, au lieu de publier un autre fascicule distinct, il a eu la pensée bien meilleure de tout réunir en un seul volume. Ouvrez-le, et je suis sûr que, prêtre ou laïque, initié ou étranger aux œuvres, vous irez jusqu'au bout. Il y a là tant de verve et de bonhomie dans le style, tant de finesse et d'expérience dans la connaissance des hommes et des choses, et surtout tant de zèle apostolique ! C'est la bonne manière d'aller au peuple. « Ne croyez pas surtout, dit le P. Piché, que des idées nettes sur notre ministère sacerdotal soient à inventer, ni que notre siècle ait à renouveler l'Évangile » (p. 33). L'auteur passe tout en revue : les œuvres en général, les obstacles qu'elles rencontrent, les patronages, l'école cléricale, les missions, les œuvres économiques, les quêtes, les grèves, la bonne presse, etc. Le prêtre qui se sera pénétré de ces sages conseils sera beaucoup prêtre, comme disait Mgr l'évêque d'Annecy, beaucoup prêtre, c'est-à-dire vraiment surnaturel et apôtre, fréquentant dans ce monde tout ce que son ministère lui demande d'y fréquenter, pour y faire connaître et aimer Dieu, mais n'y pénétrant aussi que pour cette fin. Certaines pages sur l'abnégation considérée

comme la condition du succès ou au moins du mérite sacerdotal sont particulièrement remarquables pour l'élévation surnaturelle et mystique de la pensée. Malheureusement le P. Piché n'est pas aussi bien inspiré quand il copie les autres au lieu de penser par lui-même. Je dis cela pour sa conférence sur le juste salaire. « Rien de plus clair et de plus concis, dit-il, que la thèse de M. Jardin, licencié en théologie », et il la donne *in extenso*. On y trouve les vœux pour la formation d'un « jury corporatif fixant le prix de revient moyen qui servirait à établir le catalogue des prix de vente pour toutes les usines syndiquées » (p. 290); on y trouve le cliché des déclamations contre le « déplorable état économique dû au libéralisme » (*ibid.*), l'identification de l'industrie et de l'État (p. 292 et 301) et la nécessité d'un « certain équilibre entre la production et la consommation par la limitation légale de la production. » Ce qui montre, soit dit en finissant, que lorsqu'on veut traiter de questions économiques, la licence en théologie ne dispense pas de posséder des notions au moins élémentaires en économie politique.

17. — M. Jardin et même le R. P. Piché feraient donc bien de lire attentivement le modeste *Catéchisme d'économie sociale* de M. Denoël, juge de paix en Belgique. Soit la forme par demandes et réponses, soit le style, le choix des questions, la sobriété des développements, tout est fait pour atteindre un public simple et j'oserais dire profane. Là-dessus M. Denoël, s'adressant intentionnellement à ce public, donne très heureusement des idées saines et claires sur tous les points essentiels. Le volume a trois parties : production; échange et circulation; organisation sociale. Partout M. Denoël se montre un libéral éclairé, au sens français du mot, ennemi du socialisme d'État et adversaire très raisonnable du socialisme chrétien (p. 164 et 234). Parfois, comme sur le marchandage (p. 41), il s'affranchit audacieusement des préjugés en cours. Ailleurs il rend parfaitement intelligibles pour le vulgaire beaucoup de questions des plus hardies et des plus profondes : je le dis particulièrement du caractère économique de la monnaie (p. 170) et du bimétallisme (p. 174). Il est vrai que M. Denoël a confondu la théorie de la plus-value de Marx avec la loi d'airain de Lassalle (p. 102); mais l'erreur ne change rien ni aux conclusions qu'il se hâte de donner ni à sa réfutation du socialisme.

18. — *L'Assurance ouvrière à l'étranger*, par M. Jean Artibal, est un tableau très succinct de la législation étrangère sur les assurances des ouvriers contre les maladies, les accidents, la vieillesse et même le chômage. Naturellement c'est la législation allemande, — très bonne, dit M. Artibal, mais susceptible d'être surpassée en France, — qui occupe le plus de place. Quant au chômage, nulle part on n'a fait ni rien pu faire de bien (p. 110-111). C'est un bon volume, où l'on trouvera, en peu de pages, d'utiles renseignements. L'auteur conclut que la France

démocratique se doit à elle-même de rivaliser sur ce terrain avec les pays monarchiques. Il se déclare pour le « principe fondamental de l'autonomie administrative et financière des caisses d'assurance sous le contrôle de l'État. » Mais ici M. Artibal me semble se faire illusion : car l'État français donnera tout plutôt que cette autonomie.

19. — Sous le titre : *Assistance sociale, pauvres et mendiants*, M. Paul Strauss, auteur d'un projet de loi sur l'assistance des vieillards et des infirmes indigents, expose l'historique de l'assistance légale ou plutôt fait l'apologie de la bienfaisance publique. Les mots « philanthropie, solidarité, altruisme » lui remplissent la bouche. Il exalte les nouvelles idées mises à la mode par la franc-maçonnerie ; il vante les *poor-laws* anglaises ; certaines pages répugnantes et cruelles que Malthus avait écrites dans l'essai préliminaire de son ouvrage, lui paraissent dictées par le dogme du péché originel (p. 27) ; enfin il célèbre sur le ton du lyrisme l'œuvre de la Révolution dans l'organisation de la bienfaisance, à tel point que « cette œuvre de la Révolution française, à côté de ses parties faibles que je n'ai point dissimulées, dit-il, est d'une solidité à toute épreuve » (p. 106). D'autre part l'ouvrage se lit bien, écrit dans un style agréable et naturel. Mais il n'a aucune référence et il exige du lecteur une confiance aveugle. Au point de vue documentaire et comme source de matériaux, c'est donc inférieur à la thèse d'un étudiant en doctorat qui se respecterait, soi et son jury d'examen. Et il y a, en plus, un relent de Loge qui vous prend à la gorge.

Histoire et descriptions économiques. — 20. — Puisque nous en sommes à l'apothéose de la Révolution, restons-y. M. Émile Faguet, de l'Académie française, a réuni sur l'*Œuvre sociale de la Révolution française* cinq études de différents auteurs ; il y a fait aussi une Préface, pour exalter les idées d'égalité, de justice, etc., qui furent l'âme de la Révolution. Au surplus, quand nous avions eu précédemment à apprécier les incursions de M. Faguet dans le domaine économique, nous lui avions appliqué malgré nous le proverbe latin : *Ne sutor supra crepidam*. Ici, les collaborateurs de M. Faguet sont MM. Lichtenberger, sur *le Socialisme et la Révolution* ; Maurice Wolf, sur *les Doctrines de l'éducation révolutionnaire* ; Sagnac, sur *la Propriété foncière et les Paysans* ; Cahen, sur *la Révolution et le Clergé*, et Lévy-Schneider, sur *l'Armée et la Convention*. Sur cinq, on trouvera sans doute que cela fait beaucoup de juifs, et l'on sera tenté de conclure que M. Faguet, plein de mépris pour ses congénères, les regarde comme généralement incapables, soit de tenir une plume, soit d'interroger l'histoire. De M. Lichtenberger (qui n'est pas juif), nous ne disons rien : ailleurs nous l'avons loué et nous lui répétons volontiers nos éloges. Quant aux autres travaux du volume, ils sont écrits avec parti pris, genre Aulard. Rousseau et Condorcet (notamment chez M. Wolff) sont les deux phares lumineux

qui ont heureusement éclairé toute la période. M. Cahen mêle à la même conviction certaines erreurs assez grossières. Ainsi il fait remonter le positivisme, non à Comte, mais à Descartes, qui avait « restreint, dit-il, l'autorité de la raison à la connaissance des phénomènes » (p. 286), et il déclare que l'Église ne tenait pas pour valides les sacrements conférés par les prêtres assermentés (p. 322). En voilà assez pour donner une idée de la force (?) du volume.

21. — Heureusement il y a mieux que cela, et en voici la preuve.— Le travail de M. Lucien Brocard sur *les Doctrines économiques et sociales du marquis de Mirabeau dans « l'Ami des hommes »* appartient à cette vaste construction de critique et d'histoire que le XIXe siècle a si heureusement entreprise. Les physiocrates en bénéficient largement. On réagit en leur faveur, tout ensemble contre l'exclusivisme et l'industrialisme des Anglais, qui ne connaissent rien avant Adam Smith et qui nous ont fait trop longtemps ignorer nos propres concitoyens, puis aussi contre les vues trop étroites des écrivains qui englobaient les précurseurs de la Constituante et les commensaux des encyclopédistes dans une haine commune de la Révolution et de tout ce qui l'avait préparée. Le *Quesnay* de M. Oncken a contribué à cette réaction; le *Mirabeau* de M. Brocard la continuera. — Le marquis de Mirabeau, père du tribun, n'est point une figure banale. Génie prime-sautier et violent, mais observateur attentif, grand seigneur dévoué au peuple, il reste l'une des physionomies les plus curieuses de ce XVIIIe siècle encombré de gens plus méprisables encore que vaniteux. Il y jouit d'une renommée étonnante, à laquelle succéda un oubli non moins profond. Mais M. Brocard s'est limité pour cette fois à l'étude de *l'Ami des hommes*, le livre qui lui donna son nom. L'avantage, c'est qu'on trouve là un Mirabeau bien original, un Mirabeau que Quesnay n'a encore ni dominé ni transformé. Voilà l'œuvre vraiment personnelle de « l'Ami des hommes. » M. Brocard l'y suit dans sa sollicitude pour l'agriculture et la population ; il fait un juste parallèle — ou contraste — entre Malthus et Mirabeau (p. 80 et s.) ; il montre comment Mirabeau, dans son plan de réformes sociales, fait une large part aux mœurs. Ainsi, dit-il, Mirabeau « se sépare nettement de ses futurs maîtres les physiocrates et de l'école classique, pour se rapprocher de Le Play et de l'école historique » (p. 273). Peut-être bien pourtant la comparaison avec Le Play est-elle un peu forcée : il manque trop à Mirabeau le souci des vérités éternelles et la calme sérénité de l'âme, quoique d'ailleurs, à la différence de Schmoller et des « historiques », il ait la croyance à l'absolu et à la constance des lois économiques. Elles existent bien pour lui, puisqu'elles affirment leur empire par la prépondérance de l'agriculture et par l'heureuse influence de la richesse sur la population.

22. — Karl Marx, que nous croyons n'avoir été qu'un métaphysicien obscur et ennuyeux, avait fait autre chose quand il était jeune. Le révolutionnaire et conspirateur qui était en lui avait participé activement au mouvement de 1848. De là les articles qu'il fit paraître en 1851 et 1852 dans la *Daily Tribune* de New York sur les soulèvements allemands et autrichiens en 1848 et 1849, et qu'on vient de traduire et de rééditer sous le titre *l'Allemagne en 1848*. Toutes réserves faites sur les opinions, cela se lit avec un certain intérêt. Marx y est dur pour ses coreligionnaires ; il est très Allemand par ses haines de race et ses aspirations vers la centralisation allemande ; mais il a des aperçus nouveaux et des réminiscences instructives. Mais comme les temps ont changé ! Comme la période des coups de fusil de 1848 ressemble peu à celle du pétrole de 1871 ou à celle des élucubrations tortueuses de nos législateurs sociaux ! Le volume contient aussi le compte rendu d'un procès de *Karl Marx devant les jurés de Cologne* (affaire terminée par un acquittement en février 1849) et les *Révélations sur le procès des communistes* de Cologne (autre affaire qui aboutit à une condamnation en 1852). Engels, qui voit dans cette agitation le « premier mouvement ouvrier international » (p. 257), a fait la préface du procès des communistes. Mais ces deux appendices ne présentent pas grand intérêt pour les profanes et ne valaient guère la peine d'être traduits.

23. — On avait beaucoup goûté en 1897 les descriptions économiques et sociales que M. Pierre Leroy-Beaulieu avait faites de l'Australie et du Cap. Il rend donc un réel service en donnant une nouvelle édition de ses *Nouvelles Sociétés anglo-saxonnes*. Des deux côtés, en effet, l'intérêt s'est accru : en Australie et en Nouvelle-Zélande, à cause des résultats maintenant plus clairs de la politique socialiste ; et dans la région du Cap, à cause des émouvantes péripéties de la guerre du Transvaal et de la sympathie universelle que les Boers se sont acquise. M. Pierre Leroy-Beaulieu avait longuement visité ces contrées : il lui a été facile de compléter et de rajeunir ses études, avec des renseignements nouveaux que ses relations lui assuraient aisément. Ce n'est pas un récit de voyageur, ni une nomenclature ou un résumé de lois ou de statistiques : l'auteur, héritier du génie d'observation de son père, présente par ordre chaque face de son sujet, étudiant ici telle ou telle phase de la colonisation, là telle industrie ou tel ensemble de lois. Pour les économistes, les chapitres les plus curieux et les plus féconds en déductions sont ceux qui sont consacrés aux expériences socialistes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (1re partie, ch. XIII-XVIII), tandis que d'autres lecteurs peut-être rechercheront de préférence ce qui concerne les mines d'or du Transvaal et de l'Australie. La conclusion du livre est particulièrement sévère pour le socialisme des antipodes.

Avec ce régime, on a « diminué les énergies individuelles, empêché l'esprit d'initiative, creusé le déficit des chemins de fer, aigri les relations entre employeurs et employés » (p. VII-IX). Les villages en communauté (*village settlements*), sont un échec lamentable, qui répète l'histoire de toutes les Icaries (p. 152 et s.). Enfin le catholicisme est légèrement en déclin, comme proportion numérique (p. 187), et le néo-malthusianisme tarit la natalité en même temps que se ralentit l'immigration. Les chapitres sur le Cap et le Transvaal ne sont pas d'un moindre intérêt. M. Leroy-Beaulieu blâme énergiquement les procédés des Anglais, qu'il trouve contraires, tout ensemble, au droit des gens et aux intérêts bien entendus de l'Angleterre. Le gouvernement de M. Chamberlain, oublieux de la façon dont Lord North a fait perdre les États-Unis, tient à renouveler les fautes qui ont enlevé à l'Espagne ses colonies.

24. — M. Albert Métin a un champ moins vaste, puisqu'il s'occupe seulement de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et cela au seul point de vue des expériences socialistes. Mais, selon lui, ce n'est point du vrai socialisme parce que là ne se trouvent ni doctrines ni formules. Son titre le dit assez : *Le Socialisme sans doctrines*. La méthode est aussi toute différente, avec une exposition beaucoup plus documentée et plus aride, mieux adaptée aux recherches qu'à la lecture suivie. Enfin, dans le fond, que pense M. Métin ? Et quelles conclusions rapporte-t-il de la mission dont l'avait chargé l'Université de Paris ? J'inclinerais à penser qu'il ne pense rien. Cependant un petit mot dédaigneux pour M. Pierre Leroy-Beaulieu (qui a écrit, dit M. Métin, « au point de vue de l'économie politique orthodoxe hostile à l'intervention de l'État » (p. 1) ; l'explication des résultats obtenus par les *village settlements*, qui, brusquement composés d'éléments urbains, auraient dû, de ce seul chef, échouer plus complètement encore qu'ils ne l'ont fait (p. 201) ; enfin et surtout quelques lignes finales sur le progrès intellectuel et moral (p. 267), tout cela me fait croire que M. Métin, malgré son impassibilité apparente, est un admirateur beaucoup plus qu'un critique. J'oubliais de dire qu'il félicite les démocrates de là-bas de leur prévoyance néo-malthusienne (p. 265-266). Il a cependant la franchise de reconnaître que ces jeunes colonies, non chargées du fardeau d'une vieille politique, ont, proportionnellement à leur population, les dettes les plus élevées du monde, depuis 1070 fr. jusqu'à 1700 fr. par tête. Et cela sans armée ni marine à entretenir ! (p. 228). Encore une preuve que la démocratie est de beaucoup la forme de gouvernement qui coûte le plus cher et qui exige par conséquent le plus d'impôts.

JOSEPH RAMBAUD.

THÉOLOGIE

Institutiones theologiae dogmaticae. Tractatus de Sacramentis. Pars II. *De Pœnitentia, de Extrema Unctione, de Ordine, de Matrimonio*, auctore PETRO EINIG. Treveris, ex officina ad S. Paulinum, 1901, in-8 de XI-228 p. — Prix : 3 fr. 75.

Ce sixième petit volume termine le cours de la théologie dogmatique du Dr Einig. Il est consacré aux quatre derniers sacrements : la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage ; mais il ne les étudie, à la différence de ce qu'on a le tort de faire en France, que sous le rapport dogmatique, laissant à d'autres livres le soin d'en traiter sous le rapport de la morale et du droit canonique. Mais sous ce petit format, l'auteur a eu le mérite de condenser, avec une grande clarté d'exposition, tout ce qui se rattache à la théologie dogmatique de ces sacrements. Les preuves théologiques sont bien présentées; l'histoire, si importante en ces sujets, reçoit la place qui lui convient; les références bibliographiques ne sont pas très nombreuses, mais parfaitement choisies; enfin la réfutation des hérésies protestantes et des autres erreurs modernes est sobrement, mais vigoureusement conduite.

La lecture attentive de cet ouvrage laisse l'impression la plus favorable, surtout parce que l'auteur a su condenser tant et de si bonnes choses en si peu de pages. C'est un manuel, qui se prête facilement aux développements oraux du maître et aux études ultérieures de l'élève. Ajoutons, ce qui ne gâte rien, qu'il est très bien imprimé.

A. BOUDINHON.

Constitution de l'Église. *Conférences apologétiques*, par l'abbé R. PLANEIX. Paris, Lethielleux, s. d. (1901), in-12 de XVI-414 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le Gouvernement de l'Église, ou Principes du droit ecclésiastique exposés aux gens du monde, par l'abbé LAFARGE. *Droit privé*. Paris, Poussielgue, 1901, in-8 de XV-617 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. l'abbé Planeix a trouvé dans l'étude de la constitution de l'Église un nouvel argument apologétique destiné à faire ressortir de façon éclatante la divinité de cette Église qu'il avait précédemment exposée. Pénétré de respect pour notre sainte Mère, il a senti naître en lui un zèle d'apôtre pour montrer à ceux qui en méconnaissent la beauté, qu'elle a toujours la splendeur sans tache dont parlent les saints livres. Revendiquant d'abord ses prérogatives de société parfaite qui la font indépendante de l'État, il découvre aussitôt la place immense qu'occupe le Pape au milieu d'elle. Sept conférences sont consacrées à ce noble sujet : l'origine divine de la Papauté (témoignages de l'Évangile, de la tradition, de l'histoire et de la raison); l'autorité et l'infaillibilité du Pape fournissent au brillant orateur l'occasion de beaux exposés et

d'entraînants développements. Non moins heureuses sont les conférences réservées à l'épiscopat, au clergé catholique, aux ordres religieux dans le passé et dans le présent. La note spéciale de ce livre, c'est la modération jointe à la sûreté doctrinale. M. Planeix s'y montre partout homme de bonne compagnie en même temps que théologien solide et orateur agréable.

— Nous avons souvent entendu exprimer par les gens du monde le désir de connaître plus parfaitement les rouages du gouvernement de l'Église. Il y a tant de sujets urgents de prédication que le prêtre hésite parfois à aborder en chaire ces sujets pourtant si féconds ! M. Planeix, nous venons de le voir, a su en tirer un excellent profit. M. Lafarge répond au même *desideratum* par des ouvrages de forme plus didactique, mais non moins agréables à la lecture. Il a précédemment publié un *Droit public* de l'Église ; aujourd'hui, il nous offre les principes du *Droit privé* ecclésiastique. La répartition classique des personnes, des choses et des jugements est celle qu'il a adoptée. Dans la première partie il traite : 1° des fonctions ecclésiastiques, depuis celles du premier pasteur du diocèse jusqu'à celle de vicaire ; des moines, religieux et religieuses ; de l'élection et de la consécration des évêques, de l'ordination des clercs, de la manière de vivre des clercs et des privilèges conformes à leur état. La seconde parle : 1° des ressources temporelles nécessaires à l'Église ; 2° des biens ecclésiastiques en France, de la situation matérielle du clergé et des ressources du culte ; 3° des choses sacrées, saintes et religieuses ; 4° de la législation canonique sur le mariage. Enfin la troisième comprend : 1° les principes de l'autorité judiciaire ecclésiastique ; 2° les délits ecclésiastiques, et 3° les censures. — L'auteur, on le voit, a su choisir et borner ses sujets, exposant principalement ce qui est nécessaire ou édifiant : il a ainsi parfaitement répondu au but qu'il se proposait d'être utile aux gens du monde qui, en général, ignorent trop ces curieux détails par lesquels se manifeste la grande sollicitude de l'Église pour le salut des âmes. G. P.

L'Évangile et le Temps présent (2e série), par l'abbé Élie Perrin. Paris, Retaux, 1901, in-18 de 378 p. — Prix : 3 fr. 50.

La plupart des prêtres séculiers qui écrivent tombent dans un genre que l'on a méchamment appelé « le style ecclésiastique. » M. Perrin, lui, n'a pas le style ecclésiastique. C'est un fin lettré qui sert au lecteur, avec bonhomie et malice, ce que, avec son gros bon sens, il a su cueillir dans le champ de ses vastes et profondes connaissances théologiques. Il s'exprime comme nul de ses pareils ne s'était exprimé jusqu'à maintenant. Ses homélies sont une aubaine superbe pour les prédicateurs qui ont également l'horreur de la banalité et la passion des doctrines sûres.

Il y a trois ans, le pieux directeur du grand séminaire de Besançon publiait, sous ce même titre : *L'Évangile et le Temps présent*, un premier volume dans lequel il se proposait « de montrer, par des applications pratiques, que l'Évangile est un livre toujours vivant, toujours jeune, toujours actuel, et que les problèmes religieux, moraux et sociaux y trouvent leur solution adéquate. »

Reprenant aujourd'hui les évangiles de tous les dimanches de l'année liturgique, l'humble docteur en théologie « demande à chacun d'eux une nouvelle leçon pratique et actuelle. » Il obtient ainsi cinquante deux nouveaux sujets, dont les principaux sont : le but de la vie; les décadents du christianisme; les droits du prêtre; la docilité aux enseignements du Maître et de son Vicaire; les réfractaires; la famille; l'action catholique ; les tempêtes de la vie morale ; les semeurs d'ivraie; l'inégalité des conditions; le défaut de préparation aux persécutions; les relations entre le pasteur et son troupeau; la loi de l'effort; le pharisaïsme des assemblées parlementaires, de l'enseignement officiel, de la presse populaire; l'aumône; le catholicisme ennemi de toute exagération ; la raillerie des païens, des hommes de 1830, des Allemands, etc.

En fermant le livre, nous ne pouvons nous empêcher de nous dire que le généreux écrivain a perdu un peu de sa confiance dans l'évolution de la France vers la démocratie. DU CLOS.

JURISPRUDENCE

La Conférence internationale de la paix. *Étude historique, exégétique et critique des travaux et des résolutions de la conférence de La Haye de 1899*, par A. MERIGNHAC. Paris, Rousseau, 1901, in-8 de VIII-460 p. — Prix : 10 fr.

Le lecteur attentif ratifiera certainement le jugement porté par M. Léon Bourgeois sur l'ouvrage important dont nous annonçons ici la publication opportune par M. Merignhac : « Le jurisconsulte que ses travaux antérieurs bien connus sur l'arbitrage indiquaient tout naturellement pour devenir l'historien et le commentateur de la Conférence de la paix, n'est pas de ceux qui estiment que tout a été manqué parce qu'on avait d'abord espéré... il met en lumière le chemin parcouru et à parcourir, le but atteint et celui qui reste à atteindre. Son livre sera d'une lecture utile à la fois pour le grand public qui saisira vite, grâce à lui, les lignes principales de nos délibérations, et pour les travailleurs qui pénétreront avec lui dans les détails et se mettront exactement et facilement au courant de l'état actuel du droit international sur les questions tranchées par la Conférence de la paix. »

La circulaire russe du 11 janvier 1899 (n. s.) proposait aux puissances quatre idées que M. Merignhac résume ainsi : 1° Non-augmentation et même réduction des armements et des budgets de guerre ; 2° Inter-

diction de nouveaux engins et limitation des engins déjà usités; 3° Réglementation des lois de la guerre; 4° Emplois des bons offices, de la médiation et de l'arbitrage dans les conflits internationaux.

En ce qui concerne l'admission à la Conférence, l'auteur critique l'exclusion des républiques sud-africaines et de la plupart des républiques sud-américaines. Il ajoute : « ...D'un avis unanime, la Papauté devait figurer à la Conférence sans que la question eût soulevé aucun doute... Il est absolument regrettable d'avoir vu écarter de la Conférence de La Haye, on ne sait en vertu de quel droit public italien incompréhensible en l'espèce, les Papes, qui ont été, au moyen âge et dans les temps modernes, les premiers artisans du progrès pacifique, qui ont contribué à l'adoption des mesures les plus salutaires aux intérêts des peuples et spécialement de celles que réclame l'humanité en temps de guerre (p. 18). »

Après un exposé détaillé de tous les travaux de La Haye, M. Merignhac expose ses propres idées en une conclusion détaillée sur laquelle nous appelons l'attention du lecteur.

Tous les actes internationaux antérieurs ou postérieurs à la Conférence sont annexés au volume. A. D'AVRIL.

Un An de justice (1900-1901), par HENRI VARENNES. Paris, Garnier, s. d. (1901), in-12 de VIII-443 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume n'est pas un simple compte rendu de débats judiciaires. A côté des grands procès de l'année, tels que l'affaire de Vaucroze, l'affaire Vera Gelo, le procès du parricide Duparchy, celui de M. de Cornulier, l'auteur a groupé une foule d'observations, d'anecdotes, de réflexions, de croquis et de silhouettes sur les choses et les hommes du Palais. Modestement, dans sa préface, il se défend d'avoir voulu faire de la littérature ou de la critique sociale. Disons pourtant que plus d'un « littérateur » de profession se contenterait fort bien d'une plume alerte et spirituelle comme la sienne. Quant à la critique, c'est précisément par là que ce recueil nous paraît se distinguer des ouvrages de même sorte. M. Henri Varennes sait trop bien ce qu'est aujourd'hui la magistrature française pour accepter de confiance tous ses arrêts; il n'est pas de l'école de ces chroniqueurs pour qui « M. le Président » personnifie toujours le droit, le bon sens, l'à-propos. S'il reste encore de vrais magistrats à Paris et en province, combien d'autres qui ne sont que des politiciens déguisés en juges ou en procureurs! M. Varennes n'hésite pas à les peindre tels qu'ils sont ni à imprimer leurs noms en toutes lettres. Son livre, par là, a une valeur documentaire : il montre au vrai ce qu'est la justice en France au commencement du XXe siècle.

M. L.

SCIENCES ET ARTS

Les Études du clergé, par J. Hogan ; traduit de l'anglais par l'abbé Boudinhon. Rome, Pustet ; Paris, Lethielleux, 1901, in-8 de 576 p. — Prix : 6 fr.

L'auteur de ce livre a enseigné pendant trente années à Saint-Sulpice et trente générations de prêtres conservent un souvenir d'inaltérable reconnaissance au maître qui a exerté sur eux une forte et bienfaisante action. Ame droite, esprit supérieur, cœur tendre, c'est ce qui nous attachait à un père spirituel et intellectuel qui savait en outre se faire regarder comme le meilleur des amis. Combien d'entre nous ont reçu de lui l'empreinte ineffaçable ? A la fougue juvénile de nos imaginations il opposait parfois la froide logique du tempérament anglo-saxon et il pensait nous avoir beaucoup appris en nous faisant comprendre que nous ne savions pas.

L'obéissance lui demanda, il y a quinze ans, un grand sacrifice ; il partit pour l'Amérique où il devait coopérer à la fondation de l'Université de Washington, puis il resta dans ce pays pour y diriger le séminaire de Boston ; il rentrait en France et, nous l'espérions, pour longtemps, quand subitement il a été enlevé à l'affection des siens et à la vénération de ses disciples.

Le livre a été publié tout d'abord en articles dans l'*American Ecclesiastical Review ;* les articles ont été réunis en volume sous le titre d'*Ecclesiastical Studies* ; pendant qu'ils paraissaient en anglais, M. Boudinhon les traduisait pour le *Canoniste contemporain,* et la traduction, revue par l'auteur, constitue le présent volume auquel une Introduction de Mgr Mignot et l'*imprimatur* du Maître du Sacré Palais donnent une double garantie tant au point de vue de la science qu'à celui de l'orthodoxie.

M. Hogan a écrit pour les séminaristes et les jeunes prêtres avec l'intention de leur montrer l'importance des sciences sacrées et de leur indiquer des méthodes de travail ; il passe en revue la philosophie et les sciences naturelles, l'apologétique, la théologie dogmatique, morale et ascétique, la prédication et la liturgie, le droit et l'histoire, l'étude de la Bible et des Saints Pères ; mais il est à noter que ce programme d'études approfondies ne s'adresse pas dans son entier à tous ceux qui entendent en profiter. M. Hogan pensait que tout prêtre qui a complété sa culture générale doit ensuite tendre à se spécialiser dans la branche du savoir sacré qui est en rapport avec ses aptitudes, et c'est à eux surtout qu'il s'adresse quand il trace de vastes plans capables de fournir un bon emploi de leur activité à tous les prêtres qui ont pu ou su se réserver le temps nécessaire pour une étude suivie.

Aussi ce livre sera-t-il lu et médité par d'autres que des jeunes gens ;

on y trouvera une confirmation autorisée des données que l'expérience a fournies à quelques-uns d'entre nous, et des vues sages et originales à la fois sur l'étude et l'enseignement des sciences ecclésiastiques ; M. Hogan avait en effet le don de paraître nouveau, même quand il énonçait des principes fournis par le simple bon sens. Tel il s'est montré pendant sa longue et fructueuse carrière, tel nous retrouvons notre vénéré maître dans l'œuvre qui peut être regardée comme son testament scientifique.

P. Pisani.

Directoire de l'enseignement religieux dans les maisons d'éducation, par l'abbé Ch. Dementhon. Paris, Delhomme et Briguet, s. d., 2 vol. in-12 de 324 et 492 p. — Prix : 5 fr.

On a souvent reproché à l'enseignement libre dans nos réunions et congrès de professeurs de ne pas s'occuper suffisamment de l'instruction religieuse des élèves. Les plaintes, à cet égard, il faut avoir le courage de l'avouer, sont fondées.

Par suite de la préoccupation causée par les examens, on dirait que maîtres et élèves s'entendent en quelque sorte pour consacrer à ces études si nécessaires le moins de temps et d'application possible. Cependant on doit dire que de nombreux directeurs d'établissements ont essayé de réagir dans la mesure de leurs forces contre ces funestes tendances. S'ils n'ont pas réussi autant qu'ils l'auraient souhaité, la raison en est sans doute qu'il manquait à leur bonne volonté un guide sérieux. On a en effet étudié minutieusement les méthodes d'enseignement de toutes les sciences, mais à propos de l'étude des questions religieuses dans les collèges rien de sérieux et de complet n'avait encore été publié. Les livres de M. Dementhon comblent, il est juste de le dire, une véritable lacune à cet égard.

Divisé en deux parties, le premier volume traite de l'organisation de l'enseignement religieux, expose son objet essentiel : la doctrine chrétienne, son objet accessoire : la liturgie et l'histoire, et précise un programme pour chaque classe. La seconde partie est plus neuve, on y indique des moyens aussi nombreux que pratiques de rendre les classes de catéchisme utiles et intéressantes.

Le second volume contient des études très approfondies sur les qualités indispensables au professeur d'instruction religieuse. N'importe qui n'est pas apte à jouer ce rôle, qui exige plus de science et de zèle que toute autre branche de l'enseignement. — Une excellente bibliographie termine le second volume. Disons en finissant qu'il est peu de livres pédagogiques qui soient aussi utiles à lire que ceux de M. Dementhon, car ils donnent la vraie méthode pour faire des chrétiens instruits et courageux, ce qui est le but essentiel des collèges libres.

Henry de France.

L'Égalité, par CHARLES BERTHEAU. Paris, Pedone, 1899, in-18 de 284 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le titre de cet ouvrage est suivi de cette devise placée en exergue : « A travail égal, salaire égal. » Elle est le résumé de la doctrine de l'auteur, qui examine successivement et avec une grande érudition philosophique tous les problèmes politiques et sociaux que l'idée d'égalité a soulevés dans l'histoire de l'humanité. M. Bertheau est un chrétien qui tend à faire large la part de bien qu'on a coutume de mettre à l'actif de la Révolution. Il formule très heureusement dans sa Préface l'état d'âme de la société moderne en écrivant : « Dans toute revendication populaire, la liberté n'est qu'un moyen ; l'égalité est le but. » Reste à savoir si la société moderne a raison ; si, tout en faisant à l'égalité toute la part que suppose la dignité de la personne humaine telle qu'on la conçoit à la lumière de l'Évangile, la liberté ne doit pas être considérée, elle aussi, comme un but ; si même, dans le domaine politique, il n'est pas encore un autre but digne des plus ardentes aspirations : la grandeur et la prospérité de la Patrie ; enfin si la recherche de ce but ne mérite pas des sacrifices, dussent-ils être faits aussi bien aux dépens de la liberté qu'aux dépens de l'égalité.

Mais c'est assez de critiques. L'étude de M. Bertheau sur l'égalité mérite d'être louée aussi bien pour l'érudition que pour la profondeur et la finesse des déductions dont elle est remplie. Il semble que l'auteur ne doive pas rencontrer d'adversaires quand il fait l'éloge de l'égalité civile et de l'égalité fiscale. Quand il se déclare, à l'encontre de Le Play et de Taine, partisan de l'égalité politique, il veut du moins expliquer que cette égalité politique ne doit pas s'entendre comme une lutte chimérique contre les inégalités naturelles de tous ordres avec lesquelles il faut vivre sous peine de n'établir que la servitude, la misère et la ruine universelles. C'est contre le collectivisme que M. Bertheau défend sa juste formule « à travail égal, salaire égal », et chacun peut s'y rallier.

A la fin de son ouvrage l'auteur se préoccupe d'atténuer le poids de l'inévitable inégalité sociale ; il préconise la nécessité pour les riches de tempérer la justice par l'amour et le dévouement. Peut-être aurait-il pu ajouter que l'association est un autre moyen de procurer le même bienfait. Loin d'exclure l'amour et le dévouement, elle rend plus universel l'exercice de la charité et permet au pauvre lui-même de contribuer à diminuer, pour ceux qui souffrent comme lui, le poids de cette inégalité dont on ne peut trouver une raison d'être que dans les révélations divines.

EUGÈNE GODEFROY.

Cours d'électricité, par H. Pellat. T. I. Paris, Gauthier-Villars, 1901, gr. in-8 de vi-340 p. — Prix : 10 fr.

Le premier volume du cours d'électricité de M. Pellat est consacré à l'électrostatique, aux lois d'Ohm et à la thermo-électricité.

Les phénomènes généraux, la notion de quantité d'électricité, la loi de conservation de l'électricité, la notion de couche double électrique (un peu trop sommaire) ; la définition du champ électrique, les lois de Faraday, le potentiel ; la densité et les tensions électriques remplissent les trois premiers chapitres. Pour continuer l'étude de l'électrostatique, l'auteur, abandonnant la méthode classique, qui s'appuie sur la loi de Coulomb, pose deux principes fondamentaux : le principe d'action de milieu et celui de la superposition des états électriques (p. 73.). Nous reconnaissons que les lois de Laplace et de Poisson, la théorie des condensateurs et toutes les théories ordinaires de l'électrostatique se déduisent très simplement et très élégamment des deux hypothèses de M. Pellat, et que la loi de Coulomb (p. 253) en est une conséquence immédiate ; mais il ne nous apparaît pas que ce nouveau mode d'exposition constitue un progrès sensible dans l'enseignement de l'électrostatique. D'autre part, M. Pellat reproche à la loi de Coulomb de n'avoir été établie expérimentalement que d'une manière très imparfaite : c'est la seule raison qui le détermine à la rejeter comme base fondamentale de l'électrostatique ; mais pourquoi n'a-t-il vérifié en aucune façon son principe de la superposition des états électriques ? C'est une lacune à combler.

Nous passerons rapidement sur les chapitres consacrés aux phénomènes d'influence, aux machines électriques, aux décharges électriques, aux diélectriques, car un seul fait, mais très important, est à noter : c'est le soin constant qu'a mis M. Pellat à simplifier, autant que possible, toutes les théories tout en augmentant leur clarté.

Les lois d'Ohm, de Kirchhoff et de Joule, établies expérimentalement, et la thermo-électricité terminent ce volume.

L'ouvrage entier sera un cours complet d'électricité et comprendra trois volumes ; si nous en jugeons par le premier nous pouvons dire qu'il est appelé à rendre de grands services à ceux qui veulent aire une étude sérieuse de la physique. Trop souvent ceux-ci sont arrêtés par des difficultés d'ordre mathématique, résultant d'études antérieures insuffisantes ; M. Pellat en modifiant, d'une façon toujours très heureuse, presque tous les développements de calcul, a réduit au minimum les connaissances mathématiques nécessaires à la compréhension de son travail. Ceux qui possèdent les matières contenues dans les livres français de Stoffaes ou de Vogt, ou dans l'ouvrage allemand de Schoenflies peuvent sans crainte aborder l'étude du livre de M. Pellat qui a d'ailleurs cru devoir mettre en note la démonstration du théorème de Green.

É. Chailan.

La Géologie, par H. Guède. Paris, Schleicher, 1901, in-12 de XII-724 p. — Prix : 8 fr.

Servir d'intermédiaire entre de volumineux ouvrages écrits pour les spécialistes et les simples manuels rédigés exclusivement pour venir en aide aux candidats à certains examens, tel a été le but de M. H. Guède en composant le livre qu'il vient, dans la *Bibliothèque des sciences contemporaines*, de consacrer à la géologie ; il a voulu, dit-il lui-même dans sa Préface (p. 6), « compléter ce qu'il y a de sommaire peut-être dans les derniers, donner au lecteur le désir d'élucider, par la lecture des ouvrages complets, les points que le sien laisse dans l'ombre, et montrer aux sceptiques et aux incrédules que tout n'est pas, en géologie, du ressort de l'imagination, qu'elle est une science véritable. » Un tel programme, simple à formuler comme M. Guède l'a formulé lui-même un peu plus loin (« vulgariser, exposer les découvertes des autres, résumer leurs théories ») est, en réalité, très difficile à remplir ; nous pouvons, après lecture attentive du livre de notre auteur, affirmer qu'il l'a parfaitement rempli. — Étant donné que « la géologie est la géographie physique du passé » (p. 1), M. Guède a très justement divisé son ouvrage en deux parties dont la première, consacrée à la géodynamique externe et interne, étudie les causes de manifestation de l'énergie moderne (p. 22-361), tandis que la seconde (p. 363-688) s'occupe de l'évolution de la terre à travers les âges géologiques et traite surtout de la stratigraphie. Bien que, dans cette dernière partie de son travail, M. Guède n'ait pas rompu, par suite de l'insuffisance des connaissances actuelles, avec les errements antérieurs et se soit borné à retracer dans les dernières pages seulement (p. 668-688), avec brièveté, comment s'est formée la couche solide du globe, — au lieu d'adopter le plan logique que sa définition même de la géologie semblait indiquer (Cf. la note 1 de la page 363), — il n'en a pas moins fait œuvre intéressante et utile. De même, dans la première partie, où son exposé des causes actuelles (action des agents externes, phénomènes volcaniques, émanations thermales, phénomènes de dislocation), très clair et plein de faits, est en général excellent. — Est-ce à dire que nous n'ayons aucune critique à adresser à M. Guède ? Nullement. Son style laisse beaucoup à désirer, et des phrases interminables (il y a par exemple, p. 516, une phrase de huit lignes) ou inachevées (p. 403, lignes 9-10) déroutent parfois le lecteur ; la correction des épreuves ne semble pas avoir été faite avec un soin suffisant, comme en témoignent, — outre l'erreur commise dans le tableau de la page 396 et signalée à la page 537, note 1, — des orthographes défectueuses (*Tolime* pour *Tolima*, p. 331 ; *Geilhie* pour *Geikie*, p. 602 ; etc.). Chose plus grave : on peut relever aussi quelques erreurs dans la *Géologie* de M. Guède : de 1664 à 1666, Stenon aurait correspondu avec Descartes (p. 10), lequel est mort en 1650 ; — à des débris exclusive-

ment originaires d'une latitude plus élevée, charriés par des glaces flottantes, est attribuée (p. 237) la formation du banc de Terre-Neuve, alors que, dès 1886, M. J. Thoulet a montré que « contrairement à l'opinion de Maury, les icebergs n'y contribuent en rien » ; — La Réunion, qui semble ne pas être une des îles Mascareignes (*Cf.* p. 318), ne contiendrait (*ibid.*) que des volcans éteints. Enfin, il ne nous a pas semblé que M. Guède connût un certain nombre de travaux récents dont il eût pu tirer parti dans son livre ; il ignore, par exemple, le bon travail de Kugler sur le maire de Strasbourg Dietrich, qui eut du volcanisme une idée plus juste que la plupart de ses contemporains ; il ne cite nulle part ni *les Abîmes* ni *la Spéléologie* de M. E.-A. Martel, ni les remarquables travaux de M. Eric von Drygalski sur les glaciers de Groenland, ni les minutieuses études de M. L. Loutkovskii sur le mode de formation du lœss (p. 663). Pour appuyer d'un exemple sa phrase relative à la variation du degré géothermique (p. 312), M. Guède aurait pu rappeler qu'à Riom (sondage pétrolifère), le degré géothermique est seulement de 14m 60, c'est-à-dire de plus de moitié inférieur à la moyenne, qui est de 33 mètres ; il aurait dû (p. 47), avec le R. P. S. Chevalier, distinguer plusieurs séries de typhons sur les côtes de Chine. Nous reprocherons moins à M. Guède, par contre, — encore qu'elles aient été en cours de publication en 1899 et en 1900, — d'avoir ignoré les minutieuses recherches de M. Charles Rabot sur *les Variations de longueur des glaciers dans les régions arctiques et boréales* (Genève et Bâle, Georg, 1900, in-8). — Telles sont les critiques que nous pouvons adresser à *la Géologie* de M. Guède ; nous les avons énumérées sans hésiter, car, dans l'indication de ces taches légères, les lecteurs du *Polybiblion* et l'auteur lui-même ne verront sans doute qu'une preuve de l'estime dans laquelle nous tenons le nouveau volume de la *Bibliothèque des sciences contemporaines*. Cet ouvrage est en effet vraiment bon et fait de main d'ouvrier.

HENRI FROIDEVAUX.

LITTÉRATURE

Histoire des croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes, *selon le plan du Décalogue*, par FERDINAND NICOLAY. Paris, Retaux, 1901, 3 vol. in-8 de VII-393, 548 et 465 p. — Prix : 18 fr.

L'ouvrage a pour but, nous dit-on, de fournir aux jeunes hommes instruits un arsenal d'arguments *scientifiques et vraiment à jour* pour répondre aux *nouvelles objections* de l'incrédulité contemporaine dont, bon gré, mal gré, les jeunes gens auraient à subir les assauts. Il a été composé sur la demande des plus éminents maîtres de l'enseignement chrétien pour servir de livre de prix dans les séminaires, les institutions et les catéchismes. » On nous avertit aussi que « cette œuvre magistrale et absolument neuve est le fruit de vingt-cinq années de

recherches dans les plus rares et les plus anciens coutumiers de tous les peuples. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces trois gros volumes sont littéralement bourrés de renseignements fort intéressants; c'est une mine d'une richesse extraordinaire pour les amateurs de folklore, en même temps qu'un livre d'édification, ce qui n'est point du tout banal. L'auteur puise généralement à bonne source; du reste, il note soigneusement ses références et elles sont innombrables. Sans doute, dans la quantité, il y a des documents de moins grande valeur, mais ceux mêmes qui paraissent moins utiles ne laissent pas que de piquer la curiosité du lecteur. Afin de donner à celui-ci quelque idée des matières renfermées dans cet ouvrage et de la méthode de l'auteur, qu'il me soit permis de copier, par exemple, la table des matières du livre huitième, le commentaire du huitième précepte du Décalogue, relatif au faux témoignage. Il est divisé en trois chapitres : Le premier a pour objet les particularités sur le témoignage et le parjure, l'aveu et la torture. Voici les points qui s'y trouvent traités : Châtiments des faux témoins, témoins dits matériels; description des modes de preuves admis dans les premières sociétés; une audience à l'Aréopage; cérémonial de « l'oreille tirée » chez les Romains; la dénonciation et les juridictions d'Église; origines du ministère public; les poursuites d'office et les nobles; comment on témoignait devant les tribunaux ecclésiastiques; texte de passeport pour les pèlerins; la clameur de haro et l'appel à cor et à cris; les animaux cités en justice; procédure et explications; vin de témoignage et accord par libation; détails sur l'aveu forcé et la torture; description des instruments de géhenne; un document sur l'Inquisition; comment s'infligeait la question; textes sur les moyens secrets de défier la torture; cédules dites préservatrices de la douleur; incantation des patients « au lait dulcifiant de la Vierge »; la délation en 1792; la pierre des mauvaises langues en Flandre et en Allemagne; le dénonciateur dans l'ancienne Suède; perquisition « en chemise »; secret professionnel des avocats et des médecins; témoignage des confesseurs en justice; épisodes; comment se confessent les schismatiques grecs; aveu judiciaire et aveux mensongers. » — Le second chapitre est intitulé « Les Jugements de Dieu; curieuses ordalies encore en usage » et le troisième « De la Preuve par le combat judiciaire ou duel. » Je n'en donne point le sommaire comme pour le premier chapitre : la place dont je dispose ici n'y suffirait pas, et d'ailleurs j'en ai dit assez, ce me semble, pour montrer combien cet ouvrage renferme de détails intéressants et de notices curieuses. C'est un véritable « arsenal », en effet, où l'on peut puiser abondamment. J'ajouterai que ce livre peut être mis entre toutes les mains. La plume de l'auteur est toujours réservée, bien qu'elle décrive les mœurs et les

coutumes parfois les plus bizarres; et il a pu prendre à bon droit pour épigraphe du livre qui a trait au neuvième précepte du Décalogue ces paroles que saint Jérôme écrivait aux pieuses solitaires de Bethléem, dont il avait la direction : « Mes filles, vous pourrez lire ces pages à haute voix. » Un livre instructif et attrayant est toujours une bonne aubaine pour le lecteur; c'est pour cela que je lui recommande celui-ci.

A. Roussel.

Sagen aus dem alten Irland, übersetzt von Rudolf Thurneysen. Berlin, Wiegandt et Grieben, 1901, in-8 de xii-152 p. — Prix : 7 fr. 50.

Sans doute, les travaux des celtistes allemands et surtout de M. E. Windisch, auquel les études irlandaises doivent tant et par ses propres publications et par son impulsion, ont ouvert les chemins dans le monde, jusque-là fermé, de l'ancienne littérature irlandaise : mais ce sont des travaux accessibles seulement aux érudits. L'ouvrage de M. Thurneysen : *Légendes de l'ancienne Irlande*, s'adresse à tout lettré, et son apparition dans la littérature allemande formera un pendant à un livre analogue qui fit quelque bruit il y a longtemps déjà, les *Irische Elfenmærchen*, publié en 1826 par les frères Grimm, avec une longue préface, bien oubliée aujourd'hui — même en Allemagne.

M. Thurneysen a choisi dans l'ancienne littérature irlandaise et dans des œuvres qu'on peut hardiment placer au viiie-ixe siècle de notre ère les morceaux les plus originaux et les plus caractéristiques qui présentent les mœurs et la vie des Irlandais avant leur adoucissement par le christianisme. Légendes épiques, aventures merveilleuses, récits satiriques, cela est d'une originalité frappante, moins travaillé et moins composé que les plus anciennes épopées allemandes, mais plus vivant et plus vrai; c'est une sorte d'épopée réaliste, souvent même plus primitive que celle d'Homère par les mœurs brutales dont elle a conservé le tableau. Ce n'est que dans l'ancienne Irlande que l'on peut connaître un peu la vie d'une race celtique avant la transformation opérée par la romanisation sur le continent, par le christianisme dans les Iles Britanniques.

Les textes traduits dans ce volume de M. Thurneysen avaient déjà été édités et traduits depuis un quart de siècle par les celtistes d'outre-Manche et d'outre-Rhin, mais pour un public de philologues; et un certain nombre de ces textes ont été présentés à notre public dans des traductions françaises faites sous la direction de M. d'Arbois de Jubainville (dans son ouvrage intitulé : *L'Épopée celtique en Irlande*, Paris, 1892). Mais ces textes présentent de nombreuses obscurités, et chaque traducteur ajoute par ses conjectures ou sa divination propre à l'intelligence de bien des passages. M. Thurneysen, qui est lui-même un maître en philologie celtique (et l'enseigne à l'Université de Fribourg-

en-Brisgau), a grandement amélioré l'œuvre de ceux qui l'ont précédé. Il a eu aussi le mérite de laisser de côté tout appareil critique, nous voulons dire un étalage inutile d'érudition, inutile dans un livre dont le but principal est la vulgarisation littéraire. Une courte Introduction dit le principal sur le milieu où sont nées ces œuvres littéraires, leur date, leur forme (prose mélangée de vers), leurs traits caractéristiques; les notes se bornent au strict nécessaire et l'on voit que le traducteur s'est effacé le plus possible pour ne pas détourner l'attention du lecteur attachée au récit. C'est ainsi que dans les théâtres d'Allemagne on fait l'obscurité dans la salle pendant que les acteurs sont en scène.

M. Thurneysen a montré dans ses traductions autant de goût littéraire que de savoir philologique : elles ne peuvent manquer de séduire le public allemand par l'originalité de leurs thèmes. En France même, ce volume se recommande aux curieux de la littérature celtique, parce que, si les principaux de ces morceaux sont déjà connus par l'ouvrage français cité plus haut, M. Thurneysen, venant le dernier, a le mérite de donner des traductions plus exactes au point de vue philologique et, grâce à certaines coupures, plus harmoniques au point de vue littéraire.

H. Gaidoz.

Origines du théâtre moderne, par Marius Sepet. *Les Drames liturgiques et les Jeux scolaires. Les Mystères. Les Origines de la Comédie au moyen âge. La Renaissance.* Paris, Lethielleux, 1901, in-8 de viii-576 p. — Prix : 8 fr.

La religion a eu sa part à la dernière Exposition universelle de Paris. Il nous semble que l'on pourrait, à la prochaine exposition, faire cette part — plus grande? pas nécessairement, — mais plus *attractive*, en montrant aux foules comment la religion se trouve à la source de toutes choses.

Prenez, successivement et au point où ils en sont aujourd'hui, chaque art, chaque métier, chaque institution. Puis, remontant à ses origines, à travers les siècles, jusqu'aux ténèbres des temps préhistoriques, cherchez-en la première inspiration, la forme primitive. Partout, que découvrez-vous?... Les idées religieuses. Que sont les chefs? des prêtres. Les lois? des préceptes religieux. Les écoles? des écoles monastiques ou épiscopales. Les monuments? des édifices religieux. Les statues et les tableaux? des emblèmes de la divinité. Les fêtes? des fêtes religieuses. Les discours? des sermons. La musique? de la musique sacrée. Les œuvres poétiques? des hymnes ou des épopées religieuses. Les jeux scéniques? des représentations de faits religieux, historiques ou légendaires, plus ou moins grossis de farcitures. Et ainsi de suite.

En poursuivant cette idée, en l'appliquant à tout ce qui existe aujourd'hui, quel vaste et curieux musée n'obtiendrait-on pas? Que de richesses pour les érudits! Quels sujets de méditation pour les philo-

sophes ! Quelle leçon pour l'humanité ! Quel superbe monument ! Mais que de temps et de patience il faudrait pour achever ce monument dans toutes ses parties !...

En attendant, M. Marius Sepet, qui ne recule pas devant les travaux les plus ardus, a voulu apporter sa pierre à l'édifice en réunissant en un volume les articles qu'il a publiés de 1878 à 1901, sur les *Origines du théâtre moderne*. J'ai dit : sa pierre. Je n'ai pas dit assez. Car l'auteur a bien l'intention de poursuivre et d'étendre ses recherches. Il est de ceux qui fouillent consciencieusement et sans relâche. Mettant à contribution, sans aucun amour-propre, avec le seul désir d'être utile à ses lecteurs, les découvertes laborieuses de ses devanciers, tels que l'abbé Duchêne, l'abbé Battifol, Léon Gautier, le chanoine Chevalier, Léon Clédat, Petit de Julleville, Gaston Pâris, M. du Méril, M. Wilken, M. d'Ancona, Eugène Rigal, etc., etc., il nous fait voir le drame moderne naissant au milieu des cérémonies du culte chrétien, avec, pour germe : les complaintes, ou *lamentations*, de la Semaine sainte, les interpellations dialoguées introduites dans les offices de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques, d'abord en latin puis en langue vulgaire, ensuite (le germe se développant toujours) les récits versifiés de la chute de nos premiers parents, de la conversion de saint Paul, de la Vie des saints, de l'histoire du Rosaire, et enfin (le germe arrivant à son complet développement) le drame de la Passion, les deux drames de Lazare, les mystères de Pâques et de la Nativité, les comédies chrétiennes de Marguerite de Navarre, la tragédie de Jeanne d'Arc et les représentations d'Oberammergau. Un chapitre entier est consacré à l'historique et à l'explication de la *Passion d'Oberammergau*.

Res, non Verba, telle semble avoir été la devise qui a présidé à la composition du livre de M. Marius Sepet. Au nom des amis de la science historique et religieuse, nous lui demandons de continuer.

DU CLOS.

Les Vies closes. *Études d'âmes*, par GEORGES MAZE-SENCIER. Paris, Perrin, 1902, in-18 de 304 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est, manifestement un de ces livres comme en font volontiers de jeunes hommes studieux et fins, plus pour le plaisir même d'écrire que pour celui d'être lus. L'épigraphe, souvent, en pourrait être le vers de Musset :

Ce livre est toute ma jeunesse.

Or, s'il est légitime de chercher dans une œuvre de début à deviner l'âme de l'auteur, voici, à mes risques, l'idée que je me plais à me faire de M. Maze-Sencier. C'est un élève de l'École des sciences morales, un libéral, un parlementaire : de là sa sympathie pour la grave sérénité de *La Boétie*, en qui il retrouve ses aspirations généreuses et sa tolérance

de « politique », pour son amour du « Pax et Lex »... Mais c'est aussi un dilettante, sensible à la poésie, à la peinture, à la musique, ayant voyagé, visité des musées ; peut-être deviendrait-il facilement collectionneur... Et il s'est épris de tendresse pour *Alfred Tonnellé*, *Maurice de Guérin*, *Henri Regnault*, *Charles Réad*, et de pitié pour *Hégésippe Moreau*, *Charles Dovalle*, *Marie Bashkirtseff* et le *Prince impérial*... Qu'est-ce à dire encore ? Qu'il est catholique, très catholique « en dedans », mais discret au dehors et ne voulant froisser... ni convertir personne. Un peu mystique même, la mélancolique destinée l'attire de ceux qui sont morts jeunes, qui ont été par impatience, par excès de contemplation, ou par faiblesse native, des « effacés », ou des « souffrants », génies inachevés, disait Caro, auxquels la vie a manqué et qui demeurent dans les limbes de la gloire. Encore qu'après Caro, son maître, il voie bien et redise souvent le danger de la rêverie, la « maladie de l'idéal » pourtant le séduit à étudier, plus que l'énergique santé des âmes d'action, les vies « closes » plus que les vies pleines. Le charme de ce livre est triste, comme celui d'un cimetière de jeunes filles. M. Maze-Censier est délicat, il est distingué dans ses sentiments, dans ses goûts, dans son style... Et il ne nous apprend rien de nouveau — que lui-même. Mais c'est pieuse pensée de nous ramener vers ces oubliés et de nous associer aux doux entretiens qu'il engage avec leurs ombres...

GABRIEL AUDIAT.

Styles et caractères, par GEORGES LEGRAND. Bruxelles, Oscar Schepens, Paris, Savaète, 1901, in-12 de IX-344 p. — Prix : 3 fr. 50.

Traduire pour le public les impressions intimes éveillées en nous par l'étude d'un ouvrage ou de l'œuvre complète d'un écrivain en renom peut paraître banal. Si le critique ne fait que confirmer notre jugement, son appréciation nous semble superflue ; s'il contrarie ce jugement, elle nous paraît fausse. Il faut un art délicat pour éviter ce double écueil. Les maîtres de la critique y réussissent, grâce à une autorité qui s'exerce sans conteste ; le jeune auteur, s'essayant dans ce genre, ne s'imposera à l'attention que par la nouveauté des aperçus, la justesse des rapprochements, la sûreté des conclusions. Ce sont les qualités du livre de M. Georges Legrand. Lisez, à propos d'une page émue où Loti parle de sa mère, les réminiscences d'un mot de V. Hugo et d'une lettre d'Ozanam ; ou bien encore dans l'analyse du « Cyrano de Bergerac » la critique morale de la pièce, et vous comprendrez la portée des remarques précédentes.

Dans un style qui a conservé, de son commerce intime avec les fins lettrés du XIXe siècle, la grâce et la justesse du mot, avec des pensées originales, M. Georges Legrand évoque les impressions si diverses goûtées à la lecture des vers harmonieux de Coppée, des conférences

du P. Van Tricht, des fleurs de poésie franciscaine des romans de René Bazin; il fait retentir le verbe hardi de Drumont et détaille les ravissantes scènes d'intérieur de G. Droz. Ce livre plaira et instruira, parce qu'il est frappé au coin du bon sens et du bon goût. J.-B. P.

HISTOIRE

Egipto y Asiria resucitados, por D. Ramiro Fernandez Valbuena. Tercera parte. Toledo, imp. de Gomez-Menor, 1901, gr. in-8 de 660 p. — Prix : 8 fr.

M. Valbuena, pénitencier de Tolède, vient de terminer son ouvrage sur l'*Egipto y Asiria resucitados*. Les lecteurs du *Polybiblion* connaissent déjà les deux premiers volumes (Cf. t. LXXVI, p. 151-152 et t. LXXXV, p. 147-148) ; aujourd'hui nous allons leur présenter le troisième.

Ce troisième volume comprend trois livres : le VIe, le VIIe et partie du VIIIe. Le livre VIe (7 chap.) décrit de main de maître le royaume d'Israël dans l'apogée de sa gloire ; il suit pas à pas ce peuple privilégié en nous montrant son développement historique et en étudiant son nouveau régime qui se transforme en une monarchie. L'auteur parle aussi dans ce même livre des guerres fréquentes de Saül contre les peuples limitrophes ; nous montre David élargissant les conquêtes de son beau-père et favorisant le développement des sciences et des arts qui, pendant cette période, atteignirent leur plus haut degré. Toutes ces œuvres artistiques sont couronnées par la magnifique description qu'il fait du temple et des autres constructions salomoniennes. Il termine enfin ce même livre en parlant du commerce des Hébreux, qui, au temps de Salomon, était considérable tant sur terre que sur mer.

Nous voyons dans le livre VIIe (12 chap.) la rapide décadence du royaume d'Israël qui commença aussitôt après la mort de Salomon. Cette déchéance fut la conséquence des dépenses folles du fils de David et aussi des rivalités entre les tribus elles-mêmes ; mais surtout ce fut l'idolâtrie du plus savant des rois qui entraîna Israël dans sa lamentable ruine. Depuis lors, Israël ne se relèvera plus jusqu'au moment où il sera complètement détruit.

M. Valbuena étudie parallèlement et brièvement les empires contemporains, leurs relations politiques et commerciales avec Israël, et les humiliations que ceux-ci eurent à endurer de la part des Égyptiens, des Assyriens, etc.

Le livre VIIIe est une étude spéciale sur le royaume de Juda. L'auteur y décrit l'ambassade babylonienne à Jérusalem, les causes qui la motivèrent et les résultats qui en découlèrent. Il consacre éga-

lement deux chapitres à Sennachérib, dont il raconte les conquêtes et hauts faits, sa visite en Judée et les grands dommages qu'il causa aux Hébreux. Il y fait aussi une mention assez développée d'Assaradon, de Sardanapale, et des événements les plus remarquables qui se produisirent en ce temps-là.

On peut affirmer que le présent volume est réellement plein d'intérêt. N'y cherchons pas un récit ordinaire et avide de l'histoire sainte, mais bien une relation détaillée, attachante, racontée avec charme et ornée de comparaisons gracieuses et opportunes. L'auteur, on le voit aisément, connaît les sources bibliques non seulement dans des traditions, mais dans le texte original lui-même, qu'il cite souvent. Il est parfaitement au courant des découvertes qui depuis des années se sont faites en Orient, et a lu tous les travaux publiés au sujet de ces découvertes. Il n'avance rien qu'il ne le prouve par des textes de source certaine : il cite les auteurs catholiques comme les auteurs rationalistes. Avec ces derniers il ne craint pas d'engager la discussion quand il en est besoin, et arrive à réduire à néant leurs arguties pointilleuses. — Le récit, nous croyons devoir y insister, est agréable et limpide. L'auteur, étant maître de son sujet, s'y meut comme dans son élément, avec aisance et souplesse. Le texte est bien imprimé ; la forme comme le fond constituent un fort beau volume qui fait honneur à l'Église, à celui qui l'a composé. Nous félicitons bien sincèrement M. Valbuena ; puisse-t-il trouver des imitateurs ; puissent le goût des études bibliques se réveiller de plus en plus dans cette Espagne qui fut autrefois la patrie de si grands et remarquables exégètes.

L.-P. QUIRANTÈS.

Pline le Jeune et ses héritiers, par EUGÈNE ALLAIN. T. I. Paris, Fontemoing, 1901, gr. in-8 de 607 p., illustré d'environ 100 photogravures et de 15 cartes ou plans. — Prix : 8 fr.

Célébrités d'autrefois et illustrations de la veille doivent à notre époque une égale reconnaissance : aux dernières elle prodigue sous toutes les formes le bronze et le marbre, tandis qu'en l'honneur des premières, lettrés et érudits entassent publications sur publications. Il semble que Pline le Jeune, plus heureux que beaucoup d'autres, aille entrer en possession de son monument définitif : car qu'est-ce que l'admirateur le plus zélé pourrait bien ajouter à l'ouvrage en trois volumes que lui consacre M. Allain? Encore le savant et très savant auteur s'est-il fait un scrupule de toucher à tous les tableaux de mœurs et de coutumes que M. Pellisson, dans son livre : *Les Romains au temps de Pline le Jeune* (Voir *Polybiblion*, t. XXXV, p. 514-515), lui a paru avoir épuisés. Malgré cette louable discrétion, son premier tome contient un monde de renseignements qu'il n'était pas aisé, il faut le

reconnaître, de disposer dans un ordre rigoureusement méthodique. Mais s'intéresser ainsi à son sujet, n'est-ce pas, en général, pour un écrivain, un des plus sûrs moyens d'y intéresser ensuite ses lecteurs?

Un premier chapitre est consacré à la vie de Pline et, tout d'abord, à sa famille, à sa naissance, à sa première éducation. « Dans l'ensemble social, son rang ne dépasse pas celui d'un haut bourgeois du XVIIIe siècle, anobli soit par lettres patentes, soit par office » (p. 56). Sa fortune, fort respectable, lui permet des libéralités de tout genre : nous le voyons notamment doter sa ville natale d'une bibliothèque, d'un collège, d'une « caisse alimentaire de l'enfance », car, « s'il a le culte de la grande patrie romaine, il réserve à la petite patrie comasque le coin préféré de son cœur. » A cette occasion, M. Allain passe en revue les divers éléments qui composaient alors le revenu foncier d'un riche propriétaire. En somme, si la physionomie morale de Pline — facile à reconstituer, puisqu'il a fixé son empreinte sur chaque feuillet de ses lettres — n'est pas de tout point irréprochable, ce sont les qualités qui l'emportent : preuve qu'au temps même où Néron poursuivait à Rome le cours de ses orgies, « la bourgeoisie provinciale conservait sa pureté antique, de même que le tiers état français échappa aux contaminations de la Régence. »

Le second chapitre : *La Vie officielle*, sorte de *curriculum vitae* de l'écrivain-consul, passe en revue les personnages les plus importants du monde politique d'alors, à commencer par les neuf empereurs contemporains de Pline, de Néron à Trajan, et renferme une histoire abrégée de toutes les grandes magistratures romaines. Plus de cent pages sont réservées à la légation de Pline en Bithynie; nous y trouvons une traduction et un commentaire précieux de sa longue correspondance avec Trajan, si intéressante pour l'histoire du christianisme. Cette partie du livre se ferme par une étude sur « les protecteurs, les émules et les protégés de l'homme d'État. »

Le reste du volume est occupé par la première partie de la *Vie oratoire*, qui s'achèvera dans le tome II. On y voit en grand détail comment se formaient alors avocats et jurisconsultes; on assiste à la préparation des nombreux plaidoyers de Pline, on compulse ses dossiers, et avec l'auteur on applaudit à ses succès, dus sans doute à son talent et à son éloquence, mais un peu aussi à ce qu'il fut « un modèle de conscience et de délicatesse professionnelles », et même de bienveillance à l'endroit de ses jeunes confrères.

Dans l'analyse qu'on vient de lire, je n'ai pu qu'effleurer le contenu de ce volume de six cents pages, dédié à M. Casimir Périer. De très nombreuses photogravures y jettent une note attrayante : elles sont bonnes, elles pourraient être meilleures; les progrès de l'art nous ont rendus si exigeants! Quant au style, il est dans l'ensemble assez aca-

démique pour pouvoir se permettre de temps à autre l'emploi piquant de quelque locution familière. M. Allain est un incontestable érudit : il doit être aussi un habile causeur, et quelques-unes de ses notes, malgré leur tonalité discrète, laissent voir que pour s'être plongé dans l'étude de la Rome impériale, il a les yeux ouverts sur les utopies et les défaillances contemporaines. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

C. Huit.

Le Vatican. I. *La Papauté et la Civilisation*. II. *Le Gouvernement de l'Église*, par Goyau, Pérate et Fabre. Paris, Librairie de Paris (Firmin-Didot), s. d., 2 vol., in-12 de 467 et 306 p. — Prix : 8 fr.

En 1895, parut à la librairie Firmin-Didot un beau volume illustré sous ce titre : *Le Vatican. Les Papes et la Civilisation. Le Gouvernement central de l'Église*, par MM. Georges Goyau, André Pérate et Paul Fabre, dont le *Polybiblion* a fait (t. LXXIII, p. 57-58), un éloge mérité. Cet ouvrage reparaît aujourd'hui en deux volumes in-12. Le premier contient : 1° *Vue générale de l'histoire de la Papauté*, par M. Georges Goyau; 2° *Les Papes et les Arts*, par M. André Pérate; le second : 1° *Le Gouvernement central de l'Église*, par M. Georges Goyau; 2° *La Bibliothèque Vaticane*, par M. Paul Fabre. A la fin de ce volume est reproduit l'*Épilogue* dû à la plume du vicomte Eugène Melchior de Vogüé. — Nous ne pouvons que renvoyer à notre article de janvier 1895, en souhaitant que des pages empreintes d'une aussi solide érudition trouvent sous cette forme nouvelle de nombreux lecteurs.

G. de B.

Les Jésuites à Grenoble (1587-1762), par le R. P. Pra, de la Compagnie de Jésus. Lyon, Paquet, 1901, in-12 de 502 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre du P. Pra offre un double intérêt. D'abord c'est l'histoire des jésuites, c'est-à-dire une action féconde qui s'exerce pour le bien sous la forme d'œuvres multiples : prédication, enseignement, direction, œuvres de charité et d'assistance, bref de quoi parer à tous les besoins de la vie chétienne. Sur ces terrains très divers, les jésuites font, là comme ailleurs, preuve d'autant d'intelligence que de zèle et d'activité, et la reconnaissance publique est leur récompense, bien que la persécution et les tracasseries de toute sorte y aient aussi naturellement leur part, puisque saint Ignace les a demandées pour eux. Mais, par plus d'un côté, cette histoire particulière touche à l'histoire générale, et c'est le second intérêt que présente le livre du P. Pra. C'est vraiment l'histoire du jansénisme dauphinois, malheureusement soutenu par plusieurs évêques de Grenoble et puisant dans cette protection une audace dont les jésuites auront beaucoup à souffrir et finiront par être victimes. Sur ce terrain l'auteur rencontre beaucoup d'erreurs, beaucoup de

préjugés, qui se trouvent souvent même dans de bons livres et sous la plume de très braves gens. Le P. Pra est bien armé pour défendre ses frères, ayant en mains toutes les pièces originales de ces multiples procès. La discussion est solide, mais courtoise, et les adversaires des jésuites en sortent parfois odieux, souvent ridicules. En somme on était alors jaloux d'eux, comme on l'est encore, et c'est là que gît tout le secret de la guerre qu'on leur a toujours faite, et où se compromettaient en ce temps, ce qui n'est plus vrai aujourd'hui, un certain nombre de très bons chrétiens. Voilà donc un nouveau chapitre fort bien fait de l'histoire des jésuites. De ces monographies accumulées finira par sortir la justification de cette admirable Compagnie, qui a toujours eu le privilège d'être en butte à la haine des méchants et des sots. Le P. Pra a vraiment écrit là un livre très intéressant, très documenté, très solide. Tous les amis de la vérité lui en seront reconnaissants.

ÉDOUARD POUTAL.

Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge, par P. GUILHIERMOZ. Paris, A. Picard et fils, 1902, in-8 de 306 p. — Prix : 8 fr.

La noblesse ! voici un sujet où, depuis les anciens feudistes jusqu'à nos modernes historiens, on s'est beaucoup essayé. Ses origines pourtant restaient assez obscures. M. Guilhiermoz dans l'ouvrage que je présente au lecteur a, je crois, résolu le problème d'une façon définitive. Au reste, l'ouvrage se complète d'une quantité de textes, de références, auxquels chacun peut aisément recourir et, s'il y a sur certains points matière à discussion, il est facile, textes en mains, de se former une opinion personnelle. M. Guilhiermoz définit la noblesse : une classe possédant des privilèges qui se transmettent héréditairement par le seul fait de la naissance. Issue de la chevalerie, elle est le dernier terme d'une évolution qui est celle même par où est passée, depuis l'époque barbare jusqu'au XIIe siècle, l'institution militaire.

Nous voyons les chefs francs entourés de gardes ou soldats domestiques appelés : « pueri, milites » ; avec les hommes de condition libre, pour qui porter les armes était à la fois une obligation et un privilège, ils composaient l'armée. Les guerres contre les Maures obligèrent Charles Martel à augmenter la cavalerie de son armée ; il dut pourvoir aux dépenses qu'un équipement complet nécessitait de la part de ses « hommes » en leur concédant des terres en bénéfices, à la condition, pour celui qui devient le « vassus dominicus », le vassal, d'entretenir son cheval et son équipement. L'appât de beaux bénéfices attira les grands ; les hommes libres entrèrent également dans le vasselage par crainte de perdre leur qualité d'hommes libres en négligeant, faute d'argent, de satisfaire aux exigences coûteuses du service personnel. Les textes latins leur donnent

le nom de « milites »; un acte solennel, l'adoubement ou remise des armes en fait des chevaliers. La chevalerie est donc une fusion de l'ancien vasselage et de la classe des hommes libres. C'est la classe militaire, « ordo militaris. » La chevalerie, en droit, est personnelle et intransmissible; en fait, elle tend à devenir de plus en plus un ordre héréditaire. En effet, les fils, les petits-fils de chevaliers qui, sous peine de retomber dans la roture, devaient se faire adouber à un âge fixe, obtiennent des délais qui se prolongent de plus en plus. Ils se trouvent donc dans une situation intermédiaire, nouvelle; on les distingue des chevaliers et de la roture : ce sont les gentilshommes. La situation du gentilhomme transitoire d'abord tend à se fixer, il échappe aux charges d'équipement du chevalier et, par ailleurs, il conserve la plénitude de ses droits d'homme de condition libre. Voilà donc une classe distincte de la chevalerie qui se constitue, classe fermée, où la qualité se transmet héréditairement : c'est la noblesse. En France, c'est au début du règne de Philippe-Auguste que la distinction entre la chevalerie et la noblesse héréditaire semble définitivement admise.

M. G.

Les Chouans de la Mayenne, 1793-1796, par Jean Morvan. Paris, Calmann Lévy, s. d. (1901), in-8 de vii-429 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume représente une somme énorme de travail. L'auteur a dépouillé les archives très considérables de la Mayenne, trente mille pièces, dit-il quelque part. Nous serions tenté de trouver qu'il en a trop dépouillé : suivant un mot connu, les arbres ici empêchent de voir la forêt. De ces innombrables documents, il a extrait une série de faits; mais il ne les a pas coordonnés et reliés entre eux. Il n'en a pas composé le tableau. Son livre est moins une histoire qu'une nomenclature un peu aride dont la sécheresse est encore aggravée par le style même qu'il a adopté, un style haché et saccadé, des phrases courtes et tranchantes. Pour mieux détruire les légendes, il n'a mis aucune figure en relief. Il n'aime pas les chouans, qu'il traite de brigands et d'assassins, et dont il semble énumérer à plaisir les excès. Mais il ne les juge que d'après les pièces des Archives, c'est-à-dire d'après le témoignage de leurs ennemis; car toutes ces pièces émanent des administrations républicaines et des généraux bleus. Il aime moins encore les prêtres, qu'il accuse de fanatisme, parce qu'ils ont refusé d'adhérer à la Constitution civile du clergé, dont le caractère schismatique lui échappe complètement. Mais à vrai dire, nous ne savons pas trop à qui il fait grâce; ce qui ressort le plus évidemment du long travail de M. Jean Morvan, c'est l'anarchie universelle, ce que Taine a si bien nommé l'anarchie spontanée. Les populations de la Mayenne sont des populations molles, sans vigueur et sans patriotisme.

Les administrations sont suspectes; la plupart sont composées de royalistes déguisés. Le gouvernement est sans énergie; le Comité de salut public lui-même, le farouche Comité de salut public ne sait ce qu'il veut. Les troupes sont sans discipline et nous rendons cette justice à M. Morvan qu'il n'a pas dissimulé leurs excès et leurs brigandages. Quant aux généraux, ils n'ont aucun plan : ils passent leur temps à changer de tactique, tantôt faibles, tantôt violents; ils font, défont, refont sans cesse. Hoche lui-même, le pacificateur de la Vendée, ne trouve pas grâce devant notre auteur : il est sans décision, « accablé d'excès de travail et d'excès d'amour, touché de cette phtisie qui lui donnait un goût morbide pour les belles contre-révolutionnaires. » En somme, avec des forces énormes et décuples, surtout au début, la République n'est pas venue à bout des chouans et à la fin elle a dû leur concéder la plus grande partie de leurs demandes et en particulier la liberté du culte à laquelle ils tenaient tant : preuve évidente que leur soulèvement avait une cause religieuse, quoique M. Morvan refuse d'en convenir. Où nous sommes mieux d'accord avec lui, c'est quand il attribue cette impuissance du gouvernement républicain au mauvais choix des généraux, jacobins avant tout, et à la présence à l'armée des représentants qui prétendaient diriger les opérations militaires, auxquelles ils n'entendaient rien. M. DE LA ROCHÈTERIE.

Gouverneur de princes (1737-1830), par M. DE CHABREUL. Paris, Calmann Lévy, 1901, in-8 de 380 p. — Prix : 3 fr. 50.

La surprise fut grande à la cour et au Palais-Royal quand on apprit que le duc de Chartres avait choisi Mme de Genlis comme gouverneur de ses fils. Amie et confidente de la duchesse de Chartres, dont elle était depuis plusieurs années dame d'honneur et dont elle élevait les filles, Mme de Genlis était une femme de grande valeur, lettrée, érudite même, excellente musicienne, mais autoritaire et ambitieuse. Elle n'avait accepté cette mission de confiance qu'à la condition de passer avec ses élèves dans un pavillon du couvent de Belle-Chasse tout le temps que durerait leur éducation. On conçoit sans peine que la duchesse de Chartres n'accepta pas sans chagrin une séparation de ce genre qui devait lui enlever toute influence sur ses enfants et une large part de leur affection. Elle se soumit cependant aux volontés de son mari; et, pendant plusieurs années, témoigna de l'amitié et de la reconnaissance à l'éducatrice des jeunes princes.

S'aidant des *Mémoires* de Mme de Genlis et des *Souvenirs de Félicie* où elle avait recueilli tant de souvenirs personnels, M. de Chabreul a retracé l'historique de ces éducations, cité d'intéressantes anecdotes s'y rattachant, et donné de vivants portraits du duc d'Orléans, du duc de Montpensier, du duc de Beaujolais, de Mlle d'Orléans. Le récit devient

dramatique quand on pénètre dans la période révolutionnaire et que les élèves de Mme de Genlis prennent le chemin de l'exil ou celui de la prison.

En politique, Mme de Genlis ne montra ni hauteur de vues, ni bon sens. Elle fut pleine d'illusions sur les hommes de la Révolution, et il fallut les pires excès pour lui ouvrir les yeux. C'est surtout pour cela qu'elle perdit l'affection de la duchesse d'Orléans.

L'indifférence qu'elle montra à l'égard de son mari, les témoignages d'affection que lui témoigna le duc de Chartres, l'envie qu'elle excita comme jolie femme, comme écrivain, comme gouverneur de princes expliquent les attaques dont elle fut l'objet. « Mme de Genlis, dit M. de Chabreul, fut une des personnes les plus calomniées du XVIIIe siècle. »

Toutes les colomnies étaient-elles sans fondement ? Il eût été intéressant de les relever, d'examiner les faits, les insinuations qui avaient pu leur servir de prétextes, de chercher la vérité dans des documents sérieux, dans des déductions logiques. M. de Chabreul a préféré s'en rapporter aux *Mémoires* de la grande calomniée et il affirme que « le grand fonds de piété qu'elle possédait, les principes de morale qu'elle avait acquis auprès de sa tante Mme de Puisieux et de sa jeune amie Mme de Custine » la préservèrent de tous les écueils.

Si la vertu de Mme de Genlis fut sauve, au Palais-Royal et à Belle-Chasse, son caractère offrit quelques défaillances, quand elle voulut abandonner Mademoiselle gravement malade sur le seuil de l'exil et qu'elle accepta d'être pensionnée par Napoléon.

Elle mourut très âgée, à Paris, le 31 décembre 1830, après avoir vu l'aîné de ses élèves profiter d'une Révolution pour monter sur le trône de France. Cette existence si mouvementée, mêlée à tant d'événements, méritait incontestablement la substantielle et attachante étude que M. de Chabreul lui a consacrée. ROGER LAMBELIN.

Des Braves, par Mgr LANUSSE, aumônier de Saint-Cyr. Paris, Flammarion, s. d., in-12, de 380 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ces braves, ce sont les soldats de l'expédition du Mexique; c'est surtout une poignée de ces hommes d'élite qui ont illustré là-bas le drapeau de la France. Le volume est dédié au sergent-major Cadéot. En voilà un brave ! « Oui, mes enfants, un soldat, c'est le sergent-major du 81e : soyez ce qu'il fut ; faites ce qu'il a fait. » Le vénérable auteur, d'ailleurs, a un faible pour les sergents. « Le sous-officier, mais c'est le grand impulseur de toutes les vertus militaires;... sous-officiers, braves gens que vous êtes, vous êtes des âmes, et des âmes bien puissantes de l'armée. »

Oh ! les larges horizons, les régions merveilleuses, et les luttes invrai-

[illegible] : L'héroïque sergent de Montcornet — autour duquel on-
vergne l'équipée — fait des discours à la façon des guerriers d'Homère.
Ce qui ne l'empêche pas d'être réellement brave, brave jusqu'à la mort.
Avec huit militaires, il défend pendant plusieurs heures, pour sauver
les dépêches, l'honneur du Carrion, contre trois cents cavaliers de
Bonne, auxquels s'étaient rendus les hussards de Bassano le Carrion.
Tous ses hommes y compris Montcornet, — sauf un, — furent tués. Le
survivant, crible de blessures, parvint à gagner le gros de l'armée, à
porter les dépêches.

Et pourquoi l'auteur a-t-il écrit ce livre ? C'est parce qu'il fait les
comptes et des excès aux soldats de l'armée. — Tout le volume se
résume en cette pensée : « En élevant vos regards vers le ciel, pour
vos enfants à la même hauteur et à gauche, deux sources
admirables qui renferment l'un le sang du monde, l'autre le sang de
la patrie. » Et encore : « Si vous savez que en la de la France qui
est aussi heureux que la patrie a le droit de l'aimer, de les aimer,
[illegible] l'admiration comme Français et comme chrétiens, et
pour eux une prière et un pieux souvenir. »

Et ainsi [illegible] dans un style à part, un style un peu
[illegible] — militaire, à la fois emphatique et un peu [illegible], un [illegible] l'ami-
[illegible] [illegible] qui [illegible] vous [illegible] vous [illegible] et vous
[illegible] et [illegible] qu'à [illegible] et [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible]
[illegible] pour faire vivre et faire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]

[illegible]

Quelques années de politique royaliste. Du Ralliement à la Haute-Cour (1892-1899) [illegible]

[illegible]

[illegible]

La Doctrine politique de la démocratie, par HENRY MICHEL. Paris, Colin, 1901, in-12 de 64 p. — Prix : 1 fr.

Cette étude de philosophie politique débute par la déclaration suivante, qui en indique le plan et l'esprit : « Je me propose d'établir qu'il est nécessaire à la démocratie républicaine d'avoir une doctrine politique ; de montrer comment il se fait que, les éléments de la doctrine démocratique ayant été produits depuis longtemps, l'élaboration n'en soit pas encore achevée ; d'esquisser enfin les grandes lignes de cette doctrine. » Dans une forme concise, l'auteur remue un grand nombre d'idées dont nous n'hésitons pas à dire que beaucoup sont plus que contestables. A notre humble avis, la plupart de ses erreurs tiennent au vague de ses définitions, à l'absence de notions suffisantes sur les doctrines de ses adversaires, enfin et surtout à l'erreur fondamentale sur l'empire du mal dans l'humanité. Si les hommes étaient ce que les suppose M. Henry Michel, la vérité politique serait l'anarchie.

M. Henry Michel confond les deux acceptions du mot démocratie, qui signifie, tantôt, en dépit de l'étymologie grecque, l'état social dans lequel tous les citoyens sont égaux devant la loi, et tantôt le gouvernement de l'État par l'expression obtenue vaille que vaille de la volonté de la majorité. Digne de tous les respects dans le premier sens, le terme démocratie mérite tous les mépris dans le second. Croire comme l'auteur que la démocratie est une forme politique qui suppose et favorise chez tous les citoyens le plus complet développement de la personne humaine nous paraît être une conception philosophique exclusive, aussi bien de l'étude de l'histoire que de l'observation de notre état social. Mais nous tomberons d'accord avec lui lorsqu'il énonce qu'un des buts les plus nobles et les plus nécessaires de toute organisation politique est de favoriser chez tous les citoyens le plus complet développement de la personne humaine. Nous revendiquons cet honneur pour une conception politique très différente de celle de l'auteur.

EUGÈNE GODEFROY.

Lettres d'un jésuite à M. Waldeck-Rousseau. Paris, Bloud, s. d. (1901), in-12 de 244 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ces lettres — il y en a quatorze — sont une réponse très spirituelle et tout à fait péremptoire aux attaques dirigées par M. Waldeck Rousseau contre les congrégations en général et les jésuites en particulier. On lui fait connaître, et par-dessus sa tête, au public honnête et de bonne foi, le seul qui vaille la peine qu'on s'occupe de lui, ce qu'est au vrai un jésuite, et pourquoi les jésuites n'ont pas demandé l'autorisation, et quel est leur état d'âme au moment où la loi votée les a contraints à se disperser ou à partir pour l'exil. On le devine, les dernières lettres, où le jésuite ne discute plus, puisque c'est fini, mais se raconte, sont

très émues et très éloquentes. Le livre se termine par la déclaration des quatre provinciaux de la Compagnie de Jésus « refusant, par une démarche inutile pour eux, de donner une sorte de reconnaissance à une loi qui n'existe que pour deshonorer les familles religieuses. »

Et cela fait un très beau livre, dont M. Waldeck-Rousseau gardera au front cette phrase qui le marque pour l'avenir : « Les religieux ne sont pas atteints par vos injures et depuis longtemps vous avez perdu le droit de soupçonner de mensonge, même le dernier des hommes. » Et voilà bien ce que la postérité pensera de M. Waldeck-Rousseau.

ÉDOUARD PONTAL.

L'Église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné. Histoire et archéologie, par Dom H. DIJON. Grenoble, Falque et Perrin, 1902, in-4 de XXVIII-385-LXXXIX p. — Prix : 30 fr.

L'auteur du remarquable ouvrage : *Le Bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de religion et la Ligue* (1562-1597), a écrit sur cette même abbaye un ouvrage de premier ordre, où l'érudition la plus sûre et la mieux informée s'allie à un style austère mais non sans chaleur ni agrément. Au point de vue artistique, c'est-à-dire typographique, le livre est un pur joyau : papier couché, caractères neufs, illustrations exquises pour le charme des yeux des amateurs, digne du célèbre monument dauphinois. Saint-Antoine est une des abbayes qui jetèrent le plus d'éclat dans le Dauphiné et qui eut de nombreuses filles, telles que celles de Pont-en-Royans, Sainte-Croix et autres prieurés en Diois, Saint-Antoine de Bailleul, etc. « Il eût été difficile, écrit à l'auteur le distingué évêque de Grenoble, de mettre plus d'érudition dans un tel ouvrage. Vous avez puisé à bien des sources, utilisé bien des manuscrits que vous avez eu le mérite de découvrir et de tirer de l'obscurité des archives. Grâce à vos recherches patientes et heureuses, vous avez pu, sur plus d'un point, compléter et surtout rectifier la liste chronologico-historique des grands-maîtres de l'ordre dressée par vos devanciers. Votre histoire architecturale du monument y a gagné d'être traitée avec une sûreté de critique et une autorité scientifique qui vous vaudront les meilleurs suffrages... L'archéologie occupe une grande place dans votre livre. Vous la lui deviez. Aussi bien vous êtes chez vous dans son domaine et on le sent à la précision technique de votre langage et à l'impeccable érudition de vos aperçus. Votre critique y est pénétrante et vos jugements, en matière d'art, sont ceux d'un maître. » — Nous souscrivons entièrement au jugement d'une si haute et si compétente autorité.

Une très neuve Introduction c'est la liste rectifiée, complétée sur documents le plus souvent inédits, des abbés de Saint-Antoine. Nous y relevons le nom d'un abbé appelé Pierre Loubet (1342-1369), dont les

Anglais, économiste, agronome, philanthrope. Il a été intéressé à l'histoire de l'Italie par la traduction qu'il a faite en anglais des Essais de Mazzini. Ce n'est pas un historien de profession et son livre en porte la preuve : il juge les événements plus en politique et en économiste qu'en historien, mais il ne les expose pas avec toute la clarté désirable. Anglais, il a l'avantage de parler avec impartialité des faits politiques du siècle passé ; protestant, il est généralement juste pour l'Église catholique et le Saint-Siège (Cf. l'appendice sur les prisons de l'Inquisition, qui est caractéristique) ; sociologue, coopératiste, fort occupé d'enseignement populaire, il exprime le plus souvent des jugements du plus grand libéralisme. Son livre est d'une réelle valeur et du plus vif intérêt.

Il y a deux manières d'exposer l'histoire de l'Italie contemporaine : présenter un tableau synthétique, et, dans les limites adoptées par l'auteur, forcément sommaire, de la condition non seulement politique, mais sociale, religieuse, littéraire, artistique, scientifique de la Péninsule pendant les cinquante-six années écoulées de 1814 à 1870, ou bien se limiter à la seule histoire politique. C'est ce second parti qu'a adopté l'auteur, qui se propose de donner « une exposition impartiale d'un chapitre d'histoire moderne, non encore traité [en Angleterre], avec une documentation exacte d'après les écrivains étrangers [c'est-à-dire italiens], » et qui ne cache pas son désir de raviver les sympathies anglaises pour l'Italie. Il a tiré ses matériaux des riches collections du *British Museum*, mais sans faire d'autres recherches. Il déclare avoir éliminé par système « les journaux de l'époque et les œuvres littéraires manuscrites que l'on ne peut consulter en Angleterre » (ce qui est très anglais : il aurait pu faire comme tant d'autres et aller les consulter en Italie). Il déclare aussi n'avoir pas connu à fond les actes parlementaires postérieurs à 1859 et les *Libri verdi* diplomatiques. Et il dit se défier de la monomanie littéraire « qui pousse les Italiens à publier les papiers les plus insignifiants relatifs au *Risorgimento.* » — On voit à ces aveux que M. Bolton King n'est pas tout à fait un véritable historien.

Par contre, il doit à son état et à ses connaissances d'économiste une préoccupation remarquable des phénomènes sociaux et surtout économiques qui ont eu une influence sur les développements politiques de l'Italie, et qui peuvent contribuer à en expliquer la marche, les arrêts, les effets. A cet égard, il faut signaler particulièrement les chapitres III, IV, V, qui donnent un tableau des conditions sociales de l'Italie entre 1815 et 1840 environ, en tenant compte très largement de publications peu accessibles comme la statistique d'Eandi pour la cité et la province de Saluces, les Istruzioni de Lorenzoni, les Saggi de Morpurgo, les Discorsi de Cordova. Il tient compte aussi, plus que ne le font les historiens italiens, des témoignages des étrangers contemporains, diplomates et voyageurs.

et demi (*sic*). » Or, le marc d'argent étant le plus communément estimé 48 livres 13 sols (U. Chevalier : *Annales de Romans*, p. 28), et la livre environ 5 fr. 25 c. de notre monnaie (Brun-Durand : *Mémoires d'Achille Gamon*, p. 138), on voit de quelles richesses considérables purent se rendre maîtres, à Saint-Antoine, les hérétiques pillards du baron des Adrets, bien qu'une partie de ces trésors eût été placée assez tôt en lieu sûr. Trois huguenots du bourg, à coups de marteau, mirent en pièces la grande châsse en argent doré de saint Antoine (20 juin). Les protestants s'acharnèrent surtout à briser les statues du grand portail. Ils enlevèrent la toiture en tuiles coloriées et vernissées d'un si gracieux effet, et détruisirent des arcs contreboutant la grande nef au-dessus des collatéraux ; ils l'incendièrent en 1567. Nouvelles dévastations en 1590. Au XVIIe siècle s'opèrent les réparations aux toitures, vitrages, sanctuaire, chœurs, stalles, maître-autel, celui-ci œuvre importante du style de l'époque de la Renaissance. Arrive la Révolution ; le monument ne dut son salut qu'à la proposition d'un indigène d'en faire un « temple » ; d'abord les antonins furent abolis en étant incorporés, malgré eux, aux chevaliers de Malte (1775). Ceux-ci ne firent que paraître et cédèrent la place aux chanoinesses de Malte qui s'installèrent dans l'abbaye vers 1787. En 1789, l'abbaye et ses dépendances passèrent à des mains séculières.

En 1890, les chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception y transférent leur maison-mère et le titre abbatial est rétabli en 1897. Tels furent les événements dont l'illustre abbaye fut le théâtre séculaire.

La seconde partie est consacrée à l'archéologie. C'est une description magistrale, avec des planches artistiques très fidèles, prêtées aux éditeurs par la Commission des monuments historiques, pour le plus grand nombre. On commence par l'extérieur : portails, arcs-boutants, toitures, clocher et cloches, abside ; puis c'est l'intérieur : les chapelles, les inscriptions et les peintures murales ; les caveaux et les sépultures, les épitaphes. Enfin le mobilier : les châsses, celle en particulier de saint Antoine, les reliques — leur histoire et leur authenticité ; — le trésor : orfèvrerie religieuse ; divers objets précieux et anciens, notamment les ornements sacerdotaux et des tapisseries très curieuses des XVe et XVIe siècles. Un considérable Appendice clôt l'artistique ouvrage, contenant des pièces historiques et justificatives rares. Ce volume est donc une œuvre de très critique érudition et d'art délicat.

LOUIS ROBERT.

Histoire de l'unité italienne ; histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871, par BOLTON KING. Introduction par Yves Guyot ; traduit de l'anglais par ÉMILE MACQUART. Paris, Alcan, 1901, 2 vol. in-8 de XXXI-441 et 446 p. — Prix : 15 fr.

L'auteur de ce nouveau précis d'histoire contemporaine est un

Anglais, économiste, agronome, philanthrope. Il a été intéressé à l'histoire de l'Italie par la traduction qu'il a faite en anglais des Essais de Mazzini. Ce n'est pas un historien de profession et son livre en porte la preuve : il juge les événements plus en politique et en économiste qu'en historien, mais il ne les expose pas avec toute la clarté désirable. Anglais, il a l'avantage de parler avec impartialité des faits politiques du siècle passé ; protestant, il est généralement juste pour l'Église catholique et le Saint-Siège (Cf. l'appendice sur les prisons de l'Inquisition, qui est caractéristique) ; sociologue, coopératiste, fort occupé d'enseignement populaire, il exprime le plus souvent des jugements du plus grand libéralisme. Son livre est d'une réelle valeur et du plus vif intérêt.

Il y a deux manières d'exposer l'histoire de l'Italie contemporaine : présenter un tableau synthétique, et, dans les limites adoptées par l'auteur, forcément sommaire, de la condition non seulement politique, mais sociale, religieuse, littéraire, artistique, scientifique de la Péninsule pendant les cinquante-six années écoulées de 1814 à 1870, ou bien se limiter à la seule histoire politique. C'est ce second parti qu'a adopté l'auteur, qui se propose de donner « une exposition impartiale d'un chapitre d'histoire moderne, non encore traité [en Angleterre], avec une documentation exacte d'après les écrivains étrangers [c'est-à-dire italiens], » et qui ne cache pas son désir de raviver les sympathies anglaises pour l'Italie. Il a tiré ses matériaux des riches collections du *British Museum*, mais sans faire d'autres recherches. Il déclare avoir éliminé par système « les journaux de l'époque et les œuvres littéraires manuscrites que l'on ne peut consulter en Angleterre » (ce qui est très anglais : il aurait pu faire comme tant d'autres et aller les consulter en Italie). Il déclare aussi n'avoir pas connu à fond les actes parlementaires postérieurs à 1859 et les *Libri verdi* diplomatiques. Et il dit se défier de la monomanie littéraire « qui pousse les Italiens à publier les papiers les plus insignifiants relatifs au *Risorgimento.* » — On voit à ces aveux que M. Bolton King n'est pas tout à fait un véritable historien.

Par contre, il doit à son état et à ses connaissances d'économiste une préoccupation remarquable des phénomènes sociaux et surtout économiques qui ont eu une influence sur les développements politiques de l'Italie, et qui peuvent contribuer à en expliquer la marche, les arrêts, les effets. A cet égard, il faut signaler particulièrement les chapitres III, IV, V, qui donnent un tableau des conditions sociales de l'Italie entre 1815 et 1840 environ, en tenant compte très largement de publications peu accessibles comme la statistique d'Eandi pour la cité et la province de Saluces, les Istruzioni de Lorenzoni, les Saggi de Morpurgo, les Discorsi de Cordova. Il tient compte aussi, plus que ne le font les historiens italiens, des témoignages des étrangers contemporains, diplomates et voyageurs.

Dans le chapitre XL, « Le Pays et la Chambre après la guerre de 1866 » ou au lendemain de l'unité, le tableau statistique, économique et social est peint avec une grande abondance d'informations et une rare sûreté d'appréciation.

L'ouvrage est divisé en *parties* et *chapitres*. La première partie : *Vers la Révolution*, comprend un chapitre d'Introduction : Napoléon (Napoléon et l'Italie, Eugène Beauharnais, Murat, et le Congrès de Vienne). — II. Les Carbonari (les restaurations, les sectes, *le Conciliatore*. Les Révolutions de Naples (Pepe, etc.) et du Piémont (Charles Albert); (1815-1821). — III, IV, V. Les Conditions sociales de l'Italie (Piémont et Lombardo-Veneto, duchés et Toscane, États de l'Église, Naples); les éléments de la nation italienne. — VI. Les Derniers Carbonari. — VII. La *Jeune Italie* (Mazzini, Charles-Albert). — VIII. Les Modérés : Gioberti et les Néo-guelfes ; l'école piémontaise : Balbo, d'Azeglio, le libéralisme. La deuxième partie, *la Révolution*, est toute entière consacrée aux événements de 1848 : IX. Les Débuts de Pie IX. — X. Les Constitutions. — XI. Le Soulèvement national (les *cinque giornate*). — XII-XIII. La Guerre (l'albertisme, l'encyclique du 29 avril, la fusion de l'Italie septentrionale, Cornuda, Curtatone, Goito, Custozza). — XIV. Modérés et démocrates (l'armistice de Salasco, Pinelli en Piémont, Ridolfi en Toscane, Mamiani, Fabri, Rossi à Rome). — XV. Les Démocrates au pouvoir (assassinat de Rossi, la fuite de Pie IX. La République romaine, les Constituantes de Rome et de Florence). — XVI. Novare (le Piémont sous Gioberti, les Autrichiens en Lombardie, La Cava, Mortara; Novare, abdication de Charles-Albert). — XVII. Naples et la Sicile. — XVIII. Les Républiques centrales (Toscane, la dictature de Guerrazzi ; Rome, Mazzini, l'expédition d'Oudinot). — XIX. Venise sous Manin (Venise et la France, gouvernement de Manin). Les Causes de l'insuccès : jalousies provinciales, divisions politiques, pénurie d'hommes d'État. L'esprit du mouvement s'incarne dans le moine républicain Ugo Bassi, fusillé par l'Autriche à Bologne. — La troisième partie décrit *les Dix Ans d'attente*. — XX-XXI. Le Piémont après Novare. La Réaction. La Constitution sauvée en Piémont; retour du Pape à Rome, l'ultramontanisme ; Naples, absolutisme ; le gouvernement militaire en Lombardo-Veneto, la ligue et les concordats. — XXII Cavour. — XXIII. L'Hégémonie du Piémont. — XXIV. Le Congrès de Paris (le Piémont en 1853-1854, l'Italie 1852-1855). — XXV. La Société nationale (décadence du parti républicain). La *Bannière neutre*. Intervention franco-anglaise à Rome et à Naples. Lucien Murat. — XXVI. Plombières. — XXVII. La Guerre de 1859. Magenta, Solférino, Villafranca. — Puis vient, avec la quatrième partie : *L'Italie unifiée*. — XXVIII. Après Villafranca. Le Prince Napoléon en Toscane, Ricasoli. — XXIX. L'Annexion du centre (Farini. Rattazi. Cavour premier

ministre). — XXX. Les Unitaires (Rome, Naples, Garibaldi et la Sicile). — XXXI. Garibaldi en Sicile ; l'expédition des Mille. — XXXII. L'Annexion du sud (Garibaldi à Naples, les Piémontais dans l'Ombrie et les Marches). Enfin la cinquième et dernière partie : *Le Royaume d'Italie*, se divise ainsi : — XXXIII. Le Nouveau Royaume. — XXXIV. L'Italie et Rome (Cavour et le Pouvoir temporel, l'Église libre dans l'État libre, mort de Cavour). — XXXV. Ricasoli. — XXXVI. Aspromonte. — XXXVII. Minghetti. La Convention de septembre. — XXXVIII. (La Marmora, Lanza, Sella). Le Syllabus. — XXXIX. La conquête de la Vénétie (l'alliance prussienne, Custozza, Lissa). — XL. Le Pays et la Chambre. — XLI. Le Décret sur l'Église libre. — XLII. Mentana. — XLIII. Ven Rome (Menabrea. Le Concile œcuménique. Négociations en 1868-69, en juillet-août 1870, le *XX settembre*.)

Suivent des appendices intéressants et documentés sur Charles Albert et les Carbonari, la théorie *du poignard*, le gouvernement anglais et les *fratelli Bandiera*, l'assassinat de Pellegrino Rossi, les donjons de l'inquisition, Garibaldi, Rattazzi et Victor-Emmanuel en 1862 ; une note sur le sens précis, suivant les époques, des termes de la nomenclature politique, et un tableau de la valeur des monnaies dans les divers États avant l'union.

Il faut citer encore, comme traités avec beaucoup de soin et avec une pleine indépendance, d'une main vigoureuse et parfois rude, les portraits des principaux acteurs de ce demi-siècle dramatique et complexe, Mazzini, qu'il peint sous un jour vraiment neuf et original ; Charles Albert, Victor-Emmanuel, Cavour et Garibaldi, La Marmora et Crispi. Quelques chapitres, — la Société nationale (XXV), les Unitaires (XXX), la Conquête du Midi (XXXII), — où l'historien se heurte à des témoignages souvent contradictoires et à des problèmes historiques qui ne sont pas encore tous résolus ni solubles, ont été aussi traités d'une façon remarquable.

La Préface de M. Yves Guyot se compose d'une suite de courts alinéas, qui ne sont ni toujours exacts, ni complets ; il y manque essentiellement les qualités de l'ouvrage qu'il préfacie et présente au public : c'est-à-dire l'érudition et l'impartialité. On y trouve certes des aperçus curieux et parfois intéressants, mais ce n'est pas encore là l'histoire de l'Italie contemporaine (1870-1900) qu'il serait si nécessaire d'avoir.

LÉON-G. PÉLISSIER.

Les Soldats de l'Église, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d. (1901), in-8 de 370 p., illustré. — Prix : 5 fr.

Aucun des « soldats de l'Église » dont parle M. Geoffroy de Grandmaison n'a porté l'épée : mais tous ont vaillamment bataillé, par la parole, par l'action, par la plume, par l'exemple, et méritent, à ces

divers titres, d'être mis au nombre des grands soldats. Il y a des laïques, Joseph de Maistre, le vicomte de Melun, Louis Veuillot, Hervé Bazin; des religieux, le P. de Magallon, le P. d'Alzon, le P. de Ravignan, Dom Guéranger, le P. de L'Hermite; des évêques, enfin, de vrais évêques, Mgr de Mazenod, le cardinal Pie, Mgr de la Bouillerie, Mgr Berteaud, noms inégalement célèbres, mais tous évoquant de très nobles, très purs, quelques-uns de très grands souvenirs. Ce sont de beaux modèles à proposer à l'imitation et à l'étude de la jeunesse chrétienne d'aujourd'hui, qui trouvera du réconfort dans la méditation de ces grands exemples. Le livre est écrit avec un grand souci de l'information exacte, il est soigneusement illustré. C'est un beau volume d'étrennes. ÉDOUARD PONTAL.

Les Amazones, par PAUL LACOUR. Paris, Perrin, 1901, in-12 de 306 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Paul Lacour dédie à M. Gabriel Hanotaux une suite de portraits de femmes, que le vieil Hésiode eût appelée « les Grandes Ées », et que M. Lacour appelle les Amazones. L'auteur explique, dans une préface élégante et littéraire, le sens et la portée de ce mot. « L'Amazone pour lui, est une sorte d'entité, le type de l'énergie et de la vaillance dans la grâce. Aux heures néfastes, quand tout semble désespéré, les cœurs des femmes sont des foyers de résistance, où brille inextinguible l'étincelle de la foi, et où se réchauffe, pour un suprême effort, le courage des hommes. » Et l'historien, à travers les âges se joint au cortège de ces femmes illustres, il les accompagne, les observe, les saisit d'un regard clair, et les peint dans un beau geste. Comme à Coucy, il veut à côté de la salle des Preux, peindre la galerie des Preuses. Saluant de loin Jeanne d'Arc, dont l'histoire n'est plus à refaire, il admet dans sa galerie la grande comtesse Mathilde,

> Fleur de grâce selon l'heure, ou glaive de feu,
> Comtesse de Toscane, héroïne de Dieu (PARODI);

Jeanne de Montfort, « qui avait courage d'homme et cœur de lion »; Hedwige, la forte et douce reine de Pologne, une fille de France, dont le cœur se navrait de pitié et qui disait à Ladislas son époux : « Vous avez pu leur rendre leurs troupeaux et leurs hardes, mais qui leur rendra leurs larmes? »; Jacqueline de Hainaut qui se vit dépouillée de ses États par ses propres parents; Marguerite d'Anjou, la fille du bon roi René, la femme du faible Henri VI de Lancastre, héroïque victime de la guerre fratricide des deux Roses, Louise Labé, la belle Cordière, la poétesse de Lyon, qui s'en allait guerroyer avec François Ier,

> Et s'en allant tout armée
> Elle semblait par l'armée
> Un Achille ou un Hector (DU BELLAY).

enfin Émilie Plater, qui fut, dans notre siècle, l'héroïne de l'indépendance polonaise, et qui aurait sauvé la Pologne, si la Pologne avait pu être sauvée. L. MENSCH.

L'Écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, par M. DEVÉRIA. Paris, Klincksieck, in-4 de 31 p. et 2 planches. — Prix : 2 fr.

Ce mémoire, présenté par le regretté sinologue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a pour but l'étude d'une inscription qui se trouve dans le temple bouddhique du Grand-Nuage à Lang-tcheou du Kan-sou. Cette inscription, datée de l'an 1094 de notre ère, comprend un double texte, l'un chinois, l'autre en écriture inconnue que M. Devéria démontre être l'écriture officielle de l'ancien royaume tibétain du Si-Hia. L'auteur n'a pas réussi à la déchiffrer ; il se borne à donner le texte et la traduction du chinois et une belle reproduction en héliogravure du texte Si-Hia. Il accompagne ces documents d'un résumé intéressant de ce que les auteurs chinois nous apprennent de ce royaume Si-Hia qui occupa du XIe au XIIIe siècle une partie du Tibet nord-oriental, du Kan-sou et du Chen-si. Il parle (p. 15) du titre de *To-pa* que portait le prince de ce royaume ; c'est en réalité le nom d'une tribu tibétaine qui existe encore aujourd'hui, à laquelle appartenait sans doute la famille princière du Si-Hia. F. GRÉNARD.

BULLETIN

Les Commandements de l'Eglise en histoires, par J.-M. A., miss. apost. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 156 p. — Prix : 1 fr. 15.

C'est une féconde pensée de publier ces traits se rapportant à chacun des commandements de l'Église. Ils sont tirés souvent de l'histoire; ce sont souvent des personnages connus qui arrivent en scène dans un style simple, alerte et spirituel. Une illustration anime chaque histoire. Catéchistes, pères et mères de famille, enfants, en retireront grand profit : « *Verba movent; exempla trahunt.* Et les images égayent les petits aussi bien que les grands enfants. C'est un volume de propagande qu'il faut faire entrer dans les bibliothèques des paroisses et des patronages, surtout dans les familles d'ouvriers. Vraiment c'est du « bon grain. » L. R.

Un Défi à l'incrédulité. Les Sciences en face de l'athéisme. Dieu et ses conséquences logiques, par LOUIS QUOIDBACH. Bruxelles, Société belge de librairie, 1901, in-16 de IX-102 p. — Prix : 1 fr.

Un beau et bon livre, dont la propagande ne peut que porter d'excellents fruits, et qui sera compris du peuple, c'est celui que nous présentons aux lecteurs du *Polybiblion*. En face des assertions gratuites ou mensongères de l'athéisme, l'auteur place victorieusement les preuves de l'existence de Dieu, qu'il tire successivement des données des sciences biologiques et des sciences cosmogoniques. Comme conclusion, il démontre la divinité de Jésus-Christ et de la religion chrétienne. S'adressant ensuite

directement à la masse des incrédules, il fait voir que la cause à peu près unique de leur manque de foi, c'est l'irréflexion et l'ignorance. Louis Quoidbach écrit dans un style vivant et animé ; sa plume trahit souvent la chaleur de ses convictions et l'on se sent remué profondément en lisant ces pages pleines d'onction et de logique. G. BERNARD.

Une Journée à Lourdes, par l'abbé GARDES. 2e éd. Paris, Amat, 1901, in-12 de 305 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce nouveau volume sur Lourdes fait un peu d'histoire, raconte des impressions, décrit paysages, monuments et œuvres d'art, dans un style alerte, gracieux peut-être quelquefois jusqu'à la recherche. L'édification y trouve aussi son compte. Un chapitre assez neuf et qui sera lu avec un particulier intérêt par les amateurs d'art religieux c'est celui de : *Lourdes et ses richesses* : ex-votos, inscriptions, bannières et drapeaux, ostensoir, etc.

LOUIS ROBERT.

Le Mémorial du prêtre, par l'abbé DUBOIS. Abbeville, Paillart, 1900, in-16 de 116 p. — Prix : 1 fr. 25.

Excellente publication, dans laquelle l'auteur considère le ministre des autels dans sa vie intérieure et dans sa vie active, indiquant les moyens de rendre féconde, agréable à Dieu et méritoire pour le ciel, cette vie de ministère surnaturel. L'ouvrage est précédé d'une lettre de Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève, et suivi d'une traduction nouvelle du *Mensis eucharisticus* du R. P. Lercari. Je suis heureux de recommander le petit livre du P. Lercari, dont j'ai publié ailleurs (Malines, lib. Dessain) une nouvelle édition, tant en latin qu'en français, ainsi que l'édifiant et substantiel *Mémorial* de M. l'abbé Dubois. G. BERNARD.

Études botanique et pharmacologique des xanthoxylées, par HENRY BOCQUILLON. Paris, Hennuyer, 1901, in-8 de 128 p.

La très intéressante famille des xanthoxylées fournit à la pharmacie des médicaments utiles, et à la cuisine des peuples orientaux spécialement des condiments très appréciés. On fait en Chine et au Japon un très grand commerce des fruits desséchés de plusieurs espèces de xanthoxylum, dont l'écorce renferme une huile essentielle qui possède en même temps le goût du poivre et du citron (*X. alatum* et *X. piperitum*). La Chine n'en possède pas moins de 21 espèces et le Japon 9. C'est plus que tous les autres pays. Au Mexique, qui avec l'Amérique centale fournit 20 espèces, on trouve le *X. clava Herculis* et le *X. Pentamone* sur les tiges desquels on récolte une sorte de laque cireuse, qui, dans l'industrie, remplace la laque japonaise et en chirurgie sert en guise de collodion, c'est l'Aje ou Axin. On l'obtient en faisant cuire, puis en soumettant à la presse, l'*Axo cuillin*, aussi appelé *Coccus axinus* F. Llave, ou *Coccus Llavei* Signorel, un insecte de la famille des coccidées qui vit sur l'écorce des xanthoxylum, ci-dessus nommés, et accumule cette sorte de cire dans ses tissus. Cela rappelle le procédé employé en Chine pour obtenir la cire dite végétale du *Coccus pela*, vivant sur le *Fraxinus sinensis* et le *Ligustrum japonicum*. Le *Xanthoxylum juglandifolium* de Cuba, produit une gomme semblable à la gomme arabique, d'autres, tels le *X. caribæum* et le *X. martinicum*, fournissent par le traitement de leur bois une matière colorante jaune. Certaines espèces, particu-

lièrement aux Antilles, fournissent à l'industrie forestière et à l'ébénisterie des bois très appréciés comme le bois dit de Rose ou de Rhodes blanc, et à odeur aromatique du *X. emarginatum*. Le bois de fer marqué ou *bois de Feroles* est celui du *Fagara variegata* de la Guyane. Dans l'Amérique du sud, les bois de *X. hyemale*, *Langsdorfii*, *Naranjillo* sont recherchés pour les meubles. La pharmacie retire de la berberine et de l'oxalate de chaux du *X. alatum* et *piperitum*. L'écorce d'autres espèces est riche en principes amers, antifébriles (*X. caribæum*), sudorifiques (*X. Leprieurii*), astringents et révulsifs (*X. carolinianum*). La thèse de M. Bocquillon est plus pharmacologique que botanique, la morphologie n'y occupant que 18 pages, contre 84 accordées aux produits fournis par les xanthoxylées à la matière médicale et aux produits chimiques. Ce travail sera donc particulièrement utile aux pharmaciens et aux chimistes auxquels nous ne pouvons que le recommander. A.-A. FAUVEL.

Au seuil de l'Orient (*Silhouettes algériennes*), par CHARLES BARBET. Paris, Société libre d'éditions des gens de lettres, 1901, in-12 de 202 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ces « silhouettes algériennes » sont prises sur le vif sans aucun doute, mais (j'ai regret à le dire) elles ne m'ont pas plu pour la plupart. J'y trouve des choses trop crues, et dites trop brutalement, — là, un trop grand effort d'une réelle impuissance à réaliser l'effet cherché (Cf. *A propos du cardinal Lavigerie*), — ailleurs (*En Cour d'assises*), des réminiscences trop flagrantes d'auteurs contemporains. Certains croquis sont cependant très bien troussés et d'une très délicate observation; mais, dans ce volume, rien ne vaut, à mon avis, l'histoire de la gazelle *Saïda*. Il sera beaucoup pardonné à M. Charles Barbet pour avoir composé ce joli récit. H. F.

Sin pretensiones. *Collección de cuentos y novelas cortas*, por CRISTOBAL BOTELLA Y SERRA. Madrid, Avrial, 1901, in-12 de IX-230 p. — Prix : 2 fr.

Dix récits, contes ou nouvelles, composent ce charmant petit volume qui se présente sans prétention, mais qui renferme plus d'une leçon pratique. Nous signalerons volontiers *le Cinématographe*, peinture prise sur le vif de scènes intimes, où l'on touche du doigt les vices et les ridicules de l'éducation moderne; *la Bienfaisance officielle*, dont on devrait faire un trait populaire pour mettre sur leurs gardes les imprudents et les aveugles qui ont trop de confiance dans cette institution de l'État; *la Liberté de l'incendie*, à notre avis le plus beau chapitre du livre, apologue saisissant qui montre jusqu'où peut mener le faux principe de la liberté, admis comme règle de gouvernement par nos libéraux contemporains. L'auteur écrit avec une verve admirable, et son esprit franchement chrétien l'empêche de s'écarter de la voie droite qu'il s'est tracée. G. BERNARD.

Les Vescomtes de Bas en la Illa de Sardenya, *estudi historich sobre los Juiges d'Arborea de raça catalana*, per JOAQUIM MIRET Y SANS. Barcelona, Jaume Puigventos, 1901, in-4 de 144 p. — Prix : 2 fr.

Nous avons eu l'occasion de signaler déjà aux lecteurs du *Polybiblion* plusieurs ouvrages historiques du plus grand mérite, où M. J. Miret y Sans a fait preuve d'un talent et d'une sagacité rares. Dans celui qui fait l'objet de cette étude, l'auteur relève, pour l'honneur de la Catalogne, une erreur

accréditée par deux écrivains marseillais, M. Blancard et M. Barthélémy, qui attribuaient à la maison provençale de Baux les faits et gestes de la maison catalane des vicomtes de Bas. L'auteur a trouvé dans les archives de la Couronne d'Aragon, et dans d'autres parchemins oubliés des couvents de Catalogne, des documents qui lui permettent de rectifier la chronologie et la généalogie des vicomtes de Bas et de réfuter les erreurs des chroniqueurs et des généalogistes anciens et modernes. G. BERNARD.

Il Viaggio del vicere di Napoli al campo cesareo per l'accordo del duca di Borbone col Papa e coi Fiorentini e l'agressione ch' ebbe a subire a Santa Sofia il 19 d'aprile 1527, da DEMETRIO MARZI. Florence, tip. Galileiana, s. d., in-8 de 96 p.

Cet opuscule a été publié à l'occasion du mariage, à Dicomano, le 13 novembre 1900, du docteur Carlo Zannetti-Protonotari Campi et de la marquise Cammilla Bartolini-Salimbeni-Vivai. (Formons en passant le vœu que les enfants à naître de ce mariage ne se croient pas tenus de porter tous les noms de leur mère réunis à tous ceux de leur père, ce qui rendrait leur nom plus long qu'un distique!) Quoique non mis dans le commerce, il mérite d'être signalé, car il échappe heureusement à l'insignifiance trop souvent inhérente à ce genre de publications. M. Marzi en a pris pour matière un curieux épisode, intéressant et peu connu, de la campagne militaire et diplomatique qui aboutit au sac de Rome. Tous les historiens qui racontent ces néfastes événements disent, il est vrai, qu'au cours de la marche de l'armée impériale en Romagne et en Toscane, des négociations s'engagèrent pour une suspension d'armes entre le Pape et les Florentins d'une part, le vice-roi de Naples et le connétable de Bourbon d'autre part; mais aucun ne le fait après examen sérieux des documents. M. Marzi, qui a découvert quelques pièces inédites relatives à cette affaire, arrive à des résultats nouveaux. Non seulement il peut expliquer jour par jour et presque heure par heure la conduite du vice-roi et celle des Florentins, du 15 mars au 19 avril, mais il donne une explication vraisemblable, la plus vraisemblable probablement, de l'agression dont il fut victime ce jour-là de la part de quelques paysans de Santa-Sofia. Ce fut un attentat causé par le désir de vengeance des paysans et leur ignorance de la qualité des personnages à qui ils avaient affaire. Ils n'essayèrent pas de le voler et se laissèrent apaiser par les commissaires florentins qui accompagnaient le vice-roi. Sur les mesures défensives prises par le Conseil des Huit (gli Otto) simultanément avec ces tentatives diplomatiques, l'auteur est aussi très bien informé, et montre que cette activité à préparer une défense sérieuse à Florence en détourna les Impériaux et que l'armée de Bourbon, effrayée par cette résistance organisée, préféra aller fondre sur Rome, où Clément VII, résigné et indolent, n'avait songé à rien pour sauver sa capitale. Les pièces inédites les plus intéressantes, dont une lettre de l'évêque de Vaison, Scledus, du 19 avril 1527 (Cf. Gams: *Series episcoporum*, p. 409), sont publiées en appendice de cette utile et suggestive monographie. L.-G. PÉLISSIER.

Essai d'armorial blésois avant 1696, par L. GUIGNARD DE BOUTTEVILLE. Vannes, Lafolye, 1901, petit in-8 de 92 p.

Il existe trop de lacunes dans la publication des armoriaux spécialement établis pour chacune des provinces de France; aussi, ne saurait-on assez apprécier et favoriser ceux qui, estimant avec raison que le blason est

une des principales clefs de l'histoire, et qui, dans le but d'être utiles à leurs compatriotes, ne reculent pas devant le travail si aride des recherches dans les archives, ni les déceptions si pénibles en face de documents incomplets, exposés à citer des faits insuffisamment justifiés. Telles sont les raisons qui nous incitent à féliciter M. Guignard de Boutteville, qui vient de faire paraître un essai d'armorial blésois, ouvrage certainement appelé à rendre de grands services puisqu'il constitue une sorte de livre d'or de tout ce qui peut intéresser les historiens et les originaires du pays blésois, étant donné que ce qu'il avance est extrait des œuvres des hérauts d'armes, de l'Armorial général et de nombreuses sources officielles. Si nous nous plaisons à reconnaître les grands mérites de ce travail aux points de vue historique et généalogique, nous devons faire des réserves pour ce qui concerne la partie héraldique, car, dans la description des armes, on rencontre de nombreuses erreurs qui, si elles peuvent être rectifiées par les héraldistes, tendent à dérouter et à embarrasser ceux qui ne sont pas initiés en la science héroïque, tels : les besauts de gueules (sic), p. 65 et p. 83 ; les trois flèches posées en sautoir, p. 82 ; on reste rêveur devant les trois porc-épics d'orge (sic), p. 16, etc., etc. ; Enfin l'on se demande ce que vient faire en tête de la première page de cet ouvrage, spécial au pays blésois, un écu parti de France et de Bavière. DUHOUX D'ARGICOURT.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. Henry FOUQUIER, publiciste et ancien député. M. Jacques-François-Henry Fouquier est né à Marseille le 1er septembre 1838. Après avoir fait des études de médecine et de droit, il voyagea pendant plusieurs années dans le midi de l'Europe, puis alla s'installer en Suisse, où il fit un cours à l'Institut de Genève sur la peinture italienne. Mais attiré par le journalisme, il ne tarda pas à venir se fixer à Paris et bientôt après collabora à plusieurs journaux parisiens, tels que *le Courrier du Dimanche, la Presse*, etc., et même à des journaux de province, *le Progrès du Nord, le Phare de la Loire*, etc. En 1867, il fit partie de l'expédition des Mille avec Garibaldi. A son retour, il écrivit dans *le Siècle, le Nain jaune, le Charivari* et fit la chronique politique de la *Revue germanique* et la chronique d'art du *Journal de Paris*. A la suite de la révolution du 4 septembre 1870, il fut envoyé à Marseille avec une mission du gouvernement et y fonda le journal *la Vraie République*, dont il ne cessa de s'occuper que le jour où il fut nommé secrétaire général du département des Bouches-du Rhône. Deux fois il remplit par intérim les fonctions de préfet, finit par être mis en disponibilité et un peu plus tard fut appelé à la direction de la presse au ministère de l'intérieur, poste qu'il occupa jusqu'au 24 mai 1873. Rentrant alors dans le journalisme, il écrivit dans *le Bien public, le Courrier de France* et dans *l'Événement*, sous les pseudonymes de Philinte et de Spectator. A diverses époques, il donna de nombreux articles au *Figaro*, et notamment après la mort d'Albert Wolff, il y rédigea la critique dramatique. Il a aussi collaboré au *Gil Blas* sous le pseudonyme de Colombine. M. Henry Fouquier, qui rêvait de succès politiques, avait réussi à se faire élire député des Basses-Alpes en 1889. Mais l'insuccès qu'il rencontra à la Chambre l'empêcha de se présenter de nouveau. Journaliste actif et fécond, dont les chroniques étaient fort goûtées. M. Henry Fouquier laisse en outre quelques ouvrages qui ne semblent pas avoir été fort appréciés, par exemple :

Études artistiques. Lettres sur le Salon de 1859. Les Artistes marseillais au Salon de 1859. L'Œuvre d'Ary Scheffer. Vélasques au Musée de Madrid (Marseille, 1859, gr. in-8); — *L'Art officiel et la Liberté. Salon de 1861* (Paris, 1861, in-12); — *Au siècle dernier* (Bruxelles, 1884, in-12; — *La Sagesse parisienne* (Paris, 1885, in-12); — *Salon illustré* (Paris, 1888, in-4). M. Henry Fouquier ne réussit pas non plus au théâtre. Il avait écrit, entre autres, avec F. Carré : *Le Roman d'une conspiration*, drame en cinq actes et huit tableaux, tiré du livre de M. Ranc (Paris, 1890, in-12).

— Le géographe français bien connu, M. Charles-Jean MAUNOIR, qui vient de mourir à 71 ans, était né à Poggibonsi, en Toscane, le 23 juin 1830 et appartenait à une famille de médecins suisses fort renommée. Après avoir terminé ses études secondaires à Genève, il fut envoyé à l'École centrale de Paris en 1851. Mais les goûts militaires étant très vifs chez lui, il se fit naturaliser français et s'engagea en 1852 au 2e chasseurs à cheval. Ayant été réformé, dès 1853, à la suite d'un accident, il obtint en 1855 d'être attaché aux archives du Dépôt des cartes de la guerre. En 1867, il était nommé secrétaire général de la Société de géographie de Paris, et depuis lors, chaque année, il a rédigé le rapport sur les progrès des sciences géographiques. Son œuvre scientifique qui, en grande partie, concerne l'histoire de la topographie, se compose de très nombreux articles publiés dans le *Journal des Sciences militaires*, *le Spectateur militaire* et le *Bulletin de la Société de géographie*, par exemple : *La Carte du grand-duché de Bade*; — *La Carte topographique de Belgique*; — *La Carte de Suisse à un cent-millième*; — *Les Cartes du sud-ouest de l'Allemagne dressées par l'Institut militaire géographique de Vienne*; — *La Topographie officielle en Europe en 1862*; — *La Carte de l'Italie centrale et de la Sicile par l'État-major italien*; — *La Gravure sur pierre appliquée aux cartes*; — *Essai sur le corps d'État-major italien et sur son bureau supérieur*; — *Aperçu historique sur la topographie militaire et les ingénieurs géographes*; — *Résumé historique de la défense de Mexico*; — *Résumé de la campagne d'Italie, d'après la publication du Dépôt de la guerre*; — *La Nouvelle-Zélande, colonie anglaise*, etc. M. Maunoir était membre de la Commission des missions et voyages scientifiques, des comités des travaux historiques et des sociétés savantes, ce qui lui a donné l'occasion de rédiger des rapports très appréciés. Il avait remplacé M. Vivien de Saint-Martin dans la rédaction de *l'Année géographique*. Trois volumes de cette publication ont paru sous son nom (1876-77, in-18; 1877-78, in-18; 1878-79, in-18); mais celle-ci a été interrompue en 1880.

— M. Luigi GUALTIERI, romancier et auteur dramatique italien, est mort à San Remo, à l'âge de 76 ans. Il était né à Bologne en 1826. Ses premières productions se ressentent de l'influence qu'exerça sur lui le fameux romancier Manzoni. Nous ne citerons que les principales de ses œuvres qui sont innombrables. Il débuta par un roman en douze volumes : *I Misteri d'Italia* (Milan, 1847). Mais ce fut le suivant, *l'Innominato* (Milan, 1857, 2 vol.), réédité sept fois, qui attira sur lui l'attention. Puis parurent : *Amore et fide* (Milan, 1858); — *La Biscia dei Visconti* (Milan, 1861), roman historique; — *Memorie di Ugo Bassi* (Milan, 1862); — *Dio e l'Uomo* (Milan, 1864, 4 vol.), récit du XVIe siècle; — *I Piombi di Venezia* (Milan, 1864, 2 vol.), récit historique; — *L'Ultimo Papa* (Milan, 1865, 2 vol.); — *L'Amazzone* (Milan, 1872, 2 vol.); — *La Figliuccia di Cavour* (Milan, 1881, 2 vol.); — *Il Dottor Malebranche* (Milan, 1883, 2 vol.); — *Pape Satan* (Milan, 1884); — *Il Devitore di Sangue* (Milan, 1886); — *La Gabbia di ferro* (Milan, 1887). Parmi ses nombreux drames on peut mentionner : *L'Amore di un' ora*; — *Daniele Manin*; — *I Parenti*; — *L'Abne-*

gazione; — *Gli Studenti di Eidelberga*; — *La Comtessa di Cellant*; — *La Signora di Monza*. Un de ses romans les plus récents, *le Anime*, reflète les théories du spiritisme qu'il avait embrassées à la fin de sa vie. Enfin, il a publié, avec la collaboration de M. Scalvini : *I Misteri dell' inquisizione* (1882-1885), ouvrage sur l'esprit duquel il est inutile d'insister.

— On annonce encore la mort de MM. : le Dr Edmond BARRÉ, maire de Passais-la-Conception (Orne) et secrétaire général de la société artistique *la Pomme*; — Sophronyme BEAUJOUR, ancien président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen; — Victor CRESPY, ancien directeur du journal royaliste et catholique de Bordeaux, *la Guienne*; — DECORDE, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Rouen, membre de l'Académie de Rouen; — Le Dr Pierre GARNIER, doyen du corps médical de Paris, mort à 82 ans, lequel avait fondé le *Dictionnaire annuel des progrès des sciences et des institutions médicales* et avait pendant un certain temps été le directeur du journal *la Santé publique*; — le capitaine GILBERT, écrivain militaire distingué, qui, obligé par sa santé de quitter l'armée, se consacra à l'étude approfondie des questions militaires et publia, particulièrement dans la *Nouvelle Revue*, des articles très remarqués, réunis depuis en un volume; — Henri GOUIN, secrétaire de la rédaction de la *Revue de l'art ancien et moderne*; — Auguste-Joseph HERLIN, conservateur honoraire des musées de Lille, ancien président de la Société des sciences et des arts de Lille; — Léon MULLER, directeur de la *Revue générale de la marine marchande*; — THOUROUDE, directeur honoraire de l'École normale d'Auteuil.

— A l'étranger, on annonce la mort de MM. : Dr. Karl Ludwig ÆGIDI, professeur de droit civil et de droit canonique, mort le 20 novembre à Berlin, à 77 ans; — ALBRECHT, professeur de sanscrit à l'Université de Berlin et membre de l'Académie des sciences de cette ville; — Don José-Maria Alonzo de BERAZA, vice-président du comité directeur de l'association internationale de la presse en Espagne; — Antoine EICKHOFF, auteur de divers ouvrages sur l'émigration allemande, mort à New York, le 5 novembre, à 74 ans; — Dr. Franz Rudolf EYSSENHARD, conservateur de la bibliothèque de la ville de Hambourg, mort dans cette ville le 2 décembre, à 63 ans; — Dr. Karl FISCHBACH, qui a publié différents ouvrages sur les sciences forestières, mort le 23 novembre, à Sigmaringen, à 81 ans; — Dr. Otto FRIEDMANN, professeur de droit criminel à l'Université allemande de Prague, mort dans cette ville, le 4 décembre, à 41 ans; — le magistrat Rupert GEIGEL, auteur de divers ouvrages de droit, mort le 3 décembre, à Munich; — Dr. Gottfried Heinrich GENGLER, professeur de droit allemand, mort le 29 novembre, à Erlangen, à 84 ans; — Sir Joseph Henry GILBERT, le célèbre chimiste anglais, membre correspondant de l'Institut de France, mort à 81 ans; — Karl DE HÉGEL, membre des Académies des sciences de Berlin, Vienne et Munich, professeur d'histoire à l'Université d'Erlangen, lequel était fils de Hégel, le célèbre philosophe, mort le 6 décembre, à 83 ans; — l'abbé HOGAN, ancien professeur du séminaire de Saint-Sulpice, fondateur aux États-Unis des séminaires de Boston et de l'Université de Washington, auteurs de plusieurs ouvrages anglais fort estimés, entre autres des *Études ecclésiastiques au séminaire et dans le ministère*, dont il vient d'être fait une traduction française par notre collaborateur M. l'abbé Boudinhon; — le peintre HUTSCHMANN, qui laissse quelques ouvrages sur l'histoire de l'art, mort le 19 novembre, à Charlottenbourg, à 59 ans; — Alexandre KOWALEWSKI, professeur de zoologie, mort le 22 novembre, à Saint-Pétersbourg, à 61 ans; — Dr. Karl KRAMER, professeur de botanique

au « Polytechnicum » fédéral, mort le 25 novembre à Zurich, à 70 ans; — Dr. Karl von Liebermaster, professeur de pathologie et de thérapeutique, mort le 24 novembre, à Tubingue, à 68 ans; — le comte Louis de Montségur de Beauchesne, qui, descendant d'un des compagnons de Rochambeau, s'était fixé aux États-Unis, il y a soixante ans environ, et avait publié quelques ouvrages, entre autres une *Histoire de la civilisation américaine;* — le comte Georges de Nédonchel, archéologue belge, président de la société historique et archéologique de Tournai, auteur de diverses publications sur la numismatique tournaisienne; — Ferdinand Pedroso, publiciste portugais, mort récemment à 87 ans; — Eduardo de Silva Prado, publiciste brésilien, hôte de la France, mort à 41 ans, lequel avait publié plusieurs ouvrages, entre autres *l'Illusion américaine*, très hostile à la fameuse doctrine de Monroë; — Gabriel Rodriguez, l'économiste espagnol bien connu; — Dr. Ludwig Schüss, membre du chapitre de Trèves, et auteur d'ouvrages de théologie, mort dans cette ville, le 9 décembre, à 64 ans; — Dr. Henry Settegast, professeur d'agriculture, mort à Iéna, le 4 décembre; — J. Sibiriakof, Russe richissime, qui avait employé une partie de sa fortune à fonder des instituts savants et avait fourni les fonds pour diverses expéditions scientifiques, mort prématurément à 40 ans; — Dr. Alexandre Sowetow, professeur d'agriculture, mort le 7 décembre, à Saint-Pétersbourg, à 74 ans, lequel laisse divers ouvrages sur les sciences agricoles; — Miss Edith Katharine Spicer-Jay, qui a publié, sous le pseudonyme de E. Livingston Prescott, divers contes dont les sujets étaient tirés de la vie militaire, morte à Sandgate, le 3 décembre; — Joseph-Henry Thayer, professeur à l'Université Harvard, mort le 26 novembre, à Cambridge, à 73 ans, lequel est connu par sa traduction anglaise de la grammaire du Nouveau Testament de Winer, par son édition anglaise (1886), revue et augmentée, du lexique du Nouveau Testament de Wilke-Grimm et par son édition américaine parue récemment du Nouveau Testament; — le professeur Heinrich Urban, qui a publié des ouvrages sur l'histoire de la musique, mort le 24 novembre, à Berlin, à 64 ans; — Urechia, professeur et publiciste roumain, ancien ministre de l'instruction publique en Roumanie; — Dr. Albrecht Weber, professeur de sanscrit, mort le 30 novembre, à Berlin, à 77 ans; — Konstantin Weselowski, statisticien russe, mort à Saint-Pétersbourg, le 16 novembre, à 83 ans; — Friedrich Wörter, ancien professeur d'apologétique et de dogmatique à l'Université de Fribourg (Suisse), mort récemment à Offenburg.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Le 6 décembre, M. de Lasteyrie exprime les regrets que cause à la compagnie la mort de M. Albrecht Weber, son correspondant. — M. Clermont-Ganneau met sous les yeux de ses collègues la reproduction d'une mosaïque (inscription en langue hébraïque), de l'ancienne synagogue de Kefr. Koenna. — M. Ph. Berger lit la première partie d'un mémoire sur six inscriptions d'un même texte trouvées dans des fouilles auprès de Laïda (autrefois Sidon). Les ruines où l'on a trouvé ces inscriptions, de l'authenticité desquelles on ne peut douter, sont celles du temple d'Esmoun, mentionné dans l'inscription du sarcophage d'Esmounazar. — M. Havet discute le texte de trois passages du traité « De Senectute » de Cicéron. — Le 20 décembre, l'Académie entend la lecture d'une lettre de M. l'abbé Duchesne, directeur de l'École française de Rome, au sujet des fouilles de Dougga, en Tunisie. La compagnie s'associe au vœu exprimé par M. l'abbé

Duchesne, tendant à ce que des crédits soient affectés par le ministère à la continuation de ces fouilles.

Prix Nobel. — Pour la première fois, les cinq prix Nobel, de chacun 208,000 fr., ont été décernés à Stockholm le 10 décembre 1901, en grande solennité. Le prix de physique a été accordé à M. Rœntgen, qui a découvert les rayons X; le prix de chimie au Hollandais Van't Hoff, le savant auteur des *Études de dynamique chimique*, etc.; celui de médecine au professeur Behring, qui a trouvé le sérum antidiphtérique. — Le prix de littérature a été obtenu par le poète français Sully Prud'homme; enfin le prix de la paix a été partagé entre M. Frédéric Passy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et M. Henri Dunant, de nationalité suisse, promoteur de la Convention de Genève.

Almanachs pour 1902.— Sans conteste, voici le plus brillant, le plus riche almanach qui nous soit parvenu (un peu tard, comme les suivants, du reste); c'est aussi le plus cher (5 fr.). Il nous apparaît sous un superbe cartonnage toile. Son titre, nos lecteurs l'ont deviné : l'*Almanach catholique de France* (Lille et Paris, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, in-4 de 180 p.). Il s'ouvre par une belle poésie à S. S. Léon XIII, signée de M. André Besson, encadrée d'ornements or et couleurs et surmontée des armes pontificales. Vient ensuite le calendrier, puis une poésie afférente à chaque mois, dont l'auteur est Mme Élisabeth de Condé. Notons aussi la hiérarchie catholique, bien complète, qui occupe 29 pages, alors que l'Épiscopat français est rappelé en 8 pages, et les missions catholiques en 4 pages. Signalons à présent quelques-unes des choses variées qui donnent à cet almanach un cachet bien particulier : *Visions d'anges*, mystères valenciennois en 3 actes, par le chanoine J. Didiot; *Le Pain béni*, drame en 3 actes, par M. Michel Dolques; une nouvelle de M. G. de Weede : *Toute en blanc*; *L'Ame d'un artiste*, par le R. P. G. Sortais; un remarquable travail du R. P. Henri Chérot : *Le Musée historique de l'armée aux Invalides; L'Oreille d'un saint*, poésie du R. P. Delaporte; des souvenirs de M. H. Déréty (la défense des États pontificaux en 1867 contre les garibaldiens), etc. Ce beau volume se termine par une revue des faits de l'année (juillet 1900-juin 1901). L'illustration, très abondante, est parfaite; quant aux 5 planches or et couleurs que l'on trouve ici, elles sont tout simplement admirables. — Une édition ordinaire de cet almanach (une seule planche en couleurs) se vend 1 fr. — La même Société publie aussi une série d'almanachs d'importance moindre quoique tous intéressants. En voici les titres, avec les prix : *Almanach de la jeune fille chrétienne* (in-4, 1 fr.); *Almanach illustré des familles* (in-4, 0 fr. 50); *Almanach des enfants de Marie* (in-8, 0 fr. 60); *Almanach de l'Association universelle de la Sainte-Famille* (in-8, 0 fr. 30); *Almanach du Rosaire* (in-12, 0 fr. 50); *Almanach du nouveau siècle* (petit in-8, 0 fr. 20); *Almanach pour tous* (gr. in-16, 0 fr. 25); *Almanach populaire* (in-32, 0 fr. 10).

Le Droit de critique et le Droit de réponse. — Frappé de l'absurdité de certaines dispositions de l'article 13 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, relatives au droit de réponse des personnes nommées ou désignées dans un article de journal ou de revue, M. Jean Cruppi, ancien avocat général à la Cour de cassation, actuellement député, a écrit au directeur du *Temps* une lettre marquée au double coin de la justice et de la logique, insérée dans cette importante feuille (n° du 3 décembre 1901). A deux reprises notamment (*Polybiblion*, t. XCI, p. 271-272 et p. 367-369), nous nous sommes efforcés d'attirer l'attention des législateurs sur certaines conséquences, assurément non prévues par les auteurs de la loi précitée.

Nous voulons aussi les armes de critique dont peuvent faire preuve toutes les productions de la pensée. Si la grande masse des écrivains qui, à se décerner des satisfaits des jugements sévères sur eux ou par leurs amis, par le fait seul, d'un envoi de livres à un périodique, s'avisaient de réclamer contre les revues qui ne leur sont point favorables, toute critique libre, impartiale, deviendrait impossible. — Nous entendons, bien entendu, la critique sérieuse qui examine, discute une œuvre et ne gêne d'ouvrage l'auteur. On nous concédera que l'on peut être meilleur et sévère sans injurier personne. — Ici, de la notre suggestive de M. Grand, nous retenons le passage suivant que nous recommandons et que nous nos confrères de la presse française, — réserve étant faite de la petite modification puis loin proposée, — soumettrons, comme nous, vers le plus tôt possible aux Chambres : « ... Il faudrait dire, dans un article spécial, observe M. Grand, que le droit de censure ne peut s'exercer contre les actions de critique littéraire ou scientifique, si l'intention d'offenser la personne nommée ou désignée ne résulte pas des termes de l'article, et, à plus forte raison, si la critique a été provoquée par une publication, une représentation, une exhibition publique de nature à solliciter des commentaires de la presse. » — Voilà qui est bien ; cependant nous demanderions que ces mots « si l'intention *d'offenser* la personne... » fussent remplacés par ceux-ci, « si l'intention de *diffamer* la personne... » Et cela parce que plusieurs, trop susceptibles, ne manqueraient pas de voir en toute phrase un peu sévère à leur endroit, une intention *d'offenser*, tandis que l'intention de *diffamer* nécessiterait des termes qu'une critique qui se respecte n'emploiera jamais. Il y a là une forte nuance qu'il ne serait pas inutile de fixer. — Et l'état présent, comment les revues essentiellement critiques et parmi celles-ci, le *Polybiblion*, par exemple, peuvent-elles se défendre contre leurs justiciables trop difficiles ? Simplement en avertissant l'écrivain exigeant simplement l'application à son profit de la loi actuelle, que désormais ses œuvres ou réclamant resteront à l'avenir ignorées des rédactions. C'est le système que le *Polybiblion* s'est décidé à adopter. — Et que l'on ne s'y trompe pas : les vraies supériorités, quel que soit le genre dans lequel elles se sont affirmées, peuvent être mécontentes de telles ou telles appréciations, mais elles ne rétrocèdent pas. D'où il résulte qu'en considérant comme quantité négligeable les importuns et les irritables, un périodique ne prive pas de grand'chose le public sérieux. Nous l'avons dit déjà : nous le répétons.

Paris. — M. Severin de la Chapelle, qui s'est fait depuis longtemps le champion de la représentation proportionnelle, vient de publier, dans la *Revue politique et parlementaire* d'abord, puis en brochure, un nouveau travail sur son sujet de prédilection : *Le Problème de la vraie représentation politique* (Paris, Pichon, in-8 de 40 p.). M. Severin de la Chapelle démontre que le système qu'il recommande, « le scrutin de liste fractionnaire », répond, mieux que les procédés adoptés en Belgique et en Suisse, aux exigences de notre droit public français et aux traditions de notre pays. Ce système consiste simplement à limiter le nombre de voix de chaque électeur à la moitié plus un des sièges à pourvoir, tout en permettant à l'électeur de donner plusieurs voix au même candidat. On laisse ainsi aux minorités suffisamment importantes le moyen de se faire représenter et l'on évite les complications et les autres inconvénients des listes de partis, avec lesquelles les comités exercent une influence prépondérante et souvent néfaste sur l'élection. La meilleure preuve que le procédé de M. Severin de

la Chapelle est simple et pratique, c'est que son auteur a pu le résumer en dix articles de loi qui suffiraient pour en assurer l'application.

— M. Ernest Allard est un républicain qui trouve mauvaise la Constitution actuelle de la France, et qui voudrait la réformer en confiant la plus grande partie du pouvoir à un Sénat composé des délégués des grands corps de l'État. Il estime qu'un gouvernement ainsi constitué pourrait s'inspirer des grandes traditions du Sénat de la république romaine. L'auteur de *République et Sénat* (Paris, Guillaumin, in-8 de 16 p.) nous permettra de lui faire observer que l'hérédité entrait pour la plus grande part dans le mode de recrutement du Sénat romain qui était la plus aristocratique des assemblées et que la Constitution sociale de Rome n'avait rien de commun avec notre démocratie. La démocratie dans une république entraîne fatalement l'anarchie. Faut-il ajouter que vouloir faire désigner les membres du principal corps politique de l'État par l'armée, la magistrature, l'administration, etc, ce serait livrer tous ces organismes aux agitations politiques et en réalité les détruire?

— Dans une conférence faite aux sociétés d'enseignement et cours d'adultes, laquelle a été publiée sous le titre de : *La France agricole, industrielle et commerciale* (Paris, de Launay, in-12 de 74 p.), M. G. Fabius de Champville a condensé les faits intéressant l'agriculture, l'industrie et le commerce de la France. C'est beaucoup pour une courte étude et par conséquent peut-être un peu aride, car, à vrai dire, le résumé est aussi complet que possible.

— Signalons le Guide Joly intitulé : *Plan et indicateur de toutes les rues des communes de la banlieue de Paris à 12 kilomètres, divisé par régions avec renseignements et moyens de transport* (Paris, Joly, 2 fr. 50). Ce guide, qui mesure 24 centimètres de hauteur, se présente sous forme d'éventail et se met facilement dans une poche extérieure, de laquelle il dépasse, tout prêt à être consulté. Le plan, partagé en huit divisions ou régions, est expliqué sur le verso de la deuxième couverture par l'indication des diverses localités composant chaque région. Des signes conventionnels fixent sur ce plan le point où se trouvent les églises, les mairies, les châteaux, les fermes et les endroits remarquables. Au plan est joint un indicateur des rues (93 p., imprimé, comme le plan, en forme d'éventail). C'est vraiment ingénieux et pratique. Avis aux Parisiens, provinciaux et étrangers qui veulent se diriger facilement à travers l'immense banlieue de la capitale.

— Une brochure d'allure assez originale nous arrive sous la signature de M. Tristan Legay : *Les Amours de Victor Hugo* (Paris, éditions de *la Plume*, in-16 de 112 p., avec les portraits d'Adèle Foucher et de Victor Hugo, jeunes tous deux, et un autographe du Maître). C'est une réponse à « un jeune critique » que nous ignorons et qui semble avoir quelque peu malmené le poète à certain point de vue. L'espèce de plaidoyer de M. Legay établit divers faits sur lesquels nous sommes à peu près d'accord, savoir : 1° Que Victor a beaucoup aimé Adèle, sa femme, ce qui est très bien ; 2° qu'il l'a trahie sans vergogne, ce qui est fort mal, quoique M. Legay semble excuser cette faute grave avec une désinvolture choquante ; 3° que Mme Hugo, malgré les lâches vantardises de Sainte-Beuve, n'a jamais oublié ses devoirs avec ce fort laid et très « vilain » personnage, que Balzac appelait « Sainte-Bave », ce dont il est bien difficile, d'ailleurs, de n'être pas persuadé. Et tout cela nous amène à conclure, d'accord avec une morale courante trop fréquemment considérée comme quantité négligeable, que le grand, l'illustre, l'éblouissant Olympio n'était, en somme, qu'un vulgaire

pecheur et que sa femme au contraire, était la vertu même. Si c'est pour cela que M. Tristan Legay a entendu prouver, il peut d'ailleurs nous espérer s'y être parvenu que son petit volume se lit avec intérêt. — Cependant nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs à un article curieux et très étudié de M. Émile Faguet sur *Victor Hugo et Sainte-Beuve*, paru dans la *Revue bleue* du 24 novembre 1906. M. Faguet établit que si Mme Hugo a gardé la fidélité conjugale, elle n'a pas moins éprouvé pour Sainte-Beuve une inclination qu'elle sut combattre jusqu'au moment où son mari, suffisamment éclairé, modifia son image à « l'ami de la maison » qu'elle était depuis longtemps le confrère critique.

— *Le Requiem des gens de lettres. Comment meurent ceux qui vivent du livre*, tel est le titre d'un volume dont l'inspiration est on ne peut plus chrétienne. Paris, H. Daragon, in-18 de 142 p. — Prix : 1 fr. et qui fait tache dans la *Collection du bibliophile parisien*. En regrettant, sur le sujet, on pourrait, avec moins d'esprit sectaire, écrire un ouvrage curieux et intéressant. L'auteur, M. F. Maillard, commence par raconter quelques morts d'écrivains sur lesquels s'exerce sa verve railleuse : puis, tout de suite, il nous parle, en termes désagréables, des « chasseurs d'âmes », au moment dit des prêtres qui se dévouent pour réconcilier les mourants avec Dieu, comme c'est leur strict et leur principal devoir : lisez le tableau de la fin de Lamennais et vous serez fixés. Vous voulez du pire encore peut-être? Voyez Littré dans le chapitre intitulé : *Les Affres de la mort. Conversions et manœuvres cléricales*. Assez longuement M. F. Maillard rappelle les funérailles de Béranger, et, s'il pense à Musset, à Balzac, à Frédéric Soulié, à Baudelaire, sans compter d'illustres médiocrités, il oublie et le triste Renan et le pauvre Victor Hugo et surtout le grand Pasteur. Mais l'on ne peut tout dire, n'est-ce pas? Au total, nous sommes en face d'une œuvre ayant juste la valeur d'articles de petit journal composés au pied levé et qui respire sinon la haine du moins le mépris des idées et des choses religieuses.

— La brochurette : *Antisémitisme et barbarie*, traduite de Carl Vogt par le docteur Georges Hervé (Paris, Schleicher, in-8 de 25 p., avec portrait de l'auteur), est la réédition de trois articles parus il y a vingt ans dans la *Frank furter Zeitung*. Plaidoyer violent et éloquent en faveur des juifs que l'auteur considérait comme persécutés en Allemagne en 1880 et que le traducteur nous présente comme persécutés aujourd'hui en France. L'un et l'autre estiment que l'antisémitisme est un retour vers la barbarie. Parmi les nombreuses idées intéressantes expliquées ici il en est une qui frappera plus que toutes les autres le lecteur français : M. Carl Vogt, s'élevant contre l'emploi de l'expression « race juive », soutient que les juifs allemands et slaves ne descendent pas de la race juive dispersée au début de l'ère chrétienne, mais bien de populations chrétiennes converties beaucoup plus tard au judaïsme.

— Un beau volume à signaler. Il intéresse nombre de provinces. On peut dire que c'est le dessus du panier des travaux souvent remarquables des érudits qui, loin de Paris, consacrent leur activité et leur savoir à enrichir l'histoire artistique générale de la France, en composant des monographies qui, pour ne pas échapper parfois à quelques critiques, ne constituent pas moins une mine de précieux renseignements. Nous voulons parler du volume publié sous la date de 1900, à l'occasion de la vingt-quatrième session de la *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements* (Paris, Plon-Nourrit, gr. in-8 de 787 p., orné de 67 planches. — Prix : 15 fr.). Cet ensemble considérable ne saurait, ici, faire l'objet d'analyses séparées; nous nous bornerons à indiquer les sujets, persuadés qu'un grand nombre de lecteurs

nous sauront gré de les leur présenter, même sous une forme sommaire : *Un Tableau triptyque conservé à la cathédrale d'Évreux*, par M. l'abbé Porée; — *Peintures murales de la Haute-Loire*, par M. L. Giron; — *Les Fresques de Saint-Sauveur de Melun*, par M. G. Leroy; — *Iconographie de Nicolas et d'Antoine Perrenot de Granvelle*, par M. J. Gauthier; — *Les Œuvres d'art de l'ancienne abbaye de Fontaine-les-Blanches*, par M. A. Gabeau; — *Le Portrait de la duchesse de Fontanges au château de Madrid*, par M. V. Advielle; — *Iconographie de François Quesnay*, par M. Lorin; — *Tapisseries toulousaines à l'époque de la Renaissance*, par M. F. Pasquier; — *Un Spécimen de la peinture sur verre*, par M. E. Veuclin; — *Peintres verriers et autres artistes habitant la ville de Dreux*, par M. E. Veuclin; — *Quatre médailles de Nicolas Gatteaux*, par M. E. Veuclin; — *Le Graveur Monteilh (Louis-Ferdinand)*, par M. Émile Biais; — *Les Tombeaux des Matignon à Torigni-sur-Vire*, par M. A. Gasté; — *Les Monuments funéraires de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à Carpentras*, par M. P. Parrocel; — *La Pagode de Chanteloup et le tombeau du duc de Choiseul*, par M. A. Gabeau; — *Projet de restauration des autels du chœur de Saint-Martin de Tours*, par M. C. de Grandmaison; — *Les Dessins de Jacques Cellier, artiste rémois du* XV*e siècle*, par M. H. Jadart; — *Manufacture royale de faïence de Samadet*, par M. P. Lafond; — *Présents royaux faits aux* XVII*e et* XVIII*e siècles, à la chapelle de Sainte-Gemme*, par M. E. Couard; — *Le Ciboire de l'hospice de Saint-Valery-sur-Somme (1613)*, par M. É. Delignières; — *Un Grand Fauconnier du* XVI*e siècle au portail de l'église de Saint-Vulfran, à Abbeville*, par M. É. Delignières; — *Une Collection de portraits historiques, les Watteville en Franche-Comté*, par M. l'abbé Brune; — *Essai de répertoire des artistes lorrains : sculpteurs*, par M. A. Jacquot; — *Travaux exécutés par Du Rif, maître sculpteur, dans les salles du couvent des Grands-Augustins, à Paris*, par M. F. Mazerolle; — *Les Dessinateurs de jardins*, par MM. P. Leroy et H. Herluison; — *Notes sur les relations artistiques entre la France et la Chine aux* XVII*e et* XVIII*e siècles*, par M. P. Leroy; — *Notes et documents sur quelques artistes intéressant le Gâtinais*, par M. E. Thoison; — *Les Châsses et reliquaires de la maison professe des jésuites de Paris* (XVII*e siècle*), *à Pompignan (Tarn-et-Garonne)*, par M. F. Potier; — *Documents concernant divers artistes membres de l'ordre de Saint-Michel*, par M. L. de Grandmaison; — *La Famille Lenain*, par M. G. Grandin; — *Plaques de foyer lilloises au point de vue artistique et historique*, par M. L. Quarré-Reybourbon; — *Jean-Louis Ducis, peintre (1775-1847)*, par M. C. de Beaumont; — *Montcelli, peintre marseillais*, par M. Bouillon-Landais; — *L'Autobiographie du sculpteur rouennais Jaddoulle (an III, 1795)*, par M. A. Bénet; — *Adrien Dubouché et le Musée de Limoges*, par M. C. Leymarie; — *Sigalon (Xavier), peintre d'histoire (1788-1837)*, par M. P. Clauzel; — *Les Peintres de l'hôtel de ville de Bordeaux. Nicolas Leroy de Bazemont, peintre de l'hôtel de ville et fondateur de l'école publique de dessin de Bordeaux*, par M. Braquehaye; — *Le Peintre-graveur Joseph-François Le Roy*, par M. C. Ponsonailhe; — *Sébastien Serlio à Fontainebleau*, par M. L. Charvet; — *Généalogie des Clérissy, fabricants de faïence, à Moustiers*, par M. H. Requin; — *Note sur un poêle en faïence de l'un des Clérissy, au Musée de Toulon*, par M. C. Ginoux; — *Vieilles Cloches de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer*, par M. L. Plancouart; — *Les Fior (Michel, Joseph et Philippe), sculpteurs*, par M. H. Hénault; — *Les Galeries des tableaux du château de la Muette*, par M. A. Bouillet; — *Les Armoiries de la ville d'Agen*, par M. J. Momméja.

ALSACE. — Parmi les deux ou trois revues qui s'efforcent de maintenir en Alsace la littérature et la science françaises, la *Revue d'Alsace* est la plus ancienne. Elle vient d'achever la publication de sa 52e année. Depuis deux ans, elle s'est rajeunie sous une nouvelle direction et la série commen-

que contient des travaux importants, toujours inédits, émanant d'auteurs dont l'érudition et le talent littéraire sont hautement reconnus. Notons spécialement : *La lampe mystique du couvent des Dominicaines de Colmar*, par M. V. Henry ; *La Chronique de Fr. Jos. Wilhelm*, publiée par MM. Gasser et [illegible], curieux journal d'un cultivateur alsacien pendant les années 17[illegible] à 18[illegible]. La période révolutionnaire est surtout intéressante parce qu'elle donne les idées d'un homme du peuple sur les espérances qu'avait fait naître le régime nouveau et les déceptions qu'il a apportées. Publié dans le dialecte original avec une traduction française, c'est aussi un document linguistique. Nous trouvons encore *le Congrès de [illegible] et l'émancipation des villes d'Alsace*, par le regretté Mossmann ; *le Lycée de Strasbourg en 1814*, par M. A. Chuquet ; *Étude sur le Conseil souverain d'Alsace dans ses dernières années et les premiers [illegible] de la Haute-Alsace*, due à la plume [illegible] de M. Hoffmann, où la crise administrative et judiciaire qui précéda la Révolution est exposée avec une grande netteté. M. Gasser, aujourd'hui l'un des directeurs de la *Revue d'Alsace*, continue la publication de l'*Histoire de Soultz*, intéressante monographie d'une ville seigneuriale d'Alsace qui fut presque une petite république. M. [illegible] retrace *les Origines de la Congrégation des sœurs de la Providence de Ribeauvillé*, congrégation vouée à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles et qui possède quelques [illegible] maisons dans les départements français de l'Est. M. A. Ingold donne une biographie d'un homme d'[illegible], [illegible] qui « novateur » en Alsace à la fin du XVIIIe siècle. Dans ce travail nous trouvons de curieux aperçus sur le milieu où grandit le personnage. [illegible] *les Impressions de [illegible]* dus à la plume érudite de M. l'abbé [illegible] et [illegible] du même auteur. [illegible] de Saint-[illegible] où M. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. À côté de ces travaux se trouvent des articles d'un [illegible] mais non moins intéressants [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Artois(?). — La ville de Saint-Omer a toujours eu la bonne fortune de voir des [illegible] [illegible] ses annales. [illegible] de la Morinie(?), [illegible] [illegible], les Deschamps de Pas(?), les [illegible], les [illegible], les Pagart d'Hermansart(?), d'autres encore. Il est résulté de leurs efforts accomplis et [illegible] [illegible] que l'histoire de Saint-Omer est [illegible] mieux connue que celle de la plupart des autres villes de France. M. Pagart d'Hermansart(?), [illegible] l'un des écrivains qui auront le plus contribué à ce résultat, [illegible] [illegible] de ses livres [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Bourgogne(?). — [illegible]

distinguons un très particulièrement. Il a pour auteur M. Fernand Martin et pour titre : *Conte pour la veillée de Noël* (Mâcon, imp. Protat, in-32 carré de 20 p.). Ces pages charmantes, dédiées aux mères et aux enfants, portent comme épigraphe : *Et in terra pax hominibus bonae voluntatis.*

Bretagne. — M. E. Sageret vient de publier une étude sur la situation politique du Morbihan, au début de l'an VIII (Vannes, Galles, in-8 de 96 p.; extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*). C'est surtout l'histoire de l'Administration départementale du Morbihan, composée de cinq membres, et près de laquelle le gouvernement accrédita un commissaire. Ces six personnages qui eussent continué, sans doute, d'être de braves gens dans des circonstances ordinaires, devinrent par peur, bien plus que par goût, des tyranneaux insupportables, durant cette époque de troubles. M. E. Sageret narre leurs faits et gestes en s'appuyant sur des documents nombreux et irréfutables. Il parle aussi des excès lamentables auxquels donna lieu la fameuse loi dite des otages du 24 messidor an VII (12 juillet 1799). Les populations du Morbihan furent persécutées pour leur attachement invincible à la religion et à la monarchie. Elles répondirent parfois à la force par la force, témoin les gars intrépides de Georges Cadoudal et de Gambes, le roi de Bignan, sans parler des autres.

— M. Joseph Rousse a fait tirer à part quelques pages déjà insérées dans la *Revue de Bretagne, Vendée et Anjou* (Vannes, imp. Lafolye, in-8 de 15 p.). Il leur donne pour titre *Un insurgé malgré lui.* C'est l'histoire de Charles Danguy, seigneur de Vire, que ses tenanciers contraignirent, malgré son âge, sa cécité quasi totale et ses répugnances, de se mettre à leur tête et de marcher avec eux sur Paimbœuf, chef-lieu de leur district. Ceci se passait en mars 1793. L'expédition échoua lamentablement, grâce à l'indiscipline des paysans et à la panique qui se mit dans leurs rangs lorsqu'ils entendirent le bruit de la mitraille. Le drame se dénoua sur l'échafaud pour l'infortuné Danguy (6 avril 1793).

Dauphiné. — Les études alpines viennent de s'enrichir d'un nouveau et excellent volume : l'*Annuaire de la Société des touristes du Dauphiné, n° 29* (Grenoble, Allier, in-16 de 312 p.). Cette société, dont l'annuaire en question est l'organe, « a constamment saisi toutes les occasions de faire de l'alpinisme un auxiliaire de la science, en aidant à collectionner des observations et des faits qui pourront servir aux travaux et aux découvertes des savants » et ayant trait à la glaciologie, la géologie, la géodésie, la topographie, l'altimétrie, la botanique, etc. » — Après une intéressante chronique de la société, viennent les « Courses et ascensions » ; M. R. Godefroy nous parle du *Massif du Mont Pourri*, l'un des plus remarquables sommets de la Haute-Tarentaise, avec sa situation, sa description, l'itinéraire des ascensions, la revue cartographique et bibliographique se rapportant au Mont Pourri ; — M. L. Béthoux décrit ensuite *les Montagnes de la Belle-Étoile*, groupe appartenant aux cantons de Domène, Goncelin, Allevard, Bourg-d'Oisans : leurs situation, limites, aspect ; l'orographie, l'hydrographie ; leurs explorations antérieures, leurs itinéraires particuliers. — Mentionnons aussi : *Les Excursions collectives de la Société des touristes du Dauphiné au* XIX*e siècle,* par M. H. Ferrand ; *Le Congrès de l'alpinisme à Paris et les fêtes jubilaires du Club alpin français* ; enfin une très curieuse étude sur la *Contribution des Anglais à la topographie du Dauphiné,* par M. H. Ferrand. Pour finir, notons une intéressante *Revue des publications périodiques alpines,* où nous rencontrons de savants périodiques anglais, suisses, allemands, italiens, autrichiens, de l'année 1900. Nous devons signaler d'artistiques photogravures reproduisant les divers aspects du Mont Pourri. Parmi les

productions des alpinistes, l'Annuaire des touristes du Dauphiné occupera l'une des premières places.

— Cette même société publie une plaquette que devront posséder tous les excursionnistes dans les Alpes dauphinoises. Elle est intitulée : *Guides, porteurs, muletiers de la Société des touristes du Dauphiné. Renseignements et tarifs ; chalets et refuges* (in-16 de 95 p. avec table alphabétique). Renseignements pratiques qui permettront d'éviter bien des ennuis et de désagréables surprises. Même le prix des chalets ou des refuges : logement, boissons et nourriture, y sont consignés. Le format est très portatif.

Franche-Comté. — MM. J. Gauthier, J. de Sainte-Agathe et R. de Lurion viennent d'achever un travail aussi considérable qu'utile : la *Table générale du Bulletin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, de 1805 à 1900* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 110 p.). L'Académie de Besançon a été fondée en 1752. Pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, elle a publié dix-sept fascicules et des états académiques au nombre de sept (Voir la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, par MM. R. de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis, et les *Documents pour servir à l'histoire de l'Académie de Besançon, 1752-1789*, recueillis et complétés par M. L. Pingaud, d'après un dépouillement primitif dû à feu A. Castan). — On avait donc, jusqu'au moment de sa suppression, c'est-à-dire pendant la durée de son existence sous l'ancien régime, la bibliographie de ladite académie. Pour l'époque suivante, soit du jour de sa reconstitution en 1805 jusqu'à l'heure actuelle, — période pendant laquelle la compagnie a fait preuve de vitalité et de savoir, — l'on ne possédait, pour se diriger à travers ses 131 fascicules ou volumes publiés, que des tables semestrielles ou annuelles. Les recherches étaient longues et peu faciles ; mais grâce à l'œuvre patiente des trois érudits sus-nommés, les travailleurs se trouvent maintenant en possession d'un excellent fil conducteur. La présente brochure comporte quatre divisions : I. *Listes académiques (de 1805 à 1900)*. On trouve là, rangés par ordre alphabétique, les académiciens titulaires ou résidants, avec leurs qualités, la date et le lieu de la naissance, celle de l'élection, et, quand il y a lieu, celle de la mort ; II. *Bibliographie des publications académiques* ; III. *Table alphabétique par noms d'auteurs ;* IV. *Table analytique par ordre de matières*. Tout cela est parfaitement exécuté ; mais nous nous demandons pourquoi la rubrique *Planches* figure au milieu de la lettre P de la table analytique ; il nous semble qu'il eût été mieux de la placer à part, à la fin du travail. Observation de bien mince importance d'ailleurs, et qui n'enlève absolument rien au mérite de cette « Table générale » que la maison Paul Jacquin a imprimée avec le goût et la correction dont elle est coutumière.

— Fondée en 1834, l'École normale des instituteurs de la Haute-Saône a fait l'objet, de la part de son directeur actuel, M. Vallée, non pas d'une histoire dans l'étroite acception du mot, mais d'une série de monographies. L'auteur le reconnaît lui-même dans l'*Avertissement* qui précède son travail : *L'École normale des instituteurs de Vesoul* (Vesoul, Louis Bon, gr. in-8 de 385 p.). M. Vallée nous parle d'abord des circonstances qui accompagnèrent la création de l'école, puis des locaux, du mobilier, du matériel d'enseignement et de la bibliothèque de l'établissement à propos de laquelle bibliothèque il constate que les livres de religion sont délaissés. Il examine ensuite les divers services administratifs et fournit des détails sur l'école annexe, les cours spéciaux et les retraites religieuses et pédagogiques d'autrefois. Sans être sectaire, M. Vallée est opposé à l'immixtion de l'Église dans l'école : mise en pratique aujourd'hui, cette théorie ne peut former nécessairement que de bien singuliers éducateurs. N'insistons

pas. Le personnel administratif et enseignant et le personnel des élèves sont assez longuement passés en revue, de même que tout ce qui concerne l'éducation, la discipline, l'enseignement et les conférences. Les derniers chapitres sont consacrés aux fêtes, aux résultats des examens, aux expositions et concours. Ce qui, au fond, nous a paru le plus attachant, le plus vivant, c'est assurément *le Livre d'or de l'école*, où l'on voit figurer plusieurs sujets remarquables tels, pour n'en citer que quelques-uns : Pierre Truchot, mort en 1887 professeur de chimie à la Faculté de Clermont, François Mocquard, auteur de nombreux travaux scientifiques, L.-V. Monnet, publiciste, J.-B.-E. Druot, collaborateur de diverses revues parisiennes, etc. Pour conclure, nous répéterons encore, avec M. Vallée, que ce qu'il nous offre ici « n'est pas une histoire proprement dite. » On ne trouve pas, en effet, dans ce livre une vue d'ensemble bien nette, mais seulement des fragments d'un tout, placés l'un après l'autre; enfin l'on doit regretter que l'auteur n'ait pas fait rentrer dans ses quelques Appendices les trop nombreuses pièces officielles insérées dans son texte; en l'état, le lecteur est souvent embrouillé. Il n'en est pas moins vrai, qu'à part les idées de M. Vallée sur l'éducation religieuse, qui sont opposées aux nôtres, le volume que nous avons sous les yeux forme une utile contribution à l'histoire de l'enseignement à notre époque.

— A tout récemment paru le volume de l'année 1900 du recueil de l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de LVIII-310 p., avec 12 planches). Dans les *Procès-verbaux*, placés en tête, on remarque plusieurs comptes rendus d'ouvrages et des notices à consulter par le futur et si désiré biographe général de la Franche-Comté, savoir : *Le Général Gresset*, par M. G. de Beauséjour; — *Jules Sauzay (1825-1899)*, par M. J. Gauthier; — *Pierre Mieusset*, par M. P. Guichard; — *Le Peintre Machard*, par M. V. Guillemin. Spécialement aussi, notons le vœu, rapidement suivi d'effet, comme nous l'avons vu plus haut, exprimé par notre ami et collaborateur, M. Maurice Lambert, tendant à la publication d'une « Table générale des Mémoires publiés par l'Académie de Besançon depuis sa réorganisation jusqu'à la fin du XIXe siècle. — Mentionnons ensuite les mémoires proprement dits, dont l'intérêt est aussi grand que la variété en est heureuse : *Le Général Vionnet*, par M. le marquis de Vaulchier; — *Nicolas Perrenot de Granvelle, ministre de Charles-Quint*, discours de réception par M. l'abbé Perrin, dont il a déjà été question ici même (t. XCI, p. 472-473); — *Un Grand Magistrat colonial. François Laude, procureur général à Pondichéry, président de la Cour d'appel de Saïgon*, par M. H. Chapoy. Tirée à part, cette étude a été analysée dans le *Polybiblion* (t. XCI, p. 278); — *Fables*, par M. F. Bataille; — *L'Art nouveau*, par M. A. Mallié; — *L'Origine des biens communaux*, par M. J. Tripard; — *Arrivée de saint Pierre à Rome*, par M. Ch. Thuriet; — *Dalles historiées, monuments et inscriptions funéraires recueillis avant 1790 dans les églises franc-comtoises*, par M. J. Gauthier; — *Les Mémoires du général baron Desvernois*, par M. le marquis de Vaulchier; — *Rapport sur le concours pour le prix Marmier*, par M. R. de Lurion; — *Rapport sur le concours pour l'économie politique*, par M. H. Mairot; — *L'Académie de Besançon à l'Exposition universelle*, par M. le chanoine Suchet; — *Le Lieutenant Bonaparte à Besançon*, par M. le docteur Ledoux, épisode de la jeunesse de Napoléon Ier, précédemment analysé (*Polybiblion*, t. XCI, p. 550); — *Le Saint-Suaire de Turin et sa véritable origine*, par M. J. Gauthier.

— M. Dannreuther a extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive* (n° 2, 1901), un document fort intéressant pour la petite histoire des trois provinces de Champagne, de Lorraine et aussi, peut-être surtout, de

la Franche-Comté, intitulé : *La Forêt de Passavant (Haute-Saône). Lettre de Nicolas Pithou au sujet d'une rectification de frontières entre la France et la Lorraine au XVIe siècle* (Paris, impr. nationale, in-8 de 12 p.). Ce document, publié pour la première fois, non daté, mais paraissant avoir été écrit entre les années 1578 et 1581, est entré récemment à la Bibliothèque de Bar-le-Duc. « C'est, dit M. Dannreuther, la minute ou le brouillon d'une lettre au Roi, au sujet d'une rectification de frontières et d'une aliénation de domaine, à Passavant, en Champagne, sur les confins de la Lorraine, du Barrois et de la Comté de Bourgogne. L'auteur proteste énergiquement contre la cession inopportune d'un territoire important et contre l'abandon de principes et de droits nécessaires au prestige et aux intérêts de la couronne. » Jusqu'à la réunion de la Lorraine à la France (1737), les conflits pour ce coin de terre se renouvelèrent fréquemment, et ils étaient si peu éteints à la veille de la Révolution que, « lorsqu'en 1790, Passavant fut compris dans le département des Vosges, les habitants réclamèrent, menacèrent de refuser les impôts si on persistait à les annexer à un département lorrain. » On le voit, les rancunes étaient vives. Et ces Champenois d'origine, qui auraient pu très bien, semble-t-il, le redevenir, se montrèrent satisfaits d'être englobés dans le département de la Haute-Saône, et, ainsi, de se trouver rattachés à leurs voisins franc-comtois. M. L. Suchaux (*La Haute-Saône. Dictionnaire historique, topographique et statistique des communes du département* (1866) n'a pas connu cette particularité que l'on pourrait qualifier de psychologique.

— *Le Diairi, almanach montbéliardais pour 1902* (Montbéliard, imp. Pétermann, in-4 illustré de 100 p.), est cet almanach rédigé partiellement en patois local que nous signalons ici, depuis ses origines, comme une curiosité dans le genre. L'esprit qui le distingue est opposé à celui du *Polybiblion ;* mais nous savons rendre justice à nos adversaires. Entre autres articles à consulter et rédigés en français, nous mentionnerons les *Notes sur Pierre Vessaux,* personnage bien ignoré et qui fut, cependant, de 1633 à 1639, une manière de diplomate accrédité par la principauté de Montbéliard auprès de la cour de France ; une biographie de 8 pages (avec portrait) du député républicain radical de Besançon, M. Charles Beauquier, écrivain érudit, par M. Charles Gros ; une *Notice historique sur l'ancienne seigneurie du Châtelet.* L'auteur anonyme de cette notice n'a point dissimulé le bout d'oreille du protestant. Les drôleries en prose patoise y sont nombreuses ; plusieurs, comme précédemment, plaisantent les curés du pays, et aussi les congrégations (pièce de vers patois), ce qui est d'un goût d'autant plus discutable que, au milieu de l'article intitulé : *1870-1871 dans le pays de Montbéliard,* on trouve une belle reproduction phototypique du tableau d'Alphonse de Neuville : *De Montbéliard à Strasbourg, en route pour les prisons allemandes,* où, à côté du maire de Montbéliard, M. Lalance, et du brave facteur Vuillier, emmenés en captivité par les Prussiens, on voit figurer un digne aumônier, l'abbé Chaumet, qui partage leur sort.

LIMOUSIN. — Les *Curiosités de la bibliographie limousine* du *Bibliophile limousin* (octobre 1901), parlent de Louis Guyon et de Romain de La Coste. Le premier, médecin originaire de Dole, en Franche-Comté, conseiller du Roi à Brive, et enfin propriétaire du fief de la Nauche à Uzerche. C'est là qu'il exerça la médecine et composa ses divers ouvrages. Il mourut en 1617, âgé de plus de 90 ans. Le second, écrivain médical lui aussi, naquit à Brive. Il fit ses études de médecine à Montpellier, sous le célèbre professeur Varandal.

LANGUEDOC. — M. l'abbé Camille Daux nous donne, dans une intéressante brochure intitulée : *A travers testaments et obits* (Montauban, Forestier,

gr. in-8 de 23 p.), le résultat de ses recherches dans les anciens testaments déposés aux archives du Tarn-et-Garonne. « Les testaments, a dit Pline le Jeune, sont le miroir de la mort »; mais ce sont aussi des miroirs des traditions et des usages de l'époque où ils ont été faits. En notant les préambules de quelques-uns de ces actes, les dispositions relatives aux funérailles et aux sépultures, les fondations de messes et de services funèbres, les libéralités en faveur des pauvres, les donations de meubles ou de souvenirs, M. l'abbé Daux a voulu seulement montrer l'utilité d'une pareille étude et l'intérêt qu'elle présente, non seulement pour le juriste ou pour le moraliste, mais encore pour l'archéologue.

— *Les Végétaux considérés comme pluviomètres enregistreurs, suivi d'une Note sur l'horticulture à l'Exposition universelle et d'une autre sur le greffage des végétaux herbacés* (Montpellier, chez l'auteur, in-8 de 34 p.), tel est le titre d'un opuscule de M. Félix Sahut, qui dit clairement le but et la portée des trois sujets exposés. Écrit par un spécialiste qui a consacré toute sa vie aux questions viticoles surtout, il présente un ensemble d'observations bien minutieuses pour beaucoup de lecteurs, mais qui témoignent d'un grand esprit d'observation et d'un véritable mérite scientifique.

NORMANDIE. — Signalons la *Notice sur le bourg de Buchy*, que vient de publier M. V. Aubé (Fécamp, imp. M.-L. Durand, petit in-8 de 15 p.). Elle se présente sous une allure modeste, et contient nombre de renseignements intéressants sur l'histoire et la vie actuelle des habitants et de la commune de Buchy. Notons (p. 15) un lapsus ou plutôt une « coquille » d'imprimeur : « Il y a eu dans ce bourg une argenterie... qui comprenait trente communes. » C'est évidemment « sergenterie » qu'il faut lire.

— M. Guerlin de Guer et ses collaborateurs, qu'il a eu l'art de réunir autour de lui pour la recherche des patois et de tout ce qui peut intéresser le folk-lore en Normandie, nous donne dans le *Bulletin des patois normands* de... (Caen, Jouan, in-8 de 14 p.) quelques pièces où l'on sent, avec l'outrance de la couleur, un esprit satirique mordant. Tel est le morceau de patois intitulé : *Impressions*, par M.-L. Langevin. Cette poésie populaire est un peu sauvage, il faut en convenir.

NIVERNAIS. — C'est une excellente idée qu'a eue M. Dessez, inspecteur d'académie de la Nièvre, en priant M. Élicio Colin, professeur agrégé d'histoire au lycée de Nevers, de raconter aux élèves des écoles primaires du pays ce qu'a été le Nivernais à travers les âges et quel fut son rôle dans l'histoire de la France. Stimulé par de précieux encouragements, le jeune professeur s'est entouré de tous les documents susceptibles de lui être utiles, les a soigneusement dépouillés, a parcouru la province entière, et, en combinant ses notes, ses souvenirs, et des études de tout genre, a rédigé la très intéressante *Petite Histoire du Nivernais* (Nevers, Th. Ropiteau, in-12 de XVI-270 p., avec cartes et grav.) que nous avons sous les yeux. On lira avec un grand profit, ailleurs même que dans le Nivernais, cet excellent résumé, dans lequel M. Colin s'est surtout appliqué, comme il convenait, à rattacher à l'histoire générale l'histoire de la province dans la capitale de laquelle il enseigne, et à montrer l'évolution de la civilisation dans le Nivernais. Des croquis utiles, très sommaires, des gravures reproduisant des monuments, des œuvres d'art, etc., illustrent de manière documentaire ce joli petit volume dont quelques légères erreurs (Clermont-Ferrand est identifiée avec Gergovie, à la page 17; on ne dit guère *Robertiens*, mais plutôt *Robertiniens*, etc.), faciles à faire disparaître, ne diminuent pas la valeur. Il serait vivement à souhaiter que chaque province de France trouvât, comme le Nivernais et de la même manière, son historien.

— Un discours du P. Monsabré est toujours un événement dans le monde

religieux. Celui qui a pour titre : *L'Église, maison de Dieu et du peuple. Sermon de charité*, prêché en l'église cathédrale de Nevers, en faveur de la construction de l'église de N.-D. de Lourdes à Nevers (Nevers, Cloix, in-16 de 27 p.) est d'une facture plus simple, plus apostolique que les conférences de Notre-Dame. Mais on y sent toujours la flamme du grand orateur. Ceux qui le liront seront touchés, et certainement coopéreront à la construction d'une église, là où Bernadette passa une partie de sa vie comme religieuse.

Poitou. — L'histoire paroissiale poitevine vient de s'enrichir d'une bonne monographie : *La Paroisse de Sainte-Soline*, par M. l'abbé Métais (Saint-Maixent, E. Payet, in-8 de 40 p.). M. Métais, curé actuel de ladite paroisse, divise son travail en deux parties. Première partie : *Ethnographie*. C'est une rapide étude du sol, de ses productions, des êtres qui le peuplent, avec les mœurs et coutumes qui distinguent les habitants, les fêtes locales qu'ils célèbrent. Deuxième partie : *Histoire*. Ici, l'auteur résume l'histoire religieuse et civile de Sainte-Soline, à savoir l'histoire de la sainte patronne, de l'église, du cimetière, du château, de l'état civil, des villages ou lieux-dits. Modèle à proposer aux curés de campagne pour employer utilement leurs loisirs. Pourquoi l'histoire de leurs paroisses respectives ne ferait-elle point partie du programme des conférences ecclésiastiques annuelles? L'on aurait ainsi, dans un temps relativement court, l'histoire paroissiale de chaque diocèse.

Vivarais. — Les fervents chercheurs dauphinois ou vivarois connaissent les importantes publications de M. A. Mazon sur l'histoire du Vivarais. Déjà, ici même, nous avons mentionné avec éloges bien mérités quelques-uns de ses ouvrages, notamment les *Notes et documents historiques sur les huguenots du Vivarais* (t. I). Présentement nous devons signaler son *Voyage autour d'Annonay* (Annonay, imp. Hervé, in-8 de 350 p.). En cicérone charmeur, l'auteur nous conduit au milieu des montagnes si pittoresques de l'Ardèche. Nous allons, en sa compagnie et en celle de certain instituteur d'une pétillante originalité, de Saint-Étienne à Bourg-Argental, Saint-Marcel, au barrage du Ternay, à Boulieu, aux fabriques de papier de MM. de Montgolfier, sur les bords de la Deûme, à Saint-Bonnet-le-Froid, sur les bords de la Cance, à Vanosc, à la Roche Péréandre, à Quintenas et à Notre-Dame d'Ay, à Satillieu, jusqu'aux portes de la Louvesc, qui possède le tombeau glorieux de saint François Régis, un des plus grands apôtres du Vivarais. Nous regrettons de ne point faire, avec M. Mazon, ce pèlerinage où affluent les populations dauphinoises et ardéchoises. Puis nous partons sur les rives du Rhône : c'est Arras et Ozon, Sarras, Andance, Saint-Martin de Peyraud, Ferrières, Le Plateau. Le style plein d'humoristique grâce n'exclut point une très riche documentation mise en œuvre avec beaucoup de discrétion pour ne point effrayer les profanes. « Familles, villages, dit M. A. Lacroix, le savant archiviste départemental de la Drôme, curiosités, histoire, bibliographie de l'Ardèche, sciences naturelles, sociales et politiques, tout est familier à l'auteur, et il joint à ces ressources un talent d'exposition des plus heureux.... Quant au *Voyage*, il nous décrit les vallées de la Deûme, de la Cance, d'Ay et le rivage du Rhône, esquisse l'histoire de leurs villages, de leurs curiosités, de leur passé, et, pour alléger la monotonie du voyage, y joint des enseignements utiles à la génération actuelle » (*Bulletin d'archéologie de la Drôme*, octobre 1901, p. 378).

Allemagne. — Quelle exquise brochurette que celle de M. R. de Lagénardière : *La Représentation à Oberammergau, 22 juillet 1900* (Châlon-sur-Saône, imp. Bertrand, in-16 de 28 p.). L'auteur nous fait vraiment assister heure par heure au drame divin. On en a la sensation aiguë et sanctifiante.

Belgique. — M. G. Houdard est très connu par ses travaux scientifiques sur le plain-chant, son interprétation, sa reconstitution, selon la tradition primitive. A la différence de l'école bénédictine qui règle la modulation du plain-chant selon le rythme de la phrase latine, M. Houdard est un « mensuraliste. » Dans *la Science musicale grégorienne* (Extrait de la *Revue des questions scientiques*, octobre 1901, Louvain, Polleunis et Ceuterick, in-8 de 35 p.), il démontre avec beaucoup d'érudition et de vraisemblance que l'art grégorien prend sa source dans l'art gréco-roman du IIe-IIIe siècle de notre ère et s'épanche dans l'art du moyen âge jusqu'à la période palestrinienne ; le chant grégorien, d'abord musique véritable, dégénéra passagèrement en plain-chant d'où sortit l'art palestrinien, le triomphe du contre-point, et l'art moderne ne s'explique que par l'art palestrinien. De sorte que la chaîne des transformations de l'art musical religieux n'offre au regard aucune solution de continuité. Les amateurs des questions plain-chantiques rencontreront là des idées ingénieuses, bien déduites. Seront-ils convertis à la théorie de M. Houdard ? Il est bien difficile d'y répondre, tant ces questions s'agitent encore avec passion dans le monde de la musique sacrée.

Espagne. — S'inspirant de la parole de M. A. Rivière : « Ce que je puis dire de moins pénible à mes excellents amis d'outre-monts, c'est que la réforme pénitentiaire espagnole est tout à fait à son début. » Don Ramón Albó y Martí vient de publier son rapport sur la réforme en question (*Apuntes para un proyecto de reforma penitenciaria*. Barcelone, Miguel Borras, in-8 de 31 p.). L'auteur indique les défauts du régime actuel et les moyens d'y remédier. Ce rapport est aussi instructif qu'intéressant.

Italie. — Tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'intéressent à la géologie trouveront dans la brochure de MM. Sebastiano Rumor et Paolo Lioy : *Bibliografia geologica della provincia di Vicenza* (Vicenza, Fabris, in-8 de 110 p.) la liste aussi complète que possible des ouvrages qui, depuis 1769, ont traité de la géologie et de ses branches annexes : paléontologie, paletnologie, lithologie et minéralogie, hydrologie minérale, hydrographie, alpinisme, etc., de la province de Vicence. Sur 957 fiches, nous relevons le nom de 35 auteurs français tels que A. Brongniart, A. de Lapparent, G. Mortillet, etc., un bon nombre d'auteurs allemands et quelques anglais sont aussi mentionnés. Trois tables permettent de retrouver facilement les ouvrages mentionnés, soit au moyen des noms d'auteurs ou des noms de lieu, soit par ordre de matières.

Roumanie. — M. Djuvara, ministre plénipotentiaire de Roumanie, a tenu à protester contre une opinion accréditée qui prétend que la législation roumaine tolère la contrefaçon à l'égard des auteurs étrangers. Dans le rapport qu'il a présenté au Congrès et qui a paru en une brochure intitulée : *Les Droits de propriété littéraire et artistique des étrangers en Roumanie* (Paris, Belin, gr. in-8 de 38 p.), M. Djuvara démontre que les écrivains étrangers peuvent jouir des mêmes droits en Roumanie que les Roumains eux-mêmes, à la condition seulement de faire un dépôt de leurs ouvrages au ministère de la justice. M. Djuvara, à la suite de son rapport, reproduit les textes qui justifient sa thèse. Il a, de plus, joint à sa brochure une liste des œuvres littéraires étrangères qui ont été traduites en roumain jusqu'en 1893 : cette liste est assez copieuse, et nos romanciers français doivent être flattés d'apprendre qu'ils la remplissent pour la majeure partie.

Transvaal. — C'est une importante étude sur la géologie du Transvaal, que, sous le simple titre de : *Géologie de la République sud-africaine*, M. le

Dr G.-A.-F. de Molengraaff a publiée dans le *Bulletin de la Société géologique de France*, puis tirée à part (Paris, au siège de la Société géologique de France, in-8 de 80 p., carte et grav. — Prix : 6 fr.). On y trouvera le résumé des observations faites par l'auteur au cours des excursions qu'il a exécutées dans les différentes parties du pays, en 1898 et en 1899, et la coordination de toutes les remarques faites antérieurement par des géologues dont, à la fin de son travail, l'auteur a énuméré les ouvrages. Confirmant les idées de M. A. Schenck et de M. A. Geddes-Bain, M. de Molengraaff groupe les divers terrains de la République sud-africaine dans les trois grands systèmes primaire sud-africain, du Cap et du Karroo. Au cours de son étude détaillée de chacune de ces divisions (étude pleine de renseignements intéressants pour les géographes), l'auteur rend complète justice aux excellents travaux de F. et C.-F.-W. Jeppe et de G.-W. Stow. Des coupes, des illustrations caractéristiques et une remarquable carte à l'échelle de 1 : 1,500,000e accompagnent et éclairent le texte très précis de M. de Molengraaff.

Mexique. — D. Genaro Garcia avait publié un ouvrage sur le caractère de la conquête espagnole en Amérique et spécialement au Mexique, dans lequel il malmenait fort injustement les premiers conquérants, les traitant de parias, de forçats, de renégats et de débauchés. M. Francisco Sosa (*Conquistadores antiguos y modernos*. Mexico, Aguilar Vera, in-4 de 86 p.) rétablit la vérité historique, venge les Espagnols de ces attaques passionnées et présente en parallèle de leur conduite, le tableau des atrocités commises de nos jours par les conquérants anglo-saxons, tant en Amérique que dans l'Afrique du Sud.

— Au moment où le Dr Édouard Seler publie un fac-simile du *Codex Féjervary-Mayer*, M. le duc de Loubat, le Mécène des études américanistes, a eu la très heureuse idée de rédiger une courte notice sur les reproductions de manuscrits mexicains qu'il a fait exécuter et accompagner de notices dues aux savants les plus compétents (*Codex Fejérvary-Mayer*. Paris, imp. Renouard, petit in-8 oblong de 28 p., avec planche). Des tables de concordance des reproductions du duc de Loubat et de celles de Lord Kingsborough, dressées pour les six manuscrits publiés en chromophotographie aux frais du duc, ajoutent une réelle valeur scientifique à l'intérêt de cette notice, et en font un précieux instrument de travail pour tous les américanistes; un excellent fac-simile en couleurs de la première page du *Codex Fejervary-Mayer* augmente encore l'intérêt, déjà très grand, de cette jolie plaquette.

Publications nouvelles. — *Histoire de l'Ancien Testament*, d'après le manuel allemand du Dr Æ. Schöpfer, par l'abbé J.-B. Pelt (2 vol. in-12, Lecoffre). — *A travers le champ biblique*, par A. Deneux (in-12, Lyon, Vitte). — *Pages d'Évangile. Récits et paraboles*, par l'abbé Planus. T. II (in-12, Poussielgue). — *Petite Histoire illustrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par l'abbé D.-H. Vandepitte (in-8 carré, cartonné, Bloud). — *Praelectiones scholastico-dogmaticae quas habebat Camillus cardinalis Mazzella*, auctore H. Mazzella (in-8, Rome, Desclée et Lefebvre). — *Entretiens sur l'Église catholique*, par l'abbé H. Perreyve (2 vol. in-12, Téqui). — *Saint Paul et la Cité chrétienne*, par l'abbé C. Calippe (in-12, Bloud). — *Sur le Sinaï de la loi de grâce. Une Page d'Évangile*, par A. Deneux (in-12, Lyon, Vitte). — *L'Ange et l'Homme intimes. Élévations dogmatiques*, par C. Sauvé (in-12, Amat). — *L'Homme intime. Élévations dogmatiques*, par C. Sauvé (3 vol. in-12, Amat). — *États... mystiques, appendice à « l'Homme intime »*, par C. Sauvé (in-12, Amat). — *Directions pratiques dans les différents états de l'oraison et de la vie intérieure*, par le R. P. J.-B. Rousseau (in-12, Lethielleux). — *Retraite selon*

l'esprit de sainte Thérèse, par le R. P. Ferdinand de la Mère de Dieu (in-12, Bloud). — *Mgr Le Tourneur. Lectures pieuses pour le mois de la Sainte-Enfance*, par P. Gœdert (in-32, Lethielleux). — *L'Ame saine*, par P.-H. Clérissac (in-12, Oudin). — *L'Apostolat de l'enfance*, par M. Moisson (in-12, Bloud). — *Souvenirs de prédication*, par l'abbé Rouzaud (in-12, Lyon, Vitte). — *Le Pain de vie. Sermons et allocutions eucharistiques*, par A. Largent (in-12, Bloud). — *Au clergé. Documents de ministère pastoral* (in-12, Oudin). — *Au clergé. Solitudes. Recueil de retraites mensuelles sacerdotales* (in-12, Oudin). — *Juris canonicis privati institutiones quas in scholis pontificii seminarii romani*, tradidit C. Lombardi (3 vol. in-8, Rome, Desclée et Lefebvre). — *L'Intervention du Pape dans l'élection de son successeur*, par l'abbé G. Péries (in-12, Roger et Chernoviz). — *Les Traités internationaux devant les Chambres*, par L. Michon (in-8, Chevalier-Marescq). — *L'Angleterre et les Républiques boers, étude du droit international*, par J. Westlake (in-8, Fontemoing). — *Commentaire théorique et pratique du Code civil*, par T. Huc. T. XIV (in-8, Pichon). — *Précis théorique et pratique de procédure civile*, par E. Glasson (2 vol. in-8, Pichon). — *De l'Interposition de personnes dans les libéralités*, par R. Garnier (in-8, Chevalier-Marescq). — *Manuel de Jurisprudence électorale*, par P. Ravier du Magny (in-12, Larose). — *Traité de législation ouvrière*, par L. Courcelle (in-8, Giard et Brière). — *Traité pratique de législation anglaise sur les sociétés anonymes « limited »*, par E. Destruels (in-8, Chevalier-Marescq). — *L'Unité dans l'être vivant*, par F. Le Dantec (in-8, Alcan). — *Les Principes, ou Essai sur le problème des destinées de l'homme*, par l'abbé G. Frémont (in-8, Bloud). — *Critique de la raison pratique*, par E. Kant (in-8, Alcan). — *La Psychologie ethnique*, par C. Letourneau (in-12, Schleicher). — *Conférences familières aux ouvriers*, par L. Dupont (in-12, Bloud). — *Énigmes de l'univers*, par E. Haeckel ; trad. de l'allemand par C. Bos (in-8, Schleicher). — *Les Grands Philosophes. Saint Anselme*, par le comte Domet de Vorges (in-8, Alcan). — *Éducation et enseignement. L'Enseignement primaire catholique. Historique, législation*, par le comte de Fontaine de Resbecq (gr. in-8, Poussielgue). — *L'Éducation des filles par les religieuses enseignantes. Instructions, avis, conseils, d'après Mme de Maintenon*, par le R. P. Libercier (in-12, Téqui). — *L'Université et la Société moderne*, par G. Lanson (in-12, Colin). — *Pour l'Université républicaine. Discours et opinions (1899-1901)*, par M. Faure (in-12, Cornély). — *Psychologie économique*, par G. Tarde (2 vol. in-8, Alcan). — *La Réforme fiscale en France et à l'étranger*, par A.-P. Charton (in-8, Guillaumin). — *Les Syndicats industriels de producteurs en France et à l'étranger*, par P. de Rousiers (in-12, Colin). — *Le Développement économique de la Russie*, par J. Machat (in-12, Colin). — *Le Droit de vivre et ses conséquences rationnelles*, par F. Dugast (in-12, Giard et Brière). — *L'Action du clergé dans la réforme sociale*, par P. Lapeyre (in-12, Lethielleux). — *L'Église et les Œuvres sociales en 1900*, par E. Védie (gr. in-8, Poussielgue). — *Les Patronages et œuvres de jeunesse au Palais des congrès*, par P. Griffaton (gr. in-8, Firmin-Didot). — *De la Division du travail social*, par E. Durkheim (in-8, Alcan). — *Le Compagnonnage. Son histoire, ses coutumes, ses règlements, ses rites*, par E. Martin Saint-Léon (in-12, Colin). — *Le Féminisme français*, par C. Turgeon (2 vol. in-12, Larose). — *Le Cerveau*, par le Dr E. Toulouse et le Dr L. Marchand (in-12, Schleicher). — *L'Hygiène sociale*, par E. Duclaux (in-8 cart., Alcan). — *Le Mariage. Étude de socio-biologie et de médecine légale*, par G. Morache (in-12 cart., Alcan). — *Consultations et ordonnances médicales*, par le Dr A. Malbec (in-12 cart., Maloine). — *Études sur la tuberculose et son traitement*, par le Dr G.-P. Coromilas (in-8, Maloine). — *Problèmes de physique. Énoncés et solutions*, par E. Branly (in-12, Poussielgue). — *Problèmes d'électricité*, par

A. Raudot (Bruxelles, Manceaux). — *Instruments et méthodes de mesures électriques industrielles*, par H. Armagnat (in-8, Naud). — *Traité de chimie agricole*, par P.-P. Dehérain (gr. in-8, Masson). — *Le Matériel agricole à l'Exposition de 1900*, par M. Ringelmann (in-4, Dunod). — *L'Apiculture moderne*, par A.-L. Clément (in-8, Larousse). — *La Réforme de Saint-Cyr et le recrutement des officiers*, par un Saint-Cyrien (in-12, Chapelot). — *Le Droit de visite et la Guerre de course*, par E. Duboc (in-8, Berger-Levrault). — *Soixante Problèmes tactiques, discutés et traités sur la carte de Rethel*, par le colonel Devaureix (gr. in-8, Berger-Levrault). — *Essai de psychologie militaire individuelle et collective*, par le Dr M. Campeano (in-12, Maloine). — *Les Débuts de l'Art*, par E. Grosse (in-12, Alcan). — *Les Littératures populaires. Les Sources orientales de la Divine Comédie*, par E. Blochet (petit in-12, Maisonneuve). — *Fables et légendes du Japon*, par C. Ferrand (in-8, Oudin). — *Les Propylées*, par E. Langlade (in-12, Taliandier). — *Heures noires... Heures bleues*, par A. Mony (in-12, Plon-Nourrit). — *La Poétique de Schiller*, par V. Basch (in-8, Alcan). — *Théâtre de Meilhac et Halévy*. T. IV (in-12, Calmanu Lévy). — *Les Avariés, pièce en trois actes, interdite par la censure*, par Brieux (in-12, Stock). — *L'Étrangère*, par Leroux-Cesbron (in-12, Plon-Nourrit). — *Thérèse Heurtot*, par J. Morgan (in-12, Plon-Nourrit). — *Maman Claudie*, par L. Boulé (in-12, Lemerre). — *A même la vie. Difficile Devoir...* par Masson-Forestier (in-12, Perrin). — *Un Duel*, par A. Tchekhof; trad. par H. Chirol (in-12, Perrin). — *Caïn et Artème, nouveaux récits de la vie des vagabonds*, par M. Gorki; trad. de S.-M. Persky (in-12, Perrin). — *L'Accusateur imprévu*; trad. de l'italien de E. de Marchi par H. Declermont (in-12, Hachette). — *Chrétienne!* par E.-J. Kraszewski, roman néronien adapté du polonais par L. de Brockère et le comte Fleury (in-12 carré, Éditions du « Carnet »). — *Le Dernier Amant*, par P. Guédy (in-16 carré, Per Lamm). — *Les Étrangleurs du Bengale*, par L. Boussenard (in-12, Montgredien). — *Les Sœurs Haudriot*, par B. de Buxy (in-12, H. Gautier). — *Volonté de Roi*, par J. de Coulomb (in-12, H. Gautier). — *Sceptre d'or*, par J. de Coulomb (in-12, H. Gautier). — *Les Deux Robes*, par Rustica (in-12, H. Gautier). — *Sur le seuil de l'au-delà*, par C. Vincent (in-12, Téqui). — *Les Étapes de Simone*, par M. Aigueperse (in-12, Abbeville, Paillart). — *Son Cœur et sa tête*, par M. Aigueperse (in-12, Abbeville, Paillart). — *Histoire de la littérature latine depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement républicain*, par C. Lamarre (4 vol. in-8, Delagrave). — *Dix-neuvième Siècle, esquisses littéraires et morales*, par le R. P. G. Longhaye (in-12, Retaux). — *Les Grands Écrivains français. Alexandre Dumas père*, par H. Parigot (in-12, Hachette). — *Pages choisies des grands écrivains. Gœthe*, avec notices et annotations par P. Lasserre et P. Baret (in-12, Colin). — *Le Cantal. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, par M. Boule et L. Farges (in-12 cart., Masson). — *Le Puy de Dôme et Vichy. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, par M. Boule, P. Glangeaud, G. Rouchon et A. Vernière in-12 cart., Masson). — *En Espagne. Primavera*, par R. de Lagénardière (in-12, Abbeville, Paillart). — *Au bout du monde. Une saison en Nouvelle Zélande*, par G. de Ségur (in-12, Plon-Nourrit). — *Droit au Pôle sud*, par E. Chambe (2 vol. in-12, Montgredien). — *Le Tour du monde en 63 jours*, par G. Stiegler (in-12, Oudin). — *L'Église et les Origines de la Renaissance*, par J. Guiraud (in-12, Lecoffre). — *Martyrologe de la Sainte Église de Lyon, texte latin du* XIIIe *siècle transcrit sur le manuscrit de Bologne et publié avec préface, appendices, notes et table onomastique*, par J. Condamin et J.-B. Vanel (in-8, Vitte). — *Les Congrégations religieuses à vœux simples dans leurs rapports avec les évêques, d'après la bulle « Conditae » de Léon XIII*, par P.-V. Nardelli; trad. par l'abbé P. Mazoyer (petit in-16,

Lethielleux). — *Explication ascétique et historique de la règle de saint Benoît*, par Un bénédictin (2 vol. in-12, Retaux). — *Sainte Élisabeth de Hongrie*, par E. Horn (in-12, Perrin). — *Les Saints. Sainte Thérèse (1515-1582*, par H. Joly (in-12, Lecoffre). — *La Vénérable Servante de Dieu Anna-Maria Taïgi*, par le P. G. Bouffier (in-12, Retaux). — *Vie et pontificat de S. S. Léon XIII*, par l'abbé J. Guillermin (2 vol. in-8, Bloud). — *Un Jésuite. Le P. Georges Boutelant*, par P. Suau (in-12, Oudin). — *Le Père Gratry, 1805-1872. L'Homme et l'œuvre, d'après des documents inédits*, par le R. P. A. Chauvin (in-12, Bloud). — *Le Royaume de Provence sous les Carolingiens (855-955?)*, par R. Poupardin (gr. in-8, Bouillon). — *La Vraie Jeanne d'Arc. La Martyre, d'après les témoins oculaires, le procès et la libre-pensée*, par J.-B.-J. Ayroles (in-8, Vitte). — *Jeanne d'Arc et sa double mission*, par A.-L. Masson (gr. in-8, Vitte). — *L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la Cause de sa haine contre la libératrice*, par J.-B.-J. Ayroles (in-8, Rondelet). — *La Jeunesse de la Grande Mademoiselle*, par A. Barine (in-12, Hachette). — *Dubois, cardinal et premier ministre (1656-1723)*, par le P. P. Bliard (2 vol. in-8, Lethielleux). — *La Journée des Piques (20 juin 1792)*, par F. Martin (petit in-8, Clermont-Ferrand, Juliot). — *La Conjuration de Pichegru et les complots royalistes du Midi et de l'Est, 1795-1797*, par E. Daudet (in-8, Plon-Nourrit). — *Études et leçons sur la Révolution française*, par A. Aulard. 3e série (in-12, Alcan). — *Les Années de retraite de M. Guizot. Lettres à M. et Mme Lenormant* (in-12, Hachette). — *La Délimitation de la frontière franco-allemande*, par le colonel Laussedat (in-8, Delagrave). — *Essai d'histoire critique de l'instruction primaire en France, de 1789 jusqu'à nos jours*, par E. Brouard (in-8, Hachette). — *Dix-huit années de scolasticat et de régence dans diverses maisons de la Compagnie de Jésus en France, en Angleterre et en Belgique*, par J. Rométte (in-12, Amat). — *La France au milieu du XVIIe siècle, 1648-1661, d'après la Correspondance de Guï Patin*, par A. Brette et E. Champion (in-12, Colin). — *La Cour et la Société du second Empire*, par J. de Chambrier (in-12, Perrin). — *Les Gardes-françaises. Leur histoire (1563-1789)*, par le capitaine N. Lacolle (in-8, Charles-Lavauzelle). — *Les Étapes d'un soldat de l'Empire (1800-1815). Souvenirs du capitaine Desbœufs*, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par M. Charles Desbœufs, son petit-fils (in-8, A. Picard et fils). — *Les Prisonniers de Cabrera. Souvenirs d'un caporal de grenadiers (1808-1809)*, par L.-J. Wagré ; publiés par le comte Fleury (in-12, E. Paul). — *Historique du 148e régiment d'infanterie*, par le lieutenant-colonel Heumann et le capitaine Gautron (in-8, Charles-Lavauzelle). — *La Politique de Léon XIII*, par le comte C. de Germiny (in-12, Perrin). — *Considérations sur notre temps*, par M. Jacquinet (in-12, Perrin). — *Histoire de l'abbaye du Bec*, par le chanoine Porée (2 vol. in-8, Évreux, Hérissey). — *L'Angleterre au XIXe siècle. La Reine Victoria, 1819-1901*, par J. de la Faye (in-8, Bloud). — *Chine ancienne et nouvelle*, par G. Weulerse (in-12, Colin). — *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales (1860-1900)*, par H. Cordier. T. II (in-8, Alcan). — *La Générale Junot, duchesse d'Abrantès, 1784-1838*, par J. Turquan (in-12, Montgredien). — *Henri Lasserre ; sa vie, sa mission, ses lettres. Papiers et documents inédits*, par L. Colin (in-12, Bloud). — *Post-scriptum de ma vie*, par V. Hugo (in-8, Calmann Lévy). — *Autour d'une vie (Mémoires)*, par P. Kropotkine (in-12, Stock). — *Les Monuments antiques de l'Algérie*, par S. Gsell (in-8, Fontemoing). — *De tout*, par J.-K. Huysmans (in-12, Stock).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polygotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN ET DE PIÉTÉ

1. *Abrégé du catéchisme du saint concile de Trente, avec une instruction, des renseignements et un questionnaire en tête de chaque chapitre*, par les RR. PP. Alexis et Théophile. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1900, in-8 de xxx-556 p., 3 fr. 50. — 2. *L'Ange et l'Homme réunis. Entretiens dogmatiques*, par Charles Sauvé. Tomes V, VI, VII, VIII et Appendice. 2e et 3e. Paris, Amat, s. d., 5 vol. in-8 de xxxiv-416, 416, 416, 448 et iv-180 p., 11 fr. 50. — 3. *Entretiens sur l'Église catholique*, par Jacob Ernest Pressensé. 4e édit. Paris, Téqui, 1901, 2 vol. in-12 de xxxv-452 et 551 p., 6 fr. — 4. *Pages d'Évangile. II. Récits et paraboles*, par Jacob Plaza. Paris, Poussielgue, 1902, in-12 de vii-418 p., 3 fr. — 5. *Sur le Sacré de la loi de prière. Une Page d'Évangile*, par A. Denux. Lyon, Vitte, 1900, in-8 de 250 p., 3 fr. — 6. *Sonneurs de prédication*, par Jacob Rochard. Lyon, Vitte, 1902, in-8 de 416 p., 3 fr. 50. — 7. *Le Christ-Jésus. Instructions théologiques*, par Louis Desgrez. Paris, Poussielgue, 1901, in-12 de xx-278 p., 2 fr. 50. — 8. *Le Prêtre et sa vie. Sermons et allocutions ecclésiastiques*, par Auguste Lavery. Paris, Bloud, 1901, in-12 de 175 p., 1 fr. 50. — 9. *Au clergé. Documents du ministère pastoral*. Paris, Oudin, 1901, in-12 de 788 p., 3 fr. — 10. *Notes de pastorale pratique. Le Prêtre. Les Vertus sacerdotales et les œuvres au point de vue pastoral*, par un curé de Lyon. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1901, in-12 de 412 p., 1 fr. — 11. *Au clergé. Sermons. Recueil de retraites mensuelles sacerdotales*. Paris, Oudin, 1901, in-18 de x-422 p., 1 fr. 75. — 12. *La Vocation et la vie d'un curé de village*, par E.-A. Blanchard. Paris, Téqui, 1902, in-18 de 92 p., 1 fr. — 13. *Le Livre du marinier et de la famille*, par l'abbé F. Lapeyrade. 2e édit. Paris, Téqui, 1901, in-18 de xxxviii-400 p., 2 fr. — 14. *Devoirs des parents envers leurs enfants*, par S. G. Mgr Fosset, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne. Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d., in-18 carré de 248 p., 0 fr. 50. — 15. *L'Apostolat de l'enfance*, par M. Mission. Paris, Bloud, s. d., in-12 de 128 p., 1 fr. — 16. *La Confession et la communion des enfants et des jeunes gens*, par l'abbé P. Lemoine. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de 122 p., 0 fr. 60. — 17. *Histoire abrégée de la religion sous forme de récits*. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de viii-128 p., illustré, 0 fr. 40. — 18. *A travers le champ biblique. Gerbe choisie offerte à la jeunesse chrétienne*, par A. Denux. Lyon, Vitte, 1901, in-8 de 224 p., 3 fr. — 19. *Traité de la véritable oraison d'après les principes de saint Thomas*, par le P. P. Antonin Massieux, suivi des *États d'oraison*, par le R. P. Boussiat. Édit. nouv. par le R. P. M.-J. Rousset. Paris, Lethielleux, s. d., 2 vol. in-12 de xxv-250 et 330 p., 4 fr. — 20. *Directions pratiques dans les différents états d'oraison et de la vie intérieure*, par le R. P. Jean-Baptiste Boussiat. Édit. nouv. par le R. P. M.-J. Rousset. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de viii-288 p., 2 fr. — 21. *Retraite selon l'esprit de sainte Thérèse. Conférences spirituelles*, par le R. P. Ferdinand. Paris, Bloud, 1901, in-12 de viii-472 p., 3 fr. — 22. *L'Ordre surnaturel et le Devoir chrétien*, par le R. P. Boissieux. Paris, Lethielleux, 1900, in-12 de 380 p., 3 fr. 50. — 23. *Béatitude d'aimer*, par l'abbé Henri Bolo. 2e édit. Paris, Haton, 1901, in-12 de 354 p., 2 fr. 50. — 24. *Méthode pour converser avec Dieu, suivie du bon emploi du temps*, par le P. Michel Boccardo. 7e édit., par le P. Caravon. Paris, Téqui, 1901, in-18 de viii-208 p., 0 fr. 80. — 25. *Les Vertus du Cœur de Jésus*, par le P. L. Bocsac. 5e série. *Retraites mensuelles des premiers vendredis*. Paris, Téqui, 1901, in-12 de 188 p., 1 fr. 15. — 26. *Une Retraite aux adoratrices du Sacré-Cœur, à Montmartre*, par l'abbé Louis Gillot. Paris, Poussielgue, 1901, in-12 carré de x-310 p., 2 fr. 50. — 27. *Jésus prophète. Méditations pour le mois d'octobre*, par l'abbé Max. Carron. Paris, Haton, 1901, in-12 de 380 p., 2 fr. — 28. *Triomphe de Jésus. Méditations*

pour le mois de novembre, par l'abbé Max. Carron. Paris, Haton, 1901, in-12 de 360 p., 2 fr. — 29. *Lectures pieuses pour le mois de la Sainte Enfance*, par Mgr Le Tourneur, disposées par P. Goedert. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de xvi-384 p., 1 fr. — 30. *Entretiens pratiques pour les Mois de Marie et du Rosaire à l'usage des grandes personnes*, par l'abbé André de Lapparent. Paris, Poussielgue, 1901. in-12 carré de vi-208 p., 1 fr. 50. — 31. *Mois de Marie des travailleurs*, par l'abbé Antoine Saubin. 2e édit. Paris, Rondelet, 1901, in-8 carré de 64 p. 0 fr. 50. — 32. *Le Devoir du chrétien dans les jours d'épreuve et de combat*, par le P. Ch. Daniel. Paris, Téqui, 1901, in-32 de viii-192 p., 0 fr. 80. — 33. *La Prière liturgique. La Prière pour les morts*, par le R. P. Dom Cabrol. Paris, Oudin, 1901, in-18 de 234 p., 0 fr. 80. — 34. *Nos morts. Au ciel ils nous voient ; ils nous aiment ; ils nous gardent*, par l'abbé J.-A. Chollet. Paris, Lethielleux, 1900, in-12 de xvi-336 p., 2 fr. — 35. *Catena aurea precum in usum praesertim studiosae juventutis colligata* cura Fr. B. D. Van Breda. Tornaci Nerviorum, Desclée, 1901, in-18 de xviii-414 p.

1 à 8.— Enseignement.— Prédication.— L'œuvre éminemment utile du saint concile de Trente se poursuit toujours, grâce au *Catéchisme* dont le concile lui-même prit l'initiative et dont il confia la rédaction à une commission formée de plusieurs de ses membres parmi les plus savants théologiens. Approuvé et recommandé par le pape saint Pie V, il n'a cessé de servir de *directoire* pour ainsi dire *officiel* soit aux évêques pour composer leur catéchisme diocésain, soit aux théologiens pour élucider les plus difficiles questions, soit aux curés pour leurs instructions et leurs prônes. Mais les nombreuses éditions de cet ouvrage, dont la plus connue et la plus estimée a été celle de Mgr Doney, évêque de Montauban, étaient trop volumineuses pour favoriser une sérieuse diffusion. L'*Abrégé* que nous offrent les RR. PP. Alexis et Théophile, des augustins de l'Assomption, réunit toutes les qualités qui conviennent à une œuvre de propagande. Le livre contient deux textes, un petit, par demandes et par réponses, qui doit être appris par cœur : c'est la partie de l'élève ; il renferme en général la substance de la doctrine ; le grand texte, écho plus littéral du catéchisme romain, est le thème à développer par le professeur avant que l'élève apprenne sa leçon : cette explication anticipée a l'avantage de fixer l'esprit de l'élève en lui faisant mieux comprendre d'avance ce qu'il doit apprendre de mémoire. Cette méthode, en usage depuis longtemps dans les alumnats de l'Assomption, a obtenu les meilleurs résultats : elle a mis à la portée des intelligences les moins cultivées les plus hautes questions doctrinales et a aidé ainsi le catéchisme romain à réaliser plus sûrement, et pour un plus grand nombre d'esprits, le but que s'étaient proposé ses auteurs. L'expérience déjà faite est un encouragement pour les catéchistes paroissiaux à la tenter à leur tour, auprès de leur intéressant auditoire : il en résultera une instruction plus forte, plus exacte, plus durable et c'est là un réel service que l'*Abrégé du Catéchisme du saint concile de Trente* aura rendu à la nouvelle génération.

— Ce n'est pas un enseignement élémentaire et classique qui nous est présenté dans les cinq volumes de M. Ch. Sauvé ; le titre seul nous

en avertit : *L'Ange et l'Homme intimes. Élévations dogmatiques ;* cependant nous avons cru devoir les mettre en cette place parce que, malgré la forme spéciale adoptée par l'auteur, c'est bien un enseignement doctrinal qui nous est donné. Déjà nous avions fait connaissance de M. Charles Sauvé par les deux premières séries de son œuvre : *Jésus intime* et *Dieu intime ;* nous avions dit notre pensée sur ces livres, qui révèlent une intelligence élevée, un esprit droit, un jugement sûr ; ces caractères, nous les retrouvons dans la troisième série qui vient de voir le jour. Comme dans les premiers volumes, l'auteur s'applique aujourd'hui à montrer le dogme aux âmes qui trop souvent l'oublient et ne voient que la morale ; il poursuit sa tâche « d'aider les âmes à nourrir leur piété de la vérité intégrale, à se mettre face à Dieu, face à Jésus qui est la Vérité même, la Vérité complète. » Après avoir contemplé Jésus et Dieu en eux-mêmes, il les étudie « dans le tabernacle qu'ils ont choisi : l'ange, notre âme, l'Église, le Ciel. » Une seule élévation est consacrée à l'Ange intime ; l'auteur aurait pu développer davantage ce sujet ; il s'est imposé volontairement ces limites sous prétexte que d'autres ouvrages excellents, auxquels il renvoie ses lecteurs, ont traité récemment de cette matière ; nous regrettons que ce sentiment exagéré de modestie nous ait privé des développements que le talent original de l'auteur aurait pu revêtir de ses charmes et d'un intérêt particulier. Quoique succincte, cette *élévation* comprend néanmoins tout ce qu'il faut connaître d'essentiel dans la nature angélique. Arrive l'*Homme* intime à qui est faite bien large la place qui lui convient. L'étude s'ouvre par une *élévation* sur le prix de notre grâce ; elle se continue, dans le premier volume, par l'étude de la vie divine dans l'homme et de la rénovation de notre âme. Dans le deuxième volume l'homme est considéré comme temple de Dieu, enfant de Dieu et ami de Dieu : l'âme nous y apparaît avec tous les caractères d'épouse de Dieu. Trois élévations remplissent le troisième volume : L'Église intime ; la Communion des saints ; les Sacrements, et, dans un appendice, les Sacramentaux. Dans le quatrième volume l'auteur nous fait méditer sur le Purgatoire, sur l'Enfer et sur le Ciel. Enfin un cinquième volume, moindre que les précédents et ne comprenant qu'une seule *élévation*, nous initie aux divers *États mystiques*. On a dû remarquer que c'est bien en effet l'enseignement doctrinal que M. Sauvé offre à ses lecteurs sous la forme d'*élévation* qui indiquerait de prime abord un ensemble de simples considérations spirituelles ou mystiques. Toutefois ce n'est pas, comme nous le disons plus haut, un enseignement classique, un exposé sec, froid, simplement didactique : il y a là une véritable *élévation* de l'intelligence et du cœur et c'est ce qui fait le précieux mérite de cette œuvre que nous ne saurions trop louer et recommander. Il ne nous reste qu'à émettre le vœu de voir se compléter cette œuvre essentiel-

lement bien conçue et habilement conduite; l'auteur excite encore puissamment notre désir en indiquant ce qui lui reste à faire pour achever son plan : il voudrait écrire *le Chrétien intime*, c'est-à-dire mettre l'âme en face de chaque mystère de Jésus, en face de la Sainte Eucharistie, des mystères de la T. S. Vierge ; puis : *Le Prêtre intime* et *Le Religieux intime;* mais il appelle ce projet « un rêve » et il semble craindre de ne pouvoir le réaliser. Ce « rêve » magnifique n'a pu être conçu que par un esprit capable d'en faire une réalité : Dieu permettra à l'auteur de couronner ainsi dignement son œuvre.

— L'enseignement exposé et développé dans les deux volumes de l'abbé Henri Perreyve : *Entretiens sur l'Église catholique*, ne s'étend pas aux détails de toute la doctrine ; le regretté et toujours sympathique auteur se livre plutôt à une étude d'ensemble, et d'un point de vue élevé il considère l'Église comme la société modèle, dotée de tous les caractères qui constituent une société religieuse et offrant, d'autre part, aux sociétés humaines, avec un code admirable de lois, les principes ou les règles qui sont la garantie sérieuse de leur paix, de leur bonheur et de leur stabilité. Thèse toujours importante à rappeler, l'abbé Perreyve la rajeunit en en faisant une application opportune à notre temps, et quand on a lu ces deux volumes, où la lumière des faits vient se joindre à la clarté d'une démonstration pleine de logique et de force, on est tenté de dire aux peuples comme aux rois qui semblent ne pas connaître ou ne vouloir pas comprendre cet enseignement de la vérité et ces leçons de l'histoire : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram.* Ah ! si les peuples savaient !... Si les chefs des peuples voulaient !... Mais les préventions contre l'Église sont telles, qu'au lieu d'être considérée comme une amie, elle est traitée en ennemie ! Dans le premier volume, cinq chapitres parlent : du maître de la vérité, des attributs de la vraie doctrine, de l'unité doctrinale dans l'Église catholique, de son unité sociale, du privilège de son infaillibilité. Les sujets abordés dans le second volume sont : la sainteté morale dans l'Église catholique, son gouvernement spirituel, l'Église catholique et les Églises nationales — ce chapitre devenu d'une aussi pressante actualité — enfin l'Église catholique et le salut des âmes. C'est bien là tout ce qui concerne les origines, la constitution et l'avenir de l'Église catholique. Publiées pour la première fois en 1864, ces leçons d'enseignement religieux avaient été données par l'auteur, alors aumônier d'un collège de l'Université, à la division supérieure des élèves qui se préparaient aux écoles du gouvernement ; œuvre d'une intelligence précoce, aussi remarquable par son élévation que par sa maturité, ces pages reçurent les félicitations de S. E. le cardinal Donnet, qui louait l'auteur « de sa science, de son talent, de sa charité chrétienne pour gagner les esprits et les cœurs... de son style qui a toute l'ardeur et le

[illegible]

— C'est un autre [illegible]

[illegible] le serviteur sans pitié ; le frère aîné de l'enfant prodigue, etc. Tel est le cadre que s'est tracé l'auteur et qu'il a excellemment rempli. Signalons surtout le quatrième chapitre de la première partie, où M. l'abbé Planus met à découvert toutes les résistances systématiques que certains esprits esclaves d'aveugles préjugés ou d'un opiniâtre parti pris opposent aux sollicitations pressantes de l'esprit de vérité. Ce travail dénote une connaissance approfondie des saints Évangiles, et les applications que fait l'auteur à ses contemporains des récits évangéliques témoignent de la sûreté de son jugement, secondé par une notion bien nette de la société actuelle. La lecture de ces pages portera certainement la lumière dans un grand nombre d'esprits et préparera à l'Église d'importantes conquêtes.

— M. Deneux se contente de méditer *Une Page d'Évangile* qui lui fournit la matière d'un assez gros volume. Que de considérations, en effet, une seule phrase, une seule parole n'inspirerait-elle pas? Surtout quand il s'agit, comme ici, de la parole qui a retenti *sur le Sinaï de la*

loi de grâce pour faire connaître au monde le secret de la vraie béatitude. Le livre, pour le plan et la méthode, se guide naturellement sur le texte évangélique ; après deux chapitres préliminaires, où l'auteur décrit « la montagne du Seigneur » et résume « le caractère global et général de l'enseignement de Jésus-Christ », huit chapitres sont consacrés à l'explication des huit béatitudes ; l'œuvre se termine par une juste application des maximes établies. M. l'abbé Deneux a une excellente manière, à lui, de concevoir et de réaliser son étude ; il a voulu en exclure toute sécheresse et toute prolixité, éviter « le lustre extérieur », et comment ne pas lui donner raison quand il s'agit du commentaire de la parole de Dieu, à qui il convient de laisser toute sa force, son élévation, son caractère divin ? Pourquoi l'homme chercherait-il à se substituer à Dieu en donnant à la parole divine un ornement étranger dont elle n'a nul besoin et qui ne saurait qu'amoindrir sa beauté ? Toutefois, cette esquisse, quoique produite « en toute simplicité, » ne laisse pas que d'avoir son mérite ; nous sommes persuadés qu'elle « possédera, sous le souffle inspirateur qui l'anime, un charme puissant, efficace, qui sera un attrait pour le cœur, une séduction pour l'âme » ; nous croyons que le livre de M. l'abbé Deneux captivera l'esprit et lui fera aimer la méditation de la parole évangélique, qui lui révélera les conditions du vrai et solide bonheur.

— *Les Souvenirs de prédication*, par M. l'abbé Rouzaud, continuent par le livre l'enseignement que le docte vicaire général de Toulouse donna pendant longtemps par la parole. « C'est, dit l'auteur, une manière de se consoler de ne plus appartenir à la grande milice de l'apostolat. » Nous nous permettrons de penser que M. l'abbé Rouzaud appartient toujours à cette noble milice et même qu'il lui fait honneur. S'il a senti le *glaive* de la *parole* se briser, il a su, du moins, « en ramasser un fragment, avec lequel il s'est fait une plume, » et les coups qu'il porte encore à l'éternel ennemi des âmes n'en sont pas moins redoutables ; d'autre part, il continue à opérer le plus grand bien dans les âmes de bonne volonté. Ces *Souvenirs* sont groupés sous trois titres généraux ; les premiers s'adressent aux hommes : droits du baptême ; Notre-Seigneur Jésus-Christ ; culte de l'or ; révolte contre Dieu ; reproches faits à l'Église catholique, etc. ; les seconds, « aux femmes chrétiennes » : les deux mères du genre humain ; la femme chez le pauvre ; la femme riche travaillant pour le pauvre ; le luxe ; sainte Agnès, sainte Germaine, etc. ; les derniers sont pour les enfants : la piété, la force, le travail ; les bons amis et les bons livres ; saint Louis de Gonzague, etc. Déjà par son premier ouvrage : *L'Ami du prêtre*, M. l'abbé Rouzaud avait fait profiter des conseils de sa longue expérience les âmes sacerdotales ; par ces *Souvenirs de prédication*, il évangélise les simples fidèles : n'est-ce pas là, en vérité, appartenir toujours à la grande milice de l'apostolat ?

C'est bien ce que pensait Mgr l'archevêque de Toulouse quand il encourageait son vicaire général à publier son second ouvrage et qu'il le félicitait en même temps pour « la solidité de sa doctrine, l'élévation de ses sentiments et l'élégance de son style. »

— Vingt instructions composent le livre de M. l'abbé Désers : *Le Christ Jésus*. Cette apologie du divin Sauveur fait suite aux instructions du même orateur sur *Dieu et l'homme*. M. le curé de Saint-Vincent-de-Paul ne peut se résoudre à laisser le grand nombre de ses contemporains endormis dans ce que le P. Gratry appelait « l'indifférence en matière raisonnable » et il ne veut pas cesser de dire : « Il y a une vérité ; cherchez-la donc, examinez, discutez, contrôlez, jugez, servez-vous de ce don divin de la raison pour mesurer les problèmes et les résoudre. » Après *Dieu et l'homme*, celui de l'Homme-Dieu se présente logiquement : Le Christ Jésus, voilà le problème qui ne peut et ne doit être ni oublié, ni dédaigné ; il s'impose à l'étude, à la raison, et c'est celui que le livre de M. l'abbé Désers veut nous aider à examiner et à discuter suivant le conseil de l'Apôtre : *rationabile obsequium vestrum*, l'obéissance à la foi est justifiée par la raison. Les quatre premières instructions ont pour objet de préciser l'état de la question, en réfutant les systèmes mythique et naturaliste de Strauss et de Renan ; les deux suivantes font connaître la valeur documentaire des Évangiles comme source historique ; les autres étudient la personne même du Christ, ses idées et sa doctrine, enfin sa puissance miraculeuse. S. E. le cardinal archevêque de Paris « approuve et bénit cette nouvelle série d'instructions d'apologétique en formant le vœu qu'elles apportent dans les âmes la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur. » Le succès qui s'attache aux œuvres de M. l'abbé Désers réalisera ce vœu du vénérable prince de l'Église, et l'auteur sera bien récompensé en réussissant ainsi « à faire comprendre, à faire sentir que le Christ Jésus est pour nos intelligences la vérité absolue, comme il est pour nos cœurs l'amour infini. »

— *Le Pain de vie*, c'est encore le divin Sauveur, mais caché sous les espèces eucharistiques ; il a dit de lui : « Je suis le pain vivant descendu du ciel » et son plus ardent désir est que nous soyons nourris de ce pain divin. *Accipite et manducate*. Dans les *allocutions eucharistiques* qu'il publie, le P. Augustin Largent se complaît à exciter dans les âmes un grand amour pour le Dieu de nos tabernacles ; il veut faire aimer le Pain de vie et pousser les âmes à s'en nourrir : l'Eucharistie et la Crèche, l'Eucharistie et le martyre, l'Eucharistie et l'enseignement, les raisons de l'Eucharistie, etc., sont autant de sujets qui fournissent matière abondante et substantielle à des discours inspirés par une foi ardente et une affectueuse piété. Nous n'avons pas à faire l'éloge de l'éminent oratorien, aujourd'hui professeur à la Faculté de théologie de Paris ; nous voulons seulement annoncer son nouveau livre et nous

savons que ses lecteurs nous en sauront gré : cela suffit à la louange d'un auteur.

9 à 18. — SACERDOCE. — FAMILLE. — Nous ne nous séparons pas du Maître en allant au disciple : n'a-t-on pas dit avec raison que le prêtre est un autre Christ ? Considérant, d'abord, le prêtre dans les fonctions de son ministère et pour l'aider à les mieux connaître et à les bien remplir, voici que l'Œuvre des campagnes lui offre un livre qui sera pour lui un vrai trésor : *Documents du ministère paroissial.* Évidemment l'auteur ne pouvait passer sous silence ce qui a trait à la sanctification personnelle du prêtre, mais, comme ce n'était pas son principal objectif, il se hâte d'en venir à son idée principale, à son programme, parfaitement défini par ce mot : le ministère pastoral, et il ramène à cinq pensées générales ou à cinq divisions les considérations si nombreuses et si diverses qu'appelle un plan si étendu. Le premier chapitre : Action pastorale, étudie tous les caractères et toutes les conditions du zèle ; le second : Organisation diocésaine, traite de la mutualité sacerdotale, des bibliothèques circulantes, des missions, des retraites en commun, tous les rapports des prêtres d'un même diocèse entre eux ; le troisième et les deux qui suivent ont pour objet « la pratique enseignante », prédication, catéchisme ; la pratique sacramentaire et liturgique, confession, chant, prière, clercs ; la pratique du zèle : confréries et associations pieuses, évangélisation des hommes, visite des malades et des pauvres, direction des personnes pieuses, première communion, rapports avec les instituteurs, conférences, etc. ; rien n'est donc laissé dans l'oubli. Tout ce qui, de près ou de loin, touche au caractère et à la mission du prêtre, tout est dit, et avec sobriété, précision, clarté, prudence ; on est autorisé à penser que l'auteur de ce livre — avec ses collaborateurs, car ces pages trahissent la coopération de plusieurs mains — a voulu donner à ses confrères un manuel complet de vie et d'action sacerdotale, un *vade mecum* qui pût suffire à tous les besoins du ministère sacerdotal ; il leur a rendu ainsi un très grand service dont voudront profiter tous les prêtres empressés à se rendre de plus en plus dignes de leur sublime vocation.

— Dans un cadre plus restreint, *le Prêtre*, par un curé de Lyon, contient des considérations du même genre. Ce directeur d'œuvres cherche, lui aussi, à initier ses confrères aux secrets du zèle pastoral : c'est qu'on ne saurait trop rappeler ces obligations des pasteurs des âmes à cette heure où tant de sollicitations pernicieuses tendent à détourner ces âmes de la voie de la sanctification et du salut ! Chacun y apporte sa manière, son expérience et il en résulte un ensemble de renseignements précieux dont les uns ou les autres peuvent convenir à telle localité ou à telle circonstance. Le livre dont nous parlons est divisé en sept chapitres : Devoirs et place du prêtre ; œuvres d'ensei-

gnement et de persévérance ; œuvres corporelles et spirituelles de miséricorde ; culte et vie paroissiale ; œuvres sociales et économiques ; plusieurs appendices traitent de la question sociale et de la ligue paroissiale de persévérance. Au cours des chapitres surviennent des traits intéressants qui gravent plus profondément, en la confirmant, la leçon que l'auteur veut plus spécialement recommander.

— *Les Solitudes.* Ce livre est un recueil de sujets de méditations et d'examens de conscience pour les *Retraites mensuelles sacerdotales ;* il y en a pour cinq années, à douze par an, et les sujets en sont empruntés à l'Évangile, aux mystères de la vie du Sauveur ou aux récits de ses miracles, ou à des paraboles adaptées,suivant les mois, aux fêtes du cycle liturgique, ou aux évangiles des dimanches. Chaque méditation se compose de trois points succincts ; l'examen de conscience consiste en une revue du mois sur tel devoir de la vie sacerdotale ; enfin l'exercice de la retraite mensuelle peut comprendre encore une lecture sur les rubriques du bréviaire ou sur les rites de la sainte messe, ou sur l'administration des sacrements ; d'autres lectures facultatives sur l'imitation de Jésus-Christ ; une intention et une pratique ; la préparation à la mort. Comme on voit, *les Solitudes* ont surtout en vue la sanctification du prêtre ; ceux de nos confrères qui auront la bonne pensée de s'en servir jugeront certainement que l'auteur est un maître dans la vie spirituelle et qu'il y aura tout profit pour eux à suivre cet excellent conseiller.

— Le petit livre de Mgr Blampignon : *La Vocation et la vie d'un curé de village*, est le récit rapide, animé, vivant d'un jeune homme que le choix de Dieu appelle au sacerdoce : son enfance est pieuse, humble, sérieuse ; son séjour d'abord au petit séminaire, puis au grand séminaire, est un sujet d'édification pour tous ses condisciples ; son ministère dans une paroisse de village est pour lui l'occasion chaque jour renouvelée de travailler au bien des âmes et à la gloire de Dieu : le *Journal* de cet excellent curé est la révélation, à son insu, d'une belle âme sacerdotale. C'est un récit pour ainsi dire vécu qui vaut à lui seul un long traité.

— Après l'Ordre, le Mariage : si le premier a été institué pour donner des saints au Ciel, le but du second est de donner des enfants à la société et à l'Église. Puisque le Mariage est un sacrement, il importe de connaître ce qu'est l'état de mariage, ses obligations, ses difficultés et ses dangers ; il est nécessaire aussi de savoir si Dieu nous appelle à cet état, d'être instruit des écueils à éviter dans le choix d'un époux, de remplir les conditions que l'Église conseille ou impose pour fonder une famille chrétienne, les dispositions qu'il faut apporter à la réception de ce sacrement. L'Écriture nous donne un exemple d'un saint mariage dans celui d'Isaac et de Rébecca. Toutefois, si telle n'est pas

notre vocation, notre part ne sera pas la moins belle : saint Paul, saint Jérôme, les Pères de l'Église nous font, après Jésus-Christ, l'éloge de la virginité, qui est le chef-d'œuvre de la grâce et à qui sont réservées de magnifiques récompenses. Tel est l'objet de la première partie du livre de M. l'abbé Lapeyrade : *Le Livre du mariage et de la famille.* La deuxième partie rappelle les obligations du mariage, les devoirs envers Dieu ; piété et charité ; les devoirs réciproques des époux ; les devoirs envers les enfants : le baptême, l'éducation qui comprend la correction, choix des domestiques et de l'école, soin spécial pour la préparation à la première communion, comme pour discerner et favoriser la vocation religieuse des enfants. Un dernier chapitre indique les moyens que Dieu fournit pour l'accomplissement de tous ces devoirs, et le livre se termine par un appendice renfermant un règlement de vie, les prières usuelles, les cérémonies et la messe du mariage. De nombreuses approbations recommandent ce livre qui joint « aux lumières d'un directeur de consciences expert, l'autorité de ceux que l'Église reconnaît comme ses porte-voix inspirés. »

— Mgr Rosset, évêque de Saint-Jean de Maurienne, s'attache exclusivement à traiter des *Devoirs des parents envers leurs enfants* et il faut bien constater que c'est ce qu'il y a de plus urgent à l'heure actuelle. Il insiste avec raison sur la valeur du dépôt précieux qui est confié à un père et à une mère : l'âme de l'enfant, qui vaut le sang d'un Dieu. Quelle responsabilité pour conserver ce dépôt, pour former cette âme à la vie chrétienne, pour la préserver contre tout danger du vice ! L'éducation première est la base essentielle de la formation de l'enfant, mais que deviendrait-elle, qu'en serait-il de l'âme de cet enfant, si la seconde éducation, celle de l'école, venait à en arrêter l'essor, à empêcher l'arbre de produire ses fruits, si le mauvais exemple au foyer faisait contraste avec les leçons reçues et mises déjà en pratique ? Mgr Rosset consacre la moitié de son opuscule à recommander aux parents l'instruction religieuse de leurs enfants : tout est là pour la famille, pour sa paix et pour sa prospérité ; il établit péremptoirement la double nécessité d'avoir cette instruction, de la donner et de la conserver.

— La nécessité de l'enseignement chrétien fait aussi le premier objet des considérations de *l'Apostolat de l'enfance.* L'auteur, Mme Moisson, une femme d'œuvres, expose ensuite les obstacles que l'enfant rencontre dans l'ignorance, l'indifférence ou même les préjugés impies de beaucoup de parents infidèles à leur mission et elle en indique le remède, qui est le catéchisme fait de bonne heure, d'une façon intéressante et pieuse ; les saints et les docteurs viennent confirmer ces déclarations et alors, considérant le catéchiste volontaire dans sa tâche importante et délicate, elle énumère les qualités qu'il doit avoir et l'usage qu'il doit en faire. C'est un bon livre d'apostolat : il est court, mais plein de

choses ; aux pensées foncièrement évangéliques sont mêlés des faits empruntés à tous les siècles de l'Église et chacune de ces pages écrite selon l'esprit de l'Église sera goûtée de toutes les âmes dévouées à l'œuvre des catéchismes.

— Ce qui achèvera cette éducation chrétienne et en garantira la durée, ce sera la pratique des sacrements. Dans son opuscule : *La Confession et la communion des enfants et des jeunes gens*, M. le chanoine Lejeune se prononce très formellement en faveur de la communion hebdomadaire ; il avoue en toute franchise qu'il avait suivi longtemps la méthode opposée, trop docile à marcher dans l'ornière de la routine, mais la lumière s'est faite par l'expérience et il veut travailler à éclairer sur ce même point l'esprit de ses confrères. Puisse sa thèse fortement établie obtenir le succès qu'elle mérite ! L'âme de l'enfant ; l'éducation par les sacrements ; avant et après la première communion ; règles générales concernant la fréquence des communions ; dans les campagnes, dans les villes ; monographie d'une œuvre de persévérance ; patronages et pensionnats ; autant de sujets traités par l'auteur et qui vaudront à son livre, selon le vœu de S. E. le cardinal Langénieux, dans les œuvres de jeunesse comme dans les écoles, le succès qu'il lui désire, celui de produire un mouvement plus profond de foi et d'amour envers la sainte Eucharistie.

— L'instruction religieuse ne serait pas complète sans la connaissance des grands événements auxquels la religion a été mêlée. Un récit trop détaillé de ces événements serait exagéré et pourrait effrayer les meilleures volontés. Mais voici une *Histoire abrégée de la religion* telle qu'elle convient surtout à l'enfance ; elle s'offre sous la forme intéressante de récits clairs et courts, accompagnés à chaque page d'une gravure : pourrait-elle ne pas être favorablement accueillie ? Aussi bien cette histoire a-t-elle déjà fait ses preuves : Mgr l'évêque d'Annecy se plaît à constater que grâce à ce petit livre « des progrès sérieux ont été remarqués dans l'instruction religieuse des enfants. »

— Dans le même genre de travail, c'est seulement un choix de morceaux de nos livres saints, une simple *Gerbe* cueillie *A travers le champ biblique*, que renferme le livre de M. l'abbé Deneux, mais il peut obtenir le même résultat de familiariser davantage la jeunesse chrétienne avec les choses de Dieu et de la religion. L'auteur prend un texte, quelques paroles du saint Évangile et il en fait un court commentaire dont il déduit des leçons pratiques à l'adresse de la jeunesse chrétienne. Citons quelques titres : Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs. — Seigneur, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ ? — Votre tristesse se changera en joie. — Si je m'en vais, l'Esprit-Saint ne viendra pas à vous. — Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre. — Et ainsi dans vingt-sept chapitres. Ce sont des allocutions rapides, intéressantes, de petits discours dont saura bien profiter la jeunesse chrétienne.

19 à 24. — Spiritualité. — Le *Traité de la véritable oraison*, par le R. P. Antonin Massoulié, vient d'être réédité par le R. P. Rousset : il rendra les plus signalés services aux âmes d'élite qui sont avides d'une union plus intime avec Dieu. L'auteur commence par réfuter les erreurs ou les préjugés qui ont communément cours au sujet de cette pratique importante de l'oraison ; il expose ensuite et explique, d'après saint Thomas, les règles ou les maximes certaines pour faire oraison ; dans une troisième partie, il donne de précieux avis pour la pratique de l'oraison ; il termine par le traité des *États d'oraison* du R. P. Rousseau. De tout cet exposé très lucidement développé, il résulte que la pratique de l'oraison n'offre point les difficultés qu'on lui attribue par erreur ou par préjugé ; quand on l'aborde avec la simplicité d'une âme droite, on a bientôt fait de dissiper les craintes, et en suivant les règles données par le P. Massoulié, on ne tarde pas à trouver sous l'écorce un peu rude du début la moelle suave des consolations spirituelles. Ce n'est certes pas qu'on soit garanti contre toute éventualité de distractions ou de sécheresse, mais ces épreuves passagères ne sauraient ni décourager ni même troubler une âme généreuse. Remercions le R. P. Rousset d'avoir donné de nouveau le jour à ce vieux traité d'oraison : on ne fait pas mieux de notre temps, et, surtout en matière de spiritualité, ce sont les vieux livres, déjà contrôlés par une longue et sérieuse expérience, qui contiennent la meilleure doctrine et la pratique la plus efficace. — Et *Le Traité de la véritable oraison* n'est pas destiné exclusivement aux religieux ou aux religieuses. Les pieux fidèles peuvent l'aborder sans trop de présomption et y trouveront beaucoup à gagner.

— Le volume ayant pour titre : *Directions pratiques dans les différents états de l'oraison et de la vie intérieure*, par le R. P. J.-B. Rousseau, n'est que la répétition de l'appendice qui termine le deuxième volume du *Traité de la véritable oraison*. Après quelques notions préliminaires sur les états de l'oraison, l'auteur énumère dans vingt lettres les conditions dans lesquelles la méditation doit se faire, les moyens à prendre pour faire des progrès dans ce saint exercice, et la nécessité d'y persévérer; puis il indique la manière de faire oraison par la contemplation ; il dit comment il faut se comporter à l'heure des grandes sécheresses spirituelles ; que les maladies, l'étude, le travail et les autres occupations extérieures ne sont pas un obstacle à la plus sublime oraison, etc. ; le livre se ferme sur une courte méthode pour faire l'oraison mentale, par le R. P. Nicolas Ridolfi.

— Après saint Thomas, voici sainte Thérèse qui vient, à son tour, nous former à la science de l'oraison. L'Église a toujours proclamé que la réformatrice du Carmel possède « une doctrine toute céleste » et que cette doctrine doit être pour nous un aliment qui fortifie l'âme et

nourrisse les affections d'une véritable piété. C'est dire que les *Conférences spirituelles* du R. P. Ferdinand, pour une *Retraite selon l'esprit de sainte Thérèse* se recommandent d'elles-mêmes aux âmes désireuses de faire des progrès dans la vraie et solide spiritualité. Après avoir précisé ce que sainte Thérèse entend par oraison, l'auteur cherche à nous signaler quelques défauts de la piété moderne et à nous en donner les remèdes ; il expose encore des considérations à la fois élevées et pratiques sur l'apostolat chrétien ; il nous invite à aimer la vie cachée, à tirer profit de la souffrance, à aimer le divin Crucifié, à imiter les vertus de saint Joseph ainsi que la piété de saint François de Sales et de sainte Thérèse. Ce sont bien là tous les éléments d'une bonne retraite : à l'école de sainte Thérèse, on peut arriver bientôt à connaître les secrets et les douceurs de la vie intérieure ; on peut y faire de sérieux et rapides progrès. Seulement, les œuvres complètes de la sainte ne sont guère à la portée de tous et il serait même difficile au plus grand nombre d'y remarquer ce qui doit leur mieux convenir ; un guide est indispensable dans le choix à faire des directions et des conseils qui peuvent s'adapter au tempérament de chacun. Ce choix, si difficile, si délicat, le R. P. Ferdinand nous le facilite en extrayant des œuvres complètes les passages qui sont d'une utilité plus spéciale ou même plus personnelle.

— Moins abstrait et plus étendu est le sujet traité par le R. P. Bourgeois, dans son livre : *L'Ordre surnaturel et le Devoir chrétien*. Ce livre est d'une incontestable actualité : notre siècle n'aime pas le surnaturel, il le combat, il le nie, et cette disposition si peu favorable atteint jusqu'aux croyants eux-mêmes, jusqu'aux fidèles qui, sous cette influence désastreuse, se déshabituent du surnaturel et finissent par négliger tout devoir chrétien. Le R. P. Bourgeois pousse le cri d'alarme : il veut arrêter ces âmes qui, à leur insu, courent aux abîmes ; il leur rappelle les grandes vérités qui constituent l'ordre surnaturel et les obligations rigoureuses qui composent le devoir chrétien : vie éternelle ; grâce sanctifiante ; Jésus-Christ nouvel Adam ; mort surnaturelle de l'âme ; vie surnaturelle et le sacerdoce catholique ; vie surnaturelle par les sacrements, par la loi de l'aveu, par la manducation eucharistique ; désertion du devoir chrétien à l'heure présente ; avenir du devoir chrétien, etc. La démonstration de toutes ces vérités est une sorte de commentaire de l'encyclique de Léon XIII sur la personne et l'œuvre du Christ rédempteur. En se faisant le fidèle écho de la parole du Souverain Pontife, le R. P. Bourgeois contribuera pour une bonne part « à rendre plus sensible aux âmes chrétiennes la nécessité de recourir à Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie ; un apologiste de la foi ne peut souhaiter un plus consolant succès.

— M. l'abbé Henry Bolo, avec la *Béatitude d'aimer*, en est à sa troi-

sième série des *Béatitudes évangéliques;* il commente, ainsi que M. l'abbé Deneux, cet admirable code du bonheur que Jésus-Christ a proclamé sur le Sinaï de la loi de grâce, mais il donne à son étude plus de développement; sa manière aussi est tout autre; le style surtout offre une grande différence, mais les deux auteurs se proposent le même but : faire mieux connaître cette révélation du divin Maître et tracer à l'humanité la voie la plus sûre pour atteindre ce bonheur dont elle est avide. C'est un sujet qui offre déjà par lui-même un intérêt et un charme incontestables; M. l'abbé Bolo y ajoute les attraits d'un style séduisant et les ressources d'une abondante érudition spirituelle. Sous ce titre original : *Béatitude d'aimer,* il classe la 5e et la 6e béatitudes : « Heureux les miséricordieux » et « Heureux les cœurs purs »; il développe ces deux grandes pensées en s'aidant de nombreuses citations qu'il emprunte à l'Écriture sainte et aux meilleurs commentateurs : ces textes bien choisis viennent fort à propos s'adapter à ses considérations personnelles et l'on se trouve en présence d'un tout si bien harmonisé qu'on serait tenté de n'y reconnaître que la main d'un même auteur. Le livre de M. l'abbé Bolo porte l'*Imprimatur* de Mgr l'évêque d'Agen.

— Les cœurs purs verront Dieu : ils converseront aussi avec lui. Commençons déjà, dès ce monde, ces admirables entretiens en suivant la *Méthode pour converser avec Dieu* que nous indique le P. Boutauld. Ce petit livre a eu le plus grand succès et il en était digne. Combien le Seigneur est aimable et comme il nous est doux de s'entretenir avec lui ! A cette *Méthode* est joint un traité sur le bon emploi du temps, sur les motifs et sur la manière d'en bien user. L'ordinaire de la messe et d'autres prières terminent cet opuscule, qui est un des meilleurs ouvrages ascétiques.

25 à 35. — Piété. — Dévotion. — Le culte en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus prend de plus en plus d'extension; c'est surtout la pratique des premiers vendredis qui plaît aux fidèles. Le R. P. Boussac leur offre avec son livre : *Les Vertus du Cœur de Jésus*, une méthode pour les retraites mensuelles des premiers vendredis; ce sont des méditations sur l'amitié divine; l'espérance; la dévotion à saint Joseph; saint Jean; la pureté d'intention; la charité envers le prochain; la tentation; la tiédeur; la ferveur; les saints Anges; la consolation des affligés; le travail. Chaque méditation est divisée en deux points à la suite desquels se trouve un examen sur le sujet de la méditation qui se termine par la pratique si salutaire de la préparation à la mort.

— Dans sa *Retraite aux adoratrices du Sacré-Cœur à Montmartre,* M. le chanoine Gilliot n'a pas d'autre but que de faire mieux connaître et de faire aimer davantage le cœur du divin Maître. Le vaillant supérieur des chapelains de Paray-le-Monial est bien placé pour être initié à tous

les secrets de ce Cœur sacré : dans cette chapelle si recueillie, embaumée, pour ainsi dire, du plus pur parfum de la piété, tout est rempli des souvenirs, des révélations divines dont l'écho n'est jamais affaibli, et c'est le trop plein de son âme que M. le chanoine Gillot a déversé dans son livre. Je n'ai point de peine à croire que les adoratrices du Sacré-Cœur aient apprécié et goûté ces instructions d'une doctrine si élevée et si sûre, d'une piété profonde et affectueuse. Comme le dit avec raison le P. Lemius, il n'y a rien d'étonnant dans le bien considérable accompli par cette retraite : « M. le chanoine Gillot est l'apôtre du Sacré-Cœur ; ses facultés si belles sont constamment baignées dans l'atmosphère de grâce de Paray-le-Monial ; il n'a qu'à prêter l'oreille à la voix de la Bienheureuse Marguerite-Marie qui chante et évangélise toujours en son béni monastère ». Donnons le titre de quelques-unes de ces allocutions : le jardin du Sacré-Cœur ; la pureté du cœur ; la piété, sa nature et sa nécessité ; la communion réparatrice ; l'oraison ; l'heure sainte ; les trois caractères de l'amour du Sacré-Cœur, etc.

— Le vénérable supérieur du petit séminaire de Versailles poursuit son œuvre qu'il a voulu appeler : *Retour à l'Évangile*. Le volume intitulé : *Jésus prophète*, renferme les méditations pour le mois d'octobre ; c'est le tome neuvième. M. l'abbé Caron considère ici, dans Jésus, sa doctrine et ses prédictions ; il nous rappelle les enseignements du divin Maître sur les chemins qui mènent à la foi, sur la vraie grandeur de l'homme, sur la nécessité et les avantages de croire et de souffrir, sur la voie des vraies grandeurs, sur la fidélité dans les petites choses, etc. ; au cours du mois il s'arrête à quelques fêtes plus saillantes, celles de saint François d'Assise, de sainte Thérèse, de saint Raphaël ; il nous fait entendre Jésus prophétisant sa royauté spirituelle et nous annonçant les conditions du vrai bonheur. Des méditations supplémentaires pour les dimanches complètent ce livre, auquel, avec l'examinateur théologique, nous souhaitons : Bon voyage, bien convaincu « qu'il ira partout semer l'amour de Dieu et de son Église. »

— Le *Triomphe de Jésus* est le livre des méditations pour le mois de novembre, le dixième de la série du *Retour à l'Évangile*. Dans celui-ci, comme dans le précédent, c'est la même méthode ; on y retrouve aussi les mêmes qualités de l'auteur ; le sujet seul varie. M. l'abbé Caron traite de l'immortalité chrétienne, de la rédemption divine, des vrais vivants, des richesses d'outre-tombe, de l'éternelle communion, de la loi d'amour, de la grande récompense promise par l'Évangile, de la victoire de Jésus sur le monde, etc. ; il mêle à ces sujets des méditations qui conviennent à la fête de tous les saints, à la commémoration des morts, à la dédicace de nos églises, aux fêtes de la Présen-

tation de Notre-Dame et de sainte Cécile; encore quatre méditations pour les derniers dimanches aprés la Pentecôte et la méditation finale sur l'éternel triomphe.

— Avec le livre de Mgr Le Tourneur nous revenons sur nos pas et trouvons à nous sanctifier par les *Lectures pieuses* qu'il nous offre *pour le mois de la Sainte Enfance*. C'est une réédition dont nous devons savoir gré au R. P. Godard, qui a eu l'heureuse idée d'adapter ces *Lectures* à la pratique du mois de la Sainte Enfance. S. E. le cardinal Langénieux a raison de féliciter et de louer le R. P. Godard pour son zèle persistant à remettre en lumière « les volumes empruntés aux vrais maîtres de la vie spirituelle » et à en favoriser, par des volumes abordables, la plus grande vulgarisation, « en notre siècle qui a tant besoin de connaître ces œuvres trop oubliées et pourtant d'une incomparable ressource de doctrine et de piété pratique. » Inutile d'ajouter que les sujets de ces lectures sont tirés des mystères de la Noël, de la circoncision, de la fuite en Égypte, de la vie de Jésus de Nazareth, de sa disparition à Jérusalem et de son recouvrement, etc.

— Maintenant c'est en face de la Mère de Jésus que nous nous plaçons avec le livre de M. l'abbé Lapparent. Les *Entretiens pratiques* sur les mystères de la vie et de la mort de l'auguste Vierge, sont disposés en forme de lectures pour le mois de Marie et pour celui du Rosaire. C'est à Lourdes que l'auteur conçut le plan de cette publication, inspirée par un sentiment de reconnaissance personnelle à l'égard de la Vierge immaculée et en vue « d'aider le clergé aussi bien que les fidèles à l'aimer et à la faire aimer davantage. » La manière de M. l'abbé Lapparent tranche assez avec le genre accoutumé de cette sorte de livres de dévotion, mais nous ne voyons aucun inconvénient à ce que l'auteur soit un peu sorti de l'ornière : la partie morale contient des leçons qu'il est opportun de rappeler, comme la partie dogmatique met en relief certaines vérités qu'il est urgent d'opposer à ce qu'on appelle les tendances de l'esprit moderne. Nous devons seulement regretter que M. l'abbé Lapparent n'ait pas cru devoir garantir la sûreté de son enseignement par l'autorité d'un *imprimatur*.

— *Le Mois de Marie*, de M. l'abbé Saubin, est spécialement destiné *aux travailleurs*. Chaque lecture tient à peine deux pages et le sujet en est toujours Notre-Dame du Travail considérée comme chef-d'œuvre de Dieu, comme modèle de l'amour du travail, modèle des mères chrétiennes, patronne des éducateurs, des artistes, du soldat, du voyageur, des associations chrétiennes, ressource de bonheur pour les peuples comme secours suprême des travailleurs mourants. Ce *Mois de Marie* spécial sera très goûté des âmes auxquelles il s'adresse et qui en retireront les fruits les plus sérieux.

— Le *Devoir du chrétien*, par le R. P. Daniel, nous avertit que l'idée

générale de la vie chrétienne c'est la lutte, et en même temps nous remet sous les yeux les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui doivent nous soutenir dans les épreuves : Si quelqu'un veut marcher après moi, qu'il porte sa croix ; le royaume des cieux souffre violence ; aimez vos ennemis, etc. L'autre partie de l'opuscule renferme un avis sur quelques dévotions, une méthode pour réciter le rosaire et quelques autres exercices de piété. Ce livre s'adresse surtout à ceux qui gémissent et qui pleurent : il leur apprendra à porter chrétiennement leur croix.

— La grande épreuve, c'est la mort, mais elle n'est pas, il s'en faut, sans consolation. *La Prière pour les morts*, la prière liturgique, officielle, est à la fois un baume efficace pour la douleur des vivants et un secours puissant pour les défunts. Le livre du R. P. Dom Cabrol, élégamment imprimé, contient, texte latin et traduction française, toutes les prières de l'Église catholique pour les morts : office et messes, funérailles et bénédiction du cimetière, avec de courtes explications intercalées. C'est le manuel complet de la prière qui accompagne les âmes au-delà de la tombe et qui, en implorant miséricorde en leur faveur, nous mérite, à nous, la grâce de mieux supporter notre épreuve : cette prière, c'est le lien de la charité, plus fort que la mort, et qui unit toujours les âmes des vivants aux âmes des défunts.

— Telle est encore la vérité que nous rappelle M. l'abbé Chollet en nous parlant de *Nos Morts* : il nous les montre au Ciel, nous suivant de leurs regards, nous continuant leur affection et veillant sur nous. Peut-il y avoir une doctrine plus douce, plus consolante ! Ces considérations pieuses sont confirmées du témoignage des docteurs et des Pères ; des faits même très authentiques viennent leur servir d'appui et voici que l'auteur nous enseigne encore la puissance que Dieu veut bien accorder à nos morts, en nous révélant les bienfaits que nous devons à leur intercession. Bossuet est appelé à témoigner en faveur de cette dernière affirmation. Dans le livre deuxième de son ouvrage, M. l'abbé Chollet a réuni les principales prières pour les défunts. Consolations et prières : c'est tout ce qui convient à l'âme sous l'étreinte de la grande épreuve, et c'est ce que lui offre le savant et pieux auteur par son travail si bien inspiré.

— *Catena aurea precum* est un simple mais riche recueil de toutes les prières qui peuvent être à l'usage de la jeunesse chrétienne. Après un chapitre préliminaire, comprenant le calendrier perpétuel, les avis de saint Thomas à son frère, deux instructions sur la prière et sur les études, le livre se divise en quatre grandes parties : la première comprend les prières du matin, l'ordinaire de la messe, les prières pour la confession et la communion, etc. ; dans la deuxième partie, c'est la série des pratiques pieuses spéciales à chaque jour de la semaine ; la troi-

sième partie renferme les hymnes liturgiques et les pratiques en l'honneur de la plupart des saints, patrons ou modèles de la jeunesse ; enfin, dans la quatrième partie, ont été groupées diverses formules de prières pour demander à Dieu certaines grâces spéciales, le symbole de saint Athanase, les vêpres et les complies. Dans un appendice, l'auteur indique les indulgences attachées aux prières que contient ce livre. C'est complet, c'est pratique ; elle est vraiment une *chaîne d'or*, celle qui relie ainsi l'âme directement à son Dieu pour en obtenir les plus précieux bienfaits. F. CHAPOT.

POÉSIE

1. *Au Pays des ajoncs. Avant le soir*, par GABRIEL VICAIRE. Paris, Leclerc, 1901, in-12 de n-239 p., 3 fr. 50. — 2. *Les Aïeux* (*Les Sarrasins. Le Paraclet. La Pucelle*), par FÉLIX HENNEGUY. Paris, Alcan, 1901, in-12 de 478 p., 3 fr. 50. — 3. *La Ronde des cygnes*, par ARMAND PRAVIEL. Toulouse, Éditions de « l'Ame latine », 1901, in-12 de 55 p. — 4. *Les Pêcheurs de Galilée*, par ANTOINE CAMPAUX. Paris, Lethielleux, s. d., in-8 de 135 p., 2 fr. 50. — 5. *Le Christ rédempteur, ou l'Amour infini*, par le R. P. BOURGUES. Notre-Dame du Luc, par Brissac (Hérault), chez l'auteur, 1901, in-12 de 134 p., 1 fr. 50. — 6. *Un Quart d'heure de poésie*, par LOUIS LE BRESSAN. Paris, imp. d'ouvriers sourds-muets, 1901, in-8 de 136 p. — 7. *Nocturnes solitaires*, par JULES MOUQUET. Paris, Maison des Poètes, 1901, in-12 de 34 p. — 8. *Rêveries d'artiste*, par A.-E. MANN. Paris, Librairie de l'Art indépendant, 1901, in-12 de 86 p., 3 fr. — 9. *La Genèse du « Trottoir »*, fantaisie humoristico-satirique, en onze chants, suivie de *la Réclame* et *le « Clou »*, satires, par MARCEL FALAISE. Paris, A. Charles, 1901, in-12 de 68 p. — 10. *Les Avariés*, pièce en trois actes, interdite par la censure, par BRIEUX. Paris, Stock, 1902, in-12 de 228 p., 3 fr. 50. — 11. *Les Martyrs de la glèbe*, drame en 5 actes, par VICTOR DE BRABANDÈRE. Bruxelles, Vromant, 1901, in-12 de 177 p., 2 fr. 50. — 12. *Ma Tante*, comédie en 2 actes, par AUGUSTE CUCHE et ALBERT DELRUE. Paris, Chamuel, 1901, in-12 de 117 p. — 13. *Chez l'avocate*, comédie de salon en un acte, par ALBERT DELRUE et AUGUSTE COCHE. Paris, Chamuel, 1901, in-12 de 29 p. — 14. *Théâtre* de MEILHAC et HALÉVY. Tome V. *Le Réveillon. Les Brebis de Panurge. Toto chez Tata. La Périchole. La Clé de Métella. Le Brésilien*. Paris, Calmann Lévy, 1901, in-12 de 412 p., 3 fr. 50. — 15. *Œdipe à Colone*, tragédie de SOPHOCLE ; trad. littéralement en vers français, par ÉMILE MARC. Paris, Taride, 1901, in-12 de 108 p., 2 fr. — 16. *Les Classiques, imitateurs de Ronsard. Malherbe, Corneille, Racine, Boileau*. Extraits recueillis et annotés par EDMOND DREYFUS-BRISAC. Paris, Calmann-Lévy, 1901, in-12 de 190 p., 2 fr.

1. — Gabriel Vicaire est mort, il y a plus d'un an, et c'est un ouvrage posthume du charmant poète qu'on nous présente avec le *Pays des ajoncs* et *Avant le soir*, qui devaient former deux œuvres très distinctes, dans la pensée de l'auteur. Nous retrouvons ici tous les dons de Vicaire : même verve, même couleur, même simplicité artistique, même sens savoureux de la nature, même réalisme de touche très juste, même talent tout personnel, qui fuit les formes de convention et ne cherche qu'à bien rendre la vérité vécue. Mais le poète a souffert, d'où, sauf encore quelques échappées de gamineries, beaucoup plus de sérieux et de gravité et, à tout moment, la pensée de l'au-delà et finalement la prière. Dans le *Pays des ajoncs*, Vicaire chante la Bretagne comme il a

chanté la Bresse, avec le même goût profond de la nature et en vers aussi vivants et délicieux :

Mais la Bretagne, rude et franche,
M'accueille au bord de sa feuillée.
Mon enfance s'est réveillée
Au son des cloches du dimanche.

En ce doux et charmant décor
On peut aimer sans en mourir,
Les ajoncs viennent de fleurir ;
Toutes les routes sont en or.

Mais comment oublier tout d'un coup les bonnes beuveries du passé ; alors surtout qu'on trouve si facilement avec qui trinquer en Bretagne ? Allons-y donc !

Bretagne hospitalière et franche, à ta santé !
Aux filles de Trégor, à tous ses rudes hommes !
Comme eux, je rends hommage au noble jus des pommes,
J'étais déjà Breton sans m'en être douté.

Et dans le Korandon, qui d'ailleurs est une fantaisie, en sorte qu'il ne faudrait pas prendre à la lettre ce qu'il dit, le poète de s'écrier :

Hélas ! Le petit verre
Ne tenait pas beaucoup.
Mais j'ai bu plus d'un coup.
Heureux qui persévère !

Voyez encore ces vers de *Croquis bretons* :

Comment faire à nous deux pour retrouver la porte ?
Bah ! si nous titubons un tant soit peu, qu'importe ?
Il faut bien, si l'on veut n'être de mauvais ton,
Se griser, quand on a l'honneur d'être Breton.

On voit que les souffrances et l'âge n'ont rien enlevé de sa verve et de son esprit à Gabriel Vicaire ; mais il lui ont donné, à côté de ces fantaisies, de grandes et graves pensées, qui se retrouvent à tout moment déjà dans *Au pays des ajoncs*, et qui constituent le fond de *Avant le soir*. Après une *Prise d'habit*, il écrit :

O compagne de mon enfance, ô tendre sœur,
Vous avez bien choisi. Votre part est la bonne.
Poursuivez sans regret, aux pieds de la Madone,
Votre rêve éternel d'amour et de douceur.

Vous aviez vu combien notre joie était brève,
Que tout bonheur se fane après qu'on l'a saisi.
O ma sœur, ô ma sœur, vous avez bien choisi,
Vous nous laissez la vie et vous prenez le rêve !

Adieu, ma sœur, adieu pour toujours. Votre voix
M'arrivant de si loin n'a plus rien de la terre,
Et vous m'apparaissez, dans le bleu du mystère,
Comme une jeune sainte, un lys entre les doigts.

Mais le poète fait mieux que de penser chrétiennement, c'est à chaque instant qu'il élève son âme vers Dieu et qu'il l'invoque. Son livre se

sième partie renferme les hymnes liturgiques et les pratiques en l'honneur de la plupart des saints, patrons ou modèles de la jeunesse ; enfin, dans la quatrième partie, ont été groupées diverses formules de prières pour demander à Dieu certaines grâces spéciales, le symbole de saint Athanase, les vêpres et les complies. Dans un appendice, l'auteur indique les indulgences attachées aux prières que contient ce livre. C'est complet, c'est pratique ; elle est vraiment une *chaîne d'or*, celle qui relie ainsi l'âme directement à son Dieu pour en obtenir les plus précieux bienfaits. F. CHAPOT.

POÉSIE

1. *Au Pays des ajoncs. Avant le soir*, par GABRIEL VICAIRE. Paris, Leclerc, 1901, in-12 de II-239 p., 3 fr. 50. — 2. *Les Aïeux* (*Les Sarrasins. Le Paraclet. La Pucelle*), par FÉLIX HENNEGUY. Paris, Alcan, 1901, in-12 de 478 p., 3 fr. 50. — 3. *La Ronde des cygnes*, par ARMAND PRAVIEL. Toulouse, Éditions de « l'Ame latine », 1901, in-12 de 55 p. — 4. *Les Pêcheurs de Galilée*, par ANTOINE CAMPAUX. Paris, Lethielleux, s. d., in-8 de 135 p., 2 fr. 50. — 5. *Le Christ rédempteur, ou l'Amour infini*, par le R. P. BOURGUES. Notre-Dame du Luc, par Brissac (Hérault), chez l'auteur, 1901, in-12 de 134 p., 1 fr. 50. — 6. *Un Quart d'heure de poésie*, par LOUIS LE BRESSAN. Paris, imp. d'ouvriers sourds-muets, 1901, in-8 de 136 p. — 7. *Nocturnes solitaires*, par JULES MOUQUET. Paris, Maison des Poètes, 1901, in-12 de 34 p. — 8. *Rêveries d'artiste*, par A.-E. MANN. Paris, Librairie de l'Art indépendant, 1901, in-12 de 86 p., 3 fr. — 9. *La Genèse du « Trottoir »*, fantaisie humoristico-satirique, en onze chants, suivie de *la Réclame* et *le « Clou »*, satires, par MARCEL FALAISE. Paris, A. Charles, 1901, in-12 de 68 p. — 10. *Les Avariés*, pièce en trois actes, interdite par la censure, par BRIEUX. Paris, Stock, 1902, in-12 de 228 p., 3 fr. 50. — 11. *Les Martyrs de la glèbe*, drame en 5 actes, par VICTOR DE BRABANDÈRE. Bruxelles, Vromant, 1901, in-12 de 177 p., 2 fr. 50. — 12. *Ma Tante*, comédie en 2 actes, par AUGUSTE CUCHE et ALBERT DELRUE. Paris, Chamuel, 1901, in-12 de 117 p. — 13. *Chez l'avocate*, comédie de salon en un acte, par ALBERT DELRUE et AUGUSTE CUCHE. Paris, Chamuel, 1901, in-12 de 29 p. — 14. *Théâtre* de MEILHAC et HALÉVY. Tome V. *Le Réveillon. Les Brebis de Panurge. Toto chez Tata. La Périchole. La Clé de Métella. Le Brésilien*. Paris, Calmann Lévy, 1901, in-12 de 412 p., 3 fr. 50. — 15. *Œdipe à Colone*, tragédie de SOPHOCLE ; trad. littéralement en vers français, par ÉMILE MARC. Paris, Taride, 1901, in-12 de 108 p., 2 fr. — 16. *Les Classiques, imitateurs de Ronsard. Malherbe, Corneille, Racine, Boileau*. Extraits recueillis et annotés par EDMOND DREYFUS-BRISAC. Paris, Calmann-Lévy, 1901, in-12 de 190 p., 2 fr.

1. — Gabriel Vicaire est mort, il y a plus d'un an, et c'est un ouvrage posthume du charmant poète qu'on nous présente avec le *Pays des ajoncs* et *Avant le soir*, qui devaient former deux œuvres très distinctes, dans la pensée de l'auteur. Nous retrouvons ici tous les dons de Vicaire : même verve, même couleur, même simplicité artistique, même sens savoureux de la nature, même réalisme de touche très juste, même talent tout personnel, qui fuit les formes de convention et ne cherche qu'à bien rendre la vérité vécue. Mais le poète a souffert, d'où, sauf encore quelques échappées de gamineries, beaucoup plus de sérieux et de gravité et, à tout moment, la pensée de l'au-delà et finalement la prière. Dans le *Pays des ajoncs*, Vicaire chante la Bretagne comme il a

chanté la Bresse, avec le même goût profond de la nature et en vers aussi vivants et délicieux :

Mais la Bretagne, rude et franche,
M'accueille au bord de sa feuillée.
Mon enfance s'est réveillée
Au son des cloches du dimanche.

En ce doux et charmant décor
On peut aimer sans en mourir,
Les ajoncs viennent de fleurir ;
Toutes les routes sont en or.

Mais comment oublier tout d'un coup les bonnes beuveries du passé ; alors surtout qu'on trouve si facilement avec qui trinquer en Bretagne ? Allons-y donc !

Bretagne hospitalière et franche, à ta santé !
Aux filles de Trégor, à tous ses rudes hommes !
Comme eux, je rends hommage au noble jus des pommes,
J'étais déjà Breton sans m'en être douté.

Et dans le Korandon, qui d'ailleurs est une fantaisie, en sorte qu'il ne faudrait pas prendre à la lettre ce qu'il dit, le poète de s'écrier :

Hélas ! Le petit verre
Ne tenait pas beaucoup.
Mais j'ai bu plus d'un coup.
Heureux qui persévère !

Voyez encore ces vers de *Croquis bretons* :

Comment faire à nous deux pour retrouver la porte ?
Bah ! si nous titubons un tant soit peu, qu'importe ?
Il faut bien, si l'on veut n'être de mauvais ton,
Se griser, quand on a l'honneur d'être Breton.

On voit que les souffrances et l'âge n'ont rien enlevé de sa verve et de son esprit à Gabriel Vicaire ; mais il lui ont donné, à côté de ces fantaisies, de grandes et graves pensées, qui se retrouvent à tout moment déjà dans *Au pays des ajoncs*, et qui constituent le fond de *Avant le soir*. Après une *Prise d'habit*, il écrit :

O compagne de mon enfance, ô tendre sœur,
Vous avez bien choisi. Votre part est la bonne.
Poursuivez sans regret, aux pieds de la Madone,
Votre rêve éternel d'amour et de douceur.

Vous aviez vu combien notre joie était brève,
Que tout bonheur se fane après qu'on l'a saisi.
O ma sœur, ô ma sœur, vous avez bien choisi,
Vous nous laissez la vie et vous prenez le rêve !

Adieu, ma sœur, adieu pour toujours. Votre voix
M'arrivant de si loin n'a plus rien de la terre,
Et vous m'apparaissez, dans le bleu du mystère,
Comme une jeune sainte, un lys entre les doigts.

Mais le poète fait mieux que de penser chrétiennement, c'est à chaque instant qu'il élève son âme vers Dieu et qu'il l'invoque. Son livre se

termine d'ailleurs par une douce et bonne prière à Notre-Dame de Fourvière, à laquelle il crie :

Aidez-moi, tendez-moi la main,
Je suis en danger de la mort.
Comment vais-je rentrer au port,
Que vais-je devenir demain ?

Le vent mauvais de la prairie,
A soufflé dans mes pauvres voiles....

O Notre-Dame de lumière
Aux yeux d'amour, aux mains si blanches,
Notre-Dame d'entre les branches,
Rendez-moi ma candeur première.

2. — M. Félix Henneguy a déjà publié un grand ouvrage : *Le Sphinx*, composé de trois belles pièces en beaux vers, dans lesquelles il décrivait l'antiquité, et nous avons dit, un peu trop brièvement peut-être, le mérite de ces poésies. L'auteur, qui ne craint pas les sujets étendus et qui a le souffle nécessaire pour les mener à bonne fin, nous donne aujourd'hui, sous le titre général : *Les Aïeux*, trois grandes pièces : *Les Sarrasins*, *le Paraclet*, *la Pucelle*, qui font revivre trois pages de notre histoire nationale, en vers excellents et qui, bien que travaillés, semblent écrits au courant de la plume. La trame de ces tragédies, malgré leur étendue et le grand nombre des personnages, est simple et très facile à suivre. Autour de l'action principale, le poète, qui fait revivre le passé, sait évoquer les foules, en sorte que nous nous rendons compte à merveille de l'état d'esprit de l'époque qu'il met en scène. — Plutôt que d'analyser des pièces, dont on devine le sujet en lisant le titre, je voudrais citer quelques passages marquants, qui donnent une idée de la poésie de M. Henneguy. Prenons au moins celui-ci, tiré du *Paraclet*. La fiancée du fils d'Abélard, voyant son amour impossible, pleure sur la tombe du grand homme et s'écrie :

Ah ! toi, tu peux enfin reposer en ce lieu !
Le sépulcre est le port où cesse la souffrance,
Où l'homme, triste serf, obtient la délivrance.
— Est-ce bien vrai, pourtant ? Cesse-t-on de souffrir
Quand on laisse après soi des êtres à chérir ?...
C'est peut-être cela qu'on nomme purgatoire. —
Ah ! la nuit du sépulcre est-elle donc si noire
Que les maux des vivants n'y soient pas entrevus ?
— Ton Héloïse souffre, Abélard ! N'as-tu plus
D'amour pour elle, dis ? — Oh ! si ! la tombe même
N'étouffe pas l'amour, lorsque vraiment on aime !
Oh ! je ne voudrais pas à ce prix de la paix !
Oh ! l'on aurait trop froid dans le linceul épais !
Si cette flamme était à nos cendres ravie,
La mort serait bien moins clémente que la vie !...
Plutôt souffrir ! souffrir jusqu'à la fin des jours !
Mais ne jamais cesser d'aimer ! aimer toujours !

N'est-ce pas là un beau mouvement de passion traduit en beaux

vers ? Et j'en pourrais citer bon nombre de cette valeur. La Préface serait pourtant à donner tout entière, car elle explique, en langue poétique, le but que s'est proposé le poète. En voici tout au moins quelques vers qui s'adressent aux *Aïeux* :

O vaillants ouvriers de notre âpre genèse,
Qui, tirant du chaos la Famille française,
Avez, en un seul corps, de vos robustes mains,
Pétri, fondu Gaulois nés à l'ombre des chênes,
Colons disciplinés sous les aigles romaines
Et farouches suivants d'aventuriers germains ;
Oh ! héros qui sauviez la chrétienté naissante...

Chevaliers dont l'honneur était la loi suprême...
Toi surtout, ô grand cœur ranimant la foi morte,
Pure incarnation du peuple, vierge forte
Qui mit l'usurpateur étranger aux abois,...

Et vous qui, sur ses pas, à la France meurtrie
Avez balbutié le saint nom de Patrie ;
Vous tous enfin à qui, reconnaissants, pieux,
Nous tenons par le sang, par l'âme filiale,
Devant continuer l'œuvre familiale,
Nous gardons votre culte, ô vénérés Aïeux !

On voit, par là, dans quel esprit est conçu l'ouvrage et dans quelle poésie il est écrit. Sauf quelques longueurs, je n'ai point de critiques graves à y faire.

3. — *La Ronde des cygnes* est un charmant petit livre de poésies, très artistique, dû à la plume de M. Armand Praviel, dont nous avons eu déjà à apprécier les *Poèmes mystiques*. La plupart des pièces, d'inspiration d'ailleurs très pure, s'adressent à des jeunes filles, ou mieux, à la jeune fille. Le poète est très moderne de forme ; c'est ainsi qu'il ne craint pas de faire rimer *gloire* avec *guitare*. Une fois accepté ce genre, il faut reconnaître à ses vers beaucoup de grâce, et, me semble-t-il, un art plus sûr que celui de son précédent ouvrage. Citons au moins un sonnet :

Tandis que sous ses doigts ronronnait la guitare,
Svelte, elle s'adossait au vitrage éclatant ;
Ainsi s'auréolait son visage d'enfant
De ses fins cheveux d'or et d'un nimbe de gloire.

La mandoline, avec une tierce barbare,
Ronflait en un coin d'ombre et soutenant son chant,
Son chant d'amour lointain, mélodique et troublant,
— Tandis que sous ses doigts ronronnait la guitare.

Et, pensif, en la contemplant, en l'écoutant,
Auprès d'elle, je m'enivrais subitement,
Charmé par la beauté de la musicienne,

Je m'enivrais saisi d'un délice profond,
Du contraste de la chanson napolitaine
Avec ses yeux d'aurore et ses fins cheveux blonds.

4. — L'auteur des *Pêcheurs de Galilée* nous explique trop bien lui-

même le but qu'il s'est donné et qu'il a d'ailleurs parfaitement atteint, pour que nous ne lui cédions pas la parole : « L'œuvre que nous offrons au public, dit-il, n'a pas le moins du monde la prétention de former un supplément aux Évangiles. C'est un simple essai de restitution, par l'imagination, de la dernière heure de la vie cachée de Jésus le charpentier, de la première minute de la vie publique du Christ et de l'état des esprits alors, choses sur lesquelles se tait, ou peu s'en faut, le texte sacré, laissant par là même plus de liberté au poète..... C'est cette attente à la fois précise et fiévreuse de la Judée et en particulier des pêcheurs de Galilée, plus vague, mais non moins réelle, du monde entier, résumé alors dans Rome, que j'ai essayé de peindre dans ce poème dont elle constitue, de page en page, toujours plus ardente, toute l'unité. Quant aux divers tableaux et récits qui les remplissent, on pourra reconnaître que, s'ils ne reposent sur rien d'authentique, ils n'ont en eux-mêmes rien d'invraisemblable. « — La tâche que s'est ainsi tracée M. Campaux était vraiment délicate et exigeait, outre l'art, de grandes connaissances de l'époque et un sens profond de l'idée chrétienne. Il s'en est tiré avec un réel talent. Il fait vivre les sujets qu'il traite dans des tableaux très attachants, avec toute la couleur locale qu'on était en droit d'exiger de lui. Ses vers sont de la bonne école, pleins, larges et convenant parfaitement à la gravité et à la grandeur du sujet. — C'est le soir, à Nazareth, autour de la fontaine où les femmes, venues pour puiser l'eau dans leurs amphores, se sont naturellement écartées, à l'arrivée de la mère de Jésus, pour lui faire place :

Et tandis que chacune emplissait tour à tour
Son vase à la fontaine et que déjà le jour
Pâlissait sur les monts qui couronnent la ville
Chèvres, bœufs et chameaux venaient en longue file
Par leurs pâtres conduits, soulevant sous leurs pas
La poudre des chemins, qui, par nuages bas,
Lente et lourde montait dans le ciel empli d'ombre,
Et, pour boire, alentour, se rassemblaient sans nombre.

Plus loin, Jésus travaille encore dans son atelier. Un compagnon lui parle du Christ, dont la venue est partout attendue, et lui dit :

Lorsque le Christ viendra pour sauver Israël,
Le pauvre aura son jour sans doute, et la justice !...
Tous frères, nous aurons à la table commune
Même part à la joie ainsi qu'à la fortune...

Et Jésus lui répond :

C'est plus divinement qu'il vous enrichira.
La pureté du cœur, l'amour de la justice,
L'Espérance et la Foi, l'esprit de sacrifice,
La sainte Charité, le royaume de Dieu,
Voilà ce qu'Israël et Sion avant peu,

Le long des grands chemins, aux portes des bourgades,
Dont il ira partout guérissant les malades,
Escorté de l'amour et du divin pardon,
Le verront apporter comme un céleste don.

Et c'est la même poésie, plus touchante, plus vibrante parfois, comme *les Adieux de Jésus*, que nous retrouvons dans toutes les belles pièces de cet excellent volume : *La Vision de Marie, Une Fête chez Hérode, La Barque de Simon, Jérusalem, Sur la rive du lac.*

5. — *Le Christ rédempteur*, du R. P. Bourgès, vient de la même inspiration toute chrétienne. Mais ici, ce ne sont plus des descriptions, mais seulement des méditations en vers sur la Richesse, la Science, le Bien suprême, l'Amour infini, la Recherche de Jésus, etc. C'est bon et réconfortant, et l'on y sent vivre partout une âme vraiment sacerdotale.

Cet hymne intime et solitaire
N'est pas pour les cœurs dépravés,
Ni pour ceux qu'aux biens de la terre
Un instinct cupide a rivés.

Il est pour vous, âmes d'élite,
Qui fuyez le contact du mal,
Qu'en vain le monde sollicite
Et qui rêvez de l'Idéal.

Et quand bien même, ajoute le poète :

Ces chants se perdraient dans le vide
Sans échos pour les recueillir,
Il me resterait de mes peines
Et de mes veilles la douceur
D'avoir dans ces pages sereines
A flots épanché tout mon cœur.

On devine ainsi tout le charme de foi et de simplicité qui anime ces pages, auxquelles cependant, un parnassien pourrait faire plus d'une critique, au point de vue du métier.

6. — *Un Quart d'heure de poésie* est divisé en trois parties : *Religion et philosophie* ; *Un peu de politique* ; *Amusements poétiques.* La première partie surtout est pleine de pensées élevées et religieuses ; mais j'y voudrais, comme dans les autres d'ailleurs, un peu plus d'art, de choix, quelque chose qui, dans la forme, comme dans le fond, frappe davantage, décrive, évoque, attache et sorte plus des réflexions et des mots reçus. Voici, par exemple, les premiers vers du *Chemin du Paradis* :

Marie avait dix ans : enfant candide et pure,
Charmante de simplicité,
En elle tout : regard, langage, allure
Respirait la naïveté ;
Mais ce qui dominait dans sa belle nature,
C'était sa tendre piété,
Le temps n'était pas loin où de la sainte table
Elle allait goûter la douceur.
Qui pourrait dire avec quelle ferveur
Elle se disposait au festin délectable...

Dans la satire politique, M. Le Bressan, l'auteur, ne recule pas devant la description et le mot crus, on pourrait même dire vulgaires, si le poète satirique n'avait droit à de grandes libertés. D'ailleurs, je cite. La pièce est dédiée à M. Delory, maire de Lille, qui avait remplacé, dit une note, « dans la ville qu'il administre au nom de la franc-maçonnerie, un calvaire vénéré depuis deux siècles, par un... urinoir » :

Sur la colonne urinaloire
Dressons un buste à Delory !
Ce buste est bien peu pour sa gloire,
Et cependant il lui sourit !
La République où l'on adore,
Où l'on croit au Christ des aïeux,
Pour lui n'est qu'un vain météore,
Qu'il faut soustraire à tous les yeux.
Notre destin est plus propice
Et nous y touchons, grâce à lui,
Car l'idéal pour Delory,
C'est la République où l'on p...

Je n'y puis rien et c'est peut-être une tournure d'esprit particulière de ma part, j'allais dire de notre part, en parlant au nom du lecteur, mais j'aime mieux voir l'Évangile défendu autrement. — Je trouve enfin, dans les amusements poétiques, la troisième partie du volume, une poésie en cinq chants, sur *la Toux*, avec cet avertissement du poète : « L'auteur, affligé d'une toux chronique, exaspérante, a trouvé plus sage d'en rire que d'en pleurer. » C'est un peu, si j'ai bonne mémoire, le principe de Figaro, et, dans la circonstance, c'était sage. Il ne me restait qu'à savoir si l'auteur faisait rire le lecteur, ce qui est le point capital. Or, voici in-extenso, le quatrième chant du poète :

Gugu, tout rose d'innocence
Et certainement bon chrétien,
En m'entendant troubler des échos le silence,
Dit à sa mère, en grande confidence,
« Ce monsieur le Curé tousse comme un gros chien ! »

Et cela ne m'a pas fait rire. C'est sans doute que j'étais trop grippé moi-même et par suite, de mauvaise humeur et pas en état de goûter de jolis vers. — Pourtant, et bien que M. Le Bressan se plaigne du travail douloureux qu'il faut pour rimer — ce qui me paraît toujours fâcheux pour un poète — j'ai goûté d'autres vers de son volume et nombre de bonnes pensées.

7. — Les *Nocturnes solitaires*, de M. Jules Mouquet, sont d'un genre tout différent. Les sonnets qui composent ce volume sont de petits tableaux artistiques, d'agréables pastels, où le poète décrit, en vers berceurs, le beau physique, l'amour parfois un peu sensuel, parfois galant, avec la tranquille émotion d'un artiste, qui ne tient nullement aux orages de la passion. Si l'auteur goûte ce qui est harmonieux, dans le fond, comme dans la forme, il n'hésite pas à user des licences de la

dernière école, et c'est ainsi qu'il fait rimer : *feu* et *gueux*, *homme* et *évoquer*. Citons le sonnet *A Séléné* :

> Que par cette nuit froide et sereine d'hiver,
> Ton disque d'argent pur, tel un cœur comme une source,
> Monte vers le zénith, ô Lune, dans sa course
> A travers le cristal limpide de l'éther,
>
> Ou qu'à peine, au-dessus de l'horizon que borne
> Une colline avec des arbres vers le haut,
> Émerge tout à coup, jaune dans un halo
> Vivant, ô Croissant, l'or de ta double corne,
>
> Je t'aime, Lune, pâle Lune, qui depuis
> Des mille et des mille ans, mystérieuse, luis
> Doucement à nos yeux fatigués, — blanche Reine
>
> De la nuit, qui poursuis ainsi, avec lenteur,
> Ta route en ce désert, si proche et si solitaire,
> O triste solitaire, ô nocturne, — ma sœur !

8. — Et voici encore des *Rêveries d'artiste*, mais d'un autre genre, comme on s'en rendra compte bien vite. D'ailleurs, c'est de la prose rythmée et non des vers que nous offre M. Mann. Dans une courte préface l'auteur dit : « On excusera la simplicité voulue de ces petites pièces dont le seul mérite est la sincérité. A une époque littéraire où la recherche purement artificielle étouffe souvent l'intime vérité poétique, à une époque où toutes les subtilités de la forme semblent un tissu exquis, cachant des conceptions trop grêles pour oser se montrer sans parure au grand jour, — on pardonnera cette hardiesse, cette tentative de réaction dans le sens du libre développement de la personnalité. » Et maintenant, comment s'est-il acquitté de sa tâche ? Sa conception est-elle toujours profonde, neuve, originale ? Sa simplicité est-elle toujours parfaite ? Je n'oserais le dire. Dans une pièce, il déclare ne pouvoir donner à celle qu'il aime, ni la richesse, ni la puissance, ni la gloire, mais seulement son cœur... et encore ne le peut-il pas ! Car, et c'est lui qui le dit : « Hélas ! ce don lui-même est impossible puisque, ô ma Phryné ! vous l'avez toujours possédé. » Est-ce là vraiment la grande simplicité ? Mais, à côté de pièces qui ne se distinguent pas assez par l'originalité, il y en a de vraiment philosophiques.

9. — Avec M. Marcel Falaise et sa *Genèse du « Trottoir »*, nous passons à la satire humoristique, écrite par quelqu'un qui a le vers et la verve faciles et l'esprit à la fois gai et philosophique. C'est l'histoire comique du Trottoir parisien, créé pour donner une large promenade, et qui se transforme successivement par l'adjonction de bancs, d'arbres, de kiosques, de terrasses de cafés, etc., en un étroit couloir où l'on ne peut plus circuler. L'ouvrage se termine par deux satires sur *le « Clou »* et *la Réclame*. Dans la première, il s'agit de déterminer quel

a été vraiment le « Clou » de la dernière Exposition. Chacun donne son avis, mais le poète conclut :

On pourrait, voguant à la suite,
Dire : « Le *clou*, c'est la faillite. »
Mais moi j'affirme que ce n'est
Que la porte due à Binet.

De la place de la Concorde
Elle ouvre — chacun me l'accorde —
La Foire sous son juste jour :
On dirait la gueule d'un... four !

La dernière satire, à laquelle ne manque pas le sel gaulois, est la critique de *la Réclame* qui nous suit partout, comme une obsession, dehors, chez nous, au théâtre, au café... et ailleurs. Vous voulez la fuir et vous prenez le train :

Elle est sur la cloison du coupé qui vous porte,
Elle est sur le bouton du timbre avertisseur,
Elle est sur le filet et sur l'indicateur...
Et quand de la nature un site plus nouveau
Vous sourit : la *réclame* y planta son drapeau !

10. — Et maintenant, voici qui est plus délicat à apprécier, et, quoi que je dise, je sais d'avance que mon jugement ne sera pas celui de tous nos lecteurs. Il s'agit des *Avariés* de M. Brieux. Et d'abord, la pièce mérite-t-elle son grand succès de librairie ? et ensuite, est-ce bien une pièce ? Sur le premier point, je crois qu'il ne faudrait rien exagérer et que la pièce aurait eu son moment de vogue, pas très long peut-être, si on l'avait laissé représenter ; mais je suis convaincu que la meilleure part de son succès revient à dame Censure. Elle n'a qu'à interdire la représentation d'une pièce pour qu'aussitôt toute la presse s'en empare et que, phénomène rare, la presse boulevardière en parle et en reparle gratuitement. La réclame est, par suite, énorme. A cette première cause de succès vient s'en ajouter aussitôt une autre : la curiosité malsaine. Le public se jette sur l'ouvrage, espérant bien, si la censure a mis son veto, que c'est — ce qui n'est pas toujours vrai — parce que le livre contient quelques grosses polissonneries qu'on a hâte de goûter ! Du mérite littéraire, il n'est plus question ; on veut savoir. — La pièce de M. Brieux est-elle vraiment du théâtre ? Oui, si l'on admet qu'une pièce peut n'être qu'une thèse dialoguée, roulant sur un fait unique dont on prévoit d'avance toute la triste et très réaliste conséquence. Oui, s'il suffit au poète, pour faire œuvre dramatique, de dire, même avec talent : « Vous voyez cette maladie, eh bien, je vais vous montrer comment elle se contracte, ce qu'elle peut amener, combien de temps elle peut durer, ses conséquences sur ceux qui entourent le malade. » Non, si l'on demande au théâtre quelque chose de plus qu'une suite de consultations d'un spécialiste, car il ne

faut pas oublier que la pièce s'ouvre par la consultation du docteur dans son cabinet, se poursuit par une consultation du docteur à domicile et se termine par une consultation du docteur à l'hôpital, ce qui fait les trois actes ! — Est-ce dire que *les Avariés* — je ne parle pas du sujet de la pièce — sont dénués de tout intérêt dramatique ? Ce serait injuste et exagéré. Il y a d'abord l'intérêt qui résulte du mérite littéraire même de l'auteur ; et il y a ensuite celui qui se dégage de la mise en scène, par un psychologue véridique et impitoyable, du formidable égoïsme bourgeois, lequel ne recule devant aucune lâcheté, devant aucun crime, pourvu qu'il puisse échapper aux tribunaux et ne pas encourir la critique des gens qu'on dit « comme il faut. » — Croyant aimer véritablement, l'avarié s'apitoie sur lui-même : « Pauvre chérie, s'écrie-t-il, en parlant de sa fiancée, il faut que je te perde ou que je fasse ton malheur ! » Toute la question est là. Soyez tranquille ! Le fils à papa, à qui l'on n'a appris qu'une chose, qu'il faut se faire une position, et qui ne voit que lui dans la vie, n'aura pas d'hésitation : il fera le malheur de sa fiancée !

11. — Avec *les Martyrs de la glèbe*, de M. Victor de Brabandère, nous restons dans le théâtre, mais combien différent ! La pièce a été jouée au théâtre de l'Alhambra, à Bruxelles. J'aurais voulu assister à la représentation, pour me rendre compte de l'accueil qui lui a été fait par le peuple, puisque l'auteur, comme tant d'autres aujourd'hui, prétend écrire pour le peuple. Je ne vois pas bien à quel endroit l'enthousiasme a pu être soulevé, car la pièce est écrite dans un style sans couleur et pleine de considérations abstruses. Dans sa préface, M. de Brabandère écrit : « J'exalte la terre, avec son double pouvoir de simplifier et d'ennoblir les âmes. » Mathieu, le paysan héroïque, le dit de façon très nette . « ... et de la terre qui nous prend nos forces, nous avons pris, nous, la robustesse franche et la sincérité robuste. » Je ne vois clairement, ni comment il exalte la terre, ni comment ce personnage qui fait de si précieuses antithèses peut être un vrai paysan. Tout cela est de la thèse, de la théorie ; je n'ai pas devant moi des êtres vivants et agissants. — Dans un moment décisif, voici comment le père conseille à son fils d'être prudent et de ne pas se compromettre dans la révolution qui se prépare : « Mais c'est un rêve ! La réalité que nous touchons réclame de nous un sens plus ferme et plus pratique des choses. Nous devons tâcher, crois-moi, d'orienter notre vie du côté où, sans affronter l'inconnu, plus aisément on réalise son but. » — Et le fils de répondre : « Oui, je vous entends, vous êtes pour ce jeu subtil et lâche des intérêts froidement pesés par notre amour-propre devenu le seul juge. Et le but poursuivi n'est plus qu'un petit but mesquin qui ne me tente pas, moi, parce que devant lui je ne sens pas tressaillir mon âme. Voici qu'une tâche se présente, noble et juste, et vous voudriez me replonger

dans je ne sais quelle vie paresseuse et vile où tout est compromis et hypocrisie. Non, non, je n'en suis pas. » Et c'est ainsi pendant des scènes et des scènes. Les personnages ne se révèlent pas, ne se distinguent pas par des actes, par des mots ou des gestes typiques ; ils s'analysent personnellement et réciproquement. C'est du reste un genre très à la mode, depuis que la lumière nous vient du Nord.

12. — Si *les Martyrs de la glèbe* me paraissent un peu poncifs, je vous jure que je ne ferai pas le même reproche à *Ma Tante*, de MM. Cuche et Delrue. Il n'est pas possible de rêver deux choses plus dissemblables. De la théorie, de la psychologie, des considérations philosophiques, de la thèse, néant. Une pochade toute pure. Seulement, la vraie pochade demande énormément de verve et d'esprit, et c'est un genre plus difficile qu'on ne suppose. Toujours est-il que *Ma Tante* peut se jouer à peu près partout, car cette tante n'est autre qu'un jeune homme qui se déguise en vieille fille, pour obtenir d'un vieil original de futur beau-père, la main d'une charmante enfant ; en sorte que tous les personnages sont au fond du sexe dit fort. La comédie n'est pas sans défaut, mais la fin est pleine de drôleries.

13. — *Chez l'avocate*, des mêmes auteurs, est une comédie de salon en un acte, à laquelle je pourrais faire les mêmes critiques, mais qui roule sur un divorce, survenu à la suite d'une querelle ridicule et qui se termine par une réconciliation. C'est plus léger, et les rôles doivent être remplis par un homme et par une femme.

14. — Nous n'avons plus à revenir sur la critique du *Théâtre* de Meilhac et Halévy. Il nous suffira donc de noter que la librairie Calmann Lévy vient de publier le cinquième volume de ce théâtre complet, et que ce volume comprend : *Le Réveillon*, *les Brebis de Panurge*, *Toto chez Tata*, *la Périchole*, *la Clé de Métella*, *le Brésilien*.

15. — A signaler une bonne traduction de *l'Œdipe à Colone*, de Sophocle, par M. Émile Marc. Le texte est serré de près et nous avons une juste idée de la grande tragédie, dans sa mâle et belle simplicité. Les rimes ne sont pas toujours très riches, ni les vers d'une facture impeccable, mais ils sont généralement bien faits, et même, si l'on tient compte de la difficulté presque insurmontable inhérente à la traduction en vers, souvent très bien faits. Cette traduction sera mise avantageusement entre les mains de ceux, si nombreux, qui ne peuvent lire Sophocle dans le texte.

16. — M. Edmond Dreyfus-Brisac s'attache à démontrer que Malherbe, Corneille, Racine et Boileau, ont puisé dans Ronsard infiniment plus que ne le déclarent nos historiens littéraires, et, à l'appui de sa thèse, il rapproche tout uniment les passages des classiques des vers de Ronsard qui les auraient inspirés. J'avoue que tous ces rapprochements ne me paraissent pas concluants. C'est une manie que nous avons aujour-

d'hui de vouloir que les grands auteurs aient tout emprunté à leurs prédécesseurs. Je crois, pour ma part, que Corneille et Racine n'avaient pas besoin d'avoir recours à Ronsard pour écrire que le jour est clair et que la nuit est sombre. Ronsard a dit :

Qui ne s'efforcera de chanter leur grandeur ?

Pourquoi voulez-vous que Racine ait eu besoin de ce vers pour écrire celui-ci :

J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies.

Et je prends cet exemple tout à fait au hasard, entre cent. D'autres, heureusement, sont plus concluants et montrent — ce qui est le côté utile et pratique de ces rapprochements — comment un génie doit faire siennes, en les embellissant, les pensées et les expressions des auteurs qui l'ont précédé.

P. SAINT-MARCEL.

(*A suivre.*)

HISTOIRE, ART ET SCIENCES MILITAIRES

1. *Les Campagnes d'un musicien d'état-major pendant la République et l'Empire, 1791-1810*, par PHILIPPE-RENÉ GIRAULT, *ex-musicien d'état-major au régiment du Perche, etc.* Introduction par FRÉDÉRIC MASSON. 2e éd. Paris, Ollendorff, 1901, in-8 de XXIV-270 p., 7 fr. 50. — 2. *Les Étapes d'un soldat de l'Empire, 1800-1815. Souvenirs du capitaine Desbœufs*, publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par CHARLES DESBŒUFS, son petit-fils. Paris. A. Picard et fils, 1901, in-8 de XII-224 p., 8 fr. — 3. *Les Prisonniers de Cabrera. Souvenirs d'un caporal de grenadiers (1808-1809)*, par LOUIS-JOSEPH WAGRÉ, publiés par le comte FLEURY. Paris, Émile Paul, 1902, in-12 de VIII-296 p., 3 fr. 50. — 4. *La Vie militaire sous le premier Empire*, par ELZÉAR BLAZE. Paris, Garnier, s. d. (1901), in-12 de VIII-440 p., 3 fr. 50. — 5. *Projets et tentatives de débarquement aux Iles britanniques*, par le capitaine ED. DESBRIÈRES. Tome III. Paris, Chapelot, 1902, gr. in-8 de 642 p., 10 fr. — 6. *Campagne de 1870-1871. Journal de guerre du général de Wittich ;* traduit par RICHERT. Paris, Chapelot, 1902, in-8 de X-432 p., 6 fr. — 7. *Souvenirs d'un franc-tireur en 1870-1871*, par P. TROCHON. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-12 de X-301 p., 3 fr. 50. — 8. *Le Combat de Peltre, sous Metz (27 septembre 1870)* par Un officier de l'armée du Rhin. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8 de 34 p., 1 fr. 50. — 9. *Histoire de la guerre franco-allemande (1870-71)*, par AMÉDÉE LE FAURE. Nouvelle édition, revue et annotée par DÉSIRÉ LACROIX. T. IV. Paris, Garnier, s. d., in-12 de 500 p., 3 fr. 50. — 10. *Guerre de 1870-71. État nominatif, par affaires et par corps, des officiers tués ou blessés dans la première partie de la campagne (du 25 juillet au 29 octobre)*, par A. MARTINIEN. Paris, Chapelot, 1902, in-8 de VIII-140 p., 5 fr. — 11. *La Délimitation de la frontière franco-allemande*, par le colonel LAUSSEDAT. Paris, Delagrave, s. d., in-8 de 220 p., 5 fr. — 12. *Lang-Son, journal des opérations qui ont précédé et suivi la prise de cette citadelle*; par le capitaine ARMENGAUD. Paris, Chapelot, 1901, in-8 de 76 p., 2 fr. 50. — 13. *Souvenirs de la guerre du Transvaal*, par H. LECOY DE LA MARCHE. Paris, Colin, 1901, in-12 de II-288 p., 3 fr. 50. — 14. *Catinat. L'Homme et la vie, 1637-1712*, par EMMANUEL DE BROGLIE. Paris, Lecoffre, 1902, in-12 de 304 p., 3 fr. 50. — 15. *Guibert et son temps*, par le capitaine DEMIAU. Paris, Gougy, 1901, in-12 carré de VIII-52 p., 1 fr. — 16. *Le Maréchal Pélissier, duc de Malakoff*, par le commandant GRANDIN. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 240 p., 1 fr. 50. — 17. *Sous la chéchia. Carnet d'un zouave. De la Kabylie à Palestro*, par AMÉDÉE DELORME. Paris, Berger-Levrault, 1901, in-12 de VI-340 p., 3 fr. 50. — 18. *Le Général Galliéni*, par P. GÉRALD. Limoges, Barbou,

s. d., in-8 de 144 p. 1 fr. — 19. *Les Gardes françaises, leur histoire, (1563-1789)*, par le capitaine Noël Lacolle. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8 de 508 p., 6 fr. — 20. *Historique du 148e régiment d'infanterie*, par le lieut.-colonel Heumann et le capitaine Gautron. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8 de 296 p., 6 fr. — 21. *Conférence sur l'histoire de la tactique de l'infanterie française depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Tactique actuelle*, par le lieut.-colonel Bazin. Paris, Chapelot, 1901, in-8 de 40 p., 1 fr. — 22. *Soixante Problèmes tactiques discutés et traités de la carte de Réthel*, par le colonel Devaureix. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1901, in-8 de xx-486 p., 7 fr. 50. — 23. *Les Principes de la guerre alpine. Conférence faite aux officiers de la garnison de Lyon*, par P. Simon, capitaine d'artillerie. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1901, in-8 de viii-170 p., 3 fr. — 24. *Chiens d'aveugles et paralytiques. Il faut choisir : Éclaireurs-tirailleurs, bouche-feux ou avant-gardes et patrouilles de combat ?* Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8 de 22 p., 1 fr. — 25. *Méthode pour l'instruction individuelle du tir*, par le commandant Montaigne. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8 de 52 p., 1 fr. 50.— 26. *Le Fusil allemand modèle 1898*. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8 de 56 p., 2 fr. — 27. *L'Artillerie de campagne (1792-1901). Étude technique de tactique*, par le lieutenant Campana. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1901, in-8 de x-412 p., 5 fr. — 28. *Conférences sur le rôle social de l'officier, faites à Saint-Cyr*, par le commandant Ebener. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8 de 74 p., 1 fr. — 29. *Essai de psychologie militaire individuelle et collective*, par le Dr M. Campeano. Paris, Fanchon et Maloine, 1902, in-12 de 214 p., 3 fr. — 30. *La Réforme de Saint-Cyr et le Recrutement des officiers*, par Un Saint-Cyrien. Paris, Chapelot, 1901, in-12 de viii-90 p., 1 fr. 50.— 31. *L'École de guerre*, par le capitaine J. B. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-12 de 50 p., 1 fr. 25. — 32. *Réforme de la justice militaire*, par Jean Marsil. Paris, Stock, 1901, in-12 de 332 p., 3 fr. 50. — 33. *Guide pratique du service des bureaux de recrutement pour les officiers demandant ce service*, par le capitaine Lepointe. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., 156 p., 3 fr. — 34. *L'Afrique et l'Expansion coloniale*, par le capitaine Chatelain. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8 de 296 p., 5 fr.— 35. *Le Maroc*, par le capitaine A. Niessel. Paris, Chapelot, 1901, in-8 de 50 p., 2 fr. — 36. *Dictionnaire militaire. Encyclopédie des sciences militaires*, rédigée par Un comité d'officiers de toutes armes. 17e livraison : *Organisation-Piquet*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1901, in-8, p. 2049-2176, 3 fr.

1. — La série des Mémoires sur le premier Empire est loin d'être close. Après les généraux, après Marbot, Thiébault, Macdonald, nous avons vu, naguère, un simple soldat, Pils, l'ordonnance du maréchal Oudinot, remettre au fourreau son briquet pour prendre la plume; et voici, aujourd'hui, qu'un écrivain du même genre, un ancien musicien du régiment du Perche, vient nous raconter, à son tour, la façon dont il passa de l'ancienne armée dans la nouvelle, la manière dont il arpenta l'Europe, à la suite de Hoche, de Jourdan, de Masséna, de Bonaparte, de Napoléon. On n'attendra pas d'un historien comme Girault, l'auteur des *Campagnes d'un musicien d'état-major pendant la République et l'Empire*, qu'il nous révèle des secrets d'État ou les combinaisons stratégiques qui devaient aboutir à Iéna ou à Wagram. Il est heureux qu'il ne l'ait pas tenté et qu'il se soit borné à remplir le desideratum de Montaigne : « Je vouldrois que chascun escrivît ce qu'il a veu et ce qu'il sçayt. » Et dans cette manière moins épique, Girault devient un narrateur plein d'intérêt et de valeur, par cela seul qu'il a du bon sens, du coup d'œil, qu'il sait observer et rendre convenablement ses impres-

sions. Nous ne dirons que l'exacte vérité en avançant que les Mémoires d'un musicien d'état-major fourmillent de détails non seulement vrais, mais d'une portée historique très réelle pour tout ce qui a trait à la vie de l'homme de troupe sous la Révolution et sous le premier Empire. Et c'est en somme cette note que nous cherchions dans ce livre et non point des détails stratégiques insidieux, surfaits ou inventés. Il règne dans ces pages une philosophie naïve et tout ensemble une bonne foi qui sautent aux yeux. Vue comme la raconte notre musicien, la guerre, même la guerre sous le premier Empire, n'apparaît pas toujours comme une odyssée triomphale ; tout au moins, ce joueur de trombone philosophe semble trouver que les triomphes, les entrées à grand orchestre dans les capitales, les panaches de généraux et les aigrettes multicolores de Murat n'empêchaient pas assez souvent le soldat de mourir de faim au cantonnement, ou de grelotter la fièvre dans les marais de Pologne. Les Mémoires de Girault, c'est-à-dire d'un témoin irrécusable, confirment cette thèse, dont la vérité se fait jour de plus en plus de notre temps, que sous le premier Empire, non pas seulement la nation française, mais l'armée elle-même en était arrivée à se lasser des interminables chevauchées à travers l'Europe. Quand cette vérité sera bien connue, la légende napoléonienne, ramenée à ses proportions, n'apparaîtra plus que comme un météore plus malfaisant encore qu'éclatant.

2. — Les *Souvenirs du capitaine Desbœufs* publiés par le petit-fils de l'auteur sous les auspices de la Société d'histoire contemporaine, constituent un livre du même genre que le précédent. — Ce sont, eux aussi, des « Mémoires de soldat » puisque Desbœufs, engagé en 1800, ne devait être officier qu'après Wagram, et que six chapitres de son Mémorial sont consacrés à cette première partie de sa vie militaire. Ces Souvenirs, écrits par un honnête homme, sont remplis — comme les précédents — de détails sur la vie qu'on menait dans les régiments, surtout en campagne ; et, si Desbœufs est moins artiste que Girault, il a, comme lui, d'excellents yeux pour voir. Il a même, pour discerner les nuances, plus de perspicacité que son compagnon d'armes ; et certains chapitres, comme celui qui relate son séjour en Dalmatie, par exemple, auraient pu être consultés avec fruit par des historiens sérieux tels que M. le chanoine Pisani dans son histoire : *La Dalmatie*, ou le commandant Boppe dans son travail sur *les Régiments croates*, s'ils avaient été imprimés plus tôt. Dans la dernière partie du volume, on trouve également, sur la guerre d'Espagne, des détails peu connus, qui ne font d'ailleurs que confirmer la triste situation faite dans la Péninsule aux armées françaises, surtout à partir de 1812.

3. — Les *Souvenirs d'un caporal de grenadiers*, publiés par le comte Fleury, nous retracent les souffrances des prisonniers français internés à l'île de Cabrera, après Baylen. Le livre est intéressant et bien écrit.

Nous avouons qu'il nous paraît même trop bien écrit, et nous soupçonnons un lettré connu, ou inconnu, d'avoir revu l'œuvre originale, si tant est que l'œuvre réellement originale ait jamais existé. L'éditeur demeure muet sur la genèse de ces Souvenirs; or, le nombre des œuvres apocryphes attribuées à de soi-disant soldats de l'Empire est tellement considérable, que nous sommes toujours un peu défiants à leur égard. Ce garçon boulanger, qui connaît si bien les campagnes de Duquesne, qui sait ce que furent Watson et Luitprand, qui n'ignore pas que leurs œuvres décorent Westminster, n'est pas un caporal ordinaire, et il est surprenant qu'il n'ait pas obtenu un plus brillant avancement. Il nous semble qu'on peut rappeler à l'égard de ce livre l'adage italien : *Sè non è vero*... Authenticité à part, jusqu'à plus ample informé, étude d'une lecture attachante.

4. — Beaucoup plus authentique que le précédent ouvrage, plus vrai et plus amusant, est *la Vie militaire sous le premier Empire*, d'Elzéar Blaze. C'est, à la vérité, une réédition, puisque les Souvenirs de Blaze parurent une première fois en 1837, et qu'ils ont été réimprimés depuis, il y a un petit nombre d'années ; mais, de telles pages ne sauraient être trop vulgarisées, car leur lecture est à la fois instructive, attachante, pleine d'humour, de gaîté, du plus fin esprit d'observation. Contrairement à ce que dit l'éditeur, le livre de Blaze n'obtint, à son apparition, aucun succès, et si l'on n'en trouve plus aujourd'hui un seul exemplaire, c'est que le temps a tout détruit. Il en est de même, d'ailleurs, de bien des œuvres, notamment des Souvenirs de Coignet, qui passent pour avoir été découverts par M. Lorédan Larchey, et dont Coignet publia en 1851 une première édition, qu'il ne put arriver à écouler. Les exemplaires de cette première édition sont cependant actuellement introuvables, au même titre que ceux du livre de Blaze, — mais en 1837-1850, les Souvenirs sur le premier Empire n'étaient pas encore goûtés. Nombre de témoins de cette époque vivaient encore : au lieu de les lire on préférait les entendre ; de là, sans doute, le dédain avec lequel on accueillit tant de bons ouvrages sur l'époque impériale, notamment celui de Blaze, un des meilleurs qui existent. C'est donc une excellente pensée d'avoir réimprimé ces Souvenirs : ils ne peuvent manquer, avec le goût actuel du public, d'obtenir un grand et d'ailleurs très légitime succès.

5. — En ouvrant le livre du capitaine Desbrières : *Projets et tentatives de débarquement aux Iles britanniques*, nous ne quittons pas l'Empire, mais nous passons des souvenirs personnels aux travaux historiques rédigés par des tiers sur des documents éclectiquement rassemblés. Nous avons dit déjà l'intérêt que présente la publication des deux premiers volumes de l'ouvrage de M. Desbrières. Ce troisième volume, que nous attendions pour notre part avec impatience, est

peut-être plus attrayant encore que ses aînés. C'est, qu'en effet, cette veillée d'Ulm et d'Austerlitz, ce prélude de la lutte acharnée qui devait aboutir à Waterloo, ne peut manquer d'offrir un intérêt spécial. Il n'y a, comme nous l'avons dit déjà, dans cette publication, qu'une série de documents; toutefois la trame qui la relie est suffisamment solide pour qu'on puisse suivre les événements sans effort.

6. — Des guerres du premier Empire à la campagne de 1870, le saut n'est pas seulement large; c'est un saut qui nous mène des sommets à l'abîme : c'est celui de la roche tarpéienne. Il nous le faut faire, cependant, pour parler maintenant du *Journal de guerre du général de Wittich*, commandant la 22e division prussienne, dont l'éditeur Chapelot nous donne aujourd'hui une bonne traduction. La 22e division prit surtout part aux opérations de l'armée de la Loire, et ce sont en particulier les événements militaires qui eurent pour centre stratégique Orléans et Chartres, dont on trouvera le récit dans ce volume. L'ouvrage, précis dans le détail, rendra de bons services à ceux de nos officiers qui se présentent à l'École de guerre. Il montre, en effet, très nettement, la façon spéciale dont se meut une division allemande dans l'organisation soit du corps d'armée, soit de l'armée : il met également bien en relief les procédés tactiques usités par nos ennemis en 1870, et la manière, souvent ingénieuse, très personnelle, dont ils appliquaient les méthodes stéréotypées du règlement.

7. — C'est encore de la guerre de 1870-71 que nous parle M. P. Trochon dans ses *Souvenirs d'un franc-tireur*; mais nous quittons avec lui les hautes sphères de la guerre tactique pour les opérations de détail et même pour l'anecdote. Les francs-tireurs de 1870, généralement organisés d'une façon défectueuse, sans discipline, sans instruction militaire, n'ont, la plupart, rendu aucun service à la défense nationale, et ont souvent été une charge pour les populations qu'ils pressuraient et terrorisaient. Il y a eu cependant d'honorables exceptions, et il faut sans doute ranger parmi ces dernières les soldats dont nous parle M. Trochon. Ce petit livre est une bonne contribution à l'histoire des corps francs pendant la guerre franco-allemande.

8. — Au contraire du précédent travail, *le Combat de Peltre sous Metz* (*27 septembre 1870*) est surtout une étude tactique. Cette relation tardive, due à la plume d'un témoin oculaire, met bien en lumière les qualités solides de l'armée française si inopportunément confiée au maréchal Bazaine. Elle signale également la mauvaise foi déployée par les Allemands dans leur relation officielle de la campagne de 1870. Sera lu avec profit notamment par les anciens combattants de la guerre franco-allemande et plus particulièrement par les anciens soldats de l'armée du Rhin.

9. — Nous avons dit, à diverses reprises, le bien que nous pensions

de l'*Histoire de la guerre franco-allemande*, écrite jadis par Amédée Le Faure et remaniée par M. Désiré Lacroix. Le tome quatrième, qui vient de paraître, a toutes les qualités de ses aînés. Le nouveau volume va du combat du Bourget (27 décembre) à la fin des opérations et de la guerre. Le bombardement de Paris, la lutte dans le Nord, les opérations dans l'Est, enfin les derniers efforts tentés sous Paris sont traités avec une réelle compétence. Ces quatre volumes, ornés de jolies gravures, constituent l'un des meilleurs résumés publiés sur la guerre de 1870, même après les travaux de l'état-major allemand et ceux des colonels Rousset et Lehautcourt.

10. — Cette guerre, si déplorable en résultats, ne fut cependant pas sans gloire; et en lisant *l'État nominatif, par affaires et par corps, des officiers tués ou blessés pendant la première partie de la campagne* (25 juillet-29 octobre), publié par M. Martinien, on se rend bien compte des efforts tentés et de l'acharnement déployé par nos vaillantes troupes. Quatre mille soixante et un officiers hors de combat en trois mois, dont douze cents tués, tel est le bilan de cette sanglante lutte. Le livre de M. Martinien, obituaire exact de l'Année terrible, est à la fois un document de premier ordre et un livre d'histoire à posséder : nous le signalons comme tel aux érudits.

11.— Quatre mille soixante et un officiers tués ou blessés ! et cela pour perdre l'Alsace et la Lorraine. Après la guerre, il fallut payer la rançon de la lutte ; et l'ennemi impitoyable émettait, à cet égard, des prétentions qui allaient même au-delà de nos deux provinces rhénanes. La Commission de délimitation nommée à cette époque, eut à lutter pied à pied contre l'insatiable appétit des vainqueurs, et c'est l'histoire de cette lutte que nous donne aujourd'hui le colonel Laussedat dans son livre : *La Délimitation de la frontière franco-allemande*. Ce travail, corroboré de documents officiels, la plupart inconnus, est d'une lecture douloureusement passionnante, en dépit de son allure un peu rébarbative. L'auteur y a fait ressortir cette tendance connue des Allemands à ne jamais envisager la guerre que comme une « affaire » ; et l'on sait que, sous ce rapport, ils sont véritablement passés maîtres. Il est admis que les battus payent toujours l'amende ; mais, en 1870, Bismarck mit, à en fixer le montant, une âpreté qui déconcerte. Rien n'établit mieux cette vérité que le livre rigoureusement documentaire du colonel Laussedat.

12. — La brochure consacrée par le capitaine Armengaud au combat de *Lang-Son*, est le journal des expéditions de l'auteur, à la fois témoin oculaire et acteur dans les événements qu'il raconte. La guerre du Tonkin, bien connue dans ses grandes lignes, l'est infiniment moins dans le détail — il faut l'avouer — et des travaux comme celui de M. le capitaine Armengaud contribuent à combler, dans ce sens, en partie du moins, une lacune regrettable. Nous recommandons cette brochure à tous

ceux qui veulent se rendre compte des procédés de combat des partisans employés par nos troupes vis-à-vis d'une espèce d'ennemis dont rien, en Europe, ne peut donner l'idée. Nos officiers, spécialement ceux que les hasards de leur carrière conduisent en Indo-Chine, y trouveront les enseignements les plus pratiques.

13. — Encore que la tactique soit « une » dans ses grandes lignes, elle demeure cependant fort variée suivant le terrain, l'adversaire, l'armement. Et quel plus frappant exemple de cette vérité que cette campagne du Sud-Afrique, dont M. Lecoy de la Marche, un de nos compatriotes, nous donne une émouvante esquisse dans ses *Souvenirs de la guerre du Transvaal* ! A voir ces quinze ou vingt mille vaillants qui luttent depuis trois ans avec succès contre les deux cent cinquante mille soldats de métier que leur oppose impuissamment l'Angleterre, comment ne pas comprendre qu'une profonde connaissance du sol, une merveilleuse aptitude à la guerre de montagne ou de brousse, une utilisation infiniment habile de l'armement, un moral admirable, l'inébranlable foi dans la sainteté d'une cause juste et la confiance dans le triomphe final, sont des éléments de succès contre lesquels le nombre peut parfois se trouver impuissant ? On lira avec un intérêt toujours soutenu ces pages d'un compagnon de Villebois-Mareuil ; on les lira avec la confiance que la cause du droit ne peut manquer de triompher des basses convoitises d'un peuple criminel. Les *Souvenirs du Transvaal* sont un livre à vulgariser ; sa lecture fortifie l'âme au moins autant qu'elle frappe l'esprit.

14. — *Catinat*, le livre que M. Emmanuel de Broglie publie chez Lecoffre sous ce titre, n'est pas une étude militaire, comme on pourrait le penser, mais une œuvre surtout morale. Certains ne la trouveront peut-être pas assez documentée, mais les critiques devront en prendre leur parti. L'unique ambition de l'écrivain n'a point été de faire œuvre d'historien : ce qu'il a tenté, c'est de faire revivre une des figures les plus originales du passé, celle de ce « père la Pensée », comme l'appelaient les soldats, qui fut un philosophe au meilleur sens du mot, plus encore qu'un grand général. Au XVIIIe siècle, il fut de mode de parler du « vertueux Catinat » persécuté par les grands et par les prêtres ; M. de Broglie met bien les choses au point à cet égard, et montre qu'aussi grand que modeste, le vainqueur de Staffarde et de La Marsaille unissait à ces qualités la plus sincère piété. Le livre de M. de Broglie est un de ceux qu'il convient de répandre : il vaut de longs sermons. La vie de personnalités comme celle de Catinat est un exemple qui parle et qui convainc ; le maréchal était effectivement, comme Turenne, un de ces hommes qui font honneur « à l'homme. »

15. — Philosophe d'un tout autre genre que Catinat, fut ce comte de Guibert dont nous parle le capitaine Demiau dans sa courte étude :

Guibert et son temps. Et pourtant lui aussi essaya de dénaturer la grande figure du héros de Staffarde dans le « portrait » qu'il présenta à l'Académie, en 1775, et qui n'obtint d'ailleurs que la seconde place. Tacticien, littérateur, philosophe, Guibert fut tout cela, et nul doute que, comme militaire, il n'ait eu une valeur de tout à fait premier ordre. Mais une suffisance extrême, une susceptibilité infinie, une sécheresse de cœur immense empêchèrent ces qualités et ces dons de l'intelligence de porter les fruits qu'on eût pu espérer. Les quelques pages consacrées par M. Demiau à Guibert constituent malheureusement une ébauche un peu trop sommaire. Nous n'y trouvons à peu près rien sur la fameuse querelle de Guibert avec Mesnil-Durand, rien sur sa liaison avec Mlle de Lespinasse, rien sur son séjour en Allemagne, rien sur son œuvre littéraire. Quant à affirmer que Bonaparte ait lu l'*Essai général de tactique*, rien ne prouve la vérité de cette allégation et beaucoup de faits donnent à supposer le contraire. Erreur aussi l'affirmation que M. de Kéralio fut un partisan de l'ordre mince : il fut au contraire un ami et un défenseur ardent de Mesnil-Durand. Pas davantage il ne fut le professeur de Bonaparte. M. Demiau oublie, à ce sujet, que le futur vainqueur de Rivoli n'entra à l'École militaire de Paris qu'en octobre 1784, alors que M. de Kéralio, admis à la retraite le 16 mai 1783, avait quitté l'école le 1er juin suivant.

16. — Guibert avait été davantage un lettré qu'un militaire, *le Maréchal Pélissier*, au contraire, dont le commandant Grandin nous retrace aujourd'hui la vie, fut surtout et avant tout un soldat. Ce bourru bienfaisant, dur aux autres et à lui-même, rude, rugueux, auquel sa mère, par une ironie bizarre, avait donné le nom d'« Amable, » avait eu pour père un vieux sergent d'artillerie qui n'avait jamais pensé à d'autre carrière pour son fils qu'à celle de militaire. Le futur vainqueur de Malakoff débuta donc par La Flèche, et entra à Saint-Cyr le 25 août 1814, c'est-à-dire à une époque où, à part un bien petit nombre d'enragés, la France n'aspirait qu'au repos et à la paix. L'avenir se présentait donc au jeune officier sous un aspect tout autre que celui qu'il avait envisagé à La Flèche, quand la prise d'Alger et la conquête de la Régence vinrent offrir un débouché inespéré à son activité et à ses talents. De 1830 à 1854, Pélissier ne quitte pour ainsi dire pas l'Afrique et ce fut là, comme on sait, que l'empereur Napoléon III le prit pour l'envoyer en Crimée. Comme Catinat, ce soldat était un vrai chrétien et son nom occupe, sous ce rapport, une place honorable à côté de ceux de Turenne, de Drouot, de La Moricière et de Sonis. Bon livre à mettre aux mains de la jeunesse : elle y trouvera de fructueux exemples et de fertiles « leçons de choses, » comme on aime à dire aujourd'hui.

17. — Avec le livre de M. Delorme, *Sous la chéchia*, nous tombons des sommets de la hiérarchie militaire au plus humble échelon. C'est

effectivement l'odyssée d'un marin que nous raconte aujourd'hui l'éditeur du *Journal d'un sous-officier de 1870*, et cet éditeur excelle à incarner ainsi dans la personnalité d'êtres imaginaires, à rendre avec le plus grand accent de vérité des sensations hypothétiques. Sous *la chéchia*, sommaire des campagnes faites par l'armée d'Afrique de 1835 à 1859, résumé pittoresque de la campagne de 1859 en Italie, est un livre écrit d'un style alerte, coloré, un livre plein de souffle et qui semble véritablement vécu. Nous l'avons lu avec intérêt et nous croyons qu'il plaira parce qu'en outre des qualités que nous venons d'énumérer, il respire un chaud et sain patriotisme.

18. — *Le Général Galliéni*, de M. P. Gérald, est également une publication qui mérite des encouragements. A la vérité, le livre n'est pas exactement ce que le titre promet puisqu'il demeure surtout le récit de l'œuvre pacificatrice menée si heureusement à bonne fin par le gouverneur actuel ; mais cette colonisation de Madagascar restera l'œuvre maîtresse du jeune général, et son nom est si intimement lié désormais à celui de la grande île africaine, qu'on peut, dès aujourd'hui, prendre sans inconvénient l'un pour l'autre. Au cours de son travail, M. Gérald a eu l'occasion de signaler le danger de menées protestantes encouragées d'une façon si préjudiciable à notre autorité et à notre influence par le gouvernement anglais. On sait que, grâce à la fermeté du général Galliéni, ces manœuvres perfides sont désormais enrayées ; on peut donc espérer que rien n'entravera plus le développement d'une conquête qui nous a coûté si cher.

19. — Il nous faut revenir de trois siècles en arrière pour analyser l'étude consacrée par M. le capitaine Noël Lacolle aux *Gardes françaises*. Le laborieux écrivain a été ému de penser que, seul de tous les régiments de l'ancienne monarchie, les gardes françaises n'ont pas leur historique, pour la raison que leur corps n'a point eu dans l'armée actuelle de successeur direct. M. Lacolle s'est chargé de combler cette lacune et il l'a fait avec talent. Et vraiment, il eût été dommage — nous ne disons point qu'on oubliât cette troupe fameuse, car son histoire est trop connue, trop liée à toutes les gloires de l'ancienne France, pour qu'un tel oubli soit possible — mais, qu'à cette époque de restitutions historiques, on ne songeât point à rappeler ses grands jours, son héroïque passé. M. Lacolle a eu la bonne idée, non seulement de nous donner l'histoire des campagnes où se sont illustrés les Gardes, mais celle encore, trop négligée par la plupart des rédacteurs d'historiques — de nous rendre la physionomie du régiment aux diverses dates de sa carrière. Et combien plus intéressants, plus instructifs sont de tels détails, qu'une sèche énumération de sièges et de batailles ! — Ornée de jolies gravures, cette publication a sa place dans toute bibliothèque militaire : c'est, à un meilleur titre que la

plupart des historiques de corps de troupes, un résumé des campagnes de trois siècles.

20. — L'*Historique du 148e régiment d'infanterie* est un livre qui intéressera nécessairement les officiers et les soldats de ce corps ; mais nous lui reprochons le défaut que nous avons reproché tant de fois aux ouvrages du même genre, celui de se cantonner d'une façon exagérée dans une nomenclature de faits militaires généraux, et encore celui de ne point nous donner la physionomie spéciale de ces corps aux différentes époques de leur histoire, de ne rien nous dire de la vie du soldat, de la vie de l'officier aux VIIIe siècle, sous la Révolution, l'Empire, la Restauration, etc., détails infiniment curieux et dont l'ensemble attribuerait au livre une tout autre valeur, une tout autre envergure ; tel qu'il est, l'historique du 148e est cependant un livre bien fait, qui a coûté assurément beaucoup d'efforts et de recherches et qui tiendra une place honorable dans cette littérature spéciale.

21. — L'examen de la petite brochure du lieutenant-colonel Bazin : *Conférence sur l'histoire de la tactique de l'infanterie française depuis la Révolution jusqu'à nos jours* nous fait passer du domaine de l'histoire dans celui de l'art et de la science militaires, et, en vérité, nous ne pouvons pas mieux débuter. Le colonel Bazin, après s'être très justement élevé contre la légende erronée suivant laquelle la tactique des tirailleurs en grandes bandes aurait été la conséquence du peu d'instruction des premières levées de la Révolution, nous montre que c'est en 1794 que fut véritablement confirmée la tactique française. En effet, c'est bien à cette époque que nombre d'écrivains militaires, notamment Gouvion Saint-Cyr, fixent l'apogée de la valeur combative et tactique de nos troupes. Après un coup d'œil rapide sur les procédés de combat de l'époque impériale, M. Bazin examine successivement les règlements de 1831, de 1862, de 1869, de 1875, de 1884, enfin les règlements actuels et conclut en émettant cette idée que les nouveaux facteurs créés par les inventions nouvelles exigent moins des modifications tactiques radicales que « le développement à ses dernières limites des princiqes fondamentaux en vigueur. » C'est tout à fait notre avis.

22. — Les *Soixante Problèmes tactiques discutés et traités sur la carte de Réthel* par M. le colonel Devaureix, constituent un cours de tactique appliquée, judicieusement gradué, qui peut rendre les plus grands services à nos officiers. Comme le dit avec raison l'auteur des *Problèmes*, s'il est relativement facile de codifier et de s'assimiler les principes théoriques, tout autre chose est de les appliquer. Une des méthodes les meilleures pour arriver à de bons résultats dans ce domaine de l'application est celle qu'offrent les exercices sur la carte, exercices qui ont l'avantage d'être praticables en tous lieux et en toute saison, celui encore d'habituer aux vues d'ensemble, celui enfin de permettre —

[illegible] — de [illegible] les [illegible] d'une [illegible] avec une [illegible] à [illegible] de la [illegible]. Il se [illegible] [illegible] à diviser son travail en deux parties qui [illegible] [illegible] des situations qu'une troupe peut occuper à la guerre [illegible] le [illegible] de combat; une quatrième partie est consacrée aux petites opérations; une autre aux « fautes initiales », enfin la dernière partie traite de la simplification des ordres à une compagnie et des exercices sur la carte, un peu abandonnés dans ces dernières années, qui ont de nouveau prescrits par le ministre. Le nouveau livre du colonel Lecomte rendra de réels services dans les mains de troupes. Il est d'ailleurs facile de les appliquer à toute autre carte que celle de France, indiquée spécialement dans l'ouvrage qui nous occupe.

23. — *Les Principes de la guerre alpine*, du capitaine Simon, sont un simple résumé des procédés à employer dans la guerre de montagnes. De Rogat et de Bournet à Kuhn, bien des écrivains ont mis à ce sujet des théories excellentes et l'on trouve, par exemple, dans la correspondance de Lecourbe une foule de remarques qui montrent combien ces grands généraux avaient compris d'instinct la valeur de certains avantages du sol : hauteurs, vue de vallée, confluents et autres points fréquents en pays de montagnes. M. Simon a essayé de synthétiser ces doctrines, les règles émanant de ces doctrines, et il l'a fait à la fois avec compétence et avec un éclectisme adroit. Son livre sera lu avec intérêt par les militaires, notamment par ceux des régiments alpins ou pyrénéens.

24. — Le règlement actuel des troupes d'infanterie prescrit une instruction spéciale pour les éclaireurs », c'est-à-dire pour les soldats pris un peu partout dans la compagnie, qu'on réunit seulement à l'instant du combat, de façon à constituer une unité à part, dirigée par des chefs du moment et dont la mission est « d'éclairer le terrain dans la direction de l'ennemi. » L'humoristique et anonyme auteur de *Chiens d'aveugles et paralytiques*, démontre avec beaucoup d'esprit que ce service serait bien plus judicieusement assuré par des unités constituées, escouades ou sections; il fait voir très nettement que nos éclaireurs actuels ne serviront, la plupart du temps, qu'à empêcher la ligne de tirer, paralysant ainsi son feu et ses mouvements au lieu de l'aider. Étude pleine d'observations et de fond, en dépit de son titre plaisant.

25. — M. le commandant Montaigne, dans une étude intitulée : *Méthode pour l'instruction individuelle du tir*, nous dit combien il a été frappé des résultats plus que médiocres obtenus par les procédés d'instruction imposés par le *Manuel*. Et ses études, à cet égard, l'ont amené à établir une progression absolument différente de la progression réglemen-

taire puisqu'elle commence par enseigner à l'homme à tirer sur appui, puis couché, puis à genou, puis debout. C'est le monde renversé, comme l'on voit. Mais, outre que la méthode prônée par l'écrivain apparaît à l'étude comme beaucoup plus rationnelle que celle du règlement, elle a pour elle l'expérience, puisque les tireurs, formés d'après ce dressage nouveau, ont obtenu des pour-cents devant lesquels nous restons stupéfaits. Le deuxième Bureau de l'infanterie a, là, une excellente occasion de démontrer qu'il n'est point rebelle aux innovations et de décider si, en fait de tir, rien n'est bon que ce qui vient de Châlons. Il semble que la mise à l'essai des méthodes prônées par le commandant Montaigne est une expérience qui s'impose.

26. — Les Allemands ont adopté l'année dernière un fusil nouveau, ou plutôt un ancien fusil transformé qu'on avait pris d'abord pour un fusil automatique. Le nouvel engin mis aux mains de l'infanterie allemande n'est nullement l'arme modèle que nous croyions en France, et s'il a quelques défauts de moins que le précédent, il ne possède, au point de vue balistique, aucun avantage sérieux sur celui dont il prend la place. Divers articles publiés dans des journaux spéciaux nous avaient déjà renseignés exactement à cet égard : leur conclusion était vraie, s'il en faut croire la brochure très complète parue chez Charles-Lavauzelle sous le titre : *Le Fusil allemand modèle 1898.*

27. — En France, nous savons pertinemment que notre fusil actuel n'est plus le premier parmi les armes similaires adoptées en Europe ; mais nous avons sagement renoncé à un replâtrage, et nous ne modifierons ce que nous avons que le jour où nous aurons trouvé quelque chose de tout à fait supérieur. Nous avons agi de même pour notre canon et nous avons bien fait, puisque tout le monde sait aujourd'hui que notre 75 est une arme sans rivale dans les deux mondes. L'intérêt qui s'attache à la pièce nouvelle donne un intérêt particulier au livre que vient de publier le lieutenant J. Campana sur *l'Artillerie de campagne 1792-1901*, étude à la fois technique et tactique, que tous nos officiers doivent lire, que toutes nos bibliothèques militaires devraient posséder. Le traité de M. Campana est divisé en trois parties. La première, consacrée à l'artillerie lisse, ne contient guère qu'un Avant-propos. Le véritable intérêt de l'ouvrage réside dans la deuxième et la troisième parties, dans lesquelles l'écrivain trace avec détail et compétence le rôle de l'artillerie dans la guerre de demain. En dépit de l'apparition du nouveau règlement officiel (provisoire) sur l'emploi de l'artillerie, le volume de M. Campana est à étudier : nous le signalons comme tel aux officiers des trois armes.

28. — M. Ébener, chef de bataillon d'infanterie et professeur d'art et d'histoire militaires à Saint-Cyr, vient de publier les *Conférences sur le rôle social de l'officier*, qu'il a faites à l'École spéciale militaire

en 1901. Nous avons lu avec intérêt ces quelques pages, très vivantes, animées d'un patriotisme intelligent et sincère, écrites en un style qui a dû souvent provoquer une légitime émotion chez les jeunes gens qui en ont eu la primeur. Encore que nous ne soyons pas d'accord sur toutes les théories de l'auteur, nous reconnaissons avec plaisir que d'une façon générale ses idées nous ont paru justes et saines.

29. — Dans son *Essai de psychologie militaire individuelle et collective*, M. le docteur Campeano, de l'armée roumaine, étudie des questions qui confinent de très près à celles qu'on voit traitées dans les conférences du commandant Ébener, mais il les examine à un point de vue plus philosophique. La première partie de ce travail est consacrée à la psychologie générale de l'individu, étudiée au point de vue des phénomènes intellectuels et des phénomènes de sensibilité. L'auteur passe ensuite de l'individu aux collectivités, et dans les collectivités il envisage d'abord les armées dans leur ensemble, puis les individualités que comprennent les collectivités, c'est-à-dire les chefs et les soldats. Le chapitre consacré à la psychologie du chef est neuf et intéressant : nous le signalons spécialement au docteur Corre, à M. Hamon et à leurs adeptes. Très fouillée également la quatrième partie, qui a trait à la psychologie des troupes par armes, notamment le chapitre II : « La cavalerie. » En résumé, livre bien pensé et bien écrit, d'une lecture facile en dépit de l'élévation et de la gravité du sujet.

30. — C'est toujours du rôle de l'officier que nous parle le Saint-Cyrien, auteur anonyme de *la Réforme de Saint-Cyr et le Recrutement des officiers* ; et si nous demeurons entièrement d'accord avec lui dans ce qu'il écrit à cet égard, nous ne le sommes plus quand il aborde la question du recrutement de Saint-Cyr, et surtout quand il demande le passage du Saint-Cyrien par le régiment avant l'entrée à l'École. Ce retour au système des cadets de l'ancienne armée ne nous paraît pas désirable, d'autant que l'essai fut tenté avec si peu de succès en 1830, que le général Gérard, alors ministre de la guerre, dut avouer lui-même qu'il s'était absolument trompé dans la valeur de sa réforme. La fusion de Saint-Cyr et de Saint-Maixent serait, évidemment, une mesure excellente ; mais, comment déterminer la limite dans laquelle on devra abaisser le niveau de Saint-Cyr et élever celui de Saint-Maixent ? En dépit des dissidences qui nous séparent de l'écrivain anonyme, nous nous empressons de déclarer que son livre, écrit avec modération et impartialité, est un de ceux dont la lecture s'impose à quiconque a souci de l'avenir de nos écoles militaires, c'est-à-dire de l'avenir de l'armée.

31. — Après la réforme de Saint-Cyr, la réforme de *l'École de guerre*. M. le capitaine J. B. estime qu'il y aurait de grandes modifications à apporter à notre école d'enseignement supérieur, et il demande en

particulier la simplification des examens d'entrée, le développement du travail sur le terrain au détriment des conférences et des cours professés ex-cathedrâ, le choix de professeurs d'une valeur supérieure à ceux qui sont actuellement chargés de l'enseignement. Il y a longtemps que ces doléances et d'autres encore ont été exprimées. La vérité est que le système des examens d'entrée, en donnant une supériorité écrasante aux individualités médiocres, à la condition qu'elles soient pourvues d'une bonne mémoire, a donné souvent des résultats regrettables. Certains esprits éclairés ont demandé autre chose. Ils voudraient que l'École de guerre, recrutée d'une façon différente, contînt deux catégories d'élèves : la première que l'on formerait de jeunes officiers véritablement d'élite — reste à savoir comment reconnaître cette supériorité en temps de paix — serait une école de haut commandement; la seconde catégorie, uniquement destinée à former des officiers d'état-major, c'est-à-dire des auxiliaires du commandement, pourrait être composée de sujets moins transcendants, plus faciles à trouver. Nous craignons avec beaucoup de gens, que notre École actuelle, dont tous les sujets se croient appelés à diriger victorieusement les masses, ne nous ménage dans l'avenir plus d'une déception. Quoi qu'il advienne, la brochure de M. J. B. nous semble remplie d'excellentes pensées et de propositions raisonnables. Il conviendrait qu'on la méditât en haut lieu.

32. — C'est encore d'une réforme, de *la Réforme de la justice militaire*, que traite M. Jean Marsil. Beaucoup de gens pensent avec M. Marsil que les modifications apportées au recrutement de l'armée par le service obligatoire, nécessitent une refonte de notre justice militaire; toutefois, il ne semble pas possible qu'une collectivité comme la collectivité armée puisse subsister si elle n'a des lois à part. Or, il appert trop clairement que c'est pour arriver sûrement à la destruction de cette collectivité que nombre d'écrivains tendancieux demandent la réforme du code. Il est à penser que M. Marsil doit être classé dans ladite catégorie, et cette remarque, qui ressort avec évidence du volume que nous avons sous les yeux, enlève une grande valeur à nombre d'arguments mis en avant par l'écrivain. Un tel sujet demande à être traité avec une impartialité et un calme d'esprit qu'on regrette de ne point rencontrer ici.

33. — Avec le *Guide pratique du service des bureaux de recrutement pour les officiers demandant ce service*, de M. le capitaine Lepointe, nous abordons un sujet moins passionnant. Ce manuel, écrit avec compétence, rendra les plus grands services au public spécial auquel il s'adresse. L'auteur s'est proposé de grouper dans une synthèse claire et à la fois méthodique, les opérations auxquelles donne lieu le fonctionnement d'un bureau de recrutement, et il est arrivé à ce but d'une

[illegible] vers l'Afrique. Les renseignements contenus dans cette brochure sont à la fois complets et variés; ils sont, de plus, faciles à trouver. A signaler aux officiers candidats au recrutement, aux employés des bureaux militaires des mairies et des préfectures.

34. — *L'Afrique et l'Expansion allemande*, de M. le capitaine Chabert, est une étude dans laquelle l'auteur s'est proposé de rechercher les causes qui ont poussé les peuples de la vieille Europe vers les continents nouveaux et spécialement vers l'Afrique. M. Chabert s'est occupé plus particulièrement de l'Angleterre et de la France, et de leurs deux puissances civiles, les possessions lointaines de ces deux puissances qu'on appelle surtout à connaître en lisant son livre. Après un aperçu sur l'expansion coloniale proprement dite, l'auteur étudie avec détails le Sahara, le Soudan, le Congo. Il passe ensuite à l'Afrique orientale, où le Nil, l'Egypte, le Soudan égyptien et l'Abyssinie deviennent le titre d'autant de chapitres particuliers; il termine par une dernière partie consacrée à l'Afrique australe et à la question du Transvaal. Dans ces pages finales nous n'avons pas été peu étonnés de voir l'écrivain considérer comme non douteuse la mainmise définitive de l'Angleterre sur les vaillantes républiques qui luttent toujours dans la pleine possession de leurs moyens contre l'envahisseur. Rien ne nous semble moins certain que le résultat final de cette guerre, et en tout cas il paraît prématuré. Malheur, que de telles appréciations soient formulées à une époque où l'impuissance de lord Kitchener s'accentue de jour en jour. Nous craignons que cette façon d'envisager la guerre transvaalienne ne nuise au succès du volume.

35. — C'est également de l'Afrique que nous parle M. le capitaine Niessel, d'une petite partie de l'Afrique, dans sa brochure intitulée : *Le Maroc*. L'honorable officier s'est servi, pour composer son étude, de ses souvenirs personnels et de divers ouvrages publiés sur la matière; il en a oublié cependant plus d'un où il eût trouvé d'excellents renseignements récents, entre autres *le Maroc moderne* et *le Maroc d'aujourd'hui, d'hier et de demain*. M. Niessel ne pense pas que le moment soit venu encore pour la France de terminer à son profit l'annexion du littoral méditerranéen africain, mais il estime que nous devons nous tenir prêts à toute éventualité, de façon à pouvoir, le cas échéant, faire triompher d'imprescriptibles droits.

36. — La 17e livraison du *Dictionnaire militaire*, édité par la maison Berger-Levrault, vient de paraître. Elle nous donne la série des matières entre *Organisation* et *Piquet*, et s'appesantit en particulier sur les termes : organisation, ouvrages défensifs, parcs (aérostatique, d'armée, de siège), passage de cours d'eau, passerelle, pénétration, pensions militaires, etc. Nous avons dit, à différentes reprises, le bien que nous pensions de ce dictionnaire qui permettra de se passer souvent d'encom-

brants volumes : nous formulons à nouveau cette appréciation à propos de la 17e livraison. Le dernier fascicule est rédigé avec clarté, précision et compétence ; il est au niveau des derniers progrès de la tactique et donne les définitions les plus nouvelles de toutes les matières traitées.

ARTHUR DE GANNIERS.

THÉOLOGIE

Dictionnaire de théologie catholique, publié sous la direction de l'abbé MANGENOT. Fasc. V et VI (col. 1185 à 1824). Paris, Letouzey et Ané, 1901. — Prix de chaque fasc. : 5 fr.

Deux fascicules seulement ont paru cette année ; la mort de M. l'abbé Vacant n'a pas été sans amener quelque retard à la publication ; son successeur a dû se mettre au courant des notes du regretté défunt, entrer en relation avec les collaborateurs ; c'est un moment difficile à passer, mais maintenant tout fait espérer que la suite va arriver rapidement ; le VIIe est en pages et le VIIIe est fort avancé.

Pour le moment, j'ai à dire quelque chose des articles qui composent les deux fascicules de 1901. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit déjà (*Polybiblion*, t. LXXXVI, p. 424 et t. XCI, p. 421) : le programme annoncé est rempli ; les monographies confiées à des spécialistes donnent pleine satisfaction et l'ouvrage, on peut le voir maintenant, répondre à ce qu'on en attendait.

M. Maisonneuve, de l'Institut catholique de Toulouse, a traité très largement l'article *Apologétique;* son étude, qui après de 70 colonnes, est un véritable monument ; de moindre étendue, mais non moins savant est l'article de M. l'abbé Bareille sur les *Pères Apologistes.*

La question des *Anges* a été partagée entre M. Bareille, le regretté M. Vacant, Mgr Miskgian, et les PP. Petit et Parisot ; ces trois derniers traitent de la doctrine angélologique dans les églises orientales. M. Mangenot s'occupe de l'*Apocalypse* et des *Apocryphes ;* le P. Bainvel de *Saint Anselme* ; M. Ermoni des *Conciles d'Antioche ;* M. Deshayes, du Mans, donne une analyse des plus claires de la Constitution *Apostolicæ Sedis*; le P. Vailhé résume l'histoire des *Patriarcats d'Antioche;* M. Gatard celle de l'*Anglicanisme ;* Mgr Batiffol consacre à la question de l'*Arcane* plus de vingt colonnes remplies de curieux renseignements ; enfin l'article *Archéologie chrétienne* est magistralement traité par M. Marucchi, le disciple du commandeur de Rossi.

Je ne fais que mentionner les nombreuses biographies de théologiens et d'auteurs ecclésiastiques signées Mandonnet, Sommervogel, Toussaint, Oblet, Heurtebize, Édouard d'Alençon, Godet.

Le fascicule VII se termine par un très bon article sur l'*Arianisme* par le P. Le Bachelet dont la fin se trouvera dans le fascicule VIII qui va paraître dans les premières semaines de 1902. P. PISANI.

Prælectiones dogmaticæ *quas in Collegio Ditton-Hall* habebat CHRISTIAN PESCH, S. J. T. IX. *Tractatus dogmatici de virtutibus, de peccato, de novissimis.* Freiburg im Breisgau, Herder, 1899, in-8 de VIII-366 p. — Prix : 6 fr. 75.

On sait quelle est l'œuvre remarquable entreprise par le R. P. Christian Pesch, et avec quelle infatigable promptitude il en poursuit l'exécution. Nous voulons recommander aujourd'hui le volume consacré dans cette collection dogmatique aux *Vertus morales*, au *Péché habituel et actuel*, aux *Fins dernières*.

L'étude des vertus morales est généralement trop délaissée ; on soupçonne peu sa nécessité pour l'intelligence des principes les plus essentiels à la Morale pastorale, et à la Casuistique. — Mais surtout on semble ignorer quelle importance a la vertu de Prudence pour l'étude des questions difficiles relatives soit aux rapports entre les différentes vertus, soit aux principes fondamentaux de la connaissance morale et religieuse. J'aurais souhaité pour ma part un peu plus que vingt pages sur cette question très complexe, tout à la fois psychologique, dogmatique et morale.

Après les quatre vertus cardinales, l'auteur traite de la Religion considérée en elle-même (p. 139-145) et de ses actes (la prière, les oblations, le vœu, le jurement (p. 139-205).

Dans le second traité : *De Peccato* (p. 205 à 262), l'auteur s'attache surtout à mettre en relief les notions fondamentales empruntées à la Scolastique : essence du péché mortel actuel et du péché mortel habituel, consistant dans une privation de la grâce sanctifiante — différence spécifique du péché — nature du *reatus* — essence du péché véniel tant habituel qu'actuel, etc.... Le péché originel n'est pas traité dans ce volume, il est seulement l'objet d'un *scholion*.

On sait les récents développements qu'a pris *l'Eschatologie*, du fait surtout de l'importance croissante accordée aux études de théologie positive. Le P. Pesch n'a pas manqué d'accorder à ces questions une part considérable. Le traité *De Novissimis* est fort développé : la Mort et le Jugement particulier (p. 264 à 279) ; — le Purgatoire (p. 279 à 303) ; — l'Enfer (p. 307 à 329) ; — la Résurrection, le Millénarisme et le Jugement dernier (p. 279 à 357). Beaucoup de références patristiques ; essais de solutions dans mainte question difficile, relative à l'enseignement traditionnel de l'eschatologie, telles que l'Origénisme et le Millénarisme.

Nous formons les vœux les plus pressants pour que les traités du P. Pesch apportent aux études de nos séminaires, avec un trésor d'informations précieuses, un regain de vie théologique. Il est à souhaiter qu'ils soient entre les mains de l'élève aussi bien que du maître. Puissent-ils avancer l'heure du réveil, réclamé de tous côtés.

B. DE CARROY.

Catéchisme de Léon XIII. *Les Principaux Enseignements de Léon XIII. Extraits des encycliques, lettres et allocutions de Sa Sainteté, réunis et disposés en leçons catéchistiques*, par le R. P. G. Cerceau, S. J. Paris, Rondelet, 1901. In-8 de 579 p., en 10 fascicules.— Prix de chaque fasc. : 0 fr. 75.

Ce n'est pas là un ouvrage dont on ait à apprécier le fond. On y admire une fois de plus, avec quelle abondance et quelle sûreté Léon XIII a distribué au monde l'enseignement catholique sur les plus graves questions. Le titre des neuf leçons suffit à le prouver : *L'Église, l'État, l'Église et l'État ; les Catholiques, les Catholiques français; les Religieux français, les sectaires ; la Question romaine et les sectaires ; la Famille ; la Question sociale ; la Démocratie chrétienne ; la Liberté et les libertés ; l'Église et l'esclavage.*

Léon XIII a dit lui-même : « Nous avons cru, dès le commencement de notre pontificat, que notre tâche toute spéciale était de montrer au monde les grands trésors de la doctrine catholique, soit parce que beaucoup ne la connaissent pas, soit parce que d'autres la dénaturent, la calomnient et la combattent. » C'est pour correspondre à cette préoccupation que l'auteur a groupé, sous une forme catéchistique, et avec des divisions logiques très exactes, les principaux passages des actes pontificaux sur chacun des grands sujets traités par Léon XIII ; il en a ainsi rendu la lecture et l'étude plus faciles, plus attrayantes et les documents plus aisément utilisables pour les conférenciers et les prédicateurs. Cette utilité est encore augmentée par l'excellente table des matières, très détaillée et très bien dressée, qui termine le volume. Il faut féliciter le R. P. Cerceau de la manière dont il a exécuté ce dessein et le remercier du très grand service qu'il a rendu à tous ceux qui veulent s'appuyer sur les enseignements pontificaux.

A. B.

Œuvres choisies de Mgr Dupont des Loges, **évêque de Metz.** Paris, Poussielgue, 1901, in-16 de xii-421 p. — Prix : 5 fr.

Voici le complément de la biographie remarquable du dernier évêque français de la cité messine, écrite par M. l'abbé F. Klein. C'est l'histoire littéraire et édifiante du vaillant prélat. On a choisi six instructions pastorales d'un intérêt général : 1° *Sur les dangers du temps présent* (1868), condamnant la *Ligue de l'enseignement*, alors à ses débuts ; 2° *La Force chrétienne ;* 3° *L'Espérance chrétienne ;* 4° *La Famille* (1870) ; 5° *La Communion des saints* (1875) ; 6° *La Conscience* (1877). Viennent ensuite les allocutions synodales, adressées chaque année à ses prêtres réunis en synode (1843-1886), « pages vécues, qui retracent dans ses grandes lignes l'histoire du clergé du diocèse de Metz, pendant près d'un demi-siècle » (p. xi). Pour le présent et pour l'avenir, les conseils et les avis, les exhortations et les enseignements, rappelés dans les allocutions synodales, conservent toute leur opportunité. L'idéal du sacerdoce ne change pas

et ce sera toujours par la fidélité aux mêmes devoirs et par la pratique des mêmes vertus que se formera le prêtre puissant par l'éloquence des œuvres. — Ce manuel reproduit aussi quelques-unes des nombreuses allocutions prononcées sur chacune des œuvres de piété ou de charité, sur chacune des institutions du diocèse de Metz.

Sous le titre de Souvenirs, on trouve à la fin du volume les conférences spirituelles faites au séminaire de Saint-Sulpice par le futur évêque, « premières effusions d'une piété fervente rendues avec toute la fraîcheur de la jeunesse. » — Enfin quelques lettres de Mgr Dupont des Loges, remplies de compassion et de consolation pour l'épreuve, seront du baume pour les cœurs meurtris. Le cardinal Langénieux écrit à M. le chanoine Willemmier, doyen du chapitre de Metz, qui a fait cette publication : « A chaque page, pour ainsi dire, j'ai retrouvé l'évêque de Metz, tel que je l'ai connu, tel que je l'ai aimé, simple et noble tout ensemble, dans ses écrits, comme il l'était dans son attitude et dans sa conduite. »

LOUIS ROBERT.

JURISPRUDENCE

La Paix et la Guerre (*Conférences de Bruxelles et de La Haye*), par F. DE MARTENS. Paris, Rousseau, 1901, in-8 de XI-552 p. — Prix : 10 fr.

La Conférence de la paix à La Haye. *Étude d'histoire contemporaine*, par F. DE MARTENS. Trad. du russe par le comte DE SANCE. Paris, Rousseau, 1901, gr. in-8 de 43 p. — Prix : 3 fr.

« Ce ne sont pas toujours, dit M. de Martens, les passions déchaînées ou l'instinct brutal, excité pendant le combat, qui provoquent des massacres inutiles et des cruautés abominables. Non, c'est très souvent l'ignorance absolue des stipulations obligatoires des conventions internationales, conclues en vue de l'état de guerre, ainsi que des lois et usages reconnus obligatoires au cours des guerres internationales. » Les gouvernements avaient deux problèmes à résoudre : 1° Codifier les lois et usages obligatoires pendant les opérations ; 2° En imposer l'étude pour garantir l'exécution.

En 1873, M. de Martens soumettait au prince Gortchakov un projet primitif de convention internationale que l'empereur Alexandre II communiqua aux puissances européennes, dont les représentants, réunis à Bruxelles en 1874, élaborèrent un projet de déclaration spécifiant les lois et coutumes de la guerre. Pour le moment, cet acte de 1874 ne reçut pas de force exécutoire.

Quelques années plus tard, en 1877, une guerre éclatait entre la Russie et la Turquie. M. de Martens s'appliqua assidûment à relever tous les procédés des belligérants et il les examina au point de vue de la déclaration de Bruxelles. Le résultat de cet examen était édité en 1878. Il vient d'être publié en français : la traduction en a été faite par

le comte de Sancé. Il y a été joint, en appendice. les textes de la déclaration de 1874 et de la convention signée à La Haye en 1899.

Le récit de la dernière guerre russo-turque est extrêmement instructif et intéressant.

— En 1900, M. de Martens exposait dans une conférence à Saint-Pétersbourg, laquelle a été traduite par M. de Sancé, les travaux de La Haye. Cet opuscule sera lu avec intérêt par le grand public.

A. D'AVRIL.

L'Angleterre et les Républiques boers. *Étude de droit international,* par J. WESTLAKE. Paris, Fontemoing, 1901, in-8 de 184 p. — Prix : 3 fr. 50.

La première partie de cette étude est consacrée à l'histoire, on peut dire diplomatique, du Sud-Africain. Sans remonter à l'année 1795, alors que le prince d'Orange requit le gouverneur hollandais d'admettre les troupes anglaises pour protéger la colonie contre une invasion française, arrivons à la convention de la Rivière des Sables conclue le 19 janvier 1852 entre des commissaires britanniques et une députation des colons émigrés au nord du Vaal. Par l'article 1er, le gouvernement britannique garantit aux colons résidant au-delà du Vaal le droit de se gouverner d'après leurs propres lois, sans intervention aucune du gouvernement britannique. — Une autre convention fut signée à Bloemfontein le 23 février 1854. Par l'article 1er, le commissaire britannique, « en concluant une convention pour le transport définitif du territoire de l'Orange aux représentants délégués par les habitants pour le recevoir, garantit pour l'avenir, de la part de S.M., l'indépendance du pays et de son gouvernement. » C'est ainsi, ajoute M. Westlake, « que l'État libre d'Orange fut lancé dans le monde international (p. 41). » En 1868, les Boers publiaient une proclamation portant que la baie de Delagoa appartenait à la République sud-africaine. Une sentence arbitrale du maréchal Mac-Mahon adjugea la dite baie au Portugal (24 juillet 1875). — La convention de Prétoria (3 août 1881) garantit « que l'autonomie complète, sous la suzeraineté de S. M., sera accordée aux habitants du territoire transvaalien, aux termes, réserves et limitations qui suivent....»

Ces arrangements n'avaient pas amené la concorde. Un article du journal *Der Patriot* en témoigne : « L'Anglais s'est fait haïr, ainsi que son langage et tout ce qui lui appartient... Bannissez de votre maison cette peste, l'institutrice anglaise, qui ne parle qu'anglais aux enfants. »

Par une convention signée à Londres le 27 février 1884, il était stipulé que « La République sud-africaine ne conclura aucun traité ni engagement avec un État ou nation autre que l'État libre d'Orange, ni avec aucune autre tribu indigène à l'est et à l'ouest de la République,

avant qu'il n'ait été approuvé par la Reine. » M. Westlake ajoute : « La République naissait sous la réserve d'un fort contrôle britannique, qui, cependant, ne la plaçait pas sous la domination indéfinie à laquelle les Indes orientales sont assujetties » (p. 67).

Dans les chapitres suivants, l'auteur expose les événements qui ont amené la rupture; il conclut : « Nous avons la conviction que notre pays a administré cet empire avec un respect pour l'humanité et l'égalité... et, en ce qui concerne les causes mêmes de la guerre de 1899, nous estimons et nous jugeons qu'il avait pour lui le droit et la justice. » L'opinion publique jugera : il était juste d'entendre les deux parties.

A. D'AVRIL.

SCIENCES ET ARTS

Auteur du catholicisme social, par G. GOYAU. 2me série. Paris, Perrin, 1901, in-16 de VIII-328 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume n'est pas précisément un livre, mais un recueil où M. Goyau a réuni un certain nombre d'articles écrits en diverses circonstances, et tous relatifs à la valeur sociale du catholicisme. Il est divisé en quatre parties : la première se rapporte à la définition du catholicisme social et à l'encyclique *Graves de communi* fixant ce qu'il faut entendre par la démocratie chrétienne, qui n'a aucun rapport à la forme politique du gouvernement. La seconde partie contient la description très intéressante du rôle social d'un monastère au moyen âge et des monographies de saints et de saintes dont plusieurs sont charmantes. La troisième partie rappelle plusieurs manifestations récentes du catholicisme social, enfin la quatrième indique avec beaucoup de finesse les travers qui éloignent la jeunesse d'aujourd'hui du catholicisme, les moyens de la ramener et le rôle social de la jeunesse catholique.

Nous avons lu avec beaucoup de plaisir ce volume où se manifeste un esprit si profondément chrétien. On sent un apôtre dans l'auteur; son livre n'est pas seulement un beau livre, mais une bonne œuvre et une action. Les catholiques dépouillés aujourd'hui de tout pouvoir politique n'ont plus qu'un moyen de regagner l'influence : c'est de se rapprocher du peuple en s'occupant efficacement de lui assurer tout le bien-être et toute la justice possible. Non seulement c'est leur intérêt, mais c'est leur devoir. L'esprit du christianisme leur en fait une loi. L'auteur montre très bien que dans la doctrine catholique, les riches et les intellectuels ont été faits pour s'occuper des pauvres et des faibles. Il n'y a donc qu'à s'applaudir du mouvement qui pousse une vaillante jeunesse à s'adonner non seulement aux œuvres de charité, mais à toutes celles qui ont pour but l'amélioration du sort des classes populaires. Elle entre ainsi dans le grand courant de la vie catholique tel que l'Église l'a toujours conçu et voulu.

Ce mouvement cependant a provoqué au début une certaine défiance de la part de catholiques trop imbus du « libéralisme. » Est-ce tout à fait leur faute ? Les premiers qui se sont présentés comme les chefs du mouvement n'ont-ils pas montré plus d'intérêt pour les classes populaires que de connaissance des lois économiques ? Ces lois doivent céder le pas à la morale, d'accord ; mais encore faut-il les connaître pour ne pas tomber dans des utopies irréalisables, ou pousser à des mesures qui produiraient des effets exactement contraires à ceux que l'on se propose. Il est, entre autres, une loi fondamentale : qui dépouille le riche, ruine le pauvre. Or, nous avons vu des auteurs, non des plus exagérés, soutenir que la propriété privée est une institution de la société, qui peut la changer, si elle le juge à propos, et que la justice réclame l'établissement de l'impôt progressif. De telles idées n'ont rien à voir avec le thomisme et sont absolument nouvelles en théologie. Il est bien naturel que beaucoup de catholiques aient vu dans ces hommes et dans ces prêtres un renfort maladroitement apporté aux ennemis de l'ordre social.

Nulle part M. Goyau ne défend de pareilles idées, mais nous tenions à lui expliquer « pourquoi la cause du conservatisme et du libéralisme économique rencontre encore des champions dans les sphères catholiques. »

D. V.

L'Apiculture moderne, par A.-L. Clément. 5e édition. Paris, Larousse, 1901, in-8 de 157 p. orné de 153 grav. — Prix : 2 fr.

Bien que les manuels d'apiculture soient assez nombreux, il importe de signaler celui de M. Clément dont la dernière édition fait un ouvrage des plus utiles. La science de l'auteur, la simplicité et la clarté de sa composition, les nombreuses vignettes qu'il a lui-même dessinées d'après nature en rendent l'étude très profitable ; c'est donc à juste titre que diverses sociétés d'agriculture lui ont attribué des prix et des médailles.

Après avoir exposé l'histoire naturelle, la physiologie, les mœurs et le rôle des abeilles, l'auteur résume tout ce qu'on a fait successivement pour favoriser leur instinct et en tirer le plus de services possibles. Aussi les conseils pratiques raisonnés abondent-ils dans ce livre qui est un guide précieux. Tous les systèmes modernes de ruches et d'installations de ruches sont passés en revue. On sait ce qu'il faut faire. Deux chapitres s'occupent des maladies des abeilles, et des ennemis qui les attaquent. Les moyens de les défendre sont bien indiqués. Enfin l'ouvrage se termine par des détails complets sur le miel et sur la cire, moyens de les recueillir, de les utiliser, fraudes dont il faut se garer, et diverses recettes de boissons et de liqueurs.

Ouvrage en somme complet, bien fait, intéressant et véritablement utile.

G. de S.

Œuvres scientifiques de G. Robin, publiées par Louis Raffy. Paris, Gauthier-Villars, 1911. — *Physique mathématique*. Gr. in-8 de VI-180 p. — Prix : 5 fr. — *Thermodynamique générale*. Gr. in-8 de XVI-272 p. — Prix : 9 fr.

De son vivant, Robin a publié très peu de choses ; presque tout est compris dans le premier de ces deux volumes. Tout d'abord, nous trouvons les études sur la distribution de l'électricité ; les deux premières parties sont la reproduction de sa thèse de doctorat, la troisième partie, qui complète certains points particuliers ou qui ouvrent des aperçus nouveaux, est tirée de différents mémoires. Cette étude magistrale, qui comprend et la théorie générale des conducteurs fermés ou ouverts, et des applications à des surfaces simples, doit être indispensablement connue de ceux qui voudraient s'occuper de questions connexes. Ensuite vient un mémoire sur le problème général de l'hydrodynamique ; puis celui sur les percussions et explosions dans les liquides. Ce n'est qu'un premier travail sur la question. Il nous semble qu'en prenant pour base ce travail on pourrait aller plus loin dans l'étude de l'action d'une torpille sur un flotteur et aborder l'étude de cette action sur le sous-marin porteur. Quatre petits mémoires différents terminent ce volume.

Robin était un travailleur acharné cherchant non seulement à faire avancer la science, mais encore, croyons-nous, *surtout* à débarrasser la science des hypothèses inutiles. Il voulait baser les sciences physiques sur des hypothèses directement vérifiables par l'expérience. L'œuvre était hardie et difficile. Des nombreuses tentatives qu'il a faites, nous ne savons presque rien, car Robin détruisait lui-même les travaux dont il n'était pas absolument satisfait. Grâce à des notes de cours, à quelques écrits de l'auteur, et surtout à un travail patient et énergique, M. L. Raffy a reconstitué une thermodynamique générale qui, si elle n'est pas l'œuvre absolue de Robin, représente, autant que possible, ses propres idées. L'Introduction, tirée en majeure partie de la leçon inaugurale du cours de chimie physique, fera, avant toute chose, comprendre quelles étaient les idées de Robin ; s'il parle plus particulièrement de la thermodynamique, il ne s'ensuit pas que les mathématiciens et les philosophes n'aient pas grand intérêt à lire ces quelques pages. Nous ne saurions dire quel plaisir nous avons eu à voir : la notion tangible de travail se substituer à l'entité, la force ; comment le problème général de la dynamique se relie étroitement à la thermodynamique tel que Robin l'expose ; les clartés nouvelles qui nous sont apparues dans le chapitre consacré aux deux principes de Carnot. Nous laissons de côté toutes les questions qui forment le fond même de la thermodynamique, nous ne pourrions citer que les titres qui sont connus de tous, sans pouvoir détailler toutes les formes nouvelles qu'a su donner Robin tant aux principes fondamentaux qu'à leurs conséquences. Tout

est à lire, à étudier et à approfondir. L'œuvre de Rohin peut être féconde en conséquences : merci donc à M. L. Raffy de l'avoir fait connaître.

É. CHAILAN.

Principes d'anthropologie générale, par l'abbé N. BOULAY. Paris, Lethielleux, s. d., in-18 de 334 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. l'abbé Boulay, à la fois naturaliste et théologien, était parfaitement qualifié pour écrire ce résumé, concis mais très substantiel, des principes philosophiques généraux se rapportant à l'homme considéré au point de vue organique, intellectuel, moral, social et religieux. Philosophes et savants le liront avec intérêt et profit. De nombreuses références bibliographiques leur permettront d'acquérir, s'ils le jugent à propos, des notions plus étendues sur les sujets traités.

L'auteur examine d'abord une question préalable et d'une importance fondamentale, celle de l'objectivité de nos connaissances ou de la certitude, et montre tous les dangers d'une doctrine qui, sous différents noms constitue l'idéalisme et aboutit au scepticisme absolu. L'idéalisme ne tient compte que des phénomènes subjectifs ; il s'isole des faits et des réalités d'ordre naturel. Le matérialisme, au contraire, cherche dans les lois de la matière l'explication de tous les phénomènes psychologiques, qui ne seraient que des épiphénomènes, c'est-à-dire des formes accessoires des fonctions physiologiques.

A ces doctrines erronées, M. l'abbé Boulay oppose le réalisme dogmatique, qui constitue l'enseignement traditionnel de l'Église. Seule cette doctrine est capable de nous renseigner sûrement sur la nature de l'homme, qui n'est ni un pur esprit ni un simple organisme, mais un composé soumis à la fois aux lois de la matière et à celles de l'esprit.

Étudiant d'abord l'homme individuel, l'auteur passe en revue les problèmes généraux de la physiologie, de la biologie et de la psychologie et montre l'impuissance de l'idéalisme autant que du matérialisme à expliquer l'origine et la nature de la vie, le développement des organismes et des facultés intellectuelles supérieures de l'homme. Sans la notion de l'âme substantielle, un grand nombre de faits restent incompréhensibles. La théorie de l'évolution, pas plus que celle de l'hérédité, ne rend un compte satisfaisant de la finalité si manifeste dans l'organisation des êtres vivants en général et de l'homme en particulier.

Si de l'homme individuel on passe à l'étude du groupe tout entier on se retrouve en face des questions d'origine et de fins dernières. Ni la science, ni l'histoire, ni la préhistoire ne peuvent fournir de réponses sur des choses qui échappent à leurs investigations. Seule, la révélation nous instruit par la voix d'une autorité surnaturelle, dont la doctrine s'adapte parfaitement aux méthodes rationnelles. Une des conséquences

de cet enseignement est de donner à la morale un caractère de vérité absolue, qu'on ne peut demander ni à la fiction idéaliste ni au matérialisme, condamnés d'ailleurs par leurs effets funestes et les troubles qu'ils engendrent dans la vie sociale.

Ces effets, M. l'abbé Boulay les étudie dans la famille, dans la société civile et dans la société religieuse, et prend comme exemple la France contemporaine, où nos adversaires, sectaires, athées et francs-maçons, tendent à détruire tout ce que nous nous efforçons de maintenir, de consolider et de développer. Aux catholiques de s'entendre sur les moyens les plus efficaces pour neutraliser l'action subversive qui les menace et d'aplanir les divergences d'opinion qui les divisent. M. l'abbé Boulay passe en revue quelques-unes de ces questions controversées, celles du salaire, de la population, du rôle de l'État, et conclut qu'elles n'ont de solution que dans la pratique des vertus évangéliques. Les œuvres purement sociales sont impuissantes par elles-mêmes, le but à atteindre n'étant pas de faire des païens heureux, mais des chrétiens convaincus.

L'influence bonne ou mauvaise de l'État dépend si étroitement, en France, des résultats électoraux, que le devoir électoral bien compris et bien pratiqué prime tout au point de vue politique. On a abusé de la formule : il faut aller au peuple. C'est une formule vague. Le peuple est un être de raison. Il n'y a de réel que des hommes dans les conditions les plus diverses et les plus opposées. C'est à toutes les consciences individuelles, à celle du riche comme à celle du pauvre, qu'il faut s'adresser pour les éclairer d'un même rayon de vérité.

A. Arcelin.

LITTÉRATURE

Petit Larive et Fleury. Dictionnaire français encyclopédique *à l'usage des adultes et des gens du monde.* Paris, Chamerot, s. d. (1902), in-8 de XIV-1456 p. à 3 colonnes, illustré de 1345 fig., 83 tableaux d'art et 112 cartes, cartonnage toile, fers spéciaux, tr. rouges. — Prix : 5 fr.

Mémento Larousse encyclopédique et illustré. 2e éd. Paris, Larousse, s. d. (1902), petit in-16 de 784 p., avec 850 grav., 82 cartes dont 50 en couleurs et 90 tableaux, cartonné. — Prix : 4 fr. 50.

Le *Petit Larive et Fleury* est, assurément, l'un des plus importants dictionnaires encyclopédiques abrégés composés jusqu'ici en notre langue. Tout d'abord, les auteurs ont voulu simplifier « la recherche des mots en ne faisant qu'une seule nomenclature, aussi complète que possible, afin d'éviter au lecteur de feuilleter, sans résultat, une partie du volume, pour chercher un mot qui se trouve dans l'autre. » Donc, tous les mots sont placés dans l'ordre alphabétique rigoureux, qu'ils concernent la langue, l'histoire, la géographie, la biographie, les sciences et les arts. En leur Préface, MM. Larive et Fleury font cette

déclaration intéressante : « Nous n'avons pas hésité à introduire un grand nombre de néologismes issus du langage populaire ou créés par l'industrie, l'agriculture, la politique, etc., néologismes qui s'insinuent dans la langue par la science, la littérature, le théâtre, le journalisme, etc. On trouvera également des mots dialectaux et des mots provenant des idiomes de contrées nouvellement explorées. Nous avons enfin fait une large part aux termes de métiers et de sports. »

Pour le nombre de mots entrés dans ce dictionnaire, nous acceptons sans contrôle celui que nous annoncent les auteurs : 73,000. On conviendra que c'est énorme. Nous avons eu la curiosité de comparer le présent volume avec le *Dictionnaire français illustré des mots et des choses*, publié par les mêmes auteurs, de 1887 à 1890. De cet examen, fait en divers endroits, nous concluons que le *Petit Larive et Fleury* renferme sensiblement plus de mots se répartissant sur toutes les matières. Sans doute, les indications, ici, sont brèves, mais elles suffisent à ceux qui n'ont besoin que de renseignements précis et succincts.

Les auteurs n'ont pas manqué de reproduire *in-extenso*, en tête du volume, la circulaire du ministère de l'instruction publique en date du 26 février 1901, relative aux tolérances d'orthographe et de syntaxe, que nous sommes loin d'approuver intégralement, mais dont bénéficient aujourd'hui les candidats dans les examens et les concours dépendant de ce ministère.

On peut reprocher à cet ouvrage des manques de proportions entre certains articles. Ainsi, par exemple, si nous prenons le mot *France*, nous constatons qu'il remplit cinq colonnes et demie (la colonne est de 87 lignes), alors que le mot *Allemagne* est résumé en une demi-colonne, que *Prusse* s'étend sur une colonne entière et que *Russie* occupe une colonne et un quart. Voyez aussi *Paris* (une colonne et un cinquième), *Rome* (une colonne), puis passez à *Londres* (26 lignes seulement). A *Vienne* d'Autriche, ne demandez pas plus de 19 lignes, et contentez-vous de 14 lignes pour *Constantinople*, de 10 pour *Pétersbourg* et de 4 pour *Berlin*. La décroissance est forte. Et puis, si 24 lignes suffisent à Louis XIV, pourquoi donner une colonne et demie à Napoléon Ier ?

Ces observations, et quelques autres encore que nous eussions pu formuler, n'enlèvent rien d'ailleurs au mérite et à l'utilité pratique du *Petit Larive et Fleury*, qui unit à un bon marché peu ordinaire une impression excellente et une illustration aussi soignée qu'abondante. Les cartes départementales, notamment, sont exécutées d'une manière parfaite : très claires, très lisibles, elles rappellent en petit celles que l'on trouve dans le *Dictionnaire des mots et des choses*.

— Avec le *Mémento Larousse*, nous nous trouvons encore en face d'un

travail encyclopédique, puisque l'on peut en user différemment. Les quelques lignes suivantes détachées de la courte Préface du volume en résument très exactement l'économie et le but : « Le *Mémento Larousse* est une véritable encyclopédie de la vie pratique. Expliquant sous une forme méthodique et substantielle tous les matériaux d'une solide instruction, il ne s'en tient pas aux programmes scolaires. L'a cette originalité de faire place, à côté de la vie purement intellectuelle, à une foule de notions de la vie usuelle qui ne trouveraient rien nulle part ailleurs. Il forme ainsi un tout d'une exceptionnelle valeur pratique, un véritable vade-mecum. »

Quant aux matières traitées, elles sont tellement considérables que nous devons nous borner à n'indiquer que les principales, savoir : Grammaire et littérature française ; Histoire générale et histoire de France ; Cosmographie, géologie, géographie ; Arithmétique, comptabilité, géométrie ; Physique et chimie appliquées à l'industrie et à l'agriculture ; Hygiène, économie domestique, agriculture, horticulture ; Morale ; Droit usuel ; Couture, broderie ; Musique ; Usages du monde ; Proverbes et locutions ; Médecine pratique, etc., etc. C'est très complet et fort intéressant. Nous regrettons toutefois d'avoir à noter (p. 189) à propos des émigrés une petite phrase qui n'a l'air de rien et de laquelle, pour les personnes insuffisamment renseignées, il résulte que les émigrés étaient de mauvais Français. Page suivante, il est vrai, nous voyons les massacres de Septembre flétris en quelques mots. La *Morale* de ce *Mémento* comporte les « Devoirs envers Dieu » (p. 615). Mais il s'agit ici d'un Dieu vague, indéfini, et les devoirs mentionnés ne sont pas nombreux.

Donc, quelques imperfections dans ce volume et beaucoup de choses utiles, pratiques, au milieu desquelles il est facile de se reconnaître grâce à une table des matières dressée avec soin, selon l'ordre alphabétique. Les figures dont il est illustré sont bien exécutées et les cartes en couleurs intercalées entre les pages 224 et 225, tirées sur papier fort, méritent nos suffrages. — Nous allions oublier qu'entre les pages 16 et 17, l'éditeur a inséré, imprimée sur papier rose, la circulaire ministérielle relative aux tolérances orthographiques déjà mentionnée dans le *Petit Larive et Fleury*.

E.-C. GAUDOT.

L'Énéide de VIRGILE, traduite en vers français par ALPHÈE MOTHEAU. Paris, Perrin, 1901, in-16 de 495 p. — Prix : 4 fr.

Traduire un grand poète est, pour un sincère admirateur du beau, une œuvre attrayante entre toutes, mais aussi particulièrement difficile. M. Motheau (sa préface en fait foi) ne s'est nullement dissimulé les écueils à peu près inévitables de sa tâche ; mais si pour triompher d'un péril la première condition est bien de l'envisager en face ; à vrai dire

ce n'est pas cependant en toute circonstance une garantie de succès. De fait il y a dans cette traduction nouvelle des tours un peu prosaïques, des expressions trop familières ; des vers plus ou moins utiles, ajoutés au texte sans autre raison apparente que d'amener une rime jugée indispensable. Un « parnassien » jugerait çà et là l'harmonie douteuse et la versification un peu lâche : mais le sens est en général assez heureusement rendu, et des passages tels que les suivants notés en ouvrant le livre au hasard, sont d'assez belle venue :

Anne, ô ma sœur, quel trouble en mon cœur agité
Depuis que ce Troyen est chez nous abrité !
Quelle noblesse éclate en son mâle visage !
Quel port plein de grandeur et quel vaillant courage !
Je le crois en effet de la race des Dieux.
La fierté ne sied point à qui n'a pas d'aïeux.
.....
Ils marchaient seuls dans l'ombre et dans l'immensité
Du séjour vide et noir par Pluton habité :
Tels ces chemins perdus sous la forêt ombreuse
Où la lune répand une clarté douteuse ;
La nuit qui met un voile au front des vastes cieux
Rend chaque objet confus, vague, incolore aux yeux.

Au bas des pages quelques brèves notes mythologiques, géographiques et historiques ; pour savourer les beautés du poème, les lettrés devront s'abandonner à leur goût éclairé et délicat ; mais ont-ils besoin d'autre chose ?

C. Huit.

François Villon, par Gaston Paris (*Les Grands Écrivains français*). Paris, Hachette, 1901, in-18 de 190 p. — Prix : 2 fr.

Ah ! quel livre délicieux cela pouvait être jusqu'au bout ! Il était si bien commencé, par un tableau si pittoresque de ce Paris au xve siècle, où, de sa maison du cloître de Saint-Benoît le Bestourné, nous suivions le joyeux drôle que fut Villon au Quartier latin, à la taverne de la *Mule*, à la *Pomme de pin* par delà le Petit-Pont, au cabaret des *Trumelières* près les Halles, ou dans le cimetière des Innocents ! Là, nous rencontrions la grosse Margot ; et ici nous errions avec lui le long de ces belles arcades gothiques des Innocents, où s'entassaient des montagnes d'ossements exhumés et des pyramides de crânes, tandis que courait sur les murs la célèbre danse Macabre... Nous comprenions alors le pourquoi de ses plus célèbres poésies, et, par exemple, où il avait pris le goût de ses méditations, à la fois ironiques et sombres, sur la mort :

Quand je considère ces testes
Entassées en ces charniers ;
Tous furent maistres de requestes
Ou tous furent porte-paniers...

Nous entrevoyions les personnages, puissants seigneurs, chanoines, professeurs, bourgeois, procureurs et sergents, aventuriers et larrons,

même les femmes peu recommandables, gantières, heaumières ou saucissières, qu'il avait connus. Devenus les compagnons de tous ses vagabondages à travers Paris, et aussi, un peu, à travers les livres, nous commencions à savoir le secret de son génie et de son âme : en vérité c'était charmant.

Mais cela n'a pas duré : l'érudit, malgré lui, a reparu dans un livre fait pour les gens du monde, où il devait n'être que l'auxiliaire discret de l'artiste; alors le charme s'est rompu. Déjà, et en dépit de jolies pages, les aventures de Villon paraissent un peu monotones à se répéter sans une suffisante précision évocatrice. Mais l'étude de l'œuvre est faite comme pour des gens qui la connaîtraient bien. Au lieu de nous en revivifier les morceaux les plus brillants, en y faisant circuler pour nous ce sens qui maintenant presque à chaque vers nous échappe et que M. Gaston Pâris possède, lui, grâce à sa merveilleuse connaissance de l'époque, de l'histoire, des mœurs, de la langue, il s'applique, comme en une chaire du Collège de France, à dresser et ordonner minutieusement le catalogue de toutes les pièces, avec attributions chronologiques, discussions de dates, froides analyses, appréciations de la ballade 1e, et de la ballade 2e, et de la strophe I, et de la strophe III! La strophe I, la strophe III de la ballade à « sa mie », en toute honnêteté je l'avoue, c'est pour moi lettre morte. C'est moi l'ignorant, je le vois bien. Mais c'est le trop savant qui a tort. Ah! comme de me les faire relire simplement, en me les illuminant de ses propres clartés, il ferait bien mieux mon affaire!

Chaque fois d'ailleurs que M. Pâris redevient un historien ou un lettré, faisant un tableau de la poésie au xve siècle, portant un jugement d'ensemble sur son héros — qu'il grandit, il est vrai, un peu trop — le comparant à Musset et à Verlaine, ou contant la marche de sa gloire à travers les siècles, le plaisir reprend aussi pour nous, très vif, avec le regret seulement que le professeur très docte n'ait pas aussi bien cédé partout la parole au causeur très fin.

GABRIEL AUDIAT.

Taine, Scherer, Laboulaye, par ÉMILE BOUTMY. Paris, Colin, 1901, in-18 de 128 p. — Prix : 2 fr.

M. Boutmy a écrit autrefois les articles nécrologiques de trois hommes très inégalement célèbres : Taine, Scherer et Laboulaye. Aujourd'hui, il réunit ces trois articles en un volume, qui paraît vouloir être l'apothéose de ce qu'il y avait d'irréligieux dans ces hommes, mais qui ne parvient qu'à donner à M. Boutmy l'air de quelqu'un qui cherche la justification de sa propre incrédulité dans la vie et dans les œuvres de ceux qui pourraient être nos maîtres sur d'autres points. M. Boutmy a beau faire. Soit qu'il nous montre successivement dans Taine : le psy-

chologue, le logicien, le poète, l'historien et le père des sciences politiques; soit qu'il « suive, en remontant, le long chemin qui a mené Scherer de la foi la plus étroite au scepticisme le plus large »; soit enfin qu'il analyse l'œuvre de Laboulaye, toujours et partout il apparaît plus athée que ses héros. Et ceci ne lui porte pas bonheur; car toutes les fois qu'il s'efforce de s'élever très haut — trop haut — pour dominer ce par quoi il devrait se laisser dominer, son langage devient inintelligible, quelquefois même antiscientifique. En voici un exemple : «... La sensibilité et surtout la volonté, qui n'est qu'une sensibilité abstraite et fixée,... » (p. 94). Jusqu'ici nous avions toujours cru que la volonté était une faculté active de l'homme, et la sensibilité, une faculté passive. Nous serions-nous trompé?...

Mais nous sommes avec M. Boutmy quand il flétrit le socialisme d'État : « Taine acceptait et même réclamait un État très fort et très armé en matière de police; au-delà il ne lui souffrait qu'un champ d'activité très restreint et revendiquait tout le reste pour l'individu. Il voulait l'homme debout, fier, entreprenant, intéressé à beaucoup de choses, capable de se ressaisir et de rebondir après un échec. Il abhorrait cette puissance anonyme qui prend peu à peu au citoyen toute œuvre des mains, le déshabitue de la responsabilité et du risque, le supplée dans ses devoirs, se charge de pratiquer en son nom et à ses frais les vertus dont elle le dispense, le désintéresse de tout et vide pour ainsi dire son âme. » Voilà certes une belle page! Et claire, celle-là!... Du Clos.

Dix-neuvième Siècle. Esquisses littéraires et morales. par le R. P. Longhaye, S. J. Paris, Retaux, 1901, in-18 de 422 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce premier volume sur le *Dix-neuvième Siècle* comprend les biographies, morales et littéraires, de Chateaubriand, de Mme de Staël, de J. de Maistre, de Bonald, de Lamennais et de Lamartine. C'est l'histoire du « renouveau chrétien » qui se manifesta en France de 1800 à 1830.

Il faut chercher les véritables causes de la littérature d'un pays dans l'état général des âmes qui l'habitent. Voilà pourquoi l'auteur a cru devoir étudier, de chacun des auteurs ci-dessus nommés, le sang, la famille, l'entourage, l'éducation, l'enfance, la jeunesse, les tendances, les œuvres, la vie privée, la correspondance, les luttes et la fin.

« Le style, c'est l'homme, » c'est l'homme exprimé, ou plutôt ce sont les choses exprimées, non pas absolument telles qu'elles existent, mais telles que l'écrivain les conçoit, les sent, les imagine, les désire ou les repousse, avec sa tournure d'esprit, avec son caractère, avec son cœur bien fait ou mal fait, avec les idées qui lui viennent de son atavisme, de ses amis, des lieux ou des personnes qu'il a fréquentés, des lectures qu'il a faites, des pays qu'il a visités, etc., etc. Il y a donc autant de

styles que de personnes. Et les écrivains d'une même époque, d'une même contrée, vivant dans un milieu qui leur est commun, se ressembleront par quelques traits, jusque dans leur style.

Le R. P. Longhaye, qui ne se paie pas de mots, qui excelle, comme tous ses pareils, à scruter, à creuser, pour trouver les dernières raisons des choses, s'entend merveilleusement à débrouiller tout cela. Personne, aussi bien que lui, n'a fait la philosophie de la littérature. Dans sa *Théorie des belles-lettres*, il a développé magistralement les principes de cette philosophie. Aujourd'hui, il applique ces principes aux célébrités littéraires du dernier siècle, en choisissant toujours parmi celles qui nous intéressent le plus.

Nous attendons avec impatience les volumes suivants, les volumes où il nous parlera de Dumas, de Mérimée, de Flaubert, de Balzac, de G. Sand, des Goncourt, de Maupassant, de Daudet; et même des vivants, comme Bourget, Anatole France, Loti, Lemaitre, Coppée, Tinseau, Rameau; et enfin, pourquoi pas Paul de Kock, Eugène Sue, Zola, et les autres de la même catégorie? Car il faut que le dernier mot soit dit sur ces hommes qui ont occupé tant de lecteurs et de lectrices. Et il appartient au R. P. Longhaye de dire ce mot. ARBEY.

Grands Écrivains d'outre-Manche, par MARY DUCLAUX (MARY JAMES DARMESTETER). Paris, Calmann Lévy, s. d., in-12 de III-334 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les sœurs Brontë, Thackeray, Mme Browning et son mari, Rossetti, voilà les romanciers et les poètes dont Mme Duclaux nous entretient en quatre essais écrits d'une plume alerte et qu'on ne devinerait pas étrangère. C'est des écrivains surtout qu'elle parle; les œuvres, elle se contente de les caractériser au passage, y cherchant avant tout le reflet de ces cœurs ardents et de ces esprits d'élite, l'écho de leurs passions ou de leurs pensées. Point de révélations, ni de considérations bien nouvelles, mais des portraits fidèles et délicats, des aperçus lumineux dans leur brièveté; le grand public lettré trouvera dans ces essais une excellente introduction à l'étude des œuvres et une invitation pressante à aborder cette étude; ils seront d'autant plus utiles, qu'aucun des écrivains passés en revue n'a encore conquis chez nous la part qui devrait lui revenir d'attention et de sympathie. A. BARBEAU.

HISTOIRE

Histoire de la Grèce ancienne, par l'abbé BOXLER. Classe de cinquième. Paris, Lecoffre, 1901, in-12 de 518 p. — Prix, cartonné : 3 fr. 50.

Cette histoire ne peut manquer de trouver bon accueil auprès des élèves de cinquième, auxquels elle est destinée : elle est « classique »,

par sa science puisée aux meilleures sources, par ses divisions intelligemment comprises, par son style clair, précis, sans fausses prétentions au brillant et à l'élégance. Il me plaît surtout d'y trouver à la fin de chaque grande période un chapitre substantiel consacré à l'évolution de la civilisation, considérée non seulement dans les institutions politiques et sociales, mais encore dans l'épanouissement ou le déclin des lettres, des sciences et des arts. Pour la première fois peut-être dans un ouvrage de ce genre, les chefs-d'œuvre de la sculpture antique, statues et bas-reliefs, qui ornent les divers musées d'Europe sont mentionnés chacun à sa date et à propos de l'école à laquelle il est attribué.

Que dans un domaine aussi utilement et aussi considérablement agrandi il ait échappé à l'auteur quelque assertion hasardée, quelque appréciation contestable, nul ne voudra lui en faire un grief. Après avoir rappelé ce que le génie hellénique offre de vérité et de mesure, de simplicité et de naturel, M. Boxler ajoute (p. 513) : « Les Grecs n'ont possédé ni une sensibilité très profonde ni une imagination très vigoureuse. » Même à ce double point de vue ils peuvent et doivent compter encore parmi les peuples privilégiés. Est-il vrai également « qu'ils se sont laissé détourner de l'étude de la nature physique à laquelle ils n'ont arraché pour ainsi dire aucun secret ? » A ce compte, la renommée scientifique d'un Pythagore, d'un Démocrite, d'un Hippocrate, d'un Aristote, d'un Galien serait inexplicable. — Si la *République* de Platon « contient un système politique qui est une pure chimère », est-il juste d'envelopper les *Lois* dans la même condamnation (p. 398)? — Le terme *aïsymnète* (p. 150) pour désigner des législateurs tels que Charonidas et Solon constitue un néologisme français dont la nécessité n'est pas démontrée. — A propos du prix des places au théâtre (p. 278), il était intéressant de noter que les citoyens pauvres recevaient de l'État sur les fonds du *théoricon* l'argent nécessaire pour assister aux représentations dramatiques, dont s'affirmait de la sorte le caractère éminemment national. — Mais ces observations de détail n'atteignent pas le mérite de l'ensemble. M. Boxler n'est pas de ceux qui, par enthousiasme exagéré de l'hellénisme, l'élèvent sans hésiter au-dessus de notre civilisation chrétienne : mais elle est bien d'un ami de la Grèce antique, cette explication de l'attrait qu'elle exerce encore après deux mille ans : « C'est l'ombre du passé qui erre partout sur ces plages monotones, au milieu de ces colonnes renversées, sur ces nécropoles aujourd'hui si peu redoutables, et cette ombre n'a rien perdu de sa majesté aux yeux de l'historien qui se souvient, ou de l'artiste qui vient demander au ciel de l'Hellade le secret de la beauté, dont sa pensée évoque les gracieuses apparitions » (p. 511). C. Huit.

Vercingétorix, par CAMILLE JULLIAN. Paris, Hachette, 1901, in-16 de 406 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Jullian s'est fait connaître par plusieurs notices et mémoires relatifs à l'histoire de la Gaule indépendante et de la Gaule romaine. Ses travaux sont aussi estimés pour leur critique que pour leur érudition. Aujourd'hui il consacre un volume, de lecture très attachante, au héros gaulois, Vercingétorix. Le savant professeur de l'Université de Bordeaux a utilisé toutes les sources classiques, hélas trop rares en dehors des récits de J. César ; il a parcouru pas à pas tous les lieux où se sont passés les faits dont il parle ; il a interrogé le sol. Préparé ainsi, il a exposé ses opinions personnelles et il retrace les grands épisodes de la dernière lutte gauloise avec une chaleur qui ne laisse pas que de saisir le lecteur, quelque peu archéologue qu'il soit ; même en admettant qu'à certaines pages on trouve des conjectures qui révèlent des idées conçues par l'auteur sans qu'il puisse les appuyer sur des preuves certaines, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, le plus souvent, ces hypothèses présentent une vraisemblance vraiment séduisante.

S'appuyant sur ce que Vercingétorix était Arverne, M. Jullian commence par faire un tableau très étudié de l'Arvernie au triple point de vue ethnologique, géographique et historique ; il reconstitue les annales de ce pays avant l'arrivée des Romains, montre la suprématie exercée sur la Gaule par les Arvernes, la compétition de ceux-ci contre les Éduens, la lutte de l'aristocratie contre la monarchie, lutte exploitée par les Romains qui cherchaient à diviser les tribus gauloises en entretenant dans chacune d'elles les rivalités des grandes familles, les jalousies des factions, en un mot en employant tous les moyens pour empêcher l'éclosion de la *patrie gauloise*.

Après avoir décrit le théâtre où se passèrent les événements qui constituèrent le grand drame dont il a entrepris la relation, M. Jullian aborde la lutte de César contre Vercingétorix ; il les suit pas à pas, à Vellaunodunum, à Genabum, à Noviodunum, à Avaricum, à Gergovia, à Alesia. Il nous montre Vercingétorix apprenant à ses concitoyens la tactique, luttant contre son adversaire quelquefois avec succès, faisant preuve d'une grande valeur comme administrateur et comme chef d'armée, mais succombant, à la fin, mal secondé par ses alliés. Là, encore, on aperçoit cette mobilité envieuse qui, chez les Gaulois, se manifestait sans cesse en présence de personnalités qui paraissaient s'élever au-dessus des foules dans les heures de danger. Je ne veux pas céder à la tentation de faire certains rapprochements. Ensuite, vient la soumission de la Gaule, et sa transformation assez rapide.

Le texte est accompagné de plusieurs cartes qui résument le récit de M. Jullian. En somme, ce livre très curieux à lire, fait honneur à l'auteur auquel je souhaite beaucoup de lecteurs. J. DE MALMY.

de citer, outre les *Historiettes* de Tallemand, le *Cabinet historique*, le *Dictionnaire critique* de Del et le *Dictionnaire de Maine-et-Loire* de Célestin Pod, l'étude que j'ai jadis consacrée à l'académicien Baudru de Serrent, car il est arrivé à M. Pod de confondre plusieurs détails, dans son article, les Nogent et les Serrent : ce sont de ces mésaventures qui arrivent à tous les érudits et dont je ne suis pas plus indemne que les autres.

RENÉ KERVILER.

Un Evêque assermenté. Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine, métropolitain du Nord-Ouest (1790-1802), par A. ROUSSEL, de l'Oratoire. Paris, Lethielleux, s. d., in-8 de VII-565 p. — Prix : 8 fr.

Claude Le Coz, mort archevêque concordataire de Besançon, en 1815, est né, le 22 décembre 1740, à Rodon-Glass en Plonevez-Porzay, à cinq lieues à peu près de Quimper. Il appartenait à une de ces vieilles familles rurales de la Bretagne, profondément chrétiennes et où ne pénétrèrent jamais les principes démoralisateurs de la philosophie du dix-huitième siècle.

Ses parents l'envoyèrent faire ses humanités au collège de Quimper, tenu alors par les jésuites et où il eut pour condisciples plusieurs hommes remarquables, parmi lesquels Du Couédic de Kergoaler, Laënnec, et La Tour d'Auvergne, le futur *Premier Grenadier de France*. Celui-ci devint son ami intime, bien qu'il fût plus âgé que lui de trois ans. Intelligent et réfléchi, Le Coz eut de grands succès scolaires. Ses maîtres l'avaient en haute estime et fondaient sur lui les plus belles espérances. L'un d'eux, l'abbé Bérardier, nommé principal, lors de l'expulsion des jésuites en 1762, le prit pour collaborateur, bien qu'il n'eût que vingt-deux ans. Trente ans plus tard, le maître et l'élève se retrouveront en présence de la constitution civile du clergé ; le premier repoussa énergiquement le serment ; nous verrons la conduite que tiendra l'autre. Le Coz devait succéder, comme principal, à son maître et ami en 1780 et conserver ses fonctions jusqu'en 1791.

Dès le début de la Révolution, Le Coz se fit remarquer par ce que l'on appelait des idées libérales. Elles le firent nommer, en 1790, procureur-syndic du district de Quimper. C'est en cette qualité qu'il publia ses *Observations sur la Constitution civile du clergé*, qui eurent en Bretagne un grand retentissement. Il y prenait ouvertement, au nom des prétendues libertés de l'Église gallicane, la défense de cet acte trop fameux, parce qu'il lui paraissait contenir en germes des réformes, tandis qu'on n'allait y trouver que des principes de destruction. Conséquent avec lui-même, il devait prêter le serment ; et c'est ce qu'il fit le 7 février 1791. « Il fut imité par les professeurs du collège, à l'exception du régent de cinquième, Le Gac, né comme lui à Plonevez-Porzay, où il a

de faits. En dehors des notes, les appendices, dont l'étendue a été réduite, par prudence, dès les premiers volumes et dont quelques-uns forment des études complètes, atteignent déjà le chiffre de 279. Qu'on y ajoute toutes les complications qu'entraînent les maniements d'un texte aussi étendu que celui des *Mémoires*, les références d'un endroit à l'autre, les concordances avec les additions au *Journal de Dangeau*, et l'on comprendra comment les volumes ne peuvent se succéder aussi vite que le désirerait souvent l'impatience des lecteurs. — Nous voici au quinzième; et il s'étend de la fin de l'année 1707, date de l'arrivée du prince de Vaudémont à Paris et à la Cour, au mois de mars 1708, date de l'accident de la duchesse de Bourgogne. Ce sont environ seize mois, occupés par une série d'événements très intéressants : les menées de la maison de Lorraine, le procès de Mme de Lussan, la mort de Mme de Montespan et de la duchesse de la Trémouille, la compagnie du Rhin et les exploits de Villars, l'expédition du duc de Savoie en Provence, la réception du roi par d'Antin à Petit-Bourg, la mort du cardinal Le Camus, du comte d'Auvergne, de l'archevêque de Rome, Colbert, et de l'archevêque d'Aix, Cosnac, les contradictions entre le duc de Rohan et son fils, la retraite Chamillart et l'élévation de Desmaretz au contrôle des finances, l'expédition d'Écosse avec la nomination de Sacé comme maréchal de France déclarée par le Prétendant, la retraite de Brissac, le procès du cardinal de Bouillon et les prétentions du capitaine de vaisseau Rouvroy pour être reconnu de la maison de Saint-Simon. — L'appendice comprend les éditions habituelles au *Journal de Dangeau*, puis les fragments inédits de Saint-Simon, sur les Budos, les de Lussan, et les comtes de Taillac, des lettres du comte de Grignon à Chamillart, un mémoire sur les origines des Arnauld et des Colbert, une notice de d'Hozier sur la maison de la Trémouille, des lettres du cardinal de Bouillon à Desmaretz, des notes sur les Rouvroy et sur les collections de Clairambault, etc. — Les noms de personnes et de lieux, revenant très souvent dans ces *Mémoires*, le terrain des annotations se déblaie peu à peu, et ce volume contient, en texte, au moins le double de ce que le tome 1er avait absorbé en 1879. Malgré cela, elles sont très importantes et témoignent comme toujours, d'une érudition consommée. C'est plaisir de voir avec quelle aisance l'annotateur se meut au milieu de personnages si différents et venus non seulement de provinces si diverses, mais encore de pays si éloignés. Rien n'échappe à ses investigations minutieuses, et l'on dirait que les archives particulières lui sont aussi bien connues que celles des dépôts publics. Tout ce qui a été publié sur les plus petits comme sur les plus grands est inséré et indiqué, et j'avoue bien franchement qu'il m'a été très difficile d'y trouver quelques lacunes. Tout au plus pourrais-je dire qu'à propos de Baudru de Nogent (p. 391), il eût été bon

tous ses talents administratifs ; car il était né fonctionnaire. Très autoritaire, comme tous les prétendus démocrates, il s'accommodait fort du régime de fer imposé par Bonaparte à la France. On le vit bientôt comparer son clergé à un régiment, considérer les desservants comme de simples vicaires des curés de canton, auxquels il recommandait cependant (par politique sans doute) d'user de plus de bienveillance que de rigueur. Il échoua sur ce point comme dans ses tentatives pour rapprocher les prêtres fidèles des assermentés : les desservants restèrent curés et les prêtres jureurs des intrus. Il fit, du reste, le moins possible pour le rétablissement de cette paix religieuse après laquelle il semblait soupirer. Jamais il ne voulut voir où elle était, dans un retour franc et loyal à la vraie foi catholique, celle qui ne fait acception ni de personne ni de lieu. Son erreur capitale a été de croire qu'on ne pouvait être Français sans être gallican, comme si être simplement catholique n'était pas encore la meilleure manière d'être Français.

J. Meynier.

L'Ile-de-France sous Decaen (1803-1810). *Essai sur la politique coloniale du premier Empire et la rivalité de la France et de l'Angleterre dans les mers orientales*, par Henri Prentout. Paris, Hachette, 1901, in-8 de XLVI-688 p. — Prix : 10 fr.

Les questions coloniales retiennent de plus en plus l'attention du public instruit et soucieux de l'avenir de la France : c'est ce que démontrent l'essor des sociétés qui s'occupent de colonisation, la multiplicité des revues qui font des mêmes questions leur spécialité, le succès des livres relatifs à nos possessions d'outre-mer. En voici un autre indice : dans les Universités, les étudiants commencent à examiner des sujets coloniaux et à conquérir leurs diplômes en traitant différents points encore mal connus de la géographie, de l'histoire ou de la législation coloniales. C'est ce qu'a fait, après plusieurs autres, M. Henri Prentout, dont le récent travail sur *l'Ile-de-France sous Decaen* a valu au jeune professeur le grade de docteur ès lettres avec la mention très honorable. — Voici vingt ans que M. Tessier, professeur à la Faculté des lettres de Caen, a signalé l'intérêt des papiers conservés à la bibliothèque de cette même ville et émanant du général Decaen ; il en a fourni des preuves aux lecteurs de la *Revue historique* et de la *Nouvelle Revue*, et a vivement engagé ses élèves à étudier la masse énorme de documents laissés par ce général du premier Empire. A lui revient par conséquent (M. Prentout le reconnaît de fort bonne grâce) l'idée première de ce livre très curieux, montrant, derrière Decaen, Napoléon Ier sous un aspect encore fort mal connu, faisant ressortir avec une remarquable précision les hésitations et les plans successifs de l'Empereur au sujet de l'Inde et des Mascareignes, permettant de mieux déterminer la part de responsabilité de chacun dans la chute

définitive, irréparable, des derniers vestiges du premier empire colonial français. Le ministre de la marine Decrès semble avoir joué à cet égard un rôle vraiment funeste; sur cet indolent, qui s'est montré hostile à Decaen dès le premier jour, pèse lourdement la responsabilité de la perte de nos dernières colonies. Il y a là un point que M. Prentout semble avoir parfaitement vu, mais que, cependant, il n'a pas fait suffisamment ressortir dans ses conclusions (p. 629). — Cette critique n'est pas la seule qu'on puisse adresser à l'auteur : il faut lui reprocher, indépendamment de la faiblesse de ses données géographiques, d'avoir, ici, considéré le voyageur belge M. Jules Leclercq comme un Français (p. VII), là, de n'avoir pas cité certains livres intéressants pour le sujet, tels que le travail de M. le baron Hulot sur *d'Entrecasteaux* (*Bull. soc. géog.*, 1894, p. 263-402; cf. p. 76), ou d'avoir ignoré l'existence de certains documents inédits dont il aurait pu tirer bon parti. Tel le curieux journal tenu par Lescallier pendant son voyage dans la mer des Indes, que nous comptons publier prochainement; M. Prentout pourra y puiser des informations utiles et y recueillir (en vue d'une seconde édition de son livre) quelques rectifications opportunes. Par là, sans aucun doute, cette seconde édition sera préférable à celle que nous signalons aujourd'hui; tel qu'il est toutefois dès à présent, cet excellent *Essai sur la politique coloniale du premier Empire et la rivalité de la France et de l'Angleterre dans les mers orientales* constitue une très intéressante et très utile contribution à l'histoire coloniale française. Nous avons de sérieuses raisons de croire que l'exemple donné par MM. Prentout et Cultru (dont nous avons ici même apprécié le *Dupleix*) sera suivi par un certain nombre d'étudiants; il deviendra alors assez rapidement possible d'écrire scientifiquement cette histoire de la colonisation française qui manque encore, et que personne n'est capable de faire à l'heure actuelle. HENRI FROIDEVAUX.

Peut-on refaire l'unité morale de la France? par HENRI BERR. Paris, Colin, 1901, in-8 de 146 p. — Prix : 2 fr.

J'ose avouer que je ne suis pas beaucoup plus éclairé sur la question en fermant qu'en ouvrant ce volume, qui ne manque pourtant ni d'aperçus philosophiques profonds ni d'une chaleur sincère et communicative. Quatre chapitres : L'État présent et le rôle de la France; — le Passé et la crise actuelle de la foi ; — l'Avenir de la foi ; — l'Unité morale.

Cette unité morale vers laquelle l'auteur désire que s'oriente la France doit, selon lui, résulter d'une communion dans une même foi, mais dans une foi nouvelle, car, s'il répugne à toute violence contre la foi traditionnelle, il la considère comme destinée à s'affaiblir graduellement et à disparaître. Reste à définir cette foi nouvelle. Pour M. Berr

elle consiste dans l'adhésion au système philosophique dit : le monisme « qui attribue au sujet et à l'objet, à l'être pensant et à tout ce qui est, la même essence. » « Ce système, dit M. Berr, plus ou moins défiguré dans la plupart des doctrines historiques, apparaît aujourd'hui comme hypothèse recevable. » C'est la philosophie première des vieux physiciens grecs. Mais c'est aussi, d'après l'auteur, le résultat des progrès de la pensée humaine. Un compte rendu n'étant pas une critique, nous laissons aux philosophes chrétiens le soin de réfuter une doctrine bien connue et directement contraire à celle de la personnalité de l'Être divin. EUGÈNE GODEFROY.

Le Suffrage de demain. *Régime électoral d'une démocratie organisée*, par EUGÈNE DUTHOIT. Paris, Perrin, 1901, in-18 de 263 p. — Prix: 3 fr. 50.

Ce volume porte en sous-titre ces mots : « Régime électoral d'une démocratie organisée. » Après une Introduction dans laquelle l'auteur expose que la France possède un régime électoral presque informe et que, dans une démocratie, il est essentiel que le droit de suffrage soit réglementé selon la raison et l'expérience, deux vérités incontestables, quatre chapitres sont consacrés à l'organisation du droit de suffrage, au referendum, à l'organisation d'un Sénat professionnel, à l'élection du Président de la République. Les réformes proposées par l'auteur sont ainsi formulées par lui-même dans sa conclusion : « 1° le referendum municipal préparant le referendum législatif, avec attributions du double vote aux chefs de famille, hommes ou femmes; 2° pour l'élection de la Chambre des députés, le scrutin de liste proportionnel par département avec attribution du double vote aux chefs de famille, hommes ou femmes ; 3° pour l'élection du Sénat, l'organisation de collèges professionnels par région ; 4° pour l'élection du Président de la République, l'institution d'un collège électoral formé mi-partie de délégués des conseils généraux, mi-partie de délégués des collèges professionnels institués pour l'élection du Sénat ; 5° dans toutes les élections, le secret effectif, l'obligation du vote, des garanties sérieuses dans l'établissement des listes électorales et dans les opérations du scrutin. » Le volume se termine par quelques pièces annexes empruntées à la législation belge et par le texte du célèbre décret Millerand sur les conseils de travail.

Malgré la haute valeur de l'ouvrage, la précision et l'agrément du style, je n'ai pu m'empêcher, en lisant l'exposé de l'organisation du *Suffrage de demain*, de penser plus d'une fois à l'enseigne du célèbre barbier : « Demain on rasera gratis. » Tout cela est fort beau, mais absolument chimérique, parce que les pouvoirs publics ont intérêt, dans une république, à maintenir les abus dont vivent les hommes qui occupent le pouvoir. Au surplus, je n'hésite pas à dire que si, par un

coup de baguette magique, la constitution rêvée par M. Duthoit prenait la place de celle de 1875, la France serait ingouvernable et l'anarchie à son comble : les partis se balanceraient si bien qu'aucun gouvernement ne serait assuré du lendemain (je prends le mot dans son sens rigoureux). La vérité que M. Duthoit méconnaît, c'est qu'à un grand pays unitaire, ayant des intérêts politiques, il faut un élément traditionnel placé en dehors et au-dessus des partis : la couronne héréditaire. Avec elle, les réformes proposées sont possibles et salutaires ; sans elle, ces réformes sont impossibles et même nuisibles. Dans un pays démocratique unitaire et politique, l'institution républicaine ne peut connaître de milieu entre la dictature et l'anarchie, si ce n'est l'état dans lequel, par une fortune inespérée, nous osons le dire, la France végète depuis trente ans. EUGÈNE GODEFROY.

Dinard-Saint-Énogat à travers les âges, par l'abbé JOSEPH MATHURIN. Rennes, Fr. Simon, in-8 de XVIII-154 p., avec gravures.

Ce charmant volume a été couronné par la société littéraire et artistique « La Pomme », qui lui a décerné une première médaille de vermeil. Fort bien édité, il est illustré de très intéressantes gravures. Le savant archiviste du département d'Ille-et-Vilaine écrivait à l'auteur pour le remercier « de l'aimable envoi de sa belle étude sur Dinard-Saint-Énogat, remarquable et par l'érudition du fond, et par l'impeccable élégance du style. » Ce n'est point là une formule banale, et ceux qui liront cet ouvrage souscriront volontiers au jugement de M. Parfouru. L'auteur nous fait d'abord visiter le Dinard moderne et ses environs ; c'est un guide aussi agréable que bien renseigné. Il nous décrit ensuite ce qu'il appelle le « Panorama d'un pays disparu. » La mer sauvage est là qui bat incessamment les rochers et les falaises, les ronge peu à peu, en attendant de les engloutir, dans un duel incessant. Déjà d'immenses étendues de pays, jadis couvertes de bois ou de moissons, dorment au fond des eaux. Nous assistons plus tard à l'évangélisation de la Domnonée ; saint Malo et saint Énogat en furent les plus intrépides promoteurs. Charlemagne et le « Norois » Aquin se disputèrent la possession de ces rivages. Avec le Prince Noir, — on voit encore son « Château » en plein Dinard, — nous entrons dans les luttes sans fin dont ce pays fut le théâtre entre Français et Anglais. Un chapitre fort curieux est consacré à l'histoire du bac de Dinard, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Quelques pages, également très intéressantes, nous initient à la vie et aux exploits de ces terribles corsaires malouins qui promenèrent si longtemps, sur toutes les mers, leur audace indomptable, au plus grand détriment des Anglais. Ceux-ci essayèrent plusieurs fois, toujours inutilement, de détruire le nid de granit de ces aigles de mer. L'auteur raconte en détail la plus célèbre de ces expéditions si

funestes à leurs auteurs, celle de 1758, que termina le combat de Saint-Cast, où périt l'élite de l'armée anglaise. Le duc d'Aiguillon, ce jour-là, se couvrit de farine, peut-être, puisqu'il avait choisi deux moulins pour observatoires et qu'il courait sans cesse de l'un à l'autre en bravant les projectiles ennemis, mais il se couvrit plus encore de gloire, n'en déplaise à La Chalotais. Un dernier chapitre raconte brièvement l'histoire des deux paroisses de Dinard et de Saint-Énogat, qui ne forment qu'une commune.

Nous n'avons, dans ce charmant volume, que la première partie d'un ouvrage qui en aura trois; la seconde aura pour objet la Révolution à Dinard, et la troisième renfermera des « Pages d'histoire contemporaine. » M. l'abbé Mathurin a rempli magistralement le tiers de sa tâche, la partie la plus difficile; nous ne pouvons que souhaiter de le voir publier au plus tôt le reste, et nous osons prédire à son travail un brillant et légitime succès. A. ROUSSEL.

Les Idées politiques et l'esprit public en Pologne à la fin du XVIIIe siècle. *La Constitution du 5 mai 1791*, par CHARLES DANY. Paris, Alcan, 1901, in-8 de XI-254 p. — Prix : 6 fr.

Les tristes événements qui composent l'histoire de la Pologne durant la dernière période de son existence indépendante s'interrompent un moment, de 1788 à 1792, pour nous donner le spectacle d'une renaissance éphémère. Une nation agonisante, mutilée, près de disparaître, se ressaisit dans un accès de sagesse et de bon sens politique ; elle s'imagine avoir trouvé dans une constitution nouvelle, marquée par l'abolition du *liberum veto* et l'établissement de la royauté héréditaire, un rempart contre ses ennemis du dehors en même temps qu'un remède à tous ses maux. Cette période trop courte, inutilement féconde, a été étudiée récemment en Pologne, au point de vue politique par le P. Kalinka, au point de vue intellectuel par le Dr Roman Pilat, au point de vue social par le Dr Limanowski.

A l'aide de ces travaux et de beaucoup d'autres de moindre importance, signalés dans la bibliographie placée en tête du volume, M. Dany a d'abord constaté le puissant secours que les publicistes du temps ont donné aux auteurs de cette réformation générale, contemporaine de la Révolution française ; il a fait ensuite connaître les diverses classes de la nation, noblesse, bourgeoisie, paysans, toutes promotrices ou bénéficiaires de cette œuvre, puis caractérisé le concours à peu près passif, mais sincère, que lui apporta le monarque imposé par Catherine II, Stanislas Poniatowski. Il a expliqué les fautes commises dans la politique intérieure, l'hésitation des Polonais dans le choix du protecteur qui leur était nécessaire au dehors, hésitation qui finit par les mettre à la merci de la Prusse et de la Russie. Il clôt son récit à la journée du

3 mai, suivie de si près par la série des déceptions, des trahisons, des revers irréparables. La connaissance de la langue polonaise a permis à l'auteur de puiser aux sources, peu accessibles pour nous, de son sujet ; il a pu ainsi exposer d'une manière neuve des événements dont le lecteur français n'était guère instruit jusqu'ici que par l'ouvrage classique, mais incomplet et superficiel, de Rulhière et de son continuateur Ferrand. L. P.

La Comtesse d'Houdetot. Une amie de J.-J. Rousseau, par H. Buffenoir. Paris, Calmann Lévy, s. d. (1901), in-8 de IV-356 p. — Prix : 2 fr. 50.

Pour apprécier la société (ou la fraction de la société) du XVIIIe siècle à laquelle appartenait Mme d'Houdetot, il faut posséder une extrême indulgence, savoir et vouloir fermer les yeux aux règles de la bienséance, aimer les petits vers, ne pas craindre les grands vices, ne croire ni à Dieu ni au diable, oublier que les châtiments, les crimes et les misères de la Révolution furent enfantés là, garder le culte de l'*Encyclopédie*, de Voltaire, de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*, des matérialistes et des athées, se plaire au libertinage de l'égoïsme le plus sensuel, aux pensées, aux paroles les moins vêtues, posséder de la morale en général, de la pudeur en particulier une conception plutôt rudimentaire. — A ce prix, on loue, on badine, on admire, on encense ; les autres s'abstiennent, blâment et songent avec tristesse aux conséquences sociales de ces saturnales raffinées.

M. Hippolyte Buffenoir appartient, en tout bien tout honneur, au parti des indulgents ; et il exprime son admiration avec une sincérité qui désarme la critique, qui embarrasse même la contradiction : où trouver pour le jugement une règle commune ? — Il s'adresse, sa Préface le dit, « aux âmes sensibles, » et par cela il est bien du temps qu'il chante, mais qui est mort, et que les gens sérieux ne sauraient vraiment regretter.

Que la comtesse d'Houdetot possédât de l'esprit, de l'enjouement, un bon caractère, il est possible ; ce fut, hélas ! en effet « une bonne fille, » dans le sens le moins heureux du mot ; mais cette *constance* amoureuse de cinquante-deux ans, dont on lui fait un si bel éloge, semblera quelque peu ironique puisqu'il s'adressa à un amant vivant côte à côte du mari complaisant... constant de son côté ailleurs, pour lui-même. Ce « partage avec Jupiter », ce ménage à trois, à quatre, presque à cinq si l'on compte Rousseau, ferait rougir tout front honnête ; il n'éveille que les plaisanteries d'une époque de galanterie blasée de licence. Du moins que le souvenir n'en soit plus accueilli que par le blâme qui lui convient. Il n'est pas deux morales, et ici c'est le dévergondage, sans excuses, par le rang social même de ces gens de « bon ton » affichant un si mauvais exemple.

L'auteur a recueilli avec un soin pieux tout ce qui pouvait concerner cet intérieur mal édifiant ; les fleurs et les parfums n'en sauraient faire oublier l'immoralité et la mauvaise odeur. Il peut, dans ce travail, se rencontrer un effort louable de reconstitution historique, et quelques pièces de vers, des lettres, morceaux inconnus ou inédits, donneront de la valeur à ce volume. L'éloge constant lui enlève de l'attrait. Les chapitres VII et IX renferment des portraits littéraires de la maîtresse de Saint-Lambert et de Jean-Jacques ; ils sont les plus piquants et les meilleurs. La manière dont Mme d'Épinay narre le mariage de sa belle-sœur (Appendice I) est tout à fait curieux et spirituel. Les quarante poésies de Mme d'Houdetot restent dans la mesure des petits vers et des refrains d'almanach : plus que médiocre de facture et d'une inspiration pitoyable; mon Dieu que ces gens-là furent plats et stériles avec tout leur bel esprit ! Le plus rare service à leur rendre, c'est de faire le silence sur leur tombe.

Une gravure passablement fade orne le volume ; un dessin, au contraire très curieux, et la reconstitution du château détruit de la Chevrette offrent de l'intérêt et parent ce livre, composé sans doute à bonne intention, mais bien peu capable de retenir le lecteur sérieux, quoique tout lui soit généralement présenté d'un ton assez réservé dont il faut tenir compte à l'auteur. G.

Congrès provincial de la Société bibliographique. *Session tenue à Poitiers du 20 au 22 novembre 1900.* Paris, Société bibliographique, 1901, in-8 de XIX-254 p. — Prix : 4 fr.

Ceux qui ont assisté au Congrès provincial de la Société bibliographique à Poitiers ou qui en ont entendu parler, savent avec quel zèle et quel bonheur il a été organisé, avec quel entrain il a été mené. On regrette de n'en trouver qu'un écho affaibli dans le recueil publié à cette occasion, qui ne contient ni la liste des souscripteurs, ni les comptes rendus des séances et où l'historique du congrès ne se trouve que dans le rapport, très complet et très animé il est vrai, du secrétaire général de la Société, feu M. le comte de Bourmont. Encore est-ce là un morceau adventice, emprunté au *Bulletin* de la Société bibliographique.

Nous commençons par cette critique et nous y insistons parce qu'il nous semblerait très regrettable que cet exemple fût suivi dans les prochains congrès et passât en habitude.

Mais cette réserve nécessaire une fois faite, nous avons plaisir à reconnaître que le petit volume se présente fort bien, sorti des presses excellentes de l'imprimerie de Ligugé et composé d'un choix fort judicieux des Mémoires présentés au congrès.

C'est d'abord un rapport très étudié, très utile à répandre, de

M. Arnold Mascarel, sur l'*Intérêt des monographies de communes*, travail relativement facile, à la portée de presque tout le monde, pour lequel on se laissera guider par les plans que donne l'auteur de ce rapport. Quatre études historiques : de Dom Fourier Bonnard, sur *le Clergé canonique régulier dans l'ancien Poitou*, du R. P. Mercier sur *les Premières Origines du collège des jésuites à Poitiers*, de M. le marquis de Moussac sur *la Corporation des bouchers de Limoges* et de M. le comte de Chabot sur *Catherine de Parthenay, duchesse de Rohan*, fournissent d'intéressants spécimens de la façon dont sont menées les études historiques dans les régions qui ont pris part au congrès.

Mais la partie peut-être la plus remarquable du volume est celle qui est consacrée à des travaux de bibliographie : M. de Nussac a donné une *Bibliographie du dialecte limousin depuis 1870*, il serait intéressant de provoquer ailleurs des études du même genre. De même les rapports de M. Louis Audiat sur l'*Histoire de Saintonge depuis 1870*, de M. René Vallette sur *les Revues historiques des Deux-Sèvres et du Poitou*, de MM. de la Marsonnière sur *la Société des antiquaires de l'Ouest*, de la Bouralière sur *la Société des archives historiques du Poitou*, sont de ceux que l'on consultera avec le plus de profit et qui répondent le mieux à l'un des objets que se propose la Société bibliographique dans ces congrès provinciaux, dont l'utilité s'affirme de plus en plus par l'accueil qu'ils reçoivent et qu'ils méritent. E.-G. LEDOS.

BULLETIN

Der Idealismus der indischen Religions philosophie im Zeitalter der Opfermystik, von JOSEPH DAHLMANN, S. J. Freiburg im Breisgau, Herder, 1901, in-8 de 140 p. — Prix : 2 fr. 25.

Ce travail comprend trois parties. Dans la première l'auteur étudie ce qu'il appelle proprement le « Zeitalter des Opfermystik. » Dans la seconde, il s'occupe de Brahma, comme source première des êtres, et dans la troisième, de Brahma comme but final. L'étude des chants liturgiques, de la symbolique du sacrifice et des spéculations philosophico-religieuses basées sur ce dernier fournit matière à des pages intéressantes et fort instructives. Les philosophies, comme les religions de l'Inde, ont constamment hésité entre le panthéisme et le dualisme, pour aboutir parfois au néant avec Buddha. L'Être suprême, Brahma, existe seul, tous les autres êtres ne sont que des apparences, vides de réalité; voilà le védantisme. Le système sâmkhya, au contraire, proclame l'existence indépendante de la Prakriti, la Nature, en face du Purusha, l'Esprit, le dualisme par conséquent; mais il lui arrive quelquefois de sacrifier l'un à l'autre; dans ce cas nous retombons dans le panthéisme ou le matérialisme, suivant que l'on considère Purusha comme absorbant la Prakriti ou la Prakriti le Purusha. En proclamant le néant absolu comme point de départ des êtres et comme leur terme final, le bouddhisme crut mettre tout le monde d'accord. En réalité, il tirait la conclusion logique et rigoureuse des prémisses posées par chacun des deux systèmes rivaux.

Tel est, en deux mots, le résumé de ces fameux systèmes imaginés par les Hindous pour expliquer le monde invisible et le monde apparent, et concilier la coexistence du fini et de l'infini.

Le savant auteur de cette étude parcourt ces divers systèmes en appuyant surtout sur la Brahmavidyâ et la Karmavidyâ, la connaissance de Brahma et celle de l'acte ou du Karman, considéré principalement au point de vue cultuel, le sacrifice étant l'acte principal, ou même, à proprement parler, le seul acte. A. R.

Le Mariage religieux et les Procès en nullité, par A. BOUDINHON. Paris, Lethielleux, 1900, in-8 de 72 p. — Prix : 1 fr.

Dans cet opuscule, l'éminent professeur de l'Institut catholique de Paris rappelle la doctrine de l'Église sur le mariage et donne au public catholique des notions exactes sur les procès en nullité de mariage religieux — trop souvent occasion de critiques et d'accusations injustes adressées à l'Église et aux tribunaux ecclésiastiques. C'est donc une œuvre de vulgarisation, où, après deux chapitres consacrés au divorce, au mariage civil et à l'exposition de la doctrine ecclésiastique, il expose simplement et clairement (p. 24-62) ce que sont les *empêchements de mariage*, les *dispenses*, les *nullités* et *procès en nullité*, les *dispenses* de mariage non consommé, les *frais* des causes de nullité.

Ces pages s'adressent avant tout à des lecteurs de bonne foi, désireux d'entreprendre une étude élémentaire sur un sujet trop peu et trop mal connu. B. C.

State Activities in relation to Labor in the United States, by WILLIAM FRANKLIN WILLOUGHBY. Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1901, in-8 de 91 p. (*John Hopkins University Studies in Historical and Political Science*, XIXe série, nos 4-5).

Ce ne sont pas des études nouvelles que publie dans ce volume M. William Franklin Willoughby; c'est seulement la réédition de travaux déjà parus antérieurement, en particulier dans l'intéressante série de monographies sur l'économie sociale aux États-Unis qui furent composées à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. Ce qui constitue donc le réel intérêt de ce fascicule des *Johns Hopkins University Studies*, c'est la juxtaposition de ces études si documentées sur la manière dont l'État américain s'acquitte des devoirs qu'il a assumés vis-à-vis des travailleurs, c'est la réunion dans un même recueil de ces différentes monographies — toutes excellentes — sur les bureaux de statistique du travail, les bureaux d'emplois, l'inspection des usines et des manufactures, la réglementation des travaux pénibles, l'inspection des mines, la conciliation et l'arbitrage industriels aux États-Unis. La mise à jour des renseignements statistiques et autres, la coordination des différentes parties de l'ouvrage les unes avec les autres, font de ce livre sur les interventions officielles au sujet du travail aux États-Unis un document du plus haut intérêt pour tous ceux qui s'occupent d'économie sociale. H. F.

Naissance et développement de la cosmographie dans l'antiquité grecque, par DE KIRWAN. Grenoble, imp. Allier, 1901, in-8 de 43 p.

Cette brochure, que son auteur nous donne comme un résumé d'ouvrages récents, en particulier de l'*Évolution de l'astronomie chez les Grecs*, du R. P.

Thirion, présente plus de personnalité que n'en indique une formule aussi modeste. C'est avec une grande sympathie que l'auteur nous expose les tentatives des philosophes et des astronomes grecs ; et il est impossible de ne pas partager son admiration quand on voit, par exemple, un Aristarque de Samos devancer de vingt siècles Copernic, en énonçant le mouvement de la terre autour du soleil. Il y a même beaucoup d'intérêt à étudier les erreurs des anciens si ingénieux parfois à se tromper. M. de Kirwan remarque, à propos des sphères de cristal qu'on reproche si souvent à Aristote, combien ces erreurs ont été grossies et mal appréciées. Les astronomes grecs étaient géomètres plus que mécaniciens et ils cherchaient surtout à donner une représentation géométrique des mouvements apparents des astres afin de les prévoir. Les procédés d'observation et l'état de la cinématique et de la dynamique ne leur permettaient guère d'ambition plus haute.

A. VICAIRE.

Le Livre des jeux, ou Recueil choisi de jeux à l'usage des enfants, jeunes gens, jeunes filles, pensionnats, patronages, familles, par G. DE GRANDMORIN. Paris, bureaux de la Commission des patronages, 1901, in-16 de 406 p. — Prix : 3 fr.

Pour combien le jeu n'entre-t-il pas dans la vie des enfants, de la jeunesse, même de l'âge mûr et de la vieillesse! Pour chacun le jeu a ses règles à observer, sous peine de ne plus captiver. Dans ce livre, l'auteur nous fournit la description, les principes et les règles des jeux. La première partie comprend les jeux d'intérieur ; la seconde ceux de plein air. M. de Grandmorin a banni rigoureusement les divertissements de goût douteux et de convenance équivoque et il a heureusement uni dans les explications « la clarté qui fait comprendre à la brièveté qui empêche d'être ennuyeux. » Enfin, un appendice donne une foule de renseignements pratiques qu'on ne rencontrera pas ailleurs : prix des jeux, maisons de vente des différentes spécialités comme décors, costumes, pièces littéraires récréatives, objets et surprises pour tombolas, loteries, feux d'artifice, pêche, découpage, etc. Ce livre sera d'une utilité quotidienne et pour ceux qui s'amusent et pour ceux qui sont appelés à amuser les autres.

LOUIS ROBERT.

De mi viña, *poesias*, por M. MORERA Y GALICIA. Barcelona, Juan Gili, 1901, in-16 de 176 p., illustré. — Prix : 2 fr.

Meteoros, *poemas, apologos y cuentos*, por JUAN ALCOVER. Barcelona, Juan Gili, 1901, in-16 de 249 p., illustré. — Prix : 2 fr. 50.

Ces deux volumes forment respectivement le 22e et le 23e de la collection elzévirienne illustrée que publie l'éditeur barcelonais Juan Gili. Nous avons déjà parlé du poète Morera (*Polybiblion*, t. LXXXIII, p. 172), car c'est bien d'un véritable poète qu'il s'agit et non d'un versificateur plus ou moins habile ; les qualités que nous avons signalées chez lui à propos de ses *Poesias* se retrouvent ici dans les charmantes poésies de *De mi viña*, pleines de fraîcheur et de vérité, où les descriptions sont si belles et à la fois si justes, qu'on se croit transporté, en les lisant, aux lieux mêmes que chante l'auteur.

— Juan Alcover est peu connu en France : il mérite de l'être et il le sera. Qu'on parcoure les *Meteoros*, et l'on en conviendra facilement. A vrai dire, ce sont des poésies fugitives ; mais quelle grâce, quel parfum, quelle justesse d'expression et de sentiment dans *Inercia*, *Noche de Reyes*, *El Ciprés de*

mi huerto, la Madona, et dans presque toutes les pages du volume! Rappelons, en outre, qu'au point de vue typographique, les deux publications que nous présentons au public sont de vrais chefs-d'œuvre et continuent dignement la collection elzévirienne de M. Gili. G. BERNARD.

Nos vrais savants; par PIERRE LEMOYNE. Abbeville, Paillart, 1901, in-8 de 235 p. avec gravures. — Prix : 1 fr. 50.

Séries d'études biographiques et apologétiques, très bien écrites, qui intéressent, qui captivent le lecteur et qui font du bien. On se sent singulièrement reposé de l'atmosphère de lourd scepticisme et de grossier matérialisme au milieu duquel nous habituent à vivrent nos demi-savants, quand on a lu le récit de la vie et des travaux de médecins tels que Laënnec, Dupuytren, Percy, Récamier, Guérin ; de chimistes, de physiciens, d'ingénieurs ou de mathématiciens semblables à de Jouffroy, Ampère, Gay-Lussac, le baron Thénard, Cauchy, J.-B. Dumas, Pasteur. Si tous ces vrais savants et vrais Français n'ont pas la même foi débordante et la même exquise piété, tous du moins sont chrétiens, tous meurent en formulant une énergique profession de croyance au catholicisme, et tous peuvent redire avec Pasteur cette magnifique parole : « Toutes mes études m'ont amené à avoir la foi du paysan breton ; si j'avais étudié plus encore, j'aurais la foi de la paysanne bretonne ! » Tant il est vrai que, si peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science ramène à Dieu. G. BERNARD.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — C'est avec le plus profond regret que nous annonçons la mort, arrivée à Bordeaux, le 9 janvier, de M. le chanoine Allain, curé de Saint-Ferdinand de Bordeaux, qui fut pendant des années l'un des collaborateurs les plus actifs du *Polybiblion*, où il était principalement chargé de l'examen des ouvrages ayant trait à l'histoire de l'enseignement. M. Ernest-Jules-Marie ALLAIN était né à Granville (Manche), le 23 avril 1847. Il commença ses études au petit séminaire d'Aire (Landes) et les acheva au grand séminaire de Bordeaux. Ordonné prêtre en 1870, il fut successivement professeur de mathématiques au collège de Bazas, vicaire dans deux paroisses de Bordeaux et aumônier des Dames du Sacré-Cœur de Caudéran (Gironde). En 1881, il fut choisi pour remplir les fonctions d'archiviste diocésain, et, en 1884, il devenait correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Nommé chanoine honoraire en 1886, il était, depuis 1895, curé de la paroisse Saint-Ferdinand. M. Allain est l'auteur de : *L'Instruction primaire avant la Révolution* (Paris, 1876, in-32); — *L'Instruction primaire en France avant la Révolution, d'après les travaux récents et des documents inédits* (Paris, 1881, in-12); — *La Question d'enseignement en 1789, d'après les cahiers* (Paris, 1886, in-12), ouvrage couronné par l'Académie française ; — *L'Église et l'Enseignement populaire sous l'ancien régime* (Paris, 1901, in-12), volume publié dans la collection *Science et Religion*, dont plusieurs — celui-ci notamment — ont paru sous les auspices de la Société bibliographique. — M. le chanoine Allain a collaboré très activement à divers périodiques tels que la *Revue catholique de Bordeaux*, où l'on trouve de lui divers travaux relatifs à l'histoire de cette ville, et la *Revue des questions historiques* à laquelle il a donné les études suivantes :

Les Publications de la commission des archives municipales de Bordeaux (t. XVI); — *L'Instruction primaire en France avant la Révolution, d'après les travaux récents* (t. XVII); — *Les Derniers Travaux sur l'histoire de l'instruction primaire; état de la question* (t. XXXI); — *L'Œuvre scolaire de la Révolution : l'École normale de l'an III* (t. XXXV); — *Les Questions d'enseignement dans les cahiers de 1789* (t. XXXVIII); — *L'Œuvre scolaire de la Révolution; les débats des conseils du Directoire* (t. XL); — *L'Œuvre scolaire de la Révolution. Le Consulat* (t. XLII); — *Les Antécédents du Comité des travaux historiques du XVIIIe siècle* (t. XLVI); — *Les Origines du grand schisme, d'après un livre récent* (t. XLVII); — *L'Enquête scolaire de l'an IX* (t. LII); — *Une Monographie municipale* (t. LIV); — *Un grand Diocèse d'autrefois; organisation administrative et financière* (t. LVI); — *L'Église de Bordeaux au dernier siècle du moyen âge* (t. LVIII). M. le chanoine Allain laisse inachevés plusieurs ouvrages d'histoire locale.

— M. le vicomte Alphonse-Bernard DE CALONNE, publiciste et l'un des doyens de la presse parisienne, vient de mourir à l'âge de 84 ans. Il était né à Béthune le 17 mai 1814. Après avoir terminé ses études à Paris et fait son droit de 1840 à 1842, il débuta dans la carrière des lettres par la publication de divers articles d'archéologie et de critique d'art. Après les journées de février, il prit part à la rédaction de divers opuscules provoqués par les derniers événements, tels que : *Les Trois Journées de Février* (Paris, 1848, in-8); — *Le Gouvernement provisoire, histoire anecdotique et politique de ses membres* (Paris, juin 1848), etc. Le journal *le Lampion*, à la fondation duquel il avait contribué, ayant été suspendu le 21 août 1848 par le général Cavaignac, il essaya de le faire revivre dans *la Bouche de fer*; mais le premier numéro en fut saisi dès qu'il parut. Il devint alors un des rédacteurs du journal de M. Alfred Nettement, *l'Opinion publique*, où il traita principalement des questions d'art. Un nouvel insuccès l'attendait lorsqu'il fit paraître, le 4 août 1850, le premier numéro d'un nouveau journal politique, *le Henri IV, journal de la réconciliation*. Après le coup d'État du 2 décembre, il revint à des travaux purement artistiques et littéraires et entra à la rédaction de la *Revue contemporaine*, fondée par le marquis de Belleval (avril 1852) et dont il devenait le propriétaire en 1855. Cette revue, qui a passé par des phases diverses, ayant été tantôt indépendante, tantôt patronnée par le gouvernement, a cessé de paraître après le 4 septembre 1870. Depuis, M. de Calonne est devenu le critique d'art du journal *le Soleil*. Les ouvrages qu'il a publiés à part sont les suivants : *Bérangère* (Paris, 1852, in-8); — *Voyage au pays de Bohême, mendiants et flibustiers littéraires* (Paris, 1852, in-8); — *La Minerve de Phidias restaurée* (Paris, 1855, in-8); — *Pauvre Mathieu* (Paris, 1855, in-12, 2 vol.); — *Les Frais de la guerre* (Paris, 1856, 2 vol. in-12); — *Le Portrait de la marquise* (Paris, 1857, in-12); — *De la Défense des côtes en Angleterre* (Paris, 1859, in-8); — *La Pologne devant les conséquences des traités de Vienne* (Paris, 1861, in-8); — *M. Ratazzi et la Crise italienne* (Paris, 1862, in-8); — *La Politique de la France dans les affaires de l'Allemagne et de l'Italie* (Paris, 1866, in-8); — *Le Rôle de la Prusse et de l'Allemagne du Nord dans l'équilibre européen* (Paris, 1866, in-8); — *La Ferme des moines* (Paris, 1879, in-18), sous le pseudonyme d'A. Bernard; — *Noblesse de contrebande* (Paris, 1883, in-8); — *Les Ophidiennes* (Paris, 1884, in-18); — *Les Épreuves d'une héritière* (Paris, 1885, in-18).

— Un poète distingué qui faillit devenir membre de l'Académie française, M. Édouard GRENIER, est mort le 5 décembre dernier, à Baume-les-Dames (Doubs), où il était né le 20 juin 1819. L'un de ses derniers ouvrages (en

prose), paru d'abord par tranches, dans la *Revue bleue : Souvenirs littéraires* (Paris, in-18, 1894) s'offre comme une véritable autobiographie : c'est là qu'il faut chercher l'âme de ce poète délicat, de ce partisan de la République dite athénienne en France. Rien de plus sincère que ces *Souvenirs littéraires* qui projettent une clarté assez singulière parfois sur diverses célébrités contemporaines. Nommé, en 1848, secrétaire d'ambassade à Constantinople par Lamartine, alors Président de la République, M. Grenier démissionna quand l'Empire, qu'il ne voulait pas servir, fut proclamé. Plusieurs fois lauréat de l'Académie française, en 1860, 1867, 1869 et 1878, il laisse un certain nombre d'ouvrages dont le mérite est réel : *La Mort du Juif errant* (Paris, 1857, in-18); — *Petits Poèmes* (Paris, 1859, in-18; 4e éd., 1871); — *Le Renard*, de Gœthe, trad. en prose (1860, gr. in-8); — *Poèmes dramatiques* (Paris, 1861, in-18); — *Amicis*, poésies (Paris, 1868, in-18); — *Séméia, poème* (Paris, 1880, in-16); — *Mort de Lincoln* (1871, in-16); — *Marcel, poème* (Paris, 1874, in-12; 2e éd., 1876); — *Helvétia, hymne à la Suisse* (1877, in-16); — *Jacqueline Bonhomme (1789-1800), tragédie moderne* (Paris, 1878, in-12); — *Francine* (Paris, 1884, in-32); — *Rayons d'hiver* (Besançon, 1886, in-32); — *Penseroso, réflexions et maximes* (Paris, 1886, in-18); — *Théâtre inédit* (Paris, 1889, in-12); — *Poèmes épars* (Paris, 1890, in-24); — *Œuvres. Petits Poèmes. Poèmes dramatiques* (Paris, 1895, in-18). — N'oublions pas de rappeler que les *Poésies posthumes* d'Auguste Barbier, de l'Académie française, ont été publiées, revues et corrigées par M. E. Grenier et M. A. Lacaussade (Paris, 1884, in-18); notons enfin que M. E. Grenier a écrit la deuxième partie d'un ouvrage biographique sur son frère *Claude-Jules Grenier, peintre, 1817-1883*, dont la première partie est due à M. Gaston Coindre (Besançon, 1899, in-8 carré). — Un dernier détail qui a son importance : M. Grenier, quoique résidant à Paris une notable partie de l'année, avait, comme tous ses compatriotes comtois, gardé au cœur un vif amour de la terre natale qu'il revoyait d'ailleurs très souvent. Tant et si bien que, par testament, suivant en cela l'exemple de l'académicien Suard — dont la libéralité a mis à même l'Académie de Besançon d'être utile à un sujet méritant —, M. Grenier a légué à la Société d'Émulation du Doubs une somme importante dont les revenus sont attribués à la fondation d'une pension triennale qui, sous le nom de « Fondation des frères Grenier », est destinée à faciliter les études d'un jeune homme sans fortune ayant le désir de se consacrer à la carrière des lettres, des arts ou des sciences. Par ce titre : « Fondation des frères Grenier », le poète a voulu associer à son œuvre de haute bienfaisance le souvenir d'un frère défunt, artiste peintre distingué, qu'il affectionnait beaucoup.

— On annonce la mort du Dr Cornélis-Petrus Tiele, historien et exégète hollandais, qui vient de succomber à Leyde, à l'âge de 72 ans. Il était né dans cette dernière ville le 16 décembre 1830. Après avoir terminé ses études de théologie à Amsterdam, il se fit recevoir docteur à l'Athenaeum de cette ville, et bientôt après il fut nommé pasteur à Moordrecht, en 1853; en 1856 il fut envoyé en cette même qualité à Rotterdam. En 1877 il devint professeur d'histoire des religions à l'Université de Leyde, dont il a été, depuis, plusieurs fois recteur. M. Tiele laisse différents ouvrages remarquables par leur tendance « libérale », en d'autres termes, hostile à toute foi religieuse, par exemple : *L'Évangile de Jean considéré comme source de la vie de Jésus* (1855); — *La Religion de Zarathustra* (1864); — *Manuel de l'histoire des Religions* (1880), dont M. Maurice Vernes a donné une traduction française; — *Histoire comparée des anciennes religions de l'Égypte et des peuples sémitiques* (1881), dont une traduction française a été publiée par G. Collins;

— *Le Mythe de Kronos, à propos d'une méthode en mythologie comparée* (1886, in-8).

— M. Joseph-Edmond JORG, homme politique et écrivain allemand, qui vient de mourir à 82 ans, au château de Traunitz, près de Landshut, était né à Immenstadt, en Bavière, le 25 décembre 1819. Après avoir fait ses études théologiques à Munich, il renonça à la carrière ecclésiastique, et, sur le conseil de Döllinger, aborda l'histoire. Attaché, en 1847, au service des Archives de l'État, il devint, peu de temps après, directeur des archives du château royal de Traunitz. Particulariste décidé et catholique convaincu, il joua un rôle important au Landtag bavarois, où le firent entrer les élections de 1865. En 1874, il fut élu membre du Reichstag de l'Empire, où il siéga parmi les membres de l'opposition catholique. Il se retira de la vie politique en 1881. Après avoir collaboré un certain temps aux *Historisch-politischen Blaetter*, il en devint le rédacteur en chef en 1852. Parmi les ouvrages qu'il a publiés à part, nous citerons : *Deutschland in der Revolutions-Periode von 1522-1526, aus den diplomatischen Korrespondenzen und originalischen Acten bayerischer Archive dargestelt* (Freiburg im Breisgau, 1851, in-8); — *Der Irvingianismus abgedr. aus den historisch-politischen Blaettern* (Munchen, 1856, in-8); — *Geschichte des Protestantismus in seiner neuesten Entwickelung* (Freiburg im Breisgau, 1858, in-8); — *Die neuen Aera in Preussen* (Regensburg, 1860, in-8); — *Geschichte der Parteien in Deutschland* (Freiburg im Breisgau, 1867, in-8).

— Le professeur Heinrich DÜNTZER, mort à Cologne le 16 décembre, à 89 ans, s'est acquis une grande réputation par ses commentaires sur les œuvres de Gœthe et de Schiller, et bien que ses travaux n'aient pas toujours été à l'abri de la critique, personne, à l'avenir, ne pourra, sans les consulter, faire une étude approfondie de la littérature allemande moderne. Son dernier livre : *Mein Beruf als Ausleger*, paru en 1899, contient l'exposé de la méthode suivie par lui dans ses recherches.

— On annonce encore la mort de MM. : CAMPEAUX, ancien professeur à la Faculté des lettres de Nancy, mort à 83 ans ; — Anselme DUFRENOIS, directeur et rédacteur en chef du *Répertoire général pratique du notariat* ; — Pierre DELBARRE, un des doyens de la presse bonapartiste, ancien rédacteur en chef du *Journal de la Vienne*, mort à Asnières, à 76 ans ; — le comte DE FONTAINE DE RESBEC, érudit distingué, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, lequel avait publié d'importants ouvrages sur les questions d'enseignement ; — le docteur GOUGUENHEIM, professeur de laryngologie, mort récemment à Paris ; — LAUGIER, savant numismate, conservateur du musée des médailles de la ville de Marseille ; — Jean LAURES, poète félibre, président d'honneur du félibrige latin, président de l'adjuvance du Languedoc, mort à Béziers, à 80 ans, lequel a doté la poésie occitane de poèmes de grande valeur ; — Mère MARIE DU SACRÉ-CŒUR, dans le monde Marie LECORNU, supérieure du Carmel de Rouen, laquelle laisse une *Vie de sainte Thérèse*, qui, parue sous le voile de l'anonymat, est fort appréciée ; — Alphonse MARTIN, ancien professeur aux lycées de Vannes et de Nevers ; — le docteur OSSIAN-BONNET, membre correspondant de l'Académie de médecine ; — Justin PERPELX, littérateur catalaniste, qui a traduit en vers français l'*Atlantide*, poème de Jacinthe Verdaguer, mort à Perpignan, à 73 ans.

— A l'étranger on annonce la mort de MM. : F. A. BEER, propriétaire et rédacteur en chef de l'*Observer* ; — BELLINI, neveu du célèbre compositeur, ancien révolutionnaire, auteur de quelques pièces de théâtre, directeur du

journal milanais *le Soleil*; — Dr Karl BILTZ, historien allemand, mort à Gross-Lichterfeld, le 16 décembre, à 72 ans; — l'historien russe Guillaume BOGUSLAWSKI, mort récemment à Jitomir; — Dr BOOT, ancien professeur de philologie classique, mort récemment à Amsterdam, à 90 ans; — le docteur Adolphe BURGGRAEVE, médecin belge, qui créa la thérapeutique médicale dite la dosimétrie, et qui, pendant un certain nombre d'années, fut professeur à l'Université de médecine de Gand; — le docteur DESTRÉE, médecin belge, professeur de thérapeutique à l'Université libre de Bruxelles; — Dr Adam FLASCH, professeur d'archéologie, mort à Erlangen, le 11 janvier; — J. HÄBERLIN, historien suisse, mort à 70 ans, lequel laisse différents ouvrages écrits sous l'influence des idées avancées propres à l'Église réformée suisse, particulièrement le volume intitulé : *Leben Jesu* (1874); — Dr Heinrich KRUSE, poète dramatique, ancien rédacteur de la *Kölnische Zeitung*, conseiller d'État, ancien précepteur de lord Salisbury, mort le 13 janvier, à Buckerburg, à 87 ans; — MAVROGENI Pacha, médecin d'origine grecque, mort à Constantinople à 85 ans, lequel, après avoir terminé ses études médicales à Vienne, avait été professeur à l'École impériale de médecine turque, s'était fait remarquer par la publication de divers ouvrages scientifiques, et était devenu le médecin en chef du Sultan; — Dr Iwan MIKLASCHEWSKY, professeur d'économie politique, mort à Charkow, le 16 décembre, à 44 ans; — Ivan MOUCHKÉTOF, géologue russe, qui laisse d'importants ouvrages sur la géologie du Caucase et de l'Asie centrale; — Dr Gustave PFEIFFER, professeur d'histoire de la langue française à l'École supérieure technique de Stuttgart, mort récemment dans cette ville; — Joh. Edler VON RADINGER, professeur de construction de machines à l'École supérieure technique, mort le 20 novembre à Vienne, en Autriche, à 59 ans; — Dr Hermann ROBOLSKY, écrivain allemand, mort à Berlin, le 14 décembre, à 79 ans; — Dr Paul SCHEFFER-BOICHORST, mort le 17 janvier, à Berlin, à 59 ans; — Dr Ernst R. SCHMIDT, pédagogue de talent, mort au commencement de décembre, à Philadelphie, à 63 ans; — Dr Baptiste SIGL, éditeur du *Bayerische Vaterland*, mort à Munich, à 62 ans, qui s'était fait une réputation spéciale par la manière excentrique dont il comprenait le journalisme, qui, par exemple, avait pendant un certain temps, écrit simultanément dans deux journaux à la fois, sous deux noms différents, et attaquait vivement dans l'un des deux ce qu'il avait écrit dans l'autre; — Dr TUISKO VON LOBBY, professeur de science forestière, mort à Tubingue le 27 décembre, à 55 ans; — Ernest URIHERR, poète allemand, président de l'association de la presse berlinoise; — AUBREZ DE VERE, poète irlandais de réputation; — Dr VITRINGA, publiciste hollandais, auteur de romans parus sous le pseudonyme de Ian Holland, mort à Amsterdan, au commencement de décembre; — WICHERT, poète et romancier allemand, mort à 71 ans, lequel laisse un grand nombre de romans et de drames dont les sujets étaient pour la plupart, empruntés à l'histoire de la Prusse; — Dr ZIEMSSEN, médecin bavarois, chef de clinique, professeur à l'Université de Munich, et conseiller secret.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Le 3 janvier, M. de Lasteyrie, président sortant, et M. Ph. Berger, président pour cette année, prononcent les discours d'usage. — M. Cagnat présente le deuxième fascicule des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, publié sous sa surveillance, avec la collaboration de MM. Lafaye, Mendel et Cumont.— Le 10 janvier, M. Cagnat dépose la photographie d'un monument à élever à Dakar, à la mémoire de l'explorateur Jean Blanchet. — M. Havet

commente le traité *De Senectute* de Cicéron, au point de vue de la correction des textes. — M. P. Thureau-Dangin fait une communication à l'assemblée. — Le 17 janvier, M. Ph. Berger annonce la mort de M. J.-B. Bulliot, membre correspondant de l'Institut. — M. Cagnat lit un mémoire de M. Jullian, qui prétend déduire d'une lettre de l'empereur Julien que le palais de ce prince était situé dans l'une des îles de la Seine. La tradition constante est en contradiction formelle avec les conclusions de l'auteur de ce mémoire. — M. Berger termine la lecture de son mémoire sur Saïda. — M. Havet continue de lire son étude sur le texte du traité *De Senectute*. — Le 24 janvier, M. Boissier lit une lettre de Mgr Duchesne au sujet de la date du congrès international des sciences historiques à Rome, remis au 21 avril. — M. Durand-Fardel écrit à l'Académie au sujet de l'inscription à graver sur le monument qui sera élevé dans une cour de l'Hôtel-Dieu, en souvenir des internes morts dans le service. — M. Arth. Evans met sous les yeux de l'Académie quelques spécimens des objets découverts dans le palais de Nossos (labyrinthe de Crète).

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Le 25 janvier, M. Boutmy donne lecture de la première partie de sa notice sur M. Bardoux.

Congrès. — C'est dans la seconde quinzaine d'avril et à Rome que se tiendra le prochain congrès international des sciences historiques. La souscription de 12 fr. (secrétariat général, via dei Greci, 18, Rome) donne droit aux réductions de prix sur les tarifs de chemins de fer, à l'assistance aux réunions, à la réception du volume contenant les travaux du congrès. Une souscription de 50 fr. donne droit au titre de membre fondateur. Une médaille commémorative sera remise aux congressistes au prix de 3 fr. Il existe diverses sous-sections (bibliographie, numismatique, etc.) qui offrent des avantages particuliers aux membres qui se feront inscrire à leurs sections.

Balzac fut-il démocrate ou monarchiste ? — Il faut être un bien extraordinaire logicien pour, à l'exemple d'un M. Jean Mélia, ranger Balzac parmi les « révolutionnaires. » (Voyez la *Petite République socialiste* du 15 août 1900). Cet écrivain ne connaît certainement le grand Honoré que pour avoir parcouru quelques-unes de ses œuvres en en tirant des conséquences faussées pour les besoins d'un article bizarre. De telles fantaisies ne méritent même pas d'être discutées ; on les note à l'occasion, et l'on passe. — Il en est autrement de l'étude intéressante, quoique mal fondée, que M. Gabriel Ferry vient de publier dans la *Revue politique et parlementaire* du 18 décembre dernier : *Balzac candidat à la députation, ses idées politiques, 1831-1848*. En somme, qu'a voulu essayer d'établir M. G. Ferry ? — Que « Balzac se montra toujours très libéral, toujours désireux du progrès politique, avec des envolées vers le socialisme (!) au bénéfice des classes déshéritées. » L'auteur, qui a des constatations cruelles et parfaitement justes pour certaines espèces de démocrates d'autrefois, qui sont légion de nos jours, s'ingénie à prouver que Balzac fut, au fond, un vrai démocrate, et cela sans faire montre de l'étiquette. Mais toutes les subtilités de M. Gabriel Ferry sont combattues par plusieurs de ses propres citations. Ainsi, nous avons admiré, comme une perle de dédain raisonné, la lettre que Balzac, candidat à la députation, adressa, le 17 avril 1848, « au citoyen président du club de la Fraternité universelle. » Rien, en réalité, de plus « aristocrate » que cette lettre. — Que, sans discuter autrement son travail, M. G. Ferry nous permette d'opposer à toutes ses affirmations et déductions, parfois

étranges, les quelques déclarations suivantes, si nettes, de l'homme qu'il veut absolument démocratiser selon la formule contemporaine, déclarations qu'il trouvera dans l'*Avant-propos* écrit par Balzac lui-même, en juillet 1842, et placé en tête de ses *Œuvres complètes* (édition Furne-Dubochet-Hetzel). « Le christianisme, lisons-nous là (p. 17), et surtout le catholicisme, étant, comme je l'ai dit dans *le Médecin de campagne*, un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social. » — « L'enseignement, ou mieux, l'éducation par les Corps religieux est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société [Renvoyé aux persécuteurs de moines]. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée que par la religion. L'unique religion possible est le christianisme... Le christianisme a créé les peuples modernes, il les conservera. De là sans doute le principe monarchique. Le Catholicisme et la Royauté sont deux principes jumeaux... J'écris à la lueur de deux Vérités éternelles : la Religion, la Monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament et *vers lesquels tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays*. Sans être ennemi de l'élection, principe excellent pour constituer la loi, je repousse l'Élection *prise comme unique moyen social*, et surtout aussi mal organisée qu'aujourd'hui [Balzac, M. G. Ferry le reconnaît, fut cependant effrayé de la proclamation du suffrage universel, qui ne lui annonçait rien de bon], car elle ne représente pas d'importantes minorités aux idées, aux intérêts desquelles songerait un gouvernement monarchique. L'Élection étendue à tout nous donne le *gouvernement par les masses, le seul qui ne soit point responsable, et où la tyrannie est sans bornes, car elle s'appelle la loi* » (p. 17, 18, 19 de l'*Avant-propos*). [Renvoyé encore aux méditations des sectaires et des promoteurs de lois d'exceptions]. — Et c'est en face de déclarations si formellement conservatrices qu'un écrivain de talent vient nous parler d'un Balzac démocrate ! Nier les convictions monarchistes de Balzac nous paraît aussi impossible que de contester la lumière et la chaleur du soleil ! — M. G. Ferry va peut-être nous objecter que l'illustre romancier, malgré ses répugnances motivées pour ce qui touche à l'élection, n'hésita pas à briguer, heureusement sans succès, les suffrages de ses concitoyens. Alors, voici la réplique prévoyante de Balzac : « Comme l'élection est devenue l'unique moyen social, si j'y avais recours pour moi-même, il ne faudrait pas inférer la moindre contradiction entre mes actes et ma pensée. Un ingénieur annonce que tel pont est près de crouler, qu'il y a danger pour tous à s'en servir, et il y passe lui-même quand ce pont est la seule route pour arriver à la ville. » (*Avant-propos*, p. 19). — L'image est saisissante, d'une logique absolue, d'une philosophie vraiment pratique. Allons ! que la démocratie actuelle en fasse son deuil : Balzac ne lui a jamais appartenu, ne lui appartient pas. Et, s'il fut un catholique que l'on a discuté, les esprits non prévenus, ceux qui ne vont pas chercher, comme l'on dit, midi à quatorze heures, reconnaîtront cette vérité : Balzac fut un monarchiste convaincu, quoi qu'en ait pu dire le très variable vicomte V. Hugo, qui assura un jour — tel un oracle — que « ce grand homme avait le cerveau et le cœur démocrates et n'avait de monarchiste que l'imagination. » — Nous serions curieux de voir ce que la partie de la Presse française qui ne partage pas nos idées pourrait bien dire à l'encontre de notre exposé documentaire.

Une Revue provinciale typique. « Le Pays normand. » — La Convention

s'est étrangement trompée lorsqu'elle crut avoir anéanti l'âme provinciale par le simple fait du morcellement de la France en petites circonscriptions appelées départements. Ces départements peuvent bien être un ressort administratif, mais ils n'ont jamais pu évoquer l'image d'une « personnalité territoriale, » si l'on peut dire. Les vieilles provinces ont donc gardé conscience de leur existence antérieure, et leur nom même, s'il ne figure plus dans les actes officiels, a su résister à toutes les révolutions. Tant et si bien, que les Français continuent à s'appeler eux-mêmes Normands, Bretons, Bourguignons, Franc-Comtois, Dauphinois, Limousins, Gascons, etc. Ce n'est pas tout. Entre autres manifestations de la vitalité de nos anciennes provinces, on peut noter les nombreuses revues qui en portent le nom. Elles naissent, vivent peu ou longtemps, se transforment, se remplacent, mais toujours les provinces de jadis, même celles qui ne représentaient qu'une fraction d'un des trente-trois grands « gouvernements » existant à la veille de 1789, se rappellent à l'époque présente par un périodique au titre caractéristique. Tel, par exemple, pour n'en désigner qu'un seul (et des plus récents) : *le Pays normand*. Et pourquoi nous arrêtons-nous spécialement sur cette publication? Par la raison majeure qu'elle ne ressemble à aucune de celles qui nous arrivent des diverses provinces de France, sauf cependant à feu *le Pays poitevin*. Elle paraît chaque mois en un modeste fascicule de 16 pages, plus 4 pages indépendantes intitulées : *Chronique. Échos. Bibliographie*. Mais comme tout cela se présente bien : beau papier, excellente impression et illustration du meilleur goût. Deux mots d'abord sur les gravures : il n'y en a pas précisément à chaque page dans le texte, mais il s'en faut de peu; et leur grand mérite, outre leur perfection, est d'être documentaire. On trouve çà et là quelques planches hors texte : un portrait, un fac-similé d'estampe ancienne, une reproduction d'image populaire (le *Juif errant*, tiré sur le bois original appartenant à M. Pelay, de Rouen). Voilà, certes, qui est suggestif au plus haut point. Et maintenant, quel est le fond même de la Revue? C'est le folk-lore du crû, les traditions populaires locales, qui en remplissent la majeure partie. M. Léon Le Clerc, qui la dirige, et les collaborateurs dont il s'est entouré ont voulu faire revivre d'une façon intense les choses du vieux temps en Normandie et principalement dans la région de Honfleur; ils ont réussi au-delà de ce que l'on peut dire. On remarquera que ce n'est pas dans l'une des deux capitales normandes, Rouen ou Caen, où les ressources littéraires sont grandes, que *le Pays normand* a pris naissance, qu'il vit, qu'il se développe, mais bien dans le petit port de Honfleur. Sur la couverture, on lit la nomenclature suivante qui explique clairement le caractère de la Revue : *Ethnographie. Art populaire. Tradition. Parlers. Légendes. Contes. Chansons. Histoire. Hagiographie. Archéologie.* « Toute la lyre, » en vérité. Et les rédacteurs n'ont point failli à leur tâche : la variété de leurs articles est considérable et leur étendue n'est pas faite pour fatiguer. En effet, presque tous les sujets traités sont achevés dans une livraison. Quelques-uns, cependant, offrent une plus large envergure; tels, par exemple : *Le Mobilier artistique des confréries funéraires dites Charités*, par M. E. Veuclin, qui n'occupe pas moins de sept numéros. C'est le plus long travail que nous ayons à signaler ici. On peut mentionner également les *Anciens Registres de l'église Saint-Étienne de Honfleur*, par M. Paul Bréard (trois numéros). Nous serions fort embarrassé pour faire un choix parmi les choses vraiment curieuses réunies dans cette publication; le mieux est donc de renvoyer nos lecteurs à la *Partie technique* du *Polybiblion* où désormais les sommaires du *Pays normand* seront insérés. — L'abonnement au

Pays normand est d'un bon marché incompréhensible, étant donné le luxe avec lequel ce périodique est édité : France, 3 fr. 50. — Étranger, 4 fr. 50 (Honfleur, 81, rue Saint-Léonard, chez M. Léon Le Clerc). Nous souhaitons plein succès à cette Revue qui mérite d'être encouragée par les Normands d'abord et ensuite par toute la légion des folk-loristes de la France et de l'étranger.

PARIS-HACHETTE 1902. — *Paris-Hachette* (petit in-8 carré de 2454 p., cartonné. — Prix : 3 fr. 75), dont la 6e année vient de paraître, est un véritable tour de force de typographie, résumant une dizaine d'annuaires spéciaux et divers. On peut dire que c'est l'Annuaire de tout le monde. Son prix extraordinaire de bon marché le met à la portée de tous. Il donne plus de 200000 adresses, 1200 portraits des notabilités parisiennes, 800 biographies nouvelles, une centaine d'articles illustrés de portraits et de plans. Les 200000 adresses du *Paris-Hachette* comprennent à la fois les *Adresses commerciales*, les *Adresses administratives* et les *Adresses mondaines*, avec tous les numéros des abonnés au téléphone, les adresses conventionnelles télégraphiques, etc. La liste des rues de Paris donne les numéros de l'arrondissement, ce qui facilite, en l'activant, la distribution des lettres par la poste. Dans les divisions du volume, l'ordre alphabétique des matières permet d'exécuter rapidement les recherches. A la suite des renseignements usuels et pratiques sur le mécanisme de la vie de Paris, viennent les adresses *classées par professions*, puis les adresses *classées par ordre alphabétique*. Dans la quatrième partie se retrouvent toutes les adresses classées *par rues* et *par maisons*. La cinquième partie est réservée aux *adresses mondaines* avec indication des châteaux et des villégiatures, avec tous les titres et qualités, mention des cercles, nom de Madame, jours de réception, etc. En résumé, c'est tout Paris sous la main, avec un grand plan de la capitale qui peut d'autant mieux se consulter qu'il est détaché du volume.

PARIS. — Un nouveau périodique, *la Revue Bourdaloue, recueil trimestriel de documents et sermons inédits*, commence sa publication sous la direction de MM. Eugène Griselle et Henri Chérot. Son but est de centraliser, durant les deux années qui nous séparent du bi-centenaire de la mort de Bourdaloue, les renseignements et informations de nature à préparer une édition nouvelle et critique de ses œuvres. — Le numéro du 1er janvier 1902 (in-8 de 67 p.) contient des textes inédits et des études d'une érudition variée sur la bibliographie et l'iconographie du célèbre prédicateur, notamment sur le tableau de Jouvenet, dont l'ancienne Bibliothèque de Munich possède le magnifique original. — Prix de l'abonnement annuel : France, 5 fr. ; étranger, 6 fr., bureaux de la *Revue des sciences ecclésiastiques*, Morel, Lille, 77, rue Nationale, et Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, rue de Cluny, 15, Paris, Ve).

— Il n'est permis à personne d'ignorer la Collection des *Contemporains* que publie la Maison de la Bonne Presse. A l'heure actuelle, la dix-neuvième série de cette excellente collection est mise en vente au prix vraiment modique de 2 fr. De format grand in-8, le volume se compose de vingt-cinq biographies, de chacune 16 pages, parmi lesquelles l'on remarquera celles concernant le duc d'Aumale, le P. de Smet, Charles Nodier, Lacépède, Bougainville, Xavier Marmier, Meissonier, la duchesse de Berry, le P. Dorgère, le général Marceau, Augustin Thierry, etc. Ces notices biographiques ont été rédigées par des auteurs qui ont mis à contribution les meilleurs ouvrages ayant trait à leurs héros, ainsi qu'en témoigne la bibliographie placée à la fin de chaque notice. Il en résulte que l'ensemble pré-

sente un caractère sérieux et offre des garanties d'exactitude que l'on ne rencontre pas souvent. Ajoutons que ces pages intéressantes sont illustrées de portraits, de scènes, de vues et même de cartes dans le texte, qui leur ajoutent un complément de charme et de mérite. — En dehors de ce volume des *Contemporains* nous avons encore à noter ici (même collection) la biographie de Ferdinand Gaillard, peintre graveur (1834-1887), parue tout dernièrement (22 décembre 1901). Dans ce cadre restreint de 16 pages, c'est une des meilleures dont a fait l'objet l'artiste chrétien que fut Gaillard Auteur : M. J. d'Erlo (Paris, Maison de la Bonne Presse. — Prix : 0 fr. 10).

— Voici en quels termes on ne peut plus justifiés est annoncée aux lecteurs, par un préfacier qui signe « Le Laboureur », la brochure de M. H. Espinasse intitulée : *Calendrier agricole pour chaque mois* (Paris, Maison de la Bonne Presse, in-16 de 178 p. — Prix : 1 fr.) : « Ce calendrier vous donnera une idée de la variété, de l'immensité du champ où travaille l'agriculteur. Pour l'agriculteur expérimenté comme pour le novice en culture, il sera un aide-mémoire au moins, toujours prêt, toujours discret, s'ouvrant aux jours et à la page que l'on voudra. Ce calendrier, œuvre de patience, est l'ouvrage d'un ami aussi modeste que dévoué du laboureur. » A remarquer un choix considérable de *Proverbes agricoles de chaque mois*.

— Sous les auspices officiels, les catholiques ont pris part, comme tels, à l'Exposition de 1900. Ainsi, on a pu constater les efforts du catholicisme, pour élever l'intelligence populaire, améliorer le bien-être des masses, porter au dehors notre langue et notre nom. Ce sont les pensées que M. G. Goyau développe, avec sa haute compétence, dans : *Le Catholicisme à l'Exposition de 1900* (Extrait de la *Quinzaine* du 1er novembre 1901, in-8 de 13 p.). Deux tableaux synoptiques très clairs donnent : l'un, les « Œuvres sociales et charitables et la Liste des récompenses ; » l'autre, l' « Enseignement et la Colonisation et la Liste des récompenses. » Le total pour la collectivité des œuvres catholiques est de 295 récompenses. A placer sous les yeux de ceux qui critiquent sans cesse l'esprit rétrograde et l'inutilité sociale du catholicisme.

— *Le Bilan de la République*, par un républicain désabusé (Paris, Librairie nationale, in-8 de 43 p. — Prix de l'exemplaire : 0 fr. 15 ; le cent : 6 fr.) est un résumé court et substantiel d'un triste sujet qui ferait facilement, hélas ! la matière d'un gros volume. L'auteur, qu'anime un souffle d'indignation dont la sincérité éclate et dont la vigueur s'accroît de l'amertume de la désillusion, passe en revue tous les organes de la vie nationale et toutes les branches de l'activité française. Partout il montre la marque de pourriture ou d'atrophie imprimée par le régime actuel. Patriote clairvoyant, il ne se contente pas des programmes négatifs, il va droit à la solution : puisque la République a produit tant de mal, c'est au régime contraire qu'il faut demander le remède, c'est-à-dire à la Monarchie nationale.

— Dans nos deux précédentes livraisons, nous avons eu la satisfaction de présenter à nos lecteurs le recueil des travaux ayant pris place dans les volumes parus, à l'occasion des 23e et 24e sessions de la *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*. Aujourd'hui nous leur signalerons le dernier volume paru de cette remarquable collection qui correspond à la 25e session qui s'est tenue à Paris du 28 mai au 1er juin dernier (Paris, imp. Plon-Nourrit, in-8 de LXVIII-793 p., avec 68 planches. — Prix : 15 fr.). Ainsi que nous l'avons dit déjà, ces volumes intéressent les travailleurs de toute la France, sans compter les artistes et les archéologues de l'etranger. Dans le présent tome on trouvera les quarante-trois mémoires ci-après : *La Chapelle de*

Seigne, à Bléré (Indre-et-Loire), par M. C. de Grandmaison; — *Un Mortier de veille au seizième siècle*, par M. C. de Beaumont; — *Tapisseries d'Aubusson*, par M. C. Pérathon; — *Un Retable du seizième siècle à Wattignies (Nord)*, par M. L. Quarré-Reybourdon; — *Notes sur des artistes se rattachant au Gâtinais (les Vernansal)*, par M. E. Thoison; — *La Famille Danezan*, par M. M. Hénault; — *Notes sur l'art chez les Feuillants*, par M. P. Leroy; — *Les Faux Portraits de la duchesse de Fontanges*, par M. V. Advielle; — *Décoration du chœur de la cathédrale de Bourges, de 1754 à 1773 (suite et fin)*, par M. J. Pierre; — *Pièces inédites relatives au « Louis XIII » de Rude (château de Dampierre)*, par M. Lorin; — *Les Peintures de la chapelle du château de Vérets (Indre-et-Loire)*; *Louis Courant, peintre (1666)*, par M. L. de Grandmaison; — *Les Décorations intérieures des habitations, au dix-huitième siècle, dans le pays guérandais*, par M. A. Gabeau; — *Les Bijoux, joyaux et pierreries de l'empereur Maximilien*, par M. J. Finot; — *Les Œuvres d'art de l'église de Bellay-en-Vexin*, par M. L. Plancouard; — *Les Tableaux de l'église de Clairvaux (Jura)*, par M. l'abbé Brune; — *Une Peinture sur verre de 1525 « fixé peint » à l'église de Saint-Vulfran, à Abbeville*, par M. E. Délignières; — *Essai de répertoire des artistes lorrains (3e partie)*, par M. A. Jacquot; — *Les Fresques du Temple, près de Blanzac (Charente) (XIIIe siècle)*, par M. É. Biais; — *Bouchardon intime*, par M. A. Roserot; — *Laurent Guiard, premier sculpteur du duc de Parme (1725-1788)*, par le même; — *Les Origines de la lithographie en France*, par M. J. Momméja; — *Un Vitrail de la fin du quinzième siècle*, par M. E. Veuclin; — *Notice sur Pierre des Aubeaux, imagier rouennais du seizième siècle*, par M. L. de Vesly; — *Les Premières Années du théâtre de Mâcon (1772-1792)*, par M. L. Lex; — *Le Livre d'heures de Marie Stuart à la Bibliothèque de Reims*, par M. H. Jadart; — *Notes sur le Missel d'Autun de la Bibliothèque de la ville de Lyon*, par M. L. Galle; — *Peintures murales du département de la Haute-Loire* (suite), par M. L. Giron; — *La Porcelaine artistique de Limoges pendant le premier tiers du dix-neuvième siècle*, par M. C. Leymarie; — *Augustin Aubert, peintre marseillais, directeur du musée et de l'école de dessin à Marseille (1810-1844)*, par M. Bouillon-Landais; — *Note sur un « Album amicorum » du seizième siècle*, par M. A. Richard; — *Documents inédits sur le sculpteur François Laurana*, par M. H. Requin; — *La Maison de Robert de Cotte*, par M. C. Ponsonailhe; — *Contribution à l'histoire de l'art sous la Révolution*, par le même; — *Travaux d'art exécutés à l'abbaye de Notre-Dame de Silly-en-Gouffern, aux seizième et dix-septième siècles*, par M. L. Duval; — *Œuvres de Pierre Puget et de son école*, par M. F. Rossi; — *Le Peintre Michel Serre et ses tableaux relatifs à la peste de Marseille*, par M. P. Parrocel; — *La Crèche de Sainte-Marie d'Oloron*, par M. P. Lafond; — *Le Portrait de Louis XVIII du Musée de Marseille*, par M. L. Allec; — *Les Peintres de l'hôtel de ville de Bordeaux, d'après les procès-verbaux de l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture de Bordeaux*, par M. C. Braquehaye; — *L'Énigme de François Gentil*; par M. A. Babeau; — *A travers une collection d'autographes. Notes et documents sur Talma et Mlle George*, par M. A. Bénet; — *Jean Daret, peintre bruxellois*, par M. N. Coste; — *Sigalon (Xavier), peintre d'histoire (1787-1837)*, par M. P. Clauzel.

ANJOU. — Quel bel exemple ont donné les *Deux Victimes vendéennes, Marie et Renée Griblard, de Cholet, fusillées au champ des martyrs, près Angers, le 1er février 1794*, dont M. l'abbé F. Uzureau nous retrace les interrogatoires et la mort, d'après des documents authentiques (Vannes, Lafolye, in-8 de 11 p.)! Avec beaucoup de tact, l'auteur rectifie les erreurs de ses devanciers; avec une véritable érudition, il sait retracer les scènes les plus douloureuses de ces temps malheureux.

FRANCHE-COMTÉ. — *Audaces fortuna juvat !* La Société grayloise d'émulation pourrait très bien adopter ce proverbe pour devise, à l'occasion de la publication de son quatrième volume (*Bulletin* de la Société grayloise d'émulation, année 1901, in-8 de 369 p., avec un portrait et 33 planches). Il n'était pas facile, en effet, de créer dans la Haute-Saône, à Gray, simple chef-lieu d'arrondissement, une société savante rivale de celle qui existe à Vesoul. Mais dès l'origine, ses fondateurs ont fait preuve d'énergie et d'esprit de suite, ne négligeant rien pour arriver à la notoriété, en s'affirmant. Et le succès est venu : nous en félicitons ses membres, nombreux déjà. Le volume que nous avons sous les yeux est le plus considérable de ceux qui ont paru. Il débute par une notice bibliographique faite sur *le Docteur Louis-Édouard Gourdan de Fromentel*, due à M. Ch. Godard. Viennent ensuite les mémoires au nombre de dix : *Géographie des Actes de Saint-Prudent*, par M. S. Leroy, sérieuse étude critique sur ces *Actes* dont l'auteur était un moine de l'abbaye de Bèze, du nom de Thiébaud ; — une autre étude critique du même M. S. Leroy, intitulée : *Examen géographique de la thèse de M. Parisot*. Cette thèse, datée de 1889, avait pour sujet : *Le Royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843-925)* ; — une suite de l'important travail de M. A. Linotte sur *la Franche-Comté et ses voisins* ; — deux notices non signées ayant trait à la *Découverte de deux sépultures préromaines à Beaujeu* et aux *Nouvelles Fouilles au cimetière antique de Beaujeu* ; — une autre notice sur *le Cimetière mérovingien de Poyans*, par M. A. Gasser ; — un travail de M. l'abbé Mérand sur *les Fouilles d'Auvet* ; — une *Notice sur quelques jetons et médailles de Bourgogne et de Franche-Comté*, par M. E. André et des *Contributions à l'étude de la flore de la Haute-Saône* (suite), par M. R. Maire. Mais le morceau le plus important du recueil est celui qui a pour titre : *Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche*, par M. A. Gasser. Nous reviendrons prochainement sur ce travail, qui nous est parvenu en tirage à part.

— La *Revue pédagogique* rapporte, en tête de son numéro du 11 novembre dernier, le *Discours prononcé à Arbois le 29 septembre 1901 à l'inauguration de la statue de Pasteur* par M. L. Liard, représentant le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. S'il n'est pas long, ce discours (5 pages), il est remarquable. On comprend que c'est l'apologie de ce grand homme en même temps qu'une évocation sommaire de son œuvre et des conséquences qui en sont résultées. Tout pourrait être cité ; bornons-nous à ceci : « Qui ne l'a pas vu [Pasteur] au début de ses recherches sur la rage, penché sur un dogue écumant, une pipette à la bouche, aspirant, impassible, quelques gouttes d'une bave mortelle, ne sait vraiment pas tout ce qu'est le courage. Qui ne l'a pas vu, ses recherches achevées, penché, l'œil anxieux et tendre, sur un enfant inoculé du virus sauveur, ne sait vraiment pas tout ce qu'un cœur d'homme peut contenir de pitié. »

— M. le chanoine J. Rossignot a extrait du *Compte rendu de la dernière réunion des anciens maîtres et élèves du séminaire de Luxeuil* sa *Notice sur le Père Vivier, missionnaire en Cochinchine* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 32 p.). Né en 1842 à Cerre-les-Noroy (Haute-Saône), Étienne Vivier, après avoir fait ses études aux séminaires de Luxeuil et de Besançon, fut ordonné prêtre en 1868. C'est en cette année-là même qu'il partit pour la Cochinchine. L'auteur nous montre alors à l'œuvre le P. Vivier : abnégation, zèle, dévouement, tels sont les trois termes qui peuvent caractériser sa vie en Extrême-Orient. S'il n'est pas mort martyr, comme tant d'autres, il a succombé complètement épuisé par les épreuves et par les fatigues de l'apostolat, le

15 janvier 1898. M. le chanoine Rossignot, dans ces trop courtes pages, a très bien fait revivre cette admirable figure de missionnaire. On peut regretter cependant qu'un portrait n'accompagne point cette édifiante notice.

LORRAINE. — Outre des procès-verbaux qui contiennent de nombreuses et très utiles indications historiques et scientifiques se rapportant ordinairement à la région verdunoise, le tome XV des *Mémoires de la Société philomatique de Verdun*, qui nous parvient (Verdun, imp. Laurent, in-8 de CXIV-285 p., avec 5 planches), renferme les études suivantes qui ne peuvent manquer d'intéresser les savants et les érudits, en dehors même de la Lorraine : *Chevert. Appendice à sa biographie*, par M. Camille Chadenet; — *Vestiges du Grand Glaciaire sur le plateau entre Aire-Valdelaincourt*, par M. le docteur Meunier ; — *Déversement ancien des eaux des Vosges occidentales dans la vallée de la Meuse*, par M. V. Raulin ; — *Thérapeutique et matière médicale du XVIe siècle*, par M. Victor Péquart ; — *Recherches sur l'étendue et les limites du comté de Verdun et des décanats wallons, 1156-1570*, par M. H. Labourasse ; — *La Désinence «-ain» dans la déclinaison de l'ancien français*, par M. Fr. Bonnardot ; — *Vitalité comparée de l'homme et de la femme*, par M. Ch. Champouin ; — *L'École et le maître d'école avant 1789, dans le pays montmédien*, par M. F. Houzelle.

NORMANDIE. — M. Paul Vitry, dans son opuscule : *Les Apôtres d'Antoine Juste à la chapelle du château de Gaillon* (Caen, Delesques, in-16 de 15 p., illustré Extrait du *Bulletin monumental*), a-t-il démontré que les statues dont il nous parle sont bien de la main d'Antoine Juste ? S'il y était parvenu, il aurait ajouté un chapitre des plus intéressants à l'histoire de l'art en France au XVIe siècle. A vrai dire, les documents qu'il a rassemblés sont curieux, et l'argument qu'il tire de la modicité du prix payé à Antoine Juste pour douze statues d'apôtres nous paraît ingénieux. Ce prix, dont la quotité est certaine, ne peut s'appliquer à des statues de pierre. L'hypothèse de terres cuites modelées par Antoine Juste pour la chapelle de Gaillon est donc vraisemblable. Peut-on conclure de ce fait à l'identification des saints déposés à l'église paroissiale de Gaillon avec deux des douze apôtres exécutés par le sculpteur italien ? Là commence l'incertitude ; et la gravure représentant un Christ bénissant est trop sommaire pour que nous puissions contrôler sur elle les raisonnements d'analogie artistique exposés par A. P. Vitry.

— Parmi les magistrats qui ont honoré l'ancienne magistrature, *M. le Premier Président Boivin-Champeaux* tient une place à part ; mais c'est surtout comme historien normand que l'a étudié M. l'abbé Porée (Brionne, Amelot in-8 de 22 p.). Cette étude, écrite d'un style ferme et précis, rend un hommage complet à un des hommes qui ont eu le plus le culte de la vérité historique. Qualité trop rare, qu'on ne saurait trop apprécier.

— Le nom de *Michel Odieuvre, peintre et marchand d'estampes, 1685-1756*, est cher au cœur de tout bon Normand, et M. l'abbé C. Guéry, en retraçant sa vie et ses œuvres aux membres de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, section de l'arrondissement de Bernay, a bien mérité de ses compatriotes et des amis de l'art et de l'histoire (Brionne, Amelot, in-8 de 99 p.). L'auteur donne de nombreux détails inédits sur la vie et les œuvres du chef d'atelier et sur les œuvres sorties du magasin Odieuvre, de 1735 à 1745. On consultera cette notice avec profit.

— Aimez-vous les fines poésies où l'émotion, l'ironie, la pointe se mêlent de la manière la plus délicate ? Lisez *les Fontaines de Rouen* par M. Edward Montier (Rouen, Léon Gy, in-8 de 86 p.). Cette jolie « chanson des fon-

taines » débute par la Vierge de la Crosse, qui garde « les cœurs aussi des fillettes fragiles », la fontaine de Lisieux qui, aux yeux du poète personnifie « le Parnasse », la Croix de Pierre qui lave le sang versé par Gauthier de Coutance, Sainte Croix des Pelletiers, la fontaine de la Pucelle, édifiée au siècle des « poèmes de Voltaire », celle de la rue Saint-Lô, celle du Parvis « un grand bénitier » « Salut » à Jean-Baptiste de la Salle, « marquis et prêtre », à Saint-Romain, illustré par « le Remouleur », aux Augustins dont le gai dialogue susurre agréablement, à Louis Bouillet, « ce lion génial. » Au Château d'eau ce sont des « cataractes hautaines. » A la Fontaine d'Aréthuse, il y a de « fraîches idylles florianesques. » Beaucoup de jolis vers et d'ingénieuses pensées, et par-dessus tout un amour bien compris de la source natale... d'Hippocrène !

Provence. — L'étude de la « transhumance », c'est-à-dire de l'exode annuel des troupeaux de la plaine vers les pays de montagnes où ils vont passer les mois d'été, a un double intérêt au point de vue agricole et historique ; elle révèle tout un côté des mœurs pastorales de la vieille Provence, où, depuis une haute antiquité, se pratique la transhumance des brebis d'Arles vers les pâturages des Alpes. Jusqu'ici aucune étude complète n'a été faite sur cette intéressante question à laquelle M. Joseph Fournier, archiviste-adjoint des Bouches-du-Rhône, secrétaire de la Société de géographie de Marseille, vient de consacrer quelques pages intitulées : *Les Chemins de transhumance en Provence et en Dauphiné d'après les journaux de route des conducteurs de troupeaux au* XVIII*e siècle* (Paris, Impr. nationale, in-8 de 28 p.). Plusieurs routes dénommées *carraires*, spécialement affectées au passage des moutons, partaient des environs d'Arles et se dirigeaient vers les montagnes du Dauphiné, de la vallée de Barcelonnette et du Piémont. A l'aide des journaux de route découverts aux archives des Bouches-du-Rhône, M. Fournier indique toutes les étapes ainsi que le montant des droits en argent et en nature prélevés sur les conducteurs ; peut-être, à la vérité, prend-il un peu trop le parti des moutons contre les récoltes qu'ils saccagent, et les paysans de la Provence d'autrefois ne manqueraient pas de lui citer le vieux proverbe : « Ces diables de transhumants sont plus tondeurs que tondus. » Cette étude, élaborée sur des documents aussi rares que les journaux des conducteurs de troupeaux, est pleine de détails curieux : elle constitue le chapitre géographique d'un travail d'ensemble sur la transhumance, coutume pastorale qui disparaît et sur laquelle on ne possède guère autre chose que les descriptions de Mistral dans sa *Mireille* et de Daudet dans ses *Lettres de mon moulin*.

— Le même auteur donne également une note sur *Un Projet d'utilisation de l'étang de Berre au* XVIII*e siècle* (Paris, Impr. nationale, in-8 de 12 p.). M. Fournier rappelle avec opportunité, au moment où le Parlement vient enfin de voter un crédit en vue de la mise en valeur du grand étang provençal, que le premier projet d'utilisation de cet étang ne remonte pas à 1844, comme on l'a écrit, mais bien à 1794, époque à laquelle l'ancien ingénieur hydrographe de Provence, Fabre, fit tenir à la Convention, sur la demande des administrateurs du district d'Aix, un projet très complet dont la réalisation aurait fait de la petite mer de Berre un abri magnifique pour les vaisseaux des ports de Marseille et de Toulon. Il était juste de rappeler que, depuis plus d'un siècle, l'importance de l'étang de Berre avait été appréciée avec compétence par un modeste ingénieur dont les idées, à peu de chose près, se retrouvent entièrement dans les projets des modernes hommes de l'art.

— M. Félix Portal publie une petite brochure : *Un Procès en responsabilité médicale à Marseille en 1370* (Marseille, Ruat, in-12 de 16 p.) qui signale un cas fort curieux. Un brave pêcheur marseillais, ayant besoin de recourir à un médecin, fit appeler un juif pratiquant l'art de guérir ; ce dernier fit enduire son client, des pieds à la tête, avec un onguent composé d'ail et d'orties pilées. L'effet de cette médecine énergique ne se fit pas longtemps attendre et le patient endura d'horribles souffrances qui le mirent à deux doigts de la mort. Le médecin fut traduit en justice et c'est l'histoire de ce procès que M. Portal retrace avec esprit ; malheureusement la sentence fait défaut et l'auteur n'a pu nous dire si ce praticien fut puni. Dans cette courte brochure on relève des traits de mœurs fort curieux et intéressants pour l'histoire de l'art médical à Marseille ; il convient de savoir gré à M. Portal de les avoir mis en lumière.

Savoie. — Nous recevons le tome XXIV des *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne* (Annecy, imp. Niérat, in-8 de 403 p., avec 5 planches). Il se compose uniquement de la monographie d'un petit village de l'arrondissement de Bonneville, dans la Haute-Savoie, *Peillonnex*. Auteur M. l'abbé A. Gavard, professeur au collège d'Évian. M. Gavard a divisé son excellent travail en trois parties d'importance inégale. La première : *Le Prieuré*, ne compte pas moins de trente et un chapitres qui embrassent tout l'espace de temps qui va du xᵉ siècle, époque de la fondation, jusqu'à l'exode des chanoines réguliers de Saint-Augustin, en 1793. M. Gavard donne les détails les plus complets sur l'histoire de ce prieuré et des religieux, histoire où les discussions, les procès, les pillages et les incendies tiennent une grande place. Les annales de *la Paroisse* forment la deuxième partie du livre. Au point de vue religieux, c'est le complément de la précédente, car elle va jusqu'à l'année 1894. La dernière partie, la plus courte, n'est pas la moins intéressante : tableau, trop succinct peut-être, de la vie dans une petite *Commune* de Savoie, tant sous le régime des chanoines que sous celui de la Révolution et des temps qui ont suivi. A noter spécialement les chapitres ayant trait aux impôts et à l'instruction publique avant 1792 dans un pays qui ne possédait pas d'école et où, cependant, presque tout le monde savait lire et écrire. L'auteur a appuyé son étude de trente et une pièces justificatives, toutes inédites, sauf quatre. Ajoutons que cette monographie est complétée par une *Flore du territoire de Peillonnex*, par le R. P. Gave, et par une charmante pièce de poésie toute locale.

Allemagne.— La maison Felix Dietrich, de Leipzig, qui avait commencé en 1896 la publication d'un Répertoire bibliographique des revues allemandes analogue à celui dont, plus récemment, M. Jordell a doté la France (*Bibliographie der deutschen Zeitschriften—Litteratur*), vient d'inaugurer une nouvelle entreprise qui forme comme le complément de la première. La *Bibliographie der deutschen Resensionen, im Einschluss von Referaten und Selbstanzeigen* se propose comme objet de donner l'indication des comptes rendus publiés en Allemagne sur des livres soit allemands soit étrangers. Le premier volume de ce répertoire fort utile, qui s'applique à l'année 1900, comprend la liste d'environ trente-huit mille comptes rendus parus dans plus de mille recueils périodiques (Leipzig, Dietrich, in-4 de xxxii-400 p.). M. Dietrich a été aidé dans son travail par MM. Arth. J. Jellinek et E. Roth.

— La Société des ingénieurs allemands (*Verein deutscher Ingenieure*) se propose de nous donner un lexique en trois langues : allemand, français et anglais, des mots techniques. Il existe déjà des dictionnaires de ce genre ; mais ils ne sont ni suffisamment complets, ni suffisamment sûrs ;

pour rédiger son *Technolexikon*, la Société des ingénieurs allemands n'a point reculé devant les mesures capables d'en assurer l'exactitude. Elle fait appel à la collaboration de toutes les compétences, au concours des sociétés, écoles polytechniques, établissements industriels, associations professionnelles, corps de métiers, etc., capables de lui indiquer des hommes en mesure d'aider à la confection d'un travail éminemment utile. Nous nous faisons volontiers l'écho de cet appel, espérant que parmi nos lecteurs il s'en trouvera peut-être quelques-uns tentés de se mettre en relations avec M. le Dr Hubert Jansen, directeur du *Technolexikon* (Berlin, 49, Dorotheenstrasse), en lui indiquant la partie sur laquelle ils pourraient le renseigner.

Belgique. — M. Victor Brandts a extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* le sérieux et intéressant travail qu'il a publié sous le titre : *Un Ministre belge au* XVII*e siècle. Jean Richardot, chef-président du Conseil privé des Pays-Bas, 1597-1609* (Louvain, Ch. Peters, in-8 de 86 p.). Le personnage dont s'occupe M. V. Brandts n'appartenait point à la nationalité belge; il était né, en 1540, à Champlitte, en Franche-Comté, ou, comme l'on disait alors dans la monarchie espagnole : « en Bourgogne. » Son père s'appelait Guillaume Grusset et sa mère Marguerite Richardot. Or, comme le nom de Richardot se trouvait déjà illustré par François Richardot, évêque d'Arras, oncle maternel de Jean Grusset, celui-ci s'empressa de l'adopter. L'auteur, après avoir exposé avec d'assez nombreux détails toute la carrière de son héros, termine par un aperçu de la vie privée et du caractère de ministre, plutôt pratique et avisé que vraiment grand. De la dernière partie de cette étude nous retiendrons les quelques liges suivantes, aussi sagaces que suggestives : « La personnalité de Richardot [Grusset] est bien celle du ministre d'affaires servant son prince fidèlement et habilement après les écarts des débuts, élevant ses enfants avec soin, en bon père de famille, affectionné à ses amis, s'intéressant aux lettres et aux arts, mais sans s'élever, comme nous l'avons dit, aux sphères supérieures ni de la science ni de la grandeur politique... Il va, agissant et gouvernant au jour le jour, au milieu des troubles de cette époque difficile. Il n'eut pas la perception claire des principes, ni une ligne de conduite arrêtée; quand il lui parut avoir trouvé sa voie, il la suivit et servit ses princes avec les ressources d'une diplomatie habile, courtoise, agrémentée de littérature; il fit, en un mot, une « politique opportuniste, politique de carrière. » — Le travail de M. V. Brandts intéressera autant les Franc-Comtois que les Belges. Regrettons toutefois l'absence d'un portrait de Jean Richardot.

— Le R. P. Nimal nous retrace l'exode des *Chartreux en Belgique* (Bruxelles, J. de Meester, in-8 de 16 p.). Il nous parle de l'accueil sympatique fait aux exilés de France et de leur nouvel établissement en différents lieux de l'hospitalière terre belge. A cette occasion, il nous raconte quelque chose de l'histoire cartusienne, c'est-à-dire de l'épanouissement de l'ordre de saint Bruno, à diverses époques, en Belgique, et de quelques-uns de ses fils les plus illustres, originaires des Flandres.

— M. G. Houdard est très connu par ses travaux scientifiques sur le plain-chant, son interprétation, sa reconstitution, selon la tradition primitive. A la différence de l'école bénédictine qui règle la modulation du plain-chant selon le rythme de la phrase latine, M. Houdard est un « mensuraliste. » Dans *la Science musicale grégorienne* (Extrait de la *Revue des questions scientifiques*, in-8 de 35 p.), il démontre avec beaucoup d'érudition et de vraisemblance que l'art grégorien prend sa source dans l'art gréco-roman

du IIe-IIIe siècle de notre ère et s'épanche dans l'art du moyen âge jusqu'à la période palestrinienne; le chant grégorien, d'abord musique véritable, dégénéra passagèrement en plain-chant, d'où sortit l'art palestrinien, le triomphe du contre-point, et l'art moderne ne s'explique que par l'art palestrinien. De sorte que la chaîne des transformations de l'art musical religieux n'offre au regard aucune solution de continuité. Les amateurs des questions plain-chantiques rencontreront là des idées ingénieuses, bien déduites. Seront-ils convertis à la théorie de M. Houdard? Il est bien difficile d'y répondre, tant que ces questions s'agitent encore avec passion dans le monde de la musique sacrée.

— La *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* vient de se donner un organe, sous le titre de : *Leodium, chronique mensuelle de la société* (prix de l'abonnement, 2 fr. 50). Ce bulletin publiera le compte rendu des séances mensuelles, les travaux des sociétaires et, par de courtes études épigraphiques, préparera la publication d'un *Corpus inscriptionum leodiensium.*

ESPAGNE. — Dom Marius Férotin, l'érudit auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Silos*, fournit aujourd'hui une intéressante explication, avec notes critiques, historiques et paléographiques, sur *Deux manuscrits wisigothiques de la bibliothèque de Ferdinand Ier, roi de Castille et de Léon* (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXII, in-8 de 16 p.). Ces deux mss. appartiennent au XIe siècle; le premier (1055), très artistement enluminé, est dédié à saint Isidore de Séville. C'est surtout un recueil de psaumes et de cantiques liturgiques tirés de la Bible et disposés, pour les psaumes, selon les diverses circonstances de la vie chrétienne : pénitence, actions de grâces, tribulations. Les psaumes y sont au complet, selon le texte de la Vulgate espagnole. Les derniers feuillets sont occupés par des *ordines* relatifs à la manière de célébrer les nocturnes. Point important à relever pour le chant ecclésiastique : beaucoup de morceaux sont accompagnés de la notation musicale, sans lignes et à points superposés. Le second ms. (1059) ne peut être comparé au premier pour son exécution; il renferme aussi une partie de la liturgie mozarabe : les cantiques tirés des Livres Saints, quelques offices nocturnes, les litanies des saints avec un apport de saints espagnols et une formule de confession très curieuse. Comme le précédent, il contient de nombreux passages accompagnés de neumes musicaux, de la notation dite d'Aquitaine, qui prévalut, en Espagne, au Xe et surtout au XIe siècle. L'ensemble des pièces signalées dans cette notice aura une importance marquée pour ceux qui donneront un texte critique des livres de la liturgie mozarabe et auquel travaille activement D. Férotin lui-même.

ITALIE. — La direction de la Bibliothèque laurentienne, de Florence, entreprend la publication en facsimilé phototypique du fameux manuscrit pisan-florentin des Pandectes de Justinien. La reproduction, exécutée par la maison Danesi, de Rome, paraîtra par fascicules trimestriels de 200 pages. L'ouvrage total, y compris la preface, aura 2000 pages environ. L'édition ne sera tirée qu'à 100 exemplaires et 70 seulement seront mis dans le commerce. Le prix, de 800 francs pour les souscripteurs, sera porté à 1000, après l'apparition du dernier fascicule (Danesi, via dei Bagni, Rome).

— M. Joseph Vizzini, professeur du séminaire pontifical, annonce la prochaine publication d'une *Bibliotheca sanctorum Patrum*, spécialement destinée aux étudiants en théologie et aux membres du clergé. Il paraîtra environ huit volumes par an, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire. L'éditeur donnera les principaux traités des Pères, d'après les meilleures éditions.

— On connaît l'immense succès obtenu par le fameux roman chrétien : *Quo vadis?* par H. Sienkievicz. Mais combien peu étaient pourvus de connaissances suffisantes sur l'ancienne Rome, l'Empire romain, les mœurs et institutions chrétiennes primitives ! C'est pour combler cette lacune qu'un savant disciple de Rossi a publié son *Introduction historique et archéologique à « Quo vadis ? »*, sous la signature : Orazio Marucchi (Paris, Lethielleux, in-16 de 77 p.). C'est une sorte d'introduction populaire destinée à faciliter à la généralité des lecteurs l'intelligence du milieu dans lequel se développe le récit. Cette brochure est divisée en deux parties : dans la première, l'auteur examine les conditions de l'Empire en général et de Rome en particulier, aux temps néroniens ; à la seconde partie est renvoyé tout ce qui se rapporte à l'état du christianisme dans la métropole romaine durant cette période historique. Laissant de côté les détails trop minutieux, M. Marucchi a disposé par ordre chronologique d'abord les documents païens, puis les documents chrétiens.

— M. l'abbé Marchand, l'historien bien connu du maréchal de Brissac, analyse dans quelques *Notes et extraits d'un manuscrit des Archives d'État à Turin* (Angers, Germain et Grassin, in-8 de 39 p.), un recueil manuscrit intitulé : *Négociations de M. de Brissac en Piémont, de 1550 à 1555*. Ce manuscrit, qui est d'ailleurs une copie des instructions et de la correspondance du gouverneur du Piémont pour Henri II, se trouve également, sauf quelques variantes, à la Bibliothèque de Carpentras. M. Marchand en a donné plusieurs extraits, particulièrement des lettres de Brissac, qui complètent le volume publié par lui il y a une douzaine d'années.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Exposé scientifique du second chapitre de la Genèse et questions afférentes à la Création*, par l'abbé Verrier (in-12, Vic et Amat). — *Vie ésotérique de Jésus de Nazareth et Origines orientales du christianisme*, par E. Bosc (in-8, Dorbon). — *Le Mouvement théologique en France, depuis ses origines jusqu'à nos jours (du IXe au XXe siècle)*, par P. Torreilles (in-8, Letouzey et Ané). — *Memento de vie sacerdotale, ou Directoire du jeune prêtre au temps présent*, par C. Dementhon (in-12, Delhomme et Briguet). — *Jésus-Christ et la Femme*, par la Cte E. de Trémaudan (in-12, Montligeon (Orne), impr. de Notre-Dame). — *L'Évangile du Sacré-Cœur. Les Mystères d'amour du Cœur de Jésus*, par le P. J. Vaudon (in-12, Amat). — *L'Année du Sacré-Cœur. Une Pensée par jour destinée à élever nos cœurs vers le Cœur de Jésus*, par l'auteur du *Mois de saint Joseph* (in-32, Lethielleux). — *Pour ta première communion, mon cher Jacques*, par l'abbé Russacq (in-12, Avignon, Aubanel). — *L'Enfant de Marie comme il la faut* (in-12, Vitte). — *Probation sur la pénitence*, par O. Lefranc (in-12, Lethielleux). — *Fioretti de Saint-François*, par le Bon Chaulin (in-12, Œuvre de Saint-François d'Assise). — *Le Livre de mes dimanches*, par l'abbé J. Méritan (in-12, Avignon, Aubanel). — *Supplément aux principes de droit civil français de François Laurent*, par L. Siville (in-8, Chevalier-Marescq). — *Recouvrement des frais dus aux notaires, avoués et huissiers*, par M. Bouissou (in-8, Chevalier-Marescq). — *Le Matérialisme est faux. Le Catholicisme est vrai. Devant la science et le bon sens*, par le Dr L. Goux (in-12, Maloine). — *L'Enseignement secondaire et la Décromatie*, par F. Vial (in-12, A. Colin). — *Premiers Éléments d'économie politique (Économie sociale)*, par L. Cossa (in-12, Giard et Brière). — *Le Capital, critique de l'économie politique*, par K. Marx (Livre III). *Le Procès d'ensemble de la production capitaliste* (in-8, Giard et Brière). — *La Répartition du revenu social*, par W. Smart ; trad. par G. Guéroult (in-8, Giard et Brière). — *L'Allemagne et le Marché du monde*, par le Dr J. Wolf (in-12, Giard et Brière). — *Histoires des classes ouvrières et de l'industrie en France*

avant 1789, par E. Levasseur (2 vol. in-8, Rousseau). — *Essais sur le mouvement ouvrier en France*, par D. Halévy (in-12, G. Bellais). — *Histoire des bourses du travail. Origine, institutions, avenir*, par F. Pelloutier (in-12, Schleicher). — *L'Évolution de la vie*, par le Dr Laloy (in-12, Schleicher). — *Autour des berceaux*, par le Dr F. Barbary (petit in-12, Société d'éditions scientifiques). — *Les Misères du corps*, par le Dr F. Barbary (in-12, Société d'éditions scientifiques). — *Les Fonctions hépatiques*, par A. Gilbert et P. Carnot (in-12, cart.) Naud). — *Traitement des maladies contagieuses de l'appareil générateur*, par le Dr F. Buret (in-12, Société d'éditions scientifiques). — *Essai de sémiologie urinaire*, par C. Vieillard (in-12, Société d'éditions scientifiques). — *Maladies de la voix*, par A. Castex (in-8, Naud). — *Cours de mécanique à l'usage des candidats à l'École centrale des arts et manufactures*, par P. Appell (in-8, Gauthier-Villars). — *Introduction à l'étude des métaux*, par A. Ditte (in-8, Société d'éditions scientifiques). — *Leçons sur la théorie des gaz*, par L. Boltzmann; trad. par A. Gallotti (in-8, Gauthier-Villars). — *Traité de cinématique théorique*, par H. Sicard (in-8, Gauthier-Villars). — *Les Entrailles de la terre*, par E. Caustier (gr. in-4, Nony). — *Le Guide des bouilleurs de cru* (in-8, Poitiers, Oudin). — *Les Methodes de guerre actuels et vers la fin du* XIXe *siècle*, t. II (1re et 2e parties), par le Gal Pierron (2 vol. in-12, Chapelot). — *L'État militaire des principales puissances étrangères en 1902*, par J. Lauth (in-8, Berger-Levrault). — *Manuel de l'histoire des beaux-arts*, par le Dr E. Wickenhagen, adapté de l'allemand, par J. Bainville (in-8, Fischbacher). — *La Vie artistique de l'humanité*, par A. Roux (in-12, Schleicher). — *The Saints in Christian Art. Lives and Legends of the Evangelists, Apostoles, and other early Saints*, by A. Bell (in-8 cart., London, Bell). — *The Pavement Masters of Siena (1369-1562)*, by R. H. Hobart Cust (in-8 cart., London, Bell). — *Giotto*, by F. Mason Perkins (in-8 cart., London, Bell). — *Histoire abrégée de la musique*, par H. Boyer (in-12, Nony). — *L'Abeille latine, ou le Latin pour tous*, par H. Issanchou (in-8, « la Plume libre »). — *Les Vieux Chants populaires scandinaves, (Gamle Nordiske folkeviser)*, par L. Pineau (in-8, Bouillon). — *Les Sonnets de Pétrarque*, trad. en sonnets français, par E. Cabadé (in-12, Lemerre). — *L'Amour des bois et des champs*, par A. Valabrègue (in-12, Lemerre). — *Heures savoureuses*, par A. Simand (in-12, Lemerre). — *Clavel d'Haurimonts. Un Ancêtre des poètes montmartrois*, par V. Josz (in-12, Daragon). — *Les Chrétiens aux lions, drame en trois actes*, par J. Grech (in-12, Haton). — *La Chesnardière*, par L. de Tinseau (in-12, Calmann Lévy). — *Vain Amour*, par J. Trèves (in-12, Calmann Lévy). — *Cigale*, par J. Reyne (in-12, Calmann Lévy). — *Le Roman de Léonard de Vinci. La Résurrection des dieux*, par D. de Mérejkowsky (in-12, Calmann Lévy). — *Monique. Les Gestes. Reconnaissance. Trois récits de guerre*, par P. Bourget (in-12, Plon-Nourrit). — *La Mamselka*, par H. Gréville (in-12, Plon-Nourrit). — *La Voie sans retour*, par H. Bordeaux (in-12, Plon-Nourrit). — *Les Larbal. Un Ménage d'officier dans le sud algérien* par M. Antar (in-12, Plon-Nourrit). — *La Résurrection des dieux (Léonard de Vinci)*, par D. Merejkowski (in-12, Perrin). — *La Seconde Vie du docteur Albin*, par R. Gineste (in-12, Dujarric). — *Le Bonheur d'être deux*, par P. Mathiex (in-12, Chamuel). — *Illusion*, par J. de Campos (in-12, Chamuel). — *Comme jadis Molière...*, par S. Basset (in-12, Stock). — *Mariage de convenance*, par Myrrhis (in-12, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *Le Mystère de Froid Pignon*, par B. de Buxy (in-12, Henri Gautier). — *La Ganipote*, par la baronne Myrica (in-12, Henri Gautier). — *Fleur d'orage*, par Mme Chéron de la Bruyère (in-12, Haton). — *Le Pardon de Colette*, par M. Levray (in-12, Haton). — *La Maison du Chat qui pêche*, par L. des Ages (in-12, Haton). —

Souvenirs d'un vieux soldat, par S. Lefranc (in-8, Haton). — *A travers les catacombes. Six récits tirés des premiers siècles de l'Église romaine*, par A. de Waal; trad. de l'allemand par l'abbé Bertrand (2 vol. in-18, Amat). — *Le Docteur Phobos. Mœurs parlementaires*, par P. Suau (in-12, Oudin). — *L'Épopée de l'Église*. 2e partie : *La Lumière du Verbe*, par C. Vincent (in-8, Maison de la Bonne Presse). — *Aux mains des Boxers*, par J. d'Aure (gr. in-8, Abbeville, Paillart). — *Lettres d'un enfant*, par J. Robert (in-12, Lemerre). — *Notes critiques sur quelques traductions allemandes de poèmes français au moyen âge*, par J. Firmery (in-8, Fontemoing). — *Nouvelles Études et notes littéraires sur quelques écrivains du* XIXe *siècle*, par J. Vaudon (in-12, Retaux). — *La Lozère. Causses-gorges du Tarn. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, par E. et G. Cord et A. Viré (in-12, cart., Masson). — *La France et ses colonies*; par H. Conrad (in-8 carré, Cornély). — *Chez les Grecs de Turquie. Mytilène (Lesbos) Lemnos. Le Mont Athos. Les Côtes d'Asie Mineure et de Macédoine*, par L. de Launay (in-8, Cornély). — *La France catholique en Orient*, par le P. Hilaire de Barenton (in-8, Œuvre de Saint-François d'Assise). — *De Syracuse à Tripoli. Une Mission en Tunisie*, par G. Claretie (in-12, librairie Molière). — *L'Empire du Milieu. Le Climat, le sol, les races. La richesse de la Chine*, par E. et O. Reclus (in-4, Hachette). — *Les Papes et la Papauté de 1143 à la fin du monde, d'après la prophétie attribuée à saint Malachie*, étude historique, par l'abbé J. Maître (in-12, Lethielleux). — *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal*, par A. Maulvault (in-8, Champion). — *La Légende dorée*, par le Bienheureux Jacques de Voragine; trad. par T. de Wyzewa petit in-8, Perrin). — *Vie de saint Ouen, évêque de Rouen (641-684)*, par l'abbé E. Vacandard (in-8, Lecoffre). — *Saint François d'Assise*, par le P. Bernard d'Andermatt (2 vol. in-12, Œuvre de Saint-François d'Assise). — *Sainte Thérèse. Étude d'âme*, par l'abbé Sanvert (in-8, Amat). — *Le Saint joyeux*, par le P. Pie de Langogne (in-12, Œuvre de Saint-François d'Assise). — *Sainte Claire d'Assise*, par le P. Léopold de Chérancé (in-12, id.). — *Saint Fidèle de Sigmaringen*, par le P. Fidèle, (in-12, id.). — *Vie de M. Gorini, auteur de la « Défense de l'Église, »* par l'abbé F. Martin in-8, Haton). — *Une âme de prêtre*, par l'abbé Naudet (in-12, « Justice sociale »). — *Charles le Téméraire et la Ligue de Constance*, par E. Toutey in-8, Hachette). — *La Conspiration de Cinq-Mars, d'après des documents inédits (1642)*, par L. d'Haucour (in-12, Fontemoing). — *Le Pouvoir absolu et l'Esprit provincial. Le Duc d'Aiguillon et la Chalotais*, par B. Pocquet. T. III (in-12, Perrin). — *La Mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe et la Cour de Louis XV*, par C. Stryienski (in-8, Plon-Nourrit). — *Mémoires de la comtesse de la Villirouët née de Lambilly (1767-1813). Une Femme avocat, épisodes de la Révolution à Lamballe et à Paris*, par le comte de Bellevüe (in-8, Poisson). — *Les Jacobins au village*, par F. Martin (in-8, Clermont-Ferrand, Juliot). — *La Genèse de Napoléon. Sa Formation intellectuelle et morale jusqu'au siège de Toulon*, par J.-B. Marcaggi (in-8, Perrin). — *Bonaparte en Égypte*, du capitaine Thurman, publié par le comte Fleury (in-12, Émile Paul). — *Bonaparte en Italie, 1796*, par F. Bouvier (gr. in-8, Cerf). — *La Campagne de 1805 en Allemagne*, par P.-C. Alombert et J. Colin. T. I, avec documents annexes et cartes (2 vol. in-8, Chapelot). — *Le Prince Eugène et Murat, 1813-1814. Opérations militaires. Négociations diplomatiques*, par H. Weil (2 vol. in-8, Fontemoing). — *Les Allemands sous les aigles françaises. Essai sur les troupes de la Confédération du Rhin (1806-1814). Le Régiment de Francfort*, par le capitaine Sauzey (in-8, Chapelot). — *Le Maréchal Ney*, par le comte de la Bédoyère (in-8, Calmann Lévy). — *Souvenirs d'un soldat de Napoléon Ier*,

par J.-P. de T. V. (in-8, Liège, Dessain). — *Souvenirs du général Mis Amand d'Hautpoul (1833-1834)*, par le comte Fleury (in-8, Plon-Nourrit). — *La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du général comte Fleury*, par le comte Fleury (petit in-8 carré, Émile-Paul). — *L'Idée de Patrie et l'Humanitarisme. Essai d'histoire française (1866-1901)*, par G. Goyau (in-12, Perrin). — *Les Républiques parlementaires*, par A. Soubies et E. Carette (gr. in-8, Flammarion). — *La Souveraineté du peuple en France*, par A. de la Brunetière (in-8, Lethielleux).— *La Congrégation. Opinions et discours, 1871-1901*, par H. Brisson (in-12, Cornély). — *France et Transvaal. L'Opinion française et la guerre sud-africaine*, par H. Cyral (in-12, Société d'éditions littéraires). — *L'Hôtel-Dieu de Paris et les Sœurs augustines (650-1810)*, par A. Chevalier (in-8, Champion). — *Chronologie des fastes de Fontainebleau (1137-1850)*, par A. Durand (in-12, Fontainebleau, Maurice Bourges). — *Clermontois et Beauvaisis*, par A. Pinvert (in-8, Fontemoing). — *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières en Gatinais, ordre de saint Benoît (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, par E. Jarossay (in-8, Orléans, Herluison). — *Les Jésuites à Poitiers (1604-1762)*, par J. Delfour (in-8, Hachette). — *Le Palais de Justice de Nîmes*, par M. Jouve (in-8, Nîmes, Debroas-Duplan). — *Il Sacco di Roma del MDXXVII*, da D. Orano. Vol. I (in-8, Roma, Loescher). — *Un Ambassadeur russe à Turin (1792-1793)*, par le prince A. Bélosselsky de Bélozersk et la princesse L. Troubetzkoi (in-8, Leroux). — *La Chine contre l'étranger. Les Boxeurs*, par le baron d'Anthoüard (in-12, Plon-Nourrit). — *Le Tombeau de Louis Ménard*, par E. Champion (in-12 carré, Champion). — *Le Comte-Amiral D. Vasco da Gama*, par M. Telles da Gama (gr. in-8, Roger et Chernoviz). — *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, publiées d'après les estampages d'Edmond Michel*, par P. Quesvers et H. Stein (gr. in-4, Picard et fils).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE ET LA LITTÉRATURE ORIENTALE

1. *Causeries du dimanche*, 3e série. *L'Ancien et le Nouveau Testament sont-ils des fables?* Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d. [illegible], 1 fr. 50. — 2. *Histoire de l'Ancien Testament d'après le manuel allemand du Dr Æ. Schöpfer*, par l'abbé J.-B. Pelt. 3e édit. revue et augmentée. Paris, Lecoffre, 1901-1902, 2 vol. in-12 de xx-387 et 475 p., 6 fr. — 3. *Exposé scientifique du premier chapitre de la Genèse et questions affirmées à la Création*, par [illegible]. Paris, Amat, 1902, in-12 de vn-212 p., 2 fr. 50. — 4. *Die Eschatologie des Buches Job unter Berücksichtigung der messianischen Prophetie*, dargestellt von Dr J. Boyer (*Biblische Studien*, t. VI, fasc. 5). Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1901, in-8 de viii-156 p., 4 fr. 35. — 5. *Vie ésotérique de Jésus de Nazareth et doctrines orientales du christianisme*, par E. Boeg. Paris, Dorbon aîné, 1902, in-8 de [illegible] p., [illegible] fr. — 6. *Petite Histoire illustrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'usage des écoles libres (cours moyen)*, par l'abbé Vannerom. Paris, Bloud, 1902, in-4 de 111 p., cartonné, 1 fr. — 7. *Saint Paul et la Cité chrétienne*, par l'abbé [illegible]. Paris, Bloud, 1902, in-12 de xx-327 p., 3 fr. — 8. *Histoire de la littérature juive d'après G. Karpeles*, par J. Bloch et E. Lévy. Paris, Lemoine, 1902, in-8 de [illegible] p., [illegible] fr.

1. — Les *Causeries du dimanche* sont des feuilles de propagande, publiées chaque semaine par la Maison de la Bonne Presse et destinées à présenter, sous une forme populaire et attrayante, l'exposé et la défense des vérités de la religion. Elles ont quatre pages, dont la première contient une gravure, reproduction d'une toile de maître ou d'un tableau de fantaisie, et les trois autres traitent un sujet déterminé et indépendant. Toutefois les sujets se suivent dans un certain ordre logique et constituent une série de petits traités se rapportant à une même question. La troisième série, que nous avons sous les yeux, répond à cette question capitale : *L'Ancien et le Nouveau Testament sont-ils des fables?* Les numéros 129 à 197 présentent la solution de bien des objections qui ont cours dans le monde relativement aux Livres saints et à leur contenu. Ils n'embrassent pas tous les livres bibliques ; ils donnent une idée générale des principaux et s'arrêtent spécialement au Pentateuque et aux Évangiles. Ils justifient les prétendues erreurs scientifiques, que les ennemis de la révélation découvrent dans les récits mosaïques et ils retracent et coordonnent presque en entier la vie de Notre-Seigneur. La disposition des sujets aurait pu être faite avec plus de logique ; elle aurait empêché les redites et aurait fait voir des lacunes à combler. Ce défaut apparaît au premier regard jeté sur la table des matières et il dépare un peu la série. Certains sujets, malgré leur importance, ne remplissent pas les trois pages, que l'on complète par des

par J.-P. de T. V. (in-8, Liège, Dessain). — *Souvenirs du général Mis Amand d'Hautpoul (1833-1834)*, par le comte Fleury (in-8, Plon-Nourrit). — *La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du général comte Fleury*, par le comte Fleury (petit in-8 carré, Émile-Paul). — *L'Idée de Patrie et l'Humanitarisme. Essai d'histoire française (1866-1901)*, par G. Goyau (in-12, Perrin). — *Les Républiques parlementaires*, par A. Soubies et E. Carette (gr. in-8, Flammarion). — *La Souveraineté du peuple en France*, par A. de la Brunetière (in-8, Lethielleux).— *La Congrégation. Opinions et discours, 1871-1901*, par H. Brisson (in-12, Cornély). — *France et Transvaal. L'Opinion française et la guerre sud-africaine*, par H. Cyral (in-12, Société d'éditions littéraires). — *L'Hôtel-Dieu de Paris et les Sœurs augustines (650-1810)*, par A. Chevalier (in-8, Champion). — *Chronologie des fastes de Fontainebleau (1137-1850)*, par A. Durand (in-12, Fontainebleau, Maurice Bourges). — *Clermontois et Beauvaisis*, par A. Pinvert (in-8, Fontemoing). — *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières en Gatinais, ordre de saint Benoît (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, par E. Jarossay (in-8, Orléans, Herluison). — *Les Jésuites à Poitiers (1604-1762)*, par J. Delfour (in-8, Hachette). — *Le Palais de Justice de Nîmes*, par M. Jouve (in-8, Nîmes, Debroas-Duplan). — *Il Sacco di Roma del MDXXVII*, da D. Orano. Vol. I (in-8, Roma, Loescher). — *Un Ambassadeur russe à Turin (1792-1793)*, par le prince A. Bélosselsky de Bélozersk et la princesse L. Troubetzkoi (in-8, Leroux). — *La Chine contre l'étranger. Les Boxeurs*, par le baron d'Anthoüard (in-12, Plon-Nourrit). — *Le Tombeau de Louis Ménard*, par E. Champion (in-12 carré, Champion). — *Le Comte-Amiral D. Vasco da Gama*, par M. Telles da Gama (gr. in-8, Roger et Chernoviz). — *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, publiées d'après les estampages d'Edmond Michel*, par P. Quesvers et H. Stein (gr. in-4, Picard et fils).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE ET LA LITTÉRATURE ORIENTALE

1. *Causeries du dimanche*, 3e série. *L'Ancien et le Nouveau Testament sont-ils des fables ?* Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d., in-4, sans pagination, nos 129-197, 1 fr. 50. — 2. *Histoire de l'Ancien Testament d'après le manuel allemand du Dr Æ. Schöpfer*, par l'abbé J.-B. Pelt. 3e édit. revue et augmentée. Paris, Lecoffre, 1901-1902, 2 vol. in-12 de LII-357 et 475 p., 6 fr. — 3. *Exposé scientifique du second chapitre de la Genèse et questions afférentes à la Création*, par l'abbé Verrier. Paris, Amat, 1902, in-12 de VII-212 p., 2 fr. 50. — 4. *Die Eschatologie des Buches Job unter Berücksichtigung der vorexilischen Prophetie*, dargestellt von Dr J. Royer (*Biblische Studien*, t. VI, fasc. 5). Freiburg im Breisgau, Herder, in-8 de VIII-156 p., 4 fr. 35. — 5. *Vie ésotérique de Jésus de Nazareth et Origines orientales du christianisme*, par E. Bosc. Paris, Dorbon aîné, 1902, in-8 de 448 p., 8 fr. — 6. *Petite Histoire illustrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à l'usage des écoles libres (cours moyen)*, par l'abbé Vandepitte. Paris, Bloud, 1901, in-4 de 111 p., cartonné, 1 fr. — 7. *Saint Paul et la Cité chrétienne*, par l'abbé Ch. Calippe. Paris, Bloud, 1902, in-12 de XI-327 p., 3 fr. — 8. *Histoire de la littérature juive d'après G. Karpelès*, par J. Bloch et E. Lévy. Paris, Leroux, 1901, in-8 de IV-683 p., 12 fr.

1. — Les *Causeries du dimanche* sont des feuilles de propagande, publiées chaque semaine par la Maison de la Bonne Presse et destinées à présenter, sous une forme populaire et attrayante, l'exposé et la défense des vérités de la religion. Elles ont quatre pages, dont la première contient une gravure, reproduction d'une toile de maître ou d'un tableau de fantaisie, et les trois autres traitent un sujet déterminé et indépendant. Toutefois les sujets se suivent dans un certain ordre logique et constituent une série de petits traités se rapportant à une même question. La troisième série, que nous avons sous les yeux, répond à cette question capitale : *L'Ancien et le Nouveau Testament sont-ils des fables ?* Les numéros 129 à 197 présentent la solution de bien des objections qui ont cours dans le monde relativement aux Livres saints et à leur contenu. Ils n'embrassent pas tous les livres bibliques ; ils donnent une idée générale des principaux et s'arrêtent spécialement au Pentateuque et aux Évangiles. Ils justifient les prétendues erreurs scientifiques, que les ennemis de la révélation découvrent dans les récits mosaïques et ils retracent et coordonnent presque en entier la vie de Notre-Seigneur. La disposition des sujets aurait pu être faite avec plus de logique ; elle aurait empêché les redites et aurait fait voir des lacunes à combler. Ce défaut apparaît au premier regard jeté sur la table des matières et il dépare un peu la série. Certains sujets, malgré leur importance, ne remplissent pas les trois pages, que l'on complète par des

traits historiques. Je sacrifierais parfois ces derniers afin de donner à l'exposé de la vérité plus d'ampleur et de force. Le rédacteur, un prêtre, qui ne se fait connaître que par les initiales L. G., est suffisamment au courant des graves questions qu'il cherche à rendre populaires. Quelquefois cependant il se fie à des ouvrages de troisième main, qui le renseignent mal ; en prenant de meilleurs guides, il aurait pu facilement éviter des erreurs de détail. La première Causerie de la série est la moins réussie ; elle contient plusieurs inexactitudes. Les autres sont heureusement mieux soignées. Mais pourquoi donc accepter encore la légende des soixante-douze cellules des Septante, traducteurs du Pentateuque ? Au sujet de la lecture de l'Évangile, il eût été utile de mentionner les modifications faites aux lois de l'Index en 1897. Malgré de légères taches, ces Causeries, lues par les jeunes gens auxquels elles sont spécialement destinées, redresseront bien des préjugés et porteront la lumière sur la Bible dans l'intelligence de leurs nombreux lecteurs.

2. — Je n'ai plus à analyser l'*Histoire de l'Ancien Testament*, par M. l'abbé Pelt, adaptation française du Manuel allemand de M. Schöpfer. Je l'ai fait déjà, lors de sa publication, pour le premier volume (*Polybiblion*, t. LXXIX, p. 198-199) et pour le second (t. LXXXII, p. 197-198). L'ouvrage de ce savant confrère a obtenu le succès que je lui souhaitais et qu'il méritait. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui la troisième édition, revue et augmentée. Sauf de rares exceptions, par exemple en ce qui concerne le double récit de la création de l'homme et la confusion des langues, le fond de la rédaction n'a guère été modifié. Mais dès la seconde édition, les chapitres et les passages relatifs aux récits chaldéens de la création et du déluge, à la table des peuples et à l'invasion élamite de Chodorlahomor, avaient été remaniés et mis au courant des découvertes et des travaux les plus récents des assyriologues. Au chapitre d'introduction avaient été ajoutés deux paragraphes sur l'inspiration et l'herméneutique. La bibliographie, qui était très abondante, a été allégée par la suppression des ouvrages de moindre importance, et enrichie par l'addition des publications les plus récentes. Les théories rationalistes sur l'histoire des patriarches et l'origine mosaïque du Pentateuque ont été exposées d'une façon plus complète et avec plus de précision. Des cartes et des tableaux sont venus faciliter l'étude de diverses questions. Pour la troisième édition, l'auteur a utilisé et signalé les travaux bibliques, parus récemment en France et en Allemagne. L'ouvrage a donc été ainsi successivement amélioré et continuera à l'être. Quelques parties, trop succinctement traitées, recevront encore les développements nécessaires ; de petites inexactitudes disparaîtront, notamment celles qui concernent l'histoire du texte de la Vulgate au moyen âge (t. II, p. 434). Succès oblige. Pour que l'*Histoire de l'Ancien Testament* soit un manuel presque irréprochable, il importera de donner

aux indications bibliographiques l'uniformité, tant au point de vue de la manière de citer les ouvrages qu'au point de vue typographique.

3. — M. l'abbé Verrier avait publié en 1900 une exposition scientifique du premier chapitre de la Genèse. Donnant une suite à son travail, il présente au public en 1902 un *Exposé scientifique du second chapitre de la Genèse et questions afférentes à la Création.* Notons tout d'abord qu'étranger, semble-t-il, à la critique littéraire qui a été faite au sujet de la Genèse, l'auteur adopte la division des chapitres usitée dans les éditions ordinaires de la Bible et ne rattache pas Gen., II, 1-3, au chapitre Ier, que ce chapitre soit élohiste ou non. L'*Exposé* comprend trois livres. On trouvera dans le premier l'explication scientifique (?) de la création d'Adam et d'Ève. Il n'y faut pas chercher d'exégèse ; il n'y en a pas. Il y a seulement des réflexions d'ordre scientifique, analogues à celles des *Leçons de la nature.* L'auteur exagère grandement (p. 40-43) la science d'Adam, « science complète, étendue, profonde », non pas une science hérissée de syllogismes, comme celle de nos jours, mais « une infusion de vérités qui envahit toute l'âme et qu'un seul mot révèle à l'intelligence éclairée par Dieu. » On comprend dès lors que la nomenclature des animaux, enseignée par Dieu à Adam, était plus exacte que la belle nomenclature donnée par Lavoisier à la chimie (p. 58) ; malheureusement, elle est perdue, et probablement pour toujours, avec la langue primitive. Le livre deuxième traite de quelques questions relatives à l'histoire de l'humanité naissante : la position de l'Éden, le déluge, le repeuplement de la terre, la confusion des langues, etc. Il y aurait à signaler à ce propos des conclusions assez singulières. Disons seulement que, d'après M. Verrier, Adam ayant été créé avant l'époque glaciaire, a été témoin de grandes convulsions géologiques, accompagnées d'éruption de flammes (ce que signifient les chérubins armés d'une épée enflammée, Gen., III, 24). Le déluge a été un fléau géologique, qui a été universel et a détruit notamment l'empire caïnite établi en Égypte par Ménés. La langue égyptienne était probablement la langue primitive. Les géants, issus de l'union des fils de Dieu avec les filles des hommes, sont postérieurs au déluge. La confusion des langues eut lieu quatre cents ans après le déluge. Le troisième livre contient une théorie de la constitution des corps. Elle sert à expliquer la possibilité scientifique de plusieurs miracles bibliques. M. l'abbé Verrier, « ancien universitaire », connaît mieux les sciences naturelles que l'exégèse, qui est une science ecclésiastique. Ses informations sont arriérées : en géologie, il est tributaire de Beudant et de l'abbé Lambert ; il adresse à François Lenormant, comme s'il était encore vivant, des remerciements pour les emprunts faits à son excellent manuel de l'*Histoire de l'Orient.*

4. — M. le docteur Royer, curé de Soulzbach, a consacré une intéres-

sante monographie à l'eschatologie du livre de Job : *Die Eschatologie des Buches Job*. Il envisage seulement ce que les Allemands appellent l'eschatologie privée et ce que nous nommons plus simplement les fins de l'homme par opposition à la fin du monde. Son étude comprend deux parties principales. La première est employée à exposer les principes qui ont guidé l'auteur dans l'interprétation des passages eschatologiques du livre de Job. Il y traite successivement de l'état de la question, de l'auteur et de la date du livre de Job, de sa ressemblance avec les livres préexiliens de l'Ancien Testament, enfin du plan et de la suite des idées. La question est de savoir si l'auteur du livre de Job a connu l'immortalité de l'âme et la résurrection de la chair, ou s'il a eu seulement l'espoir de l'immortalité. C'est un écrivain israélite, non pas un contemporain de David ou de Salomon, mais plutôt un témoin des grands malheurs du peuple juif après la chute du royaume d'Israël. La comparaison doctrinale du livre de Job avec les Psaumes, les Proverbes, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Habacuc confirme cette conclusion et montre que ce poème est antérieur à Ezéchiel mais postérieur à Isaïe et à Jérémie. Quant au contenu du livre, il faut séparer le prologue et l'épilogue, qui sont écrits en prose, du corps de l'ouvrage, qui est écrit en vers. Le but de l'écrivain est plus parénétique que didactique. L'analyse du livre indique la marche des idées. Ces principes établis, M. Royer étudie en particulier les questions eschatologiques, traitées dans le livre de Job : l'origine et la nature de l'âme, le but de la vie, la mort, le schéol, la délivrance du schéol, la rémunération future, le « réveil du sommeil » et la résurrection de la chair. Dans l'interprétation de ces graves questions, bien qu'il connaisse et discute à propos les opinions des critiques rationalistes, M. Royer adopte et justifie les sentiments des commentateurs catholiques. Ainsi, pour lui, le *goël* n'est pas un simple vengeur, c'est le rédempteur, pareil au « Serviteur de Jahvé » dans Isaïe. Cette monographie est très bien conçue et très bien conduite ; elle figure avec honneur dans les *Biblische Studien*.

5. — L'écrivain occultiste qui vient de publier la *Vie ésotérique de Jésus de Nazareth* a conscience « de n'avoir pas écrit une vie banale de Jésus, comme il en existe déjà tant. » Il revendique à juste titre pour son travail « l'originalité ; » il veut ouvrir aux esprits hautement spiritualistes des horizons nouveaux et leur faire « pressentir en Jésus une Personnalité que jusqu'alors ils n'avaient pas soupçonnée » (p. 443). « Notre livre, ajoute-t-il (p. 445), sera un *Pont*, ou une simple passerelle, si l'on veut, entre le *Christ mythique* et le *Christ historique*. » Jésus n'est pas un mythe ni une légende ; c'est un personnage dont l'existence est incontestable. Mais sa vie historique est encore peu connue, parce qu'on l'a étudiée à un point de vue orthodoxe ou hétérodoxe. M. Bosc a la prétention de présenter « au public occultiste et théoso-

phique » la vie véritable de Jésus, sa *vie ésotérique*, étudiée au point de vue du pur ésotérisme. Pour la comprendre entièrement, il faut être quelque peu ésotériste ; il faut savoir lire entre les lignes. N'étant pas initié à la théosophie, nous n'avons pu saisir toute la portée de la révélation qui nous est faite. Nous dirons seulement ce qu'en peuvent comprendre « les personnes qui s'occupent purement de religion ou de philosophie spiritualiste. » Le Jésus de Nazareth, qu'on nous présente, était « Essénien et un haut initié de l'ordre, ce qui lui a permis de posséder des connaissances approfondies sur les phénomènes de la Nature et de produire des faits absolument merveilleux pour la majorité des humains ; ajoutons qu'armé des vastes connaissances que possédait l'ordre des Esséniens, Jésus était un thaumaturge et un thérapeute tout à fait hors de pair » (p. 4-5). Ceci admis, la plupart des actes et des faits de la vie de Jésus, son éducation, ses voyages, sa science, s'expliquent naturellement pour tous ceux qui connaissent bien ce qu'est réellement la grande fraternité essénienne. Mais enfin Jésus est-il Dieu ou bien n'est-il qu'un homme ? « Pour nous, répond M. Bosc (p. 26), Jésus est un être humain et Dieu tout à la fois, mais pas de la façon que le croit et l'admet l'Église catholique et avec elle le bon vulgaire. Jésus est ce que l'on nomme dans la science hindoue un *Nirmanakaya*, c'est-à-dire un être humain très avancé, très évolué qui, par une série d'existences, a atteint le Nirvânâ, mais qui n'a pas voulu user de la haute situation que lui a méritée son *Karma*, pour être utile à ses frères en humanité, qui a voulu les aider à racheter leurs fautes par une expiation imméritée. C'est là le sacrifice sublime fait par Jésus pour le bonheur, pour l'avancement et le plus grand progrès de ses frères terriens. » Il s'est donc réincarné pour ne rester qu'un simple humain comme tous ses frères en humanité. — A quelles sources M. Bosc a-t-il puisé cette étrange doctrine ainsi que les détails de la *Vie ésotérique* de Jésus ? Dans les Évangiles, bien que leur autorité historique lui paraisse contestable, surtout dans le quatrième, le plus mystique de tous. Mais il lui a fallu « faire de grands efforts de pensée et de recherches pour reconstituer avec une sorte d'intuition, sinon de révélation, une très grande partie de la vie de Jésus, que les Évangiles et autres livres sacrés ou profanes laissent dans les ténèbres, dans l'ombre la plus obscure, la plus noire » (p. 164). Cet aveu nous renseigne sur la méthode suivie et sur la valeur des résultats obtenus. On choisit dans les Évangiles les seuls traits qui plaisent ; on les interprète par une sorte d'intuition, avec le flair du penseur qui sait démêler le vrai du faux et extraire le bon grain de l'ivraie (p. 167). Le chapitre le plus curieux et le plus propre à faire saisir au vif le vice de cette méthode, c'est le chapitre XIV intitulé : *Visite de Jésus chez Lazare*. L'imagination s'y est donné libre cours pour reconstituer une journée du Sauveur, pour dépeindre la vie

juive dans ses détails, mœurs et coutumes ; l'auteur appelle son récit de la visite à Marthe et à Marie « une aquarelle de la vie juive » (p. 164). Nous en avons assez dit pour caractériser cet ouvrage ; il est inutile de l'analyser ; il suffit d'exposer certaines erreurs pour les réfuter, tant elles sont invraisemblables. D'ailleurs, M. Bosc nous apprend que les occultistes sont loin d'avoir la même pensée sur Jésus-Christ. Il est attristant de constater à quelles rêveries et à quelles aberrations se laissent aller des esprits, qui paraissent de bonne foi et qui pourraient employer leurs talents à des études plus scientifiques et plus utiles. Qu'ils cherchent mieux et qu'ils trouvent enfin la vraie Sagesse divine !

6. — La *Petite Histoire illustrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'usage des écoles libres*, par M. l'abbé Vandepitte, nous a paru remarquablement appropriée à son but par la netteté et la précision de l'exposition autant que par la méthode pédagogique qui y est suivie. Les faits et les discours de Notre-Seigneur sont, en règle générale, exactement compris et bien présentés, et les détails qui appellent la critique sont assez rares. Signalons comme spécimen la circonstance du centurion qui vient « sur le pas de sa porte » au devant de Jésus et la traduction de : *hymno dicto*, par : « les grâces dites. » Des renseignements légendaires sur certains personnages de l'Évangile sont ajoutés bien inutilement soit dans le cours de la leçon soit dans les notes aux faits évangéliques. Les illustrations sont loin d'être toutes de bon goût, et celle de la page 56, qui représente la résurrection du jeune homme de Naïm, est de pure fantaisie.

7. — M. l'abbé Calippe, qui a déjà publié plusieurs travaux sur la démocratie chrétienne, s'est convaincu que l'étude de la pensée et de l'œuvre du grand Apôtre des nations n'a point cessé d'être « actuelle », et c'est pourquoi, au début d'un siècle nouveau, d'une ère nouvelle, dans son livre : *Saint Paul et la Cité chrétienne*, il présente le juif de Tarse, converti au christianisme, comme le « chef, le maître, et le modèle de l'homme moderne. » La pensée de Paul étant intimement liée à sa vie, l'auteur signale, en commençant, les principaux traits de la biographie de l'apôtre, ceux qui expliquent sa doctrine et en montrent l'efficacité. Le portrait physique et moral de saint Paul est en partie emprunté à Renan. Les épîtres contiennent non seulement une théologie, et l'aperçu doctrinal qui nous est fourni sur Jésus-Christ, le chrétien et l'Église d'après saint Paul m'a paru juste ; elles contiennent encore une théorie suffisamment complète de la vie familiale, économique et civile dans ses rapports avec la vie religieuse, telle que l'a organisé l'Évangile ; elles sont donc une « Politique » et une « Sociologie. » Cet aspect social de la théologie pauline nous est présenté par l'exposé de la pensée de l'apôtre sur la famille, l'association professionnelle et l'État. Le plan de la cité chrétienne, tel que Paul l'a esquissé, est ensuite mis en

parallèle avec la cité antique et la cité juive. A la première Paul emprunte seulement les formes extérieures de sa pensée et la langue qu'il parle; à la seconde il ne doit guère, en outre de quelques dogmes fondamentaux, que sa dialectique, sa méthode intellectuelle et sa logique. Paul est surtout le disciple du divin Maître et sa doctrine dépend de l'Évangile. Après avoir ainsi exposé la doctrine apostolique d'après les Épîtres et l'Évangile, M. Calippe recherche comment elle a été comprise au cours des âges par les interprètes de saint Paul. Il examine comment les Pères, les docteurs, les théologiens illustres ont aperçu et présenté la triple loi d'autorité ou de hiérarchie, de mutualité ou de fraternité, et d'unité réelle et vitale ou de cohésion extérieure et formelle, à laquelle d'après l'apôtre la société chrétienne est soumise. La suite des commentaires, dont les Épîtres de saint Paul ont été l'objet, prouverait à elle seule la réalité d'un développement chrétien. De ce développement ou de la loi de croissance, saint Paul a fourni la formule et même un exemple. Mais, au XVIe siècle, la Réforme a eu la prétention de s'appuyer sur saint Paul. Cette prétention était-elle fondée? Pour s'en rendre compte, M. Calippe établit un parallèle entre l'œuvre de l'apôtre et celle des réformateurs et il en conclut que la Réforme ne peut se couvrir de l'autorité de saint Paul. En essayant de changer en une œuvre de protestation et de négation, l'œuvre de saint Paul, elle n'a abouti qu'à en rendre plus manifeste le caractère éminemment social et affirmatif. Enfin, M. Calippe place l'apôtre en face de la cité moderne. Malgré les jugements variés et contradictoires dont saint Paul a été l'objet de la part de nos sociologues, il mérite de devenir « un des directeurs les plus actifs et les plus utiles de la pensée contemporaine. » Les plans de la cité nouvelle s'opposent et se contredisent; mais la doctrine de saint Paul est en harmonie avec les aspirations et les desseins de la majorité. Qu'on s'en inspire donc pour édifier la cité nouvelle que tous jugent nécessaire d'après la triple loi de l'autorité, de la mutualité et de l'unité, en faisant entrer dans ces trois lois sociales une dose suffisante de liberté, d'individualité et de diversité, afin de réaliser le développement, le progrès, l'évolution, la croissance désirables. L'analyse fidèle que nous venons de donner de l'ouvrage de M. Calippe en fait connaître suffisamment l'idée maîtresse, la marche progressive et la facture logique. Ce livre n'apprendra rien aux théologiens et aux exégètes qui ont fréquenté saint Paul. Mais il révèlera les principaux enseignements apostoliques, ceux du moins qui ont rapport avec l'ordre social, à tant de nos contemporains qui ignorent complètement les Épîtres paulines. Il leur présentera la doctrine de l'apôtre comme une doctrine de régénération et de vie. Bien écrit, il sera lu avec intérêt et il portera quelque lumière dans les esprits. Cet heureux résultat sera la meilleure récompense que l'auteur puisse recevoir ici-bas de son intéressant travail.

8. — C'est une excellente idée de présenter au grand public l'essai d'une histoire complète et systématique de la littérature juive. Deux rabbins français, MM. Isaac Bloch et Émile Lévy, viennent de la réaliser en nous donnant un abrégé de l'*Histoire de la littérature juive* de Gustave Karpeïès. Mais c'était aussi une œuvre difficile et considérable de réunir, de condenser et de résumer clairement les résultats acquis après cinquante années de travail dans le vaste champ de la littérature hébraïque qui s'étend de Moïse à la fin du XIXe siècle, et qui comprend plus de 27,000 ouvrages. L'Histoire que nous avons sous les yeux forme un gros volume qu'il est impossible d'analyser en quelques lignes. Outre sa vaste étendue, la littérature juive a fourni des productions dans tous les genres et a employé des langues très diverses. Elle a encore créé des genres particuliers qui n'ont point de nom dans l'histoire de la littérature. Pour guider leurs lecteurs dans l'immense dédale des productions littéraires de leurs coreligionnaires, les deux rabbins français ont divisé l'histoire de la littérature juive en dix grandes périodes. La première, qui comprend la littérature biblique, nous intéresse spécialement. Bien qu'ils ne se soient pas proposé d'en donner une histoire critique et qu'ils aient voulu seulement en tracer les caractères généraux, les auteurs nous laissent entrevoir ce qu'on pense, dans le monde israélite instruit, des monuments de la Bible. Ils les envisagent seulement au point de vue purement esthétique et ils se placent au-dessus des croyances positives qu'ils admettent. Ils maintiennent comme un dogme du judaïsme l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Les systèmes et les vaines théories des critiques n'ont pas ébranlé leur foi, ni détruit leur conviction scientifique de l'unité littéraire de la Thora. Le livre de Josué est un document historique d'une grande valeur au point de vue géographique. Celui des Juges joint à l'histoire de l'époque des parties d'une ancienne épopée, remaniée en prose, pour la judicature de Samson. L'authenticité des livres de Samuel et des Rois ne saurait être mise en doute. Les Chroniques et les livres d'Esdras et de Néhémie sont les derniers livres historiques de la Bible. Le roman historique est représenté par les livres de Ruth, de Jonas et d'Esther. La poésie lyrique a les Psaumes pour chefs-d'œuvre ; la poésie didactique a donné naissance aux ouvrages attribués à Salomon (une partie des Proverbes est seule l'œuvre de ce grand roi), au livre de Job et aux Lamentations de Jérémie. La littérature prophétique compte trois époques ; le pseudo-Isaïe appartient à la troisième. Le canon biblique a été clos par la Grande Synagogue. A la deuxième période, celle de la littérature alexandrine, se rattachent l'interprétation de la Bible, les apocryphes juifs. L'Église catholique n'a pas admis au canon tous les apocryphes, comme le prétendent les deux rabbins (p. 120) : elle rejette le troisième

livre d'Esdras, le troisième et le quatrième livre des Macchabées. Tobie et Judith sont des romans. Le premier livre des Macchabées est une narration historique, le second est une source suspecte, le troisième est une légende et le quatrième une dissertation philosophico-morale. Le troisième livre d'Esdras est une apocalypse juive. Le Pentateuque a été traduit à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Philadelphe en dialecte dorien (?). On trouve l'origine du christianisme primitif dans le Logos de Philon (p. 161). On affirme que les Hexaples ont été défigurés et mutilés par l'incurie ou l'ignorance des copistes du moyen âge. Hélas! les Hexaples étaient perdus depuis longtemps. Malgré l'intérêt qu'elles offrent, nous passons rapidement sur les quatre autres périodes. Faute de pouvoir tout résumer, signalons seulement la littérature talmudique avec la Mischna et les deux Talmuds de Jérusalem et de Babylone. Les débats journaliers des écoles juives sont bien différents, nous dit-on, des discussions passionnées et vides des scolastiques chrétiens. Que l'on compare seulement le meilleur traité du Talmud avec un opuscule quelconque de saint Thomas. On avoue (p. 205), en les excusant, les passages du Talmud si sévères contre les chrétiens. Les opinions sur l'âge et les auteurs des Targums ne coïncident pas avec le sentiment le plus répandu parmi les critiques ; la Peschito serait un targum syrien. Nous ne dirons rien de la Kabbale ni de la Massore. Les détails abondent dans les dernières périodes ; mais c'est un amas de noms d'auteurs et de titres, souvent singuliers, d'ouvrages de toute nature. Les meilleurs sont loués en termes hyperboliques, surtout ceux des poètes. Il eût mieux valu faire une anthologie, traduire les plus beaux morceaux, indiquer, au moins, des références bibliographiques. Dans les parties de la littérature juive que nous connaissons, la nomenclature ne nous a pas paru toujours complète ; elle est rarement précise. Dans les domaines nouveaux pour nous, nous avons appris beaucoup de choses. — Cette histoire littéraire sera, sinon un manuel, du moins un guide, un indicateur. L'esprit général est loin d'être juste pour le christianisme ; il est souvent parlé de l'exclusivisme, de l'intolérance et de l'ignorantisme de l'Église catholique. Par contre, le judaïsme est surexalté. Disons en terminant que les deux auteurs le considèrent, non pas comme une religion dogmatique, mais comme une croyance de libre examen, d'intelligence et de lumière (p. 607-608).

E. Mangenot.

POÉSIE

1. *Éternité*, avec un Avant-propos de l'auteur sur la poésie, par Adolphe Lacuzon. Paris, Lemerre, 1902, in-18 de 94 p., 3 fr. — 2. *Bruyères et lilas*, douze gerbes de douze sonnets, par René Kerviler. Livre Premier en quatre douzains. *Les Pays*. Rennes, Caillière, 1901, in-12 de 64 p. — 3. *Heures noires... Heures bleues*, par Adolphe Mony. Paris, Plon-Nourrit, s. d., in-12 de 154 p., 3 fr. — 4. *Les Propylées*,

par Émile Langlade. Paris, Tallandier, 1902, in-12 de 144 p. — 5. *Les Rythmes de douceur*, par Floris Delattre. Lille, édition du « Beffroi », 1901, in-12 de 90 p. — 6. *Le Sachet noir*, par Fernand Gasc. Paris, Vanier, 1901, in-12 de 64 p., 1 fr. 50. — 7. *Tournons la manivelle*, par D. Caldine. Paris, Dorey, 1901, in-12 de 291 p., 3 fr. 50. — 8. *Clavel d'Haurimonts ; un ancêtre des poètes montmartrois*, par Virgile Josz. Paris, Daragon, 1901, in-12 de 81 p., 3 fr. — 9. *Avec tous les atouts*, drame, par Jeanne France. Paris, Société des gens de lettres, 1902, in-12 de 98 p., 1 fr. — 10. *Le Corsaire*, poème dramatique en 5 actes et en vers, par Évariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas, d'après Byron. Notice historique par Hippolyte Lucas, fils. Paris, Lemerre, 1901, in-8 de 108 p., 2 fr. — 11. *Cœur de prêtre*, par C. du Coetlosquet, S. J. Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d., in-18 de 32 p., 0 fr. 25 c. — 12. *J'ai faim...*, drame en un acte, en prose, par Auguste Cuche. Paris, Orsoné, 1902, in-12 de 24 p., 1 fr. — 13. *Tsarévitch Alexis*, drame en 5 actes, en vers, par le général Muzac. Paris, Plon-Nourrit, s. d., in-12 de 102 p., 3 fr. — 14. *Théâtre* de Meilhac et Halévy. Tome VI. *Le Mari de la débutante*, *Fanny Lear*, *Le Petit Duc*, *Loulou*. Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-12 de 493 p., 3 fr. 50. — 15. *A Herbert Spencer*, par Fridolin Werm. Paris, Schleicher, 1901, in-8 de 24 p.

1. — *Éternité*, de M. Adolphe Lacuzon, est un poème de fond mystique — et je prends ce mot dans le meilleur sens — bien que purement rationaliste, où les beaux vers abondent. Beaux vers, à la fois classiques par la forme et la netteté — bien que le poète n'observe pas le croisement de convention des rimes féminines et masculines — et romantique par l'éclat des images, en même temps que très moderne par la science des choses et des mots. Poème également symboliste, non pas comme le comprend l'école qui se targue de ce mot, mais en ce sens d'une poésie qui, par le sujet qu'elle traite, aussi bien que par sa forme, est évocatrice d'idées, de sentiments et de sensations, au moyen des images et des expressions. Et c'est pourquoi je me demande si cette poésie, très élevée, très philosophique, en dépit de ses vers si bien frappés, si nets et si imaginatifs, sera goûtée de tous ceux qui s'intéressent à ce qui n'est pas de la prose. Il est un point, en tout cas, sur lequel je n'ai pas de doute, c'est que tous les artistes et tous les délicats y trouveront leur compte. Ils le trouveront même et particulièrement dans l'Avant-propos de l'auteur, qui est l'exposé de son esthétique, écrit dans une langue riche et très personnelle, et reposant sur un fond d'idées très solide et très juste. M. Lacuzon, tout jeune qu'il soit, ne s'est laissé absorber par aucune des écoles actuelles. Il leur emprunte, aussi bien qu'aux vieilles théories, ce qu'il croit bon de leur prendre ; mais il reste toujours indépendant. Je ne puis résumer, faute de place, ce remarquable Avant-propos ; mais j'appelle du moins l'attention du lecteur sur les passages qui ont trait à la pensée — car le poète est un vrai méditatif — à l'élévation de l'idée, à la bonté du cœur — note très rare parmi les jeunes écoles — à la vérité, à la sagesse et à la science. L'horreur de la banalité s'unit chez lui à celle de l'excentricité, et il célèbre la sincérité opposée aux « singularités d'attitudes auxquelles la légende est si complaisante et les farceurs si fort enclins. »

2. — M. René Kerviler recueille en volumes, après les avoir retouchés, les sonnets qu'il a déjà publiés dans un grand nombre de revues et de journaux. Ces gerbes, dit-il, en une courte préface, correspondent à douze douzains de sonnets sous trois titres principaux en groupant chacun quatre : I. *Les Pays* : (1. Bretagne ; — 2. Italie ; — 3. Marines ; — 4. En zig-zag). — II. *Les Hommes :* (5. Arts ; — 6. Guerres ; — 7. Philosophie ; — 8. Juvenalia). — III. *Intimités :* (9. Amours ; — 10. Foyer ; — 11. A l'aventure ; — 12. En vieillissant). — Voici toujours, en attendant les autres, le premier volume : *Les Pays.* — Le poète, dans un sonnet *Au lecteur*, dit, en parlant de ses vers :

Prends-les de confiance, et lis.
Pour toi, ma main les a cueillis,
Dans le livre de la nature.

Tu n'en auras point de regrets,
Car ils t'apportent la peinture
D'un cœur franc, loyal, sans secrets.

Et c'est vrai, mais l'auteur nous permettra d'ajouter : et d'un artiste en poésie. Et comme ces sonnets faits de beaux vers, sont la justification de ce jugement, j'aime mieux en citer un que d'analyser froidement le volume. Je prends, comme j'en pourrais d'ailleurs prendre un autre, *les Alignements de Carnac :*

Le soir, vous inspirez une sainte terreur,
Colosses de granit aux ombres gigantesques ;
Quand la lune se glisse entre vos arabesques,
Le paysan recule en frissonnant d'horreur.

L'antiquaire lui-même hésite et craint l'erreur...
Êtes-vous les témoins de ces jours titanesques
Où le ciel, foudroyant d'Apis les soldatesques,
Sauva saint Cornély des coups de leur fureur ?

Êtes-vous les piliers du temple des Druides ?
Ou les stèles d'honneur marquant les places vides
A l'appel des héros défenseurs du vieux sol ?

Êtes-vous les jaloux du Conseil des Venètes ?...
Qu'importe, si, par vous assuré de son vol,
L'esprit s'élève à Dieu qui voit ce que vous êtes.

3. — *Heures noires... Heures bleues.* Ce seul titre dit assez que M. Adolphe Mony chante les joies et les tristesses de la vie, ce qui n'est pas un sujet bien nouveau, mais ce qui peut toujours être chanté :

L'or a ses revirements,
Le plaisir ses châtiments ;
La nuit, mère des tourments,
De calme aurore est suivie ;
Le matin guérit du soir,
Le bleu console du noir,
Les malheureux ont l'espoir...
Après la mort, c'est la vie !

Au cadran du firmament,
Sous votre rayonnement,
Étoiles de diamant,
Feux aux nébuleuses queues,
Au cadran d'éther béant,
Pend un balancier géant,
Battant de l'être au néant,
Long d'un infini de lieues;
Et son grand balancement
Marque et chante incessamment
Au cadran du firmament :
Heures noires... — Heures bleues.

Vers faciles, bien faits, qui passent des sujets antiques et mythologiques aux souvenirs personnels que je préfère toujours, vers faits de pensée et de sentiment, qui sont propres à charmer, et auxquels l'impitoyable critique, qui en lit tant, ne demanderait qu'une note un peu plus personnelle.

4. — J'en dirai autant des *Propylées*, de M. Émile Langlade, comme d'ailleurs de la plupart des poésies, d'autre part très bonnes, que je lis, en grand nombre, et qui manquent — que voulez-vous que j'y fasse! — de ce quelque chose de vraiment caractéristique et de neuf, qui fait oublier, pour un instant, ce qu'on a déjà lu cent fois. Je sais bien que ce quelque chose, c'est tout, puisque c'est presque le génie; mais il n'en est pas moins vrai que, pour le critique, rien n'est plus difficile à critiquer que ce qui est ordinairement bien fait, et ne se distingue par aucune note très personnelle, ni en bien ni en mal. Si, d'ailleurs, je trouve dans *les Propylées*, nombre de vers qui peuvent mériter cette critique indirecte, il s'y rencontre plus d'un passage qui y échappe, et là est le mérite de l'œuvre. Tout n'est pas égal dans ce volume, mais, que le poète y chante ses souvenirs, ses espoirs, ses craintes, ses douleurs ou ses joies, on sent partout le souffle d'une saine et bonne inspiration. Citons au moins quelques vers :

Vite, allons aux sentiers tout neigeux d'aubépines,
Nous verrons le printemps déplisser les bourgeons;
Les oiseaux en querelle éveillent les ruines
En accrochant leurs nids au lierre des donjons.

Comme autrefois, je veux presser tes mains câlines.
Si des jours sont passés en argentant ton front,
Je saurai bien trouver sous ces mèches mutines
Le sourire d'antan que mes yeux chercheront.

Ah! qu'il est loin déjà notre baiser timide,
Le premier échangé... depuis combien de temps;
Voilà que, d'y songer, je sens mon œil humide.

Vite, allons aux sentiers tout neigeux d'aubépines;
Comme autrefois, je veux presser tes mains câlines
Pour réveiller d'autres printemps.

Sauf ce « je sens mon œil humide », la pièce n'est-elle pas charmante ?

5. — M. Floris Delattre nous dit lui-même le but qu'il s'est proposé, dans ses *Rythmes de douceur*, en un sonnet qui donne une idée de sa façon, comme rimes, césure, expressions :

Je voudrais lentement dévider l'écheveau
Si emmêlé de ma première âme rêveuse,
Et dérouler sa chaîne inquiète et nerveuse
Comme un long chapelet, avec des soins dévots.

Sur l'antique rouet des rythmes et des mots,
J'enfilerai sa rude masse floconneuse
En lucides paroles de religieuse
Dont la beauté se cache au noir de son manteau.

Comme une douce enfant de nos pays de Flandre
Aux pâles doigts si frémissants et fuselés,
J'essairai de tresser mes rêves en allés,

Pour conserver, ainsi qu'une blanche dentelle
Au lieu de quelque traîne indistincte de chanvre,
Ma jeunesse pensive et qui resta fidèle.

Or, il tresse les rêves en allés de sa jeunesse qui ne resta pas fidèle en cinq nattes : *Les Candeurs*, où son « enfance adorait les candides miracles » ; *les Tendresses*, c'est-à-dire l'époque où la passion fait disparaître la foi, ce qui est tout à fait conforme aux usages connus ; *les Solitudes*, qui proviennent des désillusions coutumières ; *les Révoltes* contre ce qui l'a fait souffrir, et dont je voudrais citer plus d'une pièce de vraie valeur ; *la Foi*, qui est malheureusement le rebours de ce que le titre laisserait supposer, puisque le poète y dit :

Ma lèvre a désappris les rigides formules...
La lâcheté d'une foi vague, d'un vain mythe...
J'adore Dieu en esprit et en vérité.

Je ne vois pas en quoi cette foi devient plus précise, en négligeant les formules et en oubliant leur précision, et toute estime que j'aie pour la philosophie de M. Delattre, j'ai la faiblesse de croire que je suis plus en sûreté d'adorer Dieu en vérité, en l'adorant comme Bossuet tout simplement, qu'en suivant sa méthode.

6. — Pourquoi ce titre : *Le Sachet noir* ? L'auteur, M. Fernand Gasc, nous en donne la raison :

En un tiroir secret d'un meuble de grand prix,
En bois rare, incrusté d'argent, d'or et d'ivoire,
— Œuvre unique, de goût et de travail exquis, —
Vous gardez pour vous seule un fin sachet de moire ;

Un simple sachet noir où, loin des curieux,
Dans les douillets replis d'étoffe parfumée,
Dorment, — trésor caché d'autant plus précieux, —
Les lettres de tous ceux qui vous ont adorée...

En un sachet pareil j'ai caché mon trésor :
Mes vers, faits de bonheurs et surtout de souffrances,
Et mon cœur, — incrusté d'argent, d'ivoire et d'or, —
A côté de mes deuils garde mes espérances !

Ce cœur, si merveilleusement sculpté, aime à changer de garnison, tout comme celui du brigadier de la chanson, et il le fait sans grande difficulté, si j'en juge par ce simple fait : le poète a aimé pendant huit jours. Sa conquête, qu'on me permettra bien de trouver éphémère, disparaît. Et l'auteur s'en console par ces seuls mots : « Chacun son tour. » Du reste, il ne tarde pas à faire une autre victime et il écrit à l'ancienne :

Vos yeux ne valent pas ses yeux,
Il n'est de femme au monde qu'elle !

Depuis, je ne sais plus du tout
Quelle fut un jour ma folie,
Ni comment je manquai de goût
Au point de vous trouver jolie.

Ah ! qu'en termes galants, ces choses sont dites !

7. — Tout léger que soit *le Sachet noir*, il n'est rien à côté de *Tournons la manivelle*, de M. Caldine, dont les chansons, pour la plupart, sont toutes gauloises, parfaitement pimentées et réalistes, agrémentées de souteneurs et de filles publiques. C'est d'ailleurs l'auteur lui-même qui nous en prévient, en ces termes aimables :

O Basile ! ô Pédant ! non, ce n'est pas pour toi
Que la rime à la rime en riant s'enchevêtre.
Si je ne te plais pas, sois franc et laisse-moi !
Et si tu n'es Français, parais digne de l'être...

C'est pour Montmartre, c'est pour notre Martre à tous
Que naquit ce recueil qui mordille et gambille.
Et tu mettrais chez toi tout sens dessus dessous
Si tu le laissais dans la chambre de ta fille.

Je me le tiens pour dit, mais n'étant ni Basile, ni pédant, tout en regrettant les crudités de l'œuvre, je crois devoir rendre justice à la valeur très réaliste de l'ouvrage.

8. — Puisque nous en sommes aux poètes montmartrois, prenons le livre de M. Virgile Josz qui nous révèle un de leurs ancêtres : *Clavel d'Haurimonts*, ancêtre quelque peu différent de ses descendants, avec ses vers légers, naturellement, mais souvent précieux, et très souvent aimables et faciles. L'ouvrage est curieux par les pièces mêmes du poète et très intéressant par les commentaires de M. Josz.

9. — *Avec tous les atouts*, de Mme Jeanne France, est un drame, en cinq parties, composé pour la lecture, beaucoup plus que pour le théâtre, L'action commence au couvent de l'Immaculée à X....., le jour de la distribution des prix. Marcelle Ambroise, à qui ne manque alors, au dire de ses compagnes, que la particule, est unanimement désignée pour le prix d'excellence, qui ne lui est pas attribué. Pourquoi ? C'est que ses maîtresses, ce qu'on saura plus tard, ont voulu lui éviter les illusions et l'orgueil de la vie, dans laquelle elle allait entrer *avec tous les atouts*. Hélas ! tous ces atouts ne lui serviront pas à grand'chose,

et sa vie ne sera qu'un calvaire, par suite de circonstances malheureuses et d'un triste mariage, si bien qu'après mille épreuves, surtout épreuves de cœur, nous la retrouverons à la fin, grand'mère désillusionnée, n'étant plus retenue à la vie que par une sorte de devoir forcé. Tout le drame est fait d'ironie attristante du sort, avec un scepticisme douloureux.

10. — Avec *le Corsaire*, nous restons encore au théâtre. C'est une réédition d'une œuvre, tirée de Byron, par MM. Évariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas, en 1829, éditée en 1830, et qui fut l'une des premières manifestations romantiques du théâtre. « Il s'agit donc en quelque sorte, comme le dit la préface de M. Hippolyte Lucas fils, d'un véritable document littéraire qu'il importait de remettre en lumière. » Et c'est d'autant plus exact que cette œuvre, où nous retrouvons toute la théorie appliquée du romantisme, y compris celle du pirate bandit « chez qui l'on rencontre des sentiments généreux dignes d'une nature d'élite, qui se trouve mêlé à des événements tragiques et se montre supérieur à sa destinée », parut la même année que *Hernani* et précéda *le Roi s'amuse*, *Marion Delorme* et *Ruy-Blas*.

11. — Du drame romantique, le P. du Coetlosquet nous fait passer à la petite pièce patriotique, tout à fait propre à être jouée au collège. Le drame est plein de grands sentiments et d'élévation. Il n'empêche que le rôle du baron qui va tirer à l'affut sur les Allemands, ne me paraît pas indiscutablement digne de tout éloge. Il me semble même excuser, je ne dis pas justifier, les représailles de l'officier allemand qui s'exprime ainsi :

> Le soldat, chez nous, c'est un sabre qui respire,
> C'est un fusil vivant ; on lui commande, il tire.

La pièce est d'ailleurs intéressante, et, par le dévouement d'un héros en soutane, justifie bien son titre : *Cœur de prêtre*.

12. — Et encore du drame. *J'ai faim...* est un à-propos où se trouve mise en scène la misère méconnue par les jouisseurs, misère obligée de tendre la main, et qui finit par se révolter, non par mauvais instinct, mais par l'exaspération provenant de la vue de l'enfant mourant de faim. La pièce, très courte, se termine par l'assassinat d'un passant attardé et la mort soudaine de l'enfant sans pain. Il y a une idée, mais c'est aller vraiment trop vite en besogne.

13. — Et toujours du drame, en vers, celui-là, et en cinq actes. L'auteur est un général, le général Muzac, qui manie le vers à souhait, le vrai vers classique. L'action se passe à Saint-Pétersbourg, en 1718. Le tsarévitch Alexis, fils de Pierre le Grand, est un prince sans caractère, tantôt dominé par celui-ci, tantôt en révolte contre lui, lorsqu'il subit les conseils de ceux qui l'entourent et se laisse diriger par une femme qu'il veut épouser. Après une réconciliation sincère de part et d'autre,

le Tsarévitch se trouve une dernière fois compromis et il est condamné à mort. Au moment de l'exécution, il meurt dans les bras de son père.

14. — A noter le sixième volume du *Théâtre de Meilhac et Halévy*, qui comprend : *Le Mari de la débutante*, *Fanny Lear*, *Le Petit Duc* et *Loulou*, qui vous sortent absolument du drame, comme bien on pense, et sent même d'une gaieté plutôt drôlatique que philosophique.

15. — La poésie de M. Fridolin Werm : *A Herbert Spencer*, peut être d'un homme érudit, même savant, ce que j'ai le regret d'ignorer, mais, toute poésie qu'elle soit par la forme reçue du vers, elle n'est assurément l'œuvre ni d'un poète, ni d'un artiste. M. Werm aurait été le commensal de Herbert Spencer qui, paraît-il, n'était pas très communicatif :

On glosait à la ronde et l'on faisait reproche
De l'humeur taciturne à journalière approche,
J'éprouvais, pour ma part, un plaisir deux fois prompt
Quand je réussissais à vous ouvrir le front
Par la folle saillie en mon adolescence.

Qu'est-ce que cette journalière approche, ce plaisir deux fois prompt et surtout cette opération trépanesque, consistant à ouvrir le front de Spencer ?

P. Saint-Marcel.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

1. *L'Année cartographique. Supplément annuel à toutes les publications de géographie et de cartographie*, dressé et rédigé sous la direction de F. Schrader. 11e Supplément. Paris, Hachette, 1902, 3 planches in-folio, 3 fr. — 2. *Atlas des colonies françaises*, dressé par ordre du ministère des colonies, par Paul Pelet. Paris, Colin, 1902, 8e livraison, 3 fr. — 3. *Mission Coppolani. Carte de la Mauritanie saharienne*. Paris, Challamel, 1902, 4 feuilles in-folio, 24 fr. — 4. *Notions de météorologie utiles à la géographie physique*, par C. Millot. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1901, in-8 de vi-287 p., fig., 8 fr. — 5. *Le Tour du monde en 63 jours*, par Gaston Stiegler. Paris, Société française d'imprimeris et de librairie, 1901, in-12 de 300 p., grav. et carte, 3 fr. 50. — 6. *La France et ses colonies*, par Henri Conrad. Paris, Cornély, s. d., in-8 carré de vii-324 p., cartes et grav., 4 fr. — 7. *Notes de voyage. Impressions et souvenirs*, par le comte de Chabot. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, s. d., in-8 de viii-287 p., grav., 5 fr.— 8. *Le Cantal. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, par MM. Boule et Farges. Paris, Masson, 1901, in-16 de 316 p., cartes et grav., 4 fr. 50.— 9. *La Lozère (Causses et gorges du Tarn). Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, par E. et G. Cord et A. Viré. Paris, Masson, 1901, in-16 de iv-290 p., cartes et grav., 4 fr. 50. — 10. *Le Puy-de-Dôme et Vichy. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, par M. Boule, P. Glangeaud, G. Rouchon, A. Vernière. Paris, Masson, 1901, in-16 de iii-378 p., cartes et grav., 4 fr. 50. — 11. *Excursions et sensations pyrénéennes, cimes ariégeoises*, par le vicomte Jean d'Ussel. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-12 de 187 p., grav., 4 fr. — 12. *Trente-trois jours en Italie*, par Raoul de Lagenardière. Châlon-sur-Saône, imp. Bertrand, 1899, in-12 de 262 p., 2 fr. 50. — 13. *En Espagne. Primavera*, par Raoul de Lagenardière. Abbeville, Paillart, 1901, in-12 de 363 p., 3 fr. 50. — 14. *Le Développement économique de la Russie*, par J. Machat. Paris, Colin, 1902, in-12 de xvi-314 p., cartes et diagrammes, 4 fr. — 15. *Chez les Grecs de Turquie*, par L. de Launay. Paris, Cornély, in-8 de xvii-236 p., cartes et grav., 4 fr. — 16. *La France catholique en Orient dans les trois derniers siècles*, par le P. Hilaire de Barenton.

Paris, Poussielgue, 1902, in-8 de XXI-318 p., cartes et grav., 3 fr.—17. *La France au dehors. Les Missions catholiques françaises au* XIXe *siècle*, publiées sous la direction du P. J.-B. Piolet. III. *Chine et Japon*. Paris, Colin, s. d., in-8 de 504 p., grav., 12 fr. — 18. *L'Empire du Milieu*, par Élisée et Onésime Reclus. Paris, Hachette, 1902, in-8 de 667 p., cartes et grav., 12 fr. — 19. *Chine ancienne et moderne*, par G. Weulersse. Paris, Colin, 1902, in-12 de XV-366 p., 4 fr. — 20. *La Chine contre l'étranger. Les Boxeurs*, par le baron d'Anthouard. Paris, Plon-Nourrit, 1902, in-12 de XI-365 p., cartes et grav., 4 fr. — 21. *De Syracuse à Tripoli. Une Mission en Tunisie, par* Georges Claretie. Paris, Librairie Molière, s. d., in-12 de IV-435 p., 3 fr. 50. — 22. *France et Transvaal. L'Opinion française et la guerre sud-africaine*, par Henri Cyral. Paris, Société d'éditions littéraires, 1902, in-12 de 311 p. 3 fr. 50. — 23. *Au bout du monde. Une Saison à la Nouvelle-Zélande*, par Gaston de Ségur. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-12 de V-295 p., carte et grav., 4 fr.

1. — Nous avons parlé, à différentes reprises, de la très utile publication qui s'appelle *l'Année cartographique*, destinée à tenir sans cesse à jour les atlas de géographie, en donnant les résultats cartographiques des principales explorations et des plus importantes études géographiques, ainsi que ceux des modifications territoriales survenues chaque année à la surface du globe. Le dixième fascicule, publié l'année dernière, avait été consacré (on s'en souvient peut-être) à un inventaire figuré de l'état des connaissances, au début du XXe siècle ; avec le onzième supplément, qui vient de paraître, *l'Année cartographique* revient à ses errements habituels, et fournit en trois planches, dressées par MM. E. Giffault, M. Chesneau et V. Huot, une importante série de cartes, contenant les modifications géographiques et politiques des années 1899-1900. De ces cartes, la majeure partie est, sur la planche relative à l'Asie, consacrée à notre empire indo-chinois ; abstraction faite de l'itinéraire du capitaine Deasy au Turkestan et au Tibet, qu'y trouve-t-on en effet ? Un bon tracé des nouvelles divisions administratives de l'Indo-Chine, une mise au point des connaissances sur l'Annam méridional et un bon croquis du territoire de Kouang-Tchéou. — La planche d'Afrique contient de remarquables cartes du Congo français et des bassins du Haut-Oubanghi et du Chari, ainsi que de l'Éthiopie méridionale ; là encore, la place faite à notre empire colonial est prépondérante. — Signalons enfin, sur la planche consacrée à l'Amérique, une excellente carte des territoires contestés entre le Chili et la République Argentine. MM. Giffault, Aïtoff, le commandant Friquegnon, le capitaine d'Ollone, M. Chesneau, F. Schrader et Victor Huot ont rédigé les notices qui accompagnent ces différentes cartes et qui les commentent, et qui contribuent pour une large part à faire de *l'Année cartographique* un instrument de travail extrêmement précieux.

2. — Non moins utile est l'*Atlas des colonies françaises*, dressé par M. Paul Pelet, et dont la publication approche de son entier achèvement. Des neuf livraisons qu'il doit comprendre, nous avons entre

les mains la huitième, dont les trois feuilles sont consacrées, l'une à la Guinée française et les deux autres à notre Indo-Chine. Malheureusement, hélas ! par suite des événements, ces cartes ne sont plus tout à fait au courant ; elles sont datées des mois d'avril et de juin 1900, et les études de tout genre se succèdent avec une telle rapidité que le cartographe, si consciencieux soit-il, ne peut jamais se flatter de donner une œuvre absolument à jour. C'est pourquoi M. Paul Pelet a bien raison de dater chacune de ses cartes ; on ne peut, en effet, que lui demander de nous présenter un état exact et complet des connaissances géographiques à la date de l'achèvement de son travail, et voilà ce qu'il nous offre aussi bien dans les planches de son *Atlas* que dans les substantielles notices qui les accompagnent. L'œuvre de M. Paul Pelet, si elle est destinée à être surpassée dans l'avenir, sera toujours consultée avec profit par les historiens de la géographie et de la colonisation.

3. — Depuis plusieurs années, surtout pour le Continent noir, paraissent à une échelle relativement développée, parfois même à une échelle topographique, des cartes du plus vif intérêt pour les géographes ; telle est la carte de l'État indépendant du Congo, des premières feuilles de laquelle nous rendions compte il y a quelques mois, et telle une carte de la Guinée française dont nous parlerons un peu plus tard. Pour être dressée à une échelle moins considérable (1/1 000 000e), la *Carte de la Mauritanie saharienne*, que vient de publier en quatre feuilles M. Coppolani, dont on connaît les fructueuses explorations, n'en présente pas moins sa grande utilité. C'est la carte la plus à jour et la plus développée qui existe actuellement du Sahara occidental, celle sur laquelle il conviendra de suivre, jusqu'à nouvel ordre, les itinéraires des voyageurs qui exploreront dans l'avenir les pays qui s'étendent au nord du fleuve Sénégal et jusqu'à la longitude de Tombouctou.

4. — En publiant ses *Notions de météorologie utiles à la géographie physique*, M. C. Millot a rendu un grand service aux étudiants des Facultés des lettres candidats à la licence d'histoire et de géographie, et plus encore à ceux qui préparent soit « le diplôme d'études supérieures, » soit l'agrégation. « Exposer les lois de l'atmosphère qui président à la climatologie et grâce auxquelles la situation géographique d'une région et sa constitution physique étant connues, il est possible d'en conclure son climat avec de grandes probabilités, ou de trouver dans la situation géographique et la constitution physique d'une contrée la cause des particularités connues de son climat », voilà ce qu'a voulu faire M. Millot ; il y a parfaitement réussi. Son livre, très clair et en même temps d'une rigoureuse précision, est établi sur un plan logique et rationnel ; à la suite de notions générales sur l'atmosphère (chap. I), l'auteur traite successivement de la *Tempé-*

rature, « conséquence directe de la radiation solaire » (chap. II), puis de l'*Humidité*, qui est un vrai « régulateur de la température » (ch. III), de la *Pression barométrique* (ch. IV), enfin de la *Circulation atmosphérique*, qui « résulte de la répartition des pressions, commandée elle-même par les différences de chaleur et d'humidité » (ch. V). Voilà dans quel ordre sont étudiés par M. Millot, avec chiffres cités simplement à titre d'exemple ou de preuve, les phénomènes simultanés, en rapports réciproques de cause à effet, dont l'ensemble constitue la climatologie et commande les climats ; son ouvrage montre avec une remarquable clarté comment les vents entraînent sous leur poussée les eaux marines superficielles, comment ces deux facteurs réunis font bénéficier de leurs propriétés physiques les contrées qu'ils abordent ou qu'ils côtoient, comment la circulation atmosphérique obéit aux différences de température ou d'humidité, et, par conséquent, de densité ou de pression qui s'établissent aux diverses régions de l'atmosphère ; la radiation solaire, « source de toute vie et de tout mouvement sur notre planète, » préside à tout ce brassage et en est le « suprême moteur. » Nous recommandons chaudement, particulièrement aux étudiants, la lecture des *Notions de météorologie* de M. C. Millot, dont les cartes et les figures augmentent encore l'intérêt et l'utilité ; ils en tireront un grand profit. Si maintenant M. Millot veut continuer son œuvre (à laquelle nous aurions souhaité, en appendice, quelques pages sur la prévision du temps), qu'il nous donne une série de *Leçons de géographie météorologique* ; ce sera un très utile complément des *Leçons de géographie physique* (ou plutôt de *géomorphogénie*) publiées naguère par M. de Lapparent.

5. — M. Gaston Stiegler est un reporter du journal *le Matin* que les lauriers de Philéas Phogg empêchaient de dormir et qui a voulu se rendre compte par lui-même du temps qu'il fallait en 1901 pour faire le tour du monde. Pour un homme qui ne s'est jamais soucié de sport ni de record, singulière idée ! me direz-vous peut-être ; c'était cependant une idée de vulgarisation qui pouvait, au point de vue du grand public, présenter un certain intérêt, et voilà pourquoi M. Stiegler a bien fait de mettre son dessein à exécution. En traversant l'Europe centrale, la Russie, la Sibérie par le Transsibérien jusqu'à Strétensk, puis en descendant la Chilka et l'Amour jusqu'à Khabarosvk, en gagnant ensuite de Vladivostok le Japon, et — après avoir franchi l'Océan Pacifique en paquebot (d'Yokohama à Seattle) et le continent américain dans les voitures du Great Northern Railway — en naviguant sur l'Océan Atlantique, M. Stiegler a mis exactement 64 jours et 4 heures pour aller de Paris à Paris ; il aurait pu, sans certains retards qui ne sont ni de son fait ni du fait des moyens de transport, exécuter le trajet en 63 jours et 15 heures ; aussi a-t-il intitulé le livre dans lequel il raconte son voyage *le Tour du Monde en 63 jours*. Lisez ce volume, il vous amu-

sera ; sans doute, M. Stiegler n'a presque rien vu sur sa route et quand il a vu quelque chose, les ethnologues pourront lui reprocher d'en parler inexactement ; mais c'est un chef-d'œuvre de babillage et de reportage, et un livre d'un réel agrément.

6. — Il y a de très bonnes parties dans le livre-atlas que, sous le titre de *la France et ses colonies*, M. Henri Conrad a récemment publié à l'usage des élèves des classes supérieures des lycées et collèges, des candidats à l'École spéciale militaire et aux Écoles supérieures de commerce ; le plan général en est bien conçu et l'information en est très étendue ; sans doute, la nomenclature en est un peu trop considérable (M. Conrad le reconnaît lui-même implicitement dans sa Préface, p. VI), mais le moyen de faire autrement quand on rédige un seul et même volume à l'usage de tant d'écoliers, aux besoins si divers ? Les cartes sont bien faites et l'illustration très instructive. Il y a cependant à reprendre sur plus d'un point : recommander la lecture du petit volume publié par M. A. Milhaud sur Madagascar (p. VII) est une erreur, et il est singulièrement aventuré d'écrire (p. 32, n. 2) que la découverte du squelette de Java, à la suite de laquelle a été composée la restitution du *Pithécanthropus* exposée en 1900 dans le pavillon des Indes néerlandaises, corrobore l'hypothèse de l'*anthropopithèque* ; attendons, avant d'en parler dans des livres classiques, que cette découverte soit moins discutée. Il est singulier de voir encore notre auteur, après avoir constaté (p. 263) qu' « une coupe de terrain rend bien compte » de la disposition du relief algérien, se bien garder de donner nulle part une coupe aussi instructive. — Ce ne sont là, toutefois, que des vétilles ; ce qui est grave, ce sont les tendances générales de M. Conrad ; pour les faire bien connaître, je me bornerai à deux courts extraits : « Souvent, écrit notre auteur (p. 241), on donne le nombre de 38 millions de catholiques (pour la France), qui est absolument erroné. En effet, un grand nombre de Français ne pratiquent aucune religion, et ceux que l'on qualifie de libres-penseurs sont, au contraire, adversaires de toute croyance qui n'est pas conforme à la raison ; ils deviennent de plus en plus nombreux à mesure que progressent les sciences, et que se répand l'instruction. Ils participent, sans en bénéficier, à l'entretien des divers cultes. » — « Depuis 1870, constate d'autre part M. Conrad dans sa conclusion (p. 315), les Français... ont repris la tradition des révolutionnaires de 1789 et s'efforcent de continuer et de compléter leur œuvre, d'affranchir l'homme, tant au point de vue matériel qu'au point de vue intellectuel, en combattant la superstition et la routine, en s'appuyant sur la Raison et sur la Science. »

7. — Les *Notes de voyage* que M. le comte de Chabot a rédigées à l'intention de ses petits-enfants traitent des bords du Rhin, de la Belgique et de la Hollande, de l'Italie, de l'Écosse, des abords du Mont-

Blanc et de la Suisse, d'Oberammergau et de ses alentours, enfin de Rocamadour, des gorges du Tarn et de Carcassonne. Ce sont des impressions sans prétention, qui fournissent à l'auteur prétexte à raconter quels genres de chasse préférait le comte de Chambord, à évoquer le souvenir de quelques chasses auxquelles il a lui-même participé, à noter quelques souvenirs de ses visites à certaines villes et à certains musées. Il ne me semble guère que M. de Chabot aime les primitifs flamands ; dire de l'admirable *Ensevelissement du Christ* de Memmling, du Musée d'Anvers, que c'est « un bon triptyque » (p. 24), me semble singulièrement insuffisant ; ne pas parler des primitifs du Musée de Bruxelles est plus grave encore. Il y aurait bien d'autres critiques à faire à ces *Notes de voyage,* où les noms propres, même de France, sont singulièrement maltraités (les habitants des Causses, par exemple, ne s'appellent pas *Caussards*, mais *Caussenards*) ; mais prenons-les pour ce qu'elles sont, pour de simples causeries à bâtons rompus, et remercions M. le comte de Chabot d'y avoir ajouté de fort jolies gravures, dont la plupart présentent un réel intérêt pittoresque ou artistique.

8, 9, 10. — A ceux des lecteurs du *Polybiblion* qui, dans quelques mois, iront passer leurs vacances dans le Massif central, voici une collection de guides qui mérite d'être chaudement recommandée. Le directeur de cette nouvelle série, M. Marcellin Boule, docteur ès sciences, dont les travaux géologiques et géographiques sont bien connus de tous les spécialistes, en a conçu le plan d'une façon très ingénieuse et très pratique tout à la fois, s'attachant à présenter à ses lecteurs, sous une forme aussi complète, mais aussi concise que possible, l'état actuel des connaissances sur le pays étudié, et donnant en même temps aux personnes qui veulent le visiter tous les renseignements nécessaires, tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique. Réunir par conséquent toutes les indications fournies par les Baedeker et par les Joanne, mais en contrôlant et en complétant ces dernières, voilà ce qu'a voulu faire M. Boule, et ce à quoi il a parfaitement réussi. Les volumes de sa collection débutent par une véritable monographie très complète du pays étudié ; après le tableau d'ensemble, voici le guide, fournissant les indications indispensables pour connaître les détails, décrivant les itinéraires, signalant les principaux centres d'excursions ; dans l'index alphabétique qui termine chaque volume sont insérés les renseignements relatifs aux hôtels, aux voitures publiques, etc. — Il suffit d'indiquer ce plan pour en faire comprendre la nouveauté et les avantages ; à cette supériorité sur les autres guides, il convient d'ajouter encore celle-ci : la collection nouvelle est admirablement illustrée, pleine de remarquables reproductions de paysages caractéristiques, de monuments, etc. ; et les cartes en sont excellentes. En outre, chacun des chapitres de la monographie qui constitue la première

partie de ces guides est terminé par une bonne bibliographie. Aussi conçoit-on parfaitement que ces livres soient des guides pour les touristes, les naturalistes et les archéologues tout à la fois ; ce sont en même temps de précieux instruments de travail et de véritables ouvrages d'étude. C'est pourquoi il convient de remercier M. Boule d'en avoir entrepris la publication. — Je le remercierai encore d'avoir consacré à cette admirable Auvergne, les premiers volumes de sa collection : c'est en effet du Cantal, de la Lozère, du Puy-de-Dôme et de leurs alentours immédiats que traitent les trois ouvrages déjà parus. — Le premier volume, intitulé : *Le Cantal*, est l'œuvre de MM. Marcellin Boule et Louis Farges, qui se sont efforcés de faire connaître leur pays natal et l'ont décrit avec un amour et une sincérité d'expression, avec une conscience et une science dont on ne peut que leur être très reconnaissant. Que d'utiles renseignements, dans la seconde partie, complémentaires de ceux que fournit la monographie qui ouvre le volume ! Qu'il s'agisse de Vic-sur-Cère, de Mauriac, d'Aurillac, de Conques et de leurs environs, c'est toujours la même richesse d'informations de tout genre, la même précision dans les détails, la même sûreté dans la documentation. Des gravures, qui sont la reproduction tantôt de photographies, tantôt de jolis dessins dus à M. Pierre Marty, des croquis, des coupes géologiques, deux cartes (dont l'une, à 1 : 150 000e, du massif du Cantal) ajoutent encore à l'intérêt de cette remarquable publication. — Non moins remarquable est le volume suivant, consacré à *la Lozère* (*Causses et gorges du Tarn*) et dû à MM. Ernest Cord, Gustave Cord et Armand Viré ; c'est, et de beaucoup, le meilleur guide qu'il soit possible d'emporter avec soi pour descendre le cañon du Tarn et visiter ces « abîmes » qu'a si bien étudiés, après M. Martel, un des auteurs mêmes de *la Lozère*, M. Armand Viré, dont les travaux sur les animaux aveugles des cavernes sont bien connus des naturalistes. Trois cartes très exactes et très claires, relatives au cañon du Tarn, viennent, avec une carte d'orientation, compléter ce volume rempli de notions scientifiques présentées avec une simplicité et une lucidité remarquables, et illustré de la façon la plus intéressante et la plus instructive. — Du dernier volume, relatif au département du Puy-de-Dôme et à Vichy, nous nous bornerons à dire que nous nous en sommes constamment servi l'année dernière, pendant un long séjour au Mont-Dore, et que nous ne l'avons jamais trouvé en défaut. MM. Marcellin Boule, P. Glangeaud, G. Rouchon et A. Vernière sont les auteurs de cet excellent livre sur *le Puy-de-Dôme et Vichy*, non moins bien illustré que les précédents, et plein de cartes, de croquis sommaires, de coupes du plus vif intérêt pour les géographes et les géologues.

11. — Il y a deux sortes d'alpinistes : les uns se rendent dans les

montagnes pour y poursuivre des études scientifiques, les autres uniquement pour y escalader des cônes difficiles, y respirer l'atmosphère des grandes altitudes, et surtout y « faire » des ascensions que personne encore n'a pu accomplir. A cette dernière catégorie d'alpinistes appartient le vicomte Jean d'Ussel ; « ce n'est pas l'altitude, dit-il (p. 35), qui fait le charme d'un pic, c'est sa forme, c'est la difficulté qu'il présente à l'ascension. » Aussi ne cherchez pas dans ses *Excursions et sensations pyrénéennes*, dédiées par l'auteur aux « coureurs de sommets », autre chose que de simples récits d'ascensions dans la belle région des Pyrénées ariégeoises; c'est à peine si, une seule fois, vous y trouverez une vraie description géographique, à laquelle manque d'ailleurs l'accompagnement indispensable d'une carte. Mais, pour cette courte esquisse des principaux traits orographiques du massif du Montcalm (p. 124-126) que d'utiles renseignements sur la géologie, le relief, les glaciers, les lacs, etc., des hautes Pyrénées ariégeoises passées sous silence ! La seule chose que note soigneusement le vicomte Jean d'Ussel, ce sont les inexactitudes ou les lacunes de la carte de l'État-major et d'autres (V. les p. 66-69, 74, 163 et 166). Pour cette raison, pour quelques bonnes indications sur les mœurs des montagnards pyrénéens (Cf., en particulier, le chapitre intitulé *Vicdessos*), sur les renseignements discordants fournis parfois sur les mêmes points par les habitants de deux vallées voisines (p. 119), pour les belles et parfois caractéristiques illustrations qui les accompagnent, ces *Excursions et sensations pyrénéennes* méritent d'être lues par le géographe.

12. — En l'année 1898, M. Raoul de Lagenardière a passé *Trente-trois jours en Italie*, s'arrêtant, comme il convenait, à Florence, à Rome, à Naples et à Venise, assistant ici à la messe du Souverain Pontife, là à une émeute, tandis que se produisait le miracle de saint Janvier, pouvant recueillir par conséquent des impressions profondes non seulement du pays, mais de ses habitants et des cérémonies les plus imposantes pour un catholique. Il n'y a pas manqué, et c'est plaisir de suivre M. de Lagenardière dans ses courses à travers la Rome chrétienne, au Vésuve et à la Grotte d'Azur, sur les canaux de Venise. Sans doute, le jeune auteur est encore un peu inexpérimenté ; sa plume est parfois malhabile à traduire sa pensée, ses descriptions de tableaux rappellent un peu un catalogue ; mais ce n'est pas là ce que nous lui reprochons le plus. Pour apprécier très vivement l'art chrétien, faut-il se montrer à peu près fermé à l'art antique ? Il ne nous le semble pas, et c'est là ce qui nous a paru vraiment défectueux dans le livre de M. de Lagenardière, qui a eu le grand tort, pendant son séjour en Italie, de ne pas aller étudier l'art byzantin à Ravenne.

13. — Après avoir visité l'Italie, M. Raoul de Lagenardière a voulu

connaître l'Espagne ; de là un nouveau voyage d'un mois, au cours duquel Barcelone, Valence, Cordoue, Grenade, Malaga, Gibraltar, Tanger, Cadix, Séville, Madrid, Tolède, l'Escurial, Avila, Burgos, Loyola et Saint-Sébastien ont été plus ou moins rapidement parcourus par le voyageur. Il en est revenu plein d'enthousiasme pour « ce pays si hospitalier, si poétique, si artistique et si attachant qu'est l'Espagne » ; et si parfois il a exprimé, sur le compte des Espagnols et des Espagnoles (p. 95-96, 148-149, etc.), certaines réserves, du moins les lecteurs d'*En Espagne* se plairont-ils à reconnaître que M. de Lagenardière l'a fait sans la moindre aigreur, comme un ami désireux de corriger les imperfections de ceux qu'il aime. Sur les richesses artistiques de la Péninsule, on trouvera dans ce volume des indications intéressantes ; mais M. de Lagenardière est-il moins sensible aux beautés de la nature ? Déjà, dans *Trente-trois jours en Italie*, nous avons constaté que les descriptions artistiques l'emportaient, et de beaucoup, sur les descriptions pittoresques ; il en est de même ici, et nous nous sommes demandé si notre voyageur avait bien compris l'intérêt que présente, au point de vue simplement naturel, l'ascension du Montserrat ; nous avons été très surpris, d'autre part, de constater que de Valence il n'avait pas été à Elché. Une visite à Tanger ne dispensait pas M. de Lagenardière d'une course à Elché, dont la forêt de palmiers est si caractéristique et si belle à la fois. Nous devions formuler ces critiques, tout en reconnaissant que ce second volume de notre auteur marque un progrès sensible sur le précédent.

14. — Après avoir, dans *la Réforme économique*, publié un certain nombre d'études sur les ressources économiques de la Russie, M. J. Machat a eu l'excellente idée de grouper ces travaux d'une façon systématique, et d'écrire un travail d'ensemble sur *le Développement économique de la Russie* contemporaine. Un pareil livre manquait en France, où, malgré la faveur avec laquelle sont accueillies les valeurs russes, le grand public n'est guère au courant des immenses richesses que possède la nation amie ; grâce à M. Machat, il le sera davantage et saura quelles sont les productions naturelles de la Russie d'Europe, quelles améliorations récentes a subies son agriculture, quels développements prennent son commerce et ses industries. Dans sa conclusion, l'auteur indique, avec l'aide des faits qu'il a observés et soigneusement enregistrés, ce qu'on peut attendre du mouvement d'expansion agricole, industrielle, et commerciale de la Russie d'Europe, « pourquoi notre alliée est appelée à nous dépasser en richesse, après avoir largement utilisé nos services ; pourquoi aussi l'alliance ne nous a guère profité, et ne pourra probablement nous être jamais utile au point de vue économique. » Des cartes très claires, des diagrammes résument d'une façon saisissante les faits et les chiffres énoncés par M. Machat,

dont l'ouvrage, rédigé à l'aide des sources les plus récentes et les plus autorisées (on s'en rendra compte en consultant la bibliographie placée en tête du volume), constitue un excellent tableau d'ensemble de la situation économique actuelle de la Russie d'Europe.

15. — Nous connaissions déjà M. L. de Launay comme géologue ; son volume intitulé : *Chez les Grecs de Turquie* nous fait apprécier en lui un très agréable écrivain qui raconte sans prétention ses impressions de voyage, mais trouve le moyen d'apprendre beaucoup de choses à ses lecteurs. Qu'il s'agisse de dépeindre les fonctionnaires turcs, de raconter ses excursions à Mételin, à Lemnos, à Thasos, ou au mont Athos, d'étudier les côtes d'Ionie, de Thrace et de Macédoine, ou certaines parties de la Thessalie, ou encore le trajet d'Athènes à Delphes par la voie sacrée, M. de Launay se montre également épris d'archéologie, de géologie et de pittoresque, et du mélange (inégal suivant les cas) de ces différents points de vue, cet intelligent et spirituel observateur compose des récits pleins de charme et d'agrément. Quelques cartes sommaires, et un certain nombre de croquis pittoresques empruntés à l'*Illustration* et à l'*Annuaire du Club alpin*, ajoutent encore un nouvel attrait à cet excellent volume, qui donnera sans doute envie à plus d'un lecteur de prendre connaissance des études publiées par M. L. de Launay sur la géologie et l'archéologie de certaines parties de l'archipel.

16. — Quelques-unes des îles décrites par M. L. de Launay dans le livre dont nous venons de parler ont été naguère évangélisées par des capucins ; le R. P. Hilaire (de Barenton) nous le rappelle ou plutôt nous l'apprend dans un excellent volume intitulé : *La France catholique en Orient durant les trois derniers siècles*. A côté d'indications générales sur l'ouvrage des autres missionnaires français dans l'Orient méditerranéen, on trouvera dans cet ouvrage des informations précises tout à fait nouvelles sur ce qu'y ont fait les capucins depuis que le P. Joseph du Tremblay a fondé, en plein règne de Louis XIII, les missions capucines françaises. Rédigé à l'aide des documents originaux, conservés, soit dans les archives provinciales des FF. MM. Capucins de Paris, soit dans certaines archives orientales, le livre du P. Hilaire de Barenton contient de précieux fragments inédits du XVIIe siècle, des listes de missionnaires dressées avec un très grand soin, et un exposé tout à fait complet de l'œuvre exécutée par les capucins en Turquie, en Asie Mineure, en Perse, en Égypte et en Éthiopie. Il faut lire ce livre, d'un très vif intérêt historique, d'un très vif intérêt actuel aussi ; bien que les références n'aient pas toujours une rigoureuse précision, il est instructif et édifiant à la fois. Aussi souhaitons-nous que le P. Hilaire de Barenton lui donne un pendant et raconte dans un prochain volume l'œuvre des capucins français dans l'Afrique occidentale et au Nouveau-

Monde ; c'est avec le plus vif intérêt que nous les verrons agir en Guinée, à Commando (le *Commod* de la p. XVII) et sur les bords de l'Aragouari (qui me semble être l'*Araguay* de la p. XIX).

17. — Le troisième volume des *Missions catholiques françaises au* XIXe *siècle*, le bel ouvrage que publie, avec la collaboration de toutes les sociétés de missions, le P. J.-B. Piolet, intéressera plus encore que les précédents le grand public ; c'est en effet de la Chine et du Japon que traite ce gros livre, admirablement illustré, et à la rédaction duquel ont participé Mgr Favier (qui a donné une idée d'ensemble de la Chine et des Chinois, esquissé l'histoire de l'ancienne Mission et parlé des travaux actuels des lazaristes en Chine), les RR. PP. Mangin et Villaret (le Tche-li S. E.), le R. P. Norbert (le Chan-Toung oriental), le R. P. Colombel (le Kiang-Nan) et M. Adrien Launay, dont l'œuvre est extrêmement considérable. Les cinq très importants chapitres qu'il a écrits dans ce volume, admirablement documenté (de la p. 233 à la p. 503), font connaître l'œuvre des Missions étrangères de Paris dans le Sé-Tchouan, le Koueli-Tcheou, le Yunnan, le Kouang-Si et le Kouang-Toung (ch. VII), au Thibet (ch. VIII), en Mandchourie (ch. IX), en Corée (ch. X) et au Japon (ch. XI). Une bibliographie très soignée accompagne, comme dans les volumes précédents, les différents chapitres de cette excellente publication, à laquelle il ne manque qu'une chose : des cartes, dont nous avons plus d'une fois au cours de notre lecture, regretté l'absence. Peut-être, d'ailleurs, le P. Piolet songe-t-il à compléter son œuvre par un atlas des missions, qui serait le complément nécessaire des *Missions catholiques françaises au* XIXe *siècle*. Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, nous n'insisterons pas davantage sur cette regrettable lacune d'un fort bel et fort bon ouvrage.

18. — MM. Élisée et Onésime Reclus viennent de publier sur *l'Empire du Milieu* un livre qui contient sur le climat, le sol, les races et la richesse de la Chine propre le résumé des travaux les plus récents et les mieux informés. C'est une excellente mise au point du tome VII de la *Nouvelle Géographie universelle* d'Élisée Reclus, qui fut publié en 1882 et qui, s'il conserve sur ce nouvel ouvrage l'avantage d'être illustré, n'est plus au courant à beaucoup d'égards; au contraire, *l'Empire du Milieu* constitue le tableau le plus exact et le plus complet de l'état des connaissances sur les pays dont les Européens, les Américains et les Japonais aspirent à se partager les lambeaux. Le plan suivi par les deux auteurs est d'une simplicité extrême ; à la suite d'une vue d'ensemble sur tout le pays, c'est-à-dire sur les dix-huit provinces, la seule partie de l'empire chinois dont il soit ici question (livre Ier), se trouvent successivement décrites la Chine du Nord qu'arrose le Hoang-Ho (livre II), la Chine centrale baignée par le Yangtze-Kiang (livre III) et la Chine méridionale (livre IV) ; à l'état matériel, social et politique, à

l'agriculture, à l'industrie, au commerce, au gouvernement, à l'administration et aux finances de la Chine est consacré le cinquième et dernier livre. Une bibliographie, énumérant les principaux ouvrages publiés sur les dix-huit provinces entre 1882 et 1901, termine le volume, qu'accompagnent une série de cartes publiées dans le texte et trois importantes planches hors texte donnant l'aspect physique du pays et sa démo-ethnographie, et localisant ses ressources industrielles et commerciales. Tel est, succinctement indiqué, le contenu de ce nouvel ouvrage, véritable mise à jour d'une des parties les plus importantes de la *Géographie universelle* d'Élisée Reclus ; puisse cette publication être d'un bon augure, et constituer le début d'une nouvelle série de volumes consacrés par les deux frères Reclus à l'étude de « la Terre et les Hommes. » Tous les amis de la géographie applaudiront à cette entreprise et en féliciteront, en même temps que les savants auteurs, la librairie Hachette.

19. — C'est grâce à une bourse de voyage universitaire autour du monde que M. Georges Weulersse a visité la Chine ; il en a rapporté un volume intéressant, plein de choses bien vues, d'observations très attentives et très exactes. Après avoir mis le lecteur en présence de la Chine elle-même, dont il décrit les parties qu'il a vues (Hong-Kong, Canton, Macao, Changhaï, le Yangtzé-Kiang et Tsintau), M. Weulersse s'applique à dégager, des constatations qu'il a pu faire, des conclusions politiques et économiques. C'est là, de beaucoup, la partie la plus intéressante de *Chine ancienne et nouvelle ;* le style lui-même se raffermit, la phrase, parfois un peu maniérée et fatigante dans la partie descriptive, devient plus simple et plus souple ; et M. Weulersse s'exprime alors avec l'autorité de quelqu'un qui a su bien voir et comprendre les spectacles qui s'offraient à lui. Qu'il s'agisse du péril économique chinois (l'auteur ne croit pas au « péril jaune »), de l'éducation moderne en Chine, du rôle de la France dans l'Empire du Milieu, ou encore des causes du dernier soulèvement ou du problème chinois lui-même, M. Weulersse se montre également bien informé, Faisons toutefois une exception pour nos missionnaires, à l'aimable hospitalité et au libéralisme desquels le jeune voyageur rend d'ailleurs hommage (Cf. p. 279-308), mais dont il ne comprend nullement ni la tournure d'esprit, ni l'œuvre elle-même ; s'il me faut admettre que la présence dans une même région de missions rivales est une cause de désordres pour le peuple et une cause d'ennuis pour les autorités, si j'admets également que les petites communautés chrétiennes sont très mêlées, et que la question de Chine a pu être dans une certaine (et assez faible) mesure « une question de missionnaires », il m'est impossible d'accepter que les missionnaires se réclament « d'une foi que la majorité d'entre nous ont rejetée » (p. 279),

et je trouve dans cette phrase même la raison pour laquelle M. Weulersse n'a pas porté sur l'œuvre des missionnaires catholiques en Chine le jugement qui convenait. — Une très agréable lettre-préface de M. Foncin précède les substantielles « impressions et réflexions » rapportées de Chine par M. G. Weulersse.

20. — Les parties de la Chine que, par suite des événements de l'année 1900, le précédent auteur n'a pas pu voir, M. le baron d'Anthouard les a parcourues à la même époque et dans tous les sens. Attaché depuis plusieurs années déjà à la légation de France à Pékin, il a assisté, dans la capitale même du Céleste-Empire, aux débuts du mouvement boxeur; puis, à son retour du Japon, d'où il est revenu en toute hâte à la nouvelle des premiers faits graves, il a subi le bombardement des Chinois à Tien-Tsin, et aussitôt après la délivrance de cette ville, est parti avec la colonne internationale de secours à Pékin, où il est entré en même temps qu'elle. Ce sont les péripéties des sièges de Tien-Tsin et de Pékin, l'aspect des pays ravagés par l'insurrection, l'état d'esprit des Européens bloqués par les Chinois, que M. le baron d'Anthouard dépeint dans : *La Chine contre l'étranger. Les Boxeurs ;* les journaux qu'il a publiés, et qu'accompagnent des plans très clairs et des illustrations singulièrement expressives, seront lus avec passion, comme ils le méritent. On y trouve la preuve que nos vaillants soldats ont fait merveilles ; mais qu'il leur est arrivé parfois de travailler pour le compte d'autrui, et de remporter des succès dont d'autres s'attribuaient ensuite tout le mérite ; on y voit aussi, une fois de plus, l'égoïsme anglais se manifester de la façon la plus évidente. — A côté de ces documents français, M. d'Anthouard a publié le curieux journal d'un bourgeois de Pékin pendant le siège (ch. VII), journal très caractéristique et d'une valeur inestimable, pour lequel seul il conviendrait déjà de lire l'ouvrage de M. d'Anthouard ; mais on trouvera dans cet excellent volume bien d'autres choses, sans parler des renseignements fournis par l'auteur sur les origines de l'insurrection et des intéressantes conjectures qu'il énonce, en terminant, sur l'avenir en Chine. — A noter encore les pages empruntées par l'auteur à M. Pichon (p. 283-284) : elles mettent en plein relief l'énergie des défenseurs du Pei-Tang, et leur paient un juste tribut d'admiration.

21. — En lisant les premières pages du livre de M. Georges Claretie : *De Syracuse a Tripoli. Une Mission en Tunisie*, nous nous étions demandé avec inquiétude si nous allions vraiment nous trouver — comme l'annonce M. Paul Hervieu dans sa Préface — en présence d'un livre, ou simplement d'un de ces bavardages plus ou moins vides que tant de globe-trotters décorent du nom d' « impressions de voyage. » Plus nous avons poursuivi la lecture du volume de M. Claretie, et plus cette

impression s'est dissipée. Chargé par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts d'aller étudier l'art tunisien, M. Claretie s'est acquitté soigneusement de sa mission et a parcouru le territoire de la Régence pour se renseigner exactement sur les industries d'art du pays, qui lui ont fourni, en dépit de quelques répétitions, l'un des meilleurs chapitres de son livre (ch. XII). Mais n'allez pas chercher de la géographie scientifique dans cet agréable volume ; c'est de la géographie pittoresque que l'auteur s'est contenté de faire, en simple touriste peu soucieux des choses de l'érudition. Si toutefois M. Georges Claretie n'a pas (n'en déplaise à M. Hervieu) « les éruditions qu'il faut, » il a le charme, et « l'*âme du voyage* se sent et fleure dans ce volume. » Voilà pourquoi il faut lire *De Syracuse à Tripoli* ; M. Claretie a omis, en parlant des Touareg, de rendre à Henri Duveyrier l'hommage qui convenait ; il ne semble bien exactement renseigné que sur fort peu de points (aurait-il autrement, par exemple, négligé de visiter les troglodytes du Djebel Matmata ?), et cependant, grâce à ses qualités personnelles, — qui rappellent si souvent celles de son père, — ces causeries de voyage constituent un véritable livre.

22. — Il a paru, depuis trois ans, bon nombre d'ouvrages sur l'Afrique australe, et sur les Boers. Était-il bien utile d'en publier un nouveau ? Tel n'est pas notre avis ; mais ce n'a pas été celui de M. Henri Cyral, dont le volume *France et Transvaal* ne contient guère d'informations nouvelles ni sur le théâtre de la guerre, ni sur les opérations militaires en cours. Ce qui offre ici quelque intérêt, c'est une sorte d'anthologie de l'opinion française sur la guerre sud-africaine ; ce qui en présente plus encore, ce sont des extraits déjà connus, mais sur lesquels il conviendra toujours d'insister, du rapport de miss Emily Hobhouse. Quant au style de M. Cyral, je me bornerai à en donner cet échantillon unique : « L'ignominie est un théorème dont le corollaire s'appelle déshonneur » (p. 87).

23. — C'est avec une plume élégante que M. Gaston de Ségur narre, dans *Une Saison à la Nouvelle-Zélande*, une partie de son voyage « au bout du monde. » J'ai pris, pour ma part, un très vif plaisir à suivre ce jeune touriste en toutes ses excursions dans l'île du Nord aussi bien que dans l'île du Sud, à visiter avec lui les villes et les grands lacs de la première, les districts volcaniques (aux si curieux phénomènes) de la seconde, à remonter la pittoresque Wanganui, etc. Sur un certain nombre d'industries du pays, sur l'élevage des moutons et l'élevage des autruches à la Nouvelle-Zélande, sur la recherche de la gomme fossile du Kauri, etc., on trouve aussi dans le livre de M. G. de Ségur de très intéressants renseignements et de bien curieux détails sur la vie de certains animaux indigènes. M. de Ségur nous a paru, toutefois, peu au courant de divers travaux français qui auraient pu, avant son

départ même, le renseigner sur les Moas, ou, à son retour, lui expliquer la raison de ces jours de repos qu'il s'étonne (p. 57-58) de voir si multipliés à la Nouvelle-Zélande comme en Australie. Les études de M. de Quatrefages sur les Moas, le récent volume de M. Albert Métin sur la *Législation ouvrière et sociale en Australie et Nouvelle-Zélande* (Paris, Impr. nat., 1901, in-8. Publication de l'Office du travail) lui eussent permis d'ajouter quelques paragraphes substantiels à un livre déjà très agréable et très instructif, qu'accompagnent de bonnes illustrations.

HENRI FROIDEVAUX.

THÉOLOGIE

Praelectiones scholastico-dogmaticae, quas habebat CAMILLUS cardinalis MAZELLA, tractatibus qui deerant locupletatae atque in compendium redactae, auctore HORATIO MAZZELLA, archiepiscopo Rossanensi. Romae, Desclée, 1899-1901, 4 vol. in-8 de 401, 529, 418 et 462 p. — Prix : 20 fr.

Il y a des familles où science et vertu sont de tradition. C'est par suite de ce bienheureux népotisme que l'archevêque de Rossano nous donne le résumé des célèbres ouvrages dogmatiques de son oncle, le cardinal Mazzella — en y ajoutant, pour constituer un cours complet, les traités qui faisaient défaut. A cette féconde collaboration nous devons le présent manuel. On y retrouvera toute la physionomie de l'enseignement mazellien : une facile abondance, beaucoup d'érudition, une grande clarté. Assurément l'auteur ne s'est pas enfoncé dans les profondeurs de la scolastique ; pourtant il fait une large part à saint Thomas et à Suarez. En France et en Allemagne, on trouvera sans doute que le point de vue historique est insuffisant. Mais on sait que le grand courant d'études romaines et italiennes se propose avant tout, dans un manuel de ce genre, le résumé de l'enseignement scolastique sous sa forme la plus élémentaire — réservant pour des études complémentaires l'archéologie des trois premiers siècles.

Dans le premier volume, l'auteur a réuni les traités de la Révélation, de l'Écriture Sainte, de la Tradition, de l'Église et de la Foi. Bien que cette marche semble indiquer le dessein d'une théologie fondamentale et l'emploi de la méthode purement apologétique, l'auteur dès le commencement emploie la méthode d'autorité traditionnelle, concurremment avec la preuve de raison. — Notamment, le traité de la Foi est un traité théologique et fait peu de part à la philosophie. Peut-être, sur cette importante matière, on aurait pu désirer une connaissance plus exacte des théories contemporaines et des fausses notions de la foi naturelle ou surnaturelle.

On remarquera, dans le second volume, d'importantes additions au traité *De Deo creante*. L'auteur examine les opinions émises dans ces der-

niers temps par Saint-Georges-Mivart, Grassmann, Belynck, Leroy, Duilhé de Saint-Projet, etc... Il soutient la thèse traditionnelle : la création de nos premiers parents — même en ce qui concerne le corps — a été une création immédiate. Il remarque toutefois que des auteurs jouissant d'une certaine autorité ne partagent point son sentiment. Il s'abstient donc de toute censure et se contente d'exposer sa doctrine comme solidement fondée sur la révélation : « Nostram doctrinam, theologice inspectam, solidum fondamentum habere in divina revelatione. »

Ce traité contient en outre des chapitres assez développés relatifs aux *Anges* (ch. II, p. 303-350) — à l'élévation primitive (ch. V, p. 433-459) et au péché originel (ch. VI, p. 462-515).

Le tome III est consacré à l'*Incarnation* et à la *Grâce*. L'auteur ne s'y attarde pas longtemps aux profondes et difficiles questions relatives au mode de l'Incarnation. Il se montre assez sceptique à l'égard des systèmes : « Nihil perspicue statui potest in hac re, et id miruu esse minime debet. » Et pour confirmer cette réserve prudente, il allègue, entre beaucoup d'autres, l'autorité de saint Cyrille : « Incarnationis modus admodum subtilis est veroque inexplicabilis, talis demum qui cogitationis conceptusque nostri angustias multis partibus excedat. » Le quatrième volume contient le *De Sacramentis* et le *De Novissimis*.

L'exécution matérielle est recommandable par les mêmes qualités d'ordre et de netteté qui distinguent la pensée de l'auteur. Numérotage, divisions, multiplicité de caractères, distinguant les parties qui peuvent être omises dans un cours plus élémentaire — on y trouve tout le luxe de moyens destinés à faciliter l'enseignement. Les tables sont fort détaillées : nous aurions aimé trouver un *Index nominum*.

B. DE CARROY.

De Sacramentalibus *disquisitio scholastico-dogmatica*, auctore GUILL. ARENDT, S. J., 2e édit. Rome, Bureau des *Analecta*, 1900, in-8 de VII-416 p. — Prix : 5 fr.

Ce volume fait partie de la Bibliothèque des *Analecta ecclesiastica*, où ont déjà paru de savantes dissertations des RR. PP. Palmieri, Eschbach, Melata, Arndt, Lépicier, sur des questions de morale et de liturgie. L'auteur nous dit comment, sollicité de publier un travail sur la matière, trop peu explorée jusqu'ici, des Sacramentaux, il s'était tout d'abord proposé de faire une étude historique et liturgique — puis n'avait pas tardé à s'apercevoir combien il était urgent de mettre un peu d'ordre dans les notions dogmatiques.

On sait quelle *évolution* — je veux dire : quel travail de précision toujours croissante — ont subi les notions des Sacrements et des Sacramentaux. La première signifiait originairement toute sorte de *signe sacré*, — la seconde toute sorte de *rite extérieur*. On comprend

bien à la lecture de l'article I, « *Quid sint sacramentalia* », comment l'étude historique d'une de ces notions peut éclairer l'autre, et préparer la solution des difficultés.

L'auteur définit les Sacramentaux : *Des signes institués légitimement en vue du culte extérieur, instruments dont l'Église se sert en vue d'opérer les effets surnaturels contenus dans son pouvoir ordinaire, en dehors toutefois des effets propres aux Sacrements et au Saint Sacrifice.* Il laisse donc de côté les rites et objets sacrés qui n'ont d'autre but que d'être des signes du culte extérieur.

Dans des pages très claires, très méthodiques et très savantes, il étudie d'abord *la Causalité des Sacramentaux* (*causalitas signi*). On devine l'intérêt qui s'attache à cette question, connexe à la causalité des Sacrements. Puis *leurs effets surnaturels*, leur efficacité pour remettre les *péchés véniels* (*ex opere operato*). La controverse relative à ce point est exposée en détail, et l'auteur conclut pour la négative, la tradition n'offrant aucun témoignage vraiment recevable.

Le pouvoir de bénir est étudié dans l'Ancien Testament et dans la pratique de la Synagogue — puis dans la tradition chrétienne. L'auteur établit que c'est un pouvoir ministériel « *ex virtute permanenti quam rei benedictæ indit* » (article XVIII, p. 213-257).

L'actualité de tout ce qui concerne les esprits, la curiosité qui s'attache à cette branche de la littérature théologique, l'audace d'un certain rationalisme protestant, qui prétend éliminer du christianisme pur ce genre de croyances : autant de motifs qui feront lire avec intérêt les articles XXIII et XXIV (Pouvoir sur les démons confié par le Christ à l'Église ; enseignement de l'Écriture et de la Tradition ; nature de ce charisme extraordinaire), et les deux suivants (Exorcismes des catéchumènes et des énergumènes).

En un mot, voilà une étude originale, indispensable à consulter dans des matières jusqu'ici très délaissées. B. DE CARROY.

Theologische zeitfragen, von CHRISTIAN PESCH. 2e série. Freiburg im Breisgau, Herder, 1901, in-8 de 138 p. — Prix : 2 fr. 25.

Dans ce nouveau fascicule, l'auteur des *Praelectiones theologicae* et le collaborateur fécond des *Stimmen* a rassemblé trois nouvelles études sur des sujets actuels. Il s'agit d'abord de *Deux conceptions diverses, relativement à la doctrine de la Très Sainte Trinité.* Cette étude s'adresse spécialement à ceux que préoccupe le mouvement d'études de théologie positive et qui ont lu avec intérêt les remarquables études du P. Théodore de Régnon : *Études de théologie positive sur la Sainte Trinité, Exposition du dogme, Théories scolastiques, Théories grecques.* L'auteur s'efforce d'y éclaircir les notions de *nature* et de *personne*, ainsi

que la théorie de la *procession divine*. Il y fait preuve d'une grande largeur de vues et de sérieuses informations.

La seconde étude a pour objet une nouvelle théorie du *Péché mortel*, d'après les vues du fameux Dr Schell, professeur à Wurtzbourg. Le troisième s'occupe de *l'Ame du pécheur dans l'autre vie*. On y examine les difficiles questions soulevées par l'Eschatologie d'Origène.

B. DE CARROY.

Étude sur l'origine et la nature du Zohar, *précédée d'une étude sur l'histoire de la Kabbale*, par S. KARPPE. Paris, Alcan, 1901, in-8 de x-604 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici un livre qui offre un grand intérêt de curiosité. Tout le monde a entendu parler de la Kabbale, dont le Zohar est l'ouvrage type. Mais qui sait au juste ce qu'est la Kabbale? La Kabbale est obscure par elle-même ; les écrivains kabbalistes se plaisent aux énigmes. Elle est obscure encore par les origines problématiques qu'on lui attribue.

M. Karppe a eu le courage de s'enfoncer dans ces ténèbres. Il remonte jusqu'aux premières manifestations du mysticisme juif pendant la captivité de Babylone. Le Talmud, qui s'est formé depuis cette époque jusqu'à l'an 300 après J.-C., contient un certain nombre d'idées mystiques. Elles n'ont fait que s'exagérer depuis. Les docteurs ont d'abord cherché à voir la Mercabah, c'est-à-dire l'essence divine. Puis ils ont voulu pénétrer le secret de la création. Enfin on a prétendu expliquer le monde et toutes ses parties, à l'aide des figures contenues dans le livre apocryphe d'Hénoch. En vrais fils de l'Orient, ces mystiques juifs ne procédaient point par raisonnement, mais par images, des images très matérielles et d'une exagération digne des Indiens. Dieu est l'ancien des jours, le long visage, un homme immense dont le bras a des milliers de lieues, etc.

Le mysticisme juif respecte scrupuleusement le dogme de l'unité de Dieu et de sa nature inaccessible. Il a cependant une teinte de panthéisme. A mesure qu'il se développe, il emprunte des éléments de toutes mains aux Assyriens, aux Persans, aux néo-platoniciens, au christianisme.

Né, comme nous l'avons dit, dans les temps talmudiques, il se continue et s'exagère pendant l'époque que M. Karppe appelle des Gaonim, du nom d'un rabbin célèbre de ce temps. Enfin, apparaît au XIIe siècle la Kabbale proprement dite, avec son initiateur Isaac l'aveugle. Elle atteint sa formule complète dans le Zohar qu'on croit être l'œuvre de Moïse de Léon.

Le mot kabbale signifie tradition. On prétendait reproduire un enseignement oral donné par Moïse.

Ce qui caractérise particulièrement le mysticisme juif, c'est l'impor-

tance donnée aux nombres et aux lettres. Dès les premiers temps, les rabbins s'appliquèrent à chercher les vertus du nom de Jehovah. Cette tendance s'exagéra peu à peu, au point que l'on voulut faire toute la science par des combinaisons de lettres. On arriva même à employer ces combinaisons comme des recettes pratiques pour guérir les maladies, conjurer les démons, etc.

Toute cette histoire de la Kabbale est exposée par M. Karppe avec un grand détail. L'auteur s'est livré à des recherches très étendues; il n'a peut-être pas réussi à les reproduire avec toute la clarté désirable : la clarté était si difficile en pareille matière. Il juge les choses avec beaucoup d'impartialité; toutefois il nous paraît accorder trop de confiance à l'exégèse libre-penseuse sur l'histoire d'Israël et être renseigné assez vaguement sur les croyances chrétiennes auxquelles il fait allusion. D. V.

JURISPRUDENCE

Juris canonici privati institutiones, *quas in scholis pontificii seminarii romani trad.* C. LOMBARDI. Ed. secunda. Romae, Desclée, Lefebvre, 1901, 3 vol. in-8 de 514, 511, 452 p. — Prix : 12 fr.

Les manuels de droit canonique sont nombreux et se ressemblent tous par quelques points, mais celui du professeur C. Lombardi n'était pas superflu et nous sommes particulièrement heureux d'avoir à signaler sa valeur exceptionnelle dans cette Revue. Ce qui fait son mérite, en effet, c'est, en outre de la langue élégante et châtiée dans laquelle il est rédigé, une consciencieuse mise au point résultant de la connaissance pratique très éveillée et perspicace de son savant auteur. Nous y avons retrouvé des allusions fort claires à certaines causes récemment traitées en Cour de Rome et à l'occasion desquelles le professeur n'a pas hésité à exprimer fermement son opinion personnelle, avec raisons à l'appui. Nous indiquerons comme particulièrement intéressants les paragraphes relatifs aux clercs girovagues si nombreux aujourd'hui; à la loi du célibat qu'on recommence à discuter; à la discipline, plus pratique que jamais, des réguliers, et en particulier au décret « Auctis admodùm; » à la constitution apostolique « Officiorum; » enfin à la procédure ecclésiastique devant les divers tribunaux. La division générale de l'ouvrage est celle des Institutions de droit canonique : 1° de personis; 2° de rebus; 3° de judiciis. Les trois volumes sont précédés d'une table des matières clairement répartie, le dernier se complète d'un utile index alphabétique. G. P.

SCIENCES ET ARTS

Science et Éducation, par M. Berthelot. Paris, Société française d'imprimerie, 1901, in-12 de xi-384 p. — Prix : 3 fr. 50.

La science est la base de toute moralité et de tout dévouement, telle est l'opinion de M. Berthelot, opinion qu'il a soutenue, sous des formes diverses, dans de nombreux discours, dont trois figurent dans le présent volume. Les idées qui y sont développées ont été condensées par l'auteur dans le discours qu'il a prononcé au « Banquet Berthelot » en avril 1896 : nous y retrouvons les mêmes affirmations et le même manque de preuves.

L'enseignement classique et l'enseignement moderne, la déposition de M. Berthelot à la commission d'enquête sur l'enseignement sont deux articles à lire pour tous ceux qu'intéressent les questions d'enseignement.

Les notices sur la vie et les travaux de J. Bertrand, M. Milne-Edwards, J. Decaisne, E.-F. Mallard, Ch. Brown-Séquard et Ch. Naudin, sont écrites dans une langue claire, bien documentées et dignes en tout point d'un membre de l'Académie française ; c'est pour nous, et de beaucoup, la partie la plus intéressante de ce volume.

La sépulture de Voltaire et de Rousseau remplit inutilement une vingtaine de pages. Le discours prononcé à l'inauguration du monument Lavoisier et celui prononcé à l'ouverture du Congrès international de chimie appliquée (juillet 1900) sont le développement de quelques points de l'histoire de la chimie fort intéressants à connaître.

Le génie de M. Berthelot, comme chimiste, est incontesté et incontestable ; en lisant ce livre, nous l'admirons comme littérateur, mais nous regrettons de ne plus avoir les mêmes sentiments pour le philosophe.

É. Chailan.

L'Éducation des filles par les religieuses enseignantes. *Instructions, avis, conseils d'après Mme de Maintenon*, par le R. P. Libercier. Paris, Téqui, 1902, in-12 de viii-268 p. — Prix : 3 fr.

Mieux inspiré que beaucoup de nos pédagogues officiels, qui s'en vont trop souvent chercher à l'étranger, en Allemagne, en Suisse, en Amérique et ailleurs, des théories pédagogiques et des modèles qui s'accommodent assez mal à notre caractère français, le P. Libercier ne sort pas de France, et c'est aux grands pédagogues chrétiens qu'il s'adresse pour enseigner aux maîtresses françaises les meilleures méthodes de formation morale et intellectuelle de la jeunesse. A bon droit, Mme de Maintenon a ses préférences : déjà il lui a emprunté la matière d'un volume d'*Entretiens*, plus spécialement destiné aux jeunes filles : celui-ci s'adresse plus particulièrement aux religieuses ensei-

gnantes, aux institutrices chrétiennes, aux mères de famille et à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à ces graves questions d'éducation d'où dépend l'avenir d'un pays. Ce recueil comprend deux parties : la première traitant de la vie religieuse et enseignante et par conséquent se rapportant à la formation générale des institutrices chrétiennes ; la seconde, traitant de l'éducation, de l'enseignement et de la pédagogie, c'est-à-dire de la formation spéciale et technique. Tout cela porte la marque de ces qualités de jugement, de raison, de bon sens, vivifiées par une piété douce, aimable, simple et solide où se reconnaît la personnalité de Mme de Maintenon. Pour tout dire en deux mots, ce sont des qualités bien chrétiennes et bien françaises, et qui, par cela même, doivent, mieux que toute autre méthode importée de l'étranger, assurer aux jeunes filles chrétiennes de France la formation intellectuelle et morale qui leur convient et que nous voulons pour elles. Ce petit livre aidera donc « soit à continuer les œuvres qui, pendant cette dernière moitié de siècle, avaient pris un merveilleux développement, soit à réparer les ruines accumulées par la persécution, si Dieu lui en laisse le temps et les moyens. »

ÉDOUARD PONTAL.

Traité de chimie agricole, par P.-P. DEHÉRAIN. *Développements des végétaux, terre arable. Amendements et engrais.* 2e édit., revue et augmentée. Paris, Masson, 1902, in-8 de 969 p., orné de 88 grav. — Prix : 18 fr.

Le *Polybiblion* a déjà parlé avec éloge du livre de M. Dehérain, lorsqu'il parut en 1892. A une époque où les choses de l'agriculture ont pris une si juste faveur, son utilité fut telle, que peu d'années suffirent pour l'épuiser en librairie. Et quand il s'est agi de le réimprimer, l'auteur a pensé naturellement à le compléter par divers côtés. Le siècle qui vient de se terminer a été fécond en observations et découvertes scientifiques. Plusieurs intéressaient particulièrement l'agriculture; il fallait donc en tenir compte dans une nouvelle édition. L'auteur n'y a pas manqué, d'autant plus que lui-même y a largement apporté des contributions importantes.

On ne peut que renvoyer à ce qui a été dit déjà (*Polybiblion*, t. LXVII, p. 329-330) lors de l'apparition de cet ouvrage, quant à son utilité et à sa composition générale. Mais, en signalant cette seconde édition, il importe de dire en quoi elle diffère de la précédente. Tout en suivant le même plan, elle se présente au lecteur avec quelques modifications et surtout avec des additions considérables et des développements nouveaux. L'ouvrage a été mis au point, de telle sorte qu'il saurait difficilement être plus complet, plus exact et plus au courant des travaux récents. Lorsque, suivant son exposé, il y a lieu de le faire, l'auteur ajoute, ici quelques lignes, là, s'il le faut, un chapitre entier pour exposer les faits mis en lumière et tirer un profit des

expériences effectuées. Ajoutons que, par un scrupule naturel il est vrai, mais parfois trop négligé, une annotation détaillée permet au travailleur de recourir à la source d'où découle le résumé toujours clair et précis qui est sous les yeux.

Une des principales modifications de forme que l'auteur ait faite est de traiter de la jachère et des irrigations, non plus à propos des amendements, mais dans cette partie de l'ouvrage où sont exposées les propriétés absorbantes des terres arables. Il rapproche ainsi irrigations et drainages, et, ici même, il apporte des compléments importants, nécessités par les résultats si remarquables obtenus par ses propres études. Par ailleurs, il faudrait s'étendre longuement sur les additions faites dans la nouvelle édition. Quelques-unes sont fort importantes, et il suffira d'en indiquer les suivantes, concernant, par exemple, la maturation de certaines plantes, blé, pommes de terre, betteraves, l'influence des saisons, l'origine des sucres et des acides dans le vin. Notons surtout quelques chapitres totalement remaniés, tels que ce qui concerne la constitution chimique du sol, les travaux à donner à la terre et leur influence, ou bien encore le rôle des bactéries dans la fixation de l'azote atmosphérique.

L'ouvrage se terminait par un chapitre relatif aux amendements et engrais. Dans la nouvelle édition, un chapitre spécial est consacré à chacun, et à juste titre, autant par suite de l'importance des sujets, que de la confusion qu'il fallait éviter entre eux.

Il est impossible de tout énumérer. Mais il faut cependant indiquer les développements donnés à l'utilité, la confection et l'usage du fumier de ferme. Si l'auteur parle ici avec son autorité de chimiste, il le fait également en praticien, dont les leçons et l'expérience seront utiles à tous. Et il témoigne par là que, non moins que les savants, les agriculteurs de profession n'ont qu'à gagner à étudier les enseignements de ce livre. Ils trouveront pour leur pratique personnelle, beaucoup de progrès à réaliser; leur guide est sûr, et de tous points compétent. Disons, en terminant, que les recherches sont rendues faciles par deux tables, l'une des chapitres, la seconde analytique. Cette dernière est encore une amélioration de l'édition actuelle. G. DE SENNEVILLE.

Leçons sur les moteurs à gaz et à pétrole, par L. MARCHIS. Paris, Gauthier-Villars, 1901, in-12 de L-176 p. — Prix : 2 fr. 75.

Nous prévenons charitablement les vulgaires *chauffeurs* que ce livre n'est pas fait pour eux : il s'adresse à ceux qui veulent et peuvent faire une étude du principe de l'équivalence de la chaleur et du travail appliqué aux moteurs à gaz. Ce principe lui-même est très simplement expliqué dans le premier chapitre, puis appliqué aux diagrammes Beau

de Rochas-Otto, Charron. Cette première étude avait laissé de côté la question de la régulation, question bien traitée dans deux cas simples : la course de compression est égale à la course de détente et la course de compression est plus petite que la course de détente ; les principes ainsi établis sont appliqués à l'étude des diagrammes Brayton, Diesel, celui-ci étant actuellement le moteur le plus employé. Les valeurs des rendements ainsi étudiés sont purement théoriques, supérieures à ceux donnés par la pratique ; aussi l'auteur a complété son livre en appliquant les mêmes méthodes que celles employées pour le rendement des machines à vapeur ; elles offrent toutes les données nécessaires pour faire l'étude calorimétrique d'un moteur à gaz. Toutes ces parties, très clairement exposées, peuvent être étudiées sans connaissances particulières en mathématique. Il n'en est pas de même du dernier chapitre consacré au principe de Carnot ; mais cette étude paraît à l'auteur être beaucoup moins utile que l'application générale du principe de l'équivalence.

É. CHAILAN.

Sport. Mélanges traduits de l'anglais par DONATIEN LEVESQUE. Paris, Lecaplain, 1902, in-16 de 237 p., illustré. — Prix : 5 fr.

Aimez-vous les Anglais ? Moi, pas beaucoup ; mais ce n'est pas une raison pour ignorer certaines de leurs qualités : *Fas est et ab hoste doceri*. Parmi ces qualités, il en est deux caractéristiques du tempérament britannique : la passion du *sport*, et l'*humour*. M. D. Levesque, en traduisant quatre morceaux d'une littérature spéciale très riche au nord de la Manche, et en leur laissant tout leur accent étranger, nous renseigne sur la mentalité de nos voisins. Après avoir lu le premier et le troisième récit, on est tenté de se dire que le sportman n'est pas, comme on l'a trop longtemps pensé en France, un grand et gros personnage, qui ne digère d'énormes roast-beefs et de copieuses bouteilles de Porto qu'au prix d'exercices quotidiens d'une violence exagérée. La « pêche au saumon en Norvège », la « chasse de l'éléphant », nous font voir des hommes dont les nerfs sont tellement disciplinés que le calme et le sang-froid ne les quittent jamais au milieu du danger, dans les entreprises les plus difficiles. Cette exaltation de la force physique, cette maîtrise de soi-même sont la source de plaisirs aussi sains que nobles.

Deux autres morceaux présentent, l'un, le tableau de la chasse au renard à Melton-Mowbray, ce théâtre idéal du sport, l'autre, le récit des mésaventures d'un jeune clubman qui, pour sauver son argent mal engagé, ou plutôt sa vanité compromise, court de Londres à Nice, de Nice à Londres, cherchant une réponse contenue dans une lettre qu'il n'a pas songé à ouvrir avant son départ. Ces deux morceaux sont l'œuvre d'un « humourist. » L' « humour » est une plaisanterie chère

à l'Angleterre. L' « humourist » sollicite le rire au moyen de l'exposition de situations grotesques. Pour tout dire, l' « esprit » français est d'un aloi plus intellectuel et Molière est supérieur à Chaucer, à Addison, à Thackeray, à Dickens, les maîtres du genre. Mais comme, après tout, l'étrange est cause d'hilarité, le lecteur français rira de ce toqué aveuglé par son idée fixe, de ces entêtés qui, pour arriver premiers, risquent de se casser le cou. M. Levesque a, du reste, bien choisi ses exemples : il les a pris de proportions assez restreintes pour ne pas courir le risque de fatiguer l'attention. GAËTAN GUILLOT.

LITTÉRATURE

Traces of the Elder Faiths of Ireland : *a Folklore Sketch. A Handbook of Irish Pre-Christian Traditions*, by W. G. WOOD-MARTIN. London, Longmans, Green and C°, 1902, 2 vol. in-8 de XIX-405 et XV-438 p., avec 192 grav. — Prix : 37 fr. 50.

Nous avons déjà parlé ici même (*Polybiblion*, t. LXXVI, p. 350-351) d'un livre de M. Wood-Martin sur l'Irlande païenne, et nous l'avons loué comme présentant un tableau de l'ancienne Irlande (surtout au point de vue archéologique) qu'on n'avait pas encore tracé dans cet ensemble, et comme étant de nature à intéresser et à instruire les archéologues du continent. Nous ne sommes pas peu surpris de recevoir du même auteur un livre traitant en partie le même sujet quoique sous un autre titre, et, pour accentuer la ressemblance, c'est la même image, un dolmen d'équilibre très instable, que porte encore, gaufrée, la reliure de ce nouvel ouvrage.

L'auteur, M. Wood-Martin, en convient bien lui-même, car il s'excuse en plusieurs endroits de revenir sur un sujet déjà traité par lui et, à cet égard, il dit dans sa Préface : « Dans un ouvrage précédent, intitulé l'*Irlande païenne*, l'auteur a essayé de tracer un tableau de l'ancienne civilisation du pays, d'un point de vue archéologique, par l'analyse des témoignages d'ordre matériel qui ont survécu de ce lointain passé : dans le présent ouvrage, l'auteur aborde le même sujet du point de vue du folk-lore avec l'aide de la légende et de la tradition. Ces deux aspects de la question sont tellement mêlés l'un à l'autre qu'il est à peine nécessaire d'expliquer que, dans bien des endroits, il faut prendre le même chemin. Pour éviter des répétitions, quand cela se rencontre, le texte a été condensé, arrangé et écrit de nouveau, de façon à pouvoir être regardé comme un nouvel ouvrage, même par les lecteurs de l'*Irlande païenne*. »

Cette refonte justifie le regret que nous exprimions en 1894, que l'auteur eût fait trop peu d'emprunts à ce qui est aujourd'hui publié et traduit de l'ancienne littérature irlandaise ; car il fait droit, dans une certaine mesure, à notre ancien *desideratum*. Son livre est une refonte

du précédent, mais avec un plan différent, l'addition de nouveaux sujets, sans pourtant rendre l'ancien inutile, car les gravures sont pour la plupart nouvelles. Considérons donc ce nouveau livre, double de l'ancien ouvrage, comme s'il était nouveau.

La moitié du premier volume est de l'histoire naturelle, historique ou hypothétique, car M. Wood-Martin prend l'Irlande à une époque où elle était déjà séparée de la Grande-Bretagne, mais où cette dernière n'était pas elle-même séparée du continent. C'est toute la préhistoire de l'Irlande, géologie, faune, flore, apparition de l'homme, reconstituée un peu avec les débris que le temps a laissés en Irlande, et beaucoup par la comparaison avec la préhistoire du continent. Nous nous abstenons de juger cette section, mais nous signalerons comme curieux les détails que l'auteur donne sur un fabricant d'antiquités de l'âge de pierre en Irlande, — au XIXe siècle —, qui a rempli de ses produits les collections privées et publiques d'antiquités dans les Iles britanniques. C'est en effet une loi économique que la demande provoque l'offre. — Enfin, sorti de cette longue introduction, M. Wood-Martin arrive à l'époque qui commence avec saint Patrice et qui devient déjà de l'histoire ; à cette époque on aperçoit dans la pénombre, sinon les mythes, au moins les personnages mytiques de l'Irlande païenne et ce que M. Wood-Martin appelle les « dieux, déesses, esprits et lutins. » Des « dieux et des déesses » on a des noms et quelques légendes ; on sait davantage des esprits et des lutins, puisque la croyance s'est maintenue jusqu'à notre temps et existe encore : et c'est ici le folk-lore actuel que décrit surtout l'auteur. — C'est encore le folk-lore actuel, ou tel du moins qu'il a existé sous les yeux de nombreux témoins dans le courant du XIXe siècle, que rapporte le second volume, et la répartition des chapitres en indique bien le sujet : les fées ; — les usages et pratiques de mariage ; — culte des fontaines ; — croyances relatives aux animaux ; — culte des arbres et des plantes ; culte des pierres ; — saisons, jours, nombres et couleurs. Un dernier chapitre est intitulé, et non à tort : « Archéologie de transition et continuité de la religion », car toutes ces croyances et pratiques, si vivantes encore aujourd'hui, sont la survivance de l'Irlande païenne, et elles justifient le titre même de ce livre : *Traces des anciennes croyances de l'Irlande*. Et si on ne savait comment ailleurs également le peuple, devenu chrétien, a continué dans l'ombre et malgré l'Église des pratiques auxquelles il tenait par les traditions les plus profondes de son passé, on s'étonnerait que, dans un pays aussi catholique que l'Irlande et où le clergé a eu, au XIXe siècle du moins, une telle influence sociale, il se soit conservé, soit auprès de monuments mégalithiques, soit à l'occasion de certains évènements de la vie, des pratiques que les écrivains du pays (et M. Wood-Martin après eux) désignent vaguement sous le terme d'*abominable practices*.

L'ouvrage de M. Wood-Martin est intéressant par son sujet, mais il convient de noter que le ton est celui d'une œuvre de vulgarisation, et, nous regrettons d'être forcé de le dire, de vulgarisation vulgaire. L'auteur ne se croit pas astreint à la précision dans les détails ou dans la détermination des époques ; il cite « un manuscrit irlandais » comme source d'un fait ou d'une croyance, sans rien dire de plus ; il fait un très grand usage de comparaisons avec les peuples du monde entier, et enfin (ceci est notre critique la plus sérieuse) il ne donne aucune référence aux ouvrages qu'il a consultés et utilisés. Ce n'est pas compenser cette lacune que de publier à la fin du second volume une bibliographie des ouvrages et articles qui se réfèrent à l'archéologie pré-chrétienne et au folk-lore de l'Irlande. Du reste cette bibliographie, développement et nouvelle édition augmentée de celle qui figurait à la fin de *Pagan Ireland* du même auteur, et qui occupe près de cent pages, est riche et bien classée, et elle sera très utile à quiconque étudie le passé de l'Irlande : on regrette seulement que M. Wood-Martin n'ait pas donné la date des articles de revues admis dans sa bibliographie, et qu'une table n'explique pas, pour des lecteurs moins expérimentés que lui, le système de ses abréviations.

On pouvait espérer mieux d'un aussi gros ouvrage sur un aussi beau sujet. H. GAIDOZ.

Bourdaloue. Histoire critique de sa prédication. *D'après les notes de ses auditeurs et les témoignages contemporains*, avec un fac-simile inédit de l'écriture de Bourdaloue, par EUGÈNE GRISELLE, S. J. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, 2 vol. in-8 de XXXVI-1056 p. — Prix : 15 fr.

Ce beau livre du P. Griselle me paraît devoir être, comme le fut pour Bossuet le livre similaire du regretté abbé Lebarcq, le prélude d'une édition critique de l'œuvre oratoire de Bourdaloue. Malheureusement, le livre le montre bien, l'œuvre s'annonce comme bien plus difficile encore pour Bourdaloue qu'elle ne le fut pour Bossuet. Il faut en effet à peu près désespérer de retrouver jamais les manuscrits autographes de Bourdaloue. Dès lors, à quelle source recourir pour retrouver un texte, qui, à défaut d'une authenticité parfaite, nous donne du moins une idée plus exacte de la manière de Bourdaloue et nous le fasse à peu près revivre tel que ses contemporains l'ont entendu et tant apprécié. Tel est le but du livre du P. Griselle, qui fraie ainsi la voie aux futurs éditeurs et aux biographes de l'illustre jésuite.

Dans sa première partie, il nous fait connaître le parti qu'on peut tirer des copies manuscrites et des éditions clandestines datant de l'époque où Bourdaloue prêchait ses sermons. Sans doute on ne peut espérer y rencontrer un texte absolument authentique : mais on peut croire, et le savant auteur en donne des preuves saisissantes, qu'on y

retrouvera du moins quelque chose de bien plus approchant que le texte arrangé de Bretonneau de la parole vivante qui ravissait d'aise Mme de Sévigné et les contemporains du célèbre prédicateur. Il n'en faut pas douter en effet, et c'est l'objet du second livre, le P. Bretonneau ne nous a donné qu'un texte arrangé des sermons de Bourdaloue. Sans doute, il ne semble pas qu'il en ait changé la disposition ni altéré le sens, et, à ce point de vue, on peut le considérer comme un éditeur fidèle, mais il en a poli le texte et modifié la formule, et si c'est toujours la pensée de Bourdaloue que nous lisons, il est à craindre que la forme ne soit souvent du P. Bretonneau, ce qui lui fait perdre au moins une partie de son intérêt. C'est bien Bourdaloue si l'on veut, mais c'est Bourdaloue un peu éteint, et non plus le Bourdaloue parlant et vivant, bien plus intéressant à connaître, que l'orateur un peu figé dont le P. Bretonneau a fixé pour la postérité l'image trop correcte et trop régulière pour ressembler parfaitement au modèle.

L'édition du P. Bretonneau a un autre grave défaut. Visant à fournir comme un recueil de méditations pour toutes les circonstances de la vie chrétienne, ou, si l'on veut, un recueil de modèles pour les prédicateurs, il n'a tenu aucun compte des dates ni des lieux, rassemblant le tout dans un cadre bien régulier, calqué sur le cycle liturgique, et effaçant, bien entendu, tout ce qui aurait pu donner aux sermons une date trop certaine. Recueil abstrait en quelque sorte, qui ne répond pas à la réalité des choses et a perdu toutes les qualités des choses vivantes. C'est une prédication rédigée après coup, ce n'est plus une prédication vécue ; et cependant, au point de vue historique et littéraire, c'est cela surtout qui nous importe. Pour suppléer autant que possible à ce démarquage de Bretonneau, le P. Griselle s'efforce, en s'aidant des quelques traces que Bretonneau n'a pu faire disparaître, et surtout des témoignages contemporains, de nous faire une reconstitution chronologique de la prédication de Bourdaloue, en remettant chaque sermon en sa place et en son lieu. La tâche est difficile ; mais le P. Griselle, qui est un vrai savant, ne transforme jamais ses inductions en conclusions définitives, aimant mieux ne pas conclure que de prononcer un arrêt dont la vérité ne serait pas démontrée. Avant lui, d'autres, qui s'étaient essayés à cette œuvre, avaient été plus affirmatifs, notamment l'abbé Pauthe, auteur d'un ouvrage estimable que j'ai récemment signalé à l'attention de nos lecteurs. Le P. Griselle y relève bien des conclusions hâtives, et quelques erreurs, qui feront avancer d'autant la cause de la vérité chère avant tout aux admirateurs de Bourdaloue. Pour me résumer, le livre du P. Griselle est certainement, et de beaucoup, la plus belle contribution qu'on ait jamais apportée à l'histoire de la prédication de Bourdaloue. Je n'oserais dire que ce soit un livre définitif, trop de points

restant encore en suspens, mais il donnera l'élan aux chercheurs et contribuera pour une très large part à préparer dignement la fête du centenaire du grand jésuite, qui coïncidera avec celui de Bossuet. Le P. Griselle lui-même va continuer son œuvre en publiant une *Revue Bourdaloue*, pendant à la *Revue Bossuet*, qui nous paraît appelée à rendre à l'histoire littéraire de très grands services. L'occasion est trop naturelle aujourd'hui pour que nous n'en profitions pas pour recommander cette revue, dont le premier numéro a paru, à la sympathie de nos lecteurs. C'est ainsi que les jésuites se vengent de la persécution en travaillant pour la France et pour la vérité.

ÉDOUARD PONTAL.

Dix-neuvième Siècle. Esquisses littéraires et morales (Deuxième période : 1830-1850), par le R. P. LONGHAYE, S. J. Paris, Retaux, 1901, in-18 de 432 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici le second volume du R. P. Longhaye sur le *Dix-neuvième Siècle*. Le premier volume était le tableau de la réaction de la partie supérieure de l'âme littéraire de la France contre la partie inférieure. Cette réaction dura trente ans (1800-1830). Avec le second volume, commence une nouvelle révolte de la partie inférieure contre la partie supérieure, révolte qui a son principe dans notre orgueil — la maladie du temps, selon Guizot. Car l'insurrection de l'esprit humain contre l'autorité en matière de doctrine (c'est le rationalisme), a amené, par une juste application de la loi du talion, l'insurrection violente des sens contre l'esprit en matière de littérature (c'est le romantisme). Rationalisme et romantisme : ces deux maladies qu'enfanta notre orgueil et qui ravagèrent l'âme francaise, le R. P. Longhaye les étudie d'abord dans les maîtres de la poésie : Victor Hugo, Alfred de Musset et Alfred de Vigny ; puis dans les maîtres du roman : Alexandre Dumas, George Sand et Balzac ; enfin dans le rationalisme, Michelet. L'auteur plaint tous ces génies dévoyés, se montrant plus impitoyable à l'égard des plus orgueilleux (Hugo et Michelet) et plus indulgent pour les plus humbles (Musset, Sand et Balzac).

Après l'apparition du premier volume, on a reproché au R. P. Longhaye « de n'avoir pas salué en Chateaubriand le père du romantisme, et d'avoir fait de Victor Hugo le grand responsable. » Le savant professeur répond que si Chateaubriand est romantique, son romantisme est purement réformateur, tandis que le romantisme de Victor Hugo est protestant et révolutionnaire. Chateaubriand serait donc le père du romantisme réformateur, qui n'est pas en question, de même que Victor Hugo est le père du romantisme proprement dit, c'est-à-dire du romantisme irrationnel et irréligieux.

Comme tous les livres du R. P. Longhaye, ces deux premiers volumes sur les grands littérateurs français du dix-neuvième siècle

sont supérieurement écrits et tout imprégnés de la science la plus profonde. Et ils l'emportent sur les précédents par le vif intérêt qu'ils présentent et par les détails biographiques, peu connus et très piquants, dont ils sont remplis. Le P. Longhaye a fouillé partout. Avec la finesse que nous lui connaissons, il a préféré ne se lever pour parler qu'après avoir écouté tous les autres. C'est ainsi qu'il a pu, à tout instant, renvoyer son lecteur aux nombreux ouvrages qu'il a étudiés à fond avant de former son jugement, tels que les travaux de Thureau-Dangin, de J. Simon, de Mgr Baunard, de V. Cousin, de Donoso Cortès, de Faguet, de Brunetière, de Pontmartin, de Sainte-Beuve, de Lemaître, de Veuillot, etc., etc. ARBEY.

Études d'histoire et de littérature, par EDMOND BIRÉ. Lyon, Vitte, 1900, in-8 de 352 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ils sont vraiment piquants et intéressants les feuilletons littéraires et historiques de M. Edmond Biré. On trouve là, comme enchâssés, une multitude de jolies anecdoctes, de détails inédits, et de renseignements historiques sur la Bretagne d'autrefois et d'aujourd'hui (à propos du livre de M. de la Borderie) ; sur l'œuvre religieuse, militaire, politique et artistique du pape Jules II ; sur la conspiration du chevalier de Rohan contre Louis XIV (Mémoires publiés par M. Ernest Daudet) ; sur la lutte féroce de Voltaire contre La Baumelle ; sur les démêlés du même avec Frédéric II (ouvrage du duc de Broglie) ; sur l'origine et les fastes du monastère des Oiseaux ; sur un Lamennais inconnu (l'abbé Jean-Marie de Lamennais, fondateur des Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel et des Filles de la Providence de Saint-Brieuc, — ouvrage du R. P. Delaporte) ; sur les succès de Walter-Scott et son influence salutaire sur le romantisme ; sur la Comédie en France au XIXe siècle, notamment sur Désaugiers et Scribe ; sur Brizeux, qui occupe deux feuilletons ; sur l'organisation du parti catholique par Montalembert sous la monarchie de Juillet ; sur la Jeunesse de Veuillot (ouvrage de François Veuillot) ; sur Paul Féval, le romancier qui rachetait ses œuvres pour les brûler ; sur Newman et ce grand mouvement d'Oxford qui produit, encore de nos jours, en Angleterre, de si nombreuses et si merveilleuses conversions, et auquel l'auteur a consacré aussi deux articles.

M. Biré fera bien de rassembler tous ses articles épars ; car ils peuvent faire, comme ceux-ci, la matière très riche de livres fort utiles et même curieux. DU CLOS.

Le Mouvement littéraire contemporain, par GEORGES PELLISSIER. Paris, Hachette, 1901, in-18 de 302 p. — Prix : 3 fr. 50.

Peut-on bien faire l'histoire et la critique d'un mouvement *contem-*

porain ? Quel œil de visionnaire il faudrait pour saisir, à travers le lacis très embrouillé de nos essais en tous sens, les tendances qui, en dépit de notre individualisme, nous dominent tous et mènent, comme les autres, cette génération à son insu ? Rien que de le tenter demande à la fois, semble-t-il, une pénétration et une ampleur dont je vois bien M. Faguet capable, mais pas du tout M. Pellissier.

Celui-ci a beaucoup lu, a fait beaucoup de comptes rendus ; beaucoup des idées qu'ont semées dans l'air les maîtres de la critique sont entrées en son esprit ; il peut aussi bien qu'un autre redire maintenant que M. Zola, qui s'est cru naturaliste, a une imagination de poète épique, que *les Corbeaux* sont un chef-d'œuvre et marquent « une des trois dates capitales du théâtre français au XIXe siecle », — ce que, pour ma part, j'estime excessif, — ou encore, que Renan fut plus un artiste qu'un savant, ou que, décidément, M. Mallarmé est obscur...

Mais pour l'étude d'ensemble et la détermination des grands courants, que son titre faisait prévoir, la matière est trop vaste. Dans le chapitre du roman, qui fait à lui seul un tiers du volume, il renonce très vite, et de son propre aveu, à des groupements qui seraient « arbitraires », et, après quelques variations sur le naturalisme de Flaubert, Maupassant et Zola, qui sont à peine des contemporains, il ne donne plus que des notices individuelles, — et vraiment par trop peu neuves, — sur MM. Bourget, Loti, Anatole France, Huysmans, Rod, Rosny, Paul Margueritte (deux pages), Paul Adam (id.), M. Prévost (id.), Hervieu (id.), Barrès (trois pages), Theuriet (dix lignes), R. Bazin (huit lignes) et trois ou quatre autres.

Aux chapitres suivants il y a du moins un assez bon « résumé » sur le Théâtre-Libre, d'après M. Lanson ; un autre, meilleur encore, sur l'école symboliste, d'après M. Doumic : évidemment quand on est en présence d'une école ou d'un groupe qui a eu sa poétique spéciale, à peu près définie maintenant, il paraît plus facile de dessiner le « mouvement », ou, comme dirait M. Brunetière, l'évolution d'un genre.

Seulement, est-il bien sûr que M. Henri de Bornier, qui n'est pas même nommé, ne se trouvera pas devant la postérité avoir autant fait pour créer, ou conserver, une tradition, que M. Brieux ou M. Donnay ? et que nos poètes des provinces de France, les Fabié, les Le Goffic, les Vermenouze n'apparaîtront pas dans cinquante ans les vrais initiateurs à la place des Moréas et des Vielé-Griffin ? Qui peut le savoir ?

Mais M. Pellissier est universitaire : donc il se pique de condamner à mort le « classicisme » et d'être plein d'indulgence pour les « décadents. » Donc, il discute, et même fort copieusement, le « dogmatisme » de M. Brunetière, qui, il est vrai, n'est point bien solide, et dont il montre judicieusement plus d'une lézarde : il lui préfère, natu-

rellement, M. Anatole France. L'histoire, genre austère, l'intéresse peu : il revient longuement sur Taine, qui, pour avoir écrit la *Révolution*, est traité de simple « pamphlétaire », présente comme chef de l'école historique contemporaine Fustel de Coulanges, dont *la Cité antique* est cependant « à peu près dénuée de toute valeur scientifique » (!) et nomme à la hâte M. Albert Sorel et M. Lavisse, pour en finir.

Une mince conclusion de six pages exprime l'optimisme d'un homme à qui tout est facile, même d'écrire, et de faire éditer ses écritures par la maison Hachette, et qui est, en somme, content de son siècle... Content ? Et cependant, pour des raisons qui ne sont peut-être pas exclusivement littéraires, il n'aime pas, ou il n'aime plus ni M. Bourget, ni M. Huysmans, ni M. Barrès, ni M. Lemaître, ni M. Coppée, ni M. Brunetière, ni M. de Vogüé, ni tous ceux qui n'ont pas, comme M. Anatole France, protesté, « au nom de la justice et de la vérité trahies. »... Et vous avez avec ce mot le secret de cet impartial historien de notre littérature...

GABRIEL AUDIAT.

Storia e fisiologia dell' arte di ridere. *Favola, fiaba, commedia, satira, novella, prosa e poesia umoristica.* Volume primo. — *L'Antichità e il medio evo*, da TULLO MASSARANI. Milano, Hoepli, 1900, in-12 de XI-408 p. — Prix : 4 fr. 50.

Nous n'avons plus guère d'encyclopédistes. C'est grand dommage. Il en faudrait un pour rendre compte du présent volume. Le véritable titre, nous dit l'auteur lui-même (p. 5), aurait dû être « Revue de la littérature gaie de tous les temps. » Ces simples mots indiquent l'immensité du sujet et ne laissent pas d'effrayer un peu le lecteur. M. Massarani l'a prévenu quelques lignes plus haut : « alle cose lievi si mescolano tuttavia necessariamente anche le gravi. » C'est même parce qu'il y a trop de sujet de s'attrister en ce bas monde qu'il a choisi le rire comme thème de son livre. Voilà qui est d'une âme charitable, et cet aveu très simple nous dispose favorablement pour lui. Il est vrai que son embarras n'aurait pas été plus grand de disserter sur les larmes, car sa mémoire est richement pourvue et ses notes abondantes. Mais aujourd'hui ce n'est pas de pleurer qu'il s'agit.

Sénateur du royaume d'Italie, M. Massarani sait dérober à la politique des heures qu'il emploie surtout à la lecture, et, avec beaucoup de bonne grâce, il nous fait profiter du fruit de ses loisirs. Il nous promène d'abord en Chine, dans l'Inde, en Égypte, en Palestine, à travers tout l'Orient. Le second livre est consacré au monde gréco-romain ; le troisième au moyen âge. On abordera les temps modernes dans le deuxième tome.

Suivre l'auteur dans tous ses développements ce serait presque parcourir l'histoire entière de l'esprit humain ; en effet, s'il insiste longtemps sur les œuvres littéraires dont la gaîté fait le fond, il tient aussi à nous

montrer par quelle évolution, peu à peu, de tels écrits ont été préparés. Avant de nous faire connaître la comédie grecque et d'en exposer les transformations, il étudie, dans un chapitre préliminaire, la diffusion orale, puis écrite, des légendes à l'époque homérique et dans les siècles suivants; il en observe la marche à travers la poésie d'Hésiode, de Stésichore et d'Eschyle ; il examine le caractère des vers d'Archiloque et d'Anacréon.

Le rapport entre le sujet de l'ouvrage et certains développements n'apparaît pas toujours évident. L'exemple que je viens de citer le démontre, ce me semble. De même, on peut se demander si les pages consacrées aux poètes érotiques latins (parmi lesquels Lucrèce), ou encore à la lutte de la philosophie et du christianisme, sont ici tout à fait à leur place. Mais n'exigeons pas de M. Massarani plus qu'il n'a voulu nous donner. Pour lui, ce volume, sans prétentions érudites, où les auteurs anciens sont d'ordinaire cités dans la traduction, s'adresse aux personnes du monde cultivées qui s'intéressent aux choses de l'esprit. C'est avec elles qu'il veut converser, laissant à sa plume la bride sur le cou, et ne condamnant pas sa pensée aux formes rigoureuses d'un livre scientifiquement élaboré. Tous les souvenirs qui s'offrent sont les bienvenus s'ils servent à mieux éclairer les faits d'autrefois. Pour expliquer la nature de la comédie d'Aristophane, il cite ce qui se passait à Paris en 1848 (p. 114) ; à propos de Lucilius, nous voyons Henri IV jouant avec ses enfants (p. 189).

Naturellement aussi, M. Massarani présente quelques leçons de morale pratique (p. 156). Toutefois ses conseils n'ont rien d'austère. Ce vieillard enseigne en souriant, afin sans doute de nous apprendre, par sa propre expérience, tout ce qu'on acquiert de bonne humeur dans le commerce des écrivains plaisants. N'y eût-il pas d'autre profit à retirer de son ouvrage, je n'hésiterais pas à en recommander la lecture aux âmes chagrines.

AUG. AUDOLLENT.

HISTOIRE

Histoire générale du IVe siècle à nos jours, ouvrage publié sous la direction de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD. T. X. *Les Monarchies constitutionnelles, 1815-1847.* Paris, Colin, in-8 de 1016 p. — Prix : 16 fr.

Le tome X de l'*Histoire générale* embrasse une période de trente-deux ans, qui s'ouvre à la chute définitive de Napoléon et qui se ferme à la veille de la révolution de Février. Il a semblé aux auteurs de l'*Histoire générale* que ce qui caractérisait cette période, c'est qu'elle est — au moins en Europe — celle des monarchies constitutionnelles.

Vingt-huit chapitres forment l'économie de ce volume. 1. *Le Congrès de Vienne*, par M. A. Sorel ; 2. *La Sainte Alliance et les Congrès*, par

M. A. Malet ; 3. *La France, 2e Restauration*, par le même ; 4. *La Russie*, par M. A. Rambaud ; 5. *L'Europe du Sud-Est*, par M. A. Debidour ; 6. *L'Espagne et le Portugal*, par M. Desdevises du Dézert ; 7. La *Révolution de 1830 en France*, par M. A. Malet ; 8. *Le Royaume de Pologne, l'insurrection*, par M. A. Rambaud ; 9. *L'Insurrection belge, le Royaume de Belgique*, par M. A. Waddington ; 10. *La Monarchie de Juillet*, par M. A. Malet ; 11. *Les Institutions civiles et militaires de la France*, par M. E. Chénon ; 12. *La France économique*, par M. A. Viallatte ; 13. *La Littérature française*, par M. E. Faguet ; 14. *L'Angleterre de 1814 à 1846*, par M. E. Sayous ; 15. *L'Italie de 1810 à 1846*, par M. A. Pingaud ; 16. *La Suisse*, par M. F. de Crue ; 17. *L'Allemagne*, par MM. L. Denis et E. Sayens ; 18. *Les États scandinaves*, par M. Chr. Schefer ; 19. *L'Art en Europe*, par MM. A. Michel et H. Lavoix ; 20. *Les Sciences en Europe*, par M. P. Tannery ; 21. *L'Église et les Cultes*, par M. E. Chénon ; 22. *Les États-Unis*, par M. A. Moireau ; 23. *L'Amérique latine*, par M. A. Debidour ; 24. *L'Algérie et les Colonies françaises* ; 25. *Colonies et dépendances de l'Angleterre*, par M. A. Métin ; 26. *La Question d'Orient*, par M. A. Debidour ; 27. *L'Indoustan, l'Iran et l'Asie centrale*, par M. A. Métin ; 28. *L'Extrême Orient depuis le début du* XIXe *siècle jusqu'à 1850*, par M. H. Cordier.

Le nom même des rédacteurs est en général une garantie que l'on trouvera dans chaque chapitre une information suffisamment exacte et abondante. Mais, tout en reconnaissant le rôle prépondérant, l'influence considérable que joue notre pays dans les affaires du monde, nous regrettons que l'on se soit peut-être trop placé à un point de vue français, et que l'on n'ait pas toujours accordé au développement intellectuel et économique des autres contrées une place proportionnée à celle qu'on lui donnait pour la France. A d'autres points de vue, nous croyons qu'il aurait été utile pour le lecteur de lui présenter d'une façon plus nette et plus ample l'évolution des partis politiques et des doctrines sociales.

E.-G. Ledos.

Histoire abrégée de l'Église catholique depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, par le chanoine Labis. Paris, Casterman, 1900, in-8 de 675 p. — Prix : 5 fr.

M. Labis n'a assurément pas eu la prétention de faire un manuel proprement dit d'histoire ecclésiastique, guide pour les débutants, aide-mémoire pour les savants : son livre est trop complètement dépourvu d'indications bibliographiques, et laisse trop entièrement de côté tout ce qui touche à l'histoire du dogme et de la théologie, des institutions et du droit ecclésiastiques. Il ne s'agit que d'un ouvrage d'édification. Même le genre admis, l'exécution est bien défectueuse. Vices de proportion et de plan ; — facilité excessive à admettre des légendes sans valeur (Cf., par exemple, p. 35, ce qui concerne le séjour de saint

Pierre à la prison Mamertine ; p. 36, ce qui est dit de la question de l'apostolicité de l'Église des Gaules) ; — erreurs de toutes sortes (nous en citons quelques-unes : p. 44, les épîtres sur la virginité attribuées à saint Clément de Rome sont regardées comme authentiques ; p. 242, l'école palatine de Charlemagne, donnée comme le berceau de l'Université de Paris ; p. 320, Innocent II présenté comme élu par la grande majorité des cardinaux ; p. 545, Philippe-Égalité donné comme fils du Régent) ; surtout parti pris d'apologétique, aussi excessif que maladroit (Cf. ce qui est dit, p. 148, de la *sainteté* de Constantin ; p. 354, de la *sagesse* et de la *modération* de Boniface VIII ; et, par contre, p. 399, la crédulité avec laquelle est accueillie la légende du suicide de Luther ; cf. aussi, p. 408, l'étonnante assertion que les dominicains chargés de l'inquisition *ne faisaient mourir personne* ; et, p. 410-411, la manière tout à fait contraire dont sont jugés des actes analogues, suivant qu'ils ont pour auteur Marie Tudor ou Élisabeth) ; — tout enfin concourt à faire de cet ouvrage le type d'un « mauvais bon livre. » Je regrette d'avoir à me montrer aussi sévère ; mais je crois que la guerre à des ouvrages aussi compromettants est un des premiers devoirs d'une revue comme le *Polybiblion*. É. JORDAN.

Explication ascétique et historique de la règle de saint Benoît, par Un bénédictin. Paris, Retaux, 1901, 2 vol. in-12 de 432 et 428 p. — Prix : 7 fr. 50.

BERNARDI I, **abbatis Cassinensis, Speculum monachorum**, *seu quaestio de his ad quae in professione obligatur monachus, et quae sint in Regula, quae habeant vim praecepti, quae mandati et quae consilii.* Denuo edidit Domnus Hilarius Walter, O. S. B. Friburgi Brisgoviae, Herder, 1901, in-12 de XXIII-250 p.

Ces deux ouvrages intéressent les religieux de tous ordres et les hommes qui s'occupent, à un titre quelconque, de l'ascése monastique et de ses obligations. Le premier est un commentaire de la règle de saint Benoît ou plutôt une série de considérations, ou même d'instructions, qui accompagnent une traduction de cette règle. La préoccupation de l'auteur est, avant tout, de faire saisir et d'exposer l'esprit dans lequel cette règle a été écrite et doit être appliquée. Elle a subi depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours, des interprétations multiples et variées. Le pieux commentateur, sans perdre à les raconter un temps précieux, cherche plutôt à bien préciser la pratique que le saint législateur avait en vue. Ce n'était pas toujours une tâche facile. Les termes, employés par saint Benoît, sont plus d'une fois très obscurs. Je ne garantis pas que toutes les interprétations adoptées réunissent les suffrages des spécialistes. Mais il importe peu aux lecteurs de ce travail de connaître sur tous ces détails les opinions émises par les érudits. Ils veulent un exposé clair et vivant de la pensée de saint Benoît.

Ce commentaire se recommande surtout par la doctrine forte, élevée, abondante de l'auteur. Celui-ci ne prétend pas détrôner l'admirable livre de Mgr Gay sur *la Vie et les vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*; les disciples de l'évêque d'Anthédon sauront cependant le lire et le goûter. Les cent pages consacrées à l'humilité monastique sont une œuvre de théologien. Les *Avis concernant l'Office divin et l'Oraison*, qui terminent le second volume, dénotent une grande expérience de la vie religieuse. — Pour donner en quelques mots ma pensée sur cet ouvrage, je déclare ne point connaître, parmi les nombreux commentaires de la règle de saint Benoît, un seul livre qui mérite, au même degré, la confiance des religieux et des chrétiens adonnés à l'étude de la théologie ascétique.

— Le *Speculum monachorum* de l'abbé Bernard traite des principales obligations que le moine contracte le jour de sa profession. Il jouit d'une grande autorité dans les monastères bénédictins. Ses nombreuses copies conservées dans les bibliothèques monastiques en font foi. Il a été imprimé quatre fois. La première édition est de Venise, 1505. Un bénédictin de Beuron a fait œuvre utile en nous donnant, avec tout le soin désirable, une édition critique. L'auteur, mort abbé du Mont-Cassin, le 4 avril 1282, était originaire de Lyon et moine de Savigny. Charles Ier d'Anjou, roi de Naples, et les papes Urbain IV et Grégoire X l'honorèrent de leur confiance. Il eut pour ami saint Thomas d'Aquin. L'abbaye du Mont-Cassin lui dut quelques années de prospérité et de grandeur. Le pieux abbé ne se laissait point absorber par ses relations avec les grands et les importantes missions qui lui étaient confiées, au point de négliger la formation spirituelle de ses moines. Il écrivit à cet effet son *Speculum monachorum* et un commentaire de la règle de saint Benoît, récemment édité par Dom Anselme Caplet. J. Besse.

La Légende dorée, du B. Jacques de Voragine; traduction nouvelle par Théodor de Wyzewa. Paris, Perrin, 1901, in-8 de 748 p. — Prix : 5 fr.

Avant de rappeler le mérite doctrinal et la valeur littéraire de l'antique *Légende dorée*, nous voulons entretenir le lecteur de la très élégante traduction de M. T. de Wyzewa, l'écrivain renommé de la *Revue des Deux Mondes*. Son œuvre personnelle, l'Introduction, est un pur régal, auquel nous convions les délicats. Mais le traducteur a retranché les naïves et archaïques dissertations qui, avec leur aspect scolastique et leur tournure d'âge lointain, nous intéressent vivement. Il a voulu, sans doute, faire œuvre pour le grand public, qui n'aurait peut-être pas eu le courage d'aborder ces dissertations pieuses ou mystiques. Avec les dissertations supprimées, il y aurait eu cependant un aliment spirituel et savoureux pour tous les goûts. Malgré cela,

il est certain que le livre aura un prompt et grand succès, car nul n'ignore quel saint et quel savant fut Jacques de Voragine, évêque de Gênes au XIIIe siècle, après être entré dans l'ordre des Frères Prêcheurs.

La *Légende dorée*, c'est la vie des saints vulgarisée, laïcisée, si j'ose dire. Elle a pour but de faire sortir des cloîtres les trésors de science que les siècles y ont accumulés et de leur donner la forme la plus claire, la plus sainte, la plus attrayante. Au lieu de la langue italienne, l'auteur s'est servi de « cet honnête latin de sacristie » dont les humanistes raillèrent la forme peut-être médiocre, mais qui permettait au livre d'atteindre un plus grand nombre d'âmes. Toutes les bibliothèques du monde en possèdent des manuscrits, avec hélas ! de nombreuses et visibles interpolations, dont quelques-uns furent des chefs-d'œuvre de calligraphie et d'enluminure. M. de Wyzewa, pour sa traduction, se sert de l'édition latine lyonnaise (1517) de Constantin Fradin, tout en se reportant à des éditions plus anciennes et à des copies manuscrites, élaguant énergiquement ce qui paraissait sûrement une interpolation et malheureusement aussi les étymologies, sous prétexte « qu'elles auraient prêté à rire sans profit pour personne. » Le traducteur en est-il bien sûr ? Nous ne pouvons pas juger de ce travail de Jacques de Voragine (1250) d'après les principes critiques et la science de notre siècle. Elles eussent eu au moins l'attrait de la curiosité, ces étymologies du XIIIe siècle. Ce livre inspira les sculpteurs, les peintres, les verriers, les miniaturistes de nos cathédrales et eut près de cent éditions latines différentes de 1470 à 1500, sans compter d'innombrables traductions françaises, anglaises, allemandes, hollandaises, polonaises, tchèques, espagnoles, etc. Du XIIIe siècle au XVIe siècle, la *Légende dorée* fut le livre du peuple ; puis d'éminents écrivains religieux de la Renaissance et du XVIIe siècle, Vivès, l'ami d'Erasme, et Launoi, le dénicheur de saints, jetèrent un déplorable discrédit sur cet ouvrage, pour son prétendu manque de critique et l'incohérence de sa chronologie. Quoi qu'il en soit, il est un manuel parfait de la vie évangélique, d'un charme ingénu, d'une pureté et d'une beauté incomparables. LOUIS ROBERT.

La Jeunesse de la Grande Mademoiselle, par ARVÈDE BARINE. Paris, Hachette, 1901, in-12 de VIII-336-8 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mme Arvède Barine a divisé en deux parties la très fine étude qu'elle a entreprise sur la Grande Mademoiselle. Et comme, à son avis, l'héroïne « éclaire son milieu », elle a entendu faire dans son tableau historique l'application de cette ingénieuse théorie de M. Jules Lemaître, faisant succéder à l'optimisme stoïcien de Corneille, qui nous a donné la figure de Pauline, le pessimisme chrétien de Racine, qui a produit,

trente-quatre ans plus tard, la figure de Phèdre. Pour parler autrement qu'à l'hôtel de Rambouillet, ce premier volume comprend tout le récit de la période héroïque de la vie de la jeune duchesse de Montpensier, c'est-à-dire son rôle dans la Fronde, jusqu'à la défaite et l'exil à Saint-Fargeau, qui dura cinq longues années pendant lesquelles tant de choses changèrent à la Cour.

Il est impossible d'analyser ce récit fait tout entier d'observations délicates, d'anecdotes bien choisies, d'allusions spirituelles, dans lesquelles revit fort brillamment une des époques les plus piquantes de notre histoire. On connaît le talent d'évocation de l'auteur. Quand la couleur déborde ainsi du cadre, peu importe que la peinture soit faite au moyen d'une vulgarisation facile, plutôt qu'à l'aide de documents nouveaux, péniblement amassés et incomplètement mis en œuvre. Si le livre ainsi conçu est plus littéraire qu'historique, ce ne sont pas à coup sûr les lecteurs qui s'en plaindront.

G. Baguenault de Puchesse.

La Mort de la Reine (Les Suites de l'Affaire du Collier), d'après de nouveaux documents, recueillis en partie par A. Bégis, par Frantz Funck-Brentano. Paris, Hachette, 1901, in-12 de 265 p., avec 9 planches. — Prix : 3 fr. 50.

On n'a point oublié le grand et légitime succès du beau volume consacré par M. Funck-Brentano à l'affaire du Collier. Ce volume en appelait un autre : la curiosité du lecteur, surexcitée par les étranges détails de la mystérieuse affaire, se demandait ce qu'étaient devenus les héros et les héroïnes de ce drame émouvant. La réponse ne s'est point fait attendre : nous l'avons aujourd'hui dans la nouvelle œuvre du savant auteur, *la Mort de la Reine* ou plutôt *les Suites de l'Affaire du Collier* ; car le sous-titre nous paraît plus exact que le titre. Non pas que nous ne souscrivions pleinement à cette opinion de Napoléon, de Mirabeau et de Gœthe que la mort de la Reine date du procès du Collier, mais les détails qui concernent le supplice de la malheureuse Souveraine n'occupent dans le volume qu'une place relativement restreinte : une quarantaine de pages sur deux cent-soixante.

Tous les acteurs du drame ont d'ailleurs une fin misérable et tragique. Chassé de France puis bientôt d'Angleterre où il s'était réfugié, le fameux charlatan Cagliostro vient échouer à Rome où il est incarcéré et meurt en prison, tandis que sa femme est elle-même enfermée dans un couvent. Et l'enquête faite par la police pontificale, confirmée par les recherches de M. Funck-Brentano, révèle que le célèbre alchimiste qui conversait avec le Christ au Jardin des Oliviers et au pouvoir occulte duquel croyaient les princes et les souverains, n'était qu'un pauvre diable de Sicilien de bas étage, du nom de Joseph Balsamo, qui

s'était élevé par l'escroquerie et soutenu par l'imposture. La pseudo-Marie-Antoinette, la fille Leguay, prétendue baronne d'Oliva, mariée au sortir de la Bastille à un aventurier, Toussaint de Beaussire, qui l'épousait par amour, disait-on, et bientôt trahie, rouée de coups par ce triste personnage, forcée de se séparer de lui, mourait, deux ans après, de misère et de consomption, et son indigne mari devenait, pendant la Révolution, l'émule des pires terroristes. Quant à la principale héroïne de l'histoire, la comtesse de la Motte-Valois, elle réussissait, grâce à de hautes complicités peut-être, à s'évader de la Salpétrière où elle avait été enfermée et, réfugiée à Londres, réduite au plus affreux dénuement, recommençait sa vie d'intrigues, s'associait à tous les ennemis de la Reine pour la diffamer : à Calonne d'abord qui ne lui pardonnait pas sa chute ; aux révolutionnaires ensuite qui, sentant que pour abattre le Roi il fallait d'abord abattre la Reine, le seul *homme* que le Souverain eût près de lui, menaient contre l'infortunée princesse cette campagne de calomnies et d'injures qui voulait la déshonorer pour mieux la tuer, et qui y réussissait. Mais bientôt elle-même, épuisée par cette vie d'agitation et d'intrigues, se jetait par une fenêtre dans un accès de fièvre chaude et mourait au milieu d'atroces souffrances et de transes effroyables. Son mari, le comte de la Motte, cherchait à se faire oublier pendant la Révolution, mais sous la Restauration reprenait son honnête commerce de chantage, commençant, puis suspendant, puis menaçant de nouveau de recommencer la publication de Mémoires qu'il cherchait mais n'arrivait pas à se faire payer et enfin mourait à l'hôpital en 1831, sans avoir même réussi à se suicider. Triste fin, mais digne de ce triste ménage.

La véritable victime de l'affaire du Collier, la Reine, était montée sur l'échafaud le 16 octobre 1793. On connait les péripéties du drame. M. Funck-Brentano les a condensées dans un vigoureux et émouvant tableau. Qu'il nous permette toutefois ici une légère critique : il nous semble avoir ajouté trop de foi à des Mémoires dont l'authenticité nous a toujours paru suspecte, ceux de Lafont d'Aussonne. Il y a même un détail — et l'un des plus poignants — qui est manifestement inexact : c'est le récit de Rosalie Lamorlière, qui prétend avoir assisté la Reine dans cette sombre matinée du 16 octobre ; depuis l'affaire de l'œillet et le remplacement du concierge Richard par Bault, Rosalie Lamorlière n'était plus au service de Marie-Antoinette ; aucune autre femme que la femme et la fille de Bault n'approchait l'auguste prisonnière.

Le récit de M. Funck-Brentano n'en est pas moins particulièrement intéressant ; il abonde, surtout sur Cagliostro et les Lamotte, en détails inédits ou peu connus. De curieux dessins, empruntés pour la plupart à la riche collection de M. Bégis, en rehaussent encore l'attrait et il

n'aura certainement pas auprès de ses lecteurs moins de succès que ses aînés. S'il suscite contre lui la colère des sectaires qui ne cherchent dans l'histoire, plus ou moins falsifiée, que la satisfaction de leurs passions politiques, il lui vaudra les sympathies et la reconnaissance de tous ceux qui n'ont d'autre souci que le triomphe de la justice et de la vérité.

M. DE LA ROCHETERIE.

Les Lettres d'une mère, *épisode de la Terreur, 1791-1793*, par VICTOR DE MAROLLES. Paris, Perrin, 1901, in-8 de XX-335 p. — Prix : 3 fr. 50.

S'il fallait une nouvelle preuve de la futilité des accusations sur lesquelles des citoyens français étaient arrêtés, jugés, condamnés et exécutés pendant la Terreur, ce livre la fournirait. La famille de Marolles n'était assurément pas contre-révolutionnaire. M. de Marolles avait, dès le début, adopté les nouveaux principes ; comme beaucoup de nobles, il avait salué avec enthousiasme l'aurore du régime constitutionnel ; il avait fait plus, il l'avait servi. Député à l'Assemblée législative, également éloigné des extrêmes, il était de ceux qui avaient cherché à former un tiers-parti, non pas même entre les jacobins et ceux qu'on qualifiait d'aristocrates, mais entre les jacobins et les feuillants, et, avec un optimisme que les événements ne déconcertaient pas, il avait cru au succès d'une conciliation possible. Sa femme partageait ses idées, sans toutefois partager complètement son optimisme. Son fils, sollicité d'émigrer, avait refusé ; il s'était engagé et était allé avec son régiment, soutenir, à Saint-Domingue, la cause française et rétablir la paix troublée par l'insurrection des noirs ; revenu des Iles, il avait toujours fait preuve d'un civisme qui lui avait valu d'être nommé lieutenant de la garde nationale. Mais qu'étaient-ce que ces marques d'un patriotisme vrai pour les hommes que le 10 août et le 21 janvier avaient fait les maîtres de la France ? Sur la dénonciation du maire de Coulommiers, un misérable qui avait échangé son nom de Le Roy de Montflobert contre celui de Dixaoût, la famille de Marolles fut incarcérée comme ennemie de la République, et si M. de Marolles fut relâché, sa femme et son fils furent maintenus en prison, envoyés à la Conciergerie et traduits le 9 brumaire (29 novembre 1793), devant le tribunal révolutionnaire. La correspondance échangée entre la mère et le fils, pendant que ce dernier était à Saint-Domingue, servit de base principale à Foucquier-Tinville pour son accusation, et, malgré une défense émue que M. de Marolles avait tenu à présenter lui-même, Mme de Marolles et son fils, âgé de vingt-trois ans, furent condamnés à mort et exécutés le lendemain. Avec eux, montaient sur l'échafaud, quelques autres habitants de Coulommiers, leurs amis, et plusieurs curés constitutionnels que leur serment ne sauva pas de la guillotine.

C'est avec tous ces documents, pieusement conservés dans la famille,

que M. de Marolles a fait un livre aussi intéressant qu'instructif. Il y révèle des détails sinon inédits, du moins peu connus, par exemple cette résistance des femmes de Coulommiers contre le vandalisme révolutionnaire, qu'on a qualifiée de petite Vendée. Il y a là un épisode fort curieux : celui de deux chantres de la paroisse qui avaient brisé des vitraux, décapité des statues et renversé les croix du cimetière, et que des femmes énergiques, bientôt surnommées les « saintes femmes », expulsèrent de l'église et souffletèrent publiquement. Il ne fallut rien moins que l'arrivée de deux représentants, spécialement envoyés par la Convention, pour avoir raison de cette agitation religieuse.

M. DE LA ROCHETERIE.

Notes et Souvenirs (1811-1894), par VICTOR DURUY. Paris, Hachette, 1901, 2 vol. in-8 de VI-392 et 313 p., avec portrait en héliogravure. — Prix : 15 fr.

Fils d'un modeste ouvrier des Gobelins, demi-boursier au collège Sainte-Barbe, élève de l'École normale, agrégé en 1833, M. Victor Duruy, malgré de brillants états de service, malgré des publications qui renouvelèrent en partie l'enseignement de l'histoire et qui obtinrent un légitime succès, ne gravit que lentement les échelons de la hiérarchie universitaire ; il fallut le hasard d'une conversation entre le maréchal Randon, auquel il avait rendu quelque service, et l'Empereur pour le rapprocher de celui-ci et le tirer de sa modeste situation. Inspecteur général, consulté par Napoléon III sur sa *Vie de César*, appelé à participer à quelques-uns de ses travaux politiques, il gagna vite son estime et sa confiance et se vit désigné bientôt pour diriger le ministère de l'instruction publique.

C'est surtout son rôle pendant ces six années de ministère (1863-1869) qu'il expose dans les deux volumes que nous annonçons ici. Il n'a point prétendu écrire des Mémoires ; il a voulu simplement réunir — le titre même l'indique — quelques *Notes et Souvenirs*, pour faire connaître à son dernier enfant par quels principes il avait été guidé dans sa vie et dans sa carrière ; mais aussi pour fournir à la postérité les éléments d'un jugement équitable sur son compte. « Je ne me hisse pas sur un piédestal, où je demanderais à être placé, dit-il. Je me suis borné à fournir des pièces d'après lesquelles me jugeront ceux, s'il s'en trouve, qui en auront le désir. C'est, comme on dit à présent, une histoire très documentée, mais qui ne sort pas du cercle où s'est passée ma vie publique. »

L'ouvrage est, en effet, fort sincère ; et l'auteur nous y laisse voir ses idées et même ses préjugés. L'on ne peut contester à M. Duruy ni son admirable probité, ni les mérites de son œuvre pédagogique et littéraire, ni son activité comme ministre et sa sollicitude pour les réformes qui lui semblaient utiles.

Mais les actes de son ministère — et il s'en glorifie hautement — le montrent comme un précurseur de la laïcisation de l'enseignement, comme un défenseur de l'esprit « laïque » contre l'esprit « clérical. » Dans une profession de foi, écrite au temps de sa jeunesse et qu'il revendiquait encore aux portes de la mort, il se déclare déiste, mais non pas catholique ; s'il croit de bon goût d'entrer avec respect dans une église et de se faire enterrer religieusement, s'il pousse la tolérance jusqu'à laisser élever son fils dans la foi de ses pères, il espère qu'arrivé à l'âge d'homme il suivra ses traces et se dégagera des entraves de la foi. Imbu, sans s'en douter, de préjugés qui ne sont, hélas ! que trop fréquents, le catholicisme est pour lui l'obscurantisme et il est hanté de la peur des jésuites. Les meilleures qualités d'un préfet sont gâtées à ses yeux par le seul fait de confier aux jésuites l'éducation de son enfant !

L'on regrette de rencontrer de telles petitesses chez un esprit si ferme et dans un cœur si droit ! E.-G. Ledos.

Vingt ans de république, 1880-1900, par P.-L. Target. 2e édition. Paris, Librairie nationale, 1901, in-8 de 348 p. — Prix : 3 fr.

Ce volume réunit une suite d'articles de journaux et de revues par lesquels l'éminent auteur a marqué chacune des étapes de la triste période que nous venons de traverser. Il n'est pas permis d'en faire l'éloge après celui qui est contenu dans une lettre du vénérable et regretté duc de Broglie, datée du 8 décembre 1900 et insérée à la première page de l'ouvrage. Qu'il suffise de rappeler les titres des chapitres et de dire que, si M. Target n'a pas donné à son livre le titre que proposait M. le duc de Broglie : « La Condamnation de la République », c'est qu'apparemment il a pensé — et avec combien de justesse ! — que les faits parlent d'eux-mêmes et que l'étude sérieuse et approfondie des événements de cette période et du mouvement d'idées et de passions qui les ont amenés ne rend que trop certaine la condamnation du régime dont jamais personne n'a souhaité l'établissement en notre France avec plus d'ardeur que notre mortel ennemi : le prince de Bismarck.

L'ouvrage débute par une série d'articles consacrés aux élections du 21 août 1881, précédés d'une lettre de M. Vacherot et groupés sous ce titre « Appel au bon sens. » — Puis vient une étude sur « la Politique des 363 et ses résultats » à propos des élections du 4 octobre 1885. Le chapitre intitulé « 1789-1887 » contient une comparaison extrêmement intéressante entre l'évolution de la première République et celle de la République actuelle. Dans le suivant : « Monarchie ou anarchie, » publié en 1889, on trouve un exposé clair et méthodique du programme de la Monarchie moderne tel qu'il a été tracé avec une

admirable hauteur de vues par Mgr le comte de Paris. La même année 1889, sous le titre « Un Cahier de 1889 », M. Target trace le tableau des griefs des honnêtes gens et des patriotes, et de leurs vœux légitimes. Suivent des chapitres sur les « Élections du 20 août 1893 » et celles du 8 mai 1898. Enfin le volume se termine par une étude sur les différents projets de révision constitutionnelle et spécialement sur la révision par une Assemblée constituante, et par un dernier chapitre auquel l'auteur a donné un titre analogue à celui que le duc de Broglie aurait voulu voir donner à l'ensemble de l'ouvrage : « La Condamnation du régime. »

Dans ces pages claires et sages, le philosophe, l'historien, l'homme politique trouveront une riche moisson de faits et d'idées. Ceux qui contribuent à l'œuvre néfaste de la défense de la République (nous entendons ces mots dans un sens beaucoup plus large que la défense d'un ministère) ne pourront jamais s'excuser en soutenant qu'ils ont manqué d'éloquents et sincères avertissements.

EUGÈNE GODEFROY.

L'Enseignement primaire catholique. Historique, législation, 1789-1900. Rapport par le comte DE FONTAINE DE RESBECQ. Paris, Poussielgue, 1901, gr. in-8 de VI-217 p. — Prix : 2 fr.

Rapport sur les établissements catholiques d'enseignement secondaire, par ALFRED SAVOURÉ. Paris, Poussielgue, 1901, gr. in-8 de 73 p. — Prix : 1 fr. 25.

L'Église et les œuvres sociales en 1900, par ÉTIENNE VÉDIE. Paris, Poussielgue, 1901, gr. in-8 de 208 p. — Prix : 2 fr.

Œuvres charitables. Rapport par HENRI TISSIER. Paris, Poussielgue, 1901, gr. in-8 de 26 p. — Prix : 0 fr. 50.

Congrès international officiel de la jeunesse ouvrière, tenu à Paris, au Palais des Congrès, du 10 au 13 juin 1900, sous la présidence de M. Mézières, de l'Académie française, etc. Compte-rendu in-extenso rédigé par PIERRE GRIFFATON. Paris, Firmin-Didot, gr. in-8 de 355 p. — Prix : 5 fr.

Les cinq volumes dont je viens de transcrire les titres résument la situation des Œuvres catholiques au moment de l'Exposition de 1900, à laquelle un très grand nombre d'entre elles ont pris part et remporté des succès attestés par de nombreuses récompenses. Ces volumes abondent en renseignements d'un très haut intérêt. Les quatre premiers sont dus à l'initiative du *Comité pour la participation des Œuvres catholiques de France à l'Exposition universelle de 1900*. Le cinquième, organe officiel d'un congrès international qui comprenait des délégués de toutes nations et d'œuvres très diverses appartenant à des confessions différentes, a naturellement un caractère plus large, mais tout de même ce sont les *Œuvres catholiques de France* qui y occupent, et de beaucoup, la plus grande place.

— Le rapport de M. de Resbecq, à qui sa haute situation officielle d'autrefois et son dévouement constant aux œuvres d'enseignement catholique donnaient une particulière compétence pour bien traiter ce sujet, comprend deux parties. La première est l'historique, très complet et très clair, de la législation et de la jurisprudence administrative concernant l'enseignement primaire libre. C'est extrêmement intéressant; j'estime pourtant, sans en être d'ailleurs étonné, que l'auteur exagère un peu la courtoisie envers des adversaires qui n'ont rien fait pour mériter tant d'égards, s'étant toujours conduits envers l'enseignement libre catholique en sectaires de mauvaise foi. Les compliments ne les désarment pas, et à l'occasion ils savent s'en servir, et c'est nous qui sommes les dupes de ce système de ménagements où nous gagnons une réputation, non pas d'habiles, mais de naïfs. Cette légère réserve sur le ton, que je n'aurais pas faite s'il n'était l'expression d'une méthode qui nous a été, je crois, très funeste, n'enlève rien d'ailleurs à la valeur de ce beau travail tout à fait digne de la haute réputation et de la grande valeur intellectuelle et morale de celui qui l'a signé, et dont les catholiques pleurent la mort récente. La seconde partie contient une série de notices sur l'organisation de l'enseignement libre chrétien dans les diocèses de Paris, d'Angers, de Cambrai, de Lyon, du Mans, de Reims, de Toulouse et de Vannes, et enfin la liste des récompenses obtenues à l'Exposition de 1900 par les exposants catholiques. Cette liste, qui remplit onze grandes pages, montre la valeur des écoles et œuvres catholiques, attestée par le gouvernement même qui les persécute et les proscrit, en même temps qu'il les décore. Ce spectacle montre bien l'hypocrisie de nos gouvernants, qui peuvent ainsi se parer d'exploits très contradictoires, suivant qu'ils veulent obtenir de l'une ou l'autre majorité de la Chambre, celle de gauche ou celle de droite, toujours appuyées sur le centre immobile, l'ordre du jour de confiance dont ils ont besoin. C'est ainsi que les habiles font le jeu de ces très vilaines gens.

— Dans son *Rapport sur les établissements catholiques d'enseignement secondaire*, M. Savouré exerce sa verve et son esprit mordant aux dépens de l'enseignement d'État, et ce n'est pas nous qui le blâmerons de manquer ainsi de tendresse pour nos persécuteurs, gens médiocres et méchants, qui ont tout fait pour s'attirer ces spirituelles vengeances. — Voici la marche de ce rapport. D'abord il présente ses clients, c'est-à-dire les établissements secondaires catholiques de tout ordre. Cette liste pourtant très longue n'est d'ailleurs pas complète, et si je ne me trompe, les petits séminaires, en général, n'y sont pas compris. Cette présentation faite, M. Savouré, prenant pour base l'enquête parlementaire sur l'enseignement secondaire, mais en l'élargissant bien au delà des limites que le particularisme universitaire s'est tracées, étudie

tour à tour le régime des établissements secondaires catholiques, leur installation matérielle, le prix de pension, l'éducation, l'enseignement classique et moderne, le baccalauréat et ses sanctions. Une étude spéciale est consacrée au collège Stanislas, aux externats de lycéens, aux cours libres chrétiens; et, pour conclure, l'auteur se demande pourquoi les écoles officielles sont en décadence et les maisons chrétiennes accusent au contraire, au moins jusqu'aux derniers attentats qui ont arrêté leurs progrès, une croissante prospérité. Ces raisons, nos lecteurs les devinent, et beaucoup sont empruntées aux aveux significatifs de nos adversaires ou de nos concurrents. Les dernières lignes sont un appel à la réconciliation et à la paix. Ce serait en effet le seul moyen de résoudre cette « immense question de la liberté de l'enseignement. » Souhaitons qne cet appel soit entendu, non par le Parlement d'aujourd'hui, — il est incapable de le comprendre, — mais par celui de demain, et par les Français de l'avenir. Ce rapport très vivant, très spirituel, sera lu avec grand plaisir par tous les amis de l'enseignement chrétien. Il ajoute une charmante page à sa glorieuse histoire. Il faut féliciter M. Savouré de l'avoir écrite avec cette ardeur et cette verve qui ne vieillissent pas.

— Après les écoles, les *Œuvres sociales* et les *Œuvres charitables*, les secondes plus modestes, mais non pas moins nombreuses ni moins fécondes, mais par cela même qu'elles font moins de bruit et qu'elles sont plus connues, exigeant un moins long rapport. M. Védie s'est chargé des *Œuvres sociales*, M. Tissier des *Œuvres charitables*.

M. Védie résume d'abord la statistique des *Œuvres sociales*, telle qu'elle ressort d'une enquête nécessairement incomplète. On a compté 36 842 œuvres de moralisation de la jeunesse en dehors des écoles, et ces œuvres comprennent une population de plus de quatre millions d'individus. Après ces chiffres vraiment consolants, M. Védie traite successivement des *Œuvres pour les femmes* et des *Œuvres pour les hommes*, les unes et les autres s'adressant à tous et ne laissant aucune faiblesse et aucune ignorance sans secours. C'est, pour les femmes, l'œuvre des catéchismes, l'œuvre des petites préservées, les orphelinats, les ouvroirs, les écoles ménagères, les écoles professionnelles, les refuges, les patronages, les sociétés de gens du pays, Bretonnes ou autres, les maisons de familles, les associations de métiers et de professions, les restaurants pour dames seules, les œuvres d'assistance par le travail, les œuvres de domestiques, les sociétés de secours mutuels, les associations corporatives et syndicales, entre lesquelles le « Syndicat de l'Aiguille » mérite une mention à part, les multiples associations de femmes chrétiennes, enfin les secrétariats du peuple. Pour les hommes, on trouve les catéchismes pour retardataires, les orphelinats, les écoles professionnelles, les écoles de contre-maîtres, instituts techniques

et écoles de haut enseignement agricole et industriel, les patronages et écoles dominicales, et toutes les institutions économiques qui sont venues s'y greffer, les œuvres post-scolaires, les sociétés de gymnastique, les cercles, les Bibliothèques populaires, les secrétariats du peuple et les syndicats. Cette admirable floraison d'œuvres auxquelles les jurys ont attribué près de cent récompenses, donne un exemple frappant de la souplesse avec laquelle l'action de l'Église sait se plier à toutes les nécessités et à tous les besoins de la société. A la suite de cette notice générale viennent quelques notices spéciales sur les principales de ces œuvres, qui nous en expliquent l'organisation et le fonctionnement. Dans sa partie générale, comme dans sa partie pratique, le travail de M. Védie présente beaucoup d'intérêt.

Avec M. Tissier nous parcourons très rapidement les principales œuvres charitables nées sous l'inspiration de l'Église, les dispensaires et hôpitaux, les orphelinats, les crèches et asiles, les asiles ouvroirs, les œuvres de maternité, les assistances par le travail, les hospitalités de nuit, les bureaux de bienfaisance, les œuvres pour les vieillards, les malades et les incurables, et de cette visite il résulte, comme l'écrit M. François Coppée, qu' « en fait de charité il n'y a encore de solide et bon teint que la charité chrétienne. » Quelques œuvres sont encore à signaler parmi celles que M. Tissier nous fait connaître, notamment l'Œuvre des lépreux, les fourneaux économiques et les admirables Petites Sœurs des Pauvres, l'une des fondations les plus caractéristiques de la charité catholique au siècle dernier. Toutes ces œuvres ont reçu du jury de l'Exposition 45 récompenses, qui attestent leurs bienfaits et témoignent éloquemment que « les catholiques restent dépositaires de la force régénérante par excellence puisqu'ils ont le monopole de la charité. » Ce bref mais très touchant rapport sera lu avec émotion par toutes les âmes chrétiennes, qui y trouveront un encouragement et de bons exemples.

— Si intéressants que soient les volumes que je viens de signaler, peut-être celui que je vais présenter en finissant sur *les Patronages et œuvres de jeunesse au Palais des Congrès* l'est-il plus encore, non pas que les œuvres qu'on nous y fait connaître soient plus belles que les précédentes, mais parce que, dans cet échange de vues entre les représentants des œuvres venus de tous les points de l'horizon, je veux dire de tous les points du vieux comme du nouveau monde, on trouve une foule de renseignements dont toutes les œuvres pourront tirer profit. Rien ne vaut en cette matière comme les leçons pratiques de l'exemple. Tant de choses assemblées dans ce volume défient naturellement l'analyse ; je dois dire au moins sommairement ce qu'on y trouve. D'abord le compte rendu soit des séances générales soit des séances de commissions du congrès, ces dernières au nombre

de quatre, qui se sont occupées de l'éducation morale et intellectuelle, du développement physique et de l'hygiène, de la protection internationale et interprovinciale de la jeunesse et des formes diverses de patronages, enfin du perfectionnement professionnel et des institutions économiques. Dans les séances d'ouverture et de clôture, notons les beaux discours de M. Mézières, de M. Brunhes et de M. le comte de Mun. Après le compte rendu des discussions, le récit des visites faites par les congressistes aux galeries officielles de l'économie sociale, dans diverses institutions sociales, protestantes ou catholiques, enfin au pavillon des œuvres sociales catholiques à l'Exposition, un pavillon, qui, j'imagine, a dû être assez délaissé des curieux, plus portés vers les choses qui amusent que vers les choses qui instruisent et incitent au bien. On trouve aussi dans le volume un compte rendu du banquet final et du magnifique concours international de gymnastique entre les patronages et œuvres de jeunesse, présidé par le général Baillod.

Félicitons en finissant notre excellent ami Pierre Griffaton, qui, on le devine sans qu'il le dise, a été l'âme de ce beau congrès, du soin qu'il a mis à la rédaction de ce volume, tout plein de précieux souvenirs et de fécondes leçons. Le monde des œuvres doit lui en garder une profonde reconnaissance et le monde catholique en particulier a le droit d'être fier de lui. ÉD. PONTAL.

Solution de la question romaine. Traduit de l'italien par M.-E. GUÉRIN. Paris, Lethielleux, 1901, in-8 de XIII-223 p. — Prix : 2 fr. 50.

Cet ouvrage semble, par son titre, promettre plus qu'il ne donne en réalité. Les intentions du traducteur sont excellentes, cela est hors de doute, mais nous sommes un peu fatigués de cette rhétorique avec laquelle on nous ressert des considérations répétées depuis trente ans. Que n'a-t-on pas déjà dit sur l'impiété de la guerre déclarée à l'Église et à la Papauté, sur la tiédeur des catholiques, sur le caractère sacrilège de la spoliation du Pape et la situation intolérable qui lui a été faite? L'auteur (italien) fait naturellement converger surtout ses réflexions sur l'état de son pays, et il conclut qu'il n'y restera bientôt en présence, comme ailleurs du reste, que l'anarchie et la religion : ce sera la ruine des juifs, des francs-maçons et des libéraux, car « l'Église et la Papauté resteront toujours inébranlables : *portae inferi non praevalebunt*, et au milieu de ce bouleversement universel, elles continueront à être, comme par le passé, l'espoir, le refuge et le salut de la société et du monde entier. » Tout cela est vrai, mais ce volume aurait beaucoup gagné à reposer sur un plan mieux bâti et à être dépouillé de l'allure oratoire qui s'y rencontre trop souvent. G. P.

Réflexions d'un monarchiste (1789-1900), par Eugène Dufeuille. Paris, Calmann-Lévy, 1901, in-8 de xiv-391 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Eugène Dufeuille est monarchiste; mais, bien qu'il ait été honoré de la confiance du comte de Paris et du duc d'Orléans et qu'il ait dirigé pendant plusieurs années leur bureau politique à Paris, sa conception de la monarchie est très spéciale. Quelques lignes de l'Avant-propos fixent à cet égard le lecteur. M. Dufeuille estime que la Révolution française « a atteint son double objet : fondation d'une société égale et d'un gouvernement libre », et, par ailleurs, il trouve que, depuis un siècle, la France a joui d'un gouvernement libre sous la forme républicaine comme sous la forme monarchique.

Sévère pour les deux Empires napoléoniens — ce dont on ne saurait le blâmer — il est très indulgent pour les trois Républiques, et pense qu'elles ne diffèrent que peu sensiblement de la Monarchie démocratique de ses rêves.

Au fond, M. Dufeuille croit que le parlementarisme n'est autre chose que la liberté appliquée à la politique ; il n'a souci ni de la représentation des intérêts, ni du fonctionnement des vrais organes sociaux et des institutions qui doivent former l'ossature d'un régime de tradition et de bon sens; et cette erreur initiale pèse sur toutes ses « réflexions » et ses déductions philosophiques.

Cette critique formulée, et l'on comprend son importance, il est juste de reconnaître et de louer la forme littéraire de l'ouvrage, la clarté des exposés historiques, l'ingéniosité de certaines observations de l'auteur. Mais les « regards » jetés sur la Révolution sont toujours empreints d'une mansuétude qui étonne. M. Dufeuille, royaliste, est plus dur pour les émigrés et pour le Roi martyr que ne le furent les écrivains jacobins et infiniment moins équitable que ne le fut Taine.

Parlementaire impénitent, il considère la monarchie britannique avec ses deux grands partis comme l'idéal du gouvernement qui convient à la France. Ce régime n'est pas sans mérite quand il s'appuie sur une chambre héréditaire, et sur de nombreuses institutions séculaires ; mais nous estimons que la France, s'inspirant de ses seules traditions, du tempérament de ses habitants, des besoins économiques et sociaux de l'époque, peut, sans faire appel à l'étranger, édifier un régime honnête, stable, capable d'assurer ses destinées.

Roger Lambelin.

Documents sur les origines de la province ecclésiastique de Toulouse, par l'abbé J.-M. Vidal. Rome, imp. Cuggiani, 1901, in-8 de 215 p.

Les diocèses de l'ancienne France étaient distribués d'une manière fort inégale. Quelques-uns avaient une telle étendue qu'il était impos-

sible à un évêque de les administrer et de les diriger avec tout le soin voulu.

Celui de Toulouse souffrit plus que d'autres d'un pareil état de choses. On s'en rendit compte au moment où l'hérésie albigeoise sévit dans cette Église. Foulques de Marseilles (1205-1231) fut le premier à réclamer une division de son vaste diocèse. Il fallut attendre le pontificat de Boniface VIII pour voir cette idée sage mise à exécution. Ce pape créa le diocèse de Pamiers en 1295, Jean XXII compléta ce morcellement par l'érection de Toulouse en métropole et par la création des évêchés de Montauban, Rieux, Lombez et Saint-Papoul, le 11 juillet 1317, de Mirepoix et Lavaur, le 26 septembre de la même année. Cela faisait sept diocèses au lieu d'un. Pour éviter un inconvénient, on tombait dans un autre non moins grave; l'expérience se chargea de le montrer.

La dotation et l'organisation de ces Églises nouvelles s'effectua au milieu de difficultés très grandes ; elles abondèrent surtout à Pamiers. Ces difficultés, là comme ailleurs, engendrèrent des procès et l'intervention du pouvoir suprême. Il ne faut pas nous en plaindre; cela nous a valu toute une série de documents d'un réel intérêt historique. Plusieurs étaient publiés dans divers recueils; le plus grand nombre restaient inédits. M. l'abbé Vidal a eu l'heureuse idée de les réunir en un seul volume ; les érudits lui en sauront gré. Mais leur reconnaissance eût été plus grande s'il avait eu la pensée d'enrichir le texte de ces documents de notes toujours utiles et souvent nécessaires, identifiant les lieux, les personnages, fixant le sens de quelques termes obscurs. Une table analytique aurait rendu son travail plus utile encore.

Ces critiques sont faciles à formuler. Les auteurs se les font souvent les premiers, mais force leur est parfois de ployer leur idéal à des exigences matérielles, qui entravent les meilleures bonnes volontés.

J.-M. Besse.

La France au milieu du XVIIe siècle (1648-1661), *d'après la Correspondance de* Gui Patin, avec Notice bibliographique par Armand Brette et Introduction par Edme Champion. Paris, Colin, 1901, in-12 de xxxi-381 p. — Prix : 4 fr.

Était-il très nécessaire de réimprimer, même par extraits, la correspondance de ce médecin hargneux, qui exhalait sur toutes choses sa mauvaise humeur à son confrère de Lyon, Spon ? Elle est médiocrement intéressante et ne nous apprend pas grand'chose sur la Cour, que nous ne sachions déjà. Un siècle plus tôt, l'audiencier l'Estoile avait du moins le mérite de raconter naïvement des anecdoctes qui ne se trouvaient pas ailleurs, et de citer nombre de pièces de vers qui couraient au Palais et qui sont très caractéristiques de l'esprit français du temps.

La Fronde en a produit autant, que Gui Patin n'a pas recueillies, mais qui, heureusement, se trouvent ailleurs. Cela dit, le travail de M. A. Brette est consciencieusement fait, et il se termine par un « Index alphabétique » toujours précieux.

Puis l' « Introduction » de M. Edme Champion est très mordante et très spirituelle : le portrait de ce docteur qui méprise tout le genre humain, qui déteste les femmes et les jésuites, qui maudit autant Richelieu que Mazarin, qui fait peu de cas de Molière et de Racine, est tracé sans exagération, avec cette conclusion fort juste, c'est que nous ne sommes habitués qu'à voir les beautés du grand siècle, et qu'il peut être utile de connaître les impressions d'un homme qui était affligé et honteux de vivre sous Louis XIV. G. B. DE P.

Le Luxembourg neutre, *Étude d'histoire diplomatique et de droit international public*, par G. WAMPACH. Paris, Rousseau, 1900, in-8 de VIII-372 p. — Prix : 8 fr.

La publication de M. G. Wampach est d'un intérêt général. « Toutes les personnes, dit avec raison M. J. Funck-Brentano, qui s'intéressent aux grands problèmes du droit international, le liront avec fruit ; les Luxembourgeois y trouveront exposés les principes qui régissent leur situation internationale, leurs droits et leurs devoirs en temps de paix et en temps de guerre. »

L'exposé rétrospectif est clair et complet. Voici d'abord un premier chapitre intitulé « Le Luxembourg dans l'histoire » : la période celtique, l'invasion germaine, la conversion au christianisme, l'invasion des barbares, les dynasties franques, les empereurs de la maison de Luxembourg, les traités de Ryswick et d'Utrecht, la maison de Habsbourg, la Révolution française, enfin la conquête napoléonienne. Par le congrès de Vienne, le Luxembourg est érigé en grand-duché et rattaché à la Confédération germanique. Après la révolution de 1830, le grand-duché est démembré. Puis survient la dissolution de la Confédération germanique ; la guerre de 1870 éclate (ch. II).

Nous arrivons au chapitre VII, relatif aux devoirs de la neutralité, « laquelle engendre deux devoirs primordiaux, le devoir d'abstention et le devoir de neutralité (p. 277). » M. Wampach expose la conduite généreuse du grand-duché : il nie le bien-fondé des reproches qui lui furent alors adressés. Le chapitre suivant est consacré à la grave question des chemins de fer. M. Wampach déclare que la convention du 11 juin 1872 n'a pas altéré le caractère de la neutralité du Luxembourg (p. 365) : « Au cours de l'unification allemande, l'autonomie et l'indépendance du grand-duché de Luxembourg risquèrent d'être englouties à jamais. le désaccord des puissances sauva le grand-duché de Luxembourg... Maître de ses destinées, le grand-duché dut maintenant prouver qu'il

était mûr pour le *self-government*. Cette preuve a été fournie (p. 368). » Je regrette vivement que l'espace réservé à un simple compte rendu ne m'ait pas permis d'exposer avec quelque détail la marche de cette histoire; mais je ne laisserai pas la plume sans exprimer avec assurance, pour le peuple luxembourgeois, la profonde sympathie de tous les cœurs français.

A. D'AVRIL.

Montalembert et Mgr Parisis, *d'après des documents inédits, 1843-1848*, par l'abbé FOLLIOLEY. Paris, Lecoffre, 1901, in-18 de XI-415 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. l'abbé Follioley prépare une « Vie » de Mgr Parisis, l'illustre évêque de Langres et d'Arras, qui eut pendant la grande campagne pour la liberté de l'enseignement une si large part dans l'action catholique. Avant de terminer le dessin de cette délicate et intéressante figure, l'auteur a cru bon de distraire un épisode de cette lutte mémorable et de le présenter au public sous une forme homogène et complète. De la sorte il a pu donner à ce chapitre de l'histoire religieuse contemporaine un développement plus grand, et le raconter tout au long sans briser le cadre d'une vie où chaque événement aura une place plus mesurée. Les circonstances douloureuses que nous traversons ont très certainement incité M. l'abbé Follioley à ne pas différer cette publication, prélude plus que hors d'œuvre de son travail d'ensemble; et il y a, en effet, dans son récit, bien des exemples à retenir, bien des précédents dont nous pouvons utilement nous inspirer. Hélas! ne voit-on pas M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, demander, dès 1838, le stage scolaire! (p. 221.)

Les documents inédits étaient assez nombreux et assez importants, pour que l'auteur ait craint d'en rien perdre; à ces sources d'informations, riches, variées, on peut puiser avec une sécurité entière. Ce sont d'abord un manuscrit de la main de Mgr Parisis : *Soixante ans d'expérience*, sorte d'autobiographie, « véritable examen de conscience, œuvre de foi, d'humilité et de sincérité. » Ce travail a été commencé en 1856 et comprend tout l'épiscopat de Langres. — Ensuite soixante lettres de Mgr Parisis à Montalembert, écrites de 1844 à 1848, que la famille de l'éloquent orateur a confiées à M. Follioley. — Toute la correspondance de Monseigneur avec son vicaire général, l'abbé Vouriot. — M. Eugène Veuillot a communiqué à son tour des pièces importantes et décisives. A ces documents il faut joindre d'autres lettres originales soit de Dom Pitra, soit de M. de Salvandy, certains papiers du P. de Ravignan.

Toutes ces richesses ont leur valeur; l'auteur les a utilisées à propos; sa discrétion cependant n'a pas voulu sortir du sujet spécial de son titre : *Montalembert et Mgr Parisis*.

Les principales questions qu'il aborde sont : le projet de loi de

M. Villemain et celui de M. de Salvandy ; le *Manuel* de M. Dupin ; l'attaque contre les jésuites en 1845; les difficultés de tous genres et les fondations monastiques des bénédictins de Solesmes à la même époque ; la campagne électorale de 1846 ; la création du chapitre de Saint-Denis. Il s'arrête au moment où Mgr Parisis vient, en mai 1848, d'être élu député par ses diocésains. — Nous remarquerons les multiples publications : brochures, lettres, opuscules, livres données à cette époque par l'évêque de Langres ; une bibliographie très complète nous en fournit la liste longue et éloquente. Le prélat est toujours sur la brèche dénonçant : les *Empiètements*, les *Tendances*, défendant les libertés de l'Église ; parlant sur le *Silence* et la *Publicité*, la *Question liturgique*, les *Auteurs classiques*, les *Gouvernements rationalistes*, les *Blasphèmes*, etc...

Mais la correspondance privée est plus significative encore ; Montalembert l'avait précieusement conservée, l'annotant de sa main, soulignant les passages les plus décisifs, et ce sont surtout les plus fermes qui lui agréent. C'était au temps où le grand orateur flétrissait les « hommes de transaction » (p. 223). On voit là commencer, à partir de 1843, ses relations avec l'abbé Dupanloup, dont les tendances sont beaucoup plus molles et dont l'influence se substitue peu à peu à l'autorité énergique de Mgr Parisis. Sur ce côté délicat mais instructif de cette psychologie des défenseurs de l'Église en France on consultera avec profit les pages 223, 255, 268, 271. La conduite du Saint-Siège dans l'affaire des jésuites en 1845 est éclairée par une lettre bien curieuse et bien diplomatique du cardinal Lambruschini (p. 134). A tout moment rayonne l'ardeur apostolique de Montalembert, la dignité intrépide de Mgr Parisis, sa charité aussi, car on le voit sans relâche prêcher la concorde entre tous les bons soldats de l'Église, que leur générosité seulement emporte quelquefois hors des barrières ; sur ce dernier point ce livre éclaire et justifie la conduite du journal l'*Univers*.

Ce volume est intéressant, très instructif, solide et rempli d'enseignements. Il devrait être dans toutes les bibliothèques catholiques ; il fait surtout désirer la *Vie* de Mgr Parisis ; nous l'attendons avec impatience d'un écrivain documenté et impartial. G.

Ceux que j'ai connus, ceux que j'ai aimés, par CHARLES DE RICAULT D'HÉRICAULT. Paris, Delhomme et Briguet, 1900, in-18 de 356 p. — Prix : 3 fr.

Ceux que M. d'Héricault a connus, c'est, parmi les érudits : Sainte-Beuve, dont le père avait fait arrêter le grand-père de l'auteur, pendant la Révolution ; Ampère, à propos duquel M. Ch. d'Héricault nous donne un long, amusant et intéressant article sur l'étymologie. Parmi les historiens : Michelet, qui explique toute l'histoire par « le petit escalier » ; Taine, qui a trop bien plaidé la nécessité des préjugés pour qu'on

ne lui concède pas le droit d'en élever quelques-uns. Parmi les poètes : Musset, l'ivrogne abruti ; Lamartine, dont la chute fut moins basse que celle de Musset, moins grimaçante que celle de Hugo ; Victor Hugo, le plus déplaisant des trois grands poètes, comme Musset en est le plus sympathique et Lamartine le plus convenable. D'après Alexandre Dumas et M. d'Héricault, Hugo n'a pas d'imagination. La preuve « c'est qu'il n'a jamais employé dans ses pièces et dans ses romans qu'un seul ressort, la vengeance. » Parmi les journalistes : Claudin, qui n'a jamais mangé du curé ; Magnard, une victime de la société moderne, dont il aurait pu dire : « Elle m'a élu pour son chef, afin que je lui obéisse. » Parmi les gens de main : Persigny, dévot et martyr de l'idée napoléonienne ; Trochu, qui eut tous les désagréments des déclassés. Parmi les gens de bien : Honoré Arnoul, qui a sauvé de la faim, du crime et du désespoir des milliers d'êtres, et qui cependant est moins connu que Murger, lequel n'a sauvé — de l'oubli — qu'une petite couturière grêlée qui faisait griller des côtelettes avec une robe à traîne ; le marquis de la Tour du Pin, un apôtre de la Royauté et de la décentralisation ; le comte de Falloux, assez connu par sa loi sur la liberté de l'enseignement. Parmi les hommes de Dieu : l'abbé Perraud, « le seul, parmi les prêtres vraiment apostoliques, fermes dans leurs doctrines et saints dans leur conduite, qui resta républicain jusqu'au bout. »

Ceux que M. d'Héricault a aimés ont leur portrait dans le présent volume. Ce sont : l'empereur Maximilien ; Montalembert ; Vitet, qui fit tomber Thiers ; Veuillot, envisagé ici comme poète. Puis viennent ceux qui ont été les maîtres ou les camarades de l'auteur au collège Saint-Bertin : le chanoine Toursel ; le chanoine d'Ollebeck, un descendant de Jean-Bart ; M. Wibaux, un patron chrétien du Nord, le père de Théodore Wibaux, dont la vie a été écrite par le R. P. du Coëtlosquet, S. J. ; Augustin Cochin ; Murger, etc.. Enfin Chesnelong, article trouvé inachevé sur la table de l'écrivain le jour de sa mort.

M. d'Héricault, qui est un enfant du Nord de la France, se montre, dans toutes ces pages, catholique intransigeant et royaliste non rallié.

DU CLOS.

Armorial des principales familles du Berry, par DE MARANSANGE. Bourges, Tardy-Pigelet, in-4 de 180 p., avec XXXVI planches de blasons.

La province de Berry manquait d'un armorial ; celui-ci groupe en un seul registre environ six cents noms patronymiques de familles originaires ou implantées en cette province avant la Révolution. Sous un classement alphabétique des noms des familles, l'auteur indique les seigneuries possédées avec leurs titres, et le nom des provinces où elles sont situées ; la description de l'armoirie, avec renvoi aux

planches de blasons, remarquablement bien gravées, et l'indication des ouvrages consultés.

M. de Maransange fait suivre cet armorial d'un dictionnaire héraldique pour faciliter les recherches des archéologues; ce dictionnaire est accompagné d'une table alphabétique des noms de personnes qui n'a peut-être pas d'utilité, puisque les noms, dans l'armorial, sont classés alphabétiquement. En effet, on eût préféré qu'elle fût remplacée par une table des noms de seigneuries, qui, presque toujours, servaient de surnom et désignaient ou le propriétaire ou l'un de ses enfants. — Beaucoup de renvois explicatifs donnent à cet ouvrage un véritable intérêt au point de vue des recherches.

M. de Maransange, tout en ne donnant que six cents noms de famille environ, ne fixe pas de date comme point de départ ; il peut en conséquence puiser dans les catalogues de la noblesse épars çà et là : celui dressé sous Philippe Auguste, ceux des nobles devant le serment dit de « la trève » à l'archevêque de Bourges, les rôles des bans et arrière-bans, la rédaction de la Coutume de Bourges ; il peut en conséquence mentionner des noms de familles disparues et inconnues en 1789 et omettre des noms marquants représentés au bailliage de Bourges ou aux bailliages et sénéchaussées limitrophes en raison de la situation de leurs terres, lors de la convocation aux États généraux. J. DE M.

BULLETIN

Le Guide des bouilleurs de cru et des employés appelés à contrôler éventuellement leurs opérations. Poitiers, Oudin, 1901, in-8 de 152 p., avec de nombreuses figures. — Prix : 3 fr.

Qui ne parle du privilège des bouilleurs de cru, et qui cependant sait bien exactement ce que c'est, en quoi il consiste, ce que le bouilleur de cru a le droit de faire et quelles sont les limites qui lui sont imposées ? Pour la plupart, au fond, cette matière méritait d'être bien étudiée, non seulement au point de vue du producteur, mais non moins à celui des agents chargés d'assurer l'exécution des lois. Le présent ouvrage sera donc utile puisque son but est de faire connaître en quoi consiste les opérations auxquelles se livrent habituellement les bouilleurs de cru; quels sont les appareils dont ils font communément usage, afin de discerner ceux dont l'emploi entraîne l'assujétissement aux formalités de la loi. La première partie du volume est donc technique et consacrée à ces développements. Une seconde, un peu aride, présente une brève notice sur le côté historique de la matière et donne ensuite les textes législatifs ou administratifs qui la réglementent. Il est à regretter que l'auteur ait passé sous silence quelques décisions judiciaires qui sont déjà intervenues sur diverses contestations entre les producteurs et l'administration, où celle-ci n'a pas toujours eu complet gain de cause.

G. DE S.

Comment on défend son vin. *Lutte contre les maladies et altérations des vins*, par ANDRÉ LIÈVRE. Paris, Édition mutuelle, 1901, in-12 de 73 p. — Prix : 1 fr.

Opuscule d'une forme appropriée à des lecteurs populaires. Dans l'Introduction, l'auteur donne les meilleurs conseils et les mieux autorisés pour une bonne vinification puisqu'il aborde, en deux parties, les maladies qui attaquent les vins et les altérations qui peuvent survenir. Le savant apparaît peut-être un peu trop quelquefois par certaines formules auxquelles il faut être initié pour les bien comprendre. Néanmoins, tous trouveront dans ces quelques pages des renseignements utiles et éprouvés, pour se garer des trop nombreuses maladies et ferments qui sont des menaces permanentes pour le viticulteur.

G. DE S.

Recherches sur les instruments, les méthodes et le dessin topographiques, par A. LAUSSEDAT. Tome II. Première partie : *Iconométrie et Métrophotographie*. Paris, Gauthier-Villars, 1901, in-8 de 198 p., avec planches. — Prix : 10 fr.

Après avoir, dans la première partie de ses *Recherches* (publiée en 1898), donné un « aperçu historique sur les instruments et les méthodes » et esquissé l'histoire de la topographie dans tous les temps, M. le colonel Laussedat, abordant l'étude des méthodes et du dessin tópographiques eux-mêmes, traite, dans le premier fascicule de son second volume, de l'*Iconométrie* et de la *Métrophotographie*. A la suite de considérations et de notions préliminaires, ainsi que d'un exposé de leurs précédents historiques, le laborieux et ingénieux savant explique la méthode et décrit les appareils dont il se sert depuis près d'un demi-siècle (chambre claire, chambre noire photographique ou photothéodolite). Rien de plus lumineux que cet exposé, illustré de figures et de planches d'un puissant intérêt; c'est d'ailleurs la réédition, du moins dans leurs parties essentielles, des deux mémoires fondamentaux publiés en 1854 et en 1864 par M. le colonel Laussedat dans le *Mémorial de l'officier du génie* sur l'application de la chambre claire et de la photographie au lever des plans. Les topographes, ou encore les voyageurs désireux de rapporter les meilleurs levers possibles (Cf. p. 169 et s.), ne liront pas seuls ce livre avec fruit; les historiens de la géographie puiseront aussi de très précieuses indications sur les premières applications (par Civiale et Bardin) de la photographie aux reconnaissances orographiques et géologiques, sur les travaux de la brigade topographique du génie entre 1863 et 1871, etc.; de leur côté les historiens militaires y trouveront des pages très curieuses sur le rôle, — presque ignoré, — des observatoires militaires pendant le siège de Paris par les armées allemandes. Tout cela fait du nouveau volume, — ou plutôt demi-volume, — publié par M. le colonel Laussedat, un livre dont l'intérêt et l'utilité sont égaux; c'est la digne suite d'un bel ouvrage dont nous attendons avec impatience la dernière partie. L'auteur, on le sait, doit y montrer l'application, en quelque sorte universelle, de méthodes qui n'ont été négligées (jusqu'à ces dernières années) que dans leur pays d'origine; ce dernier fascicule sera certainement pour les historiens de la géographie, non moins utile que les précédents.

HENRI FROIDEVAUX.

Essai sur les fondements de la géométrie, par A. W. RUSSELL; traduit par A. CADENAT. Paris, Gauthier-Villars, 1901, gr. in-8 de X-274 p. — Prix : 9 fr.

Euclidien endurci, croyant que nos premières notions géométriques sont purement expérimentales, et n'étant que fort peu philosophe, il m'est fort difficile d'analyser l'ouvrage de M. A. W. Russel. Après avoir posé le problème qu'il désire résoudre, l'auteur donne l'histoire de la naissance et du développement des systèmes non euclidiens, puis il passe en revue toutes les conceptions philosophiques qui ont précédé son propre système. Celui-ci est complètement exposé dans le troisième chapitre, consacré aux axiomes de la géométrie projective et à ceux de la géométrie métrique. Malgré tous les raisonnements de l'auteur, je ne peux comprendre comment la géométrie projective peut prétendre logiquement à être indépendante de la mesure. Quant aux conséquences philosophiques qui terminent l'ouvrage, M. A. W. Russell ne les émet que comme des indications et des suggestions pour une solution complète qui ne pourra venir que plus tard; elles dépassent d'ailleurs de beaucoup mon entendement. De nombreuses références bibliographiques permettent de remonter aux sources de tous les travaux cités dans cet ouvrage. É. CHAILAN.

Il Sentimento della natura in Virgilio, studio critico, da M. G. CALABRÒ. Messina, tip. d'Amico, 1901, in-8 de 117 p. — Prix : 4 fr.

Sujet intéressant, souvent traité, rarement avec une pareille ampleur. M. Calabró, qui considère le sentiment de la nature comme « le plus complexe et le plus élevé des sentiments esthétiques », en donne une définition en huit lignes, elle-même très compliquée. Au surplus, un Italien est certainement mieux placé qu'un homme du Nord pour comprendre et goûter la poésie de Virgile, « ce fils candide et passionné de la nature. » Ses descriptions, nous dit M. Calabró, ont un caractère plus local dans les *Bucoliques*, plus national dans les *Géorgiques*, plus universel dans l'*Énéide*. Comment « le Mantouan » dépeint-il le calme et la tempête, les plantes et les animaux, la lune, la montagne et la mer, les diverses saisons et les différentes heures du jour? Voilà ce que nous apprennent d'abondantes citations, accompagnées en général d'un commentaire où abondent des rapprochements subtils parfois, ingénieux toujours, avec les modèles grecs de Virgile et ses imitateurs modernes. C. HUIT.

La Vie de la mer, par ANDRÉ PETITCOLIN. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-16 de IV-315 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce sont ses impressions de bord que M. André Petitcolin a voulu transcrire. Yachtsman passionné, il aime, lorsque la mer est calme, à laisser voler ses rêves « sans être arrêté par l'horizon idéal, toujours reculé vers le ciel profond »; et, lorsque le vent fraîchit et les vagues s'enflent, il trouve un intérêt très vif à dépenser dans la lutte contre les éléments ses forces et ses facultés. La navigation à voile sur les côtes de France, à laquelle il s'adonne particulièrement, est pleine d'intérêt et de périls; il en décrit savamment les péripéties, et dessine agréablement sur ses tablettes les contours sauvages des falaises granitiques et les lignes monotones des estuaires. Ce n'est point le style simple, imagé, tour à tour pénétré de soleil et de brume, dont Pierre Loti s'est merveilleusement servi pour peindre

les mers de l'Orient et de l'Islande, mais l'auteur de *la Vie de la mer* n'en a pas moins un tour personnel et plusieurs de ses descriptions sont à la fois vécues et d'une belle écriture. Mais pourquoi M. André Petitcolin ne nomme-t-il pas les côtes qu'il range, les caps qu'il double, les ports où le *Bénigue* se réfugie? Le lecteur suivrait le récit avec plus d'intérêt et pourrait « contrôler » les paysages contemplés et parfois comparer ses propres impressions à celles éprouvées par l'auteur. ROGER LAMBELIN.

Chansons anglaises (*English Songs*), par A. BELJAME. Paris, Hachette, 1901, in-16 de II-79 p. — Prix : 1 fr. 50.

On sait l'usage que l'Allemagne et d'autres pays font du chant dans l'enseignement élémentaire des langues vivantes. Sans prêter à ce moyen pédagogique toute la valeur qu'on lui attribue parfois, il faut convenir que le rythme musical ne laisse pas de venir en aide à la mémoire, et surtout qu'il fait sentir et fixe dans l'esprit l'accentuation des mots étrangers. Les cinquante chansons anglaises que réunit aujourd'hui M. Beljame seront donc utiles aux petits enfants de la France; soigneusement choisies parmi les chansons de rondes enfantines de nos voisins, elles sont notées, accompagnées d'un vocabulaire, et ornées de vignettes. C'est aux écoliers que le recueil est destiné, mais on peut encore le signaler et le recommander aux amateurs de folk-lore. A. BARBEAU.

De tout, par J.-K. HUYSMANS. Paris, Stock, 1902, in-12 de 316 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a « de tout » dans le nouveau livre de M. Huysmans, mais tout y est intéressant. Des visites dans les carmels de Paris, à Solesmes, à Ligugé, à la Trappe d'Igny, ou dans le sanctuaire de la Vierge noire ; des études d'art vraiment très pénétrantes ; de pittoresques et très personnels récits de voyages, des biographies d'artistes, de missionnaires et de saints, et même des haltes *Au Café* et *Chez le coiffeur :* tout cela animé d'une belle verve, qui éclate parfois en de rudes accents de mépris et de colère contre les méchants et les sots. *La Canaille des loges* y trouve son compte, et aussi *les Épouvantables Imbéciles et les malpropres muffles* qui ont vidé les carmels. Il est bon que ces choses-là soient dites par des gens qui savent se faire écouter. *De tout* est un livre très curieux, très piquant, parfois très beau.
ÉDOUARD PONTAL.

Les Horizons évanouis, par JULES GILLARD. Namur, Godenne, 1901, in-12 de V-364 p. — Prix : 3 fr. 50.

Comme il l'indique dans sa Préface, l'auteur a noté dans ce livre ses impressions sur le siècle qui vient de disparaître. Dans un chapitre intitulé : *Les Voix d'outre-tombe,* il écoute les grands morts qu'il évoque, philosophes, penseurs, lettrés et savants, dont il rappelle les luttes, les angoisses, les victoires ou les défaites à la recherche de la vérité. Les *Derniers Soirs des générations actuelles* sont la peinture de l'état des esprits à notre époque : il voit partout l'inquiétude, qui a pour cause les systèmes dissolvants et négateurs qu'il appelle du nom général de critique, qui, à notre avis, procéderaient plutôt de l'excès de liberté ou d'émancipation de toute autorité tant intellectuelle que morale. Dans un troisième chapitre, M. Gillard s'arrête « au murmure que produit le travail qui est de tous les temps,

le travail civilisateur. » Il est frappé d'abord par le côté triste de la vie ; il envisage l'élaboration de l'œuvre civilisatrice où l'individu paraît tant absorbé ; mais ensuite il entend faire ressortir la grandeur sociale de l'existence et comme quoi la bonté doit être la loi de la vie : tel est l'objet des *Rayons d'éternité*. La poésie dont se pare l'écrivain est parfois si nébuleuse, les images qu'il multiplie sont si exagérées, qu'on a peine à discerner parfois sa pensée, même en faisant abstraction des néologismes et des expressions plus allemandes que françaises qu'il emploie. On ne saisit pas d'une façon précise où il en veut venir ; on sent qu'il s'adresse à l'imagination plutôt qu'à la raison, et c'est ce qui produit ce vague dans lequel il flotte et où l'on a tant de peine à le suivre. Cette indécision n'existerait pas si l'auteur avait mis en face du désarroi intellectuel et moral de la philosophie humaine, le rayonnement immuable de la foi chrétienne qui éclaire et qui guide les esprits au milieu des éternels problèmes de la vie. G. BERNARD.

Les Jetons angevins, par ADRIEN PLANCHENAULT. Châlons-sur-Saône, Bertrand, 1901, gr. in-8 de 116 p. et gravures dont 6 planches hors texte. (Extrait de la *Gazette de numismatique*).

Très heureusement préparé à cette nouvelle étude par son livre sur *la Monnaie d'Angers* (Angers, 1896, in-8, planches), M. Adrien Planchenault vient de faire paraître un travail fort curieux sur *les Jetons angevins*.

Les jetons sont ou des instruments de calcul, sans valeur artistique, ou des jetons de présence, frappés et distribués en l'honneur d'un personnage, ou à l'occasion d'un événement petit ou grand, ou enfin des sortes de médailles destinées à être offertes en présent. M. Adrien Planchenault a décrit tous les jetons relatifs à l'Anjou, qu'il lui a été donné de rencontrer dans les collections publiques et privées : *Jetons de la ville d'Angers*, de ses *maires*, des *receveurs*, des *gardes de la monnaie*, des *comtes et ducs d'Anjou*, et de la *Chambre des comptes*, enfin des *diverses familles angevines* et des *jetons modernes*. Avec la description des pièces inédites ou publiées déjà ailleurs, l'auteur apporte à cette consciencieuse étude les « renseignements et les documents d'archives qui peuvent en éclairer l'histoire. » Il note encore les jetons hybrides et les refrappes. Son travail n'intéressera pas seulement ses compatriotes, mais il rendra service à tous les amateurs de monnaies et de médailles. Assurément il ne saurait être dès aujourd'hui tout à fait complet ; mais, tel qu'il se présente, il doit offrir bien peu de place aux suppléments, d'après les trouvailles nouvelles. La reproduction d'une effrontée falsification d'un jeton de 1553, par les soins du chanoine Thomasseau, au XVIIIe siècle, en vue de prétentions nobiliaires, n'est pas l'une des moindres curiosités de l'ouvrage. Des tables bien comprises, une bibliographie des sources, et des héliogravures fort exactes font de ce livre utile une très jolie publication.

Puisque M. Planchenault cite comme « peu connu » — et il a raison — « René Haures, archidiacre d'Angers » qui était aussi vicaire général et official, etc., en renvoyant à mon *Armorial général de l'Anjou* (tome II, au mot *Gaures* ou *Haures*), qu'il me permette de le renvoyer aussi à ma *Monographie de la cathédrale d'Angers*, p. 222 et 227 ; il y trouvera la longue épitaphe de « René Haurez » qui mourut en 1574, et ses fondations nombreuses à Saint-Maurice et aux Jacobins. JOSEPH DENAIS.

Hardenberg und die dritte Koalition, von KARL HANSING. Berlin, Ebering, 1899, in-8 de 109 p. — Prix : 3 fr. 75.

Cette dissertation forme le 12e fascicule d'une collection d'*Études historiques*, où il est souvent question de la France, puisque M. Cartellieri y traite de l'abbé Suger, M. Sternfeld de la dernière croisade de saint Louis et puisque M. Hanz Glagau l'a inaugurée par un travail sur l'Assemblée législative de 1796 (V. *Polybiblion*, t. LXXX, p. 339). M. Hansing, dans ses recherches, d'après les sources déjà connues, sur le premier ministère de Hardenberg (1804-1806) a étudié deux points nouveaux : l'attitude du gouvernement prussien entre le nouvel Empire français, et la coalition austro-russe en voie de formation, puis l'attitude du ministre en face du cabinet secret du Roi, son rival d'influence. Il aboutit à cette conclusion que Hardenberg, bien qu'il ait dû se retirer en 1806 devant les menaces de Napoléon, n'a jamais essayé sérieusement de détourner le Roi de son système de neutralité, qu'il l'a même encouragé dans cette voie, non seulement en 1805, mais en 1806, alors que le gouvernement prussien se décidait à affronter les chances d'une lutte armée. En somme, ce ministre appartenait à la vieille école et ne peut être considéré à aucun degré comme le précurseur de la politique fondée sur l'idée de nationalité, qui allait prévaloir en Prusse et transformer l'Allemagne. L. P.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Une lente consomption vient d'enlever, à l'âge de 72 ans, une femme d'intelligence remarquable, qui s'est fait une place importante parmi les écrivains et les économistes de son temps, mais dont la regrettable évolution religieuse a contristé les catholiques auxquelles elle avait appartenu d'abord. Née à Nantes, le 30 avril 1830, d'une famille de marins et de soldats très chrétienne et royaliste, Mlle Clémence ROYER passa ses premières années à l'étranger, puis revint en France où elle termina son éducation au Sacré-Cœur. Pour compléter ses connaissances déjà fort étendues, elle vint à Paris et suivit pendant quelque temps les cours de la Sorbonne et du Collège de France. Quelques poésies insérées en diverses revues marquent ses débuts en littérature. Après un voyage fait en Angleterre pour se perfectionner dans la connaissance de la langue anglaise, elle se rendit en Suisse pour s'occuper spécialement de l'étude de la philosophie et des sciences naturelles. C'est dans ce milieu que se manifestèrent les tendances de son esprit scientifique. En 1859, elle fonda dans la ville de Lausanne un cours de logique pour les femmes. Sa première leçon fut imprimée sous le titre d'*Introduction à la philosophie*. A la même époque elle devenait la collaboratrice du *Nouvel Économiste*, fondé en Suisse par Pascal Duprat. En 1860, le gouvernement vaudois ayant ouvert un concours sur la théorie de l'impôt, elle partagea avec P.-J. Proudhon le prix mis au concours. Son mémoire parut sous le titre de : *Théorie de l'impôt, ou la Dîme sociale* (1862, 2 vol. in-8). L'année suivante, les changements survenus dans ses croyances religieuses se montrèrent dans une brochure qui fit beaucoup de bruit : *Ce que doit être une Église nationale dans une république*. En 1862, elle publia celle de ses œuvres qui a eu le plus grand retentissement, c'est-à-dire la traduction du livre de Ch. Darwin : *L'Origine des espèces* (in-18 ; 2e éd., in-8, 1865). Dans une Introduction vigoureusement écrite, elle signalait avec hardiesse toutes les conséquences du système de Darwin. En 1881,

elle réunit ses idées personnelles sur le terrain philosophique dans un ouvrage intitulé : *Le Bien et la loi morale, éthique et téléologie* (in-18), et, dans le plus récent de ses livres : *La Constitution du monde* (1900), elle a exposé de nouveaux principes de philosophie naturelle reposant sur la dynamique des atomes. Dans l'intervalle elle avait donné en outre : *Les Jumeaux d'Hellas* (1862, in-8), roman philosophique, et toute une série de brochures : *Origine de l'homme et des sociétés* (1869, in-8) ; *Les Rites funéraires aux époques préhistoriques* (1876, in-8) ; *Sur la fondation d'un collège international rationaliste*; *Sur l'avenir de Turin ; Sur le percement de l'isthme américain ; Le Lac de Paris*, essai de géologie quaternaire, etc. — Mlle Royer a également donné de nombreux articles à *la Presse*, au *Temps*, et surtout au *Journal des économistes* et à la *Revue d'anthropologie*, dans lesquels ont été insérées d'abord plusieurs des publications mentionnées plus haut. Enfin elle avait pris une part active aux conférences d'enseignement libre organisées à Paris. Féministe convaincue, Mlle Clémence Royer collaborait à la *Fronde* depuis sa fondation.

— On annonce la mort d'une autre femme qui a employé également une belle intelligence à lutter contre la religion, sans avoir, comme Mme Clémence Royer, l'excuse d'être poussée à le faire par des théories scientifiques erronées. Mme Louise Gagneur, née Mignerot, avait vu le jour à Domblans (Jura) en 1832. Élevée en partie dans un couvent, elle nous a conservé ses souvenirs de jeunesse dans une de ses œuvres les plus antireligieuses. Une brochure qu'elle publia sur les associations ouvrières à l'âge de vingt-trois ans (1855) attira sur elle l'attention de son compatriote M. Wladimir Gagneur, qui fut député et préfet du Jura et mourut en 1889. L'ayant épousée peu de temps après, celui-ci l'encouragea vivement à composer des œuvres littéraires et philosophiques en conformité avec les tendances qui s'annonçaient en elle. Elle commença donc la publication d'une série de romans détestables qui ont exercé une influence néfaste dans les milieux où ils ont pénétré. Les six premiers ont paru d'abord en feuilletons dans le journal *le Siècle*. Ce sont : *Une Expiation* (Paris, 1859, in-18) ; — *Une Femme hors ligne* (Paris, 1861, in-18) ;— *Un Drame électoral* (Paris, 1865, in-8), roman qui eut huit éditions et fut traduit en diverses langues ; — *Le Calvaire des femmes* (Paris, 1867, in-18 ; 1875, in-4), ouvrage qui, ainsi que celui qui vint le compléter aussitôt après, *les Réprouvés* (Paris, 1867, in-18), contient l'exposé des théories socialistes de l'auteur ; — *Les Forçats du mariage*, dans le *Figaro* (1869) ; — *Chair à canon* (Paris, 1872, in-18) ; — *Les Crimes de l'amour* (Paris, 1874, in-18) ; — *Les Droits du mari* (Paris, 1876, in-18) ; — *Les Vierges russes* (Paris, 1879, in-18) ; — *Un Chevalier de sacristie* (Paris, 1888, in-18) ; — *Le Roman d'un prêtre* (Paris, 1882, in-18), continué par *le Crime de l'abbé Maufrac* (Paris, 1880, in-18) ; — *La Vengeance du beau vicaire* (Paris, 1883, in-18) ; — *La Fournaise* (Paris, 1885, in-18) ; — *Le Supplice de l'amant* (Paris, 1888, in-18) ; — *Une Dévote fin de siècle* (Paris, 1891, in-18). Pendant toute la durée du ministère de M. de Broglie, à partir du mois de mars 1874, la vente des ouvrages de Mme Gagneur avait été interdite dans les gares de chemins de fer.

— Une femme qui a joué un rôle important dans les cercles littéraires et politiques pendant près d'un demi-siècle, Mme Rattazzi (nom, qui évidemment lui restera, de préférence aux deux autres qu'elle a portés), vient de mourir à un âge qu'on peut estimer entre 67 et 72 ans, car on n'est pas fixé sur la date de sa naissance. Marie-Stuldomine, princesse Bonaparte-Wyse, puis Mme de Solms, plus tard Mme Rattazzi et enfin Mme de Rute, est née à Waterford, en Angleterre, entre 1830 et 1835. Sa mère était la princesse

Lœtitia Bonaparte, issue du second mariage de Lucien Bonaparte, et son père était Thomas Wyse, ancien ambassadeur anglais à Athènes. Élevée dans un couvent de la rue Barbette, qui dépendait de la Légion d'honneur et était une sorte de succursale de la maison de Saint-Denis, elle fit de bonnes études et obtint les deux brevets d'institutrice. En 1850, elle épousa un riche Alsacien, Frédéric de Solms, qui ne tarda pas à se séparer d'elle, lorsque, brouillée avec le nouveau gouvernement impérial, elle dut quitter la France. De 1853 à 1860, elle vécut en Savoie et à Nice, s'occupant de littérature, correspondant avec Béranger, Lamennais, Eugène Sue, Victor Hugo, etc., fondant un journal, *les Matinées d'Aix*, dans lequel elle publiait des romans et des proverbes, composant, faisant jouer et jouant elle-même diverses pièces sur son théâtre du Châlet. Lorsque la Savoie eut été annexée à la France et que l'Empire fut devenu plus libéral, la princesse de Solms revint à Paris, ouvrit un salon où se réunirent les principaux artistes et littérateurs de l'époque, et devint la collaboratrice de plusieurs journaux, *le Pays*, *le Turf*, *le Constitutionnel*, etc. Au cours de voyages qu'elle fit en Italie, elle épousa M. Urbain Rattazzi, en 1863, ce qui n'arrêta en rien son activité littéraire, car on la voit dès lors, non seulement publier plusieurs volumes, mais aussi fonder des journaux, tels que *le Courrier de Florence*, *les Matinées italiennes*, dans lesquels elle écrivait elle-même sur les sujets les plus divers et sous des pseudonymes variés : vicomte de Tresserve, vicomte d'Albens, Camille Bernard, Louis Kelner, baron Stock. Son mari étant mort en 1873, Mme Ratazzi épousa en troisièmes noces, en 1877, M. de Rute, député aux Cortès espagnoles. C'est donc en Espagne qu'elle alla poursuivre désormais son existence littéraire et mondaine, et continuer la publication de sa principale revue, qui, après s'être appelée *les Matinées d'Aix*, puis les *Matinées italiennes*, devint *les Matinées espagnoles*. On se rappelle le bruit que firent et les difficultés que lui attirèrent certains articles sur la haute société madrilène. Les principaux ouvrages de Mme Rattazzi sont : *Mademoiselle Million* (Paris, 1862, in-18 ; 2e éd., 1865, in-18) ; — *Le Piège aux maris* (Paris, 1865, in-18) ; — *Les Débuts de la forgeronne* (Paris, 1866, in-18) ; — *La Mexicaine* (Paris, 1866, in-18) ; — *Le Chemin du Paradis* (Paris, 1866, in-18). Ces trois derniers romans forment une série spéciale et se complètent l'un l'autre. Puis viennent : *Les Rives de l'Arno* (1865, in-18) ; — *Les Soirées d'Aix-les-Bains* (1865, in-18) ; — *Les Mariages de la créole* (Bruxelles, 1866, in-18), dont la préface eut un certain retentissement et qu'on réimprima sous le titre de : *La Chanteuse* (Bruxelles, 1870, 2 vol. in-18) ; — *Si j'étais reine* (1868, 2 vol. in-18) ; — *Florence* (1870, in-18) ; — *Nice la Belle. Monaco* (1870, in-18) ; — *La Belle Juive* (1882, in-18) ; — *Rattazzi et son temps* (1881-1887, 2 vol. in-8) ; — des impressions de voyage : *L'Espagne moderne* (1879, in-18) ; — *Le Portugal à vol d'oiseau*, *Portugais et Portugaises* (1880, in-18) ; — des recueils de poésie, tels que : *Cara Patria* (1873, in-8) ; — *L'Ombre de la mort* (1875, in-18). Mme Rattazzi avait également composé un certain nombre de drames, entre autres : *Quand on n'aime plus trop, on n'aime pas assez* ; — *Madame de Staël à Coppet* ; — *Corinne* ; — *l'Épreuve*. *Les Suites d'un ménage de garçon* ; — *Aux pieds d'une femme* ; — *Amour et cymbales* ; — *Une Livre de chair* ; — *Le Portrait de la comtesse* ; — *L'Aventurière des colonies* (1868, in-18 ; 2e éd., 1885). Ces dernières années, elle a publié les deux premiers volumes de ses *Mémoires*. Elle était la directrice de la *Nouvelle Revue internationale*, dans laquelle elle écrivait beaucoup elle-même.

— Mlle Clarisse Badier, qui vient de mourir, à 62 ans, appartenait, elle, à un groupe d'élite de femmes de lettres chrétiennes qui honorent aussi leur

sexe par des travaux d'une nature virile, mais dont les œuvres saines et bienfaisantes prouvent ce que devrait être le féminisme bien compris. Mlle Bader, née en 1840, à Strasbourg, s'est livrée de bonne heure à l'étude de la condition morale et sociale de la femme dans l'antiquité. Son premier ouvrage : *La Femme dans l'Inde antique* (Paris, 1864, in-8) a été couronné par l'Institut. Elle donna ensuite : *La Femme biblique, sa vie morale et sociale* (Paris, 1865, in-8 ; 2e éd., 1866, in-18) ; — *La Femme grecque* (Paris, 1871 ; 2e éd., 1873, 2 vol. in-8), livre que couronna l'Académie française ; — *La Femme romaine* (Paris, 1877, in-8 et in-18) ; enfin *la Femme française dans les temps modernes* (Paris, 1883, in-18). En dehors de cette série spéciale d'études sur l'histoire de la femme, Mlle Bader avait publié *Sainte Claire d'Assise* (Paris, 1880, in-18) et *la Comtesse Jeanne* (Paris, 1884, in-18). De plus elle collaborait à plusieurs journaux et revues. Elle avait été reçue membre de la Société asiatique.

— L'Angleterre vient de perdre un de ses hommes d'État dont la carrière a été le mieux remplie. Frédéric Temple Hamilton Blackwood, marquis de Dufferin et Ava, pair d'Angleterre, était né le 21 juin 1826, à Florence et appartenait à une vieille famille irlandaise. Après avoir achevé ses études à l'Université d'Oxford, il débuta dans la carrière politique sous le ministère de Lord Russell. Diverses missions qui lui furent confiées ayant attiré l'attention, il fut nommé gouverneur général du Canada en 1872, puis ambassadeur successivement à Saint-Pétersbourg, en 1879, et à Constantinople, 1881. En 1884, il devint vice-roi des Indes. En 1888 nous le trouvons à la tête de l'ambassade de Rome. Enfin en 1892, il venait remplacer Lord Lytton à l'ambassade de Paris. Dans tous les postes qu'il a occupés, Lord Dufferin a soutenu avec habileté et succès la politique et les intérêts de l'Angleterre. Comme beaucoup d'hommes d'État de son pays, le noble Lord a eu des goûts littéraires et même a publié divers ouvrages : *Letters from high latitudes*, récit d'un voyage qu'il avait fait dans les régions arctiques ; — *Irish emigration and the tenure of land in Ireland* ; — *M. Mill's plan for the pacification of Ireland examined* ; — *The Honorable Impulsia Gusington*, satire contre la haute société de notre temps ; — *Speeches and Address* (Londres, 1882), recueil de discours. Comme traductions françaises de ses œuvres on a : *Lettres écrites des régions polaires*, par F. de Lanage (Paris, 1860, in-8, et 2e éd., Paris, 1882, in-8) ; — *Un voyage en yacht. Lettres des hautes latitudes*, par M. Bédard (Paris, 1876, in-8).

— La mort est annoncée de M. Francis Hindes Groome, écrivain anglais, qui s'était fait connaître par des œuvres historiques et plus particulièrement par ses livres sur les « Gipsies » d'Angleterre. Né en 1851, il débuta dans la carrière littéraire en 1877, par un volume intitulé : *Ipswich Notes and Querries*, écrit en collaboration avec son père et un ami de ce dernier, Edward Fitz-Gerald. Il devait décrire plus tard l'intimité de ces deux hommes, dans ses *Two Suffolk Friends* (1895). Ses principales études sur les « Gipsies » sont les suivantes : *Kriegspiel* (1896) ; — *Gipsy-Folk Tales* (1899) ; — *Lavengro* (1901). Il avait, de plus, collaboré en Écosse à divers travaux encyclopédiques, dans lesquels il avait montré sa profonde connaissance des questions jacobites, par exemple, dans l'*Ordnance Gazetteer of Scotland*, publié par MM. Chambers, le *Chamber's Biographical Dictionary* et le *Dictionary of national Biography*. Enfin, il avait donné à la revue l'*Athenæum*, un grand nombre de comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Écosse.

— Le Dr François-Xavier Kraus, célèbre historien allemand, mort subitement à San Remo, le 6 janvier dernier, à 62 ans, était né à Trèves, le

18 septembre 1840. Après avoir fait ses études, successivement à Fribourg, à Trèves et à Paris, il fut ordonné prêtre dans sa ville natale, en 1864. Nommé bientôt après curé dans les environs de Trèves, il ne tarda pas à être appelé à la chaire d'histoire et d'archéologie chrétiennes à l'Université de Strasbourg. En 1878, il passa à l'Université de Fribourg, où il fut chargé du cours d'histoire ecclésiastique. Régalien à outrance, adversaire bruyant des encycliques papales adressées aux catholiques français, ennemi de la France, des jésuites, des congrégations romaines, admirateur de Cavour, dont son dernier ouvrage raconte l'histoire, le Dr Kraus a joué un rôle des plus regrettables dans l'Allemagne catholique. De longs efforts devront être faits pour contrebalancer l'influence néfaste des idées qu'il a propagées avec l'ardeur et l'opiniâtreté d'un esprit aigri et mécontent. Que ne s'est-il contenté d'être le remarquable vulgarisateur que nous révèlent certains de ses ouvrages! Parmi ces derniers, nous citerons : *Observationes criticae in Synesii Cyrenaei epistolas* (1863) ; — *Contributions à l'histoire et à l'archéologie de Trèves* (1868) ; — *Les Ampoules de sang des catacombes de Rome* (1868) ; — *Les Débuts de l'art chrétien* (1872) ; — *Manuel de l'histoire de l'Église* (1872-73) ; — *Roma sotterranea* (1873, 2e éd., 1879) ; — *Art et antiquité en Alsace-Lorraine* (Strasbourg, 2 vol., 1876-1884) ; — *Conception, étendue et histoire de l'archéologie chrétienne* (1879) ; — *Les Miniatures du Codex Egberti à Trèves* (1884), etc.

— On annonce encore la mort de MM. : le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES, mort dans son château de Lignières, à 76 ans, lequel laisse d'importants travaux, entre autres un ouvrage sur la mission de Jeanne d'Arc, dans lequel il s'est efforcé, avec succès, d'en démontrer le caractère surnaturel ; — le docteur CHEDEVERGNE, directeur de l'école de médecine de Montpellier ; — Émile CHEVALLIER, député, économiste de valeur, qui avait publié entre autres, deux ouvrages : *Les Salaires au* XIXe *siècle* et *Loi des pauvres et la Société anglaise*, auxquels un prix fut accordé par l'Académie des sciences morales et politiques ; — l'abbé DESTOMBES, chanoine honoraire de Cambrai, curé-doyen de Lannoy, ancien professeur au collège ecclésiastique de Cambrai, puis aux collèges de Solesmes et de Notre-Dame-des-Victoires à Roubaix ; — Vincent DURAND, érudit et archéologue de grande valeur, qui fut l'âme de la *Diana*, société savante connue par ses importants travaux sur la région du Forez ; — le comte DE GEOFFRE DE CHABRIGNAC, membre du conseil d'administration de l'École supérieure d'agriculture ; — DES GODINS DE SOUHESMES, membre de l'Académie Stanislas, vice-président de la Société d'archéologie lorraine, qui laisse d'excellents travaux historiques et archéologiques, ainsi que d'intéressantes relations de voyages ; — FALSAN, géologue de réputation, membre de l'Académie de Lyon ; — Edmond FRÉMY, philatéliste de la première heure, mort à Tournai le 23 janvier, lequel avait fondé en 1887 et dirigé pendant sept ans la revue *l'Écho de la timbrologie* ; — Hippolyte HERMITE, ancien élève de l'École polytechnique, lequel laisse des ouvrages de météorologie et de géologie composés à Neufchâtel où il vivait depuis longtemps ; — HOLUIGUE, un des vétérans de la presse catholique du Nord, connu sous le pseudonyme d' « Œil-de-Lynx » ; — le docteur Charles LETOURNEAU, secrétaire général de la Société d'anthropologie ; — MUSSAT, professeur de botanique à l'école d'agriculture de Grignon ; — l'abbé PAZADAY, mathématicien de grande valeur, ancien professeur au collège de Saint-Louis de Gonzague.

— A l'étranger on annonce encore la mort de MM. : — Prof. Robert ADAMSON qui fut, de 1874 à 1876, l'un des principaux rédacteurs de la *Britannica Encyclopaedia*, à laquelle il a fourni les articles sur les philosophes

allemands ; — Karl ARENDT, professeur de langue chinoise au séminaire des langues orientales de Berlin, mort dans cette ville, le 30 janvier, à 64 ans ; — Dr George Benjamin ARNOLD, organiste de la cathédrale de Winchester, qui laisse deux oratorios : *Achab* (1864) et *Sennacherib* (1883) ; — le Dr BASELLA, ancien président de l'Académie royale de Belgique, correspondant étranger de notre Académie de médecine ; — Dr Max BAUMGART, écrivain allemand, mort récemment à Berlin, à 52 ans ; — Dr Elias BLIX, professeur d'histoire de l'Orient, mort récemment à Christiania, à 65 ans ; — VON BLOCH, écrivain, conseiller d'État, mort au commencement de janvier, à Varsovie ; — Dr Alexandre BOGDANOWSKI, ancien professeur de droit criminel à l'Université d'Odessa, mort à Kiew, le 19 janvier, à 70 ans ; — Sir G. W. COX, l'auteur bien connu d'ouvrages sur la mythologie et l'histoire ancienne, qui ont été rejetés dans l'ombre par une foule de travaux récents, par exemple : *Histoire de la Grèce* (1874), et qui a donné également dans un autre ordre d'idées : *British Rule in India* (1881) ; *Life of Bishop Colenso* (1888) ; — Dr Eduard CRAMER, ancien professeur d'hygiène à l'Université d'Heidelberg, mort le 19 janvier, à Aix-la-Chapelle, à 39 ans ; — Dr DAVIDSON, professeur de langues orientales, mort le 26 janvier, à Edimbourg ; — Dr Eugène FAZIO, professeur d'hygiène, mort récemment à Naples ; — Dr Arthur GRIZLER, conseiller de médecine, directeur du Bureau de statistique du royaume de Saxe, mort le 5 février, à Dresde, à 70 ans ; — Sir J. Henry GILBERT, connu pour ses travaux sur la chimie agricole, mort à Rothhamstead (Angleterre), à 84 ans ; — Dr Cato Maximilian GUILDBERG, professeur de mathématiques, mort à Christiania, le 14 janvier, à 56 ans ; — Adolphe VON HÄNEL, professeur à l'École supérieure technique, mort le 4 février, à Stuttgart, à 77 ans ; — Émile HARTMEYER, propriétaire et rédacteur en chef du *Nouvelliste de Hambourg*, lequel exposa dans son journal les griefs de M. de Bismarck, lorsque celui-ci dut se retirer du pouvoir, frappé de disgrâce ; — Dr Wilhelm VON HERTZ, poète et historien, mort le 7 janvier, à Munich, à 67 ans ; — Richard JORDAN, écrivain et poète, mort le 9 janvier, à Charcas (Mexique), à 44 ans ; — Dr Salomon JADASSOHN, compositeur et auteur d'ouvrages sur la théorie de la musique, mort le 1er février, à Leipzig, à 71 ans ; — A. KOSCHEWNIKOW, professeur de névropathologie, mort récemment à Moscou, à 66 ans ; — Dr LINDEMANN, auteur d'ouvrages importants sur les sciences mathématiques, ancien professeur au gymnase royal d'Annaberg, mort le 24 janvier, à Dresde, à 82 ans ; — Charles MOREL, écrivain et épigraphiste suisse de talent, qui, de 1868 à 1874, fut répétiteur de philologie latine à l'École des hautes études, et fut pendant une trentaine d'années le rédacteur en chef du *Journal de Genève* ; — Samuel RAWSON, historien anglais ; — Albert ROSENBERG, conseiller de justice, auteur d'ouvrages sur la criminalité, mort récemment à Breslau, à 92 ans ; — Dr Émile SELENKA, professeur de zoologie et d'anatomie comparée, mort le 21 janvier, à Berlin, à 60 ans ; — Dr Ernest WICHERT, conseiller secret, poète et nouvelliste, mort le 21 janvier, à Berlin, à 71 ans ; — Dr Hugo VON ZIEMSSEN, professeur de pathologie et de thérapeutique, mort le 21 janvier, à Munich, à 73 ans.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Le 31 janvier, communication est donnée à l'Académie d'une lettre de M. le comte d'Ormesson, ministre de France à Athènes, dans laquelle il est question de mesures prises pour la conservation des monuments du moyen âge existant en Grèce, et notamment du château de Clemoutzi qui domine la baie de Lépante. MM. Boissier et Schlumberger déposent les photographies

d'une statue de Minerve en bronze trouvée à Poitiers, dans une fouille. La statue, très remarquable, est peu mutilée. M. de Lasteyrie donne lecture de la première partie d'un mémoire sur la date de la construction de l'Église Saint-Gilles (Gard). — M. Babelon lit une étude importante sur les monuments relatifs à l'empereur Julien. — Le 7 février, lecture est faite de la lettre qui annonce que, avant l'ouverture du Congrès international historique d'Italie, auront lieu des excursions à Venise, à Florence, à Assise. — M. Schlumberger fait connaître à l'Académie les résultats d'une mission confiée à MM. Perdrizet et Chesnay en Macédoine, en vue d'étudier les monuments byzantins, religieux et civils, des villes de Serès et de Malnick, dans la vallée de la Strouma, autrefois Haymon en Macédoine. Il montre à l'Académie de superbes aquarelles exécutées par M. Chesnay. — M. Cagnat présente à l'Académie une inscription trouvée à Bou-Ghara (Tunisie), par le service que dirige M. Gauckler. Il parle ensuite des fouilles dirigées à Lambèze par M. Cormontagne, qui ont mis à découvert le praetorium de la cité romaine. — M. de Lasteyrie continue la lecture de son étude sur l'Église de Saint-Gilles (Gard). — Le 14 février, M. le marquis de Vogüé donne connaissance à l'Académie du rapport de M. Dussaud sur la mission remplie par celui-ci dans le Haouran et le Sofa. Ce rapport contient, entre autres choses, 900 textes nouveaux et des renseignements sur l'ancienne frontière militaire romaine. — Le même académicien parle ensuite de papyrus découverts par M. Maspero dans l'île d'Éléphantine, dans lesquels se trouve le nom de Mithridate. — M. le docteur Capitan lit un rapport sur les figures gravées de la grotte de Chambareilles. M. Héron de Villefosse fait part de la découverte faite à Carthage, par le P. Delattre, d'une statue de femme voilée gisant sur le couvercle d'un sarcophage en marbre blanc. — Le 21 février, M. Boissier fait connaître que la date du congrès international des sciences historiques à Rome est définitivement fixée au 16 avril. — M. Babelon prouve que certaines monnaies gauloises portent l'effigie véritable de Vercingétorix, roi de la Gaule, et que les différences que l'on remarque proviennent du changement qui s'était opéré dans la physionomie du héros par suite de sa captivité. — M. Schlumberger lit une note sur le reliquaire byzantin d'Eyne, dans la Flandre occidentale. — M. le Dr Hamy donne lecture d'un mémoire sur Mecia de Viladiotes, cartographe juif majorquin au début du XVe siècle.

Annuaire pontifical pour 1902. — La publication de cet annuaire se poursuit régulièrement et, nous croyons pouvoir le dire, à la satisfaction générale des lecteurs, qui y trouvent une foule de renseignements intéressants (Paris, Maison de la Bonne Presse, in-16 de 616 p.). Les listes de dignitaires ecclésiastiques, cardinaux, évêques et prélats de la Cour pontificale sont tenues à jour avec le plus grand soin ; et s'il se rencontre quelques lacunes, l'auteur prend soin (p. 409) d'expliquer pourquoi il ne lui a pas été possible de les combler toutes, malgré la diligence qu'il y a mise. La statistique religieuse des circonscriptions ecclésiastiques est un travail fort difficile ; dans certains pays, les renseignements font défaut, ou sont manifestement inexacts ; l'éditeur a fait son possible pour contrôler certaines assertions et il y a souvent réussi ; c'est surtout d'Orient qu'il y a à craindre des erreurs, car les documents qui proviennent de ces pays sont rédigés moins pour s'instruire que pour émouvoir. La chronique des congrégations romaines renferme un abrégé des principales décisions rendues au cours de l'année ; un très intéressant chapitre est consacré à la récapitulation des causes de béatification et de canonisation pendantes devant la congré-

gation des rites; un autre paragraphe est consacré aux causes des membres de la Compagnie de Jésus, au nombre d'une quarantaine, dont il est question d'obtenir la béatification. Enfin un certain nombre de savantes notices sont employées à éclaircir différents points de liturgie, d'archéologie et d'histoire ; on lira avec un particulier intérêt celle qui se rapporte à la pseudo-prophétie de saint Malachie et aux études auxquelles M. l'abbé Maître, de Dijon, s'est livré avec plus de conscience que de bonheur.

Discours de rentrée de cours d'appel. — On a supprimé la « Messe rouge », de tradition pour la rentrée des cours d'appel. Un jour prochain peut-être, on proscrira les discours de rentrée, car c'est un décret impérial qui en a institué l'usage : vice d'origine, n'est-ce pas ? En attendant, le *Polybiblion*, tribunal littéraire, va évoquer à sa barre vingt hauts magistrats ou, pour être plus exact, les discours prononcés par ces magistrats le même jour (16 octobre 1901). L'an dernier (*Polybiblion*, t. XCI, p. 272-274), nous n'avions pu réunir que seize de ces documents ; aujourd'hui nous en possédons vingt. Jetons sur chacun d'eux un coup d'œil rapide.— M. J. Vuilliez, avocat général à Aix, a discouru sur *Un ancêtre du socialisme. Fourier et sa doctrine* (Aix, imp. Pourcel, in-8 de 36 p.). Tout en reconnaissant que, dans l'ensemble de ses théories, Fourier fut un rêveur, M. Vuilliez n'en marque pas moins une sorte de sympathie, une quasi admiration pour cet « ancêtre du socialisme » dont les idées généralement absurdes ont été épousées pitoyablement par certaines intelligences d'élite fourvoyées, au nombre desquelles il faut ranger Considérant, brillant capitaine du génie, qui démissionna pour se faire le fol apôtre du fouriérisme. — *Le Congrès international des droits des femmes*, tel est le titre du discours de M. Albert Aubert, substitut du procureur général à Bastia (Bastia, imp. Ollagnier, in-8 de 45 p.). En voici la conclusion : « Toutes les propositions qui ont été mises en avant au cours de ces attrayantes (!) séances, ne doivent pas être systématiquement envisagées comme des utopies. Certaines réformes ne peuvent être plus longtemps ajournées. Elles sont commandées par un vif sentiment de justice. » Or, quelles sont ces propositions si raisonnables? Est-ce l'égalité absolue, en toutes choses, entre l'homme et la femme ; égalité dans l'instruction et l'éducation, égalité dans les salaires, égalité en matière électorale, etc ? M. Aubert désire voir les femmes rester mères et épouses accomplies pour remplir leur haute mission. C'est aussi notre vœu ; mais pour cela elles doivent rester elles-mêmes et ne point se jeter ou être jetées dans des compétitions pleines d'écueils et de périls. — Le discours de M. Falgairolle, substitut du procureur général de Nancy : *De la Condition sociale, civile et juridique des sourds-muets* (Nancy, imp. Vagner, in-8 de 69 p.) est un travail plein de sagacité et aussi de haute moralité. M. Falgairolle a pris éloquemment la défense des infortunés dont il retrace la condition misérable à travers les âges, condition bien relevée de nos jours. C'est un véritable chapitre d'histoire philosophique, un lumineux aperçu de ce qu'ont été dans le passé et de ce que sont aujourd'hui les sourds-muets à l'éducation desquels de nobles esprits se sont consacrés fructueusement. — On peut dire que *la Maison du pauvre*, discours de M. Julien Bottet, avocat général à Pau (Pau, impr. Garet, in-8 de 35 p.) et *les Habitations à bon marché ; leur régime successoral*, discours de M. Eugène Dreyfus, substitut du procureur général de Rouen, ont été inspirés l'un et l'autre, sur deux points opposés du territoire, par un sentiment très louable de charité bien entendue envers les classes peu favorisées sous le rapport de la fortune. Ces deux études méritent d'attirer l'attention parce

que les idées et les principes qu'elles exposent sont de nature, étant universellement appliquées avec méthode et persévérance, à enrayer le mouvement socialiste et à lui enlever ce qu'il a de plus subversif. Améliorer les conditions d'existence des travailleurs en leur facilitant l'accès à la propriété, voilà certes qui est excellent au point de vue de la paix sociale, et il faut remercier les deux magistrats de Pau et de Rouen d'avoir si bien fait ressortir les moyens à employer par l'initiative privée, secondée par de justes lois, pour arriver à un résultat certain. — Une loi qui a suscité bien des mécontentements et de graves critiques, c'est assurément la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail. M. Loubat, procureur général à Grenoble, l'examine à fond et en détail, dans son discours : *Étude critique sur le projet de loi tendant à modifier la législation sur les accidents du travail voté par la Chambre des députés le 5 juin 1901* (Grenoble, imp. Allier, in-8 de 133 p.). M. Loubat présente diverses observations, tout en finissant par déclarer qu'une fois ce projet voté par le Parlement et devenu loi, il saura faire abstraction de ses idées personnelles pour assurer sa pleine exécution. « Le rôle du magistrat, dit-il, est d'appliquer les lois, non de les censurer » (p. 130). Nous conseillons au peu banal président du tribunal de Château-Thierry de méditer ce petit bout de phrase. — A son tour, M. Émile Daniel, procureur général à Bourges, administre au susdit président de Château-Thierry, sans le nommer d'ailleurs, une fort jolie volée de bois vert dans un discours sur *la Magistrature et le Jury devant la loi et devant l'opinion* (Bourges, imp. Sire, in-8 de 50 p.). Après avoir résumé l'historique de l'institution du jury et fait saisir les avantages et les inconvénients de cette institution, M. Daniel rappelle la cause, vite célèbre, de la malheureuse femme qui avait dérobé un pain à un boulanger. Et de considérations en déductions, il en arrive à condamner la haute fantaisie juridique approuvée par l'armée des myopes d'une société qui se décompose ; car de tels jugements tendent tout droit à l'anarchie en matière de justice pénale. L'ensemble de ce discours, d'une logique rigoureuse, est fort remarquable. — De l'*Étude sur la réhabilitation de droit*, discours de M. Lacroix, substitut du procureur général de Douai (Douai, imp. Marlot et Demarquette, in-8 de 41 p.), se dégagent, avec une parfaite clarté, quelques observations critiques sur les conséquences des lois comparées du 26 mars 1891 (dite loi Béranger) et du 5 août 1899 relatives à la réhabilitation de droit et à la réhabilitation judiciaire. — Le discours de M. Marcel Guépet, substitut au procureur général de Dijon, intitulé : *De l'Extension de la compétence des juges de paix* (Dijon, imp. Darantière, in-8 de 36 p.) débute par un court aperçu historique de l'institution des justices de paix en France et des attributions présentes des juges tant chez nous qu'à l'étranger. Elle se termine par l'exposé d'une proposition de loi émanant de M. Cruppi, laquelle proposition vise le relèvement de la situation actuelle des juges de paix à tous les points de vue. — Le titre du discours de M. Auguste Bergé, avocat général à Angers, est modeste : *Observations sur la réforme notariale* (Angers, imp. Paré, in-8 de 43 p.). M. Bergé résume d'abord, d'une façon intéressante, l'histoire du notariat, puis il examine à fond les modifications et améliorations dont cette importante institution peut et doit être l'objet. Sans doute, si les notaires étaient consultés, la majorité ne serait pas de l'avis de l'honorable magistrat, mais il est certain que l'opinion publique se rangerait tout entière du côté de M. Bergé. — Si le discours de M. V. Colonieu, substitut du procureur général de Nîmes, qui a trait à *la Diffamation* (Nîmes, imp. Chastanier, in-8 de 51 p.) mérite,

dans les grandes villes, l'indignation des honnêtes gens s'exprimant en termes de certaine vivacité. Il est permis, par contre, de s'étonner de le voir se terminer par cette phrase extraordinaire qui vise tous les principes non républicains : « On ne tolère donc pas davantage qu'un parti impuissant à faire prévaloir par la persuasion des doctrines arriérées et des prétentions dynastiques, puisse trouver dans nos lois libérales le moyen de perpétuer une agitation fâcheuse qui ne s'entretient qu'en détournant des forces vives de la nation. » (p. 47). Ajoutons que (p. 44), il nous montre, parlant des ennemis de nos institutions, des partisans de la « contre-révolution », qui « savent bien qu'on peut tirer sur l'incroyable naïveté des masses, et, lorsqu'on n'a pas trop de scrupules, se livrer à l'exploitation fructueuse de la sottise humaine. » En lançant cette aimable apostrophe à la tête des « contre-révolutionnaires », M. Chopinet ne s'est-il pas trompé d'adresse ? Il nous semble, en effet, qu'elle doit être empochée par les « révolutionnaires », et par eux seuls. — C'est une étude attachante que nous offre le discours de M. Langrée, substitut du procureur général de Caen, sous le titre : *Les Maisons de correction et des Sociétés de patronage* (Caen, imp. Lanier, in-8 de 30 p.). On y remarquera, entre autres choses, que les maisons de correction en France sont actuellement au nombre de vingt-neuf, dont neuf seulement appartiennent à l'État et vingt sont la propriété de particuliers. M. Langrée décrit, critique ou apprécie les divers systèmes actuels pour améliorer l'état moral des jeunes détenus ; mais il ne dit pas un mot de l'éducation religieuse sans laquelle les résultats cherchés ne sauraient être bien sérieux. Nous sommes fixés sur les maisons de l'État ; mais celles des particuliers ont-elles négligé ce facteur capital de la réhabilitation morale de l'enfance coupable ? Voilà ce qu'il eût été intéressant de savoir. — *L'Évolution pénale en France*, discours de M. le Forestand, avocat général à Limoges (Limoges, imp. Ducourtieux, in-8 de 42 p.), est une œuvre recommandant la modération dans la détermination et l'application des peines encourues surtout par les auteurs de simples délits. Mais, pour incliner vers la miséricorde, M. de Forestand n'en insiste pas moins sur l'opportunité de la relégation : « Nul individu, dit-il (p. 39), dont l'incurable perversité lui interdit de pourvoir avec honneur à ses propres besoins ne saurait en vérité s'imposer au sol de la patrie. » Voilà qui est justement pensé. Pourquoi alors la peine de la relégation n'est-elle pas plus souvent prononcée contre les récidivistes endurcis ? — Dans son discours de rentrée de la cour d'appel de Toulouse, M. Reverdin, avocat général, s'est livré à une étude sérieuse *Des Poursuites criminelles en Angleterre* (Toulouse, imp. Lagarde et Sebille, in-8 de 103 p.). Depuis longtemps, M. Reverdin se posait maintes questions sur le sujet ; il a trouvé que la circonstance était opportune pour y répondre publiquement. Et il s'est acquitté de sa tâche avec un véritable talent d'exposition et de critique. Sa conclusion est que, si l'état de choses qui nous régit en ce qui concerne les poursuites criminelles n'est point parfait, du moins il est supérieur à celui que subissent nos voisins d'outre-Manche. Depuis l'Année terrible, nous avons tellement l'habitude fâcheuse de nous discréditer nous-mêmes que le travail de M. Reverdin sera pour beaucoup une révélation dont notre amour-propre national n'aura pas à souffrir. — M. Maxwell, substitut du procureur général de Bordeaux, a prononcé son discours sur *Quelques Cas de responsabilité médicale* (Bordeaux, imp. Gounouilhou, in-8 de 35 p.). En ce qui touche le secret professionnel, ce magistrat pense qu'il eût été désirable que dans certains cas (il en cite deux fort typiques), le législateur « fît fléchir

l'obligation du secret professionnel comme il [illegible]
miques. » M. Maxwell a cent fois raison. Il [illegible]
très judicieusement différents cas d'opérations [illegible]
dangereuses. M. le substitut du procureur général [illegible]
médecin, semble du moins avoir, en la matière [illegible]
Avec *la Grand'Chambre* (Rennes, Imp. [illegible]
aux discours historiques. Chaque année, il [illegible]
genre, assurément le plus attrayant pour les [illegible]
avocat général à Rennes, après avoir rapidement [illegible]
qu'est le Palais de justice de la capitale [illegible]
resque et animé des événements dont il a [illegible]
guration en 1898. « Tels sont, dit-il en [illegible]
et particulièrement de cette Grand'Chambre [illegible]
de tout ce qui s'est fait de grand et de [illegible]
les scènes de la Révolution; [illegible]
splendeur de ce monument, que [illegible]
ni même ne l'égale peut-être ! » — [illegible]
Fantres, de l'histoire de la Révolution [illegible]
M. Roussel, substitut du procureur général [illegible]
Cour nationale à Orléans, [illegible]
Cette Haute-Cour, dont le siège [illegible]
se qualifia tout d'abord [illegible]
de connaître des crimes de [illegible]
et le fanatisme, [illegible]
C'est d'Orléans que [illegible]
lèmis, 32 prisonniers, [illegible]
qui s'échappèrent. La [illegible]
fort chic, fit [illegible]
suivante : « Peut-être, [illegible]
rapide, capitaine de la [illegible]
fiction et engagé à la [illegible]
M. Roussel [illegible]
l'autorité compétente [illegible]
bien fait rire. — [illegible]
Marché, substitut du procureur général [illegible]
détails de préparation [illegible]
l'honneur et de l'honneur [illegible]
cette conjonction [illegible]
Imp. Laurent, [illegible]
M. Marché [illegible]
que nous ne [illegible]
quemment un premier [illegible]
mots d'appel, [illegible]
[illegible]
détails déplaisants, [illegible]
général de Besançon. [illegible]
(Besançon, Imp. Millot, [illegible]
ès lettres. Une bibliographie [illegible]
l'illusion. M. Kastler débute par cette figure « [illegible] » [illegible]
l'Académie française qui a récompensé l'auteur de *le dieu rouge* [illegible]
trop célèbre justicier de Château-Thierry, [illegible]
originalité amusantes, l'auteur appelle l'attitude [illegible]

dans les grandes lignes, l'approbation des honnêtes gens justement émus des écarts de certaine presse, il est permis, par contre, de s'étonner de le voir se terminer par cette phrase extraordinaire qui vise tous les publicistes non républicains : « Qu'on ne tolère donc pas davantage qu'un parti impuissant à faire prévaloir par la persuasion des doctrines arriérées ou des préférences dynastiques, puisse trouver dans nos lois libérales le moyen de perpétuer une agitation factieuse qui ne s'entretient qu'au détriment des forces vives de la nation. » (p. 47). Ajoutons que (p. 8-9), M. Colonieu, parlant des ennemis de nos institutions, des partisans de la contre-révolution », observe qu' « ils savent bien qu'on peut tabler sur l'incorrigible naïveté des masses, et, lorsqu'on n'a pas trop de scrupules, se livrer à l'exploitation fructueuse de la sottise humaine. » En lançant cette aimable apostrophe à la tête des « contre-révolutionnaires », M. Colonieu ne s'est-il pas trompé d'adresse ? Il nous semble, en effet, qu'elle doit être empochée par les « révolutionnaires », et par eux seuls. — C'est une étude attachante que nous offre le discours de M. Laugée, substitut du procureur général de Caen, sous le titre : *Des Maisons de correction et des Sociétés de patronage* (Caen, imp. Lanier, in-8 de 30 p.). On y remarquera, entre autres choses, que les maisons de correction en France sont actuellement au nombre de vingt-neuf, dont neuf seulement appartiennent à l'État et vingt sont la propriété de particuliers. M. Laugée décrit, critique ou apprécie les divers systèmes appliqués pour améliorer l'état moral des jeunes détenus ; mais il ne dit pas un mot de l'éducation religieuse sans laquelle les résultats cherchés ne sauraient être bien sérieux. Nous sommes fixés sur les maisons de l'État ; mais celles des particuliers ont-elles négligé ce facteur capital de la réhabilitation morale de l'enfance coupable ? Voilà ce qu'il eût été intéressant de savoir. — *L'Évolution pénale en France*, discours de M. de Forcrand, avocat général à Limoges (Limoges, imp. Ducourtieux, in-8 de 42 p.) est une œuvre recommandant la modération dans la détermination et l'application des peines encourues surtout par les auteurs de simples délits. Mais, pour incliner vers la miséricorde, M. de Forcrand n'en insiste pas moins sur l'à-propos de la relégation : « Nul individu, dit-il (p. 38), dont l'incurable perversité lui interdit de pourvoir avec honneur à ses propres besoins ne saurait en vérité s'imposer au sol de la patrie. » Voilà qui est justement pensé. Pourquoi alors la peine de la relégation n'est-elle pas plus souvent prononcée contre les récidivistes endurcis ? — Dans son discours de rentrée de la cour d'appel de Toulouse, M. Reverdin, avocat général, s'est livré à une étude sérieuse *Des Poursuites criminelles en Angleterre* (Toulouse, imp. Lagarde et Sebille, in-8 de 103 p.). Depuis longtemps, M. Reverdin se posait maintes questions sur le sujet ; il a trouvé que la circonstance était opportune pour y répondre publiquement. Et il s'est acquitté de sa tâche avec un véritable talent d'exposition et de critique. Sa conclusion est que, si l'état de choses qui nous régit en ce qui concerne les poursuites criminelles n'est point parfait, du moins il est supérieur à celui que subissent nos voisins d'outre-Manche. Depuis l'Année terrible, nous avons tellement l'habitude fâcheuse de nous discréditer nous-mêmes que le travail de M. Reverdin sera pour beaucoup une révélation dont notre amour-propre national n'aura pas à souffrir. — M. Maxwell, substitut du procureur général de Bordeaux, a prononcé son discours sur *Quelques Cas de responsabilité médicale* (Bordeaux, imp. Gounouilhou, in-8 de 35 p.). En ce qui touche le secret professionnel, ce magistrat pense qu'il eût été désirable que dans certains cas (il en cite deux fort typiques), le législateur « fît fléchir

l'obligation du secret professionnel comme il l'a fait pour les maladies épidémiques. » M. Maxwell a cent fois raison. Il nous paraît, de même, apprécier très judicieusement différents cas d'opérations chirurgicales délicates ou dangereuses. M. le substitut du procureur général de Bordeaux, s'il n'est pas médecin, semble du moins avoir, en la matière, des connaissances réelles. — Avec *la Grand'Chambre* (Rennes, Imp. rennaise, in-8 de 41 p.), nous arrivons aux discours historiques. Chaque année, il s'en produit quelques-uns de ce genre, assurément le plus attrayant pour les auditeurs. M. La Couture, avocat général à Rennes, après avoir rapidement décrit le superbe monument qu'est le Palais de justice de la capitale bretonne, fait un exposé pittoresque et animé des événements dont il a été le théâtre, depuis son inauguration en 1655. « Tels sont, dit-il en terminant, les fastes de ce Palais et particulièrement de cette Grand'Chambre, témoins glorieux ou attristés de tout ce qui s'est fait de grand et de bien ou de mal et de monstrueux [les scènes de la Révolution] dans la vaste province de Bretagne. Telle est la splendeur de ce monument, que nul en France ne le surpasse en beauté ni même ne l'égale peut-être ! » — Voici une page attristante, comme tant d'autres, de l'histoire de la Révolution : elle a fait l'objet du discours de M. Roussel, substitut du procureur général d'Orléans. Titre : *La Haute-Cour nationale à Orléans, 1791-1792* (Orléans, Imp. orléanaise, in-8 de 54 p.). Cette Haute-Cour, dont le siège désigné fut Orléans et qui, tribunal spécial, se qualifia tout d'abord de « Haute-Cour nationale provisoire », était chargée de connaître des crimes de « lèse-nation. » M. Roussel en décrit la composition et le fonctionnement, puis rappelle les affaires qu'elle eut à instruire. C'est d'Orléans que furent enlevés violemment, par un ramassis de scélérats, 53 prisonniers, bientôt massacrés à Versailles à l'exception de neuf qui s'échappèrent. La dite Haute-Cour, dont les opérations avaient coûté fort cher, fut alors supprimée. L'orateur exprime finalement l'opinion suivante : « Peut-être, dit-il, une procédure beaucoup plus simple et plus rapide, organisée dès le premier jour, eût-elle fait maintenir cette juridiction et épargné à la France les horreurs du tribunal révolutionnaire. » M. Roussel nous permettra de n'en rien croire : il n'y avait plus alors d'autorité capable de tenir en respect la multitude démagogique ; elle l'a bien fait voir. — Il apparaîtra à tout le monde que le discours de M. Jules Marché, substitut du procureur général de Poitiers, qui rappelle dans ses détails de préparation, d'exécution et de répression *la Conjuration de Thouars et de Saumur*, est un véritable panégyrique de l'auteur principal de cette conjuration et de ses complices. *Le Procès du général Breton* (Poitiers, imp. Laurent, in-8 de 58 p.) est fort bien résumé, mais la manière dont M. Marché envisage les événements et les apprécie appelle des réserves que nous ne serons pas seul à faire. — Si nous avions à décerner académiquement un premier prix aux magistrats qui, à l'occasion de la rentrée des cours d'appel, ont fait retentir le sanctuaire de Thémis d'accents plus ou moins éloquants, nous n'hésiterions pas : ce prix, en dépit de quelques détails déplaisants, serait dévolu à M. Henri Kuntz, substitut du procureur général de Besançon. Son discours : *La Fontaine, les magistrats et la justice* (Besançon, imp. Millot, in-8 de 112 p.) a des allures de thèse de doctorat ès lettres. Une bibliographie des *Ouvrages consultés* (4 p.) accroît encore l'illusion. M. Kuntz débute par deux légers « coups de griffe » : un à l'Académie française qui a récompensé l'auteur de *la Robe rouge*, l'autre au trop célèbre justicier de Château-Thierry : puis, avec une verve et une originalité amusantes, l'orateur rappelle l'attitude frondeuse, à l'égard de

la magistrature de leur temps, des écrivains célèbres que furent Clément Marot, Rabelais, Racine et Molière. Ensuite, il fait le tableau brillant, mais peu édifiant de la Cour de Louis XIV et aussi la critique sévère des mœurs d'un temps qui fut pourtant le « grand siècle. » L'ancienne magistrature, celle née de la vénalité des offices, n'est pas épargnée, mais il faut bien reconnaître qu'il y avait alors de déplorables abus. Voyez aussi les auxiliaires de cette magistrature : procureurs et huissiers ; ils sont peints sous des couleurs assez noires. La Fontaine avait donc beau jeu pour exercer sa causticité contre la justice de son époque. M. Kuntz, en terminant, fait ressortir très discrètement les différences qui existent entre la magistrature actuelle et celle du XVIIe siècle. Ce qui ne veut pas dire, qu'il considère que tout soit au mieux dans la plus parfaite des institutions : « Quelques-uns [des magistrats] vont plus vite, dit-il, grâce à de hautes protections ; mais cela n'enlève rien au mérite de ceux qui patientent » (p. 99). Jolie fiche de consolation ! Également, en passant, il note que certaines espèces de journalistes « ne trouvent point étonnant que cette foule anonyme, dont l'âme toute primitive est faite le plus souvent d'instincts brutaux et de passions déchaînées, intervienne, pénètre jusque dans le prétoire de la justice, proclame d'avance la culpabilité de celui-ci ou l'innocence de celui-là » (p. 99-100). Voilà, certes, une excellente remarque — et qui ne s'applique pas à l'époque où régnait Louis XIV... — Après La Fontaine, Tolstoï. M. Fernand Roux, substitut du procureur général de Riom, examine, d'après l'œuvre du grand romancier russe, la magistrature de « la nation amie et alliée. » Étude plus littéraire et philosophique encore que juridique, qui a dû charmer grandement les auditeurs. Titre de ce discours : *Magistrature et justice dans Tolstoï* (Riom, imp. Girard, in-8 de 64 p.). — Ainsi, nous venons de passer en revue la presque totalité des discours de rentrée des cours d'appel de France, prononcés le 16 octobre 1901. Tous, à des points de vue divers, sont intéressants et quelques-uns même remarquables. Le *Polybiblion* est peut-être bien la première, la seule revue qui se soit préoccupée, dans l'ensemble, de cette littérature spéciale, curieuse à tant de titres. Et maintenant, à l'année prochaine... si la coutume bientôt séculaire de ces solennités quasi académiques n'est pas allée où vont les neiges d'antan... On a bien supprimé la « Messe rouge ! »

Paris. — La maison Manzi, Joyant et Cie vient de lancer le premier numéro d'un admirable périodique, de format grand in-4, intitulé : *Les Arts, revue mensuelle des Musées, collections, expositions* (Paris, 24, boulevard des Capucines. Abonnement : Paris, 22 fr. ; Départements, 24 fr. ; Étranger, 28 fr.). Citons quelques lignes du programme de cette nouvelle revue : « Sans laisser de côté, à l'occasion, les chefs-d'œuvre connus et classés que conservent les dépôts publics, on s'attachera d'abord à faire connaître les ouvrages inédits dont fourmillent les collections privées, en commençant par celles qui, se trouvant à l'étranger, sont moins accessibles au public français ; on surveillera les acquisitions gratuites ou onéreuses que font les Musées et les Bibliothèques ; on s'enquerrera des trésors enfouis dans des musées de la province ou de l'étranger, des sacristies ou des églises ; ou s'inquiétera des objets qui, en quelque point d'Europe, apparaissent et passent dans les ventes publiques ou amiables ; on ne se bornera point aux œuvres anciennes, on fera la part large aux modernes et, en quelque genre qu'elles se présentent, on en fournira une vue assez étendue pour être instructive... Des choses d'art quelles qu'elles puissent être — tableaux, dessins, statues,

émaux, objets d'ameublement, tapisseries, objets d'art et, comme on disait jadis, objets de goût — on donnera des reproductions assez lisibles pour qu'elles servent de moyens d'étude aux artistes et aux amateurs, de moyens d'éducation à ceux qui se préparent ou se destinent à quelques branche des arts appliqués, de moyens de contrôle ou de comparaison à ceux qu'intéresse le commerce des objets d'art. Ce journal ne veut pas seulement plaire aux gens du monde ; il prétend pénétrer dans l'atelier, l'école et la boutique ; il veut fournir à l'éducation artistique un élément qui y manque jusqu'ici en apportant à chaque fascicule une masse de documents expliqués et commentés qui instruisent par la simple vue, développent le goût du beau et en fournissent les plus purs modèles. » Notons à présent la composition de cette première livraison : *Du bon Usage des œuvres d'art*, par M. A. Michel ; — *La Collection de M. Alfred de Rothschild*, par M. P. Villars ; — *Les Accroissements des Musées. Musée du Louvre*, par M. G. Migeon ; — *Le Mobilier français du* XVIII*e siècle dans les collections étrangères*, par M. E. Molinier ; — *Les Origines de l'art moderne. Eugène Delacroix*, par M. M. Hamel ; — *J.-C. Casin*, par M. Thiébault-Sisson ; — *La Renaissance des arts décoratifs*, par M. R. Marx. Enfin, pour terminer, un *Petit Courrier des arts*, par M. Saint-Luc, et une *Chronique des ventes*. L'illustration, très abondante, est à la hauteur de tout ce qu'a fait de mieux jusqu'ici la maison Manzi, Joyant et Cie ; c'est à dire qu'elle est de tout premier ordre.

— Il est actuellement de mode pour les libraires-éditeurs d'avoir chacun sa revue. La maison Lévy a la *Revue de Paris*, la maison Hachette les *Lectures pour tous*, la maison Mame la *Revue Mame*, l'ancienne maison Quantin *le Monde moderne*, et ainsi de suite. La librairie Fontemoing suit l'exemple et lance à son tour un périodique nouveau qui paraîtra deux fois par mois depuis le 1er mars. M. René-Marc Ferry, le directeur de *Minerva, revue des lettres et des arts*, s'est assuré le concours d'hommes éminents capables de mettre son recueil au premier rang. Parmi ces collaborateurs nous relèverons seulement les noms suivants : Paul Bourget, Albert Sorel, Arthur Chuquet, Mgr Duchesne, les frères Croiset, Émile Gebhart, Maurice Barrès, Louis Madelin, Charles Maurras. Dans les premiers numéros on pourra lire notamment des *Notes sur Balzac* de M. Paul Bourget, un *Voyage à Sparte* de Maurice Barrès et des réflexions de M. Alfred Croiset sur *l'Histoire de l'art et l'éducation*. L'abonnement de la *Minerva* est fixé à 36 fr. par an.

— M. Ch. Guerlin de Guer, qui avait entrepris en 1898 la publication d'un *Bulletin des parlers normands*, donne à ce recueil une extension considérable et un intérêt beaucoup plus grand en le transformant en *Revue des parlers populaires*. La nouvelle revue (Paris, H. Welter, 5 fascicules par an, 8 fr. pour Paris, 9 fr. pour les départements, 10 pour l'étranger) prend la place laissée vide par la disparition de la *Revue des patois gallo-romans*, jadis dirigée par M. Gilliéron et par le savant abbé Rousselot. Nous souhaitons au nouveau recueil une collaboration aussi excellente qu'au précédent et un succès plus durable.

— Signalons un volume des plus utiles pour les bibliothécaires, publicistes, libraires, etc. C'est l' *Annuaire des journaux, revues et publications périodiques parus à Paris jusqu'en novembre 1901* (Paris, Le Soudier, in-8 de 337 p. — Prix : 3 fr.). Cet annuaire, qui en est à sa vingt-deuxième année, contient les titres complets des périodiques parisiens rangés par ordre alphabétique, le format, la tomaison, la date d'origine, le mode de publication, le nombre de pages, planches ou feuilles de chaque numéro et son poids ; les prix des numéros vendus séparément, la durée des abonnements, leurs échéances ;

leurs prix pour Paris, les départements, l'Union postale et les autres pays ; l'adresse des bureaux d'abonnements, ainsi que d'autres renseignements pratiques. Le volume se termine par une *Table systématique du catalogue des journaux* divisée en vingt et une spécialités et par le *Tarif postal pour la France et l'étranger*. Voilà qui est complet.

— Le R. P. Terrade a fait un très littéraire parallèle entre « *Quo Vadis ?* » de *Henryk Sienkiewicz*, et « *les Martyrs* » de *Chateaubriand*, dans une conférence au cercle catholique du Luxembourg, (Paris, Poussielgue, in-8 de 45 p.). Il y examine en psychologue et en brillant écrivain quel est le charme et la puissance de ces deux livres, l'un né au début du XIXe siècle, l'autre à l'aurore du XXe ; les aspirations intimes et mystérieuses de l'âme auxquelles ils répondent ; leur portée historique et religieuse ; leurs ressemblances et leurs différences mutuelles ; leur valeur intrinsèque et leur mérite relatif. Il conclut : « Le siècle qui commence veut, lui aussi, entendre la voix de *Celui qui enseigne l'amour*. Or, il y a des échos de cette voix dans l'œuvre de Sienkiewicz, des échos moins harmonieux mais plus pénétrants que dans le poème de Chateaubriand et c'est pour cela que *Quo Vadis ?*, malgré les réserves que j'ai été obligé de faire, peut être, pour certains esprits, un livre bienfaisant et contribuer à infuser, dans certaines âmes, la sève chrétienne... » (p. 45).

ARTOIS. — M. J. Chavanon, archiviste du Pas-de-Calais, commence une série d'*Études sur Calais avant la domination anglaise* (Paris, A. Picard et fils). Les deux premières qu'il publie sont consacrées, l'une au *Port de Calais avant 1300* (Arras, Repessé-Cretel, in-8 de 35 p.), l'autre au *Mouvement du port de Calais de 1500 à 1848* (Paris, Impr. nationale, in-8 de 53 p.). Le port de Calais fut, dès le XIIe siècle, le lieu d'embarquements et débarquements célèbres. L'auteur les énumère et nous donne une série de pièces justificatives où l'on trouve l'énumération des taxes d'impôts et la liste des marchandises trafiquées et des métiers exercés à Calais. — Les comptes où sont inscrits les recettes de la *Boîte de Calais*, c'est-à-dire de la Caisse des revenus que donnait le transit des marchandises forment l'objet du second opuscule et permettant de tracer assez exactement le tableau de l'activité du port. Il y a là, en outre, une foule de renseignements utiles, non seulement pour l'histoire du commerce, mais pour l'histoire du droit, des institutions et des mœurs. M. Chavanon donne *in-extenso* dans ses Pièces justificatives les comptes de 1316 et 1320 et les extraits d'autres comptes. De plus, il a fait, d'après les comptes du bailli de Calais, le relevé des droits perçus sous la rubrique « Aventures de mer » ; et d'après les comptes de la Boîte, le relevé des noms et maîtres de bateaux et de trafiquants, des tonneaux de vin entrés dans le port de 1314 à 1334 ; des quantités de laine et de harengs entrés de 1312 à 1346.

BOURGOGNE. — Nous avons sous les yeux la troisième partie du tome VIII des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône* (Chalon-sur-Saône, imp. Bertrand, gr. in-4 paginé 139 à 321, avec planches). Le morceau principal de ce fascicule est le travail de M. J. Martin : *Pierres tombales de l'église de l'abbaye de Tournus* dont nous avons déjà parlé (*Polybiblion*, t. XCII, p. 549). Viennent ensuite une importante étude critique de M. Ch. Gindriez, intitulée : *A propos de la Bresse louhannaise*, faite d'après un ouvrage de M. Guillemaut et un excellent travail de notre collaborateur, M. A. Arcelin : *Découvertes archéologiques. La Mosaïque de Sens*. Pour terminer, le même M. A. Arcelin publie, sous le titre : *La Noblesse du bailliage de Chalon-sur-Saône en 1789*, « les procès-verbaux officiels rédigés par les officiers du bailliage de Chalon et par les secrétaires de la chambre de la

noblesse, comprenant le rôle des fiefs et seigneuries, tel qu'il a été dressé pour les convocations de l'assemblée générale du 24 mars 1789 ; puis le procès-verbal de la dernière séance électorale du 30 mars où l'on trouvera les noms des gentilshommes qui prirent part au scrutin en personne ou par procuration. » Pour l'histoire des familles et des localités, ces documents seront de la plus incontestable utilité et il faut savoir gré à M. A. Arcelin de les avoir mis au jour.

CHAMPAGNE. — Nous n'avons encore que le tome Ier de l'année 1900-1901 du recueil apprécié qui paraît sous le titre de : *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, lequel est le cent-neuvième de la collection (Reims, Michaud in-8 de 376 p., avec un plan et une reproduction d'armoiries). On trouve là beaucoup de choses : d'abord un discours d'ouverture, très spirituel, de M. le Dr Colleville, sur les doctoresses. M. Henri Jadart rend compte ensuite des travaux de la Compagnie pendant l'année 1900-1901. Après cela, notons : *Rapport sur le concours d'histoire*, par M. le Dr Paul Gosset ; — *Rapport sur le concours d'art et d'industrie*, par M. Ch. Givelet ; — *Rapport sur le concours de poésie*, par M. le Dr Seuvre ; — *Liste générale des lauréats de l'Académie depuis sa fondation (1841-1900)*, par M. H. Jadart. Voici maintenant des études plus générales, sauf quelques-unes relatives spécialement à la Champagne : *Le Chemin de fer transsibérien*, par M. Balteau ; — *L'Assainissement de Reims*, par M. Bourguin ; — *Un ouvrage offert par M. E. Vallon, membre honoraire*, par M. Bagneris (il s'agit de *Leçons d'optique géométrique à l'usage des élèves de mathématiques spéciales*) ; — *Publications de l'Institut Smithonien des États-Unis*, par M. l'abbé Haudecœur ; — *Observations sur les épidémies de souris en Champagne*, par M. le Dr J.-A. Cordier ; — *Contribution à la biologie des eaux*, par le même ; — *Jean Tzetsès et ses études sur Homère*, par M. V. Duchataux ; — *La Théorie des sentiments agréables de Levesque de Pouilly (1691-1750)*, par M. Bourdel ; — *La Villa gallo-romaine de Vière (Outrivière, commune de Noirlieu (Marne)*, par M. Louis Brouillon ; — *Quelques mots sur l'art et l'archéologie au* XVIIIe *siècle*, par M. le Dr Seuvre ; — enfin *l'Armorial de Charles-Droüin Regnault*, par M. H. Jadart.

DAUPHINÉ. — M. l'abbé Hector Reynaud nous expose la douloureuse, l'héroïque captivité de *Pie VI à Valence*. Et il apporte à ce récit des éléments nouveaux ou très peu employés jusqu'à présent. Il se sert surtout d'une relation devenue très rare et écrite par un témoin oculaire, le général de Merk, commandant alors le département de la Drôme. Chose étrange ! cet officier, « que la plupart des historiens nous représentent comme un soudard sans humanité, est au contraire tout pénétré de respect à l'égard du Souverain Pontife et semble avoir multiplié, en faveur de l'auguste prisonnier, les preuves d'un dévouement délicat et continu » (p. 8). Treize illustrations documentaires accompagnent le texte de cette élégante plaquette (Grenoble, Falque et Perrin, gr. in-8 de 24 p.). Les éditeurs ont eu, comme pour leurs autres publications, le souci d'en faire une œuvre d'art.

— Les œuvres de M. J. Brun-Durand sont toutes remarquées par sa passion de l'exactitude, la richesse d'information, le style mouvementé. Ces qualités se révèlent dans *Un Dauphinois du* XVIIe *siècle. Chaudebonne* (Grenoble, Falque et Perrin, gr. in-8 de 32 p.). Claude d'Eurre, seigneur de Chaudebonne, est une des figures les plus originales, dans son demi-effacement, de la première moitié du XVIIe siècle. Son nom, presque ignoré des biographes, se retrouve assez souvent sous la plume de Richelieu, sous celles de Chapelain et de Balzac, dans quantité de Mémoires particuliers et de journaux du temps. Il fut le protecteur de Voiture et le « meilleur des

amis de Mme de Rambouillet », suivant Tallemant des Réaux. Il fit « vaillamment la guerre sans être soldat, se mêla de négociations et d'intrigues sans être diplomate ni intrigant ; il vécut enfin estimé, honoré, aimé, au sein d'une société aristocratique et littéraire sans être homme de lettres ni grand seigneur, austère parmi des gens qui ne l'étaient pas. » Soyons reconnaissants à l'auteur d'avoir mis en lumière cette gloire dauphinoise.

Franche-Comté. — En tête du gracieux volume : *Besançon et ses environs*, par Auguste Castan, complété et mis à jour par M. Léonce Pingaud, qui vient de sortir des presses du grand imprimeur bisontin Paul Jacquin (petit in-8 de 472 p., avec un plan hors texte et de nombreuses phototypies dans le texte et hors texte. — Prix : 5 fr.), on lit la note suivante : « La première édition de cet ouvrage est de 1880. Cette deuxième édition reproduit la première, avec les modifications et additions manuscrites insérées par l'auteur au jour le jour dans un exemplaire de son ouvrage, en vue d'une publication ultérieure. Les seules additions faites au texte de M. Castan ont trait aux changements de tout ordre qu'a subis la ville de Besançon, de 1893 à 1900. » Feu Castan, qui avait doté sa ville natale d'un livre de premier mérite sous le titre même qui réapparaît aujourd'hui, a trouvé en M. Léonce Pingaud un continuateur qui, tout en revisant et mettant au point le travail de l'érudit bibliothécaire de Besançon, a su l'agrémenter d'illustrations variées, bien choisies, dont l'absence, dans l'édition première, avait été souvent regrettée. Donc, avant sa mort, Castan avait taillé et rogné assez fortement dans son texte primitif. Il y avait ajouté aussi. Quant à M. L. Pingaud, sa part de collaboration n'a pas été médiocre, car en huit années (1893-1900), les modifications apportées à la physionomie générale de la vieille cité comtoise ont été assez nombreuses. L'ouvrage s'est accru fort à propos d'*Excursions* qui s'étendent aux sites et aux curiosités naturelles si remarquables de certains coins du Doubs et du Jura peu éloignés de Besançon. Au total, ce volume peut être recommandé comme un modèle à tous ceux qui voudront faire ou reviser un travail analogue sur une ville de France quelconque. Comme phototypies, nous avons vu mieux ; mais reste à souhaiter aux auteurs de trouver partout un imprimeur aussi correct que M. Paul Jacquin : le volume qu'il vient d'éditer n'a pas un seul erratum.

— Le *Bulletin de la Société topographique de France* de juillet-août-septembre 1901 contient un intéressant travail de M. Henri Dupont intitulé : *Mon voyage à Besançon*. L'auteur examine d'abord Besançon et sa région sous les rapports géologique et topographique. Il résume ensuite l'histoire de la pseudo « vieille ville espagnole » de Victor Hugo aux temps antiques, pendant le moyen âge, les temps modernes et la période contemporaine. Il termine en citant assez brièvement les curiosités de la capitale franc-comtoise. M. H. Dupont nous permettra toutefois de lui signaler quelques erreurs ; ainsi : Besançon ne possède que cinq ponts sur le Doubs, et non pas six ; dans son énumération, l'auteur mentionne le pont Saint-Pierre et le pont suspendu ; or, ce dernier, détruit il y a bientôt vingt ans, a été remplacé précisément par le pont Saint-Pierre. — Jouffroy d'Abbans, l'inventeur de la navigation à vapeur, n'est pas né à Besançon, où il a sa statue, mais bien à Roche-sur-Rognon (Haute-Marne), où des circonstances spéciales avaient conduit sa mère, alors enceinte, bien qu'elle habitât ordinairement au château d'Abbans, en Franche-Comté. — La cathédrale de Saint-Jean n'est pas un monument du XIXe siècle ; très ancienne, elle a été restaurée plusieurs fois, aux XIe, XIIe, XIIIe, XVIIIe et XIXe siècles. — La façade actuelle de l'hôtel

de ville ne date pas de 1573 ; elle a été construite entre 1563 et 1570 ; de plus, les généraux, dont les portraits ornent la grande salle de l'édifice, ne sont pas tous nés à Besançon. — Enfin, le prince de Condé qui assista à l'inauguration du théâtre de Besançon, en 1784, n'était pas le « grand Condé », celui-ci étant mort près d'un siècle auparavant (1687).

— M. A. Gasser a extrait du *Bulletin de la Société grayloise d'émulation* un curieux travail intitulé : *Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche* (*Haute-Saône*) (Gray, impr. Roux, in-8 de 119 p., avec 26 planches). Sur l'emplacement d'une grande villa gallo-romaine, déjà partiellement fouillée à une époque antérieure, M. Gasser a fait exécuter des travaux qui lui ont fourni quantité d'objets dont les plus importants ont été reproduits par les planches dont la brochure est ornée. Les savantes et sagaces dissertations de M. Gasser à propos de ses découvertes méritent d'autant mieux d'attirer l'attention des archéologues que l'auteur s'est toujours montré fort prudent dans ses conclusions.

— La mémoire du conventionnel Lejeune a trouvé en M. Kuscinski un défenseur convaincu. Chacun sait que ce député de la Montagne a eu jusqu'à présent la réputation de s'être amusé férocement à faire passer sous une guillotine en miniature les poules, les poulets et même les fruits servis sur sa table. Mais ce qui est moins connu, c'est que l'accusation qui a créé cette réputation fut portée par les administrateurs du directoire du district de Besançon, en l'an III, lesquels signèrent, au nombre de sept, leur très formelle dénonciation à la Convention, en y joignant, pour la confirmer, un extrait des arrêtés du district et le corps du délit, la petite guillotine elle-même. M. Kuscinski, dans un article inséré dans *la Révolution française* du 14 décembre dernier : *La « Petite Guillotine » du conventionnel Lejeune*, reproduit ces deux documents et leur en oppose plusieurs autres qui les contredisent. Puis il donne un extrait d'une dénonciation anonyme, très circonstanciée, portée contre Lejeune et tendant à montrer ce représentant sous un jour atroce en ce qui concerne la moralité. M. Kuscinski estime que l'auteur de cette pièce « paraît avoir dépassé les bornes de la lâcheté. » Mais ici, la défense qu'il présente nous semble plutôt faible. En somme, il n'est pas inutile de signaler cette notice aux historiens de la Révolution qui seraient tentés d'approfondir la question.

— Après avoir publié dans la *Revue hebdomadaire* son étude biographique et littéraire sur *le Poète Édouard Grenier*, dont nous avons annoncé la mort dans notre précédente livraison (p. 173-174), M. Charles Baille a eu l'excellente idée de la faire tirer à part (Paris, imp. Plon-Nourrit, in-8 de 25 p., avec portrait). M. C. Baille, qui a tout particulièrement connu Édouard Grenier, était on ne peut mieux qualifié pour retracer cette vie si bien remplie. Il a largement mis à contribution *les Souvenirs littéraires*, publiés par le défunt chez l'éditeur Lemerre en 1894, ce qui ne l'a pas empêché d'utiliser nombre de choses que ses relations avec le poète lui avaient fait connaître. Son affection pour celui-ci ne l'a pas aveuglé cependant, et il a su à merveille, dans une langue fort élégante et imagée, faire ressortir les grandes qualités et noter les rares défauts de cette très fine physionomie. Le récit des derniers moments d'Édouard Grenier, mort en bon chrétien, est particulièrement touchant. Heureux les hommes qui, en disparaissant, laissent derrière eux des amis d'un talent capable de les faire revivre avec pareille intensité aux yeux de leurs contemporains et certainement aussi à ceux de la postérité !

Lorraine. — On appelle « croix de Lorraine » une croix à double traverse

qui a reçu également le nom de croix des Grecs, parce que souvent ils la représentent ainsi. Mais, comme l'établit péremptoirement M. Moranvillé dans une courte et substantielle note, parue dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (Tiré à part du t. LXII de ce recueil. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, in-8 de 4 p.), *Il n'y a pas de « croix de Lorraine »*, à proprement parler ; cette croix est celle de la maison d'Anjou, fondée par Louis Ier, frère de Charles V, et la Lorraine n'a fait que l'accepter quand elle s'est trouvée aux mains de ces princes.

NIVERNAIS. — Dans le troisième fascicule du tome IX de la troisième série formant le tome XIXe de la collection du *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts* (Nevers, Mazeron, in-8, paginé 273 à 415, avec 2 planches, nous trouvons d'abord à signaler la fin de l'important travail de M. le chanoine A. Sery sur *l'Abbaye des religieuses bénédictines de Notre-Dame de Nevers*, qui se termine à la page 389. Le reste du fascicule appartient en entier à M. René de Lespinasse qui publie successivement les *Documents nivernais de la collection Duchesne à la Bibliothèque nationale* et une *Chronique* et des *Mélanges pour l'année 1901*.

NORMANDIE. — C'est une publication intéressante que celle des *Mémoires d'Antoine de Bigars, sieur de la Ronde. Relations du bombardement de Dieppe*, publiés par M. A. Héron (Rouen, Cagniard, in-8 de 118 p.; extrait de la 3e série des *Mélanges* publiés par la Société de l'histoire de Normandie). Édités avec le soin le plus minutieux, tirés sur beau papier, ces trois documents originaux rendront les plus grands services à ceux qui veulent connaître l'histoire de la haute Normandie. Les deux récits du bombardement de Dieppe constituent des documents éminemment instructifs. Ce n'est pas, hélas ! d'aujourd'hui, on le voit par cette lecture, que les protestants détestent les ordres religieux, et, mettant la politique au service de leurs rancunes, se montrent intolérants envers eux. Un enseignement ressort de la lecture de ces pièces, c'est que le malheur rend injuste. Bien que les récriminations rétrospectives ne relèvent pas les maisons brûlées et ne réparent pas les ruines privées et publiques, il semble qu'elles aident à supporter le malheur. Les Dieppois bombardés ne se firent pas faute de se rejeter les uns sur les autres la responsabilité d'un désastre qui n'avait d'autre cause que la haine séculaire de l'Angleterre contre la France !

— Nous voudrions voir se multiplier les travaux du genre de celui auquel s'est livré l'auteur de la brochure : *La Propriété foncière du clergé et la vente des biens ecclésiastiques dans la Seine-Inférieure*, par M. Georges Lecarpentier (Rouen, Lestringant, in-8 de 32 p.). Si le dépouillement des archives départementales où se trouve l'historique de cette opération qui finit par un désastre financier, était terminé, il est probable que la conclusion finale serait identique à celle que M. Lecarpentier a été amené à tirer, en ce qui concerne le district de Caudebec, de l'examen des pièces officielles. Dans cette circonscription, la proportion entre la surface du territoire envisagé, et celle des propriétés ecclésiastiques, n'avait rien d'exagéré, et n'atteignait nulle part 10 %. Rien donc ne justifie le reproche d'accaparement sur lequel les promoteurs de la mesure prise par l'Assemblée constituante prétendirent la motiver. Adoptée avec la complicité du clergé séculier, la confiscation, déguisée sous le nom de naturalisation des domaines ecclésiastiques, n'augmenta pas la masse de la petite propriété foncière. Seule la bourgeoisie en profita. Ces faits ressortent d'une exposition raisonnée des chiffres : la méthode adoptée par l'auteur est bonne et conforme aux lois de la critique moderne.

ORLÉANAIS. — Signalons le quarantième volume du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* (Vendôme, imp. Empaytaz, in-8 de 314) qui contient les études ci-après : *Notes sur la bibliothèque municipale et les bibliothécaires*, par M. A. de Trémault; — *Journal de Pierre Bordier de Lancé* (suite et fin), par M. J. Martellière; — *L'Année météorologique en 1900*, par M. E. Nouel; — *Documents historiques sur le Bas-Vendômois*, par M. Eugène Vallée (suite); — *César de Vendôme en Guyenne*, par feu M. Dupré; — *Notice biographique sur M. Jules Chautard*, par M. R. de Saint-Venant; — *Le Testament de Bouchard VII, comte de Vendôme* (1371), par M. R. de Saint-Venant; — *Ernest Nouel, botaniste*, par M. Legué; — *Note sur les sépultures de l'antique nécropole de Naveil*, par M. G. Renault; — *Extrait d'une lettre de Gabriel Damours*, communiqué par M. Rabouin. *Note sur la famille Damours*, par M. A. de Trémault; — *La Municipalité de la Chapelle-Vicomtesse* (1787-1795), par M. R. de Saint-Venant.

POITOU. — Nous recevons le 3e fascicule (in-4, p. 321-480 à 2 col.) du tome III du *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* dont la deuxième édition, entièrement fondue par MM. Beauchet-Filleau, constitue un ouvrage nouveau et un précieux répertoire. Nous y signalerons les notices les plus importantes : FAIRE (LA), FALLOUX, FARRE (LA), FAULCON, FAY (DU), FAYE (LA), FENIEU, FERRAND, FERRÉ, FERRIÈRES, FERROU, FEYDEAU, FILLEAU, FITTE (LA), FLEURY, FONTAINE et FONTAINES, FONTANEAU, FONTENELLE (LA). — Il serait bien à désirer qu'une plus grande activité fût imprimée à la publication de ces fascicules.

PROVENCE. — Voici un nouvel et fort intéressant ouvrage de M. Ludovic Legré. Cet ouvrage ne le cède en rien à ses aînés et tiendra une place très honorable dans cette galerie de *la Botanique en Provence au* XVIe *siècle*, titre général donné par l'auteur à une série d'études sur les botanistes provençaux ou étrangers à la Provence qui se sont livrés à des recherches concernant les plantes de ce pays. Ce nouveau volume est intitulé : *Louis Anguillara, Pierre Belon, Charles de l'Escluse, Antoine Constantin* (Marseille, Aubertin et Relle, in-8 de 195 p.). Il se rapporte à quatre botanistes dont un seulement, Constantin, est d'origine provençale ; mais, tous quatre ont parcouru la terre de Provence et y ont fait de nombreuses et parfois typiques observations. Qu'il nous soit permis d'insister sur le cas d'Antoine Constantin qui, en un patriotique dithyrambe sur la Provence, prétendit que dans ce pays se trouvent toutes les plantes propres à guérir les maladies auxquelles les Provençaux peuvent être sujets ; d'où il concluait, nous apprend M. Legré, à une transformation complète de la pharmaceutique provençale, laquelle, pour bien des médicaments, se trouvait tributaire des pays orientaux. Sa thèse, basée sur cettre croyance que l'Auteur de la nature a toujours placé le remède à côté du mal, est étayée par de nombreux exemples tirés de la Bible. Ces détails ont été mis en lumière dans des pages pénétrantes où d'autres que les érudits botanistes trouveront un régal. Quant à ces derniers, ils y verront l'identification certaine des plantes désignées sous des noms locaux parfois bizarres, souvent déformés, et l'indication des propriétés curatives que leur attribuaient ces vieux adeptes de la *res herbaria* dont la plupart resteraient ignorés si M. Legré n'en avait fait l'objet de ses remarquables travaux.

— Les amateurs d'histoire provençale ne manqueront pas de se procurer l'*Almanach des saints de Provence pour l'année 1902* (15e année), *contenant le calendrier romain et le calendrier provençal* (Marseille, Imp. marseillaise, in-16 de 63 p.). A chaque jour du mois est inscrit d'abord le saint de l'année

liturgique ou, à défaut, un saint pris, à ce même jour, dans le martyrologe romain. Suivent, en caractères antiques et italiques, les saints qui appartiennent à la Provence par leur naissance, leur séjour ou leur mort ; les Vénérables sont marqués au jour de leur mort, seulement à titre d'éphémérides. Puis vient la liste des saints de Provence dont le jour de fête n'est pas déterminé ; enfin de courtes et curieuses notices sont consacrées à saint Arnoux, évêque et patron de Gap (19 septembre), au bienheureux Bernard, abbé de Saint-Victor de Marseille, à saint Pons, abbé de Saint-André de Villeneuve, à saint Sibert, fondateur des hospitaliers de Bonpas, au B. Gérard Tenque, fondateur des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à saint Oldegaire, abbé de Saint-Ruf, à saint Gens ermite, au bienheureux Jean d'Espagne, prieur de Montrieu, à saint Lambert, évêque de Vence, au bienheureux Guillaume d'Aiguebelle.

Quercy. — M. F. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, publie un court mémoire intitulé : *Résistance à la domination anglaise dans le Quercy à la fin de la guerre de Cent ans* (Paris, Impr. nationale, in-8 de 11 p.). Il montre que, dans le Quercy, comme dans d'autres provinces de France, un sentiment hostile à l'occupation anglaise se manifeste. Son récit est tiré d'un mandement de Louis XI, de 1465, conservé en original dans les archives de la famille de Gaulejac, et dont il donne le curieux texte à la fin de son exposé.

Savoie. — Nous venons de recevoir le tome IX de la quatrième série des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie* (Chambéry, Impr. savoisienne, in-8 de CXXIII-606 p., avec 5 portraits). Ce gros volume débute par un très important *Compte-rendu des travaux de l'Académie (novembre 1896-octobre 1900)*, par M. d'Arcollières. Viennent ensuite les travaux suivants dont beaucoup pourront être utilement consultés ailleurs qu'en Savoie : *Le Concours d'histoire et d'archéologie de 1895 suivi du Tableau des lauréats du prix de Loche, à partir de sa fondation*, par M. le chanoine L. Bouchage ; — *Notice nécrologique sur le général Ménabréa, marquis de Val-Doria*, par M. le général Borson ; — *Rapport sur le concours de poésie de 1896 (fondation Guy)*, par M. Ernest Arminjon ; — *Notice nécrologique sur le contre-amiral Victor Arminjon (1850-1897)*, par M. le général Borson ; — *Éloge de Victor Barbier, ancien président de l'Académie de Savoie*, par le même ; — *Éloge de M. le docteur Caffe, par le même ; — Rapport sur le concours d'histoire naturelle (fondation Caffe)*, par M. J. Révil ; — *Rapport sur le concours de poésie de 1898 (fondation Guy)*, par M. Emmanuel Denarié ; — *Station romaine de Lambisco (Les Échelles, Savoie). Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem. Chronologie historique*, par M. A. Perrin ; — *Les Savoyards et l'Église du Saint-Suaire. Rome*, par M. l'abbé Joseph Mailland ; — *Éloge de M. Alexis de Jussieu*, par M. le général Borson ; — *Notice nécrologique sur M. le comte Amédée de Foras*, par M. le comte de Mareschal ; — *Éloge de M. Claudius Blanchard*, par M. François Descottes ; — *La Vie littéraire en Savoie*, par le même ; — *La Peinture alpestre*, par M. Jacques Bourgeois. Notons enfin que ce volume renferme encore deux allocutions et un discours du très actif général Borson.

Alsace. — De la *Revue d'Alsace*, M. l'abbé Louvot, curé de Gray, a extrait *Six lettres de J.-J. Oberlin à Claude-Louis Coste, bibliothécaire de Besançon* (Rixheim, imp. Sutter, in-8 de 12 p.). Fragment de correspondance d'un révolutionnaire repenti à son pareil et ayant trait à des questions de bibliologie, de bibliographie et aussi à des études relatives à des canaux pour la navigation. M. Louvot a fait précéder ces quelques lettres, d'une

notice en partie double sur Oberlin et sur Coste, qui donne certains détails utiles à l'intelligence des lettres qu'il publie.

ALLEMAGNE. — C'est un simple aperçu de l'histoire de la presse, depuis l'invention de l'imprimerie, que nous donne M. Franz H. Quetsch : *Die Entwickelung des Zeitungswesens seit der Mitte des 15. bis zum Ausgang des 19. Jahrhunderts* (Mainz, Mainzer Verlags ans tait und Druckerei A. G., in-8 de 77 p.) ; mais pour être rapide, il n'est point superficiel ni dénué d'intérêt. L'on pense bien que si M. Quetsch remonte à l'invention de l'imprimerie, il ne s'agit pas alors d'une presse périodique, comme elle n'a commencé d'être organisée qu'au XVIIe siècle, mais de ces feuilles volantes donnant au jour le jour les nouvelles capables de frapper le public. Son travail ne comporte pas seulement une sèche nomenclature des journaux parus depuis quatre siècles ; mais il a soin de montrer à ses lecteurs, par quelques exemples typiques, la façon dont le journal était rédigé à telle ou telle époque.

BELGIQUE. — M. Victor Brants, professeur à l'Université de Louvain, s'est appliqué à faire revivre la mémoire des membres de la famille Richardot qui ont joué un rôle plus ou moins important aux Pays-Bas. En 1891, il publiait un premier travail sur *Jehan Richardot*, que nous avons signalé ici même (*Polybiblion*, t. LXV, p. 92). Dans notre dernière livraison (p. 187), nous avons mentionné sa brochure intitulée : *Un Ministre belge au XVIIe siècle, Jean Richardot, chef-président du Conseil privé des Pays-Bas, 1597-1609*. Aujourd'hui, il convient de présenter à nos lecteurs les *Notes et documents* que nous donne M. V. Brants sur *Jean Richardot, évêque d'Arras, archevêque de Cambrai* († 1614) (Louvain, Ch. Peeters, in-8 de 49 p. Extrait des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, t. XXIX). Ce prélat fut d'abord, très jeune, nommé conseiller maître des requêtes du Conseil privé des Pays-Bas, dont son père était chef-président. Un peu plus tard, il était chargé de représenter à Rome les mêmes Pays-Bas. Devenu évêque d'Arras, il fut enfin pourvu de l'archevêché de Cambrai, et c'est dans cette ville qu'il mourut, en février 1614. Les documents que publie M. Brants, tous en latin, sont relatifs aux nominations de Jean Richardot, aux deux sièges épiscopaux qu'il occupa successivement et aussi à l'état de l'archidiocèse de Cambrai en 1609.

ITALIE. — La direction de l'excellent *Bollettino storico bibliografico subalpino* et l'organisation des congrès historiques subalpins ne contentent pas suffisamment l'activité de M. Gabotto et il trouve encore le temps de publier soit dans ledit *Bollettino*, soit dans le *Piccolo Archivio storico dell' antico marchesato di Saluzzo* qu'a fondé son élève M. Chiattone, soit dans les comptes rendus de l'Académie de Turin, une série de précieuses monographies presque toujours fondées sur des documents inédits et des fouilles d'archives. Nous nous bornons à signaler ici et à analyser brièvement quelques-unes de ces publications récentes, dans l'ordre chronologique des matières qu'elles traitent. — *Una carta inedita di Romanisio del 1063* (in-8 de 4 p., extrait du *Boll. subalpino*, 1900), retrouvée à Turin à l'Archivio di Stato, *paesi par A e B* : c'est un contrat de vente entre personnages inconnus, intéressant surtout à cause de la rareté des chartes et documents relatifs à ce lieu célèbre de Romanisio qui n'existe plus aujourd'hui. — *L'Avvenimento di Giocomo di Acaia fino alla pace cogli Angioini* (25 sept. 1334-10 sept. 1335) *secondo nuovi documenti* (in-8, Pinerolo, tip. soc. 1902). Intéressants détails sur l'enfance et la jeunesse de ce prince, et sur la première année de son règne, où les malheurs se succédèrent d'une

manière quasi symbolique. L'auteur montre bien comment la paix de 1311 eut pour conséquence de changer de fond en comble la politique des Acaia qui s'allièrent aux Angevins de Provence, d'ailleurs à leur grand dommage, mais ensuite pour recueillir une partie de leur héritage (Turin, Arch. di Stato, Arch. Camerale, surtout les comptes des châteaux, Conti Castelli.) — *La Questione dei fuorusciti di Chieri* (1337-1354) (Turin, in-8 de 27 p. ; extrait de l'*Acad. R. delle scienze di Torino*). En 1337, le parti populaire expulsa de Chieri les nobles trop tumultueux et refusant de se soumettre aux règlements municipaux; mais cette expulsion fut le signal d'une longue guerre que la commune ne put soutenir qu'en se soumettant d'abord aux Anjou, puis à la maison de Savoie : et l'appui de ces maisons princières n'empêcha pas que le peuple dût finir par rouvrir les portes de la patrie aux exilés : ce qui provoqua une nouvelle série de désordres civils et d'interventions étrangères qui ruinèrent la ville dès le commencement du XIVe siècle. — *La Guerra del conte Verde contro i marchesi di Saluzzo e di Monferatto nel 1363* (Saluces, in-8 de 47 p. Extrait du *Piccolo Archivio... di Salusso*). M. Gabotto reprend ici en détail un épisode de son livre *l'Eta del conte Verde in Piemonte* (Turin 1895), livre qu'il a presque refait pour la période 1359-1363 en une série d'autres monographies. De nouveaux documents lui permettent de raconter d'une façon définitive la guerre faite en 1363 par le comte Vert contre les marquis de Saluces et de Montferrat, qui fut désastreuse pour Saluces et détermina sa réduction à la vassalité de la Savoie. — *L'Arte della Lana in in Ivrea nei secoli* XIV *e* XV (in-8 de 22 p. Extrait des *C. R. de l'Académie des sciences de Turin*. Turin, Clausen). Curieuse étude sur la corporation des fabricants de lainages à Ivrée, d'après les livres statuaires d'Ivrée, avec d'utiles comparaisons avec les « arti di Lana » des autres villes du Piémont, où cette industrie a toujours été florissante dès le moyen âge. Les articles les plus importants de ces statuts sont publiés par M. Gabotto.— *Due Statuti di Compagnie religiose del secolo XVI* (in-8 de 12 p. Extrait du *Bollett.subalpino*). M. Gabotto remarque que, dans le grand mouvement classique païen et sceptique de la Renaissance, on peut constater des manifestations non discutables de l'idéalisme religieux le plus orthodoxe. Preuve en soit, après celles apportées par Pastor, l'existence des statuts de deux compagnies religieuses florissant à Moncalieri au milieu du XVIe siècle, *Ordinamenti della sancta Compagnia della Conceptione*, *Capitoli ordinati all'honor e Gloria del Glor. Sacramento*. M. Gabotto publie ces deux textes conservés dans les archives de Moncalieri. — *Lettere inedite di Silvio Pellico a Carlo Muletti* (Saluzzo, in-8 de 12 p., *Piccolo Archivio... di Salusso*. Trois lettres adressées par le prisonnier du Spielberg à Carlo Muletti, l'éditeur des *Memorie storico-diplomatiche.. di Salusso*, œuvre de son père Delfino Muletti ; elles permettent de préciser et de rectifier quelques détails de la biographie et certains traits du caractère de Silvio Pellico. M. Gabotto en mentionne d'autres du même Pellico au même Muletti, qu'il ne publie pas, car elles n'attestent que l'affaiblissement intellectuel de leur auteur. Celles-ci sont enrichies d'un abondant commentaire.

ÉTATS-UNIS. — Pour tous ceux qui s'occupent de la bibliographie des périodiques, voici un recueil très précieux ; il a trait aux journaux et aux revues publiés dans les différents États de l'Union américaine jusqu'à la fin du XIXe siècle, et a été établi à la Bibliothèque du Congrès, à Washington, sous la direction du conservateur de la section des périodiques, M. Allan B. Slauson (Library of Congress ; periodical Division. *A check List of American Newspapers in the Library of Congress*, compiled under the direction of

Allan B. Slauson. Washington, Government Printing Office, 1901, in-4 de 292 p.). Cette bibliographie se compose de deux parties ; dans la première, journaux et périodiques sont classés dans l'ordre alphabétique des différents États de l'Union, et dans chaque État, dans l'ordre alphabétique du lieu de publication ; les renseignements relatifs à la périodicité, aux dates d'origine et de disparition, au caractère politique ou autre de la publication y sont fournis sous une forme très brève, mais suffisante (p. 11-220). La seconde partie (p. 221-292) se compose de deux excellentes tables alphabétiques : celle des titres des périodiques (p. 221-282) et celle des villes qui les ont fait ou les font encore paraître.

— Dans sa brochure : *Shakespearean Notes and new Readings* (New York-Industrial Publication Company, petit in-8 de 34 p.), M. John Phin propose trois corrections au texte courant de Shakespeare et des interprétations nouvelles de quelques passages obscurs. Les unes et les autres sont bien arbitraires, quoiqu'on puisse en juger une ou deux assez ingénieuses. Le dernier article nous paraît le meilleur ; l'auteur s'y appuie sur un passage de Shakespeare pour chercher l'origine de l'expression *sixpenny nail*.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Le Credo expliqué, ou Exposition de la doctrine catholique*, par le R. P. A. Devine ; trad. par l'abbé C. Maillet (in-12, Avignon, Aubanel). — *Vie de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et Corédemptrice des hommes*, par le P. H. Saintrain (in-12, Casterman). — *Jésus avec nous et ses adorateurs modèles, simples entretiens*, par le R. P. Pica (in-12, Casterman). — *La Vie du cœur et l'Évangile*, par l'abbé Edélin (in-12, Bloud). — *Avant et après la communion*, par l'abbé P. Lejeune (in-12, Lethielleux). — *Des Appositions et des levées de scellés*, par A. d'Hooghe (in-8, Chevalier-Marescq). — *Table générale du journal des tribunaux de commerce*, par R. Dufraisse (in-8, Chevalier-Marescq). — *La Logique chez l'enfant et sa culture. Étude de psychologie appliquée*, par F. Queyrat (in-12, Alcan). — *Les Caractères*, par F. Paulhan (in-8, Alcan). — *Psychologie du rire*, par L. Dugas (in-12, Alcan). — *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain. La nation, la patrie, l'État, la religion*, par E. Boutmy (in-12, Colin). — *La Métaphysique de Hermann Lotze, ou la Philosophie des actions et des réactions réciproques*, par H. Schoen (in-8, Fischbacher). — *Du beau. Essai sur l'origine et l'évolution du sentiment esthétique*, par L. Bray (in-8, Alcan). — *Pestalozzi et l'Éducation populaire moderne*, par A. Pinloche (in-12, Alcan). — « *Unto this last.* » *Quatre essais sur les premiers principes d'économie politique*, par J. Ruskin (in-12, Beauchesne). — *Le Contrat de travail. Le Rôle des syndicats professionnels*, par P. Bureau (in-8 cart., Alcan). — *L'Œuvre de Millerand. Un Ministre socialiste (juin 1899-janvier 1902)*, par A. Lavy (in-12, Société nouvelle de librairie et d'édition, G. Bellais). — *Tolstoï et les Doukhobors ;* trad. du russe par J. W. Bienstock (in-12, Stock). — *Les Limites de la biologie*, par J. Grasset (in-12, Alcan). — *Nouvelles Observations sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*, par T. Flournoy (in-8, Alcan). — *La Magie moderne, ou l'Hypnotisme de nos jours*, par le R. P. P.-M. Rolfi ; trad. par l'abbé H. Dorangeon (in-12, Téqui). — *Les Cerfs-volants*, par J. Lecornu (in-8, Nony). — *Dernière Gerbe*, par V. Hugo (in-8, Calmann-Lévy). — *Pèlerinages*, par L. Depont (in-12, Lemerre). — *La Terre du passé*, par A. Le Braz (in-12, Calmann-Lévy). — *Terres maudites. La Barraca*, par V. Blasco Ibáñez ; trad. par G. Hérelle (in-12, Calmann-Lévy). — *Et l'Amour vint*, par G. de Peyrebrune (in-12, Lemerre). — *Contes chrétiens*, par T. de Wyzewa (in-12, Perrin). — *L'Épave*, par E. Estaunié (in-12, Perrin). — *Destinée d'amour*, par G. Mareschal de Bièvre (in-12, Plon-Nourrit). — *Qui m'aime me suive*, par H.

Besançon (in-12, Plon-Nourrit). — *Avocates*, par B. Steller (in-12, Soc. d'éditions scientifiques et littéraires). — *Luce Magali*, par J. Madeline (in-12, Dujarric). — *Un Volontaire français au Transvaal*, par R. Montis (gr. in-8, Abbeville, Paillart). — *Cours de littérature celtique*, par H. d'Arbois de Jubainville. T. XII (in-8, Fontemoing). — *Les Satires de Juvénal traduites en prose versifiée avec des notes explicatives*, par L. Berrier (2 vol. in-8, Leroux). — *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, par P. Monceaux (2 vol. in-8, Leroux). — *Les Époques de la pensée de Pascal*, par G. Michaut (in-12, Fontemoing). — *Rollin, sa vie, ses œuvres et l'Université de son temps*, par H. Ferté (in-8, Hachette). — *Fénelon, directeur de conscience*, par l'abbé M. Cagnac (in-8, Poussielgue). — *André Chénier critique et critiqué*, par P. Glachant (in-12, Lemerre). — *Voyages en tous pays. Au pays bleu (Provence)*, par A. Grébauval (in-8, Combet). — *Les Derniers Jours de Pékin*, par P. Loti (in-12, Calmann-Lévy). — *Les Martyrs. Les Temps néroniens et le deuxième siècle*, par le R. P. Dom H. Leclercq (petit in-8, Oudin). — *Sainte Agnès dans la légende et dans l'histoire*, par L. de Kerval (in-8, Vanves, 16, route de Clamart). — *Saint Bruno, fondateur de l'ordre des chartreux. Son action et son œuvre*, par l'abbé M.-M. Gorse (in-8, Téqui). — « *Les Saints.* » *Saint Gaëtan (1480-1547)*, par R. de Maulde la Clavière (in-12, Lecoffre). — *Histoire des Petites Sœurs des Pauvres*, par l'abbé A. Leroy (in-8, Poussielgue). — *Journal intime de Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans*, extraits recueillis et publiés par L. Branchereau (in-12, Téqui). — *Histoire générale du* IVe *siècle à nos jours*, par E. Lavisse et A. Rambaud, tomes X, XI, XII (3 vol. in-8, A. Colin). — *La Diplomatie carolingienne. Du Traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve*, par J. Calmette (in-8, Bouillon). — *Documents sur la Ligue en Bretagne. Correspondance du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, publiée par G. de Carné (2 vol. in-4, Rennes, Plihon et Hervé). — *Les Pouvoirs des intendants sous Louis XIV particulièrement dans les pays d'élections de 1661 à 1715*, par C. Godard (in-8, Larose). — *Répertoire historique et biographique de la « Gazette de France » depuis l'origine jusqu'à la Révolution* (in-4, Leclerc). — *1795-1796. Charette et la Guerre de Vendée*, par R. Bittard des Portes (in-8, Émile-Paul). — *Mes Souvenirs*. T. II. *La Guerre de Crimée et la Cour de Napoléon III*, par le comte de Reiset (in-8, Plon-Nourrit). — *Le Ministère de la guerre sous la Commune*, par le gal Bourelly (in-12, Combet). — *La Congrégation du Grand-Orient et les Congrégations à la Chambre française en 1901*, par Un patriote (in-12, Maison de la Bonne Presse). — *Morts ou vivants? Suppression et survivance de la Compagnie de Jésus*, par J. Clavé (petit in-8, Oudin). — *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély*, par G. Musset (in-8, Picard et fils). — *Sous le Danebrog. Souvenirs de la vie militaire en Danemark, 1896-1899*, par J. d'Orléans, duc de Guise (in-12, Calmann-Lévy). — *La Dernière des Romanov. Élisabeth Ire, impératrice de Russie, 1741-1762*, par K. Waliszewski (in-8, Plon-Nourrit). — *Les Sultans ottomans*, par Halil Ganem. T. II (in-8, Chevalier-Marescq). — *Madame Récamier*, par J. Turquan (in-12, Tallandier). — *Victor Hugo par le bibelot, le populaire, l'annonce, la chanson*, par P. Beuve et H. Daragon (petit in-8, Daragon). — *Victor Hugo. Souvenirs intimes*, par J. Claretie (in-12, Librairie Molière).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

ROMANS PSYCHOLOGIQUES. — 1. *Les Ruines en fleurs*, par GUY CHANTEPLEURE. Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-12 de 262 p., 3 fr. 50. — 2. *La Mamselka*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, Plon-Nourrit, 1902, in-12 de 288 p., 3 fr. 50. — 3. *Maman Claudie*, par LOUIS BOULÉ. Paris, Lemerre, 1902, in-12 de 310 p., 3 fr. 50. — 4. *Le Dernier Amant*, par PIERRE GUÉDY. Paris, Per Lam, 1902, in-16 de 250 p., 3 fr. 50. — 5. *Vain Amour*, par JACQUES TRÈVE. Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-12 de 316 p., 3 fr. 50. — 6. *Cigale*, par JULIEN REYNE. Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-12 de 289 p., 3 fr. 50. — 7. *La Chesnardière*, par LÉON DE TINSEAU. Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-12 de 345 p., 3 fr. 50. — 8. *Monique*, par PAUL BOURGET. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-12 de 328 p., 3 fr. 50. — 9. *L'Accusateur imprévu*, par ÉMILIO DE MARCHI; traduit de l'italien par H. DECLERMONT. Paris, Hachette, 1902, in-12 de 265 p., 1 fr. — 10. *Le Vœu de Béatrice*, par Mme OCTAVE FEUILLET. Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-12 de 290 p., 3 fr. 50.

ROMANS DE MOEURS. — 11. *Souvenirs d'une doctoresse*, par le Dr PIERRE BOYER. Paris, Flammarion, 1902, in-12 de 387 p., 3 fr. 50. — 12. *Le Bonheur d'être deux*, par PAUL MATHIEX. Paris, Chamuel, 1902, in-18 de 315 p., 3 fr. 50. — 13. *Luce Magali*, par JEAN MADELINE. Paris, Dujarric, 1902, in-18 de 330 p., 3 fr. 50. — 14. *Mariage de convenance*, par MYRRHIS. Paris, Société d'éditions scientifiques et littéraires, 1902, in-18 de 202 p., 3 fr. 50. — 15. *Difficile Devoir...*, par MASSON-FORESTIER. Paris, Perrin, 1902, in-18 de 388 p., 3 fr. 50. — 16. *Le Docteur Phobos*, par PIERRE SUAU. Paris, Oudin, 1902, in-16 de 181 p., 3 fr. — 17. *Mariages d'aujourd'hui*, par Mme LESCOT. Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-18 de 332 p., 3 fr. 50. — 18. *Un Duel*, par ANTON TCHEKHOF; traduit du russe par HENRI CHIROL. Paris, Perrin, 1902, in-18 de 251 p., 3 fr. 50.

ROMANS HISTORIQUES. — 19. *La Résurrection des dieux*, par DIMITRI MEREIKOWSKY; traduit du russe par PERSKY. Paris, Perrin, 1902, in-12 de 492 p., 3 fr. 50. — 20. *Le Roman de Léonard de Vinci*, par le même; traduction par JACQUES SORRÈZE. Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-12 de 718 p., 3 fr. 50. — 21. *Chrétienne*, par J. KRASZEWSKI; traduit du polonais par DE BROEKERE et le comte FLEURY. Paris, Édition du « Carnet », 1902, in-16 de 288 p., illustré, 3 fr. 50.

ROMANS PSYCHOLOGIQUES. — 1. — On sait le peu de valeur que nous attachons à cette rubrique; pour le rappeler, commençons par un roman qui est romanesque plutôt que psychologique : *Les Ruines en fleurs*. C'est le conte de *la Belle au Bois dormant*, mis dans un cadre historique..., pardon ! dans un cadre moins préhistorique. La scène se passe au commencement du XIXe siècle, un certain nombre d'années après la Terreur et l'émigration. La toile se lève sur un château en ruines ; c'est la nuit ; le tonnerre gronde, la pluie crépite. Un voyageur beau, jeune, élégant, apparaît sous les arbres du parc; il se réfugie dans le manoir démantelé, il erre à travers les corridors, cherchant une place qui soit à l'abri de la tempête. Une porte cède sous sa main, il entre dans une pièce, et, ô merveille ! il y aperçoit, étendue sur un lit de repos, une jeune fille « belle comme le jour. » Est-elle endormie ? Est-elle morte ? Il s'approche pour s'en assurer ; elle s'éveille et s'écrie

en l'apercevant : « C'est lui! c'est lui! » Lui, c'est le Prince Charmant dont elle rêvait dans l'étrange prison où elle vit, enfermée avec de grands-parents qui s'y sont cloîtrés avec elle depuis la Terreur, depuis le jour où, pour échapper à la fureur des paysans et aux recherches des commissaires de la Convention, ils ont fait courir le bruit qu'ils avaient émigré. Un vieux serviteur les protège, assure leur incognito, pourvoit à leur entretien; ils dorment le jour et veillent la nuit. En ce moment ils font une partie de trictrac. Le jeune homme se présente, on l'accueille « avec les manières de l'ancienne cour », comme on dit dans les féeries; il cause, il plaît, il ravit, et il épousera la Belle au Château dormant. Il l'épousera d'autant plus qu'il est, sans s'en douter, l'unique héritier du château, le cousin de la Belle, le détenteur d'un secret qui doit lui livrer tous les trésors enfermés dans une cave; ce secret, il le porte inscrit dans le chaton de sa bague... « Sonnez, sonnez, sonnez, cors et musettes! » Même sans la musique de Boieldieu, ce livret d'opéra-comique est intéressant, d'un rococo délicieux et d'une poésie à ravir les enfants de quinze ans!

2. — *La Mamselka* est un mélodrame à l'usage encore des jeunes personnes, de celles qui aiment à se donner chair de poule. C'est l'histoire d'une institutrice empoisonneuse, un monstre que rien n'excuse, car son crime, qui devient un crime passionnel, avait commencé par être inspiré par la seule cupidité. Elle veut tuer son élève, pupille d'une princesse russe, pour se mettre à son lieu et place, pour être riche, pour être indépendante. Et elle lui verse goutte à goutte le poison. Sa victime, envoyée à Vichy, en revient guérie, et accompagnée de son guérisseur, un médecin français qui s'est épris de sa cliente. Mais l'horrible mégère recommence son œuvre de mort, avec d'autant plus de hâte et de férocité qu'elle a soudain conçu le projet de remplacer la malheureuse Anionta, non seulement dans le cœur et dans la fortune de la princesse, mais encore dans le cœur du médecin. — Pour une furie, c'est une furie! — Une vieille bonne soupçonne et bientôt découvre ses manœuvres et l'oblige à avaler un dernier verre de poison qui devait emporter Anionta; c'est la Mamselka qui est emportée! « Au pécheur, Dieu soit propice! » Même sans la musique d'Halévy, ce livret de mélo est intéressant. — Mme Gréville y a retrouvé ses meilleures qualités de conteuse.

3. — Jean Fleuri, l'enfant de père et mère inconnus, raconte sa vie et la vie de sa mère adoptive, qu'il appelait *Maman Claudie*. C'était une charmante et fine et vaillante villageoise; elle épousa un ivrogne; elle fut très malheureuse. Pour connaître quelque chose des joies de la maternité, elle adopta un « enfant trouvé », qu'elle alla chercher à un hôpital voisin; elle le garda auprès d'elle jusqu'au jour où elle dut l'envoyer dans un petit séminaire de la ville voisine; elle développa

en lui la tendresse et la finesse de l'âme, ou peut-être lui communiqua sa propre tendresse et sa propre finesse. Elle l'appella *Fleuri*, parce qu'un jour il était rentré du jardin avec une brassée de fleurs, tel un bouquet vivant, — et Jean est resté fleuri, fleuri de sentiments, fleuri de style. — Cette auto-biographie est une sorte de poème en prose, d'une grâce mélancolique un peu voulue et appliquée, mais pénétrante tout de même. Son récit, très peu mouvementé, sans incidents dramatiques, plein de détails épisodiques, dont un (la *Veillée* au village) n'a pas moins de cinquante pages, se termine à la mort de *Maman Claudie*, qui a eu la joie d'apprendre que son Jean venait d'être nommé officier au Tonkin, mais qui n'a pas eu celle de pouvoir l'embrasser une dernière fois.

4. — *Le Dernier Amant* est l'histoire d'une jeune fille qui tourne mal. L'auteur a voulu y mettre de la poésie et de l'observation, de l'idéalisme et du réalisme, — de l'idéalisme qui va jusqu'à la romance sentimentale, du réalisme qui va jusqu'à la pornographie. Il a réussi à faire une œuvre longue, vague, ennuyeuse. On ne voit pas très bien pourquoi Mlle Blanche, qui aime M. François, refuse de l'épouser, s'en va « dans la grande ville » courir les aventures, y devient une « Dame aux Camélias, » tombe aux pires et aux plus ignobles commerces, et finalement revient à M. François pour mourir entre ses bras. — Le sujet n'était pourtant pas tellement nouveau, qu'il exigeât de grands efforts de psychologie ! — Mais si l'âme de Mlle Blanche reste une énigme, — vulgaire et peu intéressante, — sa figure et ses toilettes nous sont montrées abondamment dans une série d'illustrations photographiées d'un style plus clair que celui de la « narration, » mais aussi « distingué : » même vulgarité prétentieuse.

5. — *Vain Amour* nous peint un état d'âme bien pénible, c'est à savoir la volonté d'aimer et l'impuissance à aimer ! — C'est la deux ou trois centième peinture de ce genre dont la mention figure dans nos catalogues trimestriels. Celle-ci se distingue des précédentes par l'application et le sérieux quasi tragique du peintre, et par le peu d'intérêt de l'anecdote qui lui sert de prétexte. — Une jeune fille aime un homme qui a déjà une liaison ancienne ; l'homme finit par se sentir attiré vers cette tendresse nouvelle et délié de l'ancienne. Ils essaient de se rapprocher ; mais l'ombre de l'autre se dresse entre eux et les sépare implacablement. En vain ils font de belles phrases et de grands gestes, en vain parlent-ils de « première communion » et d' « extase divine ; » ils restent chacun au pôle opposé du courant électrique, sans pouvoir se « comprendre. » Ah ! terrible souffrance ! mortel supplice ! si terrible, si mortel, que le jeune homme s'y soustrait par la fuite (en compagnie de l'ancienne), et la jeune fille, par le réchaud à charbon. « Lente, recueillie et lente, » elle l'allume « et retourne à l'essence éternelle et à l'universalité. » — Trémolo à l'orchestre !

6. — *Cigale* était une jeune fille « charmante, charmante, charmante; » et c'est elle qui se donna ce nom de *Cigale*, parce qu'elle trouva je ne sais quelle conformité entre sa destinée et celle de cet insecte hémiptère, lequel, paraît-il, passe par trois phases bien distinctes : il chante l'été, s'endort et meurt l'hiver, et renaît au printemps. La jeune fille, devinant tout de suite l'avenir, comprend qu'elle va traverser trois phases pareilles ; elle commence par chanter, c'est-à-dire par être la plus gaie, la plus rieuse, la plus mutine, la plus aimable et aussi la plus honnête des enfants de son âge ; elle confie ses joies à son amie dans une série de lettres remplies de détails sur son chien, son chat, sa bicyclette, son grand-père, sa vieille bonne et enfin sur un jeune homme inconnu qui avait oublié son album dans les bois. — S'emparer de cet album et y gribouiller quelques lignes, quel bonheur pour la jeune espiègle ! Mais quelle confusion quand elle rencontre, à son premier bal, le propriétaire de l'album ! Et quel ennui, quel chagrin, quand elle apprend que ce jeune homme était déjà aimé par l'amie confidente de son espièglerie ! C'est alors que nous entrons dans la deuxième phase, celle où la pauvre Cigale ne chante plus, ne vole plus parmi les branches des bois, mais se terre dans son intérieur et attend ! Elle attend quoi ? Que son amie ait épousé l'homme à l'album, dont l'image adorée s'est fixée dans son petit cœur. — Mais voici que la troisième phase arrive à l'improviste : l'amie n'épouse pas, l'homme à l'album reparaît, c'est la Cigale qui épouse ! Morale : Il est dangereux pour les petites filles d'écrire sur les albums d'un inconnu !

7. — *La Chesnardière* m'a laissé le souvenir d'une des meilleures heures passées à dépouiller le « paquet » de ce trimestre ; M. de Tinseau s'y montre toujours l'homme de bonne compagnie, le conteur délicieux, humoristique, impertinent, précieux avec rondeur et gaulois avec finesse, que j'ai si souvent essayé de caractériser, sans jamais parvenir à me satisfaire, ni peut-être à le satisfaire. — Mais au moment d'analyser son récit, j'éprouve le même embarras que par le passé ; je me trouve en présence de deux ou trois « histoires » chacune charmante, prise à part, mais dont la réunion ne donne pas cette impression d'unité à laquelle les pédants tiennent tant. Le jour où M. de Tinseau consentira à être un peu plus pédant, il y perdra peut-être un peu de son charme, mais il y gagnera que « les pédants » pourront plus facilement l'analyser. — Voici d'ailleurs les histoires de *la Chesnardière*. 1° Histoire de M. Dubois-Launay, ancien préfet de l'Empire, de Mme Dubois-Launay et de leur fille Simone, une ambitieuse d'esprit froid et de tempérament ardent. 2° Histoire du ménage de Simone, devenue comtesse de Baralys, et du comte Adéhaume de Baralys ; — histoire pailletée de jolis sous-entendus grivois, comme s'en permettent encore nos « hommes du monde. » — Simone devient mère de

trois enfants ; son mari la trompe ; elle prend la résolution de se venger, elle se venge abondamment. — 3° Histoire des trois enfants Barelys : Roger et ses petites amies du régiment ; Lucinde et son mari, M. Dubois-Arcan ; Julienne et son voisin, Gustave de Potrel. Idylle exquise, délicieuse, pure, spirituelle, émouvante entre les deux jeunes gens. — 4° Histoire de Lopriac, l'Asiatique millionnaire ; il vient demander la main de Lucienne, il l'obtient, grâce à une méprise des deux cœurs ci-dessus nommés, il va épouser, lorsque éclate une 5me histoire, celle de la déjà nommée Simone de Baralys avec le capitaine Courtalain, un des instruments de sa longue vengeance contre le volage et grisonnant Adéhaume. Les Lopriac et les Asiatiques ne plaisantent pas avec des histoires de ce genre : Julienne est abandonnée à la veille du mariage, de dont elle est ravie, mais Gustave ne l'est pas moins, et vous devinez que cette tragédie, les ayant aidés l'un et l'autre à voir clair dans leur cœur, leur douloureuse méprise est dissipée et leur idylle prend fin — ou se continue par le mariage. — Et de toute cette longue, copieuse, mais non confuse monographie, qui pourrait être intitulée : « Une famille sous le second Empire et sous la troisième République », cet épisode de Julienne et de Gustave se détache comme une fine et délicate tige de tubéreuse du milieu d'un bouquet volumineux.

8. — Vous devinez ce que peut devenir un fait-divers, quand c'est M. Paul Bourget qui le raconte ; *Monique* est un fait-divers élevé jusqu'à l'œuvre d'art. Une enfant trouvée, recueillie dans la boutique de l'ébéniste Franquetot, y a grandi en grâce, en beauté, en vertu, au point d'exciter les fureurs jalouses de l'autre fille de son père adoptif. Elle est accusée d'un vol ; tout de suite elle devine que l'auteur du vol c'est l'autre, celle qui se fait son accusatrice ; elle pourrait se disculper ; mais sa justification coûterait trop cher à son bienfaiteur, elle le ferait rougir de sa vraie fille. Et c'est pourquoi elle se laisse accuser, elle se laisse chasser et continue à se taire obstinément, — jusqu'au jour où la vérité est découverte et Monique glorifiée. — Comment et pourquoi l'âme de Monique est un « vase d'élection » de la plus fine argile, comment et pourquoi l'âme de sa compagne est plus grossière, et comment et pourquoi l'ouvrier Franquetot est une sorte de gentilhomme en blouse, et sa femme une cuisinière aux mains rudes mais au cœur droit, c'est ce que ne pouvait pas manquer de nous expliquer le plus expert de nos romanciers psychologues. Il l'explique donc longuement et minutieusement ; le « disséqueur » ordinaire des âmes aristocratiques s'est attardé dans ce milieu « ouvrier », et y a déployé tout son talent et tous ses instruments de chirurgie psychique. Il est vrai que Franquetot est un ébéniste d'art, restaurateur de vieux meubles ; il a le culte du style Louis XV

et le culte de l'honneur, « cette autre antiquité, » comme disent les misanthropes modernes ; et c'est pourquoi il avait des titres spéciaux à être disséqué par notre premier et notre plus élégant « scalpel. » — Le volume où se trouve l'histoire de Monique contient cinq autres nouvelles, dont celle qui est intitulée : *Les Gestes*, nous ramène dans les milieux plus familiers à l'auteur et nous expose un cas véritablement digne de la plus aiguë et de la plus fine analyse. C'est une « dame du monde » une veuve, qui a constaté chez sa fille le plus complet désaccord entre les sentiments intérieurs et l'attitude extérieure ; l'âme est sèche, et égoïste, les gestes sont aimables et généreux. Tel était son père, et la veuve n'a pas oublié tout ce qu'elle en a souffert. C'est de lui que l'enfant tient ce manque absolu de sincérité et d'ingénuité, cet art à jouer le personnage qu'elle veut être et qu'elle n'est pas. Elle excelle à dire le mot qu'on attend, et qu'elle ne pense pas, à se montrer compatissante, tout en restant impassible, troublée et rougissante au moment où elle est le plus calme et le plus froidement calculatrice. Bref, c'est une comédienne qui a les « gestes » d'une âme et qui n'a pas d'âme. Elle apparaît aux yeux de sa mère comme une monstrueuse exception, en quoi « la dame du monde » montre peut-être quelque naïveté ; c'est elle qui est l'ingénue ! Elle l'est au point de refuser pour sa fille un mariage des plus avantageux ; elle veut épargner à un honnête garçon les épreuves qu'elle-même a dû supporter et dont elle saigne encore. Ce n'est pas sans hésitation, ni même sans douleur qu'elle se décide à ce sacrifice, mais elle le fait. Bravement elle immole sa fille à celui qui aurait pu être son gendre ; elle est une mère féroce, pour ne pas être une belle-mère cruelle. Oh ! l'admirable, oh ! la rare « femme du monde ! » N'allez pas croire d'ailleurs, parce que j'en parle avec trop peu de déférence, que son histoire n'est pas intéressante ! Elle l'est plus que celle de Monique, qui est déjà si émouvante ! Mais quoi ? elle est racontée avec des « gestes » que je ne puis pas prendre au sérieux, tant ils sont sérieux eux-mêmes, et onctueux et solennels ! les gestes d'un pontife plutôt que d'un romancier ! Or, les pontifes, ceux du « temple du Goût, » me font toujours rire ! Pardonnez cette irrévérence, dont je sens moi-même, croyez-le bien, toute l'impiété sacrilège !

9. — L'auteur de *l'Accusateur imprévu* ne pontifie pas. Il est vrai qu'il nous présente une âme beaucoup moins « distinguée » que celles du précédent numéro, puisque c'est une âme d'assassin, d'ailleurs homme du monde et même baron. Mais quel vilain homme ! Un joueur et un viveur ! Ruiné, à bout de ressources et d'expédients, il imagine de tuer et de voler un de ses créanciers, un vieil abbé maniaque et avare qui portait toujours sur lui une fortune. Il exécute son plan avec le sang-froid d'un professionnel ; il attire l'abbé dans une de ses propriétés abandonnées, l'assomme et l'enterre dans une citerne vide qu'il

remplit de terre. Le coup admirablement préparé n'avait pas eu de témoin, et déjà le meurtrier jouissait des fruits de son crime, reparaissait dans les cercles de Naples et y reprenait son rôle de beau joueur et d'homme à bonnes fortunes, lorsqu'un journal tombé sous ses yeux par hasard, lui apprend qu'on a découvert le chapeau du vieil abbé disparu. Du coup, le gentilhomme se trouble : il se demande comment ce chapeau a pu reparaître aux yeux, puisque celui qui le portait est caché sous un mètre de terre. Il se transporte sur « le lieu du crime, » et là, brusquement, il se souvient, il revoit le chapeau tombant de la tête de sa victime, au moment de l'attentat, et emporté par un coup de vent contre un mur de l'enclos, où il l'oublia. Comment et par qui a-t-il été retrouvé? Sur quelle « piste » cette découverte a-t-elle lancé la police? Qui soupçonne-t-elle? Il cherche, il court, il s'agite, il en fait tant qu'il se trahit, et que son ami intime, le procureur du Roi, est obligé de l'arrêter, au moment où ils allaient faire ensemble une partie fine. Ce récit, qui pourrait n'être qu'un feuilleton judiciaire, est une véritable œuvre d'art; la composition en est des plus habiles, et la « psychologie, » en est très fine, quoique s'exerçant sur une matière facile et un peu grosse. L'auteur ne veut d'ailleurs pas s'en faire accroire; il garde toujours un ton aisé, et même humoristique; il a l'air de jouer avec son sujet, et de vouloir cacher le patient et délicat travail qu'il a dû y apporter. On dirait du Gaboriau revu par Sterne.

10. — *Le Vœu de Béatrice* est un cas de conscience théologique et romanesque. Béatrice avait fait le vœu de renoncer à Gontran! Pourquoi? Pour obtenir de Dieu la guérison de sa mère aveugle. Mais Gontran (je ne suis pas sûr qu'il s'appelle Gontran) à qui elle avait promis d'être sa femme, et qui a reçu une blessure mortelle (pendant la guerre de 1870), exige, avant de mourir, que sa fiancée tienne sa promesse et l'épouse *in extremis*. Que faire? Faut-il céder, faut-il résister à l'exigence d'un mourant? Un évêque consulté, répond : « Cédez, mon enfant. » Elle cède, et le mariage (vous vous y attendiez), guérit le moribond; il fait plus, il guérit la mère de Béatrice, la joie lui rend la vue! — La question du vœu réservée (l'orthodoxie de l'auteur m'ayant paru peu sûre dans une œuvre précédente à propos d'une question de divorce), on peut dire que ce roman n'est pas plus banal ou plus ennuyeux que d'autres « romans à la crème », mis en vente dans d'autres maisons spéciales.

Romans de mœurs. — 11. — Le sujet de *la Doctoresse* est intéressant : une jeune fille a préparé son baccalauréat, sans presque y penser, en aidant son frère à apprendre ses leçons; des malheurs de famille l'obligent à prendre son diplôme et à essayer de tirer parti de ses rares facultés intellectuelles. Elle prépare son doctorat en médecine, à Paris, logée dans un hôtel de dernier ordre, parmi des compagnons d'études

un peu brutaux, même quand ils sont honnêtes, supportant bravement les épreuves de l'externat, fréquentant l'hôpital, la salle de dissection, où son cœur défaille plus d'une fois, et allant se restaurer avec le moins de frais possible, dans une crèmerie voisine. De tous ces détails sur ses travaux, ses épreuves, son petit ménage honnête et pauvre, auxquels s'ajoutent de nombreux épisodes sur les malades qu'elle soigne à l'hôpital, résulte un tableau, plutôt noir, de la vie d'étudiante au Quartier latin, — et qui n'est pas de nature à faire rêver les jeunes filles. Je soupçonne l'auteur d'avoir voulu écarter du Quartier latin les rêves des jeunes filles, et je le loue de la discrétion qu'il a mise dans son dessein. Il aurait pu y employer des arguments d'un genre plus grossier, mais plus frappant, il s'en est abstenu courageusement. C'est, avec la précision réaliste des détails, le plus grand mérite de son œuvre : les développements purement esthétiques y tiennent peu de place — et l'art y est réduit au *minimum*. — Quant à l'honnête roman de la jeune doctoresse, il se termine par un mariage avec un médecin, son confrère, qui a été son compagnon d'études et le témoin de sa vie pure et vaillante.

12. — L'auteur du *Bonheur d'être deux* n'a pas de prétentions littéraires, sauf peut-être dans ses dédicaces, où il s'efforce d'être spirituel. Dans le reste de ses livres, il ne s'applique guère qu'à être grossier et il y réussit assez pour qu'on puisse les recommander aux commis-voyageurs en goguette. C'est évidemment une réclame de ce genre que M. P. Mathiex désire pour les vingt et un contes de ce volume ; je suis assez « aimable » pour ne pas les lui refuser. Quant à donner l'analyse d'une seule de ces gaudrioles, non, je ne l'essaierai pas, — ne fût-ce que pour ne pas amoindrir l'effet de ma réclame : on en trouverait le sujet trop plat et trop ennuyeux !

13. — Le sujet de *Luce Magali* n'a pas de grossièreté ; c'est une idylle provençale — qui finit en tragédie. — Milou aimait Luce, mais n'osait pas le lui dire. Il n'osa pas même en faire l'aveu à Éloi, qui aimait lui aussi, mais était prêt à s'effacer devant son camarade. Milou n'ayant rien dit, ce fut Éloi qui parla et qui fut aimé. Et Milou s'arracha les cheveux de jalousie. Et Éloi le vit, devint inquiet, puis jaloux, puis furieux, et il souffrit tant qu'il en mourut, — Éloi, pas Milou. — Pauvre Luce ! — Le même volume contient quatorze autres nouvelles d'un travail aussi soigné et d'une psychologie aussi recherchée.

14. — La psychologie de *Mariage de convenance* est au contraire très simple. La scène se passe entre un mari, qui est une brute ; une femme, qui est une âme incomprise et qui attend donc l'homme qui la comprendra ; un médecin, qui est cet homme, et une petite belle-sœur, qui console le mari des froideurs de sa femme. Au total, le plus heureux des quatre, c'est encore la brute, et il s'accommoderait de son sort.

Mais sa femme perd patience, et, pour en finir, elle lui verse du poison. Le médecin découvre le crime et ne veut pas s'en faire complice. Ce que voyant, la femme incomprise se noie. — Et savez-vous quel était le coupable dans tout ceci ? C'était un cinquième personnage, le père de la femme empoisonneuse, qui avait imposé à sa fille un mariage de convenance ! — Je me tromperais fort si l'auteur n'était pas surpris de la bienveillance de cette analyse ; aussi, pour échapper à sa gratitude, je me hâte d'ajouter que son œuvre, d'une rare grossièreté de conception, est d'une grossièreté d'exécution encore plus rare.

15. — On connaît l'honnête réalisme des nouvelles que publie trop rarement l'auteur de *Difficile Devoir*. Il en prend d'ordinaire le sujet « à même la vie », comme dit la couverture du présent volume, mais en les purifiant de toutes les vilenies pornographiques dont les réalistes de jadis saupoudraient leurs fameuses « tranches de vie. » Dans ce volume cependant il y a au moins deux nouvelles sur sept qui sont de la fantaisie : l'une, *En Famille*, est même une fable, à la manière classique, et nous raconte les lamentables aventures d'une famille de canards, partis en bordée sur la Seine, pour aller visiter Rouen ; l'autre, *la Faillite Mayard*, nous raconte l'histoire d'un brave et loyal syndic hypnotisé (au sens littéral du mot et sans métaphore) par un escroc, qui substitue sa volonté à la sienne, et finit par le dépouiller corps et âme, puisqu'il vide son âme de sa personnalité propre et son coffre-fort de toutes ses économies. — Et je crois me souvenir que ce n'est pas la première fois que M. Masson-Forestier touche à cette question de l'hypnotisme. Peut-être ferait-il mieux de s'en tenir à ses premiers sujets et à sa première manière, où il a fait preuve d'une véritable maîtrise. Dans *Difficile Devoir...*, celle des sept nouvelles qui a donné son titre au volume, nous retrouvons cette manière et cette maîtrise, malgré une part faite à la fantaisie : un avocat, chargé par une cuisinière, de défendre le testament olographe d'un vieux garçon qui l'a instituée légataire universelle, découvre que ce testament est écrit en caractères cryptographiques, et que le sens véritable en est absolument contraire au sens apparent : ce n'est pas la cuisinière, c'est la famille du défunt qui est déclarée héritière. Que fera l'avocat ? Que doit-il faire ? Ruiner sa cliente, dont la confiance l'a mis à même de découvrir la clef de l'écriture cryptographique ? Ruiner une famille honnête en soutenant des revendications qu'il sait illégitimes ? Difficile problème ! Difficile devoir ! La conscience de l'avocat le résout d'une manière qui fait honneur à sa délicatesse. Comme avocat, il se taira, c'est-à-dire qu'il taira sa découverte ; comme homme il sacrifiera sa fortune, pour venir en aide aux véritables héritiers, et réparer l'iniquité dont il a été l'obligatoire complice. Quoi que l'on pense des données et de la solution de ce cas de conscience, on ne peut nier qu'il soit traité avec intérêt.

16. — L'intérêt ne manque pas non plus dans *Phobos*, un roman satirique et allégorique. C'est un tableau de nos mœurs parlementaires. Si j'ai dit qu'il est satirique, c'est sans doute parce qu'il est ressemblant. Certains portraits sont des diffamations, sans être une charge. — Et si j'ai dit qu'il est allégorique, c'est surtout parce que le nom du personnage principal, Phobos, est un nom grec, qui veut dire la crainte, ce qui nous apprend tout de suite, sans effort, le sentiment qui inspire et dirige tous les actes et tous les votes de ce député. C'est un trembleur, mais qui n'a peur que du ministère. Les véritables périls que court la France le laissent calme ; mais ceux que court sa fortune personnelle l'affolent et lui font perdre tout respect de lui-même, et finalement toute prudence. Il renie tous ses serments, s'abandonne à toutes les capitulations, vote tous les attentats à la liberté, mais il n'évite pas « la forte gaffe » qui le perd. — A côté de lui, d'autres personnages à noms moins symboliques n'en rappellent pas moins certains acteurs de notre tragi-comédie politique, les grotesques et malfaisants « polichinelles », dont parlait un honnête homme. Au milieu d'eux, la femme de Phobos, une âme vaillante et dévouée, représentation allégorique aussi, mais très vivante, de l'âme française. — Cet ingénieux et un peu ingénu roman-pamphlet est une bonne œuvre civique.

17. — Est-il bien sûr que tous les *Mariages d'aujourd'hui* ressemblent à celui du jeune gentilhomme dont Mme Lescot nous raconte l'histoire ? Il était ruiné, il vivait d'expédients, d'invitations chez des amis. — Au cours d'une de ses villégiatures-pension, il fit la rencontre d'une jeune fille, belle comme le jour, noble comme le Roi, mais pauvre comme Job. Il s'éprit, elle s'éprit ; ce que voyant, la mère, très pratique, emmena son garçon très loin, dans une autre pension d'ami, décidée à ne lui permettre jamais qu'un mariage avec Mlle Crésus. Pendant qu'on cherchait ainsi fortune, on apprend que la demoiselle susdite, la belle, la noble et la pauvre, est devenue riche, riche, par un héritage inattendu ; plusieurs millions ! Qui fut penaude ? La mère ! Qui fut bonne et généreuse ? La demoiselle ! Elle accourut vers son ami et lui dit : Dépêchez-vous de demander ma main ! L'ami prit des airs dignes : Oh ! Mademoiselle, vous trop riche ! Moi, trop fier ! Mais la bonne, la belle, la noble et la riche n'était point sotte. Elle comprit qu'il n'y avait qu'à insister un peu pour avoir raison des fiertés récalcitrantes. Et elle insista si bien, que le jeune homme ne récalcitra plus, et consentit à épouser ! Et voilà, mes enfants, ce que sont les *Mariages d'aujourd'hui*. Vous ferez bien, cependant, de ne pas vous y fier, et de faire contrôler par vos père et mère ce récit charmant et séduisant, d'autant plus séduisant qu'il est relevé de quelques plaisanteries qui lui enlèvent un peu de sa fadeur romanesque. — Il y en

a même quelques-unes contre les vieilles dévotes — qui sont vieilles, elles aussi (les plaisanteries), mais que la jeunesse trouve toujours piquantes.

18. — Le roman russe est en baisse, je veux dire que les nouveaux romanciers russes ne nous ont pas encore donné des œuvres comparables à celles de leurs prédécesseurs. Ils bénéficient toujours du mouvement de curiosité et de sympathie qui a tourné notre attention vers la littérature de leur pays; mais qu'ils prennent garde! Pour peu que les déceptions qu'ils nous infligent continuent, nous reviendrons bientôt à la littérature française! La superstition et le snobisme de l'exotisme ont leurs bornes! Le nouveau roman d'Anton Tchekhof : *Un Duel*, a déconcerté les plus déterminés de nos russophiles. Le héros a l'air d'une ombre pâlotte, qui s'agite dans le brouillard. C'est un fonctionnaire paresseux et sans énergie qui passe sa vie à se dire : Je suis un misérable, et à ne pas s'amender. Il subit les rebuffades d'un de ses collègues, sans oser se fâcher; il reste lié à une femme qu'il n'estime pas et qui le trompe, il vit aux dépens d'un ami, à qui il ment tout en lui dévoilant les pires misères de son âme; bref, c'est un « aboulique » qui s'analyse et qui achève, à force de se disséquer, de tuer en lui toute vitalité. Nous connaissons ce personnage : il y a vingt ans qu'il remplit le roman français et les romans imités du français par les Russes et autres étrangers qui passent pour puissamment « originaux. » Heureusement, ce fantoche a un duel : une balle de pistolet lui érafle le cou, mais change son âme. Pourquoi? Le psychologue russe pense que nous le devinerons. M. de Vogüé, un expert, y a tâché, il n'y a pas réussi. On me dispensera d'essayer.

Romans historiques. — 19, 20. — Et on me dispensera d'essayer aussi de juger la valeur historique du nouvel ouvrage de M. Dmitry Mereikowsky, dont je reçois deux traductions, l'une de M. Persky, l'autre de M. Jacques Sorrèze, et qui porte ce titre et ce sous-titre : *Léonard de Vinci. La Résurrection des dieux.* D'autant que « la valeur historique », si tant est qu'elle existe, s'en doublerait d'une « valeur philosophique », à laquelle prétend le jeune auteur. Il est préoccupé « depuis longtemps », nous apprend M. Persky, d'une question « qui est l'âme de ses écrits » ; le but de la vie doit-il être cherché dans la joie et dans la beauté, avec les païens, ou dans le sacrifice, avec les chrétiens ! Dès l'âge de vingt-six ans, M. Mereikowsky réfléchissait à ce problème, et nous montrait ces deux solutions luttant ensemble dans *la Mort des dieux*, le roman de Julien l'Apostat. Il récidive dans *la Résurrection des dieux* et le roman de Vinci. Quelle solution adopte-t-il ? Et quels sont les arguments historiques qu'il emploie à sa démonstration ? C'est ce que je rechercherais avec plus d'intérêt, si la valeur esthétique du roman en soutenait les prétentions philosophiques et historiques. Malheu-

reusement, je retrouve ici les défauts que j'ai déjà signalés dans *la Mort des dieux*, et dont le principal est l'absence d'unité. Les détails y sont juxtaposés, mais non subordonnés, et ce vaste tableau d'un moment de la Renaissance italienne manque de perspective ; Léonard de Vinci en eût fait la remarque au peintre. Quant aux détails, si quelques-uns excitent la curiosité, je n'en ai pas beaucoup trouvé qui la satisfassent, pas même l'épisode de Monna Lisa et de *la Joconde*. Espérons que l'auteur, qui n'a que trente-trois ans encore, nous donnera, avec son *Antéchrist*, qu'on nous annonce, l'œuvre vivante et puissante dont ses admirateurs le croient capable.

21. — Le véritable titre de *Chrétienne*, dans le texte polonais original paru en 1859, était *Rome sous Néron*. Les traducteurs l'ont changé, pour éviter de faire croire qu'ils publiaient une nouvelle édition de *Quo vadis;* et cependant c'est bien à cause de *Quo vadis*, et parce qu'ils espèrent profiter de son succès, qu'ils ont traduit cette œuvre. Leur calcul est excusable, même s'il n'est pas ratifié par le public. *Chrétienne* a le mérite de l'antériorité sur le roman de Sienkiewicz, il a le mérite de l'identité de sujet : la vie de Rome sous Néron, les premiers chrétiens, l'incendie de Rome ! De plus, l'auteur, S. Kraszewski avait été appelé par ses contemporains « l'Alexandre Dumas polonais », ni plus ni moins que Sienkiewicz. Ce qui prouve que la Pologne a eu ses deux Dumas, elle aussi ! CH. ARNAUD.

SCIENCES BIOLOGIQUES

1. *Les Limites de la biologie*, par J. GRASSET. Paris, Alcan, 1902, in-12 de III-188 p., 2 fr. 50. — 2. *L'Évolution de la vie*, par le Dr LALOY. Paris, Schleicher, 1902, in-12 de XII-240 p. et fig., 2 fr. 50. — 3. *Hétérogénie, transformisme et darwinisme. Problème de l'espèce*, par l'abbé DE CASAMAJOR. Paris, s. d., librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, in-8 de 248 p., 6 fr. — 4. *L'Unité dans l'être vivant. Essai d'une biologie chimique*, par F. LE DANTEC. Paris, Alcan, 1902, in-8 de VIII-412 p., 7 fr. 50. — 5. *La Notion de force. Le Principe de l'énergie et la biologie générale*, par P. VIGNON. Paris, Société zoologique de France, 1900, gr. in-8 de 35 p., 1 fr. 25. — 6. *Le Mariage*, par G. MORACHE. Paris, Alcan, 1902, in-12 de III-291 p., 4 fr. — 7. *La Puberté chez l'homme et chez la femme*, par ANTOINE MARRO ; trad. de l'italien par le Dr MEDICI. Paris, Schleicher, 1901, in-8 de XVI-536 p., 7 fr. 50. — 8. *Syphilis and other venereal diseases*, by Dr H. DE MÉRIC. Londres, Baillière, 1901, in-8 de VI-132 p. — 9. *Traitement des maladies contagieuses de l'appareil générateur*, par le Dr BURET. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1902, in-12 de XIV-228 p., 4 fr. — 10. *Causes de la mort du produit de la conception pendant la grossesse*, par le docteur SENTEX. Paris, Rousset, 1901, gr. in-8 de 261 p., 5 fr. — 11. *La Photothéraphie, traitement des dermatoses*, par le Dr LEBON. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1901, gr. in-8 de 35 p. — 12. *Étude sur la tuberculose et son traitement*, par le Dr COROMILAS. Paris, Maloine, 1902, gr. in-8 de V-254 p., 8 fr. — 13. *Pour lutter contre les maladies des poumons*, par le Dr P. AUBERT. Paris, Baillière, 1902, in-12 de 94 p., 1 fr. 50. — 14. *Maladies de la voix*, par A. CASTEX. Paris, Naud, 1902, in-8 de 314 p., 7 fr. — 15. *Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre*, par le prof. J. GRASSET. Paris, Alcan, 1901, gr. in-8 de 291 p., 6 fr. — 16. *Le Cerveau*, par les Drs ED. TOULOUSE et L. MARCHAND.

Paris, Schleicher, 1901, in-12 de 155 p. et 51 fig., 2 fr. 10. — 17. *Nouvelles Observations sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*, par Th. Flournoy. Paris, Alcan, 1902, gr. in-8. Extrait paginé de 102 à 255, 5 fr. — 18. *Les Fonctions hépatiques*, par A. Gilbert et P. Carnot. Paris, Naud, 1902, in-12 de 287 p., 3 fr. 50. — 19. *Essai de séméiologie urinaire*, par Camille Vieillard. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1902, in-12 de x-376 p., 6 fr. — 20. *Les Misères du corps*, par le Dr F. Barbary. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1902, petit in-8 de 262 p., 3 fr. 50. — 21. *Le Transformisme médical. L'Évolution physiologique (thérapeutique rationnelle)*, par le Dr Hector Grasset. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1900, in-18 de 546 p., 6 fr. — 22. *Consultations et ordonnances médicales*, par le Dr Malbec. Paris, Maloine, 1902, in-12 de vii-295 p., 4 fr. — 23. *L'Hygiène sociale*, par E. Duclaux. Paris, Alcan, 1901, in-8 cartonné de iv-271 p., 6 fr. — 24. *Autour des berceaux*, par le Dr F. Barbary. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1901, in-18 de 180 p., 3 fr. — 25. *Le Conseiller de la jeune femme (mères et nourrices)*, par le Dr L. Cassine. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1902, in-18 de 208 p., 3 fr. — 26. *Les Femmes docteurs en médecine*, par Haryet Fontanges. Paris, Alliance coopérative du livre, 1901, in-12 de 272 p., 3 fr. 50.

1. — Le livre que vient de publier le prof. Grasset sous ce titre : *Les Limites de la biologie*, n'est que le développement d'une conférence, dont il a été rendu compte dans notre dernier article d'ensemble. M. Grasset a repris cette conférence, l'a complétée par de nombreux et nouveaux arguments. La thèse de l'auteur nous est déjà connue : c'est une protestation contre la prétention de la biologie à envahir et englober toutes les branches des connaissances humaines, à être la science universelle et unique. Tout en démontrant que la conception et le point de vue biologiques ne sont pas les seuls modes de penser et de savoir, que la biologie a des limites la séparant des autres modes de connaissance, le prof. Grasset nous avertit qu'il ne donne dans son travail que de vieilles idées sur de vieilles questions. Il faut être de son temps, mais sans oublier ni surtout renier le passé : « C'est dans les vieux cadres travaillés et sculptés par toutes les générations passées qu'on doit placer, nous dit-il, les faits nouveaux découverts par la génération actuelle. » Cette vérité est bonne à rappeler à une époque où l'on fait fi de la science des siècles écoulés. Aujourd'hui la biologie ou science de la vie et des êtres vivants a fait de tels progrès, qu'elle tend à être la science maîtresse, la science universelle où n'entrerait, suivant l'expression de Bourdeau, aucune conception métaphysique ou théologique. C'est là ce qu'on appelle le *monisme*, ou « conception unitaire de la nature entière » et les tenants de cette doctrine en arrivent au fanatisme de la science expérimentale. La biologie est-elle bien, comme on l'assure, la seule science qui contienne toutes les autres ? Ses procédés et ses méthodes, quelles que soient leur excellence et leur sûreté, sont-ils nos seuls moyens de connaître ? Non. En dehors de cette science, il en est d'autres tout aussi certaines, que la biologie n'arrivera jamais à absorber, quels que puissent être ses progrès à venir. Elle a de toutes parts des limites infranchissables : d'un côté les sciences physico-chimiques, avec lesquelles pourtant elle

n'a pas de limites aussi radicales, absolues et définitives qu'avec les suivantes ; mais l'argumentation de certains savants n'est pas arrivée et ne pourra arriver à démontrer que les lois chimiques suffisent à expliquer la vie, quoiqu'elles en soient la condition nécessaire. D'un autre côté, on voit, comme limites de la biologie, la morale ou science du bien obligatoire, la psychologie, l'esthétique, les sciences sociales (histoire, droit, sociologie). Enfin, comme dernières limites, dans l'ordre le plus élevé de nos connaissances, se rangent les sciences exactes, la métaphysique et les connaissances révélées, théologie et religion. Une profession de foi *vitaliste* termine l'ouvrage ; il ne pouvait guère en être autrement de la part d'un montpelliérain tout dévoué à sa vieille école. En somme, la biologie est une science distincte, susceptible de progrès très étendus, indéfinie dans son programme propre, mais néanmoins limitée par les autres sciences, avec lesquelles il ne faut point la confondre. On serait tenté de reprocher au Dr Grasset d'avoir abusé des citations et des références bibliographiques, mais il en a fait un choix si judicieux que leur grand nombre ne fait point perdre de vue la thèse poursuivie et brillamment démontrée d'ailleurs.

2. — C'est d'une doctrine diamétralement opposée que procède *l'Évolution de la vie*, du Dr Laloy. Qu'est-ce que la vie? Quelles sont ses origines et ses caractères? Quand et comment est-elle apparue sur notre globe? Quels sont ses éléments constitutifs? Par quel mécanisme, par quelle loi, tout en se ralentissant, et se fixant dans l'individu, se maintient-elle indéfiniment dans l'espèce? Quelle a été sa progression dans les organismes monocellulaires, les organismes végétaux et les organismes animaux? Quels sont la place et le rôle de l'homme dans la nature? Que nous réserve enfin l'avenir? Autant de questions que l'auteur s'est efforcé de traiter et résoudre, aussi simplement que possible et d'une manière complète. L'auteur a un double but : permettre aux personnes n'ayant qu'une culture générale de se mettre au courant des derniers progrès des sciences biologiques, et dégager des découvertes des savants et des spéculations des philosophes une théorie de la vie et de son évolution qui soit l'expression de l'état de nos connaissances de ce début de siècle. Il a fait un livre de vulgarisation, d'une lecture attrayante, mais sur les idées générales duquel il convient de faire les plus expresses réserves.

3. — Si l'ouvrage précédent est une exposition et une défense de la doctrine de l'évolution de la matière arrivant à la vie et s'organisant peu à peu, le but de M. l'abbé de Casamajor, dans : *Hétérogénie, transformisme et darwinisme*, est tout autre. Parmi toutes les questions scientifiques et religieuses il n'en est pas une seule qui ait préoccupé les esprits sérieux à un tel point que l'origine des êtres vivants. L'auteur a dû nécessairement en arriver à faire un exposé des diverses

théories qui ont été soutenues à cet égard et qui se résument en ces deux propositions contradictoires : La matière, par des agglomérations fortuites, a donné la vie à un organisme qui, évoluant dans une longue série de siècles, s'est transformé pour devenir tout ce qui a vie actuellement sur le globe; l'existence du monde organique ne peut s'expliquer, au contraire, que par l'intervention nécessaire d'un auteur universel, d'un Dieu tout-puissant. C'est une heureuse pensée qu'a eue l'auteur, à une époque où nombre d'écrivains religieux ont cru pouvoir faire des concessions aux doctrines évolutionnistes, de nous donner un exposé clair des théories qu'a fait naître le problème de la vie, et une réfutation des doctrines matérialistes à cet égard. Dans un chapitre complémentaire, qui termine le volume, M. de Casamajor s'attache à montrer l'inconséquence et le peu de logique de ceux que l'on a appelés les transformistes chrétiens.

4. — Parmi les partisans de la biologie, science universelle, l'un des plus connus est le Dr Le Dantec. Dans le nouveau travail qu'il vient de publier : *L'Unité dans l'être vivant*, il essayera de démontrer, contrairement au prof. Grasset, que les phénomènes physico-chimiques sont du ressort de la biologie, autrement dit que les phénomènes vitaux sont la synthèse d'une multitude de phénomènes physiques et de phénomènes chimiques; et « avant d'essayer de comprendre la vie, il faut connaître les lois générales qui régissent la matière inorganique », quoique cette connaissance exige de longues études, que beaucoup n'ont pas faites et ne veulent pas faire. Cela explique le grand succès des théories de Darwin et de Weissmann, que l'on comprend sans effort, tant elles ont soin d'escamoter les difficultés. Autant « accepter franchement l'interprétation vitaliste et dire que tous les phénomènes biologiques sont dirigés par une force vitale spéciale dont l'étude n'est pas du domaine physico-chimique. » Pour le Dr Le Dantec, il faut procéder en biologie comme en météorologie, du simple au composé. La chimie actuelle ne nous renseigne pourtant pas sur la structure moléculaire des substances vivantes, et l'étude des transformations opérées dans les milieux de culture sous l'influence de la vie des cellules ne nous donne que de grossiers résultats d'ensemble. Le microscope ne nous renseigne en aucune manière sur les liens qui unissent les phénomènes morphologiques avec les phénomènes chimiques concomitants. Force nous serait donc de nous contenter, en attendant que la chimie ait fait des progrès suffisants d'une connaissance générale des manifestations totales de la vie élémentaire. Mais il est des moyens de tourner la difficulté au lieu de se résigner à attendre sans comprendre. On peut procéder en biologie comme fit Le Verrier pour découvrir Neptune, c'est-à dire partir de propriétés certaines, mais grossières, des éléments cellulaires, et arriver à des résultats certains, mais approximatifs, au

moyen d'une série de déductions qui servent à établir un lien entre les propriétés des cellules et les manifestations vitales d'êtres pluricellulaires théoriques, voisins des êtres réels. En remplaçant « ces manifestations théoriques par les manifestations réelles, observées chez les animaux réels, » on parcourt en sens inverse la série des premières déductions, et l'on arrive ainsi à compléter « les éléments point de départ. » Armé de cette méthode l'auteur aborde successivement l'étude de l'espèce et de l'individu, les questions d'hérédité et de sexualité, l'unité dans le mécanisme, pour finir par un exposé des principes de classification.

5. — Nous ne nous attarderons guère à *la Notion de force,* brochure dans laquelle M. Vignon a fait une étude critique des deux volumes de *la Biologie universelle* de M. Kassowitz, auteur connu pour ses idées mécanistes. Il démontre le peu de solidité scientifique de cette méthode, sans vouloir conclure à son abandon définitif. Il pencherait cependant volontiers pour un dynamisme à allures indéfiniment progressistes, et dégagé de plus en plus « des brouillards que laissent les affirmations. »

6. — Sous le titre : *Le Mariage*, M. Morache, professeur de médecine légale à la Faculté de Bordeaux, nous donne un simple résumé du cours fait pendant une année sur la matière. Il s'est proposé de nous montrer ce qu'a été le mariage au début des sociétés, comment il s'est transformé pour aboutir à l'organisation que nous lui connaissons. En nous montrant sa manière d'être actuelle, il recherche, en outre, s'il doit rester immuable dans sa forme, ou bien s'il ne vaudrait pas mieux lui faire subir quelques amendements de détail « afin de pouvoir le transmettre vivant aux générations qui montent, et qui seront les peuples de demain. » Pour M. Morache, l'étude de la législation doit marcher de pair avec celle de la biologie, les mœurs et les usages d'un peuple étant toujours la résultante nécessaire et fatale des conditions biologiques dans lesquelles ce peuple se meut et suit son évolution. Cela fait que le cadre de la médecine légale est singulièrement élargi ; elle n'est plus seulement une simple application à des problèmes juridiques plus ou moins complexes, des moyens d'investigation fournis par les sciences médicales, mais elle est devenue « l'étude des rapports qui existent entre les lois et les facteurs biologiques. » La médecine légale constitue donc une branche de la socio-biologie, et parmi les questions que doit envisager cette science, la première de toutes est le mariage, base constitutive de tout l'édifice social. Dans cette étude, le professeur Morache embrasse la plupart des questions qui intéressent le mariage dans ses rapports avec la société civile et mieux la société religieuse, et il les traite d'une manière des plus intéressantes ; mais nous sommes loin d'approuver toutes les théories qu'il émet. Il semble faire une

confusion entre le *jus primae noctis*, qui a pu exister en fait, et qui n'est autre qu'un adultère, et le droit du chef sur la virginité des filles, qui n'est au fond que de la polygamie, et existe chez les peuples mahométans. Il y aurait bien à redire sur tels et tels points qui traitent des rapports du mariage avec le droit canon. L'auteur est aussi partisan du divorce à l'encontre, comme il dit lui-même, de certains groupes vivant encore dans un esprit spécial, fermé à tout ce qui constitue la vie sociale moderne, groupes honorables mais peu intelligents de l'avenir. Le divorce, ajoute-t-il plus loin, est en lui-même un acte compatible avec la plus haute vertu. Il est même désirable que le mariage soit élargi à la sortie; le divorce est entouré de bien des difficultés; que ne les atténuerait-on en autorisant le divorce par consentement mutuel, ce qui permettrait en outre aux deux époux de se séparer en s'estimant? Pourquoi aussi ne pas autoriser la femme divorcée pour adultère à épouser son complice? On voit, à ces desiderata exprimés par l'auteur, les très sérieuses réserves qu'appelle son étude. Ce qui nous surprend, c'est qu'avec une telle façon d'envisager le lien conjugal, il estime que c'est la plus grande, la plus belle des conceptions humaines.

7. — Le Dr Marro vient de consacrer un ouvrage considérable à la puberté considérée dans ses rapports avec l'anthropologie, la psychiatrie, la pédagogie et la sociologie, en un mot sous ses aspects les plus variés. L'auteur commence d'abord par établir ce qu'est la puberté au point de vue physiologique; il analyse, avec beaucoup de détails, chacune des profondes transformations que subit l'individu dans cette phase si importante de son existence. Les modifications physiques dont le développement des organes sexuels est le signal, l'accroissement du corps et les caractères de cet accroissement, dans l'un et l'autre sexe, relativement à certains appareils ou organes, sont successivement passés en revue. Les modifications psycho-physiques de la femme occupent un vaste chapitre. Le Dr Marro, avec juste raison, fait ressortir la puissante influence que tous ces efforts de l'organisme, toutes ces modifications psychiques peuvent avoir, inoffensive ou de peu de dommages chez les sujets normaux, souvent désastreuse, au contraire, chez les prédisposés et les dégénérés. La puberté est, comme une pierre de touche, en présence des causes perturbatrices multiples qui peuvent survenir à cette période de la vie : elle révélera presque indubitablement les tares et les dégénérescences mentales. L'étude des causes de ces dégénérescences basée sur une observation directe, causes au premier rang desquelles il faut placer l'hérédité, occupe de nombreux chapitres, ainsi que l'étude de la thérapeutique qu'il convient d'y opposer. Il y a bien des points à relever dans les préceptes d'hygiène physique et morale, conseillés par le Dr Marro pour les

dégénérés, mais il me suffira de dire que l'auteur a collaboré à différents travaux de Lombroso, pour montrer l'esprit qui a présidé à la rédaction de *la Puberté chez l'homme et chez la femme*. Aussi n'est-il pas surprenant de le voir partisan du divorce; là, où nous ne comprenons pas son indulgence, nous allions dire sa naïveté, c'est lorsqu'il affirme, parlant de l'Amérique, que dans la faculté et dans la fréquence du divorce admises par la législation « doit naturellement se trouver une puissante sauvegarde de la moralité de la femme. »

8-9. — C'est un élégant et très intéressant volume que celui du Dr de Méric sur la *Syphilis* et les autres affections vénériennes, et surtout essentiellement pratique. La partie théorique, qui a été, au siècle dernier, sur certains points de cette branche de la pathologie, l'objet des controverses les plus vives et les plus passionnées, n'a pas été absolument négligée, cependant; elle forme plus spécialement l'objet du premier chapitre. — Également, c'est par sa clarté et son côté essentiellement pratique que se distingue l'ouvrage du Dr Buret sur le *Traitement des maladies contagieuses de l'appareil générateur*. Le but de l'auteur a été essentiellement d'être utile : aussi a-t-il évité avec soin les longues dissertations théoriques sur tel ou tel point controversé, et fait table rase des théories non justifiées par la pratique. Il n'en décoche pas moins, chemin faisant, quelques traits acérés aux pontifes du jour sur la matière, sans s'inquiéter du déplaisir qu'il pourra leur causer en combattant un peu vivement leur système. Il a d'ailleurs soin, pour se justifier ,de se retrancher derrière l'autorité de Claude Bernard, qui a écrit dans son Introduction à la médecine expérimentale : « Lorsque le fait que l'on rencontre est en opposition avec la théorie régnante, il faut accepter le fait et abandonner la théorie, lors même que celle-ci, soutenue par de grands noms, est généralement acceptée. » Est-ce à dire que toutes les idées émises par l'auteur soient elles-mêmes à l'abri de la critique ? Nullement. On n'y trouve aucune idée bien nouvelle sur le mercure et les mercuriaux ; les injections de produits insolubles sont prônées, sans qu'il soit fait la moindre mention des inconvénients graves qu'elles peuvent présenter parfois. Le chapitre consacré aux iodures est tout à fait insuffisant. Signalons aussi quelques écarts de plume, tout à fait contraires à la dignité professionnelle, dans une observation notamment, dont le sujet est traité de « buse. »

10. — Le Dr Sentex a consacré sa thèse inaugurale à un des chapitres les plus importants de la pathologie de la grossesse: *Causes de la mort du produit de la conception pendant la grossesse*. Nombreuses sont les circonstances de nature à provoquer la mort du fœtus pendant la vie intra utérine, et il n'est pour ainsi dire pas de maladies du père ou de la mère qui n'aient été incriminées, à tort ou à raison. Le fœtus lui-même, indépendamment de toutes causes chez les géniteurs, ne serait

pas à l'abri des affections morbides, et un auteur anglais va jusqu'à dire qu'il est une pathologie anténatale. Pour traiter complètement des causes de la mort du produit de conception pendant la grossesse il faudrait mettre à contribution la pathologie tout entière, dans ce quelle a de plus obscur et de plus complexe, et une thèse serait un cadre bien restreint : aussi l'auteur s'est-il contenté d'apporter à l'étude du problème, une faible part d'observations.

11. — Certains agents physiques, lumière, électricité, ont été depuis peu d'années seulement introduits en thérapeutique, où leur emploi a été suivi d'heureux succès dans un grand nombre d'affections. Le Dr Lebon vient, dans quelques pages, d'entreprendre l'étude des rayons lumineux appliqués à la cure des dermatoses, avec élimination des rayons thermiques. Il nous donne un court exposé de la méthode inaugurée par Finsen avec la description des appareils propres à la concentration sur les points malades des rayons lumineux. Peut-être les conclusions de l'auteur, que *la Photothérapie* est susceptible d'être appliquée avec succès au traitement d'un grand nombre de maladies, sont-elles par trop optimistes : du moins, maintenant que l'engouement pour cette méthode est calmé, signale-t-on des insuccès fréquents et l'on trouve même qu'elle n'est pas le plus souvent supérieure aux anciens agents thérapeutiques dans les affections contre lesquelles elle avait été le plus particulièrement prônée.

12. — La propagation de la tuberculose dont les victimes sont de plus en plus nombreuses, en dépit d'une amélioration sensible des conditions matérielles de l'existence, préoccupe non seulement le monde savant, mais encore les pouvoirs publics. C'est à qui parmi les médecins trouvera un moyen efficace pour lutter contre les progrès de ce terrible fléau. Bien des moyens ont été préconisés; l'auteur lui-même avait vanté il y a treize ans l'usage du sulfure de carbone. Dans le travail qu'il nous donne aujourd'hui : *Études sur la tuberculose et son traitement,* il nous fait connaître les applications de sa méthode aux diverses formes chirurgicale, pulmonaire et intestinale du mal, et les beaux succès desquels il lui est redevable dans nombre de cas. Il insiste surtout sur le traitement de la tuberculose externe, en particulier sur celui des ostéistes et arthrites tuberculeuses. Des observations microbiologiques relatives à la forme pulmonaire, et quelques détails sur l'action physiologique des médicaments employés par l'auteur terminent l'ouvrage. Cette méthode vaut-elle mieux qu'une foule d'autres préconisées en ces derniers temps ? Il est hors de doute, d'après les observations produites, qu'elle ne soit susceptible dans bien des cas de donner de très heureux résultats.

13. — Si le Dr Coromilas nous indique un moyen de guérir certaines formes de tuberculose lorsqu'elles ont déjà envahi l'organisme, le

Dr Aubert, estimant avec raison que mieux vaut prévenir que guérir, nous donne dans un opuscule substantiel : *Pour lutter contre les maladies des poumons*, les moyens à prendre pour les éviter. Ce qui frappe dans les statistiques des grands centres urbains, c'est le nombre des décès occasionnés par les affections pulmonaires, les plus fréquentes de toutes. Le but du Dr Aubert est d'exposer les moyens pratiques à la portée de tous, susceptibles, autant que faire se peut, de nous mettre en garde contre les maladies des poumons. L'ouvrage débute par une description succincte des affections qui atteignent le plus ordinairement ces organes si essentiels à la vie : bronchite, grippe, asthme, pneumonie, tuberculose. Puis vient l'étude des modes si nombreux de contagion et de propagation du mal par les microbes, et l'indication des moyens les plus propres à se soustraire à ces derniers. Peut-être le Dr Aubert leur attribue-t-il une influence par trop prépondérante, et ne tient-il pas suffisamment compte de la réceptivité morbide. Les causes prédisposantes qu'il importe de connaître sont fort bien passées en revue. Enfin l'auteur nous indique par quels moyens hygiéniques et par quels régimes il est possible de combattre la prédisposition héréditaire de la tuberculose, et les divers traitements qu'il convient d'opposer à ce mal lui-même.

14. — Peu de livres ont été écrits en France, sur les matières qui font l'objet de l'ouvrage du Dr Castex : *Maladies de la voix*. L'auteur a voulu à la fois combler cette lacune de la littérature médicale et venir en aide aux médecins souvent consultés par les professionnels de la voix. On ne saurait lui en savoir trop gré, car les praticiens sont souvent embarrassés pour conseiller utilement les malades appartenant à cette catégorie, et les traités de pathologie sont absolument muets sur la question. Les maladies du larynx sont bien décrites, sommairement du moins, mais cet organe n'est pas le seul qui contribue à provoquer des troubles de la voix ; et puis une voix excellente n'est nullement incompatible avec un état défectueux des cordes vocales. L'ouvrage du Dr Castex est divisé en cinq chapitres principaux : un premier, des plus intéressants, entièrement consacré à l'historique de la question et aux travaux qui en ont traité ; un deuxième comprend l'anatomie et la physiologie de l'appareil vocal, notions indispensables pour assurer un bon diagnostic, et un traitement convenable. Les trois derniers traitent l'un des causes communes aux altérations qui peuvent atteindre la voix ; un autre des maladies de la voix parlante, un autre enfin, de celles de la voix chantante. Ces pages seront lues avec intérêt non seulement par les médecins, mais encore par les professeurs de diction et de chant, qui y trouveront une foule d'indications précieuses.

15. — Le professeur J. Grasset a réuni sous le titre : *Les Maladies de*

l'orientation et de l'équilibre, les leçons qu'il faisait en 1900 à l'Université de Montpellier. Il en est de l'organisme humain comme d'une horloge, qu'il faut voir dérangée, suivant l'expression de Taine, pour distinguer les contrepoids et les rouages que nous ne remarquons pas dans celle qui va bien. De même, nous ne connaissons bien le fonctionnement normal de l'organisme que par l'étude des troubles qui peuvent y survenir. Le Dr Grasset en abordant l'étude des maladies de l'orientation et de l'équilibre, aboutira à l'étude physio-pathologique de l'appareil nerveux d'équilibration, car la maladie équivaut chez l'homme à l'expérimentation, et celle que l'on pourrait faire sur les animaux, serait tout à fait insuffisante pour les fonctions élevées du système nerveux. Bien que le sujet ait une très grande importance, les traités spéciaux ne lui ont consacré jusqu'à présent qu'une place minime, et les notions anatomo-physiologiques sur le système nerveux qui préside à ces fonctions sont éparses, de telle sorte que l'on n'en voit pas l'unité vraie et féconde : il n'existe pas d'étude d'ensemble du sujet. Le Dr Grasset, par la publication de son nouveau travail, est venu combler très heureusement cette lacune, et nul plus que lui n'avait la compétence voulue pour le faire. Suivant l'usage constant de son enseignement clinique, il commence par exposer les observations qui entrent dans le cadre du sujet à traiter, montrant ainsi tout le domaine clinique de l'orientation et de l'équilibre; puis il donne un résumé des notions anatomo-physiologiques sur le grand appareil nerveux qui préside à cette double fonction, que l'on pourrait bien appeler d'un seul mot, la fonction de l'équilibration ; vient ensuite l'énumération des maladies principales dans lesquelles cet appareil est intéressé ; les divers symptômes qui en expriment les altérations sont analysées dans une étude détaillée et clinique, formant tout un chapitre de sémiologie. A cette étude est adjointe une description synthétique et sommaire du syndrome général de l'orientation et de l'équilibre. Enfin, des considérations sur la thérapeutique et le traitement physiologique de certains de ces symptômes terminent l'ouvrage.

16. — C'est sous le simple titre : *Le Cerveau*, que les Drs E. Toulouse et L. Marchand ont entrepris de nous donner une description anatomique et physiologique de ce petit organe, si essentiel cependant, par lequel nous pensons, sentons, devenons des êtres agissants. Ils l'ont fait avec une très grande précision et une clarté saisissante, et quelque aride que soit le sujet, ils ont su y mettre de la vie et de l'intérêt. Leur étude, accompagnée de figures destinées à faire comprendre plus aisément le mécanisme cérébral, rendra un véritable service aux praticiens qui n'ont pas les loisirs suffisants pour parcourir les gros traités sur la matière.

17. — Mentionnons en passant les *Nouvelles Observations sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*, que M. T. Flournoy consacre à Mlle Smith, le médium ultra-voyant, qui a la prétention de lire et comprendre les langues astrales.

18. — Dans les *Fonctions hépatiques*, les Drs A. Gilbert et P. Carnot ont entrepris de nous donner, dans tous les détails essentiels, la physiologie normale et pathologique du foie. Une étude d'anatomie comparée et d'embryogénie est placée en tête du volume, et cette étude est complétée par une description détaillée de la structure du foie chez l'homme. Dans deux très longs chapitres sont passées en revue les nombreuses fonctions hépatiques : l'action du foie sanguin sur la régularisation du débit du sang, sur les hématies, la fibrine, sur la coagulation (action coagulante et anti-coagulante), sur les substances assimilables apportées par le sang (rôle alimentaire) et notamment le sucre, les graisses et les albuminoïdes. Le foie sanguin n'a pas seulement une action sur les substances qui pourront tourner au profit de l'organisme, il joue encore un rôle dépurateur sur les substances non assimilables en les transformant, en les éliminant ou en les accumulant, tandis que le foie biliaire (foie secréteur) en a également un très important par la bile qu'il fournit. Une troisième et dernière partie traite des altérations des fonctions de cet organe.

19. — On sait la place de plus en plus importante qu'a prise en séméiologie l'analyse des urines. Les traités sont nombreux, qui enseignent la technique de la recherche et du dosage des éléments constitutifs de l'urine ; mais ils sont surtout faits au point de vue purement chimique et se contentent de décrire les procédés d'analyse avec une précision et une simplicité qui permettent de les exécuter avec un minimum d'installation et de temps. S'agit-il d'interpréter les résultats de ces recherches et d'en tirer des indications diagnostiques : les manuels d'analyse sont à peu près muets, et ils se bornent à indiquer les maladies qui font augmenter et diminuer tel principe urinaire considéré isolément, ou apparaître telle autre substance hétérogène. M. Vieillard nous avait déjà donné un tel ouvrage. Il le complète très pratiquement aujourd'hui par son *Essai de sémiologie urinaire*. Le livre comprend trois parties ; la première retrace les principes généraux de la sémiologie urinaire, autrement dit les relations de l'urine avec l'organisme en général et avec les organes qui servent à sa formation, et les modifications et altérations que lui fait subir la diversité des conditions de l'organisme. La deuxième partie comprend les indications fournies au clinicien par la variation des éléments normaux ou l'apparition d'éléments anormaux. La troisième traite des indications sémiologiques spéciales à certains états morbides. Cette dernière partie est forcément incomplète. M. Vieillard n'en a pas

moins rendu un très grand service aux cliniciens lorsqu'il a tenté de réunir les notions disséminées que l'on possédait à cet égard ; il en a tracé le cadre, qui sera plus tard élargi et complété. En somme, M. Vieillard a fait une œuvre qui vient bien à son heure et qui ne manquera pas d'avoir auprès du public médical un succès mérité.

20. — *Les Misères du corps*, du Dr Barbary, s'adressent au public non médical. Ce sont des notions d'hygiène et de médecine pratique présentées avec la plus grande simplicité, sans la moindre prétention scientifique, dans un style plein de charme et de bonhomie ; elles forment un excellent livre de vulgarisation.

21. — *Le Transformisme médical* est un essai de thérapeutique rationnelle que le Dr Grasset offre aux « amis de la vérité scientifique et aux indépendants. » On y trouve une foule de détails historiques des plus intéressants, et l'évolution de la thérapeutique et de la physiologie de la vie animale sont amplement traitées. L'auteur conclut à la nécessité de l'hygiène et de l'organo-thérapie ; les agents thérapeutiques, végétaux et minéraux ne doivent venir qu'en dernier lieu et à titre d'adjuvant. On trouve dans ce livre à côté de beaucoup de bonnes choses, bien des détails oiseux et inutiles. Mais le plus grand reproche à lui adresser, c'est d'être écrit dans un style obscur et ampoulé qui en rend la lecture difficile.

22. — Le but que s'est proposé le Dr Malbec en réunissant en un volume *les Consultations et ordonnances médicales* publiées jadis dans *la Tribune*, se dégage tout de suite d'un coup d'œil jeté sur le mouvement et l'état de la thérapeutique d'aujourd'hui. Cette thérapeutique traverse une phase particulière et exceptionnelle d'encombrement et d'incohérence même, tant se multiplient, grâce aux progrès de la chimie, les substances que l'on cherche à appliquer au soulagement de l'humanité souffrante. Il se produit un véritable encombrement de nature à dérouter les praticiens, tiraillés de toutes parts par la réclame savante et parfois éhontée faite autour de la plupart des produits nouveaux, — et chaque jour en engendre plusieurs ! Or, ce que le malade demande à son médecin, c'est de le guérir de l'affection pour laquelle il lui réclame ses soins, ou tout au moins de lui apporter un soulagement à ses souffrances. L'enseignement de nos Facultés et de nos hôpitaux est fait d'une façon souvent si peu pratique que les jeunes médecins abordant la clientèle éprouvent un véritable embarras à « formuler. » Et leur embarras croît encore lorsqu'un doute vient à planer sur le diagnostic. Comme c'est dans la minutie des petits soins que le malade éprouve le plus de soulagement, et aussi, il faut le dire, de satisfaction morale, et que c'est au médecin à le conseiller, celui-ci trouvera dans les formules réunies et classées méthodiquement par le Dr Malbec de quoi parer aux difficultés inhérentes à tout début dans la

profession. Il pourra consulter avec fruit les détails quelque peu terre à terre, mais qu'il ne doit pas ignorer, du dernier chapitre intitulé : *Médecine domestique*. Les vieux praticiens ne consulteront pas non plus sans fruit le livre de M. Malbec. Ils y rencontreront, sans doute, bien des formules qu'ils connaissent déjà, mais ils seront aussi renseignés sur l'emploi de certains médicaments nouveaux qui ne leur causeront pas de déception, l'auteur ayant eu soin de ne donner que des formules éprouvées déjà par des médecins expérimentés. Livre qui mérite de devenir le « bréviaire » du médecin praticien.

23. — M. Duclaux, le directeur bien connu de l'Institut Pasteur, nous présente, réunies en un volume élégamment imprimé et relié, sous le titre : *L'Hygiène sociale*, les leçons qu'il professait naguère à l'École des hautes études sociales. « Le malade, nous dit-il, a cessé d'être le *res sacra miser* sur lequel s'épuisaient en vain les ressources de la charité. Il est devenu un être redoutable par les milliards de germes de maladies qu'il crée et répand autour de lui. On a le devoir de le traiter humainement parce qu'il souffre et n'est pas responsable, ou ne l'est qu'un peu du péril qui est en lui ; mais on a le droit de l'empêcher d'être nuisible à la société. De là de nouveaux liens sociaux, qu'on avait pressentis depuis longtemps, mais qu'on n'a pu affirmer et préciser que le jour où la science a donné leurs attaches et donné les moyens de les manier. » Tel est, résumé en quelques lignes, l'esprit qui a présidé à la rédaction de ces leçons : le malade n'est en somme qu'un ennemi de la société. On peut aller loin avec ce principe ; hâtons-nous de dire, cependant, que ce n'est pas un médecin qui a tenu pareil langage. La société ne devra voir dans le malade qu'une menace permanente contre laquelle elle est mal armée, car elle peut le suivre partout. La tactique à opposer à la propagation d'une maladie sera donc différente suivant que le sujet atteint sera retenu chez lui ou pourra circuler et disséminer partout où il ira les germes de son mal. Le malade devra être considéré comme « fabriquant des produits dangereux ou exerçant une industrie insalubre. Si l'on est arrivé trop tard pour l'empêcher de construire son usine, il faut user du droit qu'on a de l'empêcher d'écouler ses produits. » Ainsi ce sera, à bref délai, si les vœux de l'auteur se réalisent, l'empoisonnement obligatoire par les produits qu'il plaira à l'Institut de la rue Dutot de fabriquer. On n'est pas plus intolérant.

24, 25. — L'hygiène de l'enfance et la question des soins à donner aux nouveau-nés ont été traitées par maints auteurs, et l'on serait tenté de craindre que le nouveau livre que vient d'y consacrer le Dr Barbary : *Autour des berceaux*, n'offre un double emploi avec les travaux plus anciens sur le même sujet. L'auteur a voulu faire pour les mères un guide pratique, dépouillé de tout apparat scientifique, et il l'a rédigé

avec la même simplicité et le même charme que *les Misères du corps*, notées plus haut. Il appelle surtout l'attention des mères sur certains points, trop négligés par ses prédécesseurs, notamment sur les soins que nécessitent les yeux du nouveau-né. Peut-être n'insiste-t-il pas assez sur le fait que presque toutes les mères peuvent et doivent nourrir, faisant une place trop large à la nourrice mercenaire. Les mères trouveront dans ce livre un guide sûr qui les aidera à éloigner la maladie des têtes chères de leurs enfants et à mieux repousser ses attaques, lorsque, malgré toutes leurs précautions, elle les aura frappés. — Le travail du Dr Cassine : *Le Conseiller de la jeune femme* répond à peu près au même but que celui du Dr Barbary ; il contient quelques détails de plus, intéressant la femme pendant sa grossesse. Le Dr Cassine a voulu apprendre aux jeunes femmes inexpérimentées, qui sont destinées à enfanter, la nécessité d'éviter un double danger : celui de commettre de véritables imprudences, par ignorance ou par bravade, et celui de s'abandonner parfois aux exagérations et aux préjugés de la sollicitude inquiète de leurs mères.

26. — Dans *les Femmes docteurs en médecine*, Miss Haryet Fontanges célèbre les premières victoires du féminisme médical. C'est un ouvrage fait sans ordre ni méthode, que l'on pourra seulement consulter à titre documentaire, car il donne l'état des études médicales chez la femme en France et à l'étranger, la liste des femmes docteurs pour la France, de 1870 à 1900, et l'énumération de leurs travaux.

Dr L. DE SAINTE-MARIE.

OUVRAGES RÉCENTS SUR JEANNE D'ARC

1. *La Vraie Jeanne d'Arc. V. La Martyre, d'après les témoins oculaires, le procès et la libre-pensée*, par JEAN-BAPTISTE-JOSEPH AYROLES. Lyon et Paris, Vitte, 1902, in-4 de XV-636 p., 15 fr. — 2. *L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine contre la libératrice*, par le même. Paris, Rondelet, 1902, in-4 de XV-261 p., 7 fr. — 3. *Histoire complète de Jeanne d'Arc. L'Abjuration du cimetière Saint-Ouen, d'après les textes.* Étude critique, précédée d'une lettre à Mgr Touchet, évêque d'Orléans, par l'abbé PH.-H. DUNAND. Paris, Poussielgue ; Toulouse, Privat, 1901, in-8 de X-189 p., 4 fr. — 4. *L'Abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen*, d'après les textes, par le même. Orléans, Herluison, 1901, in-8 de 30 p., 1 fr. — 5. *Jeanne d'Arc et sa double mission*, par A.-L. MASSON. Lyon et Paris, Vitte, 1902, in-8 de 414 p., 4 fr. 50. — 6. *Chronique* d'ANTONIO MOROSINI. Extraits relatifs à l'histoire de France, publiés pour la Société de l'Histoire de France. Introduction et commentaire par GERMAIN LEFÈVRE-PONTALIS ; texte établi et traduit par LÉON DOREZ. Paris, Laurens, 1898-1902, 4 vol. in-8 de 319, 355, 392 et 460 p., 36 fr. — 7. *Vie intérieure de Jeanne d'Arc*, par OLIVIER LEFRANC. Paris, Poussielgue, 1900, in-32 de XX-332 p., 2 fr. 50 — 8. *Jeanne d'Arc et les catholiques français de l'heure présente.* Panégyrique prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le mercredi 8 mai 1901, par l'abbé GEORGES FRÉMONT. Orléans, Herluison, in-8 de 32 p., 1 fr. — 9. *Représentation présumée de Jeanne d'Arc sur une plaque de foyer*, par LÉON-GERMAIN DE MAIDY. Anvers, imp. Vve de Backer, 1900, in-8 de 8 p., avec fig. (Extrait des *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*). — 10. *Une Taque symbolique du* XVIIe *siècle*, par FERNAND DONNET. Anvers, imp. Vve de Backer, 1900, in-8 de 12 p. avec fig.

la suprême autorité dans l'Église. IV. Les Doctrines schismatiques de l'Université de Paris, de l'ouverture de l'assemblée de Constance à celle de Bâle. V. Le Brigandage de Bâle, œuvre de l'Université de Paris. — Livre II. *L'Université de Paris dans l'État au temps de Jeanne d'Arc.* Chapitre I. L'Ingérence de l'Université dans les événements politiques depuis l'avènement de Charles VI jusqu'à la défaite des Cabochiens. II. L'Université sous les Armagnacs jusqu'à leur renversement (1413-1418); Gerson contre Jean-sans-Peur; les maîtres divisés. III. L'Université de Paris dans l'État de 1418 jusqu'à la mort de Charles VI, 1422. IV. L'Université sous la domination anglaise (1422-1436). V. Rapport entre le rôle de l'Université dans l'Église et dans l'État et la condamnation de la Pucelle. VI. Différence profonde au point de vue du schisme entre les approbateurs et les persécuteurs de la Pucelle. — Livre III. *Discussion des raisons alléguées pour expliquer la conduite de l'Université.* Chapitre I. Existence de la loi salique; Protestations contre le traité de Troyes. II. Du Droit de l'Université d'examiner la Pucelle. III. De l'excuse tirée des faux bruits répandus sur la Pucelle. IV. Excuses tirées de l'échec contre Paris. V. Sentiments de l'Université à l'ouverture du procès. VI. Incriminations et insinuations contre la Vénérable et sa mission. VII. Les Torts de l'Université d'après les auteurs du Cartulaire. VIII. De l'Attitude de Charles VII et de ses conseillers vis-à-vis de la martyre. — L'ouvrage se termine par un Appendice dont le dernier paragraphe est consacré à examiner « la part qui revient dans le procès aux ordres de Saint-Benoît, de Saint-François, de Saint-Dominique. » — Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le débat un peu complexe dont il s'agit en ce mémoire et auquel M. Ayroles a rattaché quantité de faits, de questions, de personnages qui ne s'y relient peut-être pas aussi manifestement qu'il le pense. Nous aurions à lui présenter plus d'une objection critique. Mais c'est pour nous un devoir et aussi un plaisir de déclarer que la dernière partie de son travail, celle où il s'est plus particulièrement donné pour objet de dissiper les ombres qu'ont paru répandre sur la sainteté de Jeanne d'Arc les excuses invoquées en faveur de l'Université de Paris, nous paraît mériter un vif et sérieux éloge. Non seulement l'auteur y est, selon nous, pleinement dans la vérité, mais il l'expose avec une vigueur courtoise et une émotion contenue, qui sont d'autant plus efficaces. Ces pages sont, à notre avis, ce qu'il a écrit de mieux et elles lui font un très grand honneur. On y sent vraiment battre le cœur d'un bon Français, d'un vrai patriote.

3 et 4. — C'est sur l'invitation directe de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et dans l'intérêt du procès de béatification actuellement pendant en cour de Rome, que M. le chanoine Dunand, auteur d'une histoire très détaillée de Jeanne d'Arc, dont nous avons rendu compte

à nos lecteurs, a composé une dissertation spéciale sur l'un des épisodes les plus importants de la carrière de l'héroïque vierge : *L'Abjuration du cimetière Saint-Ouen*. Ce travail est divisé en dix chapitres où sont traités les sujets suivants : Chapitre I. Le Problème historique de l'abjuration de Jeanne d'Arc. II. L'Abjuration de Jeanne d'Arc et le Plan de l'évêque de Beauvais. III. Le Prêche du cimetière Saint-Ouen. IV. Les Deux Cédules de l'abjuration. De la fausse Cédule. V. De la Cédule authentique et de sa teneur. VI. L'Abjuration de la Pucelle et J. Quicherat. VII. Les Juges de la Pucelle et l'Abjuration. Droit naturel et droit canonique. VIII. L'Abjuration de la Pucelle au point de vue théologique et à celui de l'honneur. IX. L'Abjuration de la Pucelle au point de vue moral. Patriotisme et sainteté. X. Les Deux Sentences. Conclusions.— Sous le titre : « Notes et éclaircissements », quinze études accessoires sont ajoutées en plus petit texte : I. Du Sourire de Jeanne au moment de l'abjuration. II. Th. de Courcelles et la fausse Cédule. III. Les Témoins rouennais de l'abjuration. IV. Reconstitution intégrale de la vraie cédule. V. Des Prétendus Éclaircissements donnés à la Pucelle. VI. Que la cédule d'abjuration ne lui fut pas expliquée. VII. Des Motifs déterminants de l'abjuration. VIII. Liberté morale de la Pucelle en l'abjuration. IX. Une des Suppressions du texte dans le Procès. X. Les Avocats du procès de réhabilitation et l'abjuration de Saint-Ouen. XI. Patriotisme et sainteté. XII. Les Historiens et l'abjuration. XIII. De la Soumission de la Pucelle à l'Église en son abjuration. XIV. Les Textes du dernier interrogatoire. XV. Un Mémoire pour la cause de béatification. — Le mémoire dont il s'agit dans cette dernière note, consistant en quatre questions avec leurs réponses, extraites de l'étude dont nous parlons, est aussi l'œuvre de M. le chanoine Dunand, et il a été publié sous son nom en une brochure spéciale. — Tout en réservant, comme il convient, les droits et la liberté de la critique historique, nous avons lu le travail du docte chanoine avec un vif intérêt.

5. — Il est naturel, eu égard à la vénération, chaque jour plus forte et plus répandue pour cette sainte mémoire, que les histoires de Jeanne d'Arc, à l'usage du grand public et en particulier du public chrétien, se multiplient, et que chaque librairie catholique, pour ainsi dire, veuille maintenant avoir la sienne. Le point de vue nouveau que paraît annoncer le titre du livre récent de M. A.-L. Masson : *Jeanne d'Arc et sa double mission*, n'est pas résulté bien clairement pour nous de la lecture du premier chapitre, destiné à l'expliquer. En tout cas, il ne paraît pas avoir exercé une influence très considérable sur la rédaction même de l'ouvrage, dont le caractère général est semblable à celui de la plupart des autres exposés sur le même sujet, c'est-à-dire que ce livre nous présente un récit de la carrière de Jeanne d'Arc, composé en partie d'après les documents originaux, en partie avec le secours

la suprême autorité dans l'Église. IV. Les Doctrines schismatiques de l'Université de Paris, de l'ouverture de l'assemblée de Constance à celle de Bâle. V. Le Brigandage de Bâle, œuvre de l'Université de Paris. — Livre II. *L'Université de Paris dans l'État au temps de Jeanne d'Arc.* Chapitre I. L'Ingérence de l'Université dans les événements politiques depuis l'avènement de Charles VI jusqu'à la défaite des Cabochiens. II. L'Université sous les Armagnacs jusqu'à leur renversement (1413-1418); Gerson contre Jean-sans-Peur; les maîtres divisés. III. L'Université de Paris dans l'État de 1418 jusqu'à la mort de Charles VI, 1422. IV. L'Université sous la domination anglaise (1422-1436). V. Rapport entre le rôle de l'Université dans l'Église et dans l'État et la condamnation de la Pucelle. VI. Différence profonde au point de vue du schisme entre les approbateurs et les persécuteurs de la Pucelle. — Livre III. *Discussion des raisons alléguées pour expliquer la conduite de l'Université.* Chapitre I. Existence de la loi salique; Protestations contre le traité de Troyes. II. Du Droit de l'Université d'examiner la Pucelle. III. De l'excuse tirée des faux bruits répandus sur la Pucelle. IV. Excuses tirées de l'échec contre Paris. V. Sentiments de l'Université à l'ouverture du procès. VI. Incriminations et insinuations contre la Vénérable et sa mission. VII. Les Torts de l'Université d'après les auteurs du Cartulaire. VIII. De l'Attitude de Charles VII et de ses conseillers vis-à-vis de la martyre. — L'ouvrage se termine par un Appendice dont le dernier paragraphe est consacré à examiner « la part qui revient dans le procès aux ordres de Saint-Benoît, de Saint-François, de Saint-Dominique. » — Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le débat un peu complexe dont il s'agit en ce mémoire et auquel M. Ayroles a rattaché quantité de faits, de questions, de personnages qui ne s'y relient peut-être pas aussi manifestement qu'il le pense. Nous aurions à lui présenter plus d'une objection critique. Mais c'est pour nous un devoir et aussi un plaisir de déclarer que la dernière partie de son travail, celle où il s'est plus particulièrement donné pour objet de dissiper les ombres qu'ont paru répandre sur la sainteté de Jeanne d'Arc les excuses invoquées en faveur de l'Université de Paris, nous paraît mériter un vif et sérieux éloge. Non seulement l'auteur y est, selon nous, pleinement dans la vérité, mais il l'expose avec une vigueur courtoise et une émotion contenue, qui sont d'autant plus efficaces. Ces pages sont, à notre avis, ce qu'il a écrit de mieux et elles lui font un très grand honneur. On y sent vraiment battre le cœur d'un bon Français, d'un vrai patriote.

3 et 4. — C'est sur l'invitation directe de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et dans l'intérêt du procès de béatification actuellement pendant en cour de Rome, que M. le chanoine Dunand, auteur d'une histoire très détaillée de Jeanne d'Arc, dont nous avons rendu compte

à nos lecteurs, a composé une dissertation spéciale sur l'un des épisodes les plus importants de la carrière de l'héroïque vierge : *L'Abjuration du cimetière Saint-Ouen.* Ce travail est divisé en dix chapitres où sont traités les sujets suivants : Chapitre I. Le Problème historique de l'abjuration de Jeanne d'Arc. II. L'Abjuration de Jeanne d'Arc et le Plan de l'évêque de Beauvais. III. Le Prêche du cimetière Saint-Ouen. IV. Les Deux Cédules de l'abjuration. De la fausse Cédule. V. De la Cédule authentique et de sa teneur. VI. L'Abjuration de la Pucelle et J. Quicherat. VII. Les Juges de la Pucelle et l'Abjuration. Droit naturel et droit canonique. VIII. L'Abjuration de la Pucelle au point de vue théologique et à celui de l'honneur. IX. L'Abjuration de la Pucelle au point de vue moral. Patriotisme et sainteté. X. Les Deux Sentences. Conclusions.— Sous le titre : « Notes et éclaircissements », quinze études accessoires sont ajoutées en plus petit texte : I. Du Sourire de Jeanne au moment de l'abjuration. II. Th. de Courcelles et la fausse Cédule. III. Les Témoins rouennais de l'abjuration. IV. Reconstitution intégrale de la vraie cédule. V. Des Prétendus Éclaircissements donnés à la Pucelle. VI. Que la cédule d'abjuration ne lui fut pas expliquée. VII. Des Motifs déterminants de l'abjuration. VIII. Liberté morale de la Pucelle en l'abjuration. IX. Une des Suppressions du texte dans le Procès. X. Les Avocats du procès de réhabilitation et l'abjuration de Saint-Ouen. XI. Patriotisme et sainteté. XII. Les Historiens et l'abjuration. XIII. De la Soumission de la Pucelle à l'Église en son abjuration. XIV. Les Textes du dernier interrogatoire. XV. Un Mémoire pour la cause de béatification. — Le mémoire dont il s'agit dans cette dernière note, consistant en quatre questions avec leurs réponses, extraites de l'étude dont nous parlons, est aussi l'œuvre de M. le chanoine Dunand, et il a été publié sous son nom en une brochure spéciale. — Tout en réservant, comme il convient, les droits et la liberté de la critique historique, nous avons lu le travail du docte chanoine avec un vif intérêt.

5. — Il est naturel, eu égard à la vénération, chaque jour plus forte et plus répandue pour cette sainte mémoire, que les histoires de Jeanne d'Arc, à l'usage du grand public et en particulier du public chrétien, se multiplient, et que chaque librairie catholique, pour ainsi dire, veuille maintenant avoir la sienne. Le point de vue nouveau que paraît annoncer le titre du livre récent de M. A.-L. Masson : *Jeanne d'Arc et sa double mission*, n'est pas résulté bien clairement pour nous de la lecture du premier chapitre, destiné à l'expliquer. En tout cas, il ne paraît pas avoir exercé une influence très considérable sur la rédaction même de l'ouvrage, dont le caractère général est semblable à celui de la plupart des autres exposés sur le même sujet, c'est-à-dire que ce livre nous présente un récit de la carrière de Jeanne d'Arc, composé en partie d'après les documents originaux, en partie avec le secours

des ouvrages antérieurs de même nature. Toutefois, ce récit offre la particularité d'être assez souvent mêlé de réflexions judicieusement édifiantes. Une place considérable y a été attribuée avec raison aux interrogatoires du procès. Il pourrait donner lieu à un certain nombre d'observations de détail, mais, dans son ensemble, il nous paraît constituer un livre estimable, assez bien approprié, croyons-nous, aux lecteurs et aux lectrices auxquels se sont adressés les précédents et louables écrits de l'auteur, et qui justifie l'approbation dont l'a honoré S. E. le cardinal Coullié. Toutefois, en cas de réimpression, M. Masson fera bien d'en éliminer quelques inexactitudes, par exemple la prétendue excommunication et exhumation de Cauchon (p. 366). Cette assertion ne repose sur aucun fondement sérieux. Il devra encore, et à plus forte raison, écarter la supposition, tout à fait inadmissible, de l'assassinat de Regnault de Chartres par ordre de Charles VII (p. 368). L'auteur a dû se laisser égarer ici par quelque devancier trop naïvement ou trop habilement romanesque. Nous nous permettrons enfin d'engager M. Masson à joindre en note quelques mots d'explication, eu égard à des incidents bien connus, à la citation qu'il a faite (p. 295) d'une remarque, d'ailleurs bonne en soi, du trop fameux inventeur de Diana Vaughan.

6. — Si les récits de la vie de Jeanne d'Arc vont chaque jour croissant en nombre, on peut espérer que la liste des documents originaux et contemporains relatifs à l'héroïque vierge s'accroîtra encore, elle aussi, par d'heureuses découvertes dans les bibliothèques et dans les archives. Un sérieux encouragement à cet espoir nous est venu récemment par la soudaine mise en lumière de la *Chronique d'Antonio Morosini*, dont les extraits relatifs à l'histoire de notre pays sont l'objet de l'excellente publication menée à bien, sous les auspices de la Société de l'histoire de France, par MM. Germain Lefèvre-Pontalis et Léon Dorez. Il ne sera pas inutile de rappeler ici, d'après l'*Avertissement* de cette édition, les circonstances de cette découverte : « En mai 1895, le R. P. Ayroles, dont on connaît les récents et importants travaux sur l'ensemble de la vie de Jeanne d'Arc, attira l'attention de M. Léopold Delisle sur certaines indications présentées par une récente publication italienne, dans laquelle se trouvait signalée l'importance de plusieurs témoignages contemporains relatifs à l'histoire de la Pucelle, témoignages contenus dans une chronique vénitienne semblant encore inexplorée sous ce rapport. — En effet, au cours d'une étude parue à Trieste en 1892, sur le poète Jean Chapelain et son poème de la Pucelle, Mme Adèle Butti indiquait l'existence, à Venise et à Vienne, en double état, d'une source historique paraissant encore inconnue, la chronique du Vénitien Antonio Morosini, renfermant, entre autres renseignements de premier ordre intéressant l'histoire du XIVe et du XVe siècle, une

relation suivie des événements accomplis en France pendant la merveilleuse carrière de Jeanne d'Arc. — Une révélation aussi inattendue appelait une enquête approfondie. Aussitôt entreprise, une suite de recherches, conduites avec cette sûreté et cette décision dont chacune de ses œuvres quotidiennes porte si personnellement l'empreinte, fournissait en peu de temps à M. Léopold Delisle la solution définitive d'un problème posé de façon si soudaine, et lui permettait d'en divulguer promptement au public les résultats les plus essentiels et les plus convaincants. Bientôt, en effet, une communication faite au Conseil de la Société de l'histoire de France, dès sa séance du 4 juin 1895, puis une étude plus complète parue dans le *Journal des savants* du mois d'août suivant, venaient coordonner et préciser les notions les plus intéressantes et les plus inattendues sur la source historique en question, son identité, son auteur et sa portée. — Cette enquête confirmait définitivement l'existence, en original probable à Vienne, en copie moderne à Venise, du texte d'une chronique en dialecte vénitien due à un auteur nommé Antonio Morosini, chronique intéressant non seulement les annales mêmes de Venise, mais encore l'histoire générale d'un grand nombre d'États, et, en particulier, celle de la France au temps où s'y prononça l'extraordinaire action de Jeanne d'Arc. Particularité à peine croyable, auteur comme chronique semblaient inconnus en France, où, en tout cas, cette source n'avait jamais jusqu'ici été mise à profit. » A la suite de la communication qui lui avait été faite, le Conseil de la Société de l'histoire de France décida de confier à MM. Germain Lefèvre-Pontalis et Léon Dorez la mission d'extraire et de publier tous les extraits de l'œuvre d'Antonio Morosini relatifs à l'histoire française. Leur édition comprend donc, non seulement les documents relatifs à la Pucelle, mais encore, relevés, depuis le début original de l'œuvre d'Antonio Morosini jusqu'à sa fin, tout l'ensemble des extraits qui peuvent, à un degré quelconque, intéresser l'histoire de France. Ces extraits vont de l'année 1396 à l'année 1433. « Le texte en a été copié entièrement sur le manuscrit original de la Bibliothèque impériale de Vienne, très libéralement mis à la disposition des éditeurs par la Cour d'Autriche-Hongrie. La traduction placée en regard permet de tirer de la rédaction archaïque vénitienne tout le profit désirable. Un commentaire critique, courant au bas des pages, présente sur chaque extrait publié et sur chaque fait allégué les éclaircissements nécessaires à la compréhension des événements réels, des bruits extravagants, des échos prophétiques ou mensongers, des générations spontanées de légendes qui font de ces notations quotidiennes un des plus curieux groupements de témoignages susceptibles d'éclairer, dans toute leur immédiate sincérité, les sentiments des foules et des individus devant qui se déroulent ces grands drames d'histoire hu-

maine. » Les extraits de Morosini relatifs à la France font l'objet des trois premiers volumes de la publication dont il s'agit. Un quatrième volume, qui est plus particulièrement l'œuvre de M. Germain Lefèvre-Pontalis, est consacré à une étude explicite du précieux document et de son auteur. Ce travail est partagé en cinq chapitres intitulés : I. Avertissement. II. Le Manuscrit. III. L'Œuvre. IV. L'Auteur. V. Origines et dérivés. Il est complété par neuf *Appendices*. Le même volume comprend encore vingt-trois annexes aux volumes précédents. La plupart de ces notes ont trait particulièrement à Jeanne d'Arc et aux événements se rapportant, d'une façon directe ou indirecte, à sa carrière. Telles sont notamment les annexes relatives aux étendards de la Pucelle et à ses tentatives d'évasion des châteaux de Beaulieu et de Beaurevoir. Il se termine par une ample table alphabétique des matières contenues dans les extraits publiés. Ajoutons que le Conseil de la Société de l'histoire de France avait judicieusement choisi pour commissaire responsable de cette belle publication M. le marquis de Beaucourt, qui, dans l'exercice de cette charge, comme l'en remercient les doctes éditeurs, « les a fait profiter de sa parfaite connaissance du règne de Charles VII. »

7. — A mesure que la mémoire de Jeanne d'Arc s'élève, d'un pas progressif et sûr, vers l'auréole dont l'Église, tout porte à l'espérer, doit la décorer un jour, elle fournit davantage, à côté de livres d'érudition et d'histoire, le sujet d'ouvrages d'édification et de piété. Peut-être ce mouvement, excellent en soi, ne sera-t-il pas sans quelques inconvénients, eu égard à l'insuffisance d'instruction historique, et même quelquefois théologique, philosophique et littéraire, d'un certain nombre d'écrivains qui s'engagent un peu à la légère dans ce genre, beaucoup moins aisé à bien cultiver qu'il ne le semble au premier abord. Ces inconvénients n'existeraient pas si les auteurs éventuels de livres ainsi conçus devaient avoir tous le talent et la solide préparation de fond et de forme par où se distingue la plume remarquablement douée qui a modestement voilé son mérite sous le pseudonyme d'Olivier Lefranc. Nous sommes heureux de signaler et de recommander, bien qu'un peu tardivement, à nos lecteurs et à nos lectrices l'excellent livre intitulé : *Vie intérieure de Jeanne d'Arc*. « En trente-trois chapitres, qui peuvent servir de lecture pour le mois du Sacré-Cœur, écrit très justement le R. P. Ambroise Laboré, provincial des Frères Prêcheurs de Lyon, vous passez en revue la vie entière de Jeanne d'Arc, et vous la mettez vraiment dans une lumière nouvelle en montrant ses actions merveilleuses comme le rayonnement de sa vie intérieure. » M. l'abbé Joseph Lémann a joint ses éloges à ceux du P. Laboré et S. E. le cardinal Coullié s'est exprimé en ces termes dans une approbation placée en tête de l'ouvrage : « Lire la vie de Jeanne d'Arc, c'est se pro-

curer les douces joies que cherche le vrai patriotisme. Mais admirer dans cette vie les sentiments qui ont rempli l'âme de Jeanne, les motifs qui l'ont fait agir, les délicatesses et les élévations de son cœur, c'est pénétrer dans l'intime de l'œuvre de Dieu et toucher au surnaturel. — Nous félicitons l'auteur qui a tenté cet essai. La lecture de ce travail, nous en avons la confiance, contribuera à la gloire de Dieu et à l'honneur de notre chère héroïne. Qu'il éveille et affermisse de plus en plus dans les âmes l'amour de la France ! »

8. — C'est à un orateur justement renommé, M. l'abbé Georges Frémont, qu'a été confié l'honneur de prononcer dans la cathédrale d'Orléans, le mercredi 8 mai 1901, pour le 472e anniversaire de la délivrance de cette ville, le panégyrique de Jeanne d'Arc. Toutefois, dès son exorde, l'éminent prédicateur a prévenu son auditoire qu'il s'écarterait de la voie habituelle et considérerait son sujet sous un aspectparticulier : « Je ne prononcerai pas le panégyrique proprement dit et si glorieusement classique de Jeanne d'Arc. Je serai plus modeste. Je me contenterai, si vous le voulez bien, d'emprunter à sa chevaleresque et sainte vie quelques-unes des leçons sublimes qui me paraissent davantage convenir aux catholiques français de l'heure présente... L'archevêque américain Ireland disait, il y a deux ans, aux séminaristes orléanais, cette parole géniale que j'ai entendue et qui m'a fait tressaillir : « La France, Messieurs, est toujours la terre des grandes possibilités. » Oui certes, et la vie de Jeanne d'Arc nous en est l'exemple le plus éclatant. Mais cette « terre des grandes possibilités » est atteinte aujourd'hui d'un quadruple mal qui s'attaque à son patriotisme, à sa foi religieuse, à ses habitudes de respect et à son besoin d'initiative individuelle et spontanée. Jeanne d'Arc nous redira, nous réapprendra la vérité sur des points si fondamentaux, et j'espère que nous ne sortirons tous de cette enceinte que remplis du sublime désir de ressembler à ce virginal et triomphant modèle. »

9 et 10. — Plusieurs archéologues, décrivant une taque ou plaque de foyer existant à Chantalouette (commune de Grand Castang, Dordogne), ont supposé que le sujet qui l'ornait se rapportait à Jeanne d'Arc. M. Léon Germain de Maidy, puis M. Fernand Donnet ont successivement examiné cette question dans un travail spécial et ils ont conclu tous deux à la négative.

11, 12 et 13. — Le petit album en héliogravure intitulé : *Orléans et Jeanne d'Arc. La Fête annuelle*, contient, avec cinq vues nouvelles de la ville, onze photographies représentant les principaux épisodes de la fête annuelle du 8 mai, telle qu'elle a été célébrée en 1901. — Sous ce titre : *Au pays de Jeanne d'Arc*, M. F.-G. Dubail-Roy a raconté son voyage à Domremy, en compagnie de quelques membres du Comité de l'Association amicale des anciens élèves du collège de Saint-Remy:

— De son côté, M. Eugène Bergeret a décrit la fête scolaire donnée dans le même établissement les 7 et 8 mai 1901, en l'honneur de l'héroïque vierge. M. S.

HISTOIRE LOCALE

Clermontois et Beauvaisis, notes d'histoire et de littérature locales, par A. Pinvert. Paris, Fontemoing, 1901, in-8 de 288 p. et pl., 6 fr. — 2. *Chronologie des fastes de Fontainebleau (1137-1850), extrait d'un manuscrit* d'Alexis Durand. Fontainebleau, M. Bourges, 1901, in-12 de xvi-471 p., 3 fr. 50. — 3. *Le Palais de justice de Nîmes, notice historique et descriptive sur les édifices nîmois, de la basilique romaine au palais actuel*, par Michel Jouve. Nîmes, Debroas-Duplan, 1901, in-8 de 179 p. et pl. — 4. *Les Huguenots en Comminges, documents inédits publiés pour la Société historique de Gascogne* par l'abbé J. Lestrade. Paris, Champion; Auch, Cocharaux, 1900, in-8 de xi-428 p., 10 fr. — 5. *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Cartulaire de Saint-Jean d'Angély*. T. I. Paris, A. Picard et fils; Saintes, Bruneau-Saint-Médard, 1901, in-8 de 438 p., 15 fr. — 6. *Documents relatifs à la seigneurie de Boussagues (Hérault) de la fin du* xii*e au milieu du* xiv*e siècle*, publiés avec sommaire par F. Pasquier. Béziers, imp. J. Sapte, 1901, in-8 de 164 p. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*).

1. — Comme M. Pinvert l'indique dans le titre de son volume, ce sont surtout des notes sur *le Clermontois et le Beauvaisis* qu'il a réunies, plutôt qu'un travail faisant connaître l'histoire de ce pays. Les littérateurs et les bibliographes y trouveront plus à glaner que les historiens, car les deux tiers au moins de l'ouvrage sont consacrés à retracer la biographie d'un certain nombre d'hommes illustres par leurs travaux littéraires ou scientifiques et à un catalogue de leurs œuvres. On trouve ainsi successivement des notices sur Jean Fernel, Jacques Charpentier, Jacques Grévin, Simon-Guillaume de la Roque, Jean Filleau, Louis Le Caron dit Charondas. Toutes ces notices, en général bien présentées, sont faites sur le même plan. On a d'abord une biographie du personnage, puis une liste de ses ouvrages, et ensuite quelques morceaux choisis parmi ses œuvres les plus remarquables. Avant ces différentes biographies, l'auteur a donné un très court chapitre sur le comté et la ville de Clermont jusqu'au xvii*e* siècle. A la fin une quarantaine de pages environ sont relatives au Beauvaisis; M. Pinvert jette un rapide coup d'œil sur cette région et en fait connaître les principaux hommes qui l'illustrèrent. Un certain nombre de notes et pièces terminent ce volume enrichi de quelques vues et portraits. On pourra peut-être, en certains points, reprocher à l'auteur son style un peu recherché, mais d'une façon générale ce travail offre un ensemble de chapitres sérieux et intéressants.

2. — La *Chronologie des fastes de Fontainebleau* n'offre, au moins pour tout ce qui est antérieur au xix*e* siècle, qu'une suite de notes recueillies un peu partout. Ces notes, souvent très brèves, la plupart réunies sans critique, fournissent cependant une série de renseignements qui,

dans bien des cas, pourront ne pas être inutiles; la partie la plus vivante, qui certainement sera consultée avec le plus de fruit et même lue avec le plus d'intérêt, est celle dans laquelle l'auteur raconte les choses dont il fut témoin. On a dans tout ce qui concerne la première moitié de ce siècle un exposé des faits principaux survenus à Fontainebleau et présentés par une personne qui les vit souvent se dérouler sous ses yeux, ou qui les entendit rapporter directement par des témoins oculaires. Aussi, bien que l'on n'ait là que le récit d'une quantité de petits faits peu importants en eux-mêmes, leur ensemble n'en forme pas moins un tableau bien vivant de ce que fut la ville de Fontainebleau sous le premier Empire, sous la Restauration, sous le gouvernement de Louis-Philippe et sous la République de 1848. Une table des matières très détaillée et très complète termine ce volume et permet de l'utiliser facilement.

3. — L'ouvrage de M. Jouve sur *le Palais de justice de Nîmes* retrace toutes les vicissitudes que subirent les édifices judiciaires nîmois depuis les Romains jusqu'à nos jours. Sous la domination romaine, la justice était rendue dans une basilique dont la splendeur ne le cédait en rien aux autres monuments qui ornaient la ville de Nîmes. Les aigles de marbre, les corniches, les colonnes, les chapiteaux, les inscriptions retrouvées sur son emplacement attestent suffisamment la beauté architecturale de cet édifice. Mais, moins heureux que les arènes, il ne put résister aux différentes invasions qui ravagèrent Nîmes. Ce sont d'abord les Vandales qui s'emparent de cette ville. Les Wisigoths, qui leur succèdent, transforment les arènes en citadelle et la basilique en devient un bastion. Au VIIIe siècle, les Sarrasins chassent les Wisigoths et à leur tour sont chassés par Charles Martel, qui incendie une partie de la ville. Pendant la première partie du moyen âge, c'est aux arènes transformées en château que se rend la justice. Mais au XIIIe siècle le siège de la curie royale fut transporté dans une maison construite sur une portion de l'emplacement de la basilique. Cette maison, agrandie successivement et augmentée peu à peu de nouvelles constructions, servit de palais de justice pendant tout l'ancien régime. Bien des tentatives furent faites pour lui donner un meilleur aspect, mais il faut venir jusqu'au commencement du XIXe siècle pour voir aboutir une partie de ces projets. Enfin, en 1838, la première pierre de l'édifice actuel fut posée. Le travail de M. Jouve est fait avec beaucoup de soin. L'auteur a puisé consciencieusement à toutes les sources susceptibles de lui fournir des renseignements. Quatre phototypies ornent ce volume terminé par un index donnant la liste des ouvrages et les dépôts d'archives qu'il a mis à contribution.

4. — Deux volumes ont été déjà consacrés précédemment aux huguenots, par la *Société des Archives historiques de la Gascogne*. L'un

faisait connaître leurs mouvements en Bigorre, l'autre dans le Béarn et la Navarre. Mais, pour avoir une enquête complète exposant en pleine lumière tout ce qui s'accomplit dans la région du Sud-Ouest pendant les guerres de religion, il restait encore bien des fonds à dépouiller et à explorer. Dans *les Huguenots en Comminges*, M. l'abbé Lestrade a poursuivi cette enquête pour le pays de Comminges. Ayant eu à classer les archives anciennes de Muret, il y retrouva la majeure partie des documents des états de Comminges. Leur ensemble, qui se rapporte au XVIe siècle, forme un dossier des plus importants. « Il permet de saisir la naissance et le curieux progrès d'incidents de premier intérêt pour l'histoire commingeoise durant cette période de troubles d'environ trente ans qui a précédé la reconnaissance unanime d'Henri de Navarre en nos contrées (1567-1596). Bien mieux, grâce à une série de missives du XVIIe siècle, il est loisible de pousser plus loin les investigations et d'assister aux mesures prises en vue d'assurer la sécurité plus spécialement dans la région muretaine, sous le règne de Louis XIII (1620-1632). » Outre les archives de Muret, M. l'abbé Lestrade a encore utilisé divers registres du parlement de Toulouse, quelques textes empruntés aux archives départementales de la Haute-Garonne, ainsi qu'aux archives du grand séminaire d'Auch. Aussi l'ensemble de ces textes bien publiés, précédés de bonnes analyses et éclairés par un grand nombre de notes, sera une source des plus précieuses pour l'histoire des guerres de religion en Gascogne.

5. — *L'Abbaye de Saint-Jean-d'Angély*, l'une des plus importantes de l'ouest de la France, fut fondée au milieu du IXe siècle par le roi Pépin, qui la donna aux religieux de l'ordre de saint Benoît. Détruite par les Normands en 867, elle fut rebâtie en 941 par le comte Ragaire et son frère Eble, évêque de Limoges. En 1561 et en 1568, les protestants la détruisirent à nouveau de fond en comble, brûlèrent ses reliques et ses trésors ainsi que la majeure partie de ses archives. Relevée encore au dix-septième siècle par les religieux de la réforme de Saint-Maur, elle subsista jusqu'à la Révolution, qui la fit disparaître ainsi que la presque totalité de ses archives. Outre un grand nombre de cartons, l'abbaye possédait au XVIIe siècle plusieurs cartulaires qui avaient été sauvés de la destruction en 1562 ou reconstitués depuis. Actuellement sur neuf cartulaires dont on retrouve les mentions, deux seulement subsibstent, grâce aux copies qui en ont été conservées. C'est l'un de ces deux registres que la *Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* a entrepris de publier. Cette publication, dont le tome premier seul paraît aujourd'hui, est faite d'après le n° 5451 du fonds latin de la Bibliothèque nationale ; mais comme déjà plusieurs pièces en ont été publiées, et comme diverses copies de ce cartulaire subsistent

encore soit dans la collection de Dom Fonteneau à la bibliothèque de Poitiers, soit dans la collection de Jaillot à la bibliothèque de la Rochelle, l'éditeur a indiqué les différentes variantes fournies par ces copies. La plupart des pièces s'étendent du 29 juin 914 à la fin du XIe siècle ; il y en a très peu du commencement du XIIe siècle. Aussi cette publication faite avec soin pourra-t-elle fournir d'utiles renseignements sur les conditions des biens et des personnes dans l'ouest de la France à ces dates reculées.

6. — Dans le volume intitulé : *Documents relatifs à la seigneurie de Boussagues,* M. Pasquier a donné trente-quatre chartes extraites du chartrier de M. le duc de Lévis-Mirepoix concernant cette seigneurie comprise aujourd'hui dans le département de l'Hérault. La plus ancienne de ces pièces est de 1189, et la plus récente de 1392. Ce travail est divisé en deux parties. Dans la première comprenant seulement huit pièces, M. Pasquier a groupé tout ce qui se rapportait à la famille de Boussagues ; ce sont surtout des testaments, des hommages, des quittances, des partages. La deuxième partie, renfermant 26 pièces, est consacrée au fief de Boussagues. Ce sont en grande partie des contrats de vente ; il y a aussi quelques hommages, un traité de paréage, un acte d'échange. En tête de chaque pièce, l'éditeur a eu soin de mettre une longue analyse qui résume très bien tout ce que contient l'acte publié, et évite ainsi au lecteur la peine de lire ces documents quelquefois assez longs. En somme, on trouvera dans ce volume de bons renseignements sur toute une partie du département actuel de l'Hérault, et sur une famille qui joua souvent un rôle important dans le Languedoc.

J. VIARD.

THÉOLOGIE

Institutiones theologiae moralis, auctore VICTORIO COSTANTINI. Rome, Desclée, Lefebvre, 1900, 3 vol. in-8 de 146, 303 et 293 p. — Prix : 8 fr.

Dans le premier volume (*De Actibus humanis, de conscientia, de lege*) — le plus court, mais aussi le plus original et le plus important — l'attention de l'auteur s'est portée tout spécialement sur un principe universel et fécond qui domine toute l'étude de la morale : la notion de l'ordre envisagée comme règle de la moralité. — Je n'ai pas ici à expliquer comment la morale chrétienne est une morale de l'ordre — non pas au sens païen et stoïcien — mais au sens traditionnel d'une *règle supérieure*, puisée dans la nature en tant que celle-ci est conforme aux intentions divines, et à la suprême intelligibilité des essences. (On se souvient comment Mgr d'Hulst a vulgarisé et accentué cette belle théorie dans ses premières conférences de Notre-Dame).

Il ne suffit pas d'enseigner les principes : il faut en faire comprendre

l'importance et l'utilité. M. Costantini ne s'est pas contenté de rappeler cette notion fondamentale (cap. IV : De Actorum humanorum regula universali et moralitate). Il a su y rattacher les questions les plus importantes et les plus difficiles de la morale. Il a su mettre la lumière là où la casuistique a trop souvent entassé les subtilités : je veux dire dans les questions si complexes des collisions de droits.

Cette matière difficile est supérieurement traitée (chap. VI et chap. VII, p. 33 à 50) et dans deux Appendices : Epilogus doctrinae de collisione iurium in commodum tironum — De iis quae praecipue notanda sunt circa doctrinam in superiori capite expositam. L'auteur a, dès le commencement, soigneusement rattaché la notion de *droit* à celle de *l'ordre* (M. de Cepeda et le R. P. Meyer se sont inspirés de préoccupations analogues : l'un dans ses *Éléments de droit naturel*, l'autre dans ses *Institutiones juris naturalis*). Il a bien fait remarquer comment il y a correspondance entre les *ordres objectifs spéciaux*, et les *espèces* de droits, de devoirs, de vertus (p. 23, n° 23 et 24). Il en résulte une grande clarté quand on veut décider, dans la délicate matière des *collisions*, comment un droit peut l'emporter sur un autre (Voir n° 43 et suiv.). Dans ce but, M. Costantini distingue nettement deux catégories de cas auxquels peuvent se ramener *toutes les collisions de droits* : d'une part, celui où l'intention de l'agent se porte directement sur cet effet, par où le droit adverse est lésé — d'autre part, celui où l'intention de l'agent ne se porte point sur ce terme (mais simplement sur un effet connexe). Cette distinction permet de résoudre avec autorité et clarté un grand nombre de cas, en tenant compte de trois éléments : la *valeur* intrinsèque du droit, l'*efficacité* de l'acte posé, la *probabilité* de ses conséquences. Le premier élément est bien analysé (la notion d'ordre y intervient encore) ; et l'auteur n'a pas de peine à montrer que le second et le troisième élément ont une importance variable, suivant qu'on se trouve dans l'une ou l'autre alternative, primitivement posée comme principe capital de distinction.

Comment cette doctrine ne contredit point le principe si commun ; *Non sunt facienda mala ut veniant bona*, l'auteur le montre fort bien (n° 53). Et il interprète également les axiômes : Qui utitur jure suo nemini facit injuriam — Praeferenda sunt mala minora ad majora vitanda — lex non obligat cum gravi incommodo, etc...

Les théologiens de profession savent que ces axiômes — d'une application si délicate et pourtant d'un usage fréquent — ont besoin d'être compris dans leur lien logique avec une doctrine absolument nette et sûre. — Il en est de même de cette question : Est-il permis de poser un acte si l'agent en prévoit une conséquence mauvaise — ou du moins s'il y a connexion plus ou moins immédiate ? (p. 56 à 69). On doit donc apprécier et recommander des travaux comme celui qui nous occupe,

pour la clarté qu'ils s'efforcent d'introduire dans des matières si épineuses et si importantes.

Le second volume est relatif *aux devoirs et aux états ;* le troisième concerne les Sacrements. On y reconnaît partout le soin de la logique, la fidélité aux principes posés dans la première partie.

B. DE CARROY.

Exposition théologique et mystique des psaumes, par Mgr CHARLES GAY. Paris, Oudin, in-12 de 295 p. — Prix : 3 fr.

Mgr Gay avait commencé ce commentaire des psaumes en 1858, après avoir prêché ses principales stations de Carême et d'Avent. Malheureusement, la publication d'autres ouvrages lui firent abandonner un travail auquel le cardinal Pie, son intime ami et fidèle protecteur, attribuait une grande valeur. L'évêque d'Anthédon ne nous a donc laissé que neuf psaumes : 1er et 2e, 5e et 6e et du 10e au 15e.

Les âmes pieuses y retrouveront les qualités de forte doctrine — parfois un peu subtile — et de grande piété qu'elles cherchent et apprécient dans les écrits du saint prélat. Les prédicateurs y puiseront d'abondants développements appropriés aux besoins des âmes et de la société moderne. — Une table très détaillée résume, verset par verset, la paraphrase de chaque psaume (p. 273-295). B. DE CARROY.

L'Œuvre des vocations, ou la question vitale du recrutement, par H. ROUSSEAU. Paris, librairie Saint-Paul, 1901, in-8 de VII-396 p. — Prix : 2 fr. 25.

Étude de la vocation religieuse ou sacerdotale ; nécessité d'en cultiver les premiers germes ; obstacles et moyens : voilà l'ensemble de ce livre, écrit avec un grand esprit de foi, un véritable zèle apostolique et une expérience indéniable des enfants et de la vie religieuse. On pourrait peut-être discuter certaines vues de l'auteur, mais il faudrait, pour le faire avec équité, disposer d'un espace que nous n'avons pas ici : nous aimons mieux dire tout le bien que nous pensons de l'ensemble de son œuvre. Aussi, signalons-nous comme particulièrement remarquable l'examen détaillé des signes négatifs et positifs de l'appel divin, contenu au chapitre IX, ainsi que les conseils de haute prudence destinés à faciliter l'heureux développement de la vocation dans l'âme du jeune homme. Ce livre excellent, guide judicieux dans l'œuvre si délicate des vocations à découvrir et à sauvegarder, trouvera non seulement place dans la bibliothèque des maîtres de novices et des supérieurs de maisons religieuses, mais il sera aussi de la plus haute utilité aux directeurs et professeurs de collèges ecclésiastiques, ainsi qu'aux confesseurs en général. Les manuels de morale et d'éducation, en effet, n'ont pas toujours décrit avec une attention suffisante ces difficiles

matières et on ne saurait les étudier avec trop de soin pour acquérir le subtil doigté qui est essentiel si l'on veut ne pas entraver, ou même simplement déflorer, l'œuvre suave de la grâce dans les jeunes âmes qu'elle sollicite vers de plus nobles aspirations. G. P.

JURISPRUDENCE

De Religiosis institutis et personis. *Tractatus canonico-moralis ad recentissimas leges exactus*, auctore ARTHURO VERMEERSCH. Tomus prior. Brugis, Beyaert ; Lutetiae Parisiorum, Lethielleux, 1902, in-8 de XXV-390 p. — Prix : 5 fr.

Voici un livre qui vient à son heure. Il s'adresse sans doute surtout aux canonistes de profession, mais quiconque s'intéresse à la question si actuelle des religieux y trouvera, disposé dans un ordre admirablement logique et traduit dans un langage d'une précision mathématique, tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour résoudre les objections soulevées chaque jour.

Le R. P. Vermeersch envisage, dans une première partie, l'état religieux *in universum*. Ce sont les notions de perfection basée sur les conseils évangéliques, assurée par une discipline dont les vœux forment les arcatures principales, mais dont les fondements sont divins, ce qui assure sa perpétuité. Un brillant et rapide historique des différentes formes de la vie religieuse, depuis les ascètes de l'origine jusqu'aux instituts de l'espèce la plus moderne, termine cette première division. — La deuxième partie nous met en face de la constitution intime des familles religieuses et par conséquent de la variété de leurs formes résultant des fins différentes qu'elles ont en vue, de la diversité des moyens employés pour y atteindre, des vœux et des règles. — Dans la troisième partie, le savant auteur traite de la demeure des religieux ; dans la quatrième, des personnes religieuses elles-mêmes (vocation, liberté d'y répondre, admission, noviciat, profession et ses conséquences, sortie de l'état religieux). — La cinquième partie énumère et examine les privilèges des réguliers et simples religieux ; la sixième, le régime hiérarchique extérieur et intérieur ; la septième et la huitième concernent l'administration des sacrements aux religieux ou par les religieux ; la neuvième est consacrée aux tiers-ordres ou pieuses fraternités qui leur sont unis.

Tout cela est exposé dans une langue sobre et concise dont chaque mot porte, où toute une doctrine se condense comme dans un tableau synoptique dont l'auteur a su faire disparaître l'inhérente sécheresse. Grâce à la multiplicité des divisions, titres, sous-titres, manchettes, numérotation variée, si habilement répartie et distinguée, un ordre parfait s'accuse jusque dans les plus minimes détails. Indépendamment

de l'énumération des bulles et autres documents analogues, d'une riche bibliographie générale, de deux *Index* (onomastique et alphabétique), les articles sont eux-mêmes précédés d'une bibliographie spéciale portant les indications détaillées jusqu'à l'indication des paragraphes ou de la pagination des ouvrages, facilitant ainsi au dernier point la confrontation des références. Bref, ce livre n'est pas seulement le traité le plus succinct, le plus complet, le mieux au point de la matière *de Regularibus*, c'est un modèle d'exposition logique, de documentation précise et d'exactitude bibliographique qui fait le plus grand honneur au consciencieux professeur de Louvain.

G. Péries.

La Mort civile des religieux dans l'ancien droit français, étude historique et critique, par l'abbé Ch. Landry. Paris, A. Picard et fils, 1900, in-8 de XII-174 p. — Prix : 4 fr.

On sait que notre ancien droit appliquait aux religieux un système qui a mérité le nom de mort civile. Ce système peut être ramené à quelques propositions principales. En premier lieu, la profession religieuse ouvrait la succession *ab intestat* du profès au profit de ses héritiers légitimes. Sans doute, avant sa profession il était capable de faire son testament ; mais, par ce testament, au moins d'après les ordonnances du XVIe siècle, il ne pouvait laisser que peu de chose, soit à son couvent, soit à tout autre couvent. En second lieu, après la profession, le moine se trouvait incapable de faire pour son compte personnel aucun acte de la vie civile : il ne recueillait plus la succession de ses parents, qui passait à ses cohéritiers ou aux héritiers du degré subséquent. Tel est cet état de mort civile dont l'effet principal est, suivant l'expression de Richer, de transmettre dès l'instant de la profession aux héritiers du religieux ses biens présents, et de le priver de l'espérance des biens à venir (Richer, *Traité de la mort civile*, p. 629.).

Tout autre était le système organisé par les constitutions du Bas-Empire et légué par lui à l'Église. Sans doute ce système ne reconnaît nullement au religieux le droit d'être propriétaire en son nom personnel. Mais ses biens présents comme les successions qui lui sont déférées passent au monastère. Et s'il teste avant d'entrer en religion, son droit de disposer est, dans une certaine mesure, limité au profit du couvent.

M. Landry s'est proposé de faire connaître ces deux systèmes. Il a aussi étudié les conditions auxquelles était subordonnée l'application de la législation de notre ancienne France sur les religieux, et examiné les exceptions, locales ou personnelles, qu'admettait cette législation. En outre, dans un dernier chapitre il s'efforce de déterminer, en se plaçant au point de vue canonique pur, la valeur juridique des règles

du droit français. — Le système romano-canonique a ses prédilections : le système français est considéré par M. Landry comme un produit des doctrines gallicanes sur la subordination de l'Église au Roi ; « l'auteur en est le seul pouvoir civil » (p. 102). Au surplus, M. Landry reconnaît au système français, sauf certaines restrictions, la valeur canonique d'une coutume dérogatoire au droit commun. On lira avec intérêt la discussion à laquelle se livre l'auteur, non sans sentir qu'il ne réfute pas tous les arguments qui pourraient être invoqués en faveur du système canonique. Ce système s'est d'ailleurs développé dans tous les pays de l'Europe occidentale ; dans ses grandes lignes il était formé en Angleterre et en France dès la première moitié du XIIIe siècle. Aussi est-il peut-être exagéré de le considérer comme une création due au pouvoir des rois de France.

Au cours de ces pages, je remarque cette thèse « que le pouvoir civil n'a pas compétence par lui-même pour édicter des lois spéciales au sujet d'une catégorie de personnes (les religieux) qui, civilement, n'existe pas. » Et l'auteur ajoute : « Suis-je chrétien, juif, ou athée ? Il n'importe au pouvoir civil ; il ne s'en doit pas occuper.... De même suis-je religieux ou membre d'une congrégation séculière ? C'est là une qualité qui échappe au pouvoir civil, puisque c'est l'Église seule qui peut déterminer les éléments constitutifs de l'état religieux. » Ou je me trompe fort, ou cette thèse, qui peut être celle de divers États modernes, ne reproduit nullement en cette matière les idées fondamentales de l'ancienne France.

L'exposé, d'ailleurs clair, présenté par M. Landry, exposé qui est beaucoup plus doctrinal qu'historique, eût gagné si l'auteur eût donné à la règle que la profession ouvre la succession du religieux les développements qu'elle comporte. P. F.

Des Distinctions de classes dans la société allemande actuelle, par EUGÈNE REGNIER. Paris, Rousseau, 1900, in-8 de 489 p. — Prix : 10 fr.

Ce livre s'ouvre par une Introduction assez étendue, où est exposée l'histoire des distinctions de classes, depuis les origines jusqu'à nos jours. Mais l'histoire n'est pas l'objet principal du travail de M. Regnier ; ce qu'il étudie surtout, c'est la législation, encore en vigueur actuellement, qui est inspirée par les distinctions de classes.

En tête de cette étude, il pose en principe l'existence d'une dérogation au droit commun, c'est-à-dire « d'un droit spécial qui se fonde sur l'autonomie appartenant à la haute noblesse, droit qui s'est produit pour s'opposer à l'introduction du droit romain qui ne convenait pas à la haute noblesse. » Remarquez en passant le sort malheureux du droit romain, répudié jadis par les aristocraties, comme le prouve l'histoire juri-

dique de l'Allemagne, et répudié de nos jours par les démocraties, comme le prouve la haine bien connue qu'il excite chez certains socialistes. M. Regnier se demande ensuite quel est le sujet de ce droit, ou, comme on dit, de cette autonomie. Est-ce le chef de famille, est-ce la famille entière ? Et la famille de haute noblesse peut-elle être considérée comme une corporation, ayant la personnalité juridique ? L'auteur analyse les opinions soutenues par les jurisconsultes sur ces questions en s'arrêtant longuement à la théorie de la corporation formulée par Gierke. Mais il ne l'adopte pas pour son compte et termine ce chapitre par une conclusion assez obscure : « L'autonomie est l'émanation de la puissance domestique d'un Landesherr limité vis-à-vis des membres de la famille par les droits acquis de ceux-ci, par suite ayant souvent besoin de leur concours, mais ayant vis-à-vis des tiers la même force que le droit de législation. » Ce qui, à mon sens, revient à dire que l'autonomie est le droit appartenant à un chef de famille de haute noblesse de légiférer pour sa famille, sauf à se munir du consentement de ses membres quand cela est requis par la loi de l'État, la coutume ou les actes juridiques antérieurs. Suit une étude approfondie des différentes espèces d'autonomie, où l'auteur passe en revue l'autonomie des maisons souveraines, celle des médiatisés, celle des familles dépossédées, celle de la maison princière de Hohenzollern, et celle de la basse noblesse d'Empire. Après avoir indiqué la forme et le contenu de ces statuts de famille, M. Regnier détermine la position qu'a prise le code civil à leur égard : « Le code civil, écrit-il, a maintenu, quoique par simple renvoi aux lois locales, tout un ensemble de dispositions spéciales à une classe privilégiée. » Cela prouve, ajoute-t-il, qu'en Allemagne tout le monde ne croit pas « que la liberté politique consiste essentiellement dans l'égalité absolue des institutions pour tous les citoyens. » En lisant ces pages, je ne pouvais m'empêcher de penser aux conséquences fâcheuses qu'une conduite moins sage, inspirée par un sentiment égalitaire intransigeant, a produites en Italie, où notre génération assiste à la ruine des familles historiques de Rome et à la dispersion de leurs trésors artistiques.

Dans le chapitre qui suit, l'auteur analyse en détail le droit de famille, traitant successivement : 1° de l'acquisition, de la perte et de la preuve de la noblesse ; 2° du nom, des armes et des titres ; 3° du mariage ; 4° de la puissance familiale. La section consacrée au mariage est de beaucoup la plus importante : on y trouve notamment, exposée par le menu, la célèbre controverse sur la succession de la principauté de Lippe. Le dernier chapitre du livre, assez court, est intitulé : *Le patrimoine et sa transmission*. On apprend d'abord à y connaître la condition du bien de famille qui repose sur la tradition, et du fidéicommis dont la base est la volonté du fondateur ; on y voit ensuite comment se transmettaient les biens de famille et les biens grevés de

fidéicommis. Succession agnatique, dévolution des biens suivant le principe de la ligne, suivant le principe du degré, ou suivant l'un et l'autre, exclusion ou renonciation des femmes, droit d'aînesse, apanages, telles sont les institutions juridiques dont il est successivement fait mention. Ce chapitre, tout bref qu'il soit, éveille au plus haut point l'intérêt de quiconque a tant soit peu cultivé l'histoire du droit et le droit comparé. Il n'est pas inutile de faire remarquer que ces matières ont été aussi étudiées tout récemment par M. Verdelot dans son livre intitulé : *Du Bien de famille en Allemagne.*

En résumé, le livre de M. Regnier est une étude très fouillée et très instructive sur une matière peu connue : cette étude eût d'ailleurs beaucoup gagné à être écrite en français ou en allemand, et non en une langue mixte qui est un mélange de français et d'allemand. P. F.

SCIENCES ET ARTS

Les Rayons de l'aube (*dernières études philosophiques*), par le comte Léon Tolstoï ; traduit du russe par J.-W. Bienstock. Paris, Stock, 1901, in-8 de VII-414 p. — Prix : 3 fr. 50.

Que dire des opinions politiques, philosophiques et religieuses de Léon Tolstoï qui n'ait été maintes et maintes fois répété ? Quand encore il prend la peine de les envelopper dans la trame d'un récit, on peut s'efforcer de faire abstraction des déclamations du démagogue pour n'accorder d'attention qu'aux créations si vivantes du puissant « illusionniste. » Mais ici la dorure manque à la pilule : le traducteur a recueilli des lettres, des notes, des articles, des fragments, le tout récent, les a cuisinés sans ordre ni suite, et il nous sert, en un écœurant mélange, sous couverture rouge symbolique, ces pénibles divagations d'un homme de génie. Procédé brutal qui ne va guère sans deux gros défauts. Si contestables qu'ils paraissent à première vue, les paralogismes s'affirment le plus souvent sans les développements dialectiques nécessaires, parce que les prémisses ont déjà été données ailleurs et sont supposées connues. Puis c'est la répétition, jusqu'à satiété et au-delà, des mêmes déclarations de principes, toujours et toujours ressassées, qui finissent par ne plus être que rabâchage et « rengaine. » Quand j'aurai dit que le français de M. Bienstock laisse parfois beaucoup à désirer, qu'il emploie couramment, par exemple, *barbarisme* pour *barbarie* — on trouve encore : « s'il ne peut aider à ce grâce auquel se fait l'œuvre de Dieu, » ou « sans parler même que les affaires seront décidées, » — j'aurai dit du traducteur tout le bien que j'en pense : il a fait une mauvaise action accompagnée d'un vilain geste. Le maître aussi est incorrect, mais ce n'est pas une excuse. Le maître est encore plus un halluciné, et le vrai service à lui rendre eût

été de jeter pieusement un voile sur ses manies séniles. Pauvre Tolstoï ! Avec sa non-résistance au mal, son amour du prochain, voire même et particulièrement du pire criminel, son égalité fraternelle, son mépris des richesses et du luxe, l'aboutissement fatal de son évolution n'en serait pas moins la ruine de tout ce qui constitue les sociétés humaines. Il se réclame sans cesse de la doctrine chrétienne, et il blasphème à bouche que veux-tu, il traite le christianisme de grossière idolâtrie, il raille « les fables de la Bible et de l'Évangile. » Les gouvernements sont « la plus terrible et la plus dangereuse des institutions qui soient au monde. » — « Mais que se passera-t-il quand il n'y aura plus de gouvernements ? » (p. 284.) Tolstoï a prévu l'objection et il répond résolument : « Rien. » Il admet cependant qu'il y aura peut-être un peu d'anarchie et que les peuples mourront peut-être de faim, mais il estime qu'ils y sont habitués (p. 287). Le suicide est légitime et pourtant immoral. Krüger et Chamberlain ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre, non plus que Bresci et Humbert. Il affirme que nous mettons aussi sur le même pied, comme idées de l'avenir tout près d'être réalisées : l'émancipation de la femme et du prolétariat, et la suppression... de la viande dans l'alimentation. La suppression de la viande, même renforcée de celle du vin et du tabac, habitudes de luxe, n'est cependant qu'une suppression à côté et pour ainsi dire de sentiment : il y en a tant d'autres que le dernier chapitre, intitulé : « Où est l'issue ? » s'appellerait mieux : les suppressions. Supprimons tout, et tout ira bien. Il faut supprimer la propriété foncière individuelle, qui ne saurait se maintenir sans violence et sans meurtre, la propriété industrielle, les impôts directs et indirects ; pour y arriver, il faut supprimer le gouvernement et la religion qui se soutiennent l'un l'autre et maintiennent ces institutions surannées ; mais le gouvernement et la religion ne restent debout que par l'armée, donc il faut commencer par supprimer l'armée. Or, il n'y a pas à lutter par la force, et l'issue n'est ni dans la révolution ni dans le socialisme. Le seul moyen possible et en même temps le seul obligatoire est le refus du service militaire, et chacun y est individuellement tenu. Voilà l'unique panacée qui guérira l'humanité de tous ses maux. En attendant, c'est tout simplement le martyre que propose Tolstoï. Certaines sectes bien connues l'ont exigé de leurs adeptes, mais comment s'y prendra-t-on pour amener les millions d'hommes appelés sous les drapeaux en France, en Allemagne, dans le monde entier, à préférer de gaieté de cœur, simultanément et à l'unanimité, pour des motifs religieux, la confiscation, l'exil, la prison ou la mort à une ou deux années de service militaire en temps de paix ? Notez que, sans unanimité et simultanéité, il n'y a évidemment rien de fait. L'exemple viendra-t-il de l'Angleterre où nonobstant les décisions de la conférence de La Haye, nonobstant la réprobation univer-

selle, un gouvernement sans scrupules a racolé et soudoie pour une guerre sans idéal 250,000 pauvres diables de volontaires ? Et tant que l'Angleterre gardera ses fusils, quelle nation au monde oserait désarmer ? Voilà pourtant « les Rayons de l'aube » ! Pauvre Tolstoï !

LONGCHAMP.

Notes sur l'éducation publique, par PIERRE DE COUBERTIN. Paris, Hachette, 1901, in-12 de 319 p. — Prix : 3 fr. 50.

J'estime d'une façon générale qu'une collection de notes ne suffit pas pour faire un livre, et par conséquent ne mérite pas d'être publiée. Ce n'est pas la lecture du livre de M. de Coubertin qui me fera changer d'avis. Si l'on y trouve de ci de là quelques indications utiles, il fourmille d'erreurs philosophiques, pédagogiques, historiques, qui peuvent égarer un lecteur naïf, mais qui ne sauraient en imposer à personne. Son plan d'études est de la haute fantaisie, qui fera sourire tous les hommes du métier : sa résignation vraiment un peu complaisante aux prétentions monopolisatrices de l'État n'est pas faite pour agréer aux vrais libéraux, et l'on croira difficilement, en dépit de l'autorité d'un certain nombre d'ennuyeux pédagogues, que l'enfant naît bon et que c'est l'éducation qui le gâte. Ajoutons à cela que l'auteur a fait maintes découvertes dans le champ de l'histoire, où il paraît d'ailleurs bien novice, et notamment celle-ci que le concile de Trente a créé l'inquisition, *cette parodie sanglante de la justice*. C'est, comme on voit, une découverte d'importance, mais qui, je le crains bien, ne révèlera rien au monde que l'ignorance de l'auteur. C'est lui aussi qui définit l'Index, *cette Bastille de la pensée*, non pas l'index de M. Leygues, qui a ses sanctions pratiques celui-là, mais l'Index de Rome, qui, hélas ! ne gêne plus guère personne. Notons pourtant loyalement que M. de Coubertin proclame *l'inhabileté de l'enseignement moral à se fonder en dehors de l'idée de Dieu*. C'est à peu près le seul point sur lequel je serais d'accord avec lui. C'est quelque chose, mais j'avoue que j'attendais d'un livre signé de son nom de plus nombreuses satisfactions.

ÉDOUARD PONTAL.

Au sortir de l'école. Les Patronages, par MAX TURMANN. 3e édition. Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Lecoffre, 1902, in-12 de XVI-403 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cette troisième édition d'un livre qui a reçu un si bon accueil du public chrétien n'est pas une reproduction de la première, mais une édition revue et très augmentée, ayant sur bien des points l'intérêt d'un livre nouveau. L'enquête entreprise à l'occasion de l'Exposition de 1900, à laquelle les œuvres catholiques ont pris une si noble part, a fourni à l'auteur nombre de faits et de chiffres nouveaux, qui sont

soigneusement consignés ici. De plus, les Universités populaires étant de fondation récente, il en est question pour la première fois avec quelques détails, que nécessite l'importance de cette œuvre nouvelle. Enfin l'auteur, visant surtout à être utile, a ajouté à son ouvrage des renseignements pratiques et les types de statuts des mutualités scolaires. Ainsi la partie documentaire de l'ouvrage s'est notablement grossie et le lecteur sera reconnaissant à l'auteur de l'effort qu'il a fait pour augmenter l'utilité d'un livre déjà si bon. Rappelons que, dans la partie historique de son ouvrage, M. Turmann traite tour à tour des patronages catholiques des écoles laïques, des patronages des écoles chrétiennes, des patronages de jeunes filles, des patronages scolaires laïques non confessionnels, de la campagne post-scolaire de 1897-98, enfin des œuvres complémentaires de l'école en 1901. Le dernier livre, surtout pratique, est consacré à l'organisation des patronages, et se termine par une bibliographie qui rendra bien des services à ceux que ces questions intéressent. Très bon livre et très bien fait, digne du plus sympathique accueil.

ÉDOUARD PONTAL.

Philosophie des sciences sociales, par ANTONIN RONDELET. Paris, Rondelet, 1901, in-16 de 324 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ceux qui ont entendu M. Antonin Rondelet, notamment en cette Université catholique de Paris à laquelle il apporta de suite et ne ménagea pas son précieux concours, ont gardé le souvenir de sa parole facile et claire, de sa langue sûre et bien française, de son esprit chercheur, actif et souvent original. Ils aimeront à le retrouver dans la *Philosophie des sciences sociales*. Se proposant de montrer quelle méthode convient aux sciences sociales, l'auteur présente non seulement une classification neuve, mais une sorte de résumé de celles-ci. Sciences économiques, sciences pédagogiques, sciences administratives, sciences politiques, sciences financières, il les aborde toutes, avec des vues très personnelles et avec une abondance d'informations qui attestent que la philosophie spéculative ne l'avait pas détourné de la philosophie pratique. Il tient grand compte des faits, bien qu'il revendique surtout la prééminence, très contestée aujourd'hui, des principes. Il veut que l'on se mette en garde à la fois contre l'utopie et contre l'empirisme. Sa méthode est, avant tout, il nous en avertit, *psychologique*, parce qu'il estime que la civilisation matérielle elle-même emprunte à l'âme toute sa valeur, toute sa signification. « La société, dans ses développements les plus vastes, les plus compliqués, les plus lointains, n'est pas autre chose qu'une psychologie agrandie. »

BARON J. ANGOT DES ROTOURS.

Problèmes d'électricité, par A. Rondot. Bruxelles, Manceaux, 1901, in-8 de 213 p. — Prix : 7 fr.

Ce livre est destiné aux élèves ingénieurs électriciens. Il contient 172 problèmes de valeurs diverses. Quelques-uns, en très petit nombre, ne sont que de simples applications directes de formules connues : ils auraient pu être supprimés ou former une section à part qui, en en augmentant le nombre, aurait pu rendre des services aux débutants. Les autres peuvent se ranger en deux classes. La première classe comprend les problèmes qui sont résolus ou presque résolus dans les traités d'électricité générale. Ils ont cependant leur raison d'être dans ce livre ; l'auteur, pour les choisir, a été conduit par l'utilité pratique qu'ils présentent ; ces problèmes indiqueront donc bien nettement aux lecteurs les parties théoriques qu'ils doivent plus particulièrement approfondir. Cependant quelques-uns pouraient être supprimés sans inconvénient, le n° 59 est plus qu'inutile. Mais, après ces légères critiques qui ne touchent qu'une faible partie de l'ouvrage, arrivons aux problèmes que nous plaçons dans la deuxième classe : ils constituent presque la totalité de ce livre et en font un ouvrage de première valeur. Tous les problèmes généraux qu'un praticien peut envisager ont été posés et résolus d'une façon simple et claire. L'étude conjointe de ce livre avec un traité technique aplanira bien des difficultés ; elle mettra l'ingénieur à même d'appliquer pratiquement ses connaissances théoriques et, dans bien des cas, lui montrera la voie à suivre pour les questions nouvelles qu'il pourra avoir à résoudre. Ce livre, dont nous ne connaissons pas d'équivalent, est donc nécessaire à toute étude sérieuse de l'électricité.

É. Chailan.

Cours de mécanique par P. Appell. Paris, Gauthier-Villars, 1902, in-8 de 272 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le programme d'admission à l'École centrale des arts et manufactures vient de subir de nombreuses et heureuses modifications. Ce livre est le développement du programme de mécanique. Pour les candidats à cette école nous dirons : ce livre est signé Appell, donc prenez-le car il est parfait. Mais nous pensons qu'il doit rendre des services éminents à beaucoup d'autres lecteurs. Avec de simples connaissances de mathématiques élémentaires, complétées par quelques brèves notions sur les dérivés et sur la fonction exponentielle, on peut lire ce livre avec fruit. Tous ceux qui veulent faire sérieusement de la physique, même élémentaire, comme doivent en faire ceux qui s'occupent d'électricité, trouveront dans ce livre des connaissances précises indispensables. Citons en particulier : l'étude des mouvements vibratoires ; celle des hodographes, si commode pour représenter la vitesse et l'accélération d'un mouvement ; la notion de champ de force ; le mou-

vement d'un point attiré ou repoussé par un centre fixe proportionnellement à la distance; les lois de frottement, de glissement; l'étude correcte du mouvement du pendule; l'étude de l'équilibre de quelques machines simples, en tenant compte du frottement; toutes questions qui ne sont pas traitées, malgré leur importance, dans les mécaniques élémentaires.

La réunion de la statique et de la dynamique pour le point matériel simplifie et éclaircit bien des choses. Enfin le grand principe : dans toute machine, ce qu'on gagne en force on le perd en vitesse, est mis en toute évidence. Il est presque inutile que nous ajoutions qu'en dehors des points les plus saillants que nous avons cités, ce livre contient toutes les notions de mécanique élémentaire. É. CHAILAN.

LITTÉRATURE

Les Noms de lieux romans en France et à l'étranger, par le Dr J. MEYNIER. Besançon, imp. Dodivers, 1902, in-8 de 431 p.

Qui saurait bien les noms qu'ont portés, aux différentes époques, les villes et les moindres villages d'un pays, aurait là tout un aperçu des phases de son histoire.

Pour retrouver l'origine de ces noms, il faut une bonne méthode philologique; mais encore elle ne suffit pas toujours et l'appui des textes historiques est souvent indispensable. Comment, en effet, sans ces deux choses, éviter les fausses étymologies? J'ai connu un vieil amateur d'étymologie qui faisait venir « soleil » de *solus oculus :* « le seul œil du monde. » Ce sont, je pense, des savants de cet acabit qui ont démarqué certains noms de lieux, pour en faire de vrais jeux de mots. Exemple : *Cornutius vicus*, lieu de combat signalé au VIe siècle, écrit de même encore au douzième, que l'Administration nous fait néanmoins orthographier « Corps Nuds », comme si l'origine était *corpora nuda*. M. le Dr Meynier n'ignore pas que ces équivoques sont faciles et, pour les éviter, il a recours aux documents historiques où les noms de lieux sont mentionnés. Ainsi Toulon vient-il du *toul* gaulois (*tullum*) ou de *telo*? qui le saurait, si nous n'avions pas les textes de l'Itinéraire d'Antonin et de la *Notitia dignitatum* ? (*Telo Martius*, *Telonenses*). Et pourquoi n'attribuerait-on pas à la région nantaise la même origine qu'à Nantes de l'Isère (*nantus*, p. 53), si l'histoire ne nous apprenait qu'elle porte le nom de la cité de *Namnetes* ? Qui nous dirait encore que Le Loroux (I.-et-V.) vient de *oratorium* et le Loroux (I.-et-L.) de *leprosum*, si nous n'avions en faveur de la dernière étymologie un texte de la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère? De ces équivoques, quelques-unes subsistent dans ce livre même. Ainsi l'on

donne à Feins (I.-et-V.) pour origine *fania*, *fangia*, à la p. 60, *fines*, à la p. 367. Il faudrait décider encore (p. 285) si « foire » vient de *feria* ou de *forum*, et si *condats* veut dire « gué » (p. 12) ou « confluent » (p. 41). Je serais curieux aussi de savoir si « boé » vient de *boscus* (p. 75), de *bovium* (p. 337) ou de *vadum* (p. 391). En cherchant bien, on trouverait d'autres énigmes à résoudre ; mais ce sont là des détails. La méthode philologique de l'auteur est excellente ; on le voit assez quand il distingue, de manière à ne plus les confondre, les noms d'origine ethnique et gentilique et quand il montre la valeur des suffixes ajoutés aux noms romains. Son travail, bien fondé en critique, lui a permis de grouper à peu près tous les noms de lieux romans sous quatre rubriques diverses : 1° Noms d'origine naturelle, 2° religieuse, 3° ethnique, 4° sociale. Il y a bien quelques omissions inévitables : s'il fallait en indiquer, je lui soumettrais, dans la première catégorie, *filicera* qui a dû donner Fougères, Fougerolles, *cos*, *cotaria*, d'où Couyer, La Couyère ; dans la deuxième, le Minihic, lieu d'asile, etc.

Il faudrait surtout, pour le compléter et le rendre tout à fait utile aux travailleurs, une table de tous les noms de lieux cités et un recueil de tous les textes historiques qui peuvent les expliquer. Ils ne seraient peut-être pas si nombreux que la chose fût impossible, puisqu'à partir du XIe siècle les noms de lieux n'apparaissent plus guère dans leur forme pure. Encore y aurait-il là de quoi doubler et même tripler le volume. Tel qu'il est, il ouvre bien des horizons, et complète heureusement les travaux dont l'auteur s'est servi. Son étude sera appréciée après celles de Cocheril, d'Houzé et de Quicherat même. Je n'oserais soutenir qu'il a raison contre Quicherat à propos de l'*s* final. Il ajoute lui-même sans raison cette consonne à beaucoup de noms de lieux. Ne viendrait-elle point de l'accusatif pluriel de la première déclinaison ? Pour achever cette matière, il faudrait savoir, par des textes positifs qui autoriseraient des inductions certaines, le nom que portaient autrefois les moindres villages. Mais n'allons pas demander l'impossible même aux érudits les plus curieux et les plus savants. *Ne quid nimis*. Bossuet nous rappellerait au besoin à la modération, lui qui ne voulait pas inquiéter son élève du nom que portait Vaugirard au temps des druides.

A. Bouë.

Étude sociale sur les chansons de geste, par Joseph Falk. Nykóping, Söderlands Läns Tidning, 1899, in-8 de 136 p.

« Nous nous proposons, dit M. Falk, de jeter un coup d'œil sur l'état social tel qu'il apparaît dans les chansons de geste, en étudiant les diverses classes de la société, surtout dans leurs rapports mutuels. » Je présenterai quelques-unes de ses observations.

Ces poèmes sont royalistes ; mais l'esprit féodal y a laissé des traces

évidentes. A la longue, la représentation de l'Empereur est poussée jusqu'à la caricature. On y trouvera un reflet à peu près fidèle de la situation du Souverain vis-à-vis ses vassaux. Il y a des cas où l'intervention du Roi est nécessaire pour protéger le droit des faibles. Le Roi était enfin chargé de protéger et de soutenir l'Église. Plus loin, l'auteur aborde la question fort délicate de l'antagonisme des races, de la rivalité entre le nord et le midi : la race de Ganelons est celle des Germains.

L'hôte était une personne sacrée. Il était lâche d'attaquer un homme sans défense : les prêtres et les moines étaient inviolables. Le dévouement au seigneur, jusqu'au sacrifice des enfants, est le fondement de la morale féodale (p. 43). — L'Église a contribué à l'adoucissement des mœurs. Le clergé est l'objet d'une grande vénération : la satyre est venue plus tard, mais sans s'attaquer à la religion.

Dans les plus anciennes épopées, les classes inférieures occupent une place assez effacée, mais la plus ancienne épopée est véritablement populaire. « Le jongleur, après avoir chanté à la table du baron féodal, pouvait répéter sa chanson devant un public de bourgeois ou même de paysans (p. 72). » M. Falk estime que cette situation ne dura guère que jusqu'au milieu du XIIe siècle ; je crois qu'elle dura plus longtemps. Dans le paragraphe relatif aux vilains, M. Falk a réuni, avec une certaine complaisance, tout ce qu'on peut dire contre eux, ce qui ne l'empêchera de rendre plus tard hommage au rôle héroïque de Varocher, auprès de la reine Sibile (p. 121).

Sous le titre un peu prématuré de *Tendances démocratiques*, l'auteur, après quelques développements qui ne sont pas sans intérêt, aboutit à classer les chansons de geste au point de vue des tendances sociales.

Ce volume témoigne d'un travail sérieux et sera consulté avec fruit.

A. D'AVRIL.

Le Sermon au XVIIIe siècle. *Étude historique et critique sur la prédication en France de 1715 à 1789*, par A. BERNARD. Paris, Fontemoing, 1901, in-8 de 608 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Bernard a sagement fait en s'appliquant à réviser les jugements trop sommaires et souvent peu impartiaux portés sur l'éloquence de la chaire du XVIIIe siècle. La critique n'avait été jusqu'ici ni entièrement juste, ni suffisamment éclairée et il y avait lieu à un utile travail d'ensemble qui ne pouvait être tenté par un homme de goût plus sûr ni doué de sentiments littéraires plus délicats que M. Bernard.

L'auteur, s'attachant surtout aux périodes caractéristiques, répartit en cinq grandes divisions son étude qu'il restreint entre les dates de 1718 et de 1789. Avant, c'est encore l'allure majestueuse des grands orateurs du XVIIe siècle ; après, c'est l'anéantissement produit par le chaos révolutionnaire. — Tout d'abord (1718-1729), dans la société encore foncière-

rement religieuse, l'objet de la prédication est surtout la morale ou l'apologie, puis, l'immoralité croissant (1729-1750), l'apologie se fait plus rare, l'influence des querelles religieuses met une certaine amertume dans des controverses indirectes contre les jansénistes et les protestants, le bel esprit se glisse peu à peu dans le style et l'éloquence dite *académique* fait timidement son apparition sous les auspiçes du P. Perussaut et du P. Ch. de Neuville. De 1750 à 1763, la frivolité et la mollesse ont ruiné les grandes fortunes et désorganisé les familles, les croyances religieuses sont ébranlées, et les prédicateurs, souvent esclaves des exigences de leur auditoire, tout en démasquant l'impiété des philosophes, abordent eux-mêmes les théories politiques ou sociales et cultivent outrageusement l'éloquence académique. Une quatrième époque peut être très aisément distinguée en 1763 et les environs de 1778, alors que les jésuites étant chassés de France, le clergé séculier, insuffisamment préparé, s'abandonna au plagiat ou à une imitation servile qui ne le prémunit pas, hélas ! contre certaines compromissions. Depuis la fin de cette peu glorieuse période jusqu'à la Révolution il y eut un sensible essai de réaction et les sujets dogmatiques ou moraux chassèrent heureusement de la chaire chrétienne les discours philosophiques sur la tolérance, l'agriculture ou les « principes éternels de bonté » qui l'avaient déshonorée.

Il est incontestable que le XVIIIe siècle est en décadence sur le XVIIe ; mais tous les sermonnaires de cette époque ne manquent pas de valeur autant qu'on l'a dit et répété, et ils peuvent avantageusement soutenir le parallèle avec la littérature contemporaine. C'est une conclusion heureuse que M. Bernard a su recueillir dans sa très intéressante excursion à travers les compilations de sermons et les notices, les essais philosophiques et les discours d'apparat prononcés devant l'Académie. Nous signalerons, indépendamment d'un sens critique toujours équitable et modéré et d'une vaste information documentaire qui caractérisent l'auteur, les larges aperçus sur la société française où il a su nous faire entrevoir, avec un réel talent d'historien, la genèse et l'évolution cachée de la grande tourmente révolutionnaire qui devait anéantir dans son tourbillon un siècle frivole et impie. G. PÉRIES.

La Comédie en France au XIXe siècle, par CH. LENIENT. Paris, Hachette, 2 vol. in-12 de 366 et 356 p. — Prix : 7 fr.

Bien que l'ouvrage forme deux volumes, il s'en tient à la première partie du XIXe siècle, et ne comprend, par suite, ni Émile Augier, ni Labiche, ni Alexandre Dumas fils, ni tant d'autres, qui ont donné un éclat nouveau à la comédie en France, dans la seconde partie du siècle qui vient de finir. C'est dire si l'œuvre est complète et détaillée, en ce qui concerne la période que M. Lenient s'est proposé d'étudier.

Nous ajouterons que cette étude, qui repose sur une érudition approfondie, ce qui est propre à séduire les historiens littéraires, ne s'arrête nullement aux faits et remonte toujours aux principes d'esthétique, d'où son intérêt pour tout amateur de littérature. A côté d'une analyse fouillée des auteurs, reviennent sans cesse toutes les grandes questions d'art. C'est donc de la vraie et grande critique, même à propos de pièces parfois médiocres.

Je serais embarrassé pour citer; cependant, et à titre d'exemple, je signale les excellents chapitres consacrés à Musset, où se trouve si bien défini le genre du poète des *Nuits*, qui, se passant des formules reçues et des conventions habituelles, arrive, par son esprit si français, sa verve et sa sincérité, à empoigner le spectateur qu'il entraîne vers le rêve et les généralités, aussi bien et mieux qu'un Scribe, entouré de toutes les roueries du métier et s'arrêtant aux réalités bourgeoises, à la portée des foules.

Par sa science, comme par sa critique, ce livre est donc de ceux qui doivent figurer dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse à la littérature du XIXe siècle.

Un résumé serait trop long pour cette courte critique. Voici du moins la liste des principaux auteurs qui se trouvent étudiés dans ces volumes : I. — Népomucène Lemercier, Picard, Alexandre Duval, Étienne, Désaugiers, Scribe, auquel M. Lenient consacre plusieurs chapitres. II. Casimir Delavigne, Bayard, Alexandre Dumas, Honoré de Balzac, Georges Sand, Jules Sandeau, Alfred de Musset.

P. SAINT-MARCEL.

Essai sur Taine, son œuvre et son influence, *d'après des documents inédits*, par V. GIRAUD. Ouvrage couronné par l'Académie française. 2e éd. refondue. Paris, Hachette, 1901, in-16 de XXXI-311 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Giraud, il y a dix ans, pendant qu'il était à l'École normale, composa sur l'œuvre de Taine une monographie développée qui fut jugée digne d'être soumise au maître en personne et reçut sa pleine approbation. C'est ce travail, repris et étendu, qui est devenu le beau livre que voici, livre plein de choses et plein de vues, bel exemplaire de critique érudite et ordonnée, révérente et libre. A l'étude de Taine l'auteur applique d'abord la méthode de Taine même, quelque peu élargie, consacrant cent pages à reconstituer toute l'histoire de sa pensée et de ses ouvrages, à y rechercher l'action de la race, du milieu, du moment, à y faire la part des influences extérieures. Passant ensuite à l'œuvre considérée en soi, il résume dans un exposé très clair toute la doctrine du philosophe et de l'historien (ch. II : le logicien), puis il analyse les caractères spéciaux de l'écrivain (ch. III : le poète). Un dernier chapitre essaye de déterminer l'influence de Taine sur sa propre génération, puis sur le monde contemporain. Combien ces trois questions ren-

ferment d'intéressantes recherches et d'aperçus nouveaux, combien, là où sont reproduites des opinions ou des données courantes, l'auteur y ajoute de lumineuse précision, il faudrait trop d'espace pour le dire ici. Empruntons seulement à la table des matières la sèche analyse des conclusions : « Taine a vécu pour penser et pour bien penser, mais il a pensé trop vite. Simplisme excessif du système qu'il a de trop bonne heure embrassé. Il est cependant très grand. Il est un de nos grands écrivains. L'homme en lui est encore supérieur à l'œuvre. Démenti successif que sa probité morale a donné à sa logique abstraite. »

A un essai qui vaut déjà tant, font suite des appendices à eux seuls d'un haut prix. L'auteur y a réuni des extraits de quarante articles de Taine non recueillis dans ses œuvres et qu'il a exhumés de journaux et de revues, puis quelques notes inédites et des fragments destinés aux volumes non parus des *Origines de la France contemporaine*. Il y a dans tout cela des morceaux égaux aux meilleurs de Taine, et les moindres révèlent l'extrême souplesse de ce grand esprit, et l'étendue incroyable de sa curiosité et de ses connaissances. Il faut remercier M. Giraud de ce qu'il nous rend de Taine et de ce qu'il nous donne de lui-même. Répétons ce que nous disions en commençant : c'est un beau livre.

A. Barbeau.

Studi e ritratti letterari, da Giuseppe Chiarini. Livorno, Giusti, 1900, in-12 de 501 p. — Prix : 4 fr.

On a déjà lu dans les *Ombre e figure* et dans les *Donne e Poeti* de M. Chiarini quelques-unes des études rassemblées ici, et toutes ont paru de 1877 à 1893, soit dans la *Nuova Antologia*, soit dans d'autres périodiques. Mais l'auteur les a revues, corrigées, modifiées ; il en donne, nous dit-il, l'édition définitive. Au nombre de quatorze, elles ont pour sujet la biographie ou les œuvres de cinq écrivains anglais (Burns, Shelley, Byron, Carlyle, Swinburne) et de trois poètes allemands (Körner, Goethe, Heine). Quelques-unes sont un peu sommaires et destinées évidemment à fournir de premières indications générales à un public qui est encore moins instruit des littératures germaniques que ne l'est le public français. Mais les essais plus étendus sont fort intéressants ; le premier du volume, par exemple, donne une juste et complète idée du talent de Burns, et d'autres sont d'excellents exposés, comme ceux qui sont consacrés à la mort de Byron ou à l'histoire singulière du ménage Carlyle. M. Chiarini est au courant des travaux récents, et au mérite d'une information étendue et sûre, il ajoute celui d'une intelligente sympathie pour l'écrivain qu'il étudie et d'un jugement solide et pondéré. Ce volume ne fera pas un indigne pendant aux *Studi shakespeariani* du même auteur, loués ici même il y a quelques années.

A. Barbeau.

Histoire générale du IVe siècle à nos jours, ouvrage publié sous la direction de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD. T. XI. *Révolutions et Guerres nationales, 1848-1870*. Paris, Colin, s. d., in-8 de 1014 p. — Prix : 16 fr.

Le tome XI de l'*Histoire générale* s'ouvre avec la révolution de Février qui a précipité du trône de France la dynastie d'Orléans et qui a eu en Europe un terrible contre-coup pour se clore à la chute du second Empire et à la guerre douloureuse qui nous a mutilés de deux provinces. Avec les révolutions qui poussent les gouvernements dans un sens libéral et avancé, ce qui caractérise cette période, pour les auteurs de l'*Histoire générale*, ce sont les guerres nationales qui aboutissent à la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande et la guerre civile qui aboutit au maintien de l'unité, prête à se disloquer, dans la confédération des États de l'Amérique du Nord.

Quatre chapitres étudient les révolutions et la réaction en France (Ch. Seignobos), en Italie (A. Pingaud), en Allemagne (E. Denis), en Autriche (L. Eisenmann). M. Debidour retrace l'histoire de la France sous le second Empire (ch. V) ; M. Malet explique la question d'Orient (ch. VI) ; la formation de l'unité italienne est exposée par M. Debidour, celle de l'unité allemande par M. E. Denis (ch. VII et VIII) ; les chapitres suivants sont consacrés à la Péninsule ibérique (Desdevizes du Désert) ; à l'Angleterre (E. Sayous) ; à la Belgique et aux Pays-Bas (A. Métin) ; aux États scandinaves (Ch. Schefer) ; à l'Autriche-Hongrie (L. Eisenmann) ; à la Russie (E. Haumant) ; au monde islamique (L. Cahun) ; aux colonies françaises (M. Wahl) et anglaises (A. Métin) ; aux États-Unis (A. Moireau) ; à l'Amérique latine (A. Milhaud) ; à l'Extrême-Orient (A. Cordier). M. Chuquet raconte magistralement la guerre de 1870. Nous continuons à regretter que les chapitres sur la France économique (A. Viallatte) et la littérature française (É. Faguet) ne soient pas accompagnés de tableaux analogues pour les autres pays, comme on l'a fait du moins dans une certaine mesure pour les arts (A. Michel et R. Rolland) et les sciences (P. Tannery). Le dernier chapitre est celui de M. Chénon sur l'Église et les cultes.

Pourquoi le reste du volume n'a-t-il pas été mis en harmonie avec ce chapitre ? Pourquoi notamment, dans les parties rédigées par MM. Seignobos et Debidour, a-t-on laissé passer des assertions et des appréciations qui ne sont ni justes pour l'Église ni acceptables pour des catholiques ? Cela nous oblige à faire de très expresses réserves en signalant à nos lecteurs ce volume, d'ailleurs intéressant, bien que peut-être l'on eût pu et dû s'attacher à faire ressortir davantage les points qui sont l'origine des questions qui préoccupent actuellement le plus les esprits.

E.-G. L.

L'Église et les Origines à la Renaissance, par JEAN GUIRAUD, Paris, Lecoffre, 1902, in-18 de 340 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le volume dont s'enrichit la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique* est destiné à étudier les origines de la Renaissance et à montrer dans quelle large mesure le mouvement artistique et littéraire du XVIe siècle se trouve préparé par la sollicitude éclairée des Papes qui ont régné au milieu du XVe.

Déjà, selon M. Guiraud, les Papes d'Avignon ont été les protecteurs des artistes et des lettrés ; puis, après la lacune qu'ouvre le grand schisme, Martin V, Eugène IV et Nicolas V recommencent la série des pontifes-mécènes.

La recherche, la reproduction, la traduction des chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité sont pour ces trois Papes une préoccupation continuelle ; les vieilles bibliothèques monastiques sont explorées, des savants s'en vont en ambassade dans des contrées lointaines et reviennent des rives de la Baltique ou de celles du Bosphore chargés de trésors qui s'accumulent dans les collections pontificales. Des cardinaux riches et instruits se piquent d'honneur et veulent avoir leur part dans la reconstitution du patrimoine de l'intelligence ; des humanistes en renom, attirés et retenus à Rome par de grandes faveurs et de gros sacs d'écus mettent en œuvre tous ces matériaux et déjà commence la Renaissance des lettres qui jettera un glorieux éclat au siècle suivant.

Le côté artistique de l'œuvre pontificale me touche un peu moins ; sans doute nous admirons encore aujourd'hui les restes des grandes bâtisses des Avignonnais ; et, en rentrant à Rome après le schisme, Martin V a trouvé bien des ruines qu'il a relevées et ornées ; c'était un bel emploi pour les richesses qui affluaient alors dans les caisses apostoliques. Malheureusement on travailla à tâtons, puis, las de refaire du vieux, Nicolas V se laissa persuader par Alberti, un Florentin en avant sur son siècle et déjà païen. La vieille basilique de Constantin, qui n'était pas construite d'après les règles de Vitruve, fut condamnée ; à la mort du Pape, l'abside était par terre ; on démolissait le Colisée et le Temple de la Paix, pour en tirer les matériaux d'un monument nouveau dont le plan était arrêté, et qui est devenu Saint-Pierre.

Dans les lettres aussi le paganisme commence à dessiner son évolution. Des Papes, irréprochables sous le rapport de la foi et des mœurs, mais aveuglément indulgents, tolèrent, que dis-je ? encouragent de leurs subsides, comblent d'honneurs et de marques de confiance des libertins et des impies comme Pogge et Philelphe. L'explication est prête : « La religion n'a rien à voir dans le latin de Cicéron et le grec d'Homère, y-a-t-il donc une science chrétienne et une science païenne » ? On devait dire cela et beaucoup d'autres choses qu'on dit encore de

nos jours... et le temps s'est chargé de répondre. Je me suis toujours demandé jusqu'à quel point les histoires de Plutarque dont on gavait la jeunesse au XVIIIe siècle, même chez les jésuites, ont contribué à créer la phraséologie gréco-révolutionnaire et à déterminer les actes qui ont été la traduction sanglante de cette grandiloquence...

M. Guiraud n'entre pas dans ces considérations et se contente d'être le rapporteur admirablement informé de la question. Les professeurs qui exploiteront avec profit cette mine de renseignements auront à dégager eux-mêmes les conclusions.

Quelques observations pour terminer. Pourquoi M. Guiraud appelle-t-il Eugène IV Gabriel Condulmier? Il doit avoir travaillé comme moi aux archives de Venise, et là il a pu constater que la famille d'Eugène IV s'appelait Condulmer. La forme Condulmero est usitée là où ne se parle pas le dialecte vénitien ; on dit aussi Corario ou Correro en parlant de Grégoire XII, bien que son nom vénitien soit Correr. Mais M. Guiraud parle (p. 146) de Grégoire Correr. Pourquoi ne suit-il pas aussi pour Eugène IV la véritable écriture vénitienne? P. PISANI.

Rückblick auf das katholische Ordenswesen im 19 Jahrhundert, von P. BRAUNSBERGER, S. J. Freiburg im Breisgau, Herder, 1901, in-8 de VIII-228 p.

Dans ce volume, qui a demandé d'énormes recherches, le P. Braunsberger examine d'abord la décadence de la vie religieuse qui commence à la fin du XVIIIe siècle et se précipite au cours des révolutions ; puis, à partir de 1830 ou 1840, un mouvement de régénération se dessine lentement d'abord, puis s'accélère et se termine avec le XIXe siècle en une admirable floraison ; les anciens ordres reprennent tous, ou presque tous, leur ancienne splendeur ; des congrégations nouvelles se fondent et se développent rapidement. La France où on comptait, en 1760, 26 674 religieux et environ 37 000 religieuses, avait, en 1900, 30 136 religieux et 183 901 religieuses. En Allemagne, où après 1803 la vie monastique paraissait éteinte, il y avait, en 1873, 9 350 membres de l'ordre des jésuites et des sociétés que les lois de mai y avaient assimilées ; après vingt-trois ans de proscription, leur nombre était monté à 17 398 ; en Prusse, on comptait pour 100 000 catholiques 74 religieux en 1886, 109 en 1890, 156 en 1896 ; à Berlin, en 1900, on trouve 21 couvents de femmes avec 413 religieuses.

L'ouvrage, conçu avec beaucoup de méthode, passe en revue les sociétés religieuses en indiquant leurs principales œuvres pour les différents pays, avec l'énumération des religieux qui y travaillent et l'indication des progrès accomplis au cours du siècle. Cette statistique montre l'inefficacité des persécutions passées et fait espérer qu'il en sera de même pour l'avenir. P. PISANI.

Vie de saint Ouen, évêque de Rouen. (641-684). *Étude d'histoire mérovingienne*, par l'abbé E. Vacandard. Paris, Lecoffre, 1902. In-8 de xxi-394 p. — Prix : 6 fr.

Combien sont rares les ouvrages hagiographiques tels que ceux de M. Vacandard! On se souvient quel accueil le monde savant réserva au *Saint Bernard* du même auteur, couronné par l'Académie française. Le présent volume ne le cède en rien à son aîné : érudition avisée, critique sage et ferme, littérature historique du meilleur aloi, connaissance approfondie des mœurs et institutions mérovingiennes si peu définies, tout concourt à faire de cette Vie de saint Ouen une œuvre capitale qui peut être proposée comme un modèle aux jeunes historiographes. Après une savante Introduction critique, l'auteur étudie l'enfance et la jeunesse de Dadon (Ouen). A l'âge robuste, celui-ci fut admis parmi les pages de la cour, les jeunes palatins dont les études « ont pour objet la science administrative et le service du Roi. » M. Vacandard distingue, à l'encontre de quelques auteurs, l'école palatine mérovingienne de l'école palatine carolingienne, « où les fils des grandes familles venaient se perfectionner, après avoir épuisé l'érudition des rhéteurs et des grammairiens de la province et des cités » (p. 30). Les études des jeunes palatins sont, au vi^e^ et au viie siècle, purement techniques. Le palais est une pépinière de comtes, de ducs, de domestiques et non une école de lettrés ; les maîtres sont des fonctionnaires et non des grammairiens et des dialecticiens. Sous Dagobert Ier, le plus grand de nos rois mérovingiens après Clovis, Ouen devient référendaire à la cour. L'anneau destiné à sceller les actes diplomatiques était confié à sa garde et il soumettait à la signature du Roi les diplômes et les signait lui-même. Déjà, l'esprit de Dieu s'emparait de son âme; il rêve de se faire moine et fonde à Rebais, diocèse de Meaux, un monastère où l'on suivait la règle bénédictine. Après avoir encore passé quelque temps à la cour de Clovis II, Dadon, en même temps que son ami Éloi était élu évêque de Noyon, fut élu évêque de Rouen. Son sacre eut lieu dans cette ville en 641.

Le chapitre V : « Saint Ouen dans sa ville épiscopale, » fournit la liste de ses prédécesseurs sur le siège de Rouen ; une intéressante histoire de l'organisation religieuse de la ville épiscopale : diverses églises hors les murs, clergé de la cathédrale, seigneurs abbés, chanoines, maison ecclésiastique, archidiacre, formation des clercs, école épiscopale, liturgie, propriétés de l'église de Rouen ; le soin des pauvres, veuves et orphelins, prisonniers, esclavage au viie siècle, services rendus par saint Ouen à la cité. Plus curieux encore est le chapitre VI : « Saint Ouen dans son diocèse. » On y voit l'étendue et les limites du diocèse mérovingien de Rouen, le nombre de ses paroisses, la situation des paroisses rurales de l'époque, les oratoires ruraux, les

fondations d'églises par saint Ouen ; les pratiques idolâtriques ou superstitieuses, le niveau intellectuel et moral du clergé, comment les sacrements étaient administrés, etc. Les chapitres VII et VIII, c'est l'histoire des fondations monastiques au diocèse de Rouen ; puis, au chapitre IX celle de l'influence de saint Ouen dans l'Église ; le chapitre X est l'histoire de l'influence politique du saint prélat sur la royauté mérovingienne. Enfin, c'est l'histoire du culte de saint Ouen : ses reliques, les églises sous son vocable, les écrits sur sa vie, les légendes se rapportant à lui. Plusieurs appendices terminent le volume, parmi lesquels nous signalons : la chronologie de la vie de saint Ouen, les localités placées sous le vocable de saint Ouen, l'office et l'iconographie de saint Ouen. C'est donc justice que Mgr l'archevêque de Rouen écrive à M. l'abbé Vacandard : « Vos lecteurs retrouveront dans la « *Vie de saint Ouen* le charme de votre style brillant et précis, l'abondance de votre savoir et la pénétration de votre esprit critique. »

LOUIS ROBERT.

Mélanges d'histoire du moyen âge, publiés sous la direction de A. LUCHAIRE. Paris, Alcan, 1901, in-8 de 185 p. (*Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris*, tome XIII). — Prix : 6 fr.

Ce volume contient trois mémoires. C'est d'abord une courte note où M. Luchaire complète, par quelques mots sur les *Miracula sancti Dionysii* et les *Gesta Dagoberti* d'une part, sur les Recueils épistolaires de l'abbaye de Saint-Victor, de l'autre, ses *Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris*. — Nous voyons ensuite M. L. Halphen discuter l'authenticité du fragment de l'histoire angevine publié pour la Société de l'histoire de France par Marchegay et Salmon dans leurs *Chroniques des comtes d'Anjou* et attribué au comte d'Anjou Foulque le Réchin. Dans ce mémoire, l'auteur a d'abord démontré parfaitement que ce fragment doit être, en réalité, l'œuvre de deux auteurs différents. Puis, laissant de côté la partie du texte où il est parlé de la première croisade, et qui n'est certainement pas de Foulque le Réchin, M. Halphen s'est efforcé de prouver que la partie purement angevine de ce texte doit être, au contraire, de ce comte d'Anjou. La démonstration est-elle absolument concluante ? Je le crois. — Le troisième mémoire inséré dans notre volume est un important travail de M. G.-A. Huckel sur *les Poèmes satyriques d'Adalbéron*. Dans ce travail, où le souci de tout expliquer, sans faire grâce au lecteur d'aucun détail, est poussé peut-être jusqu'à l'exagération, l'auteur, qui connaît assurément fort bien la situation politique et religieuse de la France sous le règne de Robert le Pieux, étudie et réédite deux poèmes satyriques attribués à l'évêque de Laon, Adaldéron. Ce sont le *Rythmus satiricus*, ou chanson sur Landry de Nevers, et le *Carmen ad Rotbertum regem*. M. Huckel

nous donne ensuite le texte d'un poème inédit jusqu'ici, du même Adalbéron, un *De Summa fidei*, d'après un manuscrit de Valenciennes, et il réédite enfin, d'après un manuscrit du Vatican, le Dialogue d'Adalbéron avec Foulques d'Amiens. Toutes ces compositions, fort obscures, sont, en somme, d'intérêt assez médiocre si l'on se refuse à y distinguer toutes les belles choses que M. Huckel y a vues. Mais elles ont cependant un mérite, celui d'avoir offert à M. Huckel, outre l'occasion de rappeler en fort bons termes le vilain rôle politique joué par l'évêque Adalbéron de Laon, celle d'esquisser un vivant tableau de la situation de la France aux alentours de l'an mil, sous un roi qui semble bien avoir eu un faible pour les moines et les humbles, en même temps qu'il avait pour le haut clergé séculier une aversion qui lui était, d'ailleurs, cordialement rendue. ARMAND D'HERBOMEZ.

Charles le Téméraire et la Ligue de Constance, par E. TOUTEY. Paris, Hachette, 1902, in-8 de 475 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. E. Toutey vient de soutenir, devant l'Université de Besançon, ses thèses pour l'obtention du diplôme de docteur ès-lettres. La librairie Hachette publie sa thèse française, qui est consacrée à l'étude d'une période de l'histoire du XVe siècle sur laquelle planent encore bien des doutes, si importante et si intéressante qu'elle puisse être pour les peuples que la politique tortueuse de Louis XI mit alors aux prises. Tant il est vrai que les nations, comme les hommes, ont beaucoup de peine à avouer leurs torts réciproques ! Si, d'un côté, les Bourguignons ont cherché à atténuer leurs défaites, les Suisses, de l'autre, ont fort exagéré des succès dus surtout à leur nombre (leurs historiens ont fini par le reconnaître) et à des procédés de guerre qui ne furent pas toujours de la plus grande correction.

M. Toutey s'est particulièrement attaché à mettre bien en lumière les causes de la coalition formée contre Charles et le caractère de la lutte qui s'ensuivit. Pour lui, comme pour les historiens qui veulent être sincères, « la partie n'était pas égale », et « le duc de Bourgogne avait affaire à des forces deux ou trois fois plus considérables que les siennes. » Les historiens allemands, qui font des guerres de Bourgogne une sorte de duel entre l'élément welche et l'élément germain, méconnaissent la grandeur de l'enjeu, le caractère de la lutte et le véritable rôle des parties engagées... » Il y a là une de ces bévues, dont un sot orgueil et une conception fausse du patriotisme les rendent coutumiers.

Français et Allemands n'ont jamais voulu reconnaître l'ampleur de l'œuvre entrevue par les grands ducs de Bourgogne de la maison de Valois, la création entre la France et l'Allemagne, d'un grand État constitué par des populations de race celto-belge qui aurait été un frein efficace à leurs ambitions. L'existence de cet État aurait donné à

l'histoire de l'Europe un cours tout différent de celui qu'elle a suivi depuis l'année 1476.

Quoi qu'il en soit, « au commencement de l'année 1475, la question de Bourgongne a pris les proportions d'un très grand évènement européen. Presque aucun État ne reste en dehors de la lutte qui se prépare et qui est déjà engagée sur le Rhin... Tous, entrainés par différents mobiles, sont prêts à s'entrechoquer par les armes ou cherchent à se circonvenir par les moyens diplomatiques. » J. MEYNIER.

Dubois, cardinal et premier ministre (1656-1723), par le R. P. P. BLIARD. Paris, Lethielleux, 1901, 2 vol. in-8 de VI-428 et 488 p. — Prix : 12 fr.

L'auteur de cet ouvrage considérable par les recherches, piquant par la façon dont il est présenté, se défend vivement d'avoir voulu faire une réhabilitation du célèbre cardinal. Cependant le livre n'est pas autre chose. Prenant Dubois de sa naissance à sa mort, le P. Bliard s'attache à prouver qu'il a été constamment victime des calomnies de ses contemporains. Sa famille était honorablement connue à Brive ; les débuts du jeune Guillaume furent modestes, et c'est par une chance extraordinaire qu'adjoint comme professeur à la maison du duc de Chartres, il devint précepteur en titre à la mort de Saint-Laurent. Qu'il ait favorisé sciemment les débauches précoces de son élève, c'est une assertion souvent reproduite qui est facilement réfutable. Mais il faut avouer que Dubois fit peu d'efforts pour réagir contre le milieu déconcertant où grandissait le futur Régent, entre un père qui n'avait que des vices sans vertus et une mère originale et méchante comme la Palatine. Entre temps, le précepteur, que ne rebutait aucun travail, se contentait de quelques médiocres bénéfices ecclésiastiques et se préparait à son rôle politique, sans faire beaucoup parler de lui jusqu'à la mort de Louis XIII.

M. Wiesener a raconté, d'après les documents diplomatiques, comment Dubois fut le véritable négociateur de l'alliance anglaise au commencement du gouvernement du duc d'Orléans. Reprenant cet exposé, le P. Bliard fait honneur au futur cardinal de la conclusion de la « quadruple alliance, » qui fut bientôt suivie de la substitution de l'abbé au maréchal d'Huxelles comme ministre des affaires étrangères, au mois de septembre 1718. Les comités supprimés, le Régent et son favori purent suivre contre l'Espagne la politique d'hostilité qu'ils souhaitaient et à laquelle ils s'étaient engagés à Londres. Philippe V leur en donna, d'ailleurs, l'occasion par la conduite de son ambassadeur en France, le prince de Cellamare. Après l'habile découverte de la conspiration, la guerre était impossible à éviter. On doit reconnaître que Dubois et le Régent la terminèrent le plus promptement possible.

Le nouvel historien a écrit quelques pages intéressantes sur les négociations qui, après avoir trois fois échoué, amenèrent la promotion au cardinalat du premier ministre. Il faut avouer que la situation n'était pas ordinaire de cet homme qui devenait, à soixante-cinq ans, archevêque de Cambrai, sans avoir auparavant reçu les ordres et qu'un nouveau pape nommait prince de l'Église deux mois après avoir ceint la tiare. Aussi, le P. Bliard se croit-il obligé d'énumérer les services rendus à l'Église par un prélat dont la principale vertu était d'être l'ennemi acharné du jansénisme. Cependant, dans la longue enquête qu'il a faite sur les « vices de Dubois, » on doit reconnaître qu'il arrive à des conclusions à peu près satisfaisantes. Comme tous les parvenus, Dubois avait beaucoup d'ennemis qui se vengèrent sur sa mémoire, après l'avoir courtisé pendant sa vie, même Saint-Simon, qui avait fait quelques bassesses pour obtenir de lui l'ambassade d'Espagne. Le cardinal ne mourut qu'après avoir été confirmé par le jeune roi Louis XV dans toutes ses charges ; et le P. Bliard, toujours indulgent, se contente de la dévotion médiocre de ses derniers moments. Mais son apologie est si nourrie de faits et de témoignages, qu'elle semble, après tout, fort raisonnable, sans parler du talent avec lequel elle est exposée. G. Baguenault de Puchesse.

Journal de Gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire des États-Unis en France de 1792 à 1794, pendant les années 1789, 1790, 1791 et 1792, par E. Pariset ; traduit de l'anglais. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-8 de viii-388 p. — Prix : 7 fr. 50.

De l'avis de Taine, Gouverneur Morris est avec Rivarol, Malouet et Mallet du Pan, un des rares hommes qui ont, dès le début, compris le caractère et la portée de la Révolution française. Envoyé à Paris pour une mission quasi officielle, le règlement de la dette des États-Unis vis-à-vis de la France, il y arriva dès le commencement de 1789 et pendant quatre ans, tint note jour par jour, de tout ce qu'il voyait, apprenait et faisait. Et il voyait et apprenait beaucoup; car, très bien accueilli dès son arrivée, il était reçu dans la meilleure société parisienne, dînait chez l'un, soupait chez l'autre, recevait lui-même et était ainsi mis au courant de toutes les nouvelles de la Cour et de la ville. Le tableau qu'il trace de la situation pendant ces quatre années, où il ne fit que deux courtes absences, l'une pour aller en Hollande, l'autre pour aller en Angleterre, est d'autant plus fidèle qu'à ses moyens d'information, à ses relations avec La Fayette, Montmorin, l'évêque d'Autun et des femmes comme Mme de Flahaut et de Castellux, il joignait un esprit vif, un jugement sûr et une grande expérience des hommes. Il avait vite découvert l'incapable vanité de La Fayette et de

Necker, la duplicité de Talleyrand, les incertitudes de Montmorin et la déplorable faiblesse du Roi. Il aimait passionnément la France, lui souhaitait une bonne constitution et une prospérité durable et, avec son sens pratique, il avait élaboré plusieurs plans de conduite, des projets même de constitution qu'il trouvait moyen de faire passer aux ministres, parfois au Souverain, mais qui échouaient misérablement devant l'inexpérience et l'indolence des uns et des autres. On peut même dire qu'il fut un des derniers tenants de la Royauté ; car ce fut lui qui, avec Terrier de Montciel, ébaucha la suprême tentative d'évasion de l'infortunée famille royale. Cette tentative aurait-elle réussi ? Morris le croit ; mais elle échoua parce qu'au dernier moment Louis XVI recula et le matin même du jour fixé, lorsque les Suisses, chargés d'assurer le départ, étaient déjà en marche, contremanda tout.

Accrédité près du gouvernement français au commencement de 1792, Morris fut l'un des membres du corps diplomatique qui restèrent à Paris après le 10 août ; mais il ne tarda pas à quitter la capitale pour se retirer à Seine-Port où il donna asile à plusieurs proscrits et en 1794 rentra en Amérique, où il mourut en 1816.

Son Journal, conservé religieusement par sa famille, a été souvent consulté : en 1842 M. Gandais en a dressé, sous le titre de *Mémorial de Gouverneur Morris*, un abrégé en deux volumes, introuvable aujourd'hui. Mais la publication intégrale restait à faire : il n'y en avait guère qu'un tiers de connu. La petite-fille de Morris a entrepris, en 1888, cette publication et M. Pariset vient d'en donner la traduction, du moins de toute la partie qui concerne le séjour de l'auteur en France. C'est un véritable service qu'il a rendu à tous les amis de l'histoire, à tous ceux qui veulent se former un jugement réfléchi et impartial sur la situation du pays et de la capitale pendant ces quatre mémorables et orageuses années de 1789 à 1792. M. DE LA ROCHETERIE.

La Journée des Piques (20 Juin 1792), par FERNAND MARTIN. Clermont-Ferrand, Juliot, 1902, petit in-8 de 240 p. — Prix : 4 fr.

Dans cet ouvrage, l'auteur fait une nouvelle étude des événements du 20 juin 1792. Contrairement à l'usage, il n'a pas refait, comme entrée en matière, l'histoire de la période révolutionnaire de 1789 à 1792, et s'est contenté d' « indiquer les événements les plus voisins de cet acte insurrectionnel » qui « s'y rattachent par la succession des faits ou l'influence qu'ils ont pu exercer sur les masses qui ont pris part à cette journée. »

Un premier chapitre, intitulé « Prodromes » est consacré à la recherche des causes immédiates du mouvement, et un second, à celle de ses instigateurs. M. F. Martin n'hésite pas à dire que c'est aux Girondins

qu'il faut l'attribuer, bien que, selon ses habitudes d'hypocrisie, leur action ait peu paru dans la journée. Il accuse surtout la femme du ministre Rolland, cette femme dont on ne flétrira jamais assez l'orgueil et la perfidie. Le chef du mouvement fut Pétion ; mais ce maître fourbe ne fut lui-même que l'instrument de la Gironde. Les Jacobins de marque, Robespierre, Marat, Danton, Camille Desmoulins, se sont abstenus. Ils ont laissé marcher les comparses. « Avec ces gens-là, toute licence est permise ; les obscénités se donneront libre carrière ; le sang est chose trop noble, l'ordure suffira. Ce sont les vidangeurs de la Révolution. Les victimes seront souillées, mais point massacrées (pas encore du moins). »

Un troisième chapitre est consacré aux faits qui signalèrent cette ignoble journée. M. F. Martin a bien étudié « cette foule qui, pendant quatre heures circule dans le palais des Rois, épuisant sa curiosité et pénétrant avidement toutes les intimités domestiques du ménage royal. » Il y découvre « plus de gaminerie que de férocité, et à part quelques centaines de salariés, des milliers d'individus » attirés par la tentation « de visiter le palais *sans permission* et de circuler dans les appartements interdits au public. »

Les seuls héros de la journée sont : le Roi, au courage et au sang-froid duquel amis et ennemis rendent hommage, Marie-Antoinette, qui fut vraiment reine ce jour-là, et Madame Elisabeth, dont tout le monde connaît l'attitude héroïque. Louis XVI a été le véritable vainqueur du 20 juin : l'émeute, avec ses cris de mort, ne lui a arraché aucune concession. Le vaincu a été le peuple ; la Révolution française était arrêtée. « C'était une religion, elle devient une secte. L'ère jacobine est ouverte ; la liberté se meurt. »

M. F. Martin a fait suivre ce travail de plusieurs autres études, qui ont pour titres : *Le 18 Fructidor* ; *1815 ; le 16 Mai 1877 ; le Troisième Empire* ; *Ploutocratie et Socialisme.*

Pour lui, *le 18 Fructidor* ne fut qu'une manœuvre parlementaire masquée sous les apparences d'une répression nécessaire. Dans *1815*, il fait ressortir le caractère populaire du mouvement ; « ... dans cette marche légendaire de Cannes à Paris, c'est le peuple, le peuple seul qui agit, qui enchaîne le succès, qui fixe les étapes de la conquête, et qui porte l'idole jusqu'au trône reconquis. » Il traite avec une juste sévérité *le 16 Mai*, qui ne fut suivant lui, qu'une farce tragique. Il en est à se demander « comment cette aventure a pu laisser derrière elle tant de haines, tant de rancunes, tant de colères ? » Il oublie le courroux du carnassier auquel on arrache un bon morceau. Dans *le Troisième Empire* qu'il considère fort heureusement, comme une utopie, l'auteur donne un libre cours à ses convictions et à ses espérances, car il est bonapartiste ; mais, comme il le dit lui-même, c'est le rêve d'un dormeur éveillé.

Enfin, dans *Ploutocratie et Socialisme*, nous voyons s'annoncer la lutte entre deux influences, également néfastes. M. F. Martin voit le salut où il est, dans la modération de nos désirs et le petit nombre de nos besoins. Il tient dans ces deux lignes de Le Play, qu'il paraît heureux de citer : « Je reconnais de plus en plus comme critérium du bonheur et de la prospérité, la vie morale et le pain quotidien, c'est-à-dire les deux premiers biens que les chrétiens demandent à Dieu dans leurs prières. »

J. MEYNIER.

Le Conventionnel Jeanbon Saint-André, membre du Comité de salut public, organisateur de la marine de la Terreur (1749-1813), par L. LEVY-SCHNEIDER. Paris, Alcan, 1901, 2 vol. gr. in-8, ensemble de XVIII-1167 p. — Prix : 15 fr.

Deux gros volumes, près de douze cents pages, pour le conventionnel Jeanbon Saint-André, n'est-ce pas excessif? Nous reconnaissons le travail énorme qu'à entrepris M. Levy-Schneider, la conscience et la variété de ses recherches; il a dépouillé des archives considérables, compulsé et confronté d'innombrables documents; — l'abondance des notes qu'il a mises au bas de toutes les pages de son livre en est la preuve, — et il s'est efforcé de les mettre en œuvre avec une louable impartialité. Mais la grandeur même de la peine qu'il s'est donnée ne lui a-t-elle pas exagéré l'importance de son personnage? Nous sommes tenté de le penser. En somme, Jeanbon Saint-André n'est qu'un des comparses du grand drame révolutionnaire; il n'a point été un chef de parti ou un des directeurs de la politique. Issu d'une famille protestante de Montauban, pasteur protestant lui-même, il a, dès le début de sa carrière, manifesté son ambition et ses instincts de domination. Et comme beaucoup de personnages de ces temps troublés, il a commencé par adorer ce qu'il devait brûler plus tard. Nul plus que lui dans son sermon prononcé à l'occasion de la naissance de Madame, n'a fait l'éloge de Louis XVI et de Marie-Antoinette. « Qu'est-ce qu'un roi? s'écriait-il, c'est un père que Dieu a établi sur une famille immense, afin de veiller à sa sûreté. » Ce qui ne l'a pas empêché, quinze ans plus tard, d'envoyer ce père à l'échafaud, après avoir été contre lui, soit à la tribune de la Convention, soit dans ses lettres à ses commettants, d'une extraordinaire violence. Il avait été d'abord chaud partisan des Girondins et avait profité de leur patronage pour s'élever. Une fois arrivé à la Convention il rompit avec ses protecteurs et fut de ceux qui les proscrivirent. Membre du Comité de salut public, il poursuivit énergiquement les fédéralistes et contribua à établir la Terreur dans sa ville natale de Montauban; c'était sa revanche contre ses anciens adversaires.

Il eut toutefois des occupations plus nobles et plus utiles. Dans le Comité il s'attacha d'une façon toute spéciale aux affaires de la marine; c'est à ce titre qu'il remplit d'importantes missions à Lorient, mais sur-

tout à Brest et à Toulon. Il s'y occupa de réorganiser, et tout d'abord de démocratiser la flotte, en en expulsant les anciens serviteurs de la monarchie qu'il traita toujours en suspects. Il prit là plusieurs bonnes mesures, mais toutes ne le furent pas également et il ne nous semble pas que son historien les ait victorieusement défendues contre les critiques d'hommes comme Villaret de Joyeuse et plus récemment le prince de Joinville. Incarcéré après la journée de Prairial, puis bientôt relâché, Jeanbon fut du nombre de ces farouches jacobins qui se rallièrent à Bonaparte puis à Napoléon et firent partie de la nouvelle noblesse. Le baron de Saint-André fut d'ailleurs un des plus actifs et des plus fermes préfets de l'Empire.

En tête du premier volume figure un portrait du conventionnel. La tête est énergique, mais le regard est dur et l'on comprend ce mot que disait de lui Lanjuinais : « Il y a plus de fiel dans le petit doigt de cet homme que dans tout le corps de Marat. » M. DE LA ROCHETERIE.

Théorie de l'ordre, par JULES DELAFOSSE. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-8 de XIX-396 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le point de départ de l'ouvrage de M. Delafosse est la constatation de la déchéance de la France. Cette déchéance est due à l'absence d'une élite de citoyens ou à l'annihilation de cette élite, si elle existe, les éléments nobles de notre nation étant étouffés par la vulgarité démocratique. « La France de notre temps est une nation déchue, dit M. Delafosse, parce qu'elle ne regarde qu'en bas. C'est le pli démagogique qu'il faut redresser. Il lui suffirait de relever un peu la tête pour retrouver sa conscience et son génie. » Dans une série de chapitres sur le parlementarisme, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, l'administration, l'esprit de gouvernement, la morale d'État, l'enseignement public ,l'armée, la justice, la presse, l'Église et l'État, la question sociale, l'auteur passe en revue tout ce que l'esprit démagogique a fait de mal et indique tous les redressements auxquels il faudrait procéder. C'est une synthèse complète des impuissantes revendications que la minorité conservatrice du Parlement, dont M. Delafosse a été un des membres les plus éminents, formule depuis vingt-cinq ans. Si l'on peut différer d'opinion avec lui sur quelques points de détail, l'ensemble des opinions émises nous paraît mériter l'approbation que l'on doit à l'expression même de la sagesse. Mais l'auteur nous permettra de formuler d'importantes réserves sur la conclusion qui se dégage des quatre premiers chapitres intitulés : la Monarchie, la Démocratie, le Suffrage universel, la République. M. Delafosse consacre à l'éloge de la Monarchie et, ce qui est plus important, à la supériorité du principe monarchique, de fort belles pages, et il fait justice, avec une ironie cinglante, de l'absurdité qui fut si longtemps à la mode parmi

les conservateurs, et qui consistait à dire que le régime républicain serait, en théorie sinon en pratique, le régime idéal. Mais il croit pouvoir écrire que la Monarchie est chose morte en France et destinée à disparaître progressivement dans tous les pays. Ceci posé, il admet que la souveraineté populaire, qu'il identifie avec la souveraineté du nombre, est la source désormais nécessaire de tout pouvoir et que « la république tempérée par un césarisme intermittent est, suivant toute apparence, la fin naturelle des démocraties. » Il s'y résigne et borne son ambition à « opposer aux vices constitutionnels du régime et à la déliquescence habituelle des mœurs les réformes appropriées que comporte le mal invétéré dont il souffre. » Une discussion approfondie est impossible ici. Mais il est permis de se demander d'abord si les événements contemporains n'apportent pas chaque jour un fait nouveau, preuve de l'excellence du principe monarchique et de l'infirmité du principe républicain. Les républiques américaines unissent la plus basse corruption au grotesque le plus échevelé, et l'Afrique du Sud ne serait pas le théâtre d'une monstrueuse violation du droit des gens si la Révolution française n'avait pas eu, entre autres tristes conséquences, celle de séparer les Hollandais du Cap de la couronne des Pays-Bas. Toutes ces leçons de choses ne semblent pas devoir rester sans effet sur l'avenir du principe monarchique dont l'utilité apparaît de plus en plus grande aussi bien pour les nations chez lesquelles il est appliqué que chez celles qui le méconnaissent. D'autre part n'y a-t-il pas un lien étroit entre les vices divers auxquels M. Delafosse veut remédier et le vice constitutionnel qu'il reconnaît et auquel il se résigne? Pour nous, ce lien est tellement étroit que l'œuvre d'amélioration de la république nous a toujours paru aussi vaine que la légendaire et patiente obstination des Danaïdes, qui avaient du moins l'excuse de ne pas jouir de leur libre arbitre.

EUGÈNE GODEFROY.

Histoire de l'abbaye du Bec, par le chanoine PORÉE. Évreux, imp. Hérissey, 1901, 2 vol. in-8 de XIII-664 et 676 p. — Prix : 18 fr.

La Normandie fut au moyen âge la terre des moines. La plupart de ses abbayes ont été l'objet de publications nombreuses, mais il n'en est guère dont nous possédions l'histoire définitive. Par le fait, le passé de chacune de ces maisons présente à l'érudit un grand nombre de points qui sollicitent sa curiosité ; et l'ensemble de leur histoire est d'une richesse telle que les plus courageux hésitent.

M. le chanoine Porée n'a pas hésité, lui, devant l'histoire de l'abbaye du Bec. Nul ne peut l'accuser d'avoir trop présumé de ses forces. Il s'est fait du célèbre monastère, depuis longtemps, un véritable fief d'érudition, qu'il a eu la patience d'explorer et de fouiller dans tous sens. Je ne vois pas qu'il ait négligé une source d'informations, mais

pourquoi n'a-t-il pas donné dans son Introduction une étude sur ces sources elles-mêmes ; il y aurait eu de quoi intéresser les érudits. Tous les renseignements désirables sont, il est vrai, épars dans ses deux volumes ; le lecteur aimerait à les voir réunis. Je demande au savant auteur de lui faire une autre critique, et ce sera la dernière. Pourquoi a-t-il adopté dans son exposé, l'ordre chronologique ? Cette méthode, très en honneur jadis, ne jouit plus du même crédit. Nos érudits de province, autodidactes pour la plupart, sont à peu près les seuls à la conserver. Quels que soient ses avantages, je lui préfère une méthode qui grouperait les faits dans un ordre plus logique. L'histoire du Bec aurait doublé d'intérêt, si l'auteur avait procédé de la même manière que M. de Lasteyrie, dans l'histoire de Saint-Martial de Limoges.

J'arrive à l'œuvre elle-même. Son intérêt dépasse les limites restreintes de l'histoire locale. Le Bec fut une abbaye catholique, durant les deux premiers siècles de son histoire. Lanfranc et Anselme donnèrent à son école une réputation qui leur attira des disciples de tous les points de la chrétienté occidentale. Ils ne se contentèrent pas de l'enseignement commun. Leur génie, celui de saint Anselme surtout, eut une part très large au développement de la science sacrée et à la préparation de la méthode scolastique. Les chapitres que M. Porée consacre à ces deux abbés sont les plus importants de son ouvrage.

Cette période, durant laquelle la vie intellectuelle et scientifique fut intense au Bec, vit fleurir la sainteté. Ce fut aussi l'apogée de l'influence de ce monastère. Les donations et les privilèges abondent. Les évêques et les princes affluent. Le Bec joue un rôle considérable ; c'est un rôle à la fois social et politique, qui s'étend à la Normandie et à l'Angleterre.

Sans insister sur la contribution apportée par ces deux volumes à l'histoire locale, j'appelle l'attention des lecteurs sur un point, dont les érudits commencent à s'occuper : l'organisation des monastères entre eux et le développement de la discipline monastique. Le Bec compta en France et en Angleterre de nombreux prieurés, qui faisaient autant de dépendances de la célèbre abbaye. Les prieurs et les officiers étaient nommés par l'abbé ; les moines étaient profès du Bec et en suivaient les observances. Il y avait toute une organisation pour les relier à l'abbaye mère, avec laquelle ils formaient un ordre, une sorte de congrégation, au sens moderne de ce mot. Le travail de M. Porée permet de se faire une idée de ce que fut cet *Ordo Beccensis*.

La discipline monastique ne se maintint pas toujours dans le même état. Elle subit les vicissitudes d'une évolution forcée. Tous ces changements ont laissé des traces qui se retrouvent dans l'histoire de l'abbaye. On y suit toutes les étapes de cette évolution. La liturgie faisait partie intégrante de la discipline relig euse, et elle fut particu-

lièrement intéressante au Bec. M. Porée a donné dans l'appendice de son œuvre plusieurs documents, qui seront goûtés des érudits qui étudient l'histoire des rites sacrés et de l'observance régulière. Je m'aperçois qu'il a oublié d'insérer dans ses tables la liste de ces documents inédits.

Il est des travailleurs qui ne se sentent pas la force d'entreprendre une œuvre personnelle de longue haleine ; ils demandent des travaux plus modestes et faciles. Je les engage à lire et à relire, la plume à la main, l'*Histoire du Bec* : ils y trouveront de quoi rédiger des articles intéressants et neufs, où se délectera la clientèle de nos Revues.

J. Besse.

Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, publiées d'après les estampages d'Edmond Michel, par P. Quesvers et H. Stein. Tome III. Paris, Picard et fils, 1902, in-4 de 793 p. et pl. — Prix : 25 fr.

Le troisième volume de cette belle publication comprend les inscriptions lapidaires et campanaires des doyennés de Courtenay et de Marolles-sur-Seine ; il ne le cède pas en intérêt aux deux tomes qui le précèdent. Les auteurs continuent à accompagner les textes épigraphiques de commentaires, qui font de l'ouvrage un répertoire historique aussi complet que possible ; les archives publiques, celles des notaires, le Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, les publications spéciales leur permettent de donner sur les maisons historiques et sur les familles les plus modestes des détails précis qui très souvent sont inédits. C'est là un travail d'érudition et de recherches patientes qui forme un recueil destiné à être consulté avec fruit par nombre de lecteurs. En parcourant l'énumération des 274 textes compris dans ce volume, enrichis de commentaires rédigés par les éditeurs, on est frappé d'un détail que j'ai déjà eu occasion de constater précédemment : c'est la rapidité avec laquelle telle ou telle famille arrivait à gravir les divers degrés de la hiérarchie sociale ; voilà, par exemple, les Palangis, drapiers et tanneurs au milieu du xvie, qui étaient représentés par un brigadier des chevau-légers du Roi, qualifié écuyer et seigneur des Epenards ; les Texier issus de bourgeois d'Orléans au xve siècle qui au xviie donnaient des chevaliers à l'ordre de Malte et plus tard étaient titrés comtes de Hautefeuille et barons de Malicorne ; les Trudaine d'abord orfèvres. S'il était des familles qui s'élevaient, d'autres peu à peu disparaissaient après avoir diminué de prestige ; de ce nombre est la maison Des Barres à laquelle MM. Quesvers et Stein ont consacré une véritable monographie qui annule toutes les études faites précédemment. Il m'a été donné de vérifier l'exactitude de leurs recherches par suite de circonstances particulières ; ma famille était quelque peu apparentée aux derniers de la maison Des Barres que j'ai pu connaître, principa-

lement à celle en qui le nom s'éteignit ; elle décéda à l'âge de 93 ans, après avoir été aussi longtemps que possible une chasseresse infatigable.

Une table des noms propres, qui ne contient pas moins de deux cents pages à deux colonnes, rend très facile l'usage de ce livre auquel ne peuvent se dispenser de recourir tous ceux qui ont à s'occuper de l'ancienne province de Sens au double point de vue historique et archéologique. A. DE B.

Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, *depuis l'origine jusqu'à la Révolution, 1631-1790*, par le Mis DE GRANGES DE SURGÈRES. Tome Ier. ABANCOURT-CLAIRVILLE. Paris, Leclerc, 1902, in-4 de XXVIII p. et 832 colonnes. — Prix : 35 fr.

En 1766-1767, un auteur, auquel on devait plusieurs ouvrages historiques et politiques sur l'Angleterre, publia, sous le voile de l'anonyme, une table des cent trente-cinq premiers volumes de la *Gazette de France*. Il s'appelait — non pas Jean-Baptiste — mais Edme-Jacques Genet, et était père de la célèbre Mme Campan. Cet ouvrage formait trois volumes in-4 ; il est devenu très rare. « Reprendre l'œuvre de Genet, produire une œuvre nouvelle en dépouillant à notre tour la collection de l'ancienne *Gazette*, faire cette œuvre meilleure, s'il était possible, que celle qui l'avait précédée, la faire, dans tous les cas, plus complète et la poursuivre jusqu'à l'aurore de la Révolution ; mettre, en un mot, aux mains des travailleurs un livre conçu et exécuté suivant toutes les règles de l'érudition moderne, » voilà ce que M. le marquis de Granges de Surgères a entrepris et ce qu'il commence à réaliser par la publication de ce premier volume.

Son *Répertoire* contient l'analyse, au point de vue français exclusivement, de toutes les nouvelles intéressantes, historiques ou biographiques, contenues dans les cent soixante-cinq premières années de la *Gazette*. Ces nouvelles sont groupées par chapitre, sous un nom commun aux individus auxquels elles se rapportent, et chaque année forme, dans ces chapitres, autant de paragraphes contenant une ou plusieurs nouvelles. Ces noms sont tantôt des noms patronymiques et tantôt des noms de terre, sous lesquels nombre d'anciennes familles françaises étaient plus généralement connues. Toutes les nouvelles concernant des individus portant le même nom sont réunies : ceux qui demanderaient à l'ouvrage des notions familiales et filiatives auront satisfaction dans un travail propre à faciliter ce genre de recherches. Le *Répertoire* se terminera par deux tables : l'une, des noms patronymiques et des surnoms ; l'autre, des matières.

Conçu de cette façon, ce *Répertoire* offrira une ressource incomparable aux chercheurs, et mettra à leur portée les innombrables renseignements qui sont contenus dans la collection de *la Gazette*, de 1631 à 1790.

Le *Répertoire* s'ouvre par une Liste des abréviations employées par l'auteur, qui ne comprend pas moins de douze pages.

L'ouvrage, dans un format in-4, sur deux colonnes, a été tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé et 300 sur papier vélin teinté; tous portent la signature de l'auteur.

L'important labeur que s'est imposé M. le marquis de Surgères, au milieu de tant d'autres publications qui l'ont classé parmi nos meilleurs érudits et qui attestent la variété comme l'étendue de ses connaissances, lui vaudra la gratitude de tous les amis de notre histoire. Nous le félicitons vivement de la publication de ce bel ouvrage, de tout point si bien conçu et si bien exécuté.

P.-S. — Nous signalerons à l'auteur de légères erreurs dans l'orthographe de certains noms : *Beauveau* pour *Beauvau*, *Bouthilier* pour *Bouthillier*, *Brevedant* pour *Brevedent*. G. DE B.

BULLETIN

Où en est l'évolutionnisme, par C. DE KIRWAN. Paris, bureaux de la *Revue thomiste*, in-8 de 57 p.

L'éminent auteur suit, avec sa grande compétence, le mouvement des sciences naturelles dans leurs rapports avec la religion. Ici, il s'occupe en particulier d'une question scientifique toujours passionnante : l'évolutionnisme, non celui de Darwin, mais l'évolutionnisme spiritualiste, dont la possibilité n'est point contraire aux données de la foi chrétienne, au *créationnisme*. Lui-même se montre fort informé des preuves invoquées en faveur de ce dernier. Selon M. de Kirwan, l'évolutionnisme spiritualiste n'a contre lui aucune objection de principe et explique d'une manière ingénieuse un grand nombre de faits, mais il se heurte dans le détail à beaucoup de difficultés de nature à jeter des doutes dans l'esprit même de plusieurs de ses partisans. Il n'en reste pas moins, en tant qu'hypothèse sur le mode dont Dieu a pu se servir pour réaliser la création, un système plausible, même séduisant à certains égards, et propre à satisfaire l'esprit par un concept plus compréhensible du plan divin et de la sagesse de la Providence législatrice et régulatrice. Toujours d'après ce même savant, cet évolutionnisme ne peut être regardé comme applicable au temps présent; quand l'homme arriva sur la terre, comme le roi de la nature, les espèces, soit botaniques, soit zoologiques — dans l'hypothèse de leur formation, selon la génération ou filiation chères aux évolutionnistes spiritualistes — avaient acquis leur spécification terminale. « Considérée comme un mode de création des animaux et des plantes avant l'apparition de l'homme, la théorie évolutionniste reste une possibilité que sans doute on n'a pas le droit de tenir pour fait acquis, encore moins d'imposer, mais que nul n'a davantage le droit de repousser au nom de la métaphysique et surtout au nom des croyances spiritualistes et chrétiennes. » Travail plein de science la plus actuelle et de sagesse chrétienne que méditeront avec fruit ceux qui étudient les harmonies de la science avec la foi. LOUIS ROBERT.

Descendons-nous du singe ? par EMMANUEL DENOY. Paris, Schleicher, 1901, in-12 de IV-108 p. — Prix : 2 fr.

Pas n'est besoin d'avancer beaucoup dans la lecture de cet opuscule pour en reconnaître l'esprit et... le peu de valeur scientifique. L'auteur commence par une sorte de plaidoyer d'ordre sentimental dans lequel il s'efforce de démontrer qu'il est plus flatteur de descendre d'un prosimien perfectionné que d'un premier homme déchu. Passons sur cette facétie qui n'est pas nouvelle et que Broca avait déjà exprimée naïvement il y a quelque vingt ou trente ans, en moins de mots il est vrai.

Le reste de la thèse de M. Denoy repose d'un bout à l'autre sur un premier paralogisme consistant à considérer comme acquis ce qui est précisément à démontrer et d'ailleurs scientifiquement très contesté, à savoir le principe même de l'évolution transformiste. Il est permis assurément d'admettre la *possibilité* de ce principe ; mais le fondement solide lui manque jusqu'ici des faits incontestés, et vraisemblablement lui manquera longtemps encore.

Sur cette base instable, l'auteur édifie sa thèse de la descendance simienne ou prosimienne de l'homme ; et son maître argument consiste à dire que si l'on ne trouve nulle part des restes fossiles de ce prétendu ancêtre, il en est de même de certains animaux « dont personne ne conteste la parenté » (*sic*) et qui sont séparés par des distances bien plus grandes. Le tout entremêlé d'une dissertation, faite en parfaite incompétence et ignorance du sujet, contre l'existence du surnaturel.

Quant au côté philosophique de la question, à la différence de nature entre l'âme animale et l'âme humaine qui suffit à elle seule à ruiner la théorie d'une origine bestiale, l'auteur, et pour cause sans doute, ne l'aborde même pas. Rendons-lui toutefois cette justice qu'il se défend hautement de l'imputation d'athéisme, voyant dans l'apparition graduelle et successive des êtres par voie évolutionniste un grandiose plan divin, vue fort admissible assurément, mais qui n'implique en aucune façon la descendance simienne de l'homme créé à l'image de Dieu.

C. DE KIRWAN.

Analyse des matières agricoles, par A. HUBERT. Paris, Dunod, 1902, in-12 de 79 p. avec gravures. — Prix : 2 fr.

Le titre de cet ouvrage pourrait induire en erreur. Par matières agricoles M. Hubert paraît entendre seulement ce qui concerne les éléments divers destinés à la production des récoltes, aux matières utiles à l'agriculture en elle-même, mais non les produits agricoles obtenus ou leurs dérivés. Sans doute ce volume sera suivi d'un autre. Tel qu'il est, il forme un *vade-mecum* qui sera fort utile aux chimistes qui doivent faire des analyses, mais qui, ne disposant pas, ainsi que le dit l'auteur, du temps nécessaire pour l'examen approfondi des différentes méthodes analytiques, se contenteront de certaines formules déjà éprouvées. L'auteur passe donc en revue ce qui concerne les terres, les engrais, le plâtre, la chaux, les sels et poudres à base de cuivre, etc., et termine par un chapitre fort utile sur les divers réactifs ordinairemement employés. G. DE S.

Les Périls de la foi et de la discipline dans l'Église de France, à l'heure présente, par Mgr TURINAZ. Paris, Roger et Chernoviz, 1902, in-16 de 102 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le vaillant prélat croit que les plus grands périls de notre Église de

France ne viennent pas du dehors, mais des rangs de l'Église elle-même. Avec une éloquente énergie il signale à ses collègues dans l'épiscopat ces plus grands périls. Ils « viennent de doctrines fausses ou dangereuses qui atteignent directement ou indirectement la foi elle-même, de tentatives qui ont pour résultat de rompre les liens de la discipline, de semer dans le clergé la division, de transformer d'une façon déplorable l'esprit et l'éducation des séminaristes et des jeunes prêtres » (p. 5-6). Et Mgr Turinaz s'en prend à l'« américanisme, » dont « la plupart des doctrines restent dans beaucoup d'intelligences et dont l'influence se fera sentir longtemps encore » (p. 8). Il cite M. Sabatier, professeur de théologie protestante à la Sorbonne, pour qui l'Américanisme est un néo-protestantisme (p. 9). Dans la philosophie enseignée ou soutenue par certains prêtres, tels que M. J. Martin, il rencontre « l'influence de la philosophie kantiste qui s'efforce de pénétrer partout et que l'on retrouve dans la théologie, dans l'apologétique nouvelle et jusque dans les notions essentielles de la foi. » La théologie positive prend une place prépondérante au détriment de la théologie scolastique, la vraie science, tant recommandée par Léon XIII. Les partisans de la première cherchent à favoriser l'évolution du dogme « pour adapter la pensée catholique à la pensée moderne. De là les affirmations les plus erronées, les plus dangereuses pour la foi. Mgr Turinaz critique le goût de transformation dans les études des jeunes clercs, notamment ceux qui attribuent à l'étude des sciences naturelles une importance à peu près égale à celle de la théologie, ceux qui réduisent à une année l'étude de la morale, les programmes novateurs des séminaires, où l'on doit apprendre l'économie politique, l'agriculture, etc., tout, sauf la théologie, où les Écritures doivent être « le premier, principal et essentiel objet des études du clergé », en négligeant la tradition, ce qui est simplement le système protestant. Quant aux Saintes Écritures, la nouvelle critique suivie par des prêtres soutient que le Pentateuque n'est pas l'œuvre de Moïse, mais celle d'un grand nombre de scribes se succédant pendant des siècles, qu'il y a des erreurs dans les Écritures ne concernant pas la foi ni les mœurs, mais les matières historiques et scientifiques. Le distigué prélat apprécie comme il convient la nouvelle méthode d'apologétique dite la *méthode d'immanence*. Elle repose sur ce principe que « rien ne peut entrer dans l'homme qui ne sorte de lui et ne réponde en quelque façon à un besoin d'expansion » (p. 31). Elle est un fruit du kantisme. Toutes ces méthodes atteignent la foi, et Mgr Turinaz le prouve avec citations abondantes des auteurs pris à partie ; il fait ressortir ce point particulier que, grâce à ces doctrines dangereuses, les dogmes sont ruinés, tel entre autres, l'éternité des peines de l'enfer. — Les congrès ecclésiastiques, comme ceux de Reims et de Bourges, « ne sont pas conformes à la tradition de l'Église catholique » (p. 51) ; ils touchent à chaque instant aux droits de l'autorité épiscopale. Il voit, avec quelque raison, des dangers dans les « séminaristes sociaux », dans les laïques qui font de la théologie ou de la philosophie prétendue catholique ou bien veulent imprimer une diversion au clergé, enfin dans les idées de M. l'abbé Naudet. A travers cette brochure, il y a beaucoup de vérités à retenir, des erreurs vigoureusement combattues. Tout sera-t-il accepté comme vérité définitive ? Les critiques, les polémiques qui se sont déjà élevées au sujet de la brochure de Mgr de Nancy nous démontrent, hélas ! que l'union dans cet ordre d'idées n'est point encore faite.

LOUIS ROBERT.

[illegible]

[illegible] par le marquis [illegible]

[illegible] une véritable synthèse de l'histoire [illegible] de la Mazelière. Il a nettement [illegible] de l'évolution chinoise : les temps semi-légendaires, la décadence et l'épanouissement de la philosophie confucéenne, l'empire sous la monarchie des T'ang et des Sung, la décadence qui suivit la conquête mongole. Il a suivi dans leurs différentes phases le développement du système gouvernemental et de la conception gouvernementale.

La Chine est en quelque sorte l'empire romain de l'Asie. Elle a mené son étude de société propre, sans admettre qu'il pût s'associer et se mêler à une certaine date de son histoire, à [illegible] les nations une fois brisée, elle sera réduite en imperceptibles fragments. L'empire romain a succombé aux invasions des barbares, l'empire chinois [illegible] quand les puissances européennes s'entendront pour [illegible] le coup fatal. C'est l'opinion du marquis de la Mazelière et elle est partagée par bon nombre d'écrivains qui ont étudié sur place la civilisation chinoise.

Les photogravures qui accompagnent le volume et sont relatives à des [illegible] de l'époque, n'ont qu'un rapport très indirect avec le texte. Le tableau des dynasties chinoises, l'index final et la bibliographie des divers chapitres témoignent de l'érudition consciencieuse et de l'esprit méthodique de l'auteur.

ROGER LAMBELIN.

[illegible] suffrage in Virginia, by JULIAN A. C. CHANDLER [illegible] *Johns Hopkins University studies in Historical and Political Science*. XIX. [illegible] Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1901, in-8 de 76 p. — [illegible] 3 fr. 50.

Au moment où la Virginie songe à adopter une nouvelle constitution, il [illegible] intérêt à retracer l'histoire constitutionnelle de cet État. M. Julian A. C. Chandler [illegible] tâche qu'a entreprise. C'est la publication de son travail d'ensemble [illegible] la publication de son travail d'ensemble.

prendre date, il fait paraître de temps à autre des monographies qui constituent en quelque sorte autant de chapitres détachés de l'ensemble. En 1896, nous avons lu de lui une étude sur la représentation parlementaire dans la Virginie (*Representation in Virginia; Johns Hopkins University studies...*, XIVe série, nos 6-7); voici maintenant une étude très soignée sur l'histoire du suffrage électoral dans le même pays depuis 1619 jusqu'en 1900. Très documentée, écrite de façon très claire, cette monographie montre bien par quelles évolutions successives a passé le droit de vote en Virginie jusqu'au moment où, en 1851, fut établi le suffrage universel pour les blancs. Le chapitre le plus curieux de cette étude est sans contredit celui dans lequel M. Chandler résume la discussion qui eut lieu en 1829-1830 à Richmont, au sujet du droit de vote, dans une assemblée réformatrice, une *Convention*, dont faisaient partie deux des anciens présidents des États-Unis : Madison et Monroë (p. 31-40). HENRI FROIDEVAUX.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Né à Cazaubon (Gers), le 3 septembre 1832, M. Léonce COUTURE fut successivement professeur d'humanités et de philosophie aux petits séminaires de Lectoure et d'Auch, chargé du cours de langues romaines à la Faculté libre des lettres de Toulouse (1879), et professeur de littérature étrangère (1880). Il était directeur de la *Revue de Gascogne* depuis près de quarante ans, mainteneur de l'Académie des jeux floraux, membre résidant de la Société archéologique du Midi de la France, membre correspondant de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Pendant trente ans, il a rendu compte dans le *Polybiblion*, de tout ce qui a paru d'important en France et souvent à l'étranger, sur la philosophie et l'histoire de la philosophie. En diverses revues, il a dispersé, sans compter, le fruit d'un immense labeur et d'un savoir presque universel. Sur sa chère province de Gascogne, il écrivit des études d'épigraphie, des dissertations historiques, des notices hagiographiques ou biographiques, événements politiques, personnages célèbres, œuvres littéraires, contes et chansons; il s'intéressait à tout ce qui retraçait la vie religieuse, sociale, intellectuelle ou artistique de son pays. A la fois philologue et historien, philosophe et critique littéraire, tout ce qu'il publiait était solidement étayé par une érudition abondante, exacte et précise, exprimé dans une langue claire et élégante. Les meilleurs juges appréciaient hautement ses divers travaux et où il trouvait le moyen de renouveler la question traitée, de l'enrichir, de révéler des aspects inaperçus et de suggérer des points de vue inattendus. Sa qualité maîtresse était la mesure, par laquelle il rappelait les meilleurs écrivains de la Grèce et qui donna une valeur exceptionnelle à ses leçons sur la Renaissance italienne qui groupèrent autour de sa chaire un auditoire lettré et délicat. On ne peut assez regretter que sa modestie l'ait empêché de publier ses cours et de réunir tout au moins les plus importants de ses travaux : il les considérait toujours comme des essais dont il cherchait la forme définitive ; cette défiance exagérée nous prive d'œuvres remarquables et empêchera M. Couture d'obtenir, auprès du grand public, la renommée à laquelle il a droit. Mais les savants, les initiés, les chercheurs, sauront trouver, en ce qu'il nous laisse, de très précieux documents et d'innombrables informations. On n'a pas oublié, à la Société bibliographique, le Rapport sur la philosophie en France de 1868 à 1888 : la sûreté

Discours et allocutions militaires, par l'abbé LÉON MORANCÉ. Paris, Téqui, 1901, 2 vol. in-8 de 372 et 467 p. — Prix : 7 fr.

Voici deux volumes qui respirent l'amour de la France et de son drapeau, où l'on sent vibrer un cœur de chrétien et de soldat en même temps que de véritable orateur. C'est une collection de discours prononcés pour la bénédiction de drapeaux, ou pour des cérémonies funèbres, ou à l'anniversaire de batailles, ou en d'autres circonstances solennelles qui réunissaient l'Église et l'armée. La parole ardente et toute française de M. l'abbé Morancé devait enthousiasmer son auditoire et faire passer un frisson d'émotion dans ceux qui l'écoutaient parler de l'honneur, du dévouement, du sacrifice et de la discipline de nos héroïques soldats. C'est peu dire, mais c'est tout dire de ces deux gros volumes, qu'on lit avec le seul regret de n'avoir pas entendu la parole elle-même de l'orateur sacré, avec sa chaleur communicative et vivante. A la fin de chaque volume, des notes historiques assez étendues éclaircissent ou développent divers passages du texte et ajoutent encore à l'intérêt de l'ouvrage. Au point de vue typographique, l'exécution est d'un soin irréprochable, et ce nouveau mérite des *Discours et allocutions militaires* devait être signalé. G. BERNARD.

Quelques notes sur l'histoire de Chine, par le marquis DE LA MAZELIÈRE. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-16 de 93 p., avec 8 gravures et une carte. — Prix : 2 fr.

Sous un titre modeste, c'est une véritable synthèse de l'histoire politique et sociale de la Chine qu'a écrite le marquis de la Mazelière. Il a nettement noté les quatre périodes de l'évolution chinoise : les temps semi-légendaires ; la naissance et l'épanouissement de la philosophie confucienne ; l'apogée sous la monarchie des T'ang et des Sung ; la décadence qui suivit la conquête mongole. Il a suivi dans leurs différentes phases le développement du système patriarcal et de la conception gouvernementale.

La Chine est en quelque sorte l'empire romain de l'Asie. Elle a imposé son mode de société propre, sans admettre qu'il pût s'assouplir et se modifier ; elle s'est cristallisée à une certaine date de son histoire, et comme les cristaux une fois brisés, elle sera réduite en imperceptibles fragments.

L'empire romain a succombé aux invasions des barbares, l'empire chinois tombera quand les puissances européennes s'entendront pour lui donner le coup fatal. C'est l'opinion du marquis de la Mazelière et elle est partagée par bon nombre d'écrivains qui ont étudié sur place la civilisation chinoise.

Les photogravures qui accompagnent le volume et sont relatives à des vues de Canton, n'ont qu'un rapport très indirect avec le texte. Le tableau des dynasties chinoises, l'index final et la bibliographie des divers chapitres témoignent de l'érudition consciencieuse et de l'esprit méthodique de l'auteur. ROGER LAMBELIN.

The History of suffrage in Virginia, by JULIAN A. C. CHANDLER (*Johns Hopkins University studies in Historical and Political Science*. XIX. série, nos 6-7). Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1901, in-8 de 76 p. — Prix : 2 fr. 50.

Au moment où la Virginie songe à adopter une nouvelle constitution, il y a un réel intérêt à retracer l'histoire constitutionnelle de cet État de l'Union américaine. C'est la tâche qu'a entreprise M. Julian A. C. Chandler ; mais en attendant la publication de son travail d'ensemble, et pour

prendre date, il fait paraître de temps à autre des monographies qui constituent en quelque sorte autant de chapitres détachés de l'ensemble. En 1896, nous avons lu de lui une étude sur la représentation parlementaire dans la Virginie (*Representation in Virginia; Johns Hopkins University studies...*, XIVe série, nos 6-7); voici maintenant une étude très soignée sur l'histoire du suffrage électoral dans le même pays depuis 1619 jusqu'en 1900. Très documentée, écrite de façon très claire, cette monographie montre bien par quelles évolutions successives a passé le droit de vote en Virginie jusqu'au moment où, en 1851, fut établi le suffrage universel pour les blancs. Le chapitre le plus curieux de cette étude est sans contredit celui dans lequel M. Chandler résume la discussion qui eut lieu en 1829-1830 à Richmont, au sujet du droit de vote, dans une assemblée réformatrice, une *Convention*, dont faisaient partie deux des anciens présidents des États-Unis : Madison et Monroë (p. 31-40). HENRI FROIDEVAUX.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Né à Cazaubon (Gers), le 3 septembre 1832, M. Léonce COUTURE fut successivement professeur d'humanités et de philosophie aux petits séminaires de Lectoure et d'Auch, chargé du cours de langues romaines à la Faculté libre des lettres de Toulouse (1879), et professeur de littérature étrangère (1880). Il était directeur de la *Revue de Gascogne* depuis près de quarante ans, mainteneur de l'Académie des jeux floraux, membre résidant de la Société archéologique du Midi de la France, membre correspondant de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Pendant trente ans, il a rendu compte dans le *Polybiblion*, de tout ce qui a paru d'important en France et souvent à l'étranger, sur la philosophie et l'histoire de la philosophie. En diverses revues, il a dispersé, sans compter, le fruit d'un immense labeur et d'un savoir presque universel. Sur sa chère province de Gascogne, il écrivit des études d'épigraphie, des dissertations historiques, des notices hagiographiques ou biographiques, événements politiques, personnages celèbres, œuvres littéraires, contes et chansons; il s'intéressait à tout ce qui retraçait la vie religieuse, sociale, intellectuelle ou artistique de son pays. A la fois philologue et historien, philosophe et critique littéraire, tout ce qu'il publiait était solidement étayé par une érudition abondante, exacte et précise, exprimé dans une langue claire et élégante. Les meilleurs juges appréciaient hautement ses divers travaux et où il trouvait le moyen de renouveler la question traitée, de l'enrichir, de révéler des aspects inaperçus et de suggérer des points de vue inattendus. Sa qualité maîtresse était la mesure, par laquelle il rappelait les meilleurs écrivains de la Grèce et qui donna une valeur exceptionnelle à ses leçons sur la Renaissance italienne qui groupèrent autour de sa chaire un auditoire lettré et délicat. On ne peut assez regretter que sa modestie l'ait empêché de publier ses cours et de réunir tout au moins les plus importants de ses travaux : il les considérait toujours comme des essais dont il cherchait la forme définitive ; cette défiance exagérée nous prive d'œuvres remarquables et empêchera M. Couture d'obtenir, auprès du grand public, la renommée à laquelle il a droit. Mais les savants, les initiés, les chercheurs, sauront trouver, en ce qu'il nous laisse, de très précieux documents et d'innombrables informations. On n'a pas oublié, à la Société bibliographique, le Rapport sur la philosophie en France de 1868 à 1888 : la sûreté

du jugement, la modération et la force, la sincérité bienveillante, la lucidité caractérisent cette étude, qui reste un modèle. En ses dernières années, il avait entrepris, à l'Institut catholique, l'histoire de la littérature théologique depuis le concile de Trente. Les prêtres et les religieux qui s'empressaient à son cours admiraient l'étendue de sa science, sa connaissance des écoles et des doctrines, l'aisance avec laquelle il se mouvait parmi les obscurités et les subtilités, la part équitable faite à chaque système et l'intelligence des relations qui l'unissaient à l'activité intellectuelle de son temps. Et pourtant, M. Léonce Couture n'était pas prêtre ; son humilité l'empêcha d'aspirer à la dignité du sacerdoce, mais il en accepta les obligations et en pratiqua les vertus, — les vertus aimables, accueillantes et souriantes qui charmaient tous ceux qui avaient l'honneur de le connaître et le plaisir de l'aborder. Ceux-ci se plaisaient à goûter en sa causerie l'esprit critique le plus sévère et le plus sagace, uni à la foi ingénue et profonde, qui s'est manifestée d'une manière touchante durant la courte maladie qui a précédé sa mort. C'est le 17 février que nous avons perdu ce savant, ce fin lettré, cet homme de bien.

— L'Université de France vient d'être frappée en la personne d'un de ses membres les plus distingués, M. Armand Gasté, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Caen, mort à 54 ans. Il était né le 13 janvier 1838, à Vire (Calvados). Après avoir suivi les cours de l'Ecole normale supérieure, où il avait été reçu en 1861, il passa brillamment en 1865 les examens de l'agrégation des lettres ; puis, occupa successivement les chaires de rhétorique des lycées du Mans et de Caen. En 1874, il était reçu docteur ès lettres et bientôt après il alla, comme chargé de cours, professer la littérature française à la Faculté des lettres de Caen. En 1886, il devint titulaire de cette chaire. En dehors de certaines éditions d'ouvrages classiques, qu'il a publiées, M. Gasté s'est attaché spécialement à l'étude des poètes de la Normandie. Nous citerons de lui : *Les Noël virois de Jean le Houx* (Caen, 1862, in-16) ; — *Chansons normandes du* XV*e siècle* (Caen, 1866, in-18) ; — *De Scoliis sive de Carminibus convivalibus apud Graecos*, thèse latine (Caen, 1875, in-8) ; — *Étude critique et historique sur Jean le Houx et le Vau de Vire à la fin du* XVI*e siècle*, thèse francaise (Caen, 1874, in-8) ; — *Les Serments de Strasbourg*, étude critique, historique et philologique (Tours, 1888, in-8) ; — *Les Insurrections populaires en Basse-Normandie au* XV*e siècle, pendant l'occupation anglaise* (Tours, 1889, in-8). Enfin on trouve, sous le nom de M. Armand Gasté, de remarquables articles dans les *Annales* de la Faculté des lettres de Caen.

— On annonce la mort, à l'âge de 74 ans, de M. Charles Potvin, poète et littérateur belge de talent. Né à Mons, le 2 décembre 1818, il avait fait ses études à l'Université catholique de Louvain. En 1863, il fut nommé professeur d'histoire au Musée de l'industrie, et, à partir de 1885, il devint conservateur du Musée Wiertz. Le 9 mai 1881, il avait été reçu membre de l'Académie royale de Belgique. Les principaux ouvrages qu'il laisse sont les suivants : *Poèmes historiques et romantiques* (Bruxelles, 1840, 2 vol. in-12) ; — *Le Livre de la nationalité belge*, signé : « par un Béotien » (Bruxelles, 1848, in-8) ; — *Le Drame du peuple* (Bruxelles, 1848, in-8) ; — *La Banque nationale* (Bruxelles, 1852, in-8) ; — *Satires et poésies diverses*, suivies du *Choix d'un état*, comédie en cinq actes et en vers (Bruxelles, 1852, in-8) ; — *Appel à l'Europe*, signé « Dom Jacobus » (Bruxelles, 1853, in-18) ; — *L'Église et la Morale*, sous le même pseudonyme (Bruxelles, 1858, 2 vol. in-18) ; — *Marbres antiques et Crayons modernes*, poésies (Bruxelles, 1860, in-8) ; — *Patrie*, poésies (Bruxelles,

1862, in-8) ; — *Le Roman du Renard*, mis en vers (Bruxelles, 1862, in-18) ; — *Jacques d'Artevelde*, drame historique (Bruxelles, 1862, in-18) ; — *Bibliographie de Chrestien de Troyes* (Bruxelles, 1863, in-8) ; — *L'Art flamand* (Bruxelles, 1868, in-8) ; — *Nos Premiers Siècles littéraires* (Bruxelles, 1870, 2 vol. in-8) ; — *Le Génie de la paix en Belgique* (Bruxelles, 1871, in-8) ; — *De la Corruption littéraire en France* (Bruxelles, 1873, in-8) ; — *La Mère de Rubens*, drame en cinq actes et en vers, qui fut représenté à Bruxelles en septembre 1875, et à Paris le mois suivant ; — *Essais de littérature dramatique* (Bruxelles, 1880, 2 vol. in-18) ; — *L'Histoire des lettres en Belgique*, qui forme le tome IV de l'ouvrage auquel plusieurs auteurs ont collaboré, intitulé : *Cinquante ans de liberté* (Bruxelles, 1882, in-8). M. Potvin a donné de nombreux articles à différentes publications périodiques, telles que la *Revue de Belgique*, *la Nation*, etc.

— Le remarquable égyptologue Auguste EISENLOHR, mort à Heidelberg, le 24 février, à 69 ans, a parcouru une carrière qui ne manque pas d'originalité. Il étudia d'abord la théologie, mais dut bientôt prendre un long repos à cause de sa mauvaise santé. Quand il fut rétabli, il reparut à l'Université, mais cette fois ce fut pour suivre les cours de chimie et d'histoire naturelle. Quand il eut passé ses examens, il entra dans l'industrie et devint fabricant de couleurs. Cependant, en 1865, son attention ayant été attirée sur la langue chinoise, il se mit à l'étudier ; mais peu de temps après les hiéroglyphes égyptiens devinrent l'objet de ses recherches. Quatre ans plus tard il les connaissait si bien, qu'il était nommé professeur d'égyptologie à l'Université d'Heidelberg. Envoyé en Égypte par le grand-duc de Bade, il profita de son séjour à Alexandrie, pour traduire et commenter le célèbre papyrus Harris, que le British Museum acheta par son intermédiaire. D'autres papyrus de grande importance, entre autres le papyrus Rhind, furent également édités par lui. De concert avec M. Révillout, il entreprit la publication d'un *Corpus papyrorum Ægypti*, mais sa mauvaise santé l'empêcha de poursuivre cette œuvre. C'est à lui qu'est due la révision de la deuxième partie du *Guide de l'Égypte* de Baedeker. Enfin, une brochure qu'il écrivit contre les efforts tentés par le gouvernement prussien pour la réforme de la monnaie en 1871, prouve avec quelle facilité son esprit mobile pouvait aborder les sujets les plus divers.

— M. Thomas TYLER, savant anglais, qui avait porté ses investigations sur les sujets les plus variés, est mort à l'âge de 76 ans. Le plus remarquable de ses ouvrages est une étude sur l'*Ecclésiaste*, dans laquelle il démontre l'influence de la philosophie grecque sur celle des Juifs. Paru en 1874, il fut édité de nouveau en 1899. M. Tyler fit insérer un grand nombre d'autres articles sur des sujets bibliques dans plusieurs revues. Il s'occupa également d'archéologie, comme le prouvent les conférences qu'il fit au British Museum sur *les Hittites et leurs inscriptions*. En 1890, il avait publié une nouvelle édition des Sonnets de Shakespeare, très appréciée par les admirateurs de ce poète. M. Tyler fut un des collaborateurs de l'*Athenaeum*, auquel il donna un certain nombre de comptes rendus.

— On annonce encore la mort de MM. Ambroise BRAY, qui fut pendant de longues années à la tête d'une importante librairie catholique, mort à Clamart, à 93 ans ; — DESMAISONS, secrétaire de l'Académie de Caen, principal du collège d'Épernay ; — le chanoine DUPORT, du diocèse de Grenoble, qui avait fondé avec l'abbé C. Vincent-Martin la *Revue du Chant grégorien* et qui en fut l'âme jusqu'à ses derniers jours ; — CARBONI, directeur du Conservatoire de Rennes ; — Gaston D'EYSSAUTIER, avocat à la cour d'appel de Lyon et rédacteur au journal le *Salut public* ; — Alfred HELD, professeur

à l'école de pharmacie de Nancy, mort à 43 ans, lequel avait publié des ouvrages qui font autorité ; — le docteur HENRIOT, ancien professeur à l'École supérieure de pharmacie de Reims ; — LANDA, directeur du *Progrès de Saône-et-Loire* ; — Adolphe LESNE, rédacteur en chef de la *Gazette du village* ; — Abel MAURICE, longtemps rédacteur à l'*Indépendant rémois* ; — Olivier MERSON, critique d'art, frère du peintre ; — Venance PAGET, auteur de travaux remarquables sur la géologie et la flore du Mont-Blanc ; — Charles TESTOUD, ancien professeur agrégé de droit à la Faculté de Grenoble, directeur de l'École française de droit du Caire ; — le docteur VIGOUROUX, de Montpellier, un des fondateurs du journal *la Liberté*, de Montpellier ; — J. WEBER, qui fut pendant plusieurs années le rédacteur musical du journal *le Temps*.

— A l'étranger, on annonce la mort de MM. Hermann ALLMERS, poète allemand, mort à 81 ans ; — Wilhelm ASMUS, directeur du *Journal officiel* de Weimar et auteur de plusieurs romans publiés sous le pseudonyme d'Anthony, mort récemment à 76 ans ; — Dr Carlos BERG, directeur du Musée national de Buenos-Aires, mort récemment dans cette ville, à l'âge de 59 ans ; — Gabriel BORDÈSE, compositeur de musique, fils d'un autre compositeur, Luigi Bordèse ; — Dr Max BÜDINGER, conseiller aulique, ancien professeur d'histoire, mort à Vienne, le 23 février, à 74 ans ; — Mgr Pierre CROSTAROSA, mort à Rome, à 67 ans, lequel, grâce à la haute autorité qu'il avait acquise en matière d'archéologie chrétienne, avait été placé à la tête de l'administration des catacombes et anciens cimetières chrétiens de Rome, et avait succédé au célèbre archéologue J.-B. de Rossi à la commission d'archéologie sacrée, à la bibliothèque et au musée chrétien du Vatican ; — Dr Nil FILATOW, professeur de médecine, mort le 8 février, à Moscou, à 55 ans ; — Albert Horatio GALLATIN, ancien professeur de chimie à l'Université de New York ; — Samuel Rawson GARDINER, historien anglais, mort à Londres, le 24 février, à 73 ans ; — le docteur KAPOSI, professeur de dermatologie, à Vienne (Autriche) ; — Dr Alfred KÖBERLIN, professeur et écrivain allemand, mort le 6 février, à Neustadtt, à 40 ans ; — Joseph KRÄMER, ingénieur en chef, directeur de l'Institut technique de Frankenhaus, mort récemment à Halle-sur-la-Saale ; — Jean-Nep. KRIEGER, astronome allemand, mort le 10 février, à San-Remo, à 37 ans ; — Dr Heinrich LAHS, conseiller secret, professeur de thérapeutique, mort le 20 février, à Marburg, à 64 ans ; — John MOLYNEAUX, qui fut pendant quarante-huit ans l'administrateur de la Société écossaise des « tracts » religieux et avait fait partie d'abord de la Société de colportage de la Bible, à Belfast ; — Césare PAOLI, professeur de paléographie, mort récemment à Florence, à 62 ans, directeur de l'*Archivio storico italiano*, qui laisse divers ouvrages de valeur, par exemple : *Programma scolastico di paleografia latina e di diplomatica*, lequel a été traduit en allemand il y a une dizaine d'années par Lohmeyer ; — Dr Johannes PERNET, professeur de physique expérimentale au Polytechnicum de Zürich, mort dans cette ville, le 14 février, à 57 ans ; — Dr Peter POLEWOI, ancien professeur de littérature russe à l'Université de Varsovie, mort récemment à Saint-Pétersbourg ; — Charles RIEU, orientaliste fort remarquable, originaire de Genève, qui a été conservateur des manuscrits orientaux au British Museum et professeur d'arabe à l'Université de Cambrige ; — Richard SCHUMACHER, astronome allemand, qui a publié de nombreux mémoires d'une grande valeur dans les *Astronomische Nachrichten*, revue qu'avait fondée son père, C. Schumacher, également astronome distingué ; —

Dr Gustave SIGMUND, membre du conseil de santé et auteur d'ouvrages de médecine, mort le 14 février, à Berlin, à 82 ans ; — Mgr Cyprien TANGUAY, prélat de la maison du Pape, d'origine canadienne-française, mort à 83 ans, lequel avait publié un *Dictionnaire généalogique du Canada* ; — Dr Julius WOLFF, professeur de chirurgie et conseiller secret de médecine, mort le 17 février, à Berlin, à l'âge de 67 ans.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Le 28 février, M. le secrétaire général fait part à l'Académie des amélioration apportées à l'École française d'Extrême-Orient. M. de Lasteyrie commence la lecture d'un mémoire sur la porte Sainte-Anne, à Notre-Dame de Paris. — Le 7 mars, M. Clédat, membre de l'Institut archéologique du Caire, présente, avec photographies à l'appui, un rapport sur les antiquités coptes de Baouit. — M. de Lasteyrie termine la lecture de son mémoire sur la porte méridionale dû portail de Notre-Dame de Paris, qu'il prouve avoir été construite à la fin du XIIe siècle et qui contient les portraits de Louis VII et de l'évêque Maurice de Sully. — M. Havet poursuit la lecture de son mémoire sur le *De Senectute*. — M. Haussoullier présente un poids en bronze en forme d'osselet trouvé à Suze par M. de Morgan et remontant au VIe siècle av. J.-C. — Le 14 mars, M. Joret commence la lecture de son rapport sur la vie privée et publique et les œuvres de M. de la Borderie, qu'il examine comme critique littéraire et historien de la Bretagne. — Le 26 mars, M. Foucart présente, de la part de M. Maspero, une inscription grecque découverte à Memphis, ayant trait aux relations entre des Iduméens émigrés et un certain Dorion qui les avait protégés.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Le 1er mars, M. Levasseur dépose la traduction en anglais de son ouvrage sur l'ouvrier américain. — M. Glasson dépose au nom de leurs auteurs, deux livres, l'un intitulé : *Théorie juridique de la fonction publique*, par M. Henry Nézard, l'autre : *Les Droits et la sécurité de la femme dans le divorce*, par M. Et. Frère. — M. Gréard fait hommage, au nom de M. Weulersée, du livre : *Chine ancienne et nouvelle ; impressions et réflexions*. — M. Sorel dépose sur le bureau le tome IV de l'Annuaire du Parlement. — M. G. Briot donne connaissance d'un rapport fait par lui sur le livre de M. Paul Nourrisson : *L'Association contre le crime*, rapport dans lequel il s'associe aux conclusions de l'auteur, qui demande une sanction législative au droit que peuvent invoquer les sociétés constituées pour la protection des opprimés. — M. Béranger demande que la question soit de nouveau mise à l'ordre du jour de l'Académie. — Le 8 mars, M. G. Priot fait hommage à l'Académie, au nom de M. Lallemand, du tome I de l'ouvrage composé par celui-ci sous ce titre : *Histoire de la charité*. — M. Proust donne communication d'un mémoire sur *les Transformations et le progrès de l'hygiène pendant le XIXe siècle*, et émet le vœu qu'une commission internationale mette fin aux difficultés qu'a rencontrées la lutte contre les maladies contagieuses. — Le 22 mars, M. Gréard fait hommage à l'Académie au nom de l'auteur, M. Bossert, d'un livre intitulé : *La Légende chevaleresque de Tristan et Yseult*. — M. Rostand dépose le tome XI des *Actes du congrès international populaire tenu à Paris en 1900*. — M. A. Sorel termine la lecture de son mémoire sur les suites du traité d'Amiens, et l'ultimatum lancé par Bonaparte à propos des questions de Malte et de la Suisse. — MM. Fr. Passy, Tarde et G. Picot soutiennent, à l'encontre de M. Lyon-Caen, la thèse, déjà soutenue par M. Picot, de l'utilité qu'il y aurait à conférer aux associations contre le crime le droit de citation directe.

Échos du centenaire de Victor Hugo. — Le monument commémoratif de Victor Hugo est inauguré à Paris sur la place qui porte son nom, les illuminations sont éteintes, les fêtes sont closes depuis bientôt deux mois. Quelques mots à ce propos. — Des multiples personnalités qui se sont incarnées dans le poète énorme et grandiloquent, celle qui a été le plus encensée, celle qu'une foule inconsciente, aveugle, dupée, a tout particulièrement distinguée et acclamée ne correspond ni au poète, ni au dramaturge, ni au romancier, ni même à « l'historien » (?!). L'homme qu'on a voulu célébrer, presque diviniser, c'est tout simplement le démagogue ayant renié son ancienne foi monarchique, l'orgueilleux révolté qui, faisant à Dieu l'honneur de proclamer son existence, a, du même coup, « refusé les oraisons de toutes les églises. » Il était bon que cela fût dit ici, au moment où nous allons jeter un coup d'œil rapide sur quelques livres et certains articles de revue nés du centenaire de Victor Hugo.

Un jour, le poète s'est écrié :

Oh ! n'exilons personne ; oh ! l'exil est impie.

Des mots ... ; une poétique exclamation-imprécation sans portée aucune, car les sectaires, parmi lesquels Victor Hugo tenait son rang, y ont répondu par des proscriptions successives. Et voilà que, du fond de cet « exil impie », de Jersey-Guernesey même, où jadis le « Panthéonifié » trouva un refuge, s'élève une voix attristée et sévère, celle du P. Pierre Suau, qui a dû aller demander à la terre étrangère la liberté qui lui était refusée sur le sol natal. Dans les *Études* du 20 février dernier (Paris, Retaux), sous ce titre bref : *L'Idole*, le P. Suau évoque succinctement toute la vie du Maître, cette vie si déplorable au double point de vue public et privé, émaillée d'apostasies de toute sorte et de désordres moraux peu ordinaires. Quant à l'œuvre, elle est jugée avec une impartialité et une justesse remarquables. Après avoir déploré les scandales dont, à deux reprises, en 1885 et en 1902, l'église catholique désaffectée, dite aujourd'hui Panthéon national, a été le théâtre, l'auteur conclut comme suit : « Par ses œuvres de haine, il a appris au peuple à haïr, et la décomposition sociale qui s'opère sous nos yeux, par trente ans de pamphlets, il a contribué à la provoquer. Il a voulu amener la fin du soldat, la fin du juge, la fin du seigneur, la fin du prêtre, c'est-à-dire la fin de l'autorité et du droit, la fin de la force légitime, la fin de la religion. Dieu veuille qu'il n'ait point, par ce beau travail, hâté la fin de la patrie. » — Avec M. Jules Claretie arrive l'Académie française. Heureusement, M. Jules Claretie parle en son nom personnel dans *Victor Hugo. Souvenirs intimes* (Paris, librairie Molière, 1902, in-16 de 265 p., avec un portrait. — Prix 3 fr. 50), sans quoi l'Académie n'eût pas été en droit d'être fière. Ce n'est pas que les dix-sept morceaux que comprend ce volume manquent d'intérêt ; ils sont, au contraire, très attachants pour la plupart. Mais on voit trop bien qu'il s'agit, en l'espèce, d'articles de journaux, quelques-uns déjà anciens, cousus à la suite les uns des autres, au petit bonheur. C'est de l'hugolâtrie en plein. La pendule de M. Claretie retarde singulièrement ; nous ne voudrions pas lui dire tout à fait qu'il prend encore, à son âge ! des vessies pour des lanternes, mais il s'en faut de bien peu, en vérité. Pourquoi, par exemple, en rester aux histoires fantaisistes racontées jadis par le baron, puis vicomte Victor Hugo en ce qui concerne ses origines familiales, et les rapporter comme paroles d'Évangile, quasiment ? L'ascendance noble du poète, allez donc en entretenir M. Ed. Biré ! Pièces d'état civil en mains, celui-ci vous prouvera que les ancêtres du général Hugo étaient des artisans et des cultivateurs. Un orgueil excessif rend

parfois l'homme ridicule: avec ses prétentions à l'ancienne noblesse, le vicomte frais émoulu et bientôt démagogue a atteint d'un seul coup les limites du burlesque. — De son côté, M. Constant de Tours nous envoie *le Siècle de Victor Hugo, raconté par son œuvre*, titre qui nous paraît un peu trouble, mais sur la limpidité duquel nous n'insisterons pas autrement (Paris, Société française d'éditions d'art, 1902, in-18 de 272 p., avec 2 portraits. — Prix : 3 fr.). « Le lecteur, dit M. Constant de Tours, trouvera ici, par ordre chronologique, sinon tous les faits, du moins le retentissement des faits principaux qui se sont succédé durant la longue existence du poète. » Comme le précédent ouvrage, celui-ci est tout d'admiration. Il y a cependant (p. 205) un passage qui donne une assez piètre idée du patriotisme du grand homme... — Il est vrai que l'auteur des *Misérables* devait, pour l'excuse relative de plusieurs de ses gestes, avoir le cerveau mal équilibré : l'aliénation mentale, tout le monde le sait, a été chose fréquente dans la famille : un frère mort fou, une fille encore de ce monde, enfermée comme folle. Voulez-vous être édifiés sur toutes ces choses anormales et sur d'autres encore? Alors, lisez la *Chronique médicale* du 1er mars 1902 (Paris, 6, rue d'Alençon, in-8, paginé 129 à 180, avec six clichés et deux grav. hors texte. — Prix : 2 fr. 50). Le docteur Cabanès a réuni dans ce numéro, paru sous le titre spécial de : *Victor Hugo et les Médecins*, des renseignements curieux, suggestifs, que l'on ne pourrait retrouver qu'au prix de longues recherches. M. Cabanès, que l'on ne saurait accuser de dénigrer systématiquement le poète, ne pourra pas davantage être rangé parmi ses thuriféraires. — De tous les périodiques qui se sont occupés de Victor Hugo à l'occasion de son centenaire, la *Revue universelle* (Paris, Larousse, gr. in-4 paginé de 73 à 128, avec 84 grav. et autographes.— Prix : 1 fr. 50) est indiscutablement la revue qui a donné l'étude la plus complète ; citons quelques-unes des divisions les plus importantes de ce numéro : *L'Homme*, par M. H. Castets ; *Victor Hugo au point de vue anthropologique*, par le Dr P. Poirier; *L'Évolution intellectuelle de Victor Hugo*, par M. Maurice Le Blond ; *L'Œuvre*, par MM. Bonneau, Lejeal et Coquelin. Cette belle livraison est illustrée avec goût de quantité de portraits, caricatures, scènes, vues et autographes. L'ensemble est hugophile, mais les auteurs ne s'aplatissent point devant le fétiche. M. Castets, notamment, n'hésite pas à dévoiler les faiblesses et même les hideurs du personnage. Il ne cingle pas, il se borne à la courte exposition des faits ; mais cela suffira à tous ceux chez qui le sentiment de la moyenne morale n'est pas entièrement défunt. — La même librairie Larousse a édité un gracieux volume : *Victor Hugo en images* (petit in-8 carré de 94 p., avec 69 grav. — Prix : 0 fr. 60). Extrait de la *Revue universelle*, duquel les détails peu édifiants de vie privée de V. Hugo ont été supprimés, sans doute pour que les jeunes gens puissent abordier cette lecture. — L'intéressante *Revue hebdomadaire* a publié un numéro entier sur le Maître (no du 22 février, paginé XXIV-385 à 506. — Prix : 0 fr. 50). En premier lieu figurent des portraits d'époques diverses et plusieurs caricatures qui ont permis à M. R. Lécuyer d'écrire un aperçu de l'*Iconographie de Victor Hugo*. M. P. Chenay nous parle ensuite de *Victor Hugo à Guernesey* : ce sont des souvenirs inédits. M. Ch. Glinel, à son tour, esquisse les *Rapports de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas père*, tandis que M. A. Girard nous entretient de *Victor Hugo et ses livres* (lisez : ses œuvres, autrement vous pourriez croire qu'il s'agit ici de Hugo bibliophile). A signaler encore *l'Écriture des manuscrits de Victor Hugo*, par M. L. Feuquières ; *Victor Hugo jugé par ses contemporains*, par

M. R. Lécuyer et *les Autographes de Victor Hugo*, par M. R. d'Oriac. Notons enfin l'article intitulé : *Quelques Opinions sur Victor Hugo*, où se font jour les jugements les plus divers. — La belle publication de la maison Hachette : *Lectures pour tous* donne aussi sur le poète (livraison de mars 1902) un article anonyme fort bien illustré, écrit dans un sens sympathique. L'auteur, cependant, note les prétentions à l'origine noble de V. Hugo et, très justement, les déclare mal fondées. Le reste de l'article est consacré beaucoup plus à l'œuvre qu'à l'homme sur lequel on ne saurait d'ailleurs discourir plus amplement sans en esquisser les formidables tares. — *Après l'école, revue illustrée d'enseignement populaire*, est un périodique édité par la librairie Cornély. Son numéro du 5 février (gr. in-8, paginé 225 à 264 avec grav. — Prix 0 fr. 50) renferme un grand article de M. J. Régan intitulé : *Victor Hugo (1802-1885). Étude sur la vie et les œuvres du grand poète.* Composé dans un esprit tendant à la glorification de Victor Hugo jusque dans ses œuvres les plus malsaines, ce travail est illustré d'une très médiocre façon. Il est accompagné d'une planche de douze sujets pour projections lumineuses. — Mais voilà que surgit un article vengeur, c'est *le Mois littéraire et pittoresque* de mars qui l'a inséré sous la signature de M. Gabriel Aubray (Paris, 5, rue Bayard, gr. in-8 illustré. — Prix : 1 fr. 25). Le titre ironique promet : *Victor Hugo. Variations sur ffre pour l'orchestre du centenaire.* Et, de fait, l'homme est joliment dévêtu : sa défroque tombée, que reste-t-il ? Quelque chose de pas beau du tout et qui est loin de sentir bon. Et combien c'est juste ! Un peu vif, assurément, cet article, mais combien net et précis ! Quant à l'œuvre, elle subit le sort de l'homme : impitoyablement disséquée, il en reste ce qu'il en doit rester. Il était à propos, en somme, que ce coup de sifflet retentît au milieu du concert extravagant des dithyrambes des grands prêtres de l'Idole. — Après le terrible M. Aubray, évoquons M. Georges Victor-Hugo, qui, de Florence, date son petit livre : *Mon grand-père*, (Paris, Calmann-Lévy, in-32 de 57 p. — Prix : 1 fr.). Sans difficulté aucune, nous reconnaîtrons que cette mignonne brochure — dont le texte a paru d'abord dans *l'Illustration* du 22 février dernier (n° qui comme images, ne nous a pas semblé être à la hauteur de la réputation de ce journal) — a été fort bien composée. De la grâce, du charme, un heureux naturel et quelle sincérité ! Vous savez qu'il est écrit qu'on n'est jamais trahi que par les siens : c'est une vérité à la La Palisse. Or, nous croyons bonnement que M. Georges Hugo a joué à « Papapa » (nom que lui et sa sœur Jeanne donnaient à leur grand-père), trois mauvais tours, inconscients, n'en doutons pas, savoir : 1° Page 19, il nous montre le demi-dieu mangeant d'une façon à amener le cœur sur les lèvres du moins délicat ; 2° Pages 25 et 31, le poète apparaît comme gâtant si pitoyablement ses petits-enfants que Schœlcher, un jour, y alla de sa petite mercuriale à l'adresse de la mère de Georges et de Jeanne ; 3° Page 53, vous verrez que l'illustre aïeul, dans quelque accès de demi-démence, s'adressant à son petit-fils encore bien jeunet, lui dit : L'amour !... cherche l'amour ! L'amour rend l'homme meilleur quand l'homme est bon !... Donne de la joie et prends-en en aimant tant que tu le pourras... » Ceci se passe de commentaire. — Afin de ne pas allonger outre mesure ces « échos du centenaire » nous allons, pour finir, présenter aux amateurs le volume de MM. Paul Beuve et Henri Daragon : *Victor Hugo par le bibelot, le populaire, l'annonce, la chanson* (Paris, Daragon, 1902, petit in-8 carré de XVI-155 p., avec 16 planches. — Prix : 5 fr.). Il s'ouvre par une Préface des plus intéressantes de M. Adolphe Brisson qui décrit

avec esprit la collection peu banale qu'un modeste employé, M. Paul Beuve, s'est appliqué à rassembler sur Victor Hugo, seize années durant, avec une persévérance étonnante. On assure que cette collection remarquable est destinée au Musée de la place des Vosges. Pour atteindre le but qu'il s'était proposé, « M. Beuve lia commerce avec les chiffonniers et vida leurs hottes. Tout lui était bon : le bois, le fer, le papier, le pain d'épice. Il recueillait, avec la même avidité, les vieilles planches de caricatures, la boîte de conserves, le calicot imprimé. » Cet ensemble compte aujourd'hui huit mille pièces environ. M. Beuve a collectionné aussi des têtes de pipes, des porte-pipes, des papiers à cigarettes, des articles de parfumerie, des fioles et des bouteilles, des cannes, des plumes, porte plumes, boîtes diverses, des toiles cirées, des assiettes, des chenets, des épingles de cravates, boutons de manchettes, broches, breloques, médailles en tous métaux, bustes, médaillons, portraits, charges, photographies, etc., etc. Vingt-huit chapitres inventorient, un peu à la manière des commissaires-priseurs, non pas toute cette collection, mais une partie seulement. Les planches dont le texte est orné sont fort bien réussies.

Bibliothèque de Bibliographies critiques. — La Société des études historiques a entrepris sous ce titre une collection d'une réelle utilité qui a commencé à paraître chez Fontemoing et qui se poursuit chez A. Picard et fils. Dans une *Introduction aux bibliographies critiques*, qui forme le premier volume de la collection (in-8 de 7 p.), M. Funck Brentano a exposé sinon le plan, très souple, très variable, du moins le principe de l'entreprise. Il est certain qu'à côté de bibliographies ayant la prétention d'indiquer tout ce qui a paru sur un sujet donné, entrant dans les détails les plus minutieux, il est utile, il est nécessaire d'avoir des bibliographies « critiques », qui fassent un choix parmi les ouvrages à indiquer à l'homme d'étude, et qui lui puissent servir de guide au milieu de la masse, nous allions dire du fatras des publications. La *Bibliothèque* est ouverte et aux bibliographies spéciales et aux bibliographies générales. Les sujets traités sont des plus variés. — Voici l'*Épigraphie latine*, où, à la suite d'un maître, M. René Cagnat (in-8 de 24 p.), on apprend à se reconnaître au milieu des ouvrages qui traitent de l'utilité de l'épigraphie, de son histoire, de ses méthodes, et des recueils qui lui sont consacrés. — Comme modèle de bibliographie complète, voici les *Conflits entre la France et l'Empire pendant le moyen âge*, par le savant archiviste de la Haute-Vienne, M. Alfred Leroux (in-8 de 73 p.), qui ne renferme pas moins de 363 articles, sans compter les nos bis ; lorsqu'il y a utilité, M. Alfred Leroux accompagne le titre de l'ouvrage cité d'une mention aussi concise que possible qui en indique l'objet ou la valeur. Les ouvrages sont répartis en deux groupes : I. Catalogues, recueils et ouvrages généraux ; II. Catalogues et ouvrages spéciaux, dont le second comporte six divisions : 1° le conflit dans les événements politiques, c'est-à-dire dans les « événements d'intérêt général pour l'Europe, tels que les confraternités des fils de Louis le Débonnaire », etc. ; 2° les compétitions pour la couronne impériale ; 3° le conflit sur les frontières ; 4° les relations des ducs de Bourgogne et de quelques autres féodaux avec l'Empire ; 5° le conflit en Italie ; 6° le rôle de la curie entre la France et l'Empire. — Tous les genres sont représentés : l'histoire locale, par exemple, par l'*Histoire du Forez et du Roannais*, par M. Maurice Dumoulin (in-8 de 20 p.) ; l'histoire coloniale, par un bon travail de M. Pierre Decharm sur *la Colonisation allemande* (in-8 de 31 p.) ; l'histoire littéraire, par une bibliographie du *Théâtre espagnol* due à deux érudits, dont l'un est notre

collaborateur, MM. Alfred Morel Fatio et Léo Rouanet (in-8 de 47 p.), l'une des mieux conçues et des mieux exécutées de la collection. — A côté voici de simples monographies de littérateurs (*Adan de le Hale*, par M. Henry Guy, in-8 de 12 p.; *Bossuet*, par M. Charles Urbain, in-8 de 31 p.; *Jean-Jacques Rousseau* par M. Eugène Rose, in-8 de 12 p.; *Hoffmann*, par M. Henri de Curzon, in-8 de 9 p.); — ou d'artistes (*Franz Schubert*, par M. Henri de Curzon; in-8 de 7 p.; *Lucas Cranach*, par M. Campbell Dodgson, in-8 de 17 p.). Cette variété des sujets traités n'est pas un des moindres attraits de la collection. Il est certain que parmi ces bibliographies quelques-unes sont médiocres, mais les cadres fort souples de la collection diminuent singulièrement cet inconvénient en offrant toutes facilités de remplacer au besoin un travail mauvais ou vieilli par un autre meilleur ou plus au courant.

PARIS. — Il s'est, depuis quelques années, fondé à Paris quelques sociétés « locales. » Leurs publications paraissent plus ou moins régulièrement, rédigées par des collaborateurs dont la bonne volonté reste trop souvent au-dessous de la tâche à remplir, soit au point de vue de la critique des documents à publier, soit au point de vue de l'érudition nécessaire en ce genre de travaux. Le *Bulletin* de janvier-juin 1901 de la *Société historique du VIe arrondissement* (Paris, Mairie du VIe, in-8 de 128 p.), que nous avons sous les yeux, ne fait guère exception à la règle trop générale: *Les Révélations du vieux sol parisien* forment un article de plus de quatre-vingts pages dans lesquelles M. Toulouze a mélangé l'histoire des Piémontais avec celle de Montrouge, en y joignant une dissertation sur le *préhistorique* et le *gallo-romain*, dont la place semblerait plutôt indiquée dans une revue d'anthropologie. Cet encombrement est heureusement compensé dans une note sur *l'Opéra en 1672*, clairement rédigée, et accompagnée d'un plan où l'on retrouve le talent de M. Hoffbauer. Mais, nous ne saurions trop le répéter, il est fâcheux de voir les forces de l'érudition se disperser, et risquer de se perdre, faute de concentration et de bonne direction.

— M. le marquis de Granges de Surgères publie *Une Lettre inédite de l'auteur des « Maximes »* (*octobre 1637*), avec Introduction et notes (Paris, Leclerc, in-16 de 9 p.). Bien que cette lettre n'éclaire guère l'histoire du prince de Marcillac dans ses rapports avec la duchesse de Chevreuse, M. le marquis de Granges de Surgères fait encore « un cadeau de quelque valeur à la littérature » en mettant au jour une lettre inédite, écrite dans sa jeunesse, par un auteur qui est resté l'un des modèles de notre langue par sa précision, son élégance et sa pureté. Comme pour les Lettres de Louis XIV, l'éditeur ne modernise point l'orthographe de cette écriture de la Rochefoucauld et nous ne pouvons que l'en féliciter.

— Voici deux brochures à répandre en abondance: la modicité de leur prix le permet et l'importance de la matière y oblige. La première est relative aux *Scènes de la Passion, de Gethsémani au Golgotha, d'après l'Écriture sainte et la tradition* (Paris, Vitte, in-16 de 66 p. — Prix : 0 fr. 30). Elle fera connaître et aimer Celui qui nous a tant aimés dans sa vie de sacrifice, dans sa mort sanglante et qui est aujourd'hui le grand méconnu, le douloureux abandonné. — La seconde : *Devoirs et droits civiques*, par le cardinal Perraud (Paris, Lethielleux, in-16 de 30 p. — Prix : 0 fr. 05) est souverainement opportune au moment de la grande consultation nationale. Les citoyens y apprendront quels sont leurs droits que l'État doit respecter; les relations réciproques de l'État et des citoyens; leurs droits et leurs devoirs électoraux, l'obligation de conscience imposée aux électeurs chrétiens.

— Au moment où vont avoir lieu les élections pour le renouvellement de

la Chambre des députés, il est utile de signaler la deuxième édition du *Manuel de jurisprudence électorale* de M. Pierre du Magny, avocat à la cour d'appel de Lyon (Paris, Larose, in-12 de 166 p. — Prix : 2 fr. 50). On possède aujourd'hui un très grand nombre de livres consacrés à la revision des listes électorales, mais les opérations électorales elles-mêmes ont été moins étudiées. Les deux sujets sont également traités par M. du Magny. Conçu sur un plan très simple, son manuel s'adresse à quiconque, candidat, maire, électeur, a besoin d'être promptement et sûrement éclairé sur les conditions requises pour l'électorat et l'éligibilité, ainsi que sur les formalités préalables de l'élection et les conditions de régularité du scrutin.

— « Ces quelques pages, dit M. le comte A. de Rougé, dans sa brochure *Lisez et jugez. Des chiffres, des faits, situation de la France avant les élections* (Paris, Poisson, in-12 de 72 p. — Prix : 0 fr. 20 ; le cent, 16 fr. ; le mille, 135 fr.), ont été écrites dans le but de faciliter la tâche de tous ceux qui voudront prendre part à la lutte électorale. » Ce but est pleinement atteint et on ne saurait trop recommander l'usage de cet opuscule plein de chiffres et de faits, remarquablement clair et facile à consulter. La première partie est consacrée aux finances de la République, la seconde à l'œuvre particulière du ministère actuel. La brochure se termine par un appel aux électeurs dans lequel sont résumés les griefs contre le ministère et les raisons de le renverser.

— Nous nous empressons d'informer nos lecteurs que l'*Annuaire du clergé français* vient de paraître (Tours, Mame, gr. in-8 de XCV-1211 p. — Prix, cartonné : 6 fr.). Le volume s'ouvre par une lettre du cardinal Rampolla transmettant aux éditeurs les remerciements et la bénédiction du Saint-Père. Suivent les approbations de quatorze archevêques et évêques de France. On trouve là tout ce qui touche le clergé et les congrégations religieuses de la France, des colonies et des missions françaises et aussi d'Alsace-Lorraine. La maison Mame présente ainsi cet important volume : « L'*Annuaire du clergé français*, que nous offrons pour la neuvième fois au public, est mis à jour pour cette année 1902, et contient tous les changements qui sont survenus dans le clergé et dans les communautés religieuses depuis notre dernière édition. Par suite de la loi nouvelle sur les associations, un certain nombre de congrégations ayant dû quitter la France, le présent volume contient toujours la liste de celles qui étaient précédemment autorisées et de celles qui, ayant déposé une demande d'autorisation, attendent qu'il soit statué sur leur sort. Comme les années précédentes nous avons eu recours aux bons offices de MM. les secrétaires d'évêchés pour la revision et la correction de nos listes. » Méthode excellente, la seule ayant pu permettre un travail exact et complet.

— Signalons l'apparition du premier numéro du *Bulletin du syndicat de l'enseignement supérieur et secondaire*. Ce premier n° contient notamment les statuts du syndicat dont les membres se proposent, par la voie du *Bulletin*, « l'étude et la défense des intérêts économiques et professionnels des membres de l'enseignement libre supérieur et secondaire. » Ils s'occuperont spécialement : 1° De créer des rapports et d'entretenir des liens de confraternité entre les membres de l'enseignement libre supérieur et secondaire ; — 2° De rechercher les moyens les plus propres à améliorer leur condition matérielle et morale ; — 3° De poursuivre la réalisation de toutes les réformes législatives ou autres et de toutes les mesures économiques qui peuvent toucher les intérêts de l'enseignement libre ; — 4° De préparer, encourager, soutenir la création d'institutions économiques telles

que caisses de secours mutuels, caisses de retraites pour la vieillesse, assurance contre les accidents et autres semblables. — La rédaction du bulletin se composera de tous les membres du syndicat. — La cotisation est fixée à 10 fr. par an. Le prix de l'abonnement des non syndiqués qui s'intéresseraient à l'œuvre nouvelle si recommandable est également de 10 fr. — Adresser les cotisations à M. Fournier, trésorier, 74, rue de Vaugirard, Paris, 6e, et les abonnements à M. Chailan, 16, rue Berthollet, Paris, 5e.

— Dans notre livraison de février dernier (p. 112), nous avons rendu compte du livre de M. l'abbé André de Lapparent : *Entretiens pratiques pour les mois de Marie et du Rosaire à l'usage des grandes personnes* (Paris, Poussielgue). Nous avions dû alors exprimer le regret que l'auteur « n'ait pas cru devoir garantir la sûreté de son enseignement par l'autorité d'un *imprimatur.* » Or, l'éditeur vient de nous fournir la preuve que cette lacune a été comblée depuis, c'est-à-dire à la date du 28 janvier 1902. Nous nous empressons de mentionner le fait, qui ne peut manquer d'avoir de l'importance aux yeux de nos lecteurs.

Aunis. — Si l'on avait besoin de preuve pour savoir ce que peut un chercheur, curé d'un modeste chef-lieu de canton, on la trouverait dans l'ample volume qui s'intitule : *Tonnay-Charente et le canton*, étude historique, géologique, archéologique, généalogique, biographique, religieuse et communale, avec cartes, portraits, monuments, par M. l'abbé Méderic Brodut (Rochefort, imp. Thèze, in-8 de 709 p. — Prix : 10 fr.). C'est assurément tout ce qu'on peut écrire sur le chef-lieu de la paroisse ; le reste du canton formera le second volume qui ne sera pas de dimension moindre. Sans doute Tonnay-Charente a été le siège d'une abbaye ; mais cette communauté n'a pas eu l'éclat de Cîteaux ou de Cluny ; il y a eu là un château dont les possesseurs ont été jusqu'à la Révolution les Rochechouart Mortémart ; mais la filiation de cette puissante famille, ne pouvait tout au plus fournir qu'un chapitre du livre. C'est en réunissant l'histoire religieuse et l'histoire féodale, l'archéologie et la géologie, en étudiant la vie commerciale de la cité, son port, et les guerres des Anglais ou la période de discordes religieuses, en fouillant les archives qui pouvaient lui fournir des renseignements, en consultant tout ce qui a été imprimé, que l'auteur est parvenu à faire une monographie complète. Ce n'est qu'au prix de longues et studieuses recherches de plusieurs années, d'un labeur assidu qu'il a réussi à mettre en œuvre tant de matériaux. Tout ce qui touche de près ou de loin à son sujet est là.

Bretagne. — M. le marquis de Granges de Surgères vient de publier une notice sur les *Poinçons des maîtres orfèvres et de leurs jurandes, poinçons de touchaud, de charge et de décharge insculpés sur les tables des anciennes monnaies de Nantes et de Rennes* (Nantes, Biroché et Dantais, in-8 de 56 p.). Dans quelques pages substantielles l'auteur retrace l'historique du poinçon et donne des renseignements précis sur son emploi. Il divise son étude en quatre parties consacrées, la première, aux poinçons des maîtres orfèvres de Bretagne classés par ordre alphabétique ; la seconde, aux poinçons des maîtres divers autres que les orfèvres insculpés aux monnaies de Nantes et de Rennes ; la troisième, aux poinçons des jurandes ou communautés des orfèvres, jurandes ressortissant à la monnaie de Nantes ou de Rennes, poinçons de touchaud pour les marques des ouvrages étrangers arrivant dans le ressort des diverses jurandes de Bretagne ; la quatrième enfin, aux poinçons de charge et de décharge des fermiers et sous-fermiers des droits, pour la monnaie de Nantes et celle de Rennes. L'auteur indique le moyen

pratique de se servir de son étude pour déterminer la date exacte d'une pièce de monnaie et le nom de l'orfèvre.

— La *Revue de Bretagne et de Vendée* et *la Revue historique de l'Ouest* réunies sont devenues, depuis le commencement de la présente année, la *Revue de Bretagne*. Le nouveau périodique a pour directeur M. le marquis de l'Estourbeillon et pour secrétaire général M. le comte René de Laigue. La *Revue de Bretagne*, dont le premier numéro porte la date de janvier-février, 1902, s'est assuré les concours des savants bretons les plus connus et les plus sympathiques et tout particulièrement celui des principaux collaborateurs des deux anciennes revues. Paraissant régulièrement le 15 de chaque mois, elle formera par an douze livraisons de 80 pages in-octavo et comprendra des travaux historiques et littéraires, des poésies françaises et bretonnes, des chroniques et des comptes rendus, un bulletin bibliographique. S'inspirant avant tout de l'esprit et du caractère bretons, elle tendra et s'appliquera à favoriser le mouvement de décentralisation. — Le prix de l'abonnement à la *Revue de Bretagne* sera celui de ses deux aînées qu'elle englobe : 12 fr. par an. Les souscriptions sont reçues à Bahurel, chez M. le comte René de Laigue, et à Vannes, chez MM. Lafolye frères, éditeurs.

Champagne. — On ne peut faire une histoire générale documentaire de l'ordre des templiers qu'à l'aide des monographies locales. M. l'abbé A. Pétel en publie une qui mérite de retenir l'attention : *Les Templiers à Sancey, aujourd'hui Saint-Julien (Aube)* (Troyes, Brévot, in-8 de 91 p.). Elle comprend deux chapitres : le premier nous montre comment l'ordre du Temple devint possesseur de la terre de Sancey ; puis sont étudiées les donations et autres actes concernant le domaine de Sancey de 1205 à 1387 ; le chapitre deuxième est le plus long et le plus intéressant pour l'histoire générale du Temple. Quatre frères originaires de Sancey et plusieurs autres ayant fait profession ou résidé dans la maison du Temple de ce village figurent au fameux procès des templiers. L'auteur consacre à chacun d'eux une notice spéciale, s'appuyant sur des documents mis en œuvre avec une impartiale critique. Une table des noms de lieux et des noms de personnes termine la brochure. Regrettons qu'un certain nombre de ces noms, qui ont conservé leur forme latine, n'aient pu être identifiés.

Franche-Comté. — De la Société d'émulation du Jura nous recevons les deux intéressants volumes qu'elle a publiés en 1900 et en 1901. Le premier (cinquième volume de la sixième série, Lons-le-Saunier, imp. Déclume, in-8 de 339 p.) se compose de sept études dont trois ont déjà été signalées ici. Ces dernières sont les suivantes : *Girardot de Nozeroy. La Franche-Comté protégée de la main de Dieu contre les efforts des François en l'an 1636*, avec une Introduction et des notes, par M. Émile Longin (*Polybiblion*, t. LXXXIX, p. 89) ; — *Les Fêtes publiques à Dole sous le Directoire*, par M. Julien Feuvrier (*Polybiblion*, même tome, p. 283) ; — *Note sur le cimetière burgonde de Chevigny (Jura)*, par MM. Julien Feuvrier et Fr. Febvre (mêmes tome et page). Nous mentionnerons ensuite : *Statues de l'École dijonnaise*, par M. l'abbé P. Brune ; — *Les Reliques et les reliquaires de Saint-Just à Château-Châlon*, par le même ; — *La Vie vers 1830 dans une petite exploitation agricole de Lons-le-Saunier*, par M. E. Monot ; — *Étude sur Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin, d'après les recherches de Philippe Perraud*, mises en ordre et complétées par M. Maurice Perrod. — On le voit, l'histoire, en divers genres, occupe en entier ce dernier tome de la sixième série des *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura. Il en est de même en ce qui concerne le volume de 1901 qui représente le premier volume de la septième série. Là, sur les

cinq travaux formant le recueil, nous en retrouvons trois encore qui ont été déjà examinés, en tirage à part, à cette même place, savoir : *État de la négociation des sieurs de Biarne et de Beauchemin à la Cour de Sa Majesté Philippe IV, en l'an 1626*, par M. Maurice Perrod (*Polybiblion*, t. XCII, p. 473) ; — *Notice biographique et bibliographique sur le président Jean Vétus et sur ses œuvres*, par le même (même tome, p. 474) ; — *Feuillets de garde. Les Mairot*, par M. J. Feuvrier (même tome, p. 378). Il ne nous reste plus qu'à noter : *La Baronnie de Chevreau, ses revenus vers l'année 1625*, par M. L. Lautrey et *le Prieuré de Saint-Lupicin*, par M. G. Charnage.

— Le discours prononcé par M. Gaston de Beauséjour, à l'occasion de sa réception comme membre de l'Académie de Besançon, le 31 janvier 1901, est un chapitre aussi curieux qu'émouvant de l'histoire d'une petite ville de la Haute-Saône. Titre : *Les Derniers Jours du château de Pesmes* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 36 p.). L'auteur débute par la description très précise de cette belle résidence vers la fin du XVIIIe siècle. Il nous parle ensuite longuement des seigneurs du lieu, les Choiseul-la-Baume et les Choiseul-Stainville ; il nous fait assister à des fêtes et aussi au mariage à Chanteloup du fils du marquis de Choiseul-la-Baume, âgé de dix-sept ans, avec sa cousine Marie-Stéphanie de Choiseul-Stainville, qui n'avait que quatorze ans, et cela avec des détails amusants. Après quoi M. G. de Beauséjour fait le tableau des tristes temps de la Révolution, pendant lesquels émigrèrent ou furent condamnés à mort et exécutés plusieurs membres de la famille de Choiseul. Quant au château de Pesmes, devenu « bien national », il fut, ainsi que les terres en dépendant, vendu, puis en grande partie détruit. Tel est ce discours très modéré de ton, parfaitement écrit et appuyé de notes érudites.

— Nul n'était plus à même de composer la *Notice sur la construction de l'église de Saint-Ferjeux* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 32 p.), que l'ancien curé de cette superbe basilique diocésaine, qui sert d'église paroissiale à un coin important de la banlieue de Besançon. Cet ancien curé de Saint-Ferjeux, actuellement curé de Sainte-Madeleine à Besançon, est M. le chanoine J. Rossignot. L'idée de la construction de cette église monumentale est née d'un vœu fait par le cardinal Mathieu pendant la guerre 1870-1871. M. Rossignot en suit l'exécution année par année jusqu'en 1901 qui a vu enfin l'achèvement de la basilique. Exposé documentaire aussi net que méthodique et de plus fort intéressant, qui a d'abord paru dans la *Semaine religieuse de Besançon*.

— M. l'abbé Outhenin-Chalandre, supérieur des missionnaires diocésains, a eu l'excellente pensée de publier une brochure qui mérite d'être signalée à tous les ecclésiastiques de France et à tous les hommes d'œuvres. Elle est intitulée : *Les Retraites de départ et de retour dans le diocèse de Besançon (1897-1901)* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-16 carré de 79 p.). Il s'agit ici des « retraites organisées depuis 1897, à l'occasion du départ des jeunes conscrits au régiment et du retour des soldats libérés dans leurs foyers. » Après avoir déclaré que la Bretagne, l'Anjou et Paris « ont donné l'idée d'initiative, » l'auteur constate que « Notre-Dame-du-Chêne a eu le courage d'action. » Nous sommes ensuite renseignés sur ce que sont ces retraites, quel en est le règlement, dans quelles conditions se fait la clôture et en quoi consistent les « retraites de retour. » Des notes concernant les résultats obtenus et des comptes rendus bien suggestifs des deux supérieurs de petits séminaires où les retraites ont eu lieu terminent cet excellent opuscule.

— Toujours digne d'éloges, le *Bulletin de l'Association des anciens professeurs*

et élèves du petit séminaire de N.-D. de Consolation (Besançon, imp. Bossane, in-8 paginé 509-561, avec une reproduction d'armoiries, deux portraits et une vue) en est à son douzième numéro (année 1901). Comme d'habitude, les notices biographiques sur les membres défunts de l'Association sont placées en tête. Deux physionomies bien particulières se détachent de cet ensemble nécrologique, celle de l'abbé Bourgoin, mort chanoine de la métropole de Besançon (notice rédigée par le spirituel chanoine Suchet), et celle de M. Porteret, qui fut curé-doyen de Maîche (notice due à M. A. Chognard). Vient ensuite le compte rendu de la réunion de l'Association émaillé des jolies poésies de M. Nardin, curé d'Onans, et de M. l'abbé Drouot. Pour la seconde fois, nous engageons ces deux ecclésiastiques à réunir leurs pièces en volume. Signalons enfin un document copié à la bibliothèque Mazarine, par M. l'abbé Mauvais et intitulé : *Mémoires du recueil d'observations sur le Comté de Bourgogne ; manuscrit de M. Hornot, baillage d'Ornans, page 70.* C'est la description du val de Consolation remontant à la première moitié du XVIIIe siècle.

LANGUEDOC. — Avec toute raison, M. le marquis de Granges de Surgères s'élève contre le duel et, par documents authentiques aujourd'hui peu connus, prouve que Louis XIV s'appliqua de son mieux à l'abolir, surtout dans le Languedoc. A ce propos, le monarque adressa des lettres au prince de Conti, gouverneur de cette province. Ce sont ces lettres royales et les réponses du prince de Conti à Louis XIV que publie M. de Granges de Surgères, en les accompagnant de notes précieuses. L'éditeur ajoute à ces pièces « l'Acte signé par la noblesse du Languedoc portant qu'ils (*sic*) refuseront toutes sortes d'appels. » Les signataires sont une soixantaine et appartiennent pour la plupart à des familles historiques. Cette plaquette luxueuse est intitulée : *Le Duel et la Noblesse du Languedoc, avec deux lettres de Louis XIV (1654-1655).* (Paris, *Revue des questions héraldiques*, in-8 de 11 p.).

— A l'aide de minutes notariales, M. F. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, démontre péremptoirement que la Flandre et la ville de Béergame n'avaient pas le monopole de fournir leurs tapisseries à la région toulousaine. Il résulte de ces minutes que, dès le XVe siècle, il y avait des tapissiers établis à Toulouse, puisque M. Pasquier a découvert « des baux à besogne ou contrats passés entre les maîtres ouvriers et ceux qui leur font les commandes. » Il s'est arrêté à quatre spécimens d'actes qui indiquent sommairement quel était à Toulouse, à l'époque de la Renaissance, le genre de tapisseries fabriquées et quels en étaient aussi la composition et le prix. Ces pièces sont éditées, à titre justificatif, dans une intéressante plaquette : *Les Tapisseries toulousaines à l'époque de la Renaissance* (Paris, Plon et Nourrit, in-8 de 8 p.).

LIMOUSIN. — Parmi les études qui ont formé le tome XIX du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* (Limoges, Ducourtieux, in-8 de 665 p. avec 14 pl. hors texte et 24 grav. dans le texte), on remarque surtout : *Les Anciens Dessins des monuments de Limoges*, par M. Louis Guibert ; — la *Vie de saint Yrieix*, par M. l'abbé Arbellot ; — la fin de la *Monographie du canton d'Eymoutiers* par M. J. Dubois ; — une *Étude sur les cloches du diocèse de Limoges*, par M. l'abbé A. Leclerc, enfin de très intéressants *Documents sur le rôle politique de l'intendant Turquant en Limousin*, publiés par M. Antoine Thomas. Qu'on nous permettre d'attirer d'une façon spéciale l'attention sur la notice biographique et bibliographique que consacre M. Louis Guibert à M. *le Chanoine Arbellot*, le vénérable doyen de la Société archéologique du Limousin, et son président pendant un quart de siècle.

— On trouvera dans le *Bibliophile limousin* de janvier 1902, une excellente et fort judicieuse étude critique de M. Paul Decourtieux sur *la Collection de M. l'abbé Pau.* Créée par cet ecclésiastique, mort curé de Bort (Corrèze), le 17 mars 1901, cette riche collection se composait de faïences, étains, émaux de Limoges, bois sculptés, manuscrits avec enluminures, gouaches, peintures sur cuivre, tableaux, étoffes anciennes, reliquaires, armes, bibliothèque, monnaies et médailles. En somme, un véritable musée qui eût dû rester dans la province qu'il intéressait d'une façon spéciale et où d'ailleurs, il s'était patiemment formé. Au lieu de cela, l'héritier du défunt, croyant sans doute s'en défaire plus avantageusement — ce en quoi il a dû se tromper beaucoup — eut la fâcheuse idée de faire vendre cette superbe collection à Paris, par le ministère d'un commissaire-priseur assisté d'un expert. Et c'est les 4, 5, 6 et 7 décembre 1901, que tout ce remarquable ensemble, qui avait demandé toute une vie d'homme de goût et de savoir pour se constituer, s'est dispersé au vent des enchères. M. P. Decourtieux prend ici à partie le catalogue dressé à cette occasion et il en fait ressortir, d'une façon érudite, les inexactitudes, les fantaisies et les insuffisances. Nous souhaitons que la déconvenue probable de l'héritier de M. l'abbé Pau profite, comme exemple, aux personnes qui pourront un jour se trouver dans son cas : une collection provinciale importante doit toujours, à notre avis, qui est aussi celui de M. Decourtieux, se vendre sur place, après envoi d'un catalogue sérieux aux amateurs régionaux. Rien n'empêche, bien entendu, d'inviter à l'opération les grands marchands et amateurs parisiens, mais seulement à titre complémentaire. — Le même numéro, sous le titre de *Curiosités de la bibliographie limousine*, contient, sous la signature « un Bibliophile corrézien », quatre notices bio-bibliographiques consacrées à quatre auteurs limousins du nom de Loyac ayant vécu les trois premiers au XVIIe siècle et le dernier au XIXe.

MARCHE. — La brochure qui nous arrive sans nom d'auteur sous le titre de : *Château et fief de Bogenet* (Paris, Bloud, in-8 de 32 p. avec 5 pl.) est moins une étude historique qu'un essai généalogique sur les familles dont quelques-uns des membres ont possédé le château de Bogenet, commune de Pionnat (Creuse). Il y a cependant dans ces pages, d'ailleurs intéressantes, plusieurs passages qui auraient pu fournir une contribution très utile à l'histoire de la haute Marche; malheureusement, sauf de rares exceptions, les sources où l'auteur dit avoir puisé ne sont pas indiquées ou le sont d'une façon trop vague pour qu'il soit possible d'y recourir.

— *Notice historique sur la ville de La Souterraine,* par P. Valadeau, 1re partie (Guéret, Amiault, in-8 de 108 p , avec 2 pl.). L'auteur recueille depuis longtemps des matériaux pour une histoire de La Souterraine et de ses environs. Il a publié, il y a une dizaine d'années, une notice intéressante sur la géographie, la statistique, les mœurs et coutumes du canton. Aujourd'hui il serre de plus près l'histoire de la ville elle-même, et on doit lui rendre la justice qu'il n'a négligé aucune recherche pour traiter son sujet d'une façon aussi complète que possible. Félicitons-le de s'être adressé aux bons endroits, c'est-à-dire aux Archives nationales, aux archives départementales de la Creuse et de la Haute-Vienne, aux archives communales, et surtout d'avoir eu la pensée de demander aux minutes des notaires la révélation des renseignements si précieux qu'elles renferment pour l'histoire locale.

PROVENCE. — M. Octave Teissier continue à donner sur la Provence des ouvrages pleins d'intérêt ; il nous offre aujourd'hui les *Monuments histo-*

riques du Var, arrondissement de Draguignan (Draguignan, Latil, in-4 de 63 p. et 18 photogr.). D'après l'auteur, cet ouvrage serait simplement « une brève description des monuments et des œuvres d'art de l'arrondissement de Draguignan »; il nous semble que c'est mieux et plus qu'une description sommaire, mais bien un catalogue illustré et raisonné des monuments historiques, tel qu'il serait désirable d'en posséder un, s'appliquant à tous les édifices qui s'élèvent sur le sol français. Dans cet ordre d'idées, M. Teissier semble avoir réalisé l'ouvrage-type. Il a choisi un format permettant de donner des épreuves photographiques superbes, à l'exécution fort soignée ; des notices d'une sobriété voulue, rétablissant plus d'un fait historique. Notons que M. Teissier vise seulement, par son sous-titre, l'arrondissement de Draguignan et qu'il a pris — en l'inscrivant après un titre s'appliquant à l'ensemble de la région varoise — l'engagement moral de traiter sur le même pied les monuments des arrondissements de Brignoles et de Toulon. Nous sommes donc en présence — nous l'espérons du moins — de la première partie d'un recueil unique en son genre dont le département du Var aura été doté grâce à l'érudition de l'un de ses enfants.

— La Société de statistique de Marseille publie le tome 45e du *Répertoire* de ses travaux des années 1900-1901 (Valence, Imp. valentinoise, in-8, 186 p.). En dehors de la partie purement administrative, ce volume renferme d'utiles et intéressants mémoires dont voici les titres : *Sur une inscription grecque découverte à Marseille*, note par M. l'abbé Arnaud d'Agnel. — *Quelques Statistiques suggestives*, par M. Duviard. — *Étude sur le commerce maritime, la marine et la navigation des Phéniciens*, par M. Adrien Pascal. — *De la Monnaie parure et de la parure sur la monnaie*, par M. de Gérin-Ricard. — *Les Coffres d'une grande dame provençale* (Catherine de Maurel, dame de Bandol, née en 1649), par M. Émile Perrier. — *Notice sur le « Foyer du Peuple, » Université populaire des travailleurs marseillais*. — *Statistiques agricoles et commerciales (1891-1899)*, par M. Duviard. — *Le Jeu de Dom Bède (ex propos. Aritmeticae)* traduit et complété par M. Bernus. — *Essai de palethnologie critique*, par M. l'abbé Arnaud d'Agnel.

Velay. — *La Révolution dans le département de la Haute-Loire. Décachetage des lettres. Rapports secrets*, tel est le titre d'une brochure récemment publiée par M. Pétrus Durel (Le Puy, G. Mey, in-8 de 12 p.). L'auteur, après avoir fait l'historique de la violation du secret des correspondances, depuis Richelieu jusqu'à la troisième République, reproduit des documents existant aux Archives nationales qui établissent que, dans l'ancien Velay, en 1792, le maire d'un canton et un membre du directoire du Puy se permettaient d'intercepter les lettres, de les ouvrir et même de vouloir les garder. On pourrait affirmer que sous le régime de prétendue liberté que nous subissons, le fonctionnement du Cabinet noir a levé cyniquement le masque. C'est un abus de pouvoir qu'on pratique maintenant au grand jour. Le reste de la brochure de M. Duval concernant les conventionnels de la Haute-Loire, est d'un réel intérêt local.

Allemagne. — Les fêtes du centenaire de Gutenberg ont amené la création d'une société, dont le but est de faciliter les travaux bibliographiques par la publication, en fac-similés exacts, des premières œuvres de l'imprimerie. Ces reproductions permettront la comparaison avec d'autres impressions de provenance et de date douteuses et aideront ainsi à établir sur des bases plus sûres l'histoire des premières presses. Les publications de la société Gutenberg ne seront pas mises dans le commerce et seront exclusivement réservées aux membres adhérents, qui versent une souscription annuelle de 12 fr. 50 (Mayence, Dr Gassner, président).

Belgique. — Le *Manuel diplomatique et consulaire* (Ministère des affaires étrangères de Belgique) (Bruxelles, Société belge de librairie, in-12 de 399 p.) forme une collection de documents officiels, qui sera d'une utilité incontestable, non seulement entre les mains des diplomates et des publicistes, mais peut-être davantage pour renseigner les nombreuses maisons qui entretiennent des relations d'affaires avec la Belgique. — Parmi les trente documents insérés en un ordre logique dans ce recueil, nous nous bornerons à mentionner : La famille royale ainsi que ses maisons civile et militaire,— la liste des agents étrangers accrédités en Belgique,— l'organisation du ministère des affaires étrangères de Bruxelles, — l'état nominatif des agents belges accrédités à l'étranger, — le règlement détaillé de l'administration au ministère, — l'organisation des examens pour la carrière diplomatique et pour les consulats, — l'énumération des traités et conventions en vigueur entre la Belgique et les puissances étrangères, etc., etc.

Italie. — M. Luigi Anelli a fait paraître trois nouveaux fascicules de son *Vocabolario vastese* (Vasto, tip. L. Anelli, in-8). Ils comprennent les pages 59 à 106 et nous conduisent de *Calate* à *Coseme*. Ce dictionnaire n'est pas seulement intéressant au point de vue philologique : on y recueille encore des proverbes et dictons des Vastois et des indications curieuses sur quelques habitudes du pays ; par exemple, au mot *cáne* l'on verra que les paysans soignent la morsure faite par le chien en appliquant sur la plaie son poil, sauf s'il est enragé, auquel cas ils recourent au sanctuaire de saint Dominique ; à *Cansiánne*, on apprendra l'usage d'aller chanter une chanson satirique sous les fenêtres d'une jeune fille qui prend un autre mari que son fiancé ; à *Capedanne*, l'on trouvera une notice succincte naturellement sur le jour de l'an ; à *Cocce*, on se renseignera sur une manière de faire passer les maux de tête, etc.

— Que nous dit la plaquette *Un Statuaire*, par M. Giuseppe Gramegna (Naples, Bibliothèque franco-italienne et du Monde latin, in-8 de 16 p., illustré) ? Que Vincent Jerace, un sculpteur napolitain, vient d'ériger sur le sommet de l'Ortobene, en Sardaigne, un Christ colossal, sous le nom heureusement choisi de « Princeps pacis. » Ce Christ, d'ailleurs, à en juger par la photographie d'une belle envolée, exprime à un très haut degré la miséricorde du divin Pacificateur. M. Gramegna dit encore que Jerace avait épousé une belle et intelligente personne qui a été son Egérie et qu'il est devenu veuf. Tout cela est sans doute fort touchant ; mais pourquoi ne pas le dire avec moins de prétention ? Qu'est-ce qu'ajoutent à l'expression d'une belle pensée des néologismes tels que : la « *phidique* pureté des lignes », « plasmer » une statue, « la structure mirable de protozoaires » ? Passons le mot « modellatrice » qui mériterait d'être français.

— On sait la haute compétence de notre collaborateur M. Mangenot dans les questions scripturaires. C'est un critique biblique bien informé, et dans une nouvelle brochurette : *Une Recension de la Vulgate en Italie, au* v*e ou* vi*e siècle* (Paris, Letouzey et Ané, in-16 de 14 p.), il s'occupe de la thèse latine de doctorat de M. Albert Dufourcq qui s'est efforcé d'y démontrer que des catholiques inconnus ont composé, à Rome ou en Italie, au v*e* ou vi*e* siècle, une recension de la Vulgate latine, afin de l'opposer à une édition altérée par les manichéens et alors très répandue. M. Mangenot avec une parfaite sagacité, expose et discute les fondements que le nouveau docteur donne à son hypothèse, montre comment M. Dufourcq a été amené à émettre cette opinion et indique les principales conclusions de cette thèse. L'une de ces conclusions, c'est que, selon M. Dufourcq, notre Vulgate actuelle est une

recension différente de la revision de saint Jérôme. Ce que M. Mangenot réfute péremptoirement, ou à peu près.

— M. l'abbé Louis Guérard, dans plusieurs publications, a songé à être un guide pour les travailleurs qui recourent aux Archives vaticanes dans le but de recueillir des documents inédits sur l'histoire médiévale provinciale. Il vient de faire paraître une *Petite Introduction aux Inventaires des archives du Vatican* fort utile (Paris, A. Picard et fils, in-8 de 39 p.), et où il indique seulement ceux qui ont aujourd'hui une utilité pratique. Il y passe rapidement en revue les principaux fonds d'archives et ne franchit guère les limites du moyen âge. Personne jusqu'ici, sauf les auteurs du *Repertorium germanicum*, n'a entrepris, croit-il, pour une période aussi étendue le dépouillement des divers fonds des Archives pontificales au-delà du XIIIe siècle. Aussi la présente *Introduction* est-elle, pour les travailleurs aux Archives romaines, d'une réelle opportunité.

— Le tome II des *Studi di letteratura italiana* (Napoli, tip. Giannini, in-8 de 411 p.) contient des études de G. Zaccagnini sur un humaniste historien de Pistoia; — de Fr. Milano sur les comédies de Giovanbattista Della Porta; — de C. Zacchetti sur un érudit inconnu de la Pouille, Domenico Torricella (XVIe siècle).

— Le volume XXXII des *Atti della Accademia olimpica di Vicenza* contient, entre autres mémoires, celui de G. Kessler sur Volta et l'électricité, et un de G. Gasparella sur Filippo Filippi, musicien et critique d'art.

— Le volume XIX de la 3e série des *Atti e Memorie della reale deputazione di storia patria per le provincie di Romagna* (1901) renferme trois intéressantes notices : F. Bosdari y étudie Giovanni da Legnano, canoniste et homme politique du XIVe siècle; — G. Livi publie ses recherches sur la patrie et la famille de Girolamo Marini, ingénieur militaire du XIVe siècle; — A. Battistella raconte un épisode de l'histoire de la Réforme à Bologne, les procès pour hérésie au collège d'Espagne en 1553-1554.

— Dans le tome XXXVII des *Miscellanea di storia patria* qui vient de paraître (Torino, Bocca, 1901), on remarque : Parchemins représentant les anciennes peintures de la basilique Saint-Eusèbe à Verceil, par C. Cipolla; — Les Pêcheries de corail sur les côtes de Sardaigne, étude historique par Fr. Podesta; — Le Comte de La Roche d'Allery et le colonel Fresen au siège de Verrue (1705), par D. Carutti; — La Fondation du monastère de Saint-Quentin à Spigno (991), par V. Poggi; — Documents et notices sur les anciennes Chartreuses du Piémont, par S. Provana di Collegno.

CANADA. — La France est trop fière de la place qu'elle tient dans le monde et trop occupée de ses luttes politiques et de ses révolutions pour s'intéresser beaucoup à la destinée présente de ses anciennes colonies, quoique celles-ci ne l'oublient pas. Aucune pourtant n'est plus sympathique que le Canada avec son esprit libéral et son peuple simple, calme et si sincèrement catholique, où il semble que la vieille France a envoyé le meilleur d'elle-même pour coloniser ses « quelques arpents de neige » de l'Amérique du Nord. Un publiciste distingué de Québec a fait à Montréal, le 10 mars 1901, une conférence sur la langue française dont le succès a été tel qu'après avoir paru dans le no de mai de la *Revue canadienne*, elle a été publiée à des milliers d'exemplaires pour soutenir la propagande patriotique chez les Français de la « Puissance de Canada »; la brochure, très coquette avec sa couverture ornée de symboles canadiens (castor et érable) est intitulée : *La Langue française au Canada*, par M. J.-P. Tardivel (Montréal, Beauchemin, in-12 de XVII-69 p., avec gravures). Elle a été publiée par les

soins de M. Alphonse Leclaire, directeur de la *Revue canadienne*. Le conférencier a traité successivement les points suivants : histoire (politique) de la langue française au Canada, maintenue par la ténacité du colon ; — les particularités du français canadien, pour expliquer que ces apparences de particularités dans la prononciation ou dans certaines expressions ne sont que des archaïsmes, les Canadiens ayant conservé la langue comme elle se parlait chez nous au temps de Louis XIV ; — des conseils aux Canadiens, surtout à ceux qui sont instruits et savent l'anglais, de ne pas se laisser aller aux anglicismes d'expression dont on nous cite de malheureux exemples. — La conférence de M. Tardivel est une œuvre de haut patriotisme franco-canadien : l'épiscopat, au premier rang des défenseurs de notre nationalité, ne lui a pas marchandé ses éloges. Nous souhaitons qu'elle donne l'orgueil de notre langue aux Canadiens qui essaiment dans l'ouest de l'Amérique ou aux États-Unis ; et, en Europe même, l'historien de notre langue lira cette brochure avec intérêt et profit.

— Nous recevons en même temps une autre brochure du Canada ; mais celle-ci traite des questions politiques les plus actuelles et les plus brûlantes. C'est une conférence faite le 20 octobre 1901, dans la salle du théâtre national à Montréal par M. Henri Bourassa, membre du Parlement de la « Puissance de Canada » et intitulée : *Grande Bretagne et Canada* (Montréal, Beauchemin, in-8 de 42-CXXX p.). M. Bourassa combat la nouvelle doctrine de l'« impérialisme » qu'il définit, de son point de vue canadien, « la contribution des colonies aux guerres de l'Angleterre en hommes et en deniers, en hommes surtout », et il regarde comme une duperie et une mauvaise action l'envoi de contigents canadiens dans l'Afrique du Sud pour « participer à une guerre odieuse. » M. Bourassa veut, du reste, éviter en même temps toute politique qui pourrait amener l'anexion du Canada aux États-Unis. Un très long appendice est formé d'extraits de discours et de journaux, à la fois d'origine anglaise et d'origine canadienne, sur le développement de l'impérialisme et sur les rapports des colonies anglaises avec la métropole au cours des dernières années.

ÉTATS-UNIS. — Ce n'est pas seulement pour les historiens américains que l'inventaire (récemment publié) des manuscrits de Washington possédés par la Bibliothèque du Congrès présentera de l'intérêt ; on y trouve différents documents qui ne sont pas sans utilité pour l'histoire coloniale de la France, ou sur la participation des Français à la guerre de l'Indépendance américaine. On s'en convaincra en lisant les deux parties de cet inventaire, dont l'une énumère les documents émanant de Washington, et la seconde ceux qui lui ont été adressés. De ces documents, les uns ont déjà été publiés, — pour eux, on s'est contenté d'une mention brève et d'un renvoi très précis à l'ouvrage où ils sont contenus ; — les autres sont longuement analysés. Un excellent index des noms propres termine ce remarquable inventaire, dont la rédaction fait le plus grand honneur à M. Herbert Friedenwald (Library of Congress, division of Manuscripts. *A Calendar of Washington Manuscripts in the Library of Congress*, compiled under the direction of Herbert Friedenwald. Washington, Government Printing Office, in-4 de 315 p.).

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Supériorité du christianisme. Coup d'œil sur les religions comparées*, par P. Courbet (in-16, Bloud). — *Les Relations entre la foi et la raison*, par l'abbé de Broglie (2 vol. in-16, Bloud). — *Conférences de Saint-Roch. IV. Les Religions diverses*, par L. Poulin et E. Loutil (in-8, Maison de la Bonne Presse). — *Le Crucifix dans l'histoire et dans l'art, dans l'âme des*

saints et dans notre vie, par J. Hoppenot (gr. in-4, Desclée, de Brouwer). — *Méditations sur la Passion et le Sacré-Cœur à l'usage du clergé et des fidèles*, par Un prêtre de la Congrégation de la Mission (in-12, Desclée, de Brouwer). — *Le Merveilleux divin et le Merveilleux démoniaque*, par le R. P. Dom B.-M. Maréchaux (in-8, Bloud). — *Correspondance de Mgr Gay. Lettres de direction spirituelle* (in-8, Oudin). — *Casus conscientiae ad usum confessariorum compositi et soluti*, ab A. Lehmkuhl. II. *Casus de Sacramentis* (in-8, Friburgi Brisgoviae, Herder). — *Supplément aux principes de droit civil français de François Laurent*, par L. Siville. T. III (in-8, Chevalier-Marescq). — *Du Droit de réponse en matière de presse*, par R. Doré (in-8, Chartres, Garnier). — *Dictionnaire pratique de législation et de jurisprudence sur les opérations de bourse*, par E. Lambert (in-8, Giard et Brière). — *Institutions politiques de l'Europe contemporaine*, par E. Flandin. II. *Allemagne* (in-12, Le Soudier). — *La Pensée antique, de Moïse à Marc-Aurèle*, par J. Fabre (in-8, Alcan). — *La Formation de la volonté. Étude psychologique et morale*, par J. Guibert (in-16, Bloud). — *Les Sciences physionomiques, leur passé et leur présent*, par C. Godard (in-16, Bloud). — *La Liberté et le devoir, fondements de la morale, et critique des systèmes de morale contemporains*, par A. Farges (in-8, Berche et Tralin). — *Pour la pédagogie*, par G. Dumesnil (in-12, Colin). — *L'Éducation laïque*, par C. Léger (in-12, Cornély). — *Après le collège. Horizons intellectuels*, par L.-P. de Castegens (2 vol. in-12, Clermont-Feraand, Bellet). — *Premiers Principes d'économie politique*, par H. Rubat du Mérac (in-16, Bloud). — *La Propriété privée*, par L. Garriguet (2 vol. in-16, Bloud). — *La Propriété rurale en France*, par Flour de Saint-Genis (in-8, Colin). — *Les Modes de rémunération du travail*, par D. Schloss (in-8, Giard et Brière). — *Histoire du développement économique de la Russie, depuis l'affranchissement des serfs*, par Nicolas-On ; trad. par Gg (in-8, Giard et Brière). — *Mélanges politiques, économiques et juridiques*, par A. Vavasseur. T. I (in-8, Fontemoing). — *Introduction à l'étude de la sociologie*, par L. Garriguet (2 vol. in-16, Bloud). — *Une Plaie sociale. La Mendicité. Le Mal, le remède*, par F. Moine (in-12, Libraires associés). — *Le Socialisme et l'Agriculture*, par G. Gatti (in-12, Giard et Brière). — *L'Anarchisme*, par P. Eltzbacher ; trad. par O. Karmin (in-12, Giard et Brière). — *Parturition ou mise-bas des femelles domestiques*, par E. Thierry (in-12, Maison rustique). — *Les Jeux des animaux*, par K. Groos (in-8, Alcan). — *L'Hérédité acquise, ses conséquences horticoles, agricoles et médicales*, par M.-J. Costantin (in-8 cart., Naud). — *L'Occultisme et le Spiritualisme*, par G. Encausse (in-12, Alcan). — *L'Évocation des morts*, par P.-A. Matignon (in-16, Bloud). — *Histoire des mathématiques dans l'antiquité et le moyen âge*, par H.-G. Zeuthen ; trad. par J. Mascard (in-8, Gauthier-Villars). — *Histoire de l'Observatoire de Paris, de sa fondation à 1793*, par C. Wolf (gr. in-8, Gauthier-Villars). — *L'Age de la pierre*, par G. Rivière (in-12, Schleicher). — *Taktische Beispiele aus den Kriegen der neuesten Zeit 1880-1900*, von Kunz (3 vol. in-8, Berlin, Mittler). — *Táctica de las tres armas*, por J. Villalba Riquelme (3 vol. in-8 et atlas, Toledo, R.-G. Menor). — *Études sur l'art et la curiosité*, par E. Bonnaffé (in-8, Société française d'éditions d'art). — *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*, par M. Collignon et L. Couve (in-8, Fontemoing). — *La Légende chevaleresque de Tristan et Iseult. Essai de littérature comparée*, par A. Bossert (in-12, Hachette). — *Les Reflets*, par F. Loison (in-12, Plon-Nourrit). — *Le Théâtre d'Alfred de Musset*, par L. Lafoscade (in-12, Hachette). — *Le Vœu de Béatrice*, par Mme O. Feuillet (in-12, Calmann-Lévy). — *L'Autre Amour*, par C. Ferval (in-12, Calmann-Lévy). — *Vieilles Gens, Vieux Pays*, par J. de la Brète (in-12, Plon-Nourrit). — *Cours de jeunes filles*, par P. Clésio (in-12,

Plon-Nourrit). — *Mortel secret. Lys royal*, par D. Lesueur (in-12, Lemerre). — *Pereat!* par les Sar Peladan (in-12, Flammarion). — *Service de la Reine*, par A. Hope; trad. par Mme M. Dronsart (in-12, Hachette). — *Une Faute*, par M. Maryan (in-12, H. Gautier). — *L'Idéal de l'oncle Caillou*, par Champol (in-12, H. Gautier). — *L'Ombre*, par M. Auvray (in-12, H. Gautier). — *La Filleule de Claude*, par P. Dupin-Durbec (in-12, H. Gautier). — *La Littérature française d'aujourd'hui*, par J. Ernest-Charles (in-12, Perrin). — *Essais critiques*, par J. Troubat (in-12, Calmann-Lévy). — *Victor Hugo*, par F. Brunetière (2 vol. in-16, Hachette). — *Le Prêtre dans le roman français*, par P. Franche (in-12, Perrin). — *Paradoxe sur le Comédien*, par Diderot. Édition critique avec Introduction, notes, fac-similé par E. Dupuy (gr. in-8 carré, Société française d'imprimerie et de librairie). — *Œuvres complètes du comte Léon Tolstoï*. T. Ier. *L'Enfance. L'Adolescence*; trad. par J.-W. Bienstock (in-12, Stock). — *Nos Créoles*, par A. Corre (in-12, Stock). — *Guide de Rome*, par le R. P. Bonavenia (in-12 cart., Rome, Desclée et Lefebvre). — *Voyage au Japon. La Société japonaise*, par A. Bellessort (in-12, Perrin). — *La Civilisation païenne et la Religion*, par P. Raynaud (in-12, Perrin). — *La France et le Grand Schisme d'Occident*, par N. Valois. T. III et IV (A. Picard et fils, 2 vol. gr. in-8). — *Origines du protestantisme*, par E. Laffay. I. *L'Allemagne au temps de la Réforme*. II. *Luther*. III. *La Conquête luthérienne* (3 vol. in-12, Bloud). — *Napoléon et la Paix*, par Arthur-Lévy (in-8, Plon-Nourrit). — *Montalembert*. T. III. *L'Église et le second Empire (1850-1870)*, par le R. P. Lecanuet (in-8, Poussielgue). — *Aus der Zeit Noth 1806 bis 1815*, par A. Pick (in-8, Berlin, Mittler). — *Campagne de 1870-1871. Souvenirs d'un officier de lanciers*, par le Ct Urdy (in-8, Charles-Lavauzelle). — *L'État. Éléments d'histoire et de pratique politique*. T. I. Trad., par J. Wilhelm (in-8, Giard et Brière). — *Esquisse d'un cadre de rénovation parlementaire française*, par S. de la Chapelle (in-12, Guingamp, Le Goaziou; Paris, Pichon). — *Les Motifs d'espérer*, par F. Brunetière (in-16, Bloud). — *Les Doctrines de haine. L'Antisémitisme, l'Antiprotestantisme, l'Anticléricalisme*, par A. Leroy-Beaulieu (in-12, Calmann-Lévy). — *L'Allemagne, la France et la Question d'Autriche*, par A. Chéradame (in-12, Plon-Nourrit). — *La Serbie contemporaine, études, enquêtes statistiques*, par J. Mallat (2 vol. in-8, Maisonneuve). — *Les Établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes*, par L. Joulin (in-4, C. Klincksieck). — *Ensayo de una bibliografia literaria de España y America*, por A.-E. de Molins (in-8, Madrid, Suarez).

Collection « Science et Religion », *études sur le temps présent. Série historique publiée sous les auspices de la Société bibliographique* (Paris, Bloud, vol. in-16) : *L'Église et le Rachat des captifs*, par P. Deslandres. — *La Propriété foncière du clergé sous l'ancien régime et la Vente des biens ecclésiastiques, pendant la Révolution*, par G. Lecarpentier. — *Les Danses macabres et l'Idée de la mort dans l'art chrétien*, par L. Dimier. VISERNOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE. — MÉTAPHYSIQUE. — 1. *Elementa philosophiae scholasticae*, auctore SEB. REINSTADLER. T. II. Friburgi Brisgoviae, Herder, 1901, in-12 de XV-382 p., 3 fr. 25. — 2. *Les Énigmes de l'univers*, par ERNEST HAECKEL ; traduit de l'allemand par CAMILLE BOS. Paris, Schleicher, 1902, in-8 de IV-457 p., 10 fr. — 3. *Les Principes, ou Essai sur le problème des destinées de l'homme*, par l'abbé GEORGES FRÉMONT. Paris, Bloud, s. d., in-8 de V-410 p., 5 fr.

PSYCHOLOGIE. — 4. *La Psychophysique*, par MARCEL FOUCAULT. Paris, Alcan, 1901, in-8 de 491 p., 7 fr. 50. — 5. *Les Jeux des animaux*, par K. GROOS ; traduit de l'allemand par A. DIRR et VAN GENNEY. Paris, Alcan, 1902, in-8 de VIII-375 p., 7 fr. 50. — 6. *La Logique chez l'enfant et sa culture. Étude de psychologie appliquée*, par FRÉDÉRIC QUEYRAT. Paris, Alcan, 1902, in-12 de IV-157 p., 2 fr. 50. — 7. *Psychologie du rire*, par L. DUGAS. Paris, Alcan, 1902, in-12 de VII-170 p., 2 fr. 50. — 8. *La Psychologie ethnique*, par CH. LETOURNEAU. Paris, Schleicher, 1901, in-12 de VIII-556 p., 6 fr. — 9. *Les Caractères*, par PAULHAN. 2e édit. revue et augmentée d'une Préface nouvelle. Paris, Alcan, 1902, in-8 de XXXVI-247 p., 5 fr. — 10. *L'Ame saine*, par P.-K. CLÉRISSAC. Paris, Oudin, s. d., (1901), in-12 de III-179 p., 2 fr.

MORALE. — SOCIOLOGIE. — ESTHÉTIQUE. — 11. *La Liberté et le devoir, fondements de la morale, et Critique des systèmes de morale contemporaine*, par ALBERT FARGES. Paris, Berche et Tralin, 1902, in-8 de 520 p., 7 fr. 50. — 12. *Questions de philosophie morale et sociale*, par J.-P. DURAND (de Gros), avec une Introduction par Parodi. Paris, Alcan, 1901, in-12 de XXXV-179 p., 2 fr. 50. — 13. *Raison, foi, prière*, par L. TOLSTOÏ ; trad. du russe par J.-W. BIENSTOCK. Paris, Stock, 1902, in-12 de 32 p., 0 fr. 50. — 14. *Du Beau. Essai sur l'origine et l'évolution du sentiment esthétique*, par LUCIEN BRAY. Paris, Alcan, 1902, in-8 de III-290 p., 5 fr.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — 15. *La Pensée antique*, par JOSEPH FABRE. Paris, Alcan, 1902, in-8 de V-359 p., 5 fr. — 16. *Les Grands Philosophes. Saint Anselme*, par le comte DOMET DE VORGES. Paris, Alcan, 1901, in-8 de VI-329 p., 5 fr. — 17. *La Logique de Leibnitz, d'après des documents inédits*, par LOUIS COUTURAT. Paris, Alcan, 1901, in-8 de XIV-608 p., 12 fr. — 18. *Critique de la raison pratique*, par EMMANUEL KANT ; trad. par F. PICAVET. 2e édit. revue et augmentée d'une Introduction. Paris, Alcan, 1902, in-8 de XXXVII-326 p., 6 fr. — 19. *La Métaphysique de Hermann Lotze, ou la Philosophie des actions et des réactions réciproques*, par HENR SCHOEN. Paris, Fischbacher, 1902, in-8 de 293 p., 7 fr. 50. — 20. *La Philosophie russe contemporaine*, par OSSIP-LOURIÉ. Paris, Alcan, 1902, in-8 de 276 p., 5 fr.

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE. — 1. — Le second volume des *Elementa philosophiae scholasticae* se distingue par les qualités déjà remarquées dans le premier ; il comprend l'Anthropologie, la Théologie naturelle et la Morale. Le docteur Reinstadler procède toujours par définitions précises, divisions nettes, arguments solides. Nous appelons l'attention du lecteur sur la théorie de la sensation, les preuves de l'existence de Dieu, la critique des systèmes de morale. Sans dissimuler ses convictions ou ses préférences, l'auteur expose les opinions diverses et fournit à l'élève les motifs qui lui permettront un choix éclairé et libre. Développé et commenté par un professeur expérimenté, ce très bon manuel rendra des services aux étudiants de nos séminaires.

2. — Le professeur Haeckel jouit d'une bruyante renommée : au déclin de sa carrière et de sa vie, l'ambition lui est venue de laisser une synthèse de son œuvre philosophique et scientifique sous ce titre : *Les Énigmes de l'univers*. Celles-ci sont au nombre de sept : 1° la matière et la force ; 2° le mouvement ; 3° la vie ; 4° la finalité ; 5° la sensation et la conscience ; 6° la raison et la pensée avec l'origine du langage ; 7° le libre arbitre. Pour les résoudre, il fait appel au système philosophique désigné sous le nom de *monisme* et résumé en deux lois souveraines : la loi de substance et la loi d'évolution. La première loi peut s'exprimer en deux propositions : la somme de matière qui remplit l'espace infini est constante (principe de la chimie) ; la somme de force qui agit dans l'espace infini et produit tous les phénomènes est constante (principe de la physique). Cela explique l'univers, depuis l'atome jusqu'à la sensation. La seconde loi se formule ainsi : le Cosmos, éternel et infini n'a jamais été créé ; il évolue d'après des lois naturelles éternelles. Cette théorie permet de déterminer la nature et l'origine de la vie, de la finalité apparente, de la pensée et du langage. Reste le libre arbitre qui ne peut être l'objet d'une explication critique et scientifique puisqu'il n'est qu'une illusion. Si vous désirez connaître l'essence de l'âme, le professeur d'Iéna vous apprendra qu'il la considère comme un concept collectif désignant l'ensemble des fonctions psychiques du plasma. » (p. 128). Progressivement, elle se développe dans la série végétale et animale, depuis le protiste jusqu'au singe anthropoïde, notre ancêtre. L' « athanisme », c'est-à-dire l'immortalité de l'âme, est une grossière superstition entachée de matérialisme. Ce complexus de fonctions cérébrales ne requiert pour s'organiser aucune divinité extraordinaire ou surnaturelle. « Il n'y a pas de Dieu, ni de dieux, si l'on désigne par ce terme des êtres personnels existant en dehors de la nature. » (p. 333). Cependant le monisme propose à ses adeptes une religion, je veux dire l'idéal de vérité (révélé par la connaissance de la nature), l'idéal de vertu (réalisé par le juste équilibre entre l'égoïsme et l'altruisme) et l'idéal de beauté (dégagé de la jouissance esthétique dont la nature est la source). Par cette conception de l'univers nous évitons les trois erreurs sur lesquelles le christianisme est fondé : le dogme anthropocentrique, le dogme anthropomorphique et le dogme anthropolâtrique. — M. Ernest Haeckel prodigue à la religion de Jésus les sarcasmes et les injures. Parmi l'étalage de biologie, d'embryologie, de physiologie, disposé sans ordre et sans art, le blasphème ignorant et inintelligent se dresse avec des allures agressives. On m'affirme que l'auteur des *Énigmes* est un naturaliste de premier ordre ; je veux bien, malgré les déceptions retentissantes que ses hypothèses aventureuses lui ont procurées. Mais il est philosophe à la manière de Bouvard et de Pécuchet : sa métaphysique évoque le

souvenir de Gavroche... si ce rapprochement ne faisait tort à ce Parisien irrévérencieux qui avait de l'esprit, dont notre Allemand est très dépourvu. Son livre est un lourd et violent pamphlet auquel j'aurai rendu pleine justice en l'appelant : le *bréviaire de M. Homais.*

3. — M. l'abbé Frémont, l'éloquent prédicateur, bien connu en France et même en Europe, vient d'entreprendre un ouvrage qui se développera en quatorze volumes : *Les Principes, ou Essai sur le problème des destinées de l'homme.* La question sera envisagée sous tous ses aspects : philosophique, théologique, moral, social. Le tome premier, qui nous est aujourd'hui présenté, est une partie de l'Introduction et traite de l'importance souveraine et universelle du problème pour l'individu, la famille, la société ; il sera repris ensuite au point de vue de la littérature, de l'histoire et de la philosophie. La pensée, très juste, du savant chanoine, c'est que la conception de l'homme isolé ou collectif, et des manifestations de son activité impliquent forcément la solution du problème de ses destinées, l'expriment en fonction de cette solution elle-même et se modifient suivant les variations qu'elle comporte. Le positivisme ne supprime pas l'inquiétude humaine ; il substitue seulement aux affirmations nettes des systèmes antérieurs une réponse équivoque et contradictoire. La sagesse, le progrès, le bonheur dépendent de la direction, de l'orientation de notre vie. La préoccupation d'un but à atteindre, la détermination de la fin est donc essentielle et indispensable. Cette thèse est démontrée à merveille, avec précision, fermeté, abondance. Certains penseront peut-être que les principes posés par l'auteur engendrent des conséquences un peu inattendues, par exemple la République intangible « forme définitive des institutions politiques du peuple français. » (p. 390), et s'obstineront à dégager la haute et grave question si bien traitée par l'auteur des coutingences dont il semble la rendre solidaire. D'autres estimeront que l'argumentation est parfois ralentie et voilée par des énumérations et sous des digressions trop oratoires. Mais tous admireront la richesse des aperçus, des informations, des citations, la belle ordonnance de l'œuvre, l'élévation de la pensée et rendront hommage à l'ardeur courageuse, au travail acharné et au talent distingué dont elle témoigne.

Psychologie. — 4. — *La Psychophysique* est une thèse de doctorat soutenue en Sorbonne, il y a quelques mois. Qu'il faille entendre par ce mot, avec Fechner, la mesure des sensations, ou avec Vierordt et Galton la mesure de la sensibilité sous ses diverses formes, ou avec Helmoltz et Wundt l'analyse quantitative des perceptions, cette science se propose de déterminer exactement les rapports de l'âme et du corps. A ce titre, elle sera favorablement accueillie par les psychologues de l'ancienne école qui attachent une souveraine im-

portance au composé humain. M. Foucault se propose d'en étudier l'origine et l'évolution. La première partie est donc consacrée à l'un de ses représentants les plus renommés, Féchner, dont les observations sont résumées et dominées par deux lois : 1° toute excitation ou différence d'excitation doit avoir atteint déjà une certaine grandeur finie avant de commençer à être perceptible (*loi du seuil*) ; — 2° l'intensité de la sensation est égale au logarithme de l'excitation correspondante (*loi logarithmique*) ; l'apparente rigueur de ces formules dissimule l'incertitude des résultats, compromis par deux difficultés insolubles : obtenir la sensation pure, c'est-à-dire détachée des circonstances psychiques et somatiques qui la conditionnent et l'altèrent ; appliquer le nombre à l'intensité qui serait plutôt une qualité qu'une quantité psychologique. A la sensibilité différentielle, M. Foucault propose de substituer la clarté des perceptions, et, après une critique judicieuse et décisive des travaux de Fechner et des essais de ses correcteurs (Helmotz, Delbœuf, Charpentier, etc.), il institue un contrôle expérimental de la loi de Weber par l'étude des perceptions de la lumière, des sons, des pressions, des poids, de la température, des saveurs, des odeurs, des longueurs et des surfaces. Il semble que la psychologie expérimentale gagnerait à des rapports plus intimes avec la physiologie et devrait renoncer à la rigueur factice et conventionnelle qu'elle emprunte aux mathématiques dont la méthode ne saurait lui convenir. Le livre de M. Foucault est très intéressant ; on ne saurait lui reprocher d'avoir fait de la philosophie « littéraire. » Il n'est jamais vague et ses descriptions minutieuses paraîtront un peu sèches : c'est l'écueil du genre. J'oserai cependant demander si la clarté d'une perception est plus mesurable que l'intensité d'une sensation ? Je conserve quelques doutes à cet égard, et même, il faut l'avouer, sur la portée de ces ingénieuses recherches ; elles révèlent de rares qualités intellectuelles qui seraient employées, je crois, d'une manière plus fructueuse, à un autre objet.

5. — Je suis tenté de faire la même remarque à propos du livre de M. Groos, *les Jeux des animaux*. La psychologie animale n'est certes pas inutile pour la psychologie humaine ; il n'est pas nécessaire que les animaux soient nos parents, mais il suffit qu'ils soient comme nous vivants et sensibles pour qu'il y ait intérêt à les observer. Pourtant, consacrer à leurs jeux près de quatre cents pages, c'est beaucoup ! Tout au moins faut-il reconnaître qu'elles se lisent sans peine et même avec agrément. On peut rapporter les jeux des bêtes à l'expérimentation, à la locomotion, à la chasse, à la lutte, à l'imitation, à la curiosité, à la reproduction. Ils procèdent de l'instinct, cela est incontestable ; mais les explique-t-on par un excès d'énergie qui tend à se dépenser et à se disperser ! L'auteur ne le croit pas et il y voit plutôt un *préexercice* et

un *entraînement* des instincts qui se manifestent dans l'enfance et la jeunesse, bien qu'ils ne soient pas encore directement utilisables. C'est comme une éducation spontanée des tendances actives qui contribueront à la conservation et à la perfection de l'individu et de l'espèce. L'hypothèse n'est pas seulement spécieuse, elle paraît fondée, très vraisemblable et appuyée sur des faits certains et nombreux. M. Groos estime que pour accomplir la tâche qu'il a entreprise, « l'auteur devrait unir aux connaissances psychologiques, physiologiques et biologiques générales, l'expérience d'un voyageur, d'un directeur de jardin zoologique et les souvenirs d'un garde-chasse sobre. » (p. II). Ces mérites ne lui font pas défaut et il y joint des aptitudes spéciales d'esthéticien. S'élevant à des considérations générales, il en conclut que le jeu est surtout inspiré et dominé par le plaisir d'être, de se croire ou de se sentir cause. La théorie sera confirmée et complétée dans un livre qui nous est promis sur les jeux des hommes. Les qualités requises pour faire œuvre sérieuse ne manquent pas à M. Groos, qui a tenu compte des travaux de ses devanciers. Nous avons été surpris de ne pas rencontrer dans l'Index des ouvrages cités les noms de MM. Joly, de Kirwan et du P. de Bonniot, dont les ouvrages sur l'homme et l'animal ne sont assurément pas négligeables.

6. — Qu'on examine l'enfant dans la période sensitive, quand il ne se distingue guère de l'animal, bien que charmant et choyé, ou dans la période de pensée spontanée, ou enfin lorsqu'il devient capable de pensée réfléchie, on s'aperçoit qu'il suit, d'abord inconsciemment, puis spontanément, enfin délibérément, des règles que l'intelligence découvre, formule et approuve. M. F. Queyrat a écrit son livre : *La Logique chez l'enfant et sa culture*, pour étudier théoriquement et pratiquement ces règles du développement mental. Il traite des formes spéciales et des démarches caractéristiques de la logique enfantine; il montre comment ce petit être contrôle ses conceptions primitives à l'aide des premiers principes, à quels sophismes il est surtout exposé ou incliné, à quels types intellectuels il peut se ramener, enfin comment on peut, par une éducation appropriée, remédier aux défauts et, perfectionner les qualités de sa raison. Expérience, prudence, observation exacte et interprétation sagace des faits : on ne songe pas à dénier à l'auteur ces mérites. Peut-être serait-il surpris si je lui disais qu'à mon gré rien ne développe la logique enfantine, ne révèle les causes, les substances et les fins, la matière et l'esprit, la certitude et le devoir comme l'enseignement religieux; il me répondrait sans doute que l'école ayant l'obligation d'être neutre, un philosophe n'a rien à voir, à dire et à faire en ces matières..... Si la réponse vous satisfait....!

7. — « Ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie qui excite le rire retire vers les oreilles le muscle zygomatique, l'un des treize

muscles de la bouche, sont bien savants ! » Voltaire se doutait-il que, même à ceux-là, il resterait encore beaucoup à apprendre ? Et d'abord ce n'est pas seulement la joie qui produit ce phénomène si humain. Il y a le rire de bonté et le rire de haine, le rire amer et sarcastique, le rire forcé et le rire insultant, toutes les variétés qui s'épanouissent dans le drame romantique et ne laissent pas de se rencontrer parfois dans la vie. Essayez-vous de réduire tous ces rires divers à une seule cause ? Vous échouerez nécessairement. Il sera donc plus sage de faire leur part aux physiologistes, à Spencer ou Bain, pour lesquels le rire est une détente nerveuse ; aux sociologues qui l'expliquent par un mélange de sympathie et d'antipathie ; aux intellectualistes qui lui donnent pour principe la perception de l'absurde ou de l'imprévu ; aux pessimistes pour lesquels il exprime avant toutes choses le sentiment de notre supériorité, une malignité relative ; aux esthéticiens qui le considèrent comme une forme du jeu. Très judicieusement, M. Dugas, dans la *Psychologie du rire*, discute, contrôle, complète, redresse ces théories ; il y joint des remarques justes sur les degrés et les espèces du rire auquel il assigne une fonction hygiénique, morale, esthétique. Puisqu'il s'agit d'analyser le rire, vous pensez bien que ce livre est très sérieux, mais il n'est certes pas ennuyeux. S'il ne vous laisse pas toujours des conclusions nettes, c'est qu'il traite d'une question complexe et aux multiples aspects.

8. — La mentalité d'un Anglais et d'un Hindou, d'un Chinois et d'un Africain, d'un Égyptien et d'un Roumain présente des traits dissemblables suivant les races et les époques. De ce fait indéniable, M. Ch. Letourneau dans sa *Psychologie ethnique*, prend occasion d'établir une classification. Il la fait précéder d'un chapitre sur l'évolution mentale des animaux qui lui permet de définir la conscience « une propriété de certaines cellules nerveuses aristocratiques » et la fait suivre d'une étude sur la mentalité médiévale pour rendre hommage aux efforts individuels et infructueux tentés alors pour « secouer le joug écrasant de la tyrannie religieuse. » Sa conception du monde, de l'homme, de l'histoire, nous paraît d'une simplicité excessive, libérée de la réflexion philosophique et dominée par les préjugés matérialistes. Penser librement, c'est bien, mais encore faut-il « penser. » — Il est évident qu'à travers ces groupes collectifs assez vagues nommés races, comme à travers ces états d'âme individuels appelés caractères, l'activité humaine subit une réfraction dont il serait intéressant de découvrir les lois. On ne les trouvera pas ici, mais seulement des documents patiemment recueillis qui pourront être utiles, mais qu'il demeure loisible d'interpréter tout autrement que ne l'a fait M. Letourneau.

9. — L'un des premiers, parmi les psychologues contemporains, M. Fr. Paulhan s'est occupé d'ethologie. Les travaux de MM. Fouillée,

Ribot, Malapert, Lévy, n'ont pas fait oublier son étude pénétrante sur *les Caractères*, déjà appréciée ici-même, lorsqu'elle parut, il y a quelques années. La deuxième édition est augmentée d'une Préface nouvelle où l'auteur défend ses idées et ses principes de classification contre les critiques dont ils furent l'objet. On lui avait reproché d'avoir réduit son sujet aux formes d'association et aux tendances sans aborder le fond même de la vie intérieure, la nature propre et la relation mutuelle de la sensibilité, de la volonté et de l'intelligence. M. Paulhan défend ses conclusions et les peut déduire légitimement de ses vues propres sur l'activité mentale. Si l'homme est un composé d'éléments complexes, si les faits de conscience ne diffèrent des autres que par la manière dont nous les percevons, si la psychologie n'est qu'une synthèse non physiologique de phénomènes physiologiques, on peut ramener aux lois d'association et d'inhibition systématiques complétées par le contraste, la contiguité et la ressemblance, tous les modes, toutes les formes désignées par ce mot un peu vague de caractères. Pour nous qui croyons à l'existence d'une réalité spirituelle distincte de ces manifestations, antérieure et supérieure à elles, qui les soutient, les produit et les domine, nous aurions plus d'une réserve à émettre sur la doctrine philosophique de M. Paulhan, mais non sur l'exactitude de ses descriptions, la finesse de ses remarques et la clarté de son style. L'essai de détermination d'un caractère, par une application à Gustave Flaubert, lui a fourni une conclusion concrète qui est, à la fois, une étude philosophique suggestive et un chapitre attrayant de critique littéraire.

10. — Il y a des âmes malades : elles languissent, souffrent, se plaignent. Peut-on les guérir ? Le R. P. Clérissac leur présente *l'Ame saine* et leur inspire le désir d'atteindre cet idéal : « Revenir à la simplicité des énergies et des fonctions de l'âme, c'est donc en renouveler la plénitude et en rétablir l'harmonie : c'est en élargir la capacité, en mieux assurer l'ordre, en aviver les appétits supérieurs (p. 15). On ne saurait mieux dire. L'âme étant intelligence et volonté, il faut lui tracer les règles d'hygiène intellectuelle et morale qui la sauveront et lui permettront d'atteindre le vrai et le bien. De prétendus guides lui offrent le phénoménisme et le monisme, synthèse trompeuse dans lesquelles son être s'évanouit ou se dégrade. Les conditions de l'existence factice et superficielle énervent sa volonté et la rendent impuissante. Il faut donc lui rendre sa droiture et son énergie. Ainsi disposée l'âme sera capable d'accueillir et de recevoir la vie surnaturelle ; élevée et fortifiée par la foi et la vertu, elle jouira de la lumière, de l'amour et de la paix. — Le livre est une méditation très noble et très haute, écrit dans une langue pure, rappelant les théories et les œuvres de Gratry et d'Ollé-Laprune. On remarquera la description des types

généraux de volonté saine : la volonté chevaleresque, la volonté des temps classiques, la volonté des époques de transition. Cela est à la fois juste, profond et nouveau. Il faut engager les jeunes gens et les âmes généreuses tentées par le doute, à lire ces pages qui plairont aux chrétiens, aux penseurs et aux délicats.

MORALE. — SOCIOLOGIE. — ESTHÉTIQUE. — 11. — M. l'abbé F. Farges nous donne aujourd'hui le huitième volume de ses études philosophiques, sous ce titre : *La Liberté et le devoir, fondements de la morale.* Dans une première partie il étudie la liberté au point de vue moral (condition essentielle de la moralité), au point de vue psychologique (affirmation certaine de la conscience), au point de vue métaphysique (dans ses rapports avec la notion de substance, les principes de contradiction, d'identité, de causalité, de raison suffisante, d'ordre, et les attributs de Dieu), scientifique (en présence du déterminisme de la loi de la conservation de l'énergie, de la physiologie, de la critique historique, de la criminologie). — L'action libre de l'homme étant dirigée et dominée par un principe régulateur, la deuxième partie est consacrée au devoir analysé dans ses quatre éléments essentiels : la fin, la loi, le bien et le mal moral, la conscience. Cet exposé de principes consciencieux et complet est suivi d'une critique des systèmes de morale contemporains : matérialiste et positiviste, évolutionniste, criticiste et néocriticiste, pessimiste, indépendant de la religion et de la métaphysique. — Rien de ce qui touche à la « littérature » de cet important sujet n'est ignoré, omis, oublié ou négligé par M. Farges. Cependant, n'allez pas croire qu'il se borne à une exposition érudite des opinions, car il formule des conclusions personnelles. On sait que sa préoccupation souveraine est de montrer l'accord des théories d'Aristote et de saint Thomas avec les résultats les plus assurés des découvertes scientifiques modernes. Son ouvrage est admirablement composé, nourri de faits et d'idées enchaînés par une argumentation rigoureuse. Assurément il est permis de différer sur quelque point de détail avec le savant auteur, mais non, sans reconnaître la force de ses raisons, l'étendue de ses informations, la loyauté de sa controverse et sa parfaite intelligence des questions traitées dans son excellent livre, digne complément d'une œuvre considérable.

12. — Les *Questions de philosophie morale et sociale*, par M. J.-P. Durand (de Gros), sont précédées d'une notice où M. Parodie nous fait connaître la personne et l'œuvre du défunt physiologiste. Les circonstances de son éducation et de son existence expliquent et excusent en partie l'intransigeance batailleuse de son antichristianisme. Le présent volume contient des études sur le matérialisme et l'athéisme, le déterminisme, le transformisme, le socialisme, la psychologie et l'hypnotisme. En sa rude franchise, l'auteur, parmi des divagations et

des attaques contre la religion révélée, dit leur fait aux positivistes, aux criticistes et aux évolutionnistes. Il y a quelques saines et bonnes vérités dans ces pages écrites d'un style vif, très animé, avec une belle intrépidité d'affirmation.

13. — Le petit opuscule du comte Léon Tolstoï renferme trois lettres : *Raison, foi, prière.* Cette *raison* est bien peu sensée, cette *foi* ne s'appuie sur rien, cette *prière* est inefficace et vaine, le Dieu de l'incohérent penseur étant celui de Spinoza ou de Hégel. Néanmoins, à travers les formules chrétiennes qu'il a conservées, s'épanche un sentiment profond de la vie intérieure qui laisse une impression de noblesse et de pureté morale. Je pense malgré moi, en lisant ces pages, à l'exclamation de L. Veuillot sur V. Hugo : « Déplorable citrouille à demi pleine de diamants ! »

14. — L'essai de M. Lucien Bray : *Du Beau, origine et évolution du sentiment esthétique*, ramène notre attention sur la genèse de l'émotion esthétique. « L'étude de la nature conduit inévitablement à rattacher la beauté à la fonction reproductrice. » L'évolution esthétique est ainsi rattachée à la concurrence vitale sous sa forme sexuelle ; celle-ci nous est présentée comme la principale, sinon l'unique source de la beauté et partant du sentiment et de l'idée de la beauté. Pour justifier cette doctrine, l'auteur, après une Introduction intéressante sur l'émotion, les sens esthétiques et la théorie du jeu, étudie la beauté dans les fleurs et dans le règne animal. Cependant il reconnaît que des facteurs intellectuels et moraux compliquent et développent le sentiment primitif ; mais cette activité de l'âme pourrait bien créer son objet « puisque la science même permet de douter grandement du prétendu plan de l'univers » (p. 180). Pour nous, qui croyons que le vrai, la perfection, la justice, le bien, le bonheur, le beau sont une réalité vivante et éternelle et que les âmes et les choses y participent plus ou moins en quelque manière et à quelque degré, nous ne pouvons admettre un grand nombre des assertions — non démontrées — de M. Bray ; mais il y a beaucoup de détails, vraisemblables et admissibles dans sa théorie générale présentée avec netteté, dans les descriptions exactes, dans les remarques justes qui abondent en ce volume.

Histoire de la philosophie. — 15. — *La Pensée antique* est le premier volume d'une esquisse des évolutions de la pensée humaine dont l'ensemble formera une histoire de la philosophie. Il va de Moïse à Marc Aurèle et comprend trois livres : La pensée dans le monde oriental — dans le monde grec — dans le monde romain. Le premier expose les doctrines des Égyptiens, des Hébreux, des Chananéens et des Chaldéens, des Perses, des Indiens et des Chinois. Elles y sont plus développées qu'en la plupart des histoires de la philosophie, mais sans aucune référence, et parfois sans précision. Il est bien entendu que,

pour notre auteur, la Bible est un livre semblable au Zend Avesta ou aux Védas, car M. Fabre, qui est spiritualiste, rougirait, sans doute, de passer pour croyant. Cependant l'histoire juive est un phénomène irréductible aux lois naturelles ; si l'on en veut bannir la révélation, le miracle, la Providence spéciale, le surnaturel en un mot, elle n'est plus qu'une indéchiffrable énigme. Les pages consacrées à Platon et à Aristote, dont le ton général est assez juste, sont absolument insuffisantes. « Ce bon Marc-Aurèle » se montra féroce contre les chrétiens et n'exerça pas sur la pensée humaine une influence proportionnée aux éloges qui lui sont décernés. — Je ne veux pas dire pourtant qu'il n'y ait des considérations justes et des appréciations sagement motivées en cet ouvrage : nous signalerons, par exemple, les courts paragraphes consacrés à Lucrèce et à Sénèque et l'étude plus développée sur les doctrines des Chinois.

16. — Personne n'était mieux préparé que M. Domet de Vorges, pour nous parler de *Saint Anselme*. Son livre débute par un rapide et nécessaire tableau de la civilisation, de la science et de la philosophie, du VIe au XIe siècle ; c'est un résumé impartial qui nous aide à comprendre l'œuvre du docteur chrétien. Suivent deux chapitres sur sa vie et ses ouvrages, préliminaire indispensable à l'étude de sa doctrine. Quelle fut sa théorie de la connaisance ? En quoi diffère-t-elle de celle des grands scolastiques du XIIIe siècle ? La réponse à ces questions est nette et constamment justifiée par des textes bien choisis et bien enchaînés. La définition de la vérité « *rectitudo sola mente perceptibilis* » est plutôt d'un théologien et d'un moraliste que d'un métaphysicien. L'historien critique montre comment on la peut ramener aux spéculations de saint Augustin et de saint Thomas. L'archevêque de Cantorbéry s'occupa du problème des universaux ; il leur attribua une première réalité en Dieu ; et si la solution qu'il en a donnée est imparfaite, aucun élément essentiel n'y est négligé ou compromis. Même exactitude pour déterminer les rapports des deux natures incomplètes dont l'union est le composé humain. Ses successeurs diront mieux, mais pas autrement que lui, malgré des préjugés sur l'origine de l'âme, occasionnés par une physiologie rudimentaire. La théodicée est plus vaste, plus belle que la psychologie du grand philosophe : ses idées sur la nature de Dieu sont conformes à la tradition patristique et renferment le germe des perfectionnements successifs qu'elles recevront dans les écoles catholiques. Sur aucun point n'apparaît avec plus d'éclat la supériorité de la philosophie moderne sur l'antiquité, mais combien ne doit-elle pas aux enseignements de la théologie qui lui ont permis de préciser ses concepts et d'agrandir son horizon ! — M. Domet de Vorges a spécialement discuté la définition de la volonté : « *libertas arbitrii est potestas servandi rectitudinem voluntatis propter*

ipsam rectitudinem » et la preuve ontologique de l'existence de Dieu. Il reconnaît la portée morale et la valeur psychologique de la définition, mais son insuffisance métaphysique : elle ne met pas assez en relief le *pouvoir de choisir*, qui est l'essence même de la liberté. En ce qui concerne le fameux argument de saint Anselme, il nous donne une étude complète et décisive : quelle fut sa forme primitive ? Quelle fut sa fortune au moyen âge ? Comment l'ont modifié Descartes, Fénelon, Leibnitz, Kant et Hégel ? Comment certains philosophes contemporains essaient-ils de le rendre valable ? Que faut-il en penser ! — Tout cela est examiné avec un remarquable sens philosophique. Il est bien fâcheux que l'argument ne prouve rien ; il serait si clair et si décisif s'il avait quelque valeur ! Mais il conclut de l'idée à la réalité, du possible à l'être, et cette inférence est illusoire. Cependant un grand esprit pouvait seul l'imaginer, et l'existence de Dieu une fois admise, nous croyons que cet argument peut devenir un utile instrument de recherche pour découvrir ses attributs et déterminer sa nature. En résumé, par la hauteur de sa spéculation, par la vigueur de sa dialectique, par sa distinction entre les problèmes philosophiques et les dogmes théologiques, saint Anselme mérite d'être compté parmi les plus beaux génies qui aient éclairé l'humanité. » — Cette conclusion ressort nettement de l'étude consciencieuse, fouillée et compréhensive de M. de Vorges. On pourrait croire, au premier abord, qu'il s'éloigne parfois de son sujet dans ses incursions à travers les œuvres des Docteurs du moyen âge ; mais l'histoire des idées ne peut s'écrire, isolée dans l'espace et le temps : il faut montrer d'où elles procèdent et où elles aboutissent : on ne saurait les préciser, ni les spécifier sans les distinguer. L'auteur de *Saint Anselme* accomplit cette tâche avec les ressources que lui offre une connaissance approfondie du moyen âge chrétien, avec la sûreté de jugement, la fermeté de pensée et la lucidité de style que se plaisent à lui reconnaître tous ceux qui ont lu et médité les études où il expose et interprète, d'une manière si personnelle, la philosophie chrétienne.

17. — Le philosophe et le mathématicien qu'était Leibnitz furent-ils séparés par une cloison étanche ? L'œuvre de l'un est-elle pleinement accessible à qui ignore l'autre ? M. Couturat ne l'a point pensé et il estime que l'union des deux fonctions s'opère dans la logique. Son zèle pour le grand homme qu'il admire et pour la thèse qu'il soutient lui fait écrire : « N'est-ce pas un crime que de séparer ce qui, dans la pensée de Leibnitz, était si intimement vrai ? » — Lisez *la Logique de Leibnitz d'après des documents inédits* et vous saurez comment l'auteur de la *Monadologie* complète la syllogistique d'Aristote, en y joignant la combinatoire. On sait qu'il rêvait d'une langue philosophique universelle, et d'une caractéristique qui noterait les idées par des signes analogues

aux termes algébriques. Son désir d'ébaucher au moins une encyclopédie du savoir humain, de constituer une science générale où toutes les connaissances humaines seraient déduites des mêmes principes, d'établir la synthèse des formes et des formules dans la mathématique universelle, de construire un système de calcul logique, se définit, se limite et se précise en ses divers écrits. Nous assistons ici à l'élaboration de son vaste dessein. M. Couturat est un infatigable chercheur, un travailleur obstiné, un esprit méthodique qui joint de sérieuses connaissances mathématiques à l'érudition historique et à la pénétration philosophique. Son livre, fruit d'une réflexion profonde, est essentiel pour l'étude du leibnitzianisme. Il soulève des problèmes et cite des questions qu'il aide souvent à résoudre. Il est digne du savant et du métaphysicien auquel nous devons la thèse sur *l'Infini mathématique*.

18. — La *Critique de la raison pratique* fut traduite il y a environ quinze ans par M. F. Picavet. Il nous donne aujourd'hui une deuxième édition de ce livre essentiel pour l'étude de la philosophie moderne. A l'Avant-propos historique et aux précieuses notes philosophiques dont le traducteur avait éclairé et enrichi l'œuvre du profond et obscur penseur, il joint aujourd'hui une introduction qui guidera les lecteurs, les étudiants et même plus d'un maître dans le dédale et le labyrinthe du système kantien. En quelques pages très substantielles, M. Picavet fait ressortir le lien et la genèse des idées morales du penseur allemand rendu par lui accessible. Quel service nous rendrait le savant professeur de l'École des Hautes-Études en traduisant cette *Critique de la raison pure*, à peu près introuvable dans les traductions imparfaites de Tissot ou de Barni ! Le désir d'une interprétation nouvelle a été bien des fois exprimé et M. Picavet le pourrait réaliser à la satisfaction entière des philologues et des métaphysiciens.

19. — M. Schoen, ancien élève de la Faculté de théologie protestante de Paris, actuellement professeur à l'Université de Marseille, étudie la *Métaphysique de Hermann Lotze* : c'est la philosophie des actions et réactions réciproques. Après avoir étudié l'homme avec sympathie, l'auteur expose sa théorie de la connaissance qui repose sur un acte de foi, sa notion de la substance qui est la puissance d'agir et de réagir, son idée de cause qui s'explique par l'action réciproque des êtres et des choses ; il nous dit comment Lotze envisage l'espace et le temps, traductions subjectives de la réalité et du devenir, Dieu dont la personnalité se dégage mal du monde qui est son œuvre et l'âme qui évolue progressivement de l'inconscience à la conscience. Nous aimerions à insister sur la philosophie religieuse issue de la *Métaphysique* de Lotze ; le chapitre que lui consacre M. Schoen est curieux : on y retrouve plusieurs des principes sur lesquels est fondé le protestantisme libéral, et les propositions qu'on retrouve dans les œuvres de

nos symbolo-fidéistes tels que MM. Sabatier et Ménégoz. Le livre de M. Schoen témoigne d'un esprit sincère, aux aspirations élevées, cherchant de bonne foi à concilier ce qui est inconciliable, je veux dire la religion et la libre-pensée, trop souvent imprécis parce qu'il expose des doctrines amorphes, mais dont l'analyse consciencieuse et les rapprochements ingénieux méritent l'attention et l'estime des philosophes.

20. — Il y a des écrivains russes qui se sont occupés de métaphysique, de morale, d'esthétique, de psychologie ou de sociologie : y a-t-il une philosophie russe ? Je ne le pense pas, et le livre de M. Ossip-Lourié n'est pas de nature à modifier mon opinion. Il faut pourtant remercier l'auteur d'avoir esquissé un tableau d'ensemble où apparaissent, en saillie, des mystiques tels que Soloviev, des idéalistes comme Grote, des empiriques (Troitsky), des sceptiques (Préobrajensky). Leurs théories nous sont exposées de façon un peu vague. Assez confuse nous semble encore l'exposé de la psychologie chez les Slaves ; beaucoup plus intéressante la partie du volume attribuée aux sociologues, de Kropotkine à Pobédonotseff. On ne dit rien de Tolstoï auquel l'auteur a consacré une monographie spéciale. — *La Philosophie russe contemporaine*, à laquelle M. Ossip-Lourié initie les lecteurs français, n'est pas « intellectuellement émancipée... car la conscience et la pensée du peuple russe restent paralysées par un régime d'obscurantisme. » Cette phrase suffit à révéler les tendances de l'auteur hostiles aux dogmes du christianisme et très favorables aux utopies du socialisme. Il a quelque peine à conserver le sang-froid et l'impartialité lorsqu'il parle de Tsichchrine ou de Pobédonotseff : cette ardeur au combat est une mauvaise disposition pour l'historien des idées et des systèmes.

L. Maisonneuve.

BEAUX-ARTS

1. *Manuel de l'histoire des beaux-arts*, par le Dr Ernest Wickenhagen ; adapté de l'allemand par J. Bainville. Paris, Fischbacher, 1901, in-8 de viii-262 p., avec 265 grav., 6 fr. — 2. *La Vie artistique de l'humanité*, par A. Roux. Paris, Schleicher, 1901, in-12 de 192 p., avec 52 grav., 1 fr. 50. — 3. *Les Débuts de l'art*, par E. Grosse ; trad. de l'allemand par E. Dirr. Paris, Alcan, 1902, in-8 de xix-239 p., avec 32 grav. et 3 pl., 6 fr. — 4. *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*, par Maxime Collignon et Louis Couve. Paris, Fontemoing, 1902, in-8 de xii-671 p., et atlas de planches, 25 fr. — 5. *Les Monuments antiques de l'Algérie*, par St. Gsell. Paris, Fontemoing, 1901, 2 vol. in-8 de viii-290 et 447 p., avec 106 grav. hors texte et 174 illustrations, 40 fr. — 6. *French Furniture and Decoration in the* xviiith *Century*, by Lady Dilke. London, G. Bell, 1901, in-4 de vii-260 p., avec nombreuses photogravures, 35 fr. — 7. *Lives and Legends of the Evangelists, Apostles, and other early Saints*, by Mrs Arthur Bell. London, G. Bell 1901, in-8 de xiv-234 p., avec 49 photogravures, 17 fr. 50. — 8. *Handbooks of the great Craftsmen. The Pavement Masters of Siena (1369-1562)*, by R. Hobart Cust. London, G. Bell, 1902, in-16 de xxiii-159 p., avec 26 photograv., 6 fr. 25. — 9. *Great Masters in painting and sculpture. Giotto*, by F. Mason

Perkins. London, G. Bell, 1902, in-8 de xii-148 p., avec 39 photograv., 6 fr. 25. — 10. *Mantegna*, by Maud Cruttwell. London, G. Bell, 1901, in-8 de viii-132 p., avec 40 photogr., 6 fr. 25. — 11. *Rembrandt van Rijn*, by Malcolm Bell. London, G. Bell, 1901, in-8 de xv-164 p. avec 41 photograv., 6 fr. 25. — 12. *Gerard Dou*, by W. Martin. London, G. Bell, 1902, in-8 de xii-152 p. avec 41 photograv., 6 fr. 25. — 13. *The English pre-raphaelite Painters, their Associates and successors*, by Percy Bate. London, G. Bell, 1901, in-8 de xix-124 p., avec 100 photograv., 9 fr. 50. — 14. *Sandro Botticelli*, par J. B. Supino ; trad. de l'italien par J. de Crozals. Florence, Alinari, 1900, in-8 de 169 p. avec nomb. photograv., cartonné, 15 fr. — 15. *Fra Filippo Lippi*, da J.-B. Supino. Firenze, Alinari, 1902, in-8 de 131 p., avec une photograv. en couleurs, 4 photograv. et 54 autotypies, cartonné, 12 fr. — 16. *Michel-Ange*, par Corrado Ricci ; trad. de l'italien par J. de Crozals. Florence, Alinari, 1902, in-8 de 218 p., avec nombr. photograv. et autotypies, 10 fr. — 17. *Michel Colombe et la Sculpture française de son temps*, par Paul Vitry. Paris, Librairie centrale des beaux-arts, 1901, in-4 de xxiii-532 p. avec de nombr. photograv. et grav., 25 fr. — 18. *Les Le Mannier, peintres officiels de la Cour des Valois au* xvi*e siècle*, par Et. Moreau-Nélaton. Paris, « Gazette des beaux-arts », 1901, in-4 de 47 p. avec 14 photograv., 20 fr. — 19. *La Critique mystique et Fra Angelico*, par J.-C. Broussolle. Paris, Oudin, 1902, in-12 de 175 p., 2 fr. — 20. *Les Peintures d'Hippolyte Flandrin à l'église de Saint-Vincent-de-Paul à Paris*. Paris, Bulloz, s. d., gr. in-fol. oblong de 36 p. avec 7 planches en photograv. hors texte et 19 phototypies dans le texte, cartonné, 30 fr. — 21. *Exposition universelle de Paris (1900), classe 4. Rapport sur l'enseignement de l'art en France au* xix*e siècle dans les institutions religieuses*, par Émile Ecde et P. Vincent-Darasse. Paris, Poussielgue, 1901, in-8 de 37 p., 0 fr. 50. — 22. *Les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire*, par Charles Saunier. Paris, Laurens, 1902, in-8 de viii-191 p. avec 12 pl., 12 fr. — 23. *Le Palais de Saint-Cloud, ses origines, ses hôtes, ses fastes, ses ruines*, par le comte Fleury. Paris, Laurens, s. d., gr. in-8 de vii-312 p. avec 9 pl. et 81 grav., 20 fr. — 24. *Les Villes d'art célèbres. Venise*, par Pierre Gusman. Paris, Laurens, 1902, in-8 de 156 p., avec 130 grav., 5 fr. — 25. *Peintres et dessinateurs de la mer. Histoire de la peinture de marine*, par L. de Veyran. Paris, Laurens, 1901, in-12 de xi-271 p., 3 fr. 50. — 26. *La IV Esposizione d'arte à Venezia (1901)*, da Sem Benelli. Firenze, Calvetti, 1901, in-8 de 206 p. avec portraits d'artistes, 3 fr. — 27. *Études sur l'art et la curiosité*, par Edm. Bonnaffé. Paris, Société française d'éditions d'art, 1902, in-8 de 245 p., 7 fr. 50. — 28. *Du Sentiment artistique dans la morale de Montaigne*, œuvre posthume de Ed. Ruel. Paris, Hachette, 1901, in-8 de lxiv-431 p., avec photograv., 7 fr. 50.

1. — Les histoires de l'art les plus complètes et les mieux illustrées sont publiées en Allemagne. Nous n'avons rien en France que l'on puisse comparer aux Manuels de Kugler, de Lübke, de Fäh, de Springer, de Zimmermann. Le plus récent de tous, et le plus connu en même temps, le *Manuel de l'histoire des beaux-arts*, du Dr Wickenhagen, s'est vendu à plus de cinquante mille exemplaires. Il méritait ce succès par l'excellente proportion des parties, une information très sûre, au courant des œuvres les plus modernes, l'abondance et la bonne exécution de ses gravures, presque toutes exécutées par des procédés directs. Nous pouvons donc augurer un bel avenir à la traduction que M. Jacques Bainville vient d'en rédiger pour la librairie Fischbacher. Elle est claire et correcte ; elle est même plus riche de texte et d'images que le livre original, une place plus grande, comme il était juste, y étant réservée aux œuvres d'art français, en architecture, en sculpture, en peinture ; car telles sont les trois divisions du Manuel. Peut-être

regrettera-t-on que ces divisions paraissent aussi absolument tranchées, au point de former comme trois traités indépendants ; il y aurait bien un moyen de trouver une classification plus souple et plus vivante ; mais, tel qu'il est, le livre doit rendre de grands services aux débutants. N'oublions pas de dire qu'il n'y a rien parmi les gravures qui puisse effaroucher l'honnêteté la plus scrupuleuse.

2. — Cet effort pour vivifier et rendre aimable l'histoire de l'art élémentaire est visible à chaque page d'un petit manuel qui s'intitule un peu ambitieusement : *La Vie artistique de l'humanité*, et fait partie des « Livres d'or de la science. » L'auteur, M. Roux, définit l'art « une traduction sensible de la vie des peuples. » C'est un excellent point de vue que le point de vue historique ; il permet de tenter une synthèse intéressante et forte. Celle-ci a des qualités que goûteront surtout des lecteurs munis d'une certaine instruction préalable ; l'érudition y est de bon aloi, le jugement net, bien formulé. Ce petit livre, qui n'a pas deux cents pages, est si nourri de faits et d'idées que l'on y trouve même une mention des plus récentes écoles (?) modernes de peinture : symbolisme, tachisme, pointillisme, décadentisme ! Voilà bien de l'honneur pour d'insignifiantes manifestations, dont les œuvres ni les noms ne doivent guère survivre. Les gravures ne sont pas toutes très heureusement choisies.

3. — Le travail de M. Grosse sur *les Débuts de l'art* mérite d'être accueilli avec intérêt, en tant qu'essai d'exploration en des terres jusqu'ici inconnues. L'auteur, sociologue beaucoup plus que critique d'art, applique les procédés des sciences naturelles aux recherches esthétiques ; son étude est un beau chapitre d'ethnographie plutôt qu'un livre d'histoire de l'art, et, toute pittoresque, amusante et instructive qu'elle nous apparaisse, elle ne tient qu'en partie les promesses du titre. Ce ne sont pas les débuts de l'art, mais tout simplement l'art chez les peuplades sauvages que nous apprenons ici à connaître ; les Autraliens, les Boschimans ou les Esquimaux peuvent-ils vraiment passer pour des peuples primitifs, et sommes-nous en droit de les comparer à ces ancêtres des Égyptiens et des Grecs auxquels nous devons le premier enseignement de la beauté ?

4. — Revenons à nos vrais maîtres, à ces Grecs délicieux et subtils qui savent avec tant de simplicité résumer dans la courbe d'un geste, dans le trait d'un visage, dans le pli d'une draperie, toute la passion, le charme, l'élégance de leur race. Ni M. Ingres, ni les plus habiles Japonais n'ont surpassé, n'ont égalé peut-être la science de ces peintres de vases innombrables, égratignés d'une pointe légère, ou caressés du bout du pinceau, et dont le dessin nous raconte la vie, la religion, l'esprit de la Grèce. Le *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*, que vient de publier M. Collignon, le savant auteur

de l'*Histoire de la sculpture grecque*, décrit un nombre énorme de ces vases (il n'y en a pas moins de 1988), dont plusieurs sont parmi les plus beaux que l'on connaisse. Un fascicule spécial, qui n'a point paru encore, contiendra un album de planches reproduisant leurs décors et leurs formes. L'inventaire est aussi minutieux et précis que possible. Il est en grande partie l'œuvre de M. Collignon, qui avait, en 1877, publié un premier Catalogue comprenant ceux des numéros actuels qui composaient la collection de la Société archéologique d'Athènes. Cette importante série ayant été transportée en 1893 au Musée national, où elle fut réunie aux autres collections céramiques, il était souhaitable que le travail fût repris et complété, de façon à rester l'œuvre de notre École française. La tâche fut remplie avec un zèle parfait par un membre de l'École, Louis Couve, un des jeunes explorateurs de Delphes et de Délos ; elle était terminée, quand la mort vint le saisir ; et on s'associera, en lisant la notice émue de M. Collignon, à tous les regrets justement éveillés par une fin si cruelle et si prématurée.

5. — *Les Monuments antiques de l'Algérie* ont été étudiés par M. Gsell, professeur à l'École supérieure des lettres et directeur du musée d'Alger, en deux volumes qui enrichissent l'archéologie classique d'un trésor inappréciable. C'est le premier travail d'ensemble où soient résumée l'exploration archéologique de l'Algérie, exploration entreprise avec une méthode absolument sûre et l'érudition la mieux informée. Toute l'Algérie romaine est là, et ce que nous avions peine à connaître par de longues recherches parmi des articles disséminés de tous côtés depuis soixante-dix ans, et des monographies fort somptueuses mais souvent incomplètes, tout est condensé ici, analysé, décrit par un savant qui a vu lui-même ce dont il parle, qui l'a photographié et nous le montre en d'excellentes reproductions. Ce tableau d'ensemble est avant tout une étude d'architecture, les monuments d'Algérie étant assez pauvres de décor, et il a paru sage de rejeter en dehors de cette étude tout ce qui concerne la sculpture d'ornement, la mosaïque, les sarcophages, etc... Les monuments indigènes et puniques, grottes, refuges, tombeaux en pierres sèches ou tombes taillées dans le roc, gravures rupestres, dolmens et mausolées, forment le sujet d'un premier livre ; viennent ensuite les monuments romains classés par genres, constructions militaires et civiles, temples, arcs de triomphe (ce chapitre, comme il convient, fort développé), théâtres et cirques, marchés et thermes, fontaines, aqueducs, citernes, réservoirs, routes, ponts et ports, maisons et villas, sépultures et caveaux, tout un travail d'importance capitale, et qui occupe plus de trois cents pages de texte. Les illustres monuments de Timgad, de Lambèse, de Djemila, de Cherchel, pour ne citer que des noms connus de tous, revivent sous nos yeux en des photographies illuminées du soleil d'Afrique et pas à pas com-

mentées par l'auteur. La partie la plus considérable et la plus neuve de ce bel ouvrage est consacrée aux monuments chrétiens et byzantins, basiliques à une ou plusieurs nefs, chapelles tréflées, baptistères, sépultures de toutes formes. La description des sanctuaires chrétiens de l'Algérie occupe près de deux cents pages ; c'est un inventaire qui comprend 169 numéros, parmi lesquels plusieurs d'une importance capitale, tels que ceux où sont décrites les basiliques de Tigzirt et de Tipasa.

6. — La splendide Histoire de l'art français au XVIIIe siècle entreprise par Lady Dilke, dont le *Polybiblion* a fait connaître à ses lecteurs les deux premiers volumes (t. LXXXVI, p. 410-411 et t. XCI, p. 416-417), se continue par un troisième volume plus riche encore, s'il est possible, que les précédents. Il renferme l'étude de la décoration et du meuble (*French Furniture and Decoration in the XVIIIth Century*). Comment, dès les premières années du nouveau siècle, aux mains d'ornemanistes ingénieux et savants, les lignes un peu lourdes et les reliefs puissants du style Louis XIV s'allègent, s'assouplissent et se fleurissent pour donner, à l'époque de la Régence, la plénitude du style que l'on appelle improprement Louis XV, puis de nouveau se raidissent et se figent, s'éloignent de l'observation de la nature pour retourner à l'imitation de l'art grec et romain, et former, dès avant le règne de Louis XVI, le style que l'on nommera Louis XVI et Empire, voilà ce que nous montre Lady Dilke par des exemples bien choisis, savamment présentés et illustrés de gravures exquises. Boffrand et Pineau, Verberckt et Jules-Antoine Rousseau, enfin Rousseau de la Rottière, sont les héros des premiers chapitres, où triomphe toute la grâce française. Dugourc personnifie la réaction pseudo-classique ; il entraîne des artisans connus, Cauvet, de la Fosse, Delalonde, Salembier, gens de petite invention mais de métier précieux, graveurs et orfèvres autant que sculpteurs en bois. La peinture, fort heureusement, vient se marier à ces formes un peu maigres pour en relever la monotonie. La tradition de Bérain, continuée par Watteau, Gillot, Audran, Huet, s'épanouit en des œuvres légères et joyeuses, scènes champêtres et singeries dont Versailles et Chantilly possèdent de charmants modèles. L'histoire des Gobelins au XVIIIe siècle, avec Oudry et Boucher, celle des fondeurs, ciseleurs et orfèvres, les Caffiéri, les Slodtz et Germain, nous conduit à l'histoire du meuble et de ses transformations depuis André-Charles Boulle jusqu'aux ébénistes bronziers Oeben, Riesener et Gouthière, et à leurs imitateurs étrangers. On voit, par ce résumé trop rapide, quel est l'attrait et le mérite de la patiente étude de Lady Dilke. Un quatrième et dernier volume, qui doit bientôt paraître, étudiera les dessinateurs et graveurs ; ce sera le digne couronnement de ce beau travail dont nous devons regretter, pour l'honneur de la critique d'art française, qu'il n'ait pas été publié dans notre langue.

de l'*Histoire de la sculpture grecque*, décrit un nombre énorme de ces vases (il n'y en a pas moins de 1988), dont plusieurs sont parmi les plus beaux que l'on connaisse. Un fascicule spécial, qui n'a point paru encore, contiendra un album de planches reproduisant leurs décors et leurs formes. L'inventaire est aussi minutieux et précis que possible. Il est en grande partie l'œuvre de M. Collignon, qui avait, en 1877, publié un premier Catalogue comprenant ceux des numéros actuels qui composaient la collection de la Société archéologique d'Athènes. Cette importante série ayant été transportée en 1893 au Musée national, où elle fut réunie aux autres collections céramiques, il était souhaitable que le travail fût repris et complété, de façon à rester l'œuvre de notre École française. La tâche fut remplie avec un zèle parfait par un membre de l'École, Louis Couve, un des jeunes explorateurs de Delphes et de Délos ; elle était terminée, quand la mort vint le saisir ; et on s'associera, en lisant la notice émue de M. Collignon, à tous les regrets justement éveillés par une fin si cruelle et si prématurée.

5. — *Les Monuments antiques de l'Algérie* ont été étudiés par M. Gsell, professeur à l'École supérieure des lettres et directeur du musée d'Alger, en deux volumes qui enrichissent l'archéologie classique d'un trésor inappréciable. C'est le premier travail d'ensemble où soient résumée l'exploration archéologique de l'Algérie, exploration entreprise avec une méthode absolument sûre et l'érudition la mieux informée. Toute l'Algérie romaine est là, et ce que nous avions peine à connaître par de longues recherches parmi des articles disséminés de tous côtés depuis soixante-dix ans, et des monographies fort somptueuses mais souvent incomplètes, tout est condensé ici, analysé, décrit par un savant qui a vu lui-même ce dont il parle, qui l'a photographié et nous le montre en d'excellentes reproductions. Ce tableau d'ensemble est avant tout une étude d'architecture, les monuments d'Algérie étant assez pauvres de décor, et il a paru sage de rejeter en dehors de cette étude tout ce qui concerne la sculpture d'ornement, la mosaïque, les sarcophages, etc... Les monuments indigènes et puniques, grottes, refuges, tombeaux en pierres sèches ou tombes taillées dans le roc, gravures rupestres, dolmens et mausolées, forment le sujet d'un premier livre ; viennent ensuite les monuments romains classés par genres, constructions militaires et civiles, temples, arcs de triomphe (ce chapitre, comme il convient, fort développé), théâtres et cirques, marchés et thermes, fontaines, aqueducs, citernes, réservoirs, routes, ponts et ports, maisons et villas, sépultures et caveaux, tout un travail d'importance capitale, et qui occupe plus de trois cents pages de texte. Les illustres monuments de Timgad, de Lambèse, de Djemila, de Cherchel, pour ne citer que des noms connus de tous, revivent sous nos yeux en des photographies illuminées du soleil d'Afrique et pas à pas com-

rantaine de reproductions, d'après de bonnes photographies, réunissent sous les yeux du lecteur les principales œuvres à mentionner. Le type le plus parfait de cette belle série est le Memlinc, dont le texte est dû à M. James Weale. Il faut citer le Luini, le Crivelli, le Giorgione, le Piero della Francesca, entre beaucoup d'autres. Parmi les monographies qui ont paru le plus récemment, voici d'abord un *Giotto*, traité avec un goût très sûr et une critique excellente par M. Mason Perkins. Les années de formation du grand créateur de l'art italien, ses séjours à Rome et à Assise, ses travaux à Padoue et à Florence sont racontés avec une sobriété qui ne néglige aucun détail essentiel. Je ne voudrais faire à l'auteur qu'une légère chicane de chronologie, que le défaut de place m'empêche de développer ici, à propos des vingt-huit fresques représentant la vie de saint François dans l'église haute d'Assise, qu'il considère à tort (suivant en cela l'opinion de M. Berenson) comme postérieures aux admirables fresques de l'église basse. — Miss Maud Crutwell a écrit sur *Mantegna* une monographie sagement conduite et classée. Je regrette de ne pas trouver, parmi les belles illustrations de ce livre, deux des chefs-d'œuvre du maître, le Parnasse du Louvre et le saint Sébastien de l'église d'Aigueperse. — Le *Rembrandt van Rijn*, de M. Malcolm Bell est des plus intéressants. Il était malaisé de faire tenir en un espace relativement restreint une étude qui réussît à nous donner une idée précise du prodigieux et complexe génie dont la devise aurait pu être la phrase si souvent citée du comique latin : « Je suis homme, et rien d'humain ne m'est étranger. » Tout l'homme a été peint par Rembrandt, avec ses plus hautes inspirations et ses plus basses ordures. Le livre de M. Bell ne se perd pas, et il faut l'en louer, en considérations philosophiques ; il nous décrit son héros dans toutes les phases de sa vie agitée, joyeuse et misérable ; il le place dans son milieu, il commente brièvement ses œuvres (dont le choix gravé qu'il nous donne est parfait, en sortant du banal). On appréciera fort la table chronologique qui résume, année par année, la vie et l'œuvre du maître, en les rapprochant des événements contemporains. — *Gérard Dou*, élève et imitateur amolli de Rembrandt, obtient pour la première fois les honneurs d'une biographie détaillée, due au savant sous-directeur du Musée royal de la Haye, le Dr W. Martin. Toutes les œuvres, souvent très amusantes, de ce fécond et spirituel narrateur d'anecdotes, dont un excellent choix de gravures nous offre comme un petit musée, sont classées et cataloguées avec un soin minutieux. Je signalerai à l'érudit auteur un tableau exposé au musée d'Angers, qui paraît une réplique originale, avec variantes, de l'*Empirique* que possède le musée de l'Ermitage. Ce tableau a été décrit et reproduit dans les *Archives médicales d'Angers* (2e année, 1898, p. 291-295, article de M. A. Germain).

7. — La maison George Bell, de Londres, qui a édité l'ouvrage de Lady Dilke avec tant de luxe et de goût, occupe depuis plusieurs années le premier rang parmi les librairies d'art de l'Europe. Dans toutes ses publications, de l'in-folio majestueux jusqu'aux plus modestes formats de poche, on doit louer le même sens de l'harmonie élégante, le choix raffiné du papier, de la typographie et de l'illustration. Il n'est pas jusqu'à ces cartonnages de toile où excellent les relieurs anglais, qui n'ajoutent au livre un charme nouveau sous la parure de leur vêtement délicat. Les volumes que nous avons sous les yeux méritent tous ces éloges. Mrs Arthur Bell a compris quels trésors recèle le champ de l'iconographie religieuse ; elle a entrepris de raconter, en les commentant par les œuvres des meilleurs peintres et sculpteurs, la vie et les légendes des apôtres, des évangélistes, des saints de la primitive Église (*Lives and Legends of the Evangelists, Apostles, and other early Saints*). Son livre est délicieux à feuilleter. Les chefs-d'œuvre de Fra Angelico et des Della Robia, de Pérugin, de Pinturicchio, de Raphaël, de Luini, de Fra Bartolommeo et d'Andrea del Sarto, de Memlinc et de Rembrandt défilent en procession lente et fleurie devant nos yeux. Quelques œuvres modernes d'artistes anglais, de Madox Brown, de Holman Hunt, de Millais et de Burne-Jones ont pu se joindre au riant cortège, sous la bannière de l'art préraphaélite. Le texte est joli, d'une information généralement sûre, vivifié sans être étouffé par l'érudition.

8. — L'excellente et forte étude de M. Hobart Cust sur le pavement historié de la cathédrale de Sienne (*The Pavement Masters of Siena*), fait partie d'une série de manuels où seront groupés les artisans et les objets d'art les plus célèbres, bronzes, ivoires, bois sculptés, tapisseries, etc... Tous les voyageurs qui ont traversé Sienne connaissent le décor admirable du pavé de sa cathédrale, ces sortes d'immenses nielles sur marbre, où les plus habiles artistes de cette ville, une des reines du moyen âge et de la Renaissance, ont gravé en noir sur blanc, pendant deux siècles, les images des Sybilles, les histoires de l'Ancien Testament et les allégories de la vie humaine. Voici, sur ce pavement célèbre, la première étude d'ensemble, accompagnée de fidèles reproductions. L'auteur a connu et utilisé tous les documents, et son livre est désormais indispensable à tous ceux qu'intéresse l'art et l'histoire de Sienne.

9, 10, 11, 12. — Une série, déjà nombreuse, est consacrée aux grands maîtres, peintres et sculpteurs, de tous pays et de toutes époques. Chacun des volumes qui la composent, et dont le texte est confié à des érudits connus, anglais, flamands, hollandais, italiens, comprend une bibliographie des ouvrages à consulter, la vie du peintre ou du sculpteur, le catalogue de ses œuvres, enfin un minutieux Index. Une qua-

rantaine de reproductions, d'après de bonnes photographies, réunissent sous les yeux du lecteur les principales œuvres à mentionner. Le type le plus parfait de cette belle série est le Memlinc, dont le texte est dû à M. James Weale. Il faut citer le Luini, le Crivelli, le Giorgione, le Piero della Francesca, entre beaucoup d'autres. Parmi les monographies qui ont paru le plus récemment, voici d'abord un *Giotto*, traité avec un goût très sûr et une critique excellente par M. Mason Perkins. Les années de formation du grand créateur de l'art italien, ses séjours à Rome et à Assise, ses travaux à Padoue et à Florence sont racontés avec une sobriété qui ne néglige aucun détail essentiel. Je ne voudrais faire à l'auteur qu'une légère chicane de chronologie, que le défaut de place m'empêche de développer ici, à propos des vingt-huit fresques représentant la vie de saint François dans l'église haute d'Assise, qu'il considère à tort (suivant en cela l'opinion de M. Berenson) comme postérieures aux admirables fresques de l'église basse. — Miss Maud Crutwell a écrit sur *Mantegna* une monographie sagement conduite et classée. Je regrette de ne pas trouver, parmi les belles illustrations de ce livre, deux des chefs-d'œuvre du maître, le Parnasse du Louvre et le saint Sébastien de l'église d'Aigueperse. — Le *Rembrandt van Rijn*, de M. Malcolm Bell est des plus intéressants. Il était malaisé de faire tenir en un espace relativement restreint une étude qui réussît à nous donner une idée précise du prodigieux et complexe génie dont la devise aurait pu être la phrase si souvent citée du comique latin : « Je suis homme, et rien d'humain ne m'est étranger. » Tout l'homme a été peint par Rembrandt, avec ses plus hautes inspirations et ses plus basses ordures. Le livre de M. Bell ne se perd pas, et il faut l'en louer, en considérations philosophiques ; il nous décrit son héros dans toutes les phases de sa vie agitée, joyeuse et misérable ; il le place dans son milieu, il commente brièvement ses œuvres (dont le choix gravé qu'il nous donne est parfait, en sortant du banal). On appréciera fort la table chronologique qui résume, année par année, la vie et l'œuvre du maître, en les rapprochant des événements contemporains. — *Gérard Dou*, élève et imitateur amolli de Rembrandt, obtient pour la première fois les honneurs d'une biographie détaillée, due au savant sous-directeur du Musée royal de la Haye, le Dr W. Martin. Toutes les œuvres, souvent très amusantes, de ce fécond et spirituel narrateur d'anecdotes, dont un excellent choix de gravures nous offre comme un petit musée, sont classées et cataloguées avec un soin minutieux. Je signalerai à l'érudit auteur un tableau exposé au musée d'Angers, qui paraît une réplique originale, avec variantes, de l'*Empirique* que possède le musée de l'Ermitage. Ce tableau a été décrit et reproduit dans les *Archives médicales d'Angers* (2e année, 1898, p. 291-295, article de M. A. Germain).

ordonné de M. Ricci, cette figure unique sort et se précise à nos yeux avec une vie singulière. Ses lettres, ses admirables poésies viennent à propos commenter ses créations d'art. De la Piétà et du David jusqu'au Moïse et au Penseroso, de la voûte de la Sixtine jusqu'au Jugement dernier, ce ne sont que luttes, projets immenses et cruelles déceptions. Mais n'est-ce pas à ces luttes et à ces souffrances que nous devons l'expression de force et de vie surhumaine qui nous émeut devant les œuvres de ce peintre, de ce sculpteur, de cet architecte, de ce poète universel ? Le livre de M. Ricci, dans sa belle simplicité, obtiendra un succès populaire ; il a été illustré à perfection par les éditeurs. Toutes les œuvres du maître sont là, fidèlement reproduites, d'ensemble et de détail, sculptures, peintures, dessins, projets d'architecture, jusqu'à des fac-similés d'autographes, et à de charmants petits paysages, qui reproduisent les principaux sites où s'est écoulée la vie de Michel-Ange.

17. — La librairie d'art française n'est pas restée inactive. Je signale en passant la nouvelle édition publiée par la maison Armand Colin du beau travail de M. Mâle dont le *Polybiblion* a déjà parlé (t. LXXXVI, p. 406-407). J'ai hâte d'arriver à un livre qui a fait, l'an dernier, sensation en Sorbonne, à la thèse de doctorat soutenue par M. Paul Vitry, attaché des Musées nationaux, sur *Michel Colombe et la Sculpture française de son temps*. C'est une de ces grandes monographies que de robustes et patients érudits ont entreprises de divers côtés sur notre art provincial, et qui, peu à peu rassemblées, nous donneront le tableau d'ensemble le plus fidèle et le plus vivant. Après l'art champenois (v. *Polybiblion*, t. LXXXIX, p. 410-411), voici l'école de la Loire. Une école, c'est peut-être trop dire; les quelques centres actifs de cette vaste région ne se relient pas assez étroitement, les œuvres indigènes ne sont pas assez abondantes, trop de ruines en tout cas nous empêchent de les bien connaître, pour que nous puissions parler au sortir de la grande période gothique d'une école de sculpture originale, aux tendances personnelles, dans la vaste région qui s'étend de Bourges à Orléans, à Tours et à Nantes. Il y a des artistes, il n'y a pas d'école. Aussi bien M. Vitry a-t-il eu grandement raison de grouper autour d'une figure principale des essais charmants et inégaux dispersés de côté et d'autre; au milieu de tant d'anonymats, devant les approches menaçantes des formules italiennes, Michel Colombe lui apparaît au centre de la France comme le porte-étendard d'une sculpture nationale. Voilà la thèse, qui prête à discussions, mais qui s'appuie tout d'abord de l'argumentation la plus ingénieuse. M. Vitry n'a point de peine à nous prouver jusqu'à la fin du xve siècle la réelle vitalité de l'art français dans la région de la Loire; les monuments de l'architecture, de la peinture, de la sculpture décorative en sont des témoins indéniables. Les influences bourguignonnes viennent

fraîches imaginations. Le grand poète Robert Browning a écrit sur cette vie d'aventures (dans son recueil intitulé *Men and Women*) un poème qui est un chef-d'œuvre. Il fait parler Lippi avec cette verve insouciante et joyeuse qui ressuscite un caractère en une centaine de vers, mieux que les plus longues et savantes dissertations. M. Supino aurait pu citer Browning, auprès d'Emilio Castelar, dans sa bibliographie d'ailleurs si sûrement informée. Il a connu tout ce que les historiens d'art, littérateurs et romanciers ont publié sur le maître de Botticelli ; il a consulté, vérifié tous les documents. Je ne crois pas qu'on puisse rien ajouter à une biographie aussi consciencieuse, à un jugement aussi justement motivé. L'Introduction nous présente la société florentine où va vivre Lippi, le monde des Médicis, monde de mœurs relâchées et de dévotion superstitieuse, en même temps que d'élégance raffinée et d'esprit délicieux ; elle nous fait comprendre l'abîme qu'il y a entre le mystique Angelico et son contemporain, comme lui favori des Médicis, moine comme lui, comme lui peintre de madones et d'anges, mais peintre humain avant tout et préoccupé de vie réelle. L'histoire du peintre et de ses œuvres est divisée en deux parties, l'une consacrée à la période florentine (quel joli chapitre que celui qui décrit et reproduit, pour la joie des yeux, toutes les Annonciations de Lippi !) l'autre aux œuvres de la maturité et de la fin, fresques de Prato et de Spolète. Tout le charme de Botticelli se devine par moments dans ces fresques, avec le souvenir des nobles ordonnances de Masaccio, avec aussi, il faut bien le dire, une certaine gaucherie et parfois même une lourdeur que Masaccio n'a point connue ; on en relèvera aisément des exemples dans les nombreuses et fines gravures qui ajoutent un nouvel attrait aux pages vivantes de M. Supino.

16. — MM. Alinari, les grands photographes de Florence, qui continuent avec les ouvrages de M. Supino la belle série de leurs publications sur l'art italien, ont demandé à M. Corrado Ricci le texte d'un livre sur *Michel-Ange*, dont la traduction française vient de nous parvenir. C'est une biographie narrée d'un bout à l'autre avec une limpidité parfaite, ne nous apportant rien de nouveau (que dire aujourd'hui de nouveau sur Michel-Ange ?), mais réussissant, par la beauté même du récit et des œuvres décrites, à faire revivre dans toute sa puissance l'immortelle figure du sculpteur du tombeau de Jules II et du peintre de la chapelle Sixtine. « Michel, plus que mortel, ange divin, » ce vers de l'Arioste résume l'enthousiasme de l'Italie au seizième siècle pour le maître incomparable qui l'a dominée de tout son génie. Que d'épreuves et de souffrances dans la vie de ce frère de Dante et de Savonarole, âme irascible et violente, qui se refuse à subir les caprices du terrible Jules II, et que Léon X, le pape Médicis, abaisse au rôle de directeur d'une exploitation de marbres ! Peu à peu, du récit très clair et bien

ordonné de M. Ricci, cette figure unique sort et se précise à nos yeux avec une vie singulière. Ses lettres, ses admirables poésies viennent à propos commenter ses créations d'art. De la Piétà et du David jusqu'au Moïse et au Penseroso, de la voûte de la Sixtine jusqu'au Jugement dernier, ce ne sont que luttes, projets immenses et cruelles déceptions. Mais n'est-ce pas à ces luttes et à ces souffrances que nous devons l'expression de force et de vie surhumaine qui nous émeut devant les œuvres de ce peintre, de ce sculpteur, de cet architecte, de ce poète universel ? Le livre de M. Ricci, dans sa belle simplicité, obtiendra un succès populaire ; il a été illustré à perfection par les éditeurs. Toutes les œuvres du maître sont là, fidèlement reproduites, d'ensemble et de détail, sculptures, peintures, dessins, projets d'architecture, jusqu'à des fac-similés d'autographes, et à de charmants petits paysages, qui reproduisent les principaux sites où s'est écoulée la vie de Michel-Ange.

17. — La librairie d'art française n'est pas restée inactive. Je signale en passant la nouvelle édition publiée par la maison Armand Colin du beau travail de M. Mâle dont le *Polybiblion* a déjà parlé (t. LXXXVI, p. 406-407). J'ai hâte d'arriver à un livre qui a fait, l'an dernier, sensation en Sorbonne, à la thèse de doctorat soutenue par M. Paul Vitry, attaché des Musées nationaux, sur *Michel Colombe et la Sculpture française de son temps*. C'est une de ces grandes monographies que de robustes et patients érudits ont entreprises de divers côtés sur notre art provincial, et qui, peu à peu rassemblées, nous donneront le tableau d'ensemble le plus fidèle et le plus vivant. Après l'art champenois (v. *Polybiblion*, t. LXXXIX, p. 410-411), voici l'école de la Loire. Une école, c'est peut-être trop dire; les quelques centres actifs de cette vaste région ne se relient pas assez étroitement, les œuvres indigènes ne sont pas assez abondantes, trop de ruines en tout cas nous empêchent de les bien connaître, pour que nous puissions parler au sortir de la grande période gothique d'une école de sculpture originale, aux tendances personnelles, dans la vaste région qui s'étend de Bourges à Orléans, à Tours et à Nantes. Il y a des artistes, il n'y a pas d'école. Aussi bien M. Vitry a-t-il eu grandement raison de grouper autour d'une figure principale des essais charmants et inégaux dispersés de côté et d'autre; au milieu de tant d'anonymats, devant les approches menaçantes des formules italiennes, Michel Colombe lui apparaît au centre de la France comme le porte-étendard d'une sculpture nationale. Voilà la thèse, qui prête à discussions, mais qui s'appuie tout d'abord de l'argumentation la plus ingénieuse. M. Vitry n'a point de peine à nous prouver jusqu'à la fin du XVe siècle la réelle vitalité de l'art français dans la région de la Loire; les monuments de l'architecture, de la peinture, de la sculpture décorative en sont des témoins indéniables. Les influences bourguignonnes viennent

s'ajouter aux souvenirs gothiques pour accentuer une tradition réaliste et saine. Mais voici que les expéditions d'Italie amènent en France, d'outre-monts, des œuvres et des artistes qui s'imposent à l'attention; et déjà les commandes royales vont à des noms italiens. Michel Colombe subira-t-il la mode nouvelle? A Gaillon, où il travaille, il est aidé par des ornemanistes italiens, mais il ne leur fait pas d'emprunts. Le maître a qui l'on a pu attribuer l'admirable sépulcre de Solesmes, l'auteur incontestable du grandiose tombeau de Nantes et du saint Georges de Gaillon est toujours demeuré français. Il a vu croître autour de lui la marée de l'italianisme ; il ne s'est point laissé submerger. Parmi tant d'œuvres délicates et souriantes, où le rayonnement de son art est visible, il en est certainement qui lui doivent appartenir; car de longs espaces de sa biographie nous demeurent mystérieux. Ce travail de classement et d'attributions sera rendu facile aux lecteurs de M. Vitry par l'admirable illustration de son livre. Auprès des monuments connus, qui sont reproduits jusqu'en leurs moindres détails, ils auront la joie d'y rencontrer une foule d'œuvres inédites, ou tout au moins fort peu accessibles, au nombre desquelles le petit saint Cyr de Jarzé resplendit comme un inestimable joyau.

18. — C'est par une heureuse rencontre que M. Étienne Moreau-Nélaton, peintre de scènes enfantines dont nous goûtions tout récemment encore, à la galerie Durand-Ruel, le charme vif et spontané, s'est trouvé conduit à nous révéler le nom hier encore ignoré de deux peintres d'enfants, rivaux des Clouet et de Corneille de Lyon, *les Le Mannier, peintres officiels de la Cour des Valois au* XVI*e siècle*. Il a reconnu plusieurs de leurs œuvres parmi les délicieux crayons du Musée Condé, à Chantilly, et nous expose avec une belle méthode les étapes de sa découverte. Germain Le Mannier, l'aîné des deux frères, semble de beaucoup le plus considéré ; il doit avoir en sa dépendance son frère Éloi. Peintre à tout faire, comme l'étaient les artistes de ce temps, il est adressé par le dauphin Henri, le futur Henri II, à Jean de Humières, chargé de la garde et de l'éducation des enfants royaux, pauvres êtres malingres, tenus loin de l'agitation de la cour ; et la dauphine Catherine, à diverses reprises, fait réclamer à l'artiste leurs portraits. « Ne faudrez de faire peindre au vif par le peintre que vous avez par delà, tous mes dits enfants, tant fils que filles, avec la reine d'Écosse, ainsi qu'ils sont, sans rien oublier de leurs visages ; *mais il suffit que ce soit au crayon*, pour avoir plutôt fait... » Et les voici, ces crayons charmants et simples, dignes des œuvres de Janet Clouet, et non pas apprêtés comme ceux du second Clouet et du plus célèbre, François. Dans un très intéressant appendice, M. Moreau-Nélaton retire à ce François Clouet, pour les restituer à son père, deux petits portraits, l'un d'Anvers, l'autre de Chantilly, qui représentent le dau-

phin François, fils aîné de François Ier, et son frère, le futur Henri II. Voilà, en quelques aimables pages, beaucoup de lumière nouvelle jetée sur l'étude obscure et compliquée du portrait en France au XVIe siècle. Il n'était pas possible de présenter plus joliment cet important chapitre de l'histoire de notre Renaissance.

19. — M. l'abbé Broussolle est bien connu de nos lecteurs. Ses *Pèlerinages ombriens* et son *Pérugin* sont des œuvres de critique éloquente, pittoresque et combative, autant que d'érudition approfondie. On sent que lutter lui est une joie ; embusqué dans son arsenal de textes, de dates et de souvenirs personnels (car il a sur bien des critiques cette supériorité de nous parler seulement de ce qu'il a vu), il guette l'imprudent rêveur qui passe les yeux au ciel, préparant quelque dithyrambe mystique sur les Primitifs italiens. Le petit volume que voici : *La Critique mystique et Fra Angelico,* est né de ces intentions belliqueuses. A propos du travail de M. Supino sur le pieux artiste dominicain, c'est une étude et un procès en règle contre les critiques de l'école de Montalembert et de Rio. Étude un peu sévère, un peu injuste même ; car de chercher l'amour de Dieu dans l'œuvre d'Angelico, cela n'empêche point forcément d'y reconnaître les qualités d'un grand peintre. Mais que d'observations fortes, quelle connaissance approfondie du peintre et de ses entours, dans le texte et surtout dans les notes ! Lisez donc le livre de M. l'abbé Broussolle, et gardez-le pour le relire et le discuter.

20. — Nous ne sortirons point de l'art mystique en passant du couvent de Saint-Marc à l'église de Saint-Vincent de Paul. La frise où Hippolyte Flandrin commenta l'Évangile prêché aux nations en acheminant vers la gloire du ciel la longue théorie des apôtres, des martyrs, des saints et saintes de tous les âges, demeure, de l'aveu unanime des historiens d'art, l'œuvre capitale de la peinture chrétienne au XIXe siècle. Rappelez-vous les pages émues de Beulé ou de Théophile Gautier sur ces « Panathénées chrétiennes », les descriptions lyriques qu'en donnèrent ces grands artisans de style. Sera-t-il permis cependant de supposer que le chef-d'œuvre de Flandrin est plus célèbre que connu ? Que de Parisiens, soucieux d'art et même de piété, n'ont jamais franchi le seuil de Saint-Vincent de Paul ! Et même, parmi les visiteurs de l'église, combien ont pu apprécier justement les fameuses fresques, placées trop haut pour être comprises dans leurs dimensions réelles, et si médiocrement éclairées la plupart du temps ! Dès 1855, Hippolyte Flandrin lui-même, aidé de son frère Paul, entreprenait de reproduire toutes ses peintures dans un album de lithographies au trait, images fidèles si l'on veut, mais qui paraissent bien sommaires aujourd'hui à des yeux habitués à l'exactitude des procédés directs. Aussi bien les efforts d'un éditeur de goût, encouragés par la famille

de l'artiste, ont-ils enfin réussi, malgré les plus graves difficultés, à obtenir un résultat satisfaisant. Un grand album publié le mois dernier nous présente dans leur ensemble *les Peintures d'Hippolyte Flandrin à l'église de Saint-Vincent-de-Paul à Paris*. Le format, très grand in-folio, a permis de donner, en 5 héliogravures et une vingtaine de typogravures, les 205 figures de saints et de saintes qui composent les frises. Les héliogravures, tout particulièrement, sont d'une réelle beauté dans leurs tons amortis et graves. Quelques reproductions de dessins du maître complètent ce bel ensemble, dont un texte suivi donne fort utilement le commentaire hagiographique. Nous souhaitons vivement que le succès de son importante et difficile entreprise décide l'éditeur à nous offrir bientôt, en un format plus aisément maniable, l'autre grande œuvre d'Hippolyte Flandrin, les fresques de Saint-Germain-des-Prés.

21. — Le *Rapport sur l'enseignement de l'art en France, au* XIX*e siècle, dans les institutions religieuses*, fait partie de l'innombrable série des études que nous a léguées l'Exposition universelle de Paris. Il est peu de sujets plus attrayants, et nous souhaitons de tout cœur que ce travail si sérieux, si bien renseigné, devienne un élément de renouveau pour l'art chrétien en ce siècle. Ses deux auteurs, MM. Émile Eude et Paul Vincent-Darasse, sont de zélés propagateurs de cette Société de Saint-Jean, qui a connu des jours glorieux, au temps de Rio, son fondateur, du P. Cahier, du graveur Gaillard, de Léon Gautier, de Grimouard de Saint-Laurent. Puisse-t-elle agir longtemps encore, attirer les artistes vers l'idéal religieux, aider notre clergé à distinguer l'art véritable de ses honteuses contrefaçons commerciales !

22. — « Il y a cent ans à peine, » écrit M. Charles Saunier en tête de son livre sur *les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire*, « la France ruinée par les révolutions et les guerres préféra des œuvres d'art à l'or qui, depuis, a fait accomplir tant de vilenies et à ce moment même est cause de tant de maux. Vaincue à son tour après une période de gloire dont l'éclat étonne encore, elle dut rendre les chefs-d'œuvre qu'elle avait amenés des pays étrangers. Mais ceux qui les lui reprirent n'oublièrent pas, eux, de joindre à leurs convois la rançon métallique. » Il n'est guère d'histoire plus passionnante pour un amoureux d'art et un ami du Louvre que le récit fidèle, scrupuleusement composé de documents de nos Archives nationales, de l'origine, de l'apogée et du déclin de ce Muséum des Arts décrété en 1791 par la Convention, et qui, devenu le Musée Napoléon, réunit pour un temps les plus glorieuses œuvres d'art de l'Europe. L'idée était fausse autant que grandiose, et les dommages qui en résultèrent furent insuffisamment compensés peut-être par le gain des quelques peintures admirables qu'oublièrent en France les revendications des alliés vainqueurs. Arracher une œu-

vre d'art de l'asile qui longtemps l'abrita, du décor pour lequel un jour elle fut créée, c'est plus qu'une erreur, un crime souvent irréparable. Et, de fait, lorsque les chefs-d'œuvre réclamés par leurs possesseurs anciens quittèrent le sol français, combien peu regagnèrent intacts l'église ou le palais dont ils avaient été l'âme ! Que de Musées s'enrichirent de dépouilles inattendues et discordantes ! Que de tableaux laissèrent, à droite et à gauche, leurs membres dispersés, et qui jamais plus sans doute ne seront réunis ! Dès 1796, Quatremère de Quincy, dans une pétition adressée au Directoire, exposait les arguments du bon sens avec une force que le pathos de son style ne réussit pas à étouffer. Ce fut la voix qui crie dans le désert ; les chariots continuèrent vers Paris leur procession de toiles et de statues. Tout cela, et le cruel dénouement, M. Saunier le raconte avec la sobriété du véritable historien. Deux figures ressortent en belle lumière de son récit, celles du directeur et du secrétaire du Louvre, Denon et Lavallée ; leurs efforts pour sauver les conquêtes de nos armées reçoivent ici de justes éloges, qui peut-être éveilleront enfin la reconnaissance paresseuse du Louvre. La riche et instructive illustration du volume est digne en tous points de l'importance du sujet.

23. — L'histoire des châteaux royaux, qui est une part notable de l'histoire de la France, se complète peu à peu. Après le Louvre, les Tuileries, Versailles, Blois, Fontainebleau, et tant d'autres résidences princières, voici que *le Palais de Saint-Cloud* obtient les honneurs d'une monographie luxueuse et définitive. M. le comte Fleury, fils du général aide de camp et ami de Napoléon III, était tout désigné pour cette tâche délicate ; lui seul pouvait sauver de l'imminent oubli les années et les lieux auxquels s'était mêlée son enfance ; sa haute compétence historique et ses connaissances d'art devaient garantir la parfaite exactitude de ses récits. Le texte qu'il a remis à l'éditeur Laurens, et dont ce dernier vient de faire un somptueux volume, se lit avec un intérêt difficile à lasser. Les origines mérovingiennes à demi légendaires, les récits des funérailles de François Ier, de l'assassinat de Henri III et de l'avènement de Henri IV sont une introduction à l'histoire du Château moderne, qui remplace, sous Louis XIV, l'habitation de plaisance des Gondi. Ce Château, construit par Mansart et Lepautre pour Monsieur, frère du Roi, orné des peintures de Mignard, abrite la fin tragique de Madame Henriette, et sert de théâtre aux amusements de la princesse Palatine. Un siècle plus tard, Marie-Antoinette le fait acheter au duc d'Orléans par le Roi, et en accommode les appartements à son caprice ; c'est là qu'en 1790 elle passe ses derniers jours de liberté. Maintenant le Consulat s'installe à Saint-Cloud, l'Empire y est proclamé. Quand les jours sombres arrivent, en 1814, les souverains alliés y demeurent, puis c'est Louis XVIII et Charles X, et Louis-Philippe avec

tous ses enfants. En 1852, l'Empire y est une seconde fois proclamé, et en 1870, pour la seconde fois aussi, les troupes allemandes y viennent camper. C'est la fin lugubre, l'incendie, raconté de façon poignante et nouvelle, puis la vente et le déblai des ruines, si bien qu'aujourd'hui il ne reste du château fantôme qu'un souvenir, et que, sans le beau travail du comte Fleury, ce souvenir peu à peu se fût effacé des esprits. Mais tant d'érudition, tant de bonne grâce familière et riche en anecdotes n'auront pas été dépensées en vain ; ce livre est la résurrection de tout un passé animé et joyeux, et plus souvent encore tragique ; lumières et ombres de l'histoire de France.

24. — La collection des *Villes d'art célèbres*, qui avait heureusement débuté par les monographies de Paris, de Bruges et d'Ypres, ne pouvait tarder à nous présenter *Venise*. Où trouver plus riche matière à gravures ? Le texte, aimable et facile, paraîtra par endroit un peu superficiel, mais les illustrations sont si jolies ! Ce sont les canaux baignés de jour, les palais aux dentelles de pierre, aux incrustations chatoyantes, les tombeaux majestueux, les puits de marbre et de bronze, et surtout l'inépuisable trésor des peintures ! Dans le choix qui nous en est offert, depuis les primitifs de Murano à la douce expression mystique, jusqu'aux somptueux décorateurs, Véronèse et Tiepolo, en passant par Bellini, Carpaccio, Titien et Tintoret, il y a tout un monde, l'image de la vie la plus élégante et la plus magnifique que l'Italie ait jamais connue, la dévotion la plus délicate et la plus pure, et, pour finir, le triomphe de la splendeur sensuelle et de la Renaissance païenne.

25. — La peinture de marine, si l'on entend ce terme dans le sens qu'il avait autrefois, est un genre aujourd'hui démodé, ou du moins réservé à quelques grandes toiles officielles. Mais la mer plus que jamais séduit les paysagistes. De Claude Lorrain et de Joseph Vernet à Courbet, Manet ou Monet, innombrables sont les œuvres de ces *Peintres et dessinateurs de la mer* que M. de Veyran a eu l'excellente idée d'analyser et de classer en un travail vraiment original et nouveau. A côté des monographies d'artistes, il nous faut des monographies de genres, dont nous puissions ainsi apprécier l'évolution. Ce petit volume mérite donc un bon accueil. Il regorge de renseignements; que l'on donne un coup d'œil à l'index qui le termine, et l'on devinera l'ampleur de ce catalogue. On y pourrait souhaiter parfois un classement plus rigoureux, et plus d'équité dans certains jugements. Devant les marines de M. Claude Monet, qui selon l'auteur « ne nous donnent aucune impression de la mer, » je partage, je l'avoue, « l'admiration de cette foule toujours prête à prôner ce qui paraît bizarre et extravagant » (p. 182).

26. — M. Sem Benelli a réuni en un élégant volume, illustré de por-

traits d'artistes, d'enthousiastes pages de critique publiées à propos de la grande Exposition qui se tint l'an dernier à Venise (*La IVe Esposizione d'arte a Venezia*). C'est plaisir de revoir au travers de ces phrases italiennes spirituelles et vives tant d'œuvres séduisantes ou solennelles qui firent le succès de cette exposition. La France avait envoyé quelques toiles des maîtres de 1830, Corot, Daubigny, Dupré, Millet, à côté des Besnard, des Simon, des Cottet; l'Allemagne était représentée par Lembach, Bœcklin et Stuck, l'Angleterre par Burne-Jones, Walter Crane et les paysagistes écossais, l'Amérique par Sargent; et auprès des Belges, des Espagnols, des Suisses, des Danois, des Suédois, des Norvégiens, l'Italie avait toutes ses jeunes gloires. Le pays de Segantini et de Morelli peut encore une fois affronter fièrement l'avenir.

27. — M. Edmond Bonnaffé, collectionneur émérite et charmant érudit, n'ayant pas eu l'heur de naître dans la Florence des premiers Médicis, ni de vivre dans la Rome de Léon X ou dans le Paris des derniers Valois, s'en dédommage en les ressuscitant à nos yeux. Ses *Études sur l'art et la curiosité* se parent toujours de cette même fleur d'esprit et de goût parfait épanouie sur une science robuste et abondante. La plupart des articles recueillis dans ce volume élégant ont été publiés dans la *Gazette des beaux-arts*. On se délectera aux pages sur Sabba da Castiglione, sur Benvenuto Cellini, sur les faïences de Saint-Porchaire et le Musée Spitzer. J'aime tout particulièrement la notice précise où revit, comme en une médaille de la Renaissance, la figure de l'excellent antiquaire Eugène Piot, et la jolie lettre sur l'architecture moderne adressée à M. Formigé, dont les Palais des beaux-arts, les seuls bâtiments qui méritaient de survivre à l'Exposition de 1889, ont disparu, laissant le champ libre à des entreprises avides de laideur et d'argent.

28. — Terminons cette revue dont les lignes sont insuffisantes à dire le charme bienfaisant de tant d'œuvres d'art, par l'éloge sans restriction d'un livre de grande valeur, qui est, hélas! un livre posthume. Édouard Ruel, normalien de talent souple et généreux, athénien qui n'avait pas besoin de notre École d'Athènes pour donner à son style l'atticisme le plus pur, salonnier et professeur à l'École nationale des beaux-arts, avait entrepris de traiter *Du Sentiment artistique dans la morale de Montaigne*. La mort arrêta l'œuvre en voie d'achèvement, assez complète cependant pour que des mains pieuses lui aient pu donner l'aspect d'un monument robuste. La notice émue que M. Faguet a consacrée à son camarade ouvre dignement ce traité d'esthétique littéraire et morale, où sont mis en lumière tous les dons exquis du philosophe des *Essais*. Critique littéraire et critique d'art, c'est tout un ici, et Ruel, intimement mêlé à Montaigne, nous fait goûter sa science de coloris et son choix des nuances. Ajoutez à tant d'esprit le fond sérieux et solide d'une cons-

cience chrétienne et vous comprendrez quel profit l'on peut tirer d'heures doucement passées en si bonne compagnie. De belles gravures mettent sous nos yeux les sites où Montaigne vécut, et les œuvres d'art que dut chérir sa paresse féconde. ANDRÉ PÉRATÉ.

HAGIOGRAPHIE ET BIOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE

1. *Les Martyrs. Les Temps néroniens et le deuxième siècle*, par Dom H. LECLERCQ. T. I. Paris, Oudin, 1902, petit in-8 de CXI-219 p., 3 fr. 50. — 2. *Sainte Agnès dans la légende et dans l'histoire*, par L. DE KERVAL. Paris, Amat, s. d. (1902), in-16 de IV-480 p., 2 fr. 50. — 3. *Saint Bruno, fondateur de l'ordre des chartreux. Son action et son œuvre*, par l'abbé M. GORSE. Paris, Téqui, 1902, in-8 de XXII-408 p., 4 fr. — 4. *Le Bienheureux Réginald de Saint-Gilles. Sa Vie et son culte*, par l'abbé NICOLAS. Montpellier, Manufacture de la Charité, 1901, in-16 de 92 p., 1 fr. — 5. *Sainte Élisabeth de Hongrie*, par E. HORN. Paris, Perrin, 1902, in-12 de VII-288 p., 3 fr. 50. — 6. *Saint François d'Assise*, par le P. BERNARD D'ANDERMATT. 2e édit. ; trad. par Un tertiaire de saint François. Paris, Poussielgue, 1901, 2 vol. in-16 de VIII-324 et 328 p., 3 fr. — 7. *Fioretti de saint François d'Assises*. Nouvelle traduction du texte italien publié en 1889 par l'Imprimerie du Vatican, par le baron CHAULIN. Paris, Poussielgue, 1901, in-16 de 400 p., 1 fr. 50. — 8. *Sainte Claire d'Assise*, par le P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ. Paris, Poussielgue, 1901, in-16 de XIV-252 p., 1 fr. 50. — 9. *Saint Gaëtan*, par R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE (*Les Saints.*). Paris, Lecoffre, 1902, in-12 de VIII-201 p., 2 fr. — 10. *Sainte Thérèse. Étude d'âme*, par l'abbé SANVERT. Paris, Amat, 1902, in-16 de 327 p., 5 fr. — 11. *Le Saint joyeux. Vie du Bienheureux Crispin de Viterbe*, par le P. PIE DE LANGOGNE. Paris, Poussielgue, 1901, in-16 de XIV-307 p., 1 fr. 50. — 12. *Saint Fidèle de Sigmaringen*, par le R. P. FIDÈLE DE LA MOTTE-SERVOLEX. Paris, Poussielgue, 1901, in-16 de VII-268 p., 1 fr. 50. — 13. *La Vénérable Servante de Dieu Anna-Maria Taïgi*, par le P. BOUFFIER. 5e édit. Paris, Retaux, 1901, in-12 de XXI-299 p., 3 fr. — 14. *Sœur Amélie-Marie Fristel, fondatrice de l'Asile de Notre-Dame des Chênes, à Paramé et de la Congrégation des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, dite des Petites Écoles*, par le R. P. TH. GUINÉ. Vannes, Lafolye, 1901, in-16 de V-274 p., 3 fr. 50. — 15. *Vie de M. Gorini, auteur de la « Défense de l'Église »*, par l'abbé F. MARTIN. 4e édit. Paris, Haton, s. d., in-8 de XXIV-285 p., 3 fr. 50. — 16. *Le Père Gratry (1805-1872). L'Homme et l'œuvre, d'après des documents inédits*, par le R. P. A. CHAUVIN. Paris, Bloud, 1901, in-16 de VIII-480 p., 4 fr. — 17. *Journal intime de Mgr* DUPANLOUP, *évêque d'Orléans*. Extraits recueillis et publiés par l'abbé L. BRANCHEREAU. Paris, Téqui, 1902, in-12 de XI-355 p., 3 fr. 50. — 18. *Une Ame de prêtre. Histoire intime. L'Abbé C.-A. Estève, du clergé de Bordeaux*, par l'abbé NAUDET. 2e édit. Paris, « Justice sociale », 1902, in-12 de XXIII-320 p., 3 fr. 50. — 19. *Mgr Midon, évêque d'Osaka*, par l'abbé MARIN. Paris, Lethielleux, s. d., in-8 de XV-360 p., 5 fr. — 20. *Un Compagnon du R. P. Lacordaire. Vie du R. P. M.-Ambroise Potton, des Frères prêcheurs*, par le R. P. IGNACE BODY. 3e édit. Paris, Téqui, 1902, in-8 de 472 p., 4 fr. — 21. *Un Jésuite. Le P. Georges Boutelant*, par le R. P. PIERRE SUAU. Paris, Oudin, s. d. (1902), in-16 de VIII-185 p., 2 fr. — 22. *Vie et pontificat de Léon XIII*, par l'abbé J. GUILLERMIN. Paris, Bloud, s. d., (1902), 2 vol. in-8 de VIII-423 et 363 p., 8 fr. — 23. *Cartulaire, ou Histoire diplomatique de saint Dominique*, par les RR. PP. F. BALME et COLLOMB. T. III. Paris, l' « Année dominicaine », 1901, in-8 de IV-496 p., avec illustration documentaire, 10 fr.

1. — Dans l'exil, le R. P. Dom Leclercq entreprend un très important ouvrage sur *les Martyrs*. C'est un recueil de pièces authentiques sur les héros qui versèrent leur sang pour la foi chrétienne depuis les origines jusqu'au XXe siècle. Le tome I, seul paru, a pour objet *les Temps*

néroniens et le deuxième siècle. Il s'ouvre par une longue et savante Préface (CXI p.), résumé de ce qu'on doit savoir sur les « Actes des martyrs » : leurs sources, leur valeur, le régime légal des persécutions, le martyre lui-même, avec ses différentes phases à partir de la préparation à la mort sanglante jusqu'à la confiscation, son terme ultime. — Bien que ce soit une édition critique, le grand public pourra l'aborder comme un livre de religion attrayant, car la traduction des « Actes », tout en leur gardant leur saveur originelle, brille par une phrase bien venue, qui se déroule avec une élégante simplicité. Dom Leclercq procède avec une prudence critique, une loyauté intellectuelle parfaites, très utiles aussi bien à la religion qu'à la science, et établit deux groupes d'Actes des martyrs : les Actes authentiques et ceux qui le sont moins ou même pas du tout, traçant ainsi une bien nette ligne de démarcation entre l'histoire et la légende. D'après notre bénédictin, toutes les relations martyrologiques de confiance doivent être réparties en deux séries : les *Actes* et les *Passions*. Le premier terme s'applique exclusivement aux transcriptions exactes, ou à peu près, des procès-verbaux judiciaires ; le second, aux rédactions composées par des chrétiens à l'aide de ces pièces dressées par les notaires impériaux. Ceux-ci écrivaient tout ce qu'ils avaient entendu à l'audience et les chrétiens étaient avides de prendre copie de ces actes officiels. Ces copies étaient conservées dans les archives de l'Église, dont un grand nombre périrent sous Dioclétien. La reconstitution de ces archives dévastées fut l'objet de la sollicitude des Papes. Après la tourmente, « ce fut souvent, dit Le Blant, à l'aide de souvenirs, de traditions orales que l'on dut alors rétablir nombre d'*Acta* et de *Passiones* et souvent, sans en excepter les pièces dites « sincères », ces rédactions nouvelles furent accommodées, pour le détail, à la mode du temps où elles étaient faites. » Cependant l'époque des persécutions ne présente aucun cas de Passions inventées. « Ce n'est qu'au moyen âge que des scribes se livrèrent à cette littérature malsaine qui détourne l'attention et même le culte sur des personnages qui n'appartiennent pas à l'histoire. Les Actes de sainte Barbe, de sainte Catherine d'Alexandrie, de saint Georges fournissent le type de ces sortes de documents. A partir du VIe siècle les recueils hagiographiques admettent le mélange des Actes des martyrs et de la Vie des saints. » Les églises orientales soutiennent mieux la tradition des recueils composés uniquement des Actes. Dans l'Église latine, les Actes formèrent de bonne heure le « Passionnaire », livre renfermant les « Gesta martyrum. » Au VIe siècle, existait un « passionnaire » romain, sans qu'on puisse bien déterminer le contenu ; pour les églises des Gaules, d'Espagne, d'Angleterre, les témoignages abondent. En Gaule, saint Grégoire de Tours inaugure le genre, dans l'hagiographie latine, par le traité : *De Gloriâ martyrum.* Se rencontrent, du IXe au XVIe siècle,

quelques compilations [illegible] de Vincent de Beauvais et de Jacques de Voragine, si acerbement critiquées. Puis vinrent les « Acta... sincera » de Dom Ruinart (1689) auxquels les progrès de la critique imposent quelques modifications ; les biographies rassemblées par Maruthas et publiées par Assemani dans les « Acta s. s. martyrum orientalium et occidentalium » (1748). Les collections, depuis cette date, se succèdent nombreuses et avec des valeurs diverses, en Italie, en Allemagne, en France, en Angleterre, sans compter celles des ordres religieux qui ont eu leurs martyrs. — Or, celle de Dom Leclercq ne comprend que des Actes *authentiques* des martyrs : « J'ai pensé, dit-il avec infiniment de raison, qu'un ouvrage dont le dessein premier est d'aider à l'édification des fidèles ne pouvait atteindre son but en faisant usage de moyens frauduleux, tel que celui qui consisterait à reproduire, une fois de plus, les légendes qui souillent, en trop grand nombre, les recueils hagiographiques.... En histoire il y a deux sortes de vérités : ce sont les vérités connues et les vérités conclues. Une collection de documents, comme ceux qui constituent le présent recueil, fournit les vérités connues ; ce sont là ces tout petits faits bien choisis, importants, significatifs, amplement circonstanciés et minutieusement notés qui sont aujourd'hui la matière de toute science. » Néanmoins les quelques pièces de moindre autorité que les actes authentiques rejetées en appendice, ne laissent pas de contenir plusieurs détails dignes de foi... L'Église se compose d'un élément divin et d'un élément humain ; ce dernier doit être exposé avec une grande probité. Comme il est dit au livre de Job : Dieu n'a pas besoin de nos mensonges »... Les interpolations éhontées ont failli discréditer pour toujours la littérature des « Acta martyrum » ; elles ont compromis pour longtemps la valeur historique et la partie apologétique des miracles qui y sont rapportés. A ce point de vue, les indications contenues dans les documents liturgiques sont en général dépourvus de valeur, soumises qu'elles ont été à toutes les violences, philologiques ou historiques, en vue des intérêts de clocher. L'histoire est assez belle pour qu'on ne s'efforce pas de l'orner. S'y appliquer, comme on le fit, à dessein ou par simplicité, y introduire des prodiges s'accomplissant pour soutenir la constance des victimes et terrifier les persécuteurs.... ce fut là l'immoralité profonde du moyen âge et sa part de responsabilité dans les intempérances dogmatiques ou critiques de l'époque... de la Renaissance. » C'est guidé par la franche lumière de ces principes que Dom Leclercq conduira son ouvrage à bonne fin. — Tout au commencement, il place la Passion de N.-S. J.-C. où sont rassemblés les traits différents épars dans les quatre Évangélistes. Il a suivi, dans ce travail, la première concordance qui ait été faite, celle du philosophe Tatien, disciple de saint Justin (150-200 après J.-C.). Ce Tatien destinait son œuvre aux

lectures liturgiques des églises syriennes. Le principe qui réglait la composition du livre appelé *Diatessaron*, ou harmonie des quatre, était de n'y introduire pas un seul mot qui ne fût pris dans le texte évangélique. Des références en note indiquent le passage auquel se rapporte chaque trait de la Passion. Puis ce sont les actes authentiques de s. Etienne, diacre, de s. Jacques le Majeur, des martyrs des jardins de Néron, des ss. Pierre et Paul, de Flavius Clément, de s. Jean Évangéliste, des martyrs de l'Asie-Mineure et de Bithynie sous Dioclétien, de s. Siméon, apôtre, de s. Ignace, évêque d'Antioche, des martyrs de Bithynie sous Trajan, des martyrs d'Asie, de s. Polycarpe, évêque de Smyrne, des ss. Carpos, Paphylas et Agathonice, à Pergame, sous Marc-Aurèle, de s. Ptolémée et de ses compagnons, de s. Justin, des martyrs scillicitains à Carthage, de s. Apollonius, des saintes Perpétue et Félicité. Un appendice publie « les pièces interpolées et les rédactions postérieures. » Ce sont les actes de sainte Thècle, de s. André, apôtre, de s. Clément, pape (sous Trajan), des ss. Nérée et Achillée (sous Trajan ?), de s. Ignace d'Antioche, de sainte Symphorose et de ses sept fils, de sainte Félicité et de ses sept enfants, des ss. Epipode et Alexandre, de sainte Cécile. Chacun de ces articles est précédé et accompagné de notes explicatives, archéologiques, bibliographiques et critiques érudites.

2. — Tout au contraire, dans sa *Sainte Agnès*, M. de Kerval met au premier plan la légende et reporte aux appendices la question historique. Son livre est très informé et très littéraire. Il est bien au courant des productions sur sainte Agnès : littérature des premiers siècles, archéologie romaine, ouvrages récents, tout a été lu, pesé avec un sens critique aigu, mis en œuvre dans des notes copieuses. La légende est à la portée du commun des lecteurs; l'histoire convient aux lettrés, aux esprits cultivés. La première est plutôt une œuvre littéraire où sont coordonnés, dans un récit suivi et mouvementé, les différents épisodes de la vie de la sainte héroïne telle qu'elle s'est formée aux IVe et Ve siècles, telle qu'elle ressort des récits populaires les plus anciens. L'auteur, voulant être complet, a cueilli toute la frondaison légendaire, même la plus merveilleuse. Pour la partie historique et critique elle est traitée dans les appendices où sont étudiées les sources de l'histoire de sainte Agnès et le *substratum* d'éléments historiques subsistant sous l'épanouissement de la légende, à savoir les « Gesta ou Passiones » de la jeune martyre, les narrations martyrologiques dont l'autorité varie avec la sincérité, l'intelligence, le caractère du narrateur, l'époque où il a vécu, les sources auxquelles il a puisé ; l'époque du martyre de la sainte si discutée entre savants ; le culte de sainte Agnès à Rome, en particulier les Églises de la place Navone et de la voie Nomentane ; enfin la catacombe qui porte son nom, description sommaire et fidèle qui captivera

fort les archéologues. « Quelques lecteurs, dit M. de Kerval, trouveront peut-être nos conclusions trop hésitantes, nos thèses trop imprécises, nos hypothèses trop multiples. Ils voudront bien se souvenir de la difficulté d'une étude qui, par suite du manque de documents primitifs, a pour champ de recherches et d'enquêtes un terrain trop souvent vague et mouvant... où la légende se confond, plus ou moins totalement, avec l'histoire. » Voilà la vraie prudence scientifique. En tout cas, aucun trait, aucune assertion n'ont été mis en avant sans l'indication rigoureuse des sources ; souvent même les textes sont cités. Pour le théâtre de la scène, la vraie physionomie de la Rome antique, de ses mœurs, de ses monuments, l'auteur s'est servi des plus nouvelles découvertes de l'archéologie, et lui-même a parcouru, avec une curiosité éveillée, les lieux qui gardent le souvenir de la virginale enfant.

3. — De la sanglante et voluptueuse Rome nous passons aux austères et calmes solitudes de la Grande-Chartreuse, berceau de l'ordre de *Saint-Bruno*. Œuvre d'actualité. Ce livre nous révèle la bienfaisante action des moines contemplatifs : leurs prières arrêtent les foudres divines ; leurs œuvres de miséricorde, d'assistance charitable, soulagent tant de détresses ! Il est inouï que quelqu'un ait frappé en vain à la porte de la Chartreuse dauphinoise. M. l'abbé Gorse considère aussi bien la vie du saint fondateur que celle du moine cartusien. Avec l'historien nous suivons Bruno arrivant dans le sombre désert de Chartreuse que lui concède libéralement Hugues de Châteauneuf, évêque de Grenoble, fondant son premier et bien chétif monastère, accablé de tribulations et expirant couronné de mérites et de gloire. L'histoire de l'ordre, naturellement, se mêle à la vie du saint moine ; nous l'apercevons dans toute sa prospérité à travers le monde où fleurissent des chartreuses, même un ordre de femmes, filles spirituelles de saint Bruno : les chartreusines. Un chapitre nous initie à la vie du reclus volontaire, à l'organisation, au gouvernement du monastère. C'est aussi nouveau qu'édifiant pour beaucoup. Un autre chapitre attirera quelques-uns : c'est celui où est racontée l'invention, la fabrication de l'inimitable liqueur qui, aujourd'hui, a une réputation mondiale. Au milieu du siècle dernier, un frère convers commença à transporter sur un âne l'apprécié produit des chartreux — qui n'humecta jamais leurs lèvres — dans les environs du couvent du Dauphiné. Ce fut d'abord l'élixir qui fut trouvé et exploité. C'est du résidu qu'on tira la liqueur aux trois couleurs : verte, jaune, blanche. Que d'imitations frauduleuses ont été tentées en vain ! M. Gorse a recueilli ses renseignements à bonne source, c'est visible ; il a certes mis tout son cœur à cet estimable ouvrage. Mais il nous paraît un peu hâtivement composé ; quelques opportuns remaniements de phrases en eussent fait un livre tout à fait charmant.

4. — Le Bienheureux *Réginald*, premier compagnon de saint Dominique, eut une existence essentiellement active qui se consuma dans les flammes de l'apostolat. M. l'abbé Nicolas est le curé de Saint-Gilles où naquit le B. Réginald, et l'un des plus ardents promoteurs du culte du saint dominicain. A l'occasion de la Béatification, le pieux curé organisa des fêtes magnifiques ; par ses soins un autel et une statue furent érigés dans la crypte de l'antique église de Saint-Gilles. De plus, il a voulu écrire la vie du B. Réginald et l'histoire de son culte, et il nous fait connaître, avec une vraie onction, l'angélique enfant en son village natal, le savant professeur de l'Université de Paris, l'illustre et zélé doyen de l'église de Saint-Aignan d'Orléans, le premier disciple de saint Dominique, l'apôtre entraînant de Bologne et de Paris, le grand orateur, le favori de la Sainte Vierge qui, après l'avoir guéri miraculeusement, le constitua le propagateur du Scapulaire blanc, le pélerin des Lieux-Saints, le guérisseur des fièvres de l'âme et du corps, le Bienheureux, enfin, dont la tombe est à Paris où il rendit l'âme. Cette brochure touche donc aux origines de l'ordre des Frères prêcheurs et à l'un de ses membres les plus célèbres. L'écrivain s'est servi des anciennes chroniques d'où « se dégage un parfum de poésie et d'ineffable pureté qui ravit les âmes chrétiennes. »

5. — Sur le trône, *Sainte Élisabeth* fit resplendir les vertus monastiques, une charité merveilleuse, la mortification des Thébaïdes, l'abnégation constante parmi les siens, le dévouement idéal. Bien qu'elle n'ait pas été un personnage dans l'histoire ou la science profanes, sa gloire n'en rayonne pas moins d'une vive lumière. Elle fut surtout honorée par les peuples germaniques. Dans un village obscur de la Hesse, elle termine sa rapide carrière terrestre. Mais bientôt cette humble localité devient le centre religieux le plus fréquenté de toute l'Allemagne, et, durant trois siècles, Marbourg vit des flots humains affluer en ses murs pour vénérer le tombeau de sainte Élisabeth. La tourmente de la Réforme dispersa ces foules croyantes, et, le 3 juin 1526, tout culte cessait dans cette ville que la sainte reine avait comblée de ses bienfaits et illustrée par ses vertus chrétiennes. Coïncidence providentielle : « Au moment, fait remarquer M. Horn, où les chrétiens cessaient de vénérer la première sainte magyare, les fidèles du royaume marianique, après avoir été pendant des siècles les défenseurs de la foi, succombaient dans les plaines de Mohacs. La nation elle-même faillit périr et vit le musulman prendre pied sur son sol. » Et le siècle vient de finir sur un commencement de renaissance magyare. Trois tableaux généalogiques de sainte Élisabeth terminent le volume. Son originalité c'est que l'auteur a spécialement utilisé les sources magyares et les travaux de langue allemande concernant la sainte duchesse de Thuringe. On y retrouve les mêmes qualités de sincérité, de foi chrétienne

de pénétrante psychologie, le même style distingué que dans *Saint Étienne, roi de Hongrie* publié en 1898.

6. — Sainte Élisabeth fut une reine ; *Saint François d'Assise* fut un pauvre, le Pauvre (*Poverello*). Et cette vie singulière fut aimée, lue en notre siècle de jouissance, de luxe, de bien-être. La première édition, parue en 1898, était épuisée en 1900. Celle-ci est remaniée et mise à jour de la littérature franciscaine la plus récente. Comme la première, elle n'a d'autre prétention que d'être « une biographie édifiante du saint », bien qu'on sente que le R. P. Bernard soit très documenté. Donc, simplement, il raconte la vie de l' « Amant de pauvreté » d'après les sources les plus anciennes et les plus authentiques et d'après les derniers résultats des recherches historiques : Thomas Célano, les Trois Compagnons, s. Bonaventure, Bernard de Besse, les meilleures sources anciennes ; la chronique de Wadding, complétant les premiers biographes ; les Bollandistes, interprétant les sources et la tradition. Pour les travaux contemporains sur le séraphique Patriarche, il ne prend pas de matériaux, à dessein, dans la *Leggenda dis. Francisco* (Rome, 1899), et dans le *Speculum perfectionis* publié par M. Sabatier (Paris, 1898) ; la première, il la regarde comme apocryphe ; la seconde, comme inexacte en plusieurs points, il ne la croit pas du Frère Léon ; de plus, elle ne contiendrait pas la légende de s. François. En dépit de ces motifs, il est regrettable que l'auteur l'ait laissée de côté à raison de l'antiquité du document et de son incontestable importance. On peut regretter aussi qu'il n'ait pas employé les ouvrages protestants allemands. Malgré leurs tendances anticatholiques et la caricature de s. François transformé par eux « en libre-penseur, en fondateur de l'apostolat laïque, en précurseur de la Réforme », il existe, sous cette gangue, des trésors d'érudition. Aux sources françaises, peu nombreuses, nous ne rencontrons aucune mention du livre universellement estimé de M. l'abbé Le Monnier sur saint François. Il est devenu classique sur les questions franciscaines.

7. — La présente traduction des *Fioretti* ou Petites Fleurs de saint François est fidèle autant qu'élégante. Le traducteur s'est efforcé de conserver leur simplicité, leur grâce, leur candeur, en serrant d'aussi près que possible le texte de ce joyau de la littérature italienne. Les « Fioretti » sont anonymes et furent écrits cinquante ans après la mort de saint François. M. Chaulin y distingue trois auteurs franciscains, « d'après le style, les locutions souvent répétées, les images familières, la construction de la phrase. » C'est bien conjectural, je trouve. Il croit que « les récits ont été recueillis successivement, peu à peu, puis mis au net ; c'est comme la résultante des efforts religieux d'un demi-siècle. » Les Petites Fleurs se divisent en cinq parties : 1° Vie de saint François et de ses compagnons ; 2° Considérations sur les stig-

mates ; 3° Vie du Frère Junipère ; 4° Vie de saint Égide ; 5° Doctrine de saint Égide. Les expressions en sont choisies, le tour de la phrase est animé, coloré, naturel, d'une naïveté délicieuse. Il est difficile d'y faire le départ de l'histoire et celui de la légende. L'auteur écrit d'après des témoignages oraux ou manuscrits qu'il est impossible actuellement d'apprécier à leur réelle valeur. Les faits principaux ne peuvent être révoqués en doute ; d'autres appartiennent à la tradition, même à la poésie, mais tous doivent être considérés avec un pieux respect. Ils développeront la dévotion envers saint François, dont les vertus embaumeront l'âme d'une odeur paradisiaque, selon l'expression d'un saint auteur romain : *Dai Fioretti, esala un grato odore di Paradiso.*

8. — Bien que sans allure scientifique, la vie de *Sainte Claire d'Assise*, par le P. Léopold de Chérancé, repose sur les sources les plus authentiques et les plus anciennes. L'auteur y a découvert, « au lieu de la physionomie sombre qu'on nous dépeint habituellement, un caractère plutôt enjoué, une nature franche et loyale, une âme au vol séraphique, pétrie de foi et d'amour. » Les sources consultées se réduisent à trois ou quatre, encore n'offrent-elles que des renseignements sommaires sur la fille spirituelle de saint François. C'est d'abord Thomas de Celano, disciple du « Poverello » et contemporain de Claire ; le *Speculum perfectionis*, chronique anonyme attribuée « sans preuves péremptoires » au Frère Léon, confident, secrétaire et ami de saint François. « Quoi qu'il en soit, dit le P. Léopold de Chérancé, cette chronique est très antique, vénérable et l'une des perles du moyen âge. » Il fait l'honneur à M. Paul Sabatier de l'avoir éditée. En cela nous sommes du sentiment du P. Bernard d'Andermatt qui prétend qu'avant celle de M. Sabatier « il en existait déjà six éditions différentes » (*Saint François d'Assise*, t. I, p. VI, note). C'est ensuite la Chronique des « Vingt-quatre généraux » publiée en 1897 dans les « Analecta franciscana » (t. III), qui va de 1209 à 1374 et est généralement attribuée à Arnauld de Serano, franciscain de la province d'Aquitaine ; les *Seraphicæ legislationis textus originales* (1897) renfermant la Règle et le Testament de sainte Claire ; le *Bullarium franciscanum* (Rome, 1759), documents et actes du procès de canonisation et base du récit des écrivains postérieurs, etc. « Nous voulons, dit le P. Léopold, par dessus tout esquisser la physionomie morale de la fille des Scefi (parents de sainte Claire) et replacer cette grande figure dans son cadre naturel. Nous voulons aussi dégager de sa monographie les hautes leçons qu'elle renferme, proposer son exemple aux religieux et aux nombreux fidèles qui l'invoquent, mettre mieux en lumière son rôle de fondatrice et défendre au besoin, contre des calomnies sans cesse renaissantes, la cause des ordres contemplatifs. » L'auteur a supérieurement atteint cet objectif multiple.

9. — Le trait d'âme commun à saint François, à sainte Claire, à sainte

Thérèse et à *Saint Gaëtan*, c'est un brûlant amour de Dieu. Comme eux, ce dernier fut fondateur d'ordre religieux. Il est comme la synthèse vivante des idées mystiques d'une époque : celle des premières années de la Renaissance ; ses qualités disparates, exagérées, l'ont fait qualifier de romantique, tout comme un Chateaubriand. Il fut l'un des membres les plus fervents d'une sodalité d'art et de charité, se groupant en dehors des marchandages et des vanités extérieures. Cette réunion avait pour adhérents la fine fleur des prélats romains libéraux. On y parlait de la beauté du christianisme, comme le « Génie » de Chateaubriand, des réformes nécessaires ; on s'y exerçait à l'art de répandre les idées. C'était la société du « Divin Amour », sorte de gymnastique du sentiment. Du Divin Amour, Gaëtan fut l'âme sinon le fondateur. Vers les premières années du XVIe siècle, il se ramifia dans toute l'Italie, comme une franc-maçonnerie. Sa nouveauté était dans le désir qu'on avait de formuler avec précision un culte direct au Cœur « ouvert » du Christ crucifié ; c'était donc l'aurore de la grande dévotion au Sacré-Cœur. Comme doctrine, on réagissait ainsi contre l'illuminisme des esprits distingués et contre bien des pratiques idolâtriques du peuple, si justement critiquées. Puis Gaëtan se prit d'une passion pour les pauvres, les malades. Après une certaine absence de Rome, il retrouva la petite société du Divin Amour plus étroite et, pour ainsi dire, plus « clair-de-lune. » Alors il résolut quelque chose de plus vaste, de mieux limité pour répondre aux besoins nouveaux. Avec Caraffa, il rêva de fonder une association de prêtres, les théatins, « plus parfaits, de purs prêtres », sans règle dans l'ancien sens monastique, destinés à renforcer l'esprit sacerdotal en pureté et en abnégation. Il les voulait des apôtres plus que des pénitents : ils ne porteraient qu'une robe noire sans insigne spécial ; ils n'accepteraient ni l'épiscopat, ni titres, ni bénéfices. La célèbre Compagnie de Jésus sembla calquée sur l'organisation théatine. Très répandu en Italie, l'ordre fut introduit en France par Mazarin, et un couvent fut fondé en 1647, quai Malaquais, à Paris. Outre que Gaëtan est une curieuse figure de saint, le tableau de son époque est fait de main d'artiste, avec des documents abondants dont bon nombre sont inédits. L'angle sous lequel est envisagé le saint est nouveau : en parlant de la philosophie de la Renaissance qui est un principe de sensibilité, M. de Maulde a analysé, sans la qualifier, l'influence que cette philosophie a exercée sur une âme telle que celle de Gaëtan, toute sensible et vibrante, et montré par cet éloquent exemple combien, en fait, elle s'est harmonisée avec les idées chrétiennes.

10. — Nous reconnaissons, et ce n'est que justice, que M. l'abbé Sauvert a beaucoup de lecture : il cite beaucoup, beaucoup, à tout propos, souvent même hors de saison. Son dessein n'est pas de composer « la Vie de cette illustre contemplative (Sainte Thérèse). Elle l'a

elle-même angéliquement commencée et l'une de ses filles spirituelles l'a achevée en des paroles immortelles » (?) (Il s'agit de la « carmélite de Caen », dans le monde Mme Lecornu et en religion « Sœur Marie du Sacré-Cœur » qui eut son heure d'actualité bruyante). Il « essaye de raconter les merveilles de son âme. » Et dans quel style ! mon Dieu ! et avec un désordre qui n'est certes pas un effet de l'art. Dans le récit, il ne faut point chercher des faits : « Ce sont des aperçus intimes, des réflexions de cœur (?) et des élans d'amour de Dieu » (p. 9). Nous feuilletons le livre : d' « Étude d'âme », d'histoire « psychologique » rien ou si peu ! Il y a là des faits et des faits ; ne nous en plaignons pas. La vraie psychologie aujourd'hui tant à la mode, au moins pour le mot d'aspect philosophique, doit reposer sur les faits et non sur de pures rêveries, comme il arrive souvent dans l'hagiographie ecclésiastique. M. Sanvert ne s'est même point soucié de la fidélité de ses citations. « Quand on compose, avoue-t-il, à la manière des abeilles, il est difficile de noter exactement les fleurs que l'on butine. On peut même se tromper de parterre. » Cette métaphore virgilienne n'excusera jamais une fausse référence. Il s'est inspiré des œuvres de sainte Thérèse traduites par Bouix, de la sainte Thérèse par la « carmélite de Caen » et de Mme Arvède Barine qui a publié sur la vierge d'Avila une étude étincelante d'esprit et pleine de fines observations. » Bien flatteur pour Mme Barine mais bien dénué de vérité. Pourquoi M. Sanvert écrit-il « Arwède » (p. 308) ? Ces réserves faites, on peut trouver dans cette « Étude d'âme » plus d'un élément d'intérêt.

11. — Le *Bienheureux Crispin de Viverbe* ne connut point dans son couvent les honneurs des charges en vue ; il ne fut pas mêlé aux luttes politiques de son temps et l'histoire profane de son siècle ne recueillera pas son nom. Il fut un obscur frère convers franciscain qui se sanctifia dans une cuisine, dans la culture d'un jardin, avec la besace si moquée du quêteur. Mais ses vertus ont un charme pénétrant très personnel qui le fit surnommer : « le saint joyeux. » Les malades, les pauvres demandent sa bénédiction bienfaisante ; les grands désirent le connaître, les savants l'interroger, les papes, les cardinaux, les évêques lui parler. L'éminent Père Pie de Langogne proscrit de cette Vie une prétendue science à courte vue qui réduit « l'hagiographie à une simple étude psychologique, » pour édifier uniquement les âmes. Ce qui ne l'a point détourné de remonter aux sources primitives, autant que possible, aux documents de première main, dont il nous fait connaître l'importance, l'authenticité, la date ; il n'a point négligé non plus de se renseigner aux ouvrages modernes sur le saint joyeux. Aux humbles ce livre fera aimer l'ombre de leur condition, en même temps qu'il incitera les riches, les grands de la terre, à demeurer ignorés.

12. — *Saint Fidèle de Sigmaringen* appartient aussi à la grande

famille franciscaine. Le P. Fidèle a esquissé, avec combien d'onction ! la vie de son patron. Un esprit critique, en rapport avec les exigences actuelles, y règne dans une suffisante mesure. Le saint moine fut homme de prière, de mortification, d'activité intellectuelle, de zèle apostolique. Il ne lui suffit pas de s'adonner, avec ses jeunes compagnons, à l'étude des lettres, de la philosophie, de la théologie et du droit ; il parcourt, durant six ans, les principales villes de l'Europe pour y apprendre les langues, acquérir l'expérience du monde, et pénétrer surtout les mœurs des nations que plus tard il évangélisera. Docteur en droit, il ne se charge que des causes justes et ne se sert jamais du moindre mensonge dans ses plaidoyers. Capucin, il devint bientôt un prédicateur émérite, un confesseur d'une perspicace lumière, l'agent de conversions étonnantes ; avec une ardeur de conquérant, il attaque les erreurs et les désordres de la Réforme dans les cantons suisses, notamment dans celui des Grisons, où l'attendait la palme du martyre. Le tableau de ce courage indomptable, de cette fièvre d'action est un souverain réconfort dans les présentes désespérances.

13. — Membre d'aucune maison religieuse, la vénérable *Anna-Maria Taïgi* fut une admirable mère de famille, de condition plutôt pauvre, dont la sainteté resplendit dans les pratiques les plus communes et les plus humbles de la vie chrétienne, sans autres vertus que celles commandées par le Décalogue et accomplies dans la perfection. Dieu choisit sa servante dans cette humilité pour en faire l'objet des faveurs les plus extraordinaires. Les annales de la sainteté offrent peu de vies aussi merveilleuses et aussi pratiques. Par un privilège unique en son genre, cette âme vit pendant quarante-sept ans, dans un soleil mystérieux, le passé, le présent, l'avenir, les événements politiques et religieux, les persécutions et les triomphes de l'Église. Dans cette édition sont entrés des documents nouveaux : ceux de l'enquête juridique, base de l'introduction de la cause de la Vénérable, se composant des dépositions de vingt et un témoins qui ont tous connu personnellement la servante de Dieu : son confesseur, son mari, deux de ses filles, etc. ; — de plusieurs relations écrites après la mort d'Anna-Maria, par le cardinal Pedicini, le P. Philippe de Saint-Nicolas, carme déchaussé, entre autres. Le P. Bouffier a eu aussi sous les yeux l'information rédigée par les postulateurs de la cause, sources de tout premier ordre. A l'heure où la S. Congrégation des Rites reprend la cause de la Vénérable, cette vie revêt une particulière actualité.

14. — Douée de dons surnaturels moins merveilleux, la *Sœur Amélie-Marie Fristel* voua sa vie à la grande famille adoptive des souffreteux, des ignorants. Elle s'essaya à réparer les ruines de la Révolution. Dans une première partie, nous la suivons dans le monde, créant ses œuvres de charité pour les pauvres et les vieillards ; dans une seconde s'épa-

nouit sa vie de religieuse, de fondatrice, non sans épines cruelles. Puis c'est le repos du juste dans les bras de Dieu, la mort sainte et douce (1866). Le chapitre IX est comme la vie posthume de la vénérée Mère, c'est-à-dire l'histoire de sa congrégation et de son développement jusqu'en 1901. Aujourd'hui elle possède des maisons dans le diocèse de Rennes, à Guernesey, en divers diocèses de France, au Canada, aux États-Unis. L'âme de Marie Fristel fut d'une rare beauté. Aussi son biographe l'appelle-t-il justement : « Une Fleur de Bretagne. »

15. — Ce fut encore aux ruines intellectuelles de la Révolution que s'attaqua l'abbé *Gorini*, curé de campagne ; il employa ses loisirs à l'étude, le charme de l'existence solitaire du prêtre. Sa « Défense de l'Église » étonna et confondit les savants hostiles au christianisme. Elle reste l'une des meilleures apologies qu'on doit toujours consulter, malgré les progrès de l'apologétique. « Il est bon, écrivait le savant et pieux évêque de Nîmes, Mgr Plantier, il est bon que le clergé médite cet exemple si profondément instructif, afin qu'il comprenne bien que, même dans une insignifiante position, on peut, par une étude sérieuse, suivie, proportionnée aux besoins du temps, arriver à exercer une influence considérable au profit de la foi. » L'excellente biographie de M. Martin est aussi une bonne action, car il nous dépeint en Gorini non seulement le savant mais également le saint prêtre, non à la manière de son compatriote, le curé d'Ars : « Il est plus homme ; il est plus de la famille des prêtres ordinaires ; il est plus leur frère en toute façon ; il a vécu et il est mort dans leurs rangs et au dernier de tous les rangs... M. Gorini est la gloire du presbytère de campagne prosaïque, isolé. Il s'est sanctifié dans l'étude non moins que dans les travaux du ministère. » « Depuis le commencement douloureux de ce pauvre prêtre, écrit Montalembert, si longtemps inconnu et méconnu, jusqu'à sa mort si humble, tout dans sa vie porte l'empreinte d'une austère et touchante beauté, de la vraie beauté chrétienne. » Prêtres et gens du monde y verront que la science et la piété ne sont pas choses incompatibles et que la foi catholique la plus convaincue n'exclut, ni la tolérance la plus sincère, ni la charité la plus aimable.

16. — Semblablement *le Père Gratry* fut un remarquable remueur d'idées et occupe une place prépondérante dans la science religieuse du XIXe siècle. Avec une âme filiale, d'une plume séduisante qui n'a rien de ce que, avec une pointe d'ironie, on a appelé « le style ecclésiastique », le P. Chauvin de l'Oratoire a ranimé le souvenir pâlissant du grand penseur. Cette vie est établie sur des documents nouveaux que l'auteur a eu la rare fortune de pouvoir seul rassembler. Outre les articles de revues, de journaux, parus depuis 1897, la correspondance inédite de Gratry avec son intime confident, Mgr Dupanloup, il fait entrer en œuvre les archives personnelles du Père Lescœur, les

Mémoires du P. Largent, la correspondance de Gratry avec Montalembert. L'étude de la doctrine du célèbre oratorien forme une partie importante de l'ouvrage et elle a été analysée avec un soin parfait, exposée avec une limpide lumière. Le P. Chauvin a ordonné, présenté, dans un ensemble logique la somme des idées du Maître, idées souvent disséminées çà et là. Dans une appréciation finale, il opère le triage du vrai et du faux avec une sereine impartialité. Et, à mesure que se déroulent les idées, les plus belles pages de l'illustre écrivain s'avancent à leur place et dans leur cadre naturel. De telle façon que le public trouvera réunis, en une brochure de moyen format qui lui évitera de lire huit ou dix volumes, le fond doctrinal du philosophe et du moraliste et les fragments où ses pensées ont atteint leur expression la plus achevée et la plus brillante. Quant à la partie proprement biographique, fruit d'une patiente et consciencieuse enquête, les principaux articles parus sur Gratry en ont fourni la matière. En outre, avec les documents inédits nombreux et près de quinze cents lettres familières arrivées de toutes les directions, il a été possible au biographe de déterminer quelques points imprécis, de mettre au jour une dizaine de chapitres tout neufs, d'accentuer l'intérêt d'un certain nombre d'autres. A remarquer celui où Gratry est représenté comme l'ancêtre de ce groupe de prêtres qui se qualifient « démocrates chrétiens. » Mais ses vues, quoique hardies, étaient solidement assises, malgré l'entraînement de son imagination généreuse. Le chapitre relatif à l'opposition de Gratry à l'infaillibilité pontificale indique un respectueux regret chez le P. Chauvin, ce qui ne l'empêche point de qualifier cette opposition d'une opiniâtreté ardente, comme il convient, tout en cherchant à en expliquer les causes. Il n'en restera pas moins que Gratry fut « un éveilleur et un excitateur d'âmes. »

17. — On se rappelle sans doute le beau livre de Mgr Lagrange sur *Monseigneur Dupanloup*, l'ami intime du P. Gratry. Il y a là certes des renseignements sur la vie intime de l'évêque d'Orléans, mais ils sont noyés dans les grands faits dont se compose la vie extérieure du militant prélat. Ils ne suffisent point à faire saillir convenablement le côté intime si particulièrement attachant de la vie du grand évêque. M. Branchereau, supérieur du grand séminaire d'Orléans, a eu entre les mains une source inestimable pour éclairer cet aspect de l'âme de Mgr Dupanloup. C'est le journal où chaque soir l'évêque notait les faits de la journée et les impressions qu'ils lui avaient suggérées. Il va de l'année 1819 à l'année 1876 ; il comprend donc en entier la vie du prélat, né en 1802 et mort en 1878. Ce sont les pensées qui remplissent son âme, les bons sentiments que Dieu produit en lui par la prière, les règles de vie qu'il se propose de suivre, disposés sans art, sans préoccupation de la publication future. Il y a là des pensées jetées au hasard,

sans suite, se rapportant aux sujets les plus disparates, exposées sous une forme inintelligible pour tout autre que l'écrivain lui-même; les répétitions y sont fréquentes, les phrases souvent inachevées. C'est ce qui en montre l'indéniable sincérité. C'est bien le miroir de l'âme de Mgr Dupanloup qui s'y reflète sans artifice ni détour. L'impression qui se dégage de cette lecture, c'est que le prélat fut un grand et saint évêque. M. Branchereau ne publie pas ce journal intime dans son intégrité, mais seulement dans ce qu'il renferme d'édifiant et de propre à sanctifier, s'abstenant de toute appréciation personnelle. Ce livre est le nécessaire complément de l'œuvre de Mgr Lagrange, disciple et ami de l'éloquent évêque d'Orléans.

18. — C'est aussi l'histoire intime de *l'Abbé C.-A. Estève*, mort à la fleur des ans, dans une féconde obscurité, que nous retrace M. Naudet. Il fut un modèle de dévouement caché, d'humilité profonde, de détachement absolu, d'amitié franche et tendre. Il fut l'ami le meilleur du directeur de la *Justice sociale*. Le livre en est à sa deuxième édition et s'ouvre par une sorte d'Avant-propos, où M. Naudet dessine sa mentalité à lui, après dix ans, avec ses fougues et ses abattements, ses déceptions et ses espoirs, dans le style qui lui est propre, coloré, mouvementé. Peut-être des tonalités de fresque eussent-elles mieux convenu à cette belle âme faite de nuances discrètes, de l'abbé Estève, considéré dans son enfance, au petit et au grand séminaire, dans le professorat, dans le ministère d'aumônier et de directeur des âmes, dans ses relations et la dernière année de son existence sacerdotale toute de sacrifice.

19. — C'est la vie d'une âme d'apôtre, celle de *Mgr Midon*. Au milieu des écrasantes fatigues de l'évangélisation, le courageux évêque missionnaire trouvait des loisirs pour adresser des articles aux *Missions catholiques*, des discours et des circulaires à ses fidèles, des lettres sans nombre, plus de trois cent cinquante, réparties entre ses vingt-trois années de mission ; elles forment le plus riche fonds de sa biographie. Elles sont variées comme les objets qui sollicitent le zèle de l'apôtre : il y a des récits de conversion, des descriptions de fêtes religieuses, des narrations de voyages apostoliques, l'expression des craintes ou des espérances, des tristesses et des joies du saint ministère, souvent des confidences intimes. Peu de choses ont trait à l'histoire politique ou anecdotique du Japon. Le gouvernement japonais était alors ombrageux à l'excès et forcément le missionnaire est resté très sobre de renseignements sur ce pays d'Orient, quand ils ne touchent pas directement à la religion catholique. Par ailleurs, la renaissance du christianisme au Japon et l'histoire des missions ont été excellemment traitées dans : *La Religion de Jésus ressuscité au Japon dans la seconde moitié du* XIX*e siècle*, par l'abbé Marnas (Paris, 1897, 2 vol. in-8). « Votre récit

est très simple, écrit Mgr Turinaz à l'auteur, très édifiant et plein d'intérêt. Il excitera les plus nobles et les plus saintes ambitions qui puissent enflammer des cœurs de prêtres. Il ajoutera aux annales de ce diocèse (Mgr Midon était d'origine lorraine) de belles et glorieuses pages. »

20. — Le *R. P. Ambroise Potton* fut l'une des personnalités les plus éminentes de l'ordre dominicain au XIXe siècle. Longtemps il fut Père-maître des novices des Frères prêcheurs, professeur très informé, provincial éminent de la province de Lyon, à plusieurs reprises. Il est de ces supérieurs dont il importe souverainement de conserver le souvenir, de se rappeler la doctrine, d'imiter les exemples. Le style de l'auteur, l'assemblage des faits, la correspondance utilisée du P. Potton rendent à nos yeux sa physionomie vivante. Aussi bien que la famille dominicaine, les âmes pieuses soit du monde, soit du cloître, liront avec grand profit cet ouvrage, en admirant l'humilité, la simplicité, la charité, l'esprit surnaturel, l'amour de l'observance, la tendre dévotion à Marie qui remplirent la vie de ce grand religieux, compagnon et ami de Lacordaire.

21. — Après un court séjour dans le monde, le brillant officier, plein de bravoure, *Georges Boutelant*, quitta l'épée pour la croix et entra, après l'Année terrible, dans la Compagnie de Jésus. A Vals, il fut l'apôtre généreux des soldats; puis, il part comme missionnaire pour le Maduré. Il arrive à Négapatam et bientôt s'occupe du collège de Saint-Joseph à Trichinopoly : il y fut simultanément surveillant de quatre cents externes païens, préfet général des externes, préfet des études, professeur d'économie politique, d'histoire du droit et des institutions anglaises. Enfin, il se fit l'apôtre des brahmes ; après un court séjour en France pour recouvrer ses forces épuisées par le climat de feu des Indes, il repartit pour son cher Maduré où les brahmes l'accueillent avec un respectueux enthousiasme. Le climat fut tellement meurtrier que de nouveau ses supérieurs le rappellent en France : il était frappé à mort. Cette vie de dévouement et de martyre montre mieux que le sophisme subtil ce qu'est un jésuite.

22. — Elle est plus que l'histoire d'une âme, d'un saint, d'un personnage ecclésiastique, la Vie de Léon XIII. C'est vingt-cinq ans de l'histoire de l'Église. M. l'abbé Guillermin a dégagé tout d'abord avec soin la psychologie de son héros, ne laissant aucune obscurité dans ces préliminaires obligatoires. Successivement, il considère le futur pape, enfant, étudiant, prélat, délégat à Bénévent et à Pérouse, légat en Belgique, enfin évêque de Pérouse et cardinal. Après le portrait, le tableau d'histoire. Le pontificat de Léon XIII a été rarement étudié avec cette profusion de documents, avec cette absence de critique dans l'examen des textes et des faits. Grâce à l'ingénieuse disposition du plan, l'auteur a groupé et exposé d'ensemble les faits capitaux se rapportant à chaque

nation ou les événements ayant entre eux une connexion naturelle. De sorte qu'on peut saisir, en quelques chapitres solidement liés, toute l'histoire religieuse d'un pays, ou l'exposé d'une question complexe. Nous signalons particulièrement les chapitres sur la France, sur l'Allemagne (genèse et fin du Kulturkampf, médiation pontificale); sur les États-Unis (concile de Baltimore, chevaliers du Travail, question scolaire, américanisme); sur la question romaine, la presse, l'esclavage, les ordres religieux, la réunion des églises dissidentes; sur l'Angleterre (Lettre aux Anglais, ordinations anglicanes); sur la vie intime du Pape. Le livre s'étend de la naissance de Léon XIII jusqu'à 1901, à l'encyclique sur la démocratie chrétienne. On a su se tenir à une égale distance de la sécheresse érudite et de la fausse éloquence familière à certains écrivains religieux. A part les documents pontificaux, M. Guillermin ne cite point ses sources, ce qui enlève à son ouvrage ce caractère de probité positive que réclame la critique contemporaine.

23. — A la dernière heure, nous recevons le *Cartulaire, ou Histoire diplomatique de saint Dominique* (t. III). Précédemment nous avions déjà fait ressortir, dans le *Polybiblion*, le caractère scientifique, la méthode critique des deux premiers volumes. Celui-ci a la valeur de ses aînés, bien que le R. P. F. Balme soit mort au labeur : « Quelques pages à peine de ce tome III étaient ébauchées ; des notes trop souvent confuses étaient, pour le reste du travail, l'unique jalon qui pût guider la marche » du R. P. Collomb, le continuateur de l'ouvrage. En dépit de sa prétendue « inexpérience », le successeur a fait œuvre de maître. Ce sont surtout les « Commentaires » de la charte qui révèlent le mérite supérieur du travail, tant ils supposent de minutieuses et patientes recherches. C'est l'œuvre très personnelle de l'auteur où l'on rencontre à proprement parler l'histoire de saint Dominique appuyée sur les textes authentiques contemporains du fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs. Le présent volume contient le bref d'Honorius III à saint Dominique, daté de Viterbe, le 17 février 1220, et se termine par la charte de Raymond Roger, comte de Foix, relative au couvent de Prouille (21 juin 1221); la mort et les funérailles du saint; la translation de ses reliques; sa canonisation et la translation définitive. Suivent quatre appendices : I. Bulle de Grégoire IX ordonnant une enquête sur la vie et les vertus de saint Dominique; II. Lettre des enquêteurs de Bologne à la commission de Toulouse chargée d'enquérir sur la vie et les vertus du saint; III. Bulle de canonisation de Dominique; IV. Procès-verbal de la translation des restes de saint Dominique en 1267. Des fac-similés de chartes, de sceaux dominicains, des monuments en gravure, des reproductions de la chasuble de saint Dominique, de sa ceinture et de son bâton sont des illustrations documentaires qui raviront les archéologues. Un IVe volume d'appendices « contenant dans

leur texte original. Les *Vies de saint Dominique* datant du XIIIe siècle nous est annoncé. Y sera joint l'index onomastique des trois volumes du Cartulaire. Cet ouvrage est indispensable à quiconque s'occupe de l'histoire de saint Dominique et du berceau de la famille dominicaine.

Louis Robert.

THÉOLOGIE

Die Lehre von der Gemeinschaft der Heiligen im Christlichen Altertum. Eine dogmengeschichtliche Studie, von J.-P. Kirsch. Mainz, Kirchheim, 1900, gr. in-8 de VI-[illegible] p. — Prix : 8 fr. 75.

Ce volume forme le premier fascicule des *Forschungen zur Christlichen Litteratur- und Dogmengeschichte* paraissant sous la direction du Dr A. Ehrhard, de Vienne, et Dr Mgr J.-P. Kirsch, professeur à l'Université de Fribourg, en Suisse. L'ouvrage contient trois chapitres : 1. Témoignage de la primitive Église; 2. Développement de la doctrine jusqu'au commencement du IVe siècle; 3. Plein épanouissement et défense au IVe et au Ve siècle, le tout précédé d'une Introduction où l'auteur donne l'idée de la communion des saints et en indique les fondements scripturaires, suivi d'une conclusion où il explique pourquoi il n'a pas eu à en chercher les origines dans l'antiquité païenne.

Nous voyons, dès les tout premiers commencements, les fidèles prient les uns pour les autres, en rapport avec les bienheureux dans le ciel et avec les anges gardiens, intercédant pour les morts. De la fin du second siècle au commencement du quatrième, la doctrine se développe et se dégage peu à peu de la pratique; dans cette période, l'auteur insiste avec raison sur la place des martyrs dans l'Église (p. [illegible]); enfin, avec saint Augustin, la théorie de la communion des saints est complète.

L'auteur ne pouvait se dispenser, dans une étude comme celle-ci, de chercher où et à quelle époque la communion des saints est entrée dans le symbole (on sait assez qu'elle n'en faisait pas partie tout d'abord); il y a consacré quelques pages intéressantes et instructives. Faustus de Riez, mort vers 485, avait certainement cet article dans le symbole en usage dans son Église, et il en parle comme de chose déjà ancienne dans les Églises du sud de la Gaule. Il semble être déjà, vers la fin du IVe siècle, dans le symbole de Nicétas de Romatiana (celui là même à qui dom Germain Morin attribue le *Te Deum*), lequel l'aurait empruntié aux Églises des Gaules. Les documents ne remontent pas plus haut, et l'auteur repousse l'hypothèse de Harnack, que les Églises des Gaules l'auraient introduit dans leur symbole sous l'influence des catéchèses de saint Cyrille (de Jérusalem). Il conclut que, pour avoir le sens des mots *communion des saints*, ce n'est pas dans la Bible qu'il faut chercher

cher, mais dans le langage courant des Églises occidentales au IVe et au Ve siècle. Et ceci l'amène à rejeter l'opinion de Zahn, qui voit dans le génitif *sanctorum* un neutre et explique la communion des saints comme la participation aux sacrements, notamment à l'Eucharistie.

Il rejette également l'hypothèse de Harnack, voulant trouver dans une hérésie l'occasion de cette addition au symbole. Il croit que le seul développement de la doctrine suffit à tout expliquer. La communion des saints n'est-elle pas, avec la rémission des péchés, l'un des grands biens du royaume de Dieu auquel appartient le fidèle? Il est naturel dès lors qu'on ait songé à mettre la communion des saints à côté de la rémission des péchés. Mgr Kirsch ne prétend pas avoir résolu tous les problèmes qui se rattachent à cette belle question. Mais son étude, sobre et savante, fait faire un pas à l'histoire du dogme.

J.-V. Bainvel

Eine Bibliothek der Symbole und Theologische. Tractate zur Bekämpfung des Priscillianismus und westgothischen Arianismus aus dém VI Jahrhundert. *Ein Beitrag zur Geschichte der theologischen. Litteratur in Spanien*, von Dr Karl Künstle. Mainz, Kirchheim, 1900, gr. in-8 de XII-181 p. — Prix: 6 fr. 25.

Cette étude forme le quatrième et dernier fascicule du premier volume des *Forschungen* d'Ehrhard et Kirsch ; elle a pour objet un manuscrit bien connu du IXe siècle, aujourd'hui à la Bibliothèque de Karlsruhe, le *Codex Augiensis* (Reichenau) XVIII. L'auteur le date à quelques années près ; il sait même le nom du copiste, dont la belle écriture lui est familière. Le riche manuscrit n'est plus au complet, et, des trois parties qu'il contient, M. Künstle n'en étudie qu'une pour le moment : la collection des symboles et des explications qui s'y rattachent. Supposant, avec beaucoup de vraisemblance, que le copiste s'est contenté de transcrire le recueil déjà tout fait, il arrive à conclure, après examen des pièces :

1° Que nous avons là une vraie bibliothèque des symboles avec explications convenables ; — 2° Que le recueil a dû être composé en Espagne ; — 3° Qu'il est dirigé contre les erreurs priscillianistes et ariennes (l'arianisme des Wisigoths) ; — 4° Qu'il est du sixième siècle, et qu'il a dû être fait sous l'influence du concile de Tolède en 589, afin de donner au clergé un manuel pour instruire les hérétiques du pays.

Ces conclusions sont intéressantes et, sauf la dernière qui est contestable, très solides.

L'examen des différentes pièces du recueil n'est pas non plus sans intérêt. Quelques-unes ne se trouvent pas ailleurs, ou ne se trouvent pas sous cette forme, aussi bien conservées, aussi anciennement garanties, avec des indications si précises sur leur origine. L'auteur fait très bien valoir tout cela. Là où il excède — et il s'attend bien à cette criti-

que — c'est quand il cherche en Espagne l'origine de tel écrit du recueil. Ainsi le fil est bien ténu par lequel il rattache à l'Espagne et le symbole d'Athanase et le livre des *Dogmes ecclésiastiques* et l'opuscule sur l'âme. Mais là même où il ne nous convainc pas, il nous intéresse et nous instruit. J.-V. BAINVEL.

Le Crucifix dans l'histoire et dans l'art, dans les âmes des saints et dans notre vie, par J. HOPPENOT. Paris, Desclée et de Brouwer, 1902, gr. in-4 de 371 p., avec nombr. grav. — Prix : 10 fr.

Au temps où l'on proscrit outrageusement le crucifix de l'école, de l'asile de la souffrance, du prétoire, ce livre est d'une saisissante actualité ; il est aussi le pivot, si j'ose dire, de la foi chrétienne ; il est le consolateur de la douleur, qui est, elle, d'une immortelle actualité. C'est un ouvrage de piété, de science vulgarisée et d'art chrétien. « Votre livre, mon Révérend Père, écrit S. E. le cardinal Langénieux à l'auteur, montre la croix dans une splendeur nouvelle, avec son histoire sanglante et son culte séculaire, avec ses beautés artistiques, sa puissance de sanctification sur les âmes d'élite, avec ses effets merveilleusement salutaires dans notre vie et notre mort. » — Le crucifix est le code des bonnes mœurs, le foyer du zèle, le livre de la science sacrée, la source de l'oraison la plus élevée, l'abrégé de la religion, la force du martyr. Le crucifix a contre lui une triple alliance : celle des sectaires, les briseurs de christs, des chrétiens fantaisistes, des dévots mal éclairés. Ce beau volume s'adresse à ces trois catégories et leur ouvrira les yeux. Le P. Hoppenot, profitant des travaux pieux ou scientifiques des siècles passés, a ainsi dressé son plan : I. Le Crucifix dans l'histoire — Le Crucifix sur le Calvaire, par delà le Calvaire, signe de contradiction ; hommages et insultes au crucifix, châtiment des insulteurs, le crucifix dans les siècles et dans le monde. — II. Le Crucifix dans l'art — les origines du crucifix, ses trois phases : de triomphe, de souffrance, de beauté plastique, le crucifix dans les églises, comment se faisaient les crucifix, crucifix catholique, janséniste, symbolique, le crucifix au XIXe siècle. — III. Les Premiers Amis du crucifix, le crucifix livre des saints, école du renoncement, maître de la raison, principe d'apostolat, les saints stigmatisés, les saints crucifiés. — IV. Le crucifix dans notre vie : dans l'atelier, à l'école, dans le cabinet de travail, au salon, dans la souffrance, la tentation, à l'agonie, à notre mort, sur la tombe... De nombreuses gravures documentaires ornent et expliquent le texte, les unes tirées d'originaux très anciens, d'autres des plus renommés artistes de la gravure, de la sculpture et de la peinture. Sa lecture accroîtra certainement la science et l'amour du crucifix, si mal connu même des fidèles et par eux si froidement adoré !

LOUIS ROBERT.

JURISPRUDENCE

L'Évolution du droit (Zweck im Recht), par RUD. VON IHERING; trad. de l'allemand par O. DE MEULENAERE. Paris, Chevalier Marescq, 1901, in-8 de VIII-400 p. — Prix : 10 fr.

En 1883, lorsque Ihering publiait son *Zweck im Recht*, il écrivait : « Cet ouvrage et non l'*Esprit du droit romain*, contient le résultat de ma vie scientifique. » On y trouve en effet toute une philosophie du droit; or, cette philosophie, créée par un esprit comme celui de Ihering, ne pouvait passer inaperçue. Son ouvrage s'est bien vite imposé à l'attention ; il était arrivé à la troisième édition en Allemagne quand M. de Meulenaere, bien connu par la traduction qu'il a déjà donnée d'autres ouvrages du maître, a entrepris d'en assurer chez nous la diffusion par une traduction en langue française. Il vient d'en livrer au public la première partie.

Ce n'est pas le lieu d'analyser ou de critiquer un livre publié depuis près de vingt ans. Ihering s'y montre avec ses grandes qualités, ses vues originales, ses réflexions perspicaces ; mais on ne pourra s'empêcher de penser que les idées fondamentales sur lesquelles repose son œuvre sont contestables au plus haut point. La pièce maîtresse de son système est ce prétendu principe : « Dans le domaine du droit rien n'existe que par le but et en vue du but ; le droit entier n'est qu'une unique création du but » (p. 291). — Citons encore cette autre idée, chère à l'auteur : « La force engendre spontanément le droit, comme sa propre loi. Le droit est la politique de la force » (p. 169). — D'ailleurs le droit n'est qu'un moyen de réaliser un but qui est le maintien de la société humaine. « Si la société ne peut se maintenir dans l'état juridique actuel, si le droit ne peut l'y aider, la force vient remédier à la situation. Ce sont les grandes crises de la vie des peuples et des États, où le droit est suspendu... » En ces circonstances « la force doit sacrifier le droit et sauver l'existence de la nation » (p. 170). — J'ajoute qu'Ihering ne se borne pas à cette apothéose de la force, qui crée le droit et le corrige ; il s'érige en champion de l'Etat contre l'individu. « La théorie du droit naturel considère l'individu comme la pierre angulaire du droit de l'État. » Or Ihering tient cette doctrine individualiste pour « une erreur fondamentale » (p. 354) ; il ne se lasse pas d'insister sur « le caractère social des droits privés. » Le droit n'est pas destiné à régler les conditions de la vie des individus ; il est « l'ensemble des conditions de la vie de la société assurées par le pouvoir public au moyen de la contrainte extérieure. » (p. 33). Aussi, « de par le but même de l'État, il est de nécessité absolue que le pouvoir public détienne la puissance suprême; il doit tout dominer, l'individu et les masses (p. 210)... L'État est la source unique du droit,

car les normes qui ne peuvent être imposées par celui qui les établit ne sont pas des règles de droit (p. 213). »

A dire vrai, j'aime encore mieux les vieilles théories traditionnelles du droit naturel. Elles m'inspirent beaucoup moins de méfiance que cette abstraction anonyme et menaçante à laquelle on les sacrifie. Cela ne m'empêche pas de remercier M. de Meulenaere de m'avoir fourni l'occasion de refaire connaissance avec les doctrines d'Thering. Les erreurs de ce grand esprit montrent, une fois de plus, l'inanité des efforts de ceux qui ont voulu construire une théorie du droit en dehors du droit naturel. Celui-ci se venge et peut dire : *Qui non colligit mecum, disperdit.* P. F.

Les Origines du droit franco-canadien, par RODOLPHE LEMIEUX. Montréal, Théoret, 1900, in-8 de XXIX-483 p.

Cet ouvrage comprend deux parties. La première est un résumé de l'histoire du droit français depuis ses origines jusqu'à la promulgation du code civil. La seconde contient l'histoire du droit canadien depuis la découverte du Canada jusqu'à l'année 1900. Cette seconde partie mérite surtout l'attention du lecteur français, pour lequel elle présente un très réel et très vif intérêt.

L'histoire du droit canadien est naturellement divisée en deux parties: domination française et domination anglaise. La domination française est subdivisée en deux époques : l'une antérieure, l'autre postérieure à la création du Conseil souverain de Québec (1663). Les pages consacrées par M. Lemieux à l'étude de la période française sont extrêmement instructives. A titre d'exemple, qu'il me soit permis de citer deux chapitres. Il faut lire celui que l'auteur a consacré à la tenure des terres ; on y verra comment l'administration française, tout en créant au Canada un régime seigneurial, sut l'adapter aux besoins d'un pays neuf. Pour atteindre ce but, elle limita les droits du seigneur concessionnaire de façon à en faire, non un spéculateur, mais un « entrepreneur de peuplement. » Opposant ce système à celui des concessions en propriété pleine et entière, suivi dans la Nouvelle-Angleterre, M. Lemieux s'estime en droit de dire que « le système suivi par la France offre un caractère original et unique en son genre dans l'histoire de l'Amérique du Nord. » Un autre chapitre bien intéressant est celui où l'auteur traite de cette question : Les ordonnances des rois de France étaient-elles exécutoires au Canada alors qu'elles n'avaient pas été enregistrées au Conseil souverain de Québec ? L'intérêt pratique de la question concerne surtout les grandes ordonnances de Louis XIV, notamment l'ordonnance du Commerce et celle de la Marine. Nulle controverse n'a donné lieu à de plus vifs débats. M. Lemieux les résume et conclut que les édits et ordonnances dont l'application était générale

obligeaient les habitants de la Nouvelle-France indépendamment de tout enregistrement. « Il est bien vrai, ajoute M. Lemieux, que la thèse contraire a pour elle l'autorité de la chose jugée » ; il est vrai aussi que les partisans de l'enregistrement ont été souvent des juristes anglais, animés de peu de sympathie pour les lois françaises. Quoi qu'il en soit, il semble certain, d'après la démonstration qu'en donne l'auteur, que la plupart des grandes ordonnances de l'ancienne France, même non enregistrées, étaient considérées comme lois du pays sous la domination française, et conservèrent le même caractère sous la domination anglaise.

M. Lemieux expose l'histoire législative du Canada depuis la conquête anglaise jusqu'à nos jours. Il marque par leurs traits caractéristiques les divers régimes qui s'y succédèrent. C'est d'abord le régime de la proclamation de Georges III et des ordonnances du général Murray, qui suit immédiatement la conquête. C'est ensuite le régime plus libéral de l'Acte de Québec, rétablissant les lois françaises en matière civile et sanctionnant la liberté du culte catholique. C'est plus tard, à partir de 1791, le régime constitutionnel dont sont dotées les deux provinces du Haut et du Bas-Canada, alors créées par la division de la province de Québec, et organisées en États séparés. Ce régime fonctionne mal : les Canadiens d'origine française, opprimés par la politique de la métropole, furent gagnés par le mécontentement et se laissèrent entraîner jusqu'à l'insurrection. Pour y remédier, le Parlement anglais, par l'acte d'Union (1840) réunit les deux provinces et leur donna un unique Parlement ; on espérait que, dans cette assemblée, la représentation du Haut-Canada, unie à la minorité anglaise de celle du Bas-Canada, prendrait une prépondérance décisive sur l'élément français en majorité au Bas-Canada. Il en fut tout autrement : les Franco-Canadiens gardèrent leurs positions, si bien qu'après vingt ans les deux provinces demeuraient en face l'une de l'autre avec leurs prétentions respectives. C'est pour mettre un terme à cette situation qu'un acte du Parlement anglais créa en 1867 le *Dominion*, confédération de l'Amérique britannique du Nord, placée sous la direction du gouverneur général et du Parlement fédéral. Les deux provinces du Canada forment chacune un membre de cette confédération qui comprend en outre d'autres États. Tel est le résultat satisfaisant des longues luttes au prix desquelles les Franco-Canadiens ont su conserver leur langue, leur foi religieuse et leurs institutions civiles.

Le fondement de leurs lois était la Coutume de Paris et, pour la procédure, l'ordonnance de 1667. Mais ces textes avaient été maintes fois modifiés au fur et à mesure que les besoins le demandaient. C'est en 1866 que le Parlement du Canada dota le Bas-Canada d'un code civil et d'un code de procédure civile qui marquent le dernier état de

la législation française de l'autre côté de l'Atlantique. « Malgré toutes les vicissitudes des débuts de la domination anglaise, les conflits et les rivalités de race, le droit français du Canada a conservé, dans son ensemble, toute la pureté de ses principes. »

Je souhaite que beaucoup de lecteurs français se familiarisent avec l'histoire du droit du Canada, chapitre singulièrement intéressant de l'histoire de notre droit national. P. F.

SCIENCES ET ARTS

Le Matérialisme est faux, le catholicisme est vrai, par le Dr Goux. Paris, Maloine, 1901, in-18 de VIII-310 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est écrit avec d'excellentes intentions. L'auteur le présente aux internes des hôpitaux si souvent entraînés par le vent d'incrédulité qui souffle de nos jours. Il distingue la vraie science de la fausse ; celle-ci n'est qu'un roman scientifique tirant des faits des conséquences qui ne sont nullement démontrées. Le monde physique est composé de matière et d'énergie, mais le jeu des forces témoigne d'une intelligence dont on ne peut faire honneur à la matière brute. L'énergie ne peut expliquer la vie, car d'elle-même elle conduit plutôt à la mort puisque l'énergie actuelle se dissipe sans cesse. La vie suppose une intelligence merveilleuse. M. Goux prend une des plantes les plus inférieures, le goëmon, et montre qu'il y a dans le développement et la propagation de cette plante une habileté qui surpasse tout ce que peut concevoir l'esprit humain. Dieu cependant a donné à l'homme une participation de son intelligence lui permettant de reconnaître le plan divin dans le monde physique. La pensée n'est point un effet du cerveau, car ses fonctions sont multiples et toutes les cellules du cerveau sont uniformes. A la suite de cet exposé, l'auteur s'élève à la considération de l'intelligence suprême et montre que le catholicisme explique tous les grands problèmes qui tourmentent l'humanité, notamment le problème du mal.

Souhaitons que ce livre soit lu par tant de jeunes médecins dont l'instruction religieuse est trop inférieure à leur instruction scientifique. M. le Dr Goux a, sur les forces de la matière et sur la vie, des idées ingénieuses qui les frapperont certainement. Toutefois les connaissances philosophiques de l'auteur laissent un peu à désirer. Il en résulte quelques méprises sur lesquelles la critique aurait à faire des réserves. D. V.

Les Apologistes du crime, par Ch. Détré. Paris, Éditions de l'*Humanité nouvelle*, 1901, in-8 de 291 p. — Prix : 5 fr.

Il importe de donner le sous-titre de ce volume funambulesque. Le

voici : «... suivis (les apologistes) de *Tuer n'est pas assassiner*, par le colonel Silas Titus, membre du Parlement d'Angleterre. Traité politique récompensé par le roi Charles II, adopté par le cardinal de Retz, par les jésuites, les francs-maçons écossais, les conventionnels de 1792-1793, les républicains et les royalistes du Consulat, etc. etc., traduit et annoté par Ch. Détré. »

Aux temps où Cromwell faisait goûter à l'Angleterre les douceurs de la république césarienne, un certain colonel Silas Titus, qui avait eu sans doute des malheurs dans sa vie militaire, et qui se trouvait échoué au Parlement, commit une brochure dont l'intention tyrannicide est évidente. C'est une « étude où l'on prouve, dit l'auteur, à l'aide des Saintes Écritures, des lois naturelles et des plus célèbres auteurs anciens et modernes, qu'il est légitime et méritoire aux yeux de Dieu et des hommes, de détruire par n'importe quels moyens les tyrans de toute espèce, leurs créatures et leurs subordonnés, qui attentent à la liberté dans un État libre à l'effet d'y introduire l'esclavage, la misère, etc. »

Cette brochure eut, d'après M. Détré, une incroyable fortune ; elle fut rééditée en 1688, 1689, 1700, 1708, 1715, 1745, 1749, 1792. Enfin une dernière édition fut détruite en 1804 par ordre du tyran corse. La doctrine tyrannicide, toujours d'après M. Détré, fut adoptée par tous les hommes politiques et surtout par les jésuites ; et ceux-ci, par une incroyable rouerie, quand leur fortune politique subit une éclipse, se font remplacer par les francs-maçons, animés de sentiments aussi sanguinaires qu'eux. L'auteur ne conclut pas ; mais il espère évidemment que le lecteur indigné de tant de noirceur dans l'âme de tous les hommes qui aspirent à gouverner les États, concluera à l'anarchie. Faut-il sourire, faut-il s'indigner ? Je me permettrai de préférer sourire tout en remerciant l'auteur d'avoir recueilli quelques documents intéressants (tout ce qui contribue à l'histoire de l'infirmité humaine est intéressant) et sans lui reprocher de ne les avoir ni compris ni surtout jugés en fonction de la faiblesse de l'esprit humain et de la violence des passions des hommes. Malgré la brochure du colonel Silas Titus, malgré les sanguinaires incohérences de l'humanité, le commandement divin « Tu ne tueras point » demeure dans toute sa majesté bienfaisante et, si l'on va au fond des choses, reste la principale raison de condamner l'anarchie.

EUGÈNE GODEFROY.

L'Art de la vie, par R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE. Paris, Perrin, 1901, in-12 de 334 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. de Maulde débute par ces mots : « J'appelle art le culte du beau provoquant la sympathie et l'amour. » Et voilà bien l'inspiration maîtresse de son livre, qui me paraît un vrai petit chef-d'œuvre de délicatesse, de fine psychologie, d'observation pénétrante et de bon sens

chrétien. C'est à la femme qu'il appartient de faire la vie belle à tous pour qu'elle soit à tous bienfaisante et bonne. C'est donc à la femme surtout que ce livre s'adresse, et elle y trouvera, sons une forme charmante, comme un manuel d'éducation féminine, d'ailleurs tout à fait exempt de pédantisme. M. de Maulde n'est à aucun degré un professeur de pédagogie, une chose qui, à mon avis, ne s'enseigne guère, mais un homme du monde très aimable, très instruit, très expérimenté, ayant beaucoup vu, beaucoup lu, beaucoup observé, beaucoup retenu, et qui montre, dans une suite de délicates causeries, de quoi est fait l'art de la vie, cet art où les femmes excellent, sachant mieux que personne jouer de cet instrument délicat où le charme, le tact, la bonté, le dévouement se combinent et vibrent d'accord pour produire l'harmonie des âmes. Et voilà comment il dépend d'elles que la vie inférieure soit élevée, que la vie moyenne soit meilleure, que la vie donne ses fleurs et ses fruits, et se hausse jusqu'à cette vie supérieure où l'épreuve même et la douleur sont une source de mérites et de vertus. Et tout cela c'est le bonheur, c'est-à-dire « un amour actuel, ayant des racines éternelles, un amour qui trouve ce qu'il cherche et qui peut espérer ce qu'il a. » En vérité, ce livre est bienfaisant et charmant. Je le signale comme un antidote aux âmes desséchées par le vent si froid de la solidarité ou de l'altruisme qui souffle ; il les rafraîchira, les charmera, les guérira. ÉDOUARD PONTAL.

Une Maison bien tenue. Conseils aux jeunes maîtresses de maison, par MARIE DELORME. Paris, Colin, 1901, in-12 de VIII-276 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre ne ment pas à son titre, mais il n'y faut pas chercher autre chose que ce que ce titre promet, c'est-à-dire les conseils pratiques pour bien tenir matériellement une maison, et sans doute c'est bien déjà quelque chose ; mais une maîtresse de maison doit avoir aussi quelques autres soucis : il sera facile de trouver des livres qui s'occupent de ces questions plus hautes : ici, il n'est parlé que de la maison, de la table, du service de table, des domestiques, de l'approvisionnement, des déménagements, des réceptions à la ville et à la campagne, du budget et de la comptabilité, de l'armoire au linge, enfin des ouvrages d'agrément. Toutes choses éminement pratiques et qui seront utiles aux jeunes maîtresses de maison, celles surtout qui n'ont personne auprès d'elles pour les leur apprendre. Ce livre, bien fait, leur rendra certainement service. ÉDOUARD PONTAL.

Histoire du ciel, par CLÉMENCE ROYER. Paris, Schleicher, 1901, in-18 de 246 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce volume fait partie de la *Petite Encyclopédie scientifique du XXe siècle*,

une des nombreuses collections qui offrent l'omniscience au lecteur moderne. Cet ouvrage manifeste à l'égard de la religion une hostilité qu'il convient de signaler. L'auteur n'a pas puisé dans la contemplation des astres la calme et religieuse philosophie qu'ils ont la réputation d'inspirer.

Mme Royer appartient à la classe un peu agaçante des vulgarisateurs qui ont des idées personnelles. Ce n'est pas que je lui reproche de montrer à ses lecteurs que dans les grandes lois de l'astronomie, sous la belle simplicité des formules, il y a plus de choses qu'elles ne paraissent en contenir. Mais je ne saisis pas bien les objections qu'elle adresse à la loi de gravitation universelle que Newton a énoncée pourtant avec tant de prudence. En tout cas, ni le rayonnement, ni la température des astres ne sont proportionnels à leur masse comme le voudrait l'hypothèse que l'auteur met à la base de son système. Bessel et après lui bien d'autres astronomes ont découvert des astres obscurs, comme le satellite de Sirius, dont la masse est comparable à celle des autres étoiles.

Après l'abus de la critique, j'aurais à signaler dans ce livre l'abus de l'hypothèse. La description de la vie sur les planètes me paraît un peu fantaisiste. Mme Royer ne va-t-elle pas jusqu'à donner comme exemple à nos agriculteurs les irrigations de la planète Mars. Ici, je lui signalerai une petite erreur : la pression atmosphérique n'intervient dans le travail nécessaire pour élever l'eau que par sa variation avec l'altitude, c'est-à-dire d'une façon infime. Il n'est donc pas vrai que la raréfaction de l'air compense en partie pour les pompes élévatoires Martiennes l'avantage qu'elles retirent de la diminution de la pesanteur. Peut-être faudrait-il rechercher dans des erreurs analogues la cause des différends entre l'auteur et Newton.

L'astronomie stellaire me paraît bien superficiellement traitée. On aurait pu dire un mot des étoiles multiples ou variables, dont l'étude est un des plus beaux domaines de l'astronomie.

En somme, ce livre renferme des connaissances et des aperçus exacts ; mais on ne peut en recommander la lecture en toute confiance.

A. V.

Annuaire pour l'an 1902, publié par le Bureau des longitudes, *avec notices scientifiques*. Paris, Gauthier-Villars, in-16 de IV-656 p.; A, 34; B, 91; C, 15; D, 7; E. 38 (tables comprises), en tout 845 p. — Prix : 1 fr. 50.

La partie technique de l'Annuaire pour 1902, dans ses 656 pages, diffère de l'Annuaire pour 1901 sur les points suivants :

Le tableau des planètes télescopiques s'est augmenté de 13 unités : de 474, dont 96 non encore dénommées, il s'est élevé au moins à 487 dont 52 désignées seulement par un numéro d'ordre soit définitif, soit

provisoire. C'est très principalement au moyen de la photographie que les nouvelles petites planètes ont été découvertes. — Le nombre des étoiles variables s'est augmenté de 28 unités pour celles dont la période est connue, et de 66 pour celles dont la période est irrégulière ou inconnue. — Aux spectres des étoiles, des nébuleuses et des comètes, M. Cornu, dont la science déplore la perte toute récente, a ajouté celui de l'aurore polaire qu'il trouve comparable à celui de la lumière blanchâtre entourant la cathode d'un tube d'azote raréfié.

Dans la division du volume concernant les monnaies, figurent les commodes et maniables monnaies d'appoint en alliage de nickel, usitées dans 23 États dont 11 d'Europe, mais parmi lesquelles la France ne figure pas.

Les autres modifications sont celles qui résultent forcément du changement d'année et consistent principalement à mettre à jour les données antérieures, telles, par exemple, que les éclipses de Soleil et de Lune, occultations d'étoiles, phénomènes du monde de Jupiter, etc.

Rappelons pour mémoire, que, de même que précédemment, les heures du jour ne sont plus réparties en deux séries de douze, mais comptées de 0 à 24, une heure après midi devenant 13 heures et ainsi de suite.

Les *Notices* sont au nombre de quatre. Nous allons en indiquer rapidement la substance.

La première, Notice A, due à M. H. Poincarré, a pour sujet la *Télégraphie sans fil*. L'auteur rappelle d'abord que les radiations hertziennes ne diffèrent des radiations lumineuses proprement dites que par les longueurs d'onde, lesquelles donnent des radiations visibles quand elles sont de quelques dix-millièmes de millimètres seulement, et des radiations hertziennes lorsqu'elles atteignent à quelques centimètres, voire à quelques mètres. Grâce à ces longueurs, les radiations hertziennes peuvent, par l'effet du phénomène de la diffraction, s'écarter dans une certaine mesure de la direction rectiligne et contourner certains obstacles comme, par exemple, celui qu'opposerait au passage de l'onde la courbure de la terre.

L'auteur entre ensuite dans l'exposé détaillé de l'appareil (*cohéreur*) découvert à Paris, par M. Branly, mais non par M. Lodge en Angleterre, comme il avait été dit par suite d'une erreur reconnue par M. Lodge lui-même, puis des dispositifs à l'aide desquels M. Marconi en a fait l'application pratique à la télégraphie.

Les avantages de la télégraphie hertzienne sur la télégraphie optique ou même électrique avec fils, se perçoivent d'eux-mêmes ; mais ils sont balancés par divers inconvénients auxquels on s'efforce de parer sans y être arrivé complètement jusqu'ici.

Dans la Notice B, M. A. Cornu continue la suite de ses mémoires sur

l'électricité. C'était en 1900 sur les Machines génératrices de courants, en 1901 sur le Transport de la force par les courants alternatifs simples ou *monophasés*. C'est, en 1902, sur *les courants polyphasés*. L'espace dont nous disposons ne permet pas d'analyser cette étude très détaillée qui ne comprend pas moins de 91 pages du texte fin et serré de l'Annuaire et où abondent les formules du calcul intégral et différentiel, encore que, dans les premières pages, le savant auteur ait cru devoir nous donner la définition du sinus et du cosinus, pourtant connue du moindre élève d'élémentaires.

La Notice C, par M. Guyou, capitaine de frégate, est un plaidoyer très plausible et très convaincant en faveur de la substitution du système décimal au système sexagésimal dans la division du cercle et la mesure des angles. Le quadrant ou quart de cercle, jusqu'à présent divisé en 90 *degrés*, serait divisé en 100 *grades*, lesquels seraient subdivisés en fractions et sous-fractions de l'ordre décimal, au lieu d'être partagés, comme les degrés, en soixantièmes et 60es de soixantièmes (*minutes* et *secondes* d'arc). Cette Notice est intitulée : *Sur l'application de la division du quart de cercle à la pratique de la navigation*, titre peut-être un peu long, mais qui correspond exactement au sujet traité par l'auteur. Toutes les objections qu'on peut formuler et qu'on a formulées contre cette substitution, sont rappelées par l'auteur : il ne les reconnaît valables que pour les calculs des astronomes, et s'attache à les réfuter spécialement en ce qui concerne la navigation maritime, faisant en même temps ressortir la grande simplification qui en résultera dans les calculs.

La série des *Notices* se termine par un aperçu historique rapide de M. Janssen, directeur de l'Observatoire de Meudon, sur la fondation et l'organisation (par ses soins éclairés et dévoués) de l'*Observatoire du sommet du Mont-Blanc*. Grâce aux subventions de généreux donateurs, principalement M. Bischoffsheim et le prince Roland Bonaparte, cette entreprise audacieuse, commencée en 1890, fut terminée en 1893 et munie des instruments désirables d'observations météorologiques et astronomiques. Les travaux qui y ont été exécutés en l'année écoulée ont porté principalement sur l'étude de l'ozone atmosphérique, sur la région ultra-violette du spectre, sur l'intensité de raies de l'oxygène à diverses altitudes, sur les ondes hertziennes, et enfin sur l'observation des Perseïdes. Le mémoire se termine par le vœu que l'Observatoire soit doté de nouveaux instruments promettant de compléter et développer les services qu'il a rendus jusqu'ici. C. DE KIRWAN.

LITTÉRATURE

Alt-celtischer Sprachschatz, von ALFRED HOLDER. Leipzig, Teubner, 1901-1902. 13e et 14e livraisons, col. 1025-1536. — Prix de chaque livraison : 10 fr.

Ce répertoire onomatologique de l'ancien celtique approche de sa fin puisque la livraison 14e se termine avec le nom *Sacrillos*. Nous continuons à regretter que l'érudit auteur ait étendu son ouvrage au-delà des justes limites des documents anciens ; ainsi, il admet des mots restitués à l'ancien celtique non par des textes mais par des hypothèses linguistiques ; ainsi encore il introduit des mots ou des noms appartenant proprement à l'Irlande, par exemple Saint Ronan, devenu en Bretagne Renan, ou Saint Sanctan, et ce dernier nom, venu du latin *sanctus*, est déplacé dans un dictionnaire de l'ancien celtique. Mais en renouvelant ces réserves, pour ne pas les laisser périmer, nous continuerons en même temps à louer l'abondance et la précision des documents épigraphiques, historiques et philologiques réunis et classés par M. Holder. Dans ces deux livraisons, nous signalerons comme particulièrement intéressants, au point de vue de l'histoire, les articles *Renos* (le Rhin), *Rodanos* (le Rhône), *Ratamagos* (Rouen), *Sequana* (la Seine), et de nombreux noms de peuples gaulois comme les *Sequani*. Un très grand nombre de noms de lieu sont réunis sous leur forme originale de l'époque gallo-romaine : par exemple, le nom *romiliacus*, sous-entendant *fundus*, c'est-à-dire domaine de Romilius (nom latin apporté par les conquérants romains) ; il n'y a pas moins de vingt-deux descendants, non seulement les Romilly, Rumilly, Rémilly, etc., mais probablement aussi Reuilly. — Notons, en vue des errata de la fin, que M. Holder (comme beaucoup d'autres !) écrit, col. 1102, Roger au lieu de Roget le nom du savant français R. de Belloguet, et que le nom irlandais *Cothraige* n'a rien à faire col. 1180. On a, en effet, remarqué (M. Stokes, je crois) que c'est une prononciation irlandaise du nom latin *Patricius*, à l'époque ancienne où les Irlandais s'appropriaient pour la première fois des mots latins, faisant *casc* de *pascha*, *corcur* de *purpura*, etc.

H. GAIDOZ.

Étude sur Johan Bodel, par O. ROHNSTRÖM. Upsal, Almqvist et Wiksell, 1900, in-8 de 207 p.

Ce n'est ni de la Grèce ni de Rome que nous est venue la floraison épique de notre moyen âge. Je me demande parfois si Aristote ou Cicéron s'y seraient complus. C'est plutôt de la Scandinavie que l'épopée chevaleresque nous est advenue par ricochet. Aussi ai-je éprouvé un sentiment presque de reconnaissance en étudiant une thèse sur la poésie française du moyen âge, laquelle a été soutenue devant l'Université d'Upsal.

Après un exposé des *Pastourelles* et des *Congés*, M. Rohnström analyse et commente le *Jeu de saint Nicolas*, un épisode des croisades ; puis il aborde et étudie à fond une véritable épopée, la *Chanson des Saxons*, qui a été publiée en France par F. Michel et plusieurs fois en Allemagne.

Un chapitre est consacré aux divers manuscrits et à la discussion de leur valeur (p. 95). M. Rohnström préfère le manuscrit A. Chemin faisant, il établit que le trouvère a dû connaître quelque version de la Chanson de Roland. Il examine ensuite la question des Hurepois, ou la résistance à Charlemagne, puis les poèmes mérovingiens sur la guerre aux Saxons et leur influence (p. 115) ; vient alors l'écho dans le nord des aventures du héros Guitalin. Des chapitres spéciaux sont consacrés aux éléments historiques de la *Chanson des Saxons*, au cours d'eau Rune, à la propagation de la légende. La thèse se termine par des remarques sur la langue de Jean Bodel. Cette simple énumération suffira pour faire ressortir la valeur de l'étude consacrée au trouvère des *Saxons* par le candidat scandinave au grade de docteur, lequel a été ici légitimement conquis. A. D'AVRIL.

Trente ans de critique, par GUSTAVE FRÉDÉRIX, avec une Préface de M. Émile Deschanel. Paris, Hetzel, 1900, 2 vol. in-18 de XVI-408 p. et 428 p. — Prix : 6 fr.

Le coup d'État du 2 décembre avait fait de M. Émile Deschanel un collaborateur de l'*Indépendance belge*. A la chute de l'Empire, M. Deschanel rentra en France, et ce fut un Belge, M. Gustave Frédérix, qui, sur sa recommandation, fut admis à prendre sa place à l'*Indépendance belge*. M. Frédérix, reconnaissant, consacra plus tard, à un ouvrage de M. Deschanel sur *le Romantisme des classiques*, une chronique flatteuse, que M. Deschanel a aujourd'hui la satisfaction de présenter au public en compagnie d'autres feuilletons littéraires réunis sous ce titre : *Trente ans de critique*, avec une Préface non moins flatteuse que la chronique. Échange de bons procédés.

Or, M. Frédérix est un libéral aux idées très larges, si larges qu'il distribue indistinctement la louange à tous les écrivains qui font l'objet de ses articles, à Renan comme à Deschanel, à Zola comme à Balzac, à Michelet comme à Jules Simon. Lamartine, Sainte-Beuve, Théophile Gauthier, Guizot, Émile de Girardin, Jules Sandeau, Ludovic Halévy, Daudet, George Sand, Ferdinand Fabre, Bourget, Victor Hugo, les Goncourt, Lemaître, Ohnet, Banville, Weiss, Sarcey, Hervieu, Maupassant, Taine, et même M. Hetzel, son éditeur, défilent ainsi, sans que M. Frédérix soit jamais tenté d'être d'un avis différent de celui de ces messieurs. On pourrait prêter à cet heureux critique ces paroles de Sainte-Beuve : « ... Je comprenais si bien les choses et les gens, que

je donnais les plus grandes espérances aux sincères qui voulaient me convertir et qui me croyaient déjà à eux. » Il faut noter, à la décharge de l'auteur, que la plupart de ces articles furent écrits sous le coup de l'émotion qui accompagne ordinairement la composition d'un article nécrologique. Et puis, il y a une exception pour Veuillot, dont l'auteur a horreur comme de l'exécuteur des hautes œuvres de la Cour de Rome. Mais pour une fois que M. Frédérix veut bien blâmer, il n'a pas la plume heureuse. C'est ainsi qu'il dit : « l'*évidence* de l'Immaculée Conception,... le *Bienheureux saint Labre*... » Quel style !

Cet ouvrage a un second volume, qui comprend des chroniques dramatiques, écrites, cela va sans dire, dans le même esprit. M. Frédérix reconnaît cependant que « les grands esprits et les grands artistes ne sont pas doux au Suffrage universel » (t. I, p. 376); ce qui ne l'empêche pas de dire ailleurs que « les œuvres les plus démocratiques sont les plus saines et les plus élevées » (t. II, p. 3). Ainsi M. Frédérix ne serait pas du nombre des grands esprits !... Qu'en pense M. Deschanel ?

DU CLOS.

Post-scriptum, de ma vie, par V. HUGO. Paris, Calmann-Lévy, 1901, in-8 de 269 p. — Prix : 6 fr.

C'est, paraît-il, le dernier volume de prose de V. Hugo. Il se compose de méditations ou de variations datant de l'exil, et de pensées jetées sur des feuilles volantes qui portent le titre de *Tas de pierres*. Ces pierres ont, en général, une valeur assez mince : ce sont de ces antithèses et de ces phrases de clinquant, où le lecteur souvent est chargé de mettre la pensée absente :

« Le volcan de la Révolution a deux cratères : 89 et 93. De là deux courants de lave. » — « Je cherche l'idéal, mais en touchant toujours du bout du pied le réel. Je ne veux ni perdre terre comme poète, ni perdre France comme citoyen. » — « L'orgueil est lion, l'égoïsme est tigre, la vanité est chatte. » — « L'intelligence est l'épouse, l'imagination est la maîtresse, la mémoire est la servante. » — « L'éléphant n'est guère plus puissant contre la fourmi, que la fourmi contre l'éléphant. » — « Si c'est une femme, que la chair soit du marbre ; si c'est une statue, que le marbre soit de la chair. » — « L'adultère n'est autre chose qu'une hérésie. Si la liberté de conscience a droit d'exister, c'est en amour... »

...Et je choisis parmi ces maximes les plus jolies et les plus significatives. Ce ne sont vraiment que des copeaux tombés sous l'établi du grand tailleur d'images.

Je trouve au contraire très curieux les morceaux de longue haleine qui sont ici réunis. Sans qu'ils apportent rien de bien nouveau, ils suffisent presque à trahir le génie et l'âme d'Hugo.

Les pages sur l'*Utilité du beau* disent en effet son idolâtrie de l'art. Toute œuvre d'art, même sceptique, immorale, obscène, en son principe, comme il juge celle d'Horace, du moment qu'elle est belle, est « une bouche de chaleur vitale. » Et le beau, pour lui, c'est la forme. Mais la forme c'est le fond aussi, parce que le beau est un, et que « le style, c'est l'idée, et le mot la chair de l'idée... » Aussi « cherchez dans tous les bagnes de tous les pays civilisés, vous ne trouverez pas un homme qui sache ce que c'est que Mozart, Virgile et Raphaël, qui cite Horace de mémoire, qui contemple un clocher de cathédrale ou une statue de Jean Goujon... »

Le Goût est une philippique de collégien spirituel, brillant, puis pontifiant — contre le goût : point de formules, point de règles, point de perfection. Les « parfaits » ne sont pas les grands. Le grand goût, le goût souverain, qui ne fait qu'un avec le génie, est dans les excès, « dans ce qui choque, dans ce qui irrite », dans le calembour d'Eschyle, dans la grimace de Goya, dans l'ordure de Plaute, dans la seringue de Pourceaugnac... et vous imaginez le beau défilé en plusieurs pages. Conclusion : « Une fiente d'aigle révèle un sommet... » L'Apollon de Grèce et le Dragon de Chine sont aux deux pôles du Beau.

Quant aux *grands hommes*, ce sont « des monstres, spectres peut-être, peut-être archanges, qui s'enfoncent dans l'infini terrible, avec un immense bruit d'aigles envolés. » Shakespeare « a la prodigalité de l'insondable. » La Fontaine est « visionnaire, jusqu'à se perdre dans le grand tout, » etc...

Mais le plus intéressant du volume ce sont les pages intitulées : *Promontorium Somnii*, *Rêveries sur Dieu*, *Choses de l'infini*, *Contemplation suprême*, où le vieil Hugo professe, avec une étourdissante débauche de mots et d'images, non pas seulement, comme on dit, le spiritualisme, mais vraiment le spiritisme, et le plus extravagant.

« Le somnambulisme est humain », pose-t-il d'abord ; et le voilà parti à faire l'histoire du fantastique, du rêve, du « chimérisme » à travers les âges, mythologie, diablerie, fantasmagorie, etc... et à glorifier, comme l'essence même du génie, l'extravagance, l'hallucination, la divination, le « surnaturalisme. » Quos vult *augere* Jupiter, dementat... Penseurs, « abrutissez-vous d'infini », « soyez mages ! »

Et il est mage en effet ; il « s'abrutit d'infini. » Dans une course vertigineuse, à cheval sur un rayon de lumière, il vous emmène, par delà tous les mondes visibles, à travers l'abîme sans limites. C'est là qu'il trouve Dieu, l'Ame-Univers... car la religion, sa religion à lui, est « la mystérieuse sueur de l'infini... » C'est là qu'après la mort il ira se transfigurer, que son moi ne sera plus que lumière...

Souvenirs de catéchisme, au fond, qu'a seulement déformés le « cauchemar sacré » de cette « démence auguste. »

GABRIEL AUDIAT.

HISTOIRE

Voyages de corps et d'esprit, par MARIUS SEPET. Paris, Téqui, s. d., in-12 de VII-321 p. — Prix : 3 fr. 50.

Chaque année, M. Marius Sepet fait un voyage de vacances, et chaque année ou presque, il en publie la relation dans des livres pleins de bonhomie, de bonne humeur, d'érudition, et d'où la malice non plus n'est pas absente; non pas cette malice qui égratigne les confrères, mais celle qui déride les esprits moroses et amuse le lecteur sans blesser personne. Cette fois, il nous conduit en des pays assez divers, en Aunis et en Saintonge, en Bretagne, à Perros-Guirec, en Bretagne encore, à Saint-Gildas de Ruis, qui lui a déjà fourni la matière d'un volume tout entier, à Fribourg-en-Brisgau et dans la Forêt-Noire, enfin en Haute-Savoie, nous donnant ainsi le contraste des beautés de la montagne et des charmes de la mer. Joignez à cela une savante étude sur *la Littérature et les Mœurs françaises au moyen âge* et une notice émue sur *Joseph Sepet*, jeune homme de grande vertu et de grande espérance, et vous aurez le résumé de cet aimable volume, qui nous aide à faire, à la suite du plus aimable et du mieux informé des guides, de charmants *Voyages de corps et d'esprit*. ÉDOUARD PONTAL.

La Légende dorée de JACQUES DE VORAGINE, nouvellement traduite en français, avec Introduction, notices, notes et recherches sur les sources, par l'abbé J.-B.-M. ROZE. Paris, Rouveyre, 1902, 3 vol. in-8 de XXVIII-493, 573 et 549 p. — Prix : 32 fr.

L'édition de *la Légende dorée* de M. de Wyzewa (Cf. *Polybiblion*, t. X CIV p. 240-241) est surtout littéraire ; celle de M. l'abbé Roze, qui y a dépensé vingt ans de sa vie laborieuse, est particulièrement critique. Il l'a étudiée *con amore*, avec un pieux respect. Dom Leclercq, dans ses *Martyrs* (t. I, p. XXIX), en prétendant que dans quelques compilations comme celles de Métaphraste et de Jacques de Voragine, « la science et la vérité n'ont souvent rien à voir », ne s'est-il pas trop rendu l'écho de l'opinion de Baillet et de Launoi ?

Des manuscrits de *la Légende dorée* se rencontrent dans toutes les bibliothèques publiques et même privées, souvent exécutés avec un soin luxueux, des enluminures artistiques qui font encore l'admiration des connaisseurs et démontrent en quelle singulière estime l'ouvrage de Jacques de Voragine (1230-1298) était tenu. L'imprimerie, dans toutes les langues, sous tous les formats, le répandit autant que les ouvrages les plus appréciés. Au XVIe siècle, la Légende d'or ne fut plus considérée que comme un vil plomb, abandonnée au fond des bibliothèques, sur les rayons de quelques bibliomanes. Pourquoi cette mésestime ? Question de mode et aussi l'esprit révolutionnaire de la

Renaissance. M. Roze en défend la haute valeur et relève le crédit du mot légende, dont une certaine science a fait le synonyme de fable. La philosophique et indépendante *Revue des Deux Mondes* n'a-t-elle pas dit : « La légende est la tradition vivante, et trois fois sur quatre, elle est plus vraie que l'histoire ? »

La Légende dorée est l'explication des offices de l'année liturgique en commençant par l'Avent et en terminant par la Dédicace des Églises. Vient d'abord l'étymologie du nom du Saint dont la vie va être retracée avec les légendes particulières de chaque Bienheureux plus étendues que celles des Bréviaires. On y rencontre dans l'analyse étymologique des explications quelquefois forcées, quelquefois assez heureuses pour fournir la note physionomique du saint personnage. On dirait d'un horoscope. Arrive ensuite le récit principal dans lequel sont fondues des scènes merveilleuses et parfois étranges et où le diable, souvent, n'y tient pas le rôle de pur comparse. L'auteur, on le constate, veut produire des effets saisissants, et quand le vrai manque, il recourt, mais en prévenant toujours son lecteur, à des traditions apocryphes. Ainsi en use-t-il pour rendre plus monstrueuses les figures de Judas, Pilate, Néron, Julien l'Apostat et autres. Il y a aussi la légende édifiante, reproduisant uniquement des souvenirs dignes de respect et vrais, pour porter au bien. Celle-ci a pour base les actes authentiques des saints et des martyrs, les récits de leur plume ou de leurs lèvres. Pourquoi y ajouter le merveilleux de la légende ? Parce que le bienheureux dominicain, évêque de Gênes, avait remarqué, dans le cours de ses prédications apostoliques, que « les esprits sont avides du merveilleux, que la vérité frappe l'intelligence, mais qu'elle pénètre bien plus avant, dès qu'elle s'appuie sur des prodiges. »

Cependant *la Légende dorée* de l'évêque italien, depuis deux siècles, a été l'objet des plus tenaces critiques. On a attaqué son style, sa bonne foi, sa science, sa simplicité, son jugement, ses croyances. La naïveté de sa phrase n'explique-t-elle pas, au contraire, sa vogue populaire et séculaire ? La légende est une compilation. Il fallait donc vérifier l'authenticité des textes ; c'est ce qu'a entrepris avec un rare bonheur M. Roze, à l'aide d'un exemplaire établi d'après l'édition *princeps*. Or, voici à quelles conclusions il a été amené : « Quand une légende se trouvait toute faite dans un Père de l'Église, elle était copiée *in extenso* : ainsi la vie de sainte Paule par saint Jérôme ; ainsi dans saint Ambroise le récit de la vierge d'Antioche. Sans doute il en a été de même pour les Actes des martyrs et, sans avoir consulté les Bollandistes, nous avons pu nous convaincre qu'il a été largement puisé par l'auteur à des sources respectables, comme il est facile de s'en convaincre par les offices de sainte Agnès, de sainte Cécile, de saint Clément, des ss. Jean et Paul, de saint André et d'une foule

d'autres personnages qui ont certaines parties propres dans les Bréviaires. Si le texte primitif a été changé, c'était pour lui donner des tournures plus simples » (p. 10).

Quant à la forme scolastique reprochée à Jacques de Voragine. toute subtile qu'elle apparaisse, elle a toujours servi à établir de l'ordre et de l'enchaînement dans les idées. L'auteur de la légende en possédait toutes les ressources et sait les appliquer largement pour expliquer la liturgie des fêtes de l'Église, ce qui suppose dans ses lecteurs une culture qui déroute toutes nos idées sur la noire ignorance du moyen âge. Donc, compilateur, il a recueilli ce que les autres ont écrit ; il en a formé un ensemble qu'il donne pour ce qu'il est : son style, bien qu'entaché de certaines irrégularités et malgré quelque désordre d'ensemble, était ce qu'il convenait d'être à cette époque. On a accusé Jacques de Voragine d'avoir choisi des auteurs de valeur fort discutable au moins. Il suffit, pour être persuadé du contraire, d'en lire la liste chronologique dans la Préface de M. Roze. Observons qu'après la Bible, les Pères, les Docteurs, les écrivains ecclésiastiques de distinction y sont classés, sans compter un certain nombre d'autres qui n'ont pu être catégorisés. « Certainement, dit Bollandus, je suis loin d'approuver tout ce qu'il écrit (J. de Voragine) ; cependant qu'il ait suivi d'anciens documents, je n'en saurais douter ; je trouve même que la majeure partie de ses histoires s'accorde avec les pièces antiques et originales... J'établis la confiance que j'accorde aux abréviateurs et aux commentateurs sur la comparaison que je fais de leurs écrits avec les anciennes pièces. Je pense donc que la *Légende* est le plus souvent la victime de l'injure dans les jugements qu'en portent les modernes... Que le style de Jacques de Voragine ne soit pas plus châtié que celui des écrivains de son temps, je l'accorde ; toujours est-il que c'était non seulement un savant et un saint, mais qu'il était doué d'une prudence, d'un jugement remarquables et plus apte que Vivès et Erasme à discerner dans ses écrits ce qui mérite approbation » (*Acta SS.*, Janv., t. I, p. XVIII).

Ozanam a marqué l'influence exercée sur la poésie par *la Légende dorée* ; elle a été une source abondante d'inspiration pour la sculpture et la peinture. « Il n'est aucun de nos monuments religieux et civils qui ne reproduise, pour les premiers presque toujours, et souvent pour les seconds, les récits de Jacques de Voragine. » Les entailleurs et les peintres-verriers s'en servirent comme d'un « véritable Manuel d'iconographie et de liturgie. »

L'éditeur, un vrai artiste dans toutes les œuvres sorties de sa maison, a déployé dans cet ouvrage non seulement les ressources de l'art typographique du meilleur goût, mais il a encore reproduit en tête du tome I le spécimen d'un incunable de *la Légende dorée :* le prologue ;

la Légende du B. Jacques de Voragine, prise dans l'histoire des hommes célèbres de l'ordre de saint Dominique et dans Quétif et Echard. Outre la *Légende*, on connaît encore parmi ses ouvrages : les *Sermons*, qui furent imprimés et sont devenus rares ; une traduction de la Bible en italien ; un livre sur saint Augustin ; une chronique de Gênes qui va jusqu'en 1295 ; une histoire des évêques, ses prédécesseurs ; un *Mariale* ou éloge de la Sainte Vierge ; une table historique de la Bible.

Cet excellent livre, remarquable de tous points, doit donc entrer dans la bibliothèque des ecclésiastiques, des gens du monde, des communautés religieuses, des artistes voulant connaître les données relatives à l'iconographie du moyen âge. Ceux en effet qui contemplent ces statues exquises d'expression mystique, les délicats bas-reliefs ciselés des cathédrales d'Amiens, de Chartres, de Paris, n'en comprendront le sens et la beauté idéale qu'avec le secours de la Bible et de *la Légende dorée*. Alors toutes ces pierres s'animeront, parleront, chanteront dans une ravissante harmonie, « *lapides clamabunt.* »

LOUIS ROBERT.

Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution, publiée par ERNEST LAVISSE. T. IV. 1. *Les Premiers Valois et la Guerre de Cent ans (1328-1422)*, par A. COVILLE. Paris, Hachette, 1902, in-4 de 448 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le nouveau volume de l'*Histoire de France* que nous annonçons ici n'est pas inférieur aux précédents et contribuera, pour sa bonne part, à assurer à l'ouvrage l'estime des hommes d'étude et la faveur méritée du public. L'on travaille depuis un demi-siècle — et l'École des chartes y a puissamment contribué — à renouveler l'histoire du XIVe siècle ; mais, bien que des monographies soient en préparation pour les règnes qui occupent les cent années dont avait à nous parler M. Coville, du moins pour ceux de Philippe VI et de Jean le Bon, ces travaux d'ensemble n'ont point encore paru et la tâche de l'auteur était considérable. Il s'en est acquitté tout à fait bien et pour le fond et pour la forme, surtout — c'est du moins notre impression — pour les règnes de Jean le Bon et de Charles V. Ce n'est point qu'on ne puisse contester quelques-unes de ses appréciations, ni que l'on ne puisse relever dans le détail quelques inexactitudes. Mais l'information est généralement très large, l'exposé bien vivant, et l'impression qui en ressort très nette. Certains chapitres sont excellents. Nous regrettons seulement que la partie consacrée aux institutions politiques et administratives demeure parfois un peu vague et que l'auteur n'en ait pas exposé avec plus de précision l'organisation et le fonctionnement.

G.-E. L.

La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du général comte FLEURY. Paris, Émile Paul, 1902, in-8 de 251 p. avec un portrait. — Prix : 4 fr.

Les historiens et les diplomates ne consulteront pas sans fruit la correspondance échangée en 1870 entre le gouvernement français et son ambassadeur à Berlin. Les dépêches du général ne contiennent pas de faits nouveaux ; mais elles sont instructives en ce qui concerne les préoccupations du gouvernement russe au sujet de la Pologne et de la presqu'île des Balkans. On lira aussi avec intérêt un passage sur le Slavisme (p. 95) et un autre sur les Ruthènes (p. 245).

Si l'on considère les résultats de la guerre franco-prussienne, on constatera que la situation générale est devenue moins favorable à la Russie, ne fût-ce que par le fait de sa possession de certaines provinces réellement allemandes. Sans pouvoir affirmer que le cabinet de Saint-Pétersbourg eût pu empêcher l'Allemagne de triompher d'une façon aussi décisive, on doit se demander si une attitude plus prévoyante n'eût pu arrêter ou atténuer, au profit de la Russie, le développement hypertrophique de l'ancienne Prusse. A. D'AVRIL.

La Politique de Léon XIII, par le comte M. DE GERMIGNY. Paris, Perrin, 1902, in-16 de VIII-290 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage, précédé d'une lettre de M. Coppée à l'auteur, est écrit dans un esprit éminemment catholique. Il comprend trois parties. La première, intitulée : *Politique pontificale*, est un abrégé de l'histoire des Papes depuis l'origine du christianisme. La seconde partie est un tableau de la situation du Saint-Siège à l'heure présente. La troisième, sous le titre : *Périls et espérances*, traite de l'état actuel de la Monarchie italienne, du voyage de l'empereur d'Allemagne en Orient, des rapports de Léon XIII avec la Russie et la France.

Le livre de M. de Germigny plaira à un grand nombre de lecteurs. Ils y trouveront une description intéressante des usages de la Cour romaine et de nombreuses anecdotes très propres à faire connaître les mœurs et les tendances de la nation italienne. La conduite du Souverain Pontificat est indiquée par les actes du Saint-Siège plutôt que par des appréciations générales. L'ouvrage atteste beaucoup de recherches. Toutefois quelques informations nous paraissent incomplètes. Ainsi, nous nous étonnons que l'auteur croit la question des ordinations anglicanes encore en suspens. D. V.

L'Abbaye de Moyenmoutier, de l'ordre de Saint-Benoît en Lorraine, par L. JÉROME. T. I. *L'Abbaye au moyen âge*. Paris, Beauchesne, 1902, in-8 de 592 p. avec une vue. — Prix : 7 fr. 50.

Dans ce premier volume, M. l'abbé Jérome prend l'histoire de

Moyenmoutier à sa fondation et la conduit jusqu'à la fin du XVIe siècle, au moment où le réformateur Didier de la Cour va donner à cette abbaye une splendeur nouvelle. Une première période s'étend du VIIe siècle au IXe. Il ne reste aucune source originale. L'auteur n'a pu utiliser que des traditions consignées dans des écrits, dérivant de trois vies de saint Hidulphe, dont la plus ancienne ne remonte pas au delà du milieu du dixième siècle. Dans ces traditions, la légende se mêle à l'histoire. Il y avait un triage à faire. M. Jérôme s'est livré à cette opération délicate avec un sens critique et une sagacité qu'on ne saurait trop louer. Il peut être donné comme un modèle de prudence historique.

L'abbaye, pendant le neuvième siècle, tomba dans une décadence morale qui va jusqu'au milieu du siècle suivant. Elle reçut alors de l'abbaye de Gorze une réforme dont les effets se firent sentir sous les abbés Adalbert et Almann. Le relâchement menaçait encore de compromettre son avenir religieux, lorsque l'impulsion du grand réformateur Guillaume de Saint-Bénigne lui rendit la ferveur de l'observance.

L'auteur donne l'histoire intérieure et extérieure du monastère, en suivant la succession de ses abbés. Il n'avait à sa disposition ni cartulaire ni recueil de chartes. L'*Historia Mediani monasterii* de Dom Belhomme lui a pu servir de guide; mais la connaissance que M. Jérôme possède de l'histoire de la Lorraine lui a permis de le rectifier et de le compléter.

Trois chapitres méritent une attention spéciale; ils sont consacrés à l'état intérieur et extérieur de l'abbaye durant les principales périodes de son histoire. Aux XIe et XIIe siècles, à signaler les droits des évêques de Toul sur le monastère, la communauté de vie et de biens de l'abbé et des moines, et le rôle des avoués. Du XIIe au XVIe, ce qui a trait aux relations du monastère avec les populations voisines, et enfin les origines et l'organisation de la commende. J. Busse.

La Révolution en province. Les Jacobins au village. Documents publiés et annotés par Fernand Martin. Clermont-Ferrand, P. Juliot, 1902, in-8 carré de XIX-253 p. — Prix : 10 fr.

L'Auvergne est peut-être actuellement la région de France où l'on a poussé le plus avant les recherches sur l'histoire de la Révolution. Les livres de MM. Mège, Marcellin Boudet, de Visseac, etc., ont à peu près épuisé la matière, et les curieux en sont réduits aujourd'hui à chercher les sujets de leurs travaux dans la chronique purement locale ou dans les bas-fonds du monde révolutionnaire. Il n'y a pas longtemps, un jeune professeur présentait à une Faculté de province, pour l'obtention du diplôme d'études historiques, un mémoire sur le *Comité de surveillance du district de Clermont*; aujourd'hui, c'est un avocat qui édite avec luxe le *Registre des délibérations du club d'Artonne* (Artonen

est un bourg du canton d'Aigueperse, dans l'arrondissement de Riom).

Est-ce là un document vraiment historique et nouveau par les faits qu'il contient ? Non assurément, de l'aveu même de l'éditeur, car ce qu'il raconte s'est reproduit partout à peu près de la même façon ; on peut y voir un fragment d'un livre à pages multiples, sur chacune desquelles, aux mêmes moments, dans toute la France, ont été traduites, dans le même style, les mêmes passions, illusions généreuses ou naïves aberrations. Les « Amis de la Constitution, » à Artonne comme ailleurs, ont commencé par être des enthousiastes et des optimistes, puis, sans s'en apercevoir, ont peu à peu tourné à la haine. Les délations, les confiscations, les persécutions contre les suspects de tout ordre, prêtres réfractaires ou fidèles au repos du dimanche, leur ont fourni la matière de leurs séances. Après avoir réclamé le Roi constitutionnel, ils ont fait un grand homme de Couthon, sauf à le déclarer un monstre après sa mort. Ils ont pris de vaines mesures pour résoudre la question des subsistances et parer autour d'eux à la détresse publique. Ils ont ainsi vécu du 1er mai 1790 au 20 mars 1795, jusqu'au moment où la nation a commencé à se ressaisir et à faire rentrer sous terre le spectre jacobin. Aussi le recueil publié par M. Fernand Martin demeure-t-il un document psychologique très intéressant. C'est par l'observation des détails, à la lecture de ces délibérations poursuivies durant près de cinq ans dans un bourg perdu, qu'on comprend ce qu'a donné l'idée révolutionnaire tombée dans des âmes grossières et des esprits obtus, quels mirages successifs elle leur a offerts, quelles résolutions contradictoires elle leur a inspirées. L. P.

Historia de España y de la civilización española, por D. Rafael Altamira y Crevea. T. II. Barcelona, Juan Gili, 1902, in-12 de 570 p. avec 104 photograv. — Prix : 6 fr.

Nous avons signalé en son temps (*Polybiblion*, t. LXXXVIII, p. 247) l'apparition du premier volume de cet important ouvrage, qui devait, d'après le plan tracé par l'auteur, se terminer par un second volume. Celui-ci, qui vient de sortir des presses de M. Gili, est si plein de choses, que D. Rafael Altamira, cédant aux conseils d'hommes compétents, a dû ne pas trop condenser son travail, et qu'il s'est cru obligé à renvoyer à un troisième et dernier tome ce qui lui reste de matériaux à exploiter. Nous n'y perdrons rien, au contraire. Le moyen âge et l'époque de la Renaissance offrent un intérêt spécial dans les annales de l'Espagne. La lutte chevaleresque qu'eut à soutenir l'Église unie à la Royauté contre les juifs et les Maures ; l'Inquisition qu'on a tant calomniée ; l'expansion de la domination espagnole en Europe et en Amérique ; l'éclat qui rayonne à ce moment dans la Péninsule autour des Universités, et l'influence qu'exercent à l'étranger les lettres et les

arts, représentés par des noms immortels d'écrivains, de peintres, de sculpteurs, qui portent à son apogée la gloire de la patrie : voilà ce qu'avait à redire M. Rafael Altamira. On conçoit qu'un pareil sujet, vaste par lui-même, se prêtait à des développements où à des explications qu'il n'était guère possible d'amoindrir, sous peine de rester incomplet ou de fausser les idées du lecteur. Aussi nous plaisons-nous à reconnaître, dans le travail de l'éminent académicien, un talent digne de tout éloge, uni à une science vraiment magistrale. Dans son livre, les légendes font place à l'histoire, les calomnies sont réfutées péremptoirement et le patriotisme de l'auteur se console des tristesses de l'heure actuelle en racontant dans des pages superbes les gloires du passé. Le second volume de la *Historia de España* va jusqu'en 1516, Nous attendons avec impatience la fin de cette excellente publication qui rencontre par-delà les Pyrénées un si légitime succès.

G. Bernard.

Disraëli, par M. Courcelle. Paris, Alcan, 1902, in-12 de 117 p. — Prix : 2 fr. 50.

Tout le monde connaît la jolie collection publiée par la maison Hachette, et qui est une suite de monographies de nos grands écrivains. La librairie Alcan commence une série analogue, consacrée aux grands ministres, aux hommes d'État. De M. Rambaud, on nous promet une étude sur Jules Ferry, de M. de Pressensé sur Gladstone ; déjà M. Welschinger nous a donné *Bismarck* et H. Léonardon, le général *Prim*, et voici M. Courcelle qui analyse aujourd'hui devant nous l'âme si complexe de Benjamin Disraëli.

« Vingt ans se sont écoulés, dit l'auteur, depuis la mort de Lord Beaconsfield, et au milieu de l'oubli qui environne aujourd'hui tant d'hommes dont le nom a soulevé naguère les passions du siècle, la personnalité du créateur de l'impérialisme grandit tous les jours. » D'où vient cette survivance ? D'où vient ce renouveau qui, le jour de Primrose Day, salue sa mémoire à chaque printemps ? M. Courcelle a essayé de nous l'expliquer dans ces quelques chapitres où il suit pas à pas le fils d'Isaac Israëli, ce juif d'origine espagnole et vénitienne, depuis le jour où il errait à la recherche d'une circonscription électorale jusqu'au moment unique et triomphant, où Disraëli transformé en Lord Beaconsfield, devient la ferme colonne de l'impérialisme, et quoique n'ayant jamais été un gentilhomme parfait — *he was never a gentleman thorough* — devient le leader autorisé de la Chambre des Lords. Cette situation unique dans l'histoire parlementaire, Disraëli la devait à une volonté puissante, comme il le reconnaît lui-même dans un de ses romans, Endymion, à la fin de sa vie : « Croyez-moi, fait-il dire à l'un de ses personnages, tout homme dans le monde arrive à faire ce qu'il

lui plaît, pourvu que cela lui plaise pour de bon. » Il la doit aussi à un esprit extrêmement souple et varié, fécond en ressources imprévues, et qui ne craint pas de soutenir ce que l'on appelle par euphémisme « des opinions *successives*. » Car tout n'est pas également admirable dans l'attitude politique de Lord Beaconsfield et personne mieux que lui ne prouverait, s'il en était besoin, que l'esprit sert à tout et ne suffit à rien.

Disraëli fut à la fois un écrivain, un orateur et un homme d'État ! Je regrette que M. Courcelle passe trop vite sur l'écrivain, sur ces romans multiples qui sont comme l'esquisse de la politique pratiquée dans le moment par l'homme d'État, pour ne donner son attention qu'à l'homme politique ; et ici encore le lecteur réfléchi trouvera que M. Courcelle a l'admiration trop facile, et qu'il vante chez Lord Beaconsfield des tendances qui méritent plutôt les sévérités de l'histoire. Assurément, cette aspiration à une « greater Britain » qui fut le souffle de sa vie politique, est belle et donne de la hauteur à son caractère, mais il est de brillantes erreurs qui finissent par conduire les peuples, comme les individus, à l'abîme, et j'ai peur que l'impérialisme ne soit une de celles-là. M. Courcelle, témoin de ce qui se passe en ce moment même au Transvaal, est moins excusable que Lord Beaconsfield lui-même, d'admirer une doctrine politique qui vaut à l'Angleterre d'être mise au ban des peuples civilisés. L'auteur a beau dire qu'il ne confond pas l'impérialisme, dont Disraëli est le père, avec le jingoïsme névrosé et malsain, que nous voyons pratiqué aujourd'hui par les Chamberlain, encore a-t-il le tort de ne pas reconnaître que l'un était dans l'autre, et que l'arbre ne va pas sans les fruits. L. MENSCH.

Classification, theoretical and practical. I. *The order of sciences.* II. *The classification of books*, by ERNEST CUSHING RICHARDSON. New York, Charles Scribner's Sons, 1901, in-16 de XIV-248 p.

Ce petit volume est la reproduction de leçons faites aux membres de l'Association des élèves de l'École annexée à la Bibliothèque de l'État, à New York, pendant les années 1900 et 1901.

Une Introduction définit la classification, « groupement des choses dans l'ordre de leur ressemblance », indique les divers modes de classification et les lois qui la régissent.

La première leçon est consacrée à établir les bases d'une classification scientifique des sciences, suivant l'ordre le plus rationnel. Sans entrer dans le détail de la classification proposée par M. Richardson et surtout sans nous abandonner à une discussion qui nous entraînerait trop loin, voici les cadres qu'il propose : I. Hylologie : 1. Mathé-

matiques ; 2. Physique ; 3. Chimie ; 4. Astronomie ; 5. Géologie. II. Biologie : 1. Botanique ; 2. Zoologie ; 3. Anthropologie physique. III. Anthropologie : 1. Psychologie ; *a*) épistémologie ; *b*) esthétique (arts usuels ; — beaux-arts ; — langues et littérature) ; *c*) morale ; 2. Sociologie et histoire. IV. Théologie : 1. Cosmologie ; 2. Christologie ; 3. Ecclésiologie ; 4. Théologie proprement dite.

La seconde leçon, consacrée à la classification des livres, étudie les divers systèmes en usage et recherche quel est le meilleur. L'auteur est très partisan du système Dewey ou décimal, amélioré.

Il est bien évident que les classements varient nécessairement avec la composition des bibliothèques et avec l'objet qu'elles se proposent d'atteindre. Mais il nous semble aussi que pour toute bibliothèque dans laquelle l'accès direct aux livres n'est pas permis au public, — et c'est le cas pour toute grande bibliothèque, — le classement méthodique des ouvrages sur les rayons est superflu ; l'on doit viser avant tout à l'économie de place, et adopter le système qui laissera perdre le moins d'espace matériel possible. Les catalogues, s'ils sont bien faits, remédieront largement à ce désordre apparent. Encore ne faut-il pas perdre de vue que les catalogues méthodiques les plus parfaits ne sont pas toujours les plus utiles pour le public ; que beaucoup d'hommes, même fort instruits, ne s'y reconnaissent pas aisément, et qu'il est utile, pour faciliter le travail de ceux qui ont accès aux bibliothèques, de compléter le catalogue méthodique — très précieux, je le reconnais, dès qu'on en a la clef — et le catalogue alphabétique des auteurs, par un catalogue alphabétique des matières.

En appendice à son intéressant petit volume, M. Richardson a donné l'indication des différents systèmes de classification proposés depuis Platon. Remonter si haut dans un ouvrage dont le but est avant tout pratique, était peut-être inutile. E.-G. LEDOS.

BULLETIN

L'Église et le Rachat des captifs, par PAUL DESLANDRES.

La Propriété foncière du clergé sous l'ancien régime et la Vente des biens ecclésiastiques pendant la Révolution, par G. LEGARPENTIER.

Les Danses macabres et l'idée de la mort dans l'art chrétien, par LOUIS DIMIER. Paris, Bloud, 1902, 3 vol. in-12 de 64 p. — Prix : 0 fr. 60 le vol. — Collection *Science et religion. Études pour le temps présent. Série historique publiée sous les auspices de la Société bibliographique.*

La *Série historique*, publiée sous les auspices de la Société bibliographique,

de la savante et précieuse collection *Science et Religion*, vient de s'augmenter et de s'enrichir, je puis bien le dire, de trois nouveaux volumes que je signale à la sympathique attention de nos lecteurs. Le premier nous fait connaître les efforts accomplis par l'Église pour la rédemption des captifs, soit directement par les Papes, soit par l'intermédiaire des ordres rédempteurs proprement dits. Les chapitres qui suivent nous initient à la vie des esclaves chrétiens en Barbarie, nous font assister aux voyages de rédemption, nous font connaître les œuvres d'assistance en faveur des captifs chrétiens, enfin nous racontent des exemples d'héroïsme donnés par quelques captifs. Tout cela est très édifiant et très instructif. On est bien forcé de reconnaître, à mesure que l'on étudie l'histoire, que partout où quelque bien s'est fait depuis deux mille ans, ou presque, on retrouve la main de l'Église. Une intéressante bibliographie termine l'excellente étude de M. Deslandres.

— Le travail de M. Lecarpentier sur la propriété ecclésiastique comprend deux parties. Dans la première, il nous fait connaître les origines de cette propriété, son évolution, son étendue, ses charges et privilèges, enfin la vente qui l'a fait disparaître au détriment de beaucoup et sans avantage pour personne. La deuxième partie, qui s'adresse plus spécialement aux chercheurs, leur trace un plan méthodique de travail et leur donne une bibliographie pour l'étude des questions concernant la propriété du clergé sous l'ancien régime et la vente des biens ecclésiastiques. Indications précieuses, qui pourront inspirer d'utiles recherches et provoquer de très intéressants travaux.

— Le livre de M. Dimier, à la fois savant philosophe et très fin critique d'art, sur *les Danses macabres et l'Idée de la mort dans l'art chrétien*, n'est pas tout à fait aussi compréhensif que son titre l'annonce; car l'idée de la mort a inspiré à l'art chrétien d'autres œuvres que les danses macabres et les jugements derniers. Mais, sous la forme restreinte où s'est volontairement maintenue son étude, que d'érudition, que d'ingéniosité et quelle fine entente des choses de l'art! Le volume est complété par une liste des principales danses macabres peintes, sculptées ou imprimées, et par une bibliographie. Charmant petit livre : on ne saurait être plus spirituel, ni mieux informé.

ÉDOUARD PONTAL.

Le Tourment de l'Unité, par ADRIEN MITHOUARD. Paris, « Mercure de France », 1901, in-8 de 392 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le poète de l'école symbolique et mystique qui a écrit *l'Iris exaspéré*, les *Impossibles Noces* et le *Pauvre Pêcheur* vient de nous donner un volume en prose, dont le titre est aussi étrange que ceux de ses vers. M. Mithouard reste d'ailleurs, dans cet ouvrage, nettement en dehors de toutes les formes classiques ; sa phrase est pleine d'harmonie, mais voilée sous des expressions dont l'audace ou la nouveauté désorientent le lecteur. Mais qu'est-ce que *le Tourment de l'Unité* ? Une étude d'esthétique, dans laquelle l'auteur cherche, non pas à définir, mais à nous suggérer l'idée de la beauté artistique, littéraire, musicale, scientifique, intellectuelle, religieuse ; car il y a de tout dans ce livre extraordinaire, voire une longue dissertation sur la condamnation du capitaine Dreyfus. On ne s'attendait guère à voir Dreyfus dans cette affaire. Au milieu de ce chaos, il y a pourtant de belles et bonnes choses, et il y en a beaucoup. Je ne veux point parler de l'épilogue échevelé, que M. Mithouard intitule : *Divagation de Salomé*, et dans lequel il est difficile, sinon impossible, à un profane de saisir quelque

idée suivie. Mais tel passage sur la simplicité dans l'art et sur le dualisme, vers lequel tend instinctivement tout artiste, est plein de profondeur et de vérité. J'avoue franchement qu'après avoir lu et relu le livre en entier, ce sont ces deux chapitres, le sixième de la première partie et le premier de la deuxième qui m'ont le plus frappé, parce que sans doute ce sont ceux dont j'ai eu la plus nette compréhension. Je voudrais ajouter à ces deux chapitres celui de l'expression ; mais là, entre quelques pensées saisissables, l'esprit se perd dans la torture, n'étant pas initié au symbolisme exagéré de l'école mystique ; les antithèses se choquent, les images se multiplient, les figures se succèdent avec tant de magnificence et d'impétuosité tout à la fois, qu'on renonce à suivre l'écrivain dans le cours de son raisonnement ou, si vous voulez, dans la série de ses indescriptibles, mais toujours harmonieux tableaux. G. BERNARD.

Giacomo Leopardi novello Epicuro, da G. CARGNELLI, con lettera del dott. Diodoro Grasso. Palermo, tip. Era nova, 1901, in-16 de LI-188 p. — Prix : 4 fr.

Dans ce petit volume, fort intéressant, M. Cargnelli se propose de montrer que Leopardi n'est pas un pessimiste, comme on est habitué à se le représenter, mais un épicurien ; que Lucrèce, en particulier, est une des sources principales de son inspiration ; que son but est absolument antichrétien. L'œuvre de Leopardi peut, à la vérité, se résumer en une phrase qu'il a écrite : que « tout est vain au monde, sauf la douleur. » Mais ce n'est pas là un pessimisme désespéré. La douleur est un simple besoin qui se fait sentir à nous pour que nous lui donnions satisfaction ; c'est le moyen dont la nature se sert pour nous exciter à l'action et au développement de notre être.

Cette thèse qui ne manque pas d'originalité et à l'appui de laquelle M. Cargnelli apporte des arguments qui ne sont point à dédaigner, soulèvera sans doute bien des contradictions, d'autant plus que l'auteur ne garde peut-être pas toujours une juste mesure envers ceux dont il combat les idées. E.-G. L.

La Basse-Cour et ce qu'on en peut tirer, par J. ROUSSEAU (JEAN DU LUA). Paris, Société d'éditions scientifiques, 1902, in-8 de 263 p., avec de nomb. grav. — Prix : 6 fr.

Résumé sans prétention trop scientifique, suffisamment complet pour un amateur ordinaire qui trouvera ici les renseignements nécessaires pour un élevage personnel. L'auteur, qui a de la littérature, égaie son sujet tout en donnant les avis techniques sur les races de poules et de lapins qu'il croit préférable de choisir ; il ajoute, fort à propos, des conseils utiles sur l'alimentation des animaux qui seront préférés, et le tout est suivi d'avis sur les conditions générales de bonne installation des poulaillers et des clapiers ainsi que de notices sur les maladies les plus fréquentes qu'il importe de combattre. G. DE S.

Fables et légendes du Japon, par CLAUDIUS FERRAND. 2me édition. Paris, Oudin, 1901, in-8 de 153 p. avec 5 compos. en couleurs et 155 grav. noires. — Prix : 5 fr.

Ce charmant volume, imprimé sur papier japon, naturellement, est illustré d'une façon originale. Il renferme treize récits fort curieux, mais parfois d'une moralité un peu faible. La fable des huit chevreaux rappelle celle de

La Fontaine, intitulée « Le Loup, la Chèvre et le Chevreau », mais les biquets japonais n'eurent pas la prudence du héros de notre fabuliste, et loin de prendre deux sûretés, ils ne surent même pas en prendre une. Il leur en cuisit, mais tout finit cependant par s'arranger, aux dépens du seul loup. Peut-être le traducteur a-t-il trop effacé la couleur locale dans son style. A part les noms des personnages qui sont bien ceux des sujets du Taïcoun tous ces petits drames ont la physionomie européenne et même française. On les dirait empruntés à notre folk-lore. Ils se lisent d'ailleurs fort agréablement et ce gracieux petit livre peut être mis entre toutes les mains.

A. R.

Le Prime Relazioni fra la Casa di Savoia e Ginevra (926-1211), da L.-C. Bollea. Torino, Clausen, 1901, in-12 de 92 p.

L'auteur a eu pour but de compléter quant à la période des origines, c'est-à-dire à la période antérieure à 1211, le mémoire déjà quinquagénaire de Ed. Mallet : *Du Pouvoir que la Maison de Savoie a exercé dans Genève.* Ce mémoire est, selon lui, le livre classique sur la question, malgré sa date ; mais l'auteur n'y tient pas compte de la longue période d'élaboration économique d'où sortirent plus tard les événements politiques. M. Bollea s'est efforcé de combler cette lacune, et, sans trop s'arrêter sur l'époque primitive féodale, il prend pour point de départ le moment où l'autorité des comtes, refoulés dans leurs manoirs ruraux, était remplacée par celle de l'évêque, devenu seul et véritable seigneur de la cité et du *Pagus Gebennensis.* Et il divise, pour plus de clarté, son mémoire en trois parties : 1° Relations entre les deux maisons des comtes de Savoie et des comtes de Génevois ; 2° Relations entre les comtes de Savoie et les évêques de Genève ; 3° Relations entre les mêmes et le territoire du diocèse de Genève et les divers seigneurs y habitant. L'auteur semble s'être borné à énumérer sous ces trois chefs tous les faits qu'il a réunis ; on ne voit pas qu'il ait réussi à mettre en lumière les idées directrices de la politique de la Maison de Savoie, et il ne semble même pas s'être inquiété de le faire. Voir, par exemple, page 30, le résumé qu'il donne de la première partie. Il est caractéristique.

L.-G. Pélissier.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Le monde des lettres a vivement déploré l'accident auquel a succombé, il y a quelque temps, M. Narcisse Quellien, le poète breton bien connu. M. Quellien était né en 1848, à La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord). La Bretagne lui doit d'avoir provoqué le réveil de sa poésie et la résurrection de ses antiques et si curieuses légendes. Depuis la mort de M. Ernest Renan, dont il s'était d'ailleurs toujours montré lui-même un fervent disciple, il était, en quelque sorte, le chef des lettrés bretons résidant à Paris. Parmi ses œuvres, dont quelques-unes ont excité l'enthousiasme des admirateurs de la vieille Armorique, nous citerons : *Anaïk. Poésies bretonnes* (texte breton, français en regard) (Paris, 1880, in-12) ; — *Un Argot de Basse-Bretagne* (Paris, 1885, in-8) ; — *L'Argot des nomades en Basse-Bretagne* (Paris, 1886, in-8) ; — *Loin de Bretagne* (Paris, 1886, in-12) ; — *Bardit lu sur la tombe de Brizeux, au cimetière du Carnel, lors de l'inauguration du monument élevé au poète breton, le 9 septembre 1888, à Lorient* (Paris, 1888, in-12) ; — *Chansons et danses des Bretons* (Paris, 1889, gr.

in-8, avec musique) ; — *La Bretagne armoricaine* (Paris, 1890, in-12) ; — *Bretons de Paris* (Paris, 1893, in-12) ; — *Breiz. Poésies bretonnes* (Paris, 1898, in-12) ; — *Contes et nouvelles du pays de Tréguier* (Paris, 1898, in-16).

— M. Aurélien SCHOLL, le brillant chroniqueur, mort à Paris, le 16 avril, à l'âge de 69 ans, était né à Bordeaux le 13 juillet 1833. Aussitôt ses études achevées, il vint à Paris vers 1850 et se lança résolument dans le journalisme d'opposition. Il débuta dans *le Corsaire*, qui fut supprimé deux ans plus tard. Il écrivit alors dans *le Mousquetaire* d'Alexandre Dumas, dans le *Paris* du comte de Villedeuil, dans *l'Illustration* et *le Figaro*. Entre temps il fondait *le Satan* et *la Silhouette*, puis *le Nain jaune*. C'est à lui, également, que durent leur naissance *le Jockey*, *le Club*, *le Lorgnon*. En 1872, il devint le collaborateur de *l'Évènement*, et plus tard il fut pendant un certain temps le rédacteur en chef du *Voltaire*, puis de l'*Écho de Paris*. Doué de toutes les qualités et de tous les défauts propres à l'esprit français, et surtout à l'esprit parisien, M. Aurélien Scholl a été, pendant un demi-siècle le véritable roi du « boulevard. » Mort en chrétien, il a racheté ainsi, dans une certaine mesure, le mal qu'ont pu causer bien des pages regrettables écrites pendant sa longue carrière littéraire. M. Aurélien Scholl a publié un grand nombre de volumes. Il a également donné au théâtre diverses pièces dont quelques-unes ont eu un certain succès. Voici la liste d'une notable partie de ces publications : *Lettres à mon domestique* (Paris, 1854, in-18) ; — *Denise. Histoire bourgeoise* (Paris, 1857, in-12) ; — *La Foire aux artistes. Petites Comédies parisiennes* (Paris, 1858, in-16) ; — *Claude le Borgne* (Paris, 1859, in-16) ; — *L'Art de rendre les femmes fidèles* (Paris, 1860, in-32) ; — *Les Mauvais Instincts. Histoire d'un premier amour* (Paris, 1860, in-12) ; — *Jaloux du passé*, comédie en un acte en prose (Paris, 1861, in-12) ; — *Aventure romanesque* (Paris, 1862, in-12) ; — *Les Amours de théâtre* (Paris, 1862, in-12) ; — *Scènes et mensonges parisiens* (Paris, 1863, in-12) ; — *Hélène Herman, Histoire d'un premier amour* (Paris, 1863, in-12) ; — *Les Gens tarés* (Paris, 1865, in-12) ; — *Les Dames de Risquenville* (Paris, 1865, in-12) ; — *Singuliers effets de la foudre*, comédie en un acte (Paris, 1864, in-12) ; — *Les Chaînes de fleurs*, comédie en un acte, mêlée de chant (Paris, 1867, in-12) ; — *Les Nouveaux Mystères de Paris* (Paris, 1867, in-12) ; — *Les Petits Secrets de la comédie* (Paris, 1867, in-12) ; — *L'Outrage* (Paris, 1867, in-12) ; — *Dictionnaire féodal recueilli et mis en ordre avec Introduction et commentaires* (Paris, 1869, in-32) ; — *La Dame des Palmiers* (Paris, 1873, in-12) ; — *Le Repentir*, comédie-drame en un acte (Paris, 1876, in-12) ; — *Les Scandales du jour* (Paris, 1878, in-12) ; — *Le Nid des autres*, comédie en trois actes, en prose (Paris, 1878, in-12), avec Armand d'Artois ; — *L'Orgie parisienne* (Paris, 1882, in-12) ; — *Les Nuits sanglantes* (Paris, 1883, 2 vol. in-12) ; — *Fruits défendus* (Paris, 1885, in-12) ; — *Le Roman de Follette, choix de nouvelles* (Paris, 1886, in-12) ; — *L'Esprit du boulevard* (Paris, 1886, 3 vol. in-12) ; — *Paris aux cent coups* (Paris, 1888, in-12) ; — *Peines de cœur* (Paris, 1890, in-16) ; — *L'Amant de sa femme, scènes de la vie parisienne en un acte* (Paris, 1890, in-12).

— M. Victor CLAVEL, professeur universitaire dont on annonce la mort, avait débuté dans l'enseignement supérieur à la Faculté des lettres de Lyon, où il avait été chargé du cours de littérature grecque. A l'époque où commençaient à se faire sentir les résultats de la politique de Jules Ferry, il se mit à s'occuper activement de politique locale. Il le fit plus encore, lorsqu'il eut été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Au moment de sa mort, il était adjoint au maire de Lyon. Les quelques ouvrages laissés par lui sont les suivants : *Arnaud de Brescia et les Romains du* XII*e siècle*.

(Paris, 1868, in-8) ; — *De M. T. Cicerone graecorum interprete. Accedunt etiam loci graecorum auctorum cum M. T. Ciceronis interpretationibus et Ciceronianum lexicon graeco-latinum* (Paris, 1868, in-8) ; — *Recueil gradué de thèmes grecs à l'usage des classes supérieures et des candidats à la licence et à l'agrégation (lettres et grammaire), choix de morceaux extrait des meilleurs écrivains français. Textes et traductions* (Paris, 1885, in-12).

— On annonce également la mort de M. Jules DOINEL, ancien élève de l'École des chartes. Étant archiviste du Loiret, il s'était beaucoup occupé de l'histoire de Jeanne d'Arc, à laquelle il avait voué un véritable culte. Ces études sur la sainte héroïne l'avaient arraché à la franc-maçonnerie et ramené à l'Église catholique. Cette conversion fut pour lui la cause d'une disgrâce qu'il supporta avec une grande dignité. En effet, il fut envoyé d'abord à Niort, puis à Carcassonne. Les œuvres de M. Doinel sont les suivantes : *Histoire de Blanche de Castille* (Tours, 1870, gr. in-8) ; — *Note sur une maison de Jeanne d'Arc* (Orléans, 1876, in-8) ; — *Documents du XVIe siècle, tirés des archives orléanaises. Étienne La Boétie, Lambert Daneau, Geoffroy Vallée, François Daniel, Théodore de Bèze, Marie Touchet, Agrippa d'Aubigné* (Orléans, 1876, in-8) ; — *Listes des étudiants de l'Université d'Orléans en 1529, publiées d'après les documents des archives du Loiret* (Orléans, 1876, in-8) ; — *La Maison de la famille de Pierre d'Arc, frère de la Pucelle, à Orléans* (Orléans, 1877, in-8) ; — *La Mandore, sonnets* (Orléans, 1879, in 8) ; — *Nouveaux Documents sur Jean du Lys, neveu de Jeanne d'Arc* (Orléans, 1880, in-8) ; — *Cartulaire de Notre-Dame de Voisins, de l'ordre de Cîteaux* (Orléans, 1887, in-4). M. Doinel avait publié également un ouvrage de Jean Boucher de Guilleville, contrôleur de la maison du Roi, sous ce titre : *Concino Concini, marquis d'Ancre, maréchal de France, récit de sa mort par J. Boucher de Guilleville, échevin d'Orléans, témoin oculaire, suivi de pièces justificatives* (Orléans, 1884, in-8).

— La littérature légère vient de perdre un de ses plus féconds représentants. M. Paul AVENEL, mort dernièrement à l'âge de 79 ans, était né à Chaumont (Oise), le 9 octobre 1823. Après avoir terminé ses études secondaires, il suivit les cours de l'École de commerce. Mais abandonnant bientôt une voie qui ne convenait pas à ses goûts, il aborda le journalisme et se mit à écrire des poésies, des romans et des pièces de théâtre. Pour caractériser l'idéal qu'il poursuivait dans ses œuvres, il suffira de dire qu'il est l'auteur de la chanson : *Le Pied qui r'mue*, qui eut un succès populaire, et d'appeler l'attention sur les titres des ouvrages suivants qu'il a écrits : *Le Coin du feu, nouvelles* (Paris, 1849, in-16) ; — *Les Antithèses morales, poésies dramatiques*, (Paris, 1852, in-18) ; — *Le Voyage entre deux mondes* (Paris, 1853, in-8) ; — *Un Homme sur le gril*, vaudeville en un acte (Paris, 1854 ; in-8) ; — *Le Gendre de M. Caboche, comédie-vaudeville en un acte* (Paris, 1855, in-8) ; — *Les Étudiants de Paris, 1845-1847* (Paris, 1857, in-12) ; — *Les Trois Cerfs-volants*, vaudeville en un acte (Paris, 1859, in-8) ; — *Le Roi de Paris*, roman historique (Paris, 1860, in-12) ; — *Les Chasseurs de pigeons*, vaudeville en trois actes (Paris, 1860, in-4), avec Amédée de Jallais ; — *Les Jarretières d'un huissier*, vaudeville en un acte (Paris, 1861, in-12) ; — *Les Amoureux pris par les pieds*, vaudeville en un acte (Paris, 1863, in-8) ; — *Soyez donc concierge !* folie-vaudeville en un acte (Paris, 1864, in-12) ; — *La Nuit porte conseil* (Paris, 1864, in-16) ; — *Le Duc des Moines*, roman historique (Paris, 1864, in-12) ; — *Les Lipans, ou les Brigands normands*, roman historique (Paris, 1866, in-12) ; — *Les Calicots, scènes de la vie réelle* (Paris, 1866, in-12) ; — *Chants et chansons politiques* (Paris, 1872, in-32) ; — *Souvenirs de l'invasion. Les Prussiens à Bougival, 1870-1871.*

Notes d'un pillé (Paris, 1873, in-12); — *Les Étudiants de Paris* (Paris, 1883, in-16); — *Une Amie dévouée, mœurs parisiennes* (Paris, 1884, in-12); — *Le Docteur Hatt* (Paris, 1887, in-12). En outre M. Avenel. avait fondé *le Daguerréotype théâtral* et le *Journal de la jeunesse*, et il avait collaboré à divers journaux, tels que *le Lycée*, *le Mousquetaire*, etc.

— M. François-Honoré-Gustave Isambert, qui vient de mourir à l'âge de 61 ans, était né le 20 octobre 1811, à Châteaudun (Eure-et-Loir). Après avoir terminé ses études au lycée de Vendôme, il écrivit pendant quelque temps dans les journaux de la région. Mais il ne tarda pas à se rendre à Paris où il arrivait en 1860. Il y devint le collaborateur de divers journaux du Quartier latin, tels que *la Voie nouvelle*, *la Jeune France*, *le Mouvement* et le *Courrier du dimanche*. En 1868 il alla diriger à Reims *l'Indépendant rémois* qui faisait de l'opposition à l'Empire. Mais en 1870 il revint à Paris et reprit sa place au *Temps*, auquel il avait déjà fourni des articles avant son départ pour Reims. A la fin de 1871 il prit part à la fondation de *la République française*, dont il devint le rédacteur en chef en 1879. M. Isambert, qui s'est toujours montré un ennemi déclaré de l'Église, est beaucoup plus connu comme homme politique que comme publiciste ; il a cependant pris rang parmi les écrivains français par les publications suivantes : *La loi militaire de 1868, expliquée par demandes et par réponses* (Paris, 1868, in-32), avec P. Coffinhal-Laprade ; — *L'Impôt expliqué par demandes et par réponses. Catéchisme du contribuable* (Paris, 1868, in-32) ; — *Combat et incendie de Châteaudun (18 octobre 1870)* (Paris, 1871, in-12) ; — *La Défense de Châteaudun en 1870* (Paris, 1885, in-12). M. Gustave Isambert a donné, en outre, de nouvelles éditions, accompagnées de notes et de notices, des *Lettres* de Mlle de Lespinasse (Paris, 1876-1877, 2 vol. in-16), et du *Neveu de Rameau*, de Diderot (Paris, 1876, in-32 et 1880, in-8). Enfin il a collaboré au *Dictionnaire de la politique* de M. Block, à la *Revue moderne*, à *la Vie littéraire*, à *la Grande Encyclopédie*, etc.

— Nous apprenons la mort de M. Albert Larbalétrier, professeur d'agriculture et publiciste agricole, lequel fut attaché successivement à différentes fermes-écoles. Né à Paris en 1862, il vient de succomber prématurément à l'âge de 40 ans. C'est en 1885 seulement qu'il a commencé à faire paraître ses travaux de vulgarisation sur les sciences agricoles et horticoles. On a peine à s'expliquer comment un homme peut, en moins de quinze ans, produire un aussi grand nombre d'ouvrages sur des matières fort diverses et qui exigent des études longues et minutieuses. Voici la liste d'une partie de ces ouvrages, car la liste complète en serait vraiment trop longue : *L'Art de produire et d'élever les poissons d'eau douce, ou Notions élémentaires de pisciculture pratique* (Paris, 1885, in-12) ; — *Le Chien, histoire naturelle, son origine, son intelligence, etc.* (Paris, 1885, in-12) ; — *Les Engrais organiques et le fumier de ferme* (Paris, 1885, in-18) ; — *Manuel de météorologie agricole appliquée aux travaux des champs, à la physiologie végétale et à la prévision du temps* (Paris, 1885, in-12), avec M. F. Cana ; — *Le Phylloxéra (phylloxera vastatrix)* (Paris, 1886, in-18) ; — *La Pêche en mer. Pêches côtières à la ligne et aux filets. Pêcheries. Pêches à pied. Grandes pêches* (Paris, 1886, in-12) ; — *Les Insectes utiles et nuisibles à l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture et l'économie domestique* (Paris, 1886, in-18) ; — *Les Vaches laitières* (Paris, 1887, in-12) ; — *Maladies de la vigne. Mildiou, érinose, oidium, anthracnose, black-rot* (Paris, 1887, in-18) ; — *Les Animaux utiles à l'agriculture, aux champs, jardins, vignes, vergers, forêts* (Paris, 1887, in-18) ; — *Les Animaux de basse-cour. Élevage des poules et coqs, dindons, etc.* (Paris, 1887, in-18) ; — *Le Blé ; origine, caractères*

végétatifs, espèces, variétés (Paris, 1888, in-18); — *La Terre arable ou terre végétale* (Paris, 1889, in-18); — *Traité pratique de laiterie. Lait, crème, beurre, fromages* (Paris, 1889, in-12); — *Manuel pratique du drainage des terres arables* (Paris, 1889, in-12); — *Les Assolements et les systèmes de culture* (Paris, 1890, in-12); — *Les Choux, leur culture rationnelle. Choux-fourrage pommés ou cabus* (Paris, 1890, in-18); — *Promenades au jardin. Causeries horticoles : les fleurs, les légumes et les fruits* (Paris, 1890, in-8); — *Nouveau Manuel de l'amidonnier et du fabricant de pâtes alimentaires*, par Morin et Malapeyre. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par Albert Larbalétrier (Paris, 1890, in-18); dans la collection des « Manuels Roret »; — *Traité pratique de médecine vétérinaire. Art de prévenir et de guérir les maladies. Le Cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, le mouton, le porc et le chien* (Paris, 1890, in-12), avec H. Villiers; — *Le Jardin fleuriste. Culture pratique des plantes ornementales; floriculture de pleine terre* (Paris, 1893, in-32); — *Le Jardin fruitier. Culture et taille des arbres fruitiers* (Paris, 1893, in-32); — *Le Jardin potager de l'amateur. Culture pratique des légumes de pleine terre et de primeurs* (Paris, 1893, in-32); — *Manuel pratique de l'amateur de chiens. Chiens de chasse, chiens de garde, chiens de berger, chiens d'agrément* (Paris, 1893, in-12); — *Les Falsifications des denrées alimentaires. Moyens simples et faciles de les mettre soi-même en évidence* (Paris, 1894, in-12); — *Les Animaux utiles et nuisibles à l'horticulture, insectes exceptés. Caractères, mœurs, habitudes, régime, dégâts, utilité, destruction, protection* (Paris, 1897, in-12).

— On annonce encore la mort de MM. : Isidore Cahen, ancien collaborateur du *Journal des Débats*, de *la Presse* et de *l'Avenir national*, directeur des *Archives israélites* et auteur de quelques ouvrages tels que : *Deux libertés en une* (Paris, 1848, in-12); *Esquisse sur la philosophie du poème de Job* (Paris, 1851, in-8); — Carrière, professeur d'arménien à l'École des langues orientales, auteur de diverses études sur l'histoire de l'Arménie; — Alfred Cornu, physicien, membre de l'Institut et professeur à l'École polytechnique, lequel laisse d'importants ouvrages sur la lumière solaire; — Émile Guyot, professeur à l'Institut catholique de Paris; — Périer, ancien professeur de la Faculté de Bordeaux, auteur du *Fonds de la mer*; — le Dr Rendu, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Necker, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, mort à 57 ans; — Émile Renou, ancien élève de l'École polytechnique, auteur de travaux scientifiques sur le Maroc, l'Algérie et la Tripolitaine, directeur du bureau météorologique de Saint-Maur.

— A l'étranger, on annonce encore la mort de MM. : Dr Anton Abt, professeur de physique, mort le 2 avril, à Klausenburg, à 74 ans; — Dr Walter Arnsperger, maître de conférences de philosophie à l'Université de Heidelberg, mort à Berlin, à 31 ans; — Dr Iwan Balinski, auteur d'ouvrages sur la psychiatrie, mort à Saint-Pétersbourg, à 75 ans; — l'abbé Jean-Ignace Bimbolino, curé de l'église métropolitaine de Montevideo, mort le 11 mars, à 47 ans, lequel avait fondé l'excellent journal *El Amigo del obrero*, organe des cercles catholiques d'ouvriers de l'Uruguay; — Dr Alexandre Bittner, géologue autrichien, mort à Vienne, le 1er avril, à 52 ans; — Anna Buchheim, conservatrice de la collection des antiquités mecklembourgeoises, dans le musée grand-ducal, morte à Schwérin, le 1er avril, à 83 ans; — Dr Hans Buchner, professeur d'hygiène, mort le 5 avril, à Munich, à 52 ans; — Dulieu, directeur général honoraire des sciences, lettres et beaux-arts en Belgique; — Fernandez Florès, académicien espagnol, rédacteur du *Libéral*; — Dr Garlipp, philologue allemand, professeur à l'École royale supérieure de Fribourg en Brisgau, mort dans cette ville, le 17 mars, à 62 ans; — Geschell,

qui a été pendant plus de vingt ans le directeur du *Journal des chemins de fer*; — Dr Adolf JARICH, professeur de dermatologie, mort le 21 mars, à Gratz, à 53 ans; — Dr I. LAZAREWITCH, professeur de gynécologie, mort le 11 mars, à Saint-Pétersbourg, à 72 ans; — Dr Salomon MANDELKERN, poète et historien israélite, mort le 24 mars, à Vienne (Autriche); — Dr Wilhems MARTENS, auteur d'ouvrages sur l'histoire de l'Église, mort à Klosterwalde, près d'Ottobeuren; — Antonio MORI, professeur de botanique italien, mort à Modène, à 60 ans; — Dr Egon MÜLLER, professeur de physique, mort à Erlangen, le 17 mars, à 29 ans; — Alexandre NEUSTROJEW, bibliographe russe, mort le 26 mars, à Saint-Pétersbourg, à 77 ans; — Dr Edmond VON PFLEIDERER, professeur de philosophie à Tubingue, mort dans cette ville, le 3 avril, à 60 ans; — Andréas REISCHEK, naturaliste autrichien, mort à Linz à 56 ans; — Dr Charles RIEU, professeur d'arabe à Cambridge, mort dans cette ville, à plus de 80 ans; — Friedrich ROSEN, professeur de minéralogie russe, mort à Kasan, à 68 ans; — SCHILDER, directeur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, qui laisse un certain nombre d'ouvrages historiques, entre autres une Vie d'Alexandre Ier; — Dr. Joseph SCHÖHL, conseiller aulique, professeur des maladies des oreilles à l'Université tchèque de Prague, mort en cette ville, le 6 avril, à 65 ans; — Dr Ignace STAHL, professeur de dogmatique, mort à Wurzbourg, le 31 mars, à 65 ans; — Joseph VON STORCK, professeur à l'École industrielle annexée au Museum de Vienne, mort en cette ville, le 25 mars, à 71 ans; — Dr Joseph SCHWICKERT, bibliothécaire de l'Athenaeum de Luxembourg, mort en cette ville, le 9 avril, à 63 ans; — le baron Dimitri STUART, directeur du département des archives au ministère impérial des affaires étrangères de Russie; — Sir Richard TEMPLE, orientaliste anglais connu, auteur de divers ouvrages sur les Indes et d'autres pays orientaux, mort à Hampstead, le 15 mars, à 74 ans; — Oscar TREUBER, professeur et historien allemand, mort le 14 mars, à Tubingue, à 56 ans; — Gljeb USPENSKI, auteur d'ouvrages sur le peuple russe, mort le 6 avril, à Strjelna, près Saint-Pétersbourg; — Hans WILDERMUTH, ancien directeur de l'École des arts industriels de Zürich, mort en cette ville; — Dr Edmond VON ZOLLER, directeur de la Bibliothèque royale de Stuttgart, mort à Salen, près Ludwigsburg, le 1er avril, à 80 ans.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Le 4 avril, M. Ph. Berger prononce l'éloge funèbre de M. J. Girard, helléniste bien connu. — Le 11 avril, M. Lair lit une notice intéressante sur la vie et les travaux de M. Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire, son prédécesseur. Il signale, après des travaux littéraires, le Dictionnaire historique de Maine-et-Loire. — M. Heuzey parle de stèles assyriennes. — Le 18 avril, M. Müntz parle des peintures du XIVe siècle qui se trouvent à Notre-Dame-des-Doms et au Palais des Papes, à Avignon, et fait part de ses découvertes sur la vie du principal des peintres de ces décorations murales, Simone Memni, auteur incontestable de la fresque du fronton de Notre-Dame-des-Doms. — Le 25 avril, M. Müntz donne communication d'une lettre qu'il a reçue de M. l'abbé Gayet, curé d'Audeville (Oise), au sujet de fresques décoratives contemporaines du pontificat de Clément VI, et qui sont conservées dans le presbytère de Montfavet, près Avignon. — Le P. Séjourné communique des inscriptions nabatéennes, sémitiques et grecques, provenant de la région du Sinaï. — M. Léopold Delisle lit une note dans laquelle il déclare que les arguments développés par M. le chanoine Chevalier, au sujet du suaire de Turin, et auxquels ont adhéré les Bollandistes, lui paraissent avoir conservé toute leur valeur.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Le 5 avril, M. Aucoc dépose le rapport fait par M. E. Worms à l'Exposition de 1900, sur ce sujet : « Initiative privée ou publique en vue du bien-être des citoyens. » M. Dareste donne connaissance des leçons faites par M. Kovalewsky à l'Université de Chicago, sur les institutions politiques de la Russie, et du recueil fait par M. Celakowsky, des registres des cours judiciaires de Prague, de 1502 à 1519. — M. G. Fagniez entame la lecture d'un travail sur les œuvres et la vie de M. le duc de Broglie. — Le 12 avril, M. Arth. Chuquet présente l'*Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés, de 1559 à 1610* au nom de l'auteur de cet ouvrage, M. Ed. Rott. — M. Tarde dépose l'ouvrage de M. Durand (de Gros) publié après la mort de l'auteur, par M. Parodi, avec la collaboration de Mlle Durand. Cet ouvrage a pour titre : *Question de philosophie morale et sociale.* — M. Fagniez continue la lecture de sa notice sur le duc de Broglie, pour la période comprise entre 1871 et 1877.

CONCOURS. — L'Académie royale de Belgique met au concours les questions suivantes : 1° faire l'exposé des recherches exécutées sur les phénomènes critiques en physique ; — 2° recherches nouvelles sur la viscosité des liquides ; — 3° compléter par de nouvelles recherches nos connaissances concernant l'action des alcools sur les éthers composés ; — 4° étude algébrique des formes n-linéaires, n étant plus grand que 3 ; — 5° recherches sur la conductibilité calorique des liquides et des dissolutions ; — 6° historique de la critique des expériences sur l'induction unipolaire de Weber ; — 7° établir les limites de l'assise de Comblain-au-Pont ; sa place dans la classification ; — 8° exposé et complément des recherches sur les modifications produites dans les minéraux par la pression ; — 9° recherches sur l'organisation et le développement d'un platode ; — 10° rôle de la pression osmotique dans les phénomènes de la vie animale ; — 11° recherches sur les plantes dévoniennes de Belgique ; — 12° influence des facteurs externes sur la caryocinèse et la division cellulaire chez les végétaux ; — 13° formation des substances albuminoïdes chez les végétaux. Le prix pour la dernière question sera de 1 000 fr., pour les 3e, 6e et 12e de 800, pour les autres de 600. Les mémoires peuvent être rédigés en flamand ou en français. Le délai pour la remise des manuscrits est fixé au 1er août 1902.

LES MAITRES DE LA PEINTURE. REPRODUCTIONS EN COULEUR DE TABLEAUX CÉLÈBRES. — La librairie Armand Colin a eu l'heureuse idée de profiter des récents progrès de la photographie des couleurs et de la chromotypie pour éditer, à un prix très modeste, une série de planches en couleur qui reproduisent des tableaux connus, pour la plupart des chefs-d'œuvre exposés dans les principaux musées d'Europe. Cette publication ne peut manquer d'obtenir le plus grand succès, d'abord pour le choix très judicieux des tableaux reproduits, ensuite et surtout pour la façon pratique et nouvelle de présenter ces reproductions. Chaque planche s'encadre d'un passe-partout en carton gris-perle à biseau doré, qui permet de la tenir en main, ou de l'accrocher au mur d'une chambre ; au verso est collée une étiquette donnant le nom et les dates de naissance et de décès du peintre, l'école à laquelle il appartient, le titre et les dimensions réelles de l'œuvre reproduite, l'indication du musée où elle est conservée. L'ensemble de ces brèves notices forme tout un petit cours d'histoire de la peinture, et les quarante gravures publiées jusqu'à ce jour sont un vrai petit musée à portée de la main. Elles sont contenues, par séries de huit, en de jolis cartons de toile ayant l'aspect d'un livre, et pouvant se classer dans une bibliothèque. Les

40 planches se vendent, par souscription d'ensemble, 35 fr. ; par carton séparé de 8 planches, 10 fr. ; par planches séparées, 1 fr. 25, enfin, par séries de 10 planches au choix, 8 fr. Ce dernier mode d'achat paraîtra séduisant. Il permet de grouper des œuvres réparties un peu au hasard dans les divers cartons, et que l'on donnera plus volontiers à des enfants, à des jeunes filles. Citons en première ligne des chefs-d'œuvre d'art chrétien, tels que *la Vierge à la Chaise* et *la Vierge du Grand Duc* de Raphaël, *l'Annonciation* d'André del Sarto, les apôtres *saint Jean et saint Pierre, saint Paul et saint Marc* d'Albert Dürer, les *Vierges* de Bellini et de Lorenzo Lotto, la *sainte Justine* de Moretto, le *saint Mathieu* de Poussin et *la Fuite en Égypte* de Claude Lorrain, l'*Ange au luth* de Melozzo da Forli et la *sainte Barbe* de Palma le Vieux, la *Déposition de Croix* de Fra Bartolommeo et le *Jésus chez Zaïre* de Véronèse, *la Visitation* d'Albertinelli, *le Denier de César* de Titien. A cette importante série on ajoutera des portraits, tels que *l'Homme à l'œillet* de Van Eyck, du Musée de Berlin, *la Belle Ferronnière* de Léonard de Vinci et le *Rembrandt* peint par lui-même, du Musée du Louvre, des scènes historiques, comme *la Reddition de Bréda* de Vélasquez, ou *la Ronde de nuit* de Rembrandt, enfin des scènes familières ou des tableaux d'intérieur, comme *l'Automne* de Cossa, *la Marchande de fruits* de Murillo, *le Concert* de Terburg, *la Liseuse* de Van der Meer, et *l'Intérieur hollandais* de Pieter de Hooch. Si l'exécution de certaines de ces planches est loin d'être parfaite, la dernière du moins, qui est un vrai bijou, nous montre tout ce que nous sommes en droit d'attendre du nouveau système de gravure si brillamment mis en œuvre par la librairie Colin. Le succès assuré de cette entreprise sera le meilleur des encouragements à persévérer.

Curiosités des anciennes cartes a jouer. — Avec les collectionneurs, il faut s'attendre à tout, et même à quelque chose de plus. Les visiteurs de l'Exposition universelle dernière ont pu remarquer, entre des milliers d'autres objets réunis patiemment, méthodiquement, par une infinie variété de chercheurs, des spécimens multiples de jeux de cartes d'époques fort diverses. Mais savait-on, parmi les gens « raisonnables » que certains curieux avaient poussé leurs investigations du côté des inscriptions plus ou moins singulières, imprimées ou manuscrites, portées au dos des cartes à jouer ? Dans un travail extrêmement intéressant, publié d'abord dans le *Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique « le Vieux Papier »*, puis tiré à part, M. Paul Flaubert, secrétaire général de cette société peu banale, nous entretient des *Curiosités des anciennes cartes à jouer* (Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, gr. in-8 de 27 p., avec de nombreuses reproductions). « Lorsqu'on a eu entre les mains, dit l'auteur, un certain nombre de cartes anciennes, on a parfois maugréé contre les imbéciles qui s'étaient amusés à écrire au dos. Ce sont ces malédictions que je vais relever pour en présenter l'objet. Au lieu de m'attacher à la carte, je ne regarderai que les inscriptions que l'on y rencontre. On ne se doute guère de l'utilité qu'eurent jadis les cartes à jouer. Le papier était cher, les jeux s'abîmaient facilement, et, au lieu de les jeter, nos pères gardaient précieusement les cartes dépareillées dont le verso offrait une surface suffisante pour écrire bien des choses, car il était blanc et non taroté et glacé comme aujourd'hui. » Et M. P. Flaubert, entrant dans le vif de son sujet, nous présente tour à tour, avec figurations fréquentes, quantité de ces cartes ayant servi totalement ou par fragments à des cartes de visite, d'adresses, de réclames commerciales (parmi lesquelles il s'en trouve de réjouissantes), d'avis de sergents-recruteurs, de bons représentant une valeur en numéraire (à l'usage

des troupes françaises au Canada), de bons municipaux émis au temps de la Révolution, de bons de pain ou de viande militaires ou civils, d'invitations à dîner, d'ordonnances de médecin (!) et même, qui l'eût cru? de certificat de mariage, rédigé par un curé de la Rochelle, en 1785, au dos d'un sept de cœur !... Et nous en passons. Notons cependant, pour finir, les cartes d'entrée sur les chantiers de démolition de la Bastille délivrées aux ouvriers, et imprimées, elles aussi, sur des cartes à jouer. Tout cela, en somme, c'est de l'histoire, de la petite histoire assurément, mais combien intéressante !

Tracts édités pour venir en aide aux prédications. — Les tracts répandus avec à-propos sont d'excellentes petites feuilles messagères de la bonne nouvelle. C'est l'une des puissances de la propagande protestante et même de l' « Armée du salut. » Pourquoi ce moyen d'apostolat est-il si peu apprécié chez nous? M. Fr. Simon, le grand imprimeur catholique de Rennes, en fait paraître une série que nous recommandons très vivement à MM. les prédicateurs, les missionnaires, les curés et à tous les prêtres en contact avec des fidèles qu'ils ne savent comment atteindre de leur parole. Ces tracts, distribués, vont dans les familles et très souvent sont lus même par les plus indifférents. Ils sont donc destinés à venir en grande aide aux prédications. Chacun d'eux se compose de 12 pages in-24, avec entête, une gravure fort suggestive en rapport avec la matière traitée. Nous avons sous les yeux huit numéros spécimens admirablement conçus, avec les titres suivants : *Les Vérités éternelles.* — *Le Salut.* — *Le Péché.* — *La Mort.* — *L'Éternité.* — *Les Jugements redoutables de Dieu.* — *Les Sentiments de Pénitence.* — *Le Paradis.* — Les prix sont des plus abordables : 8 fr. le mille assorti ; 6 fr. 50 le mille par 10 000 exemplaires, également assorti.

Paris. — Rien de bien neuf dans la brochure que M. René Delègue a écrite sur *l'Université de Paris, 1224-1244* (Paris, Chevalier-Marescq, in-8 de 48 p.), dont le mérite, très réel pourtant, consiste à avoir fait, en quelques pages claires et succinctes, sur divers points encore peu mis en relief, un intelligent usage des grands travaux anciens ou récents relatifs à l'Université de Paris. La période choisie par M. Delègue est circonscrite entre les dates de 1224 et de 1244. L'enseignement de l'Université, son rôle de protectrice de la foi et de la discipline, ses rapports avec les ordres religieux et avec le légat du Pape pendant ces vingt années, forment l'objet de l'étude de l'auteur et l'amènent à conclure, après M. Luchaire, que ce n'est ni le Roi, ni l'évêque, mais bien le Pape qui règne alors sur l'Université. M. Delègue a fait un bon usage du *Cartularium Universitatis Parisiensis* de MM. Denifle et Châtelain, des ouvrages classiques de Du Boulay, Jourdain, Thurot, Marcel Fournier ; il tire aussi profit de l'*Histoire de la philosophie scolastique* d'Hauréau, et d'un excellent article du P. Mandonnet : *Polémique averroïste*, paru en 1896 dans la *Revue thomiste*.

— M. Charles Baille a tiré à part de la *Revue de Paris* de fort curieuses *Notes sur le baron et la baronne de Staël* (Paris, Calmann-Lévy, in-8 de 31 p.). Sous ce titre bien modeste, M. C. Baille nous donne une étude historique vivifiée par la plus fine psychologie. Les portraits qu'il retrace de ses deux personnages, — spécialement celui de Mme de Staël, qui d'ailleurs prête beaucoup, — sont remarquablement touchés. L'entourage de ces époux, assortis d'une façon toute relative est « croqué » avec une maîtrise amusante si l'on peut dire. Les faits et gestes de ce monde qui vit à une époque de transition caractérisée par la chute de l'ancien régime et l'avènement d'une ère nouvelle que sépare une période de tyrannie sauvage à l'intérieur

et de luttes homériques à l'extérieur, sont décrits, analysés, commentés avec une véritable impartialité. M. Baille conclut ainsi : « J'estime que le bon renom de Mme de Staël ne perd rien à la vérité historique telle que j'ai essayé de la fixer. » Ceux qui liront cette très attachante étude ne pourront manquer d'être de l'avis de son auteur.

— Le 31e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, publié chez Hachette par MM. Daremberg, Saglio et Pottier, renferme les mots compris entre LUD et MAG ; les articles signés des noms de MM. Navarre, Courraud, Legrand, Hild, Lafaye, Boucher-Leclercq, Fougères, Martin, Saglio, Hubert ne le cèdent pas au point de vue de l'intérêt et de l'érudition à ceux qui ont déjà paru dans cette très savante encyclopédie. Nous signalerons principalement les notices consacrées aux mots : *Ludi, Luna, Lusoria, Tabula, Lustratio, Lyra, Marcellum, Magia.*

— *L'Avocat du clergé* (Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, VIIe), recueil de législation et de jurisprudence ecclésiastiques, vient d'entrer dans sa cinquième année. Cette publication, que dirige depuis 1899 M. Rubat du Mérac, professeur de droit à l'Institut catholique de Paris, a été fondée par les soins de M. Caulet, pour faire suite à l'ouvrage de fond que ce savant auteur a fait paraître sous le même titre, en 1897. La revue complète le livre et le tient au courant des lois, des décisions de jurisprudence, des actes administratifs qui intéressent le clergé séculier. Chacun des documents reproduits est soigneusement commenté. Ce qui fait l'originalité de l'œuvre, c'est le classement méthodique des matières, sous un certain nombre de rubriques invariables, qui facilite singulièrement les recherches : rapports de l'Église et de l'État, les ministres du culte, les lieux d'exercice du culte, le presbytère, les fabriques, les séminaires, libéralités aux établissements ecclésiastiques, les cimetières et les pompes funèbres, l'enseignement libre. En un temps où la persécution religieuse se poursuit sur le terrain juridique avec une persévérance infatigable, il est à peine nécessaire de faire ressortir l'utilité d'une semblable publication. *L'Avocat du clergé* paraît tous les deux mois, par fascicule in-16 de 40 p. — Abonnement annuel : 2 fr.

— *L'Action sociale de la femme*, tel est le titre d'une revue, dont le premier numéro a paru le 10 avril 1902 (Paris, 22, rue de la Bienfaisance, VIIIe. Abonnement 5 fr.). On y trouve soit le texte, soit un écho des conférences données au nom d'une association qui cherche à instruire les femmes chrétiennes de leur rôle social et des analyses d'ouvrages pouvant tendre au même but.

— Toutes nos provinces dirigent sur la capitale une émigration sans cesse croissante. Les enfants d'un même pays aiment à se retrouver ; aussi les politiciens et les hommes d'œuvre utilisent-ils cette tendance naturelle. Ils fondent pour cela des journaux et des revues ; ils provoquent des réunions. La jeunesse limousine à Paris fait mieux ; elle publie un annuaire : *le Tout Limousin* (in-8 de XVI-400 p. 2 *bis*, boulevard Raspail, Paris, VIIe). Cette publication en est à sa deuxième année ; elle donne la liste, l'adresse et la profession de tous les Limousins résidant à Paris, de manière à rendre le maniement de ce recueil aussi facile que possible. On lit dans l'Introduction une intéressante notice sur les *Sociétés et œuvres limousines* existant à Paris.

— Un peu tardivement, nous signalons l'intéressant ouvrage de M. Georges Brunel sur *le Timbre-poste français* (Paris, Delagrave, gr. in-8 de 309 p., illustré de nombreux fac-simile de timbres-poste et de plusieurs grav. et planches. — Prix : 5 fr.). L'auteur nous parle d'abord de la poste à travers les premiers siècles, puis de la poste en France depuis Charlemagne et Louis XI jusqu'aux règnes de Louis XIV et de Louis XV. Le chapitre IV

est intitulé : *De Louis XV à l'apparition du timbre-poste*. Tout cela constitue la première partie du volume. Le seconde partie débute par l'histoire du timbre-poste français et se continue par un aperçu sur les postes pendant la guerre de 1870-71 et la correspondance, à cette époque néfaste, entre Paris bloqué et la province, après quoi l'auteur passe en revue non seulement les timbres-poste depuis 1871 jusqu'à 1896, mais encore les timbres proportionnels pour effets de commerce, les timbres de dimensions, etc. — Ces derniers, sous le titre générique de *Timbres fiscaux*, sont examinés dans la troisième partie du livre. La quatrième et dernière partie a trait aux timbres en usage dans nos colonies. Enfin le volume se termine par le Catalogue général des timbres français. Nous n'avons plus qu'à souhaiter le prompt épuisement de cette édition pour que la maison Delagrave en puisse donner une nouvelle, mise à jour.

— *Montmartre et ses chansons, poètes et chansonniers*, par M. Léon de Bercy (Paris, Daragon, in-8 de 280 p., avec 5 portraits-charges par C. Léandre. — Prix : 10 fr.), est un livre édité avec un luxe que le sujet ne justifie guère. On trouve là, en effet, de bizarres célébrités de cafés-concert ou autres établissements analogues, ratés ou dévoyés dont le talent — quand talent il y a — s'exerce le plus souvent de fort pitoyable façon. Parmi ces « artistes » et ces « poètes » on se heurte, de temps à autre, à des personnages ayant fait toutes leurs études jusqu'au droit et à la médecine inclusivement ; on trouve même parmi eux l'ancien organiste d'une église des environs de Paris ! Il y a aussi quelques « dames » ou « demoiselles. » Naturellement l'ineffable Aristide Bruant occupe ici une place importante ; on sera plus surpris de voir Théodore Botrel en pareille compagnie. Parfois, le regard s'arrête sur quelque insanité versifiée ; mais, sous ce rapport, rien n'égale le chef-d'œuvre d'un certain Gasta, de son vrai nom Gaston Galempois, qui s'appliquait spécialement à peindre les mœurs du monde interlope. » Ce révoltant « chef-d'œuvre » est intitulé : *Première Communion*. Ah ! si tout ressemblait à la « ravissante légende mystique » de Georges Fragerolle intitulée : *Les Mésanges divines*, ce serait parfait ; mais cette perle est littéralement enfouie sous un amas de productions détestables que quelques autres jolies pièces ne peuvent faire oublier. L'auteur a du talent et de l'esprit ; nous lui souhaitons de les employer mieux, la prochaine fois.

Aunis. — Dans son *Étude historique, Rochefort-sur-mer (1789-1862)* (La Rochelle, Imp. rochelaise, in-8 de 121 p.), M. l'abbé Lemonnier a cherché les faits qui caractérisent Rochefort pendant l'époque révolutionnaire ; il s'est borné presque exclusivement à prendre ce que lui offraient les registres de la ville ; mais c'est quelque chose, d'autant que le sujet était nouveau et que l'*Histoire de Rochefort* de Viaud et Fleury est très insuffisante sous ce rapport. Il a donc écrit un intéressant chapitre de la persécution religieuse dans cette ville, régime constitutionnel, prêtres jureurs, apostasies ; d'autre côté, résistance des ecclésiastiques fidèles, déportations, tortures, condamnations à mort, héroïsme des religieuses restant dans les hôpitaux et refusant le serment. Tout cela est raconté avec pièces à l'appui et d'après des textes inédits.

— Signalons les deux thèses de doctorat présentées par M. L. Bruhat à la Faculté des lettres de Bordeaux. La première est intitulée : *De Administratione terrarum Santonensis abatiae (1047-1220)* (Rupellae, ex typis Noël Texier, in-8 de 154 p.) ; c'est à l'aide des cartulaires que M. Bruhat a pu reconstituer l'histoire financière et administrative de l'abbaye bénédictine de Sainte-Marie hors les murs de la ville de Saintes. Fondé en 1047, le monastère

subsista jusqu'à la Révolution. La tentation était forte de faire l'histoire de cette florissante communauté avec ses 31 abbesses issues des plus nobles familles : Rochechouart, La Rochefoucauld, Lauzun, Duras, Rohan, Foix, Parabère ; l'auteur s'est borné à montrer comment au XIIe siècle s'administrait une riche abbaye : étendue de ses domaines, leur origine, son régime, conditions des personnes, intendants, fermiers, serviteurs, revenus, ouvriers, agriculteurs, et comme complément, comparaison avec les autres communautés saintongeaises à la même époque. C'est un chapitre de l'histoire économique aux XIIe et XIIIe siècles. La conclusion, c'est que le gouvernement des abbesses était doux et que les populations rurales étaient plus heureuses sous leur domination. — La seconde thèse de M. Bruhat a pour titre : *La Seigneurie de Chatelaillon, 958(?)-1427* (La Rochelle, imp. Texier, in-8 de 223 p.). Monographie faite d'une foule de textes épars, de détails peu connus. Le nom est célèbre, *castrum Allionis*, et la mode a placé parmi les stations balnéaires de la côte saintongeaise ce coin de terre, *magni nominis umbra*. Ce sera pour les baigneurs un délicat plaisir d'apprendre tant de choses sur Chatelaillon. Il fallait M. Bruhat pour nous révéler tout un passé qui n'est pas sans gloire. La géographie est compagne de l'histoire. On a là une habile dissertation sur le *Pagus Alnensis* et les vicaries du *Pagus Alnensis*. Les origines sont obscures ; l'auteur y a porté la lumière ; nous connaissons la forteresse, il la décrit ; hélas ! il n'en reste qu'un témoin : les ruines du prieuré à Saint-Romuald. Le domaine des seigneurs était vaste. Soubise était un de leurs fiefs importants ; ils possédaient l'île de Ré, le comté de Benon et la terre de Talmont. Les Mauléon l'ont eu au XIVe siècle et après eux les Partenay-Larchevêque. L'auteur nous expose les institutions de la seigneurie de Chatelaillon et du pays d'Aunis : gouvernement seigneurial, organisation religieuse (6 abbayes, 65 paroisses) état des terres, condition des personnes, coutumes, libertés et franchises. Un chapitre, qui n'est pas le moins important, est intitulé : *La Commune de la Rochelle au XVe siècle*.

BOURGOGNE. — C'est toujours avec plaisir que nous mentionnons ici les *Mémoires de la Société éduenne*, l'une des plus actives et des plus méritantes des sociétés savantes de France. Le tome XXIXe de ce recueil, qui nous arrive (Autun, imp. Dejussieu, in-8 de XXX-472 p. avec 4 planches) est digne, autant que le meilleur de ceux qui l'ont précédé, de retenir l'attention des érudits. On trouve ici, en effet : *L'Inscription autunoise de l'« Ichthys »*, *par Otto Pohl*, trad. de l'allemand par M. Joseph Déchelette ; — *La Bourgogne sous les ducs de la maison de Valois, 1361-1478*, par M. Louis Bazin ; — *Note sur l'emplacement de l'auditoire de la Vièrie en 1425*, par M. André Gillot ; — *Les Prédicateurs de l'Avent et du Carême à la cathédrale d'Autun, 1577-1784*, par M. Anatole de Charmasse (Cf. *Polybiblion*, t. XCII, p. 470-471) ; — *Notice sur une « Tabula luxoria » trouvée à Autun*, par M. J.-G. Bulliot ; — *Les Accusés de Saône-et-Loire aux tribunaux révolutionnaires* (fin), par M. Paul Montarlot ; — *La Châtellenie de Montcenis*, par M. Eugène Pyot ; — *Mémoire sur la terre de la Tournelle-en-Morvan, rédigé en 1771*, par M. H. Marlot ; — *La Tour du Bost* (suite), par M. J.-G. Bulliot ; — *Allocution prononcée par S. Éminence le cardinal Perraud, évêque d'Autun, aux obsèques de M. Bulliot*.

CHAMPAGNE. — Cinq études composent le tome LXV de la collection (t. XXXVIII de la 3e série) des *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube* (Troyes, imp. Nouel, in-8 de 294 p.). La première de ces études, qui est aussi la plus importante : *Brienne au temps jadis. Vieilles Gens, vieilles maisons, vieilles rues, le vieux*

château, a pour auteur M. Alfred Bardet, qui, sans viser à faire l'histoire proprement dite de Brienne, convie simplement ses lecteurs à l'accompagner « dans une promenade le long des rues, au cours de laquelle il leur signalera de temps en temps, à droite ou à gauche, quelque détail descriptif, anecdotique, historique parfois. » M. Bardet a fort bien réussi dans sa tâche, car il a su se montrer intéressant au plus haut point. A la suite de ce travail viennent les suivants : *Méthode élémentaire pour la détermination des orbites des planètes et des comètes (deuxième communication)*, par M. l'abbé Gaspard Ferrari-Moreni ; — *Le Neveu de Grosley*, par M. Albert Babeau ; *Un Savant champenois. Grosley (1718-1785)*, par M. Julien Dubois ; — *L'Imprimerie du Port-Saint-Nicolas (Aube)*, par M. Louis Morin.

Dauphiné. — M. Ernest Chabrand étudie avec beaucoup de sagacité *l'Origine et la signification du nom du Queyras* (Grenoble, Drevet, in-12 de 20 p.), région dauphinoise arrosée par le Guil et ses affluents. Après avoir éliminé les diverses interprétations que les formes multiples du mot ont provoquées, il expose la sienne, basée sur une étude attentive et réelle des lieux. D'après sa racine *Cair*, il croit que cette dénomination, qui primitivement signifiait pierre, fut attribuée à cette région, en raison d'une sorte de pyramide en pierre, taillée grossièrement, barrant la vallée. Autour d'elle seraient venus se grouper les premiers colons celtiques qui avaient un culte pour les grandes pierres. Puis la dénomination de *Cair* s'appliqua d'abord au peuple primitif qui s'étendit dans la vallée entière. Les *Quariates* de Pline seraient les habitants du pays du « Rocher-Seul », le sens primitif de *Cair* étant d'abord celui de « Pointe » ou « Corne de Rocher isolé. » Tout cela nous paraît assez bien déduit. Mais là où l'auteur nous semble moins probant, c'est quand il trouve ce radical ayant la même signification, en grec, en latin, en espagnol, en anglais, en vieux français. Le seul radical que nous trouvons admissible, c'est en provençal, « Caires, Queyres », employé dans le Queyras, le Briançonnais, la Provence : crêtes rocheuses.

— Il est heureux que quelques fervents amis du passé sauvent de l'oubli les monuments antiques disparus. Cette sorte de résurrection, MM. F. et N. Thiollier l'ont opérée pour *l'Ancien Clocher de la cathédrale de Valence* (extrait de la *Revue de l'art chrétien*, gr. in-8 de 12 p., illustré). Cette tour disparut vers le milieu du siècle dernier et, depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle, elle est restée intacte avec les caractères architectoniques provençaux et auvergnats, à l'exception cependant du quatrième étage renversé par la foudre en 1281 et remplacé par une flèche en charpente, sous l'évêque Amédée de Roussillon. La même flèche fut détruite par les protestants en 1568 et reconstruite en 1660. Elle disparut de nouveau le 17 novembre 1822 : elle fut alors détruite de fond en comble par la foudre. A la place, un étage de maçonnerie fut élevé, dont la construction devait se rapprocher de celle des étages inférieurs (1826). En 1837, un autre coup de tonnerre endommagea si bien l'intéressant monument que, malgré plusieurs tentatives de réparation, sa démolition fut jugée nécessaire en 1838. Outre des documents inédits, MM. Thiollier ont publié des dessins originaux des anciennes sculptures et des plans et perspectives du clocher primitif, contemporain de l'ancienne cathédrale de Valence, consacrée en 1095.

Flandre. — Nous avons à signaler deux notices de M. Léon Lefebvre : la première sur *le Puy Notre-Dame de Lille*, la seconde sur *l'Évêque des fous et la Fête des innocents à Lille*, du XIVe siècle au XVIe siècle. Toutes deux ont pour mérite principal d'être faites de première main sur les pièces d'archives. —

Dans *le Puy Notre-Dame* (Lille, Lefebvre-Ducrocq, in-8 de 15 p.), M. Lefebvre, après avoir rappelé qu'une société littéraire ou puy existait déjà à Lille au XIIIe siècle, retrace l'histoire de cette société pendant les siècles suivants. Il donne ensuite une liste des princes du Puy, comme on appelait les présidents du Puy Notre-Dame, et termine par cette déclaration qu'il ne reste malheureusement plus aucun échantillon du savoir-faire des trouvères et rhétoriciens lillois du vieux temps. — La seconde notice de M. Lefebvre (Lille, Lefebvre-Ducrocq, in-8 de 12 p. ; Extr. du *Bulletin de la Société d'études du diocèse de Cambrai*) est accompagnée d'une planche reproduisant un très curieux mandement de l'évêque des Fous de Lille en 1463. M. Flammermont avait déjà publié cette pièce dans son *Album paléographique du nord de la France* (n° XLV) ; M. Lefebvre a eu raison de la rééditer, car elle complète parfaitement son petit mémoire sur *l'Évêque des fous*, composé presque exclusivement d'après les comptes de la ville de Lille, et où l'on trouvera à glaner bien des détails intéressants. Le mémoire est terminé par une liste des évêques des fous de Lille, de 1405 à 1490, liste assez incomplète, mais qui permet cependant de constater que ces évêques, au XVe siècle, furent constamment pris parmi les chanoines de Saint-Pierre de Lille ou les prêtres de cette ville. L'évêque des fous était nommé chaque année la veille de l'Épiphanie. Quelques jours avant, le 28 décembre, jour de la fête des Saints Innocents, un évêque des innocents avait été choisi par les enfants de chœur de Saint-Pierre de Lille. M. Lefebvre consacre, en terminant, quelques pages à cet autre « prélat », et aux fêtes auxquelles donnait lieu son élection. Ces fêtes dégénéraient volontiers en saturnales, et elles durent être interdites à la fin du XVIe siècle.

Franche-Comté. — Thèses de doctorat en droit ou en médecine sont généralement rangées, même par les personnes instruites, dans le genre ennuyeux. Le fait est que beaucoup de travaux de l'espèce gisent sur les quais de Paris, non coupés, salis le plus souvent, propres quelquefois, dans les boîtes de dix à trente centimes, que les avisés seuls savent explorer fructueusement. Les bouquinistes, sous ce rapport, font preuve d'un manque de flair qui n'a d'excuse que leur ignorance (et cependant la corporation compte des érudits !), car certaines de ces thèses présentent un réel intérêt historique ou littéraire. Nous ne croyons pas que pareille infortune soit réservée aux exemplaires que M. Pierre-André Pidoux a pu distribuer de la thèse (sciences juridiques) soutenue par lui le 16 février dernier, intitulée longuement mais clairement : *Histoire du mariage et des gens mariés en Franche-Comté depuis la rédaction des coutumes en 1459 jusqu'à la conquête de la province par Louis XIV en 1674* (Dole, Bernin, in-8 du IV-185 p.). L'auteur débute par une *Introduction* qui expose la marche suivie dans cette étude, divisée en trois parties. La première, traitant du *Lien conjugal*, comprend trois chapitres où sont tour à tour exposées les conditions requises pour contracter mariage et les empêchements pouvant se présenter ; les fiançailles, la rédaction du contrat, les bans, la célébration du mariage et enfin es cas de dissolution. La deuxième partie : *Rapports des personnes*, compte cinq chapitres où sont examinés la situation des hommes libres et des mainmortables, l'autorité du mari à l'égard de la femme et celle du père sur ses enfants, les droits de la femme envers le mari et les enfants et les rapports des enfants avec leurs parents. La troisième partie a trait aux *Rapports des biens ;* elle compte six chapitres. Chacune des parties de ce remarquable travail historico-juridique est précédée de « Préliminaires » et suivie de « Conclusions » où les dispositions de l'ancien droit comtois en

matière de mariage sont résumées brièvement, point par point. La thèse érudite de M. Pidoux, où de nombreux cas, parfois bien curieux, sont rappelés, se termine par une ample bibliographie détaillée et critique qui fournit ainsi les sources mêmes auxquelles l'auteur a puisé.

— Voici une monographie que l'on peut noter comme un modèle à imiter par tous les ecclésiastiques qui désirent faire l'histoire de leurs paroisses : *La Madeleine de Besançon*, par M. le chanoine J. Rossignot (Besançon, imp. Bossanne, in-8 de v-253 p., avec 3 photogr.). La paroisse de Sainte-Madeleine de Besançon est composée d'un quartier fort populeux et, disons aussi, populaire en grande majorité. Autrefois même elle s'étendait sur une notable partie de la banlieue. Le volume comprend douze chapitres. Le premier nous parle de la population du quartier ; le second, très court, est consacré à l'archevêque Hugues Ier, fondateur de l'église et du chapitre de Sainte-Madeleine (XIe siècle). Les chapitres suivants nous entretiennent de la collégiale et des églises successives de la Madeleine, des origines de la paroisse et des rues qui la composent, ainsi que des doyens, des curés et des vicaires depuis l'an 1083 jusqu'à l'heure actuelle ; de la liturgie, des confréries, des missions, du « Jacquemard », des horloges, etc. Un chapitre (le IXe) est un bon aperçu de l'histoire des écoles qui existaient dans la paroisse, avant, pendant et après la Révolution. Les chapitres X et XI donnent de nombreux et intéressants détails sur les couvents, les hospices et les monuments. Quant au dernier, il résume certains faits historiques marquants et rappelle diverses personnalités dont deux, nées sur la paroisse, sont universellement connus : le bibliothécaire et bibliographe Charles Weiss, l'un des meilleurs collaborateurs de Michaud, et le trop fameux P.-J. Proudhon. Un fragment de cette excellente monographie a paru récemment dans la *Semaine religieuse de Besançon*.

— M. le chanoine Suchet a extrait des *Mémoires de l'Académie de Besançon* son *Étude biographique sur Jean et Ferry Carondelet (1469-1544)* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 39 p.). Jean Carondelet, l'aîné des deux frères, qui devait survivre à son cadet, entré de bonne heure dans les ordres, devint tour à tour chanoine et doyen de l'église métropolitaine de Besançon, archevêque de Palerme, où il ne résida jamais, enfin abbé de Montbenoît. Quant à Ferry, bien que simple laïque, il fut aussi pourvu de dignités ecclésiastiques telles que celle d'archidiacre du chapitre de Besançon, puis d'abbé commendataire de Montbenoît, bénéfice qui devait, après lui, échoir à son frère Jean. Les deux Carondelet ne se lassèrent point d'enrichir de dons artistiques soit la cathédrale de Besançon, soit l'église de leur abbaye, soit même l'église de Dole, et leur mémoire méritait bien d'être rappelée aux Comtois d'aujourd'hui, ainsi que vient de le faire M. Suchet. Ferry mourut à Montbenoît le 27 juin 1528 et Jean, à Malines, le 7 février 1544.

— L'on sait que M. Denys d'Aussy a publié dans la *Revue de la Révolution* (livraison du 5 mars 1889) une notice tirée ensuite à part (Voir *Polybiblion*, t. LV, p. 472-473) sur son grand-père par alliance *le Colonel Oudet*. A son tour, M. Charles Thuriet a inséré dans les *Annales franc-comtoises* une biographie du même personnage, sous le même titre : *Le Colonel Oudet* (tirage à part. Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 22 p. avec un portrait et un tableau généalogique). M. Thuriet s'est beaucoup aidé du travail de M. d'Aussy pour esquisser la physionomie du colonel né à Maynal (Jura) en 1773, mort le 8 juillet 1809 des suites de blessures reçues à la bataille de Wagram, juste au moment où l'Empereur, après quelque hésitation, venait de le nommer général. « Deux lettres inédites de lui, déclare l'auteur, trouvées récemment

par M. Voillard, notaire à Salins, dans des papiers provenant de la famille Marsoudet, alliée aux Oudet, nous ont donné l'occasion de rechercher ce qu'il peut y avoir de vrai dans le portrait que Nodier, génie fantaisiste par excellence, a tracé du colonel Jacques-Joseph Oudet, son ami. » Ces lettres, adressées à un parent du même nom, bibliothécaire au ministère de la police générale, en 1807 et en 1808, sont reproduites ici. La biographie de M. Thuriet méritera d'être consultée tout comme celle de M. d'Aussy, qu'elle confirme et qu'elle complète.

— La *Nouvelle Revue rétrospective* publie dans son numéro du 10 avril dernier un curieux *Journal du général Caffarelli*, chargé par Bonaparte de faire subir à Toussaint Louverture, détenu au fort de Joux, près Pontarlier (1802), un interrogatoire touchant les faits et gestes du célèbre prisonnier qu'on supposait avoir caché un trésor à Saint-Domingue. Quoique s'exprimant difficilement, le nègre semble avoir joué serré avec le général qui, de guerre las, dut se borner à rédiger une sorte de procès-verbal détaillé de son interrogatoire, complété par deux lettres à lui adressées par Toussaint et orthographiées de la manière la plus hérétique. Ce document, tiré des archives du château de Leschelle, a été communiqué à la *Nouvelle Revue rétrospective* par M. le vicomte de Grouchy.

— L'*Annuaire du Jura* pour 1902 (Besançon, imp. Millot, in-12 de 459 p.) renferme deux études et un document qui méritent d'être mentionnés ici. C'est d'abord un travail de M. le sous-intendant C. Boissonnet sur *la Noblesse en Franche-Comté avant la Révolution*, rédigé d'après certains ouvrages anciens et modernes touchant le sujet ; — *La Messe de Lacuson. Lacuson et ses panégyristes. Son caractère*, où l'auteur, M. G. Charnage, armé de documents qu'il fait passer au crible de sa critique, se montre impitoyable pour le fameux chef de partisans comtois qui, tout en défendant la province contre les soldats de Louis XIII, puis de Louis XIV, fut loin, il faut le reconnaître, de se conduire comme un petit saint avec ses propres compatriotes. Débauché, cruel, d'un orgueil intraitable, se livrant à toute sorte d'exactions, tel le héros populaire des guerres du XVIIe siècle nous est présenté par M. Charnage qui, s'il ne lui conteste pas ses mérites militaires, lui dénie du moins tout sentiment de véritable piété, malgré ses démonstrations extérieures et ses fondations religieuses. Il nous semble que l'auteur, à cet égard, est allé un peu loin. — Signalons enfin le *Cayer général fait devant nous, Louis-François Petit, lieutenant-général au baillage d'Arbois, des remontrances, plaintes et doléances des bourgeois, habitans et manans tant de cette ville que des communautés ressortissantes par appel en ce baillage*. Intéressant document pour l'histoire des débuts de la Révolution en Franche-Comté ; il porte la date du 19 mars 1789.

— M. Jules Besancenot, de Noidans-le-Ferroux (Haute-Saône), s'étant mis en-tête qu'il appartenait à la race d'Homère et de Virgile ou même de son compatriote V. Hugo, a fait imprimer des divagations qui ne sont ni de la prose intelligible, ni des vers, même mauvais. Cette production, qui a pour titre : *Mon imagination. Au malheur et aux déshérités. Débuts poétiques d'un roturier franc-comtois contemporain* (Gray, imp. Roux, in-8 de 32 p.), n'est autre qu'un tissu de choses qui ne tiennent pas debout. Nul doute que le typographe appelé à composer cette invraisemblable brochure n'ait ri aux larmes en accomplissant sa besogne. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait nous-même en nous imposant cette antinévralgique lecture. Succès comme un autre, en somme ; mais, tout de même, il convient, par simple charité, de rappeler à M. J. Besancenot le conseil de Boileau :

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.

LANGUEDOC. — M. l'abbé Azam, curé de Saint-Étienne d'Albagnan (Hérault), a consacré une courte notice à une petite chapelle de la Sainte Vierge, qui est située sur sa paroisse. Cette notice est intitulée : *Notre-Dame des Trésors, dite de Trédos* (Montpellier, imp. de la Manufacture de la Charité, in-16 de 48 p.). On ne peut que savoir gré à l'auteur d'avoir ainsi arraché à l'oubli l'histoire des origines de cet humble sanctuaire et des vicissitudes par lesquelles il a passé. Si nous ne nous trompons, rien encore n'avait été écrit sur N.-D. des Trésors.

LIMOUSIN. — Baluze, qu'on accusa d'avoir usé de plus de complaisance que d'érudition et de critique pour asseoir la généalogie du fameux cardinal de Bouillon, fut, par quelques-uns, taxé de malhonnêteté. M. Godard cherche à rétablir le juste point des choses, dans sa brochure : *L'Honnêteté d'Étienne Baluze* (Tulle, imp. Lacroix et Molles, in-16 de 22 p.). Sa conclusion sur l'historien des Papes d'Avignon est à retenir : « Baluze, dit-il, que le cardinal (de Bouillon) indemnisa médiocrement de ses peines et de ses travaux, ne méritait pas d'être qualifié de témoin à gages ; il n'était ni un factieux, ni un historien vendu ; mais un vieillard peu compétent en matière généalogique, malgré la renommée européenne que lui assuraient ses travaux sur le droit et l'histoire ecclésiastique ; et tellement irritable, obstiné, orgueilleusement attaché à son jugement particulier, qu'il parut avoir des facultés critiques fort inférieures à son érudition, en admettant trop facilement de faux textes concordant avec ses propres hypothèses et qu'il se compromit, avec une étonnante imprévoyance, par ses rapports avec des généalogistes et des intrigants dont il aurait dû suspecter les intentions. » Et ce jugement est d'accord avec celui du docte et habile avocat de Baluze, M. Émile Fage (p. 22).

LORRAINE. — La Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc vient de publier le tome X de la troisième série de ses *Mémoires* (Bar-le-Duc, imp. Contant-Laguerre, in-8 de XXXIX-392 p., avec une grav. hors texte et une vignette). Le volume s'ouvre par une excellente monographie sur *Un Village barrois, 1158-1900. Maxey-sur-Meuse*, par M. l'abbé A. Génin, laquelle, divisée en trois parties : *Le Village, la Communauté, les Seigneurs*, est appuyée de vingt-huit pièces justificatives allant de 1155 à 1816. C'est le principal morceau du recueil (240 pages). Nous mentionnerons ensuite les notices ci-après : *Note sur un manteau de cheminée historié du temps du duc Antoine à Juvigny-en-Perthois*, par M. L. Germain ; — *Observations relatives à Thiébaut Ier, comte de Bar (1192-1214)*, par le même ; — *Documents pour l'histoire de la médecine à Bar-le-Duc au* XVIIe *siècle*, par M. F. de Bacourt ; — *Épitaphe d'un jeune Gleysenove au collège de la Marche à Paris*, par le même ; — *Le Conseiller Longeaux est-il l'auteur du Nobiliaire de Bar-le-Duc ?* — *La Famille Le Vasseur*, par le même ; — *Mes Ancêtres (extrait des Souvenirs d'un provincial)*, par M. Alex. Martin ; — *Les Cahiers de Baudrémont, de Thonnelle, de Seusey et d'Erize Saint Dizier, en 1789*, par M. H. Labourasse ; — *Confiscations exercées sur les défenseurs de Jametz par le duc de Lorraine (1589-1590)*, par M. C. Chévelle ; — *Une Campagne policière sous la Restauration. A la recherche de Drouet*, par M. A. Lesort ; — *L'Origine des bois communaux de Sommeilles (1574)*, par le même.

MAINE. — M. Robert Triger, l'érudit manceau bien connu, vient de publier deux brochures aussi intéressantes par leur saisissante actualité que par les curieux renseignements historiques que l'on peut y puiser. Étudier *le Patriotisme dans le Maine* (Le Mans, Monnoyer, in-8 de 24 p.), c'est faire

l'histoire abrégée de cette province. Depuis les guerriers de Vercingétorix jusqu'aux soldats de la Révolution, jusqu'aux volontaires de l'Ouest en 1870, le Maine a envoyé ses enfants à toutes les grandes luttes nationales, et c'est là un de ces souvenirs « qui, comme une sonnerie de clairon, font vibrer les âmes pour le plus grand bien du pays. » — *Les Femmes du Maine aux grandes époques de l'histoire* (Le Mans, Monnoyer, in-8 de 32 p.), sont encore une étude très attachante et une leçon du meilleur patriotisme.

Normandie. — M. le Dr Couton a réalisé une excellente pensée, dans sa brochure : *L'Ancienne Cathédrale d'Avranches, réponse au discours de réception de M. Georges de Beaurepaire* (Rouen, Léon Gy, in-8 de 16 p. avec 2 grav.). Saluer l'entrée dans une société savante du fils et du neveu de deux éminents archéologues en évoquant devant lui l'image du monument capital de l'Avranchin, pays d'origine du récipiendaire, n'est-ce pas le compliment de bienvenue le plus heureusement choisi? Il est difficile de mieux rendre, en quelques pages, la physionomie d'un édifice dont la sottise révolutionnaire a détruit jusqu'aux fondations. La cathédrale où le célèbre Huet officiait au cours du grand siècle, apparaît, grâce à M. Couton, avec toutes les particularités de sa construction et de son plan entièrement différents de la formule ordinaire des églises érigées en Normandie du XIe au XIIIe siècle. On ne saurait donner une vie plus intense, une forme plus nettement perceptible, dans un résumé oratoire de recherches archéologiques, à la reconstitution de cette basilique de plan romain égarée en pays bas-normand.

— M. Adrien Mithouard, dans sa brochure : *La Coupole de Notre-Dame de Caen* (Paris, Bibliothèque de *l'Occident*, petit in-8 de 14 p.) débute par une théorie que viennent confirmer les données de l'histoire de l'architecture. La coupole byzantine dans sa hautaine envolée, la voûte gothique inventée par un siècle de foi, pour traduire l'aspiration de la pensée vers Dieu, comptent parmi les expressions les plus sublimes de la poésie religieuse. Un critique d'art qui comprend ainsi le sens profond de la voûte décorée, ne pouvait qu'apprécier en toute compétence l'œuvre du maître peintre Henry Lerolle. Les savantes combinaisons par lesquelles celui-ci a su accentuer le « sursum » écrit par l'architecte du XVIIe siècle dans sa coupole, sont expliquées dans un style ultrà-moderne ; mais l'impression générale du monument est intelligemment dégagée dans ces quelques pages, que vivifie un sincère amour du Beau.

Orléanais. — Elles sont une bonne contribution à l'histoire gallo-romaine, les recherches et fouilles heureuses de M. Alfred Chollet, dont les résultats sont exposés dans les *Vestiges gallo-romains du canton de Châtillon-sur-Loire. Le Puits d'Havenas. Gannes* (Orléans, Marron, in-8 de 24 p.). L'auteur nous fait connaître que les régions du puits d'Havenas sont couvertes de scories, ce qui permet de supposer des travaux métallurgiques très importants de la part des Gaulois d'avant la conquête romaine. A Gannes, outre la découverte de monnaies et de poteries romaines, de quelques bronzes ouvrés, il faut signaler les restes d'un curieux aqueduc gallo-romain, une roue hydraulique alimentée par les eaux dudit aqueduc, une piscine circulaire de trois mètres de diamètre dans œuvre, avec deux escaliers en marbre y donnant accès et un hypocauste dont le plafond constituait le plancher de la piscine. Les médailles retrouvées donnent la date de Gannes : elle a disparu dans une invasion (360 à 380), puisque la dernière médaille date de Constance. Il y aurait encore à étudier, non sans intérêt, des substructions reconnues, d'autres, tout à fait inexplorées, qui fixeraient peut-être quelques points

historiques sur Gannes détruite par les flammes, ainsi que tout porte à le croire.

— Bien remarquable par ses enluminures *le Livre d'heures de l'amiral Prigent de Coëtivy*, que nous décrit M. O. Raguenet de Saint-Albin (Orléans Marron, in-8 de 8 p.). Cet amiral, compagnon d'armes des Dunois, des La Hire, des Xaintrailles, possédait un livre d'heures qui, après des fortunes diverses, a fini par devenir la propriété d'un riche Anglais, au grand regret de M. L. Delisle, qui ne put l'acquérir pour la Bibliothèque nationale, faute de fonds disponibles. Selon ce savant, le manuscrit serait bien du XVe siècle et aurait été exécuté dans l'Ile de France. Son texte offre moins d'originalités que ses enluminures, dont quelques-unes sont fort belles. A la fin, un poème en langue vulgaire qui traite de la morale chrétienne et des mystères de la religion (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*).

Provence. — M. Louis de la Garde vient de publier sous le titre : *Nos Paysans*, une étude de « physiologie sociale » et disons aussi de psychologie très aiguë (Aix, imp. Nicot, in-18 de 136 p.). L'auteur a voulu faire du bien autour de lui et il en a été récompensé par la plus parfaite ingratitude. Il ne s'en étonne en aucune façon et ne nous surprend pas davantage. Les paysans dépeints par M. de la Garde sont ceux de la Provence, qu'il connaît bien : il vit ou il a vécu longtemps au milieu d'eux; mais la plupart des traits sous lesquels il nous les présente, sont bien ceux qui caractérisent le paysan contemporain du nord, de l'est et de l'ouest de la France, aussi bien que celui du midi, car les mêmes causes produisent les mêmes effets dans toutes les régions. Tour à tour, le paysan nous est « portraituré » au point de vue religieux, politique et moral, et le portrait n'est pas beau; l'auteur l'examine aussi dans sa réputation de méfiance, qu'il croit être de la timidité, et dans ses idées sur le socialisme agraire; il nous le montre enfin égoïste, ignorant et paresseux à sa façon, surtout sous le rapport intellectuel. Quand le citadin aura lu ce curieux et désolant petit volume, il ne se sentira guère pris d'envie d'aller planter des choux en pleine campagne. M. de la Garde cite fréquemment Balzac et Émile Zola dont les peintures réalistes lui paraissent même au-dessous de la vérité absolue; aussi ses conclusions sont-elles très sévères pour les paysans.

Autriche. — A propos d'*Une nouvelle Histoire du concile de Trente*, publiée par le Dr S. Merkle sous le titre : *Concilium Tridentinum. Diariorum, Actorum, Epistolarum, tractuum nova Collectio..... Tomus primus. Diariorum, pars : Herculis Severoli commentarius. Angeli Massarelli Diaria* I-IX *prima collegit, edidit, illustravit Sebastianus Merkle*, M. le chanoine L. Salembier, dans un travail bibliographique (Lille, Morel, in-16 de 20 p. Extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques*), nous dit le mérite très grand de cette nouvelle histoire du fameux concile du XVIe siècle. Composée avec toutes les ressources et toute la critique allemandes, elle sera la vraie histoire du concile de Trente : Sarpi et Le Plat étaient sectaires; Pallavicini insuffisant et parfois mal informé. Elle contient tous les documents, ceux du Vatican surtout, dont la publication a été autorisée par Léon XIII. Alors, dit M. Salembier, « toutes les curiosités de sources et de raisons diverses vont être maintenant satisfaites, et le public érudit pourra connaître jusque dans ses secrets les plus intimes cet illustre concile, le plus grand de tous peut-être. »

Belgique. — Un écrivain belge de réel talent, M. Arnold Goffin, publie une nouvelle traduction de l'une des œuvres hagiographiques du moyen

âge les plus pieuses et les mieux inspirées : *I Fioretti. Les Petites Fleurs de la vie du petit pauvre de Jésus-Christ, saint François d'Assise. Considérations sur les stigmates. Frère Junipère. Frère Égide* (Paris, Oudin, in-8 de 94 p.). Le traducteur a adopté une langue de primitif qui conserve aux florettis leur grâce et leur fraîcheur. L'illustration qui accompagne le texte est en harmonie avec le sujet.

Italie. — Le volume offert au professeur Alessandro d'Ancona à l'occasion du 40e anniversaire de son enseignememt sous le titre de *Raccolta di studi critici dedicati ad Alessandro d'Ancona* (Firenze, Barbera, 1901, in-8 de 832 p.) a une importance exceptionnelle. Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de détailler tout ce que contient ce recueil, nous signalerons au moins quelques travaux : Notice sur un ancien manuscrit de Pise-Lucques sur la morale, par M. Barbi ; — A propos d'une tragédie de Goldoni, par A. Belloni ; — La Traduction des Héroïdes d'Ovide attribuée à Carlo Figiovanni, par E. Bellorini ; — Les Lettres de Boccalini, par F. Beneducci ; — Sur la publication des dix premières tragédies d'Alfieri, par E. Bertana ; — La Rime dans la chanson italienne au XIIIe siècle, par L. Biadene ; — Une Satire inédite de l'Arétin, par G. A. Cesareo ; — Les Sources classiques et médiévales du Caton dantesque, par P. Chistoni ; — Sur la biographie d'Antonio da Tempo, par V. Crescini ; — A. Mascardi et le cardinal Maurice de Savoie, par I. Della Giovanna ; — Michel-Ange poète, par A. Farinelli ; — Un Chansonnier inédit de Leone Orsini, par F. Flamini ; — Un Manuscrit autographe de Pietro Bembo, par C. Frati ; — Une Page de folk-lore salentin, par G. Gigli ; — Le Supplice de Nicolò Franco, par D. Gnoli ; — Le Contenu du chant de Fàro, par G. Grœber ; — La Légende épique des Rishyasringa, par M. Kerbaker ; — La Chronologie des œuvres de L. Bruni, par F. P. Luiso ; — L'*Il Fiore* peut-il être de Dante ? par G. Mazzoni ; — Chanson de Nicolò D. Scacchi, poète véronais du XIVe siècle, par A. Medin ; — Deux Lettres de Corso Donati, capitaine de Bologne en 1293, par P. Papa ; — La Source italienne de *la Courtisane amoureuse* de La Fontaine, par Gaston Paris ; — Les Poésies italiennes de Pierre Bricard, par Émile Picot ; — La Légende de Cola Pesce dans la littérature italienne et étrangère, par G. Pitré ; — La Diffusion de la légende de saint Alexis en Italie, par R. Renier ; — L'Aventurier et rimeur pérugin Lorenzo S. Gualtieri (XVe siècle), par A. Salza ; — La Représentation de la *Calandria* à Lyon en 1548, par A. Soberti ; — La Vie des paysans et des citadins dans le poème de Folengo, par B. Zumbini.

— *Eporediensia* est un recueil d'articles, récemment parus, concernant l'histoire de la ville d'Ivrea (Pinerolo, 1901 ; in-8 de XXXVII-520 p.). C. Nigra y étudie le nom de cette ville ; G. De Jordanis les inscriptions romaines et chrétiennes qui y ont été trouvées ; F. Gabotto son histoire municipale en 1356-1357.

Suisse. — M. le Dr Meynier, dans une plaquette : *Le Château des Clées* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 15 p. Extr. des *Mémoires de l'Académie de Besançon*) fait l'historique de ce manoir bâti au XIIe siècle et des seigneurs qui l'ont possédé. La partie la plus intéressante du travail est celle qui, avec des détails terribles, rappelle la destruction du château des Clées par les confédérés suisses, alors en guerre avec Charles le Téméraire 1475). En cette circonstance, les fils de Guillaume Tel se conduisirent comme de vrais sauvages. De cette châtellenie, qui eut autrefois son importance, « il ne reste plus de nos jours, dit M. Meynier, qu'un petit village de deux cent vingt-quatre habitants, adonnés tous à la culture et au pâturage. »

Asie. — Ceux qui n'ont ni le temps ni le désir de prendre complète connaissance des relations de voyage de M. Marcel Monnier en auront l'idée la plus avantageuse en lisant l'excellent travail que M. Henri Mairot a extrait des *Mémoires de l'Académie de Besançon* sous le titre : *Un Voyageur franc-comtois en Extrême-Orient, M. Marcel Monnier* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 23 p.). Dans une langue très littéraire, avec autant de netteté que d'esprit, l'auteur nous montre M. Monnier parcourant nos possessions d'Extrême-Orient et la Chine. En suivant donc M. Mairot, nous visitons très rapidement la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin et enfin la Chine, un peu avant les événements qui ont motivé l'intervention européenne. Très intéressant résumé dont la lecture a dû être accueillie avec un vif plaisir par les auditeurs de M. Mairot.

États-Unis. — Plus d'une fois déjà, les bibliographes ont déploré qu'il n'existât pas une liste complète des publications périodiques du globe. Pareille liste est-elle possible à dresser? C'est une question; voici en tout cas qui peut, dans une certaine mesure, en tenir lieu : c'est la liste de tous les périodiques, comptes rendus et publications similaires couramment reçus dans les principales bibliothèques du district de Columbia (Library of Congress, division of Bibliography. *A Union List of Periodicals, Transactions and allied Publications currently received in the principal Libraries of the District of Columbia.* Compiled under the direction of A.-P.-C. Griffin. Washington, Government Printing Office, in-4 de v-315 p.). Bien que purement provisoire et destinée à être remplacée un plus tard par une liste correcte et définitive, pourvue d'un index qui manque encore, cette liste des périodiques reçus dans les seize grandes bibliothèques du district de Columbia n'en présente pas moins un très vif intérêt, et sera de la plus grande utilité. Nouveau service rendu par M. A.-P.-C. Griffin, qui en a fait la rédaction, aux bibliographes et à tous les travailleurs.

— C'est un précieux instrument de travail, pour les habitants de Chicago, que l'inventaire des collections de périodiques possédées par les différentes bibliothèques de cette ville. Exécuté sur l'initiative et imprimé sous les auspices du *Chicago Library Club*, ce catalogue (*A List of Serials in Public Libraries of Chicago and Evanston.* Chicago, library Club, in-8 de x-185 p. — Prix : 5 fr.) contient les titres d'environ 6640 périodiques que possédaient, au mois de janvier 1901, quinze bibliothèques de Chicago; si les séries possédées par la Chicago historical Society et le Chicago Law Institute avaient pu être cataloguées dans ce répertoire, le chiffre total eût été plus considérable encore, et peut-être n'aurions-nous pas relevé certaines lacunes qui nous ont frappé. L'absence du *Bulletin critique*, du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, du *Journal de la Société des américanistes de Paris*, etc., nous semble, pour des bibliothèques aussi riches que celles de Chicago, particulièrement fâcheuse; pour être moins intéressante au point de vue américain, celle du *Bulletin du Comité de l'Afrique française* et de la *Quinzaine coloniale* mérite aussi d'être signalée.

Publications nouvelles. — *Abraham. Studien über die anfänge des Hebräischen volkes*, von Dr P. Dornstetter (in-8, Freiburg im Breisgau, Herder). — *Les Aryas de Galilée et les Origines aryennes du christianisme*, par le comte G. de Lafont (gr. in-8, Leroux). — *Mystères chrétiens*, par Mgr Bonomelli. T. I. Trad. par C.-A. Begin (in-12, Amat). — *Petit Directoire du prêtre éducateur au sortir du séminaire*, par l'abbé G. Dementhon (in-12, Beauchesne). — *Nouvelle Théologie dogmatique. I. Dieu dans l'histoire et la révélation*, par le R. P. J. Souben (gr. in-8, Beauchesne). — *La Philosophie du Credo*,

par A. Gratry (in-12, Téqui). — *L'Église catholique*, par l'abbé J.-M.-J. Bouillat (in-12, Maison de la Bonne Presse). — *La Loi d'amour. I. Charité* (in-12, Lecoffre). — *Mois de Marie. Les Vertus de la Très Sainte Vierge avec des exemples*, par l'abbé Pille (in-16, Lethielleux). — *Vénérable Père de la Colombière. Lectures pieuses sur les fêtes de la Très Sainte Vierge et de saint Joseph*, disposées par P. Gœdert (in-32, Lethielleux). — *Père d'Argentan. Lectures spirituelles sur la dévotion à la Très Sainte Vierge*, disposées par P. Gœdert (in-16, Lethielleux). — *Enfants, soyez chrétiens! Première Communion, confirmation, persévérance*, par l'abbé F. Protois (in-12, Haton). — *Les Vacances de la jeunesse chrétienne. Prières, méditations et lectures extraites de saint Alphonse*, par le P. E. Pladys (in-18, Beauchesne). — *La Femme et le Clergé*, par l'abbé H. Bolo (in-12, Haton). — *Specimen casuum consciencia*e, auctore V. Costantini (in-8, Viterbii, typ. Soc. Agnesotti). — *Les Origines de la neutralité de la Belgique et le Système de la barrière (1609-1830)*, par R. Dollot (gr. in-8, Alcan). — *Condition juridique de la Finlande*; traduction du russe (gr. in-8, Société d'éditions scientifiques). — *Le Fédéralisme (Commentaire de la constitution des États-Unis*, par A. Hamilton, J. Jay et J. Madison; éd. française par G. Jèze et A. Esmein (in-8, Giard et Brière). — *La Sucesión contractual*, por E.-G. Herreros (in-12, Madrid, Hernández). — *La Responsabilité pénale*, par A. Landry (in-12, Alcan). — *La Philosophie de Fichte. Ses Rapports avec la conscience contemporaine*, par X. Léon (in-8, Alcan). — *D'où nous venons?* par L. Pontet (in-8, Fontemoing). — *Études esthétiques*, par G. Lechalas (in-8, Alcan). — *Le Plaisir d'après Platon et Aristote. Étude psychologique, métaphysique et morale*, par l'abbé A. Lafontaine (in-8, Alcan). — *Le Problème des causes finales*, par Sully Prudhomme et C. Richet (in-12, Alcan). — *L'Éducation des jeunes filles*, par H. Marion (in-12, Colin). — *Sur le travail*, par la Cte Z.; trad. du polonais par H. C. (in-12, Lethielleux). — *Histoire critique des théories de l'intérêt du capital*, par E. von Böhm-Bawerk. T. I. Trad. par J. Bernard (in-8, Giard et Brière). — *Solidarité*, par L. Bourgeois (in-12, Colin). — *Les Classes sociales. Analyse de la vie sociale*, par A. Bauer (in-8, Giard et Brière). — *Les Systèmes socialistes*, par V. Pareto. T. I (in-8, Giard et Brière). — *Les Huîtres comestibles et l'ostréiculture*, par R. Pottier (in-8, Société d'éditions scientifiques). — *Mémoires d'un médecin*, par le Dr Veressaïef; trad. par S.-M. Persky (in-12, Perrin). — *De la Conjonctivite granuleuse*, par le Dr Z. Hourmouziadès (in-12, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *Précis populaire d'hygiène pratique*, par le Dr A.-F. Plicque (in-12 cart., Plon-Nourrit). — *Éléments d'hygiène pratique à l'usage des écoles normales, des instituteurs et des familles*, par G. Combastel (in-12, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *Le Guide de la mère de famille. Essai de vulgarisation à l'usage des familles et des personnes curieuses des choses de la médecine et de l'hygiène*, par le Dr Duchâteau (in-16, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *Hygiène de la femme, enfant, jeune fille, femme, mère et aïeule*, par les Drs Platon et Sépet (in-8, Naud). — *Versailles, ses eaux, leur quantité, leur qualité, depuis Louis XIII jusqu'à ce jour*, par M. Gavin (in-8, Société d'éditions scientifiques). — *Cours élémentaire de chimie. Notation atomique*, par l'abbé A. Maillard (in-12, Poussielgue). — *Les Combustibles solides, liquides, gazeux*, par H.-J. Phillips; trad. par J. Rosset (in-12, Gauthier-Villars). — *Sur les principes de la mécanique rationnelle*, par C. de Freycinet (in-8, Gauthier-Villars). — *Le Toit rural*, par O. Richemont (in-12, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *Les Vins de France*, par A. Berget (in-32, cart., Alcan). — *Les Vins d'Algérie, étude chimique, agricole et industrielle*, par P.-E. Évesque (in-8, Société d'éditions scientifiques). — *Cours d'analyse mathématique*, par É. Goursat. T. I

(gr. in-8, Gauthier-Villars). — *Traité de cosmographie*, par l'abbé L.-M. Le Dantec (in-12, accompagné d'un album, chez l'auteur, Paris, 223, rue de Vaugirard). — *Les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire*, par C. Saunier (in-8, Laurens). — *Les Arts et métiers de la Turquie et de l'Orient*, par P. Lecomte (in-12, Société d'éditions scientifiques). — *La Musique et les Musiciens*, par C. Bergmans (in-8, Gand, A. Siffer). — *La Musique à Paris, 1898-1900*, par G. Robert. Tomes V et VI réunis (in-12, Delagrave). — *Unsere volkstümlichen lieder*, von H. von Fallersleben (in-8, Leipzig, Engelmann). — *Songs of modern Greece*, by G.-F. Abbott (in-12, cart., London, Clay). — *Tir des fusils de chasse*, par Journée (gr. in-8, Gauthier-Villars). — *Glossaire du parler de Plèchâtel (canton de Bain, Ille-et-Vilaine)*, par G. Dottin et J. Langouët (in-8, Rennes, Plihon et Hommay ; Paris, Welter). — *Chansons de la Haute-Bretagne*, par A. Orain (in-12, Rennes, Caillière). — *Togail bruidne dá Derga. The Destruction of dá Derga's hostel*, by Whitley Stokes (in-8, Bouillon). — *Litanies et petits états d'âme*, par C.-A. Cantacuzène (in-12, Perrin). — *Poésies*, par A. Quinette (in-12, Plon-Nourrit). — *L'Enclos fleuri*, par A. Coupel (in-12, Société française d'imprimerie et de librairie). — *Études sur le théâtre français du* XIV*e et du* XV*e siècle. La Comédie sans titre et les Miracles de Notre-Dame*, par E. Roy (in-8, Rousseau). — *Le Marquis de Priola*, pièce en trois actes, en prose, par H. Lavedan (in-12, Flammarion). — *Le Roman de deux jeunes mariés*, par C. Joliet (in-12, Calmann-Lévy). — *Fouchard, député*, par L. Trotignon (in-12, Plon-Nourrit). — *Cas de conscience*, par Champol (in-12, Plon-Nourrit). — *Le Jardin du Roi*, par P. et V. Margueritte (in-12, Plon-Nourrit). — *Lisbeth*, par G. Franay (in-12, Colin). — *Duel de sexes*, par C. Montagne (in-12, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *Contes à Catulle*, par J. Rude (in-12, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *Alcide Chanteau, socialiste*, par J. Drault (in-12, H. Gautier). — *L'Idée de Susie*, par J. Thiéry (in-12, H. Gautier). — *L'Épreuve*, par M. Thiéry (in-12, Abbeville, Paillart). — *Contes moraux et leçons de choses*, par J. Rousseau (in-12, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *La Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, par E. Faguet (in-12, Société française d'imprimerie et de librairie). — *Éloges académiques*, par J. Bertrand (in-12, Hachette). — *Au seuil du siècle, esquisses contemporaines*, par P. de Barneville (in-12, Perrin). — *Le Labeur de la prose*, par G. Abel (in-12, Stock). — *Livre-atlas des colonies françaises* (6 vol. in-4, cart., Delagrave). — *Égypte*, par A.-P. de Sande e Castro (in-8, Popelin). — *Histoire contemporaine. De 1815 à nos jours*, par C. Pelletan (gr. in-4, Société française d'éditions d'art). — *Histoire de la congrégation de la Providence d'Évreux dite à l'origine des Dames de Caër.* 1re partie. *De son origine à sa dispersion par la Révolution, 1700-1797*, par le chanoine Langlois (in-8, Évreux, imp. de l'Eure). — *Floretum S. Francisci Assisiensis. Liber aureus qui italice dicitur I Fioretti di san Francesco*, edidit P. Sabatier (in-12, Fischbacher). — *Actus beati Francisci et sociorum ejus*, edidit P. Sabatier (in-8, Fischbacher). — « *Les Saints* ». *Saint Boniface, (680-755)*, par G. Kurth, (in-12, Lecoffre). — « *Les Saints* ». *Saint Hilaire*, par le R. P. Largent (in-12, Lecoffre). — *Un Prélat janséniste. Choart de Busenval, évêque de Beauvais, 1651-1679*, par J. Gaillard (in-8, Picard et fils). — *Les Grands Écrivains de la France*, nouvelles éditions publiées sous la direction de A. Régnier. *Saint-Simon*. T. XVI. *Mémoires* (in-8, Hachette). — *Louis XV et Marie Lecsinska*, par P. de Nolhac (in-12, Calmann-Lévy). — *Une Sorcière au* XVIIIe *siècle. Marie-Anne de la Ville, 1680-1725*, par C. de Coynart (in-12, Hachette). — *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la démocratie et de la République*

(*1789-1804*), par A. Aulard (in-8, Colin). — *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, par E. Rott. T. II. *1559-1610* (gr. in-8, Alcan). — *L'Armée à travers les âges. Les Mémoires* (in-12, Chapelot). — *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne* (*1808-1809*), par le Cᵗ Balagny. T. I. *Durango, Burgos, Espinosa* (in-8, Berger-Levrault). — *Le Prince Eugène et Murat, 1813-1814. Opérations militaires. Négociations diplomatiques*, par M.-H. Weil. T. III (in-8, Fontemoing). — *Mémoires du lieutenant-général de Suremain* (*1794-1815*) publiés par un de ses petits-neveux (in-8, Plon-Nourrit). — *Le Maréchal Moncey, duc de Conegliano, 1754-1842*, par le duc de Conegliano (in-8, Calmann-Lévy). — *Magenta. Der feldzug von 1859 bis zur ersten Entscheidung*, von V. Caemmerer (in-8, Berlin, Mittler). — *Histoire de la guerre de 1870-1871*. T. II. *Les Deux Adversaires. Premières Opérations*, par P. Lehautcourt (in-8, Berger-Levrault). — *Dix Années de politique coloniale*, par J. Chailley-Bert (in-12, Colin). — *Action intellectuelle et politique de Léon XIII en France*, par le R. P. Janvier (in-12, Lecoffre). — *Nos Conférences, 1898-1900. Recueil de 60 textes et canevas* (gr. in-8, Maison de la Bonne Presse). — *Quatre discours*, par J. Lemaître (in-12, Société française d'impr. et de librairie). — *L'Impérialisme allemand*, par M. Lair (in-12, Colin). — *Les Origines du Parlement de Paris et la Justice aux* XIIIᵉ *et* XIVᵉ *siècles*, par G. Ducoudray (in-8, Hachette). — *Les Gens du Roi au Parlement de Bretagne, 1553-1790*, par G. Saulnier de la Pinelais (in-8, Picard et fils). — *Villedieu-les-Poêles. Sa commanderie, sa bourgeoisie, ses métiers*, par J. Grente et O. Havard (2 vol. in-8, Champion). — *Les Magyars, pendant la domination ottomane en Hongrie* (*1526-1722*), par A. Lefèvre (2 vol. in-8, Perrin). — *Florence historique, monumentale, artistique*, par M. Niké (in-12, Firmin-Didot). — *La Guerre sud-africaine*, par le capitaine G. Gilbert (in-8, Berger-Levrault). — *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres*, par H.-S. Chamberlain (in-12, Perrin). — *Virginie Déjazet. L'Artiste. La Femme*, par L.-H. Lecomte (in-12, Tallandier). — *Le Sonnet en Italie et en France au* XVIᵉ *siècle. Essai de bibliographie comparée*, par H. Vaganay (in-8, Lyon, Facultés catholiques).

VISSNOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JURISPRUDENCE

Droit civil. — 1. *Commentaire théorique et pratique du code civil*, par Théophile Huc. T. XIV (art. 2167 à 2281). Paris, Pichon, 1902, in-8 de 721 p., 9 fr. — 2. *Supplément aux Principes de droit civil français de François Laurent*, par Léon Siville. T. II et III. Bruxelles, Bruylant-Christophe; Paris, Chevalier-Marescq, 1901-1902, in-8 de III-583 et de 517 p., 9 fr. le volume. — 3. *De l'Interposition de personne dans les libéralités*, par Raymond Garnier. Paris, Chevalier-Marescq, 1902, gr. in-8 de 254 p., 6 fr. — 4. *Du Contrat de louage. Bail à loyer*, par Adolphe d'Hooghe. Paris, Chevalier-Marescq, 1902, in-8 de 324 p., 6 fr. — 5. *Les Accidents du travail, commentaire de la loi du 9 avril 1898*, par Henry Ferrette et le Dr E. Laval, précédé d'une Introduction de L. Mirman. 2e éd. Paris, Giard et Brière, 1901, in-12 de XIX-464 p., 6 fr. — 6. *De l'Exploitation des œuvres musicales par l'exécution publique*, par Louis Gibaux. Paris, Rousseau, 1900, in-8 de 211 p.

Droit commercial. — 7. *Traité des actes de commerce par relation*, par Louis Duchange. Paris, Rousseau, 1901, in-8 de 385 p., 8 fr. — 8. *Des Actions sociales et individuelles dans les sociétés en commandite par actions et dans les sociétés anonymes*, par Paul Villemin. Paris, Rousseau, 1900, in-8 de 143 p., 3 fr. — 9. *Traité pratique de législation anglaise sur les sociétés anonymes « limited »*, suivi d'une notice concernant la Bourse de Londres, par E. Destruels. 2e éd. Paris, Chevalier-Marescq, 1902, in-8 de III-278 p., 7 fr. — 10. *Étude sur le nantissement et la répression des fraudes en matière de vente ou de mise en société de fonds de commerce*, par Joseph Boulay. Paris, Chevalier-Marescq, 1902, in-8 de 13 p., 1 fr. — 11. *Table générale par ordre alphabétique faisant suite au Répertoire publié par Émile Muzard et comprenant les matières contenues dans les douze dernières années, 1889 à 1900, du Journal des tribunaux de commerce*, par Roger Dufraisse, Charles Roy et Gustave Lefèvre. Paris, Chevalier-Marescq, 1901, in-8 de VI-480 p., 10 fr.

Procédure. Notariat. Enregistrement. — 12. *Précis théorique et pratique de procédure civile*, par E. Glasson, avec le concours, au point de vue pratique, de F. Colmet Daâge. Paris, Pichon, 1902, 2 vol. in-8 de VII-740 et 698 p., 20 fr. — 13. *Des Appositions et des levées de scellés*, par Adolphe d'Hooghe. Paris, Chevalier-Marescq, 1902, in-8 de 257 p., 5 fr. — 14. *Recouvrement des frais dus aux notaires, avoués et huissiers, commentaire de la loi du 24 décembre 1897*, par Marcelin Bouissou. Paris, Chevalier-Marescq, 1902, in-8 de VIII-422 p., 7 fr. — 15. *Manuel-formulaire de l'enregistrement, des domaines et du timbre*, par Jules Castillon, 4e éd. Paris, Chevalier-Marescq, 1901, gr. in-8 de 821 p., 8 fr.

Droit constitutionnel et administratif. — 16. *Introduction à l'étude du droit constitutionnel*, par A.-V. Dicey; traduction française de André Batut et Gaston Jèze, avec une Préface de A. Ribot. Paris, Giard et Brière, 1902, in-8 de XXVIII-474 p., 10 fr. — 17. *Essai sur le gouvernement local en Angleterre*, par Edward Jenks; traduction française de J. Wilhelm, avec une Préface de H. Berthélemy. Paris, Giard et Brière, 1902, in-12 de XXVI-327 p., 5 fr. — 18. *Le Fédéraliste (commentaire de la constitution des États-Unis)*, par A. Hamilton, J. Jay et J. Madison; nouvelle édition française avec une Introduction bibliographique et historique par Max Bouchard et Gaston Jèze, avec une Préface de A. Esmein. Paris, Giard et Brière, 1902, in-8 de LV-788 p., 14 fr. — 19. *De la Responsabilité de l'État*, par Louis Roger. Paris, Rousseau, 1900, gr. in-8 de VIII-152 p. — 20. *La Réforme fiscale en France et à l'étranger*, par Pierre Charton. Paris, Guillaumin, 1901, gr. in-8 de 798 p., 12 fr.

Droit civil. — 1. — Un commentaire du code civil, après un siècle que ce code existe et avec tous les développements qu'il a reçus de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine, ne peut être qu'une œuvre de longue haleine. Parmi les auteurs qui, depuis cinquante ans, ont entrepris ce vaste travail, les uns n'ont pu le terminer, les autres ne l'ont accompli qu'avec l'aide de collaborateurs. Seul, en France, M. Théophile Huc a été assez heureux pour mener à bonne fin une œuvre aussi considérable. Son *Commentaire théorique et pratique du code civil*, dont le premier volume avait paru en 1892, vient de s'achever par la publication du tome XIV. Un intervalle de dix ans entre le commencement et la fin d'un tel ouvrage n'a rien d'excessif, et il est assez court pour que les premiers volumes soient restés suffisamment au courant de la jurisprudence. L'auteur, ayant été d'abord professeur de droit et ensuite magistrat, a su, dans une juste mesure, faire la part de la théorie et de la pratique. Il a suivi, autant que possible, l'ordre des textes, estimant avec raison que cet ordre, fût-il quelquefois défectueux, fait partie de la « physionomie du code civil. » Pour éviter de donner à son œuvre des proportions trop considérables, il s'est dispensé de discuter une fois de plus les questions définitivement résolues et s'est appliqué de préférence à résoudre les difficultés nouvelles sur lesquelles la jurisprudence n'est pas encore formée. Au fur et à mesure de l'apparition de chaque volume, nous avons indiqué en quoi les doctrines de M. Huc nous paraissaient parfois critiquables; nous avons surtout déploré l'esprit matérialiste et antilibéral qui semblait inspirer certaines de ses solutions. Mais les sujets traités dans le dernier volume que nous signalons aujourd'hui ne fournissent aucun prétexte à de tels reproches. Nous y trouvons la dernière partie de la théorie des hypothèques, puis le commentaire du titre de l'expropriation forcée et de celui de la prescription, et nous ne pouvons que rendre hommage à la science juridique et à la remarquable clarté que l'auteur apporte dans l'étude de ces matières. A la fin du volume, un appendice est consacré aux lois nouvelles qui ont été promulguées au cours de l'impression de l'ouvrage.

2. — Les *Principes de droit civil français*, de François Laurent, ont exercé sur la science du droit civil, en France, une influence que nous jugeons plutôt mauvaise, mais qui est indéniable. Ce grand ouvrage, en trente-deux volumes, se trouve dans toutes les bibliothèques publiques et corporatives et aussi dans beaucoup de bibliothèques particulières. Il commence à vieillir, les derniers volumes datant de 1878, et nous avons déjà annoncé la publication d'un *Supplément* ayant pour but de le mettre au courant. Le premier volume de ce *Supplément* avait pour auteurs trois magistrats belges, MM. Raymond Janssens, Jean Servais et Paul Leclercq. Les tomes II et III, qui viennent de

paraître, sont l'œuvre de M. Léon Siville, ancien magistrat. Ils suivent l'ouvrage de Laurent jusqu'au tome XI, qui traite des donations et des testaments, d'où l'on peut induire que le *Supplément* comprendra environ neuf volumes. En tête de chaque paragraphe, se trouve un résumé succinct du texte de Laurent, puis viennent les citations d'auteurs et d'arrêts qui s'y rapportent, à quoi l'auteur du *Supplément* ajoute parfois quelques observations personnelles. Bien que ce livre s'adresse plus spécialement aux personnes qui possèdent les *Principes de droit civil* du célèbre professeur de Gand, on peut remarquer cependant qu'il constitue par lui-même un tableau comparatif de la science du droit civil en France et en Belgique.

3. — M. Raymond Garnier a consacré un livre à une question qui, malheureusement, acquiert de plus en plus d'importance pratique, en raison des entraves que la loi et la jurisprudence apportent à la liberté naturelle de donner et de tester : ce livre traite de *l'Interposition de personne dans les libéralités*. Il était admis autrefois qu'on peut toujours faire indirectement ce qu'on peut faire directement. L'interposition de personne sert parfois, il est vrai, à tourner les incapacités établies par la loi, mais elle peut être employée aussi en dehors de toute intention de fraude. Des raisons fort légitimes peuvent obliger un testateur à prendre un intermédiaire pour transmettre sa fortune, en tout ou en partie, à celui qui doit en être le bénéficiaire. C'est, par exemple, une injustice qu'il tient à réparer et qu'il ne veut pas révéler ; c'est une bonne œuvre qu'il veut faire en secret ; ce sont les susceptibilités d'un parent qu'il désire ne pas éveiller. Dans tous ces cas, pourvu que le bénéficiaire soit capable de recevoir, le legs devrait pouvoir être fait par personne interposée. Or, aujourd'hui, d'après la jurisprudence qui a prévalu, il sera toujours nul, à moins que le bénéficiaire réel ne soit formellement désigné dans le testament. En définitive, le legs secret n'est plus possible. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les sophismes sur lesquels se fonde cette nouvelle doctrine. Nous exprimerons seulement le regret que M. Garnier, cédant probablement à la propension qu'ont aujourd'hui la plupart des juristes de tenir pour bonnes toutes les solutions de la jurisprudence et de vouloir concilier tous les arrêts, ait accepté le principe de la doctrine dont nous parlons, en y apportant seulement de vains palliatifs sur la question de preuve. Son ouvrage, néanmoins, nous tenons à le dire, est fort bien fait ; le sujet traité y est vraiment élucidé et sérieusement approfondi.

4. — M. Adolphe d'Hooghe, juge de paix à Cambrai, publie, sous le titre : *Du Contrat de louage. Bail à loyer*, un commentaire des dispositions du code concernant ce contrat. Il y a ajouté une étude sur la compétence des juges de paix en matière de baux et des formules

pour tous les genres de location. Cet ouvrage, composé en vue de la pratique, peut servir de guide aux propriétaires et aux locataires pour leur faire connaître leurs droits et leurs obligations réciproques.

5. — La loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail donne lieu à tant de difficultés qu'il n'est pas étonnant que les commentaires de cette loi ne cessent de se multiplier. Les uns sont des ouvrages plus spécialement juridiques, écrits pour les hommes de loi; les autres sont des manuels destinés aux industriels assujettis à la nouvelle législation, aux maires, juges de paix et autres fonctionnaires appelés à concourir à son application. Le nouveau *Commentaire* publié par MM. Henry Ferrette, député de la Meuse, et le docteur Laval, ancien médecin-major, se rattache à cette seconde classe. Il est divisé en trois parties, dont la première contient tous les textes officiels relatifs aux accidents du travail ; la seconde traite de ces accidents au point de vue médical, indique les premiers secours à donner aux victimes, explique les règles d'après lesquelles peuvent être appréciées les suites immédiates et éloignées de l'accident en vue de la fixation de l'indemnité. La troisième partie, enfin, contient une étude de la loi au point de vue juridique, étude très élémentaire, mais assez développée pour être comprise par tout le monde. Dans une préface qui se trouve en tête du volume, M. Mirman, député de la Marne, fait l'historique de la loi de 1898 et en prône les avantages pour les travailleurs, tout en reconnaissant qu'elle est inférieure à la loi allemande de 1894.

6. — C'est un sujet fort intéressant et encore peu étudié que celui qu'a traité M. Louis Gibaux dans sa thèse de doctorat : *De l'Exploitation des œuvres musicales par l'exécution publique.* Une œuvre musicale, comme une œuvre dramatique, peut être exploitée de deux manières : par l'édition et la vente des exemplaires et par la représentation ou l'exécution dans les théâtres et les concerts. De ces deux moyens d'exploitation, le premier est souvent cédé par l'auteur à un éditeur, le second reste à l'auteur. De là, deux droits concurrents : plus les auteurs seront exigeants pour autoriser l'exécution de leurs œuvres, moins les éditeurs vendront ces œuvres et réaliseront de bénéfices. Dans certains pays (l'Angleterre, l'Italie), les éditeurs ont réussi à faire admettre par la loi que toute œuvre publiée peut être librement exécutée, à moins d'une réserve expresse du droit d'exécution. Ce système étant très préjudiciable aux auteurs, la conférence internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, tenue à Paris, en 1896, a émis le vœu que les œuvres musicales publiées soient protégées contre l'exécution non autorisée, sans que les auteurs soient astreints à la mention de réserve. Cette mention n'a jamais été exigée en France, où la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, fondée en 1851, défend en même temps les intérêts des auteurs

et ceux des éditeurs. Mais cette société, qui exerce un véritable monopole sur l'art musical, se trouve perpétuellement en conflit avec le public. Quels sont ses droits ? Dans quelle mesure peut-elle étendre ses prétentions sur les spectacles non payants, sur les concerts de bienfaisance, sur les sociétés d'amateurs, sur les instruments mécaniques de musique ?... Ces questions et beaucoup d'autres de même genre sont examinées par M. Louis Gibaux ; bien qu'elles se présentent tous les jours, elles n'avaient encore fait l'objet en France, d'aucun ouvrage spécial.

Droit commercial. — 7. — « Il faut être bien convaincu, dit M. Louis Duchange, à la fin de son *Traité des actes de commerce par relation*, que le code de commerce, destiné à être interprété par les juges consulaires, qui ne sont point des juristes de métier, doit être plus clair que tout autre. En cette matière, c'est jusqu'à présent le contraire qui est la réalité. » Ce sont surtout les questions de compétence qui embarrassent les tribunaux de commerce, et les textes qui doivent les diriger dans ces questions sont, il est vrai, fort peu explicites. Pour les actes dont le caractère commercial n'est pas douteux, nos juges consulaires ne peuvent éprouver aucune hésitation ; mais ils sont aussi appelés à statuer sur des actes mixtes passés entre un commerçant et un non-commerçant, et alors leur compétence n'existe que s'il s'agit d'un acte se rattachant au commerce. D'après la Cour de cassation, « alors même qu'une convention n'aurait pas, par sa nature propre, un caractère commercial, il suffit qu'elle se rattache à l'exploitation d'un commerce et en soit l'accessoire ou le moyen pour qu'elle affecte le caractère commercial. » Et cela est vrai, non seulement des conventions, mais aussi des délits ou quasi-délits dont un commerçant peut se trouver responsable, par son propre fait ou par celui de ses employés, dans l'exercice de son négoce. Les actes de ce genre sont dits « actes de commerce par relation », et la théorie par laquelle on les détermine porte le nom de « théorie de l'accessoire. » M. Duchange expose cette théorie avec beaucoup d'élégance et de finesse ; il en montre le fondement dans les textes et dans la raison, puis il la suit dans ses applications pratiques. Cela le conduit à passer en revue tous les contrats, quasi-contrats, délits ou quasi-délits, qui sont susceptibles de se rattacher à des opérations commerciales et, par cela même, à examiner la plupart des cas dans lesquels la question de compétence de la juridiction consulaire a été agitée à propos de tels actes. Son livre, bien qu'étant une thèse de doctorat, présente un réel intérêt pratique au point de vue de la compétence commerciale.

8. — L'ouvrage de M. Paul Villemin : *Des Actions sociales et individuelles dans les sociétés en commandite par actions et dans les sociétés anonymes*, est aussi une thèse de doctorat. Il traite une question très im-

portante pour les actionnaires des sociétés, celle de savoir dans quels cas et sous quelles conditions ils sont autorisés par la loi à exercer eux-mêmes des actions en responsabilité contre les gérants ou contre les membres du conseil de surveillance. Parmi ces actions, les unes sont propres à la société, les autres sont personnelles aux actionnaires, et il importe de les distinguer, car les premières ne sont susceptibles d'être exercées par les actionnaires individuellement que si la société refuse d'agir et si elle n'a pas donné décharge à ses gérants. D'après M. Villemin, les actions sociales sont celles qui dérivent d'une violation du pacte social, d'une faute contractuelle commise par les administrateurs ; sont, au contraire, individuelles, les actions en dommages-intérêts fondées sur une faute délictuelle ou quasi-délictuelle, portant préjudice à certains actionnaires ou même à tous les actionnaires. L'application de ce critérium est souvent délicate et M. Villemin étudie à ce point de vue les différentes situations dont la jurisprudence lui offre des exemples.

9. — Maintenant que les titres d'un grand nombre de sociétés anglaises se négocient et trouvent preneurs en France, il peut être utile à bien des personnes d'avoir des notions exactes sur l'organisation et le fonctionnement de ces sociétés. M. Destruels, avocat à la Cour d'appel de Paris et adjoint au maire du IXe arrondissement, a donc été bien inspiré de publier son *Traité pratique de législation anglaise sur les sociétés anonymes « limited »*, dont la seconde édition vient de paraître. L'auteur a mis son ouvrage à jour et signalé les innovations importantes qui résultent de la loi du 8 août 1900. Bien qu'elle ne constitue qu'une réforme partielle, cette loi vise la presque totalité de la législation concernant les sociétés. Son but est de prévenir les fraudes et les abus dont l'histoire financière de ces dernières années n'a fourni que trop d'exemples, et, pour y arriver, le législateur anglais a cherché surtout à éclairer les intéressés. Dorénavant, toute compagnie qui fait appel au public est obligée d'insérer dans ses prospectus toutes les mentions nécessaires pour renseigner les souscripteurs d'actions ou d'obligations sur la valeur de l'affaire, les bénéfices qu'elle peut procurer et les avantages qu'en retirent les promoteurs et les fondateurs. M. Destruels a de plus complété son ouvrage par quelques intéressants chapitres sur le *Stock Exchange* de Londres et la manière dont s'y traitent les opérations de bourse.

10. — L'*Étude sur le nantissement et la répression des fraudes en matière de vente ou de mise en société de fonds de commerce*, par M. Joseph Boulay, n'exige pas une longue lecture : elle ne comprend que quelques pages, mais l'auteur a condensé ses idées dans un projet de loi qui, mieux que de plus longs développements, permet de les apprécier. Pour empêcher les dissimulations de prix dans les ventes de fonds

de commerce, il propose d'accorder aux créanciers du vendeur un droit de surenchère. Il voudrait aussi que les actes de société et les actes constitutifs de nantissement fussent suivis de publications destinées à avertir les tiers et à leur assurer certaines garanties. La brochure de M. Boulay mériterait d'attirer l'attention des législateurs qui préfèrent les réformes utiles aux réclames retentissantes.

11. — Les hommes d'affaires ne manqueront pas de faire bon accueil à la *Table générale des douze dernières années* (1889 à 1900) *du Journal des tribunaux de commerce.* Elle fait suite à la table des trente-sept premières années, publiée en 1891 par M. Émile Muzard, et qui forme par elle-même un excellent répertoire de jurisprudence commerciale.

PROCÉDURE. NOTARIAT. ENREGISTREMENT. — 12. — Bien que l'étude de la procédure ait toujours passé pour aride et ennuyeuse, quelques hommes cependant se sont rencontrés qui ont eu le don de la revêtir d'un certain attrait. De ce nombre fut, dit-on, un ancien professeur de la Faculté de droit de Paris, M. Boitard, dont les leçons, recueillies par un de ses élèves, M. de Linage, revues et complétées plus tard par M. Gabriel Colmet Daâge, puis par M. Glasson, ont conservé longtemps, même sous la forme du livre, quelque chose de l'intérêt qu'y avaient trouvé ceux qui les avaient entendues. M. Glasson à son tour, dans cette même chaire où Boitard avait enseigné, a réussi à intéresser et même à charmer les trente et quelques générations d'étudiants qui ont suivi ses cours. Aussi, pour beaucoup de ses anciens élèves, l'annonce de l'apparition du *Précis théorique et pratique de procédure civile,* que vient de publier l'éminent professeur, sera une bonne nouvelle, et les plus anciens ne seront pas les moins heureux de retrouver dans cet ouvrage l'écho de la parole du jeune maître qui les initia aux mystères de la basoche. Il est toutefois certains secrets que ni le code ni ses commentateurs ne peuvent enseigner ; on ne les apprend qu'au Palais, et c'est pourquoi M. Glasson a cru devoir les demander à M. F. Colmet Daâge, ancien avoué au tribunal de la Seine, dont il a fait son collaborateur pour la partie purement pratique. Peut-être eût-il dû lui demander encore quelque chose de plus : des formules, au moins celles des actes les plus usuels ; il nous semble qu'elles auraient pu compléter utilement les leçons du savant professeur. Il est vrai qu'on peut les trouver dans des livres spéciaux, mais l'étudiant ira-t-il les y chercher ?... En tout cas, le *Précis* de M. Glasson est certainement destiné à devenir le livre classique de tout jeune homme qui voudra se préparer sérieusement à l'une quelconque des professions se rattachant à l'administration de la justice. Et pour ceux qui exercent déjà ces professions, ce livre sera aussi fort utile, car il contient, sur chaque partie de la procédure, avec l'exposé des principes, la solution de la plupart des difficultés qui ont surgi dans la jurisprudence

et l'indication des arrêts rendus sur ces difficultés. Ajoutons qu'on y trouvera, outre l'étude des matières régies par le code de procédure civile, celle des règles de compétence et de procédure qui résultent des lois nouvelles relatives aux conflits entre patrons et ouvriers, aux accidents du travail et à la saisie des salaires et petits traitements. Enfin une table alphabétique bien faite rend très facile la recherche de toutes les questions traitées dans l'ouvrage.

13. — La matière *Des Appositions et des levées de scellés* présente souvent à résoudre pour les juges de paix des points de droit délicats et embarrassants. Dans quels cas y a-t-il lieu d'apposer les scellés ? Qui a le droit de les requérir ? Quelles conditions sont nécessaires pour en opérer la levée ?... Le livre que M. d'Hooghe, juge de paix de Cambrai, vient de publier sur ce sujet s'adresse en premier lieu aux collègues de l'auteur ; il pourra servir aussi aux notaires, aux commissaires-priseurs, à tous les hommes d'affaires qui s'occupent du règlement des successions. Il contient le commentaire des dispositions de la loi sur les appositions et levées de scellés et des formules pour tous les cas qui peuvent se présenter au cours de ces opérations.

14. — On sait qu'une nouvelle procédure a été organisée par une loi du 24 décembre 1897 pour le *Recouvrement des frais dus aux notaires, avoués et huissiers*. Ces officiers ministériels sont autorisés à poursuivre le paiement de ce qui leur est dû en vertu de l'ordonnance du magistrat qui a taxé leurs frais ; la partie poursuivie a quinze jours pour former opposition à l'ordonnance. M. Marcelin Bouissou, conseiller à la cour de Riom, s'est plu à commenter cette nouvelle loi. Son ouvrage, très complet et bien documenté, n'a besoin que d'être signalé aux officiers publics qu'il intéresse. Il leur sera certainement d'une grande utilité. Nous nous demandons toutefois si le distingué magistrat n'a pas quelquefois un peu exagéré le formalisme de la loi. Ainsi, d'après l'article 14, l'opposition à l'ordonnance peut être faite par acte d'avoué à avoué, et M. Bouissou estime qu'il n'est possible de procéder ainsi qu'exceptionnellement, lorsque les deux parties sont déjà en instance devant le tribunal. Pourquoi ? Le législateur stipule que la signification de l'ordonnance doit contenir constitution d'avoué ; n'est-ce pas pour permettre à la partie débitrice de signifier son opposition à l'avoué constitué ?

15. — Il nous reste enfin à signaler la quatrième édition de l'excellent *Manuel-formulaire de l'enregistrement des domaines et du timbre*, par M. Jules Castillon. Les lois sur l'enregistrement, avec toutes les additions qu'elles ont reçues depuis quelques années, sont devenues si compliquées que le plus expert n'est jamais sûr de ne pas s'égarer à travers tout ce dédale de dispositions fiscales. Mais l'ouvrage de M. Castillon est composé avec une telle clarté qu'il suffit presque de

l'ouvrir pour trouver tout de suite la solution que l'on cherche. Il ne peut sans doute tenir lieu, dans les cas sujets à controverse, des répertoires et des traités approfondis; mais pour toutes les questions usuelles il suffit, et c'est incontestablement le guide le plus commode et le plus sûr qui existe en la matière. Ajoutons que des bulletins d'annotations, publiés deux fois par an par l'éditeur, et auxquels on peut s'abonner moyennant un franc, permettent de tenir l'ouvrage constamment au courant des lois nouvelles et des décisions de l'Administration.

Droit constitutionnel et administratif. — 16. — C'est surtout en matière de droit constitutionnel qu'il faut se défier des mots; c'est là qu'il importe de rechercher « l'exacte relation existant entre les faits du gouvernement et la phraséologie plus ou moins artificielle dont on les a enveloppés. » Par exemple, il est universellement admis en France que d'après la constitution anglaise « le roi règne et ne gouverne pas »: est-ce vrai? Il est également proclamé comme un dogme que notre régime constitutionnel repose sur la séparation des pouvoirs: est-ce exact ?... Sur ces deux points seulement, sans parler de plusieurs autres, les Français qui liront l'*Introduction à l'étude du droit constitutionnel*, qu'a publiée naguère, en Angleterre, M. Dicey, et dont nous devons la traduction française à MM. André Batut et Gaston Jèze, éprouveront quelque surprise. M. Dicey, professeur de droit à Oxford, s'est proposé dans cet ouvrage, résumé de ses leçons et destiné à ses élèves, de déterminer quels sont les principes dominants de la constitution anglaise, et, pour cela, il la compare aux autres constitutions modernes, principalement à celle des États-Unis, à la constitution belge et à nos lois constitutionnelles françaises. Son livre est plus encore un traité de droit comparé qu'un ouvrage sur le droit anglais, et il nous paraît au moins aussi intéressant pour les Français que pour les Anglais. Le premier caractère relevé par M. Dicey dans la constitution anglaise, c'est qu'elle se compose de divers éléments: une partie est écrite, une autre ne l'est pas; à côté de principes constitutionnels qui sont des lois proprement dites, il y a toute une série de maximes, de pratiques, de « conventions » qui, bien que servant de règles de conduite ordinaire à la Couronne, aux ministres et aux autres pouvoirs publics, ne sont pas strictement des lois. Ainsi, aucune loi ne stipule que la Chambre des pairs n'a pas d'initiative en matière de lois de finances; que, lorsqu'elle siège comme cour d'appel, les lords légistes peuvent seuls prendre part aux délibérations; que les ministres doivent se démettre lorsqu'ils ont perdu la confiance de la Chambre des Communes... Ce sont pourtant bien là des règles constitutionnelles. De plus, M. Dicey insiste sur cette particularité, que la constitution anglaise ne se distingue pas des lois ordinaires: elle peut être

modifiée, comme une simple loi, par l'accord du Roi et des deux Chambres. Elle diffère, sous ce rapport, de la plupart des autres constitutions, qui, loin d'avoir la même souplesse, la même flexibilité, sont, au contraire, d'une rigidité qui les rend très difficiles à reviser, mais non pour cela plus durables : témoin les douze constitutions qu'a eues la France, de 1789 à 1875, qui toutes se déclaraient immuables et qui n'ont guère duré chacune en moyenne plus de dix ans. En dehors de ces caractères, en quelque sorte extrinsèques, de la constitution anglaise, M. Dicey démontre qu'elle est, dans toutes ses parties, la conséquence de deux principes directeurs qui, peu à peu, ont été mis en œuvre par les efforts plus ou moins conscients des générations de légistes et d'hommes d'État de la Grande-Bretagne. Le premier de ces principes est la souveraineté du « Parlement », c'est-à-dire du « corps constitué par le Roi, la Chambre des Lords et la Chambre des Communes. » Le Roi participe à cette souveraineté dans une mesure beaucoup plus large qu'on ne le croit en France, et néanmoins, par le jeu régulier du mécanisme constitutionnel, la nation est réellement maîtresse du gouvernement, dans un pays où la loi n'a jamais proclamé la souveraineté du peuple ni retranché à l'autorité du Roi en tant que chef de l'État. Le second des principes qui font la force de la constitution est la suprématie de la loi sur toute l'administration du pays, suprématie qui se traduit par le droit qu'ont les tribunaux de punir tout acte illégal, quel qu'en soit l'auteur. En Angleterre, on n'a jamais proclamé non plus la séparation des pouvoirs, mais, en fait, le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif ; la loi administrative ne se distingue pas de la loi ordinaire, et le citoyen, dans ses démêlés avec l'État ou avec les agents de l'État, est aussi bien protégé que dans ses difficultés avec son voisin. M. Ribot, dans la remarquable Préface qu'il a écrite pour l'édition française du livre de M. Dicey, fait observer qu'en France l'expression de « droit administratif » n'est pas synonyme d'arbitraire. « Toutefois, ajoute-t-il, nous sommes encore loin de pouvoir dire, d'une manière générale, que toute violation de la loi, commise par le gouvernement ou par ses agents, peut être redressée par la décision d'un tribunal régulièrement constitué. Que le droit public de l'Angleterre soit, à cet égard, supérieur au nôtre et à celui de la plupart des États du continent, nous ne saurions le méconnaître. » Ces paroles d'un homme tel que M. Ribot ne prouvent-elles pas bien que, comme nous le disions tout à l'heure, l'ouvrage de M. Dicey mérite au moins autant d'être lu en France qu'en Angleterre ?

17. — Et celui de M. Edward Jenks : *Essai sur le gouvernement local en Angleterre*, traduit par M. Wilhelm, juge au tribunal civil de Coulommiers, est également bien digne de fixer notre attention. « On a trop, jusqu'ici, dit l'auteur dans l'Introduction, considéré la forme

extérieure des gouvernements, pas assez leur forme réelle. Qu'un État s'appelle Monarchie ou République, cela peut être de minime intérêt dans la pratique : peu de gens oseraient soutenir qu'il y a plus de vraie liberté dans la France républicaine qu'en Angleterre, pays monarchique. » En parcourant le tableau des institutions administratives anglaises, on se convainc que cette appréciation est parfaitement juste. Ces institutions, il est vrai, diffèrent tellement des nôtres qu'il est assez difficile à un Français d'en bien comprendre l'agencement. Mais en les considérant l'une après l'autre, comme on peut le faire avec M. Jenks, en voyant d'abord la forme d'administration de la paroisse, urbaine ou rurale, l'organisation des bureaux scolaires, puis les institutions judiciaires, juges de paix, petites sessions, cours de comté, l'assistance publique représentée par les gardiens des pauvres, les bureaux sanitaires, enfin l'organisation provinciale du comté parlementaire, judiciaire, militaire, administratif, ainsi que la constitution du bourg parlementaire et municipal, on trouve partout les caractères indéniables du *self-government*. Le pouvoir central a son rôle, sans doute, un rôle de haute tutelle, mais, sous sa surveillance, les autorités locales, qui, pour la plupart, sont électives, agissent librement. M. Berthélemy, professeur à la Faculté de droit de Paris, a écrit pour le livre de M. Jenks une Préface où il met en parallèle le système administratif anglais avec notre administration française. « Le gouvernement anglais, dit-il fort bien, est inébranlable parce que l'autorité véritable réside dans les représentants naturels du peuple, *gentlemen* et *noblemen*, qui, dans chaque comté, dans chaque bourg, dans chaque paroisse, groupent autour d'eux les éléments vitaux de la nation, s'imposent par leur rang, par leur éducation, par leur caractère, par leur fortune, par leurs services ; administrateurs gratuits, perpétuels, indépendants et désintéressés... »

18. — La constitution des États-Unis diffère profondément de la constitution anglaise, et pourtant on doit reconnaître aujourd'hui que, démentant les prédictions qui lui étaient défavorables, elle a pleinement atteint le but que s'étaient proposé ses auteurs et qui était de rendre l'Union américaine forte et prospère, en conservant, dans la plus large mesure possible, à chaque État son indépendance et à chaque citoyen sa liberté. Toutes les idées qui ont été agitées lors de l'élaboration de cette constitution se retrouvent dans un livre bien connu, qui a eu de nombreuses éditions en Amérique et qui a même déjà été traduit en français, il y a plus d'un siècle : *The Federalist*. Ce livre est un recueil d'articles publiés en 1877 et 1878 par trois membres de la convention de Philadelphie, Hamilton, Jay et Madison, pour recommander au peuple américain l'adoption du projet de constitution. La traduction française, qui datait de 1792, étant devenue rare,

MM. Max Bouchard, maître des requêtes au Conseil d'État, et Gaston Jèze, agrégé à la Faculté de droit de Lille, l'ont rééditée, en l'améliorant, et M. Esmein, le savant professeur de la Faculté de droit de Paris, a montré l'importance et la valeur de l'ouvrage des trois publicistes américains dans une intéressante Préface : « En dehors des États-Unis, dit M. Esmein, *le Fédéraliste* et ses auteurs ont, dans ces vingt dernières années, attiré plus d'une fois l'attention des écrivains les plus éminents. M. Bryer a parlé du « génie » d'Hamilton et de ses collaborateurs, et Sir Henry Sumner Maine a donné la première place à leur œuvre dans la curieuse étude qu'il a publiée sur la constitution fédérale des États-Unis. Après avoir rappelé que Talleyrand en recommandait instamment la lecture et que Guizot affirmait qu'au point de vue de l'application des principes élémentaires du gouvernement, il ne connaissait pas de meilleur ouvrage, il cite aussi l'éloge sans réserve qu'en a fait Kent dans ses *Commentaries upon American Law* et ajoute : « Quiconque aura lu attentivement ces petits pamphlets ne trouvera pas qu'en somme l'éloge soit exagéré. » La part revenant à chacun des trois auteurs dans la composition de l'ouvrage est inégale : Hamilton, à lui seul, en a écrit presque la moitié ; Madison, le tiers ; Jay, seulement quelques chapitres. Les deux premiers avaient joué un rôle considérable dans la convention de Philadelphie, où Hamilton représentait l'État de New York et Madison l'État de Virginie. Ils possédaient des connaissances assez étendues sur la littérature politique de leur temps ; Montesquieu surtout était leur oracle, et l'on peut dire que la constitution des États-Unis procède de lui en partie. Mais le sentiment qu'ils avaient des nécessités pratiques les a préservés des illusions et des utopies auxquelles nos constituants de 1789 n'ont pu échapper.

19. — La question *De la Responsabilité de l'État,* dont M. Louis Roger a fait le sujet de sa thèse de doctorat, se rattache à la fois au droit public et au droit privé. C'est un sujet très pratique, car, comme le dit avec raison M. Roger, « le développement de plus en plus considérable que prennent chaque jour les services publics, leur complication qui croît avec la diversité des besoins pour la satisfaction desquels ils ont été créés, l'augmentation du nombre des fonctionnaires, exposent les particuliers à voir leurs intérêts recevoir de fréquentes atteintes de la part de l'Administration. » Ce sujet pourtant n'a guère été étudié jusqu'ici en France, en dehors des traités généraux de droit administratif. Le principe même de la responsabilité de l'État donne lieu à des contestations. Quand cette responsabilité est-elle engagée ? Il faudrait pouvoir répondre : « Toutes les fois que l'État, par le fait de ses représentants ou de ses agents a causé un préjudice à quelqu'un. » Mais notre droit, comme celui de la plupart des autres nations, est loin d'admettre une règle aussi générale. On distinguait autrefois

entre les actes de gouvernement et les actes administratifs pour soustraire les premiers à toute responsabilité. Mais, cette distinction paraissant maintenant trop compromise, on la présente sous une autre forme : l'État ne serait responsable que des actes de gestion et non des actes d'autorité. La raison qu'on en donne est curieuse : « Le premier intérêt du particulier lésé par un acte de puissance publique est d'obtenir l'annulation ou la réformation de cet acte ; l'intérêt qu'il peut avoir à faire réparer le préjudice déjà éprouvé est très important, sans doute, mais secondaire si on le met en face du précédent... » Ce qui revient à dire : « Moi, État, j'ai fait un acte qui vous cause un grave préjudice ; je vous ai, par exemple, expulsé de chez vous. Cet acte n'est pas sans appel ; vous pouvez le faire déclarer nul et illégal. Si vous y parvenez, vous aurez obtenu déjà un très beau résultat, et il faudra vous en contenter ; me demander en outre la réparation du préjudice que je vous ai causé, ce serait excessif !... » M. Roger accepte un peu trop volontiers de telles théories, qui sont, hélas ! les théories reçues dans notre droit public et consacrées par notre jurisprudence administrative. Sous réserve de cette critique, purement doctrinale, nous nous empressons de reconnaître qu'il présente un exposé fidèle et exact des conditions auxquelles la loi et la jurisprudence ont soumis la responsabilité de l'État, et que son livre peut être un bon guide pratique dans les questions si épineuses de la compétence administrative.

20. — M. Pierre Charton, professeur de science financière à l'École polytechnique fédérale de Zurich, a traité *ex professo* de *la Réforme fiscale en France et à l'étranger*, dans un ouvrage dont on peut dire sans hésitation qu'il vient à son heure, puisque la réforme de notre système d'impôts est plus que jamais à l'ordre du jour. M. Charton, dans une première partie, rappelle les principes scientifiques que nous ont légués les Vauban, les Turgot, les Necker, les Adam Smith et leurs disciples, ces règles constitutives de l'impôt, qui ont pour but d'assurer la justice dans la répartition, la fixité dans l'assiette, le maximum de rendement et l'économie dans la perception, tout en ne gênant que dans la plus faible mesure possible le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Après cette partie purement théorique, M. Charton étudie successivement les divers impôts existant actuellement en France ; il en fait l'historique, en expose la législation, en signale les défauts et indique les améliorations dont chacune de ces taxes lui paraît susceptible. Une troisième partie est consacrée à l'examen des réformes fiscales en Europe et principalement en Prusse, en Hollande, en Autriche, en Angleterre et en Italie. Enfin, dans une quatrième partie, l'auteur rappelle les projets de réforme qui ont été présentés aux Chambres françaises, et il présente lui-même un projet très sage, très bien conçu, mais qui ne pourrait se réaliser qu'à long terme,

au moyen de dégrèvements et d'économies, ce qui ne lui laisse pour le moment guère de chances d'être adopté. M. Charton se déclare contre le principe progressif et contre l'établissement d'un impôt général sur le revenu. Il montre que ce système d'impôts, qui soulève déjà bien des objections dans les pays où il existe, comme en Prusse et en Autriche, serait absolument détestable en France, sous un régime démocratique. L'impôt sur le revenu se distingue, en effet, par trois traits caractéristiques : il ne frappe que la minorité des contribuables ; il est forcément inquisitorial par l'effet des déclarations et des estimations d'office qu'il exige ; enfin, il devient fatalement progressif. Ces trois caractères en font une arme redoutable entre les mains du gouvernement, et cette arme devient meurtrière là où le gouvernement est aux mains d'un parti politique. MAURICE LAMBERT.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES. — 1. *Mariage civil*, par M. MARYAN. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 316 p., 3 fr. — 2. *La Perle des belles-mères*, par ROGER DOMBRE. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 319 p., 3 fr. — 3. *Les Mariages de Toinon*, par HENRY BISTER. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 317 p., 3 fr. — 4. *Une Faute*, par M. MARYAN. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 318 p., 3 fr. — 5. *L'Idéal de l'oncle Caillou*, par CHAMPOL. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 320 p., 3 fr. — 6. *L'Ombre*, par MICHEL AUVRAY. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 247 p., 2 fr. — 7. *La Filleule de Claude*, par P. DUPIN-DURBEC. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 320 p., 3 fr. — 8. *Volonté de Roi*, par JEANNE DE COULOMB. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 320 p., 3 fr. — 9. *Sceptre d'or*, par JEANNE DE COULOMB. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 316 p., 3 fr. — 10. *Les Sœurs Haudriot*, par B. DE BUXY. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 399 p., 3 fr. — 11. *Le Mystère du Froid-Pignon*, par B. DE BUXY. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 377 p., 3 fr. — 12. *Grande Sœur*, par M. AIGUEPERSE. Abbeville, Paillart, s. d., in-12 de 292 p., 2 fr. 50. — 13. *Au-dessus de l'abîme*, par MAURICE LE BEAUMONT. Abbeville, Paillart, s. d., in-12 de 286 p., 2 fr. 50. — 14. *Son cœur et sa tête*, par M. AIGUEPERSE. Abbeville, Paillart, s. d., in-12 de 320 p., 2 fr. 50. — 15. *Les Hommes de proie*, par JEANNE DE LIAS. Abbeville, Paillart, s. d , in-12 de 288 p., 2 fr. 50. — 16. *Les Étapes de Simone*, par M. AIGUEPERSE. Abbeville. Paillart, s. d., in-12 de 288 p., 2 fr. 50. — 17. *La Marquise Sabine*, par M. AIGUEPERSE. Abbeville, Paillart, s. d., in-12 de 299 p., 2 fr. 50. — 18. *Father Anthony*, par ROBERT BUCHANAN ; trad. de l'anglais. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de 278 p., 2 fr. 50. — 19. *Les Deux Robes*, par RUSTICA. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 243 p., 2 fr. — 20. *La Ganipote*, par la baronne MYRICA. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 316 p., 3 fr. — 21. *Aux mains des Boxers*, par JEAN D'AURE. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 carré de 288 p., 2 fr. — 22. *Un Volontaire français au Transvaal*, par RAOUL MONTIS. Abbeville, Paillart, s. d., in-4 de 288 p., 2 fr. — 23. *La Fortune de M. Maufroy*, par B. ROBLOT. Abbeville, Paillart, s. d., in-12 de 303 p., 2 fr. 50. — 24. *Le Pardon de Colette*, par MARGUERITE LEVRAY. Paris, Haton, s. d., in-12 de 282 p., 3 fr. — 25. *Au seuil de l'au-delà*, par CHARLES VINCENT. Paris, Téqui, 1901, in-12 de 366 p., 3 fr. 50. — 26. *Rancune*, par MARIO DONAL. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 243 p., 2 fr. — 27. *Pour être riche*, par JEANNE FRANCE. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 312 p., 3 fr. — 28. *Luttes d'âmes*, par EDMOND COZ. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 241 p., 2 fr. — 29. *Les Étrangleurs du Bengale*, par LOUIS BOUSSENARD. Paris, Montgredien, s. d., in-12 de 251 p., 3 fr. 50. — 30. *Droit au pôle sud*, par ÉMILE CHAMBE. Paris, Montgredien,

s. d., 2 vol. in-12 de 298 p. et 278 p., 7 fr. — 31. *Fleur d'orage*, par Mme Chéron de la Bruyère. Paris, Haton, s. d., in-12 de 284 p., 3 fr. — 32. *La Maison du chat qui pêche*, par Lucie des Ages. Paris, Haton, s. d., in-12 de 246 p., 3 fr. — 33. *Au coin du feu*, par Stéphen Lefranc. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 128 p., 0 fr. 80. — 34. *L'Épopée de l'Église*. 2e partie. *La Lumière du Verbe*, par Charles Vincent. Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d., in-8 carré de 263 p., 1 fr. 50. — 35. *A travers les catacombes*, par A. de Waal ; trad. de l'allemand par l'abbé Bertrand. Paris, Amat, 1902, 2 vol. in-8 de 398 et 359 p., 7 fr. — 36. *Du fond de l'Escritoire, voyage d'une plume au pays de fantaisie*, par Quill. Paris, Ollendorff, 1902, gr. in-8 carré, illustré, cartonnage artistique, 10 fr. — 37. *Une Ame d'élite*, par M. Prabonneaud. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 234 p., 1 fr. — 38. *Pauvres Petits*, par Pierre Montan. Abbeville, Paillart, s. d., in-18 de 90 p., 0 fr. 35. — 39. *Le Sacrifice de Madeleine*, par M. Aigueperse. Abbeville, Paillart, s. d., in-18 de 96 p., 0 fr. 35. — 40. *Une Bonne Idée*, par M. Aigueperse. Abbeville, Paillart, s. d., in-18 de 96 p., 0 fr. 35. — 41. *Figures d'à présent*, par Stéphen Lefranc. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 128 p., 0 fr. 80.

Brochures théatrales. — 1. *Le Dîner tragique*, comédie en 2 actes, par Amélie Amestoy. Paris, Haton, s. d., in-12 de 66 p., 1 fr. — 2. *Un Docteur de treize ans*, opéra bouffe en 3 actes, par L.-M. Dubois. Paris, Haton, s. d., in-12 de 66 p., 1 fr. — 3. *La Grand'Mère de quinze ans*, comédie en 2 actes, par L.-M. Dubois. Paris, Haton, s. d., in-12 de 46 p., 1 fr. — 4. *Les Chrétiens aux lions !* drame en 3 actes, par Jehan Grech. Paris, Haton, s. d., in-12 de 93 p., 1 fr. 20.

Romans, contes et nouvelles. — 1. — Comme tous les romans dus à la plume active et élégante de Mme Maryan, le *Mariage civil* devra non seulement intéresser les jeunes filles, pour lesquelles il est écrit, mais encore leur faire du bien. Gertrude Dubois de Villemereuil, créole d'origine, riche, orpheline, est fiancée au fils de son tuteur, M. Bayre, qui, radical à tous crins, refuse, pour assurer, prétend-il, l'élection de ce fils, de lui permettre de se marier à l'église. Gertrude, sans expérience et sans soutien, ne se rend pas compte tout d'abord de la situation qui lui est faite. Ce n'est qu'après son mariage civil, qu'elle découvre la résolution prise par son tuteur d'interdire toute cérémonie religieuse. Ses protestations et ses larmes ne réussissant pas à ébranler le sectaire, elle s'enfuit de la pension qui lui sert d'asile, et se rend à Bâle où elle est agréée en qualité de demoiselle de compagnie par une dame anglaise, qui l'emmène à Ragatz. Là, elle est retrouvée par M. Bayre, qui met en œuvre tour à tour les menaces et les sollicitations pour vaincre sa résolution ; mais il se heurte à la fermeté de la jeune fille qui, protégée par les étrangers dont elle a gagné la confiance, finit par trouver auprès d'eux une sécurité et une paix relatives. Plus tard, un hasard providentiel la met en présence d'Antoine Bayre, son mari « civil », devenu infirme à la suite d'un horrible accident. Gertrude, dans ces conditions, se croit obligée de lui consacrer sa vie ; elle l'épouse devant le curé d'un village italien et a bientôt la joie de ramener à Dieu cette âme plus faible que perverse. Devenue veuve, Gertrude prend le voile, et, en terminant, l'auteur nous la laisse entrevoir obtenant à la longue la conversion de son beau-père. — Le caractère de l'héroïne est d'une grande élévation ; Mme Maryan nous parle avec une conviction émue

au moyen de dégrèvements et [illegible] et éprouvée, le moment guère de chanc[illegible] ments humains contre le principe progres[illegible] trouve là de jolis néral sur le revenu. Il mo[illegible] nature. déjà bien des objections [illegible] *Parle des belles-mères*, et en Autriche, serait [illegible] franche, foncièrement démocratique. L'impô[illegible] ne, brave garçon sans traits caractéristiqu[illegible] cie à héritage. C'est la il est forcément inq[illegible] meilleurs sentiments le tions d'office qu'il [illegible] sent à l'épouser, le récon- trois caractères en [illegible] à elle, la fortune sacrifiée vernement, et [illegible] allure vive et gaie, avec une est aux mains [illegible]

[illegible] qui appartient comme les [illegible] talée : *Bibliothèque de ma fille* ; [illegible] attachante que Suzanne d'Ou- [illegible] que la Gertrude du *Mariage civil*. [illegible] coquette, avec peu de cervelle et [illegible] elle enlève à sa sœur son fiancé, [illegible] ensuite pour épouser Henri d'En- [illegible] est coulant, l'esprit en est honnête, [illegible] toutefois la figure peu banale du méde- [illegible], qui, dans le quartier exentrique [illegible] art comme un véritable sacerdoce. [illegible] de Cadagne n'est pas sans excuse : son [illegible] Mireille la pousse à détruire le tes- [illegible] parente de l'enfant malade et pauvre la [illegible] voisin éloigné, possesseur d'une grosse for- [illegible] de croire que la vieille dame, regrettant son [illegible] modifier quand la mort l'a frappée, et la [illegible] testament, qui fait de Mireille l'unique héri- [illegible] que notre héroïne avait interprété exactement [illegible] ; mais sa faute n'en est pas moins réelle et lui [illegible] Mireille meurt et Claude, à qui revient sa [illegible] paix, ni par l'aveu de sa faute, ni par l'offre [illegible] son héritage à celui qu'elle a cru frustrer. [illegible] et la sérénité qu'en abdiquant son orgueil [illegible] son avenir entre les mains d'un homme [illegible] plus heureuse et meilleure. *Une Faute* est un livre [illegible] bien pensé, bien écrit, avec les jolies descriptions [illegible] délicates peintures de l'âme dans lesquelles excelle [illegible]

[illegible] connaissent les ouvrages de M. Champol ; l'intérêt

ROMANS, CONT[illegible]
Gautier, [illegible]
DOMBRE. [illegible]
Toinon, [illegible]
4. *Une* [illegible]
5. *L'Idé*[illegible]
320 p., [illegible]
de 247 [illegible]
Gauti[illegible]
LOMB. [illegible]
JEAN [illegible]
Sœu[illegible]
— [illegible]
lo- [illegible]
[illegible]

.ection et l'élégance du style, les sentiments élevés qui ent se retrouvent dans *l'Idéal de l'oncle Caillou*. Le .écit n'est pas nouveau : Gérard Weiman, fils unique onnaire, découvre que la fortune paternelle est mal acquise. ., il n'a plus qu'un désir : réparer la faute de son père et effa- .ache qui souille son nom. Il marche vers ce but, malgré .fficultés et les sacrifices, immole son bonheur et même sa vie à héroïque idéal. Tout autre est l'idéal de l'oncle Caillou, célibataire .durci et sceptique, qui finit cependant, l'auteur nous le laisse deviner, par comprendre vaguement le mobile supérieur auquel obéit Gérard.

6. — *L'Ombre* est une certaine Adrienne, femme de chambre, toute dévouée à ses maîtresses, et qui, par un dévouement mal entendu, tue, ou du moins hâte la mort d'une octogénaire, Mme Lancry, dont la disparition doit donner une fortune à sa belle-fille. Le crime d'Adrienne est découvert et la fortune revient à Rose, la légitime héritière, dont la générosité pourvoit aux besoins de celle qu'elle a supplantée. Livre inspiré par des sentiments irréprochables, mais auquel on pourrait reprocher quelques longueurs, un style faible parfois et un certain manque d'habileté dans l'agencement des faits.

7. — L'action du roman de M. P. Dupin-Durbec se déroule au milieu d'une quantité de personnages, dont un grand nombre sont, à tout prendre, peu intéressants, et dont la multiplicité nuit à la clarté du récit. Gilberte, *la Filleule de Claude*, est une noble et courageuse enfant, qui, instituée son héritière par son parrain, remplit le délicat devoir de réparer une injustice criante, dont celui-ci s'est rendu coupable. Sous le nom de Charles Gatinais, il a jadis dépouillé de toute sa fortune Jean Le Méhedec, aux descendants duquel Gilberte restitue le bien mal acquis. Comme il arrive presque toujours dans les romans, quelquefois seulement dans la vie réelle, elle trouve le bonheur dans l'accomplissement du devoir.

8. — Les sentiments de *Volonté de Roi* sont irréprochables, mais les incidents du récit sont plus romanesques que vraisemblables. Genovefa de Meryane est demoiselle de compagnie de la comtesse hongroise Gisèle Zaporaczy ; un mystère plane sur la naissance de la jeune Française : elle sait que sa mère, belle et noble créature, était une enfant trouvée ; il ne lui reste d'elle qu'un mystérieux papier chiffré, dont nul ne peut comprendre le sens. C'est en Hongrie que Genovefa trouve le secret de sa destinée ; elle y découvre que sa mère n'était autre que la princesse Irène Zaporaczy, pleurée comme morte par ses parents, mais qui, en réalité, a été volée par les tziganes et amenée par eux à Paris. L'auteur du crime, Casimir, se voyant découvert, tente d'assassiner Genovefa, qui doit sa vie à la volonté du roi des

de l'action divine qui, s'exercant sur une âme généreuse et éprouvée, la transporte dans des régions surnaturelles, où les sentiments humains se transfigurent ; à côté de ces apercus mystiques on trouve là de jolis croquis suisses et italiens, pris évidemment d'après nature.

2. — L'aimable Mme d'Outrelles a été baptisée *la Perle des belles-mères*, par sa belle-fille Suzanne, petite personne vive, franche, foncièrement loyale, dont le mariage avec Henri de Carsanne, brave garçon sans fortune, irrite le colonel de Chamarand, son oncle à héritage. C'est la « perle des belles-mères » qui ramène à de meilleurs sentiments le vieux militaire tyrannique et bourru : elle consent à l'épouser, le réconcilie avec Dieu et avec les hommes, et, grâce à elle, la fortune sacrifiée par Suzanne lui est rendue. Récit d'une allure vive et gaie, avec une note religieuse accentuée.

3. — *Les Mariages de Toinon* : roman qui appartient comme les volumes qui précèdent, à la série intitulée : *Bibliothèque de ma fille* ; mais Toinon Gautrey est à la fois moins attachante que Suzanne d'Outrelles et moins élevée de sentiments que la Gertrude du *Mariage civil*. C'est une enfant gâtée, capricieuse et coquette, avec peu de cervelle et peu de cœur. Par désœuvrement, elle enlève à sa sœur son fiancé, Jacques Fresnel, qu'elle abandonne ensuite pour épouser Henri d'Entraimes. Le style de l'ouvrage est coulant, l'esprit en est honnête, sans grande envolée. Signalons toutefois la figure peu banale du médecin des pauvres, le docteur Fresnel, qui, dans le quartier exentrique où habite sa clientèle, exerce son art comme un véritable sacerdoce.

4. — La « faute » de Claude de Cadagne n'est pas sans excuse : son amour passionné pour sa nièce Mireille la pousse à détruire le testament par lequel l'unique parente de l'enfant malade et pauvre la deshérite en faveur d'un cousin éloigné, possesseur d'une grosse fortune. Claude a des raisons de croire que la vieille dame, regrettant son testament, se préparait à le modifier quand la mort l'a frappée, et la découverte d'un nouveau testament, qui fait de Mireille l'unique héritière de sa tante, prouve que notre héroïne avait interprété exactement les intentions de la morte ; mais sa faute n'en est pas moins réelle et lui pèse comme un remords. Mireille meurt et Claude, à qui revient sa fortune, ne retrouve la paix, ni par l'aveu de sa faute, ni par l'offre qu'elle fait d'abandonner son héritage à celui qu'elle a cru frustrer. Elle ne recouvre le calme et la sérénité qu'en abdiquant son orgueil et en remettant humblement son avenir entre les mains d'un homme capable de la rendre plus heureuse et meilleure. *Une Faute* est un livre quelque peu triste, bien pensé, bien écrit, avec les jolies descriptions de la nature et les délicates peintures de l'âme dans lesquelles excelle Mme Maryan.

5. — Nos lecteurs connaissent les ouvrages de M. Champol ; l'intérêt

du récit, la correction et l'élégance du style, les sentiments élevés qui les caractérisent se retrouvent dans *l'Idéal de l'oncle Caillou*. Le thème du récit n'est pas nouveau : Gérard Weiman, fils unique d'un millionnaire, découvre que la fortune paternelle est mal acquise. Dès lors, il n'a plus qu'un désir : réparer la faute de son père et effacer la tache qui souille son nom. Il marche vers ce but, malgré les difficultés et les sacrifices, immole son bonheur et même sa vie à cet héroïque idéal. Tout autre est l'idéal de l'oncle Caillou, célibataire endurci et sceptique, qui finit cependant, l'auteur nous le laisse deviner, par comprendre vaguement le mobile supérieur auquel obéit Gérard.

6. — *L'Ombre* est une certaine Adrienne, femme de chambre, toute dévouée à ses maîtresses, et qui, par un dévouement mal entendu, tue, ou du moins hâte la mort d'une octogénaire, Mme Lancry, dont la disparition doit donner une fortune à sa belle-fille. Le crime d'Adrienne est découvert et la fortune revient à Rose, la légitime héritière, dont la générosité pourvoit aux besoins de celle qu'elle a supplantée. Livre inspiré par des sentiments irréprochables, mais auquel on pourrait reprocher quelques longueurs, un style faible parfois et un certain manque d'habileté dans l'agencement des faits.

7. — L'action du roman de M. P. Dupin-Durbec se déroule au milieu d'une quantité de personnages, dont un grand nombre sont, à tout prendre, peu intéressants, et dont la multiplicité nuit à la clarté du récit. Gilberte, *la Filleule de Claude*, est une noble et courageuse enfant, qui, instituée son héritière par son parrain, remplit le délicat devoir de réparer une injustice criante, dont celui-ci s'est rendu coupable. Sous le nom de Charles Gatinais, il a jadis dépouillé de toute sa fortune Jean Le Méhedec, aux descendants duquel Gilberte restitue le bien mal acquis. Comme il arrive presque toujours dans les romans, quelquefois seulement dans la vie réelle, elle trouve le bonheur dans l'accomplissement du devoir.

8. — Les sentiments de *Volonté de Roi* sont irréprochables, mais les incidents du récit sont plus romanesques que vraisemblables. Genovefa de Meryane est demoiselle de compagnie de la comtesse hongroise Gisèle Zaporaczy ; un mystère plane sur la naissance de la jeune Française : elle sait que sa mère, belle et noble créature, était une enfant trouvée ; il ne lui reste d'elle qu'un mystérieux papier chiffré, dont nul ne peut comprendre le sens. C'est en Hongrie que Genovefa trouve le secret de sa destinée ; elle y découvre que sa mère n'était autre que la princesse Irène Zaporaczy, pleurée comme morte par ses parents, mais qui, en réalité, a été volée par les tziganes et amenée par eux à Paris. L'auteur du crime, Casimir, se voyant découvert, tente d'assassiner Genovefa, qui doit sa vie à la volonté du roi des

tziganes : de là le titre du volume. Elle retrouve presque au même moment, un grand-père dans le prince Étienne Zaporaczy et un mari dans le comte Roger d'Argency, jeune secrétaire d'ambassade, dont les recherches ont largement contribué à éclaircir le mystère qui a si longtemps troublé sa vie.

9. — Le *Sceptre d'or*, du même auteur, est un merveilleux bijou, véritable objet d'art, qui symbolise la richesse et l'influence sociale de la millionnaire américaine Diana Stewart. Malgré ses qualités naturelles, Diana, enfant gâtée par la vie, n'acquiert sa valeur morale qu'après avoir souffert ; alors seulement elle est digne de devenir la femme de Jousselin de Coatleven. Plus intéressante que Diana est Sybille de Kersaguel, dont de lourds soucis ont assombri la jeunesse, fille vaillante qui trouve dans le sacrifice une paix sereine, forme atténuée, mais plus solide peut-être, du bonheur. Il y a quelque invraisemblance dans la façon dont Diana perd une fortune en même temps que Sybille en gagne une autre ; mais les fortunes américaines ont de ces surprises ; le style facile du volume, et surtout ses idées saines, justes et élevées, méritent des éloges.

10. — *Les Sœurs Haudriot* sont victimes de la vengeance d'une mystérieuse « Madame », fée malfaisante qui, pour satisfaire une haine de famille, enlève Délice et Phlipote à leur famille et les poursuit pendant de longues années de ses manœuvres hostiles. L'instrument dont se sert « Madame » pour persécuter ses victimes est une certaine Ravaude, dont le personnage ne manque pas d'originalité. Après de nombreuses péripéties, un peu enchevêtrées et confuses, les sœurs Haudriot échappent à la haine de leur ennemie par d'heureux mariages. L'auteur possède une vive imagination et un véritable instinct dramatique ; il lui manquerait peut-être un peu de clarté dans la marche du récit et de vraisemblance dans les épisodes.

11. — Les mêmes qualités se retrouvent dans *le Mystère du Froid Pignon*, où l'intérêt se soutient sans défaillance jusqu'à la dernière page. Ici aussi l'élément fantasmagorique qui se mêle au récit lui ôte parfois un cachet de réalité et de vraisemblance. Cependant les descriptions de la contrée sauvage où se passe le drame ont une saveur originale, et le « mystère », que nous nous garderons de dévoiler, pique vivement la curiosité du lecteur.

12. — Moins dramatique est la donnée de *Grande Sœur*. Régine Branly partage sa vie entre son jeune frère Paul, à qui elle sert de mère, et la direction d'une importante verrerie, patrimoine de sa famille. Le mariage de Paul avec Charlotte Viral, personne futile et coquette, bouleverse la vie de Régine qui, avec une grande abnégation, s'efface devant sa belle-sœur. Quand, ce qui était à prévoir, le ménage si mal assorti se détraque, c'est encore Régine qui persuade à son frère de

reprendre la femme jadis adorée. La fin du livre nous montre Paul pardonnant à Charlotte repentante ; puisse sa contrition être durable, mais, quoique contrite et humiliée, Charlotte n'est guère sympathique. Cette courte analyse suffit pour montrer l'esprit honnête et chrétien d'une histoire agréablement racontée, dont l'héroïne est un modèle de dévouement généreux.

13. — L' « abîme » où Pierre Villiers du Châtel, peintre célèbre, est bien près d'engloutir son bonheur, est ouvert sous ses pas, par une main de femme : l'artiste se laisse tromper par la comtesse d'Arvor, aventurière de haute marque : elle lui enlève sa fortune, qu'il lui abandonne du reste avec une naïveté incroyable. Mais, à mesure que les horizons mondains se ferment devant le peintre déçu et délaissé, son âme, jadis indifférente, s'ouvre aux influences surnaturelles et son malheur apparent est pour lui le début d'une vie nouvelle et meilleure. Les vues pleines de noblesse de *Au-dessus de l'abîme* gagneraient à être exprimées dans un langage plus simple : on y regrette souvent certaines expressions recherchées et pompeuses.

14. — C'est un garçon manqué qu'Yvonne de Kainlis, Bretonne, orpheline, tête indomptée et cœur d'or. Habituée à une vie très libre au milieu de ses landes, elle étouffe dans l'intérieur des Fralon, dont la tutelle étroite, sèche et tyrannique, l'exaspère. Heureusement pour l'indisciplinée, elle trouve sur sa route, dans Christiane de Roslan, une influence des plus heureuses pour *Son cœur et sa tête*, et l'Yvonne assagie par la vie, qui finit par épouser Réginald du Roslan, n'a gardé de l'Yvonne d'autrefois que ses généreuses qualités.

15. — Voici un roman assez mélancolique : la pauvre jeune veuve Paule Regnier se débat contre les odieuses manœuvres de deux *Hommes de proie*, les frères Largnac, usuriers impitoyables qui ont juré de lui enlever une fortune. Paule est une personnalité sympathique : douce et vaillante, elle mérite de trouver en Maurice Faugères un époux digne d'elle, qui lui apporte la paix et le bonheur, sinon la richesse. Les sentiments de l'auteur sont inspirés par une pensée religieuse sincère ; mais son style manque souvent de vigueur.

16. — *Les Étapes* de Simone Andral sont pénibles. Orpheline et pauvre, elle essuie, dans sa lutte pour la vie, de nombreux déboires, qu'elle supporte avec une résignation toute chrétienne. Sa dernière étape, très dure au début, lui apporte, en fin de compte, le bonheur qu'elle n'a guère connu dans sa carrière douloureuse. Signalons l'esprit délicat, les jolies descriptions et les sentiments élevés qui caractérisent ce volume : en particulier un charmant tableau de la maison hospitalière de Mlle Anne Driant, oasis de paix largement ouvert aux déshérités.

17. — *La Marquise Sabine*, épousée pour sa grosse dot par le mar-

quis de Barsannes, gentilhomme ruiné, n'est guère heureuse dans le château féodal où règne sa belle-mère, femme dure et orgueilleuse. Malgré sa belle humeur et sa philosophie souriante, la petite marquise finit par se révolter contre la tyrannie qui l'oppresse. L'intervention bienfaisante de M. et Mme de Savigné, vieux ménage sans enfants, s'exerce alors au profit de la marquise Sabine : son mari renonce à sa vie désœuvrée pour s'occuper du bien-être moral et matériel des paysans qui l'entourent et mérite ainsi le pardon de sa jeune femme. Livre agréablement écrit, mais où il y a, nous semble-t-il, quelques exagérations et des invraisemblances.

18. — *Father Anthony* nous transporte hors de France, au fond du comté de Galway, une des régions les plus sauvages de l'Irlande, où un jeune médecin anglais, Charles Sutherland, se trouve mêlé à un drame mystérieux. Un châtelain du pays a été assassiné et le fiancé d'Helen, fille de la victime, est accusé du crime. Convaincue de l'innocence de Michel Crerean, Helen remue ciel et terre pour le sauver ; Sutherland la seconde de son mieux, mais tous deux sont déroutés par l'attitude passive et embarrassée de « Father Anthony », l'unique frère de l'accusé. Le mystère est dévoilé au lit de mort de Rory Bournes, paysan ivrogne et brutal, qui déclare être l'assassin ; pour empêcher « Father Anthony » de défendre son frère, il lui a avoué son crime sous le sceau de la confession. Dès lors, l'attitude du jeune prêtre s'explique, et Michel, remis en liberté, épouse Helen. Le thème du secret sacramentel, observé au prix de cruelles tortures morales n'est pas neuf, mais il est toujours dramatique. La figure de « Father Anthony » est sympathique, les autres personnages ont une couleur locale qui révèle une véritable connaissance des populations rurales de l'Irlande.

19. — Avec *les Deux Robes* nous touchons à la question brûlante du féminisme. Entre la toge d'avocat et la robe blanche de mariée, Renée Desmer choisit la première. Brisant avec les vieux préjugés, elle finit par conquérir, à force de travail, la carrière qu'elle ambitionne, et comme avocate, remporte quelques succès. Cependant sous la toge bat un cœur de femme, à qui manquent les affections familiales imprudemment dédaignées. Une longue et dure épreuve achève d'éclairer Renée sur sa véritable destinée, et elle consent à revêtir la robe blanche des épousées, laissant dans le vestiaire du Palais, oubliée et lamentable, la toge qui a symbolisé ses ambitions évanouies. Nous pouvons louer les idées saines et l'esprit religieux d'un volume où sont combattues, non pas les idées qui tendent à développer l'être moral de la femme, mais celles qui ont pour but de l'arracher à ses devoirs essentiels et à sa vraie mission.

20. — *La Ganipote* est le nom donné par les paysans de certaines

régions d'Auvergne à une mystérieuse apparition qui, selon eux, hante les chemins solitaires. Parfois l'apparition est personnifiée par un sinistre bandit qui exploite les superstitieuses terreurs des populations. Tel est le cas de José Martinez, dont les menées perfides sont heureusement déjouées par Antoine Bouyer; ce brave garçon, après mille épreuves, triomphe de son adversaire et devient l'heureux époux de la naïve paysanne Cothon. Les aventures d'Antoine et de son mauvais génie Martinez sont racontées avec entrain.

21. — Les événements contemporains inspirent naturellement les romanciers: le semestre dernier nous a apporté plusieurs nouvelles ayant pour sujet la guerre sud-africaine ; voici maintenant un récit fondé sur les événements de Chine. M. et Mme Cazalier et leurs enfants tombent *Aux mains des Boxers* ; les personnages sont imaginaires, mais les faits sont vraisemblables, sinon authentiques, et donneront aux jeunes lecteurs une idée juste d'une période dramatique de l'histoire contemporaine.

22. — Encore un livre né des circonstances actuelles. Intitulé : *Un volontaire français au Transvaal,* il est animé de sentiments religieux et moraux parfaits ; mais l'auteur, ardent admirateur des Boërs et adversaire non moins ardent de l'Angleterre, est peut-être trop aveuglé par ses enthousiasmes et ses haines pour se montrer toujours juste dans ses jugements.

23. — *La Fortune de M. Maufroy* est le prix d'un crime resté caché, mais non impuni. Si la justice humaine n'atteint pas le coupable, ceux qui le touchent de plus près succombent, victimes du fatal secret. Enfin, la petite-fille du meurtrier, qui a découvert à son tour l'origine maudite de la fortune paternelle, restitue le bien mal acquis et acquitte ainsi la dette qui a pesé si lourdement sur les siens. Ce volume est inspiré par d'excellents sentiments, mais le style manque de fermeté et les faits ne sont pas enchaînés avec assez d'art.

24. — La donnée du *Pardon de Colette* se rapproche par quelques points de l'ouvrage dont nous venons de parler, mais l'allure en est plus simple et les sentiments en sont également irréprochables. Colette est une charmante créature et le pardon qu'elle accorde à Mme Ristel est un acte admirable, dont elle ne semble pas — et c'est là son grand charme — soupçonner le haut mérite.

25. — *Au seuil de l'au-delà* n'est peut-être pas un livre à mettre entre les mains de jeunes lecirices à l'imagination vive et au jugement peu formé. Non pas qu'on n'y trouve un sentiment religieux très profond et qu'au point de vue moral, il soit irréprochable, mais l'auteur touche à des phénomènes étranges dont, pour notre part, nous regardons l'existence comme certaine et l'étude comme profondément intéressante. Qu'il y ait des cas certains de seconde vue, cela est indiscu-

table et il est évident que, dans cet ordre d'idées, nous avons devant nous tout un domaine inexploré, où se meuvent peut-être moins des forces surnaturelles que des forces naturelles encore inconnues. Quoi qu'il en soit, l'auteur est un chrétien sincère et soumis, prêt à s'incliner en tout devant les décisions de l'Église. Plus extraordinaires, à notre avis, que les visions d'Olivier Le Garrec, et certainement moins intéressants, sont les projets philanthropiques de sa pupille ; on trouve dans cette seconde partie du volume une certaine incohérence et des invraisemblances nombreuses.

26. — La *Rancune* du maître de forges Bernard contre la famille de la Roche-Carayon date d'une époque déjà éloignée, alors qu'un la Roche-Carayon a, par ses manœuvres déloyales, enlevé à Bernard sa fiancée Aimée de Vaudeuil. Après de longues résistances, Bernard finit par pardonner et il autorise son fils adoptif, le capitaine du Rosel, à épouser Fabienne de la Roche-Carayon, fille de sa fiancée d'autrefois. L'idée du livre est excellente, car elle repose sur le principe essentiellement chrétien du pardon des injures.

27. — C'est également une pensée morale qui a inspiré le volume intitulé : *Pour être riche*. La cupidité et l'égoïsme y sont énergiquement flétris, mais le plan du livre pèche sous le rapport de la clarté et le style n'est pas assez concis.

28. — La même critique s'adresse à *Luttes d'âmes*, qui nous présente trois types d'hommes appartenant à la classe des travailleurs. Bernard Deboyne est le type du chrétien ferme et intègre ; Nicaise Lanconnais, de l'homme tendre et faible ; Maurice Verlacque, du littérateur vaniteux, qui, par besoin d'argent, écrit de mauvais ouvrages. Les sentiments exprimés par l'auteur sont bons, mais son récit manque de relief, de coloris, et l'intérêt qu'il présente ne paraît assez vif pour retenir l'attention.

29. — Plus de luttes morales dans *les Étrangleurs du Bengale*, mais des aventures terrifiantes, où les fakirs des Indes, les Yankees, les Anglais, les tigres et les serpents jouent un rôle considérable, sinon vraisemblable. On remarque aussi, dans tout ce qui regarde les usages, les noms et les titres anglais, des incorrections qu'il serait facile de rectifier.

30. — *Droit au pôle sud* est un récit aussi fantastique que le précédent, mais mieux présenté. La première partie est intitulée : *L'Idée de l'ingénieur Simpson Gerlett*. Cette « idée » est de découvrir un continent habitable, lequel, d'après les calculs de l'ingénieur, serait situé près du pôle sud. Pour le seconder dans son entreprise, il choisit un certain nombre d'hommes déterminés, dont un Français, qui devient le principal confident de ses audacieux projets. La fin du premier tome nous montre les explorateurs abordant dans une île déserte,

d'où ils partent pour la seconde partie de leur fantastique expédition. Le second volume : *Un Tunnel sous l'Atlantique*, nous raconte le voyage de l'Hélix, appareil inventé par l'ingénieur et grâce auquel, après mille péripéties, il atteint, en passant sous l'Atlantique, les solitudes glacées du pôle sud. Il constate, en y arrivant, que ces déserts de glace sont inhabitables et que le continent qu'il avait espéré coloniser n'existe que dans ses rêves. Inutile de dire que cet ouvrage est inspiré par les voyages merveilleux d'un auteur bien connu ; il aura, croyons-nous, un succès approchant, sinon égal, auprès des jeunes lecteurs, qui ne s'arrêteront pas pour critiquer ce qu'il y a d'impossible dans un récit dont ils ne verront que le côté aventureux.

31. — La *Fleur d'orage*, c'est Cécile de Chambrant, victime d'un accident de chemin de fer, pendant qu'elle voyage avec sa mère. Mme de Chambrant succombe et l'enfant, trop petite pour dire son nom, sans papiers, sans marque qui puisse établir son identité, est recueillie et élevée par le Dr Dombres et sa sœur Anne. Cécile grandit dans le milieu modeste d'un tranquille coin de province jusqu'à ce que des circonstances providentielles lui font retrouver son père, le colonel de Chambrant. Une vie plus mouvementée et plus brillante s'ouvre alors devant elle, mais son cœur reste fidèle aux amis de son enfance, et quand arrive pour elle l'heure du mariage, elle préfère à des partis plus brillants, Maurice Vautrin, jeune ingénieur, dont la famille, liée avec le Dr Dombres, l'a accueillie quand elle n'était qu'une « fleur d'orage. » Roman agréablement écrit, comme tous ceux de Mme Chéron de la Bruyère. Le sentiment religieux y est accentué et on peut le recommander en toute sûreté aux jeunes lecteurs.

32. — C'est aussi une enfant abandonnée que la Stéphanie qui est recueillie par Mlle Claire, la charitable propriétaire de *la Maison du chat qui pêche*, et, comme l'héroïne du volume précédent, elle retrouve sa famille après avoir reçu chez sa mère adoptive une éducation religieuse et les soins les plus tendres.

33. — *Au coin du feu* est un recueil de traits édifiants, parmi lesquels nous préférons l'histoire d'un curé breton, sauvé des noyades de Nantes, et mort de joie au seuil de son église rendue au culte.

34. — *L'Épopée de l'Église. La Lumière du Verbe.* Ce volume fait partie d'une série que nous avons déjà eu l'occasion de signaler aux lecteurs du *Polybiblion*. Le récit évangélique de la vie et de la mort de N.-S. J.-C. forme la base du livre ; M. Charles Vincent y a ajouté des incidents vraisemblables, sinon vrais, qui, présentés sous une forme dramatique, sont de nature à captiver les jeunes lecteurs qu'effrayerait peut-être l'austère simplicité de l'Évangile. A ce point de vue, le volume aura sans doute une influence d'autant meilleure que l'auteur a eu soin de respecter l'esprit et la donnée générale des Livres saints.

35. — Comme *Fabiola* et plus récemment *Quo vadis* ? l'ouvrage de M. A. de Waal : *A travers les catacombes* s'inspire des scènes héroïques de l'Église naissante ; mais, à la différence du chef-d'œuvre de Sienkiewicz, il peut être mis dans toutes les mains. Il initiera la jeunesse non seulement aux combats et aux victoires des premiers chrétiens, mais il leur donnera, sous une forme accessible à tous, des notions claires et exactes de l'archéologie des catacombes, que l'auteur connaît à fond. Rien de plus attachant à étudier que les coutumes de ces chrétiens, nos ancêtres dans la foi, dont les inscriptions simples et sublimes, découvertes par M. de Rossi, citées et expliquées par M. de Waal, font revivre à nos yeux les temps lointains de la primitive Église.

36. — Quill est le pseudonyme d'une femme du monde qui, dans un très joli volume intitulé : *Du fond de l'Écritoire. Voyage d'une plume au pays de fantaisie*, nous raconte la légende bien connue de la fée Mellusyne. Mellusyne, ayant épousé un seigneur de Lusignan, devient une châtelaine bienfaisante et puissante, respectée et aimée, jusqu'au jour où son époux, manquant à la parole qu'il lui avait donnée de respecter son secret, l'oblige à le quitter pour redevenir une fée à la queue de serpent. Signalons le fantaisiste prologue qui précède la légende : nous y assistons au départ de « Quill » pour le pays des rêves ; dans l'épilogue nous la voyons revenir à la réalité représentée par la Tour Eiffel et les Champs-Élysées. Les nombreuses illustrations du volume sont charmantes et inspirées par un véritable sens artistique.

37. — L'*Ame d'élite* est une jeune fille qui, après s'être dévouée à sa bienfaitrice, se fait sœur de charité. Récit édifiant, sans grand intérêt ni mérite littéraire.

38, 39, 40. — *Pauvres Petits, le Sacrifice de Madeleine* et *Une Bonne Idée* forment une collection d'historiettes destinées aux petits enfants de six à sept ans, lesquelles historiettes sont bien pensées et simplement contées.

41. — Récits courts, simples, d'un esprit excellent, qu'on peut donner avec profit dans les patronages de jeunes gens et de jeunes filles : telles nous apparaissent les *Figures d'à présent*, de M. Stéphen Lefranc.

Brochures théatrales. — 1. — *Un Dîner tragique* est une comédie en deux actes, avec six rôles.

2. — *La Grand'Mère de quinze ans*, avec neuf personnages, comédie en deux actes, n'a que des rôles féminins et convient, ainsi que *Un Dîner tragique*, à des pensionnats de jeunes filles.

3. — *Un Docteur de treize ans*, opéra bouffe en trois actes et quatorze personnages, ne contient, au contraire, que des rôles masculins.

4. — D'une plus haute envolée est le drame intitulé : *Les Chrétiens aux lions !* avec quatre personnages principaux et de nombreux per-

sonnages secondaires. Pièce destinée aux œuvres de jeunes filles et rappelant, comme l'indique son titre, les scènes sublimes des premiers siècles de l'Église. COMTESSE R. DE COURSON.

THÉOLOGIE

Die Altchristliche Litteratur und ihre Erforschung von 1884-1900. Erste Abteilung. *Die vornikänische Litteratur*, von ALBERT EHRHARD. Freiburg im Breisgau, Herder, 1900, in-8 de VIII-644 p. — Prix : 18 fr. 75.

Ce beau volume se présente comme un supplément aux *Strassburger Theologische Studien* publiées sous la direction de MM. A. Ehrhard, maintenant professeur à l'Université de Vienne, et E. Müller, professeur au grand séminaire de Strasbourg. Il fait suite aux fascicules IV et V du premier volume des *Studien*, où Ehrhard offrait une vue d'ensemble des études d'ancienne littérature chrétienne et rendait compte des travaux qui avaient paru sur ce sujet de 1880 à 1884. Le présent volume est beaucoup plus considérable : il s'étend aux travaux publiés de 1884 à 1900. Il ne s'occupe que de la littérature anténicéenne ; un second volume est annoncé sur la littérature postnicéenne.

L'auteur avoue que ce travail lui a beaucoup coûté. On peut s'en faire une idée si l'on songe que les notes au bas des pages sont au nombre de 2710 et qu'elles représentent presque autant de volumes ou écrits divers dont il a fallu prendre connaissance pour nous dire ce qu'ils nous apportent sur ces questions si difficiles et si complexes. « Ce n'est pas, ajoute le vaillant travailleur, que cette masse de matériaux me fît peur : il y avait là tant à apprendre ! Mais le dur était d'aller à la hâte d'un écrit à l'autre, d'une étude à l'autre, alors que tant de questions particulières m'invitaient à les regarder de plus près et me promettaient, si je m'y arrêtais plus longtemps, une plus grande satisfaction d'esprit et un profit plus durable. » (Préface, VII-VIII). Remercions le savant auteur d'avoir, pour une fois, mis au second plan ses préoccupations de recherche personnelle, pour nous donner, dans ce tableau d'ensemble, avec l'indication et la critique des travaux publiés dans le cours de ces dix-sept ans, une idée du mouvement scientifique dans ce domaine, des découvertes nouvelles, des progrès acomplis, de l'état présent des questions. Qui ne sait combien il est difficile de posséder la littérature de son sujet et de s'orienter au milieu des matériaux qui s'accumulent ? M. Ehrhard est le meilleur des guides, et même à ceux qui sont familiers avec le *Theologischer Jahresbericht*, il peut rendre des services inappréciables.

Pareil travail ne s'analyse pas. Je veux pourtant donner une idée de ce qu'on y trouvera.

L'Introduction (p. 1-34), est une revue générale des travaux et des

questions d'ensemble depuis 1894, époque où s'arrêtait la première revue générale d'Ehrhard, jusqu'à 1900. Elle nous dit en neuf numéros ce qui a été fait pour les études patristiques (manuscrits, textes conservés dans d'autres auteurs, éditions découvertes, travaux généraux, travaux particuliers, histoire de la philosophie, histoire du dogme, état présent des recherches et organisation du travail, progrès en vue). Le corps du volume (p. 35-592), présente, en dix chapitres, qui embrassent toute l'histoire de la littérature chrétienne jusqu'au concile de Nicée, la revue des travaux, le mouvement des recherches « le conflit des opinions, le progrès de la science enfin, pour chacune des questions qui se posent au chercheur. » La conclusion (p. 592-635), qui n'est pas moins d'un penseur que d'un érudit, nous dit les diverses phases du développement de la littérature anténicéenne, en les rattachant, comme il convient, au mouvement historique. Le volume se termine par une table des noms propres, due à la sœur du savant professeur.

Ces pages, hérissées de noms propres, si chargées de renseignements jetés en courant, sont d'une lecture relativement facile; elles sont même intéressantes, grâce d'abord à l'intérêt des questions, grâce ensuite au talent de mise en œuvre, aux jugements si fermes, aux observations si justes; grâce, plus encore peut-être, à l'impression de vie intense et de passion scientifique qui se dégage de chacun de ces paragraphes. L'auteur est lui-même sous cette impression; il vit de cette vie et il a cette passion de faire triompher une thèse chère, que sais-je encore ? Ces savants sont des hommes; et, à chaque instant, Ehrhard est obligé de leur rappeler qu'il faut laisser à la porte, quand on veut faire de la science, ses passions et ses préjugés, et que le pire ennemi de la recherche scientifique, ce sont les tendances confessionnelles ou apologétiques.

On devine, d'après ce qui précède, que M. Ehrhard, rejette sans le moindre scrupule d'antiques et vénérables opinions, dès quelles ne lui paraissent pas fondées. Il a confiance en la science. Mais il n'accepte pas les yeux fermés tout le travail de la critique. Plus d'une fois il met en garde contre les hypothèses en l'air, contre la manie de disséquer chaque auteur pour savoir ce qui, dans son œuvre, doit revenir à tel ou tel, comme si l'auteur étudié eût été incapable d'avoir une idée à lui, contre ces recherches exclusives du menu détail (*atomisierende Betrachtungsweise*), qui rendent impossible toute vue d'ensemble. Sans cacher son admiration sympathique pour Harnack, il n'hésite pas à se séparer de lui quand il se met à faire dire aux textes et aux choses ce qui répond à ses vues personnelles et à transporter dans le christianisme primitif « le postulat de son esprit. » (p. 234-235). Malheureusement, ajoute Ehrhard, « Harnack n'est pas seul

la victime d'une illusion qui, avec un coup d'œil historique si clair et si compréhensif, est une énigme psychologique. »

Espérons que le volume sur la littérature postnicéenne ne tardera pas à paraître, et qu'il ne fera pas moins d'honneur à la science catholique.

J.-V. BAINVEL.

De Institutione clericorum, libri tres, auctore RABANO MAURO. Texte revisé, notes critiques et Introduction par le Dr ALOISIUS KNŒPFLER. Munich, Lentner, 1901, in-12 de XXIX-300 p.

Raban nous apprend lui-même quelle fut l'occasion de cet ouvrage : il dut répondre — tantôt oralement, tantôt de vive voix — aux nombreuses questions que les religieux de son monastère de Fulda lui adressaient sur les différents objets, personnes, devoirs de l'état ecclésiastique — et plus tard, sur leur désir, il réunit ces diverses réponses en un volume. La première partie traite des personnes ecclésiastiques, des sacrements de Baptême, de Confirmation et d'Eucharistie, ainsi que de la sainte Messe. Le second, des heures canoniales, de la pénitence et du jeûne, de la foi catholique et des différentes hérésies. Le troisième est un ensemble de directions relatives aux études ecclésiastiques, spécialement à celle de l'Écriture sainte.

La méthode de composition est curieuse, le plus souvent une pure compilation de textes empruntés à saint Augustin, à saint Grégoire, à saint Isidore, à Cassiodore, au Vénérable Bède, etc. Raban, sans nous prévenir en aucune façon, quitte un écrivain pour un autre — souvent au beau milieu d'une phrase — tronque les textes — va dans un même ouvrage, des derniers chapitres aux premiers, etc... L'éditeur a pris soin de rechercher toutes ces sources, de restituer à chacun son bien et, au moyen de la typographie et des notes, de faire ressortir les emprunts et les variantes de toutes sortes.

Nous avons donc là une édition critique très soignée (l'édition de Migne, faite d'après la détestable édition de Cologne, 1626, laisse beaucoup à désirer). Enfin, un quadruple Index : des citations scripturaires, des auteurs, des noms propres, et des matières.

B. DE CARROY.

Les Religions diverses (*Conférences de Saint-Roch*), par les abbés POULIN et LOUTIL. Paris, Maison de la Bonne Presse, s. d., in-12 de XLV-315 p. — Prix : 3 fr.

Voici le quatrième volume des conférences dialoguées données aux hommes, à l'église Saint-Roch, de Paris, par deux vicaires de la capitale, qui doivent bien connaître leur milieu et les aspirations de l'esprit moderne.

Ils avaient entrepris de rechercher quelle est la religion véritable,

concluant que la religion révélée seule peut être et doit être la véritable religion. En ces conférences du présent volume, ils atteignent les questions de fait; d'histoire pure. Il s'agit alors de savoir, parmi les formes différentes de l'idée religieuse actuellement existantes, quel est le culte vrai, la confession qui possède, à n'en pas douter, la révélation authentique. Quantité de religions se sont prétendues divines. Alors, nos conférenciers parisiens commencent par déblayer le terrain, ne reconnaissant des chances sérieuses d'être vraies et divines, par conséquent, qu'aux religions qui ont su, par l'importance de leur doctrine et par le nombre de leurs adeptes, s'imposer à l'attention du philosophe. Cinq religions seulement paraissent jouir de ces caractères et retenir leur attention : le paganisme, le boudhisme, le mahométisme, le judaïsme, le christianisme. C'est la matière des cinq conférences du volume. Il conclut que le christianisme possède seul le caractère d'une religion transcendante d'abord, ensuite d'une religion révélée, et fournit de nombreux éléments d'intérêt. Cette sorte d'histoire des religions suppose de considérables lectures et la consultation de savants spécialisés : M. Poulin nomme, avec une particulière reconnaissance, M. Jean Réville, professeur en Sorbonne de l'histoire des religions. Le livre conserve nécessairement une allure oratoire, ce qui l'empêche parfois d'être d'une trame aussi vigoureuse que celle d'un ouvrage didactique. Mais il se laisse plus facilement lire ; de nombreuses citations de nos auteurs et de nos poètes agrémentent les notes. Sous le rapport du résultat de ces conférences, souvent remarquables, il nous paraît qu'elles sont bien au-dessus de la culture ordinaire de l'auditoire qui les suit ; pour les spécialistes, ils n'y apprendront que peu de chose. Il nous semble que la prédication de l'Évangile peut bien mieux éclairer, toucher et convertir que ces dialogues philosophiques. N'est-ce pas la raison du grand succès de l'orateur du Carême à Notre-Dame ? Il fait reposer ses conférences sur la doctrine évangélique. La chaire, même de nos grandes villes, doit répandre l'instruction religieuse élémentaire, l'Évangile : ce qui est le plus ignoré, aujourd'hui, dans toutes les classes sociales, c'est l'Évangile, c'est le catéchisme.

Nous regrettons quelques rudesses de langage que le style de la chaire proscrit. Ainsi (p. 34), pourquoi nommer le vice dont saint Paul défend le nom parmi les chrétiens ? L. R.

JURISPRUDENCE

Histoire du développement du droit romain, par R. von Ihering. Œuvre posthume traduite par O. de Meulenaere. Paris, Chevalier-Marescq, 1900, in-8 de VII-115 p. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage devait être, dans la pensée de l'auteur, le complément

de son étude sur *les Indo-Européens avant l'histoire*. Dans l'histoire de la race indo-européenne, Ihering cherchait des lumières pour l'intelligence de l'ancien droit romain. Dans le livre que je signale aujourd'hui, l'auteur se propose de faire connaître l'histoire interne du droit romain. Il estime qu'avant lui cette histoire n'a jamais été traitée que superficiellement : jamais on ne s'est préoccupé de découvrir les forces impulsives du droit. « L'avenir s'étonnera, à juste titre, qu'à une époque où écrivait Ranke, Rudorff ait pu composer un ouvrage tel que son histoire du droit romain. C'est une simple nomenclature de faits historiques. Il rappelle un peu la façon d'établir un compte de blanchisseuse : chemises, cols, mouchoirs, *leges*, *senatusconsulta*, *constitutiones principum*, etc. » Ce qui a entravé les efforts de ceux qui se sont consacrés à l'histoire du droit romain, c'est qu'ils ne pouvaient se détacher de la dogmatique de ce droit. A la fois historien et jurisconsulte, le romaniste étendait fatalement l'histoire « sur le lit de Procuste de la dogmatique actuelle. » Il faut à tout prix dégager l'histoire de ces considérations qui lui sont étrangères ; il faut l'étudier pour elle-même. Or quel est le principe qui la régit ? C'est, d'après Ihering, celui qu'il appelle le principe de *la causalité extérieure*. « Il s'agit, dit-il, de démontrer que des impulsions extérieures ont déterminé chacune des évolutions du droit romain. » Dans la brillante Introduction où il expose ces idées, Ihering ne cesse de se montrer l'adversaire résolu de la théorie dominante d'après laquelle le droit romain s'est développé du dedans au dehors, suivant un ordre progressif et régulier. C'est peu de temps avant sa mort, survenue avant 1892, qu'Ihering écrivait ces pages. Depuis lors, ses idées ont fait du chemin : il s'en faut de beaucoup que la théorie contre laquelle il protestait règne en souveraine sur les esprits. D'ailleurs, en Allemagne même, la mise en vigueur du code civil qui remplace maintenant l'ancien droit commun, c'est-à-dire le droit romain, contribuera puissamment à détacher l'histoire de la dogmatique juridique. Reste à savoir quelle part il conviendra que l'histoire, ainsi émancipée, conserve dans la préparation intellectuelle des jurisconsultes.

Ihering n'a écrit que quelques chapitres de son histoire du droit romain. Ces chapitres forment un livre intitulé : *La Constitution de la maison romaine*. On y retrouve les éminentes qualités de l'auteur, ses vues suggestives, ses généralisations hardies et parfois systématiques. Toute la puissance domestique est ramenée par Ihering à quatre idées : pouvoir illimité du chef à l'intérieur (*manus*) ; pouvoir illimité au dehors (*vindicatio* et justice privée) ; responsabilité du chef de famille envers le monde extérieur (action noxale et action *de pauperie*) ; publicité de tous les actes juridiques concernant la *familia* (qui consiste dans tout ce qui peut être l'objet de la *mancipatio*, par opposition à la *pecunia*. »

Quand même l'on n'adopte pas toutes les vues indiquées dans ces chapitres, on ne peut les lire sans y trouver intérêt et fruit et sans regretter que la plume soit tombée trop tôt des mains de celui qui les a écrites. P. F.

Le Droit romain et le Droit germanique dans la monarchie franque, par VAN WETTER. 1re partie. *La Famille.* — 2e partie. *Les Biens et la procédure.* Paris, Chevalier-Marescq, 1899-1900, 2 vol. in-8 de 87 et 66 p. — Prix : 4 fr.

Ces deux discours de M. Van Wetter, prononcés à l'ouverture des cours de l'Université de Gand, l'un en 1899, l'autre en 1900, constituent par leur réunion une œuvre complète. L'auteur a été visiblement choqué des affirmations téméraires que formulait son compatriote Laurent quand il écrivait que « le droit des Germains se confond avec l'équité », et, plus tard, « que les Germains ont ignoré la superstition des formules. » Pour apprécier la valeur de ces propositions, M. Van Wetter, s'inspirant des travaux des germanistes contemporains et notamment de ceux de MM. Sohm et Heusler, résume les principes du droit germanique en ce qui concerne la famille, les biens et la procédure, et les oppose aux principes du droit romain envisagé à la dernière étape de son développement, c'est-à-dire sous Justinien. La conclusion est très nette et entièrement défavorable au droit germanique. « Partout, dit l'auteur, régnait dans ce droit la rigueur juridique, l'équité était proscrite. Elle est le produit de la civilisation ; la barbarie de l'époque franque était impuissante à la faire éclore. Faisant irruption dans la Gaule à l'époque où le droit romain était en voie d'accomplir sa dernière évolution, les coutumes germaniques imprimèrent au droit un recul violent de dix siècles. » C'est la renaissance du droit romain au XIIIe siècle qui ramena l'équité dans les coutumes de France et des Pays-Bas ; c'est parce qu'il y fit triompher l'équité que le droit romain, à la fin du moyen âge, fut accueilli en Allemagne comme un « sauveur. »

Telle est la thèse de M. Van Wetter. Elle paraîtra peut-être exagérée sur certains points ; en tous cas elle présente une lacune évidente, en ce qu'elle ne fait pas la part de cette grande école d'équité que fut le christianisme. Ceux qui connaissent bien le moyen âge reconnaîtront que, dans le mouvement qui démantela le droit strict, l'*aequitas canonica* eut une part tout au moins aussi considérable que les idées romaines. Maintes fois les canonistes ont fait table rase des préceptes formalistes alors que les légistes s'y tenaient encore: l'histoire de la règle *Ex pacto actio non nascitur* en fournit un exemple célèbre.

Quoi qu'il en soit, les discours de M. Van Wetter seront lus avec intérêt. On trouvera sans doute l'auteur assez optimiste quand il parle

des Romains des premiers siècles et célèbre l'influence des mœurs antiques. On sera peut-être intrigué de rencontrer, à propos d'un acte du recueil de M. Thevenin (n° 132) le nom de la congrégation de Saint-Gorze (1er discours, p. 18, note). Qu'on se rassure ; il n'est pas besoin de recourir aux Bollandistes pour identifier ce nouveau saint. Il s'agit d'une donation *ad partem sanctae congregationis Gorziensis*, c'est-à-dire d'une libéralité adressée au célèbre monastère de Gorze, au diocèse de Metz, qui ne doit pas être inconnu en Belgique.

P. F.

SCIENCES ET ARTS

Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution. *Showing the operations expenditures and conditions of the institution for the year ending june, 30, 1897. — Report of the U. S. national Museum*, part II. — Washington, 1901, in-8 de 515 p.

Annual report, id. *For the year finishing june 30, 1898.* Washington, 1900, in-8 de 1294 p.

Annual report, id. *For the year finishing june 30, 1899.* Washington, 1901, in-8 de 598 p.

La seconde partie du rapport de 1897, parue en 1901, est entièrement consacrée à la séance tenue en la mémoire de Georges Brown Goode, décédé le 6 décembre 1896, directeur du Musée national. Quatre orateurs sont venus dire ce que fut Georges Goode comme ami, comme citoyen, comme naturaliste et comme promoteur de la science américaine. Viennent ensuite plusieurs mémoires de Goode sur l'histoire des Musées, leur administration, leur avenir, l'origine et l'histoire des institutions scientifiques de l'Amérique du Nord et le premier congrès scientifique national tenu aux États-Unis ; puis enfin la bibliographie des œuvres de Goode de 1869 à 1900. Le volume est richement illustré de 109 portraits de savants américains et de celui de Goode en frontispice.

— On trouvera dans le rapport de 1898 une monographie des crocodiles, des lézards et des serpents de l'Amérique du Nord, par Edwards Drinker Cope, professeur d'anatomie comparée à l'Université de Pensylvanie. Cet important mémoire (1115 pages) est illustré de 347 figures dans le texte et de 36 planches hors texte.

— Le rapport de 1899 contient cinq mémoires sur des sujets d'histoire naturelle, d'archéologie et d'ethnographie : Guide pour l'étude des collections de géologie appliquée. Les minéraux non métalliques, par Georges P. Merrill ; 12 figures et 30 planches. — Un métier primitif pour tisser des bandes d'étoffes, par Otis T. Mason ; 19 figures et 9 planches. — Poterie primitive de la Virginie occidentale, par Walter Hough ; 18 planches. — Canots d'écorce à éperon du Koutenai et de l'Amour, par Otis T. Mason ; 6 figures et 5 planches. — Catalogue

...mite, déposés au Musée
...r MM. Cyrus Adler et
A. A.

...de 1900, par Max Rin-
..., 1901, in-4 de 224 p., orné de

...tion d'essais de machines qui
...argé de rédiger le rapport sur
...u 1900, se rapportaient à l'agri-
...ts, outils ou machines, spéciaux
...ts que les charrues, défonceuses,
..., etc., puis celles destinées à l'uti-
...et se placent les machines à battre,
...ns, presses à fourrages et tous les
...on trouve, dans cette catégorie, les
...industrie laitière, les pressoirs pour
...et des cidres, celles aussi qui ont
...

...du matériel agricole, l'auteur y a fait
...sommairement, l'outillage mécanique
...à vent, à vapeur, à pétrole, que
...er plus en détail. Mais, ce qui fait le
...de cette publication, ce sont les gravures
... Tous les instruments importants
...dans leurs parties principales, et
...de leur utilité. — L'ouvrage se termine
...rait rédiger mieux que tout autre. Il
...ion des machines, son but, et résume
...à rendre à l'industrie et à l'agri-

G. de Senneville.

..., à l'usage des élèves-architectes et ingénieurs,
... par C. Bourlet. Paris, Naud, 1902, in-8

...les élèves de l'École des beaux-arts
...mathématiques qui ne sont pas données
...ces notions leur sont enseignées à
...de publier son cours. La difficulté de
...ce qu'il faut être à la fois simple et
...ensable mais tout mettre ; ne pas
..., mais ne rien sacrifier à la rigueur
...es, en apparence un peu incompa-
...degré dans le livre de M. Bourlet.

Le calcul des différentielles, les applications des dérivées à l'étude des variations des fonctions, les premières applications géométriques du calcul différentiel, des notions de calcul intégral réduites aux quadratures et au calcul des aires planes et des longueurs d'arcs, des notions de géométrie analytique remplissent les courts mais très substantiels chapitres de ce volume. Citons à part le paragraphe consacré à la construction des abaques ; la méthode des abaques, qui rend de si grands services pour nombre de calculs pratiques, a encore besoin d'être vulgarisée : ce paragraphe y contribuera grandement.

L'ouvrage est aussi destiné, d'après le sous-titre, aux élèves-ingénieurs. Ce titre d'ingénieur est bien vague : il y a des ingénieurs de toute espèce et pour beaucoup d'entre eux ce livre serait insuffisant. Cependant nous le conseillons très vivement à tous ceux qui, n'ayant fait que des études secondaires, voudraient se livrer à une étude sérieuse de l'électricité limitée à toutes les questions pratiques sans aborder les hautes questions d'électrotechnique utiles, d'ailleurs, à de rares spécialistes.

É. Chailan.

Les Méthodes nouvelles de mécanique céleste, par H. Poincaré. T. III. Paris, Gauthier-Villars, in-8 de 410 p. — Prix : 13 fr.

Le *Polybiblion* (t. LXXVI, p. 428-430) a donné l'analyse des deux premiers tomes de cet ouvrage de l'illustre géomètre. Il en a indiqué les grandes lignes et la portée, qui est très haute. L'auteur s'est proposé de faire la synthèse des méthodes par lesquelles on élimine les termes séculaires des solutions des équations différentielles du problème des trois corps. Ces méthodes ont été analysées dans les premiers volumes. — Le troisième volume commence par un exposé de la théorie des invariants intégraux. L'auteur l'applique à l'étude de la stabilité du système solaire. Cette stabilité a été affirmée par Lagrange et Poisson ; mais le premier négligeait le carré des masses, et le second, le cube. D'ailleurs, les développements en série suivant les masses ne peuvent conduire à un résultat sûr, à cause des termes séculaires qu'ils contiennent. M. Poincaré traite le problème dans toute sa généralité, et, s'il ne le résout pas encore, il le pose avec une grande netteté ; et il arrive à ce résultat intéressant que cette stabilité existe pour les trajectoires des astres, si toutefois on ajoute à ces trajectoires leurs prolongements analytiques (par exemple une branche d'une hyperbole est le prolongement analytique de l'autre branche).

L'auteur revient ensuite avec l'étude des solutions périodiques de seconde espèce à la question si importante des solutions périodiques. Elles n'existent que pour certaines conditions initiales bien déterminées ; mais elles permettent, comme M. Hill l'a fait pour la lune, de

traiter par approximation des cas beaucoup plus étendus. Elles sont pour « ainsi dire la seule brèche par où nous puissions essayer de pénétrer dans une place réputée inabordable. » Ces solutions périodiques sont accompagnées de tout un cortège de solutions asymptotiques et doublement asymptotiques, dont la complication rend manifeste l'extrême difficulté du problème des trois corps. Ce problème exercera sans doute longtemps encore la sagacité des géomètres ; mais ce livre établit tout au moins une base sûre qui servira de point d'appui aux recherches ultérieures et les résultats auxquels il conduira seront peut-être encore plus grands que ceux qu'il contient déjà.

A. VICAIRE.

LITTÉRATURE

Studien zur Ilias, von CARL ROBERT, mit Beitraegen von Friedrich Bechtel. Berlin, Weidmann, 1901, in-8 de VIII-591 p. — Prix : 20 fr.

Soutenir que l'*Iliade*, telle que nous la possédons, présente une vraie unité de composition, c'est une assertion que seuls des esprits attardés oseraient encore émettre. Les philologues sont aujourd'hui à peu près unanimes à reconnaître que ce poème est formé d'éléments différents au double point de vue de la date et de la provenance. Mais c'est une tâche bien délicate de faire le départ de ces éléments et de déterminer ceux qui sont les plus anciens, ceux au contraire qu'il faut considérer comme les plus récents. Voici comment le Dr Carl Robert s'est efforcé de s'en acquitter.

L'idée de son travail lui est venue du livre où le Dr Wolfgang Reichel a étudié les armes homériques, en notant que beaucoup d'entre elles sont mycéniennes. Ce savant regardait comme des interpolations tous les fragments de l'*Iliade* où ces armes n'apparaissaient pas. Sans admettre cette théorie, le Dr C. Robert en a pris occasion pour déterminer trois époques différentes dans les systèmes d'armement : l'époque mycénienne, une époque de transition et enfin l'époque ionienne. Pour distinguer la date d'un fragment, il examine les armes dont il y est question. Ce n'est pas d'ailleurs son seul criterium. Il a aussi utilisé les différences linguistiques que présentent les divers fragments. Pour cela, il a eu recours aux lumières d'un linguiste bien connu, l'éminent professeur F. Bechtel. En examinant de près le texte homérique, ces deux savants ont constaté avec joie un parallélisme qui vient confirmer l'hypothèse du Dr Robert. Les parties où il est question d'armes mycéniennes, se laissent transposer facilement en éolien ; celles où il est parlé d'armes en bronze renferment toutes des ionismes fréquents : les formes itératives, l'abandon du digamma, la préposition ἐς, la particule ἄν, κ.τ.λ. Le système d'armes mycénien correspond au

dialecte éolien ; l'armure ionienne, au dialecte ionien. Ces indices si précieux sont complétés par des détails d'une autre nature et qui ne sont pas négligeables. Ainsi, c'est une observation très importante, que les dieux et les héros sont moins nombreux et jouent un rôle moins actif dans les fragments les plus anciens.

Voici comment, en fin de compte, le Dr C. Robert conçoit la chronologie du poème. D'abord l'*Uriliias*, ou *Iliade primitive*, de 3000 vers environ. Puis *le Combat singulier de Pâris contre Ménélas*. Ensuite *les Exploits de Diomède*. Dans tous ces morceaux, l'armure est mycénienne. Mais elle est ionienne dans les suivants : *L'Enlèvement d'Hector ; le Combat près des remparts* et *les Exploits d'Énée ;* enfin *l'Ambassade, le Combat, la Dolonée.*

Le Dr C. Robert ne prétend pas nous donner du définitif. Avec beaucoup de modestie, il dit que le temps, ce grand juge, montrera la valeur de ses conclusions. Dans tous les cas, il a composé un beau livre, avec lequel nous avons passé d'heureux moments. Cette étude approfondie restera comme un modèle de critique pénétrante pour les jeunes qui débutent dans la philologie classique. A. Lepitre.

Le Sentiment chrétien dans la poésie romantique, par Ernest Dubedout. Paris, Poussielgue, 1901, in-8 de 284 p. — Prix : 6 fr.

Voir dans la vie, non pas un lot du hasard, ou une partie de fête, mais le théâtre du devoir, une arène où chacun, sous le regard de Dieu, lutte contre le mal pour un perfectionnement sublime, achevé seulement aux Paradis éternels ; — dans la douleur, baiser avec humilité, avec une résignation soumise et confiante la main du Maître qui nous frappe, parce que nous savons qu'en souffrant nous coopérons à une œuvre divine ; — ne pas se désoler à la mort d'êtres chéris, comme ceux qui n'ont pas d'espérance, mais regarder à travers les larmes le Ciel promis ; — tout cela, c'est du sentiment chrétien.

Et ce sentiment chrétien, M. Dubedout s'efforce, dans le présent ouvrage, d'en rechercher la trace, d'en préciser la qualité, ensuite d'en déterminer l'influence littéraire. Car il est certain que le trait saillant de la poésie romantique est la renaissance du sentiment chrétien.

En étudiant ce sentiment chrétien dans les principaux poètes de la première moitié du XIXe siècle, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, Sainte-Beuve et Théophile Gautier, l'honorable écrivain, après avoir consulté une foule de critiques illustres, tels que Sainte-Beuve, Vinet, Laprade, Brunetière, Lemaître, Faguet, Larroumet, Rod, Anatole France, Ed. Biré, etc., dont la liste est donnée à la fin du volume, constate que ce sentiment chrétien, pour avoir trop accordé au sentiment et à l'imagination, trop méprisés par le

XVIIIe siècle, dégénéra bientôt en un vague spiritualisme religieux. C'est ainsi que le sentiment est devenu : dans Lamartine, voluptueux et rationaliste ; dans Victor Hugo, orgueilleux, tout d'imagination et finalement panthéiste ; dans Alfred de Vigny, pessimiste ; dans Musset, douloureux et profane ; dans Théophile Gautier, inquiet et païen ; dans Sainte-Beuve, matérialiste et impie. Lamartine est le poète où l'on rencontre le catholicisme de meilleur aloi.

Le romantisme, qui, à son début, fut une réaction contre le paganisme du XVIIIe siècle, —et c'est ce romantisme qui reconnaît Chateaubriand pour son chef, — se dégrada lui-même dans la suite en écoutant trop, en étalant partout son Moi, et dès lors le triomphe de sa cause fut compromis. C'est de ce romantisme dénaturé que Victor Hugo a été si longtemps le coryphée. ARBEY.

La Légende chevaleresque de Tristan et Iseult, *essai de littérature comparée*, par A. BOSSERT. Paris, Hachette, 1902, in-12 de 280 p. — Prix : 3 fr. 50.

Après quelques considérations générales, le premier chapitre aboutit à des observations sur les *Niebelungen* et sur la *Chanson de* Roland ; il montre que l'œuvre française est un chant de triomphe ; mais la poésie chevaleresque succédant bientôt à l'épopée, l'influence celtique s'y manifeste.

L'auteur aborde la légende de Tristan et Iseult ; il s'y étend par de nombreuses références. Voici d'abord l'œuvre de Gotfrit de Strasbourg, puis celle de Thomas, puis le Tristan anglais et le fragment de Béroul, enfin les autres formes de la légende et les romans en prose.

Le chapitre VIII sur l'amour chevaleresque est particulièrement intéressant. « Le sentiment est considéré, dans le *Tristan* de Gotfrit, comme une chose unique et absolue, ne dépendant de rien, ne reconnaissant aucune limite, ne tenant à aucune condition extérieure. Ce qui lui est contraire est considéré comme non avenu. C'est une sorte de religion fanatique, ne souffrant aucun partage, demandant toute l'âme et toute la vie, dégageant ses initiés de tout lieu et de tout engagement antérieurs. Gotfrit ne parle jamais des devoirs d'Iseult envers son époux... Ces devoirs n'existent plus ; il n'en est pas question dans le monde particulier où le poète nous introduit et qui ne vivait pas, d'ailleurs, dans la seule imagination (p. 212). » M. Bossert ajoute : « Le code d'amour n'avait pas été dicté par la licence ; mais il devait y conduire, le sentiment pur étant impuissant à régir une société même civilisée. »

Un dernier chapitre traite de la légende dans la littérature moderne de l'Allemagne : c'est le complément du travail extrêmement instructif et intéressant de M. Bossert. Ce travail montre bien à quel degré la

poésie chevaleresque est descendue au-dessous de l'épopée première ; il y a un abîme entre Iseult et les femmes qui l'ont précédée dans nos chansons de geste : Guiborc de Guillaume au court nez, Béatrix de Bégon, « douce sœur, belle amie, » Berthe de Girart de Rossillon, Berthe aux grands piés, Aude de Rolland, les femmes qui portent à boire pour Tancrède et Bohémont, épuisés de soif sur le champ de bataille :

Quant ont bu les barons, tout son resvigorés.

L'inconscience d'Iseult n'a jamais resvigoré personne.

A. D'AVRIL.

HISTOIRE

Le Linceul du Christ. *Étude scientifique,* par PAUL VIGNON. 2e éd. Paris, Masson, 1902, in-4 de XII-215 p., avec 9 planches hors texte et 38 figures dans le texte. — Prix, cartonné : 15 fr.

La question du Saint-Suaire de Turin méritait d'être traitée au point de vue de la science, et non plus seulement au point de vue de l'érudition. C'est la tâche qu'a entreprise M. Paul Vignon, docteur ès sciences naturelles, et ce sont les résultats d'une étude minutieuse, poursuivie pendant un an et demi, qu'il nous apporte.

« Nos recherches, dit-il, ont été conduites avec une indépendance absolue, avec un égal respect des convictions contraires. Pour aborder plus sûrement aux rives sereines des discussions académiques, nous ferons, aussi longtemps que la chose sera possible, abstraction du personnage historique qui est en cause. A partir du moment où nous aurons compris que la science, pour expliquer les empreintes laissées par un cadavre sur l'étoffe de Turin, a besoin de connaître les circonstances spéciales qui ont accompagné la mort de l'homme auquel cette étoffe a servi de linceul, nous demanderons aux textes de nous fournir certains renseignements indispensables. En consultant ces textes, nous nous bornerons à nous appuyer sur les faits que chacun, quels que soient ses sentiments intimes, peut considérer comme historiquement permis. »

C'est là une méthode excellente, et l'auteur l'a suivie, dans le cours de son exposition, avec une clarté et une précision qui satisfont pleinement le lecteur.

Dans une première partie, il fait une description générale et une étude physique des images visibles sur le Saint-Suaire, étude éclairée par la reproduction des facsimile photographiques ; il établit que « les images que porte le Saint-Suaire sont, du moins actuellement, modelées en négatif ; » il démontre l'impossibilité d'une peinture en négatif : il prouve que les images du Saint-Suaire sont des empreintes, lesquelles n'ont pas été réalisées par les seules actions du contact, mais résultent d'une action à distance. Un chapitre spécial est consacré à

l'exposé des recherches expérimentales faites, avec la collaboration de M. le commandant Colson, répétiteur de physique à l'École polytechnique, sur les empreintes négatives qui résultent d'actions chimiques exercées à distance. Dans le chapitre suivant, M. Paul Vignon étudie les stigmates marqués sur le corps et énumère les textes relatifs à l'ensevelissement. « En terminant cette première partie de notre ouvrage, conclut l'auteur, nous pouvons dire que nous avons appelé à notre aide l'observation, l'expérimentation et les lectures des textes, et que ces trois séries de recherches se sont complétées et contrôlées réciproquement. »

Dans une deuxième partie, M. Paul Vignon passe du terrain purement scientifique au terrain archéologique. Il fait une très intéressante étude des copies et descriptions du Saint-Suaire, en montrant que le Saint-Suaire de Besançon et celui de Xabregas sont des copies du linceul de Turin ; il examine le Saint-Suaire au point de vue esthétique et compare « cette tête dominatrice et douce, ravagée et apaisée, que la photographie, serviteur impassible du moderne positivisme, lit aujourd'hui sur un linceul, » aux portraits du Christ que nous a légués le moyen âge et l'art moderne, jusqu'au XVIIe siècle. Dans un dernier chapitre : *L'Histoire et le Saint-Suaire*, l'auteur fait un rapide résumé chronologique des notions qu'on possède sur le Suaire de Turin, et conclut en ces termes : « Remarquable au point de vue scientifique, dénuée de toute garantie au point de vue historique, telle se présente à nous l'étoffe de Turin ; c'est donc à cette étoffe, nous le répétons en finissant, qu'il appartient d'écrire sa propre histoire. Est-il permis d'affirmer que cette histoire soit tracée en caractères si nets, que tout le monde doive la lire ainsi que nous l'avons lue nous-même ? le lecteur en jugera. »

Toutes les pièces du problème sont maintenant sous les yeux du public. Il faut féliciter M. Paul Vignon de les avoir produites et commentées d'une façon supérieure dans ce bel ouvrage, aussi remarquable par le talent de l'exposition que par l'exécution typographique.

G. DE B.

Histoire générale du IVe siècle à nos jours. Ouvrage publié sous la direction de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD. Tome XII. *Le Monde contemporain, 1810-1900.* Paris, Colin, 1901, in-8 de 934 p. — Prix : 16 fr.

Voici enfin le tome XII de l'*Histoire générale*, qui termine cette vaste entreprise par le tableau de l'évolution politique et économique du monde depuis la guerre franco-allemande jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Comme pour les volumes antérieurs, nous commençons par donner l'ossature de celui-ci, qui se compose de 27 chapitres : 1. La Troisième République (Ch. Seignobos) ; 2. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne

et d'Irlande (A. Métin) ; 3. Colonies et dépendances du Royaume-Uni (le même) ; 4. L'Autriche-Hongrie (L. Eisenmann) ; 5. La Suisse, de 1848 à nos jours (F. de Crue) ; 6. Les Royaumes de Belgique et des Pays-Bas, depuis 1870 ; le Grand-Duché de Luxembourg, depuis 1815 (A. Métin) ; 7. Les États scandinaves (Chr. Schefer) ; 8. L'Italie (A. Pingaud) ; 9. L'Espagne et le Portugal (Desdevises du Dézert) ; 10. L'Allemagne (E. Denis) ; 11. La Russie (E. Haumant) ; 12. Les États chrétiens des Balkans (A. Malet) ; 13. La Politique européenne jusqu'au traité de Berlin (le même) ; 14. Le Monde islamique (L. Cahun) ; 15. La Politique européenne depuis le traité de Berlin (L. Farges) ; 16. L'Église et les cultes (Chénon) ; 17. Les Sciences modernes (Paul Tannery) ; 18. L'Art en Europe (A. Michel et Romain Rolland) ; 19. Les Lettres en France (É. Faguet) ; 20. Les États-Unis (A. Moireau) ; 21. L'Amérique latine (A. Milhaud) ; 22. L'Empire colonial français (A. Rambaud) ; 23. La France économique (A. Viallatte) ; 24. La Colonisation russe (E. Haumant) ; 25. L'Extrême-Orient (Henri Cordier) ; 26. Le Partage de l'Afrique (R. de Caix de Saint-Aymour) ; 27. Les Règlements territoriaux en 1898 et et 1899 (L. Farges).

Ici, l'histoire touche intimement à la politique et se confond presque avec elle ; et nous nous voyons obligés à de très expresses réserves sur l'esprit dans lequel est rédigée la plus grande partie de ce volume.

Cela ne saurait nous empêcher de rendre hommage à la somme d'efforts dépensés pour mener à bon terme cette entreprise considérable. Nous devons féliciter MM. Lavisse et Rambaud d'avoir su grouper autour d'eux des collaborateurs suffisamment informés et assez actifs pour achever rapidement le travail, et d'avoir su maintenir parmi les rédacteurs une unité relative de pensée ; nous devons les remercier de nous avoir dotés d'un ouvrage nécessaire, qui nous faisait absolument défaut et que l'on consultera longtemps, — malgré ses lacunes et ses défauts, et en dépit des réserves que nous avons dû faire, — comme une source première et rapide d'informations. E.-G. L.

Martyrologe de la sainte Église de Lyon. *Texte latin inédit du* XIIIe *siècle, transcrit sur le manuscrit de Bologne et publié avec préface, appendices, notes et table onomastique,* par J. CONDAMIN et J.-B. VANEL. Lyon, Vitte, 1902, in-8 de XXXII-177 p. — Prix : 8 fr.

Après la description de l'original, les éditeurs, qui appartiennent au clergé de Lyon, tentent d'en déterminer au moins la date approximative en remarquant que saint Thomas Becket y a sa place au 29 décembre et que sa canonisation eut lieu en 1173 ; au contraire, saint François d'Assise, élevé sur les autels en juillet 1228, et saint Dominique, honoré de la même gloire en 1234, ont été enregistrés en marge et d'une écriture plus récente que le reste. MM. Condamin et Vanel

estiment que la paternité de l'ouvrage et la nature de ses sources originales, malgré leurs efforts, reste obscure et incertaine. Ce qu'il y a de sûr à retenir, c'est que ce martyrologe « ne tarda pas à être d'une lecture générale et se substitua peu à peu aux exemplaires jusque-là en cours, lesquels disparurent. Les collégiales de la cité et du dehors, les monastères, les congrégations séculières et régulières l'acceptèrent comme un type uniforme, soit qu'il leur fût imposé, soit qu'elles l'eussent adopté par un choix volontaire » (p. xxx).

Peut-être le Martyrologe de Lyon remonte-t-il à l'archevêque lyonnais Æthérius, qui siégeait sous le pontificat de Grégoire-le-Grand, et était-il « établi sous sa première forme embryonnaire. » Il s'améliora ensuite et il s'accrut, en ne cessant pas d'être l'écho fidèle du culte des saints locaux que tout le moyen âge a invoqués.

Ce livre est donc un apport sérieux à l'histoire liturgique du XIIIe siècle. On y constate quels saints étaient alors compris dans le calendrier de l'Église de Lyon — quels sont ceux qui en ont été éliminés, quels sont ceux qui y ont été ensuite introduits. Le présent volume se compose d'une Préface où il y a beaucoup d'éruditon, même du style ; de la transcription du manuscrit bolonais qui doit être d'une sûre critique : « M. Guigue, déclarent les éditeurs, nous a aidés de ses conseils et de ses lumières, chaque fois que nous nous sommes heurtés à quelque passage d'une lecture douteuse ou difficile. » De plus, le savant archiviste du Rhône a partagé avec eux la correction des épreuves sur le texte original. — Deux bonnes photogravures nous fournissent des fac-similés du texte de Bologne. Puis des appendices où nous remarquons le « Martyrologe de l'église collégiale de Saint-Just » ; « Trois litanies, tirées du ms. lugduno-bolonais » ; enfin de très attachantes et très érudites notes pour le « Martyrologium. »

Le Martyrologe de l'église collégiale de Saint-Just (appendix I) c'est la liste des saints de cette église, extraite par les éditeurs de l'obituaire de Saint-Just transcrit dans le cours du XIVe siècle. Ordinairement ces registres mortuaires, réservés aux noms des bienfaiteurs, ne mentionnent pas les noms de saints du calendrier liturgique. L'exception est à retenir et il y a une curieuse comparaison à faire de cette liste avec celle du Martyrologe lugduno-bolonais.

Nous avons relevé quelques fautes d'impression qui n'enlèvent cependant rien de substantiel à ce bel ouvrage : pages I et 141, nous lisons Guig*ne* pour Guigue ; page VI, l'abréviation *mss* est le pluriel de manuscrit, cette faute est fréquente dans le livre ; page 147, pourquoi désigner par le *Répertoire bibliographique*, titre qu'on ignore, le *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, de M. U. Chevalier, que tout le monde connaît ? Page 148, on lit : Leblant pour Le Blant ; page 152, Rouch*in* pour Rouchier. LOUIS ROBERT.

La Papauté et la Ligue française. Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, (1573-1599), par l'abbé P. RICHARD. Paris, A. Picard et fils, 1901, gr. in-8 de XXXVII-672 p. — Prix : 10 fr.

L'Université de Lyon, dont l'activité intellectuelle a toujours été fort brillante, vient de s'enrichir d'une thèse de doctorat qui forme un ouvrage considérable, dont le titre est peut-être un peu trop général, mais qui nous donne en réalité une excellente monographie du grand ligueur que fût d'Épinac. Son nom, souvent cité dans les histoires du XVIe siècle, n'avait pas gardé beaucoup d'éclat, bien que sa réputation d'habileté et d'éloquence fût grande dans son temps. Mais ce fut un vaincu de la politique, qui se trouva trop compromis pour prendre dans le gouvernement de Henri IV la place considérable qu'il avait eue dans celui de Henri III et surtout à la Sainte-Union, pendant le principat de Mayenne.

D'une vieille famille du Forez, alliée à tout ce qui ressortissait de la province lyonnaise, Pierre d'Épinac, après des études faites à Toulouse, devint chanoine de Saint-Jean et succéda en 1573 à son oncle Antoine d'Albon comme archevêque de Lyon. Esprit ardent, aventureux, ami de la vie extérieure, la politique le tenta ; il se fit envoyer aux États généraux de 1577, où il brilla par son éloquence comme président du clergé. Peu de temps après, poussé par son compatriote Bellièvre, il entra au conseil du Roi, et, de 1580 à 1585, fut chargé de nombreuses missions de confiance. Mais, après la mort du duc d'Anjou, il s'affilia à la Ligue et au parti des Guises, très décidé à empêcher par tous les moyens un prince protestant de succéder au trône de France. C'est ainsi qu'il fut un des négociateurs du traité de Nemours, et que, trois ans plus tard, il figura auprès du duc de Guise à la journée des Barricades. Il s'en fallut de peu que, lors de l'assassinat des princes lorrains à Blois, il ne fût massacré aux côtés du cardinal de Guise, dont il partagea la prison. Sauvé par son neveu et ses amis, après six mois de captivité, il rejoignit Mayenne à Paris et fut le garde des sceaux de la Ligue. Henri IV, reconnu par la capitale et redevenu catholique, d'Épinac continua la résistance à Lyon contre le duc de Nemours ; il ne se soumit qu'en 1595, sans avoir pu obtenir les avantages financiers qu'il réclamait et qui auraient un peu rétabli sa fortune très obérée, et sans avoir été nommé cardinal. Sa mort, en 1599, passa inaperçue.

Sur cette trame, M. l'abbé Richard a composé un gros volume plein de faits et qui apprend beaucoup de choses que les grandes histoires ne peuvent dire. L'auteur a tenu à honneur de ne laisser de côté aucune pièce manuscrite ou imprimée où il était question de son personnage. Son dépouillement des divers fonds de la Bibliothèque et des Archives est digne d'un élève de l'École des chartes. Les sources de

Lyon lui sont naturellement connues. De plus, pour un sujet qui touchait un peu à la Savoie et beaucoup à l'Italie pontificale, il a exploré, à Turin et à Rome, toutes les richesses naguère inaccessibles, et particulièrement la correspondance des nonces avec le Vatican. Son livre est vraiment un modèle du genre par l'étendue et la sûreté des informations et par la méthode qui a présidé à sa préparation.

G. Baguenault de Puchesse.

La Conjuration de Pichegru et les Complots royalistes du Midi et de l'Est, 1795-1797, *d'après des documents inédits*, par Ernest Daudet. Paris, Plon-Nourrit, 1901, in-8 de xxxiv-394 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Ernest Daudet a réuni en volume les intéressants articles qu'il a publiés dans la *Revue des Deux Mondes*. Pichegru a-t-il trahi, comme l'en ont accusé le Directoire, Bonaparte et plusieurs auteurs de Mémoires, comme l'opinion même a fini par s'en accréditer ? A-t-il établi des relations avec le prince de Condé pour restaurer en France la monarchie ? A-t-il, afin de réaliser ces plans, affaibli son armée, favorisé les succès des Autrichiens, livré Manheim à la coalition, en attendant qu'il pût livrer l'Alsace ? M. Daudet examine successivement toutes ces questions à l'aide des pièces authentiques, des papiers de Condé conservés à Chantilly, des archives du ministère de la guerre, des correspondances des généraux républicains et des agents anglais ; et il arrive à montrer qu'il y eut des intérêts de toute sorte, opposés souvent, mais réunis sur un point, pour nouer le réseau d'intrigues où a sombré la réputation de Pichegru. Le Directoire voulait salir l'honneur de l'homme qui était contre lui le chef de l'opposition modérée et qu'il venait de condamner à la déportation de la Guyane. La lettre affichée après le 10 septembre sur les murs de Paris, comme écrite tout entière de la main du général, était fausse. Bonaparte, lui aussi, voulait perdre son rival de gloire, et l'acharnement qu'il déploya contre lui lors du procès de Cadoudal explique et complète son attitude lors du coup d'État de fructidor. Quant à Moreau, le caractère, chez lui, était loin d'être à la hauteur du génie militaire; d'autre part, les agents royalistes dont la correspondance représentait Pichegru comme disposé à marcher d'accord avec Condé, les Fauche-Borel et les Montgaillard ont été trop souvent convaincus de mensonges pour qu'on puisse ajouter foi à leurs allégations. Il semble même bien que les assurances qu'ils donnaient à leurs mandants de la complicité du général n'avaient d'autre base que leurs besoins d'argent. Plus ces besoins étaient pressants, plus l'accord pour la trahison était près de se conclure. Les caisses du prince de Condé s'ouvraient alors et l'or qui en sortait allait subvenir aux plaisirs et aux nécessités de la bourse de

Reich, de Demougé dit Furet, ou de Badouville dit Coco. Si Pichegru dut reculer devant les armées de l'Autriche, c'est que les plans du Comité de salut public, acceptés et confirmés par le Directoire, l'avaient mis en mauvaise posture, et que Jourdan tardait à répondre à son appel de secours. Si Manheim dut se rendre, c'est qu'il y avait une brèche de quatre-vingts pieds de large, et si le général de l'armée du Rhin n'a pu secourir la place c'est parce que, grâce à la mauvaise administration de la guerre, ses troupes n'avaient ni vêtements, ni chaussures, ni subsistances et qu'elles étaient en face d'ennemis trois fois plus nombreux. Gouvion Saint-Cyr lui-même, peu favorable à Pichegru, a dû convenir de l'infériorité où il se trouvait.

Mais, comme dit justement M. Daudet, on a beau détruire la légende; elle subsiste malgré tout. M. DE LA ROCHETERIE.

Études d'histoire maritime. Révolution, Restauration, Empire, par MAURICE LOIR. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1901, in-12 de 325 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les *Études d'histoire maritime* que vient de publier M. Maurice Loir, dont on connaît l'intéressant travail sur *la Marine royale en 1789* et les autres ouvrages relatifs à l'histoire de notre marine, constituent en quelque sorte une suite à l'excellent volume dont nous venons de rappeler le titre ; elles sont exclusivement consacrées à la période comprise entre 1789 et 1830. Les premières racontent comment sur les vaisseaux fut acceptée la proclamation de la première République et comment la marine adopta le pavillon tricolore, comment Toulon fut livré aux Anglais en 1793 et de quelle manière glorieuse se comporta le *Ça-ira* les 14 et 15 mars 1795. C'est aux plans maritimes du Directoire, au rôle de Brueys à Aboukir, à l'odyssée d'un marin royaliste sous le Consulat et l'Empire, que sont consacrés d'autres chapitres de ce volume, dont les deux derniers morceaux font connaître quel constant intérêt Napoléon Ier manifesta pour la marine, et de quelle remarquable manière le baron d'Haussez, alors ministre de la marine, prépara l'expédition d'Alger. Les sujets traités dans ces *Études d'histoire maritime*, sont, on le voit, multiples et variés; ils constituent, par leur réunion un très curieux volume, qu'il faut lire, et auquel nous souhaitons cordialement une seconde édition. Alors M. Maurice Loir pourra corser davantage quelques-uns de ses chapitres; il lui suffira, pour le faire, de lire certaines lettres de Geoffroy Saint-Hilaire relatives à la bataille navale d'Aboukir (Cf. E. T. Hamy : *Lettres écrites d'Égypte, par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris, Hachette, 1901, in-12) et l'intéressant travail de M. Prentout intitulé : *L'Ile de France sous Decaen* (Paris, Hachette, 1901, in-8). Decrès, sur le compte duquel M. Loir s'est exprimé avec sévérité (p. 237 et 301) mérite d'être jugé plus sévèrement encore : il

est, — je me propose de le démontrer ailleurs, — le véritable auteur responsable de la perte de nos colonies à l'époque du premier Empire.

HENRI FROIDEVAUX.

L'Idée de patrie et l'Humanitarisme, par M. GOYAU. Paris, Perrin, 1902, in-12 de XXXVIII-411 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce nouvel ouvrage de M. Goyau est consacré à faire connaître l'attitude antipatriotique observée par la franc-maçonnerie depuis un siècle. Remontant jusqu'à la Révolution française, l'auteur trouve déjà l'influence des francs-maçons employée à combattre l'esprit militaire et à développer aux dépens de l'idée de Patrie l'amour de l'humanité en général, amour peu exigeant parce qu'il ne s'applique à rien de précis. Ces tendances, enrayées sous l'Empire et la Restauration, ont repris vigueur sous le second Empire qui les partageait jusqu'à un certain point. Après le 4 Septembre, elles ont été enrayées tant que Thiers, Gambetta, J. Ferry, M. de Freycinet ont conservé une influence décisive sur la marche des affaires. Elles ont repris dans les derniers temps avec la violence que l'on sait.

Ce tableau des agissements de la franc-maçonnerie, tracé avec habileté et appuyé de documents précis, est très utile à mettre aujourd'hui sous les yeux du public. Il frappera peut-être plus dans un certain milieu que les menées antilibérales et antireligieuses des Loges. La franc-maçonnerie n'y est pas représentée par son aspect odieux et sectaire, mais plutôt par son côté chimérique. Elle apparaît comme une coalition d'hommes ignorants et incapables qui s'ingèrent de diriger nos affaires. M. Goyau fait voir d'ailleurs que la franc-maçonnerie française est seule à prendre ces illusions humanitaires au sérieux. Les grands Orients des autres pays ont su en profiter à nos dépens, sans s'y laisser prendre eux-mêmes. D. V.

« Opportunité », par Mgr SPALDING, évêque de Péoria, aux États-Unis ; traduit de l'anglais et augmenté d'une notice par l'abbé FÉLIX KLEIN. Paris, Lethielleux, 1901, in-12 de 344 p. — Prix : 3 fr. 50.

Après avoir célébré naguère la gloire incomparable de Saint-Paul de Minnesota ainsi que la théologie sublime du fameux P. Hecker, dont il eut en définitive à endosser presque seul les responsabilités, M. l'abbé Klein, avec une « opportunité » douteuse, vient de découvrir un grand penseur à Péoria et il s'empresse de nous le faire connaître en périodes louangeuses pleines d'une enthousiaste émotion. Le docte abbé Maignen, dans son style lapidaire, a su résumer en deux lignes le genre philosophique et littéraire de Mgr Spalding, le nouveau héros de M. l'abbé Klein : « Il réalise, dit-il, ce paradoxe : enfermer une idée vague dans une phrase concise ; exprimer brièvement une pensée diffuse. » Parcou-

rez ces chapitres intitulés : *Opportunité; l'Éducation et l'avenir religieux ; Mission vitale de l'Université ; l'Éducation supérieure du prêtre ; le Faux Patriotisme et le véritable; Dieu et le Christ*, vous ne trouverez rien de neuf, ni de clairement exprimé, malgré l'affectation d'originalité. La fréquentation des poètes philosophes allemands a sensiblement déteint sur l'esprit du prélat américain, et sa recherche de formules dans le genre des *Maximes* ne favorise pas, d'autre part, l'intelligence du but qu'il s'est proposé. Le défaut d'enchaînement des pensées, la stratification multipliée de la même idée vague, une redondance d'un *leit-motiv* imperturbable dégénérant bien vite en oppressante monotonie, voilà ce que nous avons rencontré à toutes les pages de ce livre si bruyamment recommandé par certaine école. Son seul mérite c'est un fonds de naturalisme et de modernisme déjà bien démodé aujourd'hui, après les éphémères triomphes de *l'Église et le Siècle*, de la *Vie d'Hecker* et le retentissant coup de foudre de la Lettre apostolique au cardinal Gibbons. Nébuleux et théologiquement insignifiant, ce recueil de discours répondra difficilement aux espérances du traducteur qui s'imagine par son moyen, « ouvrir la voie à un nouvel afflux de lumière et d'air pur. »

G. PÉRIES.

L'Hôtel-Dieu de Paris et les Sœurs augustines (650 à 1810), par ALEXIS CHEVALLIER. Paris, Champion, 1901, in-8 de XXIV-553 p. — Prix : 6 fr.

C'est aux meilleures sources que le consciencieux auteur de cet ouvrage a puisé la documentation de son travail. Utilisant les *Délibérations du bureau de l'Hôtel-Dieu* ainsi que les *Comptes de l'Hôtel-Dieu*, depuis longtemps publiés par l'administration de l'Assistance publique; mettant à profit *l'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge*, de M. Coyecque, publié en deux volumes in-8 par la Société de l'histoire de Paris, M A. Chevalier nous a donné un travail d'une lecture intéressante et d'une érudition à la portée de tous. Il l'a divisé en quatre *Livres*: I. *Depuis la fondation jusqu'à la fin du moyen âge;* II. *La Prétendue Réforme au* XVIe *siècle ;* III. *La Vraie Réforme au* XVIIe *siècle ;* IV. *Le* XVIIIe *siècle*. Tout cela est clairement et agréablement présenté, et si les érudits qui nous avaient donné antérieurement les publications ci-dessus énoncées avaient droit à des éloges pour avoir mis en ordre et publié correctement des textes originaux à l'aspect sévère mais d'une utilité incontestable, M. Chevalier ne mérite pas moins d'être loué pour l'excellente façon dont il a mis en œuvre ces précieux documents. Ceux-ci sont trop souvent illisibles, dans leur ensemble, pour le commun des lecteurs; mais tout en donnant les preuves de sa science du sujet et de son érudition, l'historien de l'Hôtel-Dieu a tiré la quintessence des pièces originales, en encadrant ses citations d'un commentaire qui les met en

valeur. Jusqu'en 1535, l'administration de l'Hôtel-Dieu était confiée aux chanoines de Notre-Dame, aussi M. Chevalier a-t-il utilisé les *Délibérations du Chapitre* dont heureusement nous avons encore la collection, s'étendant presque sans interruption depuis 1326 jusqu'à 1790.

Au reste, il n'a négligé aucune source de renseignement : les *Mémoires de l'abbé Le Gendre*, publiés en 1863, lui ont fourni d'intéressantes citations et nous n'avons pas été peu surpris de le voir utiliser, au sujet de l'introduction du jansénisme à l'Hôtel-Dieu au commencement du XVIIIe siècle, certain manuscrit rédigé en 1767 par une religieuse qui avait été la compagne de la Mère de la Miséricorde (Mlle des Tournelles). Ce manuscrit, qui fait maintenant partie de la bibliothèque de la communauté des sœurs de l'Hôtel-Dieu, nous l'avons eu entre les mains à l'époque où il a passé en vente, avec toute la bibliothèque de l'abbé Bossuet, en 1888 (n° 1196 du catalogue). Nous avions pu en apprécier l'intérêt et nous avions regretté que certaines circonstances — peut-être connues de M. Chevalier — nous aient empêché de le faire entrer dans notre collection personnelle. Nous nous consolons de ce mécompte en constatant qu'un historien a pu et su en tirer le meilleur parti.

M. Chevalier s'est arrêté dans son livre à l'année 1810. Donc, pas de polémique sur des faits contemporains, pas de questions irritantes, mais un sincère récit de faits, un travail où l'on trouvera beaucoup de renseignements, et même d'enseignement : voilà son œuvre, et elle est utile en même temps qu'intéressante. PAUL LACOMBE.

Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély, par GEORGES MUSSET. T. I. Paris, A. Picard et fils, 1901, in-8 de 400 p. — Prix : 15 fr.

Saint-Jean d'Angély fut l'un des monastères les plus importants de l'ouest de la France. Fondé vers le milieu du IXe siècle près d'une église où le roi Pépin avait fait déposer une relique insigne que l'on croyait être le chef de saint Jean-Baptiste, détruit par les Normands (867), reconstruit (941) par le comte Ragaire et l'évêque de Limoges Elle, son frère, détruit de nouveau par les protestants en 1562 et 1568, réformé par les Mauristes en 1623, il disparut dans la tourmente révolutionnaire avec la majeure partie de ses archives. Les Mauristes, Dom Fonteneau surtout, avaient puisé dans ce trésor historique des copies et des notes, qui sont de nos jours les meilleures ressources de l'érudit. M. Musset commence par les reconstituer et par établir leur valeur.

Une fois cette besogne préalable terminée dans une substantielle Introduction, il entreprend la publication des chartes. Toutes sont loin de donner le texte des documents originaux. Il y a là un certain nombre de ces notices où les rédacteurs de cartulaires monastiques

compilaient les renseignements puisés à plusieurs sources distinctes. De la période antérieure à l'invasion normande, nous ne possédons absolument rien. Le recueil commence par le diplôme de Louis d'Outremer confirmant la restauration de l'abbaye, le 7 janvier 942. Viennent ensuite trois cent trente-sept documents appartenant aux xe, xie et xiie siècles. Beaucoup, parmi eux, offrent un grand intérêt. Mais avant de porter un jugement sur l'ensemble du recueil, il nous faut attendre la publication du second volume, par lequel il sera terminé. Nous aurons à en retirer des indications utiles pour l'histoire de l'ordre bénédictin et des provinces de l'Ouest. En attendant, félicitons l'éditeur du soin qu'il met à nous donner un texte aussi exact que possible.

J. Besse.

Notre-Dame de Celles (Deux-Sèvres), son abbaye, son pèlerinage, par l'abbé Largeault. Parthenay, Cante, 1900, in-8 de xix-244-cxliv p., avec 5 planches. — Prix : 4 fr. 50.

Au moment où la persécution s'efforce de nouveau de détruire les congrégations religieuses de la France, on salue avec plaisir tout livre qui nous fait connaître l'un de ces antiques monastères auxquels notre pays doit la meilleure part de sa civilisation. L'abbaye de Notre-Dame de Celles, détruite avant la Révolution, n'avait pas encore trouvé son historien. Reconstituer son passé était en effet chose fort difficile, car rien ne reste des papiers et titres qu'elle possédait. Tous semblent avoir été anéantis dans l'incendie des archives départementales de Niort, qui eut lieu en 1805. Il a donc fallu, pour suppléer à ces documents, fouiller avec une extrême patience les études des notaires, les archives des mairies, les cabinets des particuliers, la Bibliothèque et les Archives nationales. Un assez grand nombre de pièces éparses ont pu heureusement être retrouvées, grâce auxquelles l'auteur a reconstitué à grands traits l'histoire de la vieille abbaye génovéfaine. Naturellement, c'est la période la plus récente qui est la mieux traitée. La réforme de 1651, la reconstruction de l'église et des autres bâtiments, la vie des moines, pendant le xviiie siècle, leur dispersion à l'époque de la tourmente révolutionnaire, la confiscation de leurs biens, et la part qu'a prise à cette destruction le dernier abbé commendataire, Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, de triste mémoire, tout cela est passé en revue dans des chapitres d'un grand intérêt.

M. l'abbé Largeault a eu également pour but de nous faire connaître l'histoire du pèlerinage de Notre-Dame de Celles. On peut même dire que c'est pour cela surtout qu'il a pris la plume ; car c'est l'existence de l'antique chapelle qui avait motivé la création du prieuré, transformé plus tard en abbaye, et enfin, alors que celle-ci a

été détruite et que les religieux génovéfains ont disparu, le souvenir de la Sainte-Vierge, patronne de la localité, n'a pas péri; il redevient même florissant, grâce au zèle du curé de la paroisse qui a reconstitué le pèlerinage. Avec une sagesse et un sens critique qui l'honore, l'auteur, en écrivant cette partie de son livre, a écarté les légendes vagues et peu sûres pour ne s'appuyer que sur des documents certains. En cela il a fait une œuvre excellente. Plût à Dieu que chaque sanctuaire de la Vierge Marie fût l'objet d'une étude historique composée autrement qu'à l'aide de fictions ingénieuses et de pieusès conjectures! Ajoutons que l'ouvrage est accompagné d'une bibliographie des sources auxquelles l'auteur a puisé, de documents reproduits intégralement et de cinq planches hors texte. LÉON CLUGNET.

Miscellanea tironiana, aus dem codex vaticanus latinus reginae Christinae 846 (fol. 99-114), herausgegeben von WILHELM SCHMITZ, mit 32 tafeln in Lichtdruck. Leipzig, Teubner, in-4 de 79 p. — Prix : 25 fr.

On sait que les Romains ont usé de deux procédés pour rendre l'écriture plus rapide. Ils ont, d'abord, abrégé les mots, en supprimant une partie des lettres qui les composaient. Ils ont, ensuite, abrégé les lettres elles-mêmes, en ne laissant subsister, que certains de leurs traits, considérés comme suffisamment caractéristiques, au lieu de garder tout le développement de leurs formes. De plus, ils ont uni entre elles les lettres abrégées pour former de tout un groupe un seul et même caractère que l'on pouvait tracer d'un jet, sans lever la main. Ce sont ces caractères rapides que les Romains appelaient *notae* et que les modernes ont nommés *notes tironiennes* du nom d'un affranchi de Cicéron, M. Tullius Tiro, qui passe pour en avoir inventé un grand nombre. Ennius serait, au dire des historiens, le premier créateur de ce système qui, après Tiro, aurait reçu des perfectionnements de Mécène, de l'un des Sénèque, et d'autres encore.

Pour recueillir les discours, les leçons, il fallait que l'écriture allât aussi vite que la parole. Les notes y suffisaient presque. Mais pour plus de célérité encore, on partageait entre plusieurs scribes, appelés *notarii*, du nom de leur écriture, la tâche de suivre l'élocution de l'orateur. C'est le procédé que pratiquent les sténographes modernes, dont l'art se rapproche, par son but et par ses procédés, de celui des notaires romains.

Les avantages d'un tel système étaient si évidents que l'on fit entrer l'enseignement des notes tironiennes dans les programmes des écoles, et que l'usage de cette écriture tachygraphique devint courant au temps des empereurs. L'Église chrétienne l'utilisa pour conserver les sermons de ses orateurs, les procès-verbaux de ses conciles et les actes de ses martyrs.

Les Barbares l'adoptèrent. A l'époque mérovingienne, on rencontre des notes tironiennes dans les diplômes des rois. Du temps des Carolingiens datent des manuscrits dont le corps est écrit de cette façon : des psautiers, des recueils de formules à l'usage de chancelleries. A la même période remontent un certain nombre de lexiques tironiens qui donnent le sens des notes fréquemment usitées ; les plus abondants en contiennent environ 13 000. Jusqu'au XIe siècle, on a conservé dans notre pays l'emploi de la tachygraphie antique. Elle servait surtout, dans les derniers temps, à compléter les indications contenues dans les actes publics ; les lettrés la pratiquaient, en outre, pour enrichir les manuscrits de notes marginales aussi courtes que possible. Plus tard, et à travers tout le moyen âge, il s'en est perpétué quelques traces ; ce sont certains signes abréviatifs employés couramment dans les textes d'écriture ordinaire.

Les érudits de la Renaissance, en recherchant les vestiges de l'antiquité, ont rencontré les notes tironiennes. Vers la fin du XVe siècle, Trithème découvrit, et fit connaître dans sa *Polygraphia*, un psautier écrit en notes. Les lexiques tironiens avaient conservé la traduction de bon nombre de ces caractères ; Gruter, en 1602, transcrivit à la suite de son recueil d'inscriptions, tous les dictionnaires de ce genre qu'il put retrouver.

C'est Dom Carpentier qui, le premier, entreprit le déchiffrement d'un texte tachygraphique. Il avait remarqué un manuscrit tironien dans lequel certains mots étaient tracés en écriture ordinaire. Sa connaissance des formules de chancellerie lui permit de deviner qu'il s'agissait d'un recueil d'actes de l'époque carolingienne, et même d'y reconnaître des documents conservés par ailleurs. Il put ainsi établir la valeur des signes sténographiques qu'il avait sous les yeux, et en donner, en 1747, une transcription assez exacte. Mais l'idée qu'il se fit de la nature des notes tironiennes était fausse ; il ne sut pas y voir une écriture formée d'éléments alphabétiques. Dom Toustain, l'un des auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique*, s'est fourvoyé, lui aussi, en s'imaginant que les signes tironiens recevaient une valeur différente suivant la place qu'ils occupaient.

Les bases de la connaissance scientifique des notes ont été posées, seulement au début du XIXe siècle, par un savant allemand, Ulric-Frédéric Kopp. Le premier il a reconnu leur origine alphabétique, et, en conséquence, il a fait de leur décomposition la première règle de leur étude.

A la suite de Kopp, nombre d'érudits allemands ont porté leur attention sur l'écriture tironienne. Ils lui ont donné une place dans les traités généraux de Paléographie et de Diplomatique, lui ont consacré des études spéciales, et surtout ont publié des fac-simile de manuscrits

tachygraphiques, accompagnés de transcriptions et de notes critiques.

Aucun des auteurs qui se sont adonnés à cette branche de l'érudition n'a égalé en fécondité Guillaume Schmitz qui, depuis 1863, a mis au jour une trentaine d'ouvrages ou d'opuscules relatifs au même sujet. Plusieurs de ses travaux ont été réunis, en 1877, sous le titre collectif de : *Beiträge zur lateinischen Sprach und Literaturkunde.* Ce sont surtout des monographies de manuscrits tironiens décrits et étudiés avec soin. En outre, dans les revues et recueils d'érudition, dans les journaux sténographiques, Schmitz a fait paraître un grand nombre d'articles sur les textes tachygraphiques conservés à Berne, à Madrid, à Bruxelles, à Laon, à Rome, à Paris. La plupart de ses dissertations sont accompagnées de reproductions photographiques, habilement exécutées, des plus précieuses pour la divulgation d'une science dont les matériaux sont dispersés, et bien clairsemés, dans les bibliothèques de toute l'Europe.

Ses principales publications sont intitulées : *Monumenta tachygraphica codicis Parisiensis latini 2718* (Hanovre, 1882-1883, 2 fasc. in-4) ; — *S. Chrodegangi, Metensis episcopi (742-766) regula canonicorum* (Hanovre, 1889, in-4) ; — *Commentarii notarum tironianarum, cum prolegomenis, adnotationibus criticis et exegeticis, notarumque indice alphabetico* (Leipzig, 1893, in-fol.) ; et *Miscellanea tironiana* (Leipzig, 1896, in-4).

Les *Monumenta tachygraphica* reproduisent et commentent un manuscrit célèbre dans l'histoire de la paléographie tironienne ; c'est celui qui a donné lieu à la découverte de Dom Carpentier. Il comprend, en dehors de cinquante-cinq formules de chancellerie, du temps de Louis le Pieux, et d'un capitulaire rendu par cet empereur à Aix-la-Chapelle, vers 817, une version latine du livre de saint Jean-Chrysostome sur la componction du cœur. La lecture de ce manuscrit a été entreprise sur la prière de Georges Waitz qui rassemblait les recueils de formules carolingiennes pour les insérer dans la collection des *Monumenta Germaniae historica.*

La Règle de saint Chrodegang, publiée par Schmitz d'après un manuscrit tachygraphique du IXe ou du Xe siècle, conservé dans le fonds Vossius à la bibliothèque de Leyde, offre un grand intérêt en ce qu'elle est pure des interpolations qui se sont introduites dans les manuscrits de dates plus récentes.

Dans ses *Commentarii notarum tironianarum*, Schmitz a réuni et fondu ensemble tous les anciens lexiques tironiens connus. La plupart remontent aux IXe et Xe siècles, mais semblent copiés sur des modèles beaucoup plus anciens, romains peut-être.

Sous le titre de *Miscellanea tironiana*, il a publié en fac-simile, avec transcriptions et commentaires, seize feuillets écrits en notes tiro-

niennes au IXe siècle. Ils sont renfermés dans un manuscrit, vraisemblablement français d'origine, qui, après avoir appartenu aux Petau, puis à la reine Christine de Suède, se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican. Ce texte tironien contient sept opuscules, ou fragments divers, aboutés les uns à la suite des autres. Ce sont : 1° La copie, incomplète de quelques chapitres, du *Liber scintillarum*, recueil de maximes morales tirées des Pères, compilé au VIIe siècle par Defensor, moine de Ligugé ; elle constitue le plus ancien exemplaire connu de cet ouvrage qui a, d'ailleurs, fait l'objet de nombreuses transcriptions et de plusieurs éditions ; — 2° Une *Epistola consolatoria ad pergentes in bellum*, dont l'auteur, inconnu, semble contemporain des invasions barbares ou des premières luttes contre l'Islam ; — 3° Un ouvrage d'instruction chrétienne, composé de demandes et de réponses, et intitulé : *Sententiae defloratae de diversis causis*; — 4° Des remarques sur la Genèse; — 5° Un extrait des *Instructions* de saint Eucher de Lyon ; — 6° Le chapitre des *Origines* d'Isidore de Séville où il est traité de l'*Orthographe* ; sans être exempte de lacune ni d'interpolations, cette copie est l'une des plus fidèles qui se soient conservées du célèbre ouvrage de saint Isidore ; elle présente un texte très voisin de celui d'un manuscrit, conservé à la bibliothèque de Wolfenbuttel, qui date du VIIIe siècle. — 7° Un recueil de recettes médicales, précieux pour l'histoire de la pharmacopée, et aussi, comme plusieurs autres fragments renfermés dans les *Miscellanea*, pour l'étude de la transformation du latin en langue romane.

Telle est la dernière publication de Guillaume Schmitz. Il est mort sans avoir pu donner une œuvre fort utile qu'il avait promise : un dictionnaire tironien qui pût remplacer celui, bientôt vieux d'un siècle, d'Ulric-Frédéric Kopp. Sans doute, c'est notre pays qui dotera la science d'un tel instrument de travail. On annonce comme prochaine la publication posthume d'un *Lexique tironien* dû à Jules Tardif, dont le nom, avec ceux de deux autres de nos compatriotes, Julien Havet et M. Émile Chatelain, doit être inscrit en bonne place sur la liste des maîtres de la paléographie tironienne. MAX PRINET.

BULLETIN

Le Mouvement théologique en France, depuis ses origines à nos jours (IXe au XXe siècle), par PH. TORREILLES. Paris, Letouzey et Ané, s. d. in-8 de XV-208 p. — Prix : 4 fr.

Ce livre reproduit une série d'articles publiés dans la *Revue du clergé français*. Il n'émet pas la prétention de tenter une histoire de la théologie, mais simplement de décrire le mouvement scientifique qui fut créé par le superbe épanouissement de la théologie dans notre pays au moyen âge. C'est plutôt la variété des méthodes dont nos maîtres se sont servi pour

la solution des principaux problèmes, que l'extension même de l'enseignement français, qui a frappé l'auteur. Il passe donc successivement en revue les origines de la scolastique, puis son apogée : décrit les débuts du gallicanisme ; étudie l'action de l'humanisme et de la réforme, ainsi que les effets des controverses religieuses ; met en regard ultramontanisme et gallicanisme ; réalise un sincère exposé du jansénisme, et consacre de très intéressants chapitres à l'évolution de la scolastique, à la théologie positive et à l'apologétique. Nous signalerons l'usage des ouvrages (de genre et de mérite très divers) de MM. Ferret et Mignon, auxquels l'auteur fait de fréquents et opportuns renvois, ainsi que la modération générale des jugements, comme constituant quelques-uns des mérites de ce consciencieux travail.

G. PÉRIÈS.

Un peu de théologie à propos de Raphaël, par le Dr SCHNEIDER. Traduit par TH. RICARD. Paris, Lethielleux, in-8 de 29 p. — Prix : 1 fr. 25.

Déjà le Dr Pastor avait rassemblé, discuté, éclairci dans le troisième tome de l'*Histoire des Papes* les nombreux écrits relatifs à l'explication de l'incomparable fresque de Raphaël connue sous le nom de *Disputa del Sacramento*. L'auteur de cette plaquette se borne à appeler l'attention sur un point qui est de nature spécialement théologique. Il nous rappelle comment l'Eucharistie est le lien mystérieux par où s'unissent l'Église d'ici-bas et l'Église céleste — comment cette visée théologique a déterminé la position centrale de l'ostensoir — et comment l'Esprit-Saint, distributeur de grâces, est le médiateur entre le Christ eucharistique et l'humanité glorieuse qui règne dans le ciel.

La Transfiguration de Raphaël, œuvre également propre à tourmenter l'esprit des critiques — est encore étudiée à la lumière de la théologie. L'auteur en rattache l'origine et l'inspiration « à l'institution de la fête générale de la Transfiguration après que ce mystère fut devenu comme l'étendard de la chrétienté dans sa lutte contre les progrès envahissants du Croissant » (p. 28).

B. DE CARROY.

Une Vie contemporaine, par GASTON GAILLARD. *Fragments*. Paris, Schleicher, 1900, in-12 de 402 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est dédié « à Réjane, en témoignage très humble d'une reconnaissance et d'une admiration très vive. » C'est le programme d'une vie contemporaine, d'après les principes de Nietzsch. Par ci par là, on cite encore Gœthe, Heine, Darwin, un peu Balzac, Flaubert et Maupassant. Mais c'est Nietzsche qui occupe, et de beaucoup, la plus grande place. Je ne vois pas trop ce qu'un Français et un homme de bon sens pourrait y prendre, ayant, grâce à Dieu, même sans passer le Rhin, d'autres exemples et d'autres modèles. Les Allemands pourront peut-être y trouver quelque intérêt ; mais les Français, qui ne tiennent pas, en général, à devenir fous comme Nietzsche lui-même, iront sans doute, et je le leur souhaite, puiser leurs inspirations ailleurs.

ÉDOUARD PONTAL.

Rapport sur l'enseignement libre de l'agriculture en France, par PAUL BLANCHEMAIN. Paris, Poussielgue, 1901, gr. in-8 de 132 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le Comité pour la participation des œuvres catholiques de France à l'Exposition universelle de 1900 n'a pas voulu la laisser se fermer sans

mettre en relief la part qui revient aux œuvres religieuses dans chacun des progrès accomplis. Le livre de M. Blanchemain vient donc à son heure en montrant ce que l'on doit à l'initiative religieuse dans une matière où l'on est souvent enclin à tout rapporter à l'État. Ce travail sera même pour beaucoup une révélation. Après avoir montré que les premiers instigateurs de l'enseignement agricole, tel qu'on le comprend aujourd'hui, ont agi sous l'inspiration des idées de l'Église, il énumère les établissements religieux où, aux divers degrés, supérieur, secondaire et primaire, se distribue cette éducation spéciale qui prépare les hommes de tous rangs aux choses de l'agriculture et s'efforce de conserver aux soins et à la culture du sol les bras et les intelligences que l'on cherche trop à en détourner. Trop généralement on ignore le nombre d'écoles de toutes natures qui rendent un semblable service ; on méconnait plus encore les modestes dévouements des hommes généreux qui s'y adonnent.

Les renseignements qu'a réunis M. Blanchemain sont aussi complets que possible. Il nomme les établissements, donne leur adresse, indique le degré d'instruction qu'on y distribue, les conditions d'entrée et de durée des cours. En un mot c'est un travail de justice, qui sera fort utile à bien des familles tant pour leurs membres que pour leurs protégés.

G. DE SENNEVILLE.

How to become a Good Mechanic, by JOHN PHIN. New York, Industrial Publication, 1901, in 16 carré de 68 p. — Prix : 1 fr.

Le titre : « Comment devenir un bon mécanicien », et les nombreux sous-titres : Ce qu'il faut étudier ; comment commencer ; quelles difficultés se rencontreront et comment les surmonter ; en un mot, quelle marche à suivre pour acquérir soi-même une instruction qui rende capable le jeune mécanicien de parvenir de l'établi à quelque chose de plus élevé, feraient à eux seuls un compte rendu de cette brochure, et il n'y aurait rien à ajouter, si nous ne croyions devoir fortement recommander les conseils qui sont donnés à tous ceux qui s'occupent de l'enseignement primaire supérieur pratique. Ce livre est rempli d'excellents avis ; peut-être nous étonnerons-nous de voir recommander la géométrie d'Euclide plutôt que celle de Legendre, lorsqu'en France nous possédons tant d'ouvrages classiques qui, pour beaucoup de raisons, sont préférés. Mais tous nos classiques sont faits pour des élèves suivant des cours réguliers et non étudiant seuls. Savoir se limiter aux choses pratiques est fort difficile : ce livre indique clairement ce qu'il y a à faire dans cette voie, et nous croyons fermement que sa lecture sera des plus utiles aux professeurs qui se dévouent dans tous les cours d'adultes pour permettre aux plus humbles de s'élever dans leur propre sphère.

É. CHAILAN.

Problèmes de physique, par E. BRANLY. Paris, Poussielgue, 1901, in-16 de 160 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce petit volume, très compact, contient l'énoncé et la solution des problèmes proposés dans le traité élémentaire de physique du même auteur. Toutes les qualités de netteté et de précision qui ont fait le succès du traité se retrouvent ici tout entières. L'ouvrage rendra les plus grands services, non seulement aux élèves de l'enseignement classique et moderne auxquels il est destiné, mais encore à tous ceux qui, par nécessité ou par curiosité, veulent avoir des notions précises sur la physique élémentaire.

Les premiers verront que, par une connaissance sérieuse du cours, on arrive sans difficulté à la solution des problèmes proposés au baccalauréat; les seconds trouveront, surtout en électricité, la solution des problèmes pratiques, qui, à première vue, paraissent terribles malgré leur simplicité, et ils seront mis à même de résoudre les nombreux problèmes que comporte l'utilisation domestique de l'électricité. É. CHAILAN.

L'Abomination dans le lieu saint, par Un antisémite de la « Patrie française. » Paris, Savaète, 1902, in-12 de 293 p. — Prix : 3 fr.

L'auteur est un prêtre, un prêtre savant, évidemment familier depuis longtemps avec les combats de la plume. Il dénonce avec éloquence le complot séculaire de l'étranger contre la France, la conspiration intérieure des Français contre la France, et l'insuffisance de la défense catholique contre la guerre dont la religion est l'objet. Il y a un chapitre sur la politique du Pape, à laquelle l'auteur se rallie pleinement, non pas pour désarmer mais pour combattre, ce qui le distingue de beaucoup de ralliés de ma connaissance ; un chapitre sur la politique des évêques, pour lesquels l'auteur n'est pas toujours très tendre; un chapitre sur la future et prochaine constitution civile du clergé, dont personne, après les polémiques retentissantes de ces derniers jours, ne déniera l'actualité. En résumé, l'auteur conclut que le mouvement régaliste, prétendu gallican, en réalité césarien, aboutit sous nos yeux au schisme et que le mouvement hérétique et schismatique, qui se disait libéral, aboutit à la suppression de la France. Et je crois bien, hélas! qu'il a raison et qu'il n'est que temps de pousser le cri d'alarme, et, de l'Église dormante que nous sommes aujourd'hui, de redevenir au plus vite l'Église militante d'autrefois.

ÉDOUARD PONTAL.

Mes Parents, par Un père de la Compagnie de Jésus (*1844-1895*). 3e édit. Paris, Téqui, 1902, in-12 de 312 p. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage est un bon livre et une bonne action. Le pieux jésuite anonyme a bien mérité des âmes éprouvées en exposant les souvenirs d'une famille que la croix a élevée au plus haut degré de la vertu chrétienne. Aïeul, père, mère, frères, sœurs, domestiques, passent tour à tour sous nos regards édifiés et attendris. Cette monographie est un bon chapitre de l'histoire des traditions d'honneur et de foi de certaines familles chrétiennes qui ont vaillamment conservé, malgré toutes les défaillances ambiantes, la dignité du foyer, le culte des lettres et un inaltérable attachement à l'Église persécutée. « Des amis de ma famille, écrit l'auteur au commencement de cette édition, ont bien voulu me communiquer leurs souvenirs et me faire quelques remarques. Remarques et souvenirs ont été mis à profit. On pourra lire aussi de nouveaux extraits de la correspondance de ma mère et ma sœur Marguerite, reproduits en appendice, à la fin du volume. » Donc cette réédition est augmentée pour le plaisir et l'édification du lecteur d'âme droite. LOUIS ROBERT.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Le R. P. Carlos SOMMERVOGEL, mort presque subitement à Paris, le 4 mai 1902, était né à Strasbourg le 8 janvier 1834. Élève d'une pension ecclésiastique qui suivait les cours du lycée, il entra au noviciat des jésuites, à Issenheim, le 2 février 1853. Après deux années d'études littéraires à Saint-Acheul, il exerça la surveillance dans les collèges de Vaugirard et d'Amiens, jusqu'en 1867. L'année précédente, il avait été ordonné prêtre à Strasbourg. En 1867, il fut attaché à la rédaction des *Études religieuses* dont il devint gérant, de 1871 à 1880. Pendant la guerre, il avait été ambulancier volontaire à Sedan, puis aumônier de l'armée du Nord. *Socius* du provincial de France (1880-1883), il se consacra presque uniquement, dans ses dernières années, à son monumental ouvrage la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. Au retour d'un long séjour à Louvain (Belgique), il fut nommé supérieur des *Études*, de 1895 à 1898. Son œuvre imprimée est considérable ; nous nous bornerons à en rappeler ici une partie seulement : *Neuvaines en l'honneur des saints de la Compagnie de Jésus* (Paris, 1861, 8 vol. in-18), tant sous le nom de P. Picot de Clorivière que sous le sien propre ; — *Table méthodique des Mémoires de Trévoux (1701-1775). Première partie. Dissertations, pièces originales ou rares, mémoires.* Précédée d'une notice historique (Paris, 1864, in-18). *Seconde partie. Bibliographie* (1865, 2 vol.) ; — *Une Correspondance pendant l'émigration, 1792-1797, quarante-huit lettres inédites de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, du duc de Berry et du duc d'Enghien* (Paris, 1867, in-8) ; — *Comme on servait autrefois. Le Marquis de Montcalm. Le Maréchal de Bellefonds* (Paris, 1872, in-18) ; — *Catalogue des œuvres imprimées de Claude-François Ménestrier, de la Compagnie de Jésus, par M. Joseph Renard, bibliophile lyonnais.* Ouvrage posthume publié par le P. Carlos Sommervogel (Lyon, 1883, in-8) ; — *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés par des religieux de la Compagnie de Jésus depuis sa fondation jusqu'à nos jours* (Paris, 1884, gr. in-8) ; — *Bibliotheca mariana de la Compagnie de Jésus* (Paris, 1885, gr. in-8). — *Les Jésuites de Rome et de Vienne en MDLXI, d'après un catalogue rarissime de l'époque* (Paris, 1892, petit in-8) ; — *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus.* En collaboration avec les Pères belges Augustin et Aloïs de Backer (Liège, 3 vol. in-folio, 1869-1876) ; — *Même ouvrage*, troisième édition, par le P. Sommervogel (Bruxelles, Schepens ; Paris, A. Picard et fils, 9 vol. in-4, 1890-1900. — La seconde partie de cet ouvrage, ou *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, qui devait former les tomes X à XIII, est restée manuscrite. — En outre le R. P. Sommervogel a collaboré à de nombreuses revues françaises et étrangères telles que la *Revue des bibliothèques*, l'*Ami des livres*, le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, le *Giornale degli eruditi e curiosi*, les *Précis historiques* (de Bruxelles), l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* où il signait ses demandes et ses réponses du pseudonyme P. Clauer, le *Polybiblion* et surtout les *Études*, où il a publié un nombre considérable de travaux littéraires, historiques et bibliographiques. Le R. P. Sommervogel a collaboré aussi au *Dictionnaire de la Bible*, de M. l'abbé Vigouroux, et au *Dictionnaire de théologie catholique*, de feu M. l'abbé Vacant que continue actuellement M. l'abbé Mangenot. Enfin, il a donné un certain nombre de notices à la *Bio-bibliographie bretonne*, de M. Kerviler, au *Répertoire des sources historiques*, de M. l'abbé Ulysse Chevalier, et à la *Biographie nationale de Belgique*.

— L'Université de France vient de perdre un de ses membres les plus distingués. M. Jules-Augustin GIRARD était né à Paris, le 24 février 1825. En 1844, il entrait à l'École normale supérieure, et, en 1847, lorsqu'il en sortit, après avoir été reçu à l'agrégation des lettres, il était nommé professeur de rhétorique au collège de Vendôme. L'année suivante il devenait élève de l'École d'Athènes, et, rentré en France, en 1851, il obtenait la chaire de rhétorique du lycée de Lille. Deux ans plus tard, il allait occuper celle du lycée de Montpellier. En 1854, il soutint brillamment ses thèses de doctorat ès-lettres; aussitôt après, il fut chargé de la conférence de littérature grecque à l'École normale. En 1857, il devint titulaire de la chaire. Le 14 janvier 1873, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui donnait le fauteuil occupé précédemment par Stanislas Julien. Enfin, en 1874, il fut désigné pour occuper la chaire de poésie grecque, créée à cette date à la Faculté des lettres de Paris. M. Girard laisse divers ouvrages fort estimés, qui tous ont pour objet l'étude de la littérature grecque. Les principaux sont : *Essai sur Thucydide* (Paris, 1860, in-12) — ; *Le Sentiment religieux en Grèce, d'Homère à Eschyle, étudié dans son développement moral et dans son caractère dramatique* (Paris, 1869, in-8) ; — *Études sur l'éloquence critique. Lysias, Hypéride, Démosthène* (Paris, 1874, in-12) — ; *Essai sur Thucydide* (Paris, 1884, in-12), 2e édition couronnée par l'Académie française ; — *Études sur la poésie grecque. Epicharme, Pindare, Sophocle, Théocrite, Apollonius* (Paris, 1884, in-12) ; — *Les Idylles de Théocrite.* Traduction nouvelle (Paris, 1888, in-16).

— Le 30 avril est mort le romancier populaire Xavier de Montépin. Né à Apremont (Haute-Saône), le 18 mars 1824, le comte Xavier AYMON DE MONTÉPIN fut pendant longtemps, avec Alexandre Dumas père et Ponson du Terrail, l'une des colonnes les plus solides du roman-feuilleton. Très inférieur à l'auteur des *Mousquetaires* comme écrivain, il était pourtant moins incorrect, au point de vue de la forme, que le créateur de *Rocambole*. Les œuvres de M. de Montépin sont tellement nombreuses qu'il n'est peut-être pas de romancier du XIXe siècle en état de présenter un bagage littéraire aussi considérable. Mais la qualité, chez l'intarissable conteur, était loin d'équivaloir à la quantité. M. de Montépin débuta par deux romans écrits en collaboration avec le marquis de Foudras : *Les Chevaliers du lansquenet* (Paris, 1847, 10 vol. in-8 ; 1843, 4 vol. in-12) et *les Viveurs d'autrefois* (Paris, 1848, 4 vol. in-8 ; 1861, in-18). En 1848, le comte de Montépin se jeta un instant dans la politique. Il fonda tout d'abord un journal, *le Canard*, qui avait pour objet principal de fustiger les membres du gouvernement d'alors. Supprimé, au nom sans doute de la liberté de la presse récemment proclamée, il fut remplacé par *le Lampion*, interdit à son tour. Sous des titres divers (*la Bouche de fer, le Pipelet Lustucru*), *le Lampion* essaya de renaître, mais le pouvoir étouffa toutes ces tentatives de résurrection. Dégoûté de la politique, M. Xavier de Montépin se réfugia dans le roman et le théâtre. Jusqu'en 1855, ses productions sous la forme d'in-8 imprimés en gros caractères avec des blancs énormes (comme tant d'autres de l'époque), s'entassèrent dans les cabinets de lecture de Paris et de la province. Le succès était tout relatif ; mais une condamnation qui le frappa pour cause d'immoralité (par voie de comparaison le cas relevé contre M. de Montépin serait aujourd'hui bien anodin) fut le point de départ d'une popularité qui, depuis, ne s'est pas démentie : le passage incriminé avait été trouvé dans *les Filles de plâtre* (Paris, 1855, 7 vol. in-8). Comme il nous faudrait au moins cinq ou six pages du *Polybiblion* pour dresser la bibliographie, même incomplète, de M. Xavier de Montépin, nous nous bornerons à rappeler quelques-unes des œuvres

de ce compatriote de Charles Nodier, de Xavier Marmier et de Victor Hugo : *Les Pécheresses* (Paris, 1849-1850, 5 vol. in-8 ; 1853, 2 vol. in-18) ; — *Confession d'un Bohême* (Paris, 1849-1850, 5 vol. in-8) ; — *Le Loup noir* (Paris, 1851, 2 vol. in-8); — *Les Viveurs de Paris* (Paris, 1852, 13 vol. in-8; 1852, 4 vol. in-18); — *Un Gentilhomme de grand chemin* (Paris, 1854, 5 vol. in-8 et 3 vol. in-18) ; — *La Perle du Palais-Royal* (Paris, 1855, 3 vol. in 8 et 2 vol. in-18) ; — *L'Officier de fortune* (Paris, 1857, 7 vol. in-8 et 4 vol. in-18) ; — *La Comtesse Marie* (Paris, 1859, 10 vol. in-8 et 4 vol. in-18) ; — *Le Viveur de province* (Paris, 1859, 10 vol. in-8 ; 1865, 3 vol. in-18) ; — *Le Compère Leroux* (Paris, 1860, 5 vol. in-8 et 5 vol. in-18) ; — *Le Masque rouge* (Paris, 1860, 5 vol. in-8). Cet ouvrage, épisode des guerres du XVIIe siècle en Franche-Comté, a également paru plus tard sous le titre : *Le Médecin des pauvres* (Paris, s. d., gr. in-8 illustré) ; — *Le Parc aux biches* (Paris, 1862, 8 vol. in-8); — *La Reine de la nuit* (Paris, 1863, 5 vol. in-8) ; — *Les Pirates de la Seine* (1864, 10 vol. in-8) ; — *Les Drames de l'adultère* (Paris, 1873, in-18) ; — *La Sorcière blonde* (Paris, 1874, 2 vol. in-18) ; — *La Sorcière rouge* (Paris, 1876, 3 vol. in-18) ; — *Sa Majesté l'Argent* (Paris, 1877, 5 vol. in-18) ; — *Le Médecin des folles* (Paris, 1879, 5 vol. in-8) ; — *Les Filles de bronze* (Paris, 1880, 5 vol. in-8) ; — *Son Altesse l'Amour* (Paris, 1881, 6 vol. in-18) ; — *La Demoiselle de compagnie* (Paris, 1884, 4 vol. in-8) ; — *Les Filles du saltimbanque* (Paris, 1886, 2 vol. in-18), etc., etc. — M. Xavier de Montépin a composé aussi de nombreuses pièces de théâtre tirées de ses romans et qui eurent plus ou moins de succès. Citons, entre autres, *la Porteuse de pain* dont la vogue fut énorme, *la Joueuse d'orgue*, *la Sirène de Paris*, *la Mendiante de Saint-Sulpice*, titres bien trouvés pour attirer une masse plus avide de grosses émotions que de fine psychologie. — Un point sur lequel les journaux n'ont guère insisté, si même quelques-uns en ont parlé, c'est la conduite du comte de Montépin pendant la guerre franco-allemande. Ayant tenté d'organiser en vue de la résistance à l'envahisseur les paysans de la commune de Frotey, près Vesoul, dont il était maire, il fut fait prisonnier par les Allemands et faillit être fusillé. Mais l'ennemi préféra le garder comme otage; il fut dirigé sur Brême et ne revint en France qu'après la paix. Il sera beaucoup pardonné, littérairement et moralement, à M. Xavier de Montépin, en raison de son attitude patriotique pendant les jours sombres de l'Année terrible et aussi à cause de sa fin chrétienne.

— Un vide regrettable vient de se faire dans le clergé du diocèse d'Arras par la mort de M. l'abbé Fromentin, curé de Fressin. M. l'abbé Charles FROMENTIN était né au Parcq, près Hesdin (Pas-de-Calais), en 1831. Ses travaux historiques ont attiré l'attention ; il fut un des membres les plus actifs de la Société des antiquaires de la Morinie et de la Commission départementale des monuments historiques. On cite de lui : *Dévotion à sainte Philomène, vierge et martyre* (Tournai, 1863, in-32) ; — *Dévotion à sainte Berthe, fondatrice et première abbesse du monastère de Blangy* (Arras, 1864, in-18) ; — *L'Année chrétienne expliquée aux enfants dans une suite d'entretiens familiers* (Tournai, 1865, in-18) ; — *Histoire de la ville de Hesdin ; étude historique (293-1865)* (Arras, 1865, in-8) ; — *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Silvin d'Auchy-les-Moines, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Boulogne* (Arras, 1877, in-12).

— Un télégramme de Constantinople annonçait récemment la mort, à l'âge de 68 ans, du prince Georges BIBESCO, dont le nom est bien connu à Paris. Né à Bucharest en 1834, le prince Bibesco avait pour père le prince Georges-Dimitri Bibesco, ex-hospodar de Valachie. Venu jeune encore à Paris, il fit ses

études militaires à Saint-Cyr et sortit de cette école en 1857. Peu de temps après, il prit part à l'expédition du Mexique comme capitaine au régiment étranger. Pendant la guerre de 1870-71, il servit dans l'armée française en qualité d'officier supérieur, attaché à l'État-major. Il nous a laissé de ses différentes campagnes des relations qui ont eu du succès. Il a également publié d'intéressants travaux sur la Roumanie, sa patrie. Très apprécié dans les milieux littéraires et artistiques de Paris, le prince Bibesco laisse les ouvrages suivants : *Le Corps Lorencez devant Puebla, 5 mai 1862 ; retraite des cinq mille* (Paris, 1872, in-8) ; — *Campagne de 1870. Belfort, Reims, Sedan. Le 7e corps de l'armée du Rhin* (Paris, 1872, in-8) ; — *Histoire d'une frontière. La Roumanie sur la rive droite du Danube* (Paris, 1883, gr. in-8); — *Au Mexique (1862). Combats et retraite des six mille* (Paris, 1887, in-8), ouvrage couronné par l'Académie française; —*Exposition universelle. 1889. La Roumanie avant, pendant, après* (Paris, 1890, in-8) ; — *Recueil. Politique, religion, duel* (Paris, 1890, in-8); — *Roumanie. D'Andrinople à Balta-Liman (1829-1849). Règne de Bibesco. Correspondance et documents (1843-1856)* (Paris, 1893, in-8) ; — *Roumanie (1843-1859). Règne de Bibesco. Lois et décrets, 1843-1848. Insurrection de 1848. Histoire et légende* (Paris, 1894, in-8).

— M. Eugène VACHETTE, plus connu sous le pseudonyme-anagramme de CHAVETTE, qui vient de mourir à 75 ans, était né à Paris en 1827. Il débuta d'abord dans le journalisme, en écrivant dans *le Figaro*, *le Tintamarre* et *l'Évènement*, puis composa un certain nombre de saynètes, dans lesquelles il faisait preuve d'un véritable talent d'observation et qu'il réunit plus tard en volumes. M. Chavette a publié également un certain nombre de romans et a collaboré à divers vaudevilles. Nous citerons : *Le Procès Pictompin et ses dix-huit audiences, recueillies et mises en ordre par Eugène Chavette, qui passait là par hasard, en 1853* (Paris, 1865, gr. in-8) ; — *Physionomies parisiennes. Restaurateurs et restaurés* (Paris, 1867, in-32) ; — *Le Rémouleur, épisode du temps de la Terreur et du Directoire* (Paris, 1873, 2 vol. in-12) ; — *La Chiffarde* (Paris, 1874, 2 vol. in-12) ; — *L'Héritage d'un pique-assiette* (Paris, 1874, 3 vol. in-12) ; — *Défunt Brichet* (Paris, 1874, 2 vol. in-12) ; — *La Chambre du crime* (Paris, 1875, in-12) ; — *Les Petites Comédies du vice* (Paris, 1875, in-12); — *La Chasse à l'oncle* (Paris, 1876, in-12) ; — *Aimé de son concierge* (Paris, 1877, in-12) ; — *La Recherche d'un pourquoi* (Paris, 1878, in-12) ; — *Nous marions Virginie ; Timoléon Polac les yeux au bout d'un bâton* (Paris, 1879, in-12) ; — *L'Oncle de Monsieur de Madame* (Paris, 1880, in-12) ; — *Le Comte Omnibus* (Paris, 1881, in-12) ; — *Un Notaire en fuite* (Paris, 1881, in-12) ; — *Les Petits Drames de la vertu, pour faire suite aux Petites Comédies du vice* (Paris, 1882, in-12) ; — *Les Bêtises vraies, pour faire suite aux Petites Comédies du vice et aux Petits Drames de la vertu* (Paris, 1882, in-12) ; — *Réveillez Sophie!* (Paris, 1882 2 vol. in-12) ; — *La Conquête d'une cuisinière* (Paris, 1885, in-12) ; — *Si j'étais riche!* (Paris, 1886, 2 vol. in-12). En outre, M. Chavette a signé diverses pièces de théâtre, en collaboration avec MM. Commerson et Dutertre.

— Le romancier Jean-Louis DUBUT DE LAFOREST, dont on a appris, il y a quelque temps, la triste mort, était né à Saint-Pardoux, le 24 juillet 1853. Après avoir fait ses études aux lycées de Périgueux et de Limoges, il suivit les cours de droit à Bordeaux, obtint le diplôme de licencié et devint bientôt après conseiller de préfecture dans le département de l'Oise, poste q occupa de 1879 à 1882. Mais, entraîné par son goût pour la littératur donna sa démission et se mit à écrire dans *le Figaro* des chroniques paraissaient sous le pseudonyme de Jean Tolbiac. Ensuite, il publia to une série de romans, dont les titres suffisent pour indiquer la nature

son esprit. Voici ceux qui, à la rigueur, peuvent être cités : *Le Rêve d'un viveur* (Paris, 1882, in-12); — *Tête à l'envers* (Paris, 1882, in-12); — *Belle-maman, mœurs contemporaines* (Paris, 1884, in-12); — *Un Américain de Paris* (Paris, 1884, in-12); — *Mademoiselle Tantale* (Paris, 1884, in-12); — *Les Dévorants de Paris* (Paris, 1885, in-12); — *La Baronne Emma, suivi de : Suzette, mœurs contemporaines* (Paris, 1885, in-12); — *La Dame à tout faire* (Paris, 1886, in-12); — *Le Cornac, roman parisien* (Paris, 1887, in-12); — *Mademoiselle de Marbeuf, roman parisien* (Paris, 1888, in-12); — *La Femme d'affaires. Mœurs parisiennes* (Paris, 1890, in-12); — *La Haute Bande, Collet-Migneau* (Paris, 1893, in-12); — *Les Petites Rastas, roman parisien* (Paris, 1894, in 12); — *Messidor, roman contemporain* (Paris, 1897, in-12).

— Sir Arthur ARNOLD, mort le 21 octobre dernier, était peut-être plus connu comme membre de la municipalité de Londres que comme publiciste. C'était, cependant, un excellent écrivain. Son premier livre : *History of the Cotton Famine* (Londres, 1865), fut le résultat des connaissances acquises pendant qu'il remplissait les fonctions d' « assistant commissioner » dans le comté de Lancastre. Il nous a raconté ensuite ses voyages dans : *From the Levant* (Londres, 1868) et *Through Persia by caravan* (Londres, 1876). Ses deux derniers livres ont pour objet la politique : *Free Land* (Londres, 1880) et *Social Politics* (Londres, 1881). De 1868 à 1875 il avait dirigé *l'Écho*, qui lui devait sa fondation. Il était frère de Sir Edwin Arnold, qui, comme lui, fut un écrivain et un journaliste de talent.

— On annonce encore la mort de MM. : le docteur Émile BAUDRON, médecin des hôpitaux de Paris, mort à 38 ans, lequel laisse d'importants travaux relatifs à la gynécologie ; — l'abbé Auguste CABANE, du diocèse de Montpellier, directeur de la *Semaine religieuse* de Montpellier depuis 1876 ; — Auguste CORDIER, directeur politique du *Nouvelliste de Bordeaux* ; — CHASTANET, félibre majoral, mort à 80 ans ; — Georges ELWART, professeur à l'École Colbert, auteur de nombreuses traductions de conteurs américains ; — le docteur FILHOL, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine ; — Georges LABBÉ, membre de la presse parisienne ; — le chanoine PERROSSIER, curé de Bayonne, dans le diocèse de Valence, membre de la Société d'archéologie de la Drôme et archiviste diocésain, auteur de divers travaux fort estimés ; — le docteur Benjamin POLAILLON, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris ; — Joseph-Pierre RUMEAU, agrégé de l'Université, professeur en retraite du lycée Condorcet.

— A l'étranger on annonce encore la mort de MM. : Dr. Rudolf ARENDT, rédacteur du *Chemischen Centralblatt*, mort à Leipzig, le 14 mai, à 74 ans ; — Dr. Florian BEELY, professeur de chirurgie orthopédique, mort à Berlin, le 30 avril, à 56 ans ; — Dr. Adolf BEER, conseiller aulique autrichien, auteur d'ouvrages historiques, mort le 7 mai, à Vienne, à 71 ans ; — BELLOWS, écrivain anglais, auteur d'un dictionnaire anglais-français assez répandu ; — Paul BLEICHRODT, écrivain allemand, mort à Iéna ; — Dr. Julius BRUCK, professeur de médecine dentaire, mort récemment à Breslau, à 61 ans ; — Dr. A. BURCKHEIM, professeur au gymnase royal, collaborateur du *Corpus inscriptionum latinarum*, mort à Berlin, le 9 mai, à 49 ans ; — Ernst DÜRNSBERG, poète lithuanien, mort à Riga, à 87 ans ; — Georges FAVON, rédacteur en chef du *Genevois*, mort à 59 ans ; — Dr. Hans FREIHERR VON PECHMANN, professeur de chimie allemand, mort le 19 avril à Tubingue ; — Dr. Johannes FRENTZEL, professeur de chimie à l'École supérieure d'agriculture de Berlin, mort dans cette ville, le 25 avril, à 42 ans ; — Kr. FRIDRIKSON,

professeur de gymnase danois, auteur d'une grammaire islandaise, mort à Reikjavik, le 23 mars, à 83 ans ; — Dr. Lazarus FUCHS, professeur de mathématiques allemand, mort à Berlin, le 26 avril, à 69 ans ; — Dr. Friedrich Leopold GOLTZ, professeur de physiologie allemand, mort à Strasbourg, le 4 mai, à 68 ans, lequel laisse un certain nombre d'ouvrages appréciés, tels que *Verrichtungen des Grosshirns* et *Funktionen der Nervensystem des Frosches* ; — Dr. Julius GROSSE, poète et romancier autrichien, mort à Forbole sur le lac de Garde, le 3 mai, à 74 ans ; — Dr. Johann HABART, médecin major autrichien, professeur de chirurgie militaire, mort à Vienne, le 19 avril, à 57 ans ; — Francis Bret HARTE, romancier américain bien connu, mort à Camberly, près de Londres, le 6 mai, à 63 ans ; — Dr. Hans VON HEBRA, professeur de dermatologie, mort à Vienne, en Autriche, le 13 avril, à 55 ans ; — Dr. B. A. JULIUS, professeur de mathématiques et d'histoire naturelle hollandais, mort à Utrecht, le 1er mai, à 61 ans ; — Dr. Julius KÖSTLEIN, membre du consistoire supérieur, professeur de dogmatique et d'exégèse du Nouveau-Testament, auteur d'ouvrages sur Luther, mort le 13 mai, à Halle-sur-la-Saale, à 76 ans ; — Dr. Adolphe KUSSMAUL, professeur de médecine à l'Université de Heidelberg, qui était octogénaire ; — Edmond LAUTERBACH, philologue allemand, mort à Breslau, à 45 ans ; — Hermann de LOEHMER, écrivain autrichien, qui avait traduit en allemand diverses pièces françaises ; — Dr. MARTIN-SAMMLER, écrivain allemand, auteur de divers ouvrages d'histoire locale, mort récemment à Chemnitz ; — H. PAYNE, éditeur saxon connu, mort le 8 mai, à Leipzig, à 90 ans ; — Arthur SCHMIDT, directeur de l'Académie de commerce, mort à Graz, à 59 ans ; — Dr. Bernhard SCHMIDT, professeur de botanique, mort à Tubingue, le 28 avril, à 35 ans ; — Apollon SCHMIRNOW, professeur de philosophie russe, mort à Kazan, à 64 ans ; — Julius SCHWANZ, écrivain allemand, mort le 15 avril, à Leipzig, à 74 ans ; — Dr. Louis SECRÉTAN, professeur de médecine suisse, mort à Lausanne, à 49 ans ; — Francis Richard STOCKTON, écrivain américain, mort à Washington, le 20 avril, à 68 ans ; — William TINSLEY, éditeur anglais connu, mort à 65 ans, lequel avait fondé le *Tinsley's Magasine* et laisse un ouvrage contenant l'histoire de la librairie fondée par lui et son frère : *Random Recollections of an old Publisher* (Londres, 1900) ; — Dr. Henri TOLLIN, pasteur protestant, auteur d'ouvrages sur l'histoire de l'Église, mort le 11 mai à Magdebourg, à 69 ans ; — Dr. Ferdinand TRAUTMANN, professeur des maladies des oreilles, mort à Berlin, le 4 mai, à 70 ans ; — Dr. Martin WEIHULL, professeur d'histoire, mort récemment à Lund, à 67 ans ; — le prof. Ferdinand WIBEL, directeur du laboratoire de chimie de l'État à Hambourg, mort à Fribourg-en-Brisgau, le 15 mai, à 62 ans.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Le 2 mai, l'Académie entend la lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, dans laquelle celui-ci annonce qu'il est donné satisfaction au vœu exprimé par elle, relativement au relevé de la fresque de Notre-Dame des Doms, à Avignon. — M. Bayet parle à l'Académie de la cérémonie d'inauguration d'une section étrangère de l'École d'Athènes. — M. Oppert lit la suite de sa traduction du cylindre de Gudea. — M. Chatelain communique un mémoire sur divers manuscrits anciens. — Le 9 mai, M. le Président rappelle la manifestation faite récemment en l'honneur de M. L. Delisle. — M. Müntz lit une communication de M. le Dr Vercoutre, au sujet d'une peinture existant à l'Hôtel-Dieu d'Issoudun, et représentant le « lai d'Aristote. » — M. Oppert continue la lecture de son travail sur le

cylindre de Gudéa. — M. Léger poursuit la lecture de son mémoire sur la bataille de Crécy, d'après des chroniques de Bohême. — M. le capitaine Espérandieu étudie une bague trouvée à Néris et sur laquelle le mot « Dulcis » est écrit en caractères mobiles. — Le 23 mai, M. Oppert continue la lecture de sa traduction du cylindre de Gudea. — M. Foucart lit une seconde fois le résumé de ses travaux sur la province romaine d'Asie. — M. Th. Reinach communique un document de littérature alexandrine, trouvé par lui sur un « ostracon » ; un dialogue en prose rhytmée entre un ivrogne et un ami qui cherche à le calmer.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Le 17 mai, M. Luchaire achève la lecture de son travail sur l'élection du pape Innocent III. — M. Louis Legrand lit une étude sur le divorce, dans laquelle il développe des conclusions très défavorables à cette institution.

Le Cinquantenaire de M. Léopold Delisle. — L'année 1902 ramenait le cinquantième anniversaire tout ensemble de l'entrée de M. Léopold Delisle à la Bibliothèque nationale, de son admission comme membre de la Société de l'histoire de France, et de son élection comme membre de la Commission de publication de la Société de l'École des chartes. De divers côtés, les nombreux admirateurs que M. Delisle s'est acquis par les hautes qualités scientifiques qui font de lui, à l'heure actuelle, le représentant le plus éminent de l'érudition dans notre pays, qualités que rehausse encore la grande modestie de ce véritable savant, ont résolu de fêter ce cinquantenaire. C'est la Société de l'histoire de France qui a pris les devants, en union avec la Société de l'École des chartes. Ces deux compagnies savantes avaient décidé d'offrir à M. Delisle la reproduction phototypique de deux manuscrits qui n'intéresseraient pas seulement en lui le paléographe, mais qui lui rappelleraient par ailleurs quelques-unes de ses études les plus chères : l'un de ces manuscrits, conservé au Vatican, renferme le texte le plus ancien des livres VII et VIII de l'Histoire d'Orderic Vital, dont la publication a été l'un des premiers services rendus par M. Delisle à la Société de l'histoire de France ; l'autre, conservé à Turin, est un livre d'heures à miniatures de ce duc de Berry dont les goûts de bibliophile ont attiré à diverses reprises M. L. Delisle. C'est le 6 mai, à la suite de l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France, que remise des deux manuscrits a été faite solennellement à M. Delisle par M. Auguste Himby, ancien président des deux sociétés, condisciple à l'École des chartes de M. Delisle, qui a su, dans une courte allocution, résumer la carrière scientifique de son illustre ami. Aux deux sociétés de l'École des chartes et de l'histoire de France s'étaient joints des délégués de nombreuses compagnies savantes qui s'honorent de compter M. Delisle pour un de leurs membres : Société des antiquaires de France, Société des antiquaires de Normandie, Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, etc., etc. L'étranger même avait voulu, par quelques adhésions, témoigner combien rencontrent d'échos dans tout le monde savant les hommages rendus à un homme dont la vie a été toute et exclusivement consacrée à la science. A ces hommages le *Polybiblion* s'associe de grand cœur.

Paris. — Une Société de l'histoire du théâtre s'est fondée à Paris l'an dernier ; elle a pour présidents : MM. Sardou, Detaille et Larroumet, et pour secrétaire général M. Paul Ginisty. Aussitôt créée, cette Société a décidé la publication d'une revue illustrée dont le premier numéro, gros de promesses et remarquablement présenté par son éditeur Ch. Schmid (Paris,

51, rue des Écoles ; trimestriel, 20 fr. par an), vient de paraître. On y remarque une magistrale étude de M. Henri Martin sur la mise en scène au moyen âge, d'après le manuscrit 664 de la Bibliothèque de l'Arsenal, un Térence ; — un article étendu et documenté de M. Henri Lyonnet sur Mademoiselle Raucourt, directrice des théâtres français en Italie (1806-1807) ; — quelques pages de M. Henri de Curzon sur l'acteur Bouffé dans le rôle de « Michel Perrin » ; — une préface inédite d'Émile Augier ; — les très curieux souvenirs d'Edmond Got, pendant la Commune ; — quelques autographes (Collot d'Herbois, Labussière, Rachel, etc.), portraits, affiches et documents se rapportant à l'histoire du théâtre.

— Tout en tenant compte, comme il convient, de l'influence du milieu où vécut le Docteur angélique, Mgr Charles-Félix Bellet, dans son opuscule : *Saint Thomas d'Aquin. Le Saint, le penseur, son œuvre et sa destinée*, discours prononcé pour la fête patronale de l'Institut catholique de Lyon, avec des notes historiques et bibliographiques (Paris, Picard et fils, in-8 de 47 p.), pénètre dans « l'état psychologique » de saint Thomas, et trouve que J.-C. est la source de la foi profonde et de la science merveilleuse de l'illustre fils de saint Dominique. « A mesure, dit-il, que sa vie surnaturelle devient plus intense et s'épanouit en radieuses clartés, sa vie intellectuelle monte plus haut et parvient à un développement que bien peu d'hommes ont pu atteindre. L'action de la foi a été décisive à l'endroit de son entendement qui en a reçu autant de force que de lumière, et la puissance de son génie a été en raison directe de l'étendue de ses croyances. En un mot, chez saint Thomas d'Aquin, c'est la foi qui a agrandi la raison, c'est le saint qui a fait le penseur et le penseur est resté immortel en des œuvres dont la destinée, après tant de siècles, atteste encore aujourd'hui et l'importance et la valeur » (p. 6). Ce sont ces belles et originales pensées que développe l'orateur dans un langage d'une précision lumineuse qui semble un reflet de saint Thomas. Le prélat montre surtout le mouvement du thomisme au XIXe siècle, auquel Léon XIII a donné une vive et fructueuse impulsion, le parallélisme qui doit exister entre le néo-thomisme et le progrès des sciences profanes, métaphysiques et physiques, pour le plus grand bien de la religion. Les très riches notes historiques et bibliographiques de cette brochure nous font retrouver l'érudit toujours si bien informé qu'est Mgr Bellet.

— M. le capitaine A. Richard vient de publier une étude militaire de grand intérêt sur *les Vosges* (*1674-1814-1870*) (Paris, Chapelot, in-8 de 46 p.). Il débute par la description de l'orographie et de l'hydrologie vosgiennes et donne des renseignements précis et complets sur les voies de communication actuelles, « très augmentées depuis la guerre de 1870-1871 » et sur les routes d'étapes, fort peu nombreuses, au XVIIe siècle. Puis l'auteur fait l'historique critique de la campagne de Turenne en décembre 1674 et en janvier 1675 ; la campagne de 1814 est ensuite assez longuement rappelée ; par contre celle de 1870, dans les Vosges, est résumée d'une façon assez brève. Les conclusions de M. le capitaine Richard, qu'il serait trop long de noter ici, sont à méditer par ceux qui ont mission d'assurer, pour le cas de guerre, la garde de cette importante frontière.

— Un chercheur aussi heureux qu'infatigable, M. Paul Cottin, a donné à la *Revue hedomadaire* des 19 et 26 avril dernier un travail intitulé : *Le Roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau, 1776-1781* (Tiré à part. Paris, Plon-Nourrit, in-8 de 44 p., illustré). L'auteur a utilisé, entre autres, certains documents inédits communiqués par M. G.-L. de Montigny ou trouvés par

lui au greffe du tribunal civil de Gien et à la mairie de cette ville. Il raconte d'abord les circonstances ayant précédé, accompagné et suivi l'enlèvement de Mme de Monnier à Pontarlier, en 1776. Le premier chapitre prend fin avec l'arrestation du couple à Amsterdam et l'incarcération de Mirabeau au donjon de Vincennes, alors que sa complice était enfermée au couvent des Saintes-Claires de Gien. L'idylle adultère avait duré deux ans. Le deuxième chapitre a trait aux faits et gestes de la recluse au couvent en question parmi lesquels on en relève de passablement audacieux. Vient enfin l'abandon de Mirabeau, déjà lancé dans la gloire, et la liaison platonique, dit-on, de Sophie avec un M. de Poterat qui songeait, paraît-il, à l'épouser, quand une mort subite l'enleva. Désespérée, cette fois, la marquise, sans perdre un instant, se suicida. M. P. Cottin estime, en manière de conclusion, que Mme de Monnier aurait pu, si sa famille ne l'avait pas jetée dans les bras d'un vieillard, être « une femme accomplie et une excellente épouse » : c'est possible ; mais il nous paraît cependant qu'elle était bien détraquée. Que penser, en effet, d'une femme qui, en se donnant volontairement la mort, stipule dans son testament qu'il sera dit cinquante messes basses à son intention ? Cette curieuse étude est illustrée des portraits de Sophie et de Mirabeau et de plusieurs vues phototypiques de Gien et de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs), où de M. de Monnier possédait un château qui existe encore.

— M. Edmond Brébion a rédigé la *Liste des catalogues de ventes publiés par la maison Charavay aîné (Jacques, Étienne, Noël Charavay)*, de 1843 à 1901 (Paris, Noël Charavay, in-8 de 23 p. Extrait de *l'Amateur d'autographes*. Prix : 1 fr. 50). On trouve là 394 catalogues. Les indications ont été réduites au strict nécessaire : un numéro d'ordre, une date et le nom du vendeur quand il était connu. Vient ensuite une *Liste alphabétique des noms des collectionneurs* mentionnés et une autre où sont signalés les fac-similés contenus dans les catalogues. L'opuscule se clôt par une table des principales pièces et des correspondances que renferment les catalogues cités. M. E. Brébion a rendu un véritable service aux travailleurs en publiant cette plaquette qui a dû lui coûter de longues recherches et de patientes investigations.

— Il serait un peu tard pour parler d'un agenda ordinaire : mais l'*Agenda du photographe et de l'amateur* pour 1902 (Paris, Mendel, gr. in-8 de 232 p., illustré. — Prix : 1 fr.), sera encore utilement signalé aux intéressés. C'est en effet avec les beaux jours que les amateurs se mettent en campagne ; c'est donc maintenant qu'ils auront à ouvrir l'agenda du photographe. Ils y trouveront tout ce qu'ils auront à y chercher, recettes pratiques, conseils nombreux et annonces les plus variées d'appareils et produits photographiques. Il est seulement regrettable que l'éditeur de cet ouvrage pratique ne l'ait pas fait suivre d'une table détaillée. En feuilletant le volume, les lecteurs risquent de ne pas trouver rapidement ce dont ils ont besoin. Il en résultera une perte de temps, d'autant plus grande d'ailleurs qu'à chaque page l'attention sera distraite et attirée par un croquis humoristique, une nouvelle amusante et souvent intéressante, touchant toujours, par un côté au moins, à la photographie.

— La littérature pieuse pour les enfants est rare, trop rare, ou au-dessus de leur portée : M. l'abbé Martrin-Donos a songé à eux et a écrit avec grâce et simplicité un *Petit Mois de saint Joseph* et un *Petit Mois de Marie* (Paris, Haton, 2 broch. in-32 de chacune 62 p.), avec exemples appropriés, des prières charmantes à la Sainte Vierge et à son saint époux et des

résolutions pratiques bien choisies. Aussi Mgr l'évêque de Luçon écrit-il à l'auteur qui est un prêtre éducateur : « La lecture de ces courtes méditations, si simples et si bien à leur portée, édifiera les jeunes âmes et leur rendra plus faciles la connaissance et la pratique des vertus chrétiennes. »

— Sans tenter ici un compte rendu qui ne sera possible qu'après la publication de l'Introduction et des tables, signalons au moins la publication considérable que nous devons à la science de M. Hugues Vaganay : *Le Sonnet en Italie et en France au* XVI*e siècle. Essai de bibliographie comparée* (Lyon, au siège des Facultés catholiques). De ce volume, qui fait partie de la Bibliothèque des Facultés catholiques de Lyon, il n'a paru que le premier fascicule, comprenant, en 192 p. in-8, la liste chronologique des sonnets de 1501 à 1565.

Bretagne. — M. l'abbé Allain vient de publier des *Documents sur le chapitre de la cathédrale de Tréguier* (Vannes, Lafolye, in-8 de 65 p.). Il nous fait connaître, dans des pages curieuses, les coutumes, revenus, charges et privilèges des chanoines. Il parle des guerres civiles à Tréguier, car cette petite ville ne connut pas toujours le calme profond qu'elle goûte aujourd'hui. Une série de paragraphes sont consacrés, entre autres, à la fondation du séminaire et de l'hôpital, à la chapellenie de Saint-Nicolas, aujourd'hui Mont-Carmel, à la fondation de Kermartin, nom qui rappelle le grand saint Yves le pauvre, ou mieux saint Yves de vérité, qui s'imposa à l'admiration du peuple par sa probité d'avocat, non moins que par l'excellence de ses autres vertus.

Dauphiné. — M. Marius Villard a dressé le « nécrologe glorieux » des *Valentinois morts pour la patrie* (Grenoble, Falque et Perrin, in-12 de 42 p., illustré). Ses nombreuses autant qu'heureuses recherches, s'étendant de 1791 à 1900, lui ont permis d'arracher à l'oubli cent vingt et un noms de soldats héroïques qui sont la plus belle gloire de Valence. On y voit figurer un général des armées de Rome, de Naples et des Alpes : Championnet, de Sucy, ordonnateur en chef des armées d'Italie et d'Égypte, le général de division Brunet, le général de brigade Argod, le colonel Arbod, le chef de bataillon de Brisis, cinq capitaines, etc. Cette liste nécrologique, à chaque nom est accompagnée d'une notice biographique. Elle contient les noms de ceux nés à Valence, aussi bien que de ceux dont les parents avaient leur domicile légal dans cette ville au moment de l'incorporation dans l'armée du militaire désigné. L'ouvrage se présente avec un vrai charme typographique et des portraits authentiques, celui de Championnet notamment. C'est un bel hommage rendu aux héros militaires de la patrie dauphinoise et un livre de bibliophile.

— M. Villard croit avoir découvert deux marbres sculptés de la plus haute antiquité; il en attribue un au *Sarcophage de saint Félix*, l'un des trois fondateurs du christianisme à Valence, et avec des preuves déterminantes tirées de l'histoire et de l'archéologie (Valence, Céas, in-8 de 28 p. avec photograv. Extrait du *Bulletin d'archéologie et de statistique de la Drôme*). La conclusion de cette plaquette, c'est que ledit sarcophage « avait été sûrement exécuté à Arles... et ne saurait être antérieur à la deuxième moitié du IVe siècle, époque de l'epanouissement de la nouvelle religion à Valence, ni postérieur au VIe siècle, puisque l'école de sculpture qui produisit nos célèbres tombes provençales s'éteignit alors. » Ce panneau représente deux personnages : l'un, un soldat tirant le glaive, l'autre, saint Félix, les mains liées derrière le dos et prêt à être martyrisé par le soldat.

Précieuse trouvaille archéologique qui touche aux origines de l'Église valentinoise.

— Le même auteur publie *Quelques lettres inédites de Désiré Bancel, représentant du peuple*. Extrait du *Journal de Valence* (Valence, impr. Legrand, in-8 de 16 p.). Bancel fut représentant de la Drôme en 1849, proscrit de décembre 1851, de nouveau élu à Paris contre Émile Ollivier, et à Lyon, en 1869. Ces lettres seront utiles pour la biographie et de l'homme intime et de l'homme politique. Alors il était classé parmi les fougueux républicains et quelques-unes de ses pensées le feraient peut-être ranger aujourd'hui parmi les « mélinistes. » M. Villard a éclairé ces documents de quelques notes chronologiques ou historiques intéressantes.

Franche-Comté. — *Le Carnet* de mars dernier a publié un travail fort intéressant de M. Fournier-Sarlovèze sur *le Château de Rigny*. L'auteur en a fait aussi un tirage à part luxueux (Paris, *le Carnet* et Émile Paul, in-8 de 23 p.). L'article du *Carnet* renferme deux gravures hors texte (une vue de Gray, reproduction du tableau de Van der Meulen gravé par Bauduin, et un dessin de l'auteur représentant la capitulation de la garnison française de Rigny, en 1636 ; quant au tirage à part, il est illustré de quatre gravures (les deux qui viennent d'être mentionnées, plus une vue du vestibule du château, état actuel, et une planche reproduisant les armes des Montrichard). M. Fournier-Sarlovèze a esquissé l'histoire du château ou plutôt des châteaux de Rigny, depuis 1286 jusqu'à 1900. Rigny était une possession française enclavée dans la Franche-Comté. L'auteur retrace les vicissitudes par lesquelles, à travers les temps, passa le manoir féodal détruit par les Comtois, au mépris d'une capitulation signée, pendant les guerres du XVIIe siècle. Plus modestement reconstruite un peu après le désastre, cette résidence, qui, depuis, a changé plusieurs fois de maîtres, « a été restaurée par les propriétaires actuels, en 1894, » M. et Mme Fournier-Sarlovèze. Un appendice, qui ne se trouve que dans le tirage à part, reproduit une charte de Charles VI confirmant les franchises accordées aux habitants de Rigny par le seigneur du bourg, en 1275 et 1311.

— L'attention de M. Maurice Chipon a été très judicieusement attirée par une aquarelle de dimensions inusitées (0.84 sur 0.55), signée Zéchencher (lequel d'après une note de la page 9, pourrait bien être de nationalité suisse) et représentant une revue passée sur la promenade de Chamars, à Besançon, en 1780, par le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et Philippe-Égalité. Dans sa brochure : *Une Visite princière à Besançon en 1780* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 14 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Besançon*), M. Chipon, après avoir fait la relation de la visite du prince, décrit avec soin l'œuvre de Zéchencher tant dans son ensemble que dans ses parties; l'intérêt s'accroît singulièrement grâce à l'identification de certaines personnalités figurant dans l'aquarelle reproduite d'abord tout entière, puis en quatre fragments, par d'excellentes phototypies. L'un de ces fragments nous montre le colonel de hussards Bercheny, qui salue du sabre. Physionomie typique : la tête (révérence gardée) a quelque ressemblance avec celle d'un phoque bien nourri qui ferait des grâces. Si le travail de M. Chipon s'offre comme le résumé d'un petit fait historique local, il se présente aussi, et surtout, comme une courte étude, sagace et amusante, de critique artistique.

— M. J.-M.-J. Bouillat a publié dans *les Contemporains* (Paris, 5, rue Bayard, gr. in-4 de 16 p., avec portrait et une reproduction du tableau de Pils) une biographie de *Rouget de Lisle, 1760-1836*. Il n'y a là rien de nou-

veau; mais l'auteur a résumé la carrière du père de la *Marseillaise* d'après les travaux des écrivains les plus qualifiés qui ont eu à s'occuper du personnage.

— La Société d'histoire naturelle du Doubs vient de faire paraître le deuxième fascicule de ses *Mémoires* (*1900-1901*) (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 47 p.). Il se compose de quatre articles dont le plus saillant est celui de M. E. Maréchal : *Étude bactériologique sur les sources d'Arcier* (avec un tableau comparatif de graphiques pendant la crue du 10-20 septembre 1901). Par ses conclusions, ce travail se recommande tout spécialement aux hygiénistes; il fait ressortir que « les eaux de la source d'Arcier sont sujettes à des crues se manifestant à Besançon vingt-quatre heures après l'apparition des pluies sur son bassin d'alimentation »; que, dans ces conditions, « la crue microbienne (déterminant les épidémies de typhoïde) coïncide avec la crue de la source et atteint son maximum à Besançon quarante-huit heures après. » Ce qui se passe à Besançon se produit évidemment partout : c'est donc à l'administration compétente de prescrire aux populations les mesures à prendre pour éviter la contamination. — — De son côté, M. F. Marceau publie une *Note sur différents cas de monstruosité chez l'homme et chez le chat* (avec une planche). — Vient ensuite une savante *Esquisse stratigraphique des environs de Besançon*, par M. J.-F.-G. Deprat, avec douze coupes appuyant le texte. — Enfin, M. C. Clerc, sous le titre : *Autour d'un crâne*, examine un fragment de crâne conservé au fort de Joux, attribué à Toussaint Louverture et considéré par M. Clerc comme appartenant tout simplement à un individu de race blanche. Encore une fausse relique historique!

— *Roses de Mai cueillies sous le ciel du Jura*, par M. E. de la Glantina (Langres, Imp. champenoise, in-8 de 47 p.), est un petit recueil de poésies qui ne sont pas sans charme. La rime n'est peut-être pas toujours d'une richesse certaine, mais on sait que la richesse ne fait pas toujours le vrai bonheur. Quoi qu'il en soit, M. de la Glantina a un tempérament de poète, et nous avons particulièrement goûté les deux pièces intitulées : *Et mon cœur n'est plus là!* où sont chantés le vallon de Vaux et la ville de Poligny, et la *Légende de Lacuson*, qui a des airs de ballade fantastique.

Languedoc. — La Société pour l'étude des langues romanes a célébré, du 24 au 26 mai 1900, par des fêtes et par un congrès, le trentième anniversaire de sa fondation. La publication du compte rendu de ces fêtes et des actes de ce congrès vient d'être faite, sous la direction de M. Henri Teulié, en un élégant volume qui forme la première partie de la quinzième des *Publications spéciales de la Société pour l'étude des langues romanes*. Ce volume, sorti des presses de l'Imprimerie centrale du Midi, à Montpellier (in-8 de LIX-324 p.), est intitulé : *Trentième anniversaire de la fondation de la Société pour l'étude des langues romanes; compte rendu des fêtes; pièces et mémoires couronnés (concours et prix Boucherie); communications faites au congrès des langues romanes*. Le compte rendu proprement dit des fêtes se termine par une belle poésie du maître Mistral : *La Respelido*. Les pièces couronnées sont au nombre de six : *A Joanna d'Arch*, par Mlle Enriqueta Paler y Trullol ; *Ramelet gascou*, par M. M.-G. Lavergne ; *La Cigalo d'argent*, par M. Raimbault ; *Lá Cansou de la Terro*, par M. Simon Palay ; *Counte de Baretous*, par M. Henri Pellisson ; *Counteс lengadoucians*, par M. G. Thérond. La seconde partie du volume est remplie par neuf communications faites au congrès : *Notes sur la classification des dialectes de la langue d'oc*, par M. L. Lamouche ; *La Vengeance de Nostre Seigneur, poème en vieux français*,

par M. W. Suchier ; *Note sur la déformation des proverbes*, par M. H. Teulié ; *Le Modèle de Ronsard dans l'ode pindarique*, par M. J. Vianey ; *La Jeunesse d'un félibre arlésien. Amédée Pichot à Paris*, par M. Léon-G. Pélissier ; *Mormellicum-Monmel*, par M. Jos. Berthelé ; *Le Glaive de Victor Hugo et sa source*, par M. E. Rigal ; *Description d'un manuscrit des quatre fils Aymon et Légende de saint Renaud*, par M. F. Castets ; *Onomatopées et mots expressifs*, par M. Grammont.

MAINE. — M. Gabriel Fleury publie une courte contribution à l'étude des *Fortifications du Maine : Le Camp de Montjoie à Rahay* (Mamers, Fleury et Dangin, in-8 de 12 p.). C'est un petit point d'histoire locale, mais qui donne lieu à des rectifications utiles et à de curieux rapprochements.

— Les *Documents historiques sur le Maine et le Bas-Vendômois*, analysés par M. Eugène Vallée (Vendôme, Empaytaz, in-8, 58 p.), sont fort intéressants pour l'histoire féodale et généalogique du Maine : ils touchent à l'histoire générale par quelques actes intéressant les familles de Vendôme, de Louvois, etc., sur lesquelles ils pourront fournir quelques détails.

NORMANDIE. — Une brochure qui traite des *Usages agricoles de l'arrondissement de Caen* (Caen, Valin, in-12 de 61 p.), ne peut avoir aucune prétention littéraire. Cette codification des usages locaux établis par une pratique de plusieurs siècles, n'en est pas moins une œuvre éminemment utile. L'avocat et les agriculteurs qui ont collaboré à ce travail, exécuté avec toute la conscience et la maturité qu'il comportait, ont rendu un véritable service aux fermiers et aux propriétaires. Ce prolongement du code dans les relations entre preneurs et bailleurs de terre mérite d'être le livre de chevet de tout homme d'affaires sérieux, dans l'arrondissement de Caen.

VIVARAIS. — Une des curiosités archéologiques de Viviers (Ardèche) c'est *la Tour du clocher de la cathédrale*. M. le chanoine Mollier la décrit dans la *Revue du Vivarais* (t. X, n° 5, p. 229-246. Privas, impr. centrale). Il s'occupe surtout du premier étage de la tour, qui a tous les caractères d'un monument romano-byzantin du IXe au Xe siècle, rare échantillon de cette architecture. C'est une vraie basilique en miniature, avec abside et coupole octogone, une seule nef, ayant 8m 40 de largeur et 10m 70 dans œuvre, orientée du levant au couchant. On y trouve le remploi de colonnes et de chapiteaux antiques et d'inégales grandeurs. La coupole mesure dans œuvre 5m 35 sur 4m 15 et s'élève sur quatre trompes portant, sculptés, les quatre animaux allégoriques représentant les quatre Évangélistes. Les parois de la coupole sont garnies de capitales épigraphiques dans lesquelles M. Mollier lit le nom des quatre Évangélistes et celui du maître-d'œuvre, entre autres Salard, qu'il croit retrouver dans l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) et dans celle de Saint-Gabriel près de Tarascon. Ce travail intéressera les amateurs d'histoire monumentale et d'archéologie réligieuse.

— *La Révolte de Roure et l'Histoire de Largentière de 1670 à 1700*, par M. A. Mazon, dans le même périodique (p. 246-260), est également une très attachante contribution à l'histoire vivaroise, à la fin du XVIIe siècle, et une curieuse peinture de mœurs : une vraie Jacquerie, avec documents inédits précieux.

ANGLETERRE. — *Les Mabinogion* sont le nom indigène d'une série de contes et récits chevaleresques du moyen âge gallois, publiés et traduits en anglais par Lady Charlotte Guest en 1838 et que notre compatriote Hersart de la Villemarqué a aussitôt popularisés chez nous sous ce titre : *Les Romans*

de la Table-Ronde et les contes des anciens Bretons. Ces récits sont à la fois une œuvre d'imagination romanesque et délicate et des documents importants pour l'histoire générale du moyen âge. La traduction en anglais de Lady Guest est en même temps, au dire de connaisseurs, un chef-d'œuvre de prose. M. Alfred Nutt vient de la réimprimer sous une forme maniable et à un prix modique : *The Mabinogion,..* with notes by Alfred Nutt (Londres, D. Nutt, in-18 de XI-363 p. — Prix : 3 fr. 15). Mais c'est autre chose qu'une réimpression. M. Alfred Nutt, qui est un des critiques contemporains les plus versés dans l'histoire des littératures celtiques et dans les cycles littéraires du moyen âge, a donné une valeur toute particulière à cette édition par ses notes et commentaires : il y résume en termes excellents ce que l'on sait aujourd'hui de l'origine et de la signification de ces récits et de leur place dans l'enchevêtrement de la littérature comparée. Pour rendre plus claires ces « matières de Bretagne » variées et touffues, M. Nutt a classé les différents *Mabinogion* sous ces quatre titres qui en indiquent bien la nature et l'esprit : I. Mythologie de l'ancienne Bretagne (c'est-à-dire île de Bretagne) ; II. Histoire romanesque de la Bretagne ; III. Arthur, champion de la Bretagne ; IV. Arthur, fleur de chevalerie ; V. Taliésin. Ce petit volume, aussi coquettement imprimé que délicatement écrit, est, sous une forme modeste, une très utile contribution à l'histoire de la littérature légendaire chez les peuples celtiques.

Belgique. — Le vice-président de la Société historique de Tournai, M. Maurice Houtart, vient de consacrer deux mémoires aux choses tournaisiennes. Ces deux mémoires, insérés dans les *Annales de la Société historique de Tournai*, tome VI, ont été tirés à part. Dans le premier (Tournai, Casterman, in-8 de 9 p.) intitulé : *Origine tournaisienne d'Hélène Fourment, femme de Rubens*, l'auteur établit que la charmante femme dont le maître immortel a tant de fois reproduit les traits avec la plus compréhensible des complaisances, naquit à Anvers, mais d'ancêtres tournaisiens. — Le second mémoire de M. Houtart est plus important parce qu'il touche à l'histoire même de la commune de Tournai. Il porte ce titre : *Le Chef aux fleurs de lys dans les armes de Tournai* (Tournai, Casterman, in-8 de 16 p.). En septembre 1426, pour reconnaître le dévouement inlassable des Tournaisiens à la France et à son roi, Charles VII donna à la ville de Tournai licence d'ajouter à la tour d'argent sur champ de gueules qui constituait ses armes, un chef d'azur aux fleurs de lys d'or. L'octroi de Charles VII fut parfaitement accueilli, et l'administration communale s'empressa de faire adjoindre les fleurs de lys à la tour, sur les monuments publics. Mais, en 1428, de nouveaux magistrats communaux de Tournai prirent systématiquement le contre-pied des mesures adoptées par leurs prédécesseurs. C'est pourquoi, selon M. Houtart, on a gratté, en 1429, les fleurs de lys sur les monuments où on les avait peintes ou sculptées en 1427. Les effets de la réaction de 1429 ne furent pas durables puisque, aujourd'hui encore, la vieille cité royale de Clovis abrite sa tour d'argent sous les fleurs de lys de France.

Espagne. — Dom H. Férotin nous rappelle la vierge Potamia (VIe siècle tombée dans l'oubli. Née en France, elle passa en Espagne pour se placer sous la direction du thaumaturge saint Émilien. Après la mort du saint, Potamia se retira à Saint-Georges, peu éloigné de San Millan de la Coyolla, dans un monastère de moniales, où elle passa la deuxième partie de sa vie. L'érudit bénédictin publie aujourd'hui la légende de sainte Potamia, jusqu'à présent ignorée des hagiographes, datant, croit-il, du

milieu du xve siècle, et établie « simplement d'après une tradition transmise d'âge en âge. » Le texte de la légende est tiré d'un vieux bréviaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Émilien, située dans la province espagnole de Logroño et dont le ms. 321 (f. esp.) de notre Bibliothèque nationale possède une copie. Elle est divisée en quatre leçons pour le second nocturne de l'office monastique. Elle est précédée et accompagnée de précieuses notes du savant éditeur. C'est dans les *Analecta Bollandiana*, t. XXI (1902) (p. 40-42), qu'elle a été publiée sous le titre : *La Légende de sainte Potamia* (vi^e *siècle*).

Hollande. — Au xve siècle, Jean Seaffelaar, capitaine hollandais, soutenait dans la tour de Barnevelt un siège sanglant. A bout de résistance, le capitaine demande les conditions de la capitulation à ses ennemis. Ceux-ci exigent qu'on le jette du haut des créneaux. Les soldats de Seaffelaar, indignés, se refusent à accomplir pareil acte. Alors le capitaine se précipite lui-même du sommet du donjon. C'est ce que raconte M. Florian Parmentier, dans des vers pleins de couleur et de mouvement, mais déparés par une facture décadente. La brochure, luxueusement imprimée, sans pagination, se présente avec le titre : *Seaffelaar, épopée hollandaise* (Valenciennes, impr. G. Théry, in-8 de 10 p.).

Italie. — Un de ceux qui ont contribué le plus au développement des études romanes en Italie, M. Ernesto Monaci, célébrait l'an dernier le 25e anniversaire de ses débuts dans un professorat qui fut si fécond. A cette occasion, ses élèves ont tenu à honneur de lui élever un monument durable de leur reconnaissance et ils ont réuni dans un beau volume de 590 p. in-8 (Roma, Forzani) sous le titre de : *Scritti vari di filologia. A Ernesto Monaci per l'anno 25 del suo insegnamento gli scolari*, près de 40 mémoires dont l'indication pourra être utile à nos lecteurs : *Idee religiose e sociali di un filosofo greco del medio evo*, par A. Parisotti. — *Il Collegamento delle due parti principali della stanza per mezzo della rima nella canzone italiana dei secoli* xiii *e* xiv, par L. Biadene. — *Relazioni delle cronache viterbesi del secolo* xv *tra di loro e con le fonti*, par P. Egidi. — *Sono avuto*, par L. Gauchat. — *Il ruolo dei lettori del MDLXVIIII-MDLXX ed altre notizie sull' università di Roma*, par L. Pometti. — *Il figlio di Lambra d'Oria*, par C. Manfroni. — *Un detto di Passione*, par M. Pelaez. — *Sulla curia stratigosiale di Messina nel tempo normanno svevo*, par C. A. Garufi. — *Appunti di toponomastica veronese*, par C. Avogaro. — *Di alcuni carmi sacri di Paolino d'Aquilesia*, par E. Maurice. — *Intorno a una epigrafe di S. M. di Castello in Corneto Tarquinia*, par F. Guerri. — *Una laude umbra e un libro di prestanze*, par C. Trabalza. — *Serafino Aquilano nei manoscritti dell'Antinori*, par G. Predieri. — *Un frammento bergamasco e una novella del Decamerone*, par V. de Bartholomaeis. — *Commodiano e la reazione pagana di Giuliano l'Apostata*, par G. S. Ramundo. — *L'Epitaffio di Benedetto VII*, par A. Colasanti. — *Ancora il problema « andare »*, par E. Bovet. — *Corrispondenza inedita di L. A. Muratori con i pp. Contucci, Lagomarsini e Orosz della Compagnia di Gesù*, par P. Tacchi-Venturi. — *Una lettera di Bernardo Dovizi di Bibbiena a Giulio de' Medici*, par G. Grimaldi. — *L'Eteroclisia in are e ire*, par G. Cappuccini. — *L'Epigrafe incisa sul sepolcro di Dante*, par O. Antognoni. — *La Biblioteca di S. Francesco (tempio Malatestiano) in Rimini*, par G. Mazzatinti. — *Quel di Lemosi*, par C. de Lollis. — *Sulle laudi greche conservate nel Liber politicus del canonico Benedetto*, par V. Tommasini. — *Chi accusò il Petrarca di magia*, par C. Segré. — *Una lettera inedita di papa Urbano VI*, par V. Rocchi. — *Per la datazione del Codice Casanatense A. I. 8 (233)*, par F. Egidi. — *Un ignoto poema latino del secolo XIII sulla creazione*, par A. Sil-

vagni. — *Il Dialetto di Canistro*, par G. Crocioni. — *Il Miniatore del codice di S. Giorgio nell' archivio capitolare di S. Pietro in Vaticano*, par F. Hermann. — 1. *I Sermoni d'occasione, le sequenze e i ritmi di Remigio Girolami fiorentino*. 2. *Ricerche sui sermoni di priori della città* (G. Vitali). 3. *Il Manoscritto*. 4. *I Sermoni*. 5. *Sequenze, ritmi, antifone, responsori, versi*. 6. *Indice degli argomenti dei sermoni*, par G. Salvadori et V. Federici. — *L'Indizione nella datazione delle carte private romane dei secoli VIII-XI*, par E. Carusi. — *Note ed appunti sulla letteratura romanesca*, par E. Morino. — *Di alcuni giudisi sul Belli*, par P. Spezi. — *Di due antiche laude a san Francesco d'Assisi*, par A. Tenneroni. — *Un documento fondano in volgare del secolo XII*, par P. Fedele. — *Antiche poesie religiose dell' Umbria*, par P. Tommasini-Mattiucci. — *Intorno alle origini dell' epopea d'Aspremont*, par E. Modigliani.

— Dans le vol. XXXVI (1901) des *Atti della R. Accademia delle scienze di Torino*, comme toujours très fourni, on remarque quelques travaux d'histoire : Un litige entre Venise et Savone en 1324, par C. Cipolla ; — L'Avènement au trône de Savoie de Philippe II en 1496, par A. Segre ; — Notes sur Amédée VI, par E. di Saint-Pierre ; — Gandolfo, évêque d'Albe au XIIe siècle, par F. Savio ; — Une Colonie romaine en Piémont (Vicende di Pollentia), par M. Mathis ; — Pietro, sous-diacre napolitain, hagiographe du Xe siècle, par F. Savio ; — Chronographie du voyage mystique de Dante, par P. Gambéra ; — Conjectures sur la provenance du palimpseste turinois du codex Théodosien de la bibliothèque de Bobbio, par F. Patteta ; — La Bulle d'or de Cunibert, évêque de Turin, par C. Cipolla ; — Manuscrits inconnus de la bibliothèque de la Novalese, par le même ; — La Politique savoyarde avec la France et l'Espagne de 1515 à 1533, par A. Segre ; — Sur le poème d'Ogier le Danois, par B. Sanvizenti ; — Les Manuscrits turcs, persans et arabes de la Bibliothèque nationale et de l'Académie, par C. A. Nallino ; — Ajoutons une communication de Aristide Marre : un vocabulaire comparatif des principales racines malayo-polynésiennes communes à la langue malgache et à la langue tagalog, qui est une utile contribution à la philologie des langues comparées.

— L'avocat baron Giorgio Enrico Levi a fait paraître à Florence chez l'éditeur Ramella, sous le titre : *Del Duello* (gr. in-8 de 52 p.) une substantielle préface à la *Bibliografia del duello* de Jacopo Gelli et G.-E. Levi. Après un aperçu historique qui remonte aux combats singuliers et aux duels judiciaires du moyen âge et embrasse la législation des peuples européens, l'auteur expose le plan de l'ouvrage, les sujets des divers chapitres. Les notes très documentées mises à l'appui de cette préface constituent déjà une bibliographie très intéressante du duel et de l'art des armes.

SUÈDE. — Les Suédois, déjà pourvus de remarquables histoires de leur pays, conçues à la manière ancienne et traitées au point de vue plutôt littéraire, ont, comme la plupart des autres peuples européens, senti le besoin de préparer des matériaux pour des ouvrages pragmatiques qui fourniront une base solide aux futurs émules de Geijer, A Fryxell, C.-G. Malmstrœm et F.-F. Carlson. Actuellement donc, ils s'attachent à publier des documents, à les commenter et à en tirer des monographies. Voici trois spécimens de ces travaux d'érudition : 1° La première livraison (v-62 p. in-8) de la *Matricule de l'Université d'Upsala* (*Upsala universitets Matrikel*, Upsala, C. J. Lundström, in-8, v-62 p.), éditée par Aksel Andersson dans l'*Annuaire* (Årsskrift), de cette Université pour 1900, embrasse les années 1595 à 1632. Les recteurs y inscrivaient, année par année, mai non d'après un plan uniforme, les noms des étudiants au fur et à mesure de leur entrée, qui n'avait pas lieu pour tous le

même jour ni le même mois. Des annotations postérieures ont été ajoutées aux noms de ceux qui parvinrent aux honneurs et dignités. Il y a là d'utiles indications pour l'histoire intellectuelle de la Suède. — 2° C'est plutôt le développement matériel qui sera éclairé par les *Privilèges de la ville de Stockholm, 1423-1701* (*Stockholm stads privilegier*, fasc. I-II ann. 1423-1660, in-8, IV-320 p. Stockholm, Wahlström et Widstrand), faisant partie du tome I des *Documents pour l'histoire de Stockholm*, et publiés avec une subvention de l'État par Karl Hildebrand, pour la Société scientifique humanitaire. Beaucoup de pièces relatives aux écoles, aux paroisses, à l'assistance publique ont été omises parce que leur ensemble peut former un nouveau groupe. On ne trouvera donc pas ici, comme dans un *Diplomatarium* pour le moyen âge, des documents de toute sorte, y compris ceux qui concernent les particuliers ; comme le titre l'indique, il s'agit seulement des privilèges relatifs à l'administration, aux propriétés de la ville, aux finances, au commerce, aux douanes, à la navigation, à l'industrie, aux donations des rois et aux monopoles. Le fascicule II n'allant que jusqu'en 1660, il en faudra au moins un troisième pour atteindre l'année 1700. Les textes ont été reproduits avec le plus grand soin ; si les annotations sont rares, la provenance des documents, la matière sur laquelle ils sont écrits, leurs formats, leur rubrique, les recueils où quelques-uns d'entre eux ont déjà paru sont indiqués et les sceaux amplement décrits. — 3° Beaucoup plus spéciales sont les *Études sur le Codex Bureanus* (*Studier œfver Codex Bureanus*, fasc. I, in-8 de X-172 p., avec 8 pl. photolithogr. Upsala, impr. Edv. Berling). Les fragments (environ le tiers de ce précieux légendaire), écrits en vieux suédois après 1340 et conservés à la Bibliothèque royale de Stockholm, ont été intégralement édités par G. Stephens, et deux épisodes par Dasent et Klemming. Tout en louant l'édition de Stephens, notre auteur ne se propose pas moins d'y faire des additions et des corrections qui remplissent vingt-huit de ses pages. Après avoir passé en revue les questions paléographiques qui concernent le manuscrit, il en étudie minutieusement l'orthographe fort irrégulière et la phonétique, qu'il terminera dans un second fascicule où il traitera aussi de la morphologie.

ÉTATS-UNIS. — Comment convient-il de transcrire le russe en anglais ? C'est-ce qu'indique l'auteur d'une brochure intitulée : *Transliteration from Russian*, qui contient (p. 4) un intéressant tableau de concordance des lettres russes et anglaises, suivi de remarques relatives à quelques-unes d'entre elles. Cette réimpression d'un travail publié en mai 1891 dans la *New Englander and Yale Review* mérite certainement d'être consulté par les spécialistes (New Haven, the Tuttle, Morehouse and Taylor Press, in-8 de 11 p.).

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La Somme de saint Thomas d'Aquin résumée en tableaux synoptiques*, par le chanoine Lyons (in-folio, Amat). — *Fénelon. Lettres de direction*, par M. Cagnac (in-12, Poussielgue). — *La Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, par l'abbé P. Lejeune (in-12, Lethielleux). — *La Mère de Dieu et la Mère des hommes, d'après les Pères et la théologie. 2e partie. La Mère des hommes*, par le P. J.-B. Terrien (2 vol. in-8, Lethielleux). — *L'Année chrétienne, conseils aux femmes du monde pour bien sanctifier l'année* (in-12, Téqui). — *Rusbrock l'Admirable* (œuvres choisies) ; trad. par F. Hello (in-12, Perrin). — *Études complémentaires de l'esprit du droit romain*. IV. *Mélanges*, par R. von Ihering ; trad. par O. de Meulenaere (in-8, Chevalier-Marescq). — *Traité de droit fiscal*, par A. Wahl. T. I. *Enregistrement* (in-8, Chevalier-Marescq). — *Manuel pratique des Sociétés de commerce et par actions*, par A. Lambert (in-12, Giard et Brière). — *Traité de philosophie*, par le P. G. Sor-

tais (in-8, cartonné, Lethielleux). — *Logique de la volonté*, par P. Lapie (in-8, Alcan). — *Pour la raison*, par P. Lapie (in-12, Cornély). — *Justice et liberté*, par E. Goblot (in-12, Alcan). — *L'Année philosophique*, par F. Pillon (in-8, Alcan). — *Nos Vrais Ennemis*, par le R. P. Sertillanges (in-12, Lecoffre). — *Cousin, Jouffroy, Damiron, souvenirs*, par P. Dubois (in-12, Perrin). — *Troisième congrès international d'enseignement supérieur, tenu à Paris du 30 juillet au 4 août 1900. Introduction, rapports préparatoires, communications et discussions*, publiés par F. Picavet (in-8, Chevalier-Marescq). — *La Population*, par A. des Cilleuls (in-12, Lecoffre). — *Mendiants et vagabonds*, par L. Rivière (in-12, Lecoffre). — *La Petite Industrie contemporaine*, par V. Brants (in-12, Lecoffre). — *L'Année sociologique*, par E. Durkhein (in-8, Alcan). — *Traité pratique d'électricité*, par A. Soulier (in-12, Garnier). — *La Perception visuelle de l'espace*, par B. Bourdon (in-8 cart., Schleicher). — *Le Programme maritime de 1900-1906* (in-12, Alcan). — *Die deutsche Flotte. Ihre Entwickelung und Organisation*, von G. Reventlow (in-12 cart., Zweibrüchen, Lehmann). — *Histoire de la sculpture en Languedoc du* XIIe-XIIIe *siècle*, par A. Marignan (in-8, Bouillon). — *Essais de technique et d'esthétique musicales*, par E. Poirée (gr. in-8, Fromont). — *Manuel de l'harmonie*, par le Dr H. Riemann (in-8, Leipzig, Breitkopf et Härtel). — *Plaisir d'amour*, par T. Maurer (gr. in-12, Maison des Poètes). — *Poésies*, par A. Maïkoff; trad. par T. Martel et T. Larghine (in-12, Perrin). — *La Muse parlementaire. Députés et sénateurs poètes*, par P. Durel (in-12, Dujarric). — *Un faux classique. Nicolas Boileau*, par E. Dreyfus-Brisac (in-12, Calmann-Lévy). — *La Comédie italienne en France et le Théâtre de la Foire et du Boulevard (1570-1791)*, par N.-M. Bernardin (in-12, Éditions de la « Revue bleue »). — *Le Tournant*, drame en 3 actes, par F. Heaura (in-12, Maison de la Bonne Presse). — *L'Étape*, par P. Bourget (in-12, Plon-Nourrit). — *Pour arriver au bonheur*, par G. Sauvin (in-12, Plon-Nourrit). — *Chanteclair*, par F. Casale (in-12, Plon-Nourrit). — *Gestes de chansons. Province Bohême*, par J. de Quirielle (in-12, Calmann-Lévy). — *Petites Épouses*, par M. Harry (in-12, Calmann-Lévy). — *L'Écume, roman de mœurs politiques*, par C. Épry (in-12, Flammarion). — *A l'Élysée général!* par P. Campana (in-12, Service des librairies). — *Claudine en ménage*, par Willy (in-12, Mercure de France). — *Œuvres complètes du comte L. Tolstoï*. T. II. *La Jeunesse (1855-1857). La Matinée d'un seigneur (1852)* (in-12, Stock). — *Cœurs modernes. Passifs. Les Parasites d'Ève*, par Gil de Ré (in-12, Société d'édition « Le Livre à l'Auteur »). — *Très véridique Histoire d'une petite fille*, par H. Lynch; trad. par M. Brandon (in-16, Hachette). — *Les Écolières de Crescent-House*, par Mme Chabrier-Rieder (in-16, Hachette). — *Miguy*, par P. Perrault (in-12, H. Gautier). — *Bonne Maman*, par J. Rivière (in-12, H. Gautier). — *Rolland, ou les Aventures d'un brave*, par J.-B. de Laval (in-8, Téqui). — *Jeanne d'Arc*, par Y. d'Isné (in-12, Retaux). — *Nicolas Pépoff*, par G. Lefaure (2 vol. in-12, Taillandier). — *Héroïsme au pays des neiges*, par M. du Campfranc (in-12, Abbeville, Paillart). — *Larmes et joies*, par le baron de Villebois-Mareuil (in-8, Maison de la Bonne Presse). — *Avant la gloire. Leurs débuts*, par H. d'Alméras (in-12, Société française d'imprimerie et de librairie). — *H. Taine, sa vie et sa correspondance*, (in-12, Hachette). — *Le Bovarysme*, par J. de Gaultier (in-12, Mercure de France). — *Littérature japonaise*, par W.-G. Aston; trad. par H.-D. Davray (petit in-8, Colin). — *Les Étapes d'un touriste en France. Excursion à la Sainte-Baume*, par M. Bernard (in-12, Hennuyer). — *Relation de Terre Sainte (1533-1534)*, par Greffin Affagart, publiée par J. Chavanon (in-8, Lecoffre). — *Promenades au Dahomey*, par L. Heudebert (in-8, Dujarric). — *Les Influences celtiques avant et après Colomban. Essai his-*

torique et archéologique, par C. Rœssler (in-12, Bouillon). — *Monaco, la Corse et Sainte-Dévote*, par M. de Trenqualéon (in-12, Amat). — *Vie de la Très Révérende Mère Marie du Cœur-de-Jésus, née Euphrasie Barbier, fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Filles de Notre-Dame des Missions*, par l'abbé A. Coulomb (gr. in-8, Amat). — *Les Grands Hommes de l'Église au* XIXe *siècle. Lacordaire*, par G. Ledos (in-12, Librairie des Saints-Pères). — *Un Martyr abyssin. Ghebra-Michael, prêtre de la mission (lazariste)*, par M. Coulbeaux (in-12, Poussielgue). — *L'Empire carolingien. Ses origines et ses transformations*, par A. Kleinclausz (in-8, Hachette). — *Les Préliminaires de la guerre de Cent ans. La Papauté, la France et l'Angleterre, (1328-1342)*, par E. Déprez (in-8, Fontemoing). — *Le Maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange (1668-1678)*, par P. de Ségur (in-8, Calmann-Lévy). — *Souvenirs sur Madame de Maintenon*, publiés par le comte d'Haussonville et G. Hanotaux (in-8, Calmann-Lévy). — *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire. Recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris*, par A. Aulard. T. V. (in-8, Cerf; Noblet; Quantin). — *Une Ambassade turque sous le Directoire*, par M. Herbette (petit in-8, Perrin). — *Aventuriers politiques sous le Consulat et l'Empire. Le Baron de Kolli, le comte Pagowski*, par L. Grasilier (in-8, Ollendorff). — *Un Allié de Napoléon, Frédéric-Auguste, premier roi de Saxe et grand duc de Varsovie, 1763-1827*, par A. Bonnefons (in-8, Perrin). — (*Souvenirs du lieutenant-général vicomte de Reiset, 1814-1836*, publiés par son petit-fils le vicomte de Reiset. T. III (in-8, Calmann-Lévy). — *Un Séjour à l'ambassade de France à Constantinople sous le second Empire*, par la baronne Durand de Fontmagne (in-12, Plon-Nourrit). — *Histoire de la charité*, par L. Lallemand. T. I. *L'Antiquité (Les Civilisations disparues)* (in-8, Picard et fils). — *La Bataille de Jemapes*, par C. de la Jonquière (in-8, Chapelot). — *Campagne de 1793 en Alsace et dans le Palatinat*, par J. Colin. T. I. (in-8, Chapelot). — *Les Guerres d'Espagne sous Napoléon*, par E. Guillon (in-12, Plon-Nourrit). — *La Guerre de 1870-71* (6 fasc. in-8, Chapelot). — *Carnet de campagne d'un aide-major, 15 juillet 1870 au 1er mars 1871*, par le Dr Challan de Belval (in-12, Plon-Nourrit). — *La France sous la monarchie constitutionnelle*, par G. Weill (in-8, Société française d'éditions d'art). — *L'Avenir colonial de la France*, par E. Fallot (in-12, Delagrave). — *Colonisation de l'Ile Bourbon et fondation du quartier Saint-Pierre*, par J. Hermann (in-12, Delagrave). — *Madagascar au début du* XVe *siècle* (in-8, Société d'éditions scientifiques et littéraires). — *Quand les peuples se relèvent*, par H. Mazel (in-12, Perrin). — *Le Temps des nations*, par Séverin de la Chapelle (in-12, Pichon). — *Histoire de Nancy*, par C. Pfister. T. I. (gr. in-8, Berger-Levrault). — *Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes*, par A. Rébillon (in-8, Picard et fils). — *Histoire religieuse du département des Basses-Alpes pendant la Révolution*, par l'abbé M.-J. Maurel (in-8, Marseille, P. Ruat; Digne, Chaspoul). — *Hambourg et l'Allemagne contemporaine*, par P. de Rousiers (in-12, Colin). — *Le Gouverneur d'un prince. Frédéric-César de Laharpe et Alexandre Ier de Russie* (in-12, Fischbacher). — *Le Charme de l'histoire. Études diverses*, par E. Marbeau (in-8, Picard et fils). — *Augustin Potier, évêque et comte de Beauvais, pair de France*, par F. Potier de la Morandière (in-8, imp. Féron-Vrau). — *A. Paris. Sa Vie, ses œuvres, ses collections*, par A. Estignard (gr. in-8, Floury). — *Histoires et historiettes de curés*, recueillies par G. A. (in-12), Téqui). VISENOT.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Exégèse. Causeries du dimanche, 3e série. L'Ancien et le Nouveau Testament sont-ils des fables?. 193
Histoire de l'Ancien Testament d'après le Manuel allemand du Dr Æ. Schöpfer (*l'abbé J.-B. Pelt*). 194
Exposé scientifique du second chapitre de la Genèse et Questions afférentes à la création (*l'abbé Verrier*). 195
Die Eschatologie des Buches Job unter Berücksichtigung der vorexilischen Prophetie (*Dr J. Royer*)..... 195
Histoire abrégée de la religion sous forme de récits..... 107
Vie ésotérique de Jésus de Nazareth et Origines orientales du christianisme (*E. Bosc*)..... 196
Petite Histoire illustrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à l'usage des écoles libres (cours moyen) (*l'abbé Vandepitte*)..... 198
Saint Paul et la Cité chrétienne (*l'abbé Ch. Calippe*)..... 198
Histoire de la littérature juive d'après G. Karpelès (*J. Bloch* et *E. Lévy*)..... 200
Die Altchristliche Litteratur und ihre Erforschung von 1884-1900. Erste Abteilung. Die vornikänische Litteratur (*Albert Ehrhard*)... 505

Liturgie. La Prière liturgique. La Prière pour les morts (*le R. P. Dom Cabrol*)..... 113

Théologie dogmatique. Dictionnaire de théologie catholique publié sous la direction de *l'abbé Mangenot*. Fasc. V et VI..... 140
Abrégé du catéchisme du saint concile de Trente, avec une instruction, des compléments et un questionnaire en tête de chaque chapitre (*les RR. PP. Alexis* et *Théophile*)..... 98
Institutiones theologiae, dogmaticae. Tractatus de Sacramentis. Pars II. De Pœnitentia, de Extrema Unctione, de Ordine, de Matrimonio (*Petro Einig*)..... 40
Praelectiones dogmaticae quas in Collegio Ditton-Hall (*Christian Pesch*). T. IX. Tractatus dogmatici de virtutibus, de peccato, de novissimis..... 141
Praelectiones scholastico-dogmaticae (*Camillus cardinalis Mazzella*); tractatibus qui deerant locupletatae atque in compendium redactae (*Horatio Mazzella*)..... 222
Theologische zeitfragen (*Christian Pesch*). 2e série..... 224
Die lehre von der Gemeinschaft der Heiligen in Christlichen Alterthum. Eine dogmengeschichtliche Studie (*J.-P. Kirsch*)..... 429
Eine Bibliothek der Symbole und Theologische. Tractate zur Bekämpfung des Priscillianismus und westgothischen Arianismus aus dem VI Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschite der theologischen. Litteratur in Spanien (*Dr Karl Künstle*)..... 430
De Sacramentalibus disquisitio scholastico-dogmatica (*Guill. Arendt*)..... 223
Pages d'Evangile. II. Récits et paraboles (*l'abbé Planus*)..... 101

Sur le Sinaï de la loi de grâce. Une page d'Evangile (*A. Deneux*).. 101
L'Ange et l'homme intimes. Elévations dogmatiques (*Charles Sauvé*). T. V, VI, VII. VIII et appendice..... 98
Entretiens sur l'Eglise catholique (*l'abbé Henri Perreyve*)..... 100
De Institutione clericorum. Libri tres (*Rabano Mauro*) texte revisé, notes critiques et Introduction par le *Dr Aloisius Knœpfler*..... 507

Théologie morale. Sermons. Institutiones theologiae moralis (*Victorio Costantini*)..... 325
Souvenirs de prédication (*l'abbé Rousaud*)..... 102
Catéchisme de Léon XIII. Les Principaux Enseignements de Léon XIII. Extraits des encycliques, lettres et allocutions de Sa Sainteté, réunis et disposés en leçons catéchistiques (*le R. P. G. Cerceau*)..... 142
Exposition théologique et mystique des psaumes (*Mgr Charles Gay*).. 327
A travers le champ biblique. Gerbe choisie offerte à la jeunesse chrétienne (*A. Deneux*)..... 107
Les Commandements de l'Eglise en histoires (*J.-M. A.*)..... 72
Œuvres choisies de *Mgr Dupont des Loges*, évêque de Metz..... 142
Le Pain de vie. Sermons et allocutions eucharistiques (*Augustin Largent*)..... 103
Les Religions diverses (Conférences de Saint-Roch) (*les abbés Poulin* et *Loutil*)..... 507

Apologétique. Le Christ Jésus. Instructions d'apologétique (*Léon Désers*)..... 103
Constitution de l'Église. Conférences apologétiques (*l'abbé R. Planeix*)..... 40

Ascétisme et Piété. L'Évangile et le Temps présent (2e série) (*l'abbé Elie Perrin*)..... 41
Les Vertus du Cœur de Jésus (*le P. L. Boussac*). 5e série. Retraites mensuelles des premiers vendredis..... 110
Une Retraite aux adoratrices du Sacré-Cœur, à Montmartre (*l'abbé Louis Gillot*)..... 110
Jésus prophète. Méditations pour le mois d'octobre (*l'abbé Max Caron*)..... 111
Triomphe de Jésus. Méditations pour le mois de novembre (*l'abbé Max Caron*)..... 111
Le Devoir du chrétien dans les jours d'epreuve et de combat (*le P. Ch. Daniel*)..... 112
Lectures pieuses pour le mois de la Sainte Enfance (*Mgr Le Tourneur*), disposées par *P. Goedert*..... 112
Entretiens pratiques pour les Mois de Marie et du Rosaire à l'usage des grandes personnes (*l'abbé André de Lapparent*)..... 112
Mois de Marie des travailleurs (*l'abbé Antoine Saubin*)..... 112
Traité de la véritable oraison d'après les principes de saint Thomas (*le R. P. Antonin Massoulié*), suivi des États d'oraison (*le R. P. Rousseau*). Édit. nouv. par *le R. P. M.-J. Rousset*..... 108
Directions pratiques dans les différents états d'oraison et de la vie intérieure (*le R. P. Jean-Baptiste Rousseau*). Édit. nouv. par *le R. P. M.-J. Rousset*..... 108
Retraite selon l'esprit de sainte Thérèse. Conférences spirituelles (*le R. P. Ferdinand*)..... 108
L'Ordre surnaturel et le Devoir chrétien (*le R. P. Bourgeois*)..... 109
Méthode pour converser avec Dieu, suivie du bon emploi du temps (*le P. Michel Boutauld*). 7e édit., par *le P. Carayon*..... 110
Beatitude d'aimer (*l'abbé Henri Bolo*)..... 109
Au clergé. Documents du ministère pastoral..... 104
Notes de pastorale pratique. Le Prêtre. Les Tendances actuelles et les œuvres au point de vue paroissial (*Un curé de Lyon*)..... 104
Le Mémorial du prêtre (*l'abbé Dubois*)..... 73
Au clergé. Solitudes. Recueil de retraites mensuelles sacerdotales. 105
La Vocation et la vie d'un curé de village (*E.-A. Blampignon*)..... 105
Le Livre du mariage et de la famille (*l'abbé F. Lapeyrade*)..... 105
Devoirs des parents envers leurs enfants (*Mgr Rosset*)..... 106
L'Apostolat de l'enfance (*M. Moisson*)..... 106

La Confession et la communion des enfants et des jeunes gens (*l'abbé P. Lejeune*) 107
Catena aurea precum in usum praesertim studiosae juventutis (*Fr. B. D. Van Breda*) 113
Nos morts. Au ciel ils nous voient ; ils nous aiment ; ils nous gardent (*l'abbé J.-A. Chollet*) 113

Mélanges. Le Mouvement théologique en France depuis ses origines à nos jours (IXe au XXe siècle (*Ph. Torreilles*) 531
Un peu de théologie à propos de Raphaël (*le Dr Schneider*). Trad. par *Th. Ricard* 532
Le Crucifix dans l'histoire et dans l'art, dans les âmes des saints et dans notre vie (*J. Hoppenot*) 431
Un Défi à l'incrédulité. Les Sciences en face de l'athéisme. Dieu et ses conséquences logiques (*Louis Quoidbach*) 72
Une Journée à Lourdes (*l'abbé Gardes*) 73
L'Œuvre des vocations, ou la Question vitale du recrutement (*H. Rousseau*) 327

Hétérodoxie. Der idealismus der Indischen Religions philosophie im Zeitalter der Opfermystik (*Joseph Dahlmann*) 169
Étude sur l'origine et la nature du Zohar, précédée d'une étude sur l'histoire de la Kabbale (*S. Karppe*) 225

JURISPRUDENCE

Histoire du droit. La Mort civile des religieux dans l'ancien droit français, étude historique et critique (*l'abbé Ch. Landry*) 329
L'Evolution du droit (Zweck im Recht) (*Rud. von Jhering*) ; trad. de l'allemand par *O. de Meulenaere* 432
Les Origines du droit franco-canadien (*Rodolphe Lemieux*) 433
Des Distinctions de classes dans la société allemande actuelle (*Eugène Regnier*) 330

Droit romain et Droit germanique. Histoire du développement du droit romain (*R. von Jhering*). Œuvre posthume traduite par *O. de Meulenaere* 508
Le Droit romain et le Droit germanique dans la monarchie franque (*Van Wetter*). 1re partie. La Famille. — 2e partie. Les Biens et la procédure 510

Droit canonique et ecclésiastique. Juris canonici privati institutiones, quas in scholis pontificii seminarii romani (*C. Lombardi*) 226
Le Gouvernement de l'Église, ou Principes du droit ecclésiastique exposés aux gens du monde (*l'abbé Lafarge*). Droit privé 41
De Religiosis institutis et personis. Tractatus canonico-moralis ad recentissimas leges exactus (*Arthuro Vermeersch*). T. I 328
Le Mariage religieux et les Procès en nullité (*A. Boudinhon*) 170

Droit international. La Conférence internationale de la paix. Étude historique, exégétique et critique des travaux et des résolutions de la Conférence de La Haye de 1899 (*A. Merignhac*) 42
La Paix et la Guerre (Conférences de Bruxelles et de la Haye) (*F. de Martens*) 143
La Conférence de la paix à la Haye. Étude d'histoire contemporaine (*F. de Martens*). Trad. du russe par *le comte de Sancé* 143
L'Angleterre et les Républiques boers. Étude de droit international (*J. Westlake*) 144

Procédure. Notariat. Enregistrement. Précis théorique et pratique de procédure civile (*E. Glasson* avec le concours, au point de vue pratique, de *F. Colmet Daâge*) 487
Des Appositions et des levées de scellés (*Adolphe Dooghe*) 488
Recouvrement des frais dus aux notaires, avoués et huissiers, commentaire de la loi du 25 décembre 1897 (*Marcelin Bouissou*) 488

Manuel-formulaire de l'enregistrement, des domaines et du timbre (*Jules Castillon*)..... 488

Droit constitutionnel et administratif. Introduction à l'étude du droit constitutionnel (*A.-V. Dicey*) ; trad. française de *André Batut* et *Gaston Jèze*)..... 489
Essai sur le gouvernement local en Angleterre (*Edward Jenks*) ; trad. française de *J. Wilhelm*..... 490
Le Fédéraliste (commentaire de la constitution des États-Unis (*A. Hamilton, J. Jay* et *J. Madison*) ; nouvelle éd. française avec une Introduction bibliographique et historique par *Max Bouchard* et *Gaston Jèze*..... 491
De la Responsabilité de l'État (*Louis Roger*)..... 492
La Réforme fiscale en France et à l'étranger (*Pierre Charton*)..... 493

Droit civil. Commentaire théorique et pratique du code civil, (*Théophile Huc*). T. XIV (art. 2167 à 2281)..... 482
Supplément aux Principes de droit civil français de François Laurent (*Léon Siville*). T. II et III 482
De l'Interposition de personne dans les libéralités (*Raymond Garnier*)..... 483
Du Contrat de louage. Bail à loyer (*Adolphe d'Hooghe*)..... 483
Les Accidents du travail, commentaire de la loi du 9 avril 1898 (*Henri Ferrette* et *le Dr E. Laval*)..... 484
De l'Exploitation des œuvres musicales par l'exécution publique (*Louis Gibaux*)..... 484

Droit commercial. Traité des actes de commerce par relation (*Louis Duchange*)..... 485
Des Actions sociales et individuelles dans les sociétés en commandite par actions et dans les sociétés anonymes (*Paul Villemin*). 485
Traité pratique de législation anglaise sur les sociétés anonymes « limited », suivi d'une notice concernant la Bourse de Londres (*E. Destruels*)..... 486
Étude sur le nantissement et la répression des fraudes en matière de vente ou de mise en société de fonds de commerce (*Joseph Boulay*)..... 486
Table générale par ordre alphabétique faisant suite au répertoire publié par Émile Muzard et comprenant les matières contenues dans les douze dernières années, 1889 à 1900, du Journal des tribunaux de commerce (*Roger Dufraisse, Charles Roy* et *Gustave Lefèvre*)..... 487

Droit pénal. Un an de justice (1900-1901) (*Henri Varennes*)..... 43

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Elementa philosophiae scholasticae (*S. Reinstadler*). T. II. 385
Critique de la raison pratique (*Emmanuel Kant*) ; trad. par *F. Picavet*..... 386
Les Principes, ou Essai sur le problème des destinées de l'homme (*l'abbé Georges Frémont*) 387
Les Énigmes de l'univers (*Ernest Haeckel*) ; trad. de l'allemand par *Camille Bos*..... 386
Philosophie des sciences sociales (*Antonin Rondelet*)..... 335
Les Rayons de l'aube (dernières études philosophiques) (*le comte Léon Tolstoï*) ; trad. du russe par *J.-W. Bienstock*..... 332

Psychologie. La Psychophysique (*Marcel Foucault*)..... 387
Les Jeux des animaux (*K. Groos*) ; trad. de l'allemand par *A. Dirr* et *Van Genney*..... 388
La Logique chez l'enfant et sa culture. Etude de psychologie appliquée (*Frédéric Queyrat*)..... 389
Psychologie du rire (*L. Dugas*)..... 389
La Psychologie ethnique (*Ch. Letourneau*)..... 390

Les Caractères (*Paulhan*) 390
L'Ame saine (*P.-K. Clérissac*) 391

Morale. La Liberté et le devoir, fondements de la morale, et Critique des systèmes de morale contemporaine (*Albert Farges*) 392
Questions de philosophie morale et sociale (*J.-P. Durand* (de Gros). 392
Raison, foi, prière (*L. Tolstoï*); trad. du russe par *J.-W. Bienstock*. 393
Du Beau. Essai sur l'origine et l'évolution du sentiment esthétique (*Lucien Bray*) 393
Une Vie comtemporaine (*Gaston Gaillard*). Fragments 532

Métaphysique. La Métaphysique de Hermann Lotze, ou la Philosophie des actions et des réactions réciproques (*Henri Schoen*)... 396

Histoire de la philosophie. Mélanges. La Pensée antique (*Joseph Fabre*) 393
Les Grands Philosophes. Saint Anselme (*le comte Domet de Vorges*). 394
La Logique de Leibnitz, d'après des documents inédits (*Louis Couturat*) 395
La Philosophie russe contemporaine (*Ossip-Lourié*) 397
Le Matérialisme est faux, le catholicisme est vrai (*le Dr Goux*)..... 435
Les Apologistes du crime (*Ch. Détré*) 435

Éducation. Enseignement. Les Études du clergé (*J. Hogan*); trad. de l'anglais par *l'abbé Boudinhon* 44
Science et éducation (*M. Berthelot*) 227
Notes sur l'éducation publique (*Pierre de Coubertin*) 334
L'Éducation des filles par les religieuses enseignantes. Instructions, avis, conseils d'après Mme de Maintenon (*le R. P. Libercier*). 227
Directoire de l'enseignement religieux dans les maisons d'éducation (*l'abbé Ch. Dementhon*) 45
Congrès international officiel de la jeunesse ouvrière (*Pierre Griffuiton* 252
L'Église et les œuvres sociales en 1900 (*Étienne Védie*) 251
Œuvres charitables (*Henri Tissier*) 252
Au sortir de l'école. Les Patronages (*Max Turmann*) 334
Une Maison bien tenue. Conseils aux jeunes maîtresses de maison (*Marie Delorme*) 437

Sciences politiques, économiques et sociales. Le Capital. T. III. Procès d'ensemble de production capitaliste (*Karl Marx*); trad. française 25
Le Caractère et la méthode logique de l'économie politique. (*Cairnes*) 26
Cours d'économie politique (*Colson*) 27
Les Doctrines économiques et sociales du marquis de Mirabeau (*Lucien Brocard*) 37
Les Problèmes du XXe siècle (*G. de Molinari*) 29
L'Assurance ouvrière à l'étranger (*Jean Artibal*) 35
L'Allemagne en 1848 (*Karl Marx*) 38
Le Développement économique de la Russie (*J. Machat*) 216
Les Nouvelles Sociétés anglo-saxonnes (*Pierre Leroy-Beaulieu*)..... 38
La Méthode historique appliquée aux sciences sociales (*Th. Seignobos*) 28
Superstitions politiques et phénomènes sociaux (*Henri Dagan*)..... 29
L'Evolution du socialisme (*Jean Bourdeau*) 30
Socialisme d'opposition, socialisme de gouvernement et lutte de classes (*Joseph Sarraute*) 30
Le Droit de vivre et ses conséquences rationnelles (*F. Dugast*)..... 31
Excursion dans le domaine du socialisme: dangers du socialisme, bienfaits de l'humanitarisme (*J. Fleury*) 31
Dialogues socialistes (*Edouard Berth*) 32
Un Coin d'étude sociale (*Paul Floquet*) 33
Autour du catholicisme social (*G. Goyau*). 2me série 145
Conférences sur les œuvres sociales (*le R. P. Émile Piché*) 35
Assistance sociale, pauvres et mendiants (*Paul Strauss*) 36
Catéchisme d'économie sociale (*F. Denoël*) 35
L'Œuvre sociale de la Révolution française (*Emile Faguet, Lichtenberger, Wolff, Sagnac, Cahen* et *Lévy-Schneider*) 36

Le Socialisme sans doctrines. Australie et Nouvelle-Zélande (*Albert Métin*) 39
L'Égalité (*Charles Bertheau*) 46
State Activities in relation to Labor in the United States (*William Franklin Willoughby*) 170
L'Idee sociale au théâtre (*Émile de Saint-Auban*) 32
L'Année sociologique (*Durkheim*). 4e année 33

Feminisme. Die Frauenfrage (*Cathrein*) 34

Sciences naturelles. Les Arts et métiers chez les animaux (*H. Coupin*) 5
L'Apiculture moderne (*A.-L. Clément*) 146
Étude botanique et pharmacologique des xanthoxylées (*Henry Bocquillon*) 73

Anthropologie. Principes d'anthrologie générale (*l'abbé N. Boulay*). 148
Où en est l'evolutionnisme (*C. de Kirwan*) 359
Descendons-nous du singe ? (*Emmanuel Denoy*) 360

Médecine. Histoire. Généralités. Les Femmes docteurs en médecine (*Haryet Fontanges*) 313
Consultations et ordonnances médicales (*le Dr Malbec*) 311
Le Mariage (*G. Morache*) 304

Biologie. Les Limites de la biologie (*J. Grasset*) 301
L'Évolution de la vie (*le Dr Laloy*) 302
Hétérogénie, transformisme et darwinisme. Problème de l'espèce. (*l'abbé de Casamajor*) 302
L'Unité dans l'être vivant. Essai d'une biologie chimique (*F. Le Dantec*) 303
La Notion de force. Le Principe de l'énergie et la biologie générale (*P. Vignon*) 304

Physiologie. Le Cerveau (*les Drs Ed. Toulouse* et *L. Marchand*) 309
La Puberté chez l'homme et chez la femme (*Antoine Marro*) ; trad. de l'italien par *le Dr Medici*) 305

Hygiène. Les Misères du corps (*le Dr F. Barbary*) 311
L'Hygiène sociale (*E. Duclaux*) 312
Autour des berceaux (*le Dr F. Barbary*) 312
Le Conseiller de la jeune femme (mères et nourrices) (*le Dr L. Cassine*) 313

Pathologie et Thérapeutique. Syphilis and other venereal diseases (*Dr H. de Méric*) 306
Traitement des maladies contagieuses de l'appareil générateur (*le Dr Buret*) 306
Causes de la mort du produit de la conception pendant la grossesse (*le docteur Sentex*) 306
La Photothérapie, traitement des dermatoses (*le Dr Lebon*) 307
Étude sur la tuberculose et son traitement (*le Dr Coromilas*) 307
Pour lutter contre les maladies des poumons (*le Dr P. Aubert*) 307
Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre (*le prof. J. Grasset*) ... 308
Maladies de la voix (*A. Castex*) 308
Les Fonctions hépatiques (*A. Gilbert* et *P. Carnot*) 310
Essai de séméiologie urinaire (*Camille Vieillard*) 310
Le Transformisme médical. L'Évolution physiologique (thérapeutique rationnelle (*le Dr Hector Grasset*) 311

Sciences psychiques. Nouvelles observations sur un cas de somnambulisme avec glossolalie (*Th. Flournoy*) 310

Sciences physiques et chimiques. Problèmes de physique (*E. Branly*) 533
Cours d'électricité (*H. Pellat*) 47
Problèmes d'électricité (*A. Rondot*) 336
Œuvres scientifiques (*G. Robin*) publiées par *Louis Raffy*. Physique mathématique. Thermodynamique générale 147
Cours de mécanique (*P. Appell*) 336

How to become a Good Mechanic (*John Phin*) 533
Leçons sur les moteurs à gaz et à pétrole (*L. Marchis*)..... 229
Traité de chimie agricole (*P.-P. Dehérain*). Développements des végétaux, terre arable. Amendements et engrais 228
Analyse des matières agricoles (*A. Hubert*)..... 360

Sciences mathématiques. Essai sur les fondements de la géométrie (*A. W. Russel*); trad. par *A. Cadenat*..... 262
Cours de mathématiques, à l'usage des élèves-architectes et ingénieurs, professé à l'École des beaux-arts (*C. Bourlet*) 512

Astronomie. Cosmographie. Météorologie. Histoire du ciel (*Clémence Royer*) 437
Les Méthodes nouvelles de mécanique céleste (*H. Poincaré*). T. III. 514
Annuaire pour l'an 1902, publié par le Bureau des longitudes, avec notices scientifiques 438
Naissance et développement de la cosmographie dans l'antiquité grecque (*de Kirwan*)..... 170
Notions de météorologie utiles à la géographie physique (*C. Millot*). 210

Géologie. La Géologie (*H. Guède*)..... 48

Sciences militaires. Conférence sur l'histoire de la tactique de l'infanterie française depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Tactique actuelle (*le lieut.-colonel Bazin*)..... 134
Soixante problèmes tactiques discutés et traités de la carte de Réthel (*le colonel Devaureix*) 134
Les Principes de la guerre alpine. Conférence faite aux officiers de la garnison de Lyon (*P. Simon*)..... 135
Chiens d'aveugles et paralytiques. Il faut choisir : Eclaireurs-tirailleurs, bouche-feux ou avant-gardes et patrouilles de combat ?..... 135
Méthode pour l'instruction individuelle du tir (*le commandant Montaigne*)..... 135
Le Fusil allemand modèle 1898..... 136
L'Artillerie de campagne (1792-1901). Étude technique de tactique (*le lieutenant Campana*)..... 136
Conférences sur le rôle social de l'officier, faites à Saint-Cyr (*le commandant Ebener*)..... 136
Essai de psychologie militaire individuelle et collective (*le Dr M. Campeano*)..... 137
La Réforme de Saint-Cyr et le Recrutement des officiers (*Un Saint-Cyrien*)..... 137
L'École de guerre (*le capitaine J. B.*)..... 137
Reforme de la justice militaire (*Jean Marsil*)..... 138
Guide pratique du service des bureaux de recrutement pour les officiers demandant ce service (*le capitaine Lepointe*)..... 138
Dictionnaire militaire. Encyclopédie des sciences militaires (*Un comité d'officiers de toutes armes*). 17e livr. : Organisation-Piquet. 139

Jeux, Sport. Le Livre des Jeux, ou Recueil choisi de jeux à l'usage des enfants, jeunes gens, jeunes filles, pensionnats, patronages, familles (*G. de Grandmorin*)..... 171
Sport. Mélanges traduits de l'anglais par *Donatien Levesque*..... 230

Beaux-Arts. Manuel de l'histoire des beaux-arts (*le Dr Ernest Wickenhagen*) ; adapté de l'allemand par *J. Bainville*..... 398
La Vie artistique de l'humanité (*A. Roux*)..... 399
Les Débuts de l'art (*E. Grosse*) ; trad. de l'allemand par *E. Dirr*... 399
Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes (*Maxime Collignon* et *Louis Couve*)..... 399
Les Monuments antiques de l'Algérie (*St. Gsell*)..... 400
Les Villes d'art célèbres. Venise (*Pierre Gusman*)..... 411
Michel Colombe et la Sculpture française de son temps (*Paul Vitry*). 406
French Furniture and Decoration in the XVIIIth Century (*Lady Dilke*)..... 401
Lives and Legends of the Evangelists, Apostles, and other early Saints (*Mrs Arthur Bell*)..... 402
Handbooks of the great Crafstmen. The Pavement Masters of

Siena (1369-1562) (*R. Hobart Cust*)..... 402
Great Masters in painting and sculpture. Giotto (*F. Mason Perkins*). 402
Mantegna (*Maud Crutwell*)..... 403
Rembrandt van Rijn (*Malcolm Bell*)..... 403
Gerard Dou (*W. Martin*)..... 403
The English pre-raphaelite Painters, their Associates and successors (*Percy Bate*)..... 404
Sandro Botticelli (*J.-B. Supino*); trad. de l'italien par *J. de Crozals*. 404
Fra Filippo Lippi (*J.-B. Supino*)..... 404
Michel-Ange (*Corrado Ricci*); trad. de l'italien par *J. de Crozals*..... 405
Les Le Manier, peintres officiels de la Cour des Valois au XVIe siècle (*Et. Moreau-Nélaton*)..... 407
La Critique mystique et Fra Angelico (*J.-C. Boussolle*)..... 408
Les Peintures d'Hippolyte Flandrin à l'église de Saint-Vincent-de-Paul à Paris..... 408
Les Danses macabres et l'Idée de la mort dans l'art chrétien (*Louis Dimier*)..... 455
Peintres et dessinateurs de la mer. Histoire de la peinture de marine (*L. de Veyran*)..... 411
Les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire (*Charles Saunier*)..... 409
Exposition universelle de Paris (1900), classe 4. Rapport sur l'enseignement de l'art en France au XIXe siècle dans les institutions religieuses (*Émile Eude* et *P. Vincent-Darasse*)..... 409
La IVe Esposizione d'arte à Venezia (1901) (*Sem Benelli*)..... 411
Études sur l'art et la curiosité (*Edm. Bonnaffé*)..... 412
Du Sentiment artistique dans la morale de Montaigne, œuvre posthume (*Ed. Ruel*)..... 412

Mélanges. L'Art de la vie (*R. de Maulde la Clavière*)..... 436
Le Tourment de l'Unité (*Adrien Mithouard*)..... 455
Giacomo Leopardi novello Epicuro (*G. Cargnelli*)..... 456
Recherches sur les instruments, les méthodes et le dessin topographiques (*A. Laussedat*). II. Première partie : Iconométrie et Métrophotographie..... 261
Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution. Showing the operations expenditures and conditions of the institution for the year ending june, 30, 1897. Report of the U. S. national Museum, part II..... 511
Annual report, id. For the year finishing june 30, 1898..... 511
Annual report, id. For the year finishing june 30, 1899..... 511
Le Matériel agricole à l'Exposition de 1900 (*Max Ringelmann*)..... 512
La Basse-Cour et ce qu'on en peut tirer (*J. Rousseau*) [*Jean du Lua*]. 456
Comment on défend son vin. Lutte contre les maladies et altérations des vins (*André Lièvre*)..... 261
Le Guide des bouilleurs de cru et des employés appelés à contrôler éventuellement leurs opérations..... 260

LITTÉRATURE

Linguistique. Philologie. Alt-celtischer Sprachschatz (*Alfred Holder*)..... 441
Petit *Larive* et *Fleury*. Dictionnaire français encyclopédique à l'usage des adultes et des gens du monde..... 149
Mémento *Larousse* encyclopédique et illustré..... 150
Les Noms de lieux romans en France et à l'étranger (*le Dr J. Meynier*). 337

Folk-lore. Histoire des croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes, selon le plan du Décalogue (*Ferdinand Nicolaïj*)..... 49
Sagen aus dem alten Irland (*Rudolf Thurneysen*)..... 51
Traces of the Elder Faiths of Ireland : a Folklore Sketch. A Handbook of Irish Pre-Christian Traditions (*W. G. Wood-Martin*)..... 231

Éloquence. Le Sermon au XVIIIe siècle. Étude historique et critique sur la prédication en France de 1715 à 1789 (*A. Bernard*)..... 339

Bourdaloue. Histoire critique de sa prédication. D'après les notes de ses auditeurs et les témoignages contemporains (*Eugène Griselle*)..... 233
Discours et allocutions militaires (*l'abbé Léon Morancé*)..... 362

Poésie. L'Énéide (*Virgile*) ; trad. en vers français par *Alphée Motheau*..... 151
Les Classiques, imitateurs de Ronsard. Malherbe, Corneille, Racine, Boileau. Extraits recueillis et annotés par *Edmond Dreyfus-Brisac*. 124
Au Pays des ajoncs. Avant le soir (*Gabriel Vicaire*)..... 114
Les Aïeux (Les Sarrasins. Le Paraclet. La Pucelle (*Félix Henneguy*) 116
La Ronde des cygnes (*Armand Praviel*)..... 117
Les Pêcheurs de Galilée (*Antoine Campaux*)..... 117
Le Christ rédempteur, ou l'Amour infini (*le R. P. Bourgues*)..... 119
Un quart d'heure de poésie (*Louis Le Bressan*)..... 119
Nocturnes solitaires (*Jules Mouquet*)..... 120
Rêveries d'artiste (*A.-E. Mann*)..... 121
La Genèse du « Trottoir », fantaisie humoristico-satirique, en onze chants, suivie de la Réclame et le « Clou », satires (*Marcel Falaise*)..... 121
Éternité, avec un Avant-propos de l'auteur sur la poésie (*Adolphe Lacuson*)..... 202
Bruyères et lilas, douze gerbes de douze sonnets. Livre premier en quatre douzains. Les Pays (*René Kerviler*)..... 203
Heures noires... Heures bleues (*Adolphe Mony*)..... 203
Les Propylées (*Emile Langlade*)..... 204
Les Rythmes de douceur (*Floris Delattre*)..... 205
Le Sachet noir (*Fernand Gasc*)..... 205
Tournons la manivelle (*D. Caldine*)..... 206
Clavel d'Haurimonts ; un ancêtre des poètes montmartrois (*Virgile Joss*)..... 206
A Herbert Spencer (*Fridolin Werm*)..... 208
Chansons anglaises (English Songs) (*A. Beljame*)..... 263
De mi viña, poesias (*H. Morera y Galicia*)..... 171
Meteoros, poemas, apologos y cuentos (*Juan Alcover*)..... 171
Étude sur Jehan Bodel (*O. Rohnström*)..... 441
Le Sentiment chrétien dans la poésie romantique (*Ernest Dubedout*). 515

Théâtre. Œdipe à Colone, tragédie de *Sophocle*; trad. littéralement en vers français par *Emile Marc*..... 124
Les Avariés, pièce en trois actes, interdite par la censure (*Brieux*). 122
Théâtre (*Meilhac* et *Halévy*). T. V. Le Réveillon. Les Brebis de Panurge. Toto chez Tata. La Périchole. La Clé de Métella. Le Brésilien..... 124
Théâtre (*Meilhac* et *Halévy*). T. VI. Le Mari de la débutante. Fanny Lear. Le Petit Duc. Loulou..... 207
Ma Tante, comédie en 2 actes (*Auguste Cuche* et *Albert Delrue*)..... 124
Chez l'avocate, comédie de salon en un acte (*Albert Delrue* et *Auguste Cuche*)..... 124
Les Martyrs de la glèbe, drame en 5 actes (*Victor de Brabandère*)... 123
Avec tous les atouts, drame (*Jeanne France*)..... 206
Le Corsaire, poème dramatique en 5 actes et en vers (*Evariste Boulay-Paty* et *Hippolyte Lucas*, d'après Byron)..... 207
Cœur de prêtre (*le R. P. C. du Coetlosquet*)..... 207
J'ai faim..., drame en un acte, en prose (*Auguste Cuche*)..... 207
Tsarévitch Alexis, drame en 5 actes, en vers (*le général Muzac*)..... 207
Le Dîner tragique, comédie en 2 actes (*Amélie Amestoy*)..... 504
Un Docteur de treize ans, opéra bouffe en 3 actes (*L.-M. Dubois*)... 504
La Grand'Mère de quinze ans, comédie en 2 actes (*L.-M. Dubois*)... 504
Les Chrétiens aux lions ! drame en 3 actes (*Jehan Grech*)..... 504
Origines du théâtre moderne (*Marius Sepet*). Les Drames liturgiques et les Jeux scolaires. Les Mystères. Les Origines de la Comédie au moyen âge. La Renaissance..... 52
La Comédie en France au XIXe siècle (*Ch. Lenient*)..... 340

Romans, contes et nouvelles. Héritier ? (*Mary Floran*)..... 12
Le Seigneur de Halleborg. Le Foyer conquis (*Alfred von Hedenstjerna*) ; trad. de *Heinecke*..... 12

Contes amoureux (*Charles Grandmougin*)..... 13
Thérèse Heurtot (*Jean Morgan*)..... 13
Mater dolorosa (l'auteur d'Amitié amoureuse et *Maurice de Waleffe*). 14
Père (*André Lichtenberger*)..... 14
Les Braves Gens (*Paul* et *Victor Margueritte*)..... 14
La Colonne (*Lucien Descaves*)..... 15
Spartacus (*Raphaël Giovagnoli*); trad. de l'italien par *Mme Y.-W. Bienstock*..... 16
Le Déluge (*Henryk Sienkiewicz*); trad. du *Cte Wodzinski* et de *B. Kozakiewicz*..... 17
Dans la steppe, récits de la vie des vagabonds (*Maxime Gorki*); trad. et préface par *S.-M. Persky*..... 18
Les Humbles (*Fernand Martin*)..... 18
Foyer détruit (*Julien Lefèvre*)..... 19
L'Étrangère (*Leroux-Cesbron*)..... 20
Le Nouveau Candide (*Paul Brulat*)..... 21
Gens de robe (*Jean Payoud*)..... 21
Le Crépuscule des dieux (*Élémir Bourges*)..... 21
Les Oberlé (*René Bazin*)..... 22
Visages de décadence (*Louis Dumont-Wilson*)..... 10
Un jeune homme dans la société. Le Chaos (*Louis Lumet*)..... 10
Des Dames de Kermor (*Théodore Cahu*)..... 11
Aimante et amante (*Jeanne France* et *Achille Magnier*)..... 11
Seule (*Henri Ardel*)..... 11
Les Ruines en fleurs (*Guy Chantepleure*)..... 289
La Mamselka (*Henry Gréville*)..... 290
Maman Claudie (*Louis Boulé*)..... 290
Le Dernier Amant (*Pierre Guédy*)..... 291
Vain Amour (*Jacques Trève*)..... 291
Cigale (*Julien Reyne*)..... 292
La Chesnardière (*Léon de Tinseau*)..... 292
Monique (*Paul Bourget*)..... 293
L'Accusateur imprévu (*Emilio de Marchi*); trad. de l'italien par *H. Declermont*..... 294
Le Vœu de Béatrice (*Mme Octave Feuillet*)..... 295
Souvenirs d'une doctoresse (*le Dr Pierre Boyer*)..... 295
Le Bonheur d'être deux (*Paul Mathiex*)..... 296
Luce Magali (*Jean Madeline*)..... 296
Mariage de convenance (*Myrrhis*)..... 296
Difficile Devoir (*Masson Forestier*)..... 297
Le Docteur Phobos (*Pierre Suau*)..... 298
Mariages d'aujourd'hui (*Mme Lescot*)..... 298
Un Duel (*Anton Tchekhof*); trad. du russe par *Henri Chirol*..... 299
La Résurrection des dieux (*Dmitri Merejkowski*); traduit du russe par *Persky*..... 299
Le Roman de Léonard de Vinci (*le même*); trad. par *Jacques Sorrèze*. 299
Chrétienne *J. Krassewski*); trad. du polonais par *de Broekere* et *le comte Fleury*..... 300
Dans la tourmente, récit d'une grand'mère (*E. Daudet*)..... 6

Ouvrages pour la jeunesse. Notre Cousine Ève (*Roger Dombre*). 7
Mademoiselle Flammette (*Georges Thurner*)..... 7
Le Lion de Bohême, épisode de la guerre de Trente ans (*M. Laubot*) 8
Expiation (*M. d'Agon de la Contrie*)..... 9
Aventures d'un Français au Klondyke (*W. de Fonvielle*)..... 9
L'Homme invisible (*A. Malhinger*)..... 8
Mariage civil (*M. Maryan*)..... 495
La Perle des belles-mères (*Roger Dombre*)..... 496
Les Mariages de Toinon (*Henry Bister*)..... 496
Une Faute (*M. Maryan*)..... 496
L'Idéal de l'oncle Caillou (*Champol*)..... 496
L'Ombre (*Michel Auvray*)..... 497
La Filleule de Claude (*P. Dupin-Durbec*)..... 497
Volonté de Roi (*Jeanne de Coulomb*)..... 497
Sceptre d'or (*Jeanne de Coulomb*)..... 498
Les Sœurs Haudriot (*B. de Buxy*)..... 498
Le Mystère de Froid-Pignon (*B. de Buxy*)..... 498

HISTOIRE

Géographie et Voyages. L'Année cartographique. Supplément annuel à toutes les publications de géographie et de cartographie, 11e Supplément (*F. Schrader*)..... 209
Atlas des colonies françaises, 8e liv. (*Paul Pelet*)..... 209
Mission Coppolani. Carte de la Mauritanie saharienne..... 210
La France et ses colonies (*Henri Conrad*)..... 212
Le Cantal. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue (*M. Boule* et *Farges*)..... 213
La Lozère. Causses et gorges du Tarn. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue (*E.* et *G. Cord* et *A. Viré*)..... 214
Le Puy-de-Dôme et Vichy. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue (*M. Boule, P. Glangeaud, G. Rouchon, A. Vernière*)... 214
Excursions et sensations pyrénéennes, cimes ariégeoises (*le vicomte Jean d'Ussel*)..... 214
Voyages de corps et d'esprit (*Marius Sepet*)..... 445
Notes de voyage. Impressions et souvenirs (*le comte de Chabot*).... 212
En Espagne. Primavera (*Raoul de Lagenardière*)..... 215
Trente-trois jours en Italie (*Raoul de Lagenardière*)..... 215
Chez les Grecs de Turquie (*L. de Launay*)..... 217
La France catholique en Orient dans les trois derniers siècles (*le P. Hilaire de Barenton*)..... 217
La France au dehors. Les Missions catholiques françaises au XIXe siècle, publiées sous la direction du *P. J.-B. Piolet*. III. Chine et Japon..... 218
L'Empire du Milieu (*Elisée* et *Onésime Reclus*)..... 218
Chine ancienne et moderne (*G. Weulersse*)..... 219
La Chine contre l'étranger. Les Boxeurs (*le baron d' Inthouard*).... 220
De Syracuse à Tripoli. Une Mission en Tunisie (*Georges Claretie*).... 220
Au bout du monde. Une Saison à la Nouvelle-Zélande (*Gaston de Ségur*)..... 221
Le Tour du monde en 63 jours (*Gaston Stiegler*)..... 211
La Vie de la mer (*André Petitcolin*)..... 262

Histoire ancienne. Egipto y Asiria resucitados (*Ramiro Fernandez Valbuena*). Tercera parte..... 55
Histoire de la Grèce ancienne (*l'abbé Boxler*)..... 155
Pline le Jeune et ses héritiers (*Eugène Allain*). T. I..... 56

Histoire générale. Histoire générale du IVe siècle à nos jours, ouvrage publié sous la direction de *Ernest Lavisse* et *Alfred Rambaud*. T. X. Les Monarchies constitutionnelles, 1815-1847..... 239
Histoire générale du IVe siècle à nos jours, ouvrage publié sous la direction de *Ernest Lavisse* et *Alfred Rambaud*. T. XI. Révolutions et Guerres nationales, 1848-1870..... 343
Histoire générale du IVe siècle à nos jours. Ouvrage publié sous la direction de *Ernest Lavisse* et *Alfred Rambaud*. Tome XII. Le Monde contemporain, 1870-1900..... 518

Histoire de l'Église et des ordres religieux. Histoire abrégée de l'Eglise catholique depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours (*le chanoine Labis*)..... 240
L'Eglise et les Origines de la Renaissance (*Jean Guiraud*)..... 344
L'Eglise et le Rachat des captifs (*Paul Deslandres*)..... 454
Le Vatican. I. La Papauté et la Civilisation. II. Le Gouvernement de l'Eglise (*Goyau, Pératé* et *Fabre*)..... 58
Vie et pontificat de Léon XIII (*l'abbé J. Guillermin*)..... 427
Martyrologe de la sainte Eglise de Lyon. Texte latin inédit du XIIIe siècle, transcrit sur le manuscrit de Bologne et publié avec préface, appendices, notes et table onomastique (*J. Condamin* et *J.-B. Vanel*)..... 519
Les Jésuites à Grenoble (1587-1763) (*le R. P. Pra*)..... 58
Le Jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence, d'après les documents des archives départementales des Alpes-Maritimes (*G. Doublet*)... 158

Grande Sœur (*M. Aigueperse*) 498
Au-dessus de l'abîme (*Maurice Le Beaumont*) 499
Son cœur et sa tête (*M. Aigueperse*) 499
Les Hommes de proie (*Jeanne de Lias*) 499
Les Étapes de Simone (*M. Aigueperse*) 499
La Marquise Sabine (*M. Aigueperse*) 499
Father Anthony (*Robert Buchanan*); trad. de l'anglais 500
Les Deux Robes (*Rustica*) 500
La Ganipote (*la baronne Myrica*) 500
Aux mains des Boxers (*Jean d'Aure*) 501
Un Volontaire français au Transvaal (*Raoul Montis*) 501
La Fortune de M. Maufroy (*B. Roblot*) 501
Le Pardon de Colette (*Marguerite Levray*) 501
Au seuil de l'au-delà (*Charles Vincent*) 501
Rancune (*Mario Donal*) 502
Pour être riche (*Jeanne France*) 502
Lutte d'âmes (*Edmond Coz*) 502
Les Étrangleurs du Bengale (*Louis Boussenard*) 502
Droit au pôle sud (*Émile Chambe*) 502
Fleur d'orage (*Mme Chéron de la Bruyère*) 503
La Maison du chat qui pêche (*Lucie des Ages*) 503
Au coin du feu (*Stéphen Lefranc*) 503
L'Épopée de l'Église. 2e partie. La Lumière du Verbe (*Charles Vincent*) 503
A travers les catacombes (*A. de Waal*); trad. de l'allemand par *l'abbé Bertrand* 504
Du fond de l'Escritoire, voyage d'une plume au pays de fantaisie (*Quill*) 504
Une Ame d'élite (*M. Prabonneaud*) 504
Pauvres Petits (*Pierre Montan*) 504
Le Sacrifice de Madeleine (*M. Aigueperse*) 504
Une Bonne Idée (*M. Aigueperse*) 504
Figures d'à présent (*Stéphen Lefranc*) 504

Littérature grecque. Studien zur Ilias (*Carl Robert*), mit Beitraegen von Friedrich Bechtel 514

Histoire et critique littéraires. La Légende chevaleresque de Tristan et Iseult, essai de littérature comparée (*A. Bossert*) ... 516
Études d'histoire et de littérature (*Edmond Biré*) 236
Dix-neuvième Siècle. Esquisses littéraires et morales (*le R. P. Longhaye*) 154
Dix-neuvième Siècle. Esquisses littéraires et morales (Deuxième période : 1830-1850) (*le R. P. Longhaye*) 235
Le Mouvement littéraire contemporain (*Georges Pellissier*) 236
Trente ans de critique (*Gustave Frédérix*) 442
Styles et caractères (*Georges Legrand*) 54
Essai sur Taine, son œuvre et son influence, d'après des documents inédits (*V. Giraud*) 341

Littérature française. François Villon (*Gaston Paris*) 152
Taine, Scherer, Laboulaye (*Emile Boutmy*) 153
Post-scriptum de ma vie (*V. Hugo*) 443

Littératures étrangères. Il Sentimento della natura in Virgilio, studio critico (*M. G. Calabró*) 262
Grands Écrivains d'outre-Manche (*Mary Duclaux*) [*Mary James Darmesteter*] 155
Sin pretensiones. Collección de cuentos y novelas cortas (*Cristobal Botella y Serra*) 74
Studi e ritratti letterari (*Giuseppe Chiarini*) 342
Storia e fisiologia dell' arte di ridere. Favola, fiaba, commedia, satira, novella, prosa e poesia umoristica. Vol. primo. L'Antichità e il medio evo (*Tullo Massarani*) 238
Fables et légendes du Japon (*Claudius Ferrand*) 456

Mélanges. Les Vies closes. Études d'âmes (*Georges Mase-Sencier*) ... 53
Au seuil de l'Orient. Silhouettes algériennes (*Charles Barbet*) 74

HISTOIRE

Géographie et Voyages. L'Année cartographique. Supplément annuel à toutes les publications de géographie et de cartographie, 11e Supplément (*F. Schrader*)..... 209
Atlas des colonies françaises, 8e liv. (*Paul Pelet*)..... 209
Mission Coppolani. Carte de la Mauritanie saharienne..... 210
La France et ses colonies (*Henri Conrad*)..... 212
Le Cantal. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue (*M. Boule* et *Farges*)..... 213
La Lozère. Causses et gorges du Tarn. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue (*E.* et *G. Cord* et *A. Viré*)..... 214
Le Puy-de-Dôme et Vichy. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue (*M. Boule, P. Glangeaud, G. Rouchon, A. Vernière*)... 214
Excursions et sensations pyrénéennes, cimes ariégeoises (*le vicomte Jean d'Ussel*)..... 214
Voyages de corps et d'esprit (*Marius Sepet*)..... 445
Notes de voyage. Impressions et souvenirs (*le comte de Chabot*).... 212
En Espagne. Primavera (*Raoul de Lagenardière*)..... 215
Trente-trois jours en Italie (*Raoul de Lagenardière*)..... 215
Chez les Grecs de Turquie (*L. de Launay*)..... 217
La France catholique en Orient dans les trois derniers siècles (*le P. Hilaire de Barenton*)..... 217
La France au dehors. Les Missions catholiques françaises au XIXe siècle, publiées sous la direction du *P. J.-B. Piolet*. III. Chine et Japon..... 218
L'Empire du Milieu (*Elisée* et *Onésime Reclus*)..... 218
Chine ancienne et moderne (*G. Wzulersse*)..... 219
La Chine contre l'étranger. Les Boxeurs (*le baron d' Inthouard*).... 220
De Syracuse à Tripoli. Une Mission en Tunisie (*Georges Claretie*).... 220
Au bout du monde. Une Saison à la Nouvelle-Zélande (*Gaston de Ségur*)..... 221
Le Tour du monde en 63 jours (*Gaston Stiegler*)..... 211
La Vie de la mer (*André Petitcolin*)..... 262

Histoire ancienne. Egipto y Asiria resucitados (*Ramiro Fernandez Valbuena*). Tercera parte..... 55
Histoire de la Grèce ancienne (*l'abbé Boxler*)..... 155
Pline le Jeune et ses héritiers (*Eugène Allain*). T. I..... 56

Histoire générale. Histoire générale du IVe siècle à nos jours, ouvrage publié sous la direction de *Ernest Lavisse* et *Alfred Rambaud*. T. X. Les Monarchies constitutionnelles, 1815-1847..... 239
Histoire générale du IVe siècle à nos jours, ouvrage publié sous la direction de *Ernest Lavisse* et *Alfred Rambaud*. T. XI. Révolutions et Guerres nationales, 1848-1870..... 343
Histoire générale du IVe siècle à nos jours. Ouvrage publié sous la direction de *Ernest Lavisse* et *Alfred Rambaud*. Tome XII. Le Monde contemporain, 1870-1900..... 518

Histoire de l'Église et des ordres religieux. Histoire abrégée de l'Eglise catholique depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours (*le chanoine Labis*)..... 240
L'Eglise et les Origines de la Renaissance (*Jean Guiraud*)..... 344
L'Eglise et le Rachat des captifs (*Paul Deslandres*)..... 454
Le Vatican. I. La Papauté et la Civilisation. II. Le Gouvernement de l'Eglise (*Goyau, Pératé* et *Fabre*)..... 58
Vie et pontificat de Léon XIII (*l'abbé J. Guillermin*)..... 427
Martyrologe de la sainte Eglise de Lyon. Texte latin inédit du XIIIe siècle, transcrit sur le manuscrit de Bologne et publié avec préface, appendices, notes et table onomastique (*J. Condamin* et *J.-B. Vanel*)..... 519
Les Jésuites à Grenoble (1587-1763) (*le R. P. Pra*)..... 58
Le Jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence, d'après les documents des archives départementales des Alpes-Maritimes (*G. Doublet*)... 158

Rückblick auf das katholische Ordenswesen in 19 Jahrhundert (*P. Braunsberger*).. 345
Explication ascétique et historique de la règle de saint Benoît (*Un bénédictin*) 241
Bernardi I, abbatis Cassinensis, Speculum monachorum, seu quaestio de his ad quae in professione obligatur monachus, et quae sint in Regula, quae habeant vim praecepti, quae mandati et quae consilii. Denuo edidit Domnus Hilarius Walter..... 242
Cartulaire, ou Histoire diplomatique de saint Dominique (*les RR. PP. F. Balme et Collomb*). T. III..... 428

Histoire des reliques. Le Linceul du Christ. Étude scientifique (*Paul Vignon*)..... 517

Hagiographie. Biographie ecclésiastique. Les Martyrs. Les Temps néroniens et le deuxième siècle (*Dom H. Leclercq*).... 413
La Légende dorée (*B. Jacques de Voragine*) ; trad. par *Téodor de Wysewa* 242
La Légende dorée de *Jacques de Voragine*, nouvellement traduite en français, avec Introduction, notices, notes et recherches sur les sources, par *l'abbé J.-B.-M. Roze* 445
Sainte Agnès dans la légende et dans l'histoire (*L. de Kerval*)..... 416
Saint Bruno, fondateur de l'ordre des chartreux. Son action et son œuvre (*l'abbé M. Gorse*)..... 417
Le Bienheureux Réginald de Saint-Gilles. Sa vie et son culte (*l'abbé Nicolas*)..... 418
Sainte Élisabeth de Hongrie (*E. Horn*)..... 418
Saint François d'Assise (*le P. Bernard d'Andermatt*) ; trad. par *Un tertiaire de saint François*..... 419
Fioretti de saint François d'Assise ; trad. du texte italien, publié en 1889 par l'imprimerie du Vatican, par *le baron Chaulin*..... 419
Sainte Claire d'Assise (*le P. Léopold de Chérancé*) 420
Saint Gaëtan (*R. de Maulde la Clavière*). (Les Saints)..... 420
Sainte Thérèse. Étude d'âme (*l'abbé Sauvert*)..... 421
Le Saint joyeux. Vie du Bienheureux Crispin de Viterbe (*le P. Pie de Langogne*)..... 422
Saint Fidèle de Sigmaringen (*le R. P. Fidèle de la Motte-Servolex*)... 422
La Vénérable Servante de Dieu Anna-Maria Taïgi (*le P. Bouffier*).. 423
Sœur Amélie-Marie Fristel, fondatrice de l'asile de Notre-Dame-des-Chênes, à Paramé, et de la Congrégation des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, dite des Petites Ecoles (*le R. P. Th. Guiné*).... 423
Vie de M. Gorini, auteur de la « Défense de l'Eglise » (*l'abbé F. Martin*) 424
Le Père Gratry (1805-1872). L'Homme et l'œuvre, d'après des documents inédits (*le R. P. A. Chauvin*)..... 424
Journal intime de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Extraits recueillis et publiés par *l'abbé L. Branchereau* 425
Une Ame de prêtre. Histoire intime. L'Abbé C.-A. Estève, du clergé de Bordeaux (*l'abbé Naudet*) 426
Mgr Midon, évêque d'Osaka (*l'abbé Marin*)..... 426
Un Compagnon du R. P. Lacordaire. Vie du R. P. M.-Ambroise Potton, des Frères prêcheurs (*le R. P. Ignace Body*)..... 427
Un Jésuite. Le P. Georges Boutelant (*le R. P. Pierre Suau*)..... 427

Histoire de France. Vercingétorix (*Camille Jullian*)..... 157
Vie de saint Ouen, évêque de Rouen (641-684). Étude d'histoire mérovingienne (*l'abbé E. Vacandard*)..... 346
Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution, publiée par *Ernest Lavisse*. T. IV. I. Les Premiers Valois et la Guerre de Cent ans (1328-1422) (*A. Coville*).. 448
Charles le Téméraire et la Ligue de Constance (*E. Toutey*)..... 348
La Vraie Jeanne d'Arc. V. La Martyre, d'après les témoins oculaires, le procès et la libre-pensée (*Jean-Baptiste-Joseph Ayrolles*)..... 314
L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine contre la libératrice (*le même*)..... 315
Histoire complète de Jeanne d'Arc. L'Abjuration du cimetière Saint-Ouen, d'après les textes. Étude critique (*l'abbé Ph.-H. Dunand*)... 316
L'Abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen, d'après les textes (*le même*) 317

Jeanne d'Arc et sa double mission (*A.-L. Masson*)..... 317
Chronique d'*Antonio Morosini*. Extraits relatifs à l'histoire de France. Introduction et commentaire par *Germain Lefèvre-Pontalis* ; texte établi et traduit par *Léon Dorez*..... 318
Vie intérieure de Jeanne d'Arc (*Olivier Lefranc*)..... 320
Orléans et Jeanne d'Arc. La Fête annuelle. Album..... 321
Au Pays de Jeanne d'Arc (*F.-G. Dubail-Roy*)..... 321
Souvenir des fêtes des 7 et 8 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc au château de Saint-Rémy (*Eugène Bergeret*)..... 322
La Papauté et la Ligue française. Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon (1573-1599) (*l'abbé P. Richard*)..... 521
La Jeunesse de la Grande Mademoiselle (*Arvède Barine*)..... 243
Mémoires de *Saint-Simon*. Nouvelle édition augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices par *A. de Boislisle*, avec la collaboration de *L. Lecestre*. T. XV. 158
Dubois, cardinal et premier ministre (1656-1723) (*le R. P. P. Bliard*). 349
La Propriété foncière du clergé sous l'ancien régime et la vente des biens ecclésiastiques pendant la Révolution (*G. Lecarpentier*). 455
La Mort de la Reine. (Les Suites de l'Affaire du Collier) (*Frantz Funck-Brentano*)..... 244
Les Lettres d'une mère, épisode de la Terreur, 1791-1793 (*Victor de Marolles*)..... 246
La Journée des Piques (20 Juin 1792) (*Fernand Martin*)..... 351
Journal de Gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en France de 1792 à 1794, pendant les années 1789, 1790, 1791 et 1792 ; trad. de l'anglais par *E. Pariset*..... 350
Les Chouans de la Mayenne, 1792-1796 (*Jean Morvan*)..... 60
La Conjuration de Pichegru et les complots royalistes du Midi et de l'Est, 1795-1797, d'après les documents inédits (*Ernest Daudet*).. 522
Un Evêque assermenté. Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine, métropolitain du Nord-Ouest (1790-1802) (*le R. P. A. Roussel*)..... 160
Le Conventionnel Jeanbon Saint-André, membre du Comité de salut public, organisateur de la marine de la Terreur (1749-1813) (*L. Levy-Schneider*)..... 353
Gouverneur de princes (1737-1830) (*M. de Chabreul*)..... 61
Notes et Souvenirs (1811-1894) (*Victor Duruy*)..... 247
Vingt ans de république, 1880-1900 (*P.-L. Target*)..... 248

Histoire de l'enseignement. L'Enseignement primaire catholique. Historique, législation, 1789-1900 (*le comte de Fontaine de Resbecq*)..... 250
Rapport sur les établissements catholiques d'enseignement secondaire (*Alfred Savouré*)..... 250
Rapport sur l'enseignement libre de l'agriculture en France (*Paul Blanchemain*)..... 532

Histoire des institutions et des mœurs. Étude sociale sur les chansons de geste (*Joseph Falk*)..... 338
Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge (*P. Guilhiermoz*)..... 59
La France au milieu du XVIIe siècle (1648-1661), d'après la Correspondance de *Gui Patin*, avec notice bibliographique par Armand Brette et Introduction par Edme Champion)..... 255

Histoire diplomatique et militaire. Les Gardes françaises, leur histoire (1563-1789) (*le capitaine Noël Lacolle*)..... 133
Catinat. L'Homme et la vie, 1637-1712 (*Emmanuel de Broglie*)..... 131
Guibert et son temps (*le capitaine Demiau*)..... 131
Les Campagnes d'un musicien d'état-major pendant la République et l'Empire, 1791-1810 (*Philippe-René Girault*, ex-musicien d'état-major au régiment du Perche, etc). Introduction par Frédéric Masson.. 126
La Vieille Garde impériale (*Maurice Barrès*, *Henri Houssaye*, *François Coppée*, *Jean de Milty*, *Henri d'Alméras*, *Jules Mazé* et *Henri Guerlin*). 5
La Vie militaire sous le premier Empire (*Elzéar Blaze*)..... 128
Les Étapes d'un soldat de l'Empire, 1800-1815. Souvenirs du *capitaine Desbœufs*, publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par *Charles Desbœufs*, son petit-fils..... 127

Les Prisonniers de Cabrera. Souvenirs d'un caporal de grenadiers (1808-1809) (*Louis-Joseph Wagré*), publiés par *le comte Fleury*..... 127
Le Maréchal Pelissier, duc de Malakoff (*le commandant Grandin*).... 132
Sous la chéchia. Carnet d'un zouave. De la Kabylie à Palestro (*Amédée Delorme*)..... 132
Des Braves (*Mgr Lanusse*)..... 62
La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du *général comte Fleury*..... 449
Histoire de la guerre franco-allemande (1870-71) (*Amédée Le Faure*). Nouvelle édition, revue et annotée par *Désiré Lacroix*. T. IV.... 129
Campagne de 1870-1871. Journal de guerre du *général de Wittich*; trad. par *Richert*..... 129
Souvenirs d'un franc-tireur en 1870-1871 (*P. Trochon*) 129
Le Combat de Peltre, sous Metz (27 septembre 1870) (*Un officier de l'armée du Rhin*)..... 129
Guerre de 1870-71. État nominatif, par affaires et par corps, des officiers tués ou blessés dans la première partie de la campagne (du 25 juillet au 29 octobre) (*A. Martinien*)..... 130
La Délimitation de la frontière franco-allemande (*le colonel Lausedat*)..... 130
Historique du 148e régiment d'infanterie (*le lieutenant-colonel Heumann* et *le capitaine Gautron*)..... 134

Histoire maritime et coloniale. Études d'histoire maritime. Révolution, Restauration, Empire (*Maurice Loir*)..... 523
Projets et tentatives de débarquement aux Iles britanniques (*le capitaine Ed. Desbrières*). T. III..... 128
L'Ile de France sous Decaen (1803-1810). Essai sur la politique coloniale du premier Empire et la rivalité de la France et de l'Angleterre dans les mers orientales (*Henri Prentout*)..... 162
Lang-Son, journal des opérations qui ont précédé et suivi la prise de cette citadelle (*le capitaine Armengaud*)..... 130
Le Maroc (*le capitaine A. Niessel*)..... 139
L'Afrique et l'Expansion coloniale (*le capitaine Chatelain*)..... 139
Le Général Gallieni (*P. Gérald*)..... 133

Questions du jour. L'Idée de patrie et l'Humanitarisme (*M. Goyau*)..... 524
Peut-on refaire l'unité morale de la France? (*Henri Barr*)..... 163
La Doctrine politique de la démocratie (*Henry Michel*)..... 64
Théorie de l'ordre (*Jules Delafosse*)..... 354
Le Suffrage de demain. Régime électoral d'une démocratie organisée (*Eugène Duthoit*)..... 164
Réflexions d'un monarchiste, 1789-1900 (*Eugène Dufeuille*)..... 254
Quelques années de politique royaliste. Du Ralliement à la Haute-Cour, 1893-1900 (*Eugène Godefroy*)..... 63
Solution de la question romaine. Trad. de l'italien, par *M.-E. Guérin*. 253
La Politique de Léon XIII (*le comte M. de Germigny*)..... 449
Lettres d'un jésuite à M. Waldeck-Rousseau 64
Les Périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France, à l'heure présente (*Mgr Turinaz*)..... 360
Jeanne d'Arc et les catholiques français de l'heure présente (*l'abbé Georges Frémont*)..... 321
« Opportunité » (*Mgr Spalding*); trad. de l'anglais et augmenté d'une notice par *l'abbé Félix Klein*..... 524
L'Abomination dans le lieu saint (*Un antisémite de la « Patrie française »*)..... 534
De tout (*J.-K. Huysmans*)..... 263

Histoire des abbayes. Histoire de l'abbaye du Bec (*le chanoine Porée*)..... 355
L'Abbaye de Moyenmoutier, de l'ordre de Saint-Benoît en Lorraine (*L. Jérôme*). T. I. L'Abbaye au moyen âge..... 449
L'Eglise abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné. Histoire et archéologie (*Dom H. Dijon*)..... 65
Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély (*Georges Musset*). T. I 526
Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Cartulaire de Saint-Jean d'Angély. T. I..... 394

Notre-Dame de Celles (Deux-Sèvres), son abbaye, son pélerinage (*abbé Largeault*) 527

Histoire provinciale et locale. L'Hôtel-Dieu de Paris et les Sœurs augustines, 650 à 1810 (*Alexis Chevallier*) 525
Clermontois et Beauvaisis, notes d'histoire et de littérature locales (*A. Pinvert*). Chronologie des fastes de Fontainebleau (1137-1850), extrait d'un manuscrit d'*Alexis Durand* 322
Dinard-Saint-Enogat à travers les âges (*l'abbé Joseph Mathurin*) 165
La Révolution en province. Les Jacobins au village. Documents publiés et annotés par *Fernand Martin* 450
Les Huguenots en Comminges, documents inédits (*l'abbé J. Lestrade*) 233
Le Palais de justice de Nîmes, notice historique et descriptive sur les édifices nîmois, de la basilique romaine au palais actuel (*Michel Jouve*) 322
Documents sur les origines de la province ecclésiastique de Toulouse (*l'abbé J.-M. Vidal*) 254
Documents relatifs à la seigneurie de Boussagues (Hérault) de la fin du XIIe au milieu du XIVe siècle, publiés par *F. Pasquier* 325

Histoire étrangère. Hardenberg und die dritte Koalition (*Karl Hansing*) 265
Historia de España y de la civilización española (*Rafael Altamira y Crevea*) T. II 451
Les Vescomtes de Bas en la illa de Sardenya, estudi historich sobre los Jutges d'Arborea de raça catalana (*Joaquim Miret y Sans*). 74
Le Prime Relazioni fra la Casa di Savoia e Ginevra (926-1211) (*L.-C. Bollea*) 457
Il Viaggio del vicere di Napoli al campo cesareo per l'accordo del duca di Borbone col Papa e col Fiorentini e l'agressione ch'ebbe a subire a Santa Sofia il 19 d'aprile 1527 (*Demetrio Marzi*) 75
Histoire de l'unité italienne ; histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871 (*Bolton King*) ; trad. de l'anglais par *Émile Macquart* 67
Le Luxembourg neutre. Étude d'histoire diplomatique et de droit international public (*G. Wampach*) 256
Les Idées politiques et l'esprit public en Pologne à la fin du XVIIIe siècle. La Constitution du 3 mai 1791 (*Charles Dany*) 166
Quelques notes sur l'histoire de Chine (*le marquis de la Mazelière*) .. 362
Souvenirs de la guerre du Transvaal (*H. Lecoy de la Marche*) 131
France et Transvaal. L'Opinion française et la guerre sud-africaine (*Henri Cyral*) 221
The History of suffrage in Virginia (*Julian A. C. Chandler*) 362

Biographie française. La Comtesse d'Houdetot. Une amie de J.-J. Rousseau (*H. Buffenoir*) 167
Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits, 1843-1848 (*l'abbe Follioley*) 257
Les Soldats de l'Eglise (*Geoffroy de Grandmaison*) 70
Nos vrais savants (*Pierre Lemoyne*) 172
Ceux que j'ai connus, ceux que j'ai aimes (*Charles de Ricault d'Héricault*) 258
Les Amazones (*Paul Lacour*) 71
Mes Parents (*Un Père de la Compagnie de Jésus*) (1811-1895) 534

Biographie étrangère. Disraëli (*M. Courcelle*) 452

Archéologie. Épigraphie. Numismatique. Paléographie. Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens (*P. Quesvers et H. Stein*) T. III 357
Représentation présumée de Jeanne d'Arc sur une plaque de foyer (*Léon-Germain de Maidy*) 321
Une Taque symbolique du XVIIe siècle (*Fernand Donnet*) 321
L'Écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout (*M. Devéria*) 72
Les Jetons angevins (*Adrien Planchenault*) 264
Miscellanea tironiana aus dem codex vaticanus latinus reginae Christinae (846 fol. 99-114), herausgegeben von *Wilhelm Schmitz* .. 528

Héraldique. Armorial des principales familles du Berry (*de Maransange*) 259
Essai d'armorial blésois avant 1696 (*L. Guignard de Boutteville*) 75

Mélanges. Mélanges d'histoire du moyen âge, publiés sous la direction de *A. Luchaire*..... 347
Les Horizons évanouis (*Jules Gillard*)..... 263

Bibliographie. Bibliothèques. Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, depuis l'origine jusqu'à la Révolution, 1631-1790 (*le Mis de Granges de Surgères*) T. Ier. Abancourt-Clairville 358
Congrès provincial de la Société bibliographique. Session tenue à Poitiers du 20 au 22 novembre 1900..... 168
Classification, theoretical and practical. I. The order of sciences. II. The classification of books (*Ernest Cushing Richardson*)..... 453

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

AGES (Lucie DES)..... 503
AGON DE LA CONTRIE (M. D')..... 9
AIGUEPERSE (M.)..... 498, 499, 504
ALCOVER (Juan)..... 171
ALEXIS (le R. P.)..... 98
ALLAIN (Eugène)..... 56
ALMÉRAS (Henri D')..... 5
ALTAMIRA Y CREVEA (Rafaël)..... 451
AMESTOY (Amélie)..... 504
ANDERMATT (le P. Bernard D')..... 419
ANTHOUARD (baron D')..... 220
APPEL (P.)..... 336
ARDEL (Henri)..... 11
ARENDT (le R. P. Guill.)..... 223
ARMENGAUD (capitaine)..... 130
ARTIBAL (Jean)..... 35
AUBERT (Dr P.)..... 307
AUDIAT (Louis)..... 169
AURE (Jean D')..... 501
AUVRAY (Michel)..... 497
AYROLES (Jean-Baptiste-Joseph) 314
BAINVILLE (J.)..... 398
BALME (le R. P. F.)..... 428
BARBARY (Dr F.)..... 311, 312
BARBET (Charles)..... 74
BARENTON (le R. P. Hilaire DE). 217
BARINE (Arvède)..... 243
BARRÈS (Maurice)..... 5
BATE (Percy)..... 404
BATUT (André)..... 489
BAZIN (lieut.-colonel)..... 134
BAZIN (René)..... 22
BELJAME (A.)..... 263
BELL (Mrs Arthur)..... 402
BELL (Malcolm)..... 403
BENELLI (Sem)..... 411
BERGERET (Eugène)..... 322
BERNARD (A.)..... 339
BERNARD (abbé)..... 242
BERNARD D'ANDERMATT (le P.). 419
BERR (Henri)..... 163
BERTH (Edouard)..... 32
BERTHEAU (Charles)..... 46
BERTHELOT (M.)..... 227
BERTRAND (abbé)..... 504
BIENSTOCK (J.-W.)..... 332, 393
BIENSTOCK (Mme Y.-W.)..... 16
BIRÉ (Edmond)..... 236
BISTER (Henry)..... 496
BLAMPIGNON (E.-A.)..... 105
BLANCHEMAIN (Paul)..... 532
BLAZE (Elzéar)..... 128
BLIARD (le R. P. P.)..... 349
BLOCH (J.)..... 200
BOCQUILLON (Henry)..... 73
BODY (le P. P. Ignace)..... 427
BOISLISLE (A. DE)..... 158
BOLLEA (L.-C.)..... 457
BOLO (abbé Henri)..... 109
BONNAFFÉ (Edm.)..... 412
BOS (Camille)..... 386
BOSC (E.)..... 196
BOSSERT (A.)..... 516
BOTELLA Y SERRA (Cristobal).. 74
BOUCHARD (Max)..... 491
BOUDINHON (abbé A.)..... 44, 170
BOUFFIER (le R. P.)..... 423
BOUISSOU (Marcelin)..... 488
BOULAY (Joseph)..... 486
BOULAY (abbé N.)..... 148
BOULAY-PATY (Evariste)..... 207
BOULE (M.)..... 213, 214
BOULÉ (Louis)..... 290
BOURDEAU (Jean)..... 30
BOURGEOIS (le R. P.)..... 109
BOURGES (Elémir)..... 21

Bourget (Paul)..... 293
Bourgues (le R. P.)..... 119
Bourlet (C.)..... 512
Bourmont (comte A. de)..... 168
Boussac (le R. P. L.)..... 110
Boussenard (Louis)..... 502
Boutauld (le R. P. Michel)..... 110
Boutmy (Emile)..... 153
Boutteville (L. Guignard de). 75
Boxler (abbé)..... 155
Boyer (Dr Pierre)..... 295
Brabandère (Victor de)..... 123
Brancherreau (abbé L.)..... 425
Branly (E.)..... 533
Braunsberger (le R. P. P.).... 345
Bray (Lucien)..... 393
Brette (Armand)..... 255
Brieux..... 122
Brocard (Lucien)..... 37
Broekere (de)..... 300
Broglie (Emmanuel de)..... 131
Broussolle (J.-C.)..... 408
Brulat (Paul)..... 21
Buchanan (Robert)..... 500
Buffenoir (H.)..... 167
Buret (Dr)..... 306
Buxy (B. de)..... 498
Cabrol (le R. P. Dom)..... 113
Cadenat (A.)..... 262
Cahen..... 36
Cahu (Théodore)..... 11
Cairnes..... 26
Calabró (M. G.)..... 262
Caldine (D.)..... 206
Calippe (abbé Ch.)..... 198
Campana (lieutenant)..... 136
Campaux (Antoine)..... 117
Campeano (Dr M.)..... 137
Carayon (le R. P.)..... 110
Cargnelli (G.)..... 456
Carnot (P.)..... 310
Caron (abbé Max)..... 111
Casamajor (abbé de)..... 302
Cassine (Dr L.)..... 313
Castex (A.)..... 308
Castillon (Jules)..... 488
Cathrein (le R. P.)..... 34
Cercbau (le R. P. G.)..... 142
Chabot (comte de)..... 169, 212
Chabreul (M. de)..... 61
Chambe (Émile)..... 502
Champion (Edme)..... 255
Champol..... 496
Chandler (Julian A. C.)..... 362
Chantepleure (Guy)..... 289
Charton (Pierre)..... 493
Chatelain (capitaine)..... 139
Chaulin (baron)..... 419
Chauvin (le R. P. A.)..... 424
Chérancé (le P. Léopold de)... 420
Chéron de la Bruyère (Mme).. 503
Chevallier (Alexis)..... 525
Chiarini (Giuseppe)..... 342
Chirol (Henri)..... 299
Chollet (abbé J.-A.)..... 113
Claretie (Georges)..... 220
Clément (A.-L.)..... 146
Clérissac (P.-K.)..... 391
Coetlosquet (le R. P. C. du). 207
Collignon (Maxime)..... 399
Collomb (le R. P.)..... 428
Colson..... 27
Condamin (J.)..... 519
Conrad (Henri..... 212
Coppée (François)..... 5
Cord (E.)..... 214
Cord (G.)..... 214
Coromilas (Dr)..... 307
Costantini (Victorio)..... 325
Coubertin (Pierre de)..... 334
Coulomb (Jeanne de)..... 497, 498
Coupin (H.)..... 5
Courcelle (M.)..... 452
Couturat (Louis)..... 393
Couve (Louis)..... 399
Coville (A.)..... 448
Coz (Edmond)..... 502
Crevea (Rafaël Altamira y)... 451
Crozals (J. de)..... 404, 405
Crutwell (Maud) 403
Cuche (Auguste)..... 124, 207
Cushing Richardson (Ernest). 453
Cyral (Henri)..... 221
Dagan (Henri)..... 29
Dahlmann (Joseph)..... 169
Daniel (le R. P. Ch.)..... 112
Dany (Charles)..... 166
Darmesteter (Mary James).... 155
Daudet (Ernest)..... 6,522
Declermont (H.)..... 294
Dehérain (P.-P.)..... 228
Delafosse (Jules) 354
Delattre (Floris)..... 205
Delorme (Amédée)..... 132
Delorme (Marie)..... 437
Delrue (Albert)..... 124
Dementhon (abbé Ch.)..... 45
Demiau (capitaine)..... 131
Deneux (A.)..... 101, 107
Denoël (F.)..... 35
Denoy (Emmanuel)..... 360
Desbœufs (capitaine)..... 127
Desbœufs (Charles)..... 127
Desbrières (capitaine Ed.).... 128
Descaves (Lucien)..... 15
Désers (Léon)..... 103
Deslandres (Paul)..... 454
Destruels (E.)..... 486
Détré (Ch.)..... 435
Devaurelx (colonel)..... 134
Devéria (M.)..... 72
Dicey (A.-V.)..... 489
Dijon (Dom H.)..... 65
Dilke (Lady)..... 401
Dimier (Louis)..... 455
Dirr (A.)..... 388
Dirr (E.)..... 399
Dombre (Roger)..... 7, 496
Domet de Vorges (comte)..... 394
Donal (Mario)..... 502
Donnet (Fernand)..... 321
Dorez (Léon)..... 318
Doublet (G.)..... 158
Dreyfus-Brisac (Edmond)..... 124

Dubail-Roy (E.-G.) 321
Dubedout (Ernest) 515
Dubois (abbé) 73
Dubois (L.-M.) 564
Duchange (Louis) 485
Duclaux (E.) 312
Duclaux (Mary) 155
Dufeuille (Eugène) 254
Dufraisse (Roger) 487
Dugas (L.) 389
Dugast (F.) 31
Dumont-Wilson (Louis) 10
Dunand (abbé Ph.-H.) 316
Dupanloup (Mgr) 425
Dupin-Durbec (P.) 497
Dupont des Loges (Mgr) 142
Durand (Alexis) 322
Durand (J.-P.) [de Gros] 392
Durkheim 33
Duruy (Victor) 247
Duthoit (Eugène) 164
Ebener (commandant) 136
Ehrhard (Albert) 505
Einig (Petro) 40
Eude (Emile) 409
Fabre (Joseph) 393
Fabre (Paul) 58
Faguet (Emile) 36
Falaise (Marcel) 121
Falk (Joseph) 338
Farges 213
Farges (Albert) 392
Ferdinand (le R. P.) 108
Ferrand (Claudius) 456
Ferrette (Henry) 484
Feuillet (Mme Octave) 295
Fidèle de la Motte-Servolex (le R. P.) 422
Fleury 149
Fleury (comte) 127, 300, 410
Fleury (général comte) 449
Fleury (J.) 31
Floquet (Paul) 33
Floran (Mary) 12
Flouanoy (Th.) 310
Follioley (abbé) 257
Fontaine de Resbecq (comte de) 250
Fontanges (Haryet) 313
Fonvielle (W. de) 9
Foucault (Marcel) 387
Fourier Bonnard (Dom) 169
France (Jeanne) 11, 206, 502
Frédérix (Gustave) 442
Frémont (abbé Georges) 321, 387
Funck-Brentano (Frantz) 244
Gaillard (Gaston) 532
Galicia (M. Morera y) 171
Gardes (abbé) 73
Garnier (Raymond) 483
Gasc (Fernand) 205
Gauthon (capitaine) 134
Gay (Mgr Charles) 327
Geoffroy de Grandmaison 70
Gérald (P.) 133
Germigny (comte M. de) 449
Gibaux (Louis) 464
Gilbert (A.) 310
Gillard (Jules) 263
Gillot (abbé Louis) 110
Giovagnoli (Raphaël) 16
Giraud (V.) 341
Girault (Philippe-René) 126
Glangeaud (P.) 214
Glasson (E.) 487
Godefroy (Eugène) 63
Gœdert (P.) 112
Gorki (Maxime) 18
Gorse (abbé M.) 417
Gouverneur Morris 350
Goux (le Dr) 435
Goyau (M.) 58, 145, 524
Grandin (commandant) 132
Grandmaison (Geoffroy de) 70
Grandmorin (G. de) 171
Grandmougin (Charles) 13
Granges de Surgères (Mis de) 358
Grasset (Dr Hector) 311
Grasset (prof. J.) 301, 308
Grech (Jehan) 504
Gréville (Henry) 290
Griffaton (Pierre) 252
Grisellé (le R. P. Eugène) 233
Groos (K.) 388
Grosse (E.) 399
Gsell (St.) 400
Guède (H.) 48
Guédy (Pierre) 291
Guérin (M.-E.) 253
Guerlin (Henri) 5
Guignard de Bouttevillé (L.) 75
Guilhiermoz (P.) 59
Guillermin (abbé J.) 427
Guiné (le R. P. Th.) 423
Guiraud (Jean) 344
Gusman (Pierre) 411
Haeckel (Ernest) 386
Halévy 124, 207
Hamilton (A.) 491
Hansing (Karl) 265
Hedenstjerna (Alfred von) 12
Heinecke 12
Henneguy (Félix) 116
Héricault (Charles de Ricault d') 258
Heumann (lieut.-colonel) 134
Hilaire de Barenthon (le R. P.) 217
Hobart Cust (R.) 402
Hogan (J.) 44
Holder (Alfred) 441
Hooghe (Adolphe d') 483, 488
Hoppenot (J.) 431
Horn (E.) 418
Houssaye (Henri) 5
Hubert (A.) 360
Huc (Théophile) 482
Hugo (Victor) 443
Huysmans (J.-K.) 263
Jacques de Voragine (B.) 242, 445
Jay (J.) 491
Jenks (Edward) 490
Jérome (abbé L.) 449
Jèze (Gaston) 489, 491
Jhering (R. von) 432, 508
Josz (Virgile) 206
Jouve (Michel) 322

JULLIAN (Camille)..... 157
KANT (Emmanuel)..... 396
KARPPE (S.)..... 225
KERVAL (L. DE)..... 416
KERVILER (René)..... 203
KING (Bolton)..... 67
KIRSCH (J.-P.)..... 429
KIRVAN (C. DE)..... 170, 359
KLEIN (abbé Félix)..... 524
KNŒPFLER (Dr A.)..... 507
KOZAKIEWICZ (B.)..... 17
KRASZEWSKI (J.)..... 300
KÜNSTLE (Dr Karl)..... 430
LABIS (chanoine)..... 240
LA BOURALIÈRE (DE)..... 169
LA BRUYÈRE (Mme CHÉRON DE). 503
LACOLLE (capitaine Noël)..... 133
LA CONTRIE (M. D'AGON DE)... 9
LACOUR (Paul)..... 71
LACROIX (Désiré)..... 129
LACUZON (Adolphe)..... 202
LAFARGE (abbé)..... 41
LAGENARDIÈRE (Raoul DE)..... 215
LALOY (Dr)..... 302
LA MARCHE (H. LECOY DE)..... 131
LA MARSONNIÈRE (DE)..... 169
LA MAZELIÈRE (Mlle DE)..... 362
LA MOTTE-SERVOLEX (R. P. FIDÈLE DE)..... 422
LANDRY (abbé Ch.)..... 329
LANGLADE (Émile)..... 204
LANGOGNE (le R. P. Pie DE)..... 422
LANUSSE (Mgr)..... 62
LAPEYRADE (abbé F.)..... 105
LAPPARENT (abbé André DE)... 112
LARGEAULT (abbé)..... 527
LARGENT (Augustin)..... 103
LARIVE..... 149
LAROUSSE..... 150
LAUBOT (M.)..... 8
LAUNAY (L. DE)..... 17
LAUSSEDAT (colonel A.).... 130, 261
LAVAL (Dr E.)..... 484
LAVISSE (Ernest). 239, 343, 448, 518
LE BEAUMONT (Maurice)..... 499
LEBON (Dr)..... 307
LE BRESSAN (Louis)..... 119
LECARPENTIER (G.)..... 455
LECKSTRE (L.)..... 158
LECLERCQ (Dom H.)..... 413
LECOY DE LA MARCHE (H.)..... 131
LE DANTEC (F.)..... 303
LE FAURE (Amédée)..... 129
LEFÈVRE (Gustave)..... 487
LEFÈVRE (Julien)..... 19
LEFÈVRE-PONTALIS (Germain).. 318
LEFRANC (Olivier)..... 320
LEFRANC (Stephen)..... 503, 504
LEGRAND (Georges)..... 54
LEJEUNE (abbé P.)..... 107
LEMIEUX (Rodolphe)..... 433
LEMOYNE (Pierre)..... 172
LENIENT (Ch.)..... 340
LEPOINTE (capitaine)..... 138
LEROUX-CESBRON..... 20
LEROY-BEAULIEU (Pierre)..... 38
LESCOT (Mme)..... 298
LESTRADE (abbé J.)..... 323
LETOURNEAU (Ch.)..... 390
LE TOURNEUR (Mgr)..... 112
LEVESQUE (Donatien)..... 230
LEVRAY (Marguerite)..... 501
LÉVY (E.)..... 200
LEVY-SCHNEIDER (L.)..... 36, 353
LIAS (Jeanne DE)..... 499
LIBERCIER (le R. P.)..... 227
LICHTENBERGER..... 36
LICHTENBERGER (André)..... 14
LIÈVRE (André)..... 261
LOGES (Mgr DUPONT DES)..... 143
LOIR (Maurice)..... 323
LOMBARDI (C.)..... 226
LONGHAYE (le R. P.)..... 154, 235
LOUTIL (abbé)..... 507
LUA (Jean DU) [J. ROUSSEAU]... 456
LUCAS (Hippolyte)..... 207
LUCHAIRE (A.)..... 347
LUMET (Louis)..... 10
MACHAT (J.)..... 216
MACQUART (Emile)..... 67
MADELINE (Jean)..... 296
MADISON (J.)..... 491
MAGNIER (Achille)..... 11
MAHLINGER (A.)..... 8
MAIDY (Léon-Germain DE)..... 321
MALBEC (Dr)..... 311
MANGENOT (abbé)..... 140
MANN (A. E.)..... 121
MARANSANGE (DE)..... 259
MARC (Emile)..... 124
MARCHAND (Dr L.)..... 309
MARCHI (Emilio DE)..... 294
MARCHIS (L.)..... 229
MARGUERITTE (Paul)..... 14
MARGUERITTE (Victor)..... 14
MARIN (abbé)..... 426
MAROLLES (Victor DE)..... 246
MARRO (Antoine)..... 305
MARSIL (Jean)..... 138
MARTENS (F. DE)..... 143
MARTIN (abbé F.)..... 424
MARTIN (Fernand)..... 18, 351, 450
MARTIN (W.)..... 403
MARTINIEN (A.)..... 130
MARX (Karl)..... 25, 38
MARYAN (M.)..... 495, 496
MARZI (Demetrio)..... 75
MASCAREL (Arnold)..... 169
MASON-PERKINS (F.)..... 402
MASSARANI (Tullo)..... 238
MASSON (A.-L.)..... 317
MASSON (Frédéric)..... 126
MASSON-FORESTIER..... 297
MASSOULIÉ (le R. P. Antonin).. 108
MATHIEX (Paul)..... 296
MATHURIN (abbé Joseph)..... 165
MAULDE LA CLAVIÈRE (R. DE). 420, 436
MAZÉ (Jules)..... 5
MAZÉ-SENCIER (Georges)..... 53
MAZZELLA (le cardinal Camille). 222
MAZZELLA (Horace)..... 222
MEDICI (Dr)..... 305
MEILHAC..... 124, 207
MERCIER (le R. P.)..... 169
MÉRIC (Dr H. DE)..... 306
MERIGNHAC (A.)..... 42

MEREJKOWSKI (Dmitri DE)..... 299
MÉTIN (Albert)..... 39
MEULENAERE (O. DE)..... 432, 508
MEYNIER (Dr J.)..... 337
MICHEL (Henry)..... 64
MILLOT (C.)..... 210
MIRET Y SANS (Joaquim)..... 74
MITHOUARD (Adrien)..... 455
MITTY (Jean DE)..... 5
MOISSON (M.)..... 106
MOLINARI (G. DE)..... 29
MONTAIGNE (commandant)..... 135
MONTAN (Pierre)..... 504
MONTIS (Raoul)..... 501
MÔNY (Adolphe)..... 203
MORACHE (G.)..... 304
MORANCÉ (abbé Léon)..... 362
MOREAU-NÉLATON (Et.)..... 407
MORERA Y GALICIA (M.)..... 171
MORGAN (Jean)..... 13
MOROSINI (Antonio)..... 318
MORVAN (Jean)..... 60
MOTHEAU (Alphée)..... 151
MOUQUET (Jules)..... 120
MOUSSAC (Mlle DE)..... 169
MUSSET (Georges)..... 526
MUZAC (général)..... 207
MYRICA (baronne)..... 500
MYRRHIS..... 296
NAUDET (abbé)..... 426
NICOLAS (abbé)..... 418
NICOLAÏ (Ferdinand)..... 49
NIESSEL (capitaine A.)..... 139
NUSSAC (DE)..... 169
OSSIP-LOURIÉ..... 397
PARIS (Gaston)..... 152
PARISET (E.)..... 350
PASQUIER (F.)..... 325
PATIN (Gui)..... 255
PAULHAN..... 390
PAYOUD (Jean)..... 21
PELET (Paul)..... 209
PELLAT (H.)..... 47
PELLISSIER (Georges)..... 236
PELT (abbé J.-B.)..... 194
PERATÉ (André)..... 58
PERREYVE (abbé Henri)..... 100
PERRIN (abbé Elie)..... 41
PERSKY (S.-M.)..... 18, 299
PESCH (Christian le R. P.). 141, 224
PETITCOLIN (André)..... 262
PHIN (John)..... 533
PICAVET (F.)..... 396
PICHÉ (le R. P. Emile)..... 34
PINVERT (A.)..... 322
PIOLET (le R. P. J.-B.)..... 218
PLANCHENAULT (Adrien)..... 264
PLANEIX (abbé R.)..... 40
PLANUS (abbé)..... 101
POINCARÉ (H.)..... 513
PORÉE (chanoine)..... 355
POULIN (abbé)..... 507
PRA (le R. P.)..... 58
PRABONNEAUD (M.)..... 504
PRAVIEL (Armand)..... 117
PRENTOUT (Henri)..... 162
QUESVERS (P.)..... 357
QUEYRAT (Frédéric)..... 389
QUILL..... 504
QUOIDBACH (Louis)..... 72
RABAN MAUR..... 507
RAFFY (Louis)..... 147
RAMBAUD (Alfred)..... 239, 343, 518
RECLUS (Elisée)..... 218
RECLUS (Onésime)..... 218
REGNIER (Eugène)..... 330
REINSTADLER (Seb.)..... 385
RESBECQ (comte DE FONTAINE DE)..... 250
REYNE (Julien)..... 292
RICARD (Th.)..... 532
RICAULT D'HÉRICAULT (Charles DE)..... 258
RICCI (Corrado)..... 405
RICHARD (abbé P.)..... 521
RICHARDSON (Ernest CUSHING)..... 453
RICHERT..... 129
RINGELMANN (Max)..... 512
ROBERT (Carl)..... 514
ROBIN (G.)..... 147
ROBLOT (B.)..... 501
ROGER (Louis)..... 492
ROHNSTRÖM (O.)..... 441
RONDELET (Antonin)..... 335
RONDOT (A.)..... 336
ROSSET (Mgr)..... 106
ROUCHON (G.)..... 214
ROUSSEAU (H.)..... 327
ROUSSEAU (J.) [Jean DU LUA]..... 456
ROUSSEAU (le R. P. Jean-Baptiste)..... 108
ROUSSEL (le R. P. A.)..... 160
ROUSSET (le R. P. M.-J.)..... 108
ROUX (A.)..... 399
ROUZAUD (abbé)..... 102
ROY (Charles)..... 487
ROYER (Clémence)..... 437
ROYER (Dr J.)..... 195
ROZE (abbé J.-B.-M.)..... 445
RUEL (Ed.)..... 412
RUSSELL (A.-W.)..... 262
RUSTICA..... 500
SAGNAC..... 36
SAINT-AUBAN (Émile DE)..... 32
SAINT-SIMON..... 158
SANCÉ (comte DE)..... 143
SANS (Joaquim MIRET Y)..... 74
SANVERT (abbé)..... 421
SARRAUTE (Joseph)..... 30
SAUBIN (abbé Antoine)..... 112
SAUNIER (Charles)..... 409
SAUVÉ (Charles)..... 98
SAVOURÉ (Alfred)..... 250
SCHMITZ (Wilhelm)..... 528
SCHNEIDER (Dr)..... 532
SCHOEN (Henri)..... 396
SCHRADER (F.)..... 209
SÉGUR (Gaston DE)..... 221
SEIGNOBOS (Th.)..... 28
SENTEX (Dr)..... 306
SEPET (Marius)..... 52, 445
SERRA (Cristobal BOTELLA Y)..... 74
SIENKIEWICZ (Henryk)..... 17
SIMON (P.)..... 135
SIVILLE (Léon)..... 482
SORRÈZE (Jacques)..... 299
SPALDING (Mgr)..... 524

STEIN (H.)..... 357
STIEGLER (Gaston)..... 211
STRAUSS (Paul)..... 36
SUAU (le R. P. Pierre)..... 298, 427
SUPINO (J.-B.)..... 404
SURGÈRES (Mis DE GRANGES DE). 358
TARGET (P.-L.)..... 248
TCHEKHOF (Anton)..... 299
THÉOPHILE (le R. P.)..... 98
THURNER (Georges)..... 7
THURNEYSEN (Rudolf)..... 51
TINSEAU (Léon DE)..... 292
TISSIER (Henri)..... 252
TOLSTOÏ (comte Léon)..... 322, 393
TORREILLES (Ph.)..... 531
TOULOUSE (Dr Ed.)..... 309
TOUTEY (E.)..... 348
TRÈVE (Jacques)..... 291
TROCHON (P.)..... 129
TURINAZ (Mgr)..... 360
TURMANN (Max)..... 334
USSEL (vicomte Jean D')..... 214
VACANDARD (abbé E.)..... 346
VALBUENA (Ramiro Fernandez). 55
VALLETTE (René)..... 169
VAN BREDA (Fr.-B.-D.)..... 113
VANDEPITTE (abbé)..... 198
VANEL (J.-B.)..... 519
VAN GENNEY..... 388
VAN WETTER..... 510
VARENNES (Henri)..... 43
VÉDIE (Étienne)..... 251
VERMEERSCH (le R. P. Arthur).. 328
VERNIÈRE (A.)..... 214
VERRIER (abbé)..... 195
VEYRAN (L. DE)..... 411
VICAIRE (Gabriel)..... 114
VIDAL (abbé J.-M.)..... 254
VIEILLARD (Camille)..... 310
VIGNON (Paul)..... 304, 517
VILLEMIN (Paul)..... 485
VINCENT (Charles)..... 501, 503
VINCENT-DARASSE (P.)..... 409
VIRÉ (A.)..... 214
VIRGILE..... 151
VITRY (Paul)..... 406
VORAGINE (B. Jacques DE). 242, 445
VORGES (comte DOMET DE)..... 394
WAAL (A. DE)..... 504
WAGRÉ (Louis-Joseph)..... 127
WALEFFE (Maurice DE)..... 14
WAMPACH (G.)..... 256
WERM (Fridolin)..... 208
WESTLAKE (J.)..... 144
WEULERSSE (G.)..... 219
WICKENHAGEN (Dr Ernest)..... 398
WILHELM (J.)..... 490
WILLOUGHBY (William Franklin)..... 170
WITTICH (général DE)..... 129
WODZMSKI (comte)..... 17
WOLFF..... 36
WOOD-MARTIN (W.-G.)..... 231
WYZEWA (Téodor DE)..... 242

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : ALLAIN (le chanoine Ernest-Jules-Marie), 172. — ARNOLD (Arthur), 539. — AVENEL (Paul), 459. — BADER (Mme Clarisse), 267. — BIBESCO (le prince Georges), 537. — CALONNE (le vicomte Alphonse-Bernard DE), 173. — CLAVEL (Victor), 458. — COUTURE (Léonce), 263. — DOINEL (Jules), (459). — DUBUT DE LAFOREST (Jean-Louis), 538. — DUFFERIN ET AVA (le marquis DE), 268. — DÜNTZER (le professeur Heinrich), 175. — EISENLOHR (Auguste), 365. — FOUQUIER (Henry), 76. — FROMENTIN (abbé Charles), 537. — GAGNEUR (Mme Louise), 266. — GASTÉ (Armand), 364. — GIRARD (Jules-Augustin), 536. — GRENIER (Edouard), 173. — GROOME (Francis Hindes), 268. — GUALTIERI (Luigi), 77. — ISAMBERT (François-Honoré-Gustave), 460. — JOERG Joseph-Edmond), 175. — KRAUS (le Dr François-Xavier), 268. — LARBALÉTRIER (Albert), 460. — MAUNOIR (Charles-Jean), 77. — MONTÉPIN (le comte Xavier DE), 536. — QUELLIEN (Narcisse), 457. — POTVIN (Charles), 364. — RATTAZZI (Mme) [Mme DE RUTE], 266. — ROYER (Mme Clémence), 265. — SCHOLL (Aurélien), 458. — SOMMERVOGEL (le R. P. Carlos), 535. — TIELE (Cornelis Petrus), 174. — TYLER (Thomas), 365. — VACHETTE (Eugène) [CHAVETTE], 538.
Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 79, 176, 270, 367, 462, 540.
Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques, 177, 367, 463, 541.
Prix Nobel, 80.
Concours, 463.
Congrès, 177.
Mélanges : Tracts édités pour venir en aide aux prédications, 465. — Le Droit de critique et le Droit de réponse, 80. — Discours de rentrée de cours d'appel, 272. — Les Mai-